

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01915170 3


DF+
/ 771



Case IV

JÉRUSALEM NOUVELLE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

JÉRUSALEM

RECHERCHES
DE TOPOGRAPHIE, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

TOME SECOND 

JÉRUSALEM NOUVELLE

PAR

Les PP. Hugues Vincent et F.-M. Abel

DES FRÈRES PRÊCHEURS

> Ayons à la pensée notre ville de Jérusalem, ayons sans cesse à l'esprit la splendeur de celle qui est la métropole du Roi des siècles.
>
> (S. CHRYSOSTOME, *Sur Ps.* XLVII.)

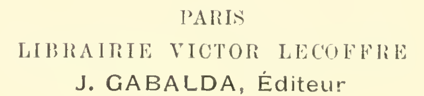
PRÉFACE

PAR

M. le Marquis de Vogüé

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres



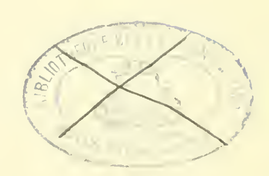
PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

1922



FASCICULE III :
LA SAINTE-SION ET LES SANCTUAIRES DE SECOND ORDRE.

CUM SUPERIORUM PERMISSU

TABLE DES MATIÈRES

DU FASCICULE III

LIVRE QUATRIÈME : **La Sainte-Sion et les sanctuaires de second ordre à l'intérieur de la ville**

LIVRE QUATRIÈME

LA SAINTE-SION ET LES SANCTUAIRES DE SECOND ORDRE A L'INTÉRIEUR DE LA VILLE

CHAPITRE XVI

LES VESTIGES MONUMENTAUX DE LA SAINTE-SION

Le sanctuaire vénéré aujourd'hui sous le nom de Cénacle groupe de multiples souvenirs : Institution de l'Eucharistie, Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, Dormition de la Vierge, sans parler de diverses localisations accessoires. Même au sujet de la Pentecôte et de la Cène les écrits du Nouveau Testament sont peu prodigues de données topographiques; on y chercherait en vain la moindre allusion à la mort de Marie, comme à tout le reste du cycle traditionnel. Ce cycle, c'est la piété chrétienne qui le constitua d'assez bonne heure, soit par une exégèse plus ou moins docte, soit par la perception spontanée de certaines harmonies religieuses entre les éléments qu'elle associait dans une vénération simultanée. Exégèse et tradition se mêlent ici de manière si intime qu'il s'impose de les étudier parallèlement, en s'efforçant de les éclairer par la connaissance des indices archéologiques et du site. C'est donc le monument lui-même qui sera interrogé tout d'abord.

I. — LE CÉNACLE.

Peu de sanctuaires parmi tous ceux de la Ville sainte ont eu à souffrir plus que celui-là du fanatisme sectaire des hommes et des ravages du temps. Ce qui en subsiste est bloqué au milieu des masures denses et sordides qui constituent le quartier de Néby Daoud, à quelques centaines de mètres au sud du rempart de Soliman. Devenu depuis de longs siècles une mosquée toujours en très grand renom malgré son délabrement d'année en année plus minable, ce lieu saint, qui passe pour le tombeau de David, est gardé avec la plus ombrageuse vigilance par la vénération musulmane (fig. 161). Ni pour amour ni pour or un chrétien ne saurait être admis au rez-de-chaussée consacré par la prétendue sépulture davidique; mais une rémunération proportionnée au caprice des cerbères lui peut donner accès par un circuit cauteleux à l'étage supérieur, où est localisé le Cénacle. Une poterne manifestement pratiquée de seconde main dans l'épaisse muraille méridionale introduit dans une pièce rectangulaire de 15^{m},30 sur 9^{m},40 en chiffres moyens, orientée d'O. en E. par son axe principal (pl. XLIV). Une file centrale de trois colonnes auxquelles correspondent de part et d'autre, dans les murs latéraux, des pilastres à colonnes engagées divisent la salle en deux nefs symétriques et trois travées de largeur décroissante de l'O. à l'E. De larges arcs-doubleaux bandés entre les supports et des croisées d'ogive supportent des voûtes sveltes, abondamment éclairées par les grandes fenêtres ogivales qui percent le mur méridional sur l'axe de chaque travée. La paroi de l'Ouest, *e*, en équerre défectueux sur les côtés longitudinaux, produit d'abord l'impression d'un élément postiche bloquant provisoirement la pro-

longation des nefs : mais à l'examen elle prend un caractère plus organique. A l'extrémité opposée l'anomalie est plus saisissante encore (coupe transv., face est). Aucun pilastre engagé ne termine, dans ce mur oriental, la file centrale des supports : ceux qu'on observe dans les angles ont une saillie plus accentuée et ne présentent ni le même galbe, ni la même hauteur. Ils sont directement reliés par



Fig. 161. — Le Cénacle, mosquée de Néby Daoud. Vue du Nord-Ouest.
Cliché de la Colonie américaine. Reproduction obligeamment autorisée.

un arc d'autre tracé et de profil tout différent qui embrasse la largeur entière de la salle et appelle une autre modalité de couverture. Un artifice ingénieux raccorde sur l'axe médian de la travée la voûte d'arêtes de cette nef unifiée aux voûtes ogivales de la double nef. Ce détail implique de toute évidence une reprise de l'édifice trahie d'ailleurs par maintes particularités accessoires : irrégularités du tracé, matériaux disparates, modénatures dissemblables, remploi de pièces antiques [1]. Tous ces traits, qui se révèlent seulement au fur et à mesure d'un examen plus attentif, laissent néanmoins intacte l'impression parfaitement esthétique de cette monumentale pièce. Abstraction faite du petit miḥrab qui a l'air de se dissimuler piteusement dans la paroi méridionale, abstraction faite surtout des badigeons pâteux et des oripeaux inévitables en toute mosquée, le spectateur le moins versé dans les connaissances techniques d'architecture éprouve la sensation d'une splendide salle gothique, au décor sobre et harmonieux. Pour un œil tant soit peu exercé

1. En particulier le fût en granit de la première colonne centrale, travée de l'est et probablement aussi sa base. Le fût en calcaire de la colonne du milieu est d'un diamètre moindre, mais sa base est médiévale ou gothique. Dans le troisième support (coupe transv., face ouest et fig. 177) base et fût, d'ailleurs retaillé, paraissent antiques. Le sommet de la colonne a été aminci pour se raccorder au chapiteau gothique suivant un procédé familier dès l'époque byzantine ; cf. Le Tourneau, *Les monuments chrétiens de Salonique*, pl. XXIV, *F*.

chaque détail prend la valeur caractéristique d'un art et d'une époque. Le profil des bases, socles (fig. 162), des tailloirs, des corniches, des dou-

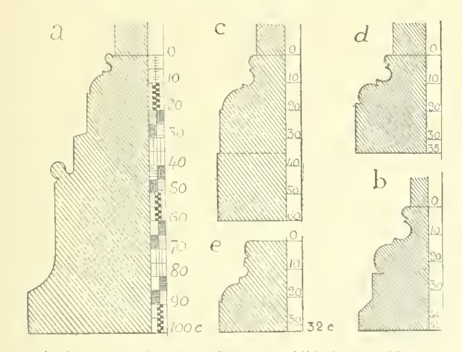


Fig. 162. — Le Cénacle. Modenature médiévale et gothique.

a et *c*, bases et socles des supports gothiques, face nord ; cf. pl. XLVI, 3.
b, — — — face sud.
d et *e* bases médievales (ou antiques ?) remployées dans les supports centraux.

bleaux, des nervures d'ogives (fig. 163), se compare trait pour trait aux éléments analogues d'édifices fameux dans la meilleure période gothique occidentale. Plus expressive encore est la sculpture ornementale et en regard de chacun des chapiteaux pour placer un sosie sur lequel on se puisse méprendre il n'y aurait qu'à choisir dans l'inépuisable répertoire de la sculpture franque des XIIIe et XIVe siècles. Il est cependant une province artistique aujourd'hui nettement déterminée qui s'offrirait comme la plus incontestable patrie des concepts, traditions et procédés mis en œuvre au Cénacle : c'est Chypre au temps de la domination des Lusignan. L'étude plus approfondie qui en ferait aisément la démonstration sortirait du cadre de cet ouvrage ; mais la documentation graphique mise sous les yeux du lecteur, pl. XLV s., lui laissera l'agrément d'une analyse et de comparaisons que rendent faciles les magistrales publications de Mas Latrie et d'Enlart et les savantes monographies de Jeffery. Voici plus d'un demi-siècle que M. de Vogüé caractérisait en ces termes le monument qui nous occupe : « C'est un curieux échantillon de l'art occidental transplanté sur le sol de l'Orient, mais il n'appartient pas à l'école des Croisades, et se distingue autant de l'église du Saint-Sépulcre, que l'église Saint-Ouen de Rouen diffère de Saint-Germain-des-Prés. Il montre avec quel soin les Francs de Syrie suivaient le mouvement artistique européen, puisqu'ils construisaient à Jérusalem suivant les principes adoptés en France et en Allemagne à l'époque correspondante. Les architectes qui bâtirent l'église du mont Sion avaient sans doute été appelés de Chypre... par les Franciscains, lors de leur installation, en 1342 [1]. »

Près de l'angle sud-est de la salle une petite volée de marches conduit à deux pièces en prolongement du Cénacle, mais à un plan notable-

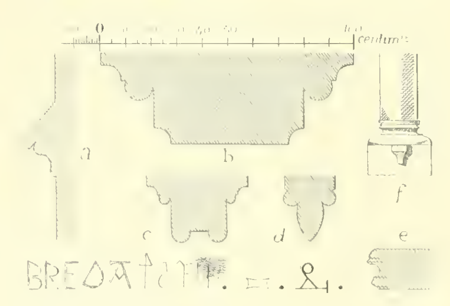


Fig. 163. — Le Cénacle. Modénature médiévale et gothique.

a, corniche extérieure médiévale. — *b*, arcades médiévales de la face nord. — *c*, *d*, *e*, doubleaux, ogives, tailloirs gothiques. — *f*, colonnettes intérieures des embrasures de fenêtres gothiques ; cf. pl. XLVI, 5. — Graffite médiéval sur *a* près de la porte d'entrée.

1. De Vogüé, *Les églises de la Terre Sainte*, p. 329 ss. Les meilleurs éléments de comparaison seront aisément trouvés dans l'excellent ouvrage de M. Enlart, *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris, 1899. M. G. Jeffery a publié périodiquement depuis cette date, dans le *Journal of the royal Institute of British Architects*, des mémoires plus détaillés sur divers monuments gothiques de Chypre, qui peuvent fournir aussi d'utiles rapprochements. A titre d'échantillon il suffira d'attirer l'attention sur le détail peut-être le plus caractéristique de l'ornementation sculpturale au Cénacle : la retombée de certains éléments de l'arcature des baies sur des têtes humaines, voir pl. XLVII, 2. Ces têtes naturellement très mutilées sont néanmoins évidentes encore et n'auraient jamais dû être banalement traitées comme des amorces de colonnettes par les architectes qui ont entendu relever la modénature de cet édifice. Le motif est fréquent à Chypre ; cf. Enlart, *Op. l.*, I, fig. 47, 212, 253, etc. Pour apprécier au premier coup d'œil la nuance d'aspect entre un groupe de baies gothiques et un groupe de baies romanes de disposition analogue le lecteur n'a qu'à rapprocher la pl. XLVII, 2 de la fig. 75, au Saint-Sépulcre.

ment surélevé, d'ailleurs avec une ordonnance tout autre. Au lieu d'une correspondance telle quelle avec la double nef gothique de l'O., cette partie de l'édifice paraît offrir un groupement indépendant, sur un axe principal nord-sud. Au nord une pièce à peu près carrée couverte par une coupole sur trompes à multiples ressauts; en avant, une sorte d'antichambre rectangulaire à voûtes d'arêtes et sur l'axe du groupe, dans le mur sud, une large porte actuellement murée mais clairement attestée par un beau seuil très apparent dans le dallage de l'antichambre (pl. XLIV) et par quelques autres indices de moindre valeur. Un cénotaphe banal construit dans la salle à coupole indique soi-disant l'exacte position du tombeau de David dans les pièces inaccessibles du rez-de-chaussée. Cette prétendue chapelle funéraire supérieure n'est d'ailleurs pas moins fanatiquement gardée; aussi n'est-il guère à conseiller au visiteur soucieux de s'épargner d'assez graves ennuis de s'attarder avec une trop visible curiosité devant la lourde grille qui permet d'en examiner l'intérieur. A défaut de relevés directs, cette partie du monument peut néanmoins être étudiée de manière aussi précise qu'utile par les terrasses et par l'extérieur. Essayons d'enregistrer par cette double voie les éléments archéologiques positifs de nature à éclairer le caractère et l'évolution du monument [1].

Ce qui frappe le plus dès qu'on peut atteindre la terrasse principale (voir pl. XLIV), c'est l'irrégularité de sa forme. Au lieu d'un plan continu couvrant le groupe entier qu'on pouvait, de l'intérieur et avant des mensurations assez détaillées, croire sensiblement homogène, on trouve la terrasse scindée en deux zones répondant bien à l'ordonnance générale inférieure, mais raccordées laborieusement, car leurs axes diffèrent beaucoup. Elles n'ont en effet qu'un alignement commun, sur la longueur entière du petit parapet méridional. Les deux bords est et ouest sont divergents et le front nord n'a pu être raccordé qu'au moyen d'un décrochement très accusé au point de jonction des deux zones. Non moins anormal paraît ensuite le placement de la coupole, dont les axes, faciles à déterminer grâce aux faces saillantes du tambour octogonal, ne sont d'équerre avec aucune ligne extérieure. Ces axes ont, au contraire, une relation bien marquée avec le corps de bâtiment occidental. Et tandis que, de l'intérieur, la salle proprement dite du Cénacle semblait, en partie du moins, close au nord par une épaisse muraille analogue à celle du sud, quoique les pilastres engagés fussent d'un galbe différent sur cette paroi, il devient clair, par les terrasses, qu'il n'y a pas de mur organique sur cette face, mais de vulgaires cloisons insérées entre de puissantes piles, avec colonnes engagées à l'extérieur. Trois

1. Cette étude a été patiemment poursuivie pendant plus de vingt ans et nous a valu, en plusieurs rencontres, les plus désagréables expériences d'une investigation archéologique fertile en incidents bizarres, dans un milieu tel que Jérusalem. S'il y est fait ainsi allusion, ce n'est nullement pour la fatuité d'étaler d'inutiles souvenirs personnels dont le lecteur n'a que faire, mais pour lui signaler le vrai caractère d'une documentation recueillie par bribes. Tel croquis commencé en décembre 1898, poussé un peu plus avant en 1906 et en 1907, n'a pu être fortuitement achevé qu'en janvier 1920. C'est dire combien les conditions imposées à cette enquête furent peu favorables aux précisions à désirer dans des relevés d'archéologie. J'espère pourtant ne rien présenter qui n'ait été enregistré avec une garantie sérieuse d'exactitude et qui n'ait chance, par conséquent, d'être l'expression suffisamment correcte des faits, en attendant l'heureux jour où de libres recherches pourront être entreprises et poussées plus avant. Une presse aux aguets d'informations sensationnelles n'a-t-elle pas annoncé naguère que « le Cenacle, dont les Turcs s'étaient emparés en 1551,.... vient de faire retour aux Franciscains, a la demande de l'Italie » (*Revue Franciscaine* citée par *La Croix* du 30 janvier 1920 et beaucoup d'autres journaux en tous pays)? Acceptons-en du moins l'augure, car la restitution du Cénacle et de ses dépendances à la Custodie franciscaine de Terre-Sainte serait un acte de stricte justice. Aucune question religieuse ne devrait s'y mêler, puisque l'Islam ne s'est approprié ce lieu saint que tardivement, par une expulsion brutale des possesseurs légitimes reconnus par les firmans les plus authentiques. Il en a dénaturé le caractère en substituant au souvenir du Cénacle une légende sépulcrale dénuée de tout fondement. Le fanatisme ombrageux dont il l'entoure et l'état sordide où il le maintient sont un défi au bon sens et un danger perpétuel pour la plus vulgaire hygiène en ce quartier aux portes de la ville. La revue *Das heilige Land*, organe du comité catholique allemand de Cologne (1920, p. 132), paraît avoir été la seule à s'indigner de la nouvelle répandue naguère, comme d'une offense aux sentiments musulmans. Elle découvre en cette information une « suprême imprudence et en même temps une fausse nouvelle — *eine sehr grosse Unklugheit und zugleich eine falsche Nachricht* ». Est-elle vraiment si fausse? Une agence fameuse télégraphiait de Rome, le 23 juin 1920, que le Cénacle « est à présent revendiqué par le roi d'Italie, en sa qualité d'héritier des droits du roi de Naples » (Les journaux du 25 juin — Que d'effroi pour *Das heil. Land!*). Il s'agit apparemment beaucoup moins de droits héréditaires de maisons royales pouvant soulever certaines difficultés que des droits spéciaux et fort clairs des Franciscains gardiens des Lieux Saints.

de ces colonnes demeurent visibles sur des hauteurs variables (cf. fig. 161) et tel est, par chance, l'agencement des cloisons et le décrochement des terrasses qu'on a la ressource d'étudier avec tout le détail utile la structure, les proportions et le raccord des piles. Ces éléments une fois groupés avec les particularités relevées par l'intérieur, la transformation saute aux yeux. Dans un premier état de l'édifice s'alignaient là trois piliers cruciformes reliés par de vigoureuses arcades. Les colonnes engagées dans la saillie septentrionale impliquent le développement de l'édifice dans cette direction. La symétrie suggère à première vue, dans une saillie méridionale également développée, des colonnes analogues, auxquelles on aurait substitué par la suite le faisceau de supports plus menus et autrement répartis que nécessitait la nouvelle ordonnance de la salle. Comme on peut toutefois envisager sur le rôle initial, par conséquent sur la forme précise de ces piliers, des alternatives diverses entre lesquelles permettrait seule de décider une connaissance exacte des parties basses, on ne perdra pas de mots à discuter ces hypothèses. Un fait demeure pleinement acquis : les pilastres gothiques ont été greffés sur la face méridionale des gros piliers antérieurs (fig. 164). Ajoutons tout de suite que l'origine médiévale de ces piliers ne saurait être douteuse dès qu'on a pu scruter avec quelque attention le traitement des matériaux, le tracé et la modénature des arcs. On obtient ainsi une amorce précieuse pour discuter les vicissitudes du monument. Plus d'un autre détail non sans portée archéologique serait probablement à recueillir encore, le jour où il deviendrait possible d'évoluer sur ces terrasses avec plus de liberté qu'il ne nous en était accordé.

Une seule face de la mosquée de Néby Daoud est pratiquement dégagée et sans grande difficulté accessible par l'extérieur : celle de l'est. Le cimetière spécial de la tribu sainte et fanatique des *Daouâdneh*[1], qui se développe à l'ombre de leur superstitieux sanctuaire, le protège contre l'envahissement des masures. C'est fortune en vérité, car la vieille paroi étale depuis des siècles maint élément d'information qu'on s'étonne de ne voir pas utiliser avec plus d'attention par tous ceux qui se préoccupèrent une fois ou l'autre de reconstituer l image de la Sainte-Sion[2].

Les beaux restes de grandes assises à la base de cette muraille méritent mieux que d'être signalés à la cantonade et englobés au petit bonheur dans une restauration de plan qui n'en respecte pas toujours avec beaucoup de scrupule

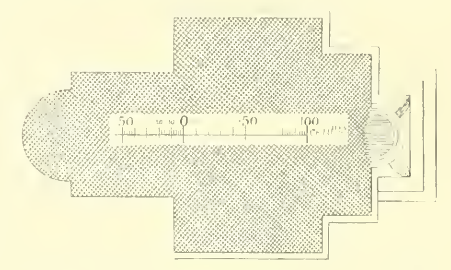


Fig. 164. — Le Cénacle. Base gothique insérée dans le massif d'un pilier médiéval.

la nature et le placement. La pl. XLVII, 1 traduit l'état actuel de cette intéressante muraille.

Malgré tout le soin mis à guetter, depuis bien des années, l'ouverture de quelque tombe nouvelle assez proche de la paroi pour renseigner sur le niveau du roc, rien de précis n'a pu être enregistré et les dires recueillis à ce sujet sont trop peu sûrs pour être relatés. L'assise qui affleure aujourd'hui le sol inégal du cimetière est déjà une assise appareillée; mais le dressage un peu sommaire et surtout le volume de ses blocs la distinguent très nettement des parties supérieures et paraissent bien la déterminer comme une assise de régulation, qui n'avait peut-être pas été prévue comme assise entièrement apparente. Au-dessus

Voir maintenant G. Golubovich, O. F. M., *I Frati Minori nel possesso de' Luoghi Santi di Gerusalemme (1333)*... Firenze, 1921, *passim*.

1. Ce nom, réservé primitivement aux familles à qui fut attribuée la garde du sanctuaire de Néby Daoud, s'est graduellement étendu à la tribu entière de ses desservants. Il est revendiqué aujourd'hui comme un titre honorifique par toute la population musulmane du quartier.

2. Dans l'unique tentative sérieuse d'examen archéologique un peu détaillé qui m'ait été accessible, celle de M. l'architecte H. Renard, *Die Marienkirchen auf dem Berge Sion in ihrem Zusammenhang mit dem Abendmahlssaale* (*Das heilige Land*, 1900, p. 3 ss.), il n'y est fait que très vaguement allusion (par ex. p. 16) et sans la moindre description littéraire ou graphique. Sa description de la salle du Cénacle est au contraire très bonne.

repose une assise de tout autre calibre, dont le parement et l'appareillage trahissent une évidente recherche de l'effet malgré toutes les dégradations dues à des causes variées. Cette unique assise, décompte fait d'une étroite brèche, court sur la longueur entière de la paroi. Il n'est cependant guère douteux qu'au moins trois autres assises aient été courantes également, à la réserve peut-être d'une fenêtre antique dont la base aurait coupé hypothétiquement l'assise *D*, au-dessus de la très moderne fenêtre *n*[1]. A partir de *D*, tout vestige de la construction antique disparait dans la moitié méridionale de la paroi; trois assises seulement se détachent encore de l'appareil plus moderne vers le centre, mais on n'en compte pas moins de huit à l'extrémité nord (fig. 165). Leur calibre est beaucoup plus petit, mais leur traitement aussi soigné et leur patine identique. A la hauteur où il faut les étudier, leurs mesures exactes demeurent pour le moment irréalisables; les proportions qui leur ont été attribuées dans le graphique sont déduites de quelques repères précis obtenus par les terrasses. Examinées attentivement à la jumelle, ces assises présentent certains caractères du dressage médiéval. trop peu accentués néanmoins et pas assez uniformes sur toutes les surfaces conservées pour autoriser par elles seules une attribution confiante à l'époque des Croisades, car on comparerait apparemment assez bien cet excellent petit appareil à la maçonnerie constantinienne dans la basilique de Bethléem. Mais en évoquant ici un terme de comparaison qui est très spontané en présence de l'édifice, j'ai hâte d'ajouter qu'il n'en sera fait aucun état dans la discussion archéologique du Cénacle. L'hypothèse d'origine médiévale de ces petites assises trouvera d'ailleurs sur d'autres points un assez solide quoique pas décisif appui.

Malgré leur incontestable élégance et leur caractère monumental, les assises inférieures produisent l'impression singulière d'une remise en œuvre de matériaux anciens. Les trous de scellement à observer sur divers blocs n'ont aucune répartition normale établissant la possibilité d'un revêtement, placage ou stuc, d'ailleurs peu vraisemblable en cette situation. Autant que l'usure des blocs autorise un diagnostic de cette sorte, on se persuaderait que le parement des pierres n'avait pas partout une égale perfection, comme si elles n'eussent pas été prévues pour s'aligner dans la même exposition. Plus impressionnant encore est le découpage des blocs. S'ils étaient préparés à la demande, pour cette construction visiblement soignée, n'est-il pas étrange qu'il y ait si peu de longues pièces en harmonie avec la puissance des assises adoptées et requises pour un



Fig. 165. Le Cénacle. Vestiges de la paroi orientale antique. Cf. pl. XLVII, 1.

liaisonnement satisfaisant? La juxtaposition fréquente de plusieurs blocs posés de champ créait des difficultés de jointoyage qui n'ont pu être vaincues partout et nuisait manifestement au coup d'œil, non moins qu'à la parfaite stabilité. Ces anomalies ne trouvent d'explication plausible que dans l'hypothèse d'un remploi de matériaux, hypothèse qui expliquerait du même coup l'épaisseur apparemment exagérée de cette mu-

raille[1], et qu'il sera facile de justifier en temps voulu.

Le détail sans contredit le plus étrange à première vue est l'arrachement d'assises qui a laissé subsister un seul bloc en place dans chacune des quatre assises les plus élevées (fig. 165). Il tombe sous le sens que dans la ruine d'une muraille et surtout dans la reprise structurale un tel empilage de blocs n'a pu être respecté qu'en vertu d'une exceptionnelle consolidation intérieure. Au lieu d'une paroi libre, on a effectivement ici la tête d'un mur perpendiculaire au chevet de la mosquée. Il se conçoit dès lors que malgré la dégradation des parties adjacentes ces bribes du parement aient offert toute la consistance voulue pour être maintenues en place dans la restauration arabe. Car on ne peut se méprendre sur l'origine du petit appareil qui les encadre, et qui se développe avec homogénéité jusque dans le tambour de la coupole. Ses grêles assises, cernées par d'épais bourrelets de ciment destinés à imperméabiliser les joints, produisent un curieux effet de mosaïquage. Vu de quelque distance il donnerait facilement l'illusion d'une maçonnerie byzantine en moellons alternés avec un lit de briques. La section méridionale de cette paroi haute, d'origine très moderne, montre comment on peut se modeler sur un appareil antérieur et aboutir cependant à une physionomie radicalement différente (pl. XLVII, 1).

L'angle sud est noyé dans une construction relativement ancienne par sa base que consolide un glacis de bonne structure, mais modernisée il y a peu d'années, pour se transformer en habitation d'apparence cossue. Au nord le vieux mur n'a pas de terminaison franche, au moins dans le bas, et ses élégantes assises inégalement arrachées se perdent dans une méchante paroi toute prête à s'effondrer. Il faut toutefois noter, presque au sommet de la grande muraille et à la crête des vieilles assises, la console saillante, *X*, et le décrochement de la paroi dans l'angle supérieur : détails étranges qui ne sauraient être fortuits.

Le placement des ouvertures répond à ce que nous savons déjà de l'ordonnance intérieure à l'étage, et confirme les inductions à en déduire pour le rez-de-chaussée. La grande fenêtre *m* est celle qui éclaire l'antichambre du cénotaphe davidique supérieur. La fenêtre m^1, située correctement dans l'axe de la coupole, appartient au même état de l'édifice. Dans le bas, au contraire, tout paraît d'abord s'embrouiller dans une répartition chaotique. Si la fenêtre *n* répond bien à celle de l'étage, on saisit moins facilement la raison d'éclairer par des jours tels que n^1 et n^2 une pièce qui correspondrait à celle du haut. Sans doute il serait concevable que le souci d'empêcher toute vue directe sur la soi-disant chapelle funéraire et surtout le prétendu sépulcre ait fait loger la fenêtre n^1 tout à l'angle de la salle. Mais la lucarne n^2? Puisqu'on prenait le parti de l'isoler de l'axe normal pour ne pas l'entasser sur la fenêtre, pourquoi l'avoir située de la sorte, au point exactement le plus néfaste pour l'harmonie, alors qu'il suffisait d'un peu plus de recul vers le nord et d'un niveau légèrement plus bas pour l'équilibrer sensiblement mieux? Le point de vue change dès qu'on observe le remaniement de la lucarne. Avant d'être réduite à sa forme actuelle, cette prise de jour devait faire pendant à la fenêtre *o*, elle aussi obstruée mais très distincte encore dans l'angle méridional actuel. Or si l'agencement de *o* ne va pas sans quelque difficulté, dans l'état de notre information présente sur le rez-de-chaussée, la fenêtre n^2, par contre, occuperait une position qui se révélera par la suite extrêmement suggestive et qui attesterait pour la salle inférieure un axe un peu autre que celui de la chapelle remaniée à l'étage. On retiendra donc cet utile indice d'un état intermédiaire dans la longue évolution du monument. Une dernière complication est soulevée par l'enfoncement très régulier *N*, qui semble découper sur la paroi le cadre bien net d'une fenêtre ancienne abaissée par la suite au niveau de la fenêtre toute moderne n^1, qui lui a été substituée. Tout bien considéré, on se rendra compte que la base de cette ouverture a dû être établie sur l'assise antique *C*, sa hauteur se développant au moins sur deux, peut-être trois assises analogues. Ce qui vaut également d'être signalé, c'est la position que cette primitive ouverture occuperait, sensiblement au centre de la paroi en grandes assises, et n'ayant plus de relation perceptible

1. Elle mesure au minimum 1m,30 d'après les indications directement obtenues par les fenêtres *n* et n^1.

avec une division intérieure en deux salles comme elle existe aujourd'hui. Quant à la brèche *p*, qui pourrait évoquer l'idée d'une porte, à condition de n'y voir qu'une installation tardive, les indices recueillis rendent plus vraisemblable l'hypothèse d'un simple placage dissimulant les dégradations infligées au parement ancien quand on remaniait les fenêtres n^1 et n^2. Ce placage est la plus moderne retouche de l'antique paroi.

On s'obstine vainement à rechercher quelque vestige en place à travers les gourbis, tombeaux de santons, réduits innommables qui déshonorent tout le flanc nord de la mosquée. Encore fera-t-on sagement de choisir avec discrétion l'heure et les circonstances d'une telle investigation décevante. Si l'enquête n'est guère plus libre autour du front méridional, son désagrément est du moins rémunéré par de précieuses constatations (pl. XLVII, 2).

L'angle sud-est échappe totalement parmi les inaccessibles sous-sols des habitations modernes. Mais dans la cour intérieure la vieille paroi sud est largement exposée, offrant à l'examen ses multiples et évidentes transformations. Non moins agréable est d'ailleurs la surprise de ressaisir, sous les envahissements qui l'ont défiguré, le cloître du Moyen Age, auquel il ne serait point malaisé de rendre sa physionomie primitive. Par la galerie orientale de ce cloître on est ramené devant la muraille méridionale du Cénacle (cf. fig. 166) et les quatre belles assises qu'on a sous les yeux rappellent aussitôt celles du chevet, par le traitement des pierres, leur ajustage et leurs proportions. L'hésitation serait permise si l'examen devait se limiter à l'étroite surface apparente au fond de la galerie qui a seulement 1m,74 d'ouverture; mais la maçonnerie antique se développe à l'ouest sur une étendue assez considérable pour lever tous les doutes. L'identité de structure est absolue, en dépit de minimes nuances dans les hauteurs d'assises : nuances certainement tout aussi peu impressionnantes en ce point qu'entre les deux extrémités du mur de chevet (pl. XLVII, 1). Il suffit, au surplus, de déterminer rapidement quelques niveaux pour acquérir l'évidence que les quatre assises (A-D), repliées sur l'angle sud-est, reparaissent dans cette face méridionale. L'assise A se prolonge sur une dizaine de mètres vers l'ouest avant de se perdre dans une reprise moderne. Les trois autres s'interrompent, à quelques mètres seulement dans l'intérieur du cloître, sur une coupure irrégulière dans laquelle est inséré l'encadrement tout neuf d'une grande fenêtre en vague concordance avec la fenêtre ogivale de l'étage (cf. fig. 166). Une fenêtre identique, dans l'angle nord-ouest du cloître correspond tant bien que mal à la fenêtre centrale du Cénacle. Entre ces deux ouvertures intérieures, la paroi est faite de matériaux anciens visiblement remis en



Fig. 166. — Le Cénacle. Paroi méridionale. Cf. pl. XLVII, 2.

œuvre sans aucune préoccupation de les harmoniser au grand appareil. Plus haut, à partir du sommet des fenêtres, voici reparaître les mêmes petites assises soignées que dans le mur oriental. Ici pourtant leur caractère n'est plus douteux. La fine taille à stries diagonales et les marques de tâcherons indiquent manifestement une maçonnerie de l'époque des Croisades. Elle se développe sur toute la hauteur visible de la muraille, jusqu'à la corniche en larmier constituant la ligne d'appui des fenêtres gothiques (cf. fig. 163, *a*). Dans toute la zone de ces fenêtres le parement et l'appareillage offrent certaines analogies avec la construction intermédiaire des Croisés, mais se différencient pourtant par d'incontestables nuances sur lesquelles il serait superflu d'insister, puisque les ouvertures faisant corps avec cette muraille lui assignent une époque très déterminée. Le couronnement n'est pas sans quelque similitude avec les parties hautes du chevet, toutefois avec des assises plus menues et un jointoyage beaucoup moins épais. Le parapet de la terrasse n'est guère qu'un empilement de moellons épannelés.

La maçonnerie gothique se perd, à l'ouest, dans un mur plus récent et assez soigné. Si elle fut jamais prolongée au delà des arrachements d'assises qu'on peut observer aujourd'hui (pl. XLVII, 2), — à la hauteur du mur occidental de la chapelle gothique (cf. pl. XLIV, *e*), — elle aura été détruite pour asseoir le minaret sur un massif plus large. On croirait néanmoins plus volontiers que la chapelle du XIVe siècle ne dépassait point la limite occidentale que nous lui voyons encore, soit que les ressources aient fait défaut pour construire davantage, soit que l'ordonnance générale de l'édifice ait été modifiée à partir de la troisième travée occidentale actuelle.

A l'extrémité opposée le mur gothique est limité très nettement à l'alignement intérieur de la salle du Cénacle, laissant affleurer la tête un peu dégradée du gros mur de refend, ou plutôt ne se raccordant pas avec une parfaite exactitude à la paroi plus ancienne qui ferme l'antichambre du prétendu cénotaphe davidique. Ce qui demeure exposé au regard dans cette paroi (pl. XLVII, 2) porte une empreinte médiévale aussi indiscutable que celle de la zone intermédiaire sous le larmier, y compris peut-être la curieuse petite corniche à dents de scie, sur laquelle repose le parapet tout moderne de la terrasse.

Pour compléter la correspondance des éléments organiques entre les deux étages, il reste à signaler, sous le passage voûté qui conduit à la cour intérieure du cloître, la porte du rez-de-chaussée, qui paraît assez bien dans l'axe de la troisième fenêtre supérieure et de l'entrée actuelle du Cénacle, *g*. Quelques regards plongés à la dérobée par les grandes fenêtres de la mosquée fournissaient un contrôle tel quel des piliers inférieurs sur lesquels devaient nécessairement s'appuyer les colonnes centrales de la salle haute. Une documentation inespérée devait d'ailleurs nous procurer à ce sujet des informations beaucoup plus solides. Bien que toute vérification directe nous en ait été strictement interdite jusqu'à ce jour, elle est d'une harmonie trop évidente avec les déductions faciles à tirer de nos observations pour ne pas inspirer une assez sérieuse confiance. En tout cas, elle vaut d'être livrée maintenant comme une donnée complémentaire intéressante, en attendant l'heureuse éventualité qui permettrait d'en vérifier le détail.

La figure 167 offre un plan de l'inaccessible rez-de-chaussée[1]. Le plus sommaire coup d'œil y fait retrouver toute l'ordonnance de l'étage : à l'ouest une longue salle divisée en deux compartiments par une file centrale de piliers ; à l'est le groupe de la sépulture davidique. Tandis que ce second corps de bâtiments est cerné en entier par d'épaisses murailles, la salle antérieure n'est fermée au nord que par de minces cloisons qui délimitent entre des piles massives des réduits exigus reproduits à l'étage. Çà et là pourtant se révèle une apparente anomalie, disons plutôt une divergence, puisqu'il n'y a pas toujours de motif plausible de suspecter la fidélité du tracé. On signalera seulement la plus notable : les proportions respectives attribuées au sépulcre de David, *A*, et à son antichambre, *B*, celle-ci étant plus spacieuse que la tombe elle-même, à l'in-

1. Je dois la communication de ce plan à la bienveillante obligeance du R. P. M. Gisler, des Bénédictins de la Dormition. Il émane d'un intermédiaire très habilement choisi pour dépister les soupçons des plus hargneux gardiens. Ce complaisant opérateur, peu habile au dessin, mais très familiarisé aux mensurations pratiques, a fourni un schéma coté dont l'interprétation était relativement facile, surtout avec ses explications complémentaires. C'est d'après ces divers éléments qu'a été dressé le diagramme présenté ici et il m'est agréable d'en remercier le R. P. Gisler.

verse de ce qui se voit à l'étage. Ces proportions résultant de cotes détaillées et concordantes, si l'on accorde le moindre crédit à des mensurations dont la relative compétence est garantie sur d'autres points, force est bien d'accepter telle quelle cette donnée structurale. Elle

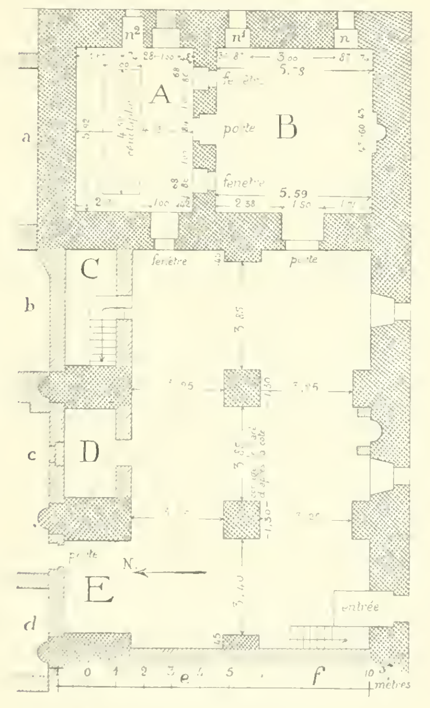


Fig. 167. — Le Cénacle. Plan du rez-de-chaussée. Cf. pl. XLIV.

accentue l'indépendance primordiale des deux éléments de la mosquée ; elle simplifie le problème des fenêtres orientales, corroborant la solution qui en a été donnée plus haut ; mais surtout elle achève la preuve qu'un tel tracé incluant les vieux murs du chevet et de l'angle sud-est n'était prévu ni en fonction de la coupole actuelle, ni pour s'harmoniser avec la salle proprement dite du Cénacle, médiévale ou gothique. En ce qui concerne la coupole, d'évidente origine arabe, la difficulté est plus apparente que réelle de l'adapter à ce plan inférieur. Un arceau calculé avec la plus superficielle notion technique et un peu d'expérience remplaçait le mur à l'étage et suffisait amplement à équilibrer la coupole ; et cet arceau existe. La poussée très minime était assez neutralisée par la nouvelle cloison reportée au sud, consolidée inférieurement par un arc analogue et contre-butée par les voûtes en croisée d'arêtes de l'antichambre [1]. Un mihrab occupe dans le mur méridional, au rez-de-chaussée, la situation de la grande porte bloquée dans l'antichambre supérieure. Le mihrab de la pièce longitudinale a dû s'intercaler entre la fenêtre et le pilastre, un peu de guingois, car on n'avait pas la ressource, pour lui conserver un placement plus harmonieux, de l'insérer, comme à l'étage, au-dessous de la fenêtre. Le plus remarquable détail, par malheur insuffisamment précisé, serait l'escalier fournissant une communication directe entre les deux plans dans le réduit C. Le jour où elle serait contrôlée, cette indication deviendrait précieuse pour éclairer mainte description des pèlerins qui visitèrent le monument du Moyen âge. L'escalier principal, logé dans l'angle sud-ouest de la grande salle est au contraire en parfaite correspondance avec ce qu'on connait depuis toujours dans le Cénacle. La coupolette qui couvre aujourd'hui le palier où se raccordent les deux volées de marches est manifestement arabe ; mais un détail caractéristique atteste l'existence de cet escalier à la période gothique : le pilastre engagé qui reçoit, dans cet angle, la retombée des voûtes ogivales s'amortit sur un culot de profil gothique habilement agencé pour dégager le passage (pl. XLIV, coupe longitudinale, face sud).

Si l'on fait maintenant abstraction radicale de toute donnée suggérée par le plan sans garantie du rez-de-chaussée intérieur, les faits acquis se peuvent résumer ainsi. Le monument désigné aujourd'hui sous les vocables de mosquée de Néby Daoud ou de Cénacle porte la marque indubitable de quatre états successifs.

1. Depuis la dernière occupation musulmane et

1. Il semble bien que tous les compartiments du rez-de-chaussée soient couverts en voûtes d'arêtes, y compris les réduits entre les piliers septentrionaux. On ne l'a cependant pas exprimé dans le diagramme.

moyennant quelques retouches dont la création de la coupole est de beaucoup la plus importante, l'édifice constitue un tout, malgré la gaucherie des raccords nécessités entre ses divers éléments.

II. La salle où s'attache plus expressément le souvenir du Cénacle eucharistique est si nettement définie par tous les détails de sa structure et de sa décoration qu'on la pourrait dater avec sécurité du XIVe siècle, quand bien même aucune information historique ne devrait plus tard confirmer explicitement les conclusions de l'archéologie. Rien ne prouve que l'œuvre gothique ait été limitée aux seuls éléments subsistants; nous n'avons cependant aucun indice positif qu'elle ait été beaucoup plus considérable.

III. Les constructeurs chrétiens du XIVe siècle remodelaient un édifice antérieur dont les vestiges ne sont ni moins évidents, ni moins bien spécifiés comme une production médiévale contemporaine du royaume latin; on l'assignera sans hésitation au XIIe siècle, sans essai de détermination plus étroite. Mais plusieurs détails, en particulier les piles cruciformes à colonnes engagées, impliquent maintenant à coup sûr un édifice plus développé au nord et à l'ouest.

IV. L'œuvre des Croisés ne fut elle-même que la restauration plus ou moins modifiée d'un monument plus ancien. Nous n'en connaissons encore que des éléments restreints : les murailles en grandes assises sur les fronts est et sud de la mosquée. Ces éléments à eux seuls ne sont suggestifs ni de la nature, ni de l'extension réelle de l'édifice; ils le sont passablement au contraire de son origine dans une époque byzantine assez haute pour qu'on y retrouve une excellente tradition structurale, malgré le fait presque évident d'avoir remis en œuvre des matériaux prévus pour une autre construction. Ce monument byzantin avait lui aussi, vers le nord tout au moins, plus de développement que la mosquée actuelle. Le fait qu'il ait été remplacé par un édifice religieux à l'époque médiévale, et celui-ci remplacé à son tour par le sanctuaire aujourd'hui traditionnel, rend vraisemblable que la construction byzantine fut elle-même une église. Mais au point où aboutit notre enquête une telle conclusion serait prématurée. C'est donc sur les environs du Cénacle actuel que l'investigation doit maintenant porter.

II. — LES FOUILLES ALLEMANDES SUR LE TERRAIN DE LA DORMITION.

Toute investigation demeurait décevante aussi longtemps qu'on en était réduit à enregistrer, à travers les habitations et les cimetières, quelque pan de mur sans caractère, ou des lambeaux d'architecture défigurés. A l'automne de 1898 l'intervention de Guillaume II mettait l'Allemagne en possession d'un petit terrain vague, au nord-ouest de la mosquée. En raison de sa proximité immédiate avec le Cénacle, ce terrain avait chance de contenir une partie au moins de l'église primitive de la Sainte-Sion. Il passait d'ailleurs dans la tradition courante pour le site particulièrement consacré par la mort de la très sainte Vierge : d'où sa désignation usuelle : lieu de la *Dormition* [1]. Le *Kaiser* en ayant fait don à ses sujets catholiques, ceux-ci envisagèrent aussitôt la construction d'un sanctuaire monumental. Elle exigeait de sérieuses fouilles préalables, en vue de réaliser pour le nouvel édifice une assiette sûre. Et comment ne pas croire qu'on avait également souci de rechercher pieusement les vestiges du primitif et très vénérable sanctuaire qu'on se proposait de ressusciter? Si l'espoir fut joyeux pour l'archéologie, dès qu'une légion de terrassiers eut attaqué les formidables masses de décombres accumulés depuis des siècles en cet endroit, l'espoir fut éphémère. Les inoffensifs observateurs, qui s'attardaient volontiers autour des débris de toute nature exhumés aux premiers coups de pioche, furent promptement invités à s'abstenir de trop longues stations, mais invités surtout à s'interdire quelque relevé que ce soit. Et pour que nul n'en ignore, un avis catégorique étalait très en évidence, à l'entrée du chantier, la prohibition absolue de mesurer, dessiner ou photographier [2]. Comme il ne manquait, dans le personnel responsable, ni d'architectes ni de savants très

1. On savait même attacher ce souvenir en un point déterminé; voir le croquis de *RB.*, 1899, p. 141.

2. *Jegliches Messen, Zeichnen, Photographiren auf diesem Platze ist verboten.* Quand il a été fait, au t. Ier de cet ouvrage (*Jérusalem*, I, 25, n. 2 et 27, n. 1 fin), une discrète allusion à cette interdiction draconienne — signalée d'ailleurs plus explicitement dans *RB.*, 1904, p. 90 —, plusieurs correspondants

en mesure d'enregistrer les informations variées que la fouille produirait, il n'y avait sans doute qu'à refréner les impatiences d'une légitime curiosité archéologique. Aussi bien voyait-on paraître, après quelques semaines d'activité, un premier aperçu d'architecte manifestement peu épris des humbles restes mis à jour, car ces épaves ne sollicitèrent ni son crayon ni sa plume; mais du moins c'était une notation telle quelle. Ce devait être l'unique [1]. Après bien des mois d'immenses travaux, quand les belles murailles neuves commencèrent à s'élever sur l'horizon, il fallut se dire qu'on ne saurait officiellement rien des trouvailles monopolisées avec une susceptibilité si jalouse jusqu'à la publication qui ne pouvait faire défaut, à l'achèvement de l'entreprise. Ce pauvre espoir encore devait être frustré. A deux ans d'intervalle, quand l'architecte très distingué qui assumait la responsabilité technique des travaux crut enfin devoir décrire « Les fouilles dans le terrain allemand » [2], il n'estima pas utile de s'y appesantir, tout en avertissant que, si « l'observateur superficiel des découvertes a bien pu les déclarer en général dénuées de résultat », lui-même était pleinement satisfait des données acquises. La combinaison des « murailles remises au jour avec la littérature qui nous a été conservée » lui donne la certitude que l'extrémité occidentale de la basilique primitive du Cénacle a bien été retrouvée dans le terrain allemand. Elle lui procure surtout la conviction non moins ferme « que le site traditionnel de la Dormition doit être cherché sur la moitié septentrionale des fondements retrouvés » [3]. En foi de quoi il a établi en ce point précis un monument qui, sans contredit, fait honneur à son talent d'architecte, mais dont la localisation si confiante n'illustre guère ses scrupules d'archéologue, ni sa compétence d'historien. On ne contestera, certes, pas qu'il ait cru réussir dans la tentative, où « l'observateur superficiel » par force ne pouvait qu'échouer, « de raccorder en un système les tronçons de murs » découverts [4]. Combien pourtant il eût été désirable que cette heureuse conviction se justifiât par des graphiques soigneux et explicites! Comme la documentation de M. Renard n'offre pas tout à fait ce caractère, l'intérêt du sujet exige que nous tâchions aujourd'hui d'y suppléer, en produisant dans toute leur ingénuité les faits qui n'eurent pas la chance d'être assez éloquents pour échapper à son traitement systématique [5] (pl. XLVIII).

se sont émus. Ils m'ont fait observer que j'avais dû me méprendre sur le sens de la pancarte, que j'aurais dû m'adresser à la Direction du chantier, certainement désireuse de faciliter les observations archéologiques sans entraver la marche des travaux, et qu'enfin mon imputation était désobligeante pour l'Allemagne, d'autant que je l'avais étendue même aux fouilles non moins officielles du Mauristân. — Hélas! si j'avais pu hésiter sur le sens de la pancarte, la Direction, à laquelle je n'avais pas attendu d'être renvoyé pour recourir avec de vives instances, s'est obstinée, dans toute la durée des fouilles, à me l'interpréter avec la moins encourageante limpidité. La photographie du texte est tenue à la disposition de qui pourrait mettre son affichage en doute, ou qui voudrait s'offrir à en donner une traduction plus libérale que je ne l'ai comprise. Je n'ai d'ailleurs rien généralisé, ni voulu désobliger qui que ce soit en dénonçant ces faits. Ce n'est pas ma faute si un tel procédé anti-scientifique s'est trouvé simultanément appliqué dans deux chantiers allemands, à la Dormition et à Sainte-Marie du Mauristân.

1. Voir P. Palmer, *ZDPV.*, XXI, 1898, p. 183 et pl. 12. On ne peut évidemment considérer comme une étude des ruines exhumées par les premières fouilles le vague tracé de restauration publié sur la couverture de *Das heil. Land*, 1899, nº 2, soi-disant pour illustrer un article de M. Heidet qui n'y fait même pas allusion.

2. H. Renard, *Die Ausgrabungen auf dem deutschen Grundstucke*, dans *Das heilige Land*, 1900, p. 15-23. Cf. *RB.*, 1900, p. 323 s.

3. « ... der fluchtige Beschauer der Aufdeckungen wird dieselben als uberhaupt resultatlos bezeichnet haben. ... wir aber wollen zufrieden mit dem Ergebnis sein, da die nunmehr zu Tage liegenden Mauern im Verein mit der überkommenen Litteratur uns Beweis dafür seid dass .... 1. der westlich Teil der..... Basilika auf dem jetzt deutschen Grundstuck lag; 2. dass in der nordlichen Halfte der aufgefundenen Fundamente die traditionnelle Stelle der Dormition zu suchen ist » (Renard, *op.l.*, p. 22 s.).

4. «... es... gelang, System in die Mauerzuge zu bringen » (*l.l.*). Qui n'eût aimé à connaître tout bonnement d'abord les *Mauerzüge*, avant qu'on lui en présente la *systématisation*, même la plus consciencieuse? Il est toujours inquiétant de sentir que les résultats d'une fouille sont livrés seulement après leur adaptation aux données littéraires. En l'espèce, au surplus, l'architecte Renard s'en est remis à d'autres de déterminer ces informations documentaires. Or tout n'est pas bon grain dans des ravaudages littéraires comme celui de Mommert dont il vante la critique (*op. l.*, p. 3). Le bon chanoine peut s'en référer de confiance à l'autorité de Mgr. L. Piavi patriarche de Jérusalem en le nommant « cardinal » pour la circonstance (*Die Dormitio...* dans *ZDPV.*, XXI, p. 152), et celui-ci invoquer le témoignage « de saint Sibia, 385-388 (évêque?) » (*Das heilige Land*, 1899, p. 32) — pitié pour la discrète Sylvie-Éthérie! — le problème littéraire de la Dormition ne s'éclaircit pas beaucoup pour autant.

5. Il n'est chantier si sévèrement gardé, à Jérusalem, dont une curiosité un peu tenace n'arrive à trahir les consignes. Grâce à quelques connivences aimables, que je récompenserais mal en les désignant, j'avais pu me procurer

Les ruines mises au jour occupent surtout l'axe central nord-sud du terrain allemand et semblent d'abord se répartir en deux groupes inégaux. Pour rendre cette disposition intelligible, il convient de signaler quelles modalités furent imposées à l'exploration. Il était indispensable d'atteindre le rocher sur tous les points où devait être assise la construction nouvelle. Quelques sondages ayant fait constater que le rocher était partout à une profondeur moyenne de 4m,50 environ, il eût été dispendieux et pratiquement presque irréalisable d'évacuer intégralement cette masse formidable de décombres qu'on devait transporter assez loin. Il fallait donc se restreindre à un réseau de tranchées, en se guidant sur les indications obtenues par les sondages. La plus importante tranchée fut amorcée vers l'angle sud-est de l'enclave constituée par la petite propriété franciscaine — ancien cimetière américain —. Elle dégagea les vestiges d'une puissante muraille où quelques blocs d'appareil demeurés en place sur l'énorme blocage des fondations se comparaient spontanément aux grandes assises décrites au chevet du Cénacle[1]. Ce mur AA^1 n'avait que 6 à 7 mètres de long et la fondation même paraissant arrachée, la fouille fut repliée vers l'est, dès qu'on eut rencontré les indices assez ténus d'une ligne de fondations BB^1 perpendiculaire à la précédente. Ces restes firent élargir l'excavation et disparurent d'ailleurs autour d'un ensemble complexe de citernes, canaux, bassins diversement anciens. On suivit au contraire, sur une ligne AC dont un sondage permet d'inférer la prolongation jusqu'à C^1, — un fondement large et continu, parallèle à la ligne floue BB^1. Entre les deux fut découverte une fondation analogue[2], DD^1, en parallélisme avec le mur AA^1, distant à peu près de 4m,50. Dans ce réseau s'enchevêtraient des bassins à gradins, des murettes en blocage, quelques beaux tronçons de colonnes antiques, des éboulis stériles et, sur le roc, un vieux pressoir à peine bouleversé par la construction[3]. Au delà, vers le sud, le sol n'a été interrogé que par une étroite coupure à peu près dans le prolongement de DD^1, sans résultats appréciables, et par la fondation du mur d'enceinte. Dans cette tranchée apparaissaient les traces d'un mur dont il eût été utile de pouvoir étudier mieux la nature et le développement.

De la ligne AC deux parallèles furent poussées vers le nord : celle de l'est absolument stérile de C à C^2; celle de l'ouest, AA^2, recoupant une curieuse série de petits murs d'assez bonne structure isolés par le sol vierge et, au niveau supérieur, quelques tombes visiblement assez modernes. A partir de A^2C^2 les parallèles ayant rencontré une fondation transversale furent reliées pour essayer de démêler cette nouvelle ligne dans un amas de tombeaux superposés depuis les temps byzantins jusqu'à une basse époque musulmane. Le vieux fondement ne put être qu'assez mal dégagé des tombes, bassins, canaux, dallages

au cours des travaux assez de notations et de mesures pour aboutir à un schéma d'ensemble des découvertes. Le libéralisme parfait des RR. PP. Bénédictins de Beuron, quand ils reçurent la garde du sanctuaire, et l'obligeante courtoisie de M. l'architecte Sandel fils devaient me dispenser d'utiliser cette documentation frauduleuse. Il existait dans les archives de la Dormition les minutes des relevés de fouille exécutés naguère avec toute leur scrupuleuse acribie par MM. Sandel père et fils, associés à M. Renard pour la direction pratique du chantier, et un lot nullement négligeable de croquis complémentaires égrenés, parmi les calculs de matériaux ou de salaires journaliers, dans les livrets diligemment tenus par les contremaîtres. Avec une égale bonté les Bénédictins et M. Sandel ayant mis tous ces éléments à ma disposition, je n'ai eu qu'à en extraire les données groupées sur la pl. XLVIII. Il était superflu d'en reproduire le détail minutieux; mais on s'est efforcé de ne rien omettre qui puisse avoir trait au sanctuaire. J'espère surtout m'être fait un copiste assez fidèle pour ne pas nuancer d'un iota la teneur et autant que possible la physionomie même des originaux, qu'on saura où prendre quand on désirera me contrôler. C'est pour moi un agréable devoir de remercier cordialement ici M. l'architecte Sandel et les RR. PP. Bénédictins.

1. Par une étrange anomalie apparente, ce mur s'élevait fort en retrait de la fondation. Ou plutôt ce fondement massif développé à l'extérieur produisait l'impression d'une reprise ultérieure. Ce détail, très fidèlement enregistré dans le relevé de M. l'architecte Sandel, ne devait me devenir intelligible que bien des années après la fouille.

2. Il ne sera pas inutile d'accentuer qu'il nous parut alors n'exister entre ces diverses fondations qu'une analogie telle quelle, mais pas identité. Avec une largeur plus considérable la ligne DD^1 semblait n'offrir qu'un blocage moins homogène et moins compact. Tout élément plus positif m'échappait cependant ; aussi était-il particulièrement intéressant de constater par la suite, dans le consciencieux relevé de Sandel, des notations qui mettent hors de doute la nature différente de ce fondement; cf. pl. XLVIII coupes sur *ab* et *cd*. Comme de juste M. Renard ne s'en est nullement préoccupé pour établir sa restauration.

3. La plupart de ces détails peuvent être contrôlés dans le sommaire compte rendu de M. Renard, *Die Ausgrabungen...*; *Das heil. Land*, 1900, p. 16.

variés; mais on retrouva clairement, par contre, une fondation plus récente, D^2D^3, dans le prolongement assez exact de la section méridionale DD^1. Elle était limitée au nord par une ligne perpendiculaire D^3E de même physionomie et relevât de la même période que AA^1. Les quelques pierres d'appareil étaient de calibre un peu moindre et pas aussi finement parementées. La plus attentive comparaison ne me donna pas non plus alors la certitude que ces pierres fussent de

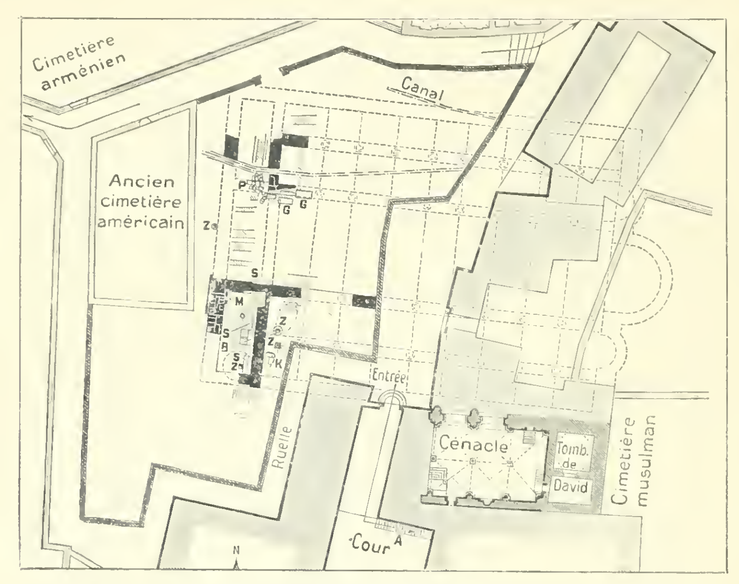


Fig. 168. — Les résultats des fouilles allemandes de la Dormition interprétés par M. l'architecte Renard, d'après *Das heil. Land*, 1900, n° 1, pl. annexe.

à peu près parallèle aux lignes méridionales BB^1 et surtout AA^1 dont le blocage est plus résistant. On regrette que la fouille soit demeurée trop restreinte autour du point de raccord D^3. Trop restreinte également pour être assez décisive fut la recherche d'une ligne pouvant correspondre à la ligne structurale ferme AA^1 de la section méridionale. Une coupure irrégulière fit, à la vérité, recouvrer en A^3, sur un développement de 2 mètres à peine, une muraille épaisse d'environ 1m,65, avec une fondation soignée, bien assise sur le rocher (pl. XLVIII, coupe *ef*). Malgré l'extrême réserve imposée au diagnostic, puisqu'il portait sur moins d'une demi-douzaine de blocs en place, il ne paraissait nullement évident que le tronçon A^3 tous points comparables à l'assise de régulation au chevet du Cénacle. Une double observation accentuait encore la difficulté d'un raccord établi d'emblée avec AA^1 : le tronçon A^3 était notablement moins massif que A; mais surtout il ne semblait pas se développer strictement dans le même axe : détail essentiel que je déplorais de ne pouvoir suffisamment contrôler. On s'étonne que la fouille n'ait pas cherché à rendre évidente l'hypothèse du raccord.

Développée au contraire assez largement au nord de la ligne D^3E, elle a révélé, au point E, les vestiges d'un bon mur paraissant courir d'ouest en est. Ce mur un peu plus faible que la ligne D^3E, sans parallélisme absolu et d'ailleurs trop rappro-

ché pour s'agencer dans une même ordonnance structurale évidente, avait cependant son intérêt. La nature de son fondement le rendait à peu près identique au fondement D^3E, et par quelques pierres d'appareil en place il ressemblait à A^3. Or l'une au moins de ces pierres avait une face relevée en bossage fruste produisant l'impression d'un dressage médiéval plutôt que de basse époque byzantine et le déconcertant amalgame accentuait le regret de ne pouvoir en enregistrer plus minutieusement les particularités. A vingt ans d'intervalle il m'est d'autant plus précieux d'en trouver le placement et la physionomie générale dans les relevés de M. l'architecte Sandel, qu'il y a lieu d'estimer soustraits à toute influence d'analyse archéologique, mais qu'on voudra bien surtout croire parfaitement indépendants de ce que purent être en ce temps-là mes impressions personnelles en présence des ruines.

Les trouvailles peu rémunératrices réalisées plus au nord sont dénuées absolument de toute portée dans le problème du tracé de la basilique primitive et n'impliquent pas davantage une extension monumentale au temps des Croisades. Les constatations de détail sont loin d'avoir été négligeables dans l'ensemble de la fouille, malgré le pitoyable état des lambeaux recouvrés : tronçons de colonnes, débris de bases, fragments de sculpture décorative, amas de mosaïques désagrégées, menus objets pieux. L'étude de ces épaves pourra fournir l'un ou l'autre indice utile par la suite.

Telles furent, dans leur ensemble, les données positives de la fouille. Avant de discuter ce qu'elles suggèrent, examinons brièvement sous quelle forme M. l'architecte Renard les a comprises. On se souvient qu'il y puisait une double conviction également ferme touchant le développement primitif de la Sainte-Sion et le placement très déterminé de la « Dormition ». Voici le plan qui lui a suffi pour traduire les faits archéologiques et leur interprétation (fig. 168). Dans cette simplification élégante reconnaîtra-t-on sans difficulté ces faits archéologiques? Une façade « des temps archaïques » s'aligne correctement sur une impeccable fondation qui représente les sections A^1AA^3. En arrière un puissant mur parallèle s'autorise évidemment de la ligne D^1D^3, sans qu'on se préoccupe d'en définir ni l'époque, ni la fonction. Après quoi, le vieux mur oriental du Cénacle allégué à la cantonade permet d'amorcer un chevet dilaté généreusement au nord. Les amorces de lignes structurales intérieures deviennent les axes des colonnades; et l'on paraît se fonder sur un certain parallélisme avec la section méridionale pour imaginer, dans la section septentrionale, un prolongement gratuit des lignes, qui amènera théoriquement à la limite du terrain l'extrémité de l'immense basilique reconstituée. Sur le flanc nord de cet hypothétique édifice, dans une situation qui ne peut se prévaloir absolument d'aucun vestige archéologique tant soit peu impressionnant, on campera un « site traditionnel » de la Dormition aussi injustifiable par les vraisemblances architecturales que par la suggestion des textes.

Il n'est assurément pas question de critiquer en détail l'exégèse archéologique de M. l'architecte Renard, puisqu'il déclare lui-même avec beaucoup de bonne grâce avoir suppléé par l'information littéraire à l'insuffisante clarté des ruines. Du moins eût-il fallu rendre évident qu'on ne pliait nulle part les ruines à quelque préjugé littéraire; et, avant de combiner des informations aussi disparates, prouver que leur sens indépendant n'était pas le résultat d'une réaction vicieuse, où le laconisme regrettable des unes aurait été compensé dangereusement par l'obscure verbosité des autres. Les textes impliqueront plus tard ce qu'ils pourront; la tâche préalable est d'essayer d'arracher aux ruines déjà connues, sinon tout le secret, au moins la vraisemblance de leur nature.

Cette nature est religieuse; on chercherait mal à propos à le contester. M. Renard a donc tiré des faits une conclusion inattaquable en alléguant que l'extrémité occidentale de la Sainte-Sion primitive se trouvait bien, comme on l'avait depuis longtemps conjecturé, sur le terrain dit de la Dormition. Au témoignage des ruines constatées, je m'avoue toutefois enclin à placer très différemment sur le sol une basilique primordiale dont le distingué spécialiste a d'ailleurs bien saisi la physionomie d'ensemble. Pour aboutir à son ordonnance il lui a fallu : 1° supposer d'emblée l'homogénéité absolue des vestiges remis au jour; 2° éliminer de sa basilique le sanctuaire même du Cénacle, abandonné en annexe mal déterminée; 3° imaginer, par un parallélisme de pure hypothèse, un large développement septentrional, et 4° enfin — détail

le plus compromettant pour son hypothèse — faire fléchir les alignements essentiels que fournissaient les ruines pour en raccorder les tronçons dans la même phase architecturale originelle. Mais si, en laissant très scrupuleusement chaque débris à sa place et en tenant compte du vrai sanctuaire traditionnel et de ses éléments antiques trop négligés, on trouvait l'indice d'un placement tout autre?

Le seul point où les fouilles aient révélé des constructions archaïques en place est dans la zone centrale du terrain allemand, où le grand mur AA^1 conservait sur sa puissante fondation quelques pierres appareillées, fortuitement échappées au bouleversement et au pillage. L'indice le plus ferme qu'on puisse avoir de reporter à l'époque byzantine cette maçonnerie si restreinte est de constater son étroite similitude avec les longues sections que nous avons décrites au sud et à l'orient du Cénacle. Plus vite et mieux que de laborieuses explications, le diagramme inséré dans le plan d'ensemble de la région (pl. XLIX) met sous les yeux le raccord spontané de ces éléments.

L'angle sud-est du Cénacle fournit une base très stable. La ligne méridionale prolongée vient se raccorder, contre la clôture méridionale de la propriété allemande, aux vestiges de mur signalés plus haut (zz'), qu'il n'a pas été possible d'étudier autant qu'ils l'eussent mérité, à cause des malencontreuses masures musulmanes dont on devait se tenir à distance. Le mur de chevet n'a plus, on s'en souvient, de limitation franche à l'extrémité nord; mais son orientement paraît trop bien parallèle à celui du tronçon de façade AA^1 pour que leur relation soit mise en doute. Au lieu d'un développement rectiligne de ce chevet, il suffit de greffer sur les arrachements actuels des assises un retour d'angle quelconque, qui du reste explique bien la ruine de la paroi en ce point plutôt qu'ailleurs, pour établir facilement cette relation. Dès qu'on analyse les suggestions positives fournies par cet état de choses, par la très solide ligne AC^1, manifestement organique dans le même tracé que AA^1, enfin par les proportions disponibles entre ces divers alignements, on est conduit à lier sur les arrachements du chevet la projection d'une abside. Qu'elle soit extérieurement ronde ou polygonale, il n'importe en rien d'opter pour l'une ou l'autre forme également possible. A ce point le complément du tracé n'est plus qu'un jeu. L'ouverture intérieure de l'abside étant définie par l'écartement des axes connus AC^1 et BB^1, considérés comme axes des colonnades centrales, il s'impose de reporter au nord un élément de largeur symétrique à celui qui est demeuré en place au sud, c'est-à-dire la largeur de la mosquée actuelle. Ce développement fixe le grand côté nord de la basilique précisément sur l'axe où M. Renard établissait la limite de son vaisseau central, c'est-à-dire dans l'alignement où les fouilles révélèrent les vestiges de massives fondations antiques bloquées par un particulier entassement de tombeaux. La nef centrale ayant une moyenne largeur de 12 mètres, les bas-côtés, dont la largeur attestée par le Cénacle peut se chiffrer à $9^m,50$ de surface libre, se répartissent aisément en une double nef latérale calquée sur le type constantinien de Bethléem. On aboutit de la sorte à une basilique imposante de 60 à 62 mètres de long sur 34 mètres de large, répartie en cinq nefs comme le supposait M. Renard, mais avec une abside unique, avec des rapports proportionnels plus satisfaisants[1] et surtout une

1. Le rapport 34 a 60 ferait songer à un rythme proportionnel de 3 à 5, fort satisfaisant. Mais 60 est un chiffre minimum et la longueur a dû être de 62 m. au bas mot. Or le rapport 34 à 62, est assez bien celui de 1 a 2, le plus ancien dans l'architecture chrétienne et que nous connaissons maintenant dans la basilique constantinienne de la Nativité, pour n'en citer que l'exemple le plus caractéristique (cf. VINCENT et ABEL, *Bethléem*, p. 74). Il réalise excellemment le canon classique du goût romain formulé par VITRUVE, *De archit.*, IV, 4 : *Distribuitur autem longitudo aedis uti latitudo sit longitudinis dimidiae partis*. M. Renard imaginant une largeur de 40 metres peut, il est vrai, s'autoriser du rapport 2 à 3 (40 à 60) qu'offrent généralement les premieres basiliques chrétiennes de Haute Syrie et de Syrie Centrale. Mais cette modification relevait probablement déjà d'une évolution motivée par des conditions locales. En tout cas cette proportion n'est pas du tout impliquée ici par des vestiges archéologiques, nettement suggestifs au contraire du rapport fondamental 1 à 2. Ce rapport de 1 à 2 serait beaucoup plus impressionnant encore si l'on pouvait ici préciser avec exactitude la saillie de l'abside. Le tracé schématique indiqué est conditionné d'abord par les vestiges subsistants du chevet primitif, ensuite et surtout par le placement aujourd'hui impossible à contrôler des lignes intérieures découvertes dans les fouilles allemandes. Or il suffirait d'un très minime écart dans la position réelle de ces lignes pour donner une ouverture notablement augmentée à l'abside qui était sans doute unique. Pour qu'on ne se hâte point de la décréter trop mesquine dans un

adaptation singulièrement plus fidèle aux vestiges conservés.

Dans ce monumental édifice byzantin, très spontanément comparable à la basilique de la Nativité à Bethléem dont il dépasse encore l'ampleur, s'harmonisent au mieux la plupart des constatations de détail. Les orifices des vieilles citernes dans le roc peuvent avoir été conservés. Les énigmatiques murettes parallèles recoupées par la tranchée de fouilles à l'arrière de la façade (pl. XLVIII, coupe sur *ik*) deviennent l'assiette normale d'un dallage, suivant un procédé de nivellement intérieur dont Bethléem offre une application encore plus développée en raison de la nature plus accidentée du site [1]. Les beaux tronçons de colonnes aux diamètres échelonnés de 0m,62 à 0m,65, ou de 0m,52 à 0m,60 sont exactement du calibre attendu pour constituer les supports intérieurs. Quelques profils de bases s'y adaptent correctement et tel fragment d'architrave [2] ferait supposer, comme à Bethléem encore, un entablement horizontal plutôt que des arcades dans les colonnades. Les colonnes plus faibles, n'ayant que 0m,38 à 0m,46 de diamètre, trouveraient place dans un ordre supérieur et divers lambeaux de très fine mosaïque, apparemment trop délicate pour se concevoir dans un pavement, évoqueraient l'hypothèse d'une décoration murale, peut-être dès le premier état du sanctuaire. L'entassement plus dense des sépultures anciennes tout contre le flanc extérieur nord, dans la seule partie nettement explorée jusqu'ici, répond à un usage pieux que des observations évidentes en plusieurs autres sanctuaires ont rendu familier dès les temps byzantins [3]. Il n'est pas jusqu'au fractionnement, si bizarre à première vue, des constructions modernes qui ne devienne quelque peu intelligible par ce placement de la basilique ancienne.

Que faire alors, demandera-t-on, des ruines jusqu'à ce moment sans aucun rôle, autour de l'angle nord-ouest de cette basilique? Sans y déplacer une seule pierre et jusqu'à l'éventualité de recherches plus extensives impliquant pour ces vestiges aussi une origine byzantine, on les attribuerait volontiers au remaniement médiéval de la basilique. Il était clair par la fouille, que la section $A.1^1$ de la façade primordiale disloquée avait été consolidée dans une reprise ultérieure par un fondement élargi [4]. On ne saurait estimer fortuit que le fameux tronçon septentrional A^3 s'aligne non point sur l'axe de $A.1^1$ comme on a prétendu l'y ramener, mais très exactement sur la nouvelle ligne créée par le massif empattement postérieur, A^3-*xx'*. Des motifs qui nous échappent encore pouvaient rendre désirable, à l'époque de cette restauration, un développement septentrional de la façade. Le jour où il serait attesté que l'amorce de ligne DE^3 se prolonge vers l'est, on supposerait une sorte de glissement de tout le plan primitif au nord, tendant à dégager une partie des anciens bas-côtés méridionaux sous forme de chapelle annexe spécialement consacrée aux souvenirs du Cénacle. On ne dépensera jamais plus d'érudition esthétique et de talent que M. l'architecte Renard à supputer comment durent apparaître, aux époques médiévale et gothique, les restaurations successives de la Sainte-Sion par les Croisés d'abord et par les Franciscains ensuite. L'une ou l'autre de ces phases architecturales peut rendre compte des ruines de l'angle nord-ouest, dénuées de tout caractère nettement plus ancien que l'ère des Croisades et dont l'inclusion théorique dans le tracé byzantin nécessite d'inéluctables tricheries d'alignement.

Moyennant cette attribution chronologique, il pouvait y avoir lieu d'envisager quelque localisa-

tel édifice, il n'y a évidemment qu'à rappeler des exemples antiques non moins fameux que Saint-Pierre primitif, ou la basilique *constantinienne* à Rome, qui sont dans toutes les mémoires. Cette exiguïté de l'exèdre absidale est précisément de nature à corroborer une origine assez archaïque, au cours du IVe siècle.

1. Voir *Bethléem*, p. 79. Il va de soi qu'au lieu d'un simple dallage on pourrait concevoir un pavement en mosaïque. Le même souci de stabilité explique les lignes de fondations continues pour établir les colonnades.

2. Cette pièce, qui ne paraît pas avoir été conservée, car elle ne se retrouve pas dans la collection réunie aujourd'hui dans le monastère neuf, a été publiée par M. Renard dans la petite planche qui accompagne son compte rendu.

3. A Saint-Étienne par exemple, ou à l'Éléona, pour ne rien dire de Gethsémani.

4. Pl. XLVIII s., *xx'*. Ce détail, bien net dans le relevé de M. Sandel, est indiqué même par le graphique de M. Renard, (fig. 168), qui néglige pourtant de s'en préoccuper après avoir *créé* le raccordement qui lui plaisait entre les lambeaux de la façade. Dans la mesure où l'on pourrait faire fond sur la très légère déviation d'axe que le dessin de M. Renard donne apparemment à cette fondation, se retrouverait en façade la nuance axiale correspondant à l'alignement des piles médiévales demeurées debout au Cénacle (pl. XLIX). Cette déviation est cependant moins perceptible dans le tracé de M. Sandel et on s'abstiendra d'y insister.

tion très déterminée de la Dormition en cette partie du monument nouveau. Mais encore s'imposait-il, puisqu'on prétendait y insister et aboutir à un édifice somptueux, de scruter avec quelque rigueur l'évolution un peu capricieuse de la tradition à ce sujet. Cette évolution sera retracée plus loin avec la documentation désirable. Elle fera toucher du doigt que, malgré toute sa confiance, le distingué technicien était tout aussi peu d'accord avec les soi-disant précisions traditionnelles qu'avec les indices de l'archéologie quand il plantait son majestueux édifice. Autant valait-il, à coup sûr, le dresser à l'extrémité opposée du terrain allemand, en relation avec le site, non moins gratuit d'ailleurs, où s'accrochait depuis des siècles la vénération traditionnelle de cet émouvant et pieux souvenir[1].

Rien n'est donc à retenir de cette prétendue

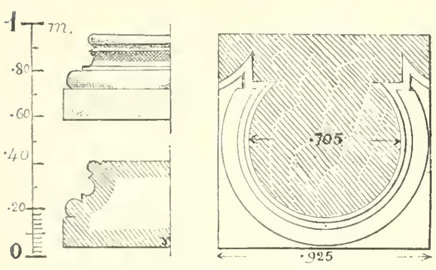


Fig. 169. — Type de base médiévale dans les ruines du Cénacle.

détermination locale absolument dépourvue de base. Par où l'on conçoit suffisamment au surplus qu'il ne puisse être question de porter une atteinte quelconque à la création monumentale du remarquable artiste; beaucoup moins encore pourrait-il être question de déprécier en quoi que ce soit le sanctuaire renouvelé par la piété de l'Allemagne catholique. Dans le groupe architectural de la Sainte-Sion, le souvenir de la mort de Marie occupa d'assez bonne heure, on le verra plus loin, une place beaucoup plus importante par sa valeur religieuse que par sa stricte exactitude matérielle. Si nous ne pouvons aucunement nous flatter de déterminer à coup sûr, dans ce vaste ensemble, le site expressément consacré par l'Institution de l'Eucharistie ou les souvenirs de la Pentecôte, le point précis où la Très Sainte Vierge s'endormit à la vie terrestre n'échappe pas moins à notre curiosité. Il nous importe seulement au premier chef d'être informés par la tradition primitive que Marie vécut là, couvrant de sa protection maternelle le berceau de l'Église, qu'elle y termina son existence entourée de la vénération du cercle apostolique, et que le souvenir de son action et de son « passage » fut perpétué avec une mémoire reconnaissante et fidèle. Le monument nouveau qui consacre ce touchant souvenir honore ceux qui le réalisèrent et n'a pas besoin d'une chimérique authenticité locale déterminée à l'aune pour être cher à la piété catholique.

Avec des informations archéologiques si limitées, contentons-nous d'avoir recouvré, en même temps qu'un placement solide, une silhouette générale de la basilique primitive. Les transformations bien caractérisées de la chapelle du Cénacle permettent d'en serrer d'un peu plus près l'origine, reportée nécessairement aux temps byzantins. Si le rythme proportionnel évoque bien la meilleure tradition antique de l'architecture chrétienne, à défaut du rythme modulaire précis on n'en saurait tirer aucune conclusion ferme de date. Un indice moins flou pourrait être cherché dans l'apparence de narthex résultant du parallélisme absolu entre la façade et la ligne des fondations massives D^1D^3. On sait en effet que le narthex proprement dit n'est pas un élément primordial dans l'ordonnance de la basilique chrétienne, normalement précédée au contraire d'un atrium à colonnades[2]. Plutôt que de chercher en ce moment à quelle époque l'usage s'en est généralisé, ou quelles en peuvent être les plus anciennes attestations, il convient de rappeler que la ligne D^1D^3 demeure difficile à dater, mais se rattacherait aisément à la transformation médiévale. L'aspect général de la maçonnerie doit enfin être pris en considération. Le fait que ces murailles incontestablement soignées paraissent avoir remis en œuvre des matériaux anciens ne serait pas

1. M. Renard pouvait s'édifier là-dessus dans les spéculations d'un de ses historiens et critiques préférés, M. Mommert, *ZDPV.*, XXII, 1899, p. 105-117, argumentant cette fois contre son « cardinal-patriarche ». Cf. *RB.*, 1900, p. 482.

2. Narthex et transept, dans la basilique chrétienne, sont des modifications imposées surtout à l'architecture par l'évolution des concepts et des rites liturgiques. On n'en voit guère d'exemple sûr avant la fin du Ve siècle.

incompatible avec une assez haute antiquité chrétienne; il est toutefois moins en harmonie avec l'âge d'or constantinien, tel que nous le connaissons en Palestine, qu'avec l'usage ultérieur. Il fut un temps où l'architecture religieuse s'appropria volontiers la dépouille des monuments païens, celle des temples en particulier, systématiquement transformés en carrières. Le v[e] siècle marque peut-être l'apogée de cette désaffectation utilitaire. Mais la pratique en fut évidemment plus ancienne. Il n'y aurait dès lors aucune invraisemblance à l'envisager ici dès la seconde moitié du siècle précédent. D'autant que la Sainte-Sion put s'ériger aux dépens de tout autres édifices antiques du voisinage que de temples proscrits et ruinés. Les vieilles installations militaires de la Légion x[e], désormais en grande partie superflues, fournissaient justement, à proximité (cf. pl. I), une copieuse carrière. Et rien n'expliquerait apparemment mieux qu'une telle origine le caractère des matériaux remis en œuvre au Cénacle (pl. XLVII). A tenir compte de ce détail et des nuances d'archaïsme signalées dans l'ordonnance générale de l'édifice, on lui assignerait donc pour date la plus probable à peu près le milieu du IV[e] siècle. Là néanmoins s'arrêtent les indices archéologiques et toute détermination plus précise de date pour le sanctuaire initial ne peut plus relever que de l'histoire.

La basilique avait probablement des annexes, suggérées par diverses trouvailles accidentelles dans ses abords immédiats. C'est ainsi qu'à l'angle sud-ouest, dans le passage tortueux conduisant aux écuries de Néby Daoud, fut découvert en 1910 un pavement splendide en mosaïque aussitôt détruit par le fanatisme ombrageux et stupide des propriétaires[1]. Le moindre coup de pioche en cette région ramène au jour quelques lambeaux de structure et les pièces antiques ne sont point rares à la surface : telles ces trois grandes bases de colonnes engagées (fig. 169), qui gisent dans le cimetière grec, à quelques pas de la Dormition. Elles sont clairement médiévales par le profil et la taille et semblent faites à souhait pour s'adapter aux faisceaux de colonnes des nefs. Si l'écart de proportions constituant les supports paraissait s'y opposer, on suggérerait que ces belles pièces ont fait partie d'un ordre analogue mais d'un peu moindre calibre, comme on le concevrait par exemple dans un atrium, si tant

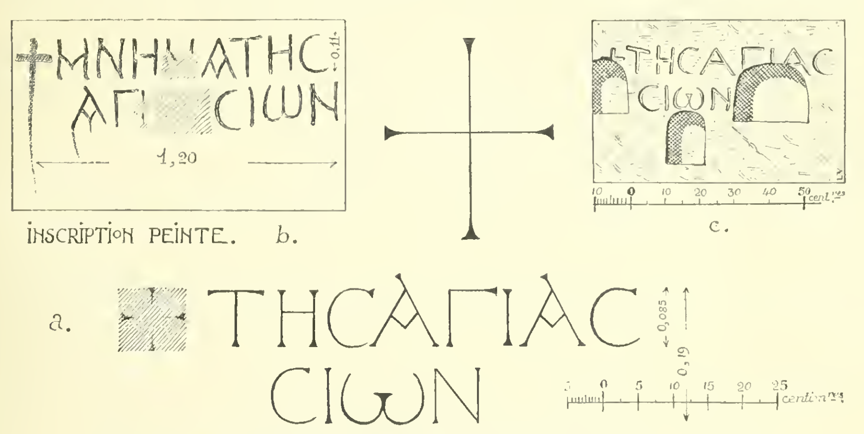


Fig. 170. — Spécimens des titres de propriété de la Sainte-Sion dans la nécropole de l'ou. er Rabâby.

1. Nous en devons la connaissance au R. P. Maurice Gisler, O.S.B., qui réussit à en sauver du moins un fragment, aujourd'hui conservé au musée de la Dormition. Il a été publié par le P. Abel qui en a précisé la localisation (*RB.*, 1911, p. 124 s.) en suggérant déjà quelque « annexe de la grande église byzantine ».

est qu'un atrium ait été maintenu dans la restauration du Moyen âge. Il n'est guère douteux au contraire qu'à l'époque byzantine un parvis à colonnades se soit développé en avant de la basilique, sur l'esplanade occupée aujourd'hui par le cimetière grec. D'autres mosaïques, de petits oratoires rupestres et des vestiges d'installations monastiques s'égrènent au flanc méridional du plateau[1].

Là ne se limitait point d'ailleurs le domaine propre de la « Mère des églises ». Face à la majestueuse colline, la rive escarpée de l'ou. *er-Rabâby*, quoique trop largement exploitée depuis des siècles par les tailleurs de pierre, étale encore les ouvertures de nombreux hypogées creusés dans le roc. Quelques-unes de ces excavations funéraires peuvent appartenir à Jérusalem antique, mais furent sans doute utilisées à nouveau dans la période chrétienne, et la plupart semblent bien ne dater que de notre ère. On n'y retrouve à peu près plus rien des formes et de l'ordonnance vaguement caractéristiques des tombes juives. Leur plus remarquable intérêt consiste dans les inscriptions gravées sur les entrées, ou peintes sur les parois intérieures[2]. Or parmi ces inscriptions une demi-douzaine au moins offrent la mention demeurée longtemps énigmatique : τῆς ἁγίας Σιών, tantôt seule, tantôt complétée par quelque spécification telle que μνῆμα τῆς ἁγίας Σιών, ou d'autres plus explicites (fig. 170). Depuis l'interprétation du R. P. Germer-Durand il n'est plus douteux qu'il s'agisse du cimetière particulier de la Sainte-Sion. Et le savant épigraphiste ajoutait à bon droit cette observation : « les terres qui entourent ces tombeaux appartiennent encore à la mosquée de Néby-Daoud, héritière des biens de l'abbaye du Mont-Sion[3] ». Ces *titres* funéraires nous apprennent même que la métropole ecclésiastique avait telle ou telle dépendance, un hôpital par exemple, certaines institutions comme des « portiers » peut-être, à qui étaient dévolus des hypogées particuliers. Mais nous abordons déjà l'histoire de la Sainte-Sion.

1. Voir les indications d'ABEL, *RB.*, 1911, p. 119 ss.

2. Les indications utiles concernant ces hypogées seront trouvées dans *Jérusalem*. I, à propos des *Nécropoles*. On recommencerait vainement une étude réalisée naguère avec la plus diligente acribie par M. R. A. S. MACALISTER, *The rock-cut Tombs in Wâdy er-Rababi; QS.*, 1900, p. 225-248; cf. 101 s.; 1901, p. 145-158 et 215-226; 1903, p. 170, 173 ss.

3. GERMER-DURAND, *RB.*, 1892, p. 562.



Fig. 170 *bis*. — Néby Daoud vu à vol d'oiseau (d'après une phot. d'avion).



CHAPITRE XVII

LA SAINTE-SION

I. — LES DONNÉES BIBLIQUES.

§ 1. *Textes relatifs au lieu de la dernière cène*[1].

Lorsque fut arrivé le jour où le Sauveur s'était proposé de célébrer la pâque avec ses disciples, ceux-ci lui demandèrent en quel local allait se tenir la réunion, persuadés que cela ne se pouvait faire ni dans quelqu'une des grottes du mont des Oliviers où plus d'une fois ils avaient cherché un abri, ni même à Béthanie, chez des étrangers qu'ils venaient d'ailleurs de quitter pour se rendre à Jérusalem. Quand une foule de Juifs accouraient de tous les points de la Palestine et de régions encore plus lointaines pour manger l'agneau dans les murs de la Ville sainte[2], Jésus et son entourage eussent-ils hésité un instant à suivre cette pieuse coutume? C'était donc à Jérusalem que le groupe galiléen avait l'intention de fêter la pâque. Aussi est-ce bien *dans la ville*, εἰς τὴν πόλιν, que Jésus enjoint de se rendre aux deux disciples chargés des préparatifs du repas rituel. La chose s'imposait tellement que saint Luc, le seul pourtant à donner le nom des deux disciples, n'a pas cru devoir mentionner cette circonstance de lieu. Mais il en allait autrement de la maison, de la salle particulière où l'on pensait se réunir. L'incertitude des disciples à ce sujet laisse entendre que ni le Sauveur, ni ses apôtres ne possédaient de demeure à Jérusalem, ainsi que l'observe justement saint Jean Chrysostome[3]. — « Vous irez en ville chez un tel. » C'est à quoi se réduit dans saint Matthieu l'indication donnée par le Maître aux disciples désireux de préparer la pâque. Mais il semble que Jésus ait nommé le propriétaire de la maison dont l'évangéliste ne reproduit pas le nom. Le renseignement revêt une autre forme dans Marc et Luc : Une fois entrés en ville, les deux disciples, Pierre et Jean, rencontreront un homme portant une jarre d'eau; ils le suivront jusqu'à la maison où il entrera, car c'est là qu'ils devront demander un local pour le repas sacré. Pour combiner cette double façon de présenter le fait « on a supposé que Jésus s'était entendu avec le propriétaire du Cénacle et que son serviteur attendait les disciples qu'il connaissait, tandis qu'eux-mêmes devaient le reconnaître à ce qu'il portait une cruche »[4]. Cette hypothèse est contraire au texte dont toute la portée consiste à mettre en valeur la prescience surnaturelle du Christ. Le vague de l'expression de saint Matthieu ne contredit pas la tradition enregistrée par saint Marc : elle porte la note d'imprécision que le premier évangile affecte dans tout ce récit.

Ayant suivi le serviteur n'importe où, les disciples doivent dire au maître de la maison avec une certaine autorité aimable : « Le Rabbi dit : Où est mon appartement, où je dois manger la pâque avec mes disciples? » Cette façon de parler et de désigner Jésus (ὁ διδάσκαλος), la facilité avec

1. *Mc.*, **14**, 12-16; *Mt.*, **26**, 17-19; Lc., **22** 7-13.
2. Cf. LIGHTFOOT, *Horæ Hebraicæ*, III, p. 378 (*in Joh.* **12**, 12 : ὄχλος πολὺς ὁ ἐλθὼν εἰς τὴν ἑορτήν).
3. D'après CRAMER, *Catenæ in evang. S. Lucæ*... p. 154 (*in Lc.*, **22**, 14) : κἀντεῦθεν δῆλον, ὅτι οὐκ ἦν αὐτῷ οἰκία. Ἐγὼ δὲ οἶμαι, μηδὲ τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ ἔχειν· ἢ γὰρ αὐτὸν ἐκεῖ παρεκάλεσαν ἐλθεῖν. Cf. CRAMER, *In evang. S. Matth.*, p. 219.
4. LAGRANGE, *Évangile selon S. Marc*, pp. 349 s. Inutile de faire remarquer que l'auteur n'admet pas cette hypothèse.

laquelle le propriétaire interpellé se rend aux ordres donnés ont fait prendre ce dernier pour un de ses disciples secrets ou avoués. On a mis en avant les noms de Nicodème, de Joseph d'Arimathie, de Simon le Lépreux, voire ceux de l'apôtre Jean et des parents de Marc[1]. Ce sont là de pures hypothèses de commentateurs ou de pèlerins qui s'obstinent à ne vouloir rien ignorer, ou même des invraisemblances se réfutant par leur simple exposé. Ainsi, envoyer le fils de Zébédée chez lui avec toute la petite mise en scène exposée plus haut suppose un manque de réflexion peu commun[2]. Il y a plus d'ingéniosité à inférer que la dernière cène aurait eu lieu dans la maison de Marie, mère de Jean Marc, de l'épisode du jeune homme vêtu d'un suaire que le second évangéliste est seul à raconter[3]. Qui serait ce jeune homme sinon Marc lui-même qui, éveillé en sursaut à la nouvelle de l'arrestation de Jésus, accourt à Gethsémani sans prendre le temps de s'habiller? D'où vient-il sinon de la maison où le Maître a célébré la pâque, maison qui est la sienne et celle de ses parents? Cette conclusion est trop peu liée aux prémisses pour forcer la conviction. Mais nous sommes encore moins portés à considérer l'incident en question comme créé de toutes pièces pour justifier et réaliser ce passage d'Amos (II, 14, 16) : « Et le guerrier ne sauvera point sa vie, et le plus courageux parmi les guerriers s'enfuira nu, ce jour-là, parole de Iahvé. » Le vaillant qui ne sauve point sa vie serait le Christ s'abandonnant aux serviteurs du grand-prêtre; quant au guerrier réduit à fuir après avoir été complètement dépouillé, l'évangéliste l'aurait changé en adolescent qui prend la fuite laissant entre les mains de ceux qui cherchent à le saisir le drap dont il était couvert. Le trait d'Amos s'appliquant à un désastre général ne peut avoir été réduit aux proportions d'un fait si particulier, qui porte fort bien l'empreinte d'un souvenir personnel à Marc et dont le héros cependant n'est pas nécessairement l'évangéliste. Bref, à supposer même que le jeune disciple ainsi accoutré fût identique à Marc, cela ne prouverait pas que la cène ait eu lieu chez lui. Ses parents pouvaient avoir quelque ferme à Gethsémani... Mais à nous lancer à notre tour dans la voie des hypothèses, nous n'arriverons pas à fouler un terrain plus solide que nos devanciers.

Loin de partager cette opinion sur l'identité de la maison de Marc et du Cénacle que Zahn essaie de présenter comme une donnée traditionnelle primitive et non comme une déduction exégétique, d'anciens scoliastes exposent à ce sujet une manière de voir très différente. A leur avis, les paroles de Jésus à ses disciples affirment, outre sa prescience, son pouvoir irrésistible sur l'esprit des hommes. C'est dans la maison d'un inconnu, ou plutôt d'un individu qui ne le connaît pas que le Sauveur veut descendre[4]. En dépit des désagréments que la réception de Jésus peut lui attirer de la part des Sanhédrites, l'hôte requis ne manquera pas de le recevoir, cédant sans réplique aux désirs du Maître exprimés par Pierre et Jean, avec la même condescendance qu'avait cédé naguère le possesseur de l'ânon, sur la demande des deux disciples envoyés par Jésus à Bethphagé. Cette soumission à distance au vouloir du Sauveur donne un relief accusé au côté volontaire de sa mort, car s'il s'abstient d'agir sur l'esprit de ses ennemis comme il le fait sur celui de gens inconnus et indifférents, c'est que l'heure est venue de laisser libre cours à la réalisation des Écritures. De plus, le Seigneur, s'il n'avait pas su lire l'avenir et donner des signes, eût été inférieur aux prophètes, à un Samuel, par exemple, dont la parole dépeint à Saül en quête de ses ânesses tout ce qui allait lui arriver sur sa route et les personnes qu'il rencontrerait, notamment un homme montant avec une outre[5]. Cette impression se

1. Cf. Knabenbauer, *In Matth.*, **26**, 23-24, p. 422.

2. Michel Glycas, au XVe s., s'élève avec énergie contre cette opinion. PG. CLVIII, 404.

3. Opinion soutenue par Zahn, *Die Dormitio sanctæ Virginis und das Haus des Johannes Markus*, dans *Neue Kirchl. Zeitsch.*, X, p. 408, et *Einleitung in das N. T.*, II, pp. 211 s. Holtzmann et Weiss admettent également l'identité de Marc et du jeune homme au peignoir. Sur cet épisode et ses interprétations voir Lagrange, *Op. laud.*, pp. 370 ss.; *RB.*, 1899, pp. 590 s., 595.

4. Chrysost., *In Matth.*, **26**, 17 (Cramer, *Op. laud.*, p. 219) : προς ἄγνωστον δὲ πέμπει ἄνθρωπον... *in Marc.*, **14**, 13 (Cramer, *Op. laud.*, p. 420) : Καὶ τί δήποτε πρὸς ἀγνοοῦντα πέμπει ἄνθρωπον; *in Luc.*, **22**, 14 (Cramer, *Cat. in evang. S. Lucæ*, p. 154) : Καὶ τί δῆτα πρὸς ἀγνῶτα πέμπει ἄνθρωπον; Δεικνὺς κἀντεῦθεν ὅτι ἠδύνατο μὴ παθεῖν. La variété de ces spéculations fragiles montre assez combien la « tradition primitive » suppléait mal, sur ce point, au laconisme évangélique.

5. Chrysost., *Ibid.* p. 155 : σημεῖον αὐτοῖς δίδωσιν, οἷον ἐπὶ τοῦ Σαοὺλ ὁ προφήτης λέγει... *I Sam.*, **10**, 2.

dégage d'une lecture des évangiles trop dominée peut-être par certaine préoccupation théologique. Mais elle ne manque pas de justesse. En tout cas, que le maître du local demandé fût un disciple ou non, il n'y a pas lieu d'interpréter les indications mystérieuses de Jésus comme une précaution en vue de laisser ignorer à Judas la maison où doit se manger la pâque. Lui cacher l'endroit, c'était, suivant un vieux commentateur, garantir aux suprêmes instants d'intimité que le Maître tenait à passer avec ses disciples une tranquillité qu'aurait pu troubler l'irruption subite des sbires du grand-prêtre avertis à temps par le prévaricateur[1]. Mais il semble bien que le traître avait tout combiné pour ne point livrer Jésus dans la ville même, conformément au plan de ses ennemis qui consistait à éviter des rumeurs prématurées capables de tout compromettre. De cette interprétation patristique comme de la précédente, il ressort clairement que le lieu de la Cène n'était pas fréquenté par Jésus. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre l'interrogation : « Où est mon appartement, où je dois manger la pâque avec mes disciples? »

Jésus faisait poser cette question pour demander non de participer au dîner pascal de la famille, mais d'avoir à sa disposition une salle où lui et ses disciples seuls célébreraient la pâque. Ils formaient d'ailleurs un groupe suffisant pour avoir le droit de procéder à cette célébration sans s'adjoindre d'autres personnes[2]. Enfin les circonstances de ce repas d'adieu demandaient une complète intimité. L'appartement requis est nommé à dessein κατάλυμα, c'est-à-dire la salle de réception où les étrangers sont admis, le divan où les voyageurs et les hôtes sont hébergés. Du sens plus large de caravansérail, de khân, d'auberge, κατάλυμα comme *deversorium* passait aisément à la signification plus restreinte d'appartement réservé aux hôtes[3]. Le maître de la maison pouvait d'autant moins repousser la requête des disciples que, durant la fête, les habitations de Jérusalem n'étant point à louer devenaient de droit commun et par conséquent accessibles aux premiers venus[4]. Aussi « le propriétaire met-il la salle à leur service, les laissant libres de s'arranger à leur guise et de se fournir de provisions »[5]. La suite du récit nous dépeint cette salle comme un grand appartement situé à l'étage, avec des tapis et des coussins, toute prête à recevoir une troupe de convives. A cette époque en effet on ne mangeait plus l'agneau debout autour d'une table, mais couché sur des matelas ou des tapis étendus sur le sol, le coude gauche posé sur un coussin. Les rabbins tenaient beaucoup à cette posture regardée comme un signe de liberté. En temps ordinaire, privilège des gens libres, elle était permise aux esclaves en cette circonstance[6]. Les mets se trouvaient dans un grand plat déposé sur une table basse que chacun atteignait facilement de la main restée libre, car les lits élevés et les hautes tables n'étaient pas entrés dans l'usage général de l'Orient.

Dans le Ier livre de Samuel le κατάλυμα est un local où l'on prend ses repas; celui du prophète à Râmâ pouvait recevoir plus de trente invités[7]. Celui de la Cène était aussi de grandes dimensions (ἀνάγαιον μέγα). Étymologiquement le terme ἀνάγαιον désigne ce qui est au-dessus du sol[8]. Aussi Origène se représente-t-il le Sauveur *montant* au Cénacle pour la pâque[9]. Les anciennes versions latines ont éprouvé un grand embarras

1. Titus de Bosra, *In Luc.*, **22**, 7 d'après Cramer, *Op. laud.*, p. 153.

2. D'après Josèphe, *Guerre...*, VI, **9**, 3, il fallait être au moins dix convives pour manger un agneau.

3. Dans Polybe, Diodore et Luc **2**, 7 on trouve ce mot avec le sens d'hôtellerie. Voir le Gloss. cité dans le *Thes. Ling. Lat.* à l'art. *deversorium* : κατάλυμα, ἀπαντητήριον. καταγωγεῖον, πανδοχεῖον, κατάλυσις; *deversorium, receptorium hospitale,... cellula hospitalis*, etc. Cf. l'inscr. votive de la synagogue des Affranchis, ligne 7, dans *RB.*, 1921, p. 251.

4. *Talm. Babyl.*, *Ioma*, fol. 12, 1. Cf. Lightfoot, *Hor. Hebr....* II, p. 341.

5. Lagrange, *Évang. selon S. Marc*, p. 351.

6. Pour montrer qu'ils étaient eux aussi passés de la servitude à la liberté; mais en temps ordinaire ils devaient manger debout. La littérature rabbinique revient à plusieurs reprises sur cet usage (cf. Lightfoot, *Op. laud.*, p. 343) marqué par les évangiles, *Mt.*, **26**, 20, ἀνέκειτο, *discumbebat*, *Mc.*, **14**, 18, ἀνακειμένων, *discumbentibus*.

7. *Sam.*, **9**, 22, soixante-dix d'après le grec. Cf. **1**, 18 et Dhorme, *Les liv. de Sam.*, *in loc.*

8. *Etym. magn.* : Ἀνώγεον, ἐκ τοῦ ἄνω καὶ τοῦ γαῖα, τὸ ἄνω τῆς γῆς ὄν· ἀνάγαιον δέ. Les diverses leçons ἀνώγεων, ἀνώγαιον, ἀνώγεον, ἀνάγεον sont moins appuyées que ἀνάγαιον qui est encore soutenu indirectement par les papyrus : κατάγειον, κατάγαιον (*Expositor*, 1908, p. 185). Cf. *Thesaurus* d'Estienne, *s. v°*.

9. *Homil. 12 in Jerem. PG.*, XIII, 380 : ἴδε... τὸν Σωτῆρα πρὸς τὸ Πάσχα ἀναβαίνοντα εἰς ἀνώγαιον μέγα.

en face de ce terme : tantôt elles éludent la difficulté en supprimant le mot, tantôt elles le rendent par rez-de-chaussée ou même par souterrain[1]. D'origine récente, le mot ἀνάγαιον était peu employé par les auteurs. Cependant un manuscrit de l'*Itala* du VIe siècle le traduit par « lieu supérieur ». Les témoins du même texte qui présentent la leçon *cenaculum* le tiennent très probablement d'une révision sur la Vulgate[2]. Deux fois saint Jérôme a rendu ἀνάγαιον par *cenaculum*. On ne pouvait choisir un mot mieux adapté à la circonstance, car il est à la fois précis et vague : précis quand on l'envisage sous son aspect étymologique, il s'applique alors à une salle à manger; vague si on le regarde au point de vue de l'extension qu'il a reçue de l'usage; il désigne dans ce cas n'importe quelle pièce de l'étage supérieur d'une maison[3]. Aussi bien répondait-il à merveille à l'imprécision du grec ἀνάγαιον d'une part, et, de l'autre, à la destination de l'appartement indiquée par le contexte. Les versions syriaques ont serré le grec de plus près avec le terme de *ʿelîthô* qui signifie une chambre haute[4].

En somme, les évangiles sont peu explicites sur le local qui fut le théâtre de l'institution eucharistique. Nous sommes jusqu'à présent réduits à savoir que le Sauveur fit sa dernière pâque dans la salle haute d'une maison située dans la ville de Jérusalem et appartenant soit à un disciple plus ou moins déclaré de Jésus, soit à un particulier inconnu; et, suivant l'opinion des anciens commentateurs, ce « cénacle a les apparences d'un lieu de circonstance, choisi pour une fois, dont le rôle est terminé par là même »[5].

§ 2. *Textes relatifs au lieu de réunion des Apôtres après la Résurrection.*

Revenus en toute hâte à Jérusalem, les disciples d'Emmaüs trouvent « les Onze et ceux qui étaient avec eux » réunis sous un même toit. C'est encore au même endroit que le Sauveur ressuscité leur apparaît et qu'après leur avoir montré ses mains et ses pieds, il prend du poisson grillé et un peu de miel pour les convaincre de la réalité de sa survie[6]. Une réunion analogue nous est décrite par saint Jean avec quelques détails spéciaux. C'est dans un local dont les portes ont été soigneusement fermées par crainte des Juifs que Jésus, le soir de sa résurrection, se manifeste à ses disciples, qu'il les envoie dans le monde et leur communique avec le Saint-Esprit le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Quand, huit jours après, Notre-Seigneur revient au milieu d'eux, malgré les portes closes, pour dissiper l'incrédulité de l'apôtre Thomas, les disciples, à n'en pas douter, se trouvent assemblés dans la salle où la première apparition avait eu lieu[7].

Une des recommandations suprêmes de Jésus aux Apôtres avait été qu'ils s'établissent à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut : c'est là que, descendu sur eux, l'Esprit-Saint devait leur communiquer le pouvoir d'opérer des prodiges et d'affronter les adversités, les rudes travaux et les lointains voyages qu'entraîneraient la diffusion de la bonne nouvelle et le témoignage de la résurrection de Jésus-Christ. Les disciples seraient les témoins de Jésus d'abord à Jérusalem

1. Mss. du VIe siècle : *stratum grande, locum stratum*. Mss. du IVe et du Ve siècle : *locum medianum, pede plano locum* qui supposent μεσαῖον, ἰσόγαιον ou ἐπίπεδον que Denys d'Halicarnasse oppose à ὑπερῷον. Le ms. *k* paraît avoir lu ὑπόγαιον comme le montre son *subterraneum*. On notera que tous ces termes, pouvant s'appliquer à une grotte, tirent peut-être leur origine, non d'une traduction sur le grec, mais d'une opinion topographique. Arnobe, contemporain de saint Jérôme, a comme texte : *et ille vobis ostendet triclinium stratum et domum magnam*. Dom G. Morin, *Anecd. Mared.*, III, 3, p. 151.

2. Les mss. *l* (VIIe s.) et *c* (XIe s.) qui portent *cenaculum* dans Mc. **14**, 15, sont trop postérieurs pour ne pas avoir subi l'influence hiéronymienne, laquelle, en tout cas, est sûre pour le *Brixianus* (VIe s.).

3. *Cenaculum* (et non *coen —*) est l'orthographe authentique de Jérôme (cf. Wordsworth, *N.T. Dni.... sec. Lucam*, p. 457) conforme à la manière classique (cf. *Thesaurus ling. Lat.*, s. v°). Varro, *ling.* 5, 162 : *ubi cenabant cenaculum vocitabant..; posteaquam in superiore parte cenitare coeperunt, superioris domus universa cenacula dicta*. Cf. *Diction. des antiq.*, *sub* v°. Dans le sens d'étage, voir Jérôme *in Ezech.*, XII, 41 : *tristega id est... tria cenacula; in Dan.*, VI, 10 : ἀνώγαια *id est cenacula*.

4. S. Lewis, *Some pages of the four Gospel*, Mc. **14**, 15. Burkitt, *Evang. da Mepharreshe. in loc.* Le copte présente des leçons équivalant à : *locum superiorem stratum, magnum locum stratum*.

5. Lagrange, *La Dormition de la Sainte Vierge et la maison de Jean Marc*, *RB.*, 1899, p. 594.

6. *Lc.*, **24**, 33 : ὑπέστρεψαν εἰς Ἰερουσαλήμ, καὶ εὗρον ἠθροισμένους τοὺς ἕνδεκα καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς.

7. *Joh.*, **20**, 19, 26.

où ils allaient recevoir l'objet de la promesse[1]. Pouvait-il en être autrement puisque, selon Isaïe II, 3, de Sion devait sortir la Loi et de Jérusalem la parole de Iahvé, et que Joël avait dit (III, 32) à la fin de son oracle touchant l'effusion de l'Esprit : « Le salut sera sur la montagne de Sion et à Jérusalem »? Aussi bien voyons-nous le groupe apostolique, au retour du mont des Oliviers après l'Ascension, rentrer dans la ville d'où vraisemblablement il était sorti, comme l'indique le terme ὑπέστρεψαν, *reversi sunt*, et monter à l'étage supérieur, ou mieux à la salle haute où ils demeuraient d'ordinaire[2]. La tournure périphrastique ἦσαν καταμένοντες insinue à elle seule une habitude que la force du verbe καταμένω affirme davantage. On est donc pleinement autorisé à identifier ce local avec la salle close où Jésus apparut à diverses reprises après sa résurrection. C'est donc en ce même lieu que les Apôtres persévéraient dans la prière avec les saintes femmes qui avaient suivi le Sauveur depuis la Galilée, avec Marie, sa mère et ceux qu'on appelait les frères de Jésus. Ces indications donnent à cette chambre supérieure moins l'aspect d'un caravansérail où l'on habite pêle-mêle que celui d'une pièce affectée à des réunions religieuses. Par la force des choses les fidèles du Christ se créent un centre de vie spirituelle qu'ils fréquentent assidûment. Mais on aurait tort de conclure de là qu'ils demeuraient tous dans le même appartement ou dans la même maison. Saint Jean recevant Marie chez lui ne l'héberge pas nécessairement dans le local commun à tous, ou dans l'habitation qui abrite le plus grand nombre des Galiléens. Quelle que soit la résidence d'un chacun, on se trouve à la salle haute aux heures que n'absorbent point les occupations ordinaires, pour s'entretenir de celui qui a disparu et pour prier ; c'est là également que se localisent l'élection de Matthias, la descente de l'Esprit-Saint sous forme de langues de feu au jour de la Pentecôte et la réunion qui suivit l'élargissement des Apôtres et où des phénomènes sismiques accompagnèrent une nouvelle effusion de l'Esprit[3]. Quoique l'endroit ne soit désigné, en ces diverses circonstances, que sous des termes vagues comme ὁ οἶκος « la maison », ὁ τόπος « le lieu », il est difficile de penser à un local différent de la salle haute ou ὑπερῷον, mentionnée au début des *Actes*.

Ainsi que le suggère l'étymologie, l'adjectif dérivé ὑπερῷον, devenu substantif dans l'usage, signifie la partie haute d'une maison ou un appartement situé dans cette partie[4]. De là l'expression consacrée dans la littérature profane, notamment chez Homère « monter à l'*hyperôon* » où se trouvait primitivement le gynécée. On y accédait par un escalier. Les Septante se sont servis d'*hyperôon* pour rendre l'hébreu *'aliyah* (עֲלִיָּה) qui, dans l'Ancien Testament, s'applique tantôt à une chambre privée, tantôt à une grande salle d'une destination commune, tantôt aux réduits latéraux du Temple que l'on atteignait par un escalier tournant : toujours, en somme, à des pièces de l'étage supérieur[5]. Par extension, la résidence céleste de Dieu au-dessus des nuées s'appelle parfois ὑπερῷα, *superiora*[6]. Pièce spacieuse munie de grillages ou de larges fenêtres propres à laisser pénétrer abondamment la fraîcheur du soir, telle est cependant l'acception

1. *Lc.*, **24**, 49 : ὑμεῖς δὲ καθίσατε ἐν τῇ πόλει... *Act.*, **1**, 4 : παρήγγειλεν αὐτοῖς ἀπὸ Ἱεροσολύμων μὴ χωρίζεσθαι.

2. *Lc.*, **24**, 52. *Act.*, **1**, 12-14. Τότε ὑπέστρεψαν εἰς Ἰερουσαλὴμ... καὶ ὅτε εἰσῆλθον, εἰς τὸ ὑπερῷον ἀνέβησαν οὗ ἦσαν καταμένοντες. Les versions latines rendent ce dernier mot par *manebant, erant habitantes, erant commorantes*. Καταμένειν signifie s'arrêter plus ou moins longuement dans un lieu, s'y fixer définitivement ou non. Il répond parfois à ישׁב dans les LXX et offre chez les auteurs, en plus d'un cas, le sens de fixer sa résidence (Xénoph., *Cyr.* VIII, **4**, 28; Eusèbe, H.E., I, **13**, 11). Lc. est coutumier de ces fortes expressions ; cf. *Lc.*, **24**, 53 : ἦσαν διὰ παντὸς ἐν τῷ ἱερῷ.

3. *Act.*, **1**, 15 ; **2**, 1, 2 ; **4**, 23, 31.

4. Vestige de l'ancienne terminaison adjectivale en ιος, le *iota muet* est généralement conservé au mot ὑπερῷον par les éditeurs modernes du N.T. Mais il est très probable qu'il était absent des originaux, car à leur époque on l'omettait généralement dans l'écriture, ayant disparu de la prononciation. Les papyrus d'Herculanum (Crönert, p. 51) écrivent simplement ὑπερώον, et pap. Tebtunis, **999**, 6 ὑπερῶν par haplologie. Aussi, tout en conservant la leçon corrigée des éditions, nous transcrivons par *hyperôon*, sans rappeler la présence du *iota*.

Hésychius définit le mot par ὑπερώϊον, ἀνώγαιον οἴκημα, et un autre grammairien par τὸ ἐπάνωθεν κατασκευασθέντος ἐδάφους οἴκημα. Les définitions d'Eustathe sont claires : λέγεται δὲ ὑπερῷον τὸ ὑπερκείμενον οἴκημα ... διὸ καὶ κλίμακος δέεται ὑψηλῆς ἐνταῦθα ἡ τοῦ ὑπερῴου ἄνοδός τε καὶ κάθοδος. Δηλοῖ δέ, φασιν, ὑπερῷον τὸ δίστεγον. — Ὑπερῷον τὸ οἷον εἰπεῖν ὑπερύψηλον. *Comm. in Il. et Odys.*, 272 (*Il.*, B, 514), 1054 (H, 184), 1420 (*Odys.*, A, 328).

5. *Jud.*, **3**, 20, 25. II *Sam.*, **18**, 33 ; *I Reg.*, **17**, 19 *II Reg.*, **4**, 10, **23**, 12 ; *I Chron.*, **28**, 11 ; *Ezech.*, **41**, 7.

6. *Ps.*, **104**, (**103**) 3. Suivant son habitude, saint Jérôme a traduit ici par *cenacula*.

la plus fréquente[1]. L'isolement de cette salle se prêtait aux exercices de piété, aux réunions liturgiques et aux discussions religieuses. Daniel, loin de sa patrie, se retirait à l'*hyperôon* pour prier devant les baies ouvertes dans la direction de Jérusalem. Au chapitre xx des *Actes* il est fait mention de la chute du jeune Eutychus par la fenêtre d'un *hyperôon* du troisième étage où saint Paul entretenait, un dimanche, les fidèles de Troas et rompait le pain avec eux. Les chambres hautes où certains rabbis de marque distribuaient leur enseignement devinrent célèbres dans le monde talmudique. On citait telle décision en casuistique émanée de la *'aliyah* de rabbi Arum à Lydda, telle tradition soutenue dans la *'aliyah* de Khananiah; dans celle de Jokhanan ben Bethera avaient eu lieu des rencontres entre les anciens de Sammaï et ceux de Hillel. Il est question, d'autres fois, de la chambre haute de Yâbneh, de celle de Jéricho comme de centres doctrinaux importants[2]. Ainsi la *'aliyah* des docteurs juifs était devenue une manière d'école, une *beth-midras*, comme un complément de la synagogue. On disait « fils de la 'aliyah » d'un tel בני־עליה pour désigner les disciples d'un rabbin fameux[3]. La doctrine des maîtres, suivant le Talmud, exposée dans une chambre haute, était sanctionnée quelquefois par des signes divins. Le riche Abniah, à ce qu'on raconte, invita un jour Rabban Jokhanan ben Zacchaï avec ses disciples et Nicodème à une fête qu'il donnait à l'occasion de la circoncision de son fils. Quand les réjouissances eurent pris fin, Rabban Jokhanan et ses disciples montèrent à la salle haute (עליה) de la maison. Il y lut et commenta la Loi jusqu'à ce qu'un feu environna le groupe des savants à l'instar du feu qui enveloppa le Sinaï au moment où la Loi y était donnée par le Seigneur[4]. Cette anecdote fait ressortir que la *'aliyah* pouvait être distincte de la salle à manger où l'on festoyait et, en quelque sorte, être interdite aux usages profanes. Tel est bien le caractère de l'*hyperôon* où se réunit la communauté chrétienne de la première heure, où l'on prie, où l'on prêche, où sont proposés les candidats à l'apostolat, où l'Esprit se manifeste, où l'on complète les exercices du Temple et de la synagogue, jusqu'à l'heure prochaine où il supplantera le Temple et la synagogue. Embryon de l'Église de Jérusalem, cette salle haute est appelée à devenir « la mère de toutes les églises ».

Les traducteurs syriaques n'ont pas eu grand'peine à trouver un équivalent au mot grec ὑπερῷον. N'avaient-ils pas dans leur langue le terme *'elitho* (ܥܠܝܬܐ) identique à l'hébreu *'aliyah,* déjà rendu par *'illitha* (עליתא) dans l'araméen des Targums?[5] Aussi ont-ils usé de ce terme sans qu'on puisse prétendre que leur traduction ait été influencée par l'identification de la salle haute de la Pentecôte avec le Cénacle du jeudi-saint. Saint Jérôme est également indemne de cette influence lorsqu'il traduit ὑπερῷον par *cenaculum.* Habitué par sa version de l'Ancien Testament à rendre עליה de l'hébreu (ὑπερῷον des LXX) par *cenaculum,* il n'avait pas à se départir ici de cette ligne de conduite[6]. En bon latiniste, Jérôme se sentait autorisé à rejeter l'incolore *superiora* des anciennes versions latines pour se servir de *cenaculum* dont il connaissait toute l'élasticité et toutes les nuances par l'usage et les grammairiens[7].

1. *Jud.*, **5**, 28 Vulg., *II Reg.*, **1**, 2; *Jerem.*, **22**, 14; *Dan.*, **6**, 10 (LXX). Cf. *Tob.*, **3**, 10 (Sym.) ἀναβᾶσα εἰς τὸ ὑπ. et II *Sam.*, **18**, 33 ἀνέβη εἰς τὸ ὑπ. avec l'expression homérique εἰς ὑπερῳ' ἀναβαίνειν et *Act.*, **1**, 13, εἰς τὸ ὑπ. ἀνέβησαν.

2. *Jerus. Pesakhim*, 7; *Babyl. Nedârim*, 56ᵃ; *Sabbat*, 13ᵇ; *Men.*, 41ᵇ. Cf. Levy, *Neuhebr. und chald. Worterbuch*. Lightfoot, *Horæ Hebr., in Mc.*, **2**, 4.

3. *Juchasin, fol.* 45, 2, d'après Lightfoot, *Horæ Hebraicæ*, IV, p. 15.

4. *Juchasin, fol.* 23, 2, d'après l'ouvrage précité.

5. Déjà dans *Dan.*, **6**, 10 : עלית. L'arabe de la polyglotte de Walton emploie ici *ghourfiah* « chambre en général », mais *Act.*, **9**, 37, nous retrouvons *'oulliyah*, équivalent du syriaque.

6. Si la revision du texte latin des évangiles et des lettres de saint Paul par Jérôme est antérieure à sa traduction de l'A.T., il n'en est pas de même de sa revision des autres livres du N.T. En tout cas, il avait, semble-t-il, traduit Samuel, les Rois et les Prophètes lorsqu'il retravailla le texte des Actes. Cf. Gruetzmacher, *Hieronymus*, I, p. 102.

7. La version hiéronymienne traduit par *cenaculum* les quatre cas du N.T. où paraît ὑπερῷον *Act.*, **1**, 13; **9**, 37, 39; **20**, 8, que l'ancienne latine rendait par *superiora*. Wordsworth, *In loc.* Au texte de Varron cité plus haut sur l'extension du terme *cenaculum* on peut ajouter, avec le *Thesaurus :* Festus, d'après l'épitome de Paul Diacre, p. 54 : *cenacula dicuntur ad quæ scalis ascenditur*, définition qui rappelle celle d'Eustathe sur ὑπερῷον; puis le commentaire d'Horace par Porphyrion, *ars*, 52 : *magis... auctoritatem mereri possunt nova verba, si a græco fuerint in latinum derivata, ut transtulimus triclinium; antea cenaculum illud vocabamus, quia ibi*

Cette salle haute des anciens répond au divan des maisons orientales construites suivant les traditions locales : grande pièce à peine meublée, environnée de longues estrades matelassées sur lesquelles on s'accroupit et de coussins qui servent à volonté d'accoudoirs ou de dossiers. On y accède le plus souvent par un escalier extérieur évitant le rez-de-chaussée où se trouvent les écuries, la cuisine, le logement de la domesticité et l'appartement où la famille prend d'ordinaire ses repas lorsqu'elle est dans l'intimité, en dehors des visites et des jours de fête. Quand elle n'occupe pas tout l'étage, cette salle est précédée d'une terrasse, ou s'ouvre sur une cour intérieure à ciel ouvert. Elle peut même être surmontée d'une seconde terrasse si l'on n'a pas jugé à propos de la couvrir d'un toit ou d'un dôme[1]. L'été, le divan est d'un séjour agréable à cause de la brise qui y pénètre par de nombreuses ouvertures, et, toute l'année, il offre l'avantage de vous mettre à l'abri de la curiosité des passants, des allées et venues des gens de la maison, et des mouches qui pullulent aux communs. Telle maison romaine ou byzantine encore visible dans la Syrie Centrale donne une idée assez claire d'une salle haute à l'époque du Christ[2].

Quelques exégètes tels que de Dieu, Lightfoot, Krebs et Holtzmann ont prétendu localiser la chambre haute de la Pentecôte dans l'un des *hyperôa* du Temple de Jérusalem [3]. Tout au plus peuvent-ils faire valoir en faveur de leur hypothèse le passage de saint Luc (XXIV, 53) où il est dit des disciples revenus du mont des Oliviers à Jérusalem qu'ils étaient continuellement au Temple louant et bénissant Dieu. Il est assez puéril de prendre au pied de la lettre l'expression διὰ παντός. Le récit des *Actes* ne le permet pas, car si les Apôtres montent au Temple à certaines heures, c'est qu'ils n'y étaient pas en dehors des temps marqués pour la prière publique. La salle haute doit plutôt être cherchée dans une maison particulière dont les disciples avaient obtenu la jouissance nous ne savons trop comment et où ils pouvaient se réunir tranquilles, sans attirer l'attention des gens hostiles — détail qui n'autorise guère d'emblée à supposer le local en dehors de la ville. — Depuis longtemps on s'est demandé à qui appartenait cette maison sans arriver à une réponse qui ralliât l'unanimité des suffrages. Les uns ont pensé à saint Jean, fils de Zébédée, d'autres à Simon le Lépreux, à Joseph d'Arimathie ou à Nicodème, d'autres enfin à Marie, mère de Jean Marc[1]. Cette dernière opinion se fonde en grande partie sur l'épisode de la délivrance de saint Pierre racontée dans *Actes*, XII, 12-17. Miraculeusement sorti de prison, le chef des Apôtres regarde où il est et se rend vers la maison amie la plus proche. Il se trouve que c'est la demeure de Marie, mère de Jean Marc, où beaucoup de personnes prient en commun, car on touche à la fin de l'octave pascale et l'on veut obtenir de Dieu la délivrance de Céphas. Une grande émotion saisit la petite assemblée à la vue de l'apôtre sauvé contre toute espérance. Celui-ci, après avoir raconté le prodige dont il vient d'être l'objet, recommande d'en faire part à Jacques et aux frères, puis se retire en un autre endroit, profitant sans doute des dernières ombres de la nuit pour se mettre à couvert des recherches qui auront lieu à l'heure du réveil des gardes.

S'il fallait se prononcer entre ces deux alternatives : ou placer la chambre haute de la Pentecôte dans la maison de Marie, mère de Marc, ou l'identifier avec le local qui renferme Jacques et les frères, c'est à ce dernier parti que nous donnerions la préférence; rien en effet ne fait supposer que les frères du Seigneur et les Apôtres aient changé le lieu de leur réunion, pas même la crainte des perquisitions d'Hérode puisque nous les voyons résignés aux pires traitements. La vénération du peuple s'attache peut-être déjà suffisamment à Jacques pour le mettre hors des atteintes de la police. Ce personnage, dont l'importance commence à s'affirmer, se tient donc

cenabatur. Ce dernier mot avait donc fini par perdre sa valeur étymologique.

1. On lira avec intérêt les notes personnelles de Mgr Le Camus, à l'art. *Cénacle* du *Diction. de la Bible*.

2. Voir, par exemple, De Vogüé, *Syrie Centrale, Archit. civile et religieuse*, I, pl. 12 et 37; II, pl. 102, 103. Butler, *Ancient archit. in Syria*, div. II, sect. A, part. 2, ill. 96; div. II, sect. B, part. 3, ill. 146, 153.

3. H. Wendt, *Handbuch ueber die Apostelgeschichte*, p. 44. Felten, *Die Apostelgeschichte*, p. 66.

1. Voir Dom Calmet, *Comm. littéral sur les Actes des Apôtres*, I, 13.

toujours avec les Galiléens et les Galiléennes apparentés au Seigneur, ou ses disciples immédiats, dans cet *hyperôon* où les Apôtres ont trouvé, au retour du mont des Oliviers, Marie, mère de Jésus, les saintes femmes et les frères du Seigneur. La fête des azymes les y assemble comme naguère la fête de la Pentecôte. La salle haute reste le centre du christianisme naissant, tandis que la maison de la mère de Jean Marc passerait plutôt pour l'un de ces domiciles particuliers où une famille de Jérusalem plus fervente ou plus influente réunissait autour d'elle les fidèles du quartier pour la prière et la fraction du pain.

L'identité du Cénacle de l'institution eucharistique et de la résidence des Apôtres après la résurrection ne fournit aucune base solide aux systèmes énumérés plus haut, d'abord parce que le propriétaire du Cénacle demeure totalement inconnu, en dépit des plus ingénieuses combinaisons de textes, et, en second lieu, parce que l'identité des deux locaux attend encore des preuves. Personne n'ignore, au contraire, que saint Luc s'est servi de deux termes différents pour désigner le Cénacle et la Salle Haute, bien qu'il soit assez vraisemblable que la dernière cène ait eu lieu dans une pièce analogue à celle où les Apôtres fixèrent leur séjour. Que ces derniers même aient, sous l'influence d'un sentiment de dévotion, réussi par des moyens dont la nature nous échappe à acquérir le Cénacle du jeudi saint pour en faire le centre de leurs réunions à partir de la Passion, c'est là une hypothèse qui peut être envisagée sans témérité, mais non une conclusion issue des données du Nouveau Testament. Nous pouvons en dire autant de l'attribution de la Salle Haute du collège apostolique à Nicodème, à Joseph d'Arimathie, ou, suivant une opinion qui en vaut une autre[1], à Simon le Cyrénéen, père d'Alexandre et de Rufus, deux personnages bien connus de la première communauté chrétienne et mentionnés par le hiérosolymitain Marc dans son évangile. Quant à la localisation de la maison des Apôtres dans la ville de Jérusalem, il nous est aussi impossible de l'établir par les seules ressources du texte sacré que la situation du Cénacle de l'institution eucharistique. Il nous reste donc à examiner les solutions que la tradition a données à ces divers problèmes et comment elle s'est chargée de combler toutes ces lacunes.

II. — LA SAINTE-SION DU Ier SIÈCLE AUX CROISADES.

§ 1. *La petite église des Apôtres.*

De retour dans la Ville sainte qu'elle avait dû fuir aux approches du siège de 70, la communauté chrétienne de Jérusalem songea naturellement à se procurer un local pour ses réunions publiques. Il est assez compréhensible qu'elle ait désiré rentrer en possession de la demeure qui gardait le souvenir de ses origines et que tant de faits merveilleux avaient consacrée. La tradition locale, aussi haut qu'on peut en saisir les traces, admet sans hésitation non seulement la possibilité mais encore la réalité de cette reprise de possession[2]. Le sac de la ville, conséquence de la conquête, ne soulève à ses yeux aucune difficulté : au quartier de la colline haute, dont les Romains ne s'étaient emparés qu'en dernier lieu, un îlot de maisons aurait échappé à la destruction générale, là précisément où se trouvait la petite église de Dieu élevée à l'endroit que les Apôtres avaient gardé pour résidence après l'Ascension (**T.** VI). Indépendamment du récit de saint Épiphane, il est manifeste que le IVe siècle pensait tenir sinon la salle haute de la Pentecôte, du moins l'emplacement de l'édifice dont elle faisait partie, et que la petite église occupant ce lieu depuis l'âge apostolique passait pour avoir été le centre reli-

1. M. D. Gibson, *The commentaries of Isho'dad of Merv*, IV, p. 4.

2. Nous n'ignorons pas que le R.P. Cré suggérait récemment de localiser au mont des Oliviers cette primitive installation chrétienne, « l'évêché de Jérusalem », suivant sa propre expression ; Cf. *RB.*, 1921, p. 317. Il ne saurait être question de lui contester que certains passages d'Eusebe exégète et apologiste, pris au pied de la lettre, se puissent prêter à une telle hypothese. Mais il reste à envisager si quelques couples de phrases ainsi entendues rendent bien le sentiment absolu d'Eusèbe, si elles ne seraient pas, au contraire, facilement intelligibles avec une nuance tout autre, enfin et surtout si l'on peut plier à la localisation proposée les autres données littéraires plus ou moins contemporaines et les faits archéologiques. Malgré l'examen réitéré du sujet dans cette nouvelle perspective, nous n'avons pu nous convaincre qu'elle fût, jusqu'ici, suffisamment fondée.

gieux de la communauté chrétienne de Jérusalem. N'est-ce point là que l'on conservait le trône de Jacques, frère du Seigneur et premier évêque de Jérusalem[1]? Le titre de *Mère de toutes les églises* est celui que les pèlerins et les auteurs lui donneront le plus volontiers. Chez eux, les ravages qui accompagnèrent la répression de la seconde révolte juive, les remaniements imposés par la création d'Aelia, l'expulsion des judéo-chrétiens, entrent aussi peu en ligne de compte que la ruine ordonnée par Titus. La petite église de Dieu traverse cette nouvelle épreuve avec le même bonheur que la première. Située dans une région probablement assez négligée par les fondateurs de la colonie, au point que sa désolation devint proverbiale, il se conçoit sans trop de difficulté qu'elle ait survécu aux travaux d'Hadrien. Si la direction de la communauté passe aux mains d'évêques d'origine non-juive, la chaîne traditionnelle ne souffre pas d'interruption, puisque les incirconcis que l'église de Jérusalem comptait dans son sein avant 130 ne se virent pas interdire le séjour de cette cité par l'autorité impériale. Eusèbe se porte garant de l'existence de convertis du paganisme dans l'église hiérosolymitaine antérieurement à la sédition réprimée sous Hadrien[2]. Après comme avant cet événement, les fidèles de la Ville sainte continuèrent à fréquenter leur église du Sion. Ils tenaient d'autant plus à conserver cette situation qu'ils se regardaient comme le vrai peuple choisi de Dieu, celui que les lettres sacrées aimaient à appeler Sion ou fille de Sion. L'antique vocable de la citadelle jébuséenne campée sur la colline qu'enserrent le Tyropœon et le Cédron, ayant pris insensiblement une acception mystique, s'était étendu à la communauté des juifs fidèles à la Loi et au Temple, leur centre religieux. Sion était donc, comme Jérusalem, un nom destiné à se plier aux applications les plus diverses. Toute église, selon Eusèbe, peut s'appeler Sion, et tout lieu saint Jérusalem[3]. Mais quelle église méritait mieux cette appellation-là que la maison où avait pris naissance l'Israël spirituel, où, le jour de la Pentecôte, il avait reçu sa loi? Une fois le Temple détruit, le véritable mont Sion n'était-il pas la colline occidentale où se dressait cette église? Les Apôtres sortant de là pour porter la bonne nouvelle au monde entier réalisaient au gré des apologistes cette parole d'Isaïe : « De Sion partira la loi ». Les chrétiens ne créaient pas la portée symbolique du terme puisque les Juifs en avaient déjà usé; ils l'appliquaient à leur propre situation. Le transfert de Sion de l'est à l'ouest du Tyropœon était d'autant plus aisé que certains pensaient, au début de l'ère chrétienne, que le quartier haut situé sur la colline occidentale avait reçu de David le nom de *forteresse* ou φρούριον. Or, d'après la Bible, c'était Sion que ce roi avait prise pour résidence et citadelle. Sion, par conséquent, devait suivre la citadelle davidique dans sa migration. C'est pourquoi, à partir du IV[e] siècle et peut-être déjà auparavant, les guides hiérosolymitains montrent aux voyageurs comme Palais ou Tour de David la base d'une tour hérodienne située sur la colline occidentale, dans l'enceinte de Sion, grâce à une confusion qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Plus tard, nous observerons sur cette colline une disposition analogue à celle qu'offrait la ville basse au temps des Macchabées, où la cité de David devenue l'*Acra des Syriens* s'opposait au mont Sion qui désignait alors l'enceinte du Temple, refuge des fidèles serviteurs de Dieu. La ville haute possédera d'un côté la Tour de David, citadelle du pouvoir civil, et de l'autre la Sainte-Sion, mère de toutes les églises. Cet état de choses se dessine d'ailleurs dans la période antérieure à Constantin : le quartier haut partagé entre les casernements militaires au nord et les espaces désolés où s'élève l'église des chrétiens au sud (cf. pl. I). En conformité avec le langage des témoins de la Jérusalem nouvelle, Sion et Tour de David seront sous notre plume ce qu'en ont fait l'évolution du concept popu-

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 19 : « Le trône de Jacques, le premier qui reçut du Sauveur et des Apôtres l'épiscopat de l'église de Jérusalem, celui que les saints Livres appellent frère du Christ, a été conservé jusqu'ici; les frères de cette localité l'ont tour à tour entouré de soins, manifestant clairement à tous en quel honneur jadis et maintenant ils tiennent et ont tenu les hommes saints parce qu'ils sont aimés de Dieu. » A comparer avec ce renseignement puisé dans une ancienne source par Pierre Diacre, Geyer, *Itin. Hier.*, p. 108 : *In ecclesia vero, quæ dicitur sancta Syon, est thronus Jacobi fratris Domini, qui iuxta templum sepultus est.*

2. *Théophanie*, IV, 24, éd. Gressmann, p. 202.

3. *Démonstration évangélique*, VI, 24, 6.

laire et l'adaptation symbolique, sans préjudice de la topographie de la cité primitive.

Au fait, les ravages dont la colline supérieure conservait des marques terrifiantes contribuaient à confirmer les esprits dans la récente localisation du mont Sion. La vue des vieilles portes béantes, de l'enceinte délabrée, exploitée en carrière, des maisons abattues transformées en monceaux de pierres et de leur emplacement livré à la culture évoquait chez tous ceux qui connaissaient les saints Livres les menaces réitérées des prophètes à l'endroit du mont Sion[1]. Sans doute ces oracles concernaient avant tout la montagne du Temple, et les Pères ont dû plus d'une fois se rendre à l'évidence[2], mais le délaissement de l'ancien sanctuaire leur semblait s'adapter moins parfaitement au texte sacré que la profanation infligée au quartier haut par les laboureurs de la colonie. « Sion sera labourée comme un champ » lisait-on dans Michée (III, 12) et Jérémie (XXVI, 18). Quant à Isaïe (I, 8), il la comparait à un abri, à une cabane abandonnée dans une vigne ou dans une melonnière après la récolte. Rien ne réalisait mieux cette image, au début du IVe siècle, que la préservation d'une des sept synagogues qui avaient été construites sur la colline haute probablement lors de l'essai de restauration juive entre Titus et Hadrien[3]. En désignant ce dernier vestige de la religion juive à Jérusalem, les ciceroni ne manquaient pas de citer le mot d'Isaïe, comme ils rappelaient Jérémie et Michée à propos des cultures s'étageant sur les flancs de la colline occidentale. Toute synagogue étant un centre d'études religieuses, ce groupement avait rendu momentanément au nouveau mont Sion cet aspect de foyer intellectuel auquel fait allusion Eusèbe (**T.** I). Mais cette renaissance encore timide sombra dans la tourmente déchaînée par Barkochébas. Des sept synagogues, une seule subsista jusqu'aux dernières années de Constantin (**T.** II, VI). On pourrait être tenté de reconnaître sous une telle désignation l'église de la Sainte-Sion échappée à la ruine qui atteignit les lieux de réunion des Juifs. Aux yeux des infidèles cette église devait passer pour la synagogue des Galiléens, l'une des sept catégories qui, suivant Hégésippe, se partageaient le monde de la circoncision[4]. Il est également à croire que le langage indigène usait alors d'un même terme pour désigner une église et une synagogue, quoique Eusèbe prétende que le nom grec d'*église* ait été choisi par le Sauveur lui-même. « Au temps, dit-il, où il vivait parmi les hommes, le Christ fréquentait les synagogues juives, car il n'y avait à cette époque aucune synagogue qui lui fût consacrée. Comme on ne doit pas s'étonner qu'il ait prévu ces synagogues de l'avenir qui seraient exclusivement fondées en son nom, il les nomma non pas synagogues d'après l'usage juif, mais églises[5]. » En distinguant toutefois les sept synagogues et la petite église de Dieu, le témoignage d'Épiphane est contraire à cette hypothèse que le texte du Pèlerin de Bordeaux n'annulerait pas aussi formellement (**T.** VI et II). Serait-il impossible, du reste, qu'après la fondation d'Aelia, les Juifs eussent obtenu de quelque empereur condescendant la faculté de conserver ou de relever une de leurs synagogues dans les terrains plus ou moins vagues sis au midi du camp romain, près de la Sainte-Sion, où ils pussent venir prier chaque fois que l'accès de la Ville sainte leur était permis?

1. **T.** I, II, III, 3; IV, VII, 1, 3; Cyrille d'Alexandrie (*P.G.*, LXXI, 694) et Théodoret (LXXXI, 1758) rappellent aussi les mêmes passages.

2. Cf. Eusèbe, *Demonstr. évang.*, II, **3**, 53 : la fille de Sion désigne le culte célébré sur le mont Sion, c'est-à-dire le service du Temple. S. Jérôme, *In ps.* 75 : *Et habitatio ejus in Sion. Secundum litteram possumus dicere de Hierusalem et Sion, quoniam ibi fuit Templum.* En maint endroit, Sion équivaut tout simplement à Jérusalem, chez les auteurs ecclésiastiques comme dans la Bible. Ce qui favorisa beaucoup aussi la localisation sur la colline haute ce fut l'interprétation du mot *Sion* = *specula*, σκοπευτήριον que les Pères croyaient pouvoir soutenir.

3. **T.** II, IV, VI. Avant 70 le nombre des synagogues était plus considérable, bien qu'on ne soit pas obligé d'admettre le chiffre du traité *Meghilla*, III, 1 du Talmud de Jérusalem : « ... les 480 synagogues qui se trouvaient à Jérusalem ; car, dit R. Pinhas au nom de R. Oschia, c'était là le nombre des synagogues de la capitale, dont chacune avait une salle de lecture et une salle d'études ; dans la première, on lisait les textes bibliques ; dans l'autre, on expliquait la Mischna. Le tout a été ruiné par Vespasien. »

4. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, **22**, 7. Dans la *Démonstration évangélique*, le même auteur explique le titre de *fille de Sion* donné à l'Église, à cause de ses attaches originelles avec la Synagogue, VI, **17**, 4; IX, **17**, 12.

5. *Théophanie*, IV, 11, p. 182. On sait qu'avant l'adoption définitive du terme grec συναγωγή la synagogue fut d'abord désignée sous les vocables de כנישתא ou בית כ = *église*.

C'est une hypothèse qui n'est pas invraisemblable. On a tout autant de raison, je l'avoue, de regarder cette synagogue subsistante comme un bâtiment abandonné et livré à une ruine lente et certaine. Encore visible en 333, cette synagogue disparut, au dire de saint Épiphane, sous l'épiscopat de Maximonas et le règne de Constantin. Ce prince mourut en 337 et les dates extrêmes du pontificat de Maximonas, qui n'est autre que l'évêque Maxime des listes épiscopales[1], sont 331 et 349. En définitive, cette disparition se limite entre 333 et 337. Zahn[2] a pensé qu'elle était liée à la construction de la grande basilique qui remplaça la petite église des origines. Pour donner au nouveau sanctuaire l'espace suffisant, on aurait été contraint de jeter complètement à bas le pâté de maisons et la synagogue qui avoisinaient le lieu de réunion des chrétiens et probablement aussi ce local lui-même. La situation que le Pèlerin de Bordeaux assigne à la synagogue serait un obstacle à cette solution si l'on devait prendre ses expressions au pied de la lettre. Il parle de la synagogue une fois dans les murs de Sion; mais sa remarque, dont la portée semble rétrospective, peut s'appliquer au mont Sion tout entier, y compris donc la partie située hors les murs, où se trouvait l'église.

§ 2. *La basilique du IVe siècle à 614.*

Quelles que soient les relations entre la disparition de la dernière synagogue et l'édification de la basilique du Sion chrétien, il demeure vrai que les deux faits coïncident. En 333, aucun monument notable n'attire l'attention du Pèlerin de Bordeaux sur l'emplacement de la salle haute de la Pentecôte; aussi passe-t-il ce souvenir sous silence (**T.** II). Si Constantin ou sainte Hélène avaient élevé en ce lieu une grande église, comme on l'a prétendu plus tard (**T.** XXVII), on ne s'expliquerait pas pourquoi notre pèlerin se serait abstenu d'y aller de son refrain ordinaire : *ibi facta est basilica iusso Constantini*, ni pourquoi Eusèbe aurait omis de la mentionner dans les divers passages qu'il consacre aux édifices dus à la libéralité du grand empereur. L'autorité ecclésiastique avait peut-être déjà songé à dédier à l'Esprit-Saint un temple plus considérable que l'ancienne église des temps apostoliques dont aucune particularité ne signalait la présence aux voyageurs. Mais aussi longtemps que le Martyrium et l'Anastasis étaient en construction, la réalisation de ce projet se trouvait ajournée. D'aussi dispendieuses entreprises, auxquelles s'ajoutait d'ailleurs la réalisation simultanée des basiliques de Bethléem et de l'Éléona, absorbaient largement les artistes et surtout les disponibilités financières de l'Empire. Jusqu'au jour de la consécration des sanctuaires construits aux abords du Saint-Sépulcre, la petite église de Sion restait l'église épiscopale, le centre de la vie chrétienne à Jérusalem : on ne pouvait donc la démolir tant que l'évêque n'était point pourvu d'une autre cathédrale. C'est à la fin de 335, après qu'il eut transféré sa chaire au Martyrium, que le successeur de Macaire, Maxime, put procéder à la transformation de la vieille église du quartier haut. S'il se mit tout de suite à l'œuvre, ce que nous ignorons, les travaux préalables de démolition et de déblaiement, la préparation des matériaux étaient à peine terminés à la mort de Constantin, survenue en mai 337. Il est difficile, en tout cas, de placer les débuts de la nouvelle construction longtemps après cette date, car l'*église supérieure des Apôtres* à laquelle saint Cyrille fait si clairement allusion en 347[3] doit être, selon toute probabilité, plus grande que l'ancienne église de Sion : le catéchiste de l'évêque Maxime proposerait volontiers que tout le peuple assemblé

1. Épiphane, *Hæres.*, LXVI, 20; S. Jérôme, Rufin, Socrate et Sozomène le nomment Maxime.

2. *Die Dormitio Sanctae Virginis*, dans *Neue kirchl. Zeitsch.*, X, p. 392.

3. Dans l'intervalle de dix ans, 337-347, ainsi délimité il y a aisément place pour la construction de cette nouvelle basilique. Quoi qu'il en soit de l'attestation positive de Cyrille, on ne contestera pas que le monument existait vers 380, au temps de sainte Paule et d'Ethérie. Or il eût été impossible de le faire surgir dès la première année de Théodose. Les règnes antérieurs de Valens et surtout de Julien ne sont ni l'un ni l'autre propices à de telles créations architecturales à Jérusalem; parfaitement, au contraire, celui de Constance II, fils et successeur de Constantin le Grand. Héritier de la piété paternelle pour les Lieux Saints, ce monarque en prolonge les munificences. Une fois parachevée la trilogie fondamentale consacrant les sanctuaires essentiels, on érige au Cénacle de l'Eucharistie et de la Pentecôte une église des Apôtres qui en sera le digne pendant. Les vestiges archéologiques suggéraient comme date approximative le milieu du IVe siècle, l'histoire autorise à la déterminer plus strictement entre les années 340-345.

pour l'entendre se réunit en cette église d'en haut quand il parle du Saint-Esprit, comme on se réunit au Calvaire ou à l'Anastasis quand il traite de Jésus-Christ. Il considère donc comme possible une réunion nombreuse dans cette église ἀνωτέρα, et si l'on n'y va pas, ce n'est point en raison de son exiguïté : c'est que l'exposé du dogme catholique n'est pas nécessairement lié aux lieux (**T.** III, 1). La substitution d'une basilique à un édifice antérieur de moindres dimensions se déduit assez facilement du passage où Éthérie dit qu'au lieu de la descente du Saint-Esprit à Sion *se trouve maintenant*[1] *une autre église* où jadis après la passion du Seigneur la multitude était assemblée avec les Apôtres (**T.** V, 3). Le vocable d'*église des Apôtres* dont use saint Cyrille se passe donc de commentaire. Chez Éthérie, de même qu'Éleona désigne le mont des Oliviers et la basilique de l'Enseignement, *Syon* s'applique au quartier haut et à l'église (**T.** V), laquelle, au VIe siècle, sera couramment appelée *Sainte-Sion* (**T.** X, XI, XII).

La situation de ce sanctuaire sur la colline occidentale de la ville qui portait au Ier siècle le nom de *marché haut*, ἡ ἄνω ἀγορά, justifie pleinement l'épithète de *supérieure*, ἡ ἀνωτέρα, que Cyrille de Jérusalem donne à l'église des Apôtres (**T.** III, 1), sans qu'il soit nécessaire d'y voir, avec certains auteurs, l'indication d'un étage supérieur aménagé dans cette église. Entre le Saint-Sépulcre où parlait le catéchiste et le sanctuaire de Sion il y avait une différence de niveau très appréciable, et par rapport à la ville basse la différence était encore plus accusée. Bien que muets sur les dimensions exactes de la Sainte-Sion, les documents de cette période nous laissent entendre que la basilique construite au IVe siècle était fort grande (**T.** XI, XIV, 3). Le plan de la mosaïque de Mâdabâ lui donne des proportions que nul autre monument de la ville n'atteint. Elle y figure à l'extrémité méridionale de la colonnade centrale d'Aelia, avec un toit en bâtière couvert de tuiles, un fronton triangulaire et un portail à deux baies. L'édifice secondaire qui la flanque à droite peut représenter soit le *diaconicon*, soit un monastère; si les textes le permettaient, on aimerait à y reconnaître une première reconstitution de la salle haute des disciples. Ces monuments se trouvent situés dans le quartier que limitent, au nord, l'ancienne enceinte du camp percée de plusieurs portes, à l'ouest et au sud, la muraille relevée par Eudocie (voir pl. XXX, 2 et XXXI).

Les itinéraires sont plus préoccupés de nous détailler les souvenirs et les trésors religieux accumulés dans la basilique, ou les rites qu'on y pratique, que de décrire le monument. Naturellement, les théologiens s'attachent de préférence aux faits évangéliques, base de la doctrine. Il va sans dire que le souvenir prépondérant est, dès les origines, celui de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, le jour de la Pentecôte[2], autour duquel gravitent les apparitions de Jésus ressuscité racontées par saint Jean (**T.** V, 2 et VIII, 3) et saint Luc (**T.** VIII, 2). Dès le IVe siècle, semble-t-il, on localise le fait dans un endroit particulier de l'église (**T.** VII, 3) que, plus tard, le plan d'Arculfe nous aidera à préciser. En parlant de l'effusion de l'Esprit sur les cent-vingt, dans le cénacle de Sion, Jérôme s'inspire plutôt de sa traduction du texte biblique que d'une réalité architecturale. Les usages liturgiques se conforment aux croyances. Dans la soirée du dimanche de Pâques, le peuple amène en procession son évêque de l'Anastasis à Sion pour y commémorer l'apparition de Jésus à ses disciples réunis dans la salle haute dont les portes ont été soigneusement fermées par crainte des Juifs. L'office est approprié à la circonstance ; le passage évangélique lu comprend *Joh.*, XX, 19-25. La cérémonie se termine vers huit heures du soir. Le même cortège se reforme, aux mêmes heures, le premier dimanche après Pâques, pour entendre, à l'église de Sion, la lecture de l'entrevue du Sauveur ressuscité et de l'apôtre incrédule, Thomas (**T.** V, 2). Le dimanche de la Pentecôte, la messe habituelle du Martyrium, qui est achevée d'ordinaire vers dix ou onze heures, ne se prolonge pas même jus-

1. Par l'emploi de *modo* Éthérie oppose l'existence actuelle de la basilique au Cénacle de l'évangile que l'on avait reconnu dans la primitive petite église des Apôtres. Ce serait manifestement en fausser le sens que de chercher à en déduire que l'édifice datait de la veille. Il y a là un simple parallèle entre l'état de choses du IVe siècle et la situation scripturaire, comme dans ce passage.... *accedere usque ad Charris, quia* modo *sic dicitur. Nam in scripturis sanctis dicta est Charra* (Geyer, p. 65). Et ailleurs (Geyer, p. 92) : *in eodem loco (Syon), ubi ipsa ecclesia* nunc *in Syon est.* — Modo = nunc et rien de plus.

2. **T.** III, 1, 2 ; V, 3 ; VII, 2, 3 ; VIII, 4 ; IX, XIV, 3.

qu'à neuf heures, car il faut être à Sion pour l'heure de tierce. Une fois l'évêque et les fidèles réunis dans cette église où ils se sont rendus processionnellement au chant des hymnes, on lit le récit des *Actes* relatif à la descente du Saint-Esprit sous forme de langues de feu et l'on procède à l'oblation après le renvoi des diverses catégories des non-initiés. C'est là encore que, dans la nuit de la même fête, a lieu la station finale de la longue théorie sacrée qui, partie de l'Éléona au coucher du soleil, gravit la colline occidentale avec des arrêts intermédiaires au Martyrium, à la Croix et à l'Anastasis (**T.** V, 3 et 4).

D'après la documentation actuelle, la localisation de la dernière Cène à la Sainte-Sion ne paraît pas admise très nettement par l'église de Jérusalem. Incertaine peut-être autant que nous le sommes aujourd'hui nous-mêmes d'un Cénacle précis, ou faute d'abord d'un édifice approprié dès que put s'inaugurer le culte solennel, elle commémore l'institution eucharistique au Martyrium (cf. *suprà*, p. 201) et derrière le Calvaire, tant au IVe siècle qu'au VIIIe. Cependant les stations liturgiques de la semaine sainte dans la grotte de l'Éléona deviennent pour le zèle pieux des pèlerins et les spéculations doctes de certains exégètes le prétexte de chercher au mont des Oliviers un « Cénacle des disciples » tendant parfois à quelque confusion avec le Cénacle authentique (voir ci-dessus, pp. 307, 383 s.) Mais cette solution n'était pas de nature à rallier tous les suffrages. De divers côtés, dans cette même période, se produit un mouvement en faveur de la localisation de la Cène à Sion, localisation favorisée par l'identité des termes qu'adoptèrent les versions syriaques et la traduction hiéronymienne pour rendre le grec ἀνάγαιον et ὑπερῷον. Le préambule des canons apostoliques rédigés au IVe siècle et connus sous le titre de « la Didascalie d'Addaï » identifie sans ambages le cénacle du jeudi saint et la salle haute des *Actes*. Le passage vaut d'être cité :

L'an 342 de l'empire des Grecs, le 14 Juin, le dimanche qui était la fin de la Pentecôte (de la cinquantaine après Pâques), en ce même jour, les disciples vinrent de *Nazareth* de *Galilée*, où avait été annoncée la naissance de Notre-Seigneur, jusqu'au mont appelé des *Oliviers*[1]. Bien que Notre-Seigneur fût avec eux, il ne leur était pas visible. Au moment du grand matin, Notre-Seigneur leva les mains, les plaça sur la tête des onze disciples et leur conféra le don de la prêtrise. Aussitôt une nuée lumineuse le reçut et ils le virent lorsqu'il montait au ciel et s'asseyait à la droite de son Père. Ils louèrent Dieu pour avoir vu son ascension... De là ils montèrent à la chambre haute où Notre-Seigneur avait mangé la Pâque avec eux et dans ce lieu même où il avait demandé : *qui livrerait Notre-Seigneur à ceux qui voulaient le crucifier*, ils se demandaient encore comment ils pourraient prêcher son Évangile dans le monde. De même que dans cette chambre haute avait commencé le mystère du corps et du sang de Notre-Seigneur pour régner sur le monde, de même la doctrine de sa prédication commença aussi en cet endroit à dominer sur tout le monde...[2]

Les Apôtres se demandaient avec angoisse comment ils arriveraient à se faire entendre des peuples étrangers dont ils ignoraient la langue, Simon Pierre les rassure en leur rappelant que le Paraclet promis leur suggérera tout ce qu'il faut savoir et enseigner. A peine a-t-il fini de parler que se produit la manifestation de l'Esprit sous forme de langues de feu, accompagnées d'une voix intime et d'un parfum suave. Si toutefois l'identité des deux locaux ne fait ici aucun doute, leur situation est passée sous silence; mais on peut affirmer qu'il s'agit ici de la Sainte-Sion et non de la grotte du mont des Oliviers où les apocryphes aiment aussi à rassembler les disciples du Sauveur après son ascension (voir p. 380). On invoque habituellement les témoignages de Pierre de Sébaste (✝ 392) et d'Hésychius, prêtre de Jérusalem (✝ vers 440), pour établir que la célébration de la Cène à Sion était une chose admise aux IVe et Ve siècles. Mais la solidité du premier de ces points d'appui demanderait à être garantie. L'éditeur du texte de Pierre de Sébaste où se lisent ces paroles : « l'église de la sainte montagne de Sion témoigne que le Messie a mangé la Pâque légale dans la salle haute, le jour de la Pâque des juifs »[3], a déclaré renoncer à en soutenir l'authenticité. Quant à Hésychius de Jérusalem, disciple de saint Euthyme, ce n'est qu'avec beaucoup de réserve qu'on doit lui attri-

1. Ce document place donc l'Ascension le jour même de la Pentecôte, ce qui nous ramène à l'usage enregistré par Éthérie de fêter l'Ascension le même jour que la Pentecôte. La procession solennelle qui avait lieu, le soir de cette fête, du mont des Oliviers à Sion rappelait sans doute l'itinéraire des Apôtres se retirant à la salle haute. Cependant le canon 9 contredit le préambule en déclarant que les Apôtres décidèrent de faire mémoire de l'Ascension à la fin des quarante jours qui suivent la Résurrection.

2. F. Nau, *La Didascalie des Douze Apôtres*, Append. I, pp. 223 s. Cf. Cureton, *Anc. docum.*, p. 147.

3. *Al-Machriq*, 1er juin, 1902.

buer les œuvres publiées sous son nom. Les copistes ont bien pu le désigner comme l'auteur de travaux dus à des écrivains du même nom, car les VIe et VIIe siècles comptent plusieurs Hésychius dont l'un fut patriarche de la Ville sainte, connu aussi sous le nom d'Isaac, et un autre moine du Sinaï[1]. Cependant, à défaut du **T.** VIII, 1 et 3, l'*Interprétation d'Isaïe*, qui a plus de chance d'être génuine, nous dévoilerait suffisamment l'opinion du prêtre hiérosolymitain Hésychius. Il y est en effet question des mystères de Sion, de la table mystique de Sion; Sion y est nommée la maison des mystères[2]. Un panégyrique du martyr Théodore qu'un manuscrit de Jérusalem attribue à Chrysippe, autre disciple de saint Euthyme, fait allusion à la Cène dans ce passage de la péroraison « mais tu es convive dans la salle haute de Sion »[3].

Au VIe siècle, on reconnaît d'abord dans la Sainte-Sion la maison de Marie, mère de l'évangéliste Marc, où le Seigneur logeait quand il venait à Jérusalem; c'est là par conséquent qu'il aurait institué l'Eucharistie, là que les disciples se réunissaient après l'Ascension avec Marc et son cousin Barnabé (**T.** X; XIV, 3). Le *Breviarius* (**T.** XI) mentionne dans la grande basilique de Sion la *lucerna* où le Christ livra ses enseignements aux disciples après le repas. Ce terme désigne-t-il le luminaire de la Cène dont le trésor de la basilique se serait enrichi, ou une construction particulière, quelque ciborium marquant le lieu des repas que Jésus ressuscité prenait avec les Apôtres (**T.** VIII, 2)? Il est difficile de se prononcer. En tout cas, ce même document maintient vers le mont des Oliviers « l'endroit où Jésus soupa avec ses disciples ». Un peu plus tard l'église de Sion est regardée comme la demeure de saint Jacques, opinion qui tire probablement son origine de la présence du trône du frère du Seigneur (**T.** XII). Le texte (XIII) d'Eutychius de Constantinople († 582) présente une conciliation entre la tradition du mont des Oliviers et celle de Sion. Dans la nuit du samedi au dimanche qui précède la Passion, aurait eu lieu à Gethsémani le repas signalé par saint Jean, après lequel le Sauveur lava les pieds à ses disciples[4], mais c'est à Sion qu'il célébra la pâque mystique, la veille de la Parascève. Ce procédé destiné à sauvegarder la vraisemblance des deux opinions, la période suivante en reconnaîtra finalement l'inanité.

Il y a plus de stabilité en ce qui concerne la colonne de la Flagellation. Appartenant aux ruines dites de la maison de Caïphe, cette colonne de calcaire jaunâtre tacheté de rouge, où le vulgaire retrouvait les traces du sang de Jésus-Christ, attirait déjà l'attention du Pèlerin de Bordeaux sur la colline de Sion chrétienne (**T.** II). On était loin de s'inquiéter de ce que la Flagellation avait eu lieu, non chez le grand-prêtre, mais chez Pilate. La colonne ne disait-elle pas d'elle-même à quoi elle avait servi? Outre les taches de sang, ne conservait-elle pas les linéaments du visage, de la poitrine et des deux mains du Sauveur imprimés dans la pierre? Lorsqu'on éleva, non loin de là, la basilique du Sion (vers 340), on eut soin d'y abriter un objet si vénéré qu'on ne pouvait laisser plus longtemps exposé aux injures du climat et des incroyants[5]. D'après saint Jérôme et le poète Prudence, il semble qu'on fit entrer la colonne dans la construction : elle se plaçait dans un portique et soutenait l'édifice, mais il faut peut-être dans ces expressions faire la part du symbolisme[6]. Là, cette colonne fut entourée d'une dévotion croissante : elle communiquait aux cordons avec lesquels les pèlerins en mesuraient le tour une vertu curative dont on parlait jusque dans les Gaules[7]. Cet usage pieux se pratique encore de nos jours lorsqu'on expose à la vénération pu-

1. Cf. Mgr Batiffol, *Littérat. grecque*[2], p. 315. Staehlin, *Die christl. griech. Litter.*, no 1083. Mercati, *RB.*, 1907, p. 79 s. Hurter, S.J., *Nomenclator literarius*, I, p. 405 s.

2. M. Faulhaber, *Hesychii Hierosol. interpret. Isaiae proph.*, p. 111 : εἰς τὴν τράπεζαν τῆς Σιὼν τὴν μυστικὴν παραγίνονται. Cf. pp. 161, 162, 185. Parfois Sion revêt un sens plus large; ainsi dans son interprétation du ps. 75 (*PG.*, XXVII, 960, où l'ouvrage est faussement attribué à saint Athanase), il place la crucifixion dans Sion : σταυρωθεὶς γὰρ ἐν τῇ Σιών.

3. Extrait de la *Néa Sion*, 1911, p. 21. L'authenticité en est contestée dans *Analecta Bollandiana*, 1912, p. 473.

4. Théodosius se fait l'écho de cette tradition. Voir **T.** VI du chap. XII, p. 321.

5. **T.** V, 1; VII, 3; X, XI, XII, 1.

6. **T.** V, 1. Prudence, *Dittochaeum*, 41. *PL.*, LX, 108 : *Perstat adhuc, templumque gerit veneranda columna, Nosque docet cunctis immunes vivere flagris.* Cf. Lagrange, *RB.*, 1899, p. 600.

7. Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, 7, *PL.*, LXXI, 712 : *Ad hanc vero columnam multi fide pleni accedentes, corrigias textiles faciunt, eamque circumdant; quas rursum pro benedictione recipiunt, diversis infirmitatibus profuturas.* Cf. **T.** XII, 1.

blique le fragment de colonne conservé dans la chapelle des Pères Franciscains au Saint-Sépulcre (fig. 171). Au VIe siècle, la couronne d'épines vient s'ajouter à la colonne de la Flagellation (**T.** XI; XII, 1); les ronces dont elle est formée se maintiennent vertes, dit-on, par un miracle perpétuel, bien que les feuilles en soient desséchées[1]. A la même époque, on commence également à montrer, à Sion, la lance qui perça le côté du Christ (**T.** XII, 1). La présence de ces instruments du supplice de Jésus donnait à la basilique des Apôtres le droit de figurer parmi les sanctuaires de la Passion. Aussi était-elle désignée pour l'office de none tous les mercredis et vendredis de l'année, à quelques exceptions près, c'est-à-dire les deux jours de la semaine consacrés de temps immémorial à la pénitence et au jeûne, le mercredi en souvenir du complot des prêtres contre Jésus et du marché infâme de Judas, le vendredi en mémoire du crucifiement[2]. Notre-Seigneur, suivant la bizarre chronologie de la semaine sainte imaginée par l'auteur de la *Didascalie*, après avoir mangé la Pâque le mardi soir, aurait été pris dans la nuit du mardi au mercredi; on l'aurait gardé en prison chez Caïphe toute la journée du mercredi et chez Pilate le jeudi[3]. De toute manière, le mercredi se présentait comme un jour de deuil que les chrétiens devaient passer dans l'amertume ainsi que le vendredi. Le matin du vendredi saint, avant le lever du soleil, nous raconte Éthérie, les plus dévots bravaient la fatigue pour accourir à Sion, vénérer la colonne où Jésus fut flagellé.

Le corps de saint Étienne retrouvé en 415 à Caphargamala fut transféré à la Sainte-Sion dont le protomartyr avait été l'archidiacre[4]. Il reposa quelque temps au *diaconicon* de la basilique, là même où l'on montra, au VIe siècle, les pierres qui avaient servi à la lapidation (**T.** XI; XII, 1). Parmi les autres merveilles de cette église l'Anonyme de Plaisance énumère la *Pierre angulaire*, bloc informe qui laisse entendre les voix d'une multi-

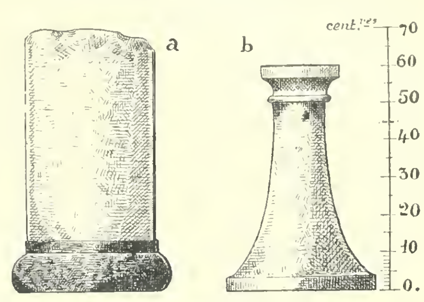


Fig. 171. — Les colonnes de la Flagellation vénérées de nos jours.

a, dans la chapelle Sainte-Marie au Saint-Sépulcre. Porphyre rouge; socle en bronze doré. — *b*, à Sainte-Praxède, à Rome. Granit rose (?). Apportée du Cénacle (?) en 1223 par le cardinal Jean Colonna.

tude quand on y applique l'oreille, la *Corne d'onction* des rois de Juda[5] que l'on gardait auparavant au calvaire, la *Colonnette* sur laquelle la croix de saint Pierre avait été posée, le *Calice* qu'employaient les Apôtres lorsqu'ils célébraient la messe après la Résurrection, tandis que le calice de la Cène était conservé au Martyrium.

§ 3. *La basilique de 614 aux Croisades.*

En 614, les Perses promenèrent le fer et le feu dans le quartier haut comme dans le reste de la ville. La liste de Stratègios mentionne un grand nombre de morts à la *Tour de David, à l'ouest de la Sainte-Sion* et *devant la porte de la Sainte-Sion*. Du sommet du mont des Oliviers, le patriarche Zacharie et son peuple se lamentent à la vue « de l'Anastasis en feu et de Sion en fumée et en flammes[6]. » Puis nous retrouvons encore ici la main réparatrice de Modeste : la *mère des églises*, ainsi

1. Grégoire de Tours, *op. l.*, 7 : *Ferunt etiam ipsas coronae sentes quasi virides apparere : quae tamen si videantur aruisse foliis, quotidie tamen revirescere virtute divina.*

2. Éthérie, Geyer, *Itinera*, pp. 79, 81, 88, 93, 96. Le jeûne du mercredi et du vendredi est déjà indiqué au chap. VIII de la *Didachè :* ὑμεῖς δὲ νηστεύσατε τετράδα καὶ παρασκευήν. Les raisons en sont données par les *Constitutions des Apôtres*, (Funk, I, p. 408) XXIII. Cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*[4], p. 232 s.

3. Nau, *La Didascalie des Douze Apôtres*[2], XXI, p. 166. M. Gibson, *The Didascalia Apost.*, XXI, p. 94. Funk, *Didascalia et Constitutiones Apost.*, XIV, p. 272 s.

4. *PL.*, XLI, 815. *Rev. Or. chr.*, 1906, p. 204 s.

5. La nouvelle Sion devait naturellement attirer à elle les souvenirs davidiques.

6. Archim. Calliste, *Antiochos Stratègios*, pp. 21, 48. Cf. Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, p. 148; R.P. Peeters, *Analecta Bolland.*, XXXVIII, 1920, p. 144 ss.

qu'on aimait à appeler la Sainte-Sion, figure en effet dans l'énumération des sanctuaires restaurés par l'higoumène de Saint-Théodose, que le moine sabaïte Antiochos fait à Eustathe d'Ancyre (**T.** XV). Le *Typicon* de Jérusalem qui règle les offices de cette seconde période marque, le vendredi avant les Rameaux, la commémoraison, à l'église de Sion, de Modeste le reconstructeur de Jérusalem et de Jean l'Aumônier, archevêque d'Alexandrie, dont les subsides permirent d'achever les travaux; il porte, en outre, au 17 décembre, la mémoire de Modeste qui restaura Sion après l'incendie[1].

Fig. 172. — Le plan d'Arculfe, d'après Geyer. *Itinera...*, p. 244. Cf. **T.** XVIII.

Le gros œuvre étant demeuré indemne, la basilique conserve après les réparations ses proportions antérieures. On la dit de nouveau fort grande (*pergrandis*) en longueur et en largeur, d'une forme rectangulaire (δρομική)[2]. Le *Commemoratorium* (**T.** XXV) lui donne trente-neuf *dexteri* de long, soit un *dexter* de plus qu'à l'église de Bethléem, ce qui nous amène à 57m,91. Les vingt-six *dexteri* de large, c'est-à-dire 38m,61, paraîtront un chiffre trop considérable en comparaison des dix-sept *dexteri* de la largeur du vaisseau de Bethléem et des vingt-trois du transept de la même basilique[3]. Mais il n'échappe à personne que, d'après ces évaluations, l'église de Sion avait une longueur strictement égale à une fois et demie sa largeur, car $\frac{39}{26} = \frac{3}{2}$. Les chiffres de la « description arménienne des Lieux Saints », 100 coudées de long sur 70 de large, aboutissent à peu près à la même proportion[4]. Ce dernier document compte quatre-vingts colonnes à la Sainte-Sion, chiffre parfaitement acceptable si on les répartit, comme on l'a vu plus haut, en quatre rangs divisant la basilique en cinq nefs. Sur les chapiteaux reposaient, non plus les primitives architraves, mais des arcs à plein cintre dont l'usage était fort répandu depuis l'époque de Justinien. La basilique, dépourvue de galeries supérieures[5], était recouverte d'un toit de plomb (**T.** XXVII).

Les souvenirs signalés plus haut, auxquels plusieurs autres vinrent s'adjoindre à partir du VIIe siècle, se trouvaient disséminés à travers le sanctuaire. Si les croquis très rudimentaires qui accompagnent le texte d'Arculfe et de Bède concordaient dans tous les manuscrits, on s'y appuierait de confiance pour fixer ces diverses localisations. Mais ils offrent des divergences et leur orientation ne cadre pas toujours avec les descriptions de la même période. A nous en tenir toutefois au plan que publie Geyer (fig. 172), nous arriverons à nous guider sans trop de tâtonnements dans le vaste sanctuaire. La porte indiquée, 1, nous la plaçons à l'ouest, ce qui est normal. L'annexe dessinée à droite de l'entrée (*b*), à l'extérieur de l'église, représente la pierre sur laquelle se tenait Jésus pendant la Flagellation (**T.** XVIII, XXIII). C'est près de là que le moine Épiphane aperçoit le soupirail de la géhenne embrasée. A l'intérieur, l'angle sud-ouest, n° 4, se donne pour l'endroit où trépassa sainte Marie, c'est-à-dire pour le lieu de la Dormition. Épiphane le situe au nord-ouest. En tout cas, dès l'instant qu'elle apparaît dans la vénérable église, la Dormition sera toujours cherchée à l'extrémité occidentale, vers les grandes portes. Ce fait dont nous ne trouvons pas trace dans les itinéraires de la première épo-

1. Kékélidzé, *Ierousalimskii Kanonar*, pp. 67, 146.
2. **T.** XVIII, XIX, XXVII.
3. Vincent et Abel, *Bethléem*, p. 130.
4. *QS.*, 1896, p. 348. M. l'architecte Mauss a maintes fois fait ressortir le rôle considérable de la coudée perse de 0m,548 dans les constructions syro-palestiniennes dès les premiers temps byzantins. Appliquée ici elle produirait 54m,80 × 38m,36, chiffres assez proches de la réalité la plus vraisemblable; cf. p. 436 s. et pl. XLIX.
5. D'après la *Description arménienne*, dont voici le texte en entier d'après la traduction de M. N. Bain : The Church of Holy Sion, one stadium (asparéz) distant from the Resurrection, 100 ells in length and 70 in breadth, has 80 vaulted connected columns. In it there is no upper division (room, gallery), and only a wooden tarb (trellis-work), and on the tarb hangs the crown of thorns which was laid on the head of the Life-giver. To the right of the church the chamber of the mysteries, and a wooden cupola in which is imaged the sacred supper of the Saviour. In it an altar at which the liturgy is celebrated. In the upper division of Sion there is no chamber. To the right of Sion is the Palace of Pilate, called Kappata, and the stone on which Christ stood before Pilate. On it are seen his foot prints to this day. Lower a taz (washing basin) in which he washed the feet of his disciples.

que est destiné à prendre une importance de plus en plus considérable. Il faut savoir en effet que, de maison de Marc ou de Jacques, la Sainte-Sion devient, au VIIe siècle, maison de l'apôtre Jean et, par conséquent, maison où la Vierge passa les dernières années de sa vie et mourut, puisque saint Jean, après la Passion, reçut chez lui la mère du Sauveur. Sous la poussée des apocryphes, le VIIIe siècle adopte cette solution comme la chose la plus certaine[1].

Au centre de l'édifice, le croquis d'Arculfe, n° 5, signale la fameuse colonne de marbre à laquelle Jésus fut attaché lors de la Flagellation (**T.** XIX), colonne dont la teinte rougeâtre est encore attestée par le **T.** XXVII. A l'angle nord-est, 2, figure le lieu de la Cène du Seigneur et à l'angle sud-est, 3, l'endroit de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres[2]. Dans cette période, la localisation de la Cène et du lavement des pieds à la Sainte-Sion est universellement admise, mais contrairement au plan d'Arculfe, les autres documents situent ces deux faits du même côté que la descente du Saint-Esprit à savoir à l'extrémité sud-est de l'église, à droite de l'autel, là précisément où toute la tradition postérieure les maintiendra. Ces événements ainsi que les apparitions de Jésus ressuscité paraissent déjà renfermés dans une chapelle particulière nommée ὑπερῷον par le *Typicon* et le moine Épiphane (**T.** XXIII, XXIV), chambre des Mystères par la « Description arménienne » qui y place une coupole de bois où se trouvait représentée l'institution eucharistique. Sur un autre point de la salle était reproduite la scène du Pharisien et du Publicain (**T.** XXIII).

On montrait encore aux pèlerins la couronne d'épines, une pierre sur laquelle saint Étienne aurait été lapidé (fig. 172, *a*) et le bassin dont le Seigneur s'était servi pour le lavement des pieds[3]. Au Xe siècle ou au XIe, apparaît la première mention du Tombeau de David. On le voit dans le *diaconicon* qui jadis avait reçu la dépouille de saint Étienne[4]. Il est bien surprenant que la théorie fantaisiste qui avait depuis de longs siècles transféré sur la haute colline la ville et le palais du roi prophète y ait amené si tard sa sépulture. Ne lisait-on pas dans I *Reg.*, II, 10 que David s'étant endormi avec ses pères avait été enseveli dans la cité de David, et dans *Act.*, II, 29 que saint Pierre, au sortir de la chambre haute, prouvait la réalité de la mort de ce roi par cette affirmation : et son tombeau est parmi nous encore aujourd'hui? Des esprits enclins à tout interpréter au sens étroit devaient trouver sans peine dans les paroles de l'apôtre l'indice de l'existence du sépulcre davidique dans la maison même où s'ouvrait l'*hyperôon*. Mais avant de prendre corps, ce système avait à triompher de la tradition qui, fondée sur l'identité de la cité de David et de Bethléem, plaçait ce tombeau au village natal du fils de Jessé[5]. Cette dernière ne se laissera pas supplanter sans résistance car jusqu'au XIVe siècle elle rend encore des échos.

1. **T.** XVII, XXI. Quant au souvenir de la Dormition, il est nettement indiqué, outre les deux textes précités, dans **T.** XVI 3, XIX, XXII, XXIII, XXVI. Le titre de *Saint-Syméon* que le moine Bernard (**T.** XXVI) donne à la Sainte-Sion peut provenir de l'élection de l'évêque Siméon successeur de saint Jacques (**T.** XIV, 1), ou de l'identification de la salle haute avec la demeure de Simon le Cyrénéen que nous avons rapportée dans l'étude des textes scripturaires, ou du tombeau du vieillard Siméon ; voir p. 448.

2. Le lecteur pourra confronter le croquis de l'édition de Geyer avec les esquisses de Tobler, *Zwei Bücher Topographie...*, II, p. 103, de Quaresmius, *Elucidatio, T.S.*, II, p. 97, de Roehricht, *ZDPV.*, XIV, pl. 3, face à la p. 87, de Tobler-Molinier, *Itin. Hierosol.*, I, p. 160.

3. **T.** XVIII, XIX, XXVI et la *Description arménienne*. Le moine Épiphane place au Saint-Sépulcre la couronne d'épines et le vase du *Niptèr*, ce qui indiquerait que la description qui porte son nom est postérieure à 870, époque où Bernard le moine signale encore la couronne d'épines à Sion.

4. **T.** XXVII. Un auteur arabe du XIe s., Abou-Ishaq eth-Tha'aliby, dit avoir appris de gens sérieux que le tombeau de David était sur la montagne de Sion.

5. S. Jérôme, *Onomast.* (Klostermann, p. 43) : *Bethleem civitas David... ubi et sepulcrum Jesse et David ostenditur.* Pèlerin de Bordeaux, Geyer, p. 25 : *Bethleem... inde non longe est monumentum Ezechihel, Asaph, Job, et Jesse, David, Salomon, et habet in ipsa cripta ad latus deorsum descendentibus hebraeis litteris scriptum nomina supra scripta.* Anonyme de Plaisance, p. 178 : *Continuo medium miliarium a Bethlem in suburbio David ibi iacet in corpore, simul et Salomon filius ipsius, duo monumenta.* Arculfe, p. 257 : *Sepulchrum David regis... in parte media pavimenti ecclesiae sine aliquo habetur superposito ornamento, humilem lapideam habens pyramidem... Haec ergo ecclesia extra civitatis muros in valle contigua est fundata, quae Bethlemitico in parte aquilonali monticulo cohaeret.* 'Aly de Herat (1173) mentionne à Bethléem le tombeau de David et de Salomon. Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 299. *Archives de l'Orient Latin*, I, p. 605. Yâqoût, au XIIIe s. (Le Strange, p. 300) et Ibn el-Khaldoun au XIVe s. rapportent la même tradition.

Une autre opinion rivale à annihiler était celle de Gethsémani, patronnée par quelques auteurs arabes entre le VIIe et le XVIe siècle de notre ère, car sur ce point également il y avait concurrence entre le mont des Oliviers et le mont Sion. Un écrivain du Ier siècle de l'hégire, Wâhib, cité par Moudjir ed-Dîn, prétend que « David fut enseveli dans l'église connue sous le nom d'*el-Djîsmâniyeh* (Gethsémani), à l'orient de Jérusalem, dans la vallée »[1]. L'intéressante notice de Mas'oûdy sur les sanctuaires chrétiens de Jérusalem est non moins explicite. Elle date de 943 après J.-C.

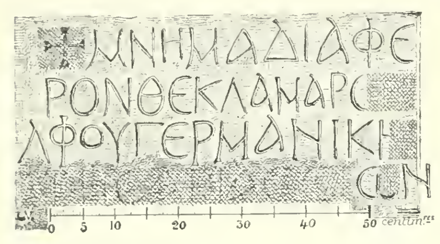


Fig. 173. — Le *titulus* funéraire de Thécla dans la nécropole de la Sainte-Sion.

Après avoir parlé de la *Résurrection* qui est la plus grande église des chrétiens, elle poursuit : « Ils ont aussi dans la sainte cité d'autres églises vénérées outre celle-là, comme, par exemple, la Kanisat Sahyoun (l'église de Sion), que David a mentionnée (dans les psaumes) ; et l'église connue sous le nom d'*el-Djîsmâniyeh*. Cette dernière, dit-on, renferme le tombeau de David[2] ». Au XVIe siècle, Moudjir ed-Dîn, qui connaît cependant le sépulcre davidique de Sion, ne craint pas d'écrire : « La tradition orale place le tombeau de Salomon à Jérusalem auprès de la *Djismâniyeh*, et veut que ce prince et son père David reposent dans une même tombe[3] ».

La liturgie de cette période, au moins au début, concorde sur beaucoup de points avec celle de la période précédente. Tous les vendredis de Carême, sauf une exception, avait lieu une station à l'église de Sion. On s'y réunissait en outre le mercredi et le jeudi de la troisième semaine du jeûne, le lundi, le mardi et le mercredi de la quatrième semaine, et à peu près tous les jours de la cinquième. Ces réunions se tenaient le soir, probablement, comme jadis, à l'heure de none. L'office du vendredi avant les Rameaux à Sion est plus considérable, suivant ce que notait aussi Éthérie. Les leçons qu'il comporte sont de nature à affermir les catéchumènes dans leur dessein : *Deut.* XII, 28 à XIV, 3, contre l'idôlatrie ; *Job*, XXI, 2-25, sur le bonheur éphémère des méchants ; *Isaïe*, XLIII, 10, le salut est en Dieu seul[4]. Malgré la faveur à peu près unanime que rencontre la localisation de la dernière Cène à la Sainte-Sion, le rituel maintient la messe solennelle du jeudi saint au Martyrium, où l'on fait lecture de la déchéance de Judas et de l'élection de Matthias, puis de l'institution eucharistique d'après saint Paul et les évangiles. Malheureusement une lacune de la version géorgienne du *typicon* hiérosolymitain, qui date des premières années du VIIIe siècle, ne nous permet pas de suivre plus avant les rites de cette journée tels qu'ils se pratiquaient au commencement de la période que nous étudions. Mais le *typicon* de l'Anastasis (Xe siècle) remédie à ce défaut dans une certaine mesure. Il nous représente le patriarche accomplissant à Sion la consécration du saint chrême, la liturgie de saint Jacques où l'on fait mention de la mère de toutes les églises (**T.** IX), et la cérémonie du lavement des pieds. On conserve toutefois l'ancienne oblation du Calvaire confiée à l'archiprêtre du Saint-Sépulcre. Quant aux vigiles, elles se célèbrent en même temps à l'Anastasis et à la Sainte-Sion par le clergé respectif de l'une et l'autre église (**T.** XXIV). Les difficultés des temps imposaient parfois des modifications aux prescriptions rituelles.

L'église de Jérusalem reste fidèle à la synaxe de la Sainte-Sion, le soir de la fête de Pâques, où se lisaient l'apparition de Jésus ressuscité aux dis-

1. SAUVAIRE, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, p. 27. Texte arabe, p. 106.

2. LE STRANGE, *Op. laud.*, p. 203.

3. SAUVAIRE, *Op. laud.*, p. 32. Texte arabe, p. 131. Les textes arabes concernant les tombeaux de David et de Salomon ont été groupés par D. J. Marta dans le *Mašriq*, 1909, XII livraison, travail qui a servi de base à l'article du P. Fr. DUNKEL, *Die Gräber der Könige David und Salomon nach Zeugnissen arabischer Schriftsteller; Das heilige Land*, 1911, pp. 23 ss. Sur les sources non arabes cf. TOBLER, *Op. l.*, p. 147 s.

4. KEKELIDZE, *Jerousalimskii Kanonar*, pp. 56 à 67.

ciples et l'incrédulité de Thomas[1] ainsi qu'à la station qui terminait dans le même sanctuaire la grande procession de la nuit de la Pentecôte[2]. Les *Hagiosionites* ou clercs de la Sainte-Sion se trouvaient au nombre de dix-sept en 808, sans compter deux reclus ou recluses vivant dans les dépendances de l'église (T. XXV). L'invasion arabe n'avait pas fait disparaître les installations monastiques du quartier haut (T. XIX, XX). Le rituel géorgien mentionne encore la fondation de saint Passarion et le monastère construit par le prêtre Pierre que l'on peut identifier à Pierre l'Ibère. En 786, la mère et les deux tantes de Michel le Syncelle se retirent dans un couvent de femmes voisin de la Sainte-Sion[3]. Il est vraisemblable que la germaine *Thècla, fille de Marulphe,* dont la sépulture appartient au groupe de tombeaux marqué *Sainte-Sion,* ait fait partie de cette communauté à une époque antérieure[4] (fig. 173).

III. — L'ÉGLISE DU CÉNACLE DES CROISADES A NOS JOURS.

§ 1. — *Le XIIe et le XIIIe siècles.*

L'église du Cénacle n'avait pas traversé la période précédente sans partager les infortunes des autres sanctuaires de Jérusalem relevés par Modeste. En mai 966, les musulmans, exaspérés par les victoires de Nicéphore Phocas, s'étant attaqués à la Sainte-Sion, l'avaient incendiée et pillée comme ils avaient fait au Saint-Sépulcre[5]. Restaurée tant bien que mal après cette émeute, elle était de nouveau une ruine quand les Croisés arrivèrent sous les murs de la Ville sainte en 1099. La bâtisse toutefois restait debout de telle sorte qu'on pouvait encore admirer la beauté de son appareil et s'y réunir pour les stations de la fameuse litanie qui précéda l'assaut final[6]. La ligne des remparts suivant le tracé actuel passait à peu de distance de là; aussi un clerc faisant partie de la procession fut-il tué par un trait lancé des créneaux au moment où il allait pénétrer dans l'église[7]. En dépit du danger de la position, c'est entre cette église et la muraille que Raymond, comte de Toulouse, avait placé son camp et qu'il érigea des machines de siège qui le rendirent maître du quartier méridional de la ville[8].

La renaissance artistique qui suivit la prise de Jérusalem marqua de son empreinte l'antique mère des églises, tout en lui conservant ses grandes dimensions. *Maxima, pergrandis,* πάμμεγας, telles sont les épithètes que les pèlerins lui appliquent après les remaniements dont elle fut l'objet au cours du XIIe siècle. Pour en évaluer les dimensions nous en sommes réduits aux mesures très imprécises que Suriano prit à vue d'œil sur les ruines en 1485 : « Dalle fondamenta de la chiesa de Monte Syon se comprende la sua grandeza. La longheza de la qual è cento braza, e cinquanta larga, facta in tre navate[9]. » Trois nefs, cent brasses de long, cinquante de large. Ce renseignement serait de grande valeur si l'on arrivait à déterminer l'étendue de la brasse de Suriano. Or celui-ci donne à la grotte de Bethléem douze brasses sur quatre, ce qui, d'après les proportions réelles de la grotte, donnerait une brasse équivalente à peu près au mètre; mais cette équivalence est tout à fait insoutenable lorsque Suriano assigne à la basilique de la Nativité cent cinquante-cinq brasses de long sur cinquante-cinq de large. On supposerait assez volontiers que Suriano fait usage du fameux « *braccio* des constructeurs » ou

1. *Joh.* XX, 19-25. Cf. KEKELIDZE, *Op. l.*, p. 96. Cette réunion est précédée d'un pèlerinage au mont des Oliviers. PAPAD.-KERAMEUS, *Analecta*, II, p. 203 ss. : τῇ Κυριακῇ ἑσπέρας γίνεται ἡ σύναξις εἰς τὴν ἁγίαν Σιών.

2. KEKELIDZE, *Op. l.*, pp. 109 s. On y faisait lecture de *Joh.*, XVI, 5-15.

3. VAILHÉ, *Saint Michel le Syncelle; ROC.*, 1901, p. 315.

4. Voir ci-dessus, p. 440. Cf. DE SAULCY, Atlas du *Voyage autour de la mer Morte*, pl. XIV; *RB.*, 1892, p. 562 : Μνῆμα διάφερον Θέκλα Μαρούλφου Γερμανικῇ. MACALISTER, *QS.*, 1900, pp. 229 s. Il n'est guère douteux qu'il faille lire, dans la l. 4 : [τῆς ἁγίας Σι]ών.

5. D'après Yaḥia d'Antioche. Voir les textes relatifs au chap. VIII, p. 245.

6. *Gesta Francorum Iherus. expugn.*, XXXIII; *RHC.*, *Occid.*, III, p. 511 : *In quo loco transitus beatæ Genitricis Dei fuisse perhibetur, unde etiam ecclesia nomen habet; fuerat miro opere antiquitus constructa, quod interius patet, sed a perfidis Sarracenis destructa est.* GUILL. DE TYR, VIII, 11; *op. laud.*, I, p. 341.

7. PIERRE TUEBOEUF, XIV, *RHC., Occid.* III, p. 106.

8. *RHC., Occid.*, I, pp. 330, 353; III, pp. 159, 863. GUILL. DE TYR, VIII, 5 : *inter urbem et ecclesiam, quæ dicitur Sion, quæ ab urbe distat quantum arcus semel potest jacere.* Sur la distance et la position de l'église par rapport à la ville voir aussi T. XXVIII, XXIX, XXXI, 1; XXXII, 1.

9. *La Palestina e le rimanenti missioni francescane*, 1890, p. 589. Édit. Golubovich (1900), p. 110.

coudée florentine identique à l'antique coudée perse de 0m,548. Avec une telle « brasse », la Sainte-Sion restaurée aux Croisades aurait mesuré 54m,80 sur 27m,40, ce qui est très voisin des proportions primitives. Quant aux trois nefs, le renseignement n'est pas à dédaigner, quoique Suriano n'en ait compté que trois à Bethléem, fondant peut-être la distinction en nefs non sur la répartition des colonnades mais sur la seule distribution de la toiture. D'après ce dernier principe, on pourrait dire à la rigueur que la basilique de la Nativité ne présente que deux basses nefs et une grande. A Sion le toit à charpente fit place à une voûte en berceau (**T.** XXXII, 1). Nous avons cherché vainement une attestation claire de l'existence de trois absides, qu'il serait possible cependant de déduire de quelques vagues allusions à des autels secondaires[1]. Une terrasse dallée recouvrait l'église. Une bordure crénelée, des tours et des ouvrages de défense la mettaient à l'abri d'un coup de main de l'ennemi toujours à craindre en dehors des remparts de la cité[2].

L'ardente piété du Moyen âge envers la Mère de Dieu explique assez pourquoi le souvenir de la Dormition arriva à remplir la vaste basilique et à lui valoir le titre officiel chez les Occidentaux de « Sainte-Marie du mont Sion ». A peine avait-il franchi le grand portail que le voyageur se sentait irrésistiblement attiré vers la gauche, dans la basse nef du nord, par un édicule d'un art délicieux, une petite cellule de marbre, se dressant derrière une grille de fer ouvragé et portant un élégant ciborium qu'entourait cette inscription : *Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros angelorum.* La mosaïque revêtant les parois de cette chapelle qui figurait la chambre de Marie représentait la scène de la *Dormition* ou Κοίμησις avec son agencement classique, scrupuleusement respecté par l'iconographie du Moyen âge et que les temps modernes ont conservé dans les grandes lignes[3]. On évoquera facilement la « Mort de la Vierge » reproduite dans la Sion médiévale en se reportant à la Κοίμησις de la Martorana de Palerme exécutée au XIIe siècle. Tandis que Marie est étendue tout habillée et croisant les mains sur sa poitrine, Jésus debout auprès du lit tient l'âme de sa mère sous la forme d'un enfant emmailloté, et les Apôtres divisés en deux groupes se livrent à la douleur, à la tête et au pied du lit funèbre. Au fond deux saintes femmes se lamentent et au ciel deux anges s'apprêtent à recevoir dans leurs mains couvertes d'un linge l'âme que Jésus élève dans les siennes[4]. Deux ombilics de marbre marquaient dans la chambrette de Sion l'endroit où Jésus et Marie s'étaient tenus à cette heure touchante.

A l'extrémité est de la nef méridionale, le pèlerin trouvait deux chapelles superposées comprises par la ligne extérieure du mur de la basilique. Un escalier d'environ trente marches l'invitait à monter dans la chapelle supérieure représentant le cénacle du jeudi saint et la salle haute de la Pentecôte. Partagée en deux nefs par des colonnes qui portaient des voûtes d'arêtes, surmontée peut-être d'une coupole vers l'est, ornée de mosaïques et d'un beau dallage, cette salle avait à l'orient une abside et un autel. Son plan se rapprochait donc beaucoup de celui de la chapelle supérieure du Calvaire où l'on voyait également une reproduction de la Cène du Sauveur (p. 278). Au Cénacle, ce sujet couvrait la paroi nord, car c'était dans les travées septentrionales que l'on montrait la table et le lieu de l'institution eucharistique, tandis que le midi était plutôt réservé à la Descente du Saint-Esprit ainsi que la conque absidale où la mosaïque représentait l'apparition des langues de feu avec cette légende : *Factus est repente de cælo sonus advenientis*, etc. Des degrés permettaient d'atteindre de là la terrasse de la grande église. On pouvait aussi de la même salle haute, sans redescendre dans les bas-côtés de la basilique, gagner par un escalier situé

1. Cf. de Vogüé, *Les églises...* p. 324. *Innom.* II, dans Tobler, *Theod. libel.*, p. 122.

2. **T.** XXXI, 1; XXXII, 1. Fabri, *Evag.*, I, p. 255. La voûte en berceau et la terrasse dallée expliquent bien la massiveté des piles qui subsistent encore du monument médiéval, réduit peut-être à trois nefs avec une annexe méridionale consacrée au souvenir du Cénacle.

3. **T.** XXIX, 2; XXX, 2; XXXI, 1, XXXII, 1.

4. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 517, fig. 250. Cf. celle de l'Athos, p. 765 et Dalton, *Byzantine art and archæology*, fig. 149 s., 161, 180, 185, 421. La scène ainsi conçue se retrouve en France dans la sculpture ou le vitrail du XIIIe siècle; voir E. Male, *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, p. 288 ss. fig. 98 s.



au sud-est la chapelle inférieure ou crypte, divisée en deux sections conformément au double souvenir qui la consacrait : le Lavement des pieds ou *Niptèr,* figuré dans l'abside, et l'Apparition de Jésus à saint Thomas, reproduite à droite dans le style qu'il est encore loisible de remarquer au transept de Bethléem. Pour distinguer la chapelle basse de la chapelle haute ou Cénacle on l'appelait *Galilée,* vocable qu'expliquait l'inscription suivante placée au-dessus du vestibule qui mettait cette pièce en communication avec la nef sud de la basilique :

Le Christ ressuscité apparut ici aux disciples Galiléens ;
c'est pourquoi ce lieu est dit Galilée.

Revenu dans l'église, le pèlerin contournait le chœur pour aller vénérer un autel situé au côté nord, où l'on disait que le corps de saint Étienne avait reposé longtemps avant d'être transféré à Constantinople et à Rome. Puis il regardait avec étonnement des dévots s'escrimer à faire le tour d'une colonne de marbre polie dressée devant le chœur à peu de distance de la muraille[1]. C'était vraisemblablement l'antique colonne de la Flagellation[2].

Raymond d'Aguilers, le chapelain fidèle du comte de Toulouse, énumère le tombeau de David parmi les *sacra* que renfermait l'église de Sion au moment où les Provençaux s'installaient à l'ombre de ses murailles délabrées, en 1099[3]. Appartenant à la faction favorable au basileus, le chroniqueur tenait ses renseignements de quelque moine grec. A la suite du renouvellement de l'église par les Croisés ce souvenir apocryphe s'éclipsa momentanément, sous l'influence, pensons-nous, de la tradition bethléémitaine que l'on voyait affirmée sans désaccord par les anciens itinéraires latins et par saint Jérôme. Aussi les pèlerins les plus soucieux de ne laisser échapper aucun détail omettent-ils de signaler le tombeau de David dans leurs descriptions de la basilique du Cénacle, et il est à croire qu'on ne montrait rien de pareil, au XIIe siècle. Néanmoins l'attention des chercheurs demeurait éveillée, car il se faisait de plus en plus évident que Sion était bien la cité de David où les rois de Juda avaient eu leur sépulture[4]. Restait à trouver l'endroit précis. Comme aux yeux des chrétiens et des juifs l'église du Cénacle occupait l'emplacement de l'antique Sion les recherches ne devaient pas se porter loin de ce sanctuaire. Le moindre trou, tombeau ou citerne de n'importe quelle date, mis au jour dans ces parages avait donc toute chance de devenir à bref délai le sépulcre de David et de ses successeurs. Or, vers 1173, Rabbi Abraham, un des pieux pleureurs de Jérusalem, racontait à son congénère Benjamin de Tudèle que des ouvriers avaient, une quinzaine d'années auparavant, découvert un tombeau en extrayant les matériaux d'un vieux mur pour restaurer l'église du mont Sion. Naturellement, suivant les lois immuables du folk-lore qui, au XXe siècle, trouvent encore leur application, on parla de table d'or, de sceptre, de couronne, de coffres pleins de mystères, de souffle et de voix terribles. Le rabbin mêlait, sans s'en douter peut-être, à quelque découverte banale le pillage des trésors enfermés dans les sépulcres royaux que Josèphe met sur le compte d'Hyrcan et d'Hérode. En tout cas il ne doutait aucunement que ce fût là le tombeau de la maison de David ; mais, ajouta-t-il, le patriarche le fit clore et le dissimula aux regards des hommes jusqu'à ce jour[5]. La suppression du sépulcre davidique montré à la fin de la période précédente a bien pu donner lieu à l'épilogue de ce racontar. Grâce à cette prudente

1. Cette description s'appuie sur les textes XXVIII à XXXII, faisant abstraction de quelques légères différences dues à des erreurs d'orientation ou de calcul, ou au vague de l'expression. La lecture des textes en justifie toutefois tous les éléments. Cf. FABRI, *Evagat.,* I, p. 225. DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 325. TOBLER, *Topographie,* II, p. 111.

2. Constantinople toutefois possédait une colonne de la Flagellation, au XIIe siècle, de même que la couronne d'épines et la table de marbre de la Cène. Voir les textes dans RIANT, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae,* II, pp. 208, 225, 231 s.

3. C. XX. *RHC., Occid.*, III, p. 293 : *Sunt enim in ecclesia illa hæc sacra : Sepulcrum David regis, et Salomonis...*

4. EUCHERIUS, *PG.*, CXXXIII, 1002 : *Monte Sion David rex, et Salomon, aliique reges Hierosolymitani, sepulti quiescunt.* Cf. BÈDE, *PL.*, XCI, 892.

5. ADLER, *The itinerary of Benjamin of Tudela ; The jew. quart. Review,* XVII, 1904, pp. 138 s., texte hébreu, pp. 38-40. Il y aurait peut-être lieu de confronter la chute du mur de l'église racontée par R. Abraham avec le coup de foudre mentionné par Guill. de Tyr, en 1146 (XVI, 17, p. 733) : *eodem tempore, circa Epiphaniorum diem, fulmen divinitus immissum, ecclesiam Dominici sepulchri et montis Syon, ictu perculit periculoso : omen, ut credimus, portendens infaustum et universam deterrens civitatem.*

réserve des autorités ecclésiastiques, la localisation du tombeau de David au Cénacle trouva peu de faveur chez les chrétiens d'Orient et d'Occident avant le milieu du XIIIe siècle; quant aux musulmans, ils s'y montrèrent en grande masse réfractaires jusqu'au XVe.

Aux *spoudæi* de l'époque byzantine, aux *hagiosionites* de l'époque arabe succéda, au XIIe siècle, dans le service du sanctuaire un collège de chanoines vivant en communauté sous la règle de saint Augustin[1]. Leur monastère contigu à la basilique fut gouverné par un prieur jusqu'aux environs de 1170; puis, après cette date, par un abbé. Parmi les prieurs, les documents contemporains nous font connaître Arnaud (1117-1138), Enguerrand (1155), Gontier (1160) dont le titre était *Prior montis Syon*, tandis que Renaud, que Guillaume de Tyr mentionne en 1178, est appelé *Abbas ecclesiæ montis Syon*[2]. Lorsqu'il vient à traiter du concile réuni dans cette église par le légat du pape en vue de ramener au catholicisme certaines confessions orientales, le même historien parle de la « primitive et mère des églises, la sainte Sion », suivant un protocole que l'on retrouve en partie dans les actes des abbés de ce chapitre alors qu'ils résidaient à Saint-Jean d'Acre, après 1187[3]. Outre ce concile de 1142 auquel prit part le Catholicos d'Arménie, il faut signaler comme faits notables ayant eu lieu dans ce *moustier*, la retraite momentanée du patriarche Daimbert, en 1100, durant ses démêlés avec Arnoul et le roi Baudouin, ainsi que la réception de Louis VII, roi de France, qui, en considération des bons soins dont l'avaient entouré les religieux, leur accorda l'église collégiale de Saint-Samson d'Orléans, où il installa plusieurs membres du chapitre de Notre-Dame du mont Sion. Comme les autres chapitres de la Ville sainte, celui-ci était placé sous la juridiction du patriarche de Jérusalem qui se réservait le droit de célébrer la messe et de prêcher dans la basilique de Sion, le jour de la Pentecôte; à son défaut, cet honneur revenait au prieur du Saint-Sépulcre[4]. Le jeudi saint également, cette église devait recevoir le patriarche qui s'y rendait processionnellement depuis le Saint-Sépulcre, précédé d'un grand nombre de laïques, de moines et de clercs de tous les établissements religieux de la ville, pour la réconciliation des pénitents, la consécration des saintes huiles et la célébration de la messe solennelle. Après avoir fait un sermon, le patriarche procédait à ces diverses cérémonies, assisté des prieurs, des abbés et des évêques revêtus de leurs ornements de fête. Un diacre et un sous-diacre de chaque communauté, plus douze prêtres de Notre-Dame de Josaphat prenaient part à la consécration et à la procession solennelle des saintes huiles. Le rituel qui règle ces divers offices décrit ensuite le *mandatum*, l'ablution des autels et le discours du Seigneur, sans nous dire précisément où ils se célébraient. Il semble que ces offices avaient lieu dans chaque église et que ceux du Saint-Sépulcre étaient présidés par le patriarche. La procession du second jour des Rogations partant du Saint-Sépulcre avait pour but l'église du Cénacle. A l'entrée de l'église le chantre entonnait une antienne ou un répons de la sainte Vierge, puis, après une collecte, on se rendait *ad Spiritum Sanctum*, c'est-à-dire à la chapelle haute, en chantant l'antienne *Spiritus Domini replevit*. De retour au chœur on disait la messe de la station, après laquelle commençaient les litanies des Saints, qui s'achevaient lorsque la procession rentrait au Saint-Sépulcre. Le jour de l'Assomption la rubrique porte : « Après le chapitre, la procession va au Mont-Syon, où la glorieuse Vierge a quitté le siècle... et se rend ensuite à la vallée de Josaphat[5] ». Nous avons vu plus haut comment le

1. CONTINUATEUR DE GUILL. DE TYR, II. *RHC., Occid.*, II, p. 491 : Li moustierz del mont Syon avoit non li moustiers Ma Dame Sainte Marie de Monte Syon, et s'i avoit abaie de moinnes. JACQUES DE VITRY, I, 58, BONGARS, *Gesta Dei per Francos*, p. 1078 : *In ecclesiis autem Templi Domini et montis Sion, et montis Oliveti, sunt abbates et canonici secundum regulam praedictam beati Augustini ministrantes*. T. XXXI, 1.

2. REY, *Les familles d'Outre-mer de Du Cange*, pp. 827, 841. DE ROZIÈRE, *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre*, pp. 50, 53, 62, 82, 148, 149, 201 (Arnaud); 112, 126 (Enguerrand); 97, 106, 116, 122 (Gontier); 305 (Renaud); 63 *Radulfus Montis Syon canonicus*. GUILL. DE TYR, XXI, 26 : *Rainaldus ab. eccl. M. S.*

3. A. BRUEL, *Chartes d'Adam, abbé de N. D. du Mont-Sion; ROL.*, X, p. 7, 12 : *Adam, miseratione divina primitive ecclesie Sancte Marie Montis Syon, Jerusalem, ordinis Sancti Augustini abbas*. GUILL. DE TYR, XV, 18.

4. Le sceau de l'abbaye représentait d'un côté la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et, de l'autre, la mort de la Vierge. *ROL.*, X, p. 13, n. 2.

5. CH. KOHLER, *Un rituel et un bréviaire du Saint-Sépulcre; ROL.*, VIII, pp. 414-417, 425, 430. Cf. *RHC.*, II, 61.

patriarche et le chapitre du Saint-Sépulcre avaient le privilège d'officier au sanctuaire du mont Sion le jour de la Pentecôte[1].

L'abbaye cependant avait des revenus propres et des bénéfices qui l'empêchaient d'être complètement à la merci d'une autre institution. Elle possédait l'angle sud-ouest de la ville, que lui avait octroyé Baudouin Ier, sans parler des comptoirs de change, des jardins, des bains et des maisons à l'intérieur de Jérusalem, avec le droit d'ouvrir une porte dans le mur de la ville. On comptait aussi parmi ses possessions une vigne près d'Aceldama, le domaine nommé Asquetin au village de Sorbael (*Sour Bâhir*), les casaux de Djibiâ, Kafr Sôm, 'Anâtâ, 'Almît, etc., des maisons, des dîmes et une mosquée à Ascalon et aux environs, un jardin et une terre à Jaffa, quelques fermes dans les districts de Naplouse, de Sebasṭiyeh, de Césarée, de Ledjoun, d'Acre, enfin d'autres propriétés et rentes à Tyr, Djebaïl, Antioche, Tarse[2].

La prise de Jérusalem par Saladin en 1187 n'amena pas tout de suite la ruine de la basilique de Notre-Dame du Mont-Sion qui fut même protégée par le nouveau mur que le sultan fit élever autour de l'extrémité méridionale de la haute colline en 1192[3]. Les chrétiens indigènes ou Syriens réussirent, moyennant un tribut, à prendre possession du « vaste et beau couvent » établi au sommet du mont Sion. Ce sont eux en effet qui, en 1212, montrent aux pèlerins d'Occident les merveilles que renferme ce sanctuaire : Cénacle, bassin du lavement des pieds, salle close des disciples où le Christ ressuscité et l'Esprit-Saint se manifestèrent, lieu de la Dormition[4]. Ce répit ne devait pas être de longue durée. Il est difficile de croire que l'église et l'abbaye qui formaient comme un castel couvrant le sud de la cité n'aient eu beaucoup à souffrir du démantèlement ordonné, en 1219, par le sultan de Damas, el-Malek el-Mo'aḏḏam, dans le but de priver les Francs, dont il redoutait l'offensive, de tout endroit fortifié où ils auraient pu se maintenir[5]. En 1239, les essais de restauration des murs tentés durant la trêve de Frédéric II par les chrétiens et la Tour de David furent abattus par les musulmans. Enfin les farouches Kharesmiens se précipitèrent sur la Ville sainte, en 1244, qui « laidirent les Sainz Leuz, et ne mie tant seulement en l'esglyse del Sepulcre, maiz par tous les Sainz Leuz de la cité et de toute la Sainte Terre, ils firent assez plus de granz desroiz, et de granz villanies, et de granz hontes a Jhesu Crist, et aus Sainz Leuz et a la Crestienté que tuit li mescreant, qui avoient esté en la terre, n'avoient fait par paiz ne par guerre[6] ». Aussi bien ne s'étonnera-t-on pas qu'à partir du milieu du XIIIe siècle nos documents ne parlent plus de la grande église du Sion que comme d'une ruine[7]. C'est une ruine cependant où tout n'est pas tellement défiguré qu'il soit impossible de reconnaître les dispositions antérieures du monument. « Antique et admirable temple de la Sainte-Sion, s'écrie Perdiccas en 1250, gardant des vestiges intacts de la beauté et de la grandeur qu'il possédait avant d'être renversé[8] ! » La chambrette de la Dormition (κελλίδριον, *cella sive mansio*) dans un coin de l'église et la chapelle double du Cénacle avec ses deux autels sont encore fréquentées et mentionnées dans les itinéraires de ces temps troublés. Ricoldo et ses compagnons disent la messe et prêchent, en 1289, dans la chapelle basse consacrée à l'apparition du Sauveur aux disciples que la crainte des Juifs tenait enfermés. Ce n'est pas non plus sans une grande terreur que nos pèlerins célèbrent cet office clandestin sous les

1. Bien que la cérémonie du Sion le jour de la Pentecôte ne soit pas clairement attestée par le rituel, elle avait certainement lieu comme cela ressort de plusieurs chartes concernant les privilèges du chapitre du Saint-Sépulcre. Cf. DE ROZIÈRE, *Cartulaire*, n°s 66, 128, 146, 156.

2. RÖHRICHT, *Studien zur mittelaltert. Geogr. und Top. Syriens ; ZDPV.*, X, pp. 221-224. *Regesta R. H.*, p. 153.

3. *Le livre des Deux Jardins. RHC., Or.*, V, p. 83 : « Il fit passer le rempart au-dessus de la Qoubbah de Sion, qu'il annexa ainsi à Jérusalem et il entoura toute la ville de fossés. »

4. WILBRAND, IX, p. 188 : *In summo... habetur quoddam largum et pulchrum aspectu cenobium, in quo manent eciam Suriani, Sarracenis tributarii, qui peregrinis illuc venientibus monstrant locum, in quo Dominus cenavit...*

5. *RHC., Or.*, V, pp. 173 s.; *Occid.*, II, p. 339.

6. CONTINUATION DE GUILLAUME DE TYR *dite du ms. de Rothelin*, XLI, *RHC., Occid.*, II, p. 563 s.

7. T. XXXIII, qui est un remaniement opéré vers le milieu du XIIIe siècle.

8. *PG.*, CXXXIII, 969. Jusqu'à quel point la salle haute était-elle conservée, il est difficile de le dire exactement. Il est certain que l'abside en fut ruinée, comme on le verra par des témoignages du milieu du XIVe siècle. Les voûtes des deux nefs n'avaient-elles pas eu à souffrir aussi de ce vandalisme ? Il ne serait, certes, pas hasardeux de l'admettre.

voûtes du sanctuaire abandonné, où le Sarrasin fanatique peut survenir à toute heure et massacrer la petite assemblée. On relève peu de changements notables dans la distribution des divers souvenirs: la colonne de la Flagellation est toujours là, ensanglantée, à quelques pas du Cénacle [1].

§ 2. *La période franciscaine.*

Avec le XIV[e] siècle apparait le morcellement excessif des localisations destiné à s'accroître avec les années. La salle haute demeure une très belle chapelle où l'on peut célébrer la messe ainsi que dans la chapelle inférieure et à l'oratoire de la Dormition, tandis que les murs de la vénérable basilique sont exploités en carrière [2]. Le tombeau de David est remis en honneur aux abords immédiats du Cénacle; car en 1250, Perdiccas voit près de la chapelle basse la sépulture du Psalmiste et de son fils; et Pépin, dominicain de Bologne, dit avoir touché, en 1320, le tombeau de David, mais n'avoir pas réussi à pénétrer dans une crypte adjacente contenant les sépulcres des autres rois de Juda, à cause de l'accumulation des ruines. Ceux qui sont étrangers à la foi chrétienne ne veulent plus de ces tombeaux qui sont préconisés par les incirconcis. Le rabbin Isaac Chélo, résidant à Jérusalem en 1333, déclare dans ses *Chemins de Jérusalem* que « les sépulcres de la maison de David, qui étaient sur la montagne de Sion, ne sont plus connus aujourd'hui ni des Juifs ni des musulmans [3] ».

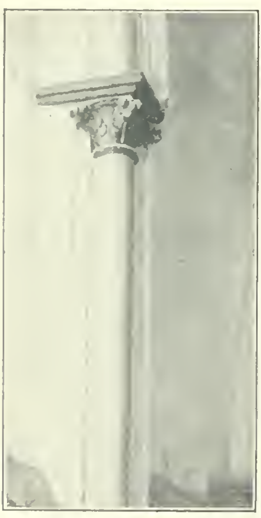


Fig. 174. — Cénacle. Colonnette gothique d'une embrasure intérieure de fenêtre.

La trésorerie générale de Jérusalem s'était appropriée depuis la fin du XII[e] siècle les édifices du Sion à demi ruinés. Deux contrats de vente de 1335, conservés aux archives de la Procure de Terre Sainte, témoignent de la première acquisition des Pères Franciscains en ces lieux. A la tête des missions franciscaines d'Orient se trouve alors un religieux français, le Père Roger Guérin de la province d'Aquitaine, qui, pour mener à bonne fin les négociations, se sert de la faveur dont jouit auprès des autorités musulmanes une noble dame de Sicile nommée Marguerite, toute dévouée à l'œuvre des Lieux Saints [4]. Aux termes du premier contrat, signé le 15 mai, le cadi Charaf ed-Din administrateur du trésor public cédait à Marguerite pour elle et pour les deux frères qui la déléguaient, Roger et Jean, contre une somme de 1000 *dirhems* d'argent, 484 *pics* carrés d'un terrain vague contigu à l'église du Sion au côté sud. Ce lot était limité au sud et à l'est par une terre du trésor public (une ancienne construction formant l'extrémité de la limite orientale était exclue de la vente); au nord par le mur de la salle voûtée au-dessus de laquelle s'élève la chambre connue sous le nom de *ʿelliat Ṣahyoun* [5]; à l'ouest par une terre du domaine public. Mais les substructions et la chapelle du Cénacle demeuraient la propriété du trésor et n'entraient d'aucune façon dans le contrat [6]. Le 19 septembre suivant, en vertu d'un second acte, Marguerite vendait au Père Roger pour 400 dirhems d'argent le tiers du terrain indiqué dans le précédent contrat. La noble dame de Sicile disparaît des docu-

1. LAURENT, *Peregrinat. med. aev. quatuor*, p. 108.
2. T. XXXVI : *in magna parte dirrupta est et dirruebatur*. T. XXXV. PEPIN, d'après TOBLER, *Dritte Wanderung*, p. 412.
3. CARMOLY, *Itinéraires de la Terre Sainte*, p. 238.
4. P. G. GOLUBOVICH, *Serie cronologica dei R[mi] Superiori di Terra Santa*, pp. 9, 11. Le P. Roger faisait partie d'une mission envoyée en Arménie et dans le Levant, l'année 1332-1333. Cf. *Analecta Franciscana*, III, p. 506. *Chronica XXIV Generalium*.
5. *La chambre haute de Sion* = ὑπερῷον Σιών.
6. P. G. GOLUBOVICH, *Serie cronologica... Appendice I, docum. B*, pp. 131-138. Un acte daté de 1309 donnait déjà aux Franciscains le droit de s'établir en divers Lieux Saints y compris le *Deir Ṣahyoun*. Mais nous voyons par les contrats subséquents que les choses traînèrent en longueur

ments ultérieurs et il est curieux que son souvenir n'ait laissé aucune trace dans les chroniques franciscaines[1]. Désormais les religieux sont admis à traiter directement avec le cadi et à acquérir sans partage, car on les sait appuyés en haut lieu par les souverains du royaume de Naples, Robert II, petit-fils de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et Sanche ou Sancie, son épouse, fille de Jacques I[er], roi de Majorque, dont la munificence permet de nouvelles acquisitions. Un contrat passé le 1[er] février 1337 entre le susdit administrateur du trésor et trois Frères Mineurs, dont les noms paraissent transcrits du français, attribuait à ceux-ci la propriété d'un fonds de terre de 483 pics carrés situé à l'est du terrain déjà acquis par eux et touchant au nord le mur de la chambre appelée *'elliat Sahyoun* et la basilique que l'acte désigne sous le nom de « grand temple romain ». Était comprise dans la vente une vaste construction voûtée « s'étendant en longueur du sud au nord et adjacente à l'église de Sion du côté oriental », mais dont la toiture et les murailles étaient en partie ruinées[2]. Ce furent ces restes de l'antique abbaye adossés partiellement au chevet de la basilique que les Frères de la Corde (pour parler le style officiel des actes arabes) aménagèrent en cette résidence qui vient ensuite dans un document du 15 juillet 1337 sous le nom de *hôš el-Frandj*, ou « enclos des Francs[3] ». Ceux-ci se précautionnent contre la mauvaise foi et le fanatisme en exigeant diverses pièces concernant la succession des biens achetés et le désintéressement des propriétaires voisins, en élevant aussi de hautes murailles que perce une minuscule entrée facile à défendre. Tel est en effet le *conventino* décrit en 1346 par Fra Niccolò da Poggibonsi : « Uno piccolo luogo, che sempre ci stanno e' fratri minori per guardia. La porta è volta a levante, molto piccola; d'intorno si è murato d'alte mura ». Entre temps, grâce à de laborieuses négociations et de grosses dépenses, Robert et Sancie obtenaient du Sultan d'Égypte « le Cénacle du Seigneur, la chapelle dans laquelle l'Esprit-Saint apparut aux Apôtres, et une autre chapelle où le Christ, en présence de Thomas, se manifesta aux Apôtres après sa résurrection ». La bulle de Clé-

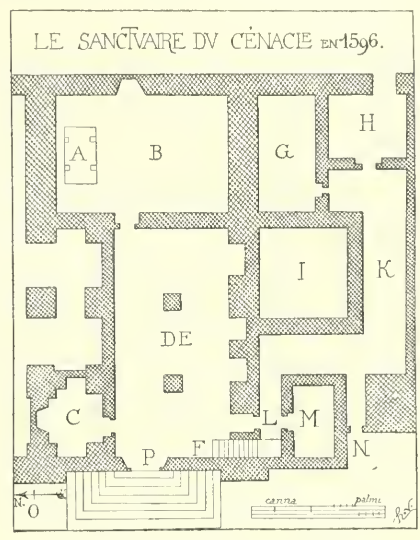


Fig. 175. — Le Cénacle et le *conventino* franciscain, d'après Bernardino Amico.

A, sépulcre de David. *B*, descente de l'Esprit-Saint (étage supérieur). *C*, « dove s'arrosti l'agnello pasquale » (ét. inf.). *D*, « dove si mangio l'Agnello » (ét. inf.). *E*, « dove si fece la Cena sacramentale » (ét. sup.). *F*, escal. *G*, chapelle Saint-Thomas. *H*, où S. Jean disait la messe; porte sur l'extér... *I*, cloitre avec un olivier au centre. *K*, corridor aux 2 ét. du cloître. *L*, porte de l'église infér... *M*, hôtellerie en 2 ét... *N*, porte blindée du couvent. *O*, lieu où Jésus donna aux Disciples la mission apostolique. *P*, escalier de l'église supérieure.

ment VI donnée en Avignon le 21 novembre 1342 relate, outre ce fait, la construction d'un couvent susceptible d'abriter une douzaine de religieux chargés du service divin au Saint-Sépulcre et au Cénacle[4]. Les dimensions de cette résidence, que

avant qu'ils pussent user de ce droit. Voici comment Jacques de Vérone (*ROL.*, III, p. 193) dépeint le mont Sion en 1335 : *Super montem Syon est solum cenacutum Domini, et, prope cenacutum Domini ad jactum unius lapidis, est una capella Armeniorum cum uno loco satis parvo, ubi stant IIII[or] calogeri Armeni; omnia autem edificia totius montis Syon et intra et circumcirca sunt dirupta et non habitantur, sed sunt vinee et aggeres lapidum et muri fracti et devociones quas per ordinem percunctabo.* Serait-ce de cette période que date l'humble graffite arménien tracé au chevet du Cénacle (Cf. pl. XLVII, 1, ass. *D*)?

1. *Docum. C.* Le doc. G, en 1337, mentionne cependant la propriété de Marguerite, dont il a été question auparavant, mais non de nouvelles acquisitions opérées par elle.

2. *Docum. D.*

3. *Docum. G.*

4. Le texte de la bulle, tiré du *Bullaire franciscain* du

le même document attribue à la générosité de la reine Sancie, se trouvant trop modestes pour qu'on pût y héberger les pèlerins occidentaux, une noble florentine, nommée Sophie des Archanges, fonda en 1352 un hospice pourvu de deux cents lits, à cinquante brasses à l'ouest du couvent des frères et placé bientôt après sous l'autorité du gardien du Mont-Sion. Passé aux mains des tertiaires franciscaines vers 1377, l'hospice fut réservé aux femmes lorsque la maison des Pères de la Corde s'étant peu à peu agrandie à l'ombre du Cénacle permit de recevoir les étrangers qui ne prenaient pas logement à l'auberge du Mauristân[1]. Le cloître des Franciscains — aisément reconnaissable encore malgré les déformations qu'il a subies (fig. 178) — comprenant trois galeries couvertes par une terrasse flanquait la muraille sud du Cénacle; c'est autour de cette cour aux proportions restreintes que les religieux du Mont-Sion disposèrent leurs cellules et les lieux réguliers quand les infidèles leur eurent interdit d'habiter dans la proximité immédiate du prétendu tombeau de David. Les mesures tyranniques qui prohibaient le développement des constructions n'allèrent pas jusqu'à défendre toute extension du domaine. Un document de 1357 mentionne l'achat d'une « citerne romaine » au nord-ouest du monastère[2]. En 1479, le gardien Jean Tomacelli acquiert un grand jardin au sud-est où l'on retrouve d'anciennes citernes, des restes de murailles antiques et des bases de tours[3]. Limitée sur trois côtés par des ravins, cette pièce de terrain se localise aisément à l'est du cimetière protestant actuel, où les vestiges du vieux rempart se voient encore.

A partir de 1335 le Cénacle nous est décrit comme un édifice à arcs doubleaux tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Le rez-de-chaussée se divise en deux parties qui servent de substructions aux deux parties correspondantes de l'étage. La section orientale inférieure est une salle rectangulaire de sept pas de long, percée de deux petites fenêtres au levant; ses voûtes plus élevées que celle de la section occidentale paraissent d'un travail plus ancien[4]. C'est là que se place définitivement le tombeau de David et des rois qui lui ont succédé. Au cours du XV[e] siècle un grand nombre de Juifs et de musulmans finissent par se persuader de la vérité de cette localisation au point de se disputer la possession de la sépulture royale aux dépens des chrétiens. Plus que la dévotion l'appétit de trésors imaginaires est à la base de cette querelle dont les conséquences seront des plus désastreuses pour les propriétaires légitimes du sanctuaire.

D'après les indications des itinéraires, la section occidentale du rez-de-chaussée, qu'une cloison sépare de la chapelle du tombeau de David, présente deux petites nefs dont les voûtes reposent sur des piliers carrés. L'architecture en est si simple qu'on la compare à un cellier ou à une cave[5]. On saisit aisément que la raison première de cette salle inférieure est de porter la salle haute du Cénacle. Les souvenirs qu'elle abrite y sont si peu solidement fixés qu'ils font l'effet d'être un accessoire. Elle perd le nom et les prérogatives de la *Galilée* du XII[e] siècle, car l'apparition à l'apôtre Thomas quitte ces substructions pour se fixer dans un oratoire nouvellement construit au sud du soi-disant tombeau de David. Le souvenir du lavement des pieds, ayant émigré, au déclin du XIV[e] siècle, à la chapelle haute, est remplacé en bas par la fin du discours de la Cène à partir de ces mots : *Surgite, eamus hinc*, et, de plus, l'on y voit exposé un fragment de la colonne de la Flagellation. L'ancien vestibule est regardé généralement comme la cuisine où les apôtres Pierre et Jean auraient fait rôtir l'agneau pascal. Parfois la

P. Eubel, se trouve en note dans GOLUBOVICH, *Ichnographiae... T.S... a P. Elz. Horn*, p. 65. Cf. T. XXXVII. Fr. SURIANO, C. 60. FRESCOBALDI, p. 150.

1. GOLUBOVICH, *Ichnogr.*, pp. 228 ss. *Serie cronologica... Append.* II, pp. 191-193. FABRI, *Evagat.*, I, p. 259 : *In illa domo sunt quædam feminæ de Italia christianæ, de ritu nostro, quæ Marthæ fratrum vocantur... degentes sub tertia regula S. Francisci.* Fr. SURIANO, C. 62.

2. *Serie cronol.*, *Append.* I, p. 160. *Docum.* L. L'acquisition est faite par Clélie, sœur du gardien Nicolas di Giovanni. A propos de cette citerne, voir FABRI, I, p. 250.

3. FABRI, I, p. 275 s. : *habent fratres magnum hortum quem anno praeterito de licentia Soldani a quodam Sarraceno emerunt multo auro.* Fabri écrivait ceci en 1483; son renseignement est pleinement confirmé par l'acte de vente conservé à la procure de Terre Sainte, d'après *Serie cronol.*, p. 33, s'il se refère à sa visite de 1480.

4. JACQUES DE VERONE, *Liber peregr. ROL.*, III, p. 196. POGGIB., p. 139. PIERRE DE PENNIS, *ROL.*, IX, p. 353. Thomas BRYGG, *Arch. de l'Or. Lat.*, II, B. p. 385. J. POLONER, p. 343. FABRI, I, p. 253 s. Cf. ci-dessus, fig. 167.

5. AFFAGART, p. 101. Voir le plan de Bernardino Amico (fig. 175), dont l'adaptation est si manifestement aisée avec celui de l'état actuel (fig. 167).

nécessité contraint de transformer ces pièces inférieures en cellules pour les religieux et en dortoir pour les hôtes, quand, par exemple, les ravages exercés par les Arabes ont réduit à quelques pièces le logement des Frères Mineurs[1].

Deux sections se partagent la partie supérieure, ἐν

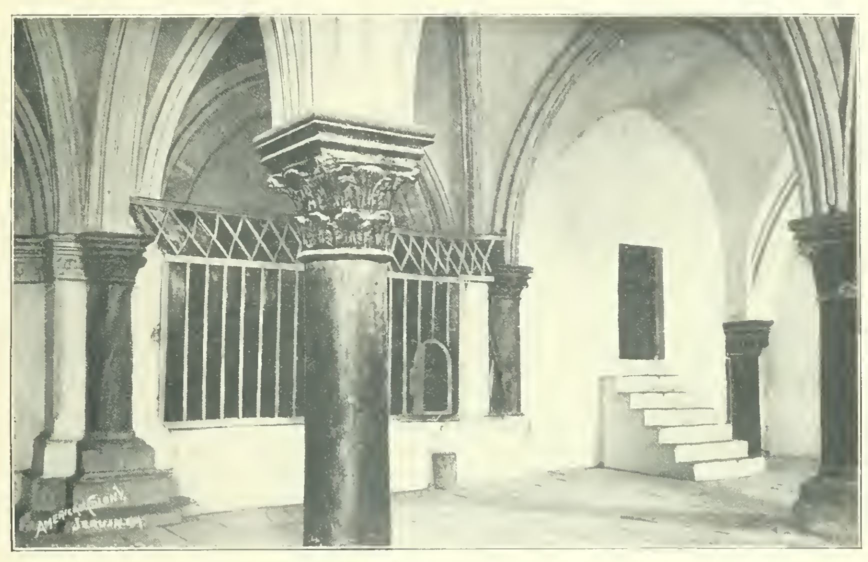


Fig. 176. — Le Cenacle. Vue prise du Sud-Ouest.

(Cliché obligeamment communiqué par la Colonie américaine.)

ἀνωγέοις comme s'exprime Daniel d'Éphèse : l'une, celle du levant, consacrée à la Pentecôte, l'autre, celle du couchant, consacrée à l'institution eucharistique. La première a partagé la ruine qui s'est abattue sur la grande église. Les sujets de ses mosaïques ont dû exaspérer le fanatisme des mahométans et attirer sur ce point leur vandalisme. L'abside et sa petite fenêtre, débris du chœur étincelant de la chapelle haute du XII siècle, sont cependant encore reconnaissables en 1345. Mais bientôt ces vestiges mêmes disparaissent ; ce lieu devient une simple terrasse découverte étendue au-dessus de la salle rectangulaire qui est censée abriter le tombeau de David. Grâce à l'appui et aux largesses de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, les Pères Franciscains, tentent à diverses reprises d'élever et de maintenir en cet endroit une somptueuse chapelle. C'est en vain, car à l'instigation des Juifs enflammés d'un beau zèle pour la sépulture de leurs rois, les Arabes renversent chaque fois l'œuvre à peine terminée et prennent toutes les mesures pour rendre impossible aux chrétiens l'accès de ce lieu[2].

Aussi les pèlerins s'accordent-ils à signaler cet

1. FABRI, I, pp. 244, 248. **T.** XXXVIII, 5, 6.

2. JACQUES DE VERONE, p. 195 : *unus locus, qui projectus, et ascenditur ibi per gradus XII.* **T.** XXXVIII, 5. BRYGG, p. 385 : *item supra summum altare in quodam quasi teracio discooperto, Spiritus Sanctus...* Cf. N. DE MARTONI, *ROL.*, III, p. 617. DE CAUMONT, p. 70. J. POLONER, pp. 241, 243. LOUIS DE ROCHECHOUART, (1461), *ROL.*, I, p. 247 : *Exhinc, extra ecclesiam, est locus in quo stabant apostoli, quando cecidit Spiritus Sanctus super eos. Dux Burgundie inceperat ibi dignissimam et eminentissimam capellam, que dicebatur capella Spiritus Sancti, sed, a quinque annis citra, infideles et perfidi Sarraceni diripuerunt eam et radicitus dextruxerunt.* FR. SURIANO : La qual capella de lo Spirito Sancto del 1460 li Saraceni, ad furor de populo, la butorono per terra. La quale fece rehedificare el magnifico duca Philippo di

emplacement surélevé, qui n'est autre que l'ancien chœur de la chapelle haute, en dehors de celle-ci, à l'orient. Séparée de son ancien chœur par un mur droit, réduite par conséquent aux deux nefs du XII[e] siècle, la chapelle haute « est faicte comme une grande salle voultée ; par-dessus a deux grands pilliers qui soustiennent la voulte et environ vingt toises de long et dix de large. »[1] On lui donne aussi vingt-quatre pieds sur seize. A-t-elle subi un remaniement après l'installation des Frères Mineurs au mont Sion? Aucun texte à nous connu ne fait allusion à quelque travail de ce genre ; mais l'examen technique du monument suffit à révéler quelles modifications le XIV[e] siècle introduisit dans l'œuvre des Croisés. Les descriptions que nous avons pu consulter se bornent à noter les dimensions restreintes de ce sanctuaire, sa piété, sa beauté, la richesse de son trésor, surtout depuis les dons du duc de Bourgogne qui voulut que son cœur reposât en ce lieu très saint, mais dont le pieux désir fut contrarié par les circonstances. Des tableaux représentaient la Cène, le lavement des pieds, la rencontre de saint Dominique et de saint François. Le maître-autel était adossé au mur oriental et la partie réservée au chœur des religieux disparaissait derrière un voile que le bon Ignace de Smolensk prenait pour le voile du Temple déchiré en deux à l'heure du Crucifiement. Deux autels secondaires dont la place variait permettaient aux prêtres en pèlerinage de satisfaire leur dévotion. Un escalier faisait communiquer cette chapelle avec la salle inférieure; une porte placée au sud-ouest et précédée de trois degrés s'ouvrait sur la terrasse du cloître[2]. Bref, il n'y a pas à insister davantage sur la physionomie de ce sanctuaire telle que l'ont dépeinte les anciens puisqu'il nous est encore possible d'en considérer les traits de nos propres yeux.

Quant aux divers souvenirs que la piété des générations s'était plu à grouper autour des faits de la Pentecôte et de la Cène, nous les retrouvons disséminés à travers les ruines de la basilique, se multipliant même avec les débris qui jonchent le sol, suivant un phénomène qui nous a déjà frappés dans l'étude du mont des Oliviers. L'emplacement de la Dormition de Marie et le lieu de la sépulture de saint Étienne sont fidèlement maintenus où le XII[e] siècle les avait vénérés. A côté de la Dormition, dont les Pères de Terre Sainte nourrissaient le projet de relever l'oratoire dès que les circonstances le leur auraient permis, on montrait le lieu où saint Jean disait la messe[3]. Plus près du Cénacle le pèlerin voyait l'endroit où la Vierge aimait à se retirer pour se livrer à la méditation et à la prière[4]. Entre ces deux points une pierre ronde marquait le lieu de l'élection de Mathias[5]. Ailleurs c'était le tombeau du vieillard Siméon[6], l'endroit où les diacres avaient reçu l'ordination, la pierre d'où le Christ avait envoyé ses disciples à la conversion du monde, le carrefour où ceux-ci s'étaient séparés pour gagner les quatre coins de la terre habitée. A vingt-cinq pas du Cénacle passaient des canaux où Marie se lavait et puisait l'eau de son ménage. L'abside toujours debout avec sa

Borgogna... Questa capella santa un 'altra volta... scargata e ruinata. *La Palestina e le rim. miss. Franc.*, 1890, p. 589. FABRI, I, pp. 245, 253. SAUVAIRE, p. 255.

1. GR.-AFFAGART, *Relation de T.S.*, p. 101. Voir les mesures données par **T.** XXXVIII, 6.

2. J. DE VÉRONE, (1335), p. 194 : *Illud cenaculum est domus, que habet voltas duplicatas sive inferius et superius.* **T.** XXXVIII, 6. FRESCOBALDI, *Viaggio*, p. 150. IGNACE DE SMOLENSK, (trad. KHITROWO, p. 157). LOUIS DE ROCHECHOUART, p. 247 : *ecclesia parva et conventus Fratrum Minorum... Fecimus processionem, et primum ad magnum altare, ubi est locus in quo Christus fecit cenam suppremam... Ibi eciam est pictura conveniens ministerio. Exhinc, ad dexteram, est locus in quo Christus lavit pedes discipulorum, estque ibi altare et pictura conveniens ministerio.* Le FRANCISCAIN ANONYME de 1463, *ROL.*, XII, p. 21, se rend bien compte que ce sanctuaire est un reste de l'ancienne église : *que a Saracenis tota propemodum eversa, porciunculam que jampridem in ediculam redacta est incolimus;* de même FABRI, I, p. 241 : *Ecclesia illa non est magna, quia solum est pars ecclesiæ Syon... quam Sarraceni destruxerunt usque ad absidem vel capellam, quæ ecclesiæ et choro in dextero latere erat annexa. Et hæc pars est hodie ecclesia et chorus fratrum.* P. 244 : *ipse chorus et ecclesia sunt supra alia habitacula ædificata, ita quod undique per gradus in ecclesiam ascenditur...* DANIEL D'ÉPHÈSE, 'Οδοιπορ. p. 525. JACQUES LE SAIGE, p. 106.

3. **T.** XXXVIII, 3. JACQUES DE VÉRONE, p. 195. IGNACE DE SMOL. et GRÉTHÉNIOS, Khitrowo, pp. 157, 176. FABRI, I, pp. 270, 272. Cf. *suprà* (fig. 175).

4. **T.** XXXVIII, 4. FABRI, I, p. 251.

5. JACQUES DE VÉRONE, p. 195. **T.** XXXVIII, 3. FABRI, I, p. 272. Tous ces lieux sont énumérés dans les catalogues d'indulgences qui accompagnent les relations de Jacques de Vérone, de Nicolas de Martoni, de Suriano, de Caumont, etc.

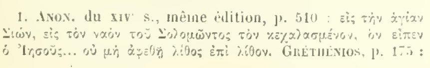
6. TH. BRYGG, p. 385 : *Item sepulcrum s. Symonis iusti.* NICOLAS D'ACQUIRMANN, *Archives Or.*, II, B, p. 402 : Le sépulcre du vieillard Siméon. Celui de saint Étienne, celui du prophète David. ANON. GREC, éd. Koikylidès et Phocylidès, p. 473.

fenêtre à l'orient était aux yeux des chrétiens et des Juifs le reste du tabernacle davidique. La Sainte-Sion continuait donc d'attirer à elle toute la Jérusalem antique : aux sépulcres des rois de Juda elle ajoutait leur palais et, de l'avis de certains qu'on ne saurait accuser de manquer de logique, le Temple lui-même[1]. Cet édifice dont les débris lamentables s'offraient au regard pouvait-il être autre chose que le Temple de Salomon dont le Seigneur avait prédit qu'il ne resterait plus pierre sur pierre? Y a-t-il donc lieu de s'étonner de retrouver là le vieillard Siméon, le dévot des autels de Jahvé, et le voile déchiré du sanctuaire? Le lecteur traitera cette opinion de naïve, non sans motif d'ailleurs. Mais on peut se demander s'il y a plus de naïveté à transférer le Temple de Jérusalem sur la colline occidentale de cette ville qu'à y situer la Sion des Jébuséens, la cité et le tombeau de David.



Fig. 177. — Le Cénacle. Chapelle gothique de la restauration franciscaine. Vue prise de l'Est. Cf. pl. LVI, 1.

Les cérémonies de cette période, bien qu'elles se soient multipliées avec les lieux de dévotion, gardent plusieurs points de contact avec les liturgies antérieures. Le jeudi saint, si la messe solennelle se célébrait au Saint-Sépulcre, c'est au Cénacle que le gardien du mont Sion, de concert avec le patriarche maronite qui venait d'ordinaire à Jérusalem passer les fêtes pascales, procédait au rite du *mandatum*. On y commémorait aussi d'une façon toute spéciale les apparitions du Sauveur ressuscité, le mardi de Pâques et le dimanche de *Quasimodo*, et c'est là naturellement que se déroulaient les pompeuses solennités de la Pentecôte et de la Fête-Dieu. Il existait de plus pour les pèlerinages une liturgie commune dont les éléments étaient empruntés au



1. ANON. du XIV[e] s., même édition, p. 510 : εἰς τὴν ἁγίαν Σιών, εἰς τὸν ναὸν τοῦ Σολομῶντος τὸν κεχαλασμένον, ὃν εἶπεν ὁ Ἰησοῦς... οὐ μὴ ἀφεθῇ λίθος ἐπὶ λίθον. GRÉTHÉNIOS, p. 175 : Quant au saint Temple de Sion, la mere des églises, édifié encore par le prophete David, il est tombé en ruines...

missel et au vespéral romains, mais où l'on avait pris soin de mettre en relief la circonstance de lieu[1]. Chaque station de l'intérieur du couvent et de l'extérieur (car la procession parcourait quelquefois les ruines de la basilique) avait son antienne et son oraison adaptées au souvenir qu'elle perpétuait[2].

Telles sont les grandes lignes du rituel de Boniface de Raguse dont les prescriptions restaient souvent lettre morte à cause des vexations de la gent musulmane. Non contents d'entraver la liberté du culte, les infidèles ne trouvèrent point de repos qu'ils n'eussent complètement spolié les Franciscains des biens qu'ils avaient pourtant acquis en bonne et due forme. Le mobile de cette longue injustice qui mit près de deux siècles à se perpétrer ne réside pas tout entier dans la haine du nom chrétien. L'avidité doublée de paresse qui caractérise l'Arabe y entre pour une large part. S'installer dans un nid tout fait, s'arroger gratuitement des jardins bien entretenus, s'emparer d'un sanctuaire cher aux chrétiens dont le droit d'entrée exorbitant fût, comme au Saint-Sépulcre, une source de revenus assurés, c'était là, il faut le reconnaître, une tentation d'autant plus forte qu'on pouvait y succomber sous le couvert de la religion. On essaie d'abord d'intimider les religieux par des massacres, des pillages et des démolitions dans le couvent et l'hospice (1368-72)[3]. Prenant ensuite prétexte des réclamations des Juifs touchant le tombeau de David auquel elles ne croyaient guère, les autorités locales transforment en mosquée la chapelle du prétendu tombeau, ce qui entraîne la destruction de l'autel et des images peintes ou sculptées, la construction dans la partie septentrionale d'un cénotaphe de marbre, l'isolement de la salle par rapport au reste de l'édifice obtenu moyennant l'obstruction

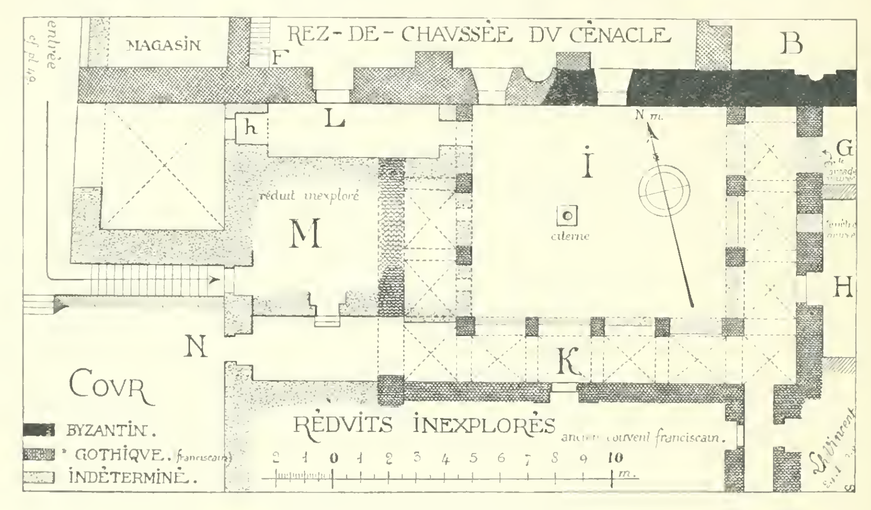


Fig. 178. — Plan du cloître franciscain.

Les lettres correspondent aux localisations de Bernardino Amico; voir fig. 175.

1. Par exemple : *Panem de cælo hic præstisti eis.* — *Deus qui in hoc sacratissimo Cœnaculo nobis sub sacramento mirabili etc.* — *Hic repleti sunt omnes Spiritu Sancto.* — *Deus qui in loco isto gloriosissimo corda fidelium etc.*

2. Boniface de Raguse, *Liber de perenni cultu T.S.*, pp. 34, 62, 66, 71 ss., 103 ss. Cf. Fabri, I, p. 243 s. La vigile de l'Assomption, se célébrait une messe au lieu de la Dormition, c'est de là qu'on se rendait ensuite au tombeau de la Vierge à Josaphat. *Liber de per. cultu*, p. 83.

3. Fabri, II, p. 320. Golubovich, *Ichnogr...* p. 229. Sur les destructions ordonnées en 1452, voir Sauvaire, *Hist...*, p. 255.

des portes et la ruine de l'installation primitive des Frères Mineurs qui était devenue une simple dépendance du couvent actuel, enfin la prohibition de bâtir et de pénétrer au-dessus de ladite chapelle (vers 1450)[1]. Les Turcs, au XVIe siècle, mettent le comble à ces mesures iniques en chassant les Pères de Terre Sainte, du Cénacle d'abord, puis de leur couvent.

Un décret de Soliman II rendu à Constantinople le 1er djoumada el-awal 929 (18 mars 1523) ordonne d'expulser les chrétiens du couvent et de l'église du Cénacle[2]. Les efforts tentés en vue de faire rapporter ce firman n'aboutissent qu'à conserver aux Pères une partie de leur couvent et des substructions de la chapelle haute, mais celle-ci est désormais perdue pour la chrétienté. Une plaque de marbre insérée dans la paroi orientale du sanctuaire porte une inscription arabe qui témoigne encore qu'on ne fut pas long après les pourparlers à mettre à exécution les ordres du Grand Turc. En voici le sens, très obligeamment communiqué naguère par le maître si regretté, M. Max van Berchem :

Au nom d'Allah etc. A ordonné la lustration de ce lieu et sa purification (du contact) des polythéistes et son érection en une mosquée dans laquelle sera invoqué le nom d'Allah, le Sultan... fils de Sultan, le Sultan Soleiman ben 'Othman... par l'entremise de notre seigneur le cheikh des cheikhs, es Samsy Moḥammed el-'Adjamy le prédicateur... le jeudi 1er de rabi' el-awal de l'an 930.

La date de l'affectation du Cénacle en mosquée tombe par conséquent le 8 janvier 1524. Dès lors la situation des Franciscains demeure très précaire à cause du voisinage de la mosquée et de la portée du firman, menace perpétuelle pour leur résidence. Personne ne nous rend mieux compte de cet état de choses que Greffin-Affagart dans sa relation de 1533 (**T.** XXXIX). Finalement les religieux sont jetés hors de leur couvent en 1551, sous prétexte qu'ils recèlent des armes et que leur présence à proximité des murs de la ville que Soliman vient de relever constitue un point d'appui tout préparé pour des assiégeants chrétiens[3]. C'est en 1559 qu'à la suite de négociations laborieuses les Pères s'installent à Saint-Sauveur où vivaient jusqu'alors quelques moines géorgiens. Malgré ce transfert le supérieur conserve le titre de gardien du Mont-Sion ; une bulle papale de 1561 attache également

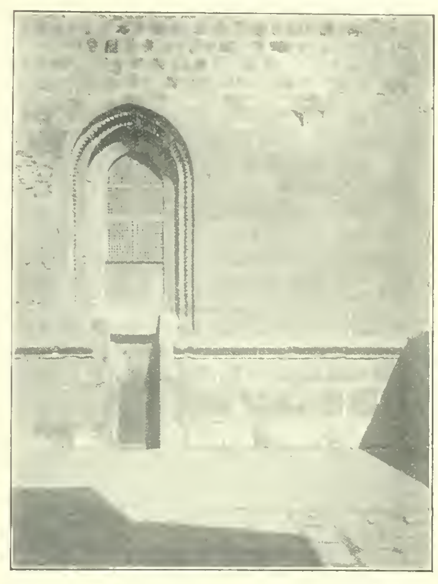


Fig. 179. — Cénacle. L'entrée actuelle jalousement gardée par l'Islam.

à leur nouvelle église toutes les indulgences du vénérable sanctuaire et des abords immédiats, car les restes de la grande église ayant été arrachés au profit d'un khân turc en construction ne maintiennent plus les souvenirs qu'ils abritaient tant bien que mal, et la prière chrétienne est maintenant interdite au Cénacle dont l'accès, d'ailleurs, soumis au caprice des santons, n'est possible qu'à des prix fort onéreux[4]. De nos jours les droits d'entrée

1. Fabri, I, p. 253; II, p. 321.
2. Golubovich, *Serie chronol.*, App. II, p. 192.
3. P. Roger, *La Terre Saincte*, p. 96. Quaresmius, *Elucid. T.S.*, II, p. 42.
4. Fürer, *Itiner.*, p. 71 : *hodie* (1566) *Turcæ utrumque possident, qui templum unà cum cœnobio ob sepulchrum Davidis, quod ibi est, ei rapuerunt. Prius autem quam nos introducerent, pro more solito calceos exuere jubebant...* Un peu avant : *Alias enim, quia hodie moschea est Turcarum, nemini Christiano introire fas est, nisi vel fidem in Christum abnegare velit, vel vitam miserabili supplicio perdere. Nos vero veniâ, ut dixi, introeundi impetratâ, sive emptâ potius (muneribus enim fera Turcarum ingenia nullis alias remediis*

sont moins élevés, néanmoins ce n'est pas sans un serrement de cœur que l'on voit la clef de la belle salle gothique aux mains des infidèles. Depuis l'usurpation des mécréants, rien de notable n'est venu modifier ce groupe de constructions nommé dès lors *Neby Daoûd*, sauf l'érection du cénotaphe supérieur et de la salle qui le recouvre au lieu naguère consacré au Saint-Esprit, sauf la création d'un minaret et d'une petite coupole revêtue de plomb, travaux qui remontent au milieu du xvi

e siècle, sauf des aménagements modernes à l'intérieur du couvent et l'édification de plusieurs demeures turques au nord du Cénacle, jusqu'au jour où l'on vit se dresser l'imposante église de la Dormition sur une pièce de terrain contiguë à l'emplacement de la Sainte-Sion, mère des églises.

tractabilia, quasi unico mitigandi medio, ut sanguine hircino adamas, commoveri possunt) postero die... ad cœnaculum adcessimus. P. Roger, *l.l.* : « Depuis ce temps-là le Couvent a été toujours occupé par des Prestres Turcs, qui y demeurent avec leurs femmes et enfans : lesquels ont fait deffence aux Religieux et autres Chrestiens d'y plus entrer, sur peine de la vie ». Grâce à l'intervention de M. de Brèves, ambassadeur, on arrive cependant à visiter quelque chose « moyennant une piece de dix sols de courtoisie pour teste ». Le P. Nau, *Voy. nouv.*, p. 112, ne put arriver à entrer dans le groupe qui visita la salle haute avec M. de Nointel. « La visite ne fut que d'un moment et sans presque s'arrester ; et les Mahometans gardiens de ce lieu, ne se contenterent pas de quarante ecus qu'on leur presenta pour le payement d'une veuë si précipitée, ils en vouloient cent... »

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XVII

I. — Eusèbe, *Dém. évang.*, VIII, 3 : *PG.*, **22**, 636. Éd. Heikel, p. 393.

Ἐξ ἐκείνου γάρ τοι καὶ εἰς δεῦρο ἐσχάτης ἐρημίας καταλαβούσης τοὺς τόπους, τὸ μὲν πρὶν διαβόητον αὐτῶν Σιὼν ὄρος, ἀντὶ τῆς πάλαι ἐν αὐτῷ μελέτης καὶ ἀσκήσεως τῶν προφητικῶν καὶ θείων λόγων, ὧν παῖδες τὸ πρὶν Ἑβραίων καὶ θεοφιλεῖς προφῆται ἱερεῖς τε καὶ διδάσκαλοι τοῦ παντὸς ἔθνους ἐν αὐτῇ δια σπουδῆς ἐποιοῦντο, διὰ Ῥωμαίων ἀνδρῶν κατ' οὐδὲν τῆς λοιπῆς διαφέρουσα χώρας γεωργεῖται, ὡς καὶ ἡμᾶς αὐτοὺς ὀφθαλμοῖς παραλαβεῖν βουσὶν ἀρούμενον, καὶ κατασπειρόμενον τὸν τόπον· ἡ δὲ Ἱερουσαλὴμ αὐτὴ ὡς ὀπωροφυλάκιον τῆς ἐν αὐτῇ παλαιᾶς ὀπώρας διαφθαρείσης γέγονεν, μᾶλλον δὲ εἰς λιθολογίαν κατὰ τὴν Ἑβραϊκὴν ἀνάγνωσιν· Ὁ γοῦν Ἀκύλας φησί· « Διὰ τοῦτο χάριν ὑμῶν Σιων χώρα ἀροτριαθήσεται, καὶ Ἱερουσαλὴμ λιθολογηθήσεται. » Ὑπο γαρ ἀλλοφύλων ἀνδρῶν κατοικισθεῖσα, εἰσέτι καὶ σήμερον λιθολογεῖται, πάντων καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς των τὴν πόλιν οἰκούντων τοὺς ἀπο τῆς πτώσεως αὐτῆς λίθους ἀναλεγομένων εἰς τε τὰ ἴδια καὶ κοινὰ καὶ δημόσια οἰκοδομήματα.

Depuis ce temps-là (70) jusqu'à présent, la pire désolation s'étant abattue en ces lieux, leur fameux mont Sion, au lieu d'être cet ancien foyer où les fils des Hébreux, les dévots prophètes, les prêtres et les docteurs de toute la nation se livraient avec zèle à l'étude et à la pratique des paroles prophétiques et divines, les Romains le cultivent absolument comme le reste de la campagne et nous le voyons nous-mêmes labouré par des bœufs et ensemencé ; car Jérusalem elle-même est devenue comme la hutte du gardien de l'ancien verger qu'elle contenait et qui est maintenant ravagé, ou plutôt comme un monceau de pierres selon l'hébreu. Aquila traduit en conséquence : « C'est pourquoi, à cause de vous, le terrain de Sion sera labouré et Jérusalem sera réduite en tas de pierres. » Peuplée par des étrangers, elle présente encore aujourd'hui des monceaux de pierres, où tous ceux qui habitent la ville de nos jours se pourvoient de matériaux provenant de sa ruine, pour édifier des maisons particulières, des bâtiments communs, ou des édifices publics.

II. — Pèlerin de Bordeaux, Geyer, *Itinera...*, p. 22.

1. Item exeuntibus Hierusalem, ut ascendas Sion, in parte sinistra et deorsum in valle iuxta murum est piscina, quae dicitur Silua; habet quadriporticum; et alia piscina grandis foras. Haec fons sex diebus atque noctibus currit, septima vero die est sabbatum; in totum nec nocte nec die currit.

2. In eadem ascenditur Sion et paret, ubi fuit domus Caifae sacerdotis, et columna adhuc ibi est, in qua Christum flagellis ceciderunt. Intus autem intra murum Sion paret locus, ubi palatium habuit David. Et septem synagogae, quae illic fuerunt, una tantum remansit, reliquae autem arantur et seminantur, sicut Isaias propheta dixit.

III. — S. Cyrille de Jérusalem, *PG.*, **33**, 924, 985, 944.

1. Οἴδαμεν τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, τὸ λαλῆσον ἐν προφήταις, καὶ ἐν τῇ Πεντηκοστῇ κατελθὸν ἐπὶ τοὺς ἀποστόλους ἐν εἴδει πυρίνων γλωσσῶν, ἐνταῦθα ἐν τῇ Ἱερουσαλὴμ, ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ τῶν ἀποστόλων Ἐκκλησίᾳ. Πάντων γὰρ παρ' ἡμῖν ἐστι τα ἀξιώματα. Ἐνταῦθα Χριστὸς ἐξ οὐρανῶν κατῆλθεν· ἐνταῦθα τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐξ οὐρανῶν κατῆλθε. Καὶ πρεπωδέστατον μὲν ἀληθῶς ἦν, ὥσπερ τα περὶ Χριστοῦ καὶ τοῦ Γολγοθᾶ, ἐν τῷ Γολγοθᾷ τουτῳ λεγομεν· οὕτω καὶ περὶ ἁγίου Πνεύματος ἐν τῇ ἀνωτέρᾳ λέγειν Ἐκκλησίᾳ. Ἐπειδὴ δὲ τῆς δόξης τοῦ ἐνταῦθα σταυρωθέντος, συναπολαυει το ἐκεῖ κατελθὸν· οὕτω τὰ περὶ του ἐκεῖ κατελθοντος ἐνταῦθα λαλοῦμεν· ἀμέριστος γάρ ἐστιν εὐσέβεια. (*Cat.* XVI, 4).

2. Ἀνῆλθε τοίνυν ὁ Ἰησους εἰς οὐρανούς, καὶ τὴν ἐπαγγελιαν ἐπλήρωσεν· εἶπε γαρ πρὸς αὐτούς· ἐγὼ ἐρωτήσω τὸν Πατερα, καὶ ἄλλον Παρακλητον δώσει ὑμιν· Ἐκαθέζοντο ἐκδεχομενοι την παρουσίαν τοῦ ἁγίου Πνευματος· Καὶ ἐν τω συμπληροῦσθαι τὴν ἡμέραν τῆς Πεντηκοστῆς, ἐνταῦθα, ἐν ταύτῃ τῇ πόλει Ἱερουσαλήμ· ἡμετερον γαρ καὶ τοῦτο τὸ ἀξίωμα· καὶ λαλοῦμεν, οὐ περι τῶν παρ' ἑτέροις γεγενημενων ἀγαθῶν, ἀλλα τῶν παρ' ἡμιν κεχαρισμένων. (*Cat.* XVII, 13).

3. Ἠσαΐας ἐτῶν ἐγγὺς ἦν προ χιλιων, καὶ ἑώρα τὴν Σιὼν ὡς σκηνὴν

τὴν Σιών· ἡ πόλις ἦν ἔτι συνεστηκυῖα, καὶ ἀγοραῖς κεκαλλωπισμένη, καὶ τὸ ἀξίωμα περιβεβλημένη· κἀκεῖνο λέγει· Σιὼν ὡς ἀγρὸς ἀροτριαθήσεται προλέγων τὸ νῦν ἐφ' ἡμῶν πληρωθέν. Καὶ τὸ ἀκριβὲς ὅρα τῆς προφητείας· εἶπε γάρ· Ἐγκαταλειφθήσεται ἡ θυγάτηρ Σιών, ὡς σκηνὴ ἐν ἀμπελῶνι, καὶ ὡς ὀπωροφυλάκιον ἐν σικυηλάτῳ· καὶ σικυηλάτων νῦν ὁ τόπος πεπλήρωται. (*Cat.* XVI, 18).

1. Nous connaissons l'Esprit-Saint qui a parlé par les prophètes et qui, à la Pentecôte, descendit sur les apôtres sous la forme de langues de feu, ici même à Jérusalem, dans l'église supérieure des apôtres. Nous avons en effet chez nous tous les privilèges : là-bas le Christ est descendu des cieux, ici le Saint-Esprit est descendu des cieux. Et, en vérité, il serait plus convenable de parler de l'Esprit-Saint dans l'église d'en haut, comme il l'est de parler du Christ et du Golgotha dans ce Golgotha même. Mais puisque celui qui est descendu là-haut participe à la gloire de celui qui a été crucifié ici, nous sommes autorisés à prêcher ici sur celui qui est descendu là-haut, car la piété ne se partage pas. — **2**. Jésus étant donc monté aux cieux tint sa promesse. Il leur avait dit en effet : *Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur*. Ils étaient assis dans l'attente de la venue de l'Esprit-Saint. *Quand arriva le jour de la Pentecôte*, ici, dans cette ville de Jérusalem, car c'est encore un de nos avantages de parler non des biens que possèdent les autres, mais des biens dont nous sommes gratifiés. (Donc la Pentecôte arrivée, pendant qu'ils étaient assis, le Paraclet vint du ciel .

3. Il y a environ mille ans, Isaïe vit Sion comme une tente. Quoique la ville fût encore bien établie, ornée de places publiques, environnée de splendeurs, il n'en dit pas moins ceci : *Sion sera labourée comme un champ*, prédisant ce qui est accompli de nos jours. Considérez l'exactitude de la prophétie : *La fille de Sion*, dit-il, *sera abandonnée comme une tente dans une vigne, ou comme la cabane d'un gardien dans un champ de concombres*. Et maintenant le lieu est en effet occupé par la culture des concombres.

IV. — Optat de Milève, *De schismate Donatistarum*, III, 2, *PL.*, **11**, 994 s.

Denique non in tota Sion, sed in una ejus valle sunt celebrata : non in illo monte Sion, quem in Syria Palæstina a muris Hierusalem parvus disterminat rivus; in cujus vertice est non magna planities; in quo fuerant septem synagogæ, ubi Judæorum populus conveniens, legem per Moysem datam, discere potuisset : sed ubi nulla lis audita est nec ab aliquo celebratum judicium, nec aliqua est illic ab ullo judice lata sententia: quia locus erat doctrinæ, non controversiæ post doctrinam. Si quid agendum erat, intra muros Hierusalem agebatur. Inde scriptum est in Isaia propheta : *Ex Sion prodiet lex, et verbum Domini de Hierusalem*... Non illius corporalis montis, ubi jam nullæ sunt portæ; et post victorias Vespasiani imperatoris vix antiquarum exstant vestigia ruinarum. Est ergo spiritalis Sion Ecclesia, in qua a Deo Patre rex constitutus est Christus.

V. — Ethérie, dans Geyer, *Itinera Hierosol.*

1. Post hoc ergo missa facta de Cruce, id est antequam sol procedat, statim unusquisque animosi vadent in Syon orare ad columnam illam, ad quam flagellatus est Dominus. Inde reversi... (p. 88).

2. Sane dominica die per pascha post missa lucernarii, id est de Anastase, omnis populus episcopum cum ymnis in Syon ducet. Ubi cum ventum fuerit, dicuntur ymni apti diei et loco : fit oratio, et legitur ille locus de evangelio ubi eadem die Dominus in eodem loco, ubi ipsa ecclesia nunc in Syon est, clausis ostiis, ingressus est discipulis : id est quando tunc unus ex discipulis ibi non erat, id est Thomas, quando reversus est, et dicentibus ei aliis apostolis, quia Dominum vidissent, ille dixit : « Non credo, nisi videro. » Hoc lecto, fit denuo oratio : benedicuntur cathecumini, item fideles : et revertuntur unusquisque ad domum suam sera hora forsitan noctis secunda. Item octavis paschae, id est die dominica... Fit ergo lucernarium... ad Crucem : et inde omnis populus usque ad unum cum ymnis ducunt episcopum usque ad Syon. Ubi cum ventum fuerit, similiter dicuntur ymni apti loco et diei : legitur denuo et ille locus de evangelio, ubi octavis paschae ingressus est Dominus, ubi erant discipuli, et arguet Thomam, quare incredulus fuisset. Et tunc omnis ipsa lectio perlegitur, postmodum fit oratio, benedictis tam catechuminis quam fidelibus iuxta consuetudinem revertuntur unusquisque ad domum suam, similiter, ut die dominica paschae, hora noctis secunda.

A pascha autem usque ad quinquagesima, id est pentecosten, hic penitus nemo ieiunat... Quarta feria autem et sexta feria, quoniam ipsis diebus nemo ieiunatur, in Syon proceditur sed mane : fit missa ordine suo... (p. 91-93).

3. Quinquagesimarum autem die, id est dominica... proceditur omnis populus... ad Martyrium... sed eadem adcceleratur Missa in Martyrium, ut ante hora tertia fiat. Quemadmodum enim missa facta fuerit ad Martyrium, omnis populus usque ad unum cum ymnis ducent episcopum in Syon : sed ut hora tertia plena in Syon sint. Ubi cum ventum fuerit, legitur ille locus de Actus apostolorum, ubi descendit spiritus, ut omnes linguae audirentur et omnes intelligerent, quae dicebantur : postmodum fit ordine suo missa. Nam presbyteri de hoc ipsud, quod lectum est, quia ipse est locus in Syon, alia modo ecclesia est, ubi quondam post passionem Domini collecta erat multitudo cum apostolis, quando hoc factum est, ut superius diximus, legunt ibi de actibus apostolorum. Postmodum fit ordine suo missa, offertur et ibi, et jam ut dimittatur populus, mittit vocem archidiaconus et dicet : Hodie statim post sexta omnes in Eleona parati simus in Inbomon. Revertitur ergo omnis populus unusquisque in domum suam resumere se... (p. 93-94).

4. Denuo inde (a Cruce) omnis populus christianus usque ad unum cum ymnis ducunt episcopum usque ad Syon. Ubi cum ventum fuerit, leguntur lectiones aptae, dicuntur psalmi vel antiphonae, fit oratio, benedicuntur cathecumini, et sic fideles, et fit missa. Missa autem facta accedunt omnes ad manum episcopi, et sic revertuntur unusquisque ad domum suam hora noctis forsitan media. Ac sic ergo maximus labor in ea die suffertur . quoniam de pullo primo vigilatum est ad Anastase, et inde per tota die nunquam cessatum est; et sic omnia, quae celebrantur, protrahuntur, ut nocte media post missa, quae facta fuerit in Syon, omnes ad domos suas revertantur. (p. 95.)

Iam autem de alia die quinquagesimarum omnes ieiunant... sicut toto anno . . . . Quarta autem et sexta feria semper nona in Syon fit iuxta consuetudinem. (p. 95-96.)

VI. — S. Epiphane, *De mens. et pond.* 14, *PG.*, **43**, 260 s.

Οὗτος δὲ ὁ Ἀδριανός... στέλλεται τὴν πορείαν ἐπὶ τὴν τῶν Αἰγυπτίων γῆν.... Καὶ ἔρχεται εἰς τὴν Παλαιστίνην τὴν καὶ Ἰουδαίαν καλουμένην, μετὰ ἔτη μζ' τῆς τῶν Ἱεροσολύμων ἐρημώσεως. Καὶ ἄνεισιν ἐπὶ τὰ Ἱεροσόλυμα τὴν περίπυστον πολιν καὶ ὀνομαστην, ἣν κατέστρεψε Τίτος Οὐεσπασιανοῦ παῖς τῷ δευτέρῳ ἔτει τῆς αὐτοῦ βασιλείας. Καὶ εὗρε τὴν πόλιν πᾶσαν ἠδαφισμένην, καὶ τὸ ἱερὸν τοῦ Θεοῦ καταπεπατημένον, παρεκτος ὀλιγων οἰκημάτων καὶ τῆς τοῦ Θεοῦ Ἐκκλησίας μικρᾶς οὔσης, ἔνθα ὑποστρέψαντες

οἱ μαθηταί, ὅτε ὁ Σωτὴρ ἀνελήφθη ἀπὸ τοῦ Ἐλαιῶνος, ἀνέβησαν εἰς τὸ ὑπερῷον. Ἐκεῖ γὰρ ᾠκοδόμητο, τουτέστιν ἐν τῷ μέρει Σιών[1], ἥτις ἀπὸ τῆς ἐρημώσεως παρελείφθη, καὶ μέρη οἰκήσεων περὶ αὐτὴν τὴν Σιών, καὶ ἑπτὰ συναγωγαὶ αἳ ἐν τῇ Σιὼν μόναι ἑστήκεσαν, ὡς καλύβαι, ἐξ ὧν μία περιελείφθη ἕως χρόνου Μαξιμωνᾶ τοῦ ἐπισκόπου καὶ Κωνσταντίνου τοῦ βασιλέως, ὡς σκηνὴ ἐν ἀμπελῶνι, κατὰ τὸ γεγραμμένον. Διανοεῖται οὖν ὁ Ἀδριανὸς τὴν πόλιν κτίσαι, οὐ μὴν τὸ ἱερόν...

1. Cf. sur cette ponctuation du texte Zahn, *Neue kirchl. Zeitsch.*, X, p. 386 note 1.

Cet Hadrien donc, en route pour la terre d'Égypte, vient en Palestine, autrement appelée Judée, quarante-sept ans après la ruine de Jérusalem. Il monte à Jérusalem, la ville célèbre et renommée que Titus, fils de Vespasien, détruisit la seconde année de son règne. Il trouva la ville toute ruinée de fond en comble et le Temple de Dieu foulé aux pieds; (tout était renversé) sauf quelques maisons et la petite église de Dieu existant à l'endroit où, revenus du mont Olivet après l'ascension du Sauveur, les disciples montèrent dans la salle haute. C'est là en effet qu'elle était construite, c'est-à-dire dans le quartier de Sion, qui échappa à la destruction ainsi que des groupes d'habitations autour de cette Sion et sept synagogues qui demeurèrent isolées dans Sion, comme des cabanes, dont l'une subsista jusqu'au temps de l'évêque Maximona et de l'empereur Constantin, semblable à une tente dans une vigne, selon l'Écriture. Hadrien projette donc de rebâtir la ville, mais non le Temple.

VII. — S. Jérome. — **1**. *Tract. de Ps.* **127**; *Anecd. Maredsol.*, III, 2, p. 239 : *Benedicat te Dominus ex Sion.* De ista Sion? Et quomodo dicit alius propheta « Sion quasi ager arabitur »? Dicit et Dominus : « Hierusalem, Hierusalem quae occidis prophetas... » Denique quid dicit? « Surgite, eamus hinc ». Et in alio loco quid dicit? « Relinquetur vobis domus vestra deserta ». Ergo hoc quod dicit, Benedicat te Dominus ex Sion, non dicit istam Sion, quam videmus esse desertam. Ipsæ portæ et ipse ager et ipsæ ruinæ iram Dei significant. Etiamsi nos ignoramus, oculi ipsi clamant iram Domini... Sion interpretatur specula. — *Tract. de Ps.* **86**; *op. l.*, p. 99 : *Diligit Dominus portas Sion...* Istas portas diligit, quas videmus corruisse? istas portas diligit, et istam Sion diligit quæ arata est sicut ager?... Ergo diligit Dominus portas Sion, illas portas Sion duodecim : manifestum est quod de apostolis scripsit. Super omnia tabernacula Jacob : super omnes veteres sanctos.

2. *Ep.* 53; *PL.*, **22**, 546 : Joel filius Phathuel, describit terram duodecim tribuum, heruca, brucho, locusta, rubigine vastante corruptam : et post eversionem prioris populi, effusum iri Spiritum Sanctum super servos Dei, et ancillas, id est, super centum viginti credentium nomina, qui effundendus erat in cœnaculo Sion.

3. *Ep.* 108; *PL.*, **22**, 884 : Unde (e monumento Domini) egrediens ascendit *Sion*, quæ in *arcem*, vel *speculam* vertitur. Hanc urbem quondam expugnavit et reædificavit David. De expugnata scribitur : *Væ tibi Ariel*, id est, *leo Dei* et quondam fortissima, *quam expugnavit David* (Isai. **29**, 1) : et de ea, quæ ædificata est : dictum est *Fundamenta ejus in montibus sanctis : diligit Dominus portas Sion, super omnia tabernacula Jacob* (Ps. **86**, 1). Non eas portas quas hodie cernimus in favillam et cinerem dissolutas : sed portas, quibus non prævalet infernus, et per quas credentium ad Christum ingreditur multitudo. Ostendebatur illi columna Ecclesiæ porticum sustinens, infecta cruore Domini, ad quam vinctus, dicitur flagellatus. Monstrabatur locus, ubi super centum viginti credentium animas Spiritus Sanctus descendisset, ut Joelis vaticinium compleretur. Deinde... perrexit Bethleem...

VIII. — Hésychius de Jérusalem, *Fragm. in Ps.* : *PG.*, **93**.

1. Ἐν ταύτῃ τοίνυν ἡ Σιὼν ἀγαθύνεται, διὰ τὸ ἐπιτελεσθὲν αὐτῇ τοῦ θείου δείπνου μυστήριον ἕτερά τε πολλὰ τὰ παρ' αὐτῇ πεπραγμένα καὶ προελθόντα θαύματα (1205). — Ὃς ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἐγλύκυνάς μοι τὰ ἐδέσματα· Μόνος γὰρ μετὰ τοῦ Ἰησοῦ ἐνέβαπτεν εἰς τὸ τρύβλιον. Ἐν τῷ οἴκῳ τοῦ Θεοῦ ἐπορεύθημεν ἐν ὁμονοίᾳ. Οἶκον Θεοῦ τὴν Σιὼν λέγει· ἐκεῖ γὰρ ἐν ὁμονοίᾳ τὸ δεῖπνον τοῦ Πάσχα μετὰ τῶν μαθητῶν ὁ Χριστὸς ἐπετέλεσεν· οὐ μὴν ἐφύλαξε Ἰούδας τοῦ δείπνου τὸ μυστήριον· ἐκεῖθεν γὰρ ἐξελθὼν τὴν προδοσίαν ἔπραξεν (1217). — Ῥάβδον δυνάμεως ἐξαποστελεῖ... Ταύτην δὲ τῷ Χριστῷ πόθεν ἐξαπέστειλεν; Ἐκ τῆς Σιών, φησίν. Ἐκεῖ γὰρ ἑαυτὸν ὁ Μονογενὴς ἔθυσεν· ἐκεῖ τῷ πάθει δέδωκεν ἀρχήν· ἐκεῖ τὰ παρ' αὐτοῦ πρὸς ἀνάμνησιν τοῦ πάθους παραδοθέντα μυστήρια (1324).

2. *Quæstiones*. Πρῶτον μὲν περιφόβοις οὖσιν τοῖς ἀποστόλοις, καὶ μηδὲ ἐξελθεῖν τῆς Ἱερουσαλὴμ τολμῶσι διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων, εἰκότως ἔδει ἐν τῇ Σιὼν ἐμφανισθῆναι τὸν Κύριον, καὶ λῦσαι αὐτοῖς τὸν φόβον, καὶ τὴν εἰρήνην παρασχεῖν, καὶ τὴν ἀνάστασιν πιστώσασθαι (*Dif.* 56, 1441). — Ὡς δὲ ἐπανῆλθον ἀπὸ Ἐμμαοῦς, καὶ τοῖς ἀποστόλοις ἀπήγγειλαν, πῶς ἐγνώσθη αὐτοῖς τῇ κλάσει τοῦ ἄρτου· τότε πᾶσιν αὐτοῖς ἐν τῇ Σιὼν ὁ Χριστὸς ἐπεδήμησε, καθὼς Λουκᾶς παραδίδωσιν (*Dif.* 57, *l. l.*). — Πολλάκις ὡς ἐν ἡμέραις τεσσαράκοντα τοῖς μαθηταῖς συνδειπνήσαντος τοῦ Κυρίου. Ἓν μὲν δεῖπνον ὁ Ἰωάννης ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ ἱστόρησεν, δύο δὲ Λουκᾶς, πρῶτον τὸν τῆς Ἐμμαοῦς, ἕτερον τὸ τῆς Σιών· ἐν ᾧ καὶ τοῦ ὀπτοῦ ἰχθύος ἐμνημόνευσεν (*Dif.* 58, 1445). — Ἦσαν διαπαντὸς ἐν τῷ ἱερῷ τὸν ὡρισμένον δηλαδὴ χρόνον τῆς προσευχῆς, ὃν ἐξῆν ἐν τῷ ἱερῷ διατρίβειν· τὰς δὲ λοιπὰς ὥρας οἴκοι διέτριβον, τουτέστιν ἐν τῷ ὑπερῴῳ τῷ ἐν ταῖς Πράξεσι τῶν ἀποστόλων δεδηλωμένῳ· καὶ μὴν ἐν αὐτῷ ἀπαύστως ὑμνοῦντες καὶ εὐλογοῦντες τὸν Κύριον (*Dif.* 60, 1448).

3. *In Jacobum fr. Dom.* Ἐν τῇ Σιὼν τὴν Βηθλεὲμ ὡς παροῦσαν ἀσπάζομαι, ἐν τῇ θυγατρὶ τὴν μητέρα βλέπω· Ἐν σοὶ δᾳδοῦχος ἀστὴρ εἷς ἀνήφθη· ἐν ταύτῃ δὲ πολλοί· ἐκεῖνος τοὺς Μάγους ὡδήγησεν, αὕτη Πάρθους καὶ Μήδους καὶ Ἐλαμίτας, καὶ τοὺς ἐξ ἐθνῶν πάντων τῷ φωτὶ τῆς ἀστραπῆς ἐδᾳδούχησε. Σὺ γάλα ἕλκεις ἐκ μασθῶν παρθενικῶν, αὕτη Πνεῦμα ἐκ κόλπων κατάγει πατρικῶν· σὺ τὸν ἄρτον ἐξύμωσας, ἀλλ' ἡ Σιὼν δεῖπνον ἀνέδειξε· σὺ τὸν μόσχον ἐπὶ τῆς φάτνης ἔθρεψας, ἀλλ' ἡ Σιὼν εἰς τὸν βωμὸν ἀνήγαγε· σὺ τὸν Ἰησοῦν ἐν τοῖς σπαργάνοις ἔκρυψας, αὕτη δὲ τὴν πλευρὰν τῷ Θωμᾷ βουληθέντι ψηλαφῆσαι ἐγύμνωσε. Σὺ παρθένον ἔχεις τίκτουσαν κεκλεισμένων τῶν ὀργάνων τῆς φύσεως· αὕτη παστάδα κεκλεισμένων τῶν θυρῶν ἔνδον τὸν νυμφίον δεχομένην καὶ ἔχουσαν (1480).

4. *Interpret. Isaiæ*, éd. Faulhaber, p. 39 : προσθήσει κύριος τοῦ δεῖξαι τὴν χεῖρα αὐτοῦ τοῦ ζηλῶσαι τὸ καταλειφθὲν ὑπόλοιπον τοῦ λαοῦ, ὃ ἂν καταλειφθῇ ἀπὸ τῶν Ἀσσυρίων καὶ ἀπὸ Αἰγύπτου καὶ Βαβυλωνίας καὶ Αἰθιοπίας καὶ ἀπὸ Αἰλαμιτῶν καὶ ἀπὸ ἡλίου ἀνατολῶν καὶ ἐξ Ἀραβίας (Is. **11**, 11)· τοὺς ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς Πεντηκοστῆς ἐν τῷ ὑπερῴῳ τῆς Σιὼν συναχθέντας αἰνίττεται.

1. Objet des complaisances de Dieu, Sion est comblée de biens par l'accomplissement du mystère de la divine cène et de plusieurs autres prodiges qui y furent opérés et qui en sont sortis. — *Toi qui prenais avec moi une douce nourriture*. Seul en effet avec Jésus il (Judas) plongeait la main dans le plat. *Dans la maison de Dieu nous marchions d'accord*. Par maison de Dieu, il désigne Sion, car c'est là que le Christ mangea la Pâque avec ses disciples. Judas, en vérité, n'observa pas le secret du repas; il en sortit en effet pour perpétrer la trahison. — *Il enverra le bâton de la puissance...* D'où l'a-t-il envoyé au Christ? De Sion, dit-il, car c'est là que le Fils Unique s'immola lui-

même, là qu'il commença sa passion, là qu'il livra les mystères en souvenir de sa passion.

2. Il convenait que le Seigneur apparût d'abord dans Sion aux apôtres terrifiés et n'osant pas sortir de Jérusalem par crainte des Juifs, pour dissiper leur frayeur, leur communiquer la paix avec l'assurance de sa résurrection. — Comme ils revenaient d'Emmaüs et apprenaient aux apôtres comment Jésus s'était manifesté à eux par la fraction du pain, le Christ pénétra parmi eux tous dans Sion, ainsi que Luc le rapporte. — Puisque, durant quarante jours, le Seigneur prit fréquemment de la nourriture avec ses disciples, Jean a raconté un repas en Galilée, Luc deux autres repas, celui d'Emmaüs et celui du Sion, dans lequel il fait mention du poisson grillé. — *Les apôtres étaient continuellement au temple,* évidemment le temps de la prière qu'il était permis de passer au temple. Le reste du temps, ils le passaient à la maison, c'est-à-dire dans la salle haute indiquée dans les Actes des apôtres et où, sans cesse, ils adressaient au Seigneur des hymnes et des bénédictions.

3. En Sion je salue Bethléem comme si elle était présente, dans la fille je vois la mère. En toi (Bethléem) brilla une étoile, flambeau conducteur; en celle-là (Sion) il en brilla plusieurs. L'étoile guida les Mages, mais Sion éclaira les Parthes, les Mèdes, les Élamites et tous les gentils d'une lumière fulgurante. Toi, tu extrais du lait de mamelles virginales, celle-là amène l'Esprit du sein paternel. Tu as fait lever le pain, mais Sion a préparé le repas; tu as nourri le veau à la crèche, Sion l'a conduit à l'autel; tu as emmaillotté Jésus de langes, celle-là a dévoilé le côté que Thomas voulait toucher. Toi, tu as une vierge qui enfanta, les organes de la nature demeurant intacts; celle-là présente une chambre qui, en dépit des portes closes, reçoit et possède le fiancé.

4. *Le Seigneur étendra de nouveau la main pour rechercher avec ardeur le reste de son peuple qui aura été épargné par les Assyriens, par l'Égypte, la Babylonie, l'Éthiopie et par les Élamites, par les pays du Levant et l'Arabie :* cela fait allusion à ceux qui étaient réunis dans la salle haute du Sion, le jour de la Pentecôte.

IX. — Liturgie de S. Jacques; Brightman, *Liturgies eastern and western,* I, 53, s.

Ἐξαπόστειλον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα δῶρα ταῦτα το πνεῦμά σου τὸ πανάγιον το κύριον καὶ ζωοποιόν, τὸ συνθρονόν σοι τῷ Θεῷ καὶ Πατρὶ καὶ τῷ μονογενεῖ σου υἱῷ, τὸ συμβασιλεῦον..., τὸ καταβὰν ἐν εἴδει περιστερᾶς ἐπὶ τον κύριον..., τὸ καταβὰν ἐπὶ τοὺς ἁγίους σου ἀποστόλους ἐν εἴδει πυρίνων γλωσσῶν ἐν τῷ ὑπερῴῳ τῆς ἁγίας καὶ ἐνδόξου Σιὼν ἐν τῇ ἡμέρᾳ της ἁγίας πεντηκοστῆς.

Προσφέρομέν σοι δέσποτα καὶ ὑπὲρ τῶν ἁγίων σου τόπων οὓς ἐνδόξασας τῇ θεοφανείᾳ τοῦ χριστοῦ σου καὶ τῇ ἐπιφοιτήσει τοῦ παναγίου σου πνεύματος, προηγουμένως ὑπὲρ τῆς ἁγίας καὶ ἐνδόξου Σιὼν τῆς μητρὸς πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν· καὶ ὑπὲρ τῆς κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ἁγίας σου καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς ἐκκλησίας.

Envoie sur nous et sur ces offrandes ici présentes ton Esprit-Saint, Seigneur, et vivifiant, qui trône et règne avec toi, Dieu le Pere, et avec ton Fils unique..., qui est descendu sur le Seigneur sous la forme d'une colombe... qui est descendu sur les saints apôtres en forme de langues de feu dans la salle haute de la sainte et illustre Sion, le jour de la Pentecôte.

Nous te présentons cette oblation, Maitre, pour tous les saints lieux que tu as glorifiés par la manifestation de ton Christ et par la venue de ton Esprit-Saint, en particulier pour la sainte et illustre Sion mère de toutes les églises et pour la sainte église catholique et apostolique du monde entier.

X. — Theodosius, Geyer, p. 141. De Golgotha usque in sancta Sion passi numero CC, quæ est mater omnium ecclesiarum; quam Sion dominus noster Christus cum apostolis fundavit. Ipsa fuit domus sancti Marci evangelistæ... Columna, quæ fuit in domo Caiphæ, ad quam dominus Christus flagellatus est, modo in sancta Sion iusso Domini ipsa columna secuta est, et quomodo eam, dum flagellaretur, amplexavit, sicut in cera sic brachia ejus, manus vel digiti in eam hæserunt et hodie paret, sed et facies omnis, mentus, nasus vel oculi ejus sicut in cæra designavit.

XI. — *Breviarius de Hierosolyma,* Geyer, p. 154 : Deinde vadis ad sancte Sion basilicam magnam nimis, ubi est illa columna, ubi cæsus est dominus Iesus. Apparet ibi, quomodo manu amplexavit, quasi in cera designasset.

Unde venis ad sacrarium, ubi est ille lapis, unde lapidatus est Stephanus sanctus. In media basilica est corona de spinis, quam accepit Iesus. Et est ibi illa lucerna, ubi docebat discipulos, quando cenaverat. Ibi illa est virga inclusa in columna argentea.

XII. — Anonyme de Plaisance, Geyer, pp. 173. **1.** Ascendimus in turrem David, ubi psalterium decantavit, magna valde, in qua sunt monasteria in cenaculis singulis... Deinde venimus in basilica sancta Sion, ubi sunt multa mirabilia inter quibus quod legitur de lapide angulare, qui reprobatus est ab ædificantibus. Ingresso domino Iesu in ipsa ecclesia, quæ fuit domus sancti Iacobi, invenit lapidem istum deformem in medio jacentem, tenuit eum et posuit in angulum. Quem tenes et levas in manibus tuis et ponis aurem in ipso angulo et sonat in auribus tuis quasi multorum hominum murmuratio. In ipsa ecclesia est columna, ubi flagellatus est Dominus. In qua columna tale est signum : dum eam amplexasset, pectus ejus inhæsit in ipsa marmore et manus ambas apparent et digiti et palmæ in ipsa petra, ita ut pro singulis langoribus mensura tollatur exinde; et circa collum habent et sanantur. In ipsa columna est illud cornu, de quo reges unguebantur et David. Ibi est in ipsa ecclesia et corona de spinis, qua coronatus est Dominus, et lancea, de qua in latere percussus est Dominus. Ibi sunt et lapides multæ, cum quibus lapidatus est Stephanus. Ibi est et columnella, in qua crux posita est beati Petri, in qua crucifixus est Romæ. Ibi est et calix apostolorum, in quo post resurrectionem Domini missas faciebant, et multa alia miracula, quæ non recolo. Ibi est monasterium feminarum. Vidi testam de homine inclausam in locello aureo ornatam ex gemmis, quæ dicunt quia de sancta martyra Theodote esset, in qua multi pro benedictione bibunt et ego bibi.

2. P. 176, s. : In ipsa strata non multum longe ab ipsa civitate stat columna marmorea in media via, in qua prius Dominus ducebatur ad flagellandum, quæ fugiens levata a nube et posita in ipso loco. Et in tantum cognoscitur verum esse, quia neque basidem habet, ubi debet esse fundata, sed sic super terram stat et exagitatur. In cujus summitate crux est posita ferrea et per scalas ascenditur et luminaria ibi fiunt et incensum. In quo loco dæmoniaci mundantur [Cf. supra, p. 36, n. 4].

XIII. — Eutychius de cp., *Sermo de Paschate; PG.,* **86**, 2392 ss.

1. Τρία γε μὴν δεῖπνα τὸν Κύριον, κατὰ τὸν τοῦ Πάσχα καιρὸν πεποιηκότα εὑρίσκομεν, τὰ καὶ τοῖς τόποις διάφορα· ἓν μὲν ἐν Γεθσημανῇ, ὃ καὶ τὸν νιπτῆρα περιέχει κατὰ τὴν τοῦ Σαββάτου ἡμέραν. τῆς Κυριακῆς ἤτοι τῆς πρώτης ἐναρ-

χομένῃ, ἡμέρᾳ· διὸ καὶ ἡμεῖς τηνικαῦτα ποιοῦμεν τὰ προφωτίσματα. Ἕτερον δὲ ἐν Βηθανίᾳ, ὅπερ ἔχει τὴν δευτέραν τῆς ἑβδομάδος ἡμέραν ἐναρχομένην, καὶ τὴν πρώτην περαιουμένην· καὶ δῆλον ὅτι οὐκ ἔστι αὕτη Πάσχα· διὸ ἐπάγει Ματθαῖος· « Τῇ πρώτῃ τῶν Ἀζύμων... » πρώτην τῶν Ἀζύμων ἴσως τὴν Κυριακὴν καλῶν... Ἵνα οὖν τὸν νόμον πληρώσῃ τὸν λέγοντα, τῇ δεκάτῃ τοῦ πρώτου λαμβάνειν τὸ πρόβατον, τηρεῖν δὲ ἕως τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης, ὡς ἱερεὺς καὶ ἱερεῖον ἑαυτὸν ἐκλέγεται, καὶ διετηρήθη εἰς πέμπτην ἡμέραν, εἶτα θύεται μυστικῶς τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης ἐναρχομένης. — **2**. Ἐν τούτῳ τοίνυν τῷ δείπνῳ τῆς πρώτης ἡμέρας τῷ ἐν Βηθανίᾳ, ἡ ἐκλογὴ γέγονε, καὶ ἀπὸ τούτου ἡ διατήρησις· καὶ οἱ μαθηταί φασι· « Ποῦ θέλεις ἑτοιμάσωμεν; » Καὶ τὸ ψωμίον ἐμβάψας, δίδωσι τῷ προδότῃ, καὶ εἰσῆλθεν ἀπὸ τότε εἰς αὐτὸν ὁ Σατανᾶς... Καὶ ὅτι μετὰ δύο ἡμέρας, τὸ Πάσχα γίνεται τὸ μυστικὸν καὶ ἐπιθυμητόν, οὐ τὸ νομικόν... τουτέστι τὴν τρίτην καὶ τὴν τετράδα. Καὶ ταῦτα μὲν ἐν τῷ ἐν Βηθανίᾳ δείπνῳ ἐν ᾧ καὶ τὰ τῆς διαθήκης. Μεθ' ἣν ὑπερβὰς ὁ Ἰωάννης τὰ τοῦ τρίτου δείπνου τοῦ ἐν Σιὼν τοῦ καὶ μυστικοῦ, ἐπὶ τὸν τόπον τῆς παραδόσεως ἔρχεται· τρίτον δὲ δεῖπνον, τοῦτο τὸ μυστικόν, περὶ οὗ φησι παρὰ τῷ Λουκᾷ. « Ἐπιθυμίᾳ ἐπεθύμησα τοῦτο Πάσχα φαγεῖν μεθ' ὑμῶν πρὸ τοῦ με παθεῖν· » Ἄρα οὖν πρὸ τοῦ παθεῖν, Πάσχα ἔφαγε, μυστικὸν δῆλον ὅτι. Πάσχα γὰρ ἄνευ πάθους, οὐκ ἂν κληθείη. Μυστικῶς οὖν ἑαυτὸν ἔθυσεν, ὅτε ταῖς οἰκείαις χερσὶ μετὰ τὸ δειπνῆσαι λαβὼν τὸν ἄρτον, εὐχαριστήσας, ἀνέδειξε καὶ ἔκλασεν... Τοῦτο οὖν ἐστι τὸ τρίτον δεῖπνον, τὸ ἐν τῇ Σιών, ἐπιτελεσθέν. Ὥστε μετὰ τὸ μυστικὸν Πάσχα, τὸ ὑπὸ τοῦ Κυρίου, γενόμενον ἐν τῇ Σιών, ἐναρχομένης τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης, τὸ ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων ἐπὶ τὴν αὔριον, ἥτις ἦν παρασκευή, περαιουμένης τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης ἐπιτελεσθέν, οὐκέτι Πάσχα. Τὰ νομικὰ γὰρ πεπλήρωται· διὸ καὶ κατακρίνονται.

1. Nous trouvons que le Sauveur a fait, au temps de la Pâque, trois repas en des endroits différents : l'un à Gethsémani où eut lieu le lavement des pieds vers le jour du sabbat, au début du dimanche ou première férie, c'est pourquoi nous faisons alors les vigiles ; l'autre à Béthanie, qui tomba au début du second jour de la semaine, à l'achèvement du premier. Il est évident que ce n'est pas la Pâque; aussi Matthieu ajoute : « Le premier jour des Azymes... » appelant indifféremment le dimanche premier jour des Azymes... Afin donc d'accomplir la Loi prescrivant de prendre l'agneau le dix du premier mois, il se choisit lui-même pour prêtre et victime, se réserva pour cinq jours après, et s'immola ensuite mystiquement au cours du quatorzième jour. — **2**. Or dans ce repas du premier jour à Béthanie, le choix eut lieu et à partir de ce moment la victime fut conservée et les disciples disent : « Où veux-tu que nous préparions? » Ayant trempé une bouchée, il la donne au traître et Satan entre alors dans celui-ci... Après deux jours, la Pâque aura lieu, la Pâque mystique et souhaitée, mais non la Pâque légale... c'est-à-dire après le mardi et le mercredi. Et ceci se passa dans le repas de Béthanie, où se fit le testament. Après quoi Jean omettant le troisième repas, le repas mystique du Sion, passe au lieu de la trahison. Le troisième repas, le mystique, est celui au sujet duquel Jésus dit chez Luc : « J'ai grandement désiré manger cette pâque avec vous avant de souffrir ». Donc avant sa passion il mangea la Pâque, à savoir la mystique. Sans passion comment la pâque s'appellerait-elle ainsi? Il s'immola donc mystiquement lorsqu'ayant pris le pain dans ses propres mains après le souper, il rendit grâces, le montra et le rompit. C'est donc le troisième repas qui a eu lieu à Sion. De sorte que après la Pâque mystique qui fut accomplie à Sion par le Seigneur, au début du 14e jour, celle que firent les Juifs le lendemain, c'est-à-dire à la parascève, le 14e jour écoulé, n'était plus la Pâque. La loi est achevée et par conséquent condamnée.

XIV. — ALEXANDRE LE MOINE, *PG.*, **87**. **1**. *De invent. sancti Crucis* (4041) : Μετὰ δὲ τὴν ἅλωσιν τῆς πόλεως πάλιν ἐπανελθόντες οἱ πιστοὶ εἰς τὴν ἁγίαν Σιών, προεβάλλοντο δεύτερον ἐπίσκοπον Ἱεροσολύμων Συμεῶνα, τὸν τοῦ Κλεοπᾶ... αὐτόπτην καὶ ἀκροατήν, καὶ ἀνεψιὸν ὑπάρχοντα τοῦ Κυρίου. — **2**. (4044) [Ἀδριανὸς] ἐλθὼν δὲ κατὰ τὴν ἁγίαν πόλιν, καὶ ἰδὼν αὐτὴν ἠδαφισμένην, μόνην δὲ τὴν τῶν Χριστιανῶν ἐκκλησίαν ἱσταμένην, ἐκέλευσε κτισθῆναι τὴν πόλιν ὅλην παρεκτὸς τοῦ ναοῦ. Ἀκούσαντες δὲ Ἰουδαῖοι συνερρύησαν ἐκ παντὸς ἔθνους, καὶ ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ ταχέως λίαν ἐκτίσθη... — **3**. *Act. SS. Junii*, II (1867), p. 434. *Act. S. Barnabae apost.* : Ὁ δὲ Κύριος ἐπένευσε τῇ παρακλήσει αὐτῆς· ὃν παραγενόμενον ὑπεδέξατο χαίρουσα εἰς τὸ ὑπερῷον αὐτῆς. Ἀπ' ἐκείνης οὖν τῆς ἡμέρας ἡνίκα ἤρχετο ὁ Κύριος εἰς Ἱεροσόλυμα, ἐκεῖ ἀνεπαύετο μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ, ἐκεῖ ἐμυσταγώγησε τοὺς μαθητὰς διὰ τῆς μεταλήψεως τῶν ἀπορρήτων μυστηρίων. Λόγος γὰρ ἦλθεν εἰς ἡμᾶς ἀπὸ γερόντων ὅτι ὁ τὸ κεράμιον βαστάζων τοῦ ὕδατος, ᾧ κατακολουθῆσαι προσέταξεν ὁ Κύριος τοῖς μαθηταῖς, Μάρκος ἦν, ὁ υἱὸς τῆς μακαρίας Μαρίας. Ὁ δὲ Κύριος πρὸς τὸν δεῖνα εἶπεν οἰκονομικῶς, ὥς φασιν οἱ πατέρες, ἑρμηνεύοντες τοῦτο τὸ χωρίον· διδάσκων ἡμᾶς διὰ τοῦ αἰνίγματος, ὅτι παντὶ τῷ εὐτρεπίζοντι ἑαυτόν, παρ' αὐτῷ ὁ Κύριος αὐλίζεται. Ἐν αὐτῷ τοίνυν τῷ ὑπερῴῳ (sic) ἐποίησεν ὁ Κύριος τὸ Πάσχα, ἐν αὐτῷ ἐφάνη τοῖς περὶ τὸν Θωμᾶν ἐγερθεὶς ἐκ νεκρῶν, ἐκεῖ μετὰ ἀνάληψιν ἀνῆλθον οἱ μαθηταί, ἐλθόντες ἀπὸ τοῦ ὄρους τῶν ἐλαιῶν κατὰ τῶν λοιπῶν ἀδελφῶν, ὄντων τὸν ἀριθμὸν ὡς ρκ' ἐν οἷς ἦν Βαρνάβας καὶ Μάρκος· ἐκεῖ κατέβη τὸ πανάγιον Πνεῦμα ἐν πυρίναις γλώσσαις ἐπὶ τοὺς μαθητάς, τῇ ἡμέρᾳ τῆς πεντηκοστῆς· ἐκεῖ ἵδρυται νῦν ἡ μεγάλη ἁγιωτάτη Σιών, ἡ μήτηρ πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν.

1. Après la prise de la ville, les fidèles, revenus de nouveau à la Sainte-Sion, choisirent pour second évêque de Jérusalem, Siméon fils de Cléophas... témoin oculaire, auditeur et cousin du Seigneur. — **2**. Hadrien étant venu à la Ville sainte et l'ayant vue rasée, sauf l'église des chrétiens encore debout, ordonna de rebâtir toute la cité à l'exception du Temple. A cette nouvelle, les juifs affluèrent de tous les pays et en très peu de temps la ville fut relevée. — **3**. Le Seigneur accepta son invitation (de Marie, mère de J. Marc). Au comble de la joie celle-ci le reçut dans sa chambre haute. A partir de ce jour, lorsqu'il venait à Jérusalem, c'est là que le Seigneur descendait avec ses disciples, c'est là qu'il les initia en leur communiquant les mystères ineffables. Nous tenons des anciens cette tradition que celui qui portait la cruche d'eau à la suite duquel le Seigneur ordonna à ses disciples de se mettre, était Marc, le fils de la bienheureuse Marie. C'est à dessein, disent les pères en interprétant ce passage, que le Seigneur dit « chez un tel », nous apprenant par cette énigme qu'il vient loger chez celui qui se tient prêt. Dans cette salle haute donc le Seigneur fit la pâque, là il apparut à ceux qui étaient avec Thomas lorsqu'il eut ressuscité des morts; c'est là qu'après l'Ascension montèrent les disciples au retour du mont des Oliviers, avec les autres frères au nombre de 120 parmi lesquels étaient Barnabé et Marc, là le Saint-Esprit descendit sur les disciples sous forme de langues de feu, le jour de la Pentecôte et c'est là qu'est fondée maintenant la grande Sion très sainte, mère de toutes les églises.

XV. — Le Moine ANTIOCHUS de la laure de S. Sabas. *Lettre à Eustathe d'Ancyre. PG.*, **89**, 1425-1428.

... Χάριτι δὲ Χριστοῦ, καὶ σπουδῇ τοῦ... ὁσιωτάτου Πατρὸς

ἡμῶν Μοδέστου οἰκοῦνται... μοναστήρια... Ὁ γὰρ... ὁσιώτατος Μόδεστος οὐ μόνον προνοεῖται τῶν τῆς ἐρήμου μοναστηρίων, ἀλλὰ καὶ τῆς πόλεως καὶ πάσης τῆς περιοικίδος· τοῦ Θεοῦ ἐνεργοῦντος αὐτῷ ἐν παντί. Οὗτος γὰρ ὡς ἀληθῶς ὁ νέος ἡμῶν Βεσελεὴλ ἢ Ζοροβάβελ πλησθεὶς Πνεύματος ἁγίου, ἀνήγειρε καὶ τοὺς ἐμπρησθέντας σεβασμίους ναοὺς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τό τε ἅγιον κρανίον, καὶ τὴν ἁγίαν αὐτου ἀνάστασιν, καὶ τον σεπτὸν οἶκον του τιμίου σταυροῦ, καὶ την μητέρα τῶν ἐκκλησιῶν, καὶ τὴν ἁγίαν αὐτοῦ ἀνάληψιν, καὶ τοὺς λοιποὺς σεβασμιους οἴκους.

Par la grace du Christ et le zèle de notre très saint père Modeste, les monastères sont repeuplés. Car le très saint Modeste veille non seulement aux monastères du désert mais aussi à ceux de la ville et de tous les environs, Dieu agissant en lui pour tout. Celui-ci, en effet, pour nous nouveau Béséléel ou Zorobabel, rempli de l'Esprit-Saint, a relevé les vénérables sanctuaires de notre Sauveur Jésus-Christ qui avaient été brûlés : le saint Cranion, sa sainte Anastasis, la vénérable maison de la croix precieuse, la mère des églises, sa sainte Ascension et les autres temples honorables.

XVI. — Sophrone, *Anacréontiques*, XX. *PG.*, **87**, 3821 :

1. Ξὺν ἐμοῖς δρόμοις ποσίν τε
Ἐπὶ τὴν Σιων ἀπέλθω.
Ὅθι γλωσσοπυρσόμορφος
Κατέβη χαρα Θεοῖο·

2. Ὅθι μυστικὸν δὲ δεῖπνον
Τελέσας ἄναξ ἁπάντων,
Ὀπαδῶν ἔνιψεν ἴχνη
Μετριοφρόνως διδάσκων.

3 Ποταμῶν δίκην ἰάσεις
Ἀπὸ τῆς πέτρης ἐκείνης,
Θεόπαις ὅπου τανύσθη,
Μαρίη βρύουσα πᾶσιν.

4. Χαῖρε, Σιών, φαέθων ἥλιε κοσμου
Ἧν ποθέων στενάζω νύκτωρ καὶ ἦμαρ·

5. Ῥαγὲν ὡς ἀφῆκεν ᾅδου
Νεκάδας σοφῶδες ἔργῳ,
Τοτε παντάναξ ὁ ῥήξας
Ἐφάνη φίλος ἐκεῖσε.

1. Reprenant ma course je me rendrais à Sion où la joie de Dieu est descendue sous forme de langues de feu! — **2.** Où, après avoir achevé le festin mystique, le roi de l'univers lava les pieds de ses compagnons, donnant ainsi une leçon d'humilité. — **3.** Marie répand à flots la guérison sur tous de cette pierre où, enfant de Dieu, elle fut étendue. — **4.** Salut, Sion, brillant soleil du monde, dont le désir m'arrache des gémissements nuit et jour. — **5.** Après avoir délivré les morts de l'Hadès, en brisant par son œuvre ses savantes intrigues, c'est là que le souverain triomphateur apparut avec sa bénignité.

XVII. — Hippolyte de Thèbes, Diekamp, A, IV, p. 5 :

Οὗτος δέ ἐστιν Ἰωαννης, ὃν ἠγάπα ὁ κύριος,... ὅστις ἔμενεν ἐν Ἱεροσολύμοις εἰς τὴν λεγομένην ἁγίαν Σιών, τὴν τῶν ἐκκλησιῶν μητέρα. αὕτη δὲ ἦν ἡ οἰκία αὐτοῦ. ἐκεῖ ἔφυγον οἱ ἀπόστολοι διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων. ἐκεῖ τοῖς μαθηταῖς ἐφάνη ὁ κύριος μετὰ τὸ ἀναστῆναι αὐτὸν ἐκ νεκρῶν τῶν θυρῶν κεκλεισμένων καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς πνεῦμα ἅγιον. ἐκεῖ τῇ ὀγδόῃ ἡμέρᾳ ἐπληροφόρησεν τὸν Θωμᾶν, δείξας αὐτῷ τον τύπον τῶν ἥλων. ἐκεῖ ἡτοιμάσθη φαγεῖν το πάσχα μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ. ἐκεῖθεν γαρ ὑμνήσαντες ἐξῆλθον εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν εἰς χωρίον Γεθσημανη· ἐκεῖ το πρῶτον μυστήριον ἐτέλεσαν οἱ ἀπόστολοι. ἐκεῖ πρωτον ἐπίσκοπον ἐχειροτόνησαν οἱ ἀπόστολοι Ἰάκωβον... V, p. 6 : οὗτος ἐδέξατο τὴν ἁγίαν Μαρίαν ἐν τῳ οἴκῳ αὐτοῦ ἐν Σιων μεχρι της ἀναλήψεως αὐτῆς.

Celui-ci est Jean que le Seigneur aima... qui demeura à Jérusalem dans ladite Sainte-Sion, la mère des églises. Celle-ci fut sa maison; là se réfugièrent les apôtres par crainte des Juifs, là le Seigneur, après être ressuscité des morts, apparut à ses disciples, les portes closes, et leur donna l'Esprit-Saint. Là, le huitième jour, il confirma la foi de Thomas, lui ayant montré la marque des clous; là fut préparée la pâque qu'il mangea avec ses disciples, car c'est de là qu'après avoir chanté l'hymne il sortit vers le mont des Oliviers, au jardin de Gethsémani; là les apôtres célébrèrent le mystère pour la première fois, c'est là qu'ils ordonnèrent Jacques comme premier évêque de Jérusalem... Celui-ci (Jean) reçut sainte Marie dans sa maison à Sion jusqu'à son assomption.

XVIII. — Arculfe, Geyer, p. 243 : Et quia paulo superius montis Sion mentio intercessit, de quadam pergrandi basilica in eo constructa quædam breviter succincteque intimanda sunt, cujus sic describitur formula : Hic petra monstratur, super quam Stephanus lapidatus extra civitatem obdormivit. Extra hanc supra descriptam grandem basilicam, quæ intrinsecus talia sancta complectitur loca, alia memorabilis exstat ad occidentalem partem ejus petra, super quam, ut fertur, flagellatus est Dominus. Hæc itaque apostolica ecclesia, ut supra dictum est, in montis Sion superiore campestri planitie lapidea est fabricata structura. (Voir fig. 172.)

XIX. — Bède, Geyer, p. 306 : In suprema montis Sion planitie monachorum cellulæ frequentes ecclesiam magnam circumdant illic, ut perhibent, apostolis fundatam, eo quod ibi spiritum sanctum acceperint ibique sancta Maria obierit, in qua etiam locus cenæ Domini venerabilis ostenditur. Sed et columna marmorea in medio stat ecclesiæ, cui adhærens Dominus flagellatus est. Hujus ergo ecclesiæ talis dicitur esse figura. (*Figura ecclesiæ*). Hic monstratur petra, super quam lapidatus est sanctus protomartyr Stephanus extra civitatem.

XX. — Pseudo-Eucher, Geyer, pp. 125 s. : Situs ipse urbis pæne in orbem circumactus est non parvo murorum ambitu, quo etiam montem Sion quondam vicinum jam intra se recipit, qui a meridie positus pro arce urbi supereminet. Major civitatis pars infra montem jacet in planitie humilioris collis sita. Mons Sion latere uno, quod aquilonem respicit, clericorum religiosorumque habitationibus sequestratur, cujus in vertice planitiem monachorum cellulæ obtinuerunt ecclesiam circumdantes, quæ illic fertur ab apostolis fundata pro loci resurrectionis dominicæ reverentia, eo quod ibi promisso quondam per Dominum paracleto repleti sunt spiritu.

XXI. — S. Jean Damascène, *Homil. II in Dormitionem B. M. V.*; *PG.*, **96**, 729.

Δοκῶ γάρ μοι ταύτην τὴν ἁγίων ἁγιωτέραν... ἀνακεκλίσθαι ἐπί τινος σκίμποδος ἐν τῇ θείᾳ καὶ περιωνύμῳ πόλει Δαυὶδ, Σιὼν φημὶ τῇ περιόπτῳ... ἐν ᾗ τὸ Πάσχα το τυπικὸν ὁ νομοθέτης Χριστὸς ἐκτετέλεκε... ἐν ᾗ Χριστὸς τοῖς ἀποστόλοις ὀπτάνεται ἐκ νεκρῶν ἀνιστάμενος, καὶ Θωμᾶν πιστοῦται... Αὕτη τῶν Ἐκκλησιῶν ἡ ἀκρόπολις· αὕτη τῶν μαθητῶν καταγώγιον· ἐν ταύτῃ τοῦ παναγίου Πνεύματος ἡ πολύηχος, καὶ πολύγλωσσος, καὶ πυρίμορφος ἐπιφοίτησις τοῖς ἀποστόλοις ἐκκέχυται· ἐν ταύτῃ ὁ Θεολόγος τὴν Θεοτόκον παρειληφώς, ἐλειτούργει τὰ δέοντα· αὕτη ἡ μήτηρ τῶν ἀνὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην Ἐκκλησιῶν τῆς τοῦ Θεοῦ Μητρὸς ἐνδιαίτημα πέφηνε, μετά γε τὴν τοῦ υἱοῦ ἐκ νεκρων ἀναφοίτησιν· ἐν ταύτῃ τοινυν ἡ μακαρία Παρθένος ἐπί τινος τρισολβίου κλίνης κατεκειτο.

Je me représente la plus sainte des saints étendue sur un lit de repos dans la divine et très illustre ville de David, je veux dire la remarquable Sion où le Christ législateur accomplit la Pâque typique, où le Christ ressuscité des morts apparut aux apôtres et affermit la foi de Thomas. Elle est l'acropole des Églises, la résidence des apôtres. en elle l'Esprit-Saint se répandit sur les apôtres avec un grand bruit, communiquant le Don des langues et prenant la forme de langues de feu. C'est là que Jean, le Théologien ayant reçu la Mère de Dieu, lui fournissait ce dont elle avait besoin. Sion, mère des églises du monde entier, apparaît comme le domicile de la Mère de Dieu après le retour de son fils de chez les morts. C'est là donc que la bienheureuse Vierge gisait sur sa couche trois fois sainte.

XXII. — WILLIBALD. Tobler et Molinier, *Itin. Hieros.* I, p. 264 : Et tunc... surgit et abiit ad illam ecclesiam, que vocatur *Sancta Sion*. Illa stat in medio Jerusalem. Illic orabat, et inde ibat in porticum Salomonis... Sancta Maria in illo loco in medio Ierusalem exivit de seculo, qui nominatur *Sancta Sion*. — P. 291 : Quanto videndi Deum Deorum in Sion desiderio ecclesiam montis Sion in medio urbis sitam adiit, quam devote translatum illuc eiusdem ecclesie archidiaconum et protomartyrem Stephanum imploravit?

XXIII. — LE MOINE ÉPIPHANE. *PG.*, **120**, 261 : Καὶ εἰς τὴν δυτικὴν πόρταν τῆς ἁγίας πόλεώς ἐστιν ὁ πύργος ὁ Δαυιτικός, εἰς ὃν ἐκάθισεν ἐπὶ σποδοῦ, καὶ ἔγραψε τὸ Ψαλτήριον. Δεξιὸν δὲ τοῦ πύργου ἐστὶ τὸ λιθόστρωτον, ἐκκλησία μικρὰ ἔνθα παρέδωκεν ὁ Ἰούδας τὸν Κύριον. Δεξιον δε τοῦ λιθοστρώτου ἐστιν ἡ ἁγία Σιών, ὁ οἶκος τοῦ Θεου. Καὶ εἰς τὴν μεγαλην πύλην ἀριστερόν ἐστιν ὁ τόπος, ἐν ᾧ ἔλουσαν οἱ ἅγιοι Ἀπόστολοι τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον μετὰ ἔξοδον αὐτῆς. Καὶ εἰς τὸ δεξιὸν μέρος τῆς αὐτῆς πύλης ἐστὶν ἡ ἀναπνοὴ τῆς γεέννης τοῦ πυρός. Καὶ πλησίον αὐτης ἵσταται ὁ λίθος, ἐν ᾧ ἐφραγγέλλωσαν τὸν Χριστὸν καὶ Θεον ἡμῶν· καὶ εἰς τὰ ἅγια θυρία τοῦ θυσιαστηρίου εἰσὶ τὰ ἴχνη τοῦ Χριστοῦ, ἔνθα ἵστατο κρινόμενος ὑπὸ Πιλάτου. Εἰς τὸ δεξιὸν δὲ μερος τοῦ θυσιαστηρίου, τὸ ὑπερῷον ὅπου ἐδείπνησεν ὁ Χριστὸς μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ. Καὶ εἰς τὸν αὐτὸν τόπον ἐστὶν ἐνίστορος ὁ Φαρισαῖος αὐχῶν, καὶ ὁ Τελώνης ταπεινῶν ἑαυτόν· καὶ εἰς την κόγχην τῆς ἁγίας Σιὼν ἤγουν τοῦ πραιτωρίου ἐστὶ τετρακιονιν μικρόν, ἔνθα ἡ ἀνθρακία, ἐν ᾧ τόπῳ ἠρωτήθη ὁ ἅγιος Πέτρος παρὰ τῆς παιδίσκης, καὶ ἠρνήσατο ἐκ τριτου τὸν Χριστόν, καὶ εὐθέως ἀλεκτωρ ἐφώνησε· καὶ εἰς τὸν αὐτον τόπον ἐστὶν ὁ οἶκος τοῦ τε Πιλάτου, κ. τοῦ Ἄννα, κ. τοῦ Καϊάφα, κ. τοῦ Καίσαρος.

A la porte occidentale de la Ville sainte se trouve la tour de David, où ce roi s'assit dans la cendre et écrivit le psautier. A droite de la tour, il y a le lithostrotos, petite église où Judas livra le Seigneur. A droite du lithostrotos est la sainte Sion, la maison de Dieu. Près de la grande porte, à gauche, est le lieu où les saints apôtres lavèrent la très sainte Mère de Dieu après son décès. A droite de la même porte se trouve le soupirail de la géhenne embrasée, près duquel se dresse la pierre sur laquelle on flagella le Christ notre Dieu. Aux portes saintes du sanctuaire, sont les empreintes du Christ, où il se tenait tandis qu'il était jugé par Pilate. A droite du chœur il y a la salle haute où le Christ fit la cène avec ses disciples. Au même endroit une peinture représente le pharisien orgueilleux et le publicain qui s'humilie. Dans l'abside de la Sainte-Sion, c'est-à-dire du Prétoire, se trouve un petit ciborium où se voit le foyer près duquel Pierre fut interrogé par la servante et renia le Christ à la troisième demande; alors le coq chanta aussitôt. Au même endroit est la maison de Pilate, d'Anne, de Caïphe et de César.

XXIV. — TYPICON DE L'ANASTASIS, PAP.-KERAMEUS, *Anal.*, II, 83 ss.

Jeudi saint. **1**. Εἰς τὸν ὄρθρον. Ἐπιτελεῖ δὲ ὁ πατριάρχης σὺν τῷ κλήρῳ εἰς τὴν Ἁγίαν Ἀνάστασιν, οἱ δὲ Ἁγιοσιωνῖται ἐν τῷ ὑπερῴῳ της ἁγίας Σιὼν ἐπιτελοῦσιν τὴν ἀγρυπνίαν... τῇ ἁγίᾳ καὶ μεγάλῃ Πέμπτῃ ἑσπέρας ψάλλομεν ἢ ἔμπροσθεν του Ἁγίου Κρανίου ἢ εἰς τὴν Ἁγιαν Σιὼν ἄνευ στιχολογίας... — **2**. Τάξις σὺν Θεῷ τῆς λειτουργίας τοῦ ἁγίου μύρου. Εὐθὺς ἀλλάξει ὁ πατριάρχης καὶ οἱ μητροπολῖται καὶ οἱ ἐπίσκοποι καὶ οἱ πρεσβύτεροι καὶ οἱ διάκονοι καὶ ὑποδιάκονοι ἄσπρα εἰς τὴν ἁγιαν Σιών... Καὶ εἰ ἦμεν εἰς τὴν Ἁγιαν Ἀνάστασιν, εὐθὺς ἀπέλθωμεν εἰς τὴν ἁγίαν Σιων διὰ τὴν θείαν λειτουργίαν καὶ τὸν νιπτῆρα· καὶ ὑπομένουσιν ἐκεῖ ὁ πρωτοπαπᾶς καὶ ἱκανοὶ κληρικοί, ἵνα λειτουργήσωσι εἰς τὸ Ἅγιον Κρανίον. Εἰ δὲ ἐσμεν εἰς τὴν ἁγίαν Σιών, ὀφείλει ὁ πρωτοπαπᾶς μετὰ τὸ ἁγιάσαι τὸ ἅγιον μύρον (νὰ) εἰσέλθῃ ἐκεῖ καὶ ἐπιτελεῖ τὴν λειτουργίαν καὶ ἱκανοὶ κληρικοί, καὶ ἡμεῖς λειτουργοῦμεν εἰς τὴν ἁγίαν Σιών, καὶ οὕτως ἐπιτελοῦμεν τὸν νιπτῆρα. Ἡ ἀκολουθία τῆς θείας λειτουργίας τοῦ ἁγίου Ἰακώβου τοῦ ἀποστόλου καὶ ἀδελφοθέου ἐπιτελεῖται εἰς την ἁγίαν Σιὼν οὕτως... — **3**. Καὶ ἀπολύουσι, καὶ τότε δειπνᾷ ὁ πατριάρχης καὶ ὁ κλῆρος εἰς τὴν ἁγίαν Σιών, ἵνα ἐπιτελέσωσιν ἐκεῖθι καὶ τον ἅγιον νιπτῆρα. Μετὰ τὸ δειπνῆσαι ὁ πατριάρχης καὶ ὁ κλῆρος καὶ ὁ λαος εἰς τὴν ἁγίαν κοινωνίαν, εἰσέρχεται ὁ πατριάρχης καὶ ὁ κλῆρος εἰς τὸ ὑπερῷον τῆς ἁγίας Σιών, ἔνθα καὶ ἐγένετο (ὁ νιπτὴρ) διὰ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

1. A matines. Le patriarche et le clergé célèbrent la vigile à la Sainte-Anastasis, les Hagiosionites dans la salle haute de la Sainte-Sion... Au saint et grand jeudi, le soir, nous psalmodions devant le Saint-Calvaire ou à la Sainte-Sion sans intercaler des versets. — **2**. Rituel de la liturgie du saint chrême. Aussitôt le patriarche, les métropolites, les évêques, les prêtres, les diacres prendront des ornements blancs à la Sainte-Sion... Et si nous sommes à la Sainte-Anastasis, nous devons aller à la Sainte-Sion aussitôt après, pour la divine liturgie et le lavement des pieds. Cependant l'archiprêtre et un nombre suffisant de clercs restent là pour la messe du Saint-Calvaire. Si nous sommes à la Sainte-Sion, l'archiprêtre, après la consécration du saint chrême, doit entrer (au Calvaire) et y célébrer la messe avec quelques clercs, tandis que nous la célébrons de notre côté à la Sainte-Sion, et l'on fait de même pour le lavement des pieds. Le rite du saint sacrifice selon saint Jacques apôtre, frère du Seigneur, s'accomplit à la Sainte-Sion de la manière suivante... — **3**. Après le renvoi, le patriarche dîne avec le clergé à la Sainte-Sion afin de célébrer là-même le saint lavement des pieds. Après le repas, que le patriarche, le clergé et le peuple prennent à la Sainte-Sion à la suite de la communion, le patriarche et le clergé entrent dans la salle haute de la Sainte-Sion où N.-S. Jésus-Christ lava les pieds (aux disciples).

XXV. — *Commemor. de casis Dei*, Tobler et Molinier, pp. 301, 305 : In *Sancta Sion* inter presbyteros et clericos xvij, exceptis Deo sacratis et inclusis ij... *Ecclesia Sancta Sion* in longo habet dexteros xxxix, in transverso xxvj.

XXVI. — BERNARD LE MOINE, Tobler et Molinier, p. 315 : Est preterea in ipsa civitate alia ecclesia ad meridiem, in *monte Syon*, que dicitur *Sancti Symeonis*, ubi Dominus lavit pedes discipulorum suorum, in qua pendet spinea corona Domini, et in hac defuncta traditur esse Maria.

XXVII. — *Vie de Constantin et d'Hélène; ROC.*, 1905, p. 167 . La sainte Sion est sur le lieu surélevé de la sainte cité, vers le midi : sainte Hélène y construisit une basilique, grande en longueur et en largeur (ἐκκλησίαν δρομικὴν μεγάλην εἴς τε μῆκος καὶ πλάτος) ; au lieu de tuiles elle la couvrit de

plomb et elle enferma à l'intérieur vers les parties de derrière du temple (περιέκλεισεν ἔνδοθεν πρὸς τὰ ὄπισθεν μέρη τοῦ ναοῦ) : à droite l'habitation des saints disciples où ils étaient cachés de crainte des Juifs et le Christ parut au milieu d'eux les portes étant fermées; à gauche la colonne de porphyre sur laquelle le Christ notre Dieu fut attaché et flagellé par les Juifs. Dans ce (temple) à droite de l'autel est le saint *Niptèr* et la descente du Saint-Esprit en la sainte Pentecôte; à gauche du *diaconicon* dans lequel se trouve le tombeau du saint prophète David, la même bienheureuse Hélène disposa la crédence de la sainte oblation. Elle fit aussi de la cour de Caïphe le temple du saint digne des plus grands éloges, du coryphée des apôtres, Pierre. La distance de la sainte Résurrection jusqu'à Sion est d'un mille (πρὸς δὲ τὸ εὐώνυμον μέρος τοῦ διακονικοῦ ἐν ᾧ ἐστιν ὁ τάφος τοῦ ἁγίου προφήτου Δαβίδ, κατεσκεύασεν ἡ αὐτὴ μακαρία Ἑλένη τὴν τῆς ἁγίας ἀναφορᾶς προσκομιδήν. Ἐποίησεν δὲ καὶ τὴν αὐλὴν τοῦ Καϊάφα ναὸν τοῦ ἁγίου καὶ πανευφήμου καὶ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων Πέτρου. Ἔστι δὲ τὸ μῆκος τοῦ τόπου, ἀπὸ τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως μέχρι τῆς ἁγίας Σιὼν μίλιον ἕν).

XXVIII. — Saewulf, éd. d'Avezac, p. 34 : ecclesia Spiritus sancti in monte Syon, extra murum, ad austrum, quantum potest projici sagitta : ibidem apostoli receperunt promissum Patris, scilicet Spiritum Paraclytum, in die Pentecostes : ibidem fecerunt simbolum. In ecclesia illa est capella quædam in loco ubi beata Maria obiit : ex altera parte ecclesiæ est capella in loco ubi Dominus noster Jesus Christus post resurrectionem inprimis apostolis apparuit, et vocatur Galilea, sicut ipse dixit ad apostolos : « Postquam resurrexero, precedam vos in Galileam » : ille locus vocabatur Galilea propter apostolos illic sepius commorantes, qui Galilei vocabantur... In Galilea montis Syon ubi apostoli erant absconsi in conclavi propter metum Judeorum clausis januis stetit Jesus in medio eorum dicens : « Pax vobis » : et iterum ostendit se ibi dum Thomas misit digitum in latus suum et in locum clavorum. Ibi cenavit cum discipulis ante passionem, et lavit pedes eorum : illic est adhuc tabula marmorea supra quam cenavit. Ibi reliquiæ sancti Stephani, Nichodemi, Gamaliel et Abibonis, a sancto Johanne patriarcha honorifice post invent. reconditæ sunt.

XXIX. — Hig. Daniel, Khitrowo, pp. 35 s. : 1. Actuellement le *Mont Sion* est hors de l'enceinte de la ville, au sud de *Jérusalem*. C'est sur ce *Mont Sion* qu'était la *Maison de Jean le Théologue*, et une grande église à toit en charpente y était érigée ; il y a la distance d'un jet de petite pierre de la muraille de la ville à la sainte église de *Sion*. Cette église possède derrière l'autel la chambre où le Christ lava les pieds de ses disciples. De cette pièce en marchant vers le sud, on monte par un escalier dans une autre chambre, dont la voûte est soutenue par des piliers (et qui est) ornée de mosaïques : (elle est) bien pavée et a, comme une église, un autel exposé vers l'orient ; c'était la demeure de Jean le Théologue, dans laquelle eut lieu la sainte Cène... C'est dans ce même lieu que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte. — 2. Dans la même église, au niveau du sol, du côté du sud, se trouve une autre chambre basse, dans laquelle le Christ apparut au milieu de ses disciples, les portes étant fermées... Là se trouve aussi une pierre sacrée apportée du *Mont Sinaï* par un ange. De l'autre côté de cette même église, à l'occident, aussi en bas, est située une autre chambre ; c'est là que la sainte Vierge rendit l'âme; et tout cela se passa dans la *Maison de Jean le Théol.* C'est là qu'était la maison de Caïphe où Pierre renia le Christ par trois fois avant que le coq eût chanté. Cet endroit se trouve à l'orient de *Sion*.

XXX. — Jean de Würzbourg, Tobler, p. 157 : 1. Quod et factum est... in die pentecostes, discipulis in quodam conclavi illius præfati ædificii in monte Sion manentibus, ubi et Dominus noster dicitur cœnasse, in completione promissi exspectantibus, quod adhuc in eodem loco pictura exstante de musivo opere in sanctuario, abside ejusdem ecclesiæ, demonstratur : nam ibi duodenarius apostolorum numerus cum ipsorum imaginibus, spiritu sancto in forma ignearum linguarum ad capita singulorum descendente, per similitudinem picturæ continetur, cum tali epigrammate : *Factus est repente de cælo sonus advenientis*, etc. 2. In eadem ecclesia, ad dextram scilicet in introitu ejus, altare designatur locus cum politis tabulis de marmore in modum ciborii, ubi beata virgo Maria, emisso spiritu, præsenti dicitur migrasse sæculo, ubi et filius suus, Dominus noster Jesus Christus, animam suam in juxta posito pariete, præsentibus apostolis, depingitur assumere... In ædificio autem eidem loco superposito in circuitu talis reperitur superscriptio : *Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum.* — 3. (p. 140) : In monte Sion Christus discipulis suis apparuit, unde et hi versus inveniuntur ibi appositi in dextro latere ecclesiæ :

> Christus discipulis apparuit hic Galilaeis
> Surgens. Propterea locus est dictus Galilaea. »

4. (p. 147) : Deinde omnibus apparuit apostolis absque Thoma in monte Sion januis clausis, dicens eis : Pax vobis. Octavo quoque die in monte eodem apparuit Thomæ... Hæ revelationes per picturam demonstrantur factæ in loco montis Sion, scilicet, in crypta majoris ecclesiæ, ubi etiam depingitur Dominus noster pedes discipulorum suorum lavisse, cum manifesta utriusque facti descriptione. Cf. p. 136 : In sinistra parte ejusdem ecclesiæ, in loco superiori, depicta apparet cæna, in inferiori, scil. in crypta, lavatio pedum...

XXXI. — Théodoric, Tobler, pp. 54 ss. : 1. Sion ergo mons, ad meridiem extra muros civitatis ex maxima parte constitutus, ecclesiam dominæ nostræ sanctæ Mariæ articulatam, muris, turribus, propugnaculis adversus gentilium insidias valde munitam continet, in qua regulares præpositum habentes Deo deserviunt. Quam dum intraveris, in media abside ad sinistram locum illum venerabilem reperies marmore pretioso exterius et opere musivo interius decoratum, in quo Dominus noster... sanctæ Mariæ animam assumens ad cælestia transtulit. Quod opus inferius quadratum est, superius vero rotundum gestat ciborium. — 2. A dextris autem gradibus fere XXX ad illud ascenditur cœnaculum, quod in fine absidis situm est ; in quo mensa cernitur, in qua ipse Dominus noster cum discipulis suis cœnavit... Ab illo loco ad meridiem in eodem cœnaculo ultra spatium XXX pedum altare habetur in eo loco, ubi spiritus sanctus super apostolos venit. — 3. Abhinc tantum inferius per gradus descenditur, quantum huc est ascensum, et in capella ipsi cœnaculo supposita concha illa lapidea in muro posita videtur, in qua salvator pedes apostolorum in eodem loco lavit, ubi juxta ad dextram altare habetur in loco, ubi Thomas latus Domini post resurrectionem palpavit, qui pro hoc ipso digitus appellatur. — 4. Ex hoc per quoddam vestibulum circa ipsius ecclesiæ sanctuarium transitur et ad sinistram ejus altare venerandum habetur, sub quo corpus beati Stephani protomartyris a Johanne, episcopo hierosolymitano, sepultum fuisse non dubitatur, quod postea a Theodosio imperatore Constantinopoli Romam translatum esse legitur, quod etiam primo de Hierosolyma Constantinopolim ab Helena regina perlatum esse fertur. Ante chorum quædam pretiosi marmoris columna juxta murum posita est, quam simplices homines circummigrare solent.

XXXII. — Phocas, *P.G.*, **33**, 941 : **1.** Ἡ δὲ ἁγία Σιὼν ἔμπροσθεν τῆς ἁγίας πόλεώς ἐστι, κειμένη περὶ τὰ δεξιὰ μέρη αὐτῆς... Ἔστι καστέλλιον, ἐν ᾧ ὑπάρχει ἡ ἁγία Σιών, ἡ μήτηρ τῶν Ἐκκλησιῶν· ὁ δὲ τοιοῦτος ναός ἐστι πάμμεγας, κυλινδρωτὸν ἔχων τὴν ὀροφήν. Οὗ εἰσελθόντος τὰς ὡραίας πύλας, ἔστι κατὰ τὸ εὐώνυμον μέρος οἰκία τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου, ἐν ᾗ ἡ ὑπεραγία Θεοτόκος μετὰ τὴν ἀνάστασιν κατέμενεν· ἔνθα καὶ ἐκοιμήθη. Καί ἐστιν ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ κελλίον διὰ σιδηρέων κιγκλίδων περιθριγγούμενον, καὶ ἐν τῷ τόπῳ, ἐν ᾧ τὴν παναγίαν αὐτῆς ψυχὴν παρέθετο τῷ Υἱῷ καὶ Θεῷ, ὀμφάλια δύο. — **2.** Δεξιὰ δὲ τοῦ τοιούτου ναοῦ ἐστι τὸ πρὸς τὸ δεξιώτερον μέρος τοῦ θυσιαστηρίου τὸ ὑπερῷον, ἔχον τὴν ἄνοδον διὰ βαθμίδων ξα'. Ὑπάρχει οὖν ὁ τοιοῦτος ναὸς τετρακάμαρος τρουλλωτός. Ἐν δὲ τῷ εὐωνύμῳ μέρει τοῦ ὑπερῴου ὁρᾶται ὁ τόπος, ἔνθα γέγονεν ὁ δεσποτικὸς δεῖπνος. Καὶ ἐν τῷ μύακι τοῦ βήματος ἡ πρὸς τοὺς ἀποστόλους κάθοδος τοῦ ἁγίου Πνεύματος. — **3.** Ὑποκάτωθεν δὲ τοῦ τοιούτου ναοῦ γέγονεν ὁ νιπτήρ· καὶ ἀντικρὺ τούτου ἐστὶ ναός, ἔνθα τὸ οἴκημα ἦν, ἐν ᾧ τῶν θυρῶν κεκλεισμένων ὁ Χριστὸς εἰσῆλθεν πρὸς τοὺς ἀποστόλους. Ἔνθα μετὰ τὸ λιθασθῆναι ὁ πρωτομάρτυρ Στέφανος τέθαπται...

1. La Sainte-Sion est vis-à-vis de la Ville sainte, à droite de celle-ci... C'est dans une forteresse que se trouve la Sainte-Sion, la mère des églises ; ce temple est très grand avec une voûte en berceau. Quand on en a franchi les belles portes, on a à gauche la maison de saint Jean le Théologien dans laquelle la toute sainte Mère de Dieu demeura après la Résurrection ; c'est là qu'elle mourut. Il y a en cet endroit une cellule protégée par des grilles de fer, et au lieu où elle rendit son âme à son fils et à son Dieu se trouvent deux petites proéminences. — **2.** A droite de cette église, dans la partie qui est tout à fait au sud du sanctuaire il y a la salle haute ayant une montée de 61 marches. C'est une chapelle avec quatre voûtes et une coupole (ou : quatre voûtes d'arête). Dans la partie gauche de la salle haute se voit le lieu où se fit la cène du Seigneur, et dans la conque du bêma la descente du S. Esprit sur les apôtres. — Au bas de cette chapelle eut lieu le lavement des pieds et en face se trouve la chapelle où était l'appartement dans lequel le Christ entra parmi les apôtres, les portes étant fermées. Là fut enseveli, après sa lapidation, le protom. Étienne.

XXXIII. — *Les pelerinaiges por aler en Iherusalem*, Michelant et Raynaud, p. 96 : Vers midi sur la cite de Iherusalem est Monte Syon. la fu la grand yglise qui est abatue, où Nostre Dame trespassa... Sus la grant yglise abatue est la Chapele du Saint-Esprit. Iluec descendi li Sains Esperis sus les apostres. Iluec est le lieu ou Nostre Sire lava les piés de ses apostres, encore i est la pile. La entra Diex portes closes sus ses apostres.

XXXIV. — Burchard du Mont Sion, Laurent, p. 72 : Inde quantum iactus est lapidis, contra austrum, est locus, in quo beata Maria virgo migravit et habitavit, quandiu vixit post ascensionem Domini. Huic loco prope est cenaculum grande, in quo Dominus cenavit cum discipulis... Spiritus sanctus datus est.

XXXV. — Joseph Pijoan, *Institut d'estudis catalans ; Anuari*, 1907, p. 381 : Aqui prop ya. j. cambra hon mori e passa desta vida la mara de deu e prop aquesta cambra ha. j. altar hon canta missa sen Iohan a la mara de Dei... El mont de Sion ha. j. iglex en la qal cena Ihesucrist ab los apostols lo digous de la cena... e en aquela ora vench lo sant spirit... En aqel loc mateyx es la casa del rey Daviu hon el jau soterrats e tots los reys qui foren de son linyatge, e ay fort bela iglea.

XXXVI. — Antoine de Crémone, *ZDPV*, XIII, p. 157 : Nolo vos ignorare, quod in illo sacratissimo monte Syon... est ecclesia pulcerima, ubi scilicet Christus lavit pedes discipulorum suorum... Item est una alia maxima ecclesia, que continet ista loca : locum, ubi descendit Spiritus sanctus in pentecostes, ubi Christus apparuit Tome dicens : Inter digitum etc., ubi est sepulcrum David et regum Jude, de quo ait beatus Petrus : cujus sepulcrum aput nos est... Ibi etiam mater Dei de hoc seculo migravit ad celos, sepulta postea in valle Josaphat. Ista ecclesia in magna parte dirrupta est et dirruebatur.

XXXVII. — Ludolphe de Sudheim, *Archives de l'Orient Latin*, II, B, p. 352 : In monte Syon erat olim monasterium, in quo erant canonici regulares, nunc autem degunt ibi pauperes fratres minores de elemosina fidelium et precipue de provisione regis Roberti et regine viventes, divinum officium peragentes... Non longe ab hoc monasterio est ecclesia, in qua Christus cum apostolis suis cenavit etc.

XXXVIII. — Niccolo da Poggibonsi, O.M. *Libro d'Oltramare*, pp. 127 ss. : **1.** Ora, tornando alla sopra detta strada, e andando ritto per due balestrate, tenendo la via a mano sinistra, e tu sali in monte Sion, che ivi tutte le case sono guaste ; e a parte destra truovi uno piccolo luogo, che sempre ci stanno e' frati minori per guardia. La porta è volta a levante, molto piccola ; d'intorno si è murato d'alte mura (come se' dentro, a parte destra, si è una chiesa bella e divota, e chiamasi santo Salvatore ; e da parte sinistra si sono le case de' detti frati... — **2.** Noi, partendoci dal detto luogo, si entramo nella piazza, dov' era la chiesa di monte Sion, la quale era vescovado, e tenevanla monaci neri ; e era sì grande, che dentro erano tutte le' indulgenzie, che io vi conterò, ma ora sono tutte guaste, che non c'è rimaso se non la tribuna, ch' è grande pietà a pensare, così sante luogora stare tutte scorperte, come voi udirete. — **3.** Tra lo munistero di santo Salvatore, e la piazza, si sono, forse otto passi, mura fatte a secco, di piccole pietre, cioè cotali oratorii. La prima si è il luogo, dove santo Giovanni discepolo diceva la messa alla Vergine Maria, dopo la morte del suo Figliuolo, e ivi si è una pietra quadra e bianca, posta in terra... Allato del luogo sopra detto, dove santo Giovanni diceva la messa, intra levante e mezzo giorno, si è un poco di rinchiuso di muro, fatto a secco, e ivi si è una pietra, come un altare, e è bianca. Nel detto luogo si passò di questo mondo la gloriosa Virgine Maria..., la detta pietra si è in alto da terra tre piedi... Di fuori, andando diritto per una strada verso il levante, e passando per una semita, da otto passi, si truovi una pietra tonda, e ivi si ragunarono gli Apostoli, con orazioni mettendo le sorti sopra santo Mattia et santo Bernabe... — **4.** Ora, partendoci dal luogo, e andando ritto, rimpetto della porta della detta chiesa, da sei passi, verso ponente, si è una pietra in terra, allato a uno poco di muro, e è rossa ; sì come gli angioli la levarono di monte Sinai, così la posono dinanzi alla Virgine Maria, avendo ella desiderio d'avere di quel santo monte... Ma la pietra è molto menomata, però che quando la persona ne puote avere un poco, sì gli pare avere un grande fatto. Dove stette la Vergine Maria sette anni, si è, tornando alla porta della detta chiesa, a parte sinistra della porta, allato al muro ; si è una camera, lunga et larga come una cella di frate ; e ivi dimorò la Virgine... VII anni... Istando dirimpetto alla tribuna della chiesa, ch'è guasta, allato a quatro piedi al muro, dove stanno e' frati minori, si è in terra una grande pietra, lunga quatro piedi, et larga un piede e due dita, e alta un piede ; e ivi santo Jacopo minore fu fatto vescovo di Ierusalem con VII. diaconi... Fermamente viddi

la tribuna, cioè la sopra detta, a parte sinistra, a capo d'un muro fatto a secco, e ivi si è una pietra; e ivi santo Stefano fu seppellito... — 5. Io viddi, di sotto alla chiesa, che tengono i frati minori in monte Sion, si è il cimiterio de' Christiani della cintura, chè la chiesa fu fatta sopra una volta. Entrando la persona nella detta volta, et a parte sinistra, truovi un' altra volta più alta che quella, e quello si è il più antico lavoro, che sia in Gerusalem; e ivi dentro, a ponente, si à una tribuna lunga, e stretta, e ivi fu seppellito David, Salomone, e altri re... Ora vedete, sopra la detta volta, fu per gli Cristiani fatta una chiesa, tutta d'opera musaica storiata; ma ora è guasta, che non c'è, se nonne una tribuna, con una finestra, volta infra levante e mezzo giorno: e nella detta finestra si è una grande pietra bianca, e ivi si ragunavano gli Apostoli.... e ivi lo Spirito Santo etc... Ritornando alla sepoltura di David sopra detta, andando inverso il levante, da V. passi, entri in una capella scoperta, e ivi si è una piccola tribuna, volta infra levante e tramontana; appiè della detta tribuna, si è un poco cavato sotterra, di due piedi, e ivi si à due piccoli archi, sotto la tribuna; e ivi il nobile Gesù Cristo, il dì del giovedì santo, fatta la cena, lavò li piedi agli Apostoli... — 6. Alla parte destra, stando volto a levante, si à una cappella, dove Cristo apparve agli Apostoli, otto dì dopo la sua resurrezione... La detta capella si è ora fatta di nuovo, di sopra è fatta a volte, e non ci à altare... Noi vogliendo ritornare alla chiesa che tengono i frati minori, la porta è piccola, infra ponente e mezzo giorno; dinanzi alla porta si à tre scaglioni di pietra; la chiesa dentro si è lunga XXIIII piedi et larga XVI, e in mezzo si è parato uno panno nero, che divide il coro, dove stanno i frati; e in capo alla chiesa si è l'altare. Alla parte sinistra dell' altare, nella parte del muro alla tramontana, si à due altari; et a parte destra del grande altare, nella parte del muro a mezzo giorno, si è un arco largo VII piedi, e a' piedi due scaglioni di pietra, e di sopra una grande lampana che arde sempre. E ivi Iesu Cristo la santa Cena fece cogli Apostoli.

XXXIX. — Greffin-Affagart, *Relation de Terre Sainte*, pp. 101 ss. 1. Aussi en ce lieu icy estoyt le Cénacle ou autrement réfectoire auquel le Saulveur le jeudi d'avant sa Passion voulut faire la Cène... La est encores a présent la propre maison ou cénacle en la forme qui ensuyt dedans le monastère des Cordeliers. La maison est à double voulte, l'une sur l'autre; la voulte de dessoubz est faicte comme ung celier ou cave, mays celle qui est dessus est faicte comme une grande salle voultée; par dessus a deux grands pilliers qui soustiennent la voulte et environ vingt toyses de long et dix de large. — 2. Les Freres en souloient faire leur église, mays depuys quinze ou vingt ans, les Turcs l'ont prophanée en leur misérable rite et l'ont ostée aux Freres pour la bailler à ung prebstre de leur loy, lequel en faict son oratoire, car en leur loy il fault que chascun prebstre ayt son église. C'estoyt là proprement le saint Cénacle : au plus hault bout, Nostre Seigneur feist la Cène et institua le Sainct Sacrement, et au costé dextre lava les piedz à ses apostres. Au bout du Cénacle vers Orient y avoyt une autre salle ou chambre en laquelle estoyent assembléz les benoists apostres quand le Sainct Esprit descendit et les chrestiens en avoient faict une autre belle chappelle, mais les Turcs l'ont abatue. — 3. La voulte qui est desoubz le sainct Cénacle est demourée aux Freres, de là dedans chantans la messe et les heures canoniales. Aupres du degré pour monter au sainct Cenacle est l'oratoire de la Vierge Marie... Dessoulz les voultes bien bas sont les sépulchres des rois de Hiérusalem, comme de David, Salomon et les autres. Autour du cloistre des Freres y a une chappelle de sainct Thomas, c'est le lieu auquel Nostre Seigneur s'apparut le jour de sa Résurrection à ses apostres, les portes closes, en l'absence de sainct Thomas et à la fin huict jours en sa présence et alors luy toucha ses playes. — 4. Le couvent des Freres est fort estroict et sont en grand destresse là dedans, et qui est pire, si Dieu n'y mect ordre et les princes chrestiens que la Terre Saincte soyt recouverte et de brief remise entre la main des chrestiens, non seulement le couvent, mays toutes les églises de Hiérusalem s'en vont en ruyne car ces meschans Turcs ne veulent permettre que l'on les entretienne. . Entre le couvent et la ville y a une grande place assez désolée et mal en ordre en laquelle soulloyt avoir une belle église qui contenoyt en soy beaucoup de saincts lieulx, mais les Turcs l'ont destruicte et de la pierre en ont faict ung hospital pour loger les estrangiers de leur loy, car ilz n'ont poinct d'osteleryes, tellement qu'il n'y est demeuré que la place, mays les Freres qui estoient là pour lors ont planté à chascun lieu quelque pierre pour signe et mémoire perpétuelle, et en attendant myeulx. — 5. Le premier lieu est contre le mur du jardin des Freres vers midi : c'est le lieu où sainct Jacques le Myneur fut esleu évesque de Hierusalem. Plus vers septentrion a une pierre rouge : c'est le lieu où sainct Mathias fut esleu apostre au lieu de Judas. Cinq ou six pas plus au milieu de ceste grand place est le lieu où la Vierge Marie trespassa. Item ung peu plus bas vers occident est le lieu où sainct Jehan célébroyt souvent la messe devant la Vierge Marie.

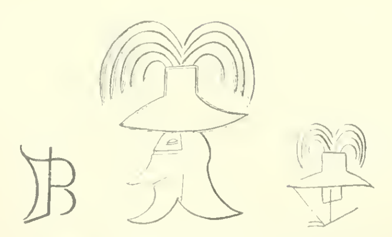


Fig. 179[bis]. — Graffites gothiques sur les pilastres du cloître.

CHAPITRE XVIII

LA MAISON DE CAIPHE ET LES SANCTUAIRES DE SAINT-PIERRE

I. — ORIGINE DES DEUX SANCTUAIRES DE SAINT-PIERRE.

§ 1. *Les faits évangéliques.*

De Gethsémani, où il vient d'être arrêté, Jésus est conduit à la demeure du grand prêtre que saint Matthieu nomme Caïphe [1]. Celui-ci, promu à la souveraine sacrificature par le procurateur Valérius Gratus en l'an 18 de notre ère, ne devait être destitué qu'en l'an 36. Il était donc à l'époque de la Passion le seul pontife reconnu des autorités romaines dont il savait conserver la faveur par un servilisme peu goûté de ses compatriotes. Son beau-père Anne ou Ananos, au contraire, déposé en l'an 15 par le même procurateur, probablement comme trop favorable aux revendications théocratiques du peuple, passait aux yeux des Juifs pour le véritable chef du sacerdoce. Aussi cette influence lui valait d'être ménagé par les Romains eux-mêmes, au point qu'en dépit de sa disgrâce il réussit à faire élever au pontificat ses cinq fils et son gendre Caïphe. Les honneurs et les égards dont il était entouré, la fortune et le crédit qu'il avait en partage le faisaient regarder comme le personnage le plus heureux de son temps. Il est donc peu surprenant qu'il ait continué derrière le pontife nominal à diriger les affaires du judaïsme. Son rôle dans l'arrestation et le procès de Jésus, bien qu'effacé en apparence, dut avoir, de l'avis de la plupart des historiens, une importance décisive. Il en perce quelque chose dans le récit de saint Jean aux termes duquel c'est « chez Anne d'abord » que le Sauveur est amené pour y subir un premier interrogatoire qui porte sur sa doctrine et ses disciples, en vue de présenter Jésus comme l'âme d'un complot tramé dans l'ombre. Le Christ répond que son enseignement a toujours été public et qu'il s'est adressé à tout le monde aux endroits les plus fréquentés des Juifs : les synagogues et le Temple, réplique qui lui attire un coup brutal de la part d'un valet présent [2]. Comprenant bien qu'il n'en tirerait pas autre chose, Anne envoie Jésus lié à Caïphe chez qui s'étaient réunis les membres du sanhédrin. Ce tribunal, encore muni de pouvoirs judiciaires, se chargerait bien de constater à tout prix la culpabilité du prévenu et de le livrer au gouverneur. On entend divers faux témoins. Enfin, interrogé solennellement par le grand prêtre, Jésus affirme avec netteté qu'il est le Messie, Fils de Dieu. Sur cette réponse traitée de blasphème, tous déclarent qu'il mérite la mort. Mis ainsi dans cet état de déchéance, Jésus se voit aussitôt livré aux pires outrages des sanhédrites haineux et de leurs séides. Les uns se mettent à cracher sur lui et à lui couvrir le visage pendant que d'autres le soufflettent en disant : « Prophétise ». Et des valets le reçoivent avec des coups à la figure [3].

Tandis que se déroulaient les péripéties de cette tragique scène, Pierre reniait son maître à diverses reprises. Saint Jean place un reniement durant l'interrogatoire d'Anne et deux autres après l'en-

1. Le récit de la comparution devant Caïphe et du reniement de saint Pierre se trouve dans Mt., **26**. 57-75 ; Mc., **14**. 53-72 ; Lc., **22**. 54-62.

2. Joh., **18**. 12-27.

3. Cf. LAGRANGE, *Évangile selon saint Marc*, pp. 377 ss. ; *Évang. selon saint Luc*, p. 568 ss.

voi du Christ devant Caïphe, mais c'est au palais de ce dernier que les synoptiques, omettant l'épisode d'Anne, situent les trois reniements. Une conjecture fort plausible concilie ces deux aspects de la narration : les grands prêtres dont l'un était le gendre de l'autre auraient habité deux corps de logis appartenant à la même demeure et donnant sur une cour commune[1]. Nous voyons encore quelque chose d'analogue dans les anciennes maisons orientales bâties en forme de khân, où les familles issues d'une même souche ont chacune leur chez-soi, tout en vivant côte à côte autour d'une vaste cour bordée généralement d'une colonnade. Les reconstitutions archéologiques nous permettent aussi de comprendre les dispositions générales d'une importante habitation hellénistique en Orient au Ier siècle. Une entrée cintrée formant porche sur la voie publique (ὁ πυλών) donnait accès à une avant-cour (τὸ προαύλιον) précédant la cour principale (ἡ αὐλή, *atrium*) qu'un portique encadrait en entier ou en partie seulement. Plusieurs salles s'ouvraient derrière le portique. Le premier étage, distribué comme le rez-de-chaussée, pouvait avoir son portique courant devant les appartements supérieurs avec des entrecolonnements garnis de balustrades. De l'avant-cour on pénétrait aussi dans la basse-cour où se trouvaient les logements des familiers, l'écurie, la volière et autres dépendances du même genre[2].

Quand Pierre, qui suivait Jésus de loin, arriva à l'entrée du palais, la lourde porte s'était déjà refermée sur la bande des soldats et des valets, et le guichet gardé par une vigilante concierge ne laissait passer que des personnes de connaissance. L'apôtre fut donc contraint de stationner dans la rue jusqu'à ce que la recommandation d'un autre disciple qui, connu du grand prêtre, avait ses entrées libres au palais, lui valut d'être introduit dans la cour intérieure ou atrium. « Il serait téméraire, écrit à ce propos saint Augustin, d'affirmer quel est ce disciple, puisque l'évangéliste ne nous dit point son nom. Cependant c'est sous cette dénomination générale que saint Jean a coutume de se désigner en ajoutant : « Celui que Jésus aimait ». Peut-être donc est-ce lui-même dont il est ici question. Quel qu'il soit, voyons la suite »[3]. La plupart des auteurs, sans imiter cette prudente réserve, se sont nettement prononcés pour Jean, considérant la démarche du disciple comme une garantie de la vérité du témoignage de l'évangéliste. « Comme il devait relater, écrit Cyrille d'Alexandrie, tout ce qui s'était passé dans l'atrium du grand prêtre, Jean donne la raison qui lui a permis d'y entrer[4]. » Cette raison, à savoir les relations du disciple avec le pontife, a donné lieu également à bien des hypothèses, et n'est pas, comme on le verra, sans quelque rapport avec le point de vue topographique. Des exégètes cependant ont prétendu identifier ce disciple soit à Jacques de Zébédée, soit à Jacques le Mineur, soit au maître de maison chez qui le Sauveur avait célébré la Cène, soit même à Judas[5]. S'il reste malaisé d'obtenir la certitude sur ce point, il y a tout autant de difficultés à mettre d'accord les circonstances du triple reniement de saint Pierre dans les divers récits évangéliques, mais il n'entre pas dans notre plan d'en établir la concordance[6]. La sagacité des commentateurs n'a pas encore fourni une reconstitution des événements qui puisse être dite objective à l'exclusion de toute autre. Qu'il nous suffise de constater que Pierre a renié son maître chez Caïphe : une fois au milieu de la cour principale en dehors des appartements et des galeries couvertes pendant qu'il se chauffait en bas avec les serviteurs de la maison et que Jésus comparaissait devant le grand prêtre et son entourage dans une des salles d'en haut, et deux autres fois dans l'avant-cour lorsque hésitant s'il demeurerait jusqu'au bout ou s'il éviterait d'autres questions pénibles il se dirigeait timidement vers l'entrée[7]. Puis tout à coup le chant du coq lui remettant en mémoire la prophétie du Sauveur

1. C'est l'opinion d'Euthyme Zigabène, par exemple, *in Matt.*, XXVI, 58 : Καὶ οὐκ ἔστι τοῦτο διαφωνία. Καὶ γὰρ ἀμφοτέρων εἷς οἶκος καὶ μία αὐλή, ἔχουσα ἐν ἑαυτῇ δύο διαίτας ἰδιαιτάτας. Voir Zahn, *Das Evang. des Johannes*, p. 626.

2. Cf. *supra* p. 165 et fig. 104.

3. *In Johannis Evang. tract.*, CXIII, 2.

4. *In Joh.*, XVIII, 15. *PG.*, LXXIV, 596.

5. Calmet, *Comment. littéral de l'Év. de saint Jean*, p. 467. Voir aussi sur ce passage de saint Jean les commentaires de Knabenbauer, Calmes, Zahn, Schanz, etc. Fouard, *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, II, p. 351.

6. On peut rappeler à ce propos cette réflexion de saint Augustin, *De consensu Evang.*, II, XXIV, 55 : *Sive enim aliquid horum trium dixerint, sive alia verba quae nullus Evangelistarum commemoravit, tantumdem tamen valentia ad eamdem sententiae veritatem, quid ad rem interest?*

7. Notons comme circonstances de lieu pour le premier

relative à la faute qu'il vient de commettre, il fond en larmes et quitte aussitôt le palais pour pleurer à son aise [1]. Il sort, dit saint Chrysostome, pour que ses pleurs ne le trahissent pas davantage aux yeux de la domesticité [2]. Tandis que Pierre s'éloigne, tout entier à son repentir, le jour commence à poindre ; alors les chefs des prêtres, les anciens et les scribes tiennent de nouveau conseil afin de s'entendre pour obtenir de Pilate une condamnation.

§ 2. *La maison de Caïphe.*

Voilà tout ce que les Évangiles nous apprennent de la résidence du grand prêtre Caïphe et du lieu où pleura l'apôtre Pierre. Rien de plus vague, rien de mieux fait pour donner libre carrière aux conjectures de tout genre. Josèphe, qui cependant parle de Caïphe et nous permet de localiser avec assez de précision le palais d'Hérode, celui des Hasmonéens et la maison d'Hélène, n'offre aucun secours qui soit de nature à guider ici les recherches. Tout au plus pourrait-on présumer de ce silence que la demeure du grand prêtre faisait partie de l'extrémité de la ville haute qui eut un rôle si effacé dans l'histoire du siège. Nous devons donc nous contenter comme première indication de celle que nous fournit le Pèlerin de Bordeaux en 333 [3] : De Siloé, dit-il en substance, on gravit Sion, c'est-à-dire la colline occidentale communément appelée de ce nom, et paraît l'endroit où fut la maison de Caïphe. La voie suivie par le pèlerin est facile à déterminer depuis que les fouilles des Pères Assomptionistes l'ont mise à découvert [4]. Moins aisé est de fixer l'emplacement de la maison du grand prêtre à l'aide de ce seul texte. A s'en tenir strictement à son littéralisme on serait porté à localiser cette maison au bout de la montée plutôt que sur la déclivité ; il en irait tout autrement si le pèlerin avait dit : *ascendentibus Sion paret ubi fuit domus Caifae*. Il entre ensuite dans les murs de Sion où se dresse la tour de David, c'est-à-dire dans l'enceinte du camp romain. Cette enceinte dont le tracé est représenté par la muraille actuelle laissait donc le palais du grand prêtre sur la partie de la colline haute comprise maintenant entre la porte Néby Daoud et l'ouâdy er-Rabâby. Au IVe siècle, ce que l'on montrait comme le palais de Caïphe n'était plus qu'une ruine attestant, au dire de saint Cyrille de Jérusalem, la puissance de Celui qui y fut jugé [5]. On y distinguait encore une colonne qui passait pour avoir servi à la flagellation de Jésus. Cette confusion qui tendait à mettre chez le grand prêtre tous les outrages et supplices qui précédèrent le crucifiement et à mêler la scène de la maison de Caïphe et celle du prétoire se manifeste également dans les *Constitutions Apostoliques* [6]. Elle s'accentuera dans la suite jusqu'à grouper en un même lieu les demeures du prince des prêtres et du procurateur.

A l'époque de la construction des grands sanctuaires (325-360), on ne songea qu'à sauver la colonne vénérée qui fut abritée sous le toit de la Sainte-Sion. Ce n'est guère qu'un siècle plus tard que l'église de Jérusalem ou une initiative privée éleva sur le lieu désolé de la maison de Caïphe un sanctuaire auquel on donna le vocable de *basilique* ou *église de Saint-Pierre*. En tout cas nous n'en avons aucune mention avant 530 (**T.** I et II [7], car l'attribution de cette église à sainte Hélène ne peut vraiment se soutenir. La distance de 50 pas que Théodosius compte entre la Sainte-Sion et Saint-Pierre, quoique d'un très médiocre secours pour saisir la position exacte de la maison de Caïphe, n'autorise pas à porter les investigations loin du premier de ces sanctuaires. Aucune variante des témoins du texte ne prête un point d'appui au grossissement des chiffres enregistrés par ce pèlerin. Si le nombre des XV *passus* entre les diverses parties

reniement : ἔσω εἰς τὴν αὐλὴν τοῦ ἀρχιερέως, ἐν μέσῳ τῆς αὐλῆς, ἔξω ἐν τῇ αὐλῇ, κάτω ἐν τῇ αὐλῇ ; pour les deux autres : [illegible] εἰς τὸ προαύλιον, εἰς τὸν πυλῶνα.

1. Mt. Lc. : Καὶ ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσε πικρῶς. Mc. : καὶ ἐπιβαλὼν ἔκλαιεν. Cf. LAGRANGE, *op. l.*, p. 389.

2. *In Mt.*, *homil.*, 85, al. 86. *PG.*, LVIII, 759. CRAMER, *Catena in Matth.*, p. 230.

3. **T.** II du chap. XVII, p. 472.

4. *RB.*, 1914, pl. III.

5. *Catech.*, XIII, 38. *P. G.*, XXXIII, col. 817 : Ἐλέγξει σε ἡ οἰκία Καϊάφα, διὰ τῆς νῦν ἐρημίας δεικνύουσα τοῦ κριθέντος ἐκεῖ τότε τὴν δύναμιν. Même situation en 400, d'après Prudence.

6. Éd. Funk, V, 14, p. 275.

7. La basilique de l'Apôtre Pierre dont il est question dans l'épître (147) de saint Jérôme à Sabinien, *PL.*, XXII, 1200, est non pas une église de Jérusalem, comme le prétend le R. P. Germer-Durand, *RB.*, 1914, p. 76, mais la basilique vaticane à Rome, où la religieuse romaine séduite par le diacre Sabinien avait pris le voile une première fois. Cf. GRUTZMACHER, *Hieronymus*, III, p. 151.

du Saint-Sépulcre est acceptable, pourquoi celui de L (soit 75 mètres environ) ne le serait-il pas dans le cas présent? A supposer même que des lettres numérales soient tombées par la faute des copistes, ce qui est possible dans l'évaluation de la distance qui sépare le Golgotha de la Sainte-Sion, qui empêcherait alors de prétendre qu'à l'origine un X précédait la lettre L, réduisant ainsi à 40 (XL) pas romains (soit 60 mètres *plus minus*) la distance du Cénacle à la maison de Caïphe devenue basilique Saint-Pierre? La proximité de la demeure du grand prêtre et de la salle haute où les disciples s'enfermaient par crainte des Juifs est une question qui ne se posait pas aux auteurs qui situaient au mont des Oliviers les apparitions de Jésus ressuscité. Ceux qui tenaient pour Sion la trouvaient assez admissible. L'évangéliste, à qui l'expression διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων, « par crainte des Juifs » est familière, en use dans le cas des apparitions merveilleuses du Sauveur pour expliquer et relever la circonstance des portes fermées, laissant presque soupçonner le voisinage des ennemis du Christ. Quant à la tradition, elle s'est accommodée fort aisément de ce voisinage. Que l'on fît du Cénacle ou de l'*hyperôon* des Apôtres la propriété de Joseph d'Arimathie, ou de Nicodème, ou de Jean Marc, ou de Jacques, frère du Seigneur ou de Jean de Zébédée, rien ne s'opposait aux yeux des anciens à ce qu'ils fussent rapprochés de la demeure sacerdotale [1]. Les auteurs d'apocryphes, les exégètes se chargeaient même de fournir des raisons de convenance à ce rapprochement. Les *Acta Pilati* (IVe-Ve s.) nous font assister vers le temps de l'Ascension à un joyeux festin que Nicodème donne dans sa maison en l'honneur de Joseph d'Arimathie, et où sont invités les anciens, les lévites, les grands prêtres parmi lesquels figurent Anne et Caïphe [2]. D'après la *Didascalie d'Addaï* (IVe s.) les fils des prêtres Anne, Caïphe et Alexandre adhéraient à l'enseignement des Apôtres et venaient auprès d'eux, la nuit, confesser que le Christ était Fils de Dieu [3]. La contiguïté des maisons de Caïphe et de Marc inquiétait peu ceux qui savaient celui-ci cousin du lévite Barnabé et croyaient, d'après le *Prologue monarchien* (vers 230), qu'il s'était coupé le pouce après sa conversion pour échapper au sacerdoce juif [4]. Saint Épiphane ne craint pas non seulement d'apparenter Jacques, frère du Seigneur, aux familles sacerdotales, mais d'en faire un prêtre autorisé à pénétrer une fois par an dans le Saint des Saints et à porter sur le front la lame d'or, insigne de la souveraine sacrificature [5]. On pouvait donc facilement concevoir qu'il eût habité non loin de la résidence du prince des prêtres. Les partisans de l'identité du Cénacle et de la maison de Jean l'évangéliste vont jusqu'à réclamer le voisinage de la maison de Caïphe, se fondant sur les relations du disciple bien-aimé, en qui ils reconnaissent le disciple anonyme qui fit entrer saint Pierre dans la cour du palais, avec le chef des prêtres. Saint Jérôme se contente d'expliquer ces relations par la noblesse de la race à laquelle Jean appartenait [6]; c'est dire, à mots couverts, que l'évangéliste entrait dans la caste sacerdotale, renseignement insinué, semble-t-il, par Polycrate d'Éphèse, lorsqu'il prétend que Jean fut prêtre portant la lame d'or [7]. Plus hardie, la chronique d'Hippolyte de Thèbes (VIIe-VIIIe s.) fait dater la connaissance de Jean et de Caïphe du jour où furent passés entre eux certains contrats en vertu desquels le fils de Zébédée cédait au grand prêtre ses biens de Galilée et acquérait un domaine à Jérusalem. Vu l'état de l'évolution exégétique concernant le Cénacle et la Dormition, ce domaine ne pouvait guère, au VIIe siècle, être autre chose que la Sainte-Sion, et c'est ce que notre chronique proclame à diverses reprises. Suivant une nuance de la même légende, la base des relations unissant Jean et Caïphe se trouvait surtout dans l'installation de l'apôtre à cause de son métier de pêcheur, peut-être parce qu'il fournissait du poisson au palais.

1. Sur ces différentes conjectures, voir chap. XVII, et SALOMON DE BASSORA, *Le livre de l'abeille*, XLVI, éd. BUDGE, p. 102.
2. XV, 4. TISCHENDORF, *Evang. apocrypha*, pp. 269, 379.
3. Chap. III, 1. Append. I, de NAU, *La Didascalie des Douze Apôtres*, p. 229.
4. D'après le texte cité dans LAGRANGE, *Évang. selon saint Marc*, p. XXVII, n. 1.
5. *Haeres.*, XXIX, 3, LXXVIII, 13.
6. *Ep.* 127. *PL.*, XXIII, 1090. Nonnus (*PG.*, XLIII, 892), pense plutôt que le disciple était connu du grand prêtre à cause de son métier de pêcheur, peut-être parce qu'il fournissait du poisson au palais.
7. EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, V, 24, 3. Zahn (*Das Evangelium des Johannes*, p. 626, note 25) ne trouve pas invraisemblable cette origine sacerdotale de Jean. Si la mère de Jacques et de Jean, dit-il, est Salomé, la sœur de la mère de Jésus, si ces deux sœurs étaient de race sacerdotale, ces relations avec le grand prêtre auraient déjà pu s'établir à l'occasion du service liturgique du grand-père des deux fils de Zébédée. De telles spéculations sont, en vérité, par trop précaires.

Jérusalem (T. V). Ce que ce dernier motif renferme d'obscur et d'imprécis, le moine Épiphane ou l'auteur quel qu'il soit de la vie de la B. Vierge (début du IXe s.) se charge de le dissiper, je dirais presque brutalement, en nous montrant Caïphe partageant la demeure de saint Jean, l'année même de la Passion (T. VI, 2). En 1400, le pèlerin russe Gréthénios n'hésite pas à se faire encore l'écho de cette tradition. « Caïphe, écrit-il, louait la moitié de la maison de saint Jean le Théologue [1]. » Il nous est donc loisible de conclure de l'ensemble de ces données dont plusieurs sont contemporaines des premières attestations touchant la maison de Caïphe, que, loin de gêner les *montreurs* de lieux saints, la contiguïté du Cénacle et de la demeure du grand prêtre leur a paru toute naturelle. Puisque leur opinion est le guide nécessaire de notre étude, nous n'avons pas à faire preuve de plus d'exigence, ni à nous étonner de ce que les documents associent presque toujours les mentions des deux sanctuaires jusqu'à les fusionner parfois d'une étrange façon. Nulle objection donc de la part des textes à ce que la maison de Caïphe ait occupé dès le IVe siècle un emplacement tout proche de la Sainte-Sion, que les témoignages médiévaux nous permettront de fixer sur le terrain avec précision. Outre cette église qui rappelait le reniement du chef des Apôtres, le Moyen âge connaîtra un sanctuaire dédié à son repentir, et nous sommes autorisés à croire que cette dualité des *Saint-Pierre* n'est pas une invention du Moyen âge mais qu'elle remonte avant 614.

§ 3. *Le Repentir de Pierre.*

Les Perses ont ravagé en 614 deux églises de Saint-Pierre, c'est ce que l'on peut conclure des deux nouvelles dédicaces ou restaurations (ἀνακαινίσεις) enregistrées par le rituel hiérosolymitain du VIIIe siècle : l'une le 21 janvier, sous cette forme : « A Saint-Pierre, restauration » ; l'autre, le 17 août, en ces termes : « Restauration, à l'église du saint apôtre Pierre ». Le premier de ces sanctuaires nous est déjà connu par les textes du VIe siècle : c'est celui de la maison du grand prêtre. Le même rituel le mentionne de cette façon à propos de la procession du vendredi saint : « A Saint-Pierre où fut la maison de Caïphe [2]. » Il reste à nous enquérir des origines du second. Si nous en croyions la liste d'Anastase (T. III), ce serait une fondation royale arménienne du IIIe siècle, avec le vocable des *Soupirs de Pierre*. Devons-nous rejeter sans examen l'autorité de cette liste, ou en admettre les renseignements tout en faisant la part des additions rédactionnelles, des exagérations d'une *arménisation* qui va jusqu'à l'impudence? Nous prenons comme point d'appui, contre ceux qui prétendent rayer d'un trait de plume les anciennes installations monastiques arméniennes, les belles mosaïques offrant des textes arméniens que l'on rencontre en plus d'un point du territoire de Jérusalem et quelques indications assez significatives des hagiographes palestiniens. Sans parler de saint Euthyme, originaire de l'Arménie romaine, qui hébergea dans sa laure, en une seule fois, quatre cents pèlerins arméniens en route pour le Jourdain, nous devons signaler d'importantes sections de moines de langue arménienne aux couvents naissants de Saint-Sabas et de Saint-Théodose [3].

Ainsi il y a peu de témérité à concevoir qu'un groupe monastique arménien ou gréco-arménien ait érigé, au déclin du Ve siècle, soit au cours du VIe, un couvent et une église dédiés aux Larmes de saint Pierre, sur le penchant oriental de la haute colline, à trois portées d'arc environ de la piscine de Siloé (T. VI, 4). Nous aimerions savoir de quelle nature étaient les liens unissant ce monastère à celui de Saint-Théodose que l'on apercevait de là couronnant le désert montueux ; car, à Jérusalem, la fête du grand cénobiarque (11 janvier) se célébrait dans l'*Apostolion* de Saint-Pierre, et le nom du couvent théodosien a été retrouvé sur un plat de *polycandilon* (fig. 180) découvert par le R. P. Germer-Durand dans les

1. Khitrowo, *Itinéraires russes en Orient*, p. 175. On voit par là que, malgré les protestations de plusieurs auteurs ecclésiastiques, ces éléments légendaires avaient fortement pénétré l'esprit des pèlerins et de leurs guides. Cf. Diekamp, *Hippolytos von Theben*, p. 113 ss.

2. Kekelidze, *Jerousal. kanon.*, pp. 21, 77, 124.

3. Cyrille de Scythop., *Vie de S. Euthyme*, XLIII. *Vie de S. Sabas*, XX, XXXII. Usener, *Der heilige Theodosios*, p. 45. A Saint-Sabas comme à Saint-Théodose le groupe arménien avait un local spécial pour psalmodier dans sa langue. Le successeur de saint Théodose fut un Arménien du nom de Sophrone qui accrut notablement les proportions du monastère et y bâtit une église en l'honneur de la Vierge, grâce aux secours abondants qu'il recevait de son neveu Mamas, eunuque très puissant à la cour d'Anastase. P. 112. Voir ci-dessous, p. 508.

fouilles dont il sera traité au chapitre suivant. L'état actuel de la documentation ne nous laisse pas affirmer avec certitude que ces relations aient été nouées par l'arménien Sophrone († 543), premier successeur de saint Théodose et grand bâtisseur, au dire de Cyrille de Scythopolis. Mais il n'y a pas à mettre en doute leur ancienneté. Comme higoumène de Saint-Théodose, Modeste eut donc à cœur, après le départ des Perses, de relever l'église du Repentir de Pierre qui le touchait de si près. Au IXe siècle, cinq prêtres ou clercs desservaient ce sanctuaire devenu très probablement propriété exclusive des Grecs (**T.** VII) et dénommé par eux ἡ Μετάνοια τοῦ ἁγίου Πέτρου, c'est-à-dire « Repentir de saint Pierre ». Le *Typicon* de l'Anastasis qui décrit les cérémonies de la semaine sainte telles qu'elles se pratiquaient au moins un siècle avant les Croisades y place une station de la procession solennelle du vendredi saint. Nous y relevons cette singularité que les parties de l'office ne concordent pas avec les stations. Ainsi l'évangile de la comparution devant Caïphe et du reniement de Pierre (*Mt.* XXVI, 57-75) est lu à l'église de l'Agonie et l'on chante les strophes ayant trait à cet épisode en se rendant de cette église à la grotte de Gethsémani. Parmi les antiphones qui occupaient la marche entre Gethsémani et Saint-Pierre se trouvent seulement quelques allusions sporadiques au jugement du Sauveur et au reniement. Elles se réduisent à ceci :

Celui qui s'est revêtu de la lumière comme d'un habit a [comparu nu au jugement;
Il a reçu un soufflet sur la joue des mains qu'il avait faites...
Le disciple a renié, le larron a crié : « Souviens-toi de [moi, Seigneur, dans ton royaume ».
Lorsque tu comparaissais devant Caïphe, ô Dieu, et que toi, le juge, tu étais livré à Pilate, les puissances célestes [étaient agitées de crainte.

L'évangile lu à Saint-Pierre comprenait le désespoir de Judas, l'acquisition du champ du sang et toute la scène du Prétoire où la procession se dirigeait aussitôt après (*Mt.* XXVII, 3-32)[1]. Le sanctuaire où l'on commémorait tant bien que mal le procès devant Caïphe et le reniement du chef des Apôtres était situé probablement près de la Sainte-Sion (**T.** VIII), ce que confirme la position donnée par la Description attribuée au moine Épiphane.

Mais ce même auteur n'en rattache pas moins étroitement à la Sainte-Sion le souvenir de Caïphe ainsi que ceux d'Anne et de Pilate. Il voit dans l'abside de cette basilique ou dans une proximité immédiate le foyer près duquel saint Pierre renia Jésus (**T.** XXIII du chap. XVII). La *Description arménienne* signale également tout à côté de la basilique du Cénacle le palais de Pilate et le cachot où fut enfermé le Christ. Ce cachot que les témoi-



Fig. 180. — Plateau de lustre byzantin à *lychnaria*.
Fouilles du P. Germer-Durand à Saint-Pierre.

gnages postérieurs nous autorisent à regarder comme la maison de Caïphe était une chapelle avec un autel où l'on célébrait la liturgie (**T.** IV). N'ayant point de clergé particulier et vraisemblablement desservie par les Hagiosionites, elle n'avait pas à figurer dans la liste du *Commemoratorium*. A l'église Saint-Pierre qui fut la maison de Caïphe que les Perses avaient abattue, Modeste n'avait donc réussi qu'à substituer un oratoire de chétive apparence destiné à être éclipsé par le glorieux édifice de Sion dont il ne semblait qu'une dépendance. C'est là néanmoins qu'avait lieu aux VIIe et VIIIe siècles, dans la nuit du jeudi au vendredi saint, la station intermédiaire entre Gethsémani et le Prétoire. Lorsque le couvent des Larmes de Pierre fut aux mains des Grecs et que la station du Prétoire dut être transférée dans la demeure que le

1. Papadopoulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, Β΄, pp. 123-130.

grand prêtre était censé avoir partagée avec Pilate aux abords de la Sainte-Sion, on jugea convenable de fixer la station de Caïphe à l'église du Repentir de Pierre. L'étude du Prétoire jettera peut-être quelque lumière sur ce point. Qui empêcherait aussi de faire valoir, pour expliquer ce transfert, que la chapelle de Caïphe avait pu disparaître au cours d'une échauffourée comme celle de 966 qui fut si préjudiciable à la Sainte-Sion, ou par suite de la réfection du mur de la ville vers 975? Cette disparition momentanée donnerait même la solution de l'état de choses bizarre et déconcertant relevé par le soi-disant moine Épiphane : la Sainte-Sion abritant l'atrium des grands prêtres, le palais du procurateur et la maison de César. Le sanctuaire des Larmes demeurait donc le principal sanctuaire de Saint-Pierre à Jérusalem.

Nous retrouvons ainsi à la veille des Croisades ce dédoublement des souvenirs fondé sur le récit évangélique et leur fixation en des points différents où furent bâties des églises au ve siècle ou au début du vi^e, à savoir : 1° celui du reniement de saint Pierre chez Caïphe, dans le voisinage et au nord du Cénacle : 2° celui du repentir ou des pleurs du même Apôtre, sur la déclivité orientale de la haute colline, sur la rue descendant directement de la Sainte-Sion à Siloé, en un lieu correspondant aux ruines découvertes dans la propriété des Pères Assomptionistes.

Les descriptions médiévales ne font que mettre en relief cette situation.

II. — LA MAISON DES GRANDS PRÊTRES ET LES ÉGLISES SAINT-PIERRE DEPUIS LE MOYEN AGE.

§ 1. *La maison de Caïphe.*

Entre l'église du Cénacle et le mur de la ville s'étendait un atrium sur lequel s'ouvrait une chapelle de modestes proportions regardée à la fois comme le Prétoire et la maison de Caïphe où l'Apôtre Pierre renia le Christ[1]. Située hors de l'atrium de Sion, au nord, selon un Anonyme du xiie siècle (**T.** XVI (fig. 181), elle s'élève en l'honneur de saint Pierre. Mais au xive siècle, lorsque les Arméniens en eurent obtenu la possession, ce sanctuaire commença de porter le vocable de *Saint-Sauveur* qu'il a retenu jusqu'à ce jour, en raison des souffrances et des humiliations endurées en ce lieu par Jésus-Christ pour le salut du monde. C'est aussi à partir de cette époque qu'un fragment de la colonne de la Flagellation et un recoin de la chapelle aménagé en cachot y furent de nouveau proposés à la vénération des pèlerins. On leur faisait aussi remarquer un gros bloc servant de pierre d'autel qu'on disait provenir de la fameuse pierre de fermeture du Saint-Sépulcre brisée par les Kharesmiens en 1244 et un tronçon de colonne où se serait perché le coq qui chanta après le reniement[2]. Aujourd'hui les Arméniens montrent dans leur chapelle de Saint-Jacques au parvis du Saint-Sépulcre une colonne de la Flagellation qui n'a ni le même grain ni la même couleur que le fragment des Pères Franciscains. Mais ils continuent à indiquer dans la petite église de la maison de Caïphe le cachot du Sauveur et la pierre du Saint-Sépulcre recouverte maintenant d'un épais badigeon. Dans son état actuel (cf. fig. 182), la petite église ne remonte qu'à l'année 1480. Fabri raconte qu'à ce temps-là les Arméniens pressés par une extrême pauvreté pensaient à vendre le sanctuaire et le couvent fort délabrés de la maison de Caïphe aux Frères Mineurs leurs voisins, mais qu'un riche pèlerin d'Arménie s'étant alors trouvé à Jérusalem releva les ruines de l'église et du cloître et pourvut d'abondantes aumônes la communauté aux abois[3]. Depuis lors jusqu'à présent, il n'y a pas de modifications notables à enregistrer à part le nouveau mur de clôture avec sa porte monumentale et le replâtrage de la résidence arménienne[4]. Le cloître sert de sépulture aux patriarches arméniens de Jérusalem. La description du P. Nau reste encore

1. **T.** XI, 1; XIII, 1; XVI, 1; XX-XXII.

2. **T.** XXIV-XXXII. BONIFACE DE RAGUSE, *Liber de perenni cultu*, p.114. Sur la colonne de la Flagellation cf. BRUGNANI, *Columna Flagellationis*.

3. *Evagatorium*, I, p. 265 : *Hæc ecclesia dicitur ad Sanctum Salvatorem, et in loco stat, ubi erat domus Cayphæ... Quia sunt pauperrimi Armeni monachi, et paupertate cogente volebant locum fratribus minoribus vendere, quia non poterant ecclesiam et monasterium in suis structuris conservare... In hoc autem anno venit quidam prædives Armenus in Jerusalem, et ruinas ecclesiæ et claustri refecit, et manum adjutricem istis pauperibus præbuit.*

4. Le plan de Colovic, p. 282, permet tant bien que mal de saisir les modifications apportées à l'ensemble du monument depuis la fin du xvie s. Il est vraisemblable que la remarque de *Quaresmius, Eluc.*, I, p. 137 : *Hoc templum parvum esse et recenter restauratum* s'applique à la restauration du xve siècle.

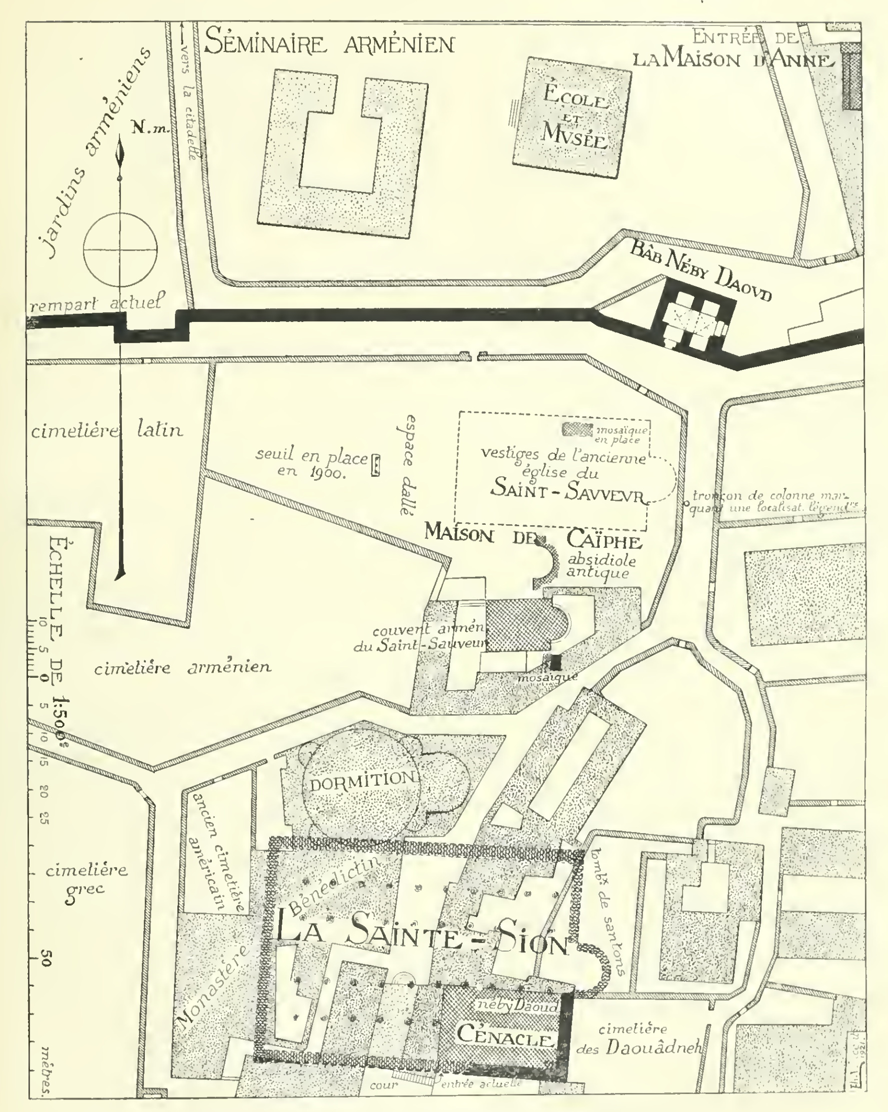


Fig. 181. — Plan partiel du quartier arménien et du quartier de Néby Daoud.

Localisation des églises de la Sainte-Sion, de la Maison de Caïphe et de la Maison d'Anne.

vraie dans les grandes lignes : « Sortant de la ville, écrit-il, par la porte de David qui est celle du mont de Sion, l'on va visiter la maison de Caïphe, qui est proche. Elle est à présent changée en une Église, que les Arméniens desservent. Vous entrez d'abord dans une cour, par une porte, qui fait souvenir de celle, où la parole d'une servante fit trébucher et tomber saint Pierre. On descend là par quatre ou cinq degrez, et l'on y montre un Oranger, qu'on dit estre planté au lieu, où se chauffoit cet Apostre avec les valets, devant lesquels il eut honte de paroistre Disciple de son bon Maistre... L'image du coq est gravée sur une pierre platte, qu'on a placée dans une petite niche formée dans la muraille, qui fait la face de l'église.

« L'Église est tournée à l'Orient comme toutes celles, qu'ont les Chrestiens Orientaux. Elle est bastie sur les ruines de celle que sainte Hélène y fit faire autrefois, en mémoire des grandes choses qui s'y sont passées... Après tant d'inhumanitez souffertes, Nôtre-Seigneur fut jetté dans un cachot sale et serré. On en voit le monument et l'endroit et la figure près de l'Autel, et du costé de l'Épître, à notre maniere de parler.

« C'est une petite chambre quarrée, où il y a un Autel dressé. On y entre par une porte fort basse et étroite, et on n'y peut estre que deux ou trois personnes à la fois[1]. »

§ 2. *Saint-Pierre en Gallicante.*

L'église des Larmes de saint Pierre qui survécut aux persécutions dévastatrices du XIe siècle et aux opérations du siège de 1099 jouit d'une grande vogue au Moyen âge. Bien rares étaient les pèlerins qui omettaient de visiter ce qu'on appelait alors le *moustier de saint Pierre en Gallicante*. On s'y rendait d'ordinaire après avoir quitté la maison de Caïphe en descendant vers la piscine de Siloé[2]. Quoique peu distante de l'enceinte de la ville, cette église ne se trouvait pas immédiatement sur le chemin qui longeait le pied des remparts. On l'avait à sa droite (cf. pl. L), en dehors de cette voie, quand on dévalait la pente orientale de la hauteur du Sion dans la direction de Siloé. Une voie à degrés embranchée sur le chemin qui de la porte de la ville courait vers le midi permettait d'y accéder directement. On comptait cinquante marches depuis l'embranchement[3]. L'église recouvrait une caverne très profonde et fort obscure où l'on disait que l'Apôtre Pierre s'était refugié pour pleurer à l'aise son péché. Un escalier de trente-deux degrés environ[4] partant de la gauche de l'autel atteignait le fond de cette crypte où une peinture rappelait le souvenir évangélique auquel était dédié le sanctuaire : Pierre gémissant, le visage enfoui dans ses mains, la servante insistant à questionner avec un geste menaçant, le coq dressé sur ses ergots et poussant à ses pieds un cri sonore : tous les éléments de la scène du Gallicante avaient été groupés avec soin. Desservie par des moines grecs jusqu'en 1165, cette église paraît avoir repassé quelque temps aux mains des Arméniens après cette date, si nous ajoutons foi au renseignement de Théodoric. Le vénérable sanctuaire subsista encore plus d'un siècle après la chute de la domination latine; mais en 1323 il était en ruines. A un jet de pierre des ruines de la Sainte-Sion, des pèlerins catalans signalent le Gallicante, où, disent-ils, il y avait une très belle église au temps des chrétiens[5].

La destruction a été si radicale que Jacques de Vérone, en 1335, ne trouve plus trace du monument, mais la grotte attire toujours les pèlerins à cent quarante pas de la maison de Caïphe (187 suivant Poloner), et à deux portées d'arbalète du lieu où les Juifs tentèrent d'arrêter le cortège funèbre de la Vierge[6]. Au milieu du XVe siècle, l'antique grotte disparue sous les décombres ou affectée à un usage profane, la tradition s'égare. En 1461, Louis de Rochechouart décrit ainsi l'endroit où Pierre pleura amèrement : « C'est un lieu rond parce que jadis il y fut édifié une chapelle ronde, dont les vestiges sont maintenant à peine visibles[7]. » Malgré toute sa bonne volonté, Fabri (1480-83) n'arrive pas à découvrir la crypte du

1. *Voyage nouveau*, p. 100 ss.

2. T. IX, X, XI, 2; XII, XIII, 2; XIV, 2; XV, 2; XVI, 2.

3. T. XVII, 2; XVIII, XX, XXII.

4. Une variante de l'hig. Daniel porte *vingt* marches. Le chiffre de LX de Théodoric est exagéré, ce qui arrive à la plupart de ses évaluations de degrés; voir notre ouvrage sur *Bethléem*, p. 177, n. 1.

5. *Anuari de l'institut d'estudis catalans* : MCMVII, p. 381 : Prop dali a. j. get de pedra es. j. loc quey dien Galicanta en aquel loc plora sent Pere sos pecats e aviay molt bele iglea en temps de crestians.

6. T. XXIX. Poggib., p. 147. Poloner, Tobler, *Descr...*, p. 239. Un tronçon de colonne marque ce lieu; cf. fig. 181.

7. ROL., I, p. 249 : *Exhinc ducimur ad locum ubi Petrus*

Gallicante. Il est évident qu'à cette époque, on ne localise plus le Repentir de Pierre dans une grotte. C'est une pierre dressée dont les pèlerins détachent des parcelles qui marque le souvenir, et l'on pense trouver dans cette pratique une explication suffisante de la disparition de la sainte caverne. La proximité d'un aqueduc arabe signalée par Fabri a permis au R.P. Germer-Durand de fixer d'une manière précise la nouvelle localisation du Repentir de saint Pierre[1]. On finit cependant par trouver cet endroit trop peu d'accord avec les relations médiévales et l'on se met en quête d'une grotte sur le flanc de la colline. Le XVII[e] siècle en découvre une à un quart de mille de la maison de Caïphe au pied d'un monticule que l'on gravit lorsqu'on se rend de Siloé à la Porte des Maugrebins. Ce n'est en somme qu'un réduit fort étroit. « De la maison de Caïphe, écrit un Franciscain en 1699, nous fûmes à la grotte où l'on dit que saint Pierre fut pleurer son péché ; elle est fort petite, un peu hors de la Ville, du côté de la vallée de Josaphat, et tout devant un village que l'on nomme Siloës, assez renommé dans l'Écriture[2]. » Cette grotte était déjà murée depuis plus de vingt ans (**T.** XXXIII) quand ces lignes furent écrites. Ainsi entravée la dévotion porta ses recherches sur un autre point. Aussi le *Guide-indicateur* du Frère Liévin signale-t-il à 130 mètres plus haut dans la direction du sud-ouest une grotte ayant son ouverture vers l'orient[3] (pl. L, 1). Comme elle pénètre horizontalement dans le flanc de la montagne et ne voisine avec aucune ruine, elle ne répond pas aux exigences des textes du Moyen âge qui réclament une cavité profonde s'enfonçant verticalement dans le sol sous le pavé d'une église. Par sa situation et sa forme la grotte mise à découvert par le R.P. Germer-Durand au milieu d'un dédale de murs ruineux, de silos, de mosaïques variées satisfait mieux que toute autre grotte connue aux données textuelles que nous possédons sur le Gallicante[4].

§ 3. *Saint-Pierre-aux-Liens.*

Il ne sera pas hors de propos de mentionner ici, au moins pour garder de toute confusion le lecteur prenant contact avec les textes, une troisième église Saint-Pierre, située celle-ci à l'intérieur des murs de la ville et attestée seulement au XII[e] siècle pour la première fois. Elle se trouvait sur une des rues qui font communiquer le *khott Daoud* (rue allant de la Citadelle au Haram) avec les abords de la porte de Sion, aux confins des quartiers juif et arménien actuels. C'était au demeurant un oratoire sobrement décoré recouvrant une crypte profonde qui représentait la prison d'où le chef des Apôtres écroué par Hérode avait été miraculeusement délivré. Un escalier d'une vingtaine de marches donnait accès au fond de ce cachot qui avait un autel sur lequel les pèlerins pouvaient dire la messe de la délivrance de saint Pierre. Le tympan de la porte de la chapelle présentait quatre vers latins relatifs à ce fait :

> Vêtu de tes habits, Pierre, lève-toi, va-t'en sans entraves, car les attaches de tes chaines sont rompues. Je sais maintenant avec certitude, puisque la porte m'est ouverte, ô bonté du Christ, que tu m'as rendu à la liberté[5].

Au XV[e] siècle ce petit sanctuaire était devenu une boulangerie[6]. Puis on en perd le souvenir de telle sorte que vers la fin du XVI[e] siècle la prison de saint Pierre se rapprochant du Saint-Sépulcre vient s'installer dans les ruines du Mauristân, probablement à Sainte-Marie-la-Petite, à proximité de la prison du Cadi. Quaresmius la décrit

flevit amare. Locus iste rotundus est, quia antiquitus fuit edificata capella rotunda, cujus vix nunc apparent reliquie.

1. *Evagatorium*, I, p. 261. RB., 1914, p. 91.

2. *Relation fidelle*, p. 43. Quaresmius, *Elucid.*, II, p. 116.

3. I, 2[e] édition, p. 236. Pour y arriver on laisse la Porte de Sion à gauche « pour suivre la muraille de la ville, jusqu'au premier chemin qu'on rencontre à droite. On prend ce chemin et, après un parcours de 280 mètres, on rencontre trois sentiers. Là, on suit celui de gauche, et à la distance de 95 mètres en descendant, on arrive à une ouverture ou regard pratiqué dans l'aqueduc de Salomon. On continue ensuite le sentier qui descend vers l'Orient et arrivé à 75 mètres au delà de l'aqueduc, on prend à gauche par le champ, et à 12 mètres du sentier, on arrive à la grotte du Repentir de Pierre ».

4. Il faut aussi faire état du recul où se trouve le mur actuel de la ville par rapport à l'ancien, du changement survenu dans la situation des portes et enfin des clôtures modernes.

5. **T.** XV, 3 ; XVI, 3 ; XVII, 1. Cf. Ernoul, *La citez de Iherusalem*, XVI, Moustier de Saint Piere.

6. J. Poloner, Tobler, p. 240 : *A prædicta porta 76 passus platea synagogæ judæorum habet in longitudine ducentos triginta septem passus usque ad introitum testudinum... In platea vero huic proxima est domus, qua vinculatus erat beatus Petrus ; loco carceris ejus est fornax pistoris.*

comme une salle assez spacieuse, éclairée seulement par une petite ouverture pratiquée dans la voûte et n'ayant qu'une porte exiguë vers le nord. Il y voit un rocher proéminent muni d'un anneau de fer[1]. Ce local finit même par servir de prison turque. « Cette prison, écrit le P. Nau, était sans doute une dévote chappelle du temps que les chrestiens étoient maistres de Jérusalem, mais à présent les Turcs la font servir à son premier usage, et y renferment leurs prisonniers[2]. »

§ 4. *La maison d'Anne.*

Avant le Moyen âge on ne songea pas à séparer les habitations des grands prêtres. Anne resta ignoré ou partagea la résidence de son gendre. Ce n'est qu'à partir du XIIIe siècle que le besoin se fit sentir de lui assigner une demeure propre que l'on fixa d'abord dans la rue de l'Antonia et du Spasme[3]. Cette innovation n'arriva pas toutefois à supplanter complètement l'opinion qui identifiait les palais d'Anne et de Caïphe et les plaçait dans le voisinage de la Sainte-Sion. Les Arméniens qui avaient déjà la maison de Caïphe dans leur église de Saint-Sauveur parèrent le coup qui menaçait de les frustrer de la résidence du beau-père du grand prêtre en créant dans leur quartier une Maison d'Anne, au cours du XIVe siècle. C'était une chose faite à l'époque du pèlerinage d'Ignace de Smolensk (1389-1405)[4]. La petite église que nous visitons aujourd'hui à *Deir ez-Zeitouneh* à peu de distance de la porte Néby Daoud est bien celle que décrit Poloner en 1422 : « On voit d'abord, dit-il, la maison d'Anne le Pontife, dans laquelle il y a une église des Arméniens, assez agréable, ornée de luminaires et de lampes, ayant quatre piliers carrés. Ensuite à deux jets de pierre plus haut se trouve la maison de Caïphe, au sommet du mont, où est une chapelle dite Chapelle du Sauveur[5]. » La maison d'Anne était aussi connue sous le vocable des Saints-Anges qui doit être son vocable primitif[6]. Dès le XVe siècle on montrait à proximité l'olivier auquel le Christ aurait été attaché et qui a donné lieu au vocable arabe encore usité aujourd'hui de *Deir ez-Zeitouneh* « Couvent de l'Olivier ». Le sanctuaire était desservi par une communauté de religieux arméniens. Depuis le XVIIe siècle le monastère attenant est occupé par des religieuses du même rite. Un autre détail que les pèlerins des trois derniers siècles ne manquent pas de mentionner et qui subsiste de nos jours est la pierre d'angle portant les empreintes du Christ. « A un pas de cet arbre (l'Olivier dont il vient d'être question) selon le Père Borrely, il y a un rocher contre lequel l'on croit que Notre-Seigneur fut poussé avec violence il y enfonça son coude et la marque y paroit encore à présent[7]. » D'après une variante de la légende (Joannidès) cette pierre anthropomorphe *aurait* crié, si les disciples s'étaient tus le jour des Rameaux (voir fig. 185).

1. *Elucidatio T. S.*, II, p. 70. COTOVIC, *Itiner.*, p. 299.
2. *Voyage nouveau*, p. 225. Cf. TOBLER, *Topographie*, I, pp. 410 s. 211. Cf. ci-dessus, p. 82, pour l'évocation plus vraisemblable de la *prison* romaine dans la colonie d'Aelia.
3. **T.** XXVI, XXVII. JACQUES DE VÉRONE, ROL., III, p. 205. PERDICAS, *P. G.*, CXXX, 964. Cette nouvelle localisation reviendra dans notre étude de la *Voie douloureuse*.
4. **T.** XXXI. Malgré l'interversion des maisons d'Anne et de Caïphe, le sentiment d'Ignace ne fait aucun doute. Nous retrouvons aussi le nom d'Anne donné à la maison de Caïphe au **T.** XXV et dans le Baron d'Anglure, p. 82.
5. TOBLER, *Descrip. T. S.*, p. 240. L'attestation de ce sanctuaire est donc plus ancienne que ne le pense TOBLER, *Topographie*, I, p. 366. Une inscription qui se voit encore dans cette église en fixe la construction ou la restauration définitive à l'année 1371.
6. **T.** III : des Archanges. LOUIS DE ROCHECHOUART, ROL., I, p. 249 : *Est in domo Anne capella, quam custodiunt Armeni, et vocatur capella Sancti Angeli.* FABRI, *Evagat.*, I, p. 261 : *Ad quandam autem domum venimus firmiter conclusam, ibique pulsantes intromissionem obtinuimus, et ab intus pulchram ecclesiam invenimus, in honore sanctorum Angelorum consecratam, unde etiam ad sanctos Angelos dicitur. Et circa ecclesiam erant cellulae et domicilia, in quibus habitant religiosi de Armenia, homines nigri et maturi. Haec domus tempore passionis erat curia Annae pontificis...* D'après quelques attestations, les Géorgiens auraient possédé cette église pendant les premières années du XVIe s.
7. Le 20 août 1668. Cf. QUARESMIUS. *Elucid.*, II, p. 132 ss. Προσκυνητάριον Ἀρσενίου, 395. NAU, *Voyage nouveau*, p. 118.

I. — Theodosius, Geyer, p. 141 : De sancta Sion ad domum Caiphae, quae est modo ecclesia sancti Petri, sunt plus minus passi numero L... cf. t. X du chap. xvi.

II. — *Breviarius de Hieros.*, Geyer, p. 155 : Inde (e sacrario sancte Sion) vadis ad domum Caiphae, ubi negavit sanctus Petrus. Ubi est basilica grandis sancti Petri.

III. — Anastase d'Arménie. *Archives de l'Orient latin*, II, B, p. 395 : Sous le règne de Terdate, et sous le patriarcat de saint Grégoire l'Illuminateur, les grands princes arméniens fondèrent plusieurs couvents dans la ville sainte de Jérusalem : Voici les noms de ces couvents. Le couvent de Pierre, qui fut fondé par donation royale : il se trouve hors de la ville, du côté de Siloé : on l'appelle *les Soupirs de Pierre*..., p. 398 : Et les grandes églises de Golgotha, de la Nativité, de saint Jacques, des Archanges, du *Saint Sauveur*, du Cénacle, de l'Ascension, des Tombeaux, de l'Invention de la Croix, de l'Autel du saint Illuminateur, et du Sépulcre *Deicapax*, furent bâties par le roi Terdate et par saint Grégoire l'Illuminateur... Dans la suite des temps, les patriarches de l'endroit, poussés par l'envie, troublèrent le bon ordre de ces couvents; et c'est pour cela que les princes arméniens, présentant à l'empereur Justinien sept talents, c'est-à-dire 70.000 pièces d'or, enlevèrent à la domination de ces patriarches tous les couvents arméniens... Plusieurs de ces couvents, perdant leurs supérieurs et personne ne se donnant la peine d'en nommer d'autres, les patriarches de Jérusalem et des Grecs se hâtaient de se les approprier. Outre cela, beaucoup de moines Arméniens abandonnèrent leurs places, voulant se débarrasser des impôts des Sarrasins.

IV. — *Description arménienne des Lieux Saints, QS.*, 1896, p. 348 : To the right of Sion is the Palace of Pilate, called Kappata, and the stone of which Christ stood before Pilate. On it are seen his footprints to this day. Lower a taz (washing-basin) in which he washed the feet of his disciples. To the left of Sion is the dungeon where they shut Christ up. There is an altar, and the liturgy is celebrated.

V. — Hippolyte de Thèbes, *Chronique*, V. Diekamp, p. 6 : Ὁ γὰρ Ἰάκωβος, ὁ μαθητὴς τοῦ κυρίου, υἱὸς μὲν ἐστι Ζεβεδαίου, ἀδελφὸς δὲ Ἰωάννου τοῦ εὐαγγελιστοῦ ἐκ τῆς Ἰουδαίας. Ζεβεδαῖος δὲ ὁ πατὴρ αὐτῶν ἰδιοναύκληρος λέγεται, τῶν δὲ ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ ἐπισήμων ἀνδρῶν ὑπῆρχε πρῶτος. Ὁ γὰρ Ἰωάννης ἐν τῷ κατ' αὐτὸν εὐαγγελίῳ περὶ ἑαυτοῦ λέγει, ὅτι « ὁ μαθητὴς ἐκεῖνος ἦν γνωστὸς τῷ ἀρχιερεῖ ». Οὗτος οὖν μετὰ τὴν τελευτὴν Ζεβεδαίου τοῦ ἰδίου πατρὸς ἀπέδοτο τὴν κατὰ τὴν Γαλιλαίαν κτῆσιν τοῦ ἐπιλαχόντος αὐτῷ ὑπὸ Ζεβεδαίου μέρους καὶ ἐκτήσατο ἐν Ἱεροσολύμοις· ὅθεν καὶ « γνωστὸς ἦν », φησίν, τῷ ἀρχιερεῖ »[1]. Οὗτος ἐδέξατο τὴν ἁγίαν Μαρίαν ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ ἐν Σιὼν μέχρι τῆς ἀναλήψεως αὐτῆς. Μετὰ δὲ τὴν ἀνάληψιν αὐτῆς ἐν τῇ Ἐφέσῳ τῆς Ἀσίας κηρύξας τὸν λόγον Ἰωάννης ἐκεῖ ἀνελήφθη.

Or Jacques, disciple du Seigneur, est fils de Zébédée, frère de Jean l'évangéliste (originaire) de la Judée. Zébédée, leur père, qu'on dit avoir été propriétaire d'un bateau, fut le premier des hommes marquants de la Galilée. Jean, en effet, dit de lui-même dans son évangile : « ce disciple-là était connu du grand prêtre ». Jean donc, après la mort de Zébédée, son propre père, se défit de la portion reçue de Zébédée en héritage, qu'il possédait en Galilée, et acheta (un domaine) à Jérusalem; d'où, dit-il, il était connu du grand prêtre. Il reçut sainte Marie dans sa maison à Sion jusqu'à son assomption. Après l'assomption de celle-ci, Jean, ayant prêché l'évangile à Ephèse en Asie, y fut aussi enlevé.

Recension I. Diekamp, p. 29 : Τελευτῶν δὲ ἐξέδωκε τὴν κτῆσιν αὐτοῦ τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ Ἰακώβῳ καὶ Ἰωάννῃ. Ὁ δὲ Ἰωάννης ἀπέδοτο τὴν κατὰ τὴν Γαλιλαίαν κτῆσιν αὐτοῦ τὴν ἐπιλαχοῦσαν Καιάφᾳ τῷ ἀρχιερεῖ τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐκείνου. Διὰ τοῦτο καὶ ἐν τῷ ἰδίῳ εὐαγγελίῳ λέγει περὶ αὐτοῦ, ὅτι « ὁ μαθητὴς ἐκεῖνος ἦν γνωστὸς τῷ ἀρχιερεῖ », διὰ τὸ συναλλάξαι αὐτὸν μετ' αὐτοῦ. Ἀποβαλλομένου αὐτοῦ τὴν ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ κτῆσιν, ἐκτήσατο οἶκον ἐν Ἱεροσολύμοις ἐν τῇ λεγομένῃ ἁγίᾳ Σιών. Ἔνθα καὶ ἡ παναγία θεοτόκος ἀπὸ τοῦ πάθους τοῦ Χριστοῦ ἕως τῆς τελευτῆς αὐτῆς διῆγεν. (Zébédée) laissa, en mourant, son bien à ses fils Jacques et Jean. Or Jean céda le domaine qui lui revenait en Galilée à Caïphe le grand prêtre de cette année-là. Aussi dit-il de lui-même dans son évangile : « Ce disciple-là était connu du grand prêtre », à cause du contrat qu'ils avaient passé l'un avec l'autre. Renonçant donc à sa propriété de Galilée, il acquit une maison à Jérusalem dans ce qu'on appelle la Sainte-Sion. En ce lieu la toute sainte Mère de Dieu vécut depuis la Passion du Christ jusqu'à sa propre mort.

VI. — Le moine Epiphane, *PG.*, **120**, 264 (fait suite au t. XXIII du chap. xvi), *Enarrat. Syriae* : **1**. Ἔξωθεν δὲ τῆς πόλεως δεξιόν, πλησίον τοῦ τείχός ἐστιν ἡ ἐκκλησία, ἔνθα ἐξελθὼν ὁ Πέτρος ἔκλαυσε πικρῶς· καὶ δεξιὸν τῆς ἐκκλησίας ὡς ἀπὸ σαγιτοβόλων τριῶν ἐστιν τοῦ Σιλωὰμ ἡ κολυμβήθρα. — **2**. *Ibid.*, 209, *De Vita B. Virginis*, XX : Ὁ δὲ Ἰωάννης ὁ υἱὸς τοῦ Σεβεδαίου μετὰ τὸ ἀποθανεῖν τὸν πατέρα αὐτοῦ, ἐπώλησεν τὴν κτῆσιν αὐτοῦ τὴν ἐν Σεβεδῇ πολλὴν οὖσαν· καὶ ἐλθὼν εἰς Ἱερουσαλὴμ ἠγόρασεν τὴν ἁγίαν Σιών· ὑψηλότερον δὲ ἐστιν τοῦτο τὸ μέρος τῆς Ἱερουσαλήμ· Οἱ δὲ ἀρχιερεῖς τότε κατ' ἐνιαυτὸν ἠλλάσσοντο, καὶ οὐκ ἐντόπιοι ἐγένοντο, ἀλλ' ἐκ διαφόρων ἐπαρχιῶν· ὅθεν καὶ ὁ Καΐαφας ἀπὸ Κίου τῆς Βιθύνων ἐπαρχίας, ἀρχιερεὺς τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐκείνου γεγονώς, ἔμεινεν ἐν τῇ ἀγορασίᾳ Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου.

1. En dehors de la ville à droite, il y a près du mur l'église où Pierre étant sorti pleura amèrement; et à droite de l'église, environ à trois portées de flèches il y a la piscine de Siloé. — **2**. Jean, le fils de Zébédée, après la mort de son père, vendit les possessions considérables qu'il avait en Zébédée, et s'étant rendu à Jérusalem, il acheta la Sainte-Sion qui est la partie la plus élevée de Jérusalem. Les grands prêtres d'alors changeaient chaque année; ils n'étaient point indigènes, mais de différentes provinces; aussi Caïphe de la province de Kios en Bithynie, étant grand prêtre cette année-là, demeurait dans la maison achetée par Jean le Théologien.

VII. — *Commemoratorium*. Tobler-Molinier, p. 301 : *In sancta Sion*... In *Sancto Petro*, ubi ipse gloriosus ploravit, inter presbyteros et clericos V. In *Pretorio* V.

VIII. — Bernard le Moine, Tobler-Molinier, p. 316 : In

1. Recension II, p. 13 : καὶ ἐκτήσατο ἐν Ἱεροσολύμοις ἕτερον κτῆμα. ὅθεν καὶ γνωστὸς ὑπῆρχε τῷ ἀρχιερεῖ, ἐκ τοῦ μένειν αὐτὸν εἰς τὴν πόλιν. Et il acquit à Jérusalem un autre domaine; d'où il devint une connaissance du grand prêtre à cause de son installation dans la ville. — On a l'impression d'une retouche tendancieuse en vue d'accentuer la vraisemblance de la conclusion exégétique.

directum autem ad orientem (eccl. S. Stephani in Sion) est ecclesia in honore *beati Petri* in loco in quo Dominum negavit. Ad aquilonem est *templum Salomonis*, habens sinagogam Sarracenorum. Ad meridiem sunt porte ferree, per quas angelus Domini eduxit Petrum de carcere, que postea non sunt aperte.

IX. — *Qualiter sita est civ. Jer.* Tobler-Molinier, p. 349 : Sub monte (Syon) prope menia civitatis ibi est locus, ubi sanctus Petrus ploravit postquam Christum negavit.

X. — Saewulf, D'Avezac, p. 35 : Sub muro civitatis forinsecus, in declivio montis Syon, est ecclesia sancti Petri quæ Gallicanus vocatur, ubi ipse in cripta profundissima, sicut ibi videri potest, post negationem Domini se abscondit, ibique reatum suum amarissime deflevit.

XI. — Hig. Daniel, Khitrowo, pp. 36 s. **1.** — C'est là (à Sion) qu'était la maison de Caïphe, où Pierre renia le Christ par trois fois avant que le coq eût chanté. Cet endroit se trouve à l'orient de Sion. **2.** — Non loin, sur le versant oriental de la montagne, se trouve une grotte profonde, où l'on descend par trente-deux marches; c'est là que Pierre pleura amèrement son reniement; au-dessus de cette grotte, est érigée une église sous le vocable du saint apôtre Pierre. Plus loin vers le sud, au pied de la montagne, se trouve la *Piscine de Siloe*, où le Christ ouvrit les yeux de l'aveugle.

XII. — Anonyme. *De situ*, De Vogüé, *Églises...*, p. 413 : Ex alia parte montis (Syon) in descensu ejusdem est ecclesia S. Petri ubi gallo canente flevit amare peccatum negationis : deorsum quoque est fons... natatoria Syloe.

XIII. — Anonyme VII, Tobler, *Descript. T. S.*, p. 104 : **1.** Extra ecclesiam (Sion) est quaedam parva ecclesia, ubi praetorium fuit, in quo Dominus flagellatus, spinis coronatus atque illusus, et hic fuit domus Caiphae. — **2.** Ultra montem Sion est ecclesia, ubi... Petrus fugit, quando Dominum in galli cantu negavit. Contra vallem est natatoria Siloe.

XIV. — Eugésippe, *PG.*, **133**, 1001 (cf. *PL.*, **155**, 1049) : **1.** Quem, cognitum fraudis osculo, vinctum ducunt in Sion, ad Pilati prætorium. Ubi et Petrus ter eum negavit : — **2** unde et galli cantu pie reminiscens verbi Jesu pœnituit, flevitque amare (et fugiens in cavernam quæ modo Gallicantus appellatur... Monte Sion Jesum opprobriis afflictum, verberibus cæsum, catenis tentum, ac derisum, crucis suæ bajulum, Pilati jussu, Judæorum impulsu, in Golgotha... neci dederunt.

XV. — Jean de Würzbourg, Tobler, p. 139 **1.** Tunc temporis juxta idem prætorium versus meridiem erat illud grande ædificium, ubi Dominus cœnavit cum discipulis suis. Juxta idem prætorium versus orientem erat atrium, in quod vinctus ducebatur et tota nocte illa retinebatur a custodibus et a Judæorum principibus observantibus eum usque ad horam sistendi judicio in sequenti mane. In eodem prætorio Petrus ter negavit Dominum ante galli cantum, — **2.** ubi etiam, audito galli cantu, Domino eum respiciente, pie reminiscens verbi Jesu, vere pœnituit, flevit amare, fugiens in cavernam, quæ modo galli cantus vulgariterque Galilæa appellatur... In via, qua de Sion descenditur in vallem Josaphat, sub porta montis Sion, super eandem cavernam, est ecclesia ædificata quam hodie servant græci monachi. — **3.** (P. 161) In eadem via alemannorum versus portam, qua itur ad montem Sion, est quædam cappella in honore sancti Petri ædificata, in cujus crypta satis in profundo abscondita dicitur carcer fuisse, in quo beatus Petrus, ferreis catenis ligatus, custodia militum tam extra, quam intus adhibita, jussu Herodis diligenter servabatur ; sed ea diligentia elusa est divina potentia. Nam eadem nocte,... beatus Petrus angeli conductu abivit illæsus, dicens : *Nunc scio vere*, etc. In introitu ejusdem ecclesiolæ de eodem facto ibidem miraculo tales leguntur appositi versus :

> Vestibus indutus, Petre, surge, recede solutus;
> Namque catenarum sunt vincula rupta tuarum,
> Nunc scio re certa, cum porta mihi sit aperta,
> O pietas Christi, quoniam me salvificasti.

In cavea ejusdem ecclesiæ ad vincula, sancti Petri festo ibidem existente celebri, missam celebravi... Ecclesiola eadem modica est, nec adeo reditibus ditata vel cultu ornata, sicut tantum divinum miraculum et tantum principem apostolorum deceret. Porta illa, quæ dirigitur versus montem Sion, vocatur porta ferrea, quæ ultro fuit aperta.... Petro.

XVI. — Anonyme II, Tobler, *Theodorici libellus*, p. 122 : **1.** Extra atrium (Sion) in aquilone est ecclesia in honore sancti Petri, ubi prætorium fuisse dicitur. — **2.** Extra civitatem est ecclesia, quæ dicitur sancti Petri ad Galli cantum, ubi ipse post ternam negationem et galli cantum se abscondit, et flevit amare. — **3.** Est quoque intra muros ecclesia sancti Petri ad carcerem, ubi Herodes tenuit eum vinctum duabus catenis.

XVII. — Théodoric, Tobler, p. 53 : **1.** Cum eo igitur in montem Sion cupio ascendere et quid post haec fecerit, videre : sed prius cum Petro volo incarcerari, ut cum eo a Christo docear non negare, sed orare. In via quippe de templo provenientibus ad montem Sion decora occurrit capella, in qua carcer ille profunda altitudine sub terra positus, utpote ad quem XX et amplius gradibus intratur, habetur, in quo Herodes Junior sanctum vinxerat Petrum, de quo eum angelus Domini eduxit. In introitu ipsius capellæ isti sunt versus descripti : Vestibus indutus etc. cf. XV, 3. — **2** (P. 63) : Dehinc (Lithostrotos in Sion) versus orientem ad dextram, ex alia parte plateæ, gradibus L descenditur in ecclesiam Galilæa nuncupatam, ubi duo circuli catenæ, qua beatus Petrus erat vinctus, habentur. Deinde ad sinistram altaris partem LX fere gradibus descenditur in subterraneum specum, obscurissimum, in quem Petrus fugiens post negationem in ejus angulo latuit. Ibi enim depictus est residens et caput in manibus declinans pii magistri incommoda suam deflet negationem, ancilla ei minaciter instante et gallo ante ejus pedes stante et canente. Huic ecclesiæ præsunt Armenii.

XVIII. — Phocas, *PG.*, **133**, 945 : Ἀντικρὺ δὲ τοῦ κήπου, περὶ τὸ ἄνωθεν μέρος τὸ πρὸς τὴν Σιών, ἔστι ναὸς καὶ σπήλαιος αὐτοῦ κάτωθεν, ἐν ᾧ μετὰ τὴν ἄρνησιν ὁ Πέτρος εἰσελθὼν, καὶ καθίσας ἔκλαυσε πικρῶς εἰς ὃν καὶ πενθῶν ἱστόρηται ὁ Ἀπόστολος.

En face du jardin (de Gethsémani) près de la hauteur en allant vers Sion, il y a un temple et, au-dessous, une grotte où, après le reniement, Pierre entra, s'assit et pleura amèrement; l'Apôtre y est représenté pleurant.

XIX. — Thietmar, Laurent, append. p. 27 : Inde regressus Ihesus Getsemani tentus est a Judeis et ductus ad pretorium Pylati in Syon. Ibi eum ad vocem ancille negavit Petrus, et.... descendit in cavernam quandam, ubi amarissime flevit. Que hodie *galli cantus* vocatur.

XX. — Ernoul, *La citez de Iherusalem*, Michelant-Raynaud, p. 44 . Tot droit, si com on ist hors de le *Porte Monte Syon*, si treuve on. iiij. voies; une voie à main destre qui va a l'*Abeie de Monte Syon*. Entre l'abeie et les

murs de la cité, si avoit. j. grant atre et. j. moustier en miliu.

Li voie à main seniestre si va selonc les murs de le cité droit as *Portes Oires*. Et d'illeuc avale on droit el *val de Josaffas*, et si en va on droit à la *Fontaine de Syloé*. Et de celle porte, à main destre, pour cele voie, a.j. moustier c'on apele *S. Piére en Gallicante*. En cel moustier avoit une fosse parfonde, là ou dist-on que Sains Piére se muça quant il ot Ihesu Crist renoiiet, et il oï le coc canter, et là plourail.

Li voie à la droiture de le porte devers midi si va par desous le mont de Syon, desic c'on a passé l'abeïe. Quant on a passé l'abaïe, si avale on le mont, et va on par celle voie en Betleem.

XXI. — *Les pelerinaiges por aler en Iher.*, Michelant-Raynaud, p. 96 : Là fu la grant yglise qui est abatue, ou Nostre Dame trespassa... et iluec devant est une chapele où Nostre Sire fu ingiés et batus et flacillez et d'espines tormentés et coronés ; ce fut le *Pretoire Cayfas* et sa maison.

XXII. — Le continuateur de Guillaume de Tyr, Michelant-Raynaud, p. 168 : A senestre (de l'église de Sion) avoit une chapele, et ce fu la *Maissonz Kayphas*, là où Nostre Sirez fu liéz et iugiéz et escharniz et batuz et escopiz et couronnèz d'espines. A destre du *Mont de Syon*, outre la valée, estoit la *Galilée* où Nostre Sirez aparut à Saint Pierre et aus fames. Deiouste l'*Esglyse de Monte Syon*, estoit une petite esglyse où fu li Prestoirez, de quoi il parolle en l'Euvangile. Outre *Mont* Syon avoit une esglyse. Là fu sainz Pierrez, quand il ot Nostre Seigneur renoié. Celle esglyse estoit apelée *Galli Cantum*.

XXIII. — Perdicas, *PG.*, **133**, 969 :

Πρὸς τούτου δὲ τὴν κορυφὴν τοῦ ὄρους καθορᾶται
Ἡ θαυμασία καὶ λαμπρὰ λαύρα Θεοδοσίου.
Πλησίον δὲ τοῦ ἄστεος εὐκτήριον τοῦ Πέτρου.
Ὑπόβαθρον καὶ σπήλαιον ἔχον διὰ βαθμίδων,
Ὅπερ ἐμβὰς ἐθρήνησε πικρῶς ἐν μεταμέλῳ,
Ὅτε παθὼν ἀνθρώπινον ἠρνήσατο τὸ τρίτον.
Τούτου δὲ ὑπεράνωθεν ἐκκλησιῶν ἡ μήτηρ,...

Du sommet de cette montagne on voit l'admirable et brillante laure de Théodose. Près de la ville se trouve l'oratoire de Pierre ayant une substruction et une grotte avec degrés, où il entra pour pleurer amèrement dans son repentir, lorsque par faiblesse humaine il eut renié trois fois. Au-dessus de cet (oratoire) la mère des églises, Sion, etc.

XXIV. — Burchard du Mont Sion. Laurent, p. 72 : Deinde (post S. Iacobum) eundo in montem Sion reperies *domum Cayphe*, in qua Iudei Christum illuserunt, et locum, in quo ipsum recluserunt usque mane, qui locus *Carcer Domini* appellatur.

XXV. — Ricoldo de Monte Crucis. Laurent, p. 108 : Ibi prope iuxta ecclesiam (montis Syon) est columpna flagellacionis Christi, adhuc vestigio sanguinis Christi cruentata. Ibi iuxta est domus Anne, soceri Cayphe. Ibi prope est locus, ubi Petrus, postquam negavit Christum, egressus foras flevit amare. Ubi in memoriam negociacionis vel amare fletus et penitencie Petri edificata est ecclesia.

XXVI. — Marino Sanuto. Bongars, II, p. 254 : In monte autem Syon inuenit homo primo *Ecclesiam Sancti Salvatoris*, quæ olim fuit domus Caiphæ, in qua post captionem fuit Christus usq ; mane... Ibi consueuit ostendi pars columnæ ad quam fuit usque mane ligatus et flagellatus : unde et ostenditur ibidem *carcer*... Ibi etiam *Lapis grandis* est super altare qui dicitur fuisse lapis positus super monumentum Domini Iesu...

Descendenti de monte Syon, occurrit locus... Est etiam ibi Ecclesia, dicta vulgariter *Gallicantus*, in qua cavea profunda est, ubi Petrus flevit amare.

XXVII. — Odoric de Frioul. Laurent, p. 150 : Inuenitur in monte Syon ecclesia *sancti Salvatoris*, que fuit domus Cayphe... et est ibi pars columpne, ad quam (Christus) ligatus erat. Ibi eciam Petrus Christum ter negavit. Ibi eciam carcer erat, in quem Iudei posuerunt Ihesum et eum seruabant usque mane, quando miserunt eum uinctum ad Pylatum. Ibi eciam est lapis grandis super altare, qui dicitur primo positus fuisse super monumentum Saluatoris. Quidam dicunt Corrosaimini, quando ceperunt Iherusalem, fregerunt eum, credentes inuenire thesauros absconditos in sepulchro Domini...

In descensu montis Syon est locus, ubi apostoli dominam nostram portantes... Est eciam ibi ecclesia a vulgo dicta *Galli cantus*, ubi locatus Petrus in cauea profunda penitens, quod negauerat Christum fleuit amare.

(P. 152) : Deinde post domum Pylati itur ad domum *Anne* principis sacerdotum... Ibi eciam est domus, in qua fecerunt Iudei consilium, ut Christum occiderent. Et ibi iuxta est ecclesia dicta sancta Maria de Pasmoyson.

XXVIII. — Ludolphe de Sudheim. *Archives de l'Orient latin*, II, B, p. 352 : In pede montis Syon est *ecclesia Salvatoris*, que constructa est in honore transfiguracionis Ihesu Christi. Ibi eciam non remote est ecclesia *sancti Iacobi*... (P. 354) Domus vero Cayphe, in quo primo collegerunt consilium, ad duo miliaria tunc erat extra Jerusalem...

In hoc loco (valle Josaphat) olim fuit *domus Anne*, in qua fuit Christus examinatus et ibi Petrus Christum negavit.

XXIX. — Jacques de Vérone. *Revue de l'Orient latin*, III, p. 196 : Prope Cenaculum Domini ad jactum unius lapidis, est capella, ad quam habitant Armeni, et in illa capella, est lapis, qui erat ad hostium monumenti et sepulchri Domini nostri Ihesu Christi,... Magnus lapis est et grossus sed tamen non est ibi totus, quia beata Helena,... partem illius lapidis in Constantinopolim fecit transportari;...

In eodem monte Syon, descendendo modicum usque vallem Josaphat, modicum inferius a loco, ubi aruit manus Iudei sacerdotis, est una vallis parvissima ad modum unius fovee, etiam ibi fuit ecclesia, sed vestigia nunc non apparent. Ille est locus ubi Petrus propter ternam negacionem flevit amare et non solum illa hora, sed multo tempore, quia quocies ibat Iherusalem, ad visitandum Virginem gloriosam, primo plorabat ibi, et postea ascendebat ad Matrem nostram.

XXX. — Nicolas de Martoni, *Revue de l'Orient lat.*, III, p. 617 : Prope montem Syon est ecclesia Sancti Salvatoris, in qua ecclesia est lapis qui fuit revolutus ab hostio monumenti Christi : in quam ecclesiam non possunt intrare peregrini, quia Sarraceni tenent illam.

XXXI. — Ignace de Smolensk. Khitrowo, p. 155 : la maison du grand-prêtre Anne était sur ce même mont ; Notre-Seigneur Jésus-Christ y fut emprisonné, et cette prison est à présent dans l'église des Arméniens ; il y a là un couvent arménien. Dans cette même église arménienne sert d'autel la pierre qui scellait le tombeau de Notre-Seigneur ; dans ce même couvent se trouve le foyer auquel se chauffait Pierre, le principal apôtre, pendant la passion volontaire du Christ..

Un peu plus loin sur le même *Mont Sion*, était jadis la maison du grand prêtre Caïphe et maintenant il y a un très grand couvent arménien.

XXXII. — Gréthénios. Khitrowo, p. 175 : Un peu loin est situé un autre couvent de ces mêmes maudits Arméniens près du *Saint Sion*. Dans leur église, sous l'autel, se trouve une très grande pierre enlevée au tombeau [de Jésus-Christ], de deux pieds de hauteur, de cinq de largeur et de neuf de longueur. Dans ce même autel, à droite, se trouve une chambre à peine assez grande pour qu'un homme puisse y entrer. C'est là que le Christ fut frappé à la figure devant Caïphe; car Caïphe louait la moitié de la maison de saint Jean le Théologue.

(P. 177.) Au milieu de la ville de Jérusalem... Et là sont les *Maisons de Pilate et de Caïphe*. Là est aussi la *Maison du Riche*.

XXXIII. — Nau, *Voyage nouveau*, p. 117 : Un peu plus bas vers la porte des *Megarebé* que quelques-uns veulent faire passer contre la vérité pour l'ancienne porte *Sterquilinaire*, ou de la fiente : On voyait il y a quelques années une espèce de grote, qu'on a murée, où l'on dit que saint Pierre alla pleurer son péché, et qu'autrefois il y avoit une Eglise qu'on nommait du chant du coq *Galli Cantus*. Je ne croy pas que cette grotte fust, comme elle est, du temps de saint Pierre. Il falloit ou bien qu'elle fust dans quelque maison de connoissance, où il s'alla cacher, accablé qu'il estoit de confusion et de douleur; ou bien que ce fut quelque lieu public, où se déchargeoient les ordures, qu'il choisit pour s'y mettre à couvert le reste de la nuit. Car tout le mont de Sion estoit alors basti et peuplé; et il n'y a gueres d'apparence, qu'on laissast une grote au milieu des ruës. Quoi qu'il en soit : *egressus foras flevit amare*.

CHAPITRE XIX

MAISONS DE CAÏPHE ET D'ANNE. SAINT-PIERRE.

I. — Maison de Caïphe.

La petite chapelle qui porte depuis longtemps dans la tradition le vocable de « Maison de Caïphe » n'est séparée de la Dormition que par une étroite ruelle. Englobée dans les cellules du monastère arménien de Saint-Sauveur, elle n'a aucune physionomie monumentale et, suivant la juste remarque de M. de Vogüé, elle n'offre que « très peu d'intérêt sous le point de vue de l'architecture [1] ». C'est un cube trapu de maçonnerie sans caractère mesurant environ 14 mètres sur 8 à l'extérieur, avec une absidiole ronde saillante, sans autres jours que la porte occidentale très exiguë surmontée d'une fenêtre un peu plus prétentieuse. Une fenêtre primitive au centre de l'abside a été murée de vieille date (fig. 182).

Le plan consiste en un carré central avec une petite travée de chœur, à l'E., un enfoncement semi-circulaire pour loger l'abside et une sorte de travée rétrécie du côté de l'entrée. Le carré central théorique, bizarrement irrégulier, est couvert par une voûte d'arêtes dont le berceau longitudinal est développé jusqu'au mur de façade, tandis que l'arc de tête de l'abside le limite presque à l'alignement du carré sur l'extrémité opposée. Un second décrochement sans aucune mouluration abaisse notablement encore le sommet de la conque absidale dont le sol, en vertu d'un usage à peu près constant dans les églises arméniennes, est au contraire assez surélevé[2]. Une corniche banale souligne la naissance

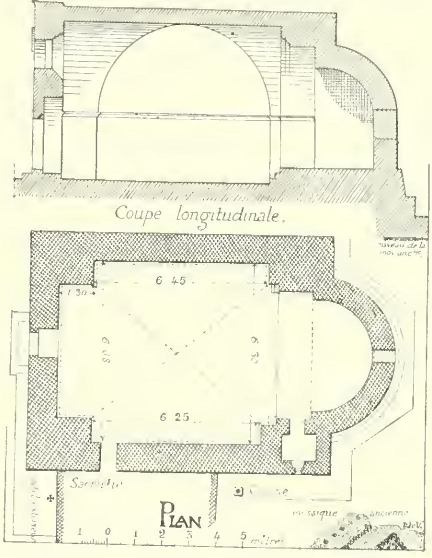


Fig. 182. — Maison de Caïphe. Plan et coupe.

des voûtes et court le long des parois dissimulées sous un revêtement de faïences à décor bleu sur

1. De Vogüé, *Les églises...*, p. 330. M. Schick (*QS.*, 1895, p. 324) en a publié un plan schématisé à outrance qui a passé dans certains guides. Les brièves notes dont il le faisait suivre assimilent cet édifice à un groupe d'oratoires médiévaux que nous aurons à décrire chacun en son lieu, mais avec lesquels il n'a vraiment pas grand'chose de commun. Son hypothèse (p. 323) d'un remaniement dans lequel on aurait « aminci les murs pour augmenter l'espace intérieur » est aussi inconcevable que gratuite. Un plan meilleur dans *Ordn. Survey, Notes*, pl. IV, reproduit par Jeffery, *Holy Sep. and other Churches*, p. 179, qui le fait suivre de quelques remarques assez correctes.

2. Cf. Malachia Ormanian, *L'église arménienne ;* ch. xxxiv, *Les édifices du culte*, p. 124 : « Le fond de l'église forme une estrade, à laquelle on accède par deux escaliers latéraux de quatre ou cinq marches. Au milieu et au-dessous de l'abside se dresse le maître-autel ... » On retrouvera ce dispositif à *Saint-Jacques*.

fond blanc, dans le style anatolien sec et froid du XVII[e] siècle. Les faïences de l'abside à tonalité plus nuancée et de technique plus souple ont malheureusement beaucoup moins d'unité. Deux escaliers minuscules blottis dans les angles que détermine la naissance de l'abside rachètent l'exhaussement du chœur. Une dalle informe posée sur un dé de maçonnerie lambrissé de faïences pour constituer l'autel passait naguère pour la grande pierre qui aurait clos le sépulcre de Jésus. Quelque évolution du folklore a dû suggérer sinon l'abandon à tout le moins une plus discrète réserve dans cette vénération trop risquée : la dalle a récemment disparu sous un badigeon à la chaux, qui en laisse d'ailleurs les irrégularités apparentes.

Un réduit quadrangulaire n'ayant guère plus d'un mètre de côté a été réservé dans le massif de maçonnerie qui épaule la voûte à l'angle sud-est de l'édicule et une sorte de fissure étroite et basse, de plain-pied avec le sol du sanctuaire donne accès à cette miniature de cachot orné d'ailleurs avec plus d'affectation que de goût. Ainsi a été figurée une « Prison du Christ », celle où Notre-Seigneur aurait été enfermé dans la maison du grand prêtre pendant la nuit qui suivit son arrestation à Gethsémani. Un autel y est érigé et une lucarne largement ébrasée à l'intérieur y laisse filtrer un rayon de lumière[1].

Toute cette installation, remise en état il y a peu d'années, ne saurait remonter bien haut. On y chercherait en vain le moindre vestige caractéristique des oratoires du Moyen âge latin, ou des traditions structurales conservées dans le pays un siècle ou deux après la disparition des Croisés. L'archéologie serait donc absolument sans ressources pour assigner une époque à cet édifice sans le concours de l'histoire qui en signale l'apparition dans la seconde moitié du XV[e] siècle : période de disette et de décadence dans l'architecture chrétienne à Jérusalem, aussi appropriée que possible à la pauvreté de ce monument, qui reproduit à peu près trait pour trait nombre de petits oratoires arméniens[2].

Il est clair toutefois que l'humble chapelle du XV[e] siècle remplaçait tant bien que mal, et sans grand souci de s'y adapter, un édifice chrétien plus grandiose dont maint débris est accidentellement revenu au jour. Sans doute n'y aurait-il pas grand'chose à tirer, à ce point de vue, de la très élégante mosaïque depuis longtemps visible à quelques mètres au sud de l'abside moderne (fig. 183). Si les quelques mètres carrés aujourd'hui conservés de ce somptueux pavement suffisent à donner une juste impression de son caractère et de son origine vraisemblable aux plus beaux jours byzantins du IV[e] ou du V[e] siècle, on n'en saurait rien déduire sur sa destination[3]. Peut-être même, en vertu de sa situation et de son développement normal indiqué par l'allure du dessin géométrique, le rattacherait-on plus volontiers au groupe Sainte-Sion et Dormition qu'à un sanctuaire quelconque, Maison de Caïphe ou d'autre vocable, reporté vers le nord et plus ou moins nettement isolé de la Sainte-Sion (cf. fig. 181).

Mais voici d'autres indices moins discutables. A travers l'enclos développé au nord de l'oratoire moderne jusqu'au chemin de ceinture aboutissant à la porte de Néby Daoud, sur une profondeur de 65 mètres environ, des vestiges nombreux ont été exhumés au hasard capricieux des plantations d'arbres ou de quelques sondages sans méthode. En 1899 l'inauguration des vastes travaux allemands à la Dormition ayant apparemment piqué le zèle des gardiens de la « Maison de Caïphe », quelques fouilles furent pratiquées devant le mur septentrional de la chapelle (fig. 181). Elles amenèrent promptement la découverte de quelques lambeaux d'architecture, tronçons de colonnes ou fragments moulurés, et surtout d'un petit hémicycle

1. Le schéma de Schick présente, dans le massif opposé, un réduit similaire qui n'existe pas. Il n'y a de ce côté qu'une très petite niche faisant fonction de crédence. On sait combien de telles niches sont multipliées surtout dans les absides, où d'ordinaire, suivant l'usage liturgique arménien, l'une d'elles renferme la réserve eucharistique « sans aucun apparat de tabernacles ou de lampes allumées » (ORMANIAN, *op. l.*, p. 89).

2. Voir par exemple les chapelles de Saint-Paul et de Saint-Grégoire, à Van, dans W. BACHMANN, *Kirchen und Moscheen in Armenien und Kurdistan*, p. 28 ss. et pl. 25.

3. M. Schick en publiant un diagramme de cette remarquable mosaïque (*QS.*, 1890, p. 248) la rapprochait de quelques autres pièces « similaires » trouvées aux abords et sur le même plan, concluant qu'un « monument important dut se dresser naguère en ce lieu ». Ces « autres pièces » depuis longtemps disparues ne me sont connues que par l'indication sommaire de Schick et il n'en avait lui-même pu faire aucun relevé. Sans insister sur la *similitude* alléguée, on retiendra l'existence des *autres* mosaïques.

en maçonnerie très soignée que son orientation normale signalait spontanément comme une abside. On imitait par malheur trop bien, dans cette fouille, le rigorisme illibéral du grand chantier adjacent. Il fallait se contenter de regarder, sans la moindre tentative d'enregistrer graphiquement. Un remarquable pavement en mosaïque, environ 20 à 25 mètres au nord de l'absidiole constatée en 1899. Le décor consiste en un quinconce de carrés et de croix sur un fond blanc. Les croix sont constituées par des bouquets stylisés à trois tons : noir bleuté, rouge et blanc; les carrés sont en noir

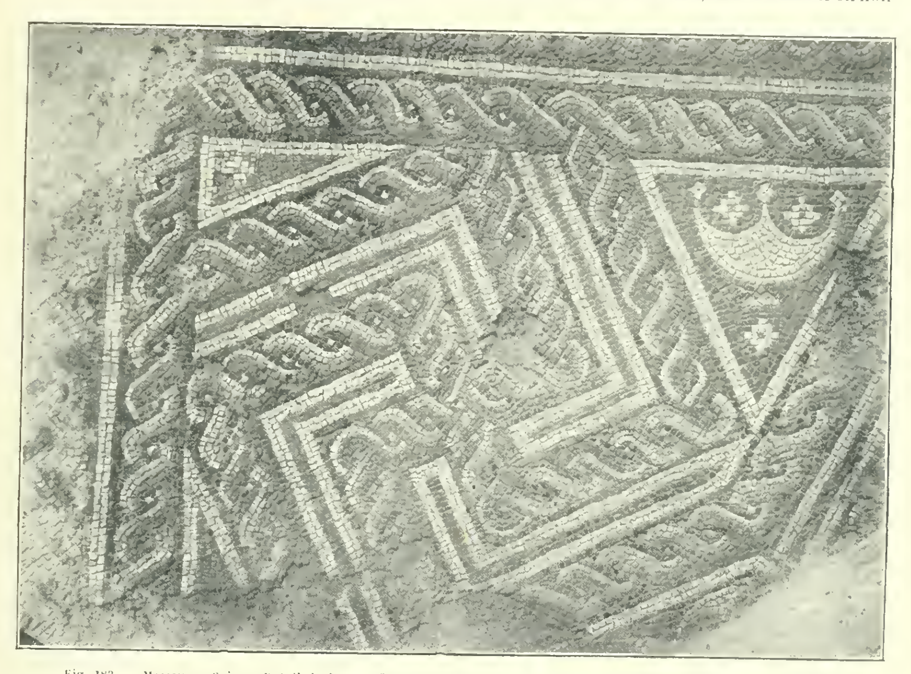


Fig. 183. — Maison de Caïphe. Detail de la mosaïque byzantine à l'angle S. E. de la chapelle moderne (cf. fig. 182).

motif inconnu limita bientôt la recherche qui faisait pourtant naître de très légitimes espérances. Les quelques assises appareillées de l'antique absidiole disparurent, le chantier fut supprimé et la *Revue biblique* se réduisit à signaler laconiquement la trouvaille, avec l'espoir discret que cette « petite église » serait quelque jour intégralement déblayée. Ce vœu n'a pas été réalisé [1].

Pourtant d'autres découvertes de fortune sont venues depuis lors corroborer cette trop sommaire constatation. La plus suggestive a été celle d'un et rouge seulement (fig. 184). Le mosaïquage, sans être fin, est cependant très bon dans les parties indemnes, car la pièce porte des traces d'effondrements et d'incendie qui ont exigé des retouches assez pauvrement exécutées. La surface déblayée n'avait que 4 à 5 mètres de long sur $2^{m},50$ de large, sans qu'on puisse dire si la limitation fut accidentelle ou résultait de la destruction de la mosaïque. L'axe des lignes suggère que le pavement se développait d'est en ouest dans une orientation presque strictement parallèle à celle de la Sainte-Sion

1. Voir *RB.*, 1900, p. 118. L'absidiole est localisée fig. 181, mais n'est pas à l'échelle du plan.

primitive (fig. 184). Or ce même indice d'orientement paraît bien mettre la mosaïque en relation avec le débris d'un grand seuil de porte trouvé en

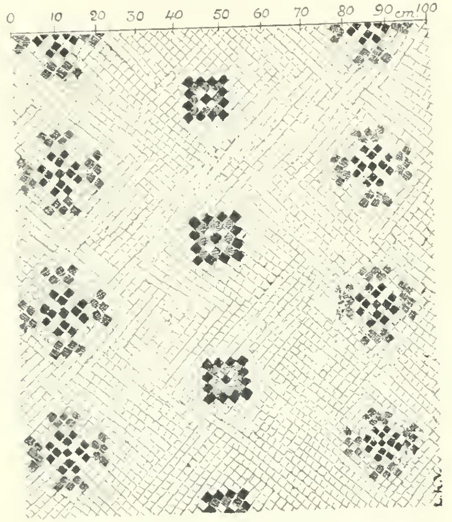


Fig. 184. — MAISON DE CAÏPHE. Mosaïque de l'ancienne église du Saint-Sauveur.

place sur une bonne fondation, 30 ou 35 mètres à l'ouest. Le seuil, sa fondation et l'espace dallé qui se développait en avant, vers l'ouest, ont disparu pour faire place à un jardin potager. Le groupement de ces indices donne un appui solide à l'hypothèse qu'un édifice chrétien non sans importance a couvert ce site, apparemment au VI[e] siècle si l'on en juge par le caractère des vestiges déjà connus. L'endroit eût certainement mérité une investigation systématique, au lieu des dilapidations partielles qui lui ont été périodiquement infligées[1] et qui effacent de plus en plus la trace de l'église byzantine consacrée jadis aux souvenirs du séjour du Sauveur dans la maison du grand prêtre, la première nuit de la Passion. Tout élément archéologique fait défaut pour en suivre l'évolution; mais on voit que le minable sanctuaire du XV[e] siècle ne fut pas une création gratuite pour commémorer en ce lieu la Maison de Caïphe et les touchants épisodes de l'Évangile qui s'y rattachent.

II. — MAISON D'ANNE.

On serait fort en peine d'en dire autant pour l'église traditionnellement désignée, depuis le bas Moyen âge, comme la « Maison d'Anne ». Et pour cause, au surplus, puisque toute la tradition antique ignora cette distinction artificielle entre les deux résidences du gendre et du beau-père. Ce second sanctuaire n'est distant que de 50 à 60 mètres au N.-N.-E. de la porte de Néby Daoud, dans l'intérieur de l'enceinte actuelle, mais enclavé au milieu des édifices variés qui dépendent du Patriarcat arménien (fig. 181). C'est aujourd'hui la chapelle d'un monastère de dames arméniennes et

1. Car ces travaux sans suite et sans soin ne sauraient être légitimement qualifiés, ainsi qu'on l'a cru pouvoir faire, de « fouilles pratiquées par les Arméniens tout autour de leur sanctuaire » (R. P. GERMER-DURAND, *RB.*, 1914, p. 78). A tout le moins eût-il fallu en résumer correctement les indications; on ne leur fait pas justice en ajoutant : elles « ont révélé des restes intéressants, mais qui n'ont pas de rapport avec une grande basilique. On a trouvé des mosaïques... Mais ces mosaïques, établies à des niveaux divers prouvent l'existence de chambres pavées avec luxe, et non l'existence d'une grande église, dont les pavages auraient occupé un espace plus étendu à un même niveau, et avec une physionomie spéciale » (GERMER-DURAND, *l. l.*). A quoi l'on oppose les découvertes à « Saint-Pierre », dont il va être question. Sous cette forme, l'argumentation se retournerait aisément contre « Saint-Pierre », où les mosaïques moins luxueuses avec de bien pires variations de niveau, sur un espace moindre et avec une physionomie à peine aussi facile à *spécifier*, n'évoquent pas d'emblée l'image d'une « grande basilique ». Il s'agit non de controverse, mais d'observation de faits. Or nous avons, ici, vu les faits différemment. Je me reconnais incapable, avec les seuls éléments enregistrés à ce jour, de préciser la forme de l'église érigée en ce lieu; mais ces éléments suggèrent une église, qui aurait eu de 30 à 35 mètres de long sur une vingtaine de large. L'abside découverte en 1899 s'y agencerait comme une annexe latérale, répondant à la *prison* dans l'oratoire moderne. L'abside principale serait à chercher vers le fond oriental de l'enclos, en bordure de la ruelle conduisant au Cénacle. C'est le cas de rappeler que les colonnes auxquelles s'attachent des légendes plus ou moins sérieuses sont assez ordinairement les témoins de réalités archéologiques longtemps insoupçonnées; cf. *supra*, p. 171, le *Compas* au Saint-Sépulcre, et p. 330, la colonne du Baiser de Judas à Gethsémani. Contre le mur oriental de l'enclos arménien un tronçon de colonne analogue localise je ne sais quel épisode d'un juif portant une main audacieuse sur le cercueil de la Vierge. Elle se trouverait assez proche du point voulu pour marquer l'abside ruinée de l'église qu'il y a des indices suffisants d'admettre en ces parages, et à laquelle s'adaptent bien les premières attestations traditionnelles concernant l'église de la « Maison de Caïphe; voir ci-dessus, p. 488.

des vocables multiples lui sont attribués : église des Archanges[1], couvent des Saints-Anges, couvent de l'Olivier, ou Maison d'Anne. Les deux premières appellations ne sont guère connues que de la population arménienne. La dernière est à l'usage des gens qui ont de la lecture et des *ciceroni* qui se transmettent, d'une lignée à l'autre, le trésor des souvenirs et des pieuses légendes à rappeler aux visiteurs, pèlerins ou touristes. *Deir ez-Zeitouneh* demeure l'appellatif local familier à toutes les classes de la population hiérosolymitaine, sans que la plupart soient autrement informées sur la nature et l'histoire de cet « olivier » dont un religieux folklore continue de faire vénérer les rejetons dans un petit enclos soigneusement grillé, contigu à l'église.

L'église elle-même (fig. 185) n'est pas dépourvue de cachet. Par certains détails de son ordonnance, divers éléments de sa structure et quelques traits de sa décoration elle a un faux air médiéval qui ne peut néanmoins donner le change dès qu'on l'examine avec un peu plus d'attention. On y pénètre de biais par une poterne située à l'angle sud-est du spacieux vestibule qui pourrait être une addition postérieure. Une porte à voussures surchargées ouvre sur un vaisseau rectangulaire divisé en trois nefs par des alignements de piles barlongues et terminé par trois absides profondes, à l'extrémité d'un sanctuaire surélevé. On est d'abord frappé de la disproportion excessive qui réduit les bas-côtés à des espèces de couloirs sombres sous leurs voûtes basses. Une telle répartition, qui serait manifestement anormale dans un type basilical, dérive spontanément au contraire du parti mis en œuvre, avec une sensible inexpérience il est vrai, clair cependant encore : le plan en croix avec travée de chœur entre l'abside et le carré central. Ce tracé qui rend compte des lourdes piles, des murailles massives et de l'ordonnance intérieure, eût sauté aux yeux si les quatre piliers principaux eussent constitué un carré plus parfait, ou s'ils supportaient une coupole couvrant avec majesté l'intersection des branches de la croix. Il est à présumer qu'il fut appliqué par manière de ressouvenance plus ou moins consciente, ou nuancé intentionnellement pour simplifier le mode de couverture, ou encore sous d'autres influences qui nous échappent. La nef centrale plus haute est très abondamment éclairée par des fenêtres cintrées qui se répondent symétriquement au centre de chaque travée, dans la façade et dans l'abside centrale. La terrasse couronnant les voûtes met une note bien locale sur cet édifice, dont l'empreinte générale révèle des concepts artistiques beaucoup plus familiers à l'Arménie, où des conditions de matériaux et de climat en justifient le détail, qu'à la Palestine[2].

Comme de juste, en cette autre demeure sacerdotale où Jésus captif aurait été amené, il fallait une Prison : elle a été logée dans l'épaisseur de la muraille septentrionale, sur l'axe de la première travée, et rien ne vaut d'y retenir l'attention si ce n'est peut-être d'assez jolies portes en marqueterie et quelques faïences. Une fois en veine de telles localisations, pourquoi se serait-on limité timidement? Tout à côté de cette Prison voici donc une « chapelle de la Flagellation », évocatrice du Prétoire, à l'extrémité nord du vestibule. C'est au chevet de cette chapelle et contre le mur du cachot que s'abritent les rejetons légendaires de l'olivier où Jésus aurait été attaché pour subir le douloureux supplice des verges. La pierre merveilleuse où s'imprimèrent les bras du Sauveur, brutalement bousculé par ses bourreaux, et qui aurait crié si les disciples n'avaient proclamé la royauté divine du Maître, est fidèlement montrée[3],

1. Les Arméniens se transmettent à ce propos une légende compliquée. Les archanges Michel et Gabriel auraient secouru dans une grande détresse je ne sais plus quel monarque de la primitive Arménie chrétienne. En retour ils lui auraient imposé la charge de fonder une église en ce lieu saint et le monarque s'en serait acquitté dans des conditions miraculeuses. Une très pauvre fresque dans l'abside évoque la pieuse légende.

2. M. Schick diagnostiquait ici au petit bonheur un « édifice byzantin » (*QS.*, 1895, p. 252). Il eût été bien en peine d'en alléguer quelque preuve recevable. Son plan est peu fidèle et sa description à l'avenant. Aucun relevé dans Jeffery (*Holy Sep...*, p. 173 s.) qui consacre quelques lignes à cette église et la croit d'origine « médiévale » avec des remaniements ultérieurs, sans détailler les motifs de son *impression*. Pour s'expliquer une telle impression, d'ailleurs superficielle, on pourrait rappeler l'observation de Choisy : « Intérieurement toutes ces églises (arméniennes) présentent avec les monuments de notre architecture romane une ressemblance qu'on ne peut guère expliquer que par une communauté d'origine » (*Hist. de l'arch.*, II, 60). Cette ressemblance est un fait, malgré la conclusion un peu trop absolue qu'en tirait Choisy. Encore la trouvera-t-on aujourd'hui fort modérée en face du récent paradoxe de Strzygowski découvrant en Arménie la source d'à peu près tout l'art occidental de l'époque romane (*Ursprung der christl. Kirchenkunst*, 1920, p. 70 ss.).

3. Seulement un peu plus éloignée de l'olivier; cf. p. 492.

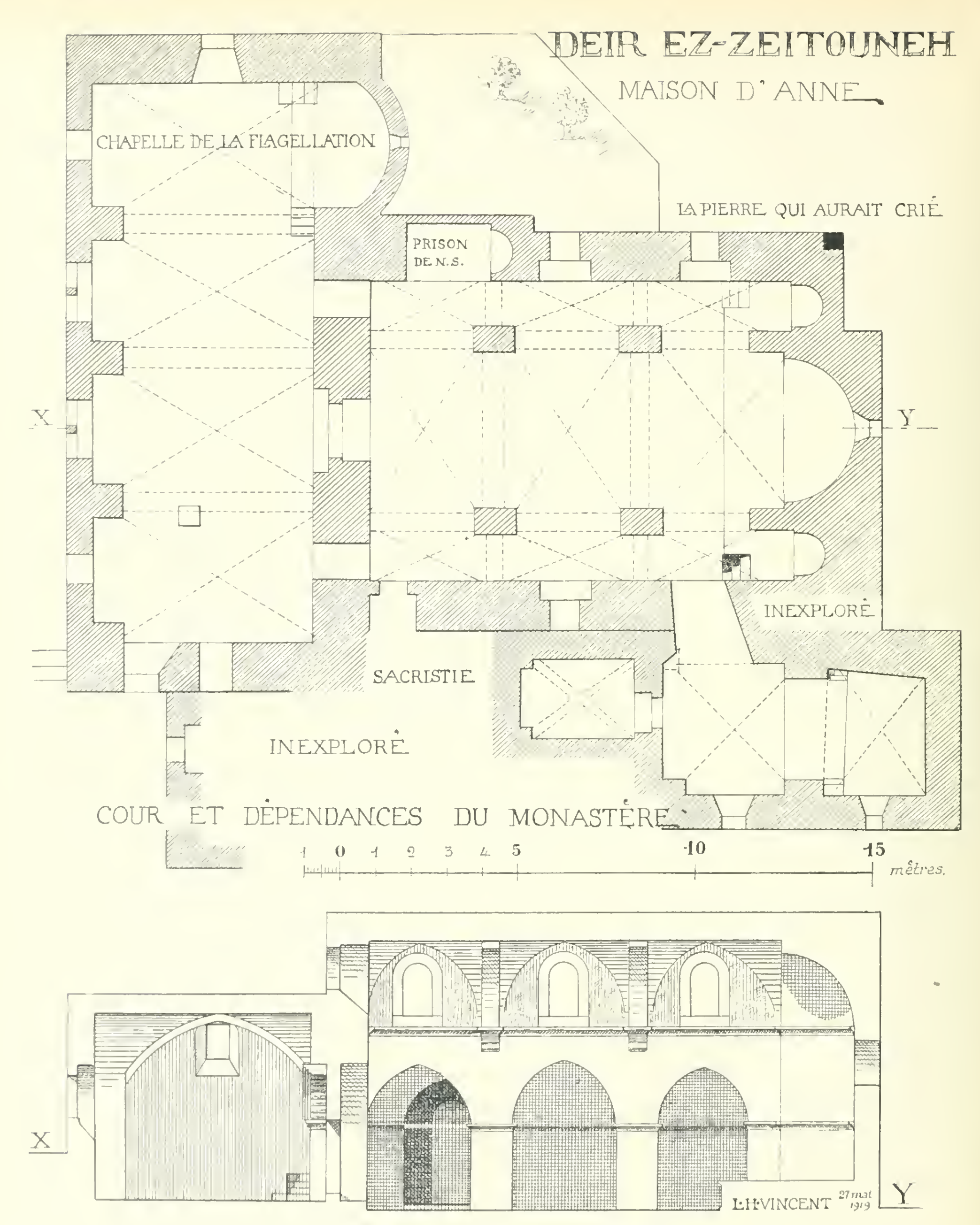


Fig. 185. — Maison d'Anne. Plan et coupe longitudinale.
L'abside est normalement orientée : environ 93° Est.

quelques pas plus loin, dans l'angle nord-est de l'église[1].

Plus original est l'oratoire annexé à l'angle opposé et qu'un couloir oblique met en communication avec l'église. Il ne semble pas avoir conservé de vocable spécial; mais la tradition arménienne veut que l'usage en ait été octroyé quelques années durant aux religieux Franciscains, après leur expulsion définitive du Cénacle[2]. Il est précédé, à l'O., d'une pièce exiguë qui lui aurait servi de sacristie particulière. Ce réduit n'a maintenant aucun autre jour que sa porte, dont le vantail en bois sculpté est une assez remarquable production de l'art arménien du XVIIe siècle (pl. LVIII, 2). L'inscription monumentale gravée au sommet, entre les branches de la croix (fig. 186), porte en effet l'indication explicite : « *En l'année 1098 de la grande ère arménienne a été faite aussi la porte de ce saint temple*, en mémoire *du seigneur Ménas*, par la main de[3]... » L'année 1098 du comput arménien correspond à (1098 + 551 =) 1649 de notre ère. On s'étonne de trouver une telle pièce en cet endroit et peut-être n'y est-elle venue qu'assez tardivement.

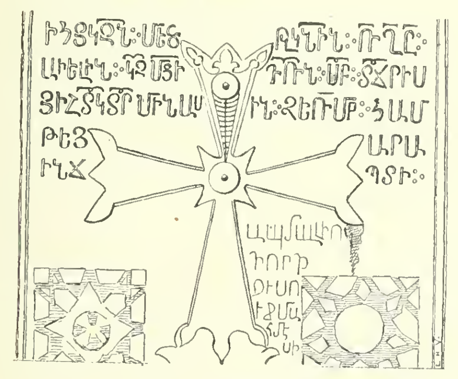


Fig. 186. — L'inscription arménienne datant la porte de Saint-Menas. Cf. pl. LVIII, 2.

C'est d'ailleurs le monument tout entier qui semble devoir être tenu, d'après son caractère fondamental, pour une création arménienne dont la date générale ne saurait être fort éloignée du temps où prévalaient encore à Jérusalem la tradition architectonique et les procédés de l'ère médiévale franque. Décompte fait du plan lui-même, tous les tracés de détail, surtout les profils de la très sobre modénature (fig. 187) dérivent de constructeurs qui avaient une longue expérience et une pratique très exercée de la technique et du répertoire décoratif des architectes occidentaux. On n'y constate pas encore les déformations que la routine manuelle y introduira par la suite, ni les anomalies résultant de la fusion inintelligente d'éléments disparates. La seconde moitié du

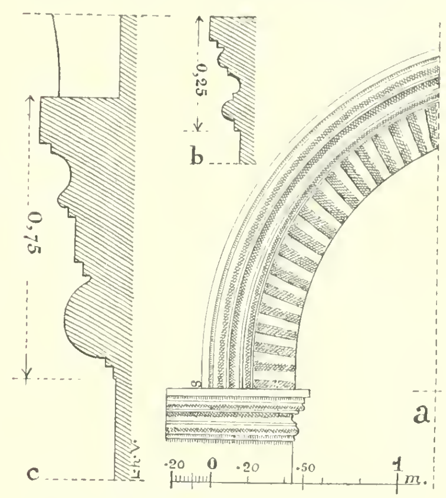


Fig. 187. — DEIR EZ-ZEITOUNEH. Détails de modénature.

a, archivolte de la porte principale. — *b*, profil des impostes. — *c*, consoles supérieures de la nef centrale.

1. C'est un bloc à refends probablement médiéval, avec une cavité fossilifère dans le champ. M. Schick (*QS.*, 1895, p. 250) s'est gravement ingénié à découvrir en ce trou « certaine ressemblance avec la bouche ouverte d'un homme ou plutôt d'un animal »...

2. La même tradition signale aussi comme cachette des Franciscains un long sous-sol voûté en manière de tunnel, qui s'amorce à peu près en face de la miraculeuse pierre angulaire et se développe au nord, sous le monastère. Elle est néanmoins innocente du lapsus historique bien étrange consistant à dater cet épisode de 1244 « quand les Kharesmiens détruisirent l'église et le monastère de Sion » (SCHICK, *QS.*, 1901, p. 100).

3. Nous laissons à de plus habiles que nous en épigraphie arménienne le soin de déchiffrer les derniers mots de ce texte et le graffite visiblement postérieur tracé au-dessous. La date seule était intéressante pour notre but; or la lecture en est absolument claire.

XIIIᵉ siècle s'offrirait donc, du point de vue archéologique seul, comme date la plus vraisemblable pour l'origine de l'édifice. L'histoire, on l'a vu plus haut, assigne à peu près la même période comme spécialement propice à cette création. Aussi l'avions-nous depuis longtemps adoptée sur ce double indice, quand une petite constatation épigraphique est venue fournir à cette vue la plus suggestive confirmation. Une dalle sculptée encastrée dans une niche du mur septentrional un peu en avant du chœur porte un texte en caractères *mesrobiens* mentionnant une « restauration » de l'église en l'an 820 du comput arménien, soit 1371 de notre ère. On a remis en place, tout à côté, un fragment de dalle en marbre portant une croix votive, le nom divin et la mention de « l'année 811 » (+ 551 = 1362) (fig. 188). Une telle restauration pouvait sans doute avoir été motivée par quelque dégradation accidentelle et violente; mais de toute façon le monument existait donc vers le milieu du XIVᵉ siècle. Et si la refaçon en était rendue nécessaire par vétusté, la seconde moitié du siècle antérieur redevient précisément la plus satisfaisante date où reporter son origine.



Fig. 188. — Ex-voto daté, antérieur à la restauration de l'église.

Deir ez-Zeitouneh marque par conséquent une phase intéressante dans l'évolution traditionnelle des Lieux Saints; c'est surtout un jalon curieux dans l'histoire architecturale de Jérusalem.

III. — SAINT-PIERRE EN GALLICANTE.

Une importante publication du très regretté Père Germer-Durand[1] est venue combler le vœu exprimé naguère dans la première partie de cet ouvrage. Avec le concours d'un de ses confrères, le R. P. Étienne, dont la compétence architecturale fort distinguée assurait aux relevés autant de scrupuleuse exactitude que d'élégance, il a décrit brièvement l'ensemble complexe des découvertes réalisées en vingt-cinq ans de fouilles sagaces et

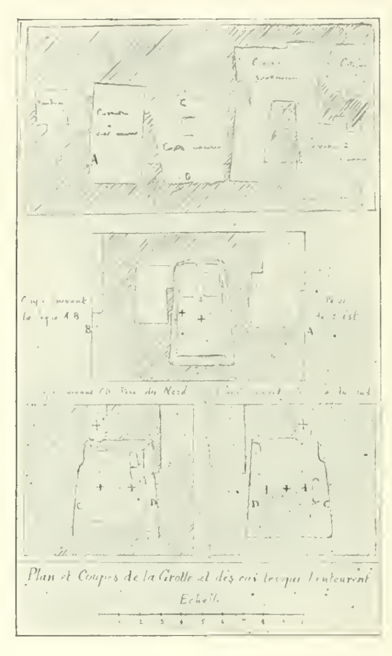


Fig. 189. — SAINT-PIERRE. Plan et coupes de la grotte.
Les croix au trait accusé sont peintes en rouge, les autres en noir.

méthodiques, au flanc oriental du Sion traditionnel. La tâche est donc simplifiée désormais de s'orienter dans l'enchevêtrement de ces belles ruines, où s'emmêlent les vestiges de civilisations fort disparates dans une succession ininterrompue mais très bouleversée, qui ne dura pas moins de 12 à 15 siècles. Rien n'a été épargné pour une documentation graphique copieuse et fidèle[2]. Grâce à ce libéralisme bien en harmonie avec la

1. *La maison de Caïphe et l'église Saint-Pierre à Jérusalem*, dans *RB.*, 1914, pp. 71-94, 222-246, avec 20 fig. et XII pl. hors texte. Cf. *supra*, p. 32, n. 3 et t. I, p. 27, n. 1. Sauf indication contraire toute l'illustration de ce paragraphe sera tirée du mémoire cité.

2. Tout au plus serait-il à souhaiter qu'on y ait ajouté quelques photographies des maçonneries et des croquis cotés de la modénature.

courtoisie parfaite qui, du premier au dernier jour, ouvrit largement ces fouilles au contrôle de tout venant, n'importe qui se pourra faire, en y apportant le soin voulu, quelque assez juste notion des résultats obtenus par les savantes recherches des Augustins de l'Assomption dans le terrain dit de « Saint-Pierre », ou « Saint-Pierre en Gallicante ». Peu importe que, dans le commentaire archéologique ou les déductions historiques, on ne partage pas toujours l'avis du P. Germer-Durand et de ses confrères : il faut rendre un hommage sans réserve à leurs féconds travaux. Nous n'avons à en résumer pour le moment que les détails relatifs au souvenir de saint Pierre[1].

Au lieu de l'analyse laborieuse que suppose une première investigation, il est maintenant loisible d'adopter le procédé plus concis d'une synthèse archéologique. Une cavité profonde dans la roche vive marque le centre d'un quadrilatère où se superposent des constructions très variées (pl. LI). Cette cavité atteste, par les singularités de sa forme, de multiples transformations (fig. 189). Le plafond est percé d'un orifice rectangulaire orné de croix (fig. 190), suivant un usage dont l'époque byzantine fournit, il est vrai, des exemples, mais

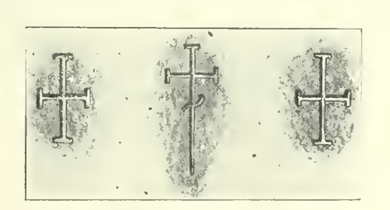


Fig. 190. — Croix gravées sur l'orifice de la grotte.

que leur multiplicité rend spécialement dignes d'attention en cet endroit. D'autant que le même religieux symbole se répète à nombreux exemplaires sur les parois intérieures de cette étrange citerne. Détail utile à relever : ces croix intérieures, peintes en rouge et en noir, avaient été dissimulées par l'enduit étanche et n'apparurent, à même le rocher, qu'après la suppression du *hamrā* nécessité par l'installation de la citerne. L'excavation était par conséquent antérieure à cette destination utilitaire. La présence, sous le plafond, d'une fenêtre géminée (fig. 191) précédée d'une double volée de marches dans le roc mais sur-



Fig. 191. — La double fenêtre de la grotte, vue de l'extérieur (Est).

Cf. la vue intérieure, fig. 189, coupe suivant la ligne *AB*.

plombant aujourd'hui d'environ 3 mètres le fond de la citerne fait la preuve qu'il y eut là d'abord tout autre chose : le plus vraisemblablement quelque ancien tombeau aménagé par la suite en une salle devenue l'objet d'une vénération évidente puisqu'on s'est ingénié à faciliter son accès et que les emblèmes chrétiens y ont été tellement multipliés. Ces escaliers s'agençaient sur un palier pavé en bonne mais simple mosaïque blanche, autour duquel rayonnent, dans une certaine symétrie (cf. pl. LI), de petites chambres généralement pavées de même mosaïque. La superposition de deux pavements dans l'une ou l'autre de ces chambres atteste deux phases, et plus peut-être. A travers ces pièces d'épaisses murailles en matériaux de toute nature se développent avec un assez convenable parallélisme. La plupart étalent d'évidentes reprises, ou ont été redoublées non sans quelques variations axiales. Ces lignes, amorcées à l'ouest contre une escarpe rocheuse haute de

1. On suit à la fois le splendide mémoire indiqué du T. R. P. Germer-Durand et la dissertation intitulée *Le jardin de Saint-Pierre*, dans le guide *La Palestine* « par des professeurs de N.-D. de France à Jérusalem », 2e éd. 1912, p. 151-162. Il ne sera naturellement fait aucune allusion aux stériles controverses agitées naguère autour du sujet : on en peut trouver un échantillon analysé dans *RB.*, 1905, p. 149 ss.

3m,50, viennent s'appuyer, environ 20 mètres à l'est, sur un blocage très massif, dont la base extérieure est consolidée vaille que vaille par une sorte de glacis en volumineux quartiers de pierre et qui présente un alignement parallèle à l'escarpe. Une parallèle analogue existe à 7 ou 8 mètres plus loin sur la déclivité. Entre les deux c'était comme un damier, d'ailleurs passablement irrégulier, de murailles en blocage médiocre[1], dans le but probable de créer le soubassement de quelque édifice supérieur. Des amas de mosaïques ornementales (fig. 192) provenant de cet édifice emplissaient les cases du damier inégalement arasé au niveau moyen de la plate-forme où s'ouvre l'orifice supérieur de la caverne (cf. pl. LI, coupe sur *AB*). Qu'il y ait eu à cette hauteur un niveau étendu à l'ensemble de la ruine, et d'ailleurs plusieurs fois remanié, c'est ce que prouvent les dallages, mosaïques, degrés et seuils de portes. L'antique escalier rocheux de la grotte avait été développé lui-même par de grandes marches et raccordé à ce niveau général, retrouvé au nord de la ruine. Il y a là, en bordure de la muraille extérieure, un alignement de piliers (pl. LII, 9-9) et aux extrémités deux salles dignes d'attention. Celle de l'est (n° 8) ne mesure guère que 8 à 10 mètres carrés au maximum, avec un pavement en mosaïque blanche au niveau approximatif du sol artificiel intérieur. Cette mosaïque fixée directement sur le rocher a mieux résisté que la plupart des autres et conserve un petit texte grec inscrit dans un cartouche à queues d'aronde, au milieu de la pièce. Un bouquet stylisé dans chaque oreillette du cartouche égaie de quelques cubes clairs la monotonie des filets noirs sur le fond banal (pl. LIII, 10). Malgré la gaucherie et les incorrections de cette courte épigraphe,[2] on y reconnaîtra au premier coup d'œil une citation empruntée au v. 8 du *Ps.* CXX (héb. CXXI) : K(ύριο)ς φυλάξῃ τ[ὴν εἴ σοδόν σου κ(αὶ) τὴν ἔξοδόν σου. Le futur φυλάξει des LXX a seulement été adapté en formule optative, comme l'entendait d'ailleurs la Vulgate : *custodiat*. L'œu-

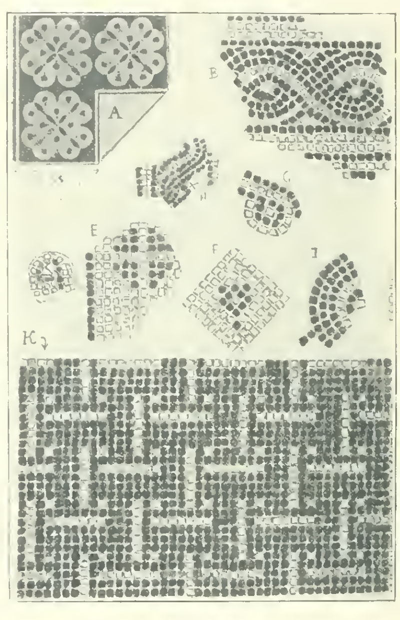


Fig. 192. — SAINT-PIERRE. Débris de mosaïque recueillis parmi les ruines de l'église. — *A-I*, nef sud ; *K*, nef nord.

vre est manifestement négligée ou de très basse époque. Le P. Germer-Durand concluait lui-même des formes graphiques à « une date postérieure au règne de Justinien »[3]; son diagnostic

1. « ... un large soubassement établi sur sept murs parallèles encore bien conservés », lit-on dans *La Palestine*, p. 159. Le plan architectural (pl. LI) n'est pas aussi limpide, ni la réalité directement observée. L'idée du « soubassement » paraît toutefois incontestable.

2. Il manque le sigle d'abréviation usuel au-dessus de KC. L'*upsilon* a la forme latine, *lambda* en diffère seulement par sa position renversée et par l'adjonction d'un *apex* anormal; *sigma* et *pi* sont identiques et si le sens n'était deviné, grand serait l'embarras de discerner entre *êta* et *nu*. Le *sigma* se rencontre sous les trois aspects C, Σ, Ε, et *delta* qui revient deux fois n'est guère plus uniforme. Il est impossible de saisir sur place ce que le mosaïste a prétendu écrire pour τὴν, à la fin de la l. 1 : il y a nettement deux T et le débris saisissable à la suite produirait plutôt l'impression d'une lettre lunaire, C ou Є; on peut conjecturer quelque méchante ligature compliquant l'itacisme TIN = τὴν. Les lettres s'entassent ou se dilatent au hasard des dimensions variables.

3. Quand il publia pour la première fois ce texte, dans les *Échos d'Orient*, 1908, p. 78. En le rappelant dans *RB.*, 1914, p. 227, il se contente d'ajouter qu'il « était souvent inscrit à l'entrée des églises, au temps byzantin ». On dit plus explicitement dans *La Palestine*, p. 159 : « Le caractère des lettres semble témoigner d'une restauration accomplie vers le IXe siècle. » Cf. *RB.*, 1908, p. 409.

pourrait être accepté au pied de la lettre et désigner la seconde moitié du VIe siècle, à la condition d'attribuer ce texte au zèle de quelque artiste plus versé dans les réminiscences de la Bible que dans les nuances paléographiques du grec. Pour minime qu'il soit en lui-même, le détail est à retenir en vue de la discussion ultérieure d'une date générale du monument.

Située ainsi qu'on la trouve, la petite inscription caractérise cette salle comme un vestibule dont la relation avec l'alignement de piliers évoque l'idée d'un portique ou d'un atrium. A l'extrémité occidentale de ce portique une volée de marches (pl. LII, 10) permet d'atteindre, à un niveau relevé d'environ 3 mètres, une salle analogue à celle de l'orient, mais sans inscription conservée car il ne subsiste de sa mosaïque beaucoup plus ornée que de faibles traces. De cette salle, que borde à l'ouest une manière de grand ossuaire dans le roc (n° 12), l'escalier se prolonge en plusieurs volées de marches coupées par des corridors et l'on est ramené au sud dans l'axe central de l'édifice, mais sur la crête de la grande escarpe rocheuse qui en limite à l'ouest les massives substructions. Sur toute l'étendue de cette puissante plate-forme, c'est-à-dire sur environ 50 à 60 mètres carrés, mosaïques et seuils de portes démontrent l'existence d'un niveau supérieur impliquant lui-même deux phases successives, puisque certains pavements de mosaïque détériorés ont été recouverts tout bonnement d'un dallage. En un point consolidé par un retour d'équerre de l'escarpe rocheuse (pl. LII, 20) un fragment demeuré en place permet d'apprécier le caractère de la décoration en mosaïque polychrome à ce niveau supérieur. « Il rappelle, a très justement noté le P. Germer-Durand [1], celui de la mosaïque retrouvée à Saint-Étienne... Sans être semblable, il est de la même famille : le panneau, encadré d'une marge blanche à croisillons, est entouré d'une torsade élégante (cf. fig. 192, *B*); le champ est orné de guirlandes qui se croisent, et dans les espaces restés vides s'étale un ornement cruciforme. » C'est tout ce qui subsiste de l'ordonnance supérieure, dont le schéma général est néanmoins régi de façon telle quelle par les lignes inférieures [2]. Quant à sa nature religieuse, elle résulte avec évidence de la multitude des découvertes de détail réalisées dans le déblaiement laborieux des éboulis. Malgré le pillage usuel en toute ruine à Jérusalem et les destructions lamentables qu'implique ici la présence de deux fours à chaux très voisins du monument, de remarquables pièces d'architecture, de jolis lambeaux de sculpture décorative et de curieux objets du mobilier ont échappé au vandalisme. Dans la première série, constituée principalement par les « bases et fûts de colonnes, dosserets ou abaques sculptés, fragments de claire-voie en pierre, etc. », rien n'est cependant caractéristique au même degré que les chapiteaux corinthiens à trois rangs de feuilles d'acanthe souples et d'un bon galbe, avec volutes plates garnissant les cornes de l'abaque. Au lieu du fleuron classique au centre du tailloir, la bosse fort proéminente est ornée d'une croix qu'elle met très en évidence (pl. LIII, 1 et 2). Nous retrouverons plus tard des pièces identiques dans la basilique d'Eudocie à Saint-Étienne et le P. Germer-Durand classait tout à fait à bon droit ces chapiteaux au Ve siècle, en les attribuant d'autre part à une église. Tels autres débris de chapiteaux à acanthe plus sèches aux lobes découpés pour créer par leurs pointes assemblées des figures géométriques (pl. LIII, 14) relèvent d'une tradition moins classique ou d'un art plus tardif. Si les lambeaux d'ornementation sculpturale sont plus difficiles à définir chronologiquement, la plupart néanmoins ont une empreinte byzantine incontestable, qui ne serait pas déplacée au Ve ou au VIe siècle et qui se distingue aisément des pièces d'inspiration et de technique tout autres attestant quelque restauration médiévale de l'édifice (cf. pl. LIII, 7 s.)

Parmi ce qu'on peut appeler éléments du mobilier, beaucoup sont tout à fait expressifs. Les lampes chrétiennes pullulaient avec toute la variété des formes usuelles. A côté d'un lot considérable de ces lampes, dans une citerne proche

1. *RB.*, 1914, p. 228; cf. *La Palestine*, p. 159.

2. Tel qu'il a été fort habilement ressaisi par les savants explorateurs, ce schéma (pl. LII) n'a point d'analogie byzantine bien évidente. Peut-être n'est-il pas accidentel qu'il reproduise un programme religieux arménien attesté par exemple dans cette curieuse église d'*Ereruk* récemment publiée par Strzygowski, *Ursprung...*, p. 60 et fig. 15, qui voudrait la dater du Ve siècle.

de la caverne centrale, furent trouvés « un petit lustre de bronze orné d'une croix (fig. 193), et les morceaux d'un plat de terre rouge portant une inscription grecque (cf. fig. 180). Le lustre, quoique brisé, gardait encore une partie des chaînes qui l'avaient jadis porté; il était facile d'y recon-

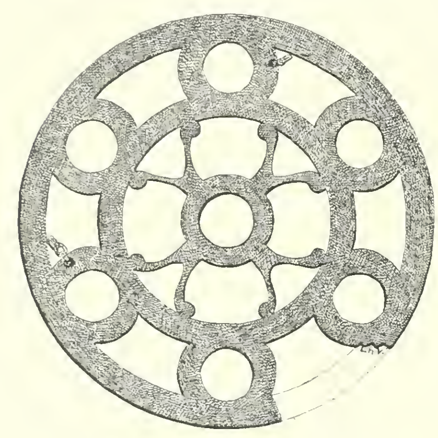


Fig. 193. — Lustre en bronze pour porter des lampes en terre cuite.

naître ce que les Byzantins appelaient un *polycandilon* destiné à soutenir un groupe de lampes (fig. 194). Le plat de terre cuite, dont les morceaux furent rapprochés et recollés, présentait un vif intérêt aussi à cause de l'inscription : il avait fait partie, selon toute apparence, du même ensemble suspendu sous le lustre pour recevoir les gouttes d'huile qui pouvaient s'échapper des lampes[1] ». L'épigraphe gravée à la pointe sur le rebord du plat n'offre pas d'obscurité de lecture : ΟΑΓΙΟϹΘΕΟΔΩϹΙΟϹΜΟΝΗϹΙΩϹΗΦΤΑΠΗΝΟϹ. Au début une grande croix à branches égales et quatre points dans les cantons[2]; à la fin une croix analogue très petite et sans points. Le P. Germer-Durand résoud très correctement cette espèce de devinette où la grammaire classique n'a pas à intervenir : ὁ ἅγιος Θεοδώσιος μονῆς Ἰώσηφ ταπ(ει)νός. C'est du *petit grec* pour exprimer que cette offrande fut faite par *L'humble Joseph, du monastère de Saint-Théodose*. L'épigraphie chrétienne du moyen âge byzantin présente par centaines ces dédicaces de moines ou de fidèles spécialement dévots à un sanctuaire et il est peu d'églises orthodoxes, dans la Palestine moderne, qui n'en puisse offrir de semblables. Comment douter, en l'occurrence, que le moine Joseph n'avait qu'une très superficielle culture hellénique, ou demeurait parfaitement indifférent aux accords casuels du grec? Il transcrit tout bonnement le titre officiel de son couvent et le fait suivre de son nom en y accolant une épithète péjorative, bien dans la tradition du mysticisme monastique. Il ne saurait être fortuit que les analogies épigraphiques les seules précises à découvrir pour ce grec se trouvent, mais alors à foison, dans les documents chrétiens de l'Asie Mineure, de la Cappadoce en particulier, cette terre d'élection du monachisme[3]. On a rappelé plus haut quelle place importante les colonies arméniennes ou gréco-arméniennes tenaient dans les grands couvents judéens à partir du



Fig. 194. — Le polycandilon reconstitué avec ses éléments antiques et des lampes trouvées dans les fouilles.

1. Germer-Durand, *RB.*, 1914, p. 229. Il notait (pp. 230 s.) que plusieurs des lampes en terre cuite « portent en dessous un cercle saillant qui s'adapte exactement aux trous du polycandilon ». En ce cas le terme serait πολυέλαιος plutôt que πολυκάνδηλον. Cf. Clugnet, *Diction... des noms liturgiques*, p. 123.

2. Cette croix a des analogies avec celles de quelques *lychnaria* chrétiens; cf. aussi le motif médiéval sur un étendard des Croisés, dans la gravure publiée par Mély, *La croix des premiers Croisés*, dans *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, p. 5 (1904). La croix découpée au centre du lustre de bronze est au contraire d'un type particulièrement affectionné dans l'Arménie chrétienne.

3. Voir par exemple la série publiée par H. Grégoire, *Voyage dans... la Cappadoce*. *Bull. corr. hellén.*, XXXIII, 1909, pp. 75 ss. Noter surtout l'écriture $\eta = \iota$, variante très constante de l'itacisme dans l'épigraphie cappadocienne des temps byzantins.

v[e] siècle, et les Cappadociens étaient d'ordinaire les plus remarquables éléments de cette population cénobitique[1]. On estimera donc vraisemblable que le très médiocre helléniste Joseph de Saint-Théodose ait été un moine arménien de Cappadoce; les déductions historiques du P. Abel sur l'origine de l'église qu'il enrichit d'un *polycandilon* en sont corroborées d'autant. Plus épineuse est la question de date de cette dédicace. Le P. Germer-Durand l'attribuait naguère paléographiquement « à la seconde moitié du v[e] siècle[2] ». La base est par trop fragile. Même gravé ainsi qu'il l'est, ce pauvre grec sera probablement jugé de plus basse époque et les analogies produites autoriseraient son attribution au VIII[e] ou au IX[e] siècle.

Une bague offerte sans doute en ex-voto et dont le chaton présente l'image d'un coq (pl. LIII, 11), un manche de cuiller eucharistique orné d'une croix en brillants (*ib.*, 3), un encensoir en bronze (*ib.*, 6), un beau fragment de moule à empreintes pour les pains liturgiques (*ib.*, 12)[3], pour ne rappeler que des pièces dont la nature est évidente, ajoutent leur attestation ténue mais explicite à toutes celles déjà enregistrées. Pour reprendre la formule judicieusement discrète du P. Germer-Durand[4], « on peut donc admettre avec grande vraisemblance qu'il y a eu là une église ». Cette église byzantine persévéra en usage au moins jusqu'à la fin des Croisades. L'offrande du moine Joseph et l'abondance extrême de menus ex-voto anonymes conviennent bien à un sanctuaire. Puisque la tradition littéraire et la tradition orale antérieure aux fluctuations soudaines de notre époque convergent pour indiquer en cette région le lieu consacré par les « Larmes de saint Pierre », il y a dès lors les meilleures chances pour que les excellents travaux des Augustins de l'Assomption aient remis au jour le site vénéré jadis à ce titre touchant. A condition qu'on ne se méprenne pas sur l'authenticité réelle d'une localisation que pas un mot de l'Évangile ne suggère, il faut souhaiter que nul ne voudra plus contester, comme sanctuaire du Repentir de saint Pierre, la caverne vénérable autour de laquelle se groupent les ruines qui viennent d'être examinées.

Est-il légitime d'aller plus avant et d'évoquer en ce lieu le souvenir même du Reniement de l'apôtre, par conséquent la maison de Caïphe et la présence du divin Maître? Le P. Germer-Durand l'estimait et il en a tenté la preuve à la fois par l'histoire et par l'archéologie. On a pu se rendre compte précédemment de ce que les textes autorisaient en ce sens : identification tardive des deux souvenirs bien distingués d'abord; ni l'un ni l'autre, au surplus, n'appartenant au trésor primordial de la tradition des Lieux Saints. Voyons si l'archéologie rendrait un autre témoignage.

Rien de ce que nous avons déjà passé en revue parmi les ruines du Terrain de Saint-Pierre, si ce n'est peut-être la mention accidentelle que la Grotte sainte aurait été à l'origine un tombeau, n'éveille l'idée d'une antique maison juive au même endroit. Pour ne pas rendre inextricable l'enchevêtrement déjà bien assez compliqué des vestiges chrétiens, il s'imposait en effet d'éliminer tous ceux de l'ère juive. Or ils foisonnent, tant dans les couches inférieures des ruines sur lesquelles fut érigée l'église byzantine qu'aux abords. Avec sa pénétration érudite et fine le P. Germer-Durand a mis de l'ordre dans cette multitude de trouvailles : céramique, vases en pierre, lampes, poids, monnaies, lambeaux de sculpture, bibelots variés. D'après leur groupement au moment de la découverte et la physionomie des locaux, en général taillés dans le roc, il a défini avec une plus ou moins solide évidence, pour la période en question, un cellier, une cuisine, des magasins, un moulin avec silos adjacents, voire une prison qui aurait été en quelque sorte rituellement aménagée avec réduit pour l'*arcta custodia*, nombreux anneaux pratiqués dans la pierre et surtout « deux grands trous qui ont pu servir à assujétir le patient quand on infligeait la flagellation[5] ». Une classification aussi patiente qu'ingénieuse lui a per-

1. Cf. R. P. Génier, *Vie de saint Euthyme* (dans *Études palest. et orientales*, 1909), pp. 37 s., 49, 120, etc.

2. *Échos d'Orient*, 1909, p. 76.

3. Voir un autre type dans *RB.*, 1914, pl. VII, en bas.

4. *RB.*, 1914, p. 229.

5. *RB.*, 1914, p. 240; cf. *La Palestine*, p. 159, n. 1. La « difficulté d'accéder dans ces souterrains » alléguée en cet endroit comme preuve que ces anneaux dans le roc n'ont pas « servi d'attache pour des animaux » n'est qu'un trompe-l'œil. Il est tout aussi gratuit d'ajouter que « deux d'entre eux au moins ne paraissent pas être de simples trous de suspension ». En quoi prétend-on les distinguer de tous les autres par leur nature? Et comment s'adaptent-ils de manière spéciale à la flagellation?

mis de reconstituer « une rare collection de mesures juives » et une série parallèle de poids[1]. Enfin une interprétation nouvelle de l'épigraphe hébraïque sur un linteau monumental, naguère attribué à quelque dépendance du Temple et que les hasards d'un remploi vulgaire ont fait échouer en ces parages, lui donne l'impression « qu'il y avait par là un lieu où l'on venait déposer les offrandes « pour le délit »... part réservée aux prêtres[2] ». De tous ces indices est déduite une conclusion : « La présence de cette série de poids et des étalons de mesures de capacité nous ont [?] porté à penser qu'il y avait là quelque chose comme un bureau de vérification des poids et mesures, et que la maison juive dont nous avons retrouvé les services, cellier, moulin, cuisine, etc., n'était pas une maison quelconque, mais celle d'un personnage officiel. De là à la maison de Caïphe, il n'y a pas loin. » Et quand on a mis en ligne surtout le linteau du *qorbân* et « la prison », cette conclusion se précise : « L'ensemble des découvertes permet de voir ici une installation qui a pu être la maison de Caïphe[3]. »

Mais si, au lieu de cette « habitation juive installée avec services publics et privés », on avait tout bonnement un quartier plus ou moins dense de la ville juive contemporaine de Notre-Seigneur? C'est manifestement le cas et nous voilà fort loin, au contraire, de la maison de Caïphe. Même en admettant pour toute la valeur qu'il leur attribue les déterminations archéologiques du P. Germer-Durand, dès qu'on cherche à se reconnaître sur le sol où s'égrènent les locaux en question il se révèle infiniment laborieux, sinon tout à fait chimérique, d'en faire surgir le palais du grand prêtre. Eût-il donc couvert à lui seul une aussi vaste surface? et quelle raison par ailleurs, si l'on y englobe tous ces réduits dispersés, et par le seul motif qu'ils contenaient des éléments judaïques, de n'y pas inclure maint

Fig. 195. — Mosaïque byzantine découverte dans le voisinage du terrain de Saint-Pierre en Gallicante.

1. *RB.*, 1914, p. 235 ss., cf. *Mesures de capacité des Hébreux au temps de l'Évangile* : dans *Confér. de Saint-Étienne, 1909-1910*, pp. 91-105.

2. *RB.*, 1914, p. 239. Le P. Germer-Durand précise que « ces offrandes, dont parle la Bible..., n'étaient pas déposées dans le Temple... Elles ne devaient pas non plus être vendues, mais distribuées en nature aux ayants droit. On les déposait sans doute quelque part » (*l. l.*). Et il s'est donné le soin d'indiquer « dans la région où l'inscription a été trouvée... la présence d'un vaste silo... ». Sa propre citation biblique, II *Rois*, XII, 16, aurait dû suffire à le dissuader, puisqu'il s'agit d'argent, de chercher un aussi vaste « magasin » pour renfermer ces offrandes « en nature ». Dans *La Palestine*, p. 153, le silo est éliminé avec circonspection ; mais l'inscription lue de la même manière : ראשם הוא קרבן, est traduite : « Pour le délit, voici le lieu d'offrande », interprétation un peu paraphrastique assez risquée, même si l'on pouvait admettre de confiance une lecture épineuse ; cf. *RB.*, 1893, p. 220 s., où le P. Lagrange a proposé celle-ci : לאשתא קרבן « Pour le feu, offrande, ou... entrepôt sacré », plus facile à justifier.

3. Germer-Durand, *RB.*, 1914, p. 238 et p. 241.

réduit similaire plus haut ou plus bas sur l'escarpement de la colline? Si elles eussent été fouillées avec une méthode aussi éclairée, les salles rocheuses découvertes environ 150 mètres à l'ouest en remontant vers le Cénacle, dans une petite propriété arménienne, réservaient sans doute des trouvailles analogues, tout comme on a exhumé dans leur voisinage des constructions romaines, des fragments d'architecture, des lampes chrétiennes et d'élégantes mosaïques byzantines (fig. 195)[1]. Les cavernes d'Ophel ont livré aux fouilles accidentelles et au trafic clandestin une quantité de pièces identiques et il n'est pas divinatoire d'augurer que beaucoup sont encore à découvrir dans les zones spacieuses de la ville juive soustraites jusqu'à ce jour à l'investigation systématique. La grande rue juive à degrés, les hypogées transformés en habitations, le cellier, le curieux moulin surtout[2] sont des installations d'un très remarquable intérêt, même si l'on ne peut accorder une confiance absolue aux séries de poids officiels et d'étalons de mesures de capacité d'où l'on a voulu inférer pour ces locaux un caractère de « services publics », et ce n'est pas le lieu d'aborder la discussion si délicate de la métrologie juive. Mais le magasin sacerdotal des offrandes « pour le délit » est une hypothèse de tous points caduque et la « prison » plus encore. Des *prisons* officielles du même genre on en trouverait en vingt endroits de la vieille ville où quelque excavation rocheuse[3] a servi momentanément d'habitation ou d'écurie, avec anneaux dans le roc pour suspendre des pièces de mobilier ou attacher des animaux domestiques. Il faut donc conclure que s'il « n'est écrit nulle part, suivant la spirituelle boutade du P. Germer-Durand : « C'est ici la maison de Caïphe », aucune suggestion nette d'une archéologie positive ne vient suppléer à cette pénurie radicale d'attestations.

Ce point éclairci, le problème des ruines chrétiennes reste à discuter en lui-même. L'existence d'une église en cet endroit est un fait, quelle que puisse être la difficulté d'en ressaisir l'ordonnance intégrale. Cette église a eu plusieurs phases d'inégale importance et de splendeur différente : les vestiges nombreux remis au jour avec un admirable soin sont là pour en témoigner à qui voudra prendre la peine d'en refaire le contrôle. La concordance du monument et des textes rend manifeste qu'en ce lieu fut commémoré, dès les temps byzantins, le souvenir des Larmes de saint Pierre. Pourrait-on néanmoins préciser davantage la nature primordiale de ce sanctuaire et la date approximative de son origine? Pour le P. Germer-Durand, « L'ensemble des débris de sculpture et des quelques objets encore en place, mosaïques, cantharus, inscription, des monnaies byzantines et de quelques objets mobiliers... paraît bien avoir appartenu à une église grecque remontant au v[e] siècle, et reconstruite plus tard dans des proportions moindres[4] ». Exception faite pour les chapiteaux corinthiens avec croix sous l'abaque et pour le seul fragment de mosaïque en place au niveau de l'église supérieure, dans laquelle au surplus il n'est pas tout à fait simple de l'agencer[5], je ne vois guère de pièces attribuables au v[e] siècle. D'autre part, les proportions mêmes de ces chapiteaux conviendraient certainement mieux à un édifice de dimensions modestes qu'à la « basilique spacieuse » des textes les plus anciens allégués en témoignage. Je ne suis pas persuadé que le bassin de pierre trouvé au flanc septentrional soit vraiment un « *cantharus*, cuve hémisphérique en pierre qui jouait dans la liturgie grecque le rôle de bénitier dans notre liturgie latine[6] ». En tout cas, pourrait-on facilement documenter, pour le v[e] siècle, une telle évolution de l'antique piscine usuelle en effet dans l'atrium basilical des premiers siècles chrétiens? Et quelle est l'« inscription » qui puisse être classée à l'église du v[e] siècle? A coup sûr pas l'épigraphe biblique de l'atrium; peut-être à la rigueur celle qui prie, dans un fragment de mosaïque byzantine en place, au chevet de l'église pour « une Marie inconnue qui fut sans doute quelque pieuse bienfaitrice » (fig. 196). Quant à la commémoraison d'un Étienne tout aussi

1. Cf. *RB.*, 1902, p. 274 s.

2. Germer-Durand, *RB.*, 1914, p. 232 ss.

3. Quand ce n'est pas quelque monumentale construction ruinée, comme on le verra en étudiant plus loin la crypte de Saint-Jean-Baptiste, je suppose.

4. *RB.*, 1914, p. 228.

5. Dans l'essai de restitution proposé par le R. P. Germer-Durand (voir pl. LII), cette mosaïque (n° 20) ornerait seulement une salle latérale du vestibule.

6. *RB.*, 1914, p. 227. Dans *La Palestine*, p. 159, le « *cantharus* ou bassin d'ablution » ne semble guère une formule préférable.

impossible à identifier dans la mosaïque beaucoup plus opulente d'un tombeau découvert à quelque distance au nord de l'église (pl. LIII,13), il y a de sérieux motifs de l'attribuer seulement au VIe siècle, encore que sa situation même la rende très indépendante de l'église[1]. Quant au squelette architectural de l'édifice, force est bien de reconnaître qu'il ne donne pas dès l'abord le sentiment de quelque création bien monumentale, ou d'un concept architectural ferme et limpide, qui se classe d'emblée aux meilleures époques ni aux plus brillantes écoles de l'art chrétien. Rappelons avec toute l'insistance possible les difficultés du site qui paralysèrent évidemment l'architecte, les dégradations du temps et la rapacité encore plus néfaste des hommes qui ont défiguré l'œuvre du vieil artiste.

Fig. 196. — Proscynème en mosaïque.

Gardant toutes ces loyales réserves bien en mémoire en présence de la ruine dévastée, sa relative pauvreté initiale est trahie par sa structure. A deux pas de cet édifice, dans le ravin du Tyropœon, les splendides ruines de la basilique érigée sur la piscine de Siloé permettront d'apprécier bientôt comment un architecte chrétien du Ve siècle savait vaincre, avec une tout autre aisance et singulièrement plus de majesté, des obstacles topographiques pour le moins aussi gênants. Et en fin de compte, la dévastation incontestable n'a cependant pas été à ce point radicale qu'elle ait anéanti partout les murailles jusqu'aux fondements, tel que fut le sort de maint autre sanctuaire, le sort de l'Éléona par exemple, pour n'en citer qu'un seul parfaitement concret. Si l'église supérieure est effacée, des parties considérables de l'église inférieure, ou de la crypte comme on voudra l'appeler, ont été remises au jour. Je n'ai pas su voir, dans toutes ces infrastructures, un seul mur, ne disons pas de bon appareil, puisque des substructions au sens précis ne comportent pas d'appareillage, mais bâti avec un soin réel, quelque élégance, ou seulement une préoccupation manifeste de solidité. On a remployé au hasard de vieux matériaux, le plus souvent sous forme de blocage avec des mortiers épais et généralement peu consistants. Par ailleurs, dans l'édifice antique le plus sauvagement ruiné, un trait fixe le regard dès qu'on en peut examiner l'aire dégagée par une fouille : la netteté des lignes qui demeurent imprimées dans le sol et dont la puissance est proportionnée au développement du plan. Qu'on se reporte au squelette de l'Éléona je suppose, ou plus près, à l'étroite zone fouillée de la Sainte-Sion primitive. Même si les assises appareillées ont disparu jusqu'au dernier bloc, la ligne est franche et la solidité des conglomérats en quelque sorte incrustés dans le roc, par endroits même la seule tranchée rocheuse désormais vide accusent le souci prévoyant du constructeur. Rien de semblable dans le monument de Saint-Pierre. Certaines lignes ont l'air d'osciller comme si elles n'avaient pas été régies par un même concept fondamental. On s'y est manifestement repris à plusieurs fois pour réaliser la construction la plus spacieuse et la plus importante — celle qui implique les deux églises superposées —. Soit pénurie de moyens, soit inexpérience technique, soit exigences imposées par quelque état de choses antérieur, on n'a trouvé rien de plus efficace, pour réaliser la stabilité désirable, que de redoubler des lignes, d'épaissir massivement

1. Voir *RB.*, 1908, p. 406-409. Plutôt qu'une colombe on reconnaîtra maintenant dans l'oiseau qui s'échappe de l'urne gardée par les lions un aigle aux ailes éployées, symbole plus vraisemblable de la résurrection. Cf. l'excellente monographie de O. P. Kirsch, *L'aigle sur les monuments figurés de l'antiquité chrétienne*, dans le *Bull. d'anc. littér. et d'archéol. chrét.*, III, 1913, p. 112-126. La bibliographie utile sur ce « très ancien thème oriental » a été récemment mise au point par W. Deonna, *Notes archéologiques; Rev. arch.*, 1919, I, p. 121, n. 7 et 8. Et à propos de ces monuments funéraires, il vaut d'être rappelé que les fouilles de Saint-Pierre ont fourni quantité de débris d'urnes « de dimension assez grande, en pierre douce, travaillées au tour et achevées parfois au burin ». Le pied ne fait qu'un avec le vase. « Il y a, comme dans les urnes grecques, une ceinture autour de la panse. Le bord est orné de moulures, et souvent guilloché en lambrequins ou en dents de scie. » Le P. Germer-Durand les croyait destinées « aux purifications légales, si nombreuses chez les Juifs » (*Confér. de Saint-Étienne*, 1909-1910, p. 103). On y verrait plus volontiers de simples urnes funéraires d'époque gréco-romaine, ou du temps d'*Aelia*.

les blocages et d'en consolider le pied par des amoncellements de grosses pierres. Aucune de ces particularités, convenons-en, ne décèle l'unité primordiale d'un plan un peu ample, ni surtout le caractère esthétique d'une importante fondation chrétienne au ve siècle.

A se laisser guider en toute indépendance par les suggestions de l'intéressante ruine, voici à quoi l'on est conduit. Dans ce quartier très populeux de la ville juive contemporaine de Notre-Seigneur, les horreurs du siège de 70 apportèrent une dévastation trop soudaine pour être absolument radicale, surtout quand il s'agissait de sous-sols et de chambres taillées dans le roc. Protégés par les décombres des édifices supérieurs, ces réduits bloqués gardèrent leur aménagement et leur mobilier. A l'époque d'Aelia Capitolina, cette zone extérieure à la colonie proprement dite ne demeura certainement pas déserte. Quelques villas romanisantes s'y installèrent et divers travaux publics y furent réalisés, voies et canaux en particulier. Au déclin de la cité coloniale et dans la restauration de la Ville sainte aux jours de Constantin, toutes les sollicitudes furent d'abord et très amplement absorbées par les fondations religieuses essentielles : groupe monumental du Saint-Sépulcre, basilique du mont des Oliviers, un peu plus tard le Cénacle, Gethsémani et peut-être l'Ascension. La munificence d'Eudocie, dans la première moitié du ve siècle, renouvela l'essor des grandes créations : Martyrium de Saint-Étienne, église de la piscine de Siloé très vraisemblablement, et sans doute aussi telle autre comme Saint-Jean-Baptiste, ainsi qu'on le verra en son lieu. L'*hagia Polis* est dès lors constituée dans son ensemble : l'ère des localisations minutieuses va s'ouvrir. Sous l'influence du monachisme alors en pleine efflorescence à Jérusalem et par le fait de l'insatiable curiosité des pèlerins qui affluent de plus en nombreux aux Lieux Saints, on ne se contente plus de vénérer en quelques sanctuaires principaux les plus mémorables souvenirs de la Vie et de la Passion du Sauveur : chaque détail évangélique va trouver une localisation précise et devenir l'origine d'un nouveau sanctuaire, parfois d'abord sous forme de simple commémoraison, mais bientôt investi d'une plus ou moins confiante authenticité. Aucune période dans l'histoire de Jérusalem ne fut aussi féconde en nouvelles fondations monastiques grandes ou petites que la seconde moitié du ve siècle et le début du vi^e. A l'occasion, un certain goût d'érémitisme faisait préférer à l'intérieur bruyant de la cité la solitude des ravins qui l'enserrent; souvent aussi les jeunes colonies en furent réduites à s'établir aux abords, faute d'espace disponible dans les murs. On avait généralement la ressource d'exploiter quelques ruines antiques pour se créer un abri quand on ne le trouvait pas tout préparé dans de vieilles tombes et d'autres cavernes artificielles. L'esplanade supérieure du mont Sion débordait depuis longtemps. Un nouvel essaim monastique désireux de se fixer à l'ombre de la Mère des Églises, vers la fin du ve siècle, ne pouvait plus que s'accrocher le moins loin possible contre les rampes de la colline. Dès qu'on se représente, à cette date, une fondation de ce genre, la belle ruine de Saint-Pierre devient limpide. On admettra si l'on veut que la récente colonie était précisément guidée vers ce lieu par quelque attestation traditionnelle d'une grotte qui aurait été sanctifiée par les Larmes de saint Pierre. Ce qu'il importe de constater, c'est que l'édifice dont elle l'enveloppe, et pour lequel nous n'avions absolument aucune analogie dans l'architecture chrétienne de Jérusalem, rappelle à souhait toutes les constructions monastiques à peu près contemporaines : Saint-Théodose, Saint-Euthyme, Saint-Jean-Baptiste du Jourdain et mainte autre chapelle des laures et couvents qui émaillaient le désert judéen. On s'explique le morcellement du plan, la pauvreté des structures en constraste si violent d'abord avec l'incontestable élégance et le style parfaitement classique de diverses pièces de sculpture ornementale ou d'architecture, d'autres anomalies encore telles que le fréquent mélange d'éléments religieux et profanes, ou l'étroit encerclement du sanctuaire par des constructions disparates. Il n'y a pas plus de surprise à trouver juxtaposés, à Saint-Pierre, des maçonneries chétives et de bons chapiteaux corinthiens probablement du ve siècle, que de voir, à Deir-Dosy, d'élégants chapiteaux à corbeille, apparemment de la même époque, associés à des constructions de tout aussi pauvre nature. L'étrangeté d'un grec par trop barbare étalé pompeusement à l'entrée du lieu saint et vraiment bien difficile à justifier, même à très basse époque, s'il s'agissait d'une fondation officielle ecclésiastique

de Jérusalem, se passe de toute explication dès que l'épigraphe est mise au compte de moines étrangers plus zélés que férus de culture littéraire. Et qu'on se remette maintenant en mémoire les textes qui mentionnent un couvent des « Soupirs de Pierre » avant toute autre explicite attestation d'église sous ce vocable, et les attaches très particulières par la suite entre le nouvel *Apostolion* hiérosolymitain et le monastère célèbre de Saint-Théodose.

Réalisée au déclin du ve siècle ou dès l'aurore du vi^{e}, la fondation de Saint-Pierre était réservée à d'assez hautes destinées. Si les cataclysmes successifs de l'invasion perse et de la conquête arabe lui furent naturellement aussi néfastes qu'à tous les Lieux Saints, ils ne devaient pas l'effacer du sol plus radicalement qu'aucun autre. A l'heure des restaurations le sanctuaire fut remis en état par les survivants de sa population monastique. Il devait même bénéficier de l'ombre qui s'étendait sur les ruines d'autres édifices moins faciles à restaurer, et des fluctuations qui en résultèrent dans la localisation des souvenirs qu'on avait mis d'abord tant de scrupule à départager. On avait assez à faire, autour de la Sainte-Sion, pour restaurer la grande église; le monument accessoire qui commémorait le séjour du Divin Maître chez Caïphe et le reniement de saint Pierre fut délaissé dans son délabrement. Les doctes eurent beau s'obstiner à en rappeler l'existence, à mesure que ses vestiges s'obscurcissaient davantage le flot des pèlerins ne pouvait que se porter vers l'autre sanctuaire de vocable analogue, avantageusement restauré, plus somptueux et plus grandiose même peut-être qu'en ses origines. Le moment vint où le sanctuaire debout parut en quelque sorte absorber les souvenirs du sanctuaire ruiné. Il n'exista pratiquement plus, durant cette période, qu'un unique lieu saint consacré aux souvenirs du reniement et du repentir de saint Pierre : celui qu'ont recouvré les heureuses recherches des Augustins de l'Assomption.

Cette interprétation archéologique, si voisine par le classement documentaire et les déterminations chronologiques de celle que donnait le P. Germer-Durand, aboutit donc à une conclusion tout autre. Cette conclusion est précisément la même qu'avait fournie l'enquête littéraire absolument indépendante. Elle se résume à ceci :

I. Dans l'ère constantinienne aucun monument particulier ne commémora les épisodes évangéliques qui avaient eu pour théâtre la maison de Caïphe. On évoquait pourtant le souvenir de l'habitation du grand prêtre, mais uniquement pour constater sa ruine et prendre son désert à témoin des réalisations prophétiques.

II. Dès les premières années du vi^{e} siècle est mentionnée d'une part l'existence d'une « basilique de Saint-Pierre » mise, à tort ou à raison, en relation avec la « maison de Caïphe » à proximité de la Sainte-Sion; et d'autre part l'existence d'un couvent sous le vocable bien spécifié des « Soupirs de Pierre ». A cette double donnée correspondent : 1° les vestiges religieux indubitables dans l'enclos arménien dit aujourd'hui Maison de Caïphe; 2° les vestiges religieux plus impressionnants parce que beaucoup mieux conservés et remis en lumière sur la déclivité orientale du mont Sion. Le premier sanctuaire était consacré au Reniement, le second au Repentir, celui-ci ayant pour centre une caverne à l'écart de celui-là qui prétendait succéder à la maison du grand prêtre. Rien ne s'oppose en principe à ce que l'une et l'autre localisation aient résulté d'informations traditionnelles précises qui nous échappent cependant; mais ces localisations étaient bien dans le goût du temps et répondaient à certaines exigences de l'Évangile impliquant deux sites plus ou moins distincts pour le Reniement et le Repentir de l'apôtre.

III. Du monument contigu au Cénacle il serait aussi hasardeux de prétendre aujourd'hui déterminer l'importance, la forme et le style, que téméraire d'en nier rondement l'existence parce que nous n'en connaissons que des lambeaux assez mesquins. Le monument dit de Saint-Pierre en Gallicante s'offre au contraire avec les caractéristiques bien nettes d'une fondation monastique réalisée aux confins du ve et du vi^{e} siècle, qui évolua pendant presque un millénaire avec des vicissitudes diverses, devint pour un temps le sanctuaire unique où furent groupés des souvenirs très distincts à l'origine, puis disparut à son tour.

Ce sera le mérite du P. Germer-Durand et de ses confrères d'avoir remis à l'honneur le vieux sanctuaire émouvant du Repentir ou des Larmes de saint Pierre.

On ne connaît pour le moment aucun vestige vraisemblable de la troisième église Saint-Pierre à Jérusalem : l'oratoire médiéval de Saint-Pierre-aux-Liens. Sur l'indication un peu floue d'un plan daté de 1187 on a proposé de l'identifier avec Deir el-'Adas, au Bézétha[1], ce qui est explicitement contredit par d'autres données littéraires d'apparence plus précise.

1. Cf. T. Chaplin, *QS.*, 1889, p. 10, et d'autre part les textes xv, 3, xvi, 3 et xvii, 1 du ch. précédent.

CHAPITRE XX

LES FONDATIONS MONASTIQUES ET LES SANCTUAIRES DU SION CHRÉTIEN

I. — LES CELLULES DE LA TOUR DE DAVID.

La montagne du Sion chrétien se couvrit au ve siècle d'une plantation spirituelle presque aussi dense que celle qui florissait au mont des Oliviers depuis le déclin du IVe siècle. Comme les sanctuaires de l'Éléona et de l'Ascension, les basiliques du Saint-Sépulcre et du Cénacle avaient leurs habitués. La description attribuée à l'évêque Eucher rend assez bien la physionomie de ce quartier de la ville haute : « Du côté nord le mont Sion est séparé (de la cité) par les habitations des clercs et des religieux ; les cellules des moines occupent le plateau qui en couronne le sommet environnant l'église fondée par les Apôtres en l'honneur de la résurrection du Seigneur, au lieu où, suivant sa promesse, ils avaient été remplis de l'Esprit-Saint[1]. » Les installations monastiques se pressaient donc nombreuses entre la Sainte-Sion et la Tour de David. On vit surtout, au début, des cellules isolées où chaque ascète vivait à sa guise de sorte que le plateau offrait l'aspect d'une laure en marge de la ville. Dans ce quartier alors abandonné et coupé de pans ruineux chacun s'installait où bon lui semblait[2]. Les *spoudæi* qui le peuplaient fréquentaient soit l'Anastasis, soit la Sainte-Sion. A cette phalange appartenait le vieillard Longin qui, en 451, reçut dans sa ruche de la Tour de David le Cappadocien Théodose, future lumière du désert[3]. Des groupements furent tentés parmi ce monde des *monazontes*, leur goût de l'indépendance, la diversité de leurs langues et de leurs doctrines, leurs sorties nocturnes pour les vigiles étant de nature à provoquer du désordre. Le premier soin du patriarche Élie fut, dès son intronisation en 494, de réunir les *spoudæi* de la Tour de David dans un monastère unique proche de la résidence épiscopale et du Saint-Sépulcre[4]. L'entreprise n'eut qu'un résultat partiel puisqu'on trouvait encore au VIe siècle les chambres du prétendu château davidique aménagées en retraites monacales[5]. Il avait fallu montrer de la condescendance à ceux qui préféraient la vie recluse ou la fréquentation de la basilique des Apôtres. D'ailleurs même chez eux s'opérait l'œuvre de l'association. L'exemple de Pierre l'Ibère en est une preuve.

II. — LE MONASTÈRE DES IBÈRES ET L'ÉGLISE DE SAINT-JACQUES L'INTERCIS. LE MÉTOCHION DE SAINT-SABAS.

Fils du roi géorgien Bosmarios, Nabarnougios s'était enfui de la cour de Constantinople, où l'on faisait son éducation, pour embrasser l'état monastique à Jérusalem sous le nom de Pierre. Après un certain temps passé au mont des Oliviers, dans le monastère de sainte Mélanie, il conçut le projet d'imiter le bienheureux Passarion qui, outre l'hospice pour les pauvres fondé par lui

1. T. XX, du chap. XVII.
2. CHABOT, *Pierre l'Ibér.; ROL.*, III, p. 369 s.
3. CYRILLE DE SCYTHOP. (Usener), p. 105 : Καὶ δεξιοῦται ἐν τῷ πύργῳ τοῦ Δαυὶδ παρὰ Λογγίνῳ τινὶ γέροντι Καππαδόκῃ του τάγματος ὄντι τῶν σπουδαίων τῆς... ἀναστάσεως. THÉODORE, *Panégyr.*, (Usener), p. 13 : ἐν κελλίῳ τοῦ πύργου τοῦ θεσπεσίου Δαυίδ.
4. C'est l'origine du couvent des Hagiotaphiles. CYRILLE DE SCYTHOP., *Vie de S. Sabas*, 31 : Ἠλίας... περισυνήγαγε τοὺς τῆς ἁγίας ἀναστάσεως σπουδαίους, εἰς τοὺς περὶ τὸν πύργον τοῦ Δαυὶδ τόπους διεσπαρμένους. Cf. *suprà*, p. 224, n. 2.
5. T. XII, 1 du chap. XVII, p. 475 : *monasteria in cenaculis singulis*.

hors de la porte orientale de la ville, avait créé un grand et beau couvent dans les murs de la sainte Sion, où les louanges de Dieu étaient célébrées sans trêve. Le moine géorgien jeta son dévolu sur un terrain sis au nord de la basilique de Sion, au lieu appelé Tour de David. Aidé de son ami inséparable, Mithridate, connu depuis sa profession sous le nom de Jean l'Eunuque, Pierre éleva autour de sa maisonnette quelques réduits pour ses compatriotes et un abri où il hébergeait les pèlerins sans ressources. Laissant bientôt cette manière de vivre, peu propre au recueillement, les deux associés transformèrent leur fondation en un couvent régulier qu'on appela le *monastère des Ibères*, situé, ajoute le biographe, à gauche lorsqu'on va à Sion par la deuxième porte de la tour[1]. Dans leur église, les cérémonies et les chants s'exécutaient suivant une disposition qu'on disait révélée du ciel. Pour se garantir de la sollicitude envahissante dont l'entourait Eudocie, qui naguère avait dirigé sa formation au palais impérial, Pierre finit par quitter Jérusalem (vers 438) pour s'installer près de Gaza.

Les *Plérophories* de Jean Rufus donnent à ce départ un motif différent. Monophysite intraitable, Pierre aurait fui de la Ville sainte afin d'échapper à l'ordination sacerdotale que voulait lui conférer Juvénal, le prélat que la secte avait en horreur. Le fait est raconté en des termes qui intéressent la situation du monastère :

« Juvénal voulut, avant le concile de Chalcédoine, ordonner notre bienheureux Père, lorsqu'il demeurait dans la ville sainte, dans une cellule placée à côté de la tour du patriarche David; le bienheureux en eut connaissance et, pour cette raison, il se tenait sur ses gardes et ne sortait nulle part. Un jour où il y eut une assemblée dans la sainte Sion, (Juvénal) envoya des hommes pour l'enlever de sa cellule, située dans le voisinage, et pour le lui amener. Comme ceux qui avaient été envoyés étaient sur le point d'entrer dans sa cellule, Pierre entendit une voix qui lui dit : « Lève-toi et fuis par cette petite porte, parce que Juvénal a envoyé après toi des hommes pour te prendre de force, afin de t'ordonner. » Aussitôt il se leva et se jeta à terre du haut d'un toit assez élevé... C'est ainsi qu'il échappa aux mains de ces gens, en s'enfuyant, et, à partir de ce jour, il ne voulut plus se trouver avec cet impie[2]. »

Malgré le départ de son fondateur, le couvent géorgien subsista. Il fut restauré au VIe siècle par Justinien[3]. La difficulté de retrouver sa position exacte est levée grâce à un incident qui eut lieu du vivant même de Pierre : nous voulons parler de la déposition dans son église des restes de saint Jacques l'Intercis. Dignitaire de la cour persane, Jacques avait été une des plus illustres victimes de la persécution de Bahram V. Le 27 novembre 422, il subit le supplice appelé des « neuf morts[4] » qui consistait à se voir trancher les membres l'un après l'autre, d'où le nom d'*Intercis* dont ce martyr est communément qualifié. Ses reliques menacées d'être réduites en cendres, comme celles des autres martyrs honorés en Perse, furent apportées à Jérusalem par un fidèle et déposées chez Pierre. Quand celui-ci dut quitter la Palestine, sous Marcien, à cause de ses sentiments monophysites, il emporta le corps de Jacques le Perse à Behnésa en Égypte où il dut le laisser[5]. Le souvenir de cette déposition et très probablement la possession de quelques parcelles de la sainte dépouille ont contribué à maintenir aux abords de la Tour de David le nom de Jacques l'Intercis en un point très déterminé.

Au XVe siècle on connaissait à proximité de la citadelle, dont la traditionnelle Tour de David forme l'un des bastions, une *Zâwieh* du *Cheikh Ya'qoub el-'Adjamy*, c'est-à-dire l'oratoire du cheikh Jacques le Perse. C'était, au dire de Moudjir ed-Din, une église construite par les Roum (Grecs byzantins)[6]. Sa restauration par Justinien justifie cette assertion.

Depuis les environs de l'an 500 les Grecs étaient

1. RAABE, *Petrus der Iberer*, pp. 45-49; CHABOT, *l. l.*; M. TAMARATI, *L'Église géorgienne* (Rome, 1910), p. 155 s. La 1re porte est la porte de Jaffa (*porta David, porta Purgu* = πύργου, *bâb Mihrâb Dâoûd*); la 2e était une poterne située à peu près à la hauteur du pont d'*el-Qala'a*.

2. *PO.*, VIII, 93, trad. Nau.

3. PROCOPE, *Édifices*, V, 9 : parmi les μοναστήρια restaurés, τὸ τῶν Ἰβήρων ἐν Ἱεροσολύμοις.

4. Sur l'origine des Actes de saint Jacques l'Intercis voir J. LABOURT, *Le christianisme dans l'Empire perse*, p. 117, n. 2. L'*Histoire nestorienne* publiée par Mgr ADDAÏ SCHER, traduite par P. DIB, *PO.*, V, c. LXXV, p. 333, contient un récit du martyre qu'elle place en 423. L'écart varie entre 421 et 423. ASSEMANI, *Bibl. orient.*, p. 182.

5. R. BASSET, *Synaxaire arabe jacobite*, *PO.*, III, 342, 367, sur Ya'qoub el-Maqatta'. Bien que nommé inexactement évêque d'Edesse, il est facile de reconnaître Pierre l'Ibère dans cette histoire. En venant à Jérusalem en 430, Pierre et son compagnon avaient déjà apporté les reliques de deux martyrs persans dont on ne dit pas les noms. M. CLERMONT-GANNEAU, *Études d'archéol. orient.*, II, pp. 108-110, a retrouvé les traces du culte de saint Jacques le Perse non seulement à Jérusalem, mais encore à Lydda.

6. *Histoire de Jérusalem et d'Hébron* (Sauvaire), p. 165.

installés près du monastère des Ibères. A la fin du XI[e] siècle, les Arabes s'étant abattus sur la laure de Saint-Sabas auraient massacré jusqu'au dernier de ses habitants si quelques moines n'avaient réussi à gagner Jérusalem afin de se mettre à l'abri des remparts près de la Tour de David (**T.** IX), dans un couvent que l'on désignait par le titre de *Métochion* (procure ou succursale) de Saint-Sabas. La sécurité revenue avec les succès des Croisés, quelques caloyers reprirent le chemin de la laure, et l'établissement de Jérusalem servit à recevoir les pèlerins de rite oriental tels que l'higoumène Daniel et ses compagnons, tout en restant un monastère régulier ayant à sa tête un supérieur que les Latins reconnaissaient comme *abbé*[1]. Les indications des itinéraires amènent à placer ce *métochion* aux abords de l'église du *Ya'qoubîyeh*. Il était à un jet de pierre de la Tour, on le laissait à sa droite en descendant du *Meidân* au Temple par la rue de David, à la hauteur du *hammâm el-Batrak*. Le plan de Cambrai (1150) représente l'*ecclesia S. Sabae* en une situation répondant à ces données. C'est là que le 5 décembre, jour de la fête du titulaire, les Latins se rendaient en procession[2]. Les vestiges anciens de *dâr ech-Cheikh ed-Disy*, en face de la caserne neuve, pourraient bien provenir de cette église, où le souvenir des *Trois Marie* jadis vénéré au parvis du Saint-Sépulcre avait émigré au déclin du XIII[e] siècle.

Comme Saint-Sabas[3], la chapelle Saint-Jacques le Perse finit par tomber aux mains des musulmans. Le fils du cheikh 'Abdallah de Bagdad, le cheikh Chams ed-Dîn, conseiller au tribunal, qui en avait fait sa demeure, était contemporain de Moudjir ed-Dîn († 1521). L'usurpation mahométane ne réussit pas à faire disparaître l'ancienne dénomination et aujourd'hui encore c'est le vocable de *Ya'qoubîyeh* qui désigne une petite église ruineuse située à 75 mètres environ à l'est de la citadelle et masquée par les bâtiments de la mission anglaise de Christ-Church. Williams[4] déplorait qu'on eût choisi pour cette installation protestante un terrain appartenant légitimement aux Jacobites auxquels les Turcs après les Arabes l'avaient injustement confisqué, et qu'on se fût servi de la vénérable église de saint Jacques fils d'Alphée comme dépôt des matériaux de construction. Il s'agit ici non pas du fils d'Alphée mais bien de Jacques l'Intercis dont le culte a été implanté en ce lieu par Pierre l'Ibère. Un détail qui n'est pas indifférent à la question est la mention combinée de Jacques le Perse et de Pierre l'Ibère, à la date du 27 novembre, dans certains ménologes jacobites[5]. Tandis que les monophysites s'emparaient de la mémoire du fougueux évêque de Maïoumas, les Géorgiens demeurés orthodoxes le rayaient de leur calendrier.

III. — LE MARTYRIUM DE SAINT MÉNAS ET L'ÉGLISE DE SAINT JACQUES LE MAJEUR.

§ 1. — *Le monastère de Bassa et le martyrium de saint Ménas.*

Au nombre des fondations monastiques du V[e] siècle qui sont à placer sur le plateau de la citadelle, il faut compter aussi celle de la bienheureuse Bassa. Intimement liée avec Eudocie, cette patricienne l'avait accompagnée à Jérusalem, peut-être dès son premier voyage en 438. Le plus sûr est qu'elle y était fixée avec l'Augusta à partir de 444. Elle éleva dans la Ville sainte le martyrium de saint Ménas et près du martyrium un couvent de femmes qu'elle gouverna elle-même en qualité d'abbesse. Vers le même temps, Pulchérie et Mar-

1. T. VII, 1 (par erreur le cœnobium est attribué aux Arméniens), IX-XI. ROZIÈRE, Cartul., p. 256 : *ego Miletus, Dei gratia ecclesie Sancti Sabæ abbas...* (a. 1165). L'hig. Daniel, p. 78, raconte que pour la cérémonie du feu sacré le roi Baudouin envoie à la métochie de S.-Sabas chercher l'higoumène et ses moines à qui il donne une place de choix au Saint-Sépulcre. On prétendait que c'était l'emplacement de la maison d'Urie, où Bethsabée aurait apparu à David au moment où le saint roi contemplait le paysage du haut de sa tour.

2. *ZDPV.*, XIV, pl. 4. *ROL.*, VIII, p. 431, *Rituel du S. Sép.* : *Jerusalem, sancti Sabe abb... Ipso die, vadit processio ad ecclesiam eius infra muros civitatis. Ibique celebratur missa.*

3. KHITROWO, *Itin. russ.*, p. 325. En 1558, Basile Posniakov trouve les moines de S. Sabas au couvent serbe de saint Michel, près de celui des Franciscains, précisément parce que la métochie avait été confisquée.

4. *The Holy City* (1843), II, p. 479.

5. *PO.*, X, 48 : « 27 nov. — Saint Pierre l'Ibère, évêque de Maïouma de Gaza et Jacques l'Intercis. P. 108 : Mar l'Intercis, Pierre l'Ibère et abba Isaie. » A ces ménologes syriaques ajouter l'évangél. arabe 15 Vatic. publié également par M. NAU, *op. l.*, p. 194 : « 27 nov. — Pierre évêque de Maïouma et Jacques le Perse. » Le monument dit *el-Ya'qoubîyeh* sera décrit au chap. suivant.

cien donnaient au sanctuaire de Ménas à Constantinople sa forme définitive. Il n'est pas inutile de relever à ce propos les relations qui existaient entre Bassa et l'épouse de Marcien. Après le concile de Chalcédoine, Bassa pressait vivement Eudocie de quitter le parti monophysite. « Elle eut par ailleurs fort à faire de préserver son propre troupeau des atteintes de l'hérésie. L'intrus Théodose n'était pas homme à négliger le secours qu'un important monastère de femmes pouvait donner à sa cause; il semble bien qu'il mit tout en œuvre pour attirer dans son parti les religieuses de Bassa, et qu'il ne craignit pas, pour battre en brèche auprès d'elles l'autorité du concile de Chalcédoine, de s'en prendre à l'impératrice Pulchérie qui en était, en Orient, le plus puissant soutien. Sainte Pulchérie, en 453, crut devoir faire, dans une lettre à Bassa, un exposé de sa croyance, et se laver ainsi des calomnies dont elle avait été l'objet. Après l'expulsion de Théodose, Bassa, pour effacer de l'esprit de ses religieuses les impressions que le pseudo-patriarche y avait pu laisser, en tout cas pour procurer à son monastère toutes les garanties possibles d'orthodoxie, demanda le moine André à saint Euthyme et l'établit higoumène du martyrium de saint Ménas [1]. » Avec ses deux frères, Étienne et Gaïanus qui devinrent, l'un évêque de Jamnia, l'autre évêque de Mâdabâ, André était venu, vers 428, se mettre sous la direction de saint Euthyme, leur compatriote. Ils appartenaient en effet à une famille de Mélitène, métropole de la Petite Arménie.

La fondation de Bassa revient à deux reprises dans le rituel géorgien du VIIIe siècle. Le sanctuaire de saint Ménas est qualifié d'un mot qui suppose dans l'original grec le terme d'εὐκτήριον auquel répond assez mal, sauf étymologiquement, notre terme d'oratoire. Cependant, malgré le vague de son acception, εὐκτήριον laisse supposer un sanctuaire de dimensions restreintes et d'importance secondaire plutôt qu'une basilique telle que le ναός achevé par Eudocie sur le lieu du martyre de saint Étienne. Il convient à une chapelle de couvent. Il est vrai que la chapelle des religieuses de Bassa pouvait être distincte du martyrium de saint Ménas. L'exemple de Mélanie au mont des Oliviers nous a montré suffisamment que la proximité d'une grande église n'empêchait pas la multiplication des oratoires à l'intérieur ou en marge des édifices conventuels (p. 386 s.). Le rituel en question porte comme rubrique au 5 mai : « A l'oratoire de la bienheureuse Bassa, mémoire du prophète Isaïe, de Ménas et de Phocas. » Les fêtes de saint Ménas, le 10 juillet et le 12 novembre, ne comportent aucune indication de lieu, pas plus que la mémoire de sainte Bassa, le 6 décembre. Il est néanmoins permis de croire qu'elles ne se célébraient pas ailleurs que la mémoire d'Isaïe et de Phocas du 30 octobre assignée à « l'oratoire de Bassa » [2].

Un seul édifice religieux ancien conserve actuellement le vocable du martyr Ménas à Jérusalem : c'est la chapelle du trésor arménien accolée à la grande église de saint Jacques, du côté nord. Cette considération nous conduit donc à regarder la fondation de Bassa du Ve siècle, comme l'origine du culte chrétien et de la vie monastique dans le quartier qui sera occupé plus tard par la colonie arménienne. La question qui ne manque pas de se poser à la suite de cette conclusion est celle de la tradition relative au martyre et à la sépulture de Jacques le Majeur si profondément ancrée de nos jours qu'elle éclipse dans le sanctuaire arménien tout souvenir antérieur.

§ 2. — *Les renseignements sur saint Jacques le Majeur jusqu'au XIIe siècle.*

Hérode Agrippa a fait décapiter Jacques, fils de Zébédée et frère de Jean, en 44, vers le temps de la Pâque (**T. 1**). On suppose avec assez de vraisemblance que le supplice, suivant l'usage, eut

1. R. P. Génier, *Vie de saint Euthyme le Grand*, p. 284. Cyrille de Scythop., *Vie de saint Euthyme*, (d'après le ms. 524 sinaït.) éd. du moine Augustin, Jérusalem, 1913, c. 43, p. 55 : Ἡ δὲ μακαρία Βάσσα Ἀνδρέαν τὸν ἀδελφὸν τοῦ Στεφάνου ἐπισκόπου Ἰαμνείας, ἐκ τῆς λαύρας τοῦ ἁγίου Εὐθυμίου μεταστειλαμένη ἡγούμενον αὐτὸν κατέστησε τοῦ ὑπ' αὐτῆς κτισθέντος μαρτυρίου τοῦ ἁγίου Μηνᾶ. Sur les rapports entre Pulchérie, Eudocie et Bassa à propos de la querelle religieuse, voir Nicéphore Calliste, l. XV, c. 13. Au sujet des divers aspects de la légende de Ménas et de l'histoire de son culte, lire R. P. Delehaye, *L'invention des reliques de Saint Ménas à Constantinople; Analecta Bolland.*, XXIX, 1910, pp. 117-150. C'est le fil d'Ariane dans ce labyrinthe où Tillemont lui-même s'égarait.

2. Corn. Kekelidze, *Ierousal. Kanonar*, pp. 112, 140. Cf. pp. 119, 142, 145. On voudra bien ne pas nous opposer l'hypothèse que nous avons émise dans une recension de *RB.*, 1914, p. 439, et dont la fragilité ne nous échappait pas.

lieu en un endroit public, hors des murs de la ville de Jérusalem, de façon à repaître plus facilement la haine des ennemis de la nouvelle religion. Ainsi mourut le premier des Apôtres qui confessa la foi de Jésus-Christ réalisant en partie la parole du Seigneur concernant les deux fils du Tonnerre (Mc. x, 39). Selon une tradition notée par Clément d'Alexandrie, celui qui le conduisait au tribunal, touché de la sérénité de l'apôtre se déclara chrétien et fut exécuté avec lui[1]. Ni les récits primitifs de la division des Apôtres, ni les traités gnostiques touchant leurs tournées d'évangélisation (περίοδοι τῶν ἀποστόλων) n'assignent un pays de mission à Jacques le Majeur. Bien plus, on prétendait savoir au second siècle que les Apôtres étaient restés à Jérusalem, sept, et même douze ans après l'Ascension, ce qui nous mène bien près de la date du martyre de saint Jacques. Pour lui, comme pour chacun des Douze, la légende aura vite fait de corriger le laconisme des écrits canoniques et la pauvreté de l'histoire.

Les notices qui commencèrent à paraître au cours du ve siècle résument en ces vagues traits l'activité du fils de Zébédée : Il prêcha l'évangile aux douze tribus de la dispersion; mis à mort par Hérode en Judée, c'est là qu'il fut enseveli[2]. Les « douze tribus » proviennent d'une confusion entre Jacques le Majeur et l'auteur de la 1re Épître catholique qui s'adresse aux douze tribus qui sont dans la Diaspora[3]. Tandis que ces notices d'origine égyptienne se contentent de l'application erronée d'une phrase toute faite, d'autres sources grecques restreignent, avec plus de raison, le champ d'action de Jacques à la Judée. Quant au lieu du martyre et de la sépulture, la première précision que présente la documentation byzantine est la mention de Césarée de Palestine[4], mais cette ville nous semble amenée, non sous l'influence d'une tradition locale, mais en vertu d'une généralisation du séjour d'Hérode à Césarée d'après *Actes*, xii, 19. Ce n'est en effet que par une lecture attentive que l'on arrive à localiser à Jérusalem le supplice de Jacques, le nom de la Ville sainte faisant défaut dans le texte canonique.

Néanmoins Jérusalem possède d'aussi sérieuses attestations. Un martyrologe du ive siècle porte au 27 décembre : « Jean et Jacques, apôtres, à Jérusalem »[5]. Ce n'est là évidemment qu'un indice. Mais le poète Fortunat symbolisant, au vi^e siècle, les sépultures des Apôtres montre la Palestine envoyant les deux saints Jacques au-devant du Christ tandis que Rome envoie Pierre, Éphèse Jean, Hiérapolis Philippe, et Édesse Thomas[6]. Preuve qu'il pensait que les corps des deux saints se trouvaient à Jérusalem, conformément au renseignement de l'Anonyme de Plaisance qui signale au mont des Oliviers le tombeau de Jacques, fils de Zébédée (**T.** IV). Le rituel géorgien marque sa fête le 29 décembre en même temps que celle de Jean sans désignation de lieu. Le plus ferme appui de la tradition hiérosolymitaine soit pour le ministère, soit pour le lieu de la mort et de la sépulture se trouve dans les Actes de Jacques rédigés vers la fin du viiie siècle[7].

En même temps on constate l'existence, au moins dans les récits légendaires, d'un nouveau tombeau de Jacques le Majeur dans la ville ou à la citadelle de Marmarique en Tripolitaine, qui se transmet plus ou moins déformé à des notices latines où apparaît pour la première fois le voyage en Espagne (**T.** V)[8]. Le premier témoin de cet apostolat est le « Bréviaire des Apôtres », version

1. *Hist. ecclesiast.*, II, 9. Suidas, *s. v°* Ἡρώδης (Bekker), p. 383.

2. T. II, A. Textes dérivés du Ps.-Épiphane et de Sophrone dans Lipsius, *Die Apocryphen Apostelg* ..., III, p. 208, n. 1.

3. *Jac.* I, 1 : Ἰάκωβος... ταῖς δώδεκα φυλαῖς ταῖς ἐν τῇ διασπορᾷ χαίρειν.

4. T. II B, III. Le ménologe de Basile, *PG.*, **117**, 164, se fait l'écho de la même théorie : ἐν Καισαρείᾳ τῆς Παλαιστίνης.

5. Nau, *PO.*, X, 11. Les Arméniens ont encore cette double fête le 28 décembre, les Syriens, le 27. Dans d'autres calendriers c'est Jacques, frère du Seigneur, qui est fêté fin décembre. Barhebræus se contente de cette mention : *Jacobus filius Zebedæi occisus est in Jerusalem.*

6. *PL.*, LXXXVIII, 270 : *Dirigit et Jacobos terra beata sacros.*

7. Ebersolt a publié ces Actes d'après un ms. de la Bibl. Nat. (grec 1534 du xiie s.) dans une brochure *Les Actes de saint Jacques et les Actes d'Aquilas*, Paris, Leroux, 1902. Les funérailles de l'apôtre y sont fixées au 30 avril comme dans les ménologes grecs. Cf. *PO.*, X, 203 : *Planctus Jacobi* au 30 avril.

8. Lipsius, *op. l.*, p. 214, suppose à l'origine des variantes le texte *arce Marmarica* équivalent à ἐν πόλει τῆς Μαρμαρικῆς de Dorothée (*cod. Matrit.* 105). Il faut ajouter Salomon le Nestorien dans le *Livre de l'abeille* (Budge), p. 105 : « Jacques, frère de Jean, prêcha dans sa ville à Bethsaïda et y bâtit une église. Hérode Agrippa le tua avec l'épée un an après l'Ascension de Notre-Seigneur. Il fut enterré à Aqar, une ville de Marmarique. » Voir à propos de ce nom p. suiv., n. 3.

latine d'un catalogue d'origine byzantine qui peut remonter au début du VIIe siècle. Le même document envoie Philippe en Gaule, voulant assigner à chacun des disciples un champ d'action particulier. On sent combien tout cela est artificiel, surtout quand on considère les difficultés auxquelles se heurte cette tradition fondée par ailleurs sur une série d'ouvrages supposés. Avant le IXe siècle, l'attention n'avait guère été attirée sur l'assertion du *Breviarium*, puisque l'ancienne littérature espagnole ne laisse saisir, en dépit de sa richesse, aucune allusion à ce fait si important pour les origines chrétiennes de l'Espagne. Le tombeau vint ensuite s'ajouter à la mission. « C'est à l'année 830, date de la découverte d'une tombe antique sur le territoire d'Amaea, que remonte la croyance des Galiciens relative au tombeau de saint Jacques. Lorsque fut découverte la sépulture romaine d'Amaea, on s'imagina être en présence des restes de l'apôtre. Aussitôt le culte populaire s'empara de cette donnée ; car dès 860, le martyrologe d'Adon enregistre la vénération dont le tombeau de saint Jacques était l'objet. Et pour justifier tout cela on eut bientôt fait de rédiger un récit de la translation des restes de saint Jacques en Galice. On fabriqua de plus une lettre d'un certain pape Léon, qui aurait été contemporain de l'apôtre ; il y a même deux recensions différentes de ce document. Enfin l'*Historia Compostellana* terminée en 1139 fixe définitivement la tradition[1]. » **T. V.**

Le Moyen âge fit à cette merveilleuse translation un accueil plus empressé qu'à la mission en Espagne, étant influencé sur ce point par les *Actes* de saint Jacques qui commençaient alors à acquérir une grande notoriété. Ce récit ne laisse aucun moyen d'intercaler un voyage lointain dans l'activité apostolique de Jacques qui se borne à la Judée et à la Samarie. C'est au cours de ce ministère qu'il rencontre Hermogène, l'enchanteur, et Philétas adversaires déclarés de sa doctrine. Vaincu par la force de son argumentation, Philétas se rend à la vérité tandis qu'Hermogène résiste encore. Mais ses tours de magie sont déjoués d'une façon si inattendue que ce dernier finit également par se convertir. Les Juifs en conçoivent du dépit. Grâce à son éloquence, Jacques les retourne, ce qui lui attire la haine des Pharisiens qui obtiennent sa mort. Un scribe, du nom de Josias, qui avait passé une corde au cou de l'apôtre, se convertit à la vue d'un miracle. Après avoir reçu force coups de poing, il est aussi décapité[2].

Cette élucubration, très éloignée de la sobriété du récit publié par M. Ebersolt, est un pastiche manifeste de certains discours et épisodes des Actes joints à quelques bribes d'histoire ecclésiastique. Ses points de contact avec la Passion de saint Ménas du pseudo-Athanase peuvent être fortuits, mais ils méritent d'être relevés. La similitude de ces deux Passions n'a peut-être pas été sans influence dans l'évolution de notre sanctuaire.

Envoyé par le césar Maximin en Alexandrie où Ménas mécontente les païens par sa charité, ses miracles et sa guerre aux idoles, Hermogène, Athénien cultivé et habile, est reçu avec faveur. Il donne rendez-vous à Ménas au théâtre. Celui-ci parle des heures sur la vérité du christianisme et soulève l'enthousiasme de la foule. Le lendemain, sur l'ordre d'Hermogène, l'éloquent orateur est coupé en morceaux après avoir subi d'horribles tortures. Le Christ le guérit dans sa prison. A la grande surprise du peuple et du préfet, Ménas reparait plus vivant que jamais et reprend ses instructions. Impossible à Hermogène de résister davantage à l'évidence. Il demande le baptême et finit, comme Ménas, par avoir la tête tranchée. Eugraphus, secrétaire de Ménas, est tué de la main même du césar. Enfermés dans un coffre de fer, les corps des martyrs traversent miraculeusement la mer d'Alexandrie à Chalcédoine où l'évêque les recueille[3].

1. *Anal. Bolland.*, XIX, 1900, p. 353 ; compte rendu d'une étude de Mgr Duchesne sur *saint Jacques en Galice* parue dans les *Annales du Midi*, XII, 1900, 145-180.

2. Migne, *Diction. des Apocr.*, 265 ss. Le panégyrique de Nicétas David (IXe s.) restreint le ministère de Jacques à la Judée et à la Galilée, d'où l'apôtre regagne Jérusalem. Il représente la même tradition que les Actes de Jacques qui circulèrent au Moyen âge sous le nom d'Abdias. Ordéric Vital (1141) bloque le thème de ces Actes avec la translation en Espagne, ensemble qui sera popularisé par les légendiers (*PL.*, CLXXXVIII 111 s.).

3. *Anal. Bolland.*, XXIX, 1910, p. 138 ss. ; analyse d'un ms. encore inédit de la Vaticane. Remanié par Métaphraste, cette Passion se trouve dans *PG.*, CXIV, 368 ss. Le transfert d'une relique par le coffre flottant ou le vieux bateau abandonné, *vetusta navis sine gubernatore*, comme dit Ordéric à propos de saint Jacques, est un thème favori de l'hagiographie populaire. On est même à se demander si l'*arce Marmarica* ne provient pas d'une *arca marmarica* qui reparait dans le Bréviaire de Tolède.

Les deux Passions étaient connues au v[e] siècle. Que l'on suppose, par hypothèse, une représentation figurée de la légende de Ménas reproduisant son irrésistible prédication, la conversion d'Hermogène, la décollation des deux martyrs, le coffre flottant, oserait-on blâmer tel qui, par mégarde, y aurait reconnu les principaux traits de la Passion de Jacques le Majeur?

§ 3. — *Le sanctuaire de saint Jacques le Majeur.*

Le régime des califes n'était pas de nature à favoriser le maintien des fondations de la brillante époque byzantine. La congrégation de Bassa disparut comme beaucoup d'autres. Ce qui restait des bâtiments et notamment le martyrium de saint Ménas fut absorbé par des voisins plus puissants. Ces voisins étaient les Géorgiens, à qui la fortune semble avoir été très favorable au milieu des troubles du xi[e] siècle. A la suite de la première incursion à Jérusalem des Kharesmiens avec lesquels ils étaient en bons rapports (1070), ils élevèrent une église en l'honneur de saint Jacques le Majeur et un couvent sous le même vocable. Dans son histoire de l'Arménie, Tchamitch place cette fondation entre 1072 et 1088[1]. Comme nous pouvons en juger par les vestiges des édifices de Monomaque et d'autres fragments de cette misérable période, ces constructions dépourvues de caractère ne devaient pas offrir quoi que ce fût qui captivât l'attention des voyageurs ou des chroniqueurs.

Il en alla tout autrement au siècle suivant, quand les Géorgiens, durement éprouvés par la guerre, eurent cédé aux Arméniens, nous ignorons dans quelles conditions, leur installation de Saint-Jacques. Les nouveaux acquéreurs s'étaient attiré toutes les bonnes grâces des princes et des prélats francs qui avaient pu apprécier leur généreux concours dès les premiers engagements de la Croisade. A son arrivée à Jérusalem en 1142, le catholicos Grégoire Bahlavouni fut reçu avec les plus grands honneurs. Il assista au concile qui s'ouvrit fin avril de la même année, dans la basilique de la Sainte-Sion sous la présidence du légat Albéric et du patriarche latin, et, au cours d'une session consacrée aux divergences de son *Credo*, il promit beaucoup d'amendements[2]. A cette occasion, remarque Guiragos de Kantzag, les Francs, maîtres de la ville, et leur patriarche resserrèrent, à cause de lui, et plus fortement que jamais, les liens d'amitié qui les unissaient à la nation des Arméniens[3]. Aussi bien dut-il obtenir aisément des Latins tout ce que réclamait l'embellissement de la cathédrale et de la résidence épiscopale ainsi que l'accroissement de l'hôtellerie et des monastères de la colonie arménienne.

Le premier témoin explicite de ce nouvel état de choses (1165) nous parle d'une grande église construite en l'honneur de saint Jacques, là où vivent des moines arméniens qui possèdent un hospice assez vaste pour recevoir les pauvres de leur langue (**T.** VII, 2). La principale attraction de ce sanctuaire est une tête de l'apôtre offerte à la vénération des fidèles. La présence de cette relique insigne en ce lieu impose nécessairement une retouche à la tradition espagnole qui véhicule à Compostelle le corps entier avec la tête, *totum corpus cum capite* (*bis* **T.** VI). On risque quelques hypothèses à ce sujet : tandis que le corps était embarqué pour la Galice la tête restait en Palestine. La répartition des dépouilles aurait eu lieu à Jaffa, d'où le chef de saint Jacques fut rapporté à Jérusalem et que plusieurs considéraient comme le lieu même du martyre[4]. La relique amena-t-elle dans l'église des Arméniens la décollation de

1. D'après Michel Tamarati, *L'Église géorgienne*, p. 313. Nous aimerions à connaître la source de ce renseignement et le motif invoqué par les Ibères pour cette nouvelle dénomination.

2. Guillaume de Tyr, *Hist.*, l. XV, c. 18... *Cum hoc etiam de fidei articulis in quibus a nobis dissentire videtur populus ejus, habitus est tractatus, et ex parte ejus promissa est in multis correctio.*

3. *Recueil des Historiens des Croisades* (*RHC*), *Documents arméniens,* I. p. 418, *Extrait de l'histoire d'Arménie.* Cf. Chronogr. de Samuel d'Ani, an. 562 (p. 449); Chron. du connétable Sempad, an. 590 (p. 618). Dulaurier, p. 76, n. 2, croit devoir dater le concile du Mont Sion, du 25 mars 1136. Mais Sempad s'accorde avec Guillaume de Tyr, pour le placer en 1142. Il suivit les fêtes de la Dédicace du Temple. Les alliances entre les grandes familles d'Arménie et les chefs de la Croisade furent nombreuses. Presque toutes les reines de Jérusalem et une bonne partie des princesses qui régnaient en ce temps-là furent ou arméniennes ou de sang arménien ; cf. Macler, *Les Arméniens en Syrie et en Palestine. Congrès français de la Syrie: Séances et travaux,* II, p. 161.

4. T. XXI qui a servi de source aux T. XVIII et XIX. Cf. Pierre de Pennis, *ROL.*, IX, p. 351 : *caput b. Jacobi... ablatum per manum angeli de Jopen, ubi fuit decapitatus.* A Jaffa l'on montrait le *Peron* ou *Perron* de saint

l'apôtre ou ne fut-elle exhibée que pour corroborer et illustrer cette localisation? Provenait-elle de la sépulture problématique du mont des Oliviers? Tout autant de questions qu'il serait téméraire et indiscret de vouloir résoudre. Le plus clair est qu'avant le XIIe siècle, il n'existait aucune tradition sur le lieu précis du martyre, et, qu'au sujet de la sépulture, les opinions les plus variées se sont donné libre carrière. De plus, Compostelle, Constantinople [1] et Jérusalem se glorifient chacune de posséder la tête du saint, au Moyen âge, ce qui n'est pas de nature à élucider le problème.

Exécuté à Jérusalem probablement hors des murs, enseveli dans la nécropole orientale de la ville, c'est tout ce que l'on peut affirmer avec fermeté de la fin de Jacques le Majeur au point de vue de la circonstance de lieu. Pour revendiquer une bonne antiquité, la localisation médiévale devrait produire des documents susceptibles de compenser le silence du rituel géorgien au jour de la fête de l'apôtre, le silence des auteurs ou des pèlerins attentifs par ailleurs à relever les souvenirs de la lapidation de saint Étienne, du meurtre de Zacharie et du supplice de Jacques, frère du Seigneur, des documents qui effaceraient la mauvaise impression causée par les prétentions de la liste des LXX couvents arméniens de Jérusalem attribuée à Anastase d'Arménie [2]. Le sanctuaire de saint Jacques n'abrite donc qu'une tradition relativement récente, née, vers le même temps que la prison de saint Pierre et la maison de Jean Marc, du désir de combler une lacune en distribuant dans le même quartier les faits relatés au XIIe chap. des *Actes*. L'occasion a pu être fournie par l'assimilation de la passion de saint Jacques à celle de saint Ménas. Le vocable nouveau a suscité la relique; la relique est venue authentiquer l'emplacement de la décollation. Avec le chef de l'apôtre les pèlerins du XIIe siècle trouvaient aussi un bras de saint Étienne : c'est ce qui explique l'existence d'une chapelle dédiée au protomartyr, contiguë au sanctuaire principal du côté nord et qui sert actuellement de sacristie (**T**. XII; cf. pl. LIV).

Depuis le XIIe siècle, le sanctuaire de Saint-Jacques n'a pas cessé d'appartenir aux Arméniens. C'est ce que les voyageurs proclament à tour de rôle. Il faut aller jusqu'à Boniface de Raguse (1555) pour se laisser dire que l'hospice et l'église sont œuvre espagnole, créés comme pied à terre des pèlerins de la péninsule ibérique [3]. Sans mettre à l'origine de cette assertion une confusion entre ceux-ci et les Ibères ou Géorgiens que l'on trouve à la fondation du sanctuaire, il est aisé de constater que le père Boniface a tiré de certains indices une conclusion trop radicale, mais qui pouvait servir de base à des revendications latines. L'affirmation ne fut pas adoptée par tout le monde sans conteste. « On nous a dit, écrit le P. Nau S. J. en 1674, que les Espagnols croisez sont les fondateurs de cette belle église de Jérusalem... Leur nom pourtant ne paroist gueres dans les croisades. Ce n'est pas faute de zèle pour la religion catholique; mais peut-estre parce qu'ils estoient assez occupez chez eux à la défendre de la fureur des Sarrazins, ou pour quelque autre raison que je ne sçay pas [4]. » Il est vrai cependant qu'il dut exister quelques relations entre l'Espagne et le moustier hiérosolymitain de Saint-Jacques de Galice, à partir du XIVe siècle. En 1320, Jacques II d'Aragon communiquait avec le roi d'Arménie Oscin, dans le but d'obtenir des reliques de sainte Thècle pour l'église de Tarragone [5]. Mais c'est surtout Léon V de Lusignan qui eut affaire avec les princes aragonais. L'infortuné souverain, prisonnier des Mamelouks, sollicita l'intervention de Pierre IV qui était en bonne relation avec le sultan et dont les sujets catalans faisaient un commerce notable avec l'Égypte. La démarche ne fut point vaine, et Léon, mis en liberté, s'embarqua pour l'Europe pendant que la reine Marie, veuve de Constantin IV, se retirait à Jérusalem dans le couvent arménien avec Phémye, tante du roi. Les deux princesses y achevèrent leur existence et furent ensevelies au pied de l'un des piliers de l'église de Saint-Jacques.

Jacques « sur lequel l'om dist ke il passa la mer », probablement un embarcadère. MICHELANT-RAYNAUD, *Itinér... rédigés en français*, pp. 191, 92, 104[1], 229.

1. RIANT, *Exuviæ sacræ Constantin.*, II, p. 212.

2. Voir **T**. III du ch. XVIII. Le commentaire qui accompagne cette liste reflète un état postérieur aux Croisades : l'époque des revendications des Grecs. La tendance de l'auteur est évidente non moins que sa désinvolture à l'égard de l'histoire. Le texte d'Ebersolt parle bien de miracles qui ont lieu au tombeau de saint Jacques, mais sans indication topographique.

3. T. XXVII. Colovic, p. 280, attribue l'église à sainte Hélène et l'hospice aux Espagnols. Cf. AMICO, p. 48.

4. *Voyage Nouveau*, p. 229 s.

5. *Acta* SS., Septemb., VI, 562.

Parvenu à la cour de Castille en 1383, Léon reçut de riches cadeaux, trois fiefs importants et une forte pension viagère. Entre temps il était allé à « Saint-Jacques en Galice pour parfaire son vœu, qu'il avoit fait luy estans ès prison du soudan[1] ». Il mourut à Paris en 1393. Avait-il pensé de son vivant à subventionner les deux recluses de Jérusalem et à secourir la communauté de Saint-Jacques? il est permis de le conjecturer. Toutefois elles ne figurent point dans son testament conservé aux Archives nationales. Le témoignage le plus sincère que nous ayons sur les rapports de l'Espagne avec les Arméniens de Jérusalem émane d'un franciscain portugais[2], contemporain de Boniface de Raguse qu'il accompagna au concile de Trente. Cette église somptueuse, édifiée en l'honneur de l'apôtre saint Jacques, patron de l'Espagne, et placée sous son vocable, est, selon lui, l'une des 300 églises bâties par sainte Hélène. Au frontispice du sanctuaire (ou de la grande nef) sont peintes les armes d'Espagne avec une aigle à une seule tête. Cette peinture, qui se détériore, fut exécutée, à ce qu'on affirme, au temps de la reine Isabelle, femme de Ferdinand de Castille, souverains catholiques, à cause des nombreuses aumônes qu'ils firent à cette église et à cette maison[3]. C'est la résidence de l'évêque arménien et le centre de sa congrégation. Les pèlerins d'Arménie y trouvent une hôtellerie où les Latins sont admis quand le logement du Mauristân est insuffisant. En définitive, réduite à ses justes proportions, l'action espagnole a surtout consisté dans l'envoi d'abondants subsides à la colonie arménienne au déclin du xve siècle. Ses finances étaient alors dans un tel état qu'elle songeait — on l'a vu plus haut — à vendre aux Franciscains la maison de Caïphe. L'attribution à sainte Hélène du sanctuaire de Saint-Jacques qui paraît couramment admise au xvie siècle, montre suffisamment que l'opinion particulière du P. Boniface de Raguse n'a d'autre appui que le panonceau de leurs Majestés Catholiques qui figurait là en témoignage de reconnaissance.

De leur côté, les Grecs n'avaient pas oublié les antécédents géorgiens de l'église-cathédrale des Arméniens. Ceux-ci avaient beau protester que Saladin leur avait attribué ce sanctuaire, les Grecs ne cessèrent de le revendiquer, comme protecteurs et surtout comme héritiers et créanciers des Ibères ou Géorgiens. De là une lutte qui se fit plus âpre à dater de la prise de Jérusalem par les Turcs en 1517. La longue liste des revendications grecques insérée dans les décrets de la Sublime Porte forgés par les Orthodoxes[4] comprend régulièrement « Saint-Jacques, monastère des Géorgiens », ou « le couvent de Saint-Jacques des Ibères », c'est-à-dire « la grande église de Saint-Jacques située vers Sion et habitée par le patriarche arménien », ou encore « la grande église de Saint-Jacques de Zébédée ». Les Arméniens non seulement tinrent bon, mais continuèrent à s'étendre aux dépens des moines de Géorgie dont la détresse financière se trouvait sans remède. Vers 1550, ils acquièrent au prix annuel de 50 florins, des locaux proches de Saint-Jacques, afin d'héberger les fidèles d'Arménie aux jours de grande affluence. Jusqu'au xixe siècle, les Grecs s'obstineront à affirmer que les Arméniens ne sont que les locataires de Saint-Jacques et que les titres de propriété dont ils se targuent sont faux. Un jugement rendu en 1813 décide que les possesseurs bénéficieront de la prescription, la légitimité des réclamations adverses n'étant pas d'une évidence indiscutable[5].

Les descriptions du monument offrent plus d'intérêt que cette bataille à coups de firmans sup-

1. Jean Dardel, *Chronique d'Arménie*, c. 112, 139 ss. (*RHC., Docum. arméniens*, II, pp. 87, 105 ss.). La précieuse chronique de ce témoin oculaire corrige plusieurs erreurs de l'Histoire de la Petite Arménie de Dulaurier composée d'après des sources byzantines et arabes (*RHC., Docum. arméniens*, I, pp. 720-738.) Dulaurier s'est fait envoyer une copie de l'épitaphe de la reine Marie, mais il y a lieu de craindre qu'elle ne soit de la composition du *vékil* du patriarche arménien de Jérusalem à Constantinople.

2. Fr. Pantaleão de Aveiro (1552-1564), c. 39, p. 106.

3. Isabelle de Castille (1451-1504) épousa Ferdinand V le Catholique, roi d'Aragon (1479-1516).

4. Comme l'a récemment démontré le P. Jérôme Golubovich dans *I Frati Minori... e i falsi firmani posseduti dai Greco-Elleni* (Florence, 1921), p. 133 ss.

5. Papadopoulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα ἱεροσ. σταχ., I, Parthenios, Hist. du différend entre Grecs et Arméniens, pp. 308-386; II, Néophyte de Chypre, *Mémoire sur les diverses nations chrétiennes de Jérusalem*, p. 414 ss.; III, Procope de Nazianze, *Narration synoptique*, etc., p. 219 ss.; IV, *Traductions anciennes de quelques rescrits...* pp. 415, 536. L'église est appelée ὁ Ἅγιος Ἰάκωβος, μοναστήριον τῶν Γκιουρτζήδων — τὸ τοῦ Ἁγ. Ἰακ. τῶν Ἰβήρων. *Itinér. russes*, pp. 215. Ὁδοιπορ., p. 471, 510.

posés. Jusqu'au xv[e] siècle, les itinéraires sont en général d'une sécheresse désespérante, mais ensuite les détails deviennent plus abondants. En raison de sa hauteur et de sa position, l'église Saint-Jacques domine tous les autres sanctuaires de la ville et, de tout côté, attire le regard. Quand on a franchi une petite porte pratiquée sous un grand arc muré qui donne accès au quartier arménien, l'on se trouve devant une façade percée de deux entrées de minimes proportions et au pied de laquelle se voit une citerne (**T.** XXIII). Grand et fort beau, l'édifice est bâti de murs et de voûtes très solides. Quatre piliers carrés supportent une rotonde vitrée, sorte de ciborium fort curieux, ouvert à la cime comme le Saint-Sépulcre. L'église ne reçoit de jour que par l'ouverture de cette coupole qui paraît munie d'un vitrage avec monture de fer, mais en réalité sans vitres puisque la pluie pénètre à l'intérieur. Ce dôme peu élevé, mais fait avec beaucoup d'art, se compose d'arcs cintrés[1].

De nombreuses lampes qui pendent des voûtes et, en particulier, un lustre de 120 lampions suspendu au milieu suppléent à la rareté de la lumière ; aussi le haut de l'église est-il enchevêtré d'un réseau de cordes et de chaînettes. L'attention des pèlerins est surtout attirée par un oratoire ou absidiole (piccola tribuna), situé dans le mur nord ; là, sous un autel fort riche, se trouve un fragment de marbre rouge avec une cavité circulaire marquant le lieu du martyre. La meilleure description de ce recoin est celle du P. Borrély : « Saint Jacques le Majeur fut décollé dans une chapelle de cette église à main gauche où il y a un creux rond sous un petit autel, en terre, pavé de porphyre et le rond d'en haut entouré d'un beau bassin d'argent avec quelques pierreries ».

Outre les deux petites portes du côté occidental, il existe une autre entrée dans la paroi méridionale. C'est par là que Fabri a pénétré dans l'église après avoir cheminé depuis le Cénacle à travers des ruines de gros murs (**T.** XXVI). C'est aussi devant cette entrée qu'il voit comme Gréthénios (**T.** XXIV), dans une sorte de cage ou de niche, deux blocs de porphyre apportés du Sinaï à la bienheureuse Vierge pour la consoler du pèlerinage qu'elle ne pouvait accomplir à la sainte montagne. Ces pierres sont aujourd'hui, non plus à l'extérieur, *in muro ecclesiæ ad extra*, comme au xv[e] siècle, mais sous les voûtes de l'annexe méridionale qui fut édifiée par la suite du côté de la grande place où les mercantis étalaient leurs marchandises[2]. En 1483, Fabri remarque autour de la grande église plusieurs chapelles délabrées et désaffectées, et le P. Noé Bianco signale et dessine à proximité du même sanctuaire d'après Jean Cola (1500) deux campaniles ou tourelles[3].

Le xvii[e] siècle fut une époque de prospérité pour les Arméniens de Jérusalem. Parlant du couvent qu'ils ont fait « tout joignant Saint Jacques » et où il y a douze religieux, avec lesquels logent leur Vicaire Patriarcal et un évêque, le P. Roger note (1632) qu'ils sont « puissamment riches et nos ennemis capitaux ». Les Occidentaux cependant célèbrent à l'envi la bienveillance et le bon accueil dont ils sont l'objet au couvent arménien autant que l'opulence des habitations et la richesse du trésor. « Les Arméniens, écrit le P. Borrély en 1668, font parade d'une belle mitre que le pape Urbain VIII envoya à leur patriarche qui avait fait dessein de le reconnaître; mais il se contenta d'en recevoir le présent. Leur logement est aussi fort grand et fort vaste. Au sortir de l'église nous trouvâmes à la basse cour, une belle collation que le patriarche avait fait préparer, et à cause de la grande chaleur qu'il faisait alors et afin de ne pas désobliger ce vénérable vieillard qui était présent, il nous fallut mettre à table. »[4] L'anglais Maundrell (1697) s'extasie devant les mitres très riches, les chapes brodées, les croix d'or et d'argent, les couronnes, les calices et « autres ustensiles d'église sans nombre ». Plus intéressants à notre point de vue sont les deux renseignements qu'il ajoute, l'un concernant une

1. **T.** XXV-XXVIII, *ex arcu concamerato*. B. Amico, c. 37, p. 48 : Questa Chiesa non riceve altro lume eccetto, che quello dell' apertura della Cupola... che e lavorata d'una vetriata di ferro, la quale, se non fosse la pioggia, che entra dentro, ogn' uno direbbe al sicuro, che fusse di vetro naturale. Pantaleão de Aveiro, c. 39, p. 106 : et no alto de capela mór hũ symborio de grãde curiositade, aberto por cima como a igreja do s. sepulchro. Nau, p. 228.

2. T. XXIII-XXVIII.

3. *Viaggio da Venetia al S. Sepolcro;* Vérone, 1650, p. 57 : con due belli campanili, overo torre », répond à « con due porti piccole » de Poggibonsi que l'auteur du *Viaggio* suit de très près.

4. D'après une copie de cette relation inédite.

chaire faite d'écaille de tortue et de nacre, avec un très beau dais ou dôme de la même façon. L'écaille et la nacre sont si bien mêlées et si curieusement entrelacées que l'ouvrage surpasse encore de beaucoup les matériaux. Le second renseignement touche l'existence d'une espèce d'*Anti-Chapelle*, où l'on voit à côté d'un autel trois pierres, l'une provenant du Sinaï, la deuxième du Jourdain, la troisième du Thabor[1]. La chapelle dite d'Etchmiazin qui est désignée par là se voyait déjà en 1674, époque où Nau la décrit comme une grande salle joignant l'église et servant d'infirmerie, bien que pourvue d'un autel et de la crédence aux fameuses pierres. C'est encore au XVIIe siècle que le sanctuaire est redevable de la débauche de tableaux sous lesquels il disparaît. « Les murailles sont ornées partout de peintures qui sont plus éclatantes qu'elles ne sont belles. L'autel est élevé comme sur un théâtre, selon la coutume des Arméniens, et il est chargé de riches meubles. Tout y est fort propre et poli jusqu'au pavé. On n'y entre point qu'on ne quitte ses souliers, à l'entrée (Nau ». Le Bruyn est, à notre connaissance, le premier qui nous parle du tombeau de saint Macaire, évêque de Jérusalem, souvenir secondaire, d'une date peut-être assez reculée, mais auquel les itinéraires n'ont attaché aucune importance.

Au XVIIIe siècle l'église de Saint-Jacques présente tout à fait le même aspect qu'aujourd'hui. En 1717, elle se pare de ses revêtements de faïences. Le sieur Tollot (1731) remarque les portes garnies de nacre de l'oratoire de la décollation. « Le chœur, ajoute-t-il, est fermé d'une grille de fer très bien travaillée. Il y a dans cette église quantité de lampes dont les cordages sont ornés de quantité d'œufs d'autruches. Dans cette même église est un morceau de la vraie croix. » La chapelle que les Arméniens appellent d'Etchmiadzin est une église pour les femmes; c'est un vaisseau presque aussi long que l'église principale, mais sa voûte n'est pas si élevée, aussi est-il un peu obscur (Ladoire, 1719). Joannidès (1867) signale les chapelles des apôtres Pierre et Paul et de Saint-Grégoire l'Illuminateur sans les localiser avec exactitude. L'étude architecturale du monument aidée de la tradition arménienne suppléera les lacunes de la documentation littéraire.

1. *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 165. Le ciborium ouvragé signalé au milieu de l'église est probablement celui du soi-disant trône de saint Jacques le Mineur. Il doit dater des environs de 1651, époque où la marqueterie de marbre du chœur aurait été exécutée sur l'ordre d'un catholicos Philippe.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XX

I. — *Actes*, XII, 1, 2, 3 : Κατ' ἐκεῖνον δὲ τὸν καιρὸν ἐπέβαλεν Ἡρῴδης ὁ βασιλεὺς τὰς χεῖρας κακῶσαί τινας τῶν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας. ἀνεῖλεν δὲ Ἰακωβον τὸν ἀδελφὸν Ἰωάνου μαχαίρῃ. ἰδὼν δὲ ὅτι ἀρεστόν ἐστιν τοῖς Ἰουδαίοις προσέθετο συλλαβεῖν καὶ Πέτρον, ἦσαν δὲ ἡμέραι τῶν ἀζύμων...

En ce temps-là, le roi Hérode fit arrêter quelques membres de l'église pour les maltraiter; il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Voyant que cela était agréable aux Juifs, il ordonna encore l'arrestation de Pierre : c'était pendant les jours des azymes.

II. — DOROTHÉE, Σύγγραμμα ἐκκλησιαστικόν. Lipsius, *Die apocr. Apostelgesch.*, III, p. 280 (recension A) Ἰάκωβος υἱὸς Ζεβεδαίου ἁλιεὺς τὴν τέχνην ταῖς δώδεκα φυλαῖς ταῖς ἐν τῇ διασπορᾷ ἐκήρυξε τὸ εὐαγγέλιον τοῦ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ. ὑπὸ δὲ Ἡρώδου τοῦ τετράρχου τῶν Ἰουδαίων ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ ἀνῃρέθη μαχαίρᾳ καὶ ἐκεῖ ἐτάφη. Recension B. *PG.*, 92, 1072 : ... ἀναιρεῖται μαχαίρᾳ ὑπὸ Ἡρώδου τοῦ τετράρχου ἐν Καισαρείᾳ τῆς Παλαιστίνης.

A. Jacques, fils de Zebédée, pêcheur de son métier, prêcha l'évangile du Seigneur Jésus-Christ aux douze tribus qui sont dans la dispersion. Sur l'ordre d'Hérode, tétrarque des Juifs, il fut exécuté par le glaive en Judée, où il reçut la sépulture. — B... il est exécuté par le glaive par Hérode le tétrarque à Césarée de Palestine.

III. — Lagarde, Scholion aux *Constit. Apost.*, p. 281 : Ἰάκωβος ὁ τοῦ Ζεβεδαίου, ἀδελφὸς Ἰωάννου, ἐκήρυξεν ἐν Ἰουδαίᾳ τὸ εὐαγγέλιον, ἀνῃρέθη δὲ μαχαίρᾳ ὑπὸ Ἡρώδου τοῦ τετράρχου καὶ κεῖται ἐν Καισαρείᾳ.

Jacques, fils de Zebédée, frère de Jean, prêcha l'évangile en Judée; Hérode le fit périr par le glaive et il est enseveli à Césarée.

IV. — ANONYME DE PLAISANCE. Geyer, *Itin. Hier.*, p. 170 : **A.** In ipso monte (Oliveti) iacet Jacobus, Zebedæus, Cleophas vel multa corpora sanctorum. P. 203 : B. Et in ipso monte iacet Jacobus Zebedæi et Cleophas et multa sanctorum corpora.

V. — *Breviarium Apostolorum. Anal. Boll.*, II, p. 9 : Jacobus, qui interpretatur subplantator, filius Zebedei, frater Johannis. Hic Spaniæ et occidentalia loca prædicatur, et sub Herode gladio cesus occubuit, sepultusque est in Achaia Marmorica, VIII Kl. Aug.

VI. — *Historia Compostellana*, I, 1. *PL.*, **170**, 892 : B. Jacobus... Hispaniæ et Hierosolymis verbum Dei prædicavit, ibique ab Herode ob Christi confessionem et catholicæ fidei assertionem decollatus, primus omnium apostolorum subiit martyrium... Cujus equidem beatissimi apostoli corpus venerandum Judæi malivolentia et invidia ducti nec sepelire voluerunt, nec a Christianis qui tunc temporis Jerosolymis conversabantur sepeliri permiserunt : sed sicut Leo papa in Epistola quam de ejus passione et ipsius corporis in Hispaniam translatione, ad Hispanos destinavit, affirmat : Integrum corpus cum capite extra civitatem projicientes canibus, avibus, atque feris devorandum consumendumque exposuerunt. Sed illius discipuli ab illo vivente præmoniti quatenus corpus suum in Hispanicam regionem transferrent tumulandum, totum corpus cum capite, teste Leone papa, nocturno tempore arripientes littus adusque maris citato calle pervenerunt : dumque ibi de navigio quo in Hispaniam transmearent solliciti essent, navim sibi divinitus apparatam in littore maris invenerunt : quam Deo gratias unanimiter referentes, sacratissimo corpore imposito, ovanter conscenderunt et... primum ad Iriensem portum felici navigio pervenerunt : deinde venerabile corpus ad locum qui tunc Liberum donum vocabatur nunc autem Compostella dicitur, deferentes, ipsum corpus sub marmoreis arcubus ecclesiastico more ibidem sepelierunt.

VII. — JEAN DE WÜRZBOURG, Tobler, p. 160 : **1.** — Juxta illam plateam, quæ a porta David versus templum per descensum dirigitur, in latere dextro, prope turrim David est cœnobium monachorum armenorum in honore sancti Sabæ, abbatis reverendissimi, pro quo etiam adhuc vivente beata virgo Maria, multa fecit miracula, constructum. **2.** — Ibidem, non longe abhinc, per descensum ultra aliam plateam est magna ecclesia in honorem sancti Jacobi constructa, ubi monachi habitant armeni, et habent etiam ibidem magnum hospitale pro colligendis pauperibus suæ linguæ. Ibi quoque in magna veneratione habetur testa ejusdem apostoli; fuit enim ab Herode decollatus, cujus corpus discipuli sui in Joppe navi impositum in Galiciam detolerunt, capite suo in Palæstina remanente. Eadem testa adhuc in eadem ecclesia peregrinis advenientibus ostenditur.

VIII. — ANONYME, de Vogüé, *Les Églises*..., p. 426 : In Jerusalem ab Herode secundus Jacobus peremptus est, unde translatus est Joppe, post ad Hispanos.

IX. — SÆWULF (d'Avezac), p. 35. — Ibi (in monasterio S. Sabæ) jam monachi greci plusquam trecenti cenobialiter viventes domino sanctoque servierunt; quorum fratrum maxima pars a Sarracenis perempta, quidam vero infra urbis muros juxta turrim David in alio monasterio ejusdem sancti devote famulantur; aliud vero monasterium omnino in desolationem est dimissum.

X. — Higoumène DANIEL (Mme Khitrowo), p. 5 : Moi, indigne higoumène Daniel, arrivé à Jérusalem, j'ai passé seize mois dans la métochie de la laure de Saint-Sabbas, et c'est ainsi que j'ai pu visiter et explorer tous ces saints lieux. P. 18 : Près de cette tour (de David) était la maison d'Urie, que David fit tuer pour s'emparer de sa femme qu'il avait vue pendant qu'elle se baignait. Il y a là maintenant la métochie de Saint-Sabbas à un jet de pierre de la tour. On reconnaît jusqu'à présent où était ce bassin.

XI. — JEAN PHOCAS. *PG.*, **133**, 941 : Ἐχόμενα τούτου ὑπάρχει ἡ πρὸς τὴν πόλιν φέρουσα πύλη, ἣν εἰσελθὼν πορεύσῃ πλατεῖαν ὁδὸν, ἧς δεξιᾷ πλησίον τῶν Ῥηγικῶν ἀνακτόρων πέπηγε τὸ μετόχιον τοῦ ὁσίου Πατρὸς ἡμῶν Σάββα.

Près de celle-ci (la tour de David) se trouve la porte qui donne accès à la ville; quand on l'a franchie on traverse une large rue à droite de laquelle, près de la résidence des maîtres royaux, est située la métochie de notre saint père Sabbas.

XII. — ANONYME II. Tobler, *Theodor. Libell.*, p. 127 : In civitate est monasterium Jacobitarum, ubi est caput sancti Jacobi et brachium sancti Stephani protomartyris.

XIII. — ANONYME IV. Tobler, *op. l.*, pp. 135, 137 : Jacobus Major decollatus est in Jerusalem. — Item Gaffa, ubi nati sunt sancti apostoli Jacobus et Johannes Evangelista.

XIV. — ERNOUL, *La citez de Iher.* (Michelant-Raynaud, *Itin.*) p. 33 : Quant on est dedens celle porte, si torne on à main destre en une rue par devant Tour Davi; si puet on aler in Monte Syon; car celle rue va à le rue de Monte Syon, par une posterne qui là est. En celle rue, à main senestre, ains c'on isse hors de la posterne, a .j. Mostier monsigneur saint Jake de Galisse ki freres fu monsigneur saint Jehan Evangeliste. Là dist-on saint Jakes ot le teste copée; et pour çou fist on là cel moustier.

XV. — *Les sains pelerinages* (Michelant-Reynaud, *Itin.*), p. 104[5] : Devers la Tour David, en coste troverés une chapelle a degrès ou sont les reliques de Saint Johan Bouchedor et de saint Demitre et de saint Martin, et aprés .j. petit est l'Eglyse des Hermites, où saint Jaque de Galice fu decolés.

XVI. — BURCHARD du Mont Sion (Laurent) p. 72 : Inde procedendo contra turrim David et montem Sion est locus, ubi ab Herode Agrippa fuit beatus Jacobus decollatus.

XVII. — RICOLDO (Laurent), p. 108 : Ibi invenimus turrem David... Postea invenimus locum, ubi decollatus fuit sanctus Iacobus maior. Ubi nunc est ecclesia, et in ecclesia decollacionis est marmor, quod adhuc ostendit rubeum sanguinem cruentatum.

XVIII. — MARINO SANUTO (Bongars), p. 254 : In procedendo autem contra turrim David, in itinere, invenitur locus ubi ab Herode Agrippa fuit beatus Iacobus, frater Johannis, occisus gladio : nec bene dicunt qui referunt, caput eius de Iopen illuc per manus Angelorum allatum atque sepultum. (Lib. III, p. XIV, c. 9).

XIX. — ODORIC de Fr. XVIII (Laurent), p. 150 : Postea in via ad montem invenitur ecclesia sancti Iacobi Zebedei, que est Armeniorum. Ubi olim repositum fuit eius corpus per manus angelorum de Ioppe, ubi fuit decollatus.

XX. — Ab. PIJOAN (Annari de l'Inst. d'estudis catalans 1907), p. 381 : Parti de qui entra en la ciutat de Iherosalem tro a .j. treyt de balesta son les cases dels ermenis e foy seu Iacme scarpçat.

XXI. — PHILIPPE BROSSERIUS, *ROL.*, IX, p. 351, n. *b.* : Postea debet homo ire ad montem Syon et in itinere invenitur

ecclesia b. Jacobi majoris filii Zebedei, quæ est Hermeneorum. Ibi est locus, ubi quondam repositum fuit caput ipsius Jacobi allatum de Yoppen per manus angelorum et ibi fuit decollatus, ut quidam dicunt; alii vero quod in Jerusalem, ubi est ecclesia ipsius, decollatus fuerit, quod magis credo.

XXII. — Jacques de Vérone, *ROL.*, III, p. 196 s. : Prope montem Syon veniendo de Syon usque castrum soldani quod est a modico tempore edificatum, est ecclesia Beati Jacobi majoris... et in illo loco ab Herode Agrippa fuit decollatus, et ego vidi locum et sepissime visitavi. Et illa ecclesia est pulcra et magna, et habitant ibi calogeri Armeni veri cristiani; ego vidi ibi archiepiscopum Armeniorum et visitavi eum.

XXIII. — Niccolo da Poggibonsi, c. 47, p. 125 s. : Contiamo dove fu tagliata la testa a santo Iacopo minore (sic). Tornando adietro alla strada grande, infra levante e mezzo giorno, per una gittata di balestro, andando ad mano sinistra, trovi una porta grande volta in arco, e l'entrata piccola; e ivi dentro si è uno bello munistero grande, e la chiesa bellissima, con due porti piccole, e all' entrata si è una citerna: al mezzo del muro della chiesa si è una piccola tribuna, con uno altare molto bello, dentro richiuso: sotto l'altare si è una pietra grande, di marmo rosso, con un foro tondo, quatro dita largo, e un palmo alto; e ivi fu tagliata la testa a sancto Iacopo, e ivi, per divino miracolo, la seguente di si trovò Galizia, con due de' suoi discepoli; et ivi sempre ardono tre lampane. Il detto luogo si è arcivescovado, e tengonlo gli Ermini, ad obedienzia della chiesa romana. Ecci perdono di colpa e di pena.

XXIV. — Grethenios (Mme Khitrowo, *Itin. russes...*), p. 175 : L'église de saint Jacques... Le tombeau du saint s'y trouve à droite. Il y a là, devant l'église, deux pierres en marbre rouge, du poids qu'un homme peut soulever; un ange les apporta du Sinaï en adoration à la très Pure, qui voulait aller en pèlerinage au Mont Sinaï; et l'archange vint à elle trois jours avant qu'elle n'eût quitté le monde, et lui apporta une bénédiction du mont Sinaï. Et les maudits Arméniens ont l'église et le tombeau en leur pouvoir.

XXV. — Jean Poloner. Tobler, *Descript. T. S.*, p. 243 : In hoc tamen itinere prius pervenitur ad ecclesiam armenorum. Eadem ecclesia est rotunda de muris validis et prostrepentibus testudinibus fortissimis, in medio quatuor habens columnas quadratas, nullam habens fenestram nisi in cacumine unam rotundam vitream, sed trecentas vel plures lampades. Nam tempore meo in uno (candelabro) centum et viginti lampades in eadem ecclesia lucebant, et tantam devotionem populi nunquam vidi, nec audivi : cujus introitu a sinistris ostenditur locus, quo beatus Jacobus major est decollatus.

XXVI. — Félix Fabri, *Evagat.*, I, p. 266 s. : Vertimus dorsum ecclesiæ Syon, et per vicum longum processimus contra occidentem, per multas ruinas murorum magnorum : et iterum ad unam domum, quæ etiam est monasterium, pervenimus. Et pulsantes introimissi sumus : et intrantes ecclesiam ad orationem nos prostravimus : clerici autem ecclesiæ venerunt et nos ad latus ecclesiæ duxerunt sinistrum in quandam capellam, in qua locus erat, ubi Herodes Agrippa decollavit Sanctum Apostolum Jacobum... cujus corpus tulerunt ejus discipuli, et in Joppen ad mare deferentes mirabiliter per mare delati sunt in Compostellam.. Porro ecclesia ipsa magna est et alta, ita quod præ cunctis ecclesiis, quæ sunt in Jerusalem, eminet, et ante omnes videtur, et primum, quod visui se objicit, est culmen ecclesiæ illius : et non habet fenestras, sed lumen per foramen, quod in ejus cacumine est, per ecclesiam spargitur. Multæ sunt capellæ per circuitum ejus, quæ jam sunt desolatæ et execratæ. In ipsa ecclesia pendent multæ lampades, sed in medio pendent in uno candelabro CXX lampades. Omnes enim orientales in suis ecclesiis multas habent lampades, ita quod testudines sunt plenæ funiculis et catenulis. In muro ecclesiæ ab extra juxta ostium est foramen vel fenestra non perspicua, aut reservatorium, in quo jacent duo magni rotundi lapides, qui sunt apportati de monte Synai... Ecclesia est cathedralis, habens archiepiscopum et canonicos de ritu Armeniorum. Dicuntur tamen Jacobini, et sunt Romanæ ecclesiæ obedientes... non sunt ita nigri homines sicut alii orientales.

XXVII. — Boniface de Raguse, *Liber de peren. cultu*, p. 79 : Sancti Jacobi Apostoli festum celebratur in Ecclesia, et loco in quo decollatus fuit, quæ olim diversorium, et hospitium Hispanorum fuit, nunc Armenorum domus est, qui eo die nobis Ecclesiam, et altare accommodant.

P. 185 : Ista enim Ecclesia magna est, et valde pulchra, hospitium juxta se habens, quod Hispani simul cum Ecclesia fabricarunt, in quo peregrini Hispani qui veniebant Terram Sanctam visitare hospitabantur.

XXVIII. — Quaresmius, *Elucid. T. S.*, II, p. 60 : Præter eam ecclesiam, magnum etiam et pulchrum ibidem exstructum est monasterium quod armenorum episcopus cum suis religiosis monachis inhabitat (ad hos enim modo, non ad jacobitas pertinet) et in eodem hospitantur armeni peregrini. P. 61. His jam ego addo, ecclesiam istam, exceptis ss. Sepulchri D. N. et S. Mariæ in Bethleem, ceteris omnibus in his partibus a christianis inhabitatis illustriorem et pulchriorem esse. Desuper ex arcu cuncamerato, qui ad instar illius in templo ss. sepulchri apertus est, lumen recipit. Ab ejus latere dextro, et fere in medio, est parvum sacellum cum altari, et subtus ipsum est locus marmore rubro opertus... Ante templum illud est hypætrium quoddam sive atrium, ubi hodie, velut et olim, frequenter merces quædam vænum exponuntur, quemadmodum extra in via publica.

CHAPITRE XXI

SAINT JACQUES ET SON CYCLE MONUMENTAL

I. — SAINT-JACQUES.

1. *Description générale.*

Le quartier arménien occupe, sur la plate-forme supérieure de la colline occidentale dans la région sud-ouest de la ville moderne, le site embelli naguère par le palais d'Hérode avant que s'y développe le camp de la Légion romaine (pl. I) stationnée dans la colonie d'Aelia. Toute la zone comprise entre le vieux mur et la rue descendant de la citadelle à la porte *Néby Daoûd* est demeurée vide. Quelques pins séculaires font mine d'ombrager cette lande, où se dispersent à chaque printemps les planches d'un maigre potager; leurs panaches touffus, un peu tourmentés par les folles rafales de l'ouest en d'innombrables hivers, mettent la note pittoresque de leur vert sombre sur le profil austère du rempart. A l'orient de la rue, comme pour racheter l'espace abandonné, les habitations se pressent avec la densité et le chaos usuels à Jérusalem. Vers l'extrémité méridionale un bloc très compact mais mieux ordonné groupe dans une spacieuse enceinte des édifices de toute nature : habitations, cellules monastiques, oratoires, écoles, séminaire, ateliers divers, parmi lesquels s'intercalent de grandes cours et de jolis jardins; tout cela bien entretenu, coquet, très aéré et dominé par la silhouette d'une majestueuse église. C'est le « Patriarcat », ou, suivant la désignation plus familière en ce pays, le « Couvent » arménien et son église-cathédrale, *Saint-Jacques*. L'unique entrée monumentale de cette vaste agglomération est à l'ouest, au bord de la principale « rue des Arméniens », par une grande baie non dénuée de quelque prétention architecturale. Dès qu'on a pénétré dans le couloir sombre qui paraît se dissimuler parmi de multiples anfractuosités, la tache claire qu'y jette une poterne latérale attire spontanément dans une cour à ciel ouvert et l'on se trouve devant l'église (cf. pl. LIV).

Pour facile à reconnaître qu'elle soit, du fond de cette espèce de puits de lumière, la cathédrale arménienne n'a pas d'abord grand air avec sa haute et sévère façade étrangement hissée sur les piles massives d'un portique (fig. 197). Il faut quelque attention pour discerner, dans l'ombre de ce portique et au fond de son arcade centrale, une porte exiguë, *P*, que la modénature recherchée d'un encadrement par trop banal distingue mal des grandes niches à images saintes dont elle est encadrée [1]. Plus modeste encore, on dirait presque dissimulée, une seconde porte, P^1, découpe son rectangle à peu près lisse sur la paroi au fond de l'arcade septentrionale. Elle appellerait symétriquement une troisième ouverture qui n'existe pas dans l'arcade méridionale, où sont suspendues les simandres de bois et de métal toujours requises par la liturgie arménienne malgré l'adoption des cloches. De grandes fresques religieuses développent leurs compositions historiques et symboliques dans le haut des parois pour concrétiser les principales commémoraisons du sanctuaire. De la plus archaïque à la plus moderne, toutes font honneur au zèle pieux plus qu'au sentiment esthétique et à la virtuosité des artistes qui ont successivement peiné sur ces tableaux.

1. On se souvient que de telles niches dans les murs des églises sont un trait caractéristique de l'architecture arménienne; cf. Miss G. L. Bell, *Rev. arch.*, 1906, I, p. 27, ou les plans de Bachmann, *Kirchen... in Armenien.*

L'impression n'en est que plus saisissante, en quittant la banalité de ce parvis, de se trouver dans un édifice qui captive le regard par son heureuse conception structurale, son ordonnance élégante et simple et l'apparente harmonie de ses lignes. Tout au plus déplore-t-on la prodigalité des ornements dont les suspensions morcellent de façon désagréable les profils d'architecture (pl. LV); davantage encore le sens archéologique est-il péniblement affecté que les parois, lambrissées sur une moyenne hauteur de $1^m,50$ par des faïences d'un assez bon style floral exécuté en bleu sur fond blanc qui leur donnent beaucoup de cachet, disparaissent ensuite jusqu'aux voûtes sous une impitoyable profusion de toiles peintes. Ces tableaux détaillent toute la légende du sanctuaire, mêlée à des épisodes hagiographiques glorieux dans l'histoire de l'église d'Arménie et peuplée d'un paradis de saints ou d'esprits célestes. Tout cela est exécuté dans un style qui a bien pu émouvoir au fond de l'âme des générations de pèlerins, mais n'a rien de commun avec aucun art[1].

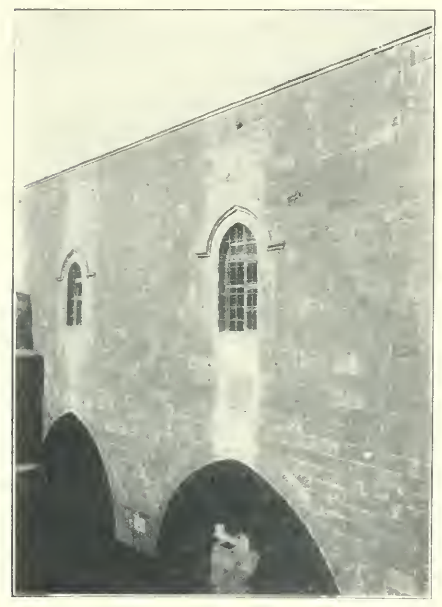


Fig. 197. — SAINT-JACQUES. La façade et le portique. Vue partielle, prise de la terrasse du Patriarcat.

Il s'en révèle beaucoup, au contraire, dans l'architecture du monument où des particularités multiples sont de nature à piquer la curiosité dès qu'on l'examine avec quelque attention. Son intérêt avait bien été vu par M. de Vogüé, qui regrettait de n'avoir pu relever le plan de cette « belle église à trois nefs et à coupole, bâtie pendant les croisades »[2].

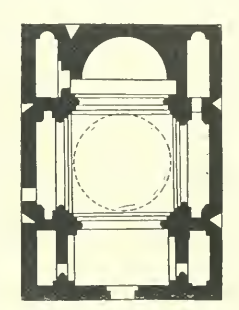
L'idée fondamentale en est simple; c'est l'église cruciforme sous la variante du type oriental que nos meilleurs historiens de l'art nomment aujourd'hui « l'église à croix inscrite »[3]. C'est un carré aux angles duquel s'élèvent de vigoureux

1. Il eût été difficile assurément d'infliger un démenti plus fâcheux au canon esthétique récemment formulé par le patriarche arménien de Constantinople, Malachia Ormanian, décrivant les principes qui régissent la structure et le décor des églises arméniennes. « Ce qui frappe surtout, écrit-il, l'étranger qui les visite, c'est leur aspect d'austère simplicité qui contraste avec la profusion de quincailleries et de dorures des églises gréco-orthodoxes. Les images y sont rares, quand elles ne sont pas absentes, sauf sur les autels » (*L'église armén.*, ch. XXXIV : *Les édifices du culte*, p. 125). Plaise à Dieu que l'église patriarcale de Jérusalem soit ramenée quelque jour à cette « austère simplicité » traditionnelle qui en rehausserait très avantageusement la splendeur! A ce détail près, il n'y aurait qu'à transcrire la description canonique de *l'église* telle que la fournit Mgr Ormanian pour retracer minutieusement l'ordonnance actuelle de Saint-Jacques.

2. *Les églises...*, p. 303 s. Amico (*Trattato..*, pl. 37) en donnait, au XVIe s., un relevé qui ne laisse pas d'attester une judicieuse observation. Elle est mentionnée à satiété, sans description approfondie, ni surtout relevés, par les meilleurs observateurs au siècle dernier. Ils se bornent généralement à en louer l'élégance et la richesse; cf. G. WILLIAMS et R. WILLIS, *The holy City*, t. I, supplém., p. 23 ; t. II, 559 s.; GUÉRIN, *Jérusalem*, p. 491 s., pour ne citer que deux noms au hasard parmi les plus représentatifs. Les lignes laconiques de l'*Ordnance Survey, Notes*, p. 59, ne sont pas moins insuffisantes et le plan sommaire dont elles sont enrichies ne saurait passer pour un relevé archéologique (*op. l.*, pl. IV), encore que de beaucoup supérieur au plan d'Ermete PIEROTTI, *Jerusalem explored*, pl. XXXIX et au petit roman qui prétend le commenter, p. 157 s. On ne voit pas que M. Schick ait jamais été attiré par la complication de cet édifice et le problème n'a pas tenté non plus M. G. Jeffery, qui lui consacrait toutefois des lignes judicieuses mais trop superficielles et dénuées de tout graphique dans son élégant volume *The Holy Sepulchre... and other christian Churches in the Holy City* (1919), p. 172 s. Nous sommes redevables à Mgr Elisée Tchilinguérian, administrateur patriarcal, d'avoir pu poursuivre cette étude à loisir et nous sommes heureux de l'en remercier.

3. Voir G. MILLET, *L'école grecque dans l'architecture*

supports isolés, dont les sommets sont reliés par des berceaux constituant l'assiette d'une coupole; au nord et au sud du carré, deux bras symétriques en principe et relativement peu développés, voûtés d'arêtes à peu près à la hauteur des grands berceaux; à l'est et à l'ouest, deux autres branches perpendiculaires et voûtées de même sorte quoique un peu plus haut. Le sanctuaire se soude étroitement au bras oriental de la croix, cantonnée elle-même de quatre rectangles voûtés qui allongent, en manière de bas-côtés, les branches nord et sud à l'alignement précis du sanctuaire et de la façade. L'idée se traduit surtout par l'importance manifeste du carré central et par l'exiguïté de ce qui représenterait des bas-côtés dans un type basilical. L'importance du sanctuaire est concentrée surtout dans l'abside centrale, haussée sur une estrade et de même largeur que le bras de la croix, avec voûte en quart de sphère d'un tracé net et ferme, reliée par un simple décrochement au berceau antérieur. Les absides latérales ont, en effet, toute la physionomie d'éléments d'apparat, dont le rôle fort secondaire n'est que de fournir un encadrement symétrique à la grande abside et une terminaison mieux rythmée pour les apparents bas-côtés. Aucune de ces absides ne fait saillie à l'extérieur et toutes trois se logent, à une profondeur sensiblement égale, dans l'épais massif d'une muraille unie qui reproduit au chevet de l'édifice l'aspect nu et sévère de la façade. Des surfaces lisses, des lignes franchement accusées, une corniche courante très sobrement moulurée pour souligner la naissance des arceaux supportant les voûtes, nulle autre ornementation sculpturale que celle des chapiteaux et de rares consoles : rien qui accroche le regard, ni le détourne de l'ensemble harmonieux, bien équilibré, qui le repose et le satisfait. On reconnaît à ne s'y pouvoir méprendre le thème cruciforme dans ses caractéristiques arméniennes, dont l'église d'Hakhpat (fig. 198) est considérée par les spécialistes les mieux informés comme le « type définitif..., sans cesse reproduit depuis le dixième siècle »[1], qui est peut-être l'époque la plus florissante de l'architecture arménienne.


Fig. 198. — Hakhpat. Type cruciforme arménien. (D'après Millet.)

La lumière est versée en majeure partie au centre de l'édifice par les six grandes fenêtres de

byzantine (*Biblioth. de l'École des Hautes Études...*, t. XXVI, 1916), pp. 69 s., 73 ss. On disait plus volontiers naguère en Allemagne : *Kreuzkuppelkirche* « église cruciforme à coupole » (cf. Strzygowski, *Kleinasien...*, p. 132 ss.). En Angleterre parait s'être accréditée la désignation *Cross in square*, surtout depuis les fructueuses explorations de miss G. L. Bell. On se rappelle le paradoxe de Strzygowski (*op. l.*, pp. 176 s., 193) : le plan en croix probablement originaire d'Arménie, d'où il aurait passé à Byzance. Ce qui pouvait passer pour une boutade, en 1903, dans *Kleinasien*, a pris les allures d'une conviction très ferme dans le nouveau manifeste de M. Strzygowski, *Ursprung der christlichen Kirchenkunst*, 1920. Dans l'intervalle un architecte arménien très érudit, M. Thôramanian, a repris à son compte l'aventureuse hypothèse, sans réussir à lui donner plus de vraisemblance. Les théories de ce savant dispersées dans des périodiques locaux en arménien étant assez peu accessibles, M. F. Macler a eu l'heureuse idée de les analyser succinctement en un chapitre consacré à l'architecture arménienne dans son Introduction à l'*Histoire universelle* d'Asolik de Toron traduite et annotée (*Public. de l'École des Lang. or. viv.*, t. XVIII, 1917, p. LXXV-CI, avec 24 fig.). Voir surtout pp. LXXXII ss., XCI s. Le plus ancien exemple que Thôramanian puisse alléguer pour revendiquer l'autonomie arménienne du parti cruciforme est la cathédrale d'Etchmiadzin, qu'il estime antérieure à la reconstruction du ve siècle (vers 480). Cette date reculée parait tout à fait arbitraire. Or, dès le milieu du ve siècle, quoi qu'il en soit de l'ère constantinienne, l'église en croix était d'usage courant dans l'art byzantin; elle dérivait d'une intention symbolique et appliquait une vieille combinaison structurale romaine. Il y a par conséquent fort peu de chance qu'on réussisse jamais à démontrer la création ou même simplement les premières applications de ce type en Arménie. Autant faut-il en dire de la Géorgie, dont le développement artistique chrétien a d'étroites affinités avec celui de l'Arménie. On trouvera une assez ample documentation monumentale sur les monuments religieux géorgiens dans M. Tamarati, *L'église géorgienne, des origines jusqu'à nos jours, avec... reproductions de monuments géorgiens...* Rome 1910. Cet ouvrage ne témoigne apparemment pas d'une critique historique assez serrée et les graphiques d'architecture y font défaut; mais il contient de très nombreuses reproductions photographiques pouvant documenter avec fruit ceux qui n'ont pas sous la main les grandes publications techniques de Brosset ou de Dubois de Montpéreux.

1. Millet, *L'école grecque...*, p. 73. Cf. Choisy, *Hist. de l'archit.*, II, 59. On voit de suite comment ce thème arméno-géorgien s'applique à d'autres fondations monastiques de Jérusalem telles que *Deir ez-Zeitouneh* en particulier (fig. 185) et se retrouverait non moins clairement dans la remarquable église du couvent suburbain de Sainte-Croix, que ce n'est pas le lieu de décrire.

la coupole. Des ouvertures latérales percées très haut sous les voûtes n'apportent qu'un complément de clarté discrète, qui semble augmenter la profondeur du vaisseau. Le sanctuaire ajouré autrefois par une ouverture unique et peu considérable au fond de chaque abside, s'enveloppe aujourd'hui d'une obscurité mystérieuse; les deux petites baies ont été bouchées; celle du centre, rétrécie et reportée plus haut dans la conque, est obstruée par un rétable aux proportions démesurées (pl. LV).

En contraste assez curieux d'abord avec les portes presque mesquines de la façade, une baie monumentale P^2 percée à peu près au centre de la paroi méridionale fait communiquer l'église avec une chapelle développée sur toute la longueur de l'édifice principal. Il y a quelque surprise à s'apercevoir, en traversant cette porte (fig. 199), qu'elle est ornée d'élégantes voussures à triple ressaut dont les retombées sont soutenues par de fines colonnettes. Un portail de ce caractère n'était évidemment guère attendu en cette situation. L'annexe sur laquelle il s'ouvre porte le nom de « chapelle d'Etchmiadzin »[1]; elle contient les fonts baptismaux et trahit au premier coup d'œil des anomalies de structure qu'on devra expliquer.

Pour lui faire pendant, sur la face opposée de l'église, voici une autre annexe beaucoup plus restreinte, mais de structure également anormale par une foule de détails; c'est la sacristie, dite « chapelle de Saint-Étienne », reliée à l'église par une porte basse, P^3, qu'on dirait de guingois sur la muraille septentrionale[2]. Dans l'épaisseur de cette même muraille sont aménagés, en revenant vers l'angle nord-ouest, d'abord l'édicule commémoratif du martyre de Saint-Jacques, *L*, sorte de miniature d'une chapelle funéraire à coupole sur plan carré, ensuite le tombeau plus simple de saint Macaire, évêque de Jérusalem, *K*. Une porte P^4, ordinairement dissimulée par une lourde tenture, s'ouvre dans le vestibule du *sacellum* de saint Jacques et donne accès à d'autres annexes : chapelle de Saint-Ménas et Trésor, strictement interdites aux visiteurs. Tout à l'angle enfin, une poterne, P^5, non moins hermétiquement close au public, suggère quelque autre particularité curieuse de structure.

Le monument, qui avait d'abord impressionné par une physionomie d'unité harmonieuse en sa partie principale, ne tarde donc pas à impressionner davantage encore par sa complication réelle. Cette complication, qui se révèle au seul examen de l'ordonnance générale du plan, éclate aussitôt que l'édifice est examiné en élévation et interrogé surtout par l'extérieur et dans les parties hautes, demeurées plus indemnes d'orne-



Fig. 199. — SAINT-JACQUES. La porte latérale du sud (P^2). Vue prise de la chapelle d'Etchmiadzin.

1. En mémoire de certaines libéralités de la métropole religieuse arménienne. Dans Pierotti (*op. c.*, p. 158) intervient ici une plaisante chapelle de S. Miazim qui est bien dans la note scientifique de cet auteur !

2. D'après Mgr Ormanian (*op. l.*, p. 125 s.) : « Toute église doit posséder deux sacristies ; celle qui s'ouvre à droite de l'édifice contient les fonts baptismaux, celle de gauche est réservée à la conservation des vêtements et des objets destinés au culte ». C'est exactement le fait de la double annexe de Saint-Jacques.

ments parasites et d'odieux plâtras. Il doit pourtant se rendre témoignage à lui-même et l'aridité d'une investigation quelque peu technique serait compensée si elle aboutissait à éclairer les origines et l'évolution archéologique du sanctuaire.

2. *La grande église.*

On n'attache d'abord qu'une assez minime importance à l'irrégularité du parvis. La différence de largeur ($0^m,44$) entre les deux extrémités est trop nettement sensible pour ne pas fixer l'attention; elle n'a toutefois rien de choquant et pouvait être conditionnée par les constructions préexistantes auxquelles l'architecte devait adapter son tracé. Tout au plus trouverait-on déjà dans le simple examen de ce tracé un indice peu favorable à son unité organique en ce fait que le porche est en quelque sorte collé contre la muraille fermant les nefs. Au lieu des consoles grêles sur lesquelles s'amortissent les berceaux qui supportent les croisées d'arêtes, on attendrait ici des pilastres engagés comme il en existe sur la face intérieure. En même temps qu'ils eussent permis de diminuer l'épaisseur énorme de cette muraille et découpé avantageusement le nu monotone de sa face extérieure, de tels pilastres répondant mieux à la massiveté des piles barlongues de façade, eussent constitué une liaison plus intime. L'architecte, dira-t-on, pouvait avoir ses raisons de s'écarter ainsi du parti normal pour adopter une forme qui sauvegardait la solidité si elle sacrifiait l'heureuse harmonie; aussi n'aurais-je garde d'insister sur ce détail ténu et l'indice n'eût même pas été relevé si des particularités de tout autre évidence ne devaient par la suite mettre hors de doute le caractère adventice de ce porche.

Il pourrait tenir seulement à une certaine inadvertance d'exécution que la porte principale, si négligée en comparaison de celle qui fait communiquer l'intérieur avec la chapelle d'Etchmiadzin, ne soit ni au milieu exact de la façade ni dans l'axe précis de la nef centrale. Laissant aux spécialistes le soin d'enregistrer maint autre détail qui exigerait sa justification technique, venons tout de suite à ce qui est le plus singulier dans l'édifice : l'ouverture inégale des bas-côtés, la brisure à peu près au centre de la paroi nord qui donne aux deux sections de cette muraille deux orientements divergents et cause dans le bas-côté un élargissement graduel de l'est à l'ouest, le tracé original des petites absides et enfin le remaniement des supports de la coupole (pl. LIV).

Mesuré à la hauteur des grands piliers, c'est-à-dire exactement au bras de la croix, le bas-côté méridional a une largeur moyenne de $2^m,60$ conservée sans écart très notable dans les travées d'angle. Les cotes $2^m,68$ et $2^m,51$ relevées aux deux extrémités s'expliquent l'une par l'absence de plinthe à la base du pilier d'ante de l'abside, l'autre par l'épaisseur inégale des revêtements de faïence. En effet, les axes de la muraille et de la file de supports sont impeccablement parallèles et l'angle sud-ouest, formé par l'intersection des deux grosses murailles, est parfaitement droit. Tout autre est l'allure du bas-côté nord. Au bras de la croix il offre deux côtés inégaux de $3^m,19$ et $3^m,77$; et tandis qu'au bout de la travée d'angle orientale il se rétrécit à $2^m,88$, il se développe à plus de 4 mètres à l'extrémité opposée. L'axe de la rangée des supports demeurant parallèle aux axes méridionaux déjà relevés[1], toute la disproportion résulte donc du tracé de la muraille septentrionale, dont l'irrégularité flagrante ne saurait être fortuite. Il a deux sections bien nettes et pour ainsi dire sans raccord en plan, puisque la brisure se produit sur la porte de la chapelle Saint-Étienne. Entre cette porte et l'angle nord-ouest, qui n'est pas tout à fait droit, l'orientement de 94° se rapprocherait assez de l'axe général; mais l'autre section, de la porte de la sacristie à l'angle nord-est sensiblement ouvert, se couche littéralement vers l'intérieur par 96° 20'. Il en résulte que l'ouverture totale des nefs devant le sanctuaire excède à peine 15 mètres, tandis qu'elle est de $15^m,95$ en façade. Réparti sur toute l'ordonnance de l'édifice en largeur l'écart demeurerait moins sensible; localisé à cette seule petite nef il éclate au regard le moins exercé. Il faudra donc trouver pour quel motif le constructeur s'est imposé une difficulté aussi grave dans un plan dont la symétrie

1. Soit 93° 30' en négligeant des fractions minimes sans aucune portée pour le but de notre étude.

demeure complète en toutes ses autres parties.

La perturbation s'accentue quand on examine le placement de la petite abside septentrionale. On trouvera déjà sans doute quelque chose de disgracieux à développer sur un seul côté, par empiétement sur l'épaisseur des murailles extérieures, l'étroite travée de chœur établie devant ces absidioles. Mais tandis que dans celle du sud l'axe ainsi reporté presque d'un mètre vers l'extérieur demeure cependant parallèle à celui du bas-côté et ne crée pas de discordance bien apparente, dans celle du nord l'axe est beaucoup plus en harmonie avec l'orientement de la muraille adjacente qu'avec l'axe général du bas-côté [1].



Fig. 200. — SAINT-JACQUES. Un chapiteau roman des piles méridionales.

Le carré central est trop manifestement la partie essentielle de l'édifice pour que la plus minime négligence soit à attendre dans son tracé ou dans sa structure. Il y avait donc quelque surprise à enregistrer un écart, très léger sans doute, mais cependant un écart de proportions entre le côté oriental du carré et les trois autres minutieusement égaux. L'écart ne semble pas pouvoir d'emblée être mis au compte des revêtements de faïence, puisque les deux piles conservent, sans nuance appréciable, la même mesure moyenne de 1m,57 de côté, qui se retrouve dans les piles opposées. Seulement on constate assez vite que ces supports ont été remaniés. Ceux du nord n'en gardent aucun indice apparent au premier coup d'œil, si ce n'est peut-être l'anomalie d'être actuellement couronnés par des espèces de chapiteaux à triple rangée d'acanthe grasse qui n'ont pas le même développement que les faces et correspondent seulement à la largeur de la voussure intérieure dans l'arc-doubleau de la voûte [2]. Dans les piliers du sud, au contraire, on voit se profiler hors de chaque face de remarquables chapiteaux à double rang de feuilles d'acanthe du type corinthien (fig. 200) traité dans la plus évidente technique romane. L'un de ces chapiteaux, sur la face ouest du pilier sud-est (pl. LVI, 2), avec sa curieuse frise d'agneaux accroupis sur une corbeille en feuillage reproduit un thème familier presque à toutes les époques de l'art byzantin, mais permet d'apprécier avec quel sens esthétique et quelle souplesse d'imagination les sculpteurs francs du Moyen âge savaient imiter les meilleurs éléments de l'art byzantin [3].

Ces chapiteaux demeurés ainsi partiellement dans le vide, sans qu'on ait pris aucun souci de

1. La difficulté considérable d'une détermination stricte dans un si petit espace, où la présence d'un autel complique encore les opérations, ne nous a pas permis d'enregistrer des chiffres assez sûrs pour insister davantage à ce sujet. L'approximation obtenue suffit pourtant à légitimer le raccordement de l'absidiole à la muraille septentrionale, encore que l'on doive sans doute admettre un certain compromis pour atténuer la discordance en se rapprochant quelque peu de l'axe général du bas-côté.

2. Le pyramidion visible à la base du pilier nord-ouest (pl. LIV, *O*) passe pour marquer l'endroit où la Vierge se serait tenue pendant le martyre de saint Jacques. De préférence à cette attribution légendaire par trop caduque, on y verrait plus volontiers quelque repère — déformé depuis le placage des faïences — de la sépulture de cette princesse Marie, « ensevelie au pied de l'un des piliers de l'église » (*Rec. Hist. des Crois.; Arm.*, I, 737; II, 87, n. 1). Cf. *supra*, p. 524.

3. La démonstration en serait ici hors de propos; mais on peut lire dans BRÉHIER, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine; Nouv. archives des miss. scient.*, 1911, III, 33 ss., une monographie bien documentée sur le groupe « formé par les chapiteaux ornés de béliers ». Le simple rapprochement du type de Jérusalem et de ceux que M. Bréhier emprunte au répertoire byzantin, à Constantinople, à Ravenne, à Saint-Marc de Venise fera saisir la liberté et l'individualisme de l'interprétation médiévale. On en retrouverait d'autres exemples en Palestine.

raccorder leur saillie par un amortissement quelconque, impliquent des supports arrondis, en

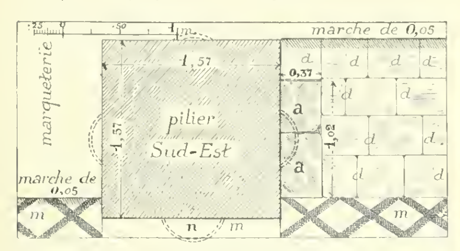


Fig. 201. — SAINT-JACQUES. Plan du dallage à la base du pilier sud-est, et projection actuelle des chapiteaux.

aa, dalles à fortes stries médiévales. — *d-d*, dalles lisses. — *m-m*, marbres modernes. — *n*, chap. aux agneaux (pl. LVI, 2).

d'autres termes des colonnes attachées au pilastre quadrangulaire. La trace de ces anciennes colonnes engagées reste heureusement gravée sur le dallage. A la base du pilier sud-est, face méridionale, deux dalles de pierre rouge (fig. 201, *aa*) font tache dans le pavement de dalles lisses et de marbre. Leur surface, quoique soigneusement aplanie, est fruste, avec les fines stries caractéristiques du dressage médiéval. La striation est cependant plus forte que de coutume sur un parement destiné à la vue; beaucoup plutôt se conçoit-elle dans le but de faciliter l'adhérence d'un lit de mortier. D'après leur agencement ces blocs constituaient, à n'en pas douter, l'assiette d'une base rectangulaire en saillie sur le massif central du pilastre. Il n'y a qu'à se conformer aux proportions très nettes de ce socle

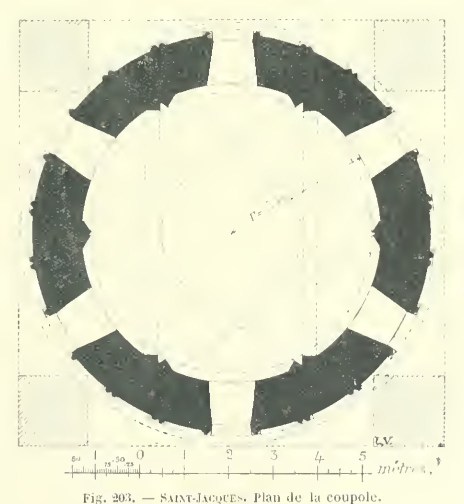


Fig. 203. — SAINT-JACQUES. Plan de la coupole.

pour restaurer la colonne engagée qui viendra s'appliquer sous le chapiteau maintenant veuf

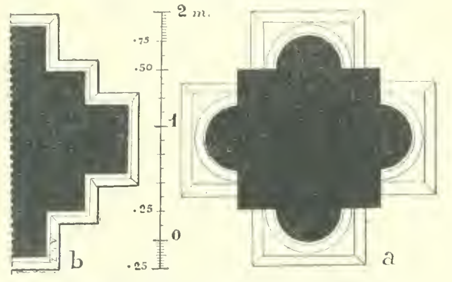


Fig. 202. — SAINT-JACQUES. Restauration des bases antiques.

a, supports méridionaux (rien ne suggère que le socle ait existé tout autour du pilier primitif). — *b*, (demi-base des) supports septentrionaux.

de support et rendra aux piliers leur physionomie primitive (fig. 202, *a*). Au lieu d'une colonne engagée, la projection rectangulaire des chapiteaux à acanthe grasse sans découpage des lobes suggère dans les supports septentrionaux un pilastre saillant[1] (fig. 202, *b*).

La très petite marche qui relève le sol devant la travée de chœur séparée « sur toute la largeur de l'église par un grillage à hauteur d'appui[2] » est un trait spécifique de l'ordonnance arménienne. On observera toutefois que sa minime élévation n'est due qu'à la réalisation du pavement splendide en marqueterie de pierre qui décore le sol. L'exhaussement du chœur ne semble donc pas avoir été prévu par l'architecte qui planta les grands piliers de la coupole.

1. On voudra bien modifier en ce sens le tracé indiqué pl. LIV. L'église restaurée au Moyen âge dans le Haram d'Hébron fournit un exemple très précis de variations analogues dans le tracé de supports juxtaposés dans le même édifice.

2. ORMANIAN, *op. l.*, p. 124.

Coupole, dont on parle invariablement, n'est peut-être pas ici le terme exact pour désigner la couverture si originale du carré central ; du moins ne devra-t-il évoquer aucune idée usuelle de voûte hémisphérique posant sur un plan ramené au cercle ou au polygone. L'ensemble de l'édifice est couvert par des voûtes d'arêtes que consolident des arcs-doubleaux en tiers-point. Pour souligner mieux le parti cruciforme et en même temps se donner la facilité de multiplier des jours produisant l'éclairage le plus propice, un dôme convenait en cette situation. Il a été créé sur le principe que Choisy définissait naguère : « la voûte par panneaux bâtis sur un réseau de nervures [1] ». Sur les reins des doubleaux à deux voussures reliant les piles portantes, et réunis par des pendentifs en triangles sphériques désormais sans fonction, s'appuient six arcs en plein cintre, parallèles deux à deux et disposés de manière à former par le recoupement de leurs extrémités une étoile à six rayons (fig. 203). De petits segments de voûte remplissent les panneaux triangulaires résultant de l'intersection du réseau de nervures (fig. 204). Une calotte hémisphérique, surhaussée par une forte corniche en encorbellement, couvre l'hexagone central (fig. 205). Ce dôme minuscule profile sa silhouette, sensiblement conique à l'extérieur, au-dessus du tambour circulaire très développé qui engonce la pseudo-coupole et dissimule les nervures porteuses (pl. LIV, coupe *CD*). Suivant un principe cher à l'architecture décorative en Arménie [2], l'extérieur de ce tambour est tapissé par une rangée d'arcatures en plein cintre que supportent des colonnettes géminées ; il est ajouré par six fenêtres réparties sur les pans de l'hexagone. Un peu camarde quand on l'observe du dehors, cette curieuse coupole est au contraire d'un effet intérieur très pittoresque. On s'étonne qu'elle n'ait pas mis sur la piste d'un style qu'elle caractérise les architectes qui, l'ayant notée, parlent ici au petit bonheur d'édifice « certainement médiéval par son origine [3] ». Une telle solution était assez singulière pour mériter qu'on en recherche la source, ou qu'on lui trouve des analogies. Dès qu'on s'applique à cette enquête, on constate que le procédé est un des traits les plus distinctifs de l'école arméno-géorgienne, surtout à dater du xe siècle. La chapelle d'Hakhpat, qui nous a déjà fourni le type cruciforme arménien peut-être le mieux défini, offre un exemple saisissant de couverture analogue (fig. 206), tandis qu'on n'en produirait, je crois, pas facilement dans les autres architectures chrétiennes de l'Orient. Il est fort douteux que l'inspiration primordiale en soit arménienne, car elle ne résultait guère des conditions locales, ni du goût antérieur. Au surplus, l'art en cette contrée ne s'est jamais révélé franchement créateur ; les historiens savent qu'il a puisé surtout, quoique avec un judicieux éclectisme, dans le fécond répertoire de Byzance, nuancé plus tard par les influences « des écoles mésopotamo-perses, sassanide et musulmane [4] ». Or si le procédé de la voûte à nervures semble étranger à Byzance, il est suffisamment attesté au contraire dans l'art arabe, où « quelques mosquées à charpentes des premiers temps de l'islamisme présentent de petits sanctuaires... abrités par des voûtes » édifiées suivant ce principe [5]. En regard du type arménien d'Hakhpat on place

1. Choisy, *Hist. de l'archit.*, II, 22.

2. Cf. Choisy, *Op. laud.*, II, 60 ; Millet, *L'école grecque...*, p. 190 ; Benoit, *L'archit.*, II, 92. On retrouve naturellement un thème identique dans la plupart des églises géorgiennes antiques ; voir les photographies publiées par Tamarati, *L'église géorgienne...*, pp. 3, 15, 128, 166 s., 202, 206, 211 s., 261, 267, 282, 300 s., 334, 339, 344, 423, etc.

3. Tel M. Jeffery : « La coupole centrale est curieusement construite au moyen d'arcs entrecoupés supportant une lanterne » (*Holy Sep.*, p. 172). S'il parle ensuite de l'« usual Armenian style in which it (l'église) has evidently been rebuilt », cela ne paraît guère s'appliquer qu'à certains détails accessoires de l'ordonnance, car il est très catégorique dans son jugement d'ensemble que l'édifice est « certainly mediaeval in origin » (*l. l.*), ce qui est peu exact.

4. Benoit, *L'architecture*, II, 84. Cf. Choisy, *Hist. de l'archit.*, II, 21. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 315, 318 s., 444 ss. M. Diehl a brièvement discuté les exagérations de Strzygowski sur l'autonomie ou l'originalité créatrice de l'art arménien qui aurait réagi sur l'art byzantin, au moins à dater du IXe-Xe siècle. Ses critiques demeurent valables même après les nouvelles publications de Strzygowski (*Die Baukunst der Armenier*, 1918, et *Ursprung d. christl. Kirchenkunst*, 1920). Thòramanian (dans Macler, *op. l.*, p. LXXVII) n'a encore rendu bien admissibles ni l'indépendance originelle, ni les « quatre renaissances » qu'il revendique pour l'architecture arménienne. Cf. Macler, *L'Architecture armén. dans ses rapports avec l'art syrien*, *Syria*, I, 1920, p. 253 ss.

5. Choisy, *op. l.*, II, 98. M. H. Saladin, *Manuel d'art musulman ; I. L'Architecture*, p. 226 s., exprime aussi l'idée que ce « mode de construction... paraît plutôt inspiré de l'enchevêtrement des courbes de charpentes que d'arcs de maçonnerie en briques ou en pierre ». Il établit d'ailleurs

invariablement ceux de l'Espagne mauresque : coupoles de l'ancienne mosquée de la Luz, à Tolède, et surtout de certains oratoires dans la grande mosquée de Cordoue[1]. Ce dernier monument en juxtapose plusieurs variantes, quelques-unes réalisées en charpente au cours de restaurations assez tardives, mais calquées sur la coupole en pierre, devant le mihrab, dans la nef principale[2], dont la date exacte parait être 965 de notre ère. Il faut y ajouter aujourd'hui le cas non moins



Fig. 204. — SAINT-JACQUES. Intérieur de la coupole. Vue d'ensemble.

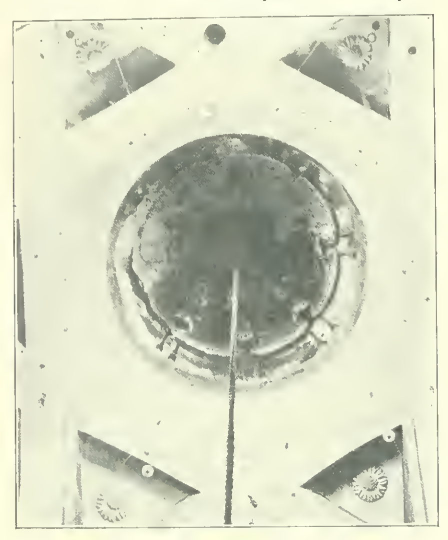


Fig. 205. — SAINT-JACQUES. Intérieur de la coupole. Le dôme central.

un fort curieux rapprochement entre les « nervures d'intrados des voûtes persanes en briques » et le dispositif des lanières retenant les bandes d'étoffe qui constituent le dôme des tentes turcomanes, pour suggérer que les architectes ont pu en subir l'influence (*op. l.*, p. 15, 17 n. 2 et fig. 4) : conjecture ingénieuse, en dépit de sa fragilité. Elle est rappelée seulement en vue d'attester que, pour un spécialiste aussi averti que M. Saladin, tout comme pour M. Choisy, les Arabes ne sont pas les inventeurs de la voûte à nervures. Il n'y a pas plus de vraisemblance que cette remarquable solution du problème de la couverture provienne d'Arménie. Elle est donc à chercher ailleurs ; et dans cette voie peut-être devrait-on tenir compte de la pratique romaine des chaînages de briques formant « une suite de nerfs » dans les voûtes romaines en conglomérat (cf. VIOLLET-LE-DUC, *Dict. archit.*, IX, 465 ss., art. *Voûte;* CHOISY, *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 40 ss., 76 ss., 84 ss.). Avant d'estimer d'emblée que le principe de la voûte à nervures est oriental et d'alléguer en bloc les influences de Mésopotamie et de Perse, quand ce n'est pas des régions béthéennes, il faudrait s'appliquer à déterminer l'évolution de la voûte en ce domaine oriental. Et sans doute éprouverait-on quelque surprise à constater combien l'emploi de la voûte est demeuré restreint dans les architectures anciennes de ces contrées. Un fin connaisseur, M. J. de Morgan, a écrit sur le sujet des remarques incidentes utiles à méditer. « Sous les successeurs d'Alexandre et les Parthes..., la voûte fut encore exclue des monuments [perses], mais avec l'avènement des Sassanides, alors que l'influence romaine était déjà considérable en Orient, les architectes perses s'inspirèrent de leurs travaux et la voûte entra dans ce style bâtard qui précéda celui des Arabes » (DE MORGAN, *Miss. scient. en Perse; Rech. archéol.*, II, 346, n. 1). L'enquête technique plus approfondie n'a pas ici sa place. Choisy estimait au surplus que l'origine de la coupole à nervures « ne pourrait être rétablie que par conjecture » (*Hist. archit.*, II, 99). Il suffit à notre but d'en avoir constaté l'application à peu près simultanée dans deux écoles d'architecture aussi distinctes que celles de l'Arménie chrétienne et celle de l'Islam, spécialement de l'Islam maughrebin, au x[e] siècle.

1. CHOISY, II, 23, 99; BENOIT, II, 90, 225. On y pourrait évidemment ajouter les voûtes des *cimborios* dans les cathédrales de Burgos et de Saragosse (Voir BERTEAUX, *L'art espagnol*, dans l'*Hist. de l'art* d'André Michel, IV, II, p. 827 s., fig. 545 s.). Mais ces exemples sont beaucoup plus tardifs.

2. Coupole *C*, dans le plan d'ensemble publié par Saladin, *Manuel...*, fig. 139; cf. p. 226 ss. et les phot. fig. 142 s.

typique de la curieuse église romane récemment signalée : le Saint-Sépulcre de Torres en Navarre, dont « l'intérieur est voûté au moyen de nervures entrecroisées laissant au centre une étoile ouverte[1] ». La savante exploratrice rapproche de ce thème, qu'elle n'a pas analysé plus à fond, diverses analogies empruntées au gothique espagnol, non sans à-propos du reste, car on avait déjà noté, dans le principe même de cette combinaison structurale, « une énigmatique ressemblance... avec celui dont l'application constitue le caractère fondamental de la bâtisse *gothique*[2]. » Étant donné qu'il s'agit, en Navarre, d'une évidente imitation du Saint-Sépulcre, on ne manquera pas d'évoquer le dôme en charpente de Jérusalem pour expliquer la curieuse voûte espagnole. Il faut reconnaître toutefois que l'aspect en est singulièrement nuancé; et l'architecte roman de Torres aurait-il eu assez de génie pour créer du premier coup une aussi heureuse copie en pierre s'il ne se fût inspiré des monuments antérieurs qui réalisaient excellemment la même solution? Sa coupole à nervures avec lanterne centrale n'est donc ni « gothique », ni spécifiquement romane, mais dérive du thème mauresque de la Luz et de Cordoue. La coupole identique de Saint-Jacques, à Jérusalem, se rattache au même principe fondamental, non plus par influence d'une école islamique, mais par l'évolution parallèle de ce thème dans l'architecture chrétienne d'Arménie et de Géorgie qui en a fait d'évidentes applications depuis le x[e] siècle[3]. On voit la portée de ce fait pour l'histoire du monument.

5 m.

Fig. 206. — Type arménien de voûtes à nervures. (D'après Choisy.)

Les maçonneries creuses sont une autre particularité remarquable de Saint-Jacques. L'étroite porte, P^5, sans issue extérieure logée dans l'angle nord-ouest a déjà retenu l'attention tout à l'heure. Trop lourdement bardée pour n'être qu'une clôture de placard, elle fait soupçonner presque nécessairement quelque passage dans l'épaisseur du mur, et telle est bien la réalité. Elle ouvre sur un petit palier dont toutes les parois semblent médiévales et d'où quelques degrés caractérisés par la taille des Croisés, amènent au pied d'une longue volée de marches au cœur de la muraille septentrionale. En gravissant cet escalier (*g*, fig. 207), sans s'attarder plus longuement à scruter le détail de sa structure, ni les accidents de ses parois, on arrive à hauteur de la naissance des voûtes dans un couloir en plan incliné, *h*, aboutissant à une chapelle exiguë, *c*, ouverte sur l'axe transversal médian de l'église. Il est aisé de s'apercevoir que cette baie correspond à la fenêtre ancienne de la travée centrale, modifiée intérieurement pour aménager cet étrange et minuscule oratoire, dont la raison d'être est d'abord absolument énigmatique[4]. Cette raison d'être se découvrira en son temps, quand nous connaîtrons mieux le détail si enchevêtré de cet édifice. Notons seulement, avant de quitter ce réduit, la poterne *x* puissamment blindée qui doit clore, dans l'angle nord-ouest, un autre couloir secret, car on en chercherait vainement le moindre repère par l'extérieur.

La situation de cette bizarre chapelle ne pouvait que rappeler l'attention sur les oratoires analogues dits de Saint-Grégoire et des Saints-Apôtres — peut-être seulement de Saint-Pierre et Saint-Paul — dans la tradition arménienne un peu floue. Ceux-ci couronnent les deux absidioles latérales et présentent l'anomalie de n'avoir aucun accès apparent par l'intérieur de l'église. J'ai long-

1. « The interior is vaulted with ribs that pass across and leave an open star at the centre » (Georgiana G. King, *Three unknown Churches in Spain*, dans *Americ. Journal of Archaeol.*, XXII, 1918, p. 162). On n'en donne malheureusement que des photographies sans aucun plan. L'édifice paraît consister en un petit octogone ou une rotonde extérieurement polygonale avec une abside hémisphérique saillante. Il est sans doute peu postérieur au début du XIII[e] siècle.

2. Benoit, *op. l.*, II, 90.

3. Aux exemples arméniens déjà cités s'ajoute celui d'*Irsasi*, publié par Strzygowski, *Ursprung..*, p. 82, fig. 27, qui suggère, lui aussi, un prototype en charpente.

4. L'oratoire est sous le vocable de la Sainte-Croix.

temps cru qu'on n'y pénétrait que par certain escalier visible à l'extrémité orientale de la terrasse (pl. LVII, 1 et 3 et fig. 210, *E*). L'incommodité et l'invraisemblance d'une telle communication exclusive impliquaient néanmoins un passage intérieur. Tout près de la grande porte biennes précieuse surtout par la date qu'elle nous fournira. C'est l'issue d'un escalier dans l'épaisseur de la muraille aboutissant à ces chapelles supérieures des absides latérales, reliées par le système de corridors et d'escaliers accessoires que traduisent suffisamment les graphiques

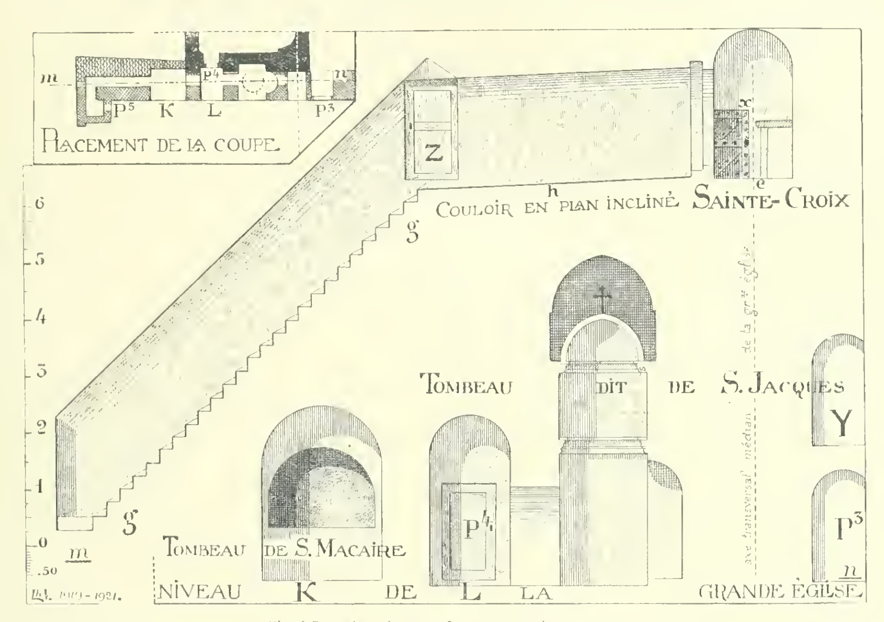


Fig. 207. — SAINT-JACQUES. Les maçonneries creuses.

Coupe sur l'axe longitudinal du mur nord, pour montrer le placement des oratoires, réduits et passages secrets logés dans cette muraille. Cf. pl. LIV.

méridionale donnant sur la chapelle d'Etchmiadzin, au-dessus du revêtement de faïences, un panneau en marqueterie s'intercale dans la série des toiles peintes sans qu'il soit possible de soupçonner le motif de cette dérogation à l'uniformité si constante de la décoration intérieure de cette zone. Ce n'est qu'un volet mobile sur des gonds habilement dissimulés. Il couvre une splendide porte, P^6, (pl. LVIII, 3) en bois sculpté enrichie d'une inscription en onciales mesro- (fig. 208 ss). Mais au lieu du boyau pratiquement aveugle aujourd'hui que représente l'escalier dans le mur septentrional depuis qu'on a dissimulé par des tableaux ses lucarnes latérales, ce nouveau passage[1] est assez copieusement éclairé, car son couloir couvert d'une voûte rampante habilement tracée recoupe l'ébrasement de la fenêtre latérale, où il s'agence avec la préoccupation manifeste de ne pas demeurer apparent pour l'observateur placé dans un point quel-

1. Nous sommes redevables à la particulière bienveillance de Mgr Élisée Tchilinguérian d'avoir pu connaître enfin ce passage et l'utiliser commodément pour l'étude des chapelles supérieures.

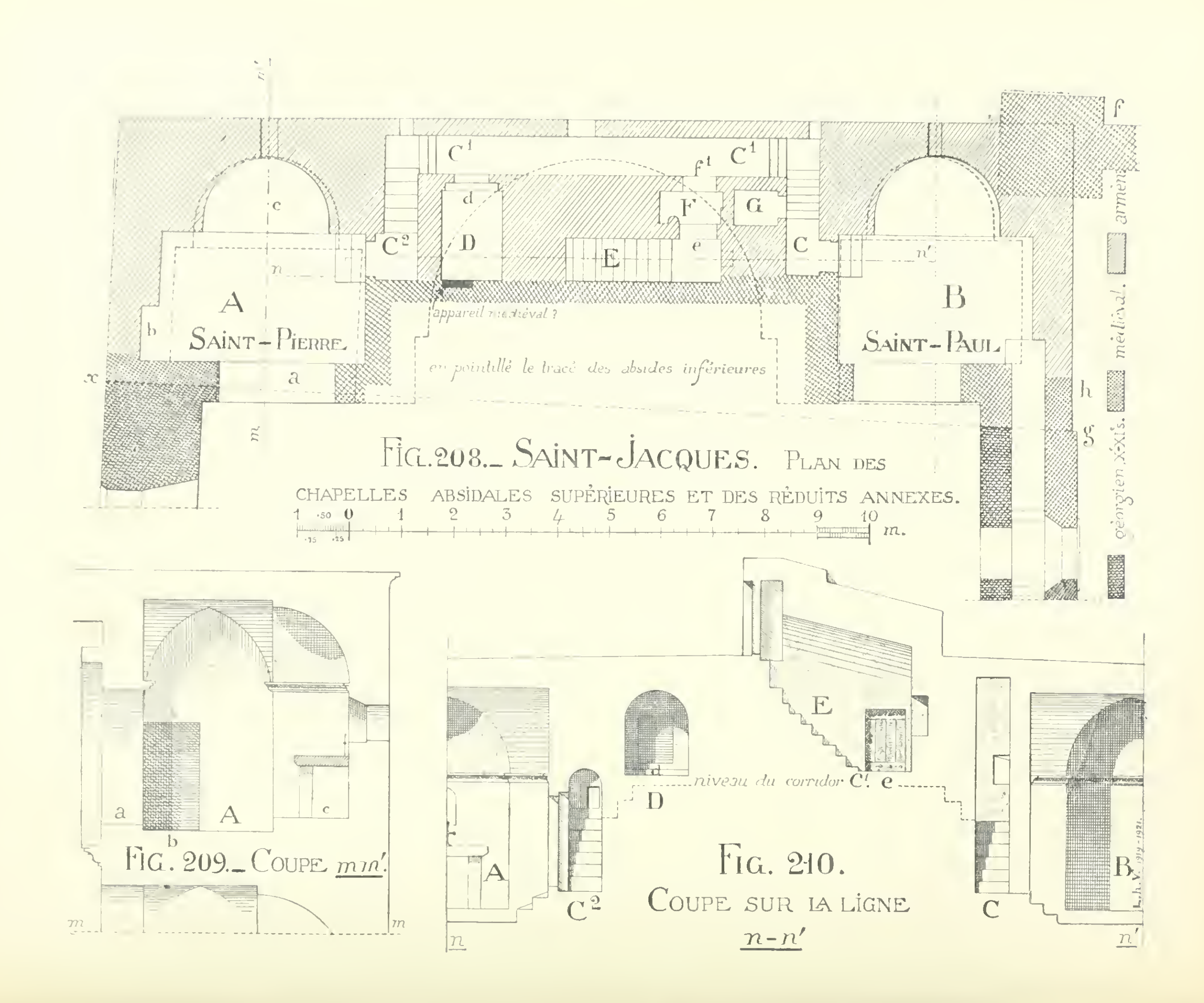


FIG. 208. — SAINT-JACQUES. PLAN DES CHAPELLES ABSIDALES SUPÉRIEURES ET DES RÉDUITS ANNEXES.

FIG. 209. — COUPE *mn'*.

FIG. 210. COUPE SUR LA LIGNE *n-n'*

conque de l'église (cf. pl. LVII, 3). A l'exception des degrés eux-mêmes, tout est crépi dans ce couloir; mais les marches portent nettement l'empreinte spécifique du dressage médiéval, ici ou là précisée par une marque de tâcheron. Situation analogue dans tout le réseau de couloirs et d'escaliers, avec cette différence toutefois que sur aucun degré nous n'avons observé de marques médiévales, et que les stries diagonales du dressage sont peut-être moins distinctives. Quant aux chapelles, ce qui en peut être visible de l'intérieur de l'église est lambrissé, avec soin, de faïences sans intérêt; le reste est couvert d'un simple crépissage. En quelques points seulement des réduits accessoires la paroi laissée à nu permet quelque observation utile malgré l'exiguïté des surfaces. Ces rares indications seront plus avantageusement groupées dans un examen d'ensemble sur la dissection archéologique de l'édifice.

3. *La chapelle d'Etchmiadzin.*

Elle consiste en une nef de même longueur que l'église, pourtant avec une façade occidentale un peu plus avancée et sa porte ouvrant sur une sorte de vestibule couvert qui n'est pas d'équerre avec elle. A l'extrémité opposée se retrouve l'estrade canonique et l'autel au centre; mais le fond de ce sanctuaire est rectiligne au lieu de présenter la courbure absidale qu'on attendrait. Les fonts baptismaux (pl. LIV, *o*) sont blottis dans l'angle nord-est et en avant de l'estrade on constate le chœur usuel surélevé par une petite marche et fermé par une assez intéressante grille en fer forgé. Tout est en voûtes d'arêtes et les travées sont délimitées par des arcs doubleaux retombant au nord sur d'élégantes consoles (fig. 211) engagées dans le mur de la grande église, au sud sur d'énormes piles dont la massiveté et surtout la projection sensiblement irrégulière à l'intérieur pique la curiosité. De telles saillies n'ayant aucune évidente raison d'être, on scrute plus attentivement cette étrange paroi méridionale et l'on s'aperçoit qu'elle ne fait pas corps avec les piliers. Il suffit au surplus de l'examiner par l'extérieur pour acquérir la certitude qu'au lieu d'une muraille normale avec pilastres engagés à l'intérieur on n'a ici que de banales cloisons insérées de seconde main sous les belles arcades reliant les grandes piles. Malgré la patine à peu près uniforme et une imitation telle quelle des assises des arcades, la distinction saute aux yeux. Elle est accentuée d'ailleurs par tout le détail de parement et d'appareillage, nettement médiéval dans les piles avec de très nombreuses marques de tâcherons, et tout autre sur les cloisons. Par où il devient indubitable, sans qu'on s'attarde à l'établir ici par des observations complémentaires plus minutieuses, que ces cloisons sont adventices.



Fig. 211. SAINT-JACQUES. Console romane dans la chapelle d'Etchmiadzin.

Dès qu'on les a éliminées par la pensée, la physionomie antérieure du monument se dégage avec clarté. Au lieu de cette nef trop étirée en longueur, alourdie par l'empiétement irrégulier des pseudo-pilastres, un peu sombre sous ses voûtes basses et mal éclairées par les fenêtres banales qui découpent de leur rectangle exigu le tympan de chaque travée, ce sont les grandes arcades symétriquement réparties d'un portique majestueux en sa simplicité qui demeurent en place. Les piliers quadrangulaires s'alignent sur les axes transversaux des supports de l'église, plus massifs aux deux extrémités qui correspondent aux murailles de façade et de chevet. Il en résulte une baie centrale plus large, flanquée de deux baies dont l'inégalité assez minime pour n'être pas d'abord sensible à l'œil répond au développement inégal des travées engendrées par la croix intérieure. Les sommiers attachés aux piles orientales *d-e* suggèrent qu'une ancienne galerie quelconque fut développée au sud, à travers la grande cour intérieure mo-

derne[1]. A l'occident, au contraire, le portique se liait directement à d'autres édifices qui contre-butaient l'arcade. Le support initial, *a*, pouvait donc être diminué de puissance, et si des raisons de symétrie lui firent attribuer les mêmes proportions qu'à *e*, l'architecte initial semble bien avoir gagné sur ce massif superflu l'espace d'un réduit qui pouvait avoir son utilité pratique en cette situation[2].

La porte monumentale ouverte au milieu de ce parvis n'a plus besoin de justification. Si déformée qu'elle soit par les placages de faïences et surtout les badigeons clinquants dont on a empâté les voussures élégamment moulurées de son archivolte, son caractère médiéval n'est pas moins clair que celui du portique[3]. La structure du seuil (fig. 212) n'est pourtant pas sans quelque apparente anomalie. Mais au point de vue structural un autre détail, énigmatique d'abord, mérite d'être relevé : c'est le décrochement vertical dans

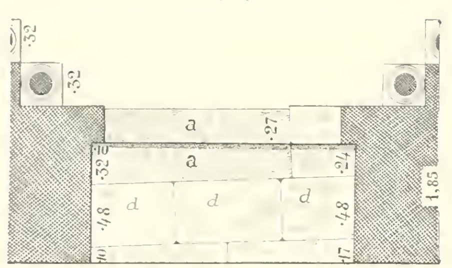


Fig. 212. — SAINT-JACQUES. Plan du seuil de la porte P2 (pl. LIV). *aa*, *mezzy* rouge. — *d-d*, dalles blanches.

le gros mur nord, un peu en avant de la dernière travée orientale, comme si l'on avait eu l'intention d'amincir par ce côté la muraille de l'église déjà profondément creusée sur l'autre face pour l'installation de l'absidiole (cf. pl. LIV, *g* et LVII, coupe *CD*). Minime en lui-même, ce détail ne saurait pourtant avoir été fortuit. Sa relation est presque évidente avec la tête de l'escalier intérieur à la muraille (cf. fig. 208) ; sa véritable portée sera d'ailleurs révélée par l'examen des superstructures.

La voûte de la travée orientale a été largement échancrée quand on a tardivement érigé au-dessus le campanile vulgaire dont la principale cloche a été récemment démontée[4]. Le grand escalier de l'angle sud-ouest est un autre élément parasite dont l'aménagement sera impliqué par la transformation ultérieure du parvis.

Au profit du folklore religieux il convient de noter, dans le chœur de cette chapelle adventice, le petit autel latéral, *p*, haussé sur son estrade rituelle. Il est constitué par une table posée sur un empilement de trois blocs dont l'extrémité fruste s'offre à la dévote vénération des pèlerins. La légende qui les consacre, et dont on a vu plus haut les fluctuations, paraît se nuancer suivant l'érudition du gardien de circonstance. Mais les rigides précisions de la critique seraient ici intempestives ; à coup sûr provoqueraient-elles moins de très émus et pieux baisers que les variations ingénues de cette légende qui a les anges à son service et met la Vierge en mouvement pour faire coïncider en ce lieu ces quartiers de roches arrivant indifféremment du Sinaï, du Thabor, du Saint-Sépulcre et du Jourdain.

4. *La chapelle Saint-Étienne.*

Tout y est banal à première vue. L'étude la plus persévérante n'aboutit certes pas à produire quelque impression d'harmonie structurale, mais bien plutôt à faire toucher du doigt des remanie-

1. La petite travée orientale intérieure où se trouvent les fonts baptismaux donne l'impression d'un réduit plus ancien qui aurait constitué un baptistère indépendant mais contigu à l'église.

2. Un tel réduit existe en tout cas maintenant et sa forme incline peu à le faire estimer d'installation postérieure. Il est cependant probable qu'il était primitivement ouvert sur l'intérieur. L'entrée actuelle présente tous les caractères d'un remaniement.

3. La voussure en torsade est peut-être l'élément le moins familier dans la décoration romane palestinienne. On sait toutefois qu'il a d'excellentes attestations occidentales (voir par exemple THIOLLIER, *L'art roman à Charlieu et en Brionnais*, pl. 38 ss., à Semur-en-Brionnais ; DE LASTEYRIE, *L'archit. relig. en France*, fig. 587, à Villers-Saint-Paul (Oise). La voussure à coussinets paraît, au contraire, avoir joui d'une réelle prédilection parmi les sculpteurs occidentaux en Palestine.

4. Omis pour la simplification du dessin dans le plan et la coupe longitudinale *CD*, ce campanile est figuré sur la coupe transversale *GH*. La cloche gît aujourd'hui dans un coin de la terrasse. Un autre « clocher » encore plus banal sur la nef centrale de la grande église est éliminé des graphiques. Il est contigu à l'édicule qui couvre la cage de l'escalier de terrasse indiqué dans la coupe *GH*, et ne consiste d'ailleurs guère qu'en modernes charpentes.

ments beaucoup plus profonds encore que ceux de la chapelle d'Etchmiadzin. Naturellement cette seconde sacristie reproduit le dispositif familier : nefs voûtées terminées à l'orient par l'estrade du sanctuaire, et des absides dans le fond. Deux piles centrales isolées et bizarrement disparates divisent le vaisseau en trois courtes nefs réduites à deux travées. La plus flagrante asymétrie de ces nefs résulte manifestement de l'inclinaison que nous avons signalée plus haut dans la section orientale du mur nord de l'église. On se fût attendu à ce que la chapelle adaptât son axe principal à l'axe de cette paroi, d'autant plus que le mur nord de la chapelle elle-même en reproduit assez sensiblement l'inclinaison. La réalité dont l'examen des graphiques (pl. LIV et LVII) rendra compte est tout autre. Pas une travée n'offre des proportions symétriques à celles de sa voisine; il n'y a pas deux arceaux de même tracé, pas deux voûtes strictement à la même hauteur, ni deux consoles de galbe identique dans des situations analogues; la corniche courante s'interrompt par endroits, ou ne se maintient pas au même niveau; le mur septentrional a deux sections d'orientement un peu nuancé raccordées moyennant un décrochement à angle droit très prononcé. La substitution d'une simple alvéole à l'abside méridionale est expliquée sans doute par la nécessité de laisser un passage aux magasins annexes installés au chevet ; mais il existe entre les deux autres absidioles des divergences qui réclament justification [1].

En présence de tels faits, dont on se borne au surplus à relever les plus saillants, il est impossible de considérer cette partie de l'édifice comme la création libre d'un architecte que n'auraient gêné aucunes conditions préexistantes. Il est parfaitement clair, à l'inverse, qu'un architecte expérimenté a su vaincre en cet endroit des difficultés multiples pour raccorder en une chapelle cohérente et qui n'est pas dépourvue de caractère des éléments tout à fait discordants. Son axe principal d'ouest en est, qui est pratiquement l'axe général de la grande église, lui a été fourni par l'édicule sur lequel il amorçait son plan, à l'extrémité occidentale. Quelque réduit au plafond bas, dans l'angle nord-ouest, a imposé en plan comme en hauteur la double brisure de la nef septentrionale. Les absides ont été disposées, au mieux de ce qui était réalisable, *dans* ou *contre* un massif de maçonnerie malheureusement presque impossible à étudier aujourd'hui, mais qu'il y a divers indices de croire antérieur à la chapelle. Aussi bien estimera-t-on que la tâche eût été simplifiée de réaliser une construction plus harmonieuse si elle n'eût été si étroitement limitée dans cette direction; mais il y a surtout une question d'alignement assez suggestif de cette paroi orientale avec certaine ligne organique ancienne de la grande église que nous retrouverons par la suite. Confiné de la sorte à une surface restreinte et si peu régulière, le constructeur a su manifestement en tirer le plus heureux parti. Pour suppléer à l'espace qui lui manquait et maintenir en son édicule la physionomie d'un oratoire, il a créé au chevet des annexes frustes faisant fonction pratique de sacristies pour les plus encombrantes pièces du mobilier de l'église, annexes qui furent encore développées plus tard en magasins et entrepôts de toute nature après le recul du chevet de la grande église.

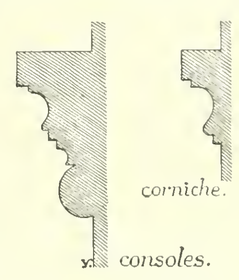


Fig. 213. — Profils de modénature dans la chapelle Saint-Étienne.

Que l'installation de cette chapelle soit l'œuvre d'un architecte médiéval, abstraction faite d'insignifiantes retouches, c'est ce que semblent mettre hors de doute l'ordonnance du plan, le procédé de couverture, le tracé des arcs et les profils de la très sobre modénature (fig. 213). La création ultérieure de l'estrade rituelle arménienne devant les absides et peut-être un renforcement de l'ante septentrionale ont modifié désavantageusement quelques proportions.

Presque dans l'angle nord-ouest une petite porte, *F*, ouvre sur les corridors voûtés du couvent. Un escalier étroit et assez gauchement bâti conduit à une haute baie cintrée, au-dessus de la

1. Noter, par exemple, dans celle du nord la singularité d'un tracé en forme d'arc outrepassé.

porte de communication avec l'église, P^3. Cette baie développée par un balcon en forte projection (cf. pl. LVII, 1 et 2, Y; cf. fig. 207) est décorée du titre de chapelle de Saint-Grégoire. Sa situation en prolongement de l'axe vertical de la porte inférieure facilitait le raccord des deux sections divergentes de la grande muraille.

On notera enfin les deux lucarnes situées très haut sous les voûtes, à l'extrémité occidentale des deux premières nefs, et soigneusement obturées. Leur placement, pl. LVII, 2, qui serait anormal si elles avaient une relation quelconque avec la chapelle de Saint-Étienne, répond à l'ordonnance tout autre du dernier édifice que nous ayons encore à étudier.

5. *La chapelle Saint-Ménas.*

L'étude nous en parut longtemps tout à fait désespérée. Cette chapelle, qui renferme une partie du « Trésor » de l'église patriarcale arménienne réputé, depuis plusieurs siècles, pour ses collections de tapis, de pièces d'orfèvrerie offertes en dons au sanctuaire et surtout de vases et d'ornements sacrés, est strictement close aux visiteurs. Il fallait naturellement renoncer à un examen direct [1] et ne consacrer qu'une plus persévérante

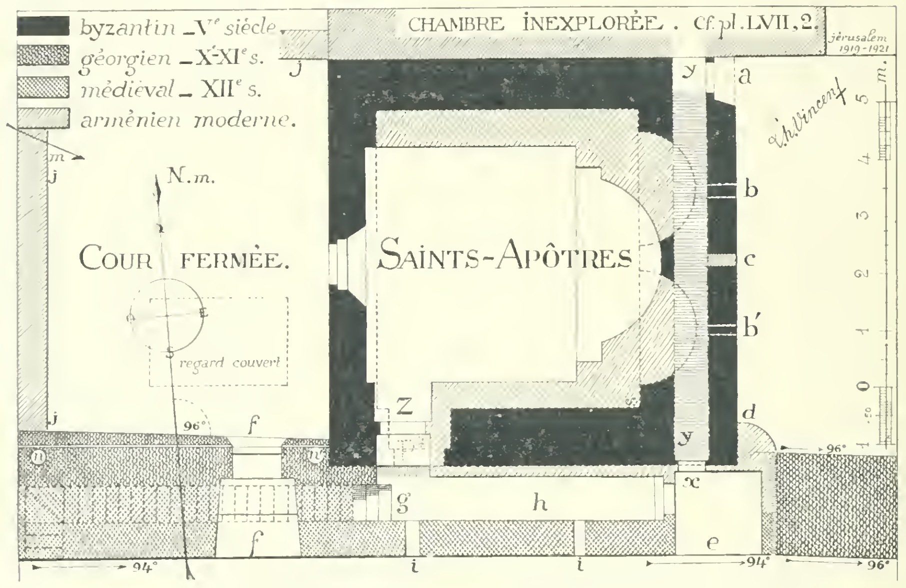


Fig. 214. — SAINT-JACQUES. La chapelle Saint-Ménas. Plan à la hauteur de l'oratoire supérieur, dit des Saints-Apôtres.

a, fenêtre au niveau de la terrasse de la chap. Saint-Étienne (pl. LVII, 2). — b-b', lucarnes des absidioles de Saint-Ménas (ibid.). — c, fenêtre murée (ibid.). — d, massif cylindrique de maçonnerie moderne consolidant l'obturation de la fenêtre e, devenue l'oratoire de la Sainte-Croix. — f, fenêtre de la 1re travée occidentale transformée en passage entre la tribune de l'église et la cour supérieure de Saint-Ménas. — g, h, i, P^3, Z, cf. fig. 207. — i-i, lucarnes ajourant l'escalier intérieur. — j-j, murailles modernes fermant la cour. — n-n, superstructure de la tour orientée par 94°. — y-y, couloir secret présumé d'après la porte blindée, x, et la fenêtre a. — En pointillé le tracé de la chapelle inférieure (Saint-Ménas).

1. Le libéralisme et l'obligeance de Mgr Tchilinguérian ne pouvaient enfreindre ce qui est devenu pour le gardien officiel du Trésor une obligation religieuse. Je suis pourtant redevable au distingué prélat d'avoir pu jeter du moins un très rapide coup d'œil sur la partie essentielle de l'intérieur, mais surtout d'avoir obtenu la liberté d'une étude par l'extérieur qui devait finalement en fournir toute la notion utile à notre but. Je manquerais à un devoir si je ne renouvelais pas l'expression de ma gratitude pour cette exceptionnelle autorisation.

attention à ce qui demeurait accessible par le dehors et les superstructures. L'édicule est à deux étages et sur plan carré. Deux côtés du rez-de-chaussée peuvent être déterminés avec une satisfaisante approximation par l'église et par la chapelle Saint-Étienne et fournissent des mesures à peine nuancées de $7^m,05$ à $7^m,15$.

Le carré supérieur, mesuré avec une facilité relative par les terrasses, est diminué à $6^m,75$ par quelques retraits dont l'un au moins, sous forme de plinthe biseautée, demeure très apparent au chevet. Le très modeste oratoire qu'il renferme (fig. 214) a tout l'air d'une installation relativement moderne avec sa voûte basse, son absidiole dénuée de caractère et ses parois borgnes, sans autres jours directs que la petite porte et la lucarne de façade. Il est d'ailleurs curieux d'observer que cette salle ne s'adapte pas exactement à la pièce inférieure (pl. LIV). Dans celle-ci, en effet, bien que toute mesure me fasse défaut, la surface du carré est manifestement plus considérable, si je n'ai pas été absolument trompé par une évaluation à vue, faite dans une inspection restreinte à quelques minutes. En tout cas l'ordonnance offre cette particularité saillante que cette sorte de cube, voûté d'arêtes, est terminé à l'orient par une absidiole géminée, dont les centres étaient naguère éclairés par les deux lucarnes si soigneusement obturées qu'on peut néanmoins observer encore par la sacristie. Cette double abside dans un édicule d'une telle exiguïté trouve sa raison d'être en ce fait que saint Ménas partage ici la vénération des fidèles arméniens avec un autre saint qui paraît bien être le Zacharie martyrisé au Temple. La discordance est manifeste entre ces sveltes absidioles et l'espèce de nef trapue qui les précède. Elle éclate plus vivement entre les deux chapelles superposées et suggère que cette subdivision ne relève pas du plan primitif. Par l'ordonnance, le galbe des lignes, la nature et le traitement des matériaux, les parties hautes du chevet (cf. pl. LVII, coupe *EF*) et de la façade (fig. 215) tranchent sur tout le reste dans le vaste ensemble de Saint-Jacques. Le chevet semble indemne de notable remaniement; tout au plus quelques nuances très minutieuses de proportions et de parement justifieraient-elles l'hypothèse qu'on aurait de vieille date développé la paroi pour hausser la base du tympan. La façade accuse quelques retouches évidentes; on y a pratiqué des ouvertures différentes de ce qu'elle comportait à l'origine et il en est résulté des reprises dans l'appareillage dont on a profité pour insérer quantité de croix sculptées et d'autres éléments décoratifs prodigués à satiété dans les édifices religieux arméniens. Des siècles d'exposition à toutes les intempéries ont étendu sur cette face une patine sombre uniforme qui laisse toutefois les retouches sensibles. A la physionomie générale de cette



Fig. 215. — SAINT-JACQUES. La façade de Saint-Ménas, à la hauteur de la chapelle supérieure, dite des Saints-Apôtres.

(Phot. prise du point *m*, fig. 214.)

façade rien ne se compare peut-être mieux que la zone correspondante dans l'église de Sainte-Catherine au couvent du Sinaï. Sans doute ne serait-il pas impossible de trouver des analogies plus rapprochées; celle-ci n'en demeure pas moins assez saisissante, compte tenu des proportions et d'une situation tout autres, et sa date à peu près incontestable offre un repère utile pour corroborer l'attribution chronologique de Saint-Ménas, qui reste à définir.

Avant de l'entreprendre, il n'est pas superflu de

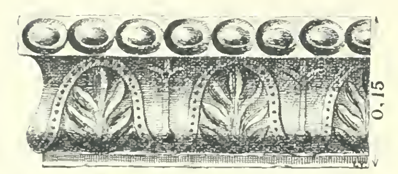


Fig. 216. — Corniche byzantine de l'ancienne chapelle Saint-Ménas.

signaler diverses épaves de décoration architecturale byzantine encastrées aux abords de la chapelle dans les constructions modernes : une base de colonnette en marbre blanc, une petite console, un joli fragment de corniche (fig. 216)[1], pour ne citer que les plus faciles à caractériser. Il faudrait tenter aussi de déterminer comment serait à concevoir la chapelle primitive, puisque son fractionnement actuel en deux étages trahit une superfétation plus ou moins moderne. Mais dans ce but serait indispensable une connaissance plus approfondie de l'intérieur et des annexes totalement inexplorées du rez-de-chaussée. Avec les seuls éléments connus la tentative est précaire. A titre de simple hypothèse on envisagerait néanmoins assez volontiers une solution suggérée par la miniature de chapelle adjacente dite « tombeau de saint Jacques » (cf. fig. 207 et pl. LVII, 1) : vaisseau carré couvert par une calotte hémisphérique, voire même un véritable petit dôme extérieurement protégé sous une toiture à double pente; sur la face orientale, l'abside sans aucune saillie par le dehors. Si l'on fait état d'une part que le sol est sensiblement plus élevé dans la chapelle du Trésor que dans l'église, d'autre part que les superstructures pourraient bien avoir été haussées de 1m,20 environ, l'ordonnance indiquée serait convenablement réalisable. L'édicule ainsi reconstitué se présenterait à peu près sur le type familier de ce qu'on nomme, depuis M. de Vogüé, des *kalybés,* dans l'architecture syrienne[2]. A la réserve de l'absidiole géminée, qui est ici un trait distinctif associant deux saints dans une même fondation votive, ce type reproduirait mieux encore peut-être mainte chapelle funéraire[3], comme on le peut attendre d'un martyrium.

6. *Classement archéologique des édifices de Saint-Jacques.*

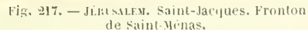
La chapelle Saint-Ménas est sans contredit le plus archaïque élément du groupe architectural très enchevêtré qui vient d'être passé en revue. Si imparfaitement que nous ayons pu réussir à la faire connaître, nul ne voudra contester que son origine doive être reportée aux temps byzantins. La difficulté serait d'aboutir par les ressources de l'archéologie seule à une détermination moins vague. L'analogie signalée avec l'église justinienne du Sinaï (fig. 217 s.), d'autres moins claires qu'on pourrait produire désigneraient seulement, comme époque la plus vraisemblable d'une telle construction, les jours de Justinien, ou le VIe siècle

1. Le pointillé au trépan qui orne le galon festonné déterminant les alvéoles où sont logées les palmettes donne à cette pièce un certain faciès médiéval. Aucun détail d'exécution ne vient à l'appui de cette vague apparence. Composition et profil ont dans le répertoire byzantin des analogies plus précises, et les belles *Études sur l'hist. de la sculpt. byz.* de M. L. Bréhier (dans les *Nouv. archives des miss. scient.*, 1911, III, pp. 34 ss., 44 ss.) y ont mis en bonne lumière le rôle de la « sculpture au trépan »; voir aussi pl. II, 2 et 3, pl. V, 3. Mêmes sillons pointillés au trépan sur divers chapiteaux à Saint-Démétrius de Salonique (Le Tourneau, *Les monum. chrét. de Salonique*, pl. XXIII A, XXV).

2. De Vogüé, *Syrie centrale; Archit.*, I, 41 ss. et pl. 6, où l'on trouvera d'excellentes observations sur le symbolisme religieux de ce thème architectural. Cf. Butler, *Americ. Exp. to Syria, 1900;* II, *Architect.*, p. 396 ss.; *Syria, Ancient Archit.*, II, A, 247, 252, 361.

3. Dont le « monument de Bizzos » à *Rouweiha* (De Vogüé, *op. l.*, p. 113 s. et pl. 91) est le meilleur exemple : prototype indubitable du *ouély* musulman si caractéristique en Palestine.




Fig. 217. — JÉRUSALEM. Saint-Jacques. Fronton de Saint-Ménas.

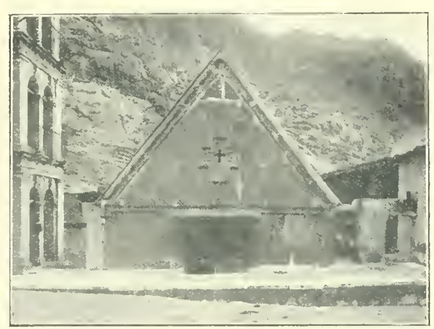


Fig. 218. — SINAÏ. Fronton de l'église Sainte-Catherine (VIe s.).

entier. Mais la lumière très opportune de l'histoire dissipe ces obscurités. Qu'on se remette en mémoire les fondations de la patricienne Bassa, vers le milieu du Ve siècle, et les vicissitudes qu'elles subirent : l'accord est spontané entre le monument et les textes. L'oratoire monastique (εὐκτήριον), érigé depuis trois quarts de siècle quand s'inaugura l'ère des embellissements dus à la munificence de Justinien, en bénéficia peut-être. Mais s'il fut laissé alors à son élégante simplicité primordiale, il ne devait pas échapper à la catastrophe de l'invasion perse en 614. La restauration qui suivit rendrait suffisamment compte des premières transformations qui lui furent infligées. L'histoire en perdait cependant bientôt la trace. Avec le développement de la prépondérance géorgienne, qui atteindra son apogée aux X-XIe siècles, un autre sanctuaire, celui de saint Jacques, va s'implanter en ce lieu et le souvenir de saint Ménas en paraît effacé pour les chroniqueurs. Le monument est néanmoins si tenace en sa réalité qu'il régira tout le développement des constructions ultérieures; il est aisé de le constater désormais.

Sans chercher tout de suite les phases successives de cette évolution, venons à celle que distinguent avec évidence des caractères depuis longtemps définis par les historiens de l'art : la phase médiévale. La grande église est debout avec son beau portique méridional et son annexe de la chapelle Saint-Étienne au nord. Aucun vestibule ne précède la façade occidentale et si quelque porte y a été pratiquée, ainsi qu'il est vraisemblable de le conjecturer, elle est apparemment tout aussi dépourvue de caractère que les entrées modernes de ce côté. Mais si l'empreinte des Croisés est aussi nette que possible sur l'édifice, on se rappelle cependant les anomalies fort graves que l'examen de détail a fait constater dans sa structure : les épaisseurs démesurées des murailles, les maçonneries creuses, les nuances des supports intérieurs, et, plus que tout, les divergences d'axes et l'étrange brisure de la muraille septentrionale. Si la coupole originale que nous connaissons n'a rien de commun avec les procédés de couverture usités à l'époque romane, on a la facile ressource d'y voir une transformation d'époque ultérieure; toutefois c'est le plan même de l'église qui n'est guère familier à l'architecture médiévale franque de Palestine, tandis qu'il se présente avec des particularités qui individualisent, à partir du Xe siècle, le thème cruciforme très en faveur dans l'architecture arméno-géorgienne. Ces faits et nombre d'autres de plus minime importance conduisaient à l'hypothèse logique et en quelque sorte inéluctable que le monument des Croisés devait être une simple reprise d'un édifice antérieur dont on aurait sauvegardé les grandes lignes et l'ordonnance intérieure tout en lui donnant une physionomie esthétique plus majestueuse. Quelques détails passés sous silence dans la description générale, parce qu'ils devaient trouver mieux

ici leur place, vont faire de cette hypothèse une évidence archéologique.

Ces détails sont fournis par l'étude des parties hautes extérieures, heureusement soustraites au terrible envahissement des crépissages et des constructions adossées. De la façade, plus rien



Fig. 219. — Saint-Jacques. Le porche greffé sur l'antique paroi méridionale. Angle S. O. Cf. pl. LIV, coupe sur *CD*.

n'est visible; tout le sommet en a été supprimé ou réduit au rôle de pilastres badigeonnés dans l'installation de la tribune qui règne au-dessus du portique moderne. La paroi méridionale entièrement dégagée est facilement accessible par la terrasse de la chapelle d'Etchmiadzin (pl. LVII coupe *CD*). Elle comprend trois sections dont la nature différente frapperait l'œil le moins exercé et quelques particularités plus minutieuses à discerner, claires néanmoins. A l'extrémité occidentale, surélevée à la façon d'une tour d'angle, on reconnaît sans hésitation possible la paroi neuve du portique (fig. 219) et de sa tribune ajourée par une grande fenêtre dont l'archivolte imitée des baies voisines s'agrémente d'un arc en accolade qui n'est pas du plus heureux effet. Dans la situation correspondante, à l'extrémité opposée, une section à peu près égale, mais ne dépassant point en hauteur la ligne de crête de la paroi, est détachée du plan vertical de cette paroi par un décrochement très volontaire, accentué d'ailleurs avec énergie par la discordance du réglage d'assises (fig. 220). Ce décrochement prend d'autant plus d'importance que nous le connaissons déjà dans



Fig. 220. — Saint-Jacques. Section sud-est de la paroi méridionale. Le décrochement vertical *g*; cf. pl. LIV, coupe *CD*.

la zone inférieure de la paroi ; et si les revêtements de faïences dans la chapelle d'Etchmiadzin n'avaient pas permis d'enregistrer le dénivellement des assises, il n'est plus douteux maintenant que cette bizarre coupure se prolonge du haut en bas de la muraille, impliquant un raccord structural évident sur l'axe transversal où sont soudés le sanctuaire et les nefs. La section intermédiaire, qui correspond au développement longitudinal des nefs, semble d'abord d'une homogénéité parfaite, malgré la tache de maçonnerie trop neuve qui accuse violemment la reprise nécessitée par la modification disgracieuse de la fenêtre centrale. Il faut y regarder de plus près pour observer (fig. 221), sur l'axe oriental des supports de la coupole, deux coupures verticales parallèles dans ses assises produisant comme une vague impresion de pilastre, mais à peu près sans aucune saillie. Sur un côté même la coupure s'interrompt avant d'atteindre le niveau de la terrasse et laisse

courir deux ou trois assises concordantes (pl. LIX, *CD*, *g*). L'ensemble du parement dans cette section est assez clairement médiéval, quoique des traces de repiquage, la sculpture de croix votives arméniennes multipliées et le tracé de nombreux proscynèmes aient notablement atténué cette physionomie. En contraste avec leur forme romane bien caractérisée les deux fenêtres extrêmes posent l'énigme de leurs chambranles bouleversés, d'aspect neuf; celle du centre y ajoute l'anomalie de sa hauteur plus développée et de son archivolte plus prétentieuse. Certainement médiéval est le couronnement du grand pilastre *f* (cf. fig. 220), qui vient s'amortir dans la paroi pour en consolider l'angle oriental; médiéval enfin aussi l'apparent vestige de pilastre *h*, qui découpe son encoche quadrangulaire à la base de la paroi, au point de raccordement des deux sections. Mais en dépit d'une certaine similitude de dressage et d'une patine dorée à peu près uniforme, on ne peut ressaisir aucune caractéristique évidente du dressage médiéval dans la petite section orientale, où se traduit pourtant la préoccupation manifeste d'atténuer la reprise en se modelant sur les proportions des matériaux, sur l'appareillage et la hauteur des assises qu'il s'agissait de rajuster [1].

Il y a, au contraire, identité absolue entre cette courte section de l'angle sud-est et le chevet, dégagé sur toute sa hauteur [2]. Pas le moindre ressaut de lignes ne rompt la monotonie de cette surface énorme. Un semis, capricieux en apparence, de baies disparates murées ou rétrécies et de simples lucarnes n'est guère révélateur de l'ordonnance intérieure que peuvent éclairer des jours ainsi répartis. Il faut avoir bien en mémoire la distribution des fenêtres au fond des absides dans les deux étages du sanctuaire, leurs transformations et l'existence du couloir supérieur, pour retrouver par le dehors la nature et le rôle de chaque fenêtre petite ou grande. La tâche n'en est que plus simple d'étudier, sur ces longues assises courantes, le détail du dressage et les procédés de structure. Le faux air médiéval qui s'en dégage à un coup d'œil superficiel s'évanouit promptement à l'examen. Si l'outil qui a produit par endroits les stries diagonales distinctives du parement médiéval est encore

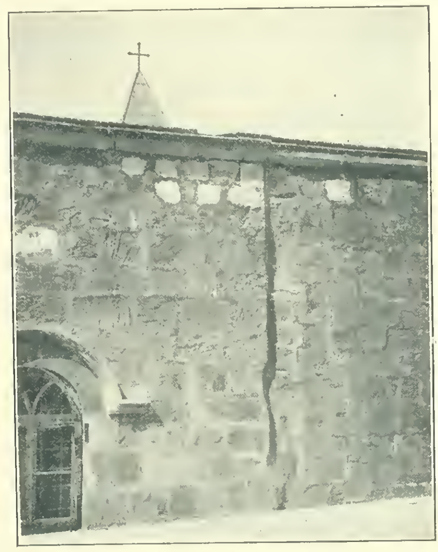


Fig. 221. — SAINT-JACQUES. Détail de la coupure verticale *g*.

« ... deux coupures verticales... produisant comme une impression de pilastre... »

presque aussi fin, il n'est plus manié avec le même tour de main ; l'inclinaison des stries n'est plus identique, leur parallélisme devient morcelé, nulle part enfin, sur toute la surface accessible à l'observation minutieuse, n'interviennent les marques de tâcherons, témoins complémentaires du travail des Croisés et qui foisonnent d'ailleurs, tout à côté, sur le grand contrefort médiéval *f*,

1. Un tel souci éclate surtout dans le réglage des assises inférieures, où il s'agissait d'harmoniser à la fois trois éléments discordants : la tête du pilastre *f*, le débris de contrefort *h* et les assises courantes de la section centrale.

2. La nuance de patine très marquée entre le sommet et le bas résulte d'une exposition inégalement prolongée. Une construction quelconque a dû longtemps couvrir la zone inférieure jusqu'à un niveau régulier correspondant à peu près à la base de la fenêtre absidale. Aujourd'hui le pied du mur est chaussé encore par une plate-forme en plan incliné servant de passage entre diverses cours du monastère. Sous cette plate-forme un long boyau sommairement voûté sert d'annexe à la sacristie. Ce capharnaüm (indiqué dans la coupe longitudinale, pl. LVII, 1, 5) est trop encombré, et d'ailleurs trop malheureusement badigeonné, pour qu'il soit en ce moment possible d'étudier les parties basses du chevet.

dont les assises ne font pas corps avec le chevet.

On est impressionné de retrouver très exactement les mêmes nuances de traitement et d'appareillage à l'extrémité orientale de la paroi nord, et d'y observer des soudures analogues à celles de la paroi sud, mais compliquées d'un élément nouveau, qui tient ici la place occupée au sud par la construction médiévale. Cet élément est une structure rendue amorphe par l'empâtement des enduits étanches qui couvrent les joints (fig. 222). Avec un peu d'attention, et surtout grâce à certaines lacunes des couvre-joints, sa physionomie se révèle avec une suffisante clarté ; au lieu du blocage vulgaire soupçonné d'abord, on discerne une construction en moellons épannelés, de dimensions moyennes, dont le champ est relevé en manière de petite bosse fruste qui accroche la lumière et donne quelque mordant à la paroi. Le réglage d'assises est satisfaisant et il ne semble pas qu'on ait eu recours à des cales, ou à des épaisseurs exagérées de mortier, pour régulariser les lits de pose. Dans cet appareil de physionomie si tranchée les fenêtres découpent leurs grandes baies a encadrement médiéval indubitable. Non moins certaine est l'origine médiévale du chainage angulaire qui indique, au point x, une limitation primitive de la paroi, développée plus tard avec une physionomie toute différente. La soudure est criante dans les plus basses assises visibles au-dessus de la terrasse, et le petit décrochement vertical imparfaitement dissimulé par les crépissages dans le couloir de la sacristie fait la preuve que cette soudure monte de fond, en conformité singulière avec ce qui nous est déjà connu dans la muraille méridionale. Plus haut cependant elle est un peu mieux dissimulée. Tout appareil médiéval disparait et la construction rustique, développée par un blocage de calibre moindre mais d'aspect analogue grâce à l'empâtement des joints, va se perdre avec une habile dégradation dans le petit appareil soigné qui caractérise, au nord et au sud, l'extrémité orientale des parois et le chevet tout entier. Ces faits, tangibles malgré leur complication, impliquent manifestement une reprise de l'édifice pour en reculer le chevet, tout au moins en modifier la forme ; mais à quelle époque assigner ce remaniement? L'imbroglio archéologique peut sembler tout à fait désespéré.

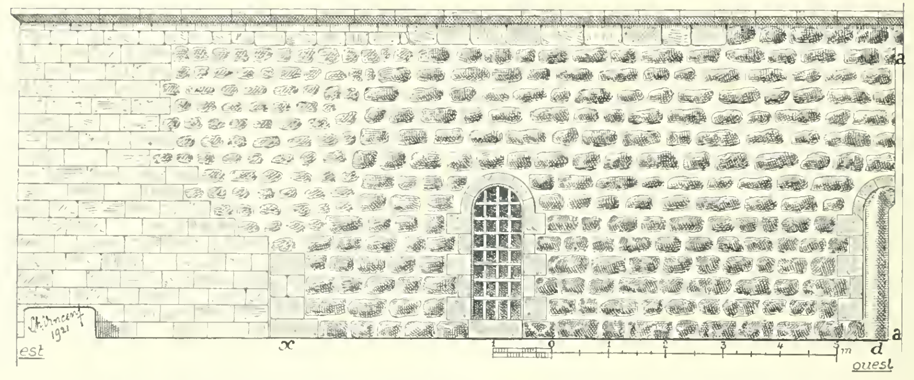


Fig. 222. — SAINT-JACQUES. Élévation du mur nord, au-dessus de la terrasse de la chap. Saint-Étienne. Section orientale. a, chevet de Saint-Ménas. — d, voir fig. 214. — x, angle en appareil médiéval ; cf. pl. LIV et fig. 208.

Il est néanmoins plus apparent que réel et s'éclaire dès qu'on a fixé avec la précision voulue la position de chaque élément. Ce placement une fois réalisé, le problème se formule ainsi : La face méridionale relève de deux

époques[1] : l'une indéterminée encore, l'autre nettement médiévale; leur relation est telle que la construction des Croisés est sans contredit la plus ancienne : l'examen des graphiques dispensera d'en détailler la preuve. Le chevet n'offre désormais aucune difficulté, puisqu'il appartient tout entier à la période indéterminée qu'on reconnaît clairement postérieure à l'époque des Croisades. L'énigme structurale est donc restreinte à la face nord. Une solution obvie consisterait à y ramener également toutes les maçonneries aux deux mêmes périodes, en se rappelant les nombreux édifices des Croisés dans lesquels d'excellentes chaînes d'encoignures consolident une bâtisse en assez pauvre blocage. Cette solution ne résiste guère à l'examen : le blocage médiéval, dans ce genre de structure, n'a pas du tout la physionomie originale de l'appareil fruste mais régulier qui intervient ici ; on s'expliquerait mal, au surplus, que les Croisés en aient fait usage dans une partie de l'édifice, alors qu'ils mettaient tant de soin dans la construction entièrement appareillée de la muraille méridionale. C'est par conséquent l'origine de cette maçonnerie en blocs épannelés qu'il s'impose avant tout de rechercher, et sa relation avec l'œuvre médiévale puisqu'on ne les peut estimer contemporaines.

On observera d'abord que l'appareil fruste est visible précisément dans cette section du gros mur septentrional dont l'étrange déviation d'axe, par rapport à l'orientement général de l'église, attirait l'attention dès le début de notre enquête.

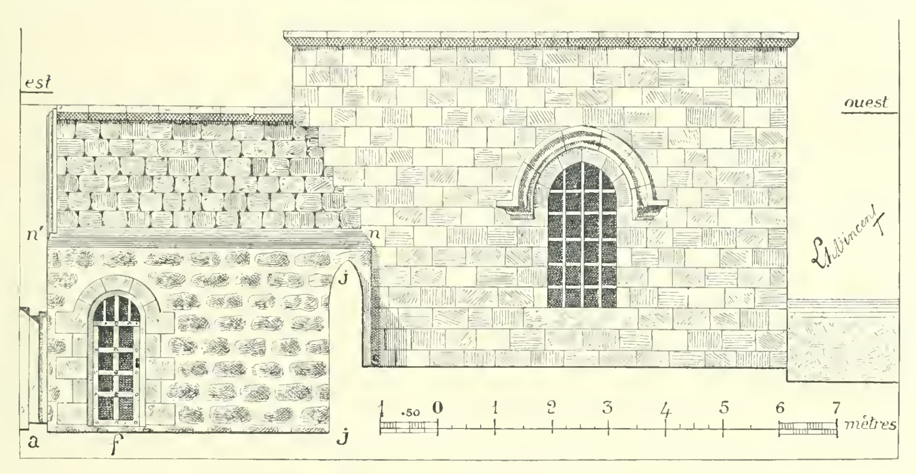


Fig. 223. — Saint-Jacques. Élévation du mur nord. Section occidentale.

a, façade supérieure de Saint-Ménas ; porte de l'oratoire des Saints-Apôtres. — f, fenêtre de la 1re travée occidentale transformée en passage pour la tribune. — j, n-n', voir fig. 214.

Une section plus courte est, par fortune, demeurée apparente à l'autre bout de la paroi, devant la petite façade supérieure de Saint-Ménas (fig. 223). On y retrouve, autour de la première fenêtre occidentale, l'encadrement médiéval raccordé, non sans quelques imperfections de jointoyage, aux assises courantes. Mais on remarque surtout qu'en cette section l'appareil rustique, au lieu de se développer sur toute la hauteur de la paroi, cesse un peu au-dessous de la base du tympan de Saint-Ménas. Il est arasé en manière de plinthe, sur laquelle le sommet de la muraille s'élève en retrait dans un appareil mixte qu'il n'importe

1. On élimine maintenant la section occidentale, c'est-à-dire le portique, visiblement moderne.

pas de déterminer avec plus de minutie. Détail singulier à première vue : entre ces deux parties de la muraille, l'axe n'est pas le même ; dans le haut se retrouve l'orientement de 94° relevé sur la face interne de cette section dans le collatéral nord de l'église; le bas au contraire, pour difficile qu'en soit la mesure précise[1], est nettement divergent et assez voisin de 96° pour suggérer sa relation intentionnelle avec la fameuse section orientale. Il y a également quelque surprise à constater que cette base discordante ne se prolonge pas jusqu'au bout de la paroi, mais s'interrompt sur l'alignement de l'ancienne façade, laissant apparaître une tranche retaillée, au lieu de l'appareillage normal qu'on attendrait si cette espèce de saillant faisait vraiment corps avec le reste du mur.

On n'a pas oublié l'escalier logé dans cette muraille creuse (fig. 207) et pas oublié non plus que cet escalier, d'origine médiévale à peu près incontestable, s'appuie intérieurement, tout au moins à la base, sur une paroi médiévale orientée par 94° comme l'est aussi l'ensemble de la muraille vers le sommet. Une première conclusion s'en dégage avec évidence : Cette section du mur septentrional relève de deux époques; dans l'une elle avait une épaisseur que nous ne pouvons plus déterminer avec sécurité, mais un orientement d'environ 96°, dans l'autre elle a été redoublée par un parement qui ramène l'axe intérieur à 94°. Comme la nécessité ne s'imposait pas de créer sur toute la hauteur un massif aussi épais, et qu'on pouvait trouver quelque utilité à conserver en cet endroit un accès aux parties supérieures de la chapelle Saint-Ménas, en rectifiant l'alignement de paroi on a réservé l'espace de l'escalier secret. Il n'y a plus besoin de développer la preuve que ce remaniement de la face interne et la création de l'escalier sont postérieurs au premier état de la bâtisse diversement orientée; comme ils sont l'œuvre d'un architecte médiéval, il faut conclure que l'appareil rustique appartient à un état antérieur de l'édifice.

A ne considérer que sa technique banale on serait bien en peine de lui assigner une date plus définie; mais les données historiques interviennent ici derechef avec le plus heureux à-propos. Après la disparition du couvent byzantin primitif et l'ombre étendue sur le souvenir de Saint-Ménas, elles indiquent en ce lieu le développement d'une fondation monastique géorgienne qui atteignit, vers le XIe siècle, l'apogée de sa prospérité pour décliner très rapidement ensuite dès le début de l'ère des Croisades. Puisqu'il n'est plus fait mention de saint Menas, dont l'humble martyrium échappait d'ailleurs, peut-être justement en raison de son exiguïté tout autant que par son caractère sacré, à des transformations néfastes, il est à croire que le nouveau monastère s'était pourvu d'une autre église. C'était l'époque où la légende hagiographique de Jacques le Majeur prenait sa forme définitive et sa plus ample extension. Or nous sommes précisément informés, sans pouvoir encore suffisamment contrôler la véracité du renseignement, que les Ibères installés dans l'ancien couvent de Bassa fondèrent une église sous le vocable de Saint-Jacques dans la seconde moitié du XIe siècle. C'est l'époque où un autre moine géorgien, le bon calligraphe Prokhoré[2], venait de fonder aux portes de la Ville sainte le couvent célèbre de Sainte-Croix. A travers dix siècles de vicissitudes Sainte-Croix conserve, assez nets encore sous des transformations souvent malheureuses, les traits originaux de sa physionomie primitive. Nous lui avons emprunté déjà une utile comparaison pour le plan cruciforme de Saint-Jacques; il en fournit une autre non moins saisissante et non moins caractéristique pour la maçonnerie puissante en blocs sommairement épannelés qui demeurait énigmatique à Saint-Jacques (fig. 221). L'archéologie établissait qu'un tel appareil en cet endroit devait être antérieur aux constructions franques du XIIe siècle; l'histoire l'assigne précisément au XIe. On souhaiterait difficilement une meilleure concordance.

Il n'est dès lors plus téméraire de conclure que

1. Gênée par une cloison qui rend inaccessible par le dehors la petite terrasse devant la porte des Saints-Apôtres.

2. Cher aux topographes de Jerusalem, car il copia pour leur profit une excellente version du récit d'Antiochos Strategios sur la prise de la ville par les Perses ; cf. R.P. PEETERS, *Analecta Bollandiana* XXXVIII, 1920, p. 141 s. L'activité littéraire et bâtisseuse de Prokhoré en Palestine se place entre 1039-1050 (voir TAMARATI, *L'Église géorgienne...*, p. 307). La date du Ve siècle alleguée pour Sainte-Croix par Dowling (QS., 1911, p. 183) est purement fantaisiste, comme d'ailleurs l'ensemble de son esquisse sur *L'église géorgienne a Jerusalem.*

le plan cruciforme insolite dans l'architecture occidentale du Moyen âge dérive de la fondation géorgienne. A vrai dire, on ne saurait actuellement entreprendre de définir en quoi consista exactement cette église; mais en se laissant guider par la restauration médiévale et les anomalies qu'elle paraissait offrir, on est conduit à l'hypothèse d'une forme analogue, traitée dans un style différent, avec une orientation générale un peu autre. Cette nuance de placement sur le sol n'est pas suggérée par le seul mur septentrional tel que nous l'avons ressaisi sur toute la longueur : deux autres faits la corroborent. Si du point *x*, considéré comme l'angle nord-est du monument géorgien, on élève une perpendiculaire sur ce mur septentrional (cf. fig. 208), elle passe précisément, dans la muraille méridionale, sur ce point *g* marqué par le raccord vertical de deux maçonneries très distinctes [1]. Comment dès lors ne pas voir que le point *g* se trouve bien dans la position théorique exigée pour représenter normalement l'angle opposé du chevet, quelle que soit d'ailleurs la forme exacte à définir pour ce chevet ancien? Il existe d'autre part, à l'extrémité sud-ouest de l'église, une construction massive englobée dans les édifices neufs du Patriarcat et raccordée de guingois à l'ancien portique des Croisés. Depuis la création de la chapelle d'Etchmiadzin dans ce portique (pl. LIV, *T*), on a tiré parti du raccord pour créer un vestibule devant la chapelle et une communication entre les cours de l'ouest et du sud. Serait-il absolument fortuit que l'orientement de cette construction se trouve être en correspondance à peu près aussi parfaite que possible avec l'édifice géorgien? Il n'importe pas qu'on n'en puisse aujourd'hui déterminer la nature et la fonction dans le groupe structural antérieur aux Croisades. Un tel ensemble de faits tangibles pour qui voudra se donner le soin de les contrôler autorise à conclure qu'une première église Saint-Jacques, ainsi plantée sur le sol, existait à la fin du XIe siècle.

Dans cette situation, il est fort naturel qu'elle ait eu à souffrir au cours des assauts qui précédèrent la conquête de la ville par les Croisés; mais la vénération que lui conférait le souvenir de l'apôtre ne pouvait manquer d'assurer sa restauration. Le sanctuaire était devenu la propriété des Arméniens et si leurs ressources paraissent avoir été modiques à cette époque, leurs bonnes relations avec les Francs leur assuraient tout le concours des nouveaux maîtres de la ville pour cette restauration [2]. L'architecte occidental qui en fut chargé procéda, en cette circonstance comme on le peut constater en beaucoup d'autres, avec autant de respect pour l'ancien état de choses que le comportaient d'une part la ruine à relever, et par ailleurs les exigences techniques de stabilité et de goût. Il conserva le parti cruciforme primitif et



Fig. 224. — SAINTE CROIX. Vestiges de l'appareil géorgien primitif (XIe siècle).

1. Au nord elle suivrait assez exactement le chevet de la chapelle Saint-Étienne. Nous en avons déduit plus haut l'hypothèse qu'il y avait là une ligne ancienne que l'architecte médiéval n'a pas déplacée, bien qu'elle limitât très étroitement son oratoire. Le placement de ce chevet n'a pu d'ailleurs être déterminé avec la précision désirable et on s'abstiendra d'insister sur ce détail très accessoire.

2. Voir ci-dessus, pp. 488 et 521.

toutes les structures assez indemnes, le mur septentrional en particulier. Des raisons qui nous échappent, mais parmi lesquelles l'intention de se mettre en harmonie avec le vieil oratoire byzantin de Saint-Ménas pourrait bien avoir été prépondérante, dictèrent un léger redressement axial. Telle fut l'habileté de sa réalisation que l'harmonie intérieure demeurait presque intacte, exigeant une analyse très attentive pour laisser soupçonner la transformation. Sans doute le placement des supports isolés, dans le carré central, dut-il être proportionnellement modifié. On concevrait néanmoins sans difficulté que celui de l'angle nord-est ait gardé sa situation primitive, et peut-être doit-on mettre au compte de sa forme ancienne la nuance de tracé qui distingue les piliers septentrionaux. L'architecte médiéval en couronna les pilastres à faible saillie par des chapiteaux quadrangulaires de même type et de même décoration que toutes les consoles engagées aux extrémités des axes portants. Sur les colonnes engagées des supports méridionaux qu'il relevait de toutes pièces furent sculptés, au contraire, des chapiteaux corinthiens beaucoup plus décoratifs. A la réserve de la coupole, tout le système de couverture actuel a bien chance de remonter à cette restauration. Quant au carré central, il fut vraisemblablement couvert, suivant un procédé usuel à l'époque romane, par une coupole proprement dite; on en trouvera l'indice dans la conservation des pendentifs en forme de triangles sphériques sans aucun rôle dans la structure de la pseudo-coupole actuelle. L'édifice fut éclairé par des fenêtres réparties comme nous le voyons encore. Mais tandis que dans la paroi méridionale, entièrement reconstruite à son sommet, ces fenêtres avaient le galbe et l'ornementation familiers au XII[e] siècle, sur le flanc nord, où elles remplaçaient sans doute des fenêtres géorgiennes tracées différemment, leur physionomie extérieure n'était plus la même. Autour du tableau agrandi, un encadrement appareillé avec soin fut inséré dans la vieille maçonnerie rustique : opération que la nature même de cette maçonnerie rendait peu laborieuse. Un excellent chaînage en pierres de taille, dont le vestige subsiste au point *x*, consolida l'angle nord-est (fig. 222).

La forme du chevet demeure actuellement hypothétique et le problème est, au surplus, assez secondaire. D'après des indices tels que l'angle en gros blocage apparent au fond du réduit *D* (fig. 208) et les lignes structurales auxquelles on pourrait le raccorder, on imaginerait assez spontanément une projection centrale, rectangulaire à l'extérieur, où s'inscrirait la grande abside; on n'aurait plus en ce cas l'espace exigé par les petites et l'escalier intérieur du mur méridional déboucherait dans le vide. La plus vraisemblable solution consisterait donc à limiter ce décrochement aux parties élevées du chevet, peut-être à la manière d'un pignon à redans assez peu développé pour ne pas impliquer des combles, mais rompre avantageusement la monotonie des longues lignes horizontales de la terrasse qui devait, comme aujourd'hui, couronner l'église. Les trois absides auraient projeté à l'extérieur leurs saillies hémisphériques ou polygonales symétriquement réparties [1] et l'escalier aurait conduit à la terrasse.

Dans ses lignes générales cette restauration porte l'empreinte esthétique romane de la seconde moitié du XII[e] siècle. La reprise de la ville par Saladin ne paraît pas avoir occasionné de sérieux dommages à l'ensemble des édifices chrétiens. Une légende fermement accréditée parmi la communauté arménienne et qu'il nous a été impossible de documenter veut pourtant que Saladin ait fait abattre la coupole de Saint-Jacques, dont la silhouette majestueuse dans la situation proéminente du sanctuaire aurait, dit-on, offusqué les regards jaloux des Croyants [2]. Elle aurait été remplacée par l'espèce de dôme original et de bien moindre envergure qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. Vraie ou fausse, la légende s'accorde au mieux, nous le savons maintenant, avec cette remarquable structure. A défaut de la vexation mesquine attribuée au glorieux sultan, un accident quelconque avait pu compromettre la coupole

1. Ce parti, avec des nuances variées, est suggéré par des églises arméniennes telles que Sainte-Sophie de Trébizonde, Aghtamar, Kilissé-Deressi (dans BACHMANN, *Kirchen... in Armenien*, pl. 12, 31, 34, 36, cf. fig. 20, p. 48), ou des églises géorgiennes comme la cathédrale de Tiflis, l'église d'Aténi, la chapelle monastique de Kodjori (TAMARATI, *L'Égl. géorg.*, pp. 212, 273, 336).

2. Cf. ci-dessus, p. 525 et surtout p. 528, **T. XXVI**, l'insistance de quelques pèlerins à signaler que cette coupole domine toute la ville.

romane; celle qui lui fut substituée représente excellemment l'œuvre d'un constructeur spécialisé dans les traditions et les procédés de l'architecture arménienne au XIII[e] siècle. C'était un premier pas dans la voie des transformations qui devaient graduellement créer à Saint-Jacques une physionomie si complexe, où les détails les plus caractéristiques de l'art roman amalgamés à de multiples et tout aussi évidentes influences orientales ne pouvaient que dérouter les observateurs de surface.

Une autre modification notable dut suivre d'assez près celle de la coupole : le recul, ou plutôt la rectification du chevet. On se souvient que cette partie de l'édifice ne fait pas corps avec les murs longitudinaux. Malgré l'indiscutable analogie des maçonneries qui suppose un souci très vigilant d'harmonisation, malgré la similitude telle quelle dans le choix et le traitement des matériaux qui suppose dans la main-d'œuvre la persistance des mêmes procédés, la soudure n'a pu être complètement dissimulée. Elle fut par conséquent réalisée à quelque époque relativement peu éloignée de la restauration médiévale. Un trait saillant dans l'évolution de l'école arménienne à partir du moment où, soustraite à l'emprise de Byzance, elle fait de plus larges emprunts à l'Orient, c'est son goût prononcé pour l'harmonie et l'unité [1]. Cette tendance déjà sensible dans les églises du X[e] siècle s'accentue dans la période ultérieure. Elle donnait donc une justification très opportune à l'hypothèse que cet empâtement des absides médiévales de Saint-Jacques aurait été réalisé par un architecte arménien dans le courant du XIII[e] siècle, période où la main-d'œuvre locale s'inspirait fidèlement encore de la technique des Croisés. Cette rectification du chevet entraînait une ordonnance intérieure modifiée. On devait maintenir l'accès de la terrasse, par conséquent développer le sommet de l'escalier dans le mur méridional. D'autre part, sous peine d'écraser les conques absidales par de trop lourdes masses de remplissage, ou de laisser des vides sans utilisation sous la terrasse dilatée, il fallait créer un système de réduits et de couloirs harmonisés avec la perspective intérieure et les exigences de la stabilité. On connaît la solution (fig. 208 ss.); et ce qui présentait d'assez étranges anomalies, aussi longtemps qu'on l'envisageait comme la conception primordiale d'un architecte libre de toute entrave, se révèle désormais comme un parti satisfaisant et fort ingénieux.

Fig. 225. — SAINT-JACQUES. L'inscription arménienne gravée dans le panneau supérieur de la porte de la chapelle Saint-Paul.

Voir la partie inférieure de cette porte pl. LVIII, 3.

Et voici, par chance, le témoignage que ces déductions archéologiques ne sont pas un leurre. En décrivant l'intérieur de l'église on a signalé une inscription arménienne sur la remarquable porte en bois sculpté qui ferme l'entrée de l'escalier secret (fig. 225) [2] : elle dédie cette œuvre

1. Il serait oiseux d'aligner à l'appui de cette observation une nomenclature d'édifices du X[e] au XIII[e] s. que nous ne pouvons cependant songer à mettre sous les yeux du lecteur. On peut lire, chez les historiens de l'art, des observations identiques, estimées du reste assez justifiées pour être présentées sous forme d'axiome : « ...le souci de la régularité s'accuse, poussé jusqu'au culte de la symétrie, dans le parti pris des architectes arméniens de la seconde époque d'assimiler la face postérieure de l'édifice à l'antérieure; en effet, ils empâtent abside et absidioles dans un massif rectangulaire » (BENOIT, *L'arch.*, II, 96). Et M. Millet : « Sans abside saillante, sans narthex, sans ressaut dans la toiture, l'édifice massif et simple produit un effet sévère et parfois prend un air de majesté » (*L'école gr.*, p. 154, à propos de l'Arménie).

2. Voir ci-dessus, p. 539.

d'art « à la sainte église du grand apôtre Paul, comme un souvenir impérissable » et étale la date 805 de l'ère arménienne, soit (805 + 551 = 1356 de l'ère courante. Il n'y a plus à s'attarder à faire la démonstration que l'« église » dont il s'agit ici n'est nullement le grand sanctuaire, puisque celui-ci porte depuis longtemps le titre de Saint-Jacques, mais le groupe des petits oratoires installés au-dessus des absides latérales et dont S. Paul demeure d'ailleurs encore, à côté de S. Pierre, le principal titulaire[1]. Rien ne prouve que la dédicace de la belle porte soit exactement contemporaine de l'installation de ces chapelles; on imaginerait plus volontiers, au contraire, que l'existence antérieure des chapelles ait provoqué la libéralité du pieux donateur. Mais de toute manière son offrande fait la preuve que dès le milieu du XIV[e] siècle le chevet de Saint-Jacques avait reçu la forme que nous lui connaissons.

Les deux siècles suivants ne furent guère propices à des transformations nouvelles ou à de simples embellissements. C'est seulement en 1651, d'après une autre inscription encastrée dans le sanctuaire, que le *catholicos* d'Etchmiadzin, Philippe, dota la grande église du somptueux pavement en marqueterie qui décore l'estrade, les absides et le chœur[2] (cf. pl. LVIII, 1). L'intervention du catholicos ne se limita probablement point à cette riche ornementation. Bien que nous n'ayons pu en relever aucun indice épigraphique et que la tradition arménienne semble muette sur ce point, nous lui attribuons avec assez de confiance la création de la chapelle dite d'Etchmiadzin et le déplacement du portique. Dans l'architecture arménienne, a écrit un historien très informé, « le XVII[e] siècle se signala par de nombreuses additions de porches qui défigurèrent beaucoup d'églises anciennes »[3]. Devant le portique occidental de Saint-Jacques la rigueur de ce jugement ne paraît point exagérée. Avec certaines particularités résultant des variations locales imposées au plan d'ensemble, on retrouve là tout le signalement de ces porches arméniens si fréquemment parasites : les trois arcades basses portées par des piliers massifs et constituant une galerie profonde qui semble dissimuler l'entrée de l'église[4]. La plus importante nuance à relever ici est que les arcades ont pris l'aspect d'une réelle façade, avec trois hautes fenêtres symétriques, de vague imitation romane, pour annoncer la distribution intérieure. Ces fenêtres ajourent une tribune installée sur la galerie du portique et ouverte sur l'église par des coupures hardies qui réduisent le sommet de la façade primitive à de simples piles sur les axes portants[5]. Cette tribune, développée sur la première travée des bas-côtés par des balcons en bois, est desservie par un lourd escalier débouchant sous le portique primitif devenu la chapelle d'Etchmiadzin, ou, plus exactement la deuxième sacristie rituelle et le baptistère[6].

Dans cette seconde moitié du XVII[e] siècle, où s'accomplissaient à Saint-Jacques ces graves altérations, on entend pour la première fois mentionner une collection d'objets sacrés ou artistiques. On avait choisi, pour l'installer, le vieil oratoire de Saint-Ménas de l'ère byzantine, qui avait traversé sans histoire, sinon sans honneurs, la

1. L'expression arménienne **տաճար** est assez ample. Elle comporte les acceptions très nuancées d'« église, chapelle, palais, chambre » et beaucoup d'autres encore que le contexte seul permet de définir.

2. On signale que les pièces en furent apportées d'Alep et ce détail pourrait éclairer les spécialistes dont l'attention serait retenue par cette intéressante œuvre d'art. Une décoration identique fut réalisée, sans doute au même moment, devant le Tombeau de S. Jacques. Il en subsiste seulement quelques vestiges.

3. Benoit, *L'archit.*, II, 84. Quelque remaniement ultérieur dans la terrasse de la chapelle d'Etchmiadzin amena la surélévation des anciennes fenêtres médiévales, dans le mur sud de l'église. On en conserva le tracé — moins la modification signalée dans l'archivolte de la baie centrale —, mais les montants furent bouleversés et leur appareillage gauchement raccordé aux assises courantes.

4. Cf. les églises de Sainte-Hipsimé et surtout Sainte-Gayiané près d'Etchmiadzin (Macler, *Rapport sur une miss. scient. en Arménie*: *Nouv. archiv. des miss.*, II, 1910, fig. 4 et 5); l'église de Warak-wankh près de Van (Bachmann, *Kirchen... in Armenien*, pl. 29), etc.

5. Cf. pl. LVII, coupe EF. Si basses qu'on ait pu les tracer sans discordance trop grave avec les proportions imposées, les arcades remontaient le niveau de la tribune plus haut que la naissance des voûtes intérieures. L'architecte n'a pu concilier des exigences contradictoires et sauver une certaine harmonie qu'en développant sa fausse façade plus haut que la terrasse générale et en donnant au sol de sa tribune un singulier dispositif en gradins d'amphithéâtre (coupe sur AB). Ces détails et maint autre font toucher du doigt le rabibochage tardif.

6. Il existe une communication accessoire, par le balcon et la première fenêtre septentrionale aménagée dans ce but, entre la tribune et la petite terrasse devant l'étage supérieur de Saint-Ménas (voir fig. 214, *f*). Cf. pl. LVII, 1, pour l'escalier aménagé dans la fenêtre; mais on n'a pas figuré le balcon moderne.

décade de siècles écoulés depuis la prise de possession du site par les Ibères. Ce fut apparemment l'occasion de modifier une dernière fois l'ordonnance intérieure du vénérable édicule. L'escalier dans le mur septentrional nous a fait penser qu'on avait, dès l'époque des Croisades, créé la chapelle supérieure, mais sans doute en lui conservant les proportions et l'aspect du rez-de-chaussée. Le souci très vif et parfaitement compréhensible de pourvoir à la sécurité du Trésor devait naturellement suggérer un dispositif qui, tout en mystifiant le mieux possible les regards indiscrets, assurerait les plus avantageuses commodités de surveillance. L'abside de l'oratoire supérieur fut probablement avancée de façon à laisser entre elle et la paroi extérieure du chevet l'espace d'un couloir secret aboutissant dans la chambre du gardien préposé à la surveillance du côté des terrasses. L'ancienne fenêtre absidale fut soigneusement aveuglée, l'accès du couloir bloqué par la porte blindée qui nous avait paru si mystérieuse au sommet de l'escalier, dans l'ébrasement de la fenêtre centrale. et pour écarter le soupçon d'un tel passage la vieille fenêtre devint le minuscule oratoire de Sainte-Croix (fig. 207 et 214).

L'église Saint-Jacques est donc enfin en possession de tous ses éléments. La seule entreprise nouvelle qui doive en modifier la physionomie intérieure sera l'exécution du lambrissage de faïences par un religieux du patriarcat, le moine Élie, qui en avait fait venir les carreaux des fameux ateliers céramiques anatoliens de Koutayah, en 1712[1]. Non seulement ce placage mettait dans l'édifice une tonalité fort différente, mais sa pose entrainait certains aplanissements de surfaces. Dans les piles centrales en particulier, la saillie peu accentuée du dernier ressaut et plus encore les colonnes engagées constituaient une difficulté. Le moine Élie en triompha par un procédé radical : les colonnes furent arrachées ou excisées et les piles cruciformes empâtées devinrent d'épaisses masses quadrangulaires sans raccord avec les chapiteaux qui les couronnaient depuis le Moyen âge, et sans aucune correspondance avec les membres des voûtes qu'ils supportaient. C'était l'arménisation définitive du sanctuaire.



Fig. 225. — El-Ya'qoubiyeh. Vue intérieure.

Il n'en devait pas moins subsister, dans l'enchevêtrement de sa structure, assez de traits essentiels pour spécifier ses multiples phases Ces précieux vestiges archéologiques s'offrent à qui les veut observer pour attester les vicissitudes de

1. D'après une inscription de l'église. Sur les productions céramiques de Koutayah au XVIIIe siècle voir les remarques de M. G. Migeon, *Man. d'art musulman*; II, *Les arts plastiques et industriels*, p. 310. Elles définissent au mieux l'aspect général des faïences de Saint-Jacques. Les jolies portes actuelles du Tombeau de l'apôtre, en marqueterie de bois et de nacre, sont un don privé daté de 1737 de notre ère. Leur mise en place et surtout la transformation de Saint-Ménas en Trésor fermé avec de minutieuses précautions résolvent apparemment l'énigme de cette « porte de Saint-Ménas », trouvée naguères à *Deir ez-Zeitouneh* (pl. LVIII, 2). Datée de 1649 (fig. 186), cette remarquable pièce de sculpture appartient très exactement à la période des embellissements réalisés par le *catholicos* Philippe et dut clore en ce temps-là l'entrée de Saint-Ménas (pl. LIV, P[1]). Remplacée, trois quarts de siècle plus tard, par une porte blindée, elle fut transportée à la maison d'Anne, où elle trouvait un remploi.

l'évolution monumentale de Saint-Jacques, depuis la fondation géorgienne du ve-vi^e siècle, et la reprise fondamentale du xiie siècle latin, jusqu'à la transformation arménienne inaugurée presque au lendemain des Croisades et poursuivie par étapes pour aboutir, en 1712, à la physionomie qui n'a plus changé.

Cette laborieuse enquête trouverait sa justification aux yeux du lecteur si elle pouvait faire enfin justice des attributions simplistes et fallacieuses à Sainte-Hélène ou aux Croisés, et restituer son caractère authentique à l'un des plus remarquables monuments de la Ville sainte.

II. — SAINT-JACQUES L'INTERCIS.

Environ cinquante mètres à l'orient de la Citadelle, la petite mosquée *el-Ya'qoubiyeh* est mise par son vocable en relation avec le cycle hagiographique des saints Jacques (fig. 226). Bien que située en marge immédiate du quartier le plus animé, elle passait depuis de longues années presque totalement inaperçue, dissimulant parmi des constructions modernes son délabrement sordide et son abandon. Une récente crise de zèle islamique a tenté de l'arracher à ce lamentable et universel oubli en lui rendant quelque lustre; ses embellissements ne paraissent avoir abouti qu'à effacer davantage — pour quelques années du moins — l'origine de l'édifice, sans le remettre beaucoup à l'honneur dans la dévotion musulmane. Cet état de choses ne date pas d'hier. Dès la fin du xve siècle le bon chroniqueur Moudjir ed-Dîn enregistrait déjà, non sans quelque mélancolie, ce délaissement singulier d'un sanctuaire qui avait eu ses jours de gloire. On le connaissait du moins encore, à cette date, comme la *Zâwieh* vénérable du cheikh Chams ed-Dîn le baghdadien; mais l'érudit chroniqueur savait que, bien longtemps avant de devenir l'habitation de ce pieux personnage, ce monument avait été érigé à la mémoire de Jacques, le martyr persan, cheikh *Ya'qoub el-'Adjamy*, et que sa fondation remontait aux *Roûm*[1].

Dans la terminologie usuelle de Moudjir ed-Dîn, les *Roûm* spécifient les Grecs de l'époque byzantine; et telle est en général sa précieuse acribie que M. Clermont-Ganneau conclut de cette information à l'origine byzantine de la Ya'qoubiyeh[2]. Et comme M. Schick, en publiant un plan

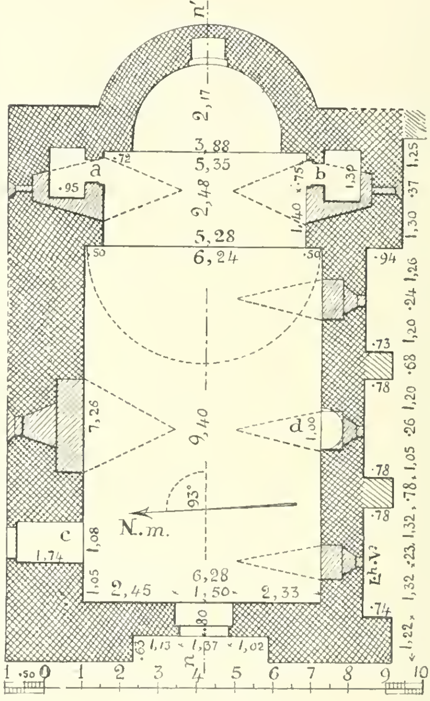


Fig. 227. — El-Ya'qoubiyeh, Plan.

sommaire de la construction, venait d'exprimer l'hypothèse qu'elle datait « fort probablement des Croisés »[3], le savant maître n'hésitait pas à conclure : « Cette opinion ne me paraît guère soutenable en face de l'affirmation catégorique de Moudjîr ed-Dîn »[4]. Ni lui, ni M. Schick ne semblent avoir observé qu'un très bon juge en matière

1. Moudjir ed-Dîn, trad. Sauvaire, p. 165.
2. Clermont-Ganneau, *Études d'archéol. orient.*, II, 109.
3. Schick, *QS.*, 1895, p. 324 s.
4. Cl. Ganneau, *op. l.*, p. 110. Il ne semble pas qu'il ait fait un examen direct du monument durant son séjour à Jérusalem; du moins n'ai-je pas su en découvrir quelque trace en ses publications. Un coup d'œil même superficiel l'eût persuadé que l'édifice n'est pas byzantin.

d'architectures byzantine et médiévale avait écrit dès 1860 : « Cette petite église paraît remonter au temps des Croisades »[1]. En présence de l'édifice, il est malaisé de faire prévaloir aussi péremptoirement l'assertion de Moudjîr ed-Dîn contre le sentiment archéologique très qualifié de M. de Vogüé et l'impression concordante de M. Schick. Réserve faite de la fondation primordiale, l'empreinte du Moyen âge latin ne saurait être mise en doute.

Le plan est des plus simples (fig. 227); c'est son vulgaire blocage et s'échancre assez gauchement pour sauvegarder de manière telle quelle la fenêtre antique. Des pénétrations analogues ont été pratiquées devant toutes les autres baies; et si le parti n'a évidemment en soi rien d'anormal et peut se retrouver en d'excellentes structures, ce qui est anormal ici et trahit le remaniement c'est la maladresse du raccord.

Une corniche courante, de profil très sobre, fait le tour complet de l'édifice; c'est l'unique détail de modénature à enregistrer et telle en est

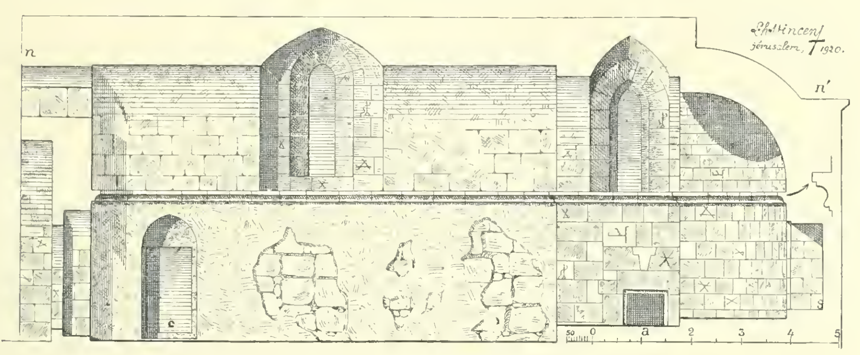


Fig. 228. El-Ya'qoubiyeh. Coupe longitudinale suivant la ligne *n-n'*.

celui de nombreux oratoires de la période franque en Palestine : une petite nef barlongue, rétrécie à l'orient pour constituer une sorte de travée de chœur devant une abside en hémicycle légèrement approfondi[2]. Cette abside est voûtée en cul-de-four dans un appareil très soigné. Une voûte basse en cintre peu régulier couvre actuellement le reste de la chapelle, mais il n'est guère douteux qu'elle ait remplacé plus ou moins tardivement une voûte plus élevée, en plein cintre ou en berceau brisé. On en trouvera la preuve dans sa relation avec les fenêtres, celle du nord-ouest en particulier (fig. 228; cf. 229). Percée dans un mur très massif, cette baie appareillée avec élégance avait été intérieurement dégagée par une large arcade aujourd'hui découronnée; sur ses montants ruinés à hauteur inégale la voûte moderne appuie la banalité que, malgré son caractère médiéval avéré, on hésiterait à le produire comme une attestation de l'œuvre « des Francs » si son témoignage n'était corroboré par des indices beaucoup plus clairs : les tracés des fenêtres et de l'abside, le traitement des matériaux surtout dans l'abside où les stries diagonales fines et régulières du parement, les marques de tâcherons et le découpage ingénieux des claveaux de fermeture (fig. 230) sont absolument caractéristiques du travail des Croisés.

A l'extérieur l'édifice est si bien bloqué par des constructions plus récentes qu'à peine peut-on étudier sa monotone façade et les parties hautes du long côté méridional. Leur aspect est celui des chapelles de campagne à l'époque latine : maçonneries frustes en matériaux de remploi, avec des

1. De Vogüé, *Les églises...*, p. 303; cf. pl. XXII, 8.
2. Ce parti a beaucoup d'analogie avec les églises médiévales à nef unique; cf. la petite église de Gaza (Clermont-Ganneau, *Arch. Res.*, II, 382), pour ne citer qu'un exemple très clair.



Fig. 229. — El-Ya'qoubiyeh. Fenêtre médiévale dans la paroi nord.

méridionale : hautes et très amplement ébrasées à l'intérieur, elles se découpent dans le parement extérieur sous forme de meurtrières n'excédant pas 0m,26 de largeur sur une hauteur moyenne de 1 mètre. La porte de façade est elle-même relativement étroite et basse sous son arcade de décharge (fig. 231), et à peine plus considérable que l'ouverture assurant une communication intérieure avec un édifice — monastère ou simple habitation — adossé au nord.

La physionomie un peu camarde est due à la restauration tardive de la voûte plus basse; mais elle résulte aussi d'un certain exhaussement du sol. Aussi bien paraît-il évident que les deux petits réduits latéraux du chœur (fig. 227 s., *a* et *b*), dont la nature ne m'est d'ailleurs pas claire, durent être plus commodément accessibles qu'ils ne le seraient aujourd'hui avec leurs ouvertures hautes de 0m,65. La baie plus grande du



Fig. 230. — El-Ya'qoubiyeh. Détail de la voûte absidale.

chainages soignés aux angles [1] et dans les encadrements des baies où se retrouve aussi le dressage spécifique du temps. Le meilleur type du genre est sans contredit Saint-Jérémie d'*Abou-Ghôš*. Il est évidemment curieux de le retrouver dans ce petit sanctuaire urbain, mais curieux plus encore d'y constater le même caractère d'église fortifiée. A considérer seulement la lourdeur des murailles dans un édifice d'aussi modiques proportions, ou le développement exagéré des massifs qui épaulent les attaches de l'abside, on pourrait croire à l'existence de superstructures disparues, peut-être de simples tourelles, qu'aucun autre détail technique ne suggère pourtant. Mais l'intention *défensive* du constructeur est on ne peut mieux accentuée par la forme qu'il a donnée aux fenêtres de la paroi

1. Où interviennent des blocs à refends parfois assez soignés et de fort calibre.

fond de l'abside (fig. 226) donne plutôt l'impression d'une crédence que d'une fenêtre[1].

Au total, il est indéniable que l'édifice demeuré sous nos yeux fut l'œuvre des Croisés en toutes ses parties essentielles. On concevrait néanmoins que l'architecte latin ait remis en état sous cette forme quelque structure antérieure dont rien n'est, pour le moment, saisissable[2]. C'est même l'hypothèse peut-être la plus spontanée pour expliquer la présence d'une chapelle en ce lieu. On a vu qu'à la période byzantine les fondations monastiques s'étaient multipliées sans mesure aux abords de ce qu'on vénérait comme la Tour de David et presque à égale distance entre les grands centres religieux : Saint-Sépulcre et Sainte-Sion. Il ne manquait pas de prétextes pour donner à chacun de ces groupements cénobitiques la consécration de quelque souvenir cher à la piété des fidèles qui s'inquiétaient assez peu d'en vérifier les titres. A proximité du monastère de la patricienne Bassa, honoré du patronage des saints Ménas et Zacharie avant de devenir le glorieux *martyrium* de S. Jacques, l'émulation de quelque autre communauté put présenter, plus ou moins vers le même temps, une commémoraison non moins vénérable de saint Jacques *fils d'Alphée*, muée par la suite en saint Jacques le persan, si tant est que tel n'ait été le vocable primitif d'une fondation due probablement aux Ibères; voir ci-dessus, p. 517. Aux temps latins l'antique oratoire fut restauré sans grand apparat, probablement parce qu'il ne consacrait plus qu'un souvenir atténué et peut-être assez mal défini. Un oubli complet l'enveloppa bientôt dans la mémoire

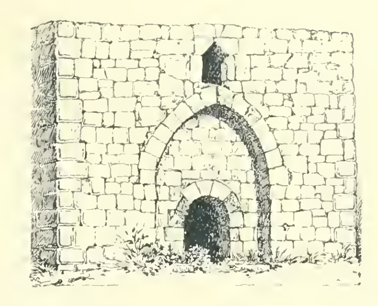


Fig. 231. El-Ya'qoubiyeh. Etat de la façade jusqu'en 1920.

chrétienne et ce n'est pas l'éphémère célébrité du cheikh Chams ed-Din le baghdadien qui est de nature à restaurer son crédit dans la vénération musulmane. C'est fortune, au surplus, puisque cet abandon universel a protégé le petit édifice contre toute transformation bien profonde et assuré sa conservation jusqu'à nos jours à peu près sous la physionomie originale que lui donna la piété des Croisés.

1. Hardiment dessinée dans le plan de Schick, ainsi que d'autres détails gratuits.

2. Tout au plus quelques lacunes du malencontreux crépissage intérieur (cf. fig. 228) laissaient-elles discerner, avant la restauration contemporaine, que la partie centrale du mur nord consistait en un blocage qui n'est pas sans analogie avec l'appareil « géorgien » de Saint-Jacques, quoique d'exécution assez inférieure. Il est en tout cas nettement distinct du blocage médiéval visible en certaines parties extérieures. Si l'on tient compte que la construction médiévale devient évidente à partir du bandeau mouluré, que la façade et le chevet sont clairement de l'époque franque, on aboutirait à l'hypothèse que l'édicule primitif restauré par les Croisés pouvait avoir été une sorte de parallélogramme quelque peu analogue à Saint-Ménas par ses proportions, mais de caractère beaucoup plus fruste. La façon dont la conque absidale était raccordée aux parois latérales et à la voûte (fig. 226 et 230) ne laisse pas de suggérer aussi cette reprise.

CHAPITRE XXII

LE PRÉTOIRE

I. — LES TEXTES.

1. *Le récit des Évangiles.*

Aussitôt après la dernière réunion du Sanhédrin tenue chez Caïphe à l'aurore, les princes des prêtres et leurs satellites emmènent Jésus au Prétoire, car il est l'heure où l'on sait que le procurateur commence à recevoir [1]. D'après saint Luc et les Actes de Pilate, ils se mettent en arrivant à exposer leur dénonciation qui se réduit à représenter Jésus en révolte contre l'autorité romaine par sa prétention au titre de roi. A cette question de Pilate devant lequel il comparaît : « Tu es le roi des Juifs? » le prévenu se contente de répondre : « Tu le dis. » Voyant le procurateur peu convaincu de sa culpabilité, les ennemis du Christ accumulent les griefs au cours de l'interrogatoire auquel celui-ci oppose un complet silence. Saint Jean ajoute à cette scène quelques circonstances locales. De crainte de contracter une souillure qui les rendît inaptes à célébrer la pâque dans la soirée du même jour, les prêtres se gardent de franchir le seuil impur du gouverneur et laissent Jésus aux mains des valets, ou le livrent aux soldats qui veillent à la porte. Ceux-ci l'amènent à Pilate qui se trouve à l'intérieur. A la vue de cet homme garrotté, Pilate sort pour demander aux Juifs restés dehors quelle accusation ils portent contre lui. Ayant entendu leur réponse, il rentre dans le Prétoire, appelle Jésus et l'interroge sur sa royauté. Rien dans les répliques du prévenu ne lui paraît mériter condamnation et il fait part de son sentiment aux gens ameutés devant sa porte. C'est ici que saint Luc insère un épisode qui lui est particulier. Apprenant que Jésus est Galiléen, le procurateur pense se débarrasser de l'affaire en la renvoyant à Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, qui était alors présent à Jérusalem. Le Sauveur conduit chez Hérode y est bafoué par le prince et son entourage, et revient à Pilate qui tente encore de le sauver en proposant sa mise en liberté ou celle du brigand Barabbas. Le moment est solennel. Le gouverneur, qui en a désormais à la foule amassée devant le Prétoire, a pris place sur son siège de justice, en son tribunal (βῆμα). Il est là, attendant la réponse définitive du peuple, quand sa femme lui envoie dire de ne pas se mêler de cette affaire. Mais il est intimidé par les cris de la populace qui, sous l'excitation des prêtres, demande l'élargissement pour Barabbas, et pour Jésus le supplice de la croix. Une sédition pourrait naître d'une résistance opiniâtre. Mieux lui paraît valoir céder, quoiqu'il y ait injustice et lâcheté à le faire. Comme pour dégager sa responsabilité, Pilate se lave alors les mains aux regards de la foule qui prend sur elle les conséquences du forfait. Barabbas relâché, Jésus est livré aux soldats pour être flagellé, car l'usage romain veut que les provinciaux condamnés à mort soient soumis à la flagellation avant le dernier supplice. Tout déchiré par les terribles coups de lanières acérées subis probablement en public, Jésus est emmené à l'intérieur du prétoire pour servir de jeu aux soldats en attendant les préparatifs de la crucifixion. Ceux-ci le revêtent d'une casaque

1. Le récit de la séance du Prétoire se trouve dans Mt., **27**, 1-2, 11-32, Mc., **15**, 1-20, Lc., **23**, 1-25; Joh., **18**, 28-**19**, 16. *Acta Pilati*, TISCHENDORF, *Evangelia Apocrypha*, pp. 210-245. *Evang. Petri*, 1-3, éd. Gebhardt, p. 42.

rouge, ceignent sa tête d'une couronne d'épines et tout en lui donnant des coups de roseau à la figure, lui adressent des saluts et des adorations ironiques. Saint Jean fait suivre cette scène de dérision d'une dernière tentative de Pilate pour sauver Jésus. Comptant émouvoir le peuple, le gouverneur fait sortir le Christ portant la couronne d'épines et la chlamyde écarlate, et prononce ces paroles : « Voici l'homme ! » Des cris de mort sont tout l'effet de cette démonstration et Pilate rentrant de nouveau avec le condamné essaie encore un interrogatoire. Mais le reste de ses bonnes dispositions s'évanouit lorsqu'il entend mettre en doute son dévoûment à César. Ayant ramené Jésus dehors, le procurateur s'assit sur le tribunal, à l'endroit appelé *Lithostrotos*, en hébreu *Gabbatha*, et dit aux Juifs : « Voici votre roi ! », exclamation méprisante qui exaspère la gent sacerdotale. « Enlevez-le ! Crucifiez-le ! » est la seule réponse que cette tourbe sait opposer aux objections du juge. Finalement Jésus est livré aux bourreaux qui l'emmènent au lieu de l'exécution.

Bien que le quatrième évangile ne mentionne le tribunal qu'à la fin du récit, il est à croire, d'après saint Matthieu, que Pilate y prenait place chaque fois qu'il sortait de sa résidence pour interpeller les princes des prêtres et le peuple. Le mot *tribunal*, en grec βῆμα, quelle que soit son origine « désigne un exhaussement (*locus superior*), une estrade, spécialement un *suggestus* affecté aux opérations de justice et sur lequel on pose la chaise curule du magistrat et les sièges de sa suite, pour que tous dominent le public... A l'armée, la justice était rendue par le général en chef, dans son *praetorium;* son tribunal était fréquemment en gazon, dans les camps volants, et d'une construction assez légère; dans les juridictions civiles, il se faisait simplement en bois. Aucune règle d'ailleurs ne paraît en avoir déterminé la nature et la disposition[1] ». Le tribunal de Pilate pouvait donc être, à la lumière de ces indications, une estrade mobile, faite de bois et par conséquent aisément transportable[2]. On connaît cependant des tribunaux romains construits en marbre et établis en un lieu déterminé. Fixe ou mobile, le *bêma* était installé en un lieu public[3]. Il n'en allait pas autrement à Jérusalem, si l'on en juge par le récit de la Passion. Tandis que le tribunal était accessible à la multitude, l'instruction de la cause se faisait dans l'*auditorium* ou *secretarium*, isolé du public par un simple rideau ou situé à l'intérieur d'un édifice voisin, ce qui est le cas dans la narration johannique. Il demeure certain que la tribune d'où le procurateur rendait ses arrêts dans les affaires graves, qui devaient se trancher *pro tribunali* et non simplement *de plano*, se trouvait en un lieu découvert hors du Prétoire[4]. Ce lieu était appelé à Jérusalem *Lithostrotos* ou *Gabbatha*. A s'en tenir à l'étymologie, λιθόστρωτος désigne un pavement de pierre, un endroit pavé; mais dans l'usage, il répondait le plus souvent à ce que les Latins nommaient *opus alexandrinum*, *opus sectile*, s'appliquant ainsi à ces marqueteries de marbres de différentes couleurs, découpés en figures géométriques connues des Grecs dès l'époque hellénistique et si répandues dans le monde romain[5]. Mais quelles que fussent la forme et la richesse du dallage en question, il est permis de le supposer assez remarquable pour avoir mérité cette appellation comme nom propre

Naturellement, ce privilège n'exclut pas l'existence de pavages ou de dallages sur d'autres points de la ville, que l'histoire ou la conversation pouvait désigner sous le terme commun de *lithostrotos*. Du fait, par exemple, que les Arabes actuels appellent *el-Ouâdy* la vallée médiane de Jérusalem nous n'irons pas conclure que la Ville sainte ne compte pas d'autres vallées et que le Rabâby ou le Cédron ne sont pas compris sous le nom d'ouâdy. Quant au terme araméen de *Gabbatha*, il est, non pas une traduction du grec *Lithostrotos*, mais une

1. V. Chapot, art. *Tribunal* du *Diction. des antiq. gr. et rom.* de Saglio. La forme ordinaire du tribunal était un demi-cercle. Aux deux extrémités (*cornua*) s'asseyaient les assesseurs et les greffiers; la chaise curule du préteur occupait le centre.

2. Dans une circonstance rapportée par Josèphe (*Antiq.*, XVIII, 3, 1) Pilate fait installer son tribunal, à Césarée, dans le stade, où les Juifs de Jérusalem, venus pour une réclamation, avaient été rassemblés. Le même auteur raconte de Philippe, l'un des fils d'Hérode le Grand, qu'il se faisait suivre de son trône dans ses voyages, pour être toujours prêt à rendre la justice à ceux qui la demandaient (*Eod. loc.*, 4, 6).

3. Cf. Tite-Live, xxiii, 32, 4 : *Prætores, quorum jurisdictio erat, tribunalia ad Piscinam publicam posuerunt.*

4. Cf. Mommsen, *Die Pilatus-Acten; ZDNW.*, 1902, p. 201.

5. Fougères, art. *Pavimentum;* Gauckler, art. *Musivum opus*, du *Diction. des antiquités gr. et rom.*

dénomination différente motivée par un autre aspect du même lieu. La lecture équivalente du Syriaque, *g'phiphto* ܓܦܝܦܬܐ, que Payne Smith rend par *pavimentum,* a tout l'air d'être une harmonisation exégétique. D'ailleurs, ce mot, comme ceux de même racine, est susceptible de significations différentes de celle-ci[1]. Parmi les essais d'explication proposés signalons celui qui, rapprochant ce vocable du grec γαβαθον et du latin *gabata,* lui donne le sens de « plat » ou « d'écuelle ». A l'appui de cette hypothèse on fait valoir qu'une version syriaque rend le τρυβλίον (plat) de Mt. XXVI, 23, par *gabatha*[2]. Mais en ceci on ne tient pas assez compte du redoublement du *b*. La solution de M. Dalman, *Gabbatha* forme apparentée à *gabbahta* גַּבַּחְתָּא, « calvitie du devant de la tête » traduisant approximativement l'idée de « pierre polie » impliquée par *lithostrotos,* n'est pas de nature à rallier beaucoup de suffrages[3].

Plus admissible est la conjecture qui traite *Gabbatha* גַּבְּתָא comme la forme emphatique de *Gaba* גַּבָּה « lieu élevé, éminence », sens qui pouvait s'appliquer à l'estrade du tribunal ou à une sorte de terrasse pavée en marqueterie sur laquelle on plaçait la *sella* du procurateur[4], ou bien encore au quartier du Prétoire. Quoi qu'il en soit du terme araméen, le nom grec paraît bien s'appliquer à une place plus richement dallée que le reste de la ville, ce qui était le cas aux abords des palais. Sur cette place située devant le Prétoire se dressait le tribunal où Pilate prononça la sentence, où eut lieu la scène de l'*Ecce Homo,* et près duquel Jésus subit la flagellation. Mais c'est à l'intérieur du Prétoire que se localisent l'interrogatoire du Christ, la scène de dérision et le couronnement d'épines.

Tous ces détails étant par eux-mêmes insuffisants pour situer le Prétoire sur un point quelconque de la ville, il faut donc faire appel à d'autres lumières et ne point mépriser les secours que peuvent offrir les documents profanes contemporains des évangiles. Au préalable il est juste de se demander ce qu'on doit entendre par Prétoire. Primitivement on appelait *praetorium* dans les camps volants la tente du général en chef ou *praetor.* Dans les camps permanents la tente était remplacée par un groupe de constructions qui se composait, comme à Lambèse, de trois parties : « une salle d'entrée, d'aspect monumental, c'est celle à laquelle on donne couramment le nom de *praetorium;* derrière, une grande cour entourée à droite et à gauche de bâtiments et séparée de la suivante par une plate-forme accostée de deux escaliers latéraux; enfin une deuxième cour que M. de Domaszewski appelle la « cour sacrée » à cause de l'édifice qui s'élève au fond. Il y reconnaît, et tout le monde avec lui, la chapelle où l'on déposait les enseignes. A côté existait une suite de chambres, en partie terminées en absides, qui contenaient les bureaux des différents services et qui, à partir de Septime Sévère, furent transformées en chapelles par les divers collèges militaires qui se formèrent alors »[5]. Mais les auteurs et les inscriptions donnent encore au mot *praetorium* une signification différente. Comme l'empereur était en principe le général en chef de toute l'armée, ses résidences à Rome ou dans les provinces prirent le nom de *praetoria;* bien plus, vers la fin de la République romaine, l'expression était déjà employée pour désigner la résidence officielle du gouverneur de la province, qu'il fût propréteur, proconsul ou procurateur. Ces fonctionnaires ayant pris l'habitude de s'installer un peu partout dans les palais des rois vaincus et détrônés dont ils se considéraient comme les successeurs, il advint que prétoire fut souvent synonyme de palais royal. Le palais de Hiéron à Syracuse où résidaient les préteurs de Sicile est appelé par Cicéron, dans les discours contre Verrès, tantôt *regia,* tantôt *praetorium* ou *domus praetoria*[6]. A Césarée, le procurateur occupait le

1. *Locus septus, clausus. Curvatus, gibbosus, dorsum, anfractus.*

2. ZAHN, *Das Evangelium des Johannes,* p. 645, n. 70. Suivant une observation de Walckenaer ESTIENNE, *Thesaurus* au mot γάβαθον : גביע *enim Hebraeis* τρυβλίον *significat et a LXX* κεράμιον *redditur Jerem.* 35, 5. *Rectius nomen a* גבה, Altus, excelsus fuit, *deduci potest.* Il s'agit de l'étymologie du nom géographique *Gabathon.*

3. *Aramaische Grammatik,* 2e éd., p. 160.

4. CALMES, *L'évangile selon saint Jean,* p. 435.

5. CAGNAT, art. *Prætorium* du *Diction. des Antiq.,* IV, 1re partie, p. 640. Voir l'étude de détail du prétoire de Lambèse par le même auteur dans *L'armée romaine d'Afrique,* p. 526 ss.

6. Des situations semblables sont encore signalées par van BEBBER, *Das Prätorium des Pilatus; Theolog. Quartalschrift,* 1905, p. 184 ss., à Alexandrie, à Tarse, à Pergame, à Nicomédie, à Césarée de Cappadoce.

somptueux palais bâti par Hérode; c'est ce qui ressort de l'expression τὸ πραιτώριον τοῦ Ἡρῴδου des *Actes* XXIII, 35. Saint Paul est gardé au Prétoire d'Hérode, c'est-à-dire au palais d'Hérode transformé en prétoire. On désignait en outre sous le nom de *praetorium* le « logement réservé au gouverneur dans ses déplacements » et que l'on mettait aussi à la disposition des gens de marque. Le proconsul de Palestine apprenant l'arrivée prochaine de sainte Paule à Jérusalem, envoie ses appariteurs et fait préparer le prétoire de cette ville [1]. Comme les proconsuls de l'époque byzantine, les procurateurs du Ier siècle avaient, à Césarée, leur résidence ordinaire. Mais ils venaient assez fréquemment à Jérusalem, surtout au moment des grandes fêtes, à cause des conflits et des tentatives d'insurrection qui troublaient alors la ville. Le pied à terre du procurateur dans la cité sainte était donc ce qu'on appelait le *Prétoire*. Où se trouvait-il à Jérusalem?

§ 2. *Le Palais royal.*

Devant le silence du texte sacré et les fluctuations d'une tradition incertaine, des savants dont le nombre tend à s'accroître d'année en année, se sont prononcés en faveur de l'identification du Prétoire et du palais construit par Hérode sur la colline occidentale de la ville, aux abords de la citadelle actuelle, au sud de la porte de Jaffa [2]. Une anecdote racontée par Philon sert de premier point d'appui à cette opinion. Pilate eut un jour l'idée de faire placer dans *le palais d'Hérode*, par conséquent à l'intérieur des murs de la Ville sainte, des boucliers dorés portant le nom du dédicant et celui de Tibère en l'honneur de qui était faite l'offrande. Bien que ces objets fussent dépourvus de toute image, les Juifs les considérèrent néanmoins comme des emblèmes païens dont l'introduction à Jérusalem portait atteinte à leurs convictions religieuses. Aussi en écrivirent-ils à l'empereur, qui ordonna d'enlever ces boucliers sacrés pour les suspendre au temple d'Auguste à Césarée. En se résumant, le narrateur met en relief les délicates attentions de Tibère à l'endroit des Juifs, lui qui n'autorisa pas, même dans *la maison des procurateurs*, l'offrande de boucliers, privés pourtant de toute décoration provocatrice [3]. La conclusion qui ressort tout naturellement de ce récit est que la résidence du procurateur à Jérusalem n'était autre que le palais d'Hérode. Elle est corroborée par l'usage relevé plus haut de la prise de possession des ci-devant résidences royales par les gouverneurs romains. Depuis la disgrâce d'Archélaüs, en l'an 6 de notre ère, la Judée échappait à la juridiction des fils et descendants du grand Hérode. Lorsque ceux-ci obtenaient de venir passer quelques jours à Jérusalem, ils prenaient logement au palais des Hasmonéens qui dominait le Xyste, comme on peut le déduire de l'exemple d'Agrippa II, laissant ainsi à la disposition des Romains le palais érigé par Hérode et dont Josèphe s'est complu à décrire la magnificence et le confort [4]. La position puissante de ce palais sur l'esplanade de la colline haute, qui en faisait une citadelle redoutable d'où l'on avait toute la ville sous la main, interdisait aux maîtres du pays d'en abandonner la jouissance à des Juifs. Aussi bien l'épisode de Gessius Florus, qui est un des principaux arguments de la théorie en question, trouve-t-elle tout naturellement son cadre au palais royal. A la nouvelle du tumulte provoqué par ses mesures fiscales et des outrages qui lui ont été prodigués à cette occasion, Gessius Florus, procurateur de 64 à 66, monte à Jérusalem

1. S. Jérôme, *Ep.* CVIII, 9 : *Quumque proconsul Palestinæ, qui familiam ejus optime noverat, præmissis apparitoribus, jussisset parari prætorium...*

2. Citons parmi les plus récents : Schürer, GDJV., I$^{3-4}$, p. 458; Guthe, Von Dobschütz, dans la *Realencyklopadie* de Hauck, VIII, p. 686; XV, p. 398; Sanday, *Sacred sites of the Gospels*, p. 52 s.; Purves dans le Dictionnaire d'Hastings, art. *Prætorium :* the identification with Herod's palace is probably to be preferred; Dalman, *Palästinajahrbuch*, 1906, p. 22; Van Bebber, *op. laud.* Kreyenbuhl, ZDNW., 1902, pp. 15-22. Eckardt, ZDPV., 1911, pp. 39-48. Sont également partisans de cette théorie, Sepp, Meyer, Winer, Alford, Edersheim, Riehm, Zahn. Sur le site du palais hérodien, voir t. Ier : *Les palais.*

3. *De Virtutibus et Legatione ad Caium*, éd Mangey, II, pp. 589, 591 : οὗτος (Πιλάτος)... ἀνατίθησιν ἐν τοῖς κατὰ τὴν ἱερόπολιν Ἡρῴδου βασιλείοις ἐπιχρύσους ἀσπίδας μήτε μορφὴν ἐχούσας, μήτε ἄλλό τι τῶν ἀπηγορευμένων ἔξω τινὸς ἐπιγραφῆς ἀναγκαίας ἣ δύο ταυτα ἐμήνυε, τόν τε ἀναθέντα, καὶ ὑπὲρ οὗ ἡ ἀνάθεσις... Τότε μὲν οὖν ἀσπίδες ἦσαν αἷς οὐδὲν ἀνεζωγράφητο μίμημα, νυνὶ δε κολοσσιαῖος ἀνδριάς. καὶ τότε μὲν ἡ ἀνάθεσις ἐν οἰκίᾳ τῶν ἐπιτρόπων ἦν. Texte revu sur l'éd. Cohn et Reiter.

4. *Antiq.*, XX, **8**, 11. *Guerre Juive*, II, **16**, 3. *Antiq.*, XV, **9**, 3. *Guerre...*, I, **21**, 1. V, **4**, 3-4. Voir dans *RB.*, 1910, p. 418 ss., quelques vestiges probables de ce palais.

avec une escorte de fantassins et un détachement de cavalerie. Les Juifs, repoussés violemment lorsqu'ils s'avançaient pour saluer le gouverneur, se terrent dans leurs demeures, s'attendant aux pires représailles. La suite du récit de Josèphe vaut d'être traduite textuellement, en raison de l'importance qu'elle a dans la question.

« Florus alors s'installe au palais ; le lendemain, ayant placé le tribunal (βῆμα) devant le palais, il s'assied. Les princes des prêtres, les grands et toute l'aristocratie de la ville accourent se présenter au tribunal. Florus leur ordonne de livrer ses insulteurs, affirmant qu'ils ne jouiraient pas du droit de défense avant d'avoir amené les coupables à comparaître. Mais ceux-là lui démontraient que le peuple était animé de sentiments pacifiques et demandaient pardon pour ceux qui avaient eu des paroles imprudentes, car il eût été étonnant que dans une telle foule il n'y eût pas eu des téméraires et de jeunes écervelés ; il était d'ailleurs impossible de discerner les délinquants, chacun d'eux regrettant sa faute et se trouvant prêt à nier par crainte du châtiment. Le gouverneur, ne devait-il pas veiller aussi à conserver la paix dans la nation, décider les Romains à épargner la ville, et se montrer indulgent au petit nombre des coupables en considération du grand nombre des innocents plutôt que de troubler pour quelques méchants une telle quantité de braves gens?

A ces mots, Florus, au paroxysme de la fureur, crie aux soldats de saccager ce qu'on appelle le Marché haut et de tuer ceux qui s'y trouveraient. Ceux-là, que l'appât du gain fait outrepasser l'injonction du gouverneur, non contents de piller l'endroit où ils avaient été lâchés, se précipitent dans les maisons pour en égorger les habitants. On fuit des rues étroites, tout individu saisi est massacré, on n'omet aucun genre de brigandage. Beaucoup de gens modérés, appréhendés et conduits à Florus, furent soumis à la honte de la flagellation et crucifiés. Le total de ceux qui périrent ce jour-là, y compris les femmes et les enfants (car ceux-ci ne furent pas épargnés), atteignit environ trois mille six cents. Une innovation cruelle des Romains aggrava cette calamité car Florus osa (ce que personne n'avait osé avant lui) flageller devant le tribunal et clouer à la croix des hommes d'ordre équestre qui, tout en étant Juifs de race, avaient l'honneur d'être Romains [1]. »

Il est difficile de ne pas être frappé de l'analogie existant entre cette scène et celle de la Passion : le *bêma* dressé devant la résidence du procurateur en un lieu public où accèdent aisément les princes des prêtres et ce que Jérusalem a de plus distingué, leur dialogue avec le juge, la troupe de soldats prête à exécuter les ordres de ce dernier, la flagellation devant le tribunal, enfin le crucifiement, tout cela nous reporte au procès de Jésus devant Pilate [2]. Le juste retour des choses qui amène au gouverneur les chefs du sacerdoce en avocats et non plus en accusateurs, leur fait prendre en mains les intérêts de Rome cette fois pour le salut de la ville et du peuple, et provoque le massacre de ceux qui ont demandé que le sang du Christ retombât sur leur tête, rend le parallèle plus saisissant encore. Il n'est pas jusqu'à la mention du Marché Haut ou Place Haute qui ne trouve son détail correspondant dans le *Gabbatha* ou « Lieu élevé » du quatrième évangile et qui ne cadre avec cette expression de saint Marc (xv, 8) dépeignant le mouvement du peuple vers le Prétoire : « La foule *étant montée* (ἀναβὰς ὁ ὄχλος) se mit à demander ce que le gouverneur avait coutume de leur accorder », à savoir le relâchement d'un prisonnier pour la fête.

La sédition suscitée par les frais extraordinaires de la construction de l'aqueduc sous Pilate éclata vraisemblablement au même endroit, quoique l'historien juif ait omis l'indication de lieu. Exaspérée de ce que les Romains eussent osé porter sur le trésor sacré une main téméraire, la multitude entoura le tribunal de Pilate en vociférant. Celui-ci, ayant prévu le tumulte, avait répandu dans la foule des soldats vêtus en simples particuliers qui, sur un signal du procurateur, se précipitèrent sur les Juifs et, à coups de gourdins, mirent fin à leurs protestations [3]. Ces faits montrent que le procurateur se faisait accompagner à Jérusalem par une garde du corps, une des cinq cohortes probablement qui tenaient garnison à Césarée, et que saint Matthieu (xxvii, 27) appelle « les soldats du gouverneur ». Pour maintenir la ville dans une crainte salutaire, le palais royal ne devait pas, du moins aux jours de fête, être dégarni de troupes, sinon il n'eût été qu'un vain épouvantail. Citadelle aussi bien que résidence princière, il réclamait une garnison. Nous savons d'ailleurs par Josèphe qu'il possédait une caserne ou camp (στρατόπεδον) où logeaient les soldats de l'escorte procuratorienne [4]. Il n'est donc pas malaisé de tirer de là les exécuteurs de la sentence de mort prononcée contre Jésus et d'y placer la scène de dérision

1. *Guerre...*, II, **14**, 8, 9.

2. La suite du récit raconte la démarche de Bérénice, sœur d'Agrippa, qui vient pieds nus au tribunal implorer la clémence de Florus, ainsi que la manifestation du peuple au Marché Haut.

3. *Antiq.*, XVIII, **3**, 2. *Guerre...*, II, **9**, 4.

4. *Guerre...*, II, **15**, 5. La troupe sortie avec Florus du palais royal pour gagner l'Antonia est contrainte de se replier sur le camp du palais εἰς τὸ πρὸς τοῖς βασιλείοις στρατόπεδον. Cf. II, **17**, 8.

racontée par les évangiles. Rien n'empêche d'y reconnaître ce que Marc nomme ἡ αὐλή ὅ ἐστιν πραιτώριον « la cour qui est le prétoire », tout en réservant la possibilité d'une autre traduction telle que « le palais (entendez : le palais royal) qui est le prétoire »[1].

§ 3. *L'Antonia.*

A l'opposé de la théorie de la ville haute dont nous venons de résumer l'argumentation se dresse le système de la ville basse, je veux dire celui qui trouve dans les documents du Ier siècle des raisons suffisantes pour identifier le Prétoire avec l'Antonia, ou, tout au moins, pour justifier la tradition en vigueur de nos jours.

L'Antonia était, comme on sait, une forteresse bâtie par Hérode à l'angle nord-ouest de l'esplanade du Temple, sur un ressaut de roc, artificiellement isolé de la base du Bézétha. Glacis, avant-mur, tours d'angle, aucun ouvrage n'avait été épargné pour la rendre imprenable. Mais au milieu de cet appareil austère, « elle offrait à l'intérieur l'espace et la disposition d'un palais, répartie selon toute la forme et les usages des maisons avec des portiques, des bains, de vastes cours pour les soldats, au point que, possédant toutes les ressources nécessaires, elle ressemblait à une ville, et par sa splendeur à un palais »[2]. Surplombant l'enceinte sacrée du Temple, elle était unie aux portiques du parvis extérieur par deux escaliers qui permettaient aux sentinelles chargées de surveiller les attroupements des jours de fêtes de se répandre sous les galeries du hiéron. L'Antonia, il faut le rappeler, était avant tout un *fort* (φρούριον suivant l'appellation ordinaire de Josèphe), le poste d'observation d'où l'on pouvait réprimer sans retard les fermentations séditieuses entretenues dans le lieu saint par la passion religieuse et les espérances nationalistes. Les Romains qui en comprirent aisément l'importance y entretenaient un détachement de troupes[3]. Ce détachement était une fraction notable de la cohorte cantonnée à Jérusalem, sinon la cohorte entière lorsque les circonstances l'exigeaient. Une cohorte, à cette époque, comprenant environ six cents fantassins et cent vingt cavaliers, il n'y a donc pas lieu d'exagérer les dimensions de l'Antonia. Même réduite aux proportions de la base rocheuse que l'on constate aujourd'hui, la forteresse était encore susceptible de recevoir plusieurs cohortes. La force de ses murailles et de sa position dispensait d'un déploiement de troupes qui aurait dû être plus considérable dans des conditions moins avantageuses. Qui possédait l'Antonia se trouvait maître du Temple et de la ville basse, car, suivant ce canon de Josèphe dont il est malaisé de rendre la concision, « le Temple était la citadelle de la ville et l'Antonia la citadelle du Temple ; celle-ci renfermait les gardes des trois (à savoir de la ville, du Temple et de l'Antonia). Quant à la ville haute, elle avait pour citadelle propre le palais d'Hérode »[4]. Cette dernière observation rectifie ce que l'énoncé du début avait de trop absolu. La topographie et l'histoire manifestent avec évidence que la ville haute échappait, au point de vue stratégique, au rayon d'influence du Temple et de sa forteresse. La portée de l'affir-

1. Josèphe désigne le palais hérodien de la ville haute tantôt par ἡ αὐλή, tantôt par ἡ αὐλὴ βασιλική ou ἡ τοῦ βασιλέως αὐλή, tantôt par τὸ βασίλειον ou τὰ Ἡρώδου βασίλεια. Il est difficile de ne pas reconnaître le sens de *palais* dans αὐλή de Mt., **26**, 3. On ne voit pas bien le Sanhédrin tenant séance dans une cour. Dans saint Jean le prétoire se présente plutôt comme la résidence du gouverneur que comme une simple cour.

2. *Guerre...*, V, **5**, 8 ; Cf. I, **21**, 1 et *Antiq.*, XV, **11**, 4 ; XV, **8**, 5 ; XVIII, **4**, 3. Voir t. Ier : *Les forteresses*.

3. Josèphe dit (*Guerre...*, V, **5**, 8) qu'il s'y trouvait toujours un τάγμα Ῥωμαίων. On ne peut faire fond sur cette expression pour loger ordinairement une *légion* à l'Antonia, (à savoir environ 6.000 hommes, sans compter la cavalerie). L'historien juif se sert de τάγμα pour désigner des corps de troupes de nombres très variables, souvent moindres que la légion, parfois une simple cohorte ou même une poignée d'hommes. *Antiq.*, XIII, **8**, 2 : détachement en général ; XVII, **10**, 7 : équivaut à λόχος, centurie commandée par un ἑκατόνταρχος ; XIV, **9**, 4 : petite troupe ; XX, **6**, 1 : cohorte. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'art. τάγμα du *Thesaurus* d'Estienne pour se rendre compte des multiples acceptions de ce mot qui est appliqué en somme à toutes les subdivisions de la légion aussi bien qu'à la légion elle-même. M. Masquelez écrit à propos du mot *Cohors* dans le *Dictionn. des Antiq.* : « Presque tous les écrivains grecs ont employé à ce sujet les mots σπεῖρα, μέρος, τάγμα, σημαία, λόχος, τέλος, qui manquent de précision, puisqu'ils peuvent servir et servent, en effet, dans leurs écrits à désigner un corps de troupe d'une importance variable, c'est-à-dire aussi bien une centurie ou un manipule qu'une cohorte. De plus, en appliquant aux différents corps de l'armée romaine les expressions en usage dans l'armée grecque, dont les divisions n'étaient pas les mêmes, ces auteurs ont manqué d'exactitude dans leurs récits. »

4. *Guerre...*, V, **5**, 8.

mation de l'historien ne dépasse donc pas la ville basse, et l'on est en droit de s'arrêter à cette conclusion qu'à la surveillance du lieu saint la garnison de l'Antonia ajoutait celle des quartiers inférieurs de la ville, mais que rien n'autorise à dégarnir complètement de soldats le palais royal chargé de veiller sur la ville haute. La situation militaire de Jérusalem était au Ier siècle ce qu'elle était à la veille de la récente guerre, où deux casernes se partageaient la garnison turque, celle de la citadelle (*el-Qala'ah*) sur l'emplacement du château d'Hérode et l'autre sur le rocher de l'Antonia. Afin de parfaire la similitude, notons qu'il arrivait encore que les troupes hiérosolymitaines recevaient des renforts de Naplouse aux approches de la semaine sainte et des fêtes pascales, à cause de la garde des Lieux Saints où se pressent des multitudes bigarrées et souvent turbulentes.

Chez les Juifs les séditions éclataient généralement dans l'enceinte du sanctuaire national au temps des grandes fêtes, surtout à l'occasion de la Pâque[1]. Il était naturel que, se voyant réunis en masse, les Juifs venus de tous les pays missent en commun leur haine à l'égard de l'étranger et fussent tentés d'essayer leur force. Mais à un observateur placé dans l'Antonia rien n'échappait de ce qui se tramait sur les parvis de la maison de Dieu. Aussi une opinion très répandue veut-elle que le procurateur qui venait de Césarée à Jérusalem dans ces circonstances prît logement à l'Antonia et non au palais royal, dont l'éloignement de six cents mètres environ du Temple rendait plus difficile la surveillance des mouvements insurrectionnels qui s'y préparaient. Or la Passion du Sauveur ayant eu lieu durant les fêtes de Pâque, le procurateur Ponce Pilate devait se trouver à l'Antonia lorsqu'on lui amena Jésus. Cette forteresse est donc le Prétoire des évangiles, le théâtre de la condamnation du Christ, de sa flagellation et de son couronnement d'épines[2]. Voyons un peu, en suivant la série des procurateurs, les bases de cette argumentation.

C'est à l'Antonia vraisemblablement qu'il faut placer Pilate lorsqu'il réprima la sédition galiléenne à laquelle fait allusion en ces termes Luc XIII, 1 : « En ce même temps, quelques personnes parlèrent à Jésus des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices. » Cuspius Fadus, en 44, tenta, mais en vain, d'exiger que les ornements du grand prêtre fussent déposés à l'Antonia comme autrefois afin de les mettre à la discrétion des Romains[3]. Un incident plus considérable marqua le gouvernement de Ventidius Cumanus (48-52). On était à la semaine des Azymes et les Juifs se pressaient en foule sur l'esplanade du sanctuaire. Suivant l'usage, le procurateur avait posté les soldats de la cohorte au-dessus et au-dessous des portiques extérieurs pour prévenir toute sédition. Le quatrième jour de la fête, l'une des sentinelles eut la malencontreuse idée de témoigner aux Juifs son mépris en leur montrant sa nudité. Indigné, le peuple s'agite, on jette des pierres aux soldats, on maudit le gouverneur que l'on accuse d'être l'instigateur de cette insulte. Cumanus entend leurs imprécations; il fait taire cependant sa fureur pour exhorter les Juifs au calme. Mais comme ceux-ci s'en irritent davantage, le procurateur ordonne à toute la troupe de prendre l'équipement complet et de se rendre à l'Antonia. A la vue des militaires en tenue de combat, la panique s'empare des manifestants qui, se croyant poursuivis par la troupe, se précipitent en masse aux issues du péribole où plusieurs milliers de personnes périssent étouffées[4]. Il ressort de ce fait que le renfort[5] venait d'ailleurs, d'un casernement autre que la tour Antonia, c'est-à-dire du camp du château hérodien de la ville haute. Quant à la présence du procurateur à l'Antonia, on ne peut guère la nier, mais était-elle permanente? Pour les partisans de la première théorie, ces divers récits ne sauraient impliquer la résidence ordinaire du procurateur à la forteresse.

Avec le gouvernement de Félix (52-60) nous

1. Cf. *Guerre*..., I, **4**, 3; II, **12**, 1.

2. Purves (dans le *Diction. d'Hastings*, IV, 33) cite comme admettant cette conclusion Rosenmüller, Caspari, Wieseler, Weiss, Westcott. On peut y joindre Holtzmann et le P. B Meistermann, etc. Cf. LEGENDRE, *Dictionnaire de la Bible*, V, p. 629 ss.

3. *Antiq.*, XX, **1**, 1; XV, **11**, 4.

4. *Antiq.*, XX, **5**, 3; *Guerre*..., II, **12**, 1. Noter l'ampleur toujours immodérée de ces chiffres de victimes.

5. D'après le passage cité de *Guerre*, Cumanus envoie chercher un plus grand nombre d'hoplites πλείους ὁπλίτας μεταπέμπεται. Le portique occidental, celui qui se trouvait du côté de la ville, était le lieu que les Romains gardaient de préférence. *Antiq.*, XX, **8**, 11.

abordons l'épisode de l'arrestation de saint Paul qui eut lieu à une époque où le procurateur se trouvant à Césarée était représenté à Jérusalem par le chef de la cohorte, le tribun Lysias[1]. Des Juifs d'Asie reconnaissant saint Paul dans le Temple, l'appréhendent et le signalent aux autres comme celui qui prêche partout contre le peuple, la loi et le lieu saint. « La ville entière, disent les *Actes*, fut dans l'agitation et le peuple accourut de toutes parts. Ils se saisirent de Paul et le traînèrent hors du hiéron, dont les portes furent aussitôt fermées. » Il doit s'agir ici du parvis intérieur réservé aux Israélites, car s'il était question du péribole extérieur, le reste du récit s'expliquerait difficilement en maintenant l'Antonia comme on va le voir; car entre les portes fermées et les escaliers descendant de la forteresse jusqu'aux portiques qui encadraient le parvis des gentils il est nécessaire de laisser un espace notable. Le narrateur poursuit : « Comme ils cherchaient à le tuer, la nouvelle arriva au tribun de la cohorte que tout Jérusalem était sens dessus dessous. Il prit sur-le-champ des soldats et des centurions et courut à eux. A la vue du tribun et des soldats, ils cessèrent de frapper Paul. » Le tribun fait lier l'apôtre de deux chaînes et tente de l'interroger. Mais les cris contradictoires de la foule l'empêchent de rien entendre. Alors Lysias ordonne de le mener au *camp* et « lorsque Paul fut sur les degrés, il dut être porté par les soldats à cause de la violence de la foule, car la multitude du peuple suivait, en criant : Enlève-le! » Enfin on pouvait respirer; aussi l'Apôtre, avant d'être introduit dans le camp, se mit-il à prononcer, debout sur les degrés, une harangue où il racontait sa conversion et sa mission. Mais il ne tarda pas à lasser la courte patience de ses ennemis qui commencèrent à hurler et à jeter de la poussière en l'air. Paul ayant parlé en hébreu, le tribun ignorait encore complètement ce dont il s'agissait. Il fit entrer le prisonnier dans le camp et donna l'ordre de le flageller afin d'obtenir de lui des aveux sur sa culpabilité. Seulement, comme l'Apôtre protestait contre cette mesure en sa qualité de citoyen romain et de simple prévenu, le supplice commandé n'eut pas lieu. Le lendemain, le tribun, voulant avoir le cœur net de cette affaire, enjoignit aux princes des prêtres et au Sanhédrin de se réunir pour instruire ce procès et confronter Paul avec ses accusateurs. De l'endroit où l'Apôtre est incarcéré, on le fait descendre à l'Assemblée. Les réponses du prévenu suscitent parmi ses juges une violente querelle, au point que le tribun craignant pour la vie de son prisonnier fait descendre des soldats pour l'enlever et le ramener au camp. Comme il ressort des expressions de saint Luc, la salle du Conseil des Juifs était à un niveau inférieur à celui de ce qu'il appelle « le camp ». Les renseignements de Josèphe la situent en bordure de l'enceinte extérieure occidentale. Cette position en territoire profane explique comment des incirconcis pouvaient y pénétrer sans difficulté. Le tribunal actuel ou *Mehkemeh*, en marge du Ḥaram eš-Šerif, au fond de la vallée du Tyropœon, occupe l'emplacement de ce Conseil ou Βουλή. Le « camp » ἡ παρεμβολή qui revient à plusieurs reprises dans ce récit est identifié par la plupart des auteurs et des exégètes avec l'Antonia. Les événements ne semblent-ils pas exiger sa proximité immédiate par rapport au sanctuaire juif? Les ἀναβαθμοί ou degrés qui donnent accès au camp, ne sont-ils pas identiques aux καταβάσεις ou rampes unissant l'Antonia à l'esplanade sacrée? Les soldats que nous y voyons demeurer n'appartiennent-ils pas au corps de troupes cantonné dans cette forteresse? Il est assez naturel de détacher de ce corps les deux cents soldats, les soixante-dix cavaliers, et les deux cents archers chargés d'escorter nuitamment saint Paul jusqu'à Antipatris, sur la route de Césarée, lorsque le complot des fanatiques de Jérusalem eut été éventé. On conçoit de plus combien faciles étaient les communications entre l'Antonia et le Conseil par les galeries ou leurs terrasses et comment la situation réciproque des deux monuments justifie les expressions du récit des *Actes*, κατάγειν, καταβαίνειν, « faire descendre, descendre ». Le tribun, enfin, ne devait pas alors résider ailleurs qu'à l'Antonia puisqu'il s'agissait de veiller sur le Temple où la fête de la Pentecôte attirait des multitudes de Juifs[2]. Cette solution, des plus probables, sert de base au

1. *Actes*, **21**, 27-**23**.
2. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence l'opinion qui tient pour l'identification de la παρεμβολή des *Actes* avec le στρατόπεδον du palais d'Hérode. Cf. van Bebber,

raisonnement suivant : Si elle était résidence du lieutenant du procurateur absent, à savoir du tribun militaire, l'Antonia devait l'être également du procurateur lorsque les circonstances l'amenaient à Jérusalem. L'épisode de l'arrestation de saint Paul montre qu'un interrogatoire, une flagellation, une scène de dérision improvisée par la soldatesque étaient possibles à l'Antonia. On pense même retrouver tout près de là un *Lithostrotos* en rappelant le haut fait du centurion romain Julien de Bithynie. Titus s'étant installé à l'Antonia dont il venait de s'emparer, ce centurion s'élança de la forteresse sur les Juifs massés dans l'enceinte du Temple avec une telle impétuosité qu'il sema la terreur et le carnage jusqu'à l'angle du parvis intérieur, provoquant l'admiration du césar et de son armée. Mais un revirement de fortune change la scène : pendant qu'il poursuit les fuyards de-ci de-là, Julien, dont les chaussures sont garnies de clous suivant l'usage des gens de guerre, glisse sur le dallage, κατὰ λιθοστρώτου, et tombe à la renverse. Presque immobilisé par son armure pesante, le brave centurion ne peut éviter les coups que lui portent ses ennemis, revenus maintenant de leur frayeur; il expire après une héroïque résistance, à la grande douleur de ses compagnons d'armes qui suivent ce drame du haut de l'Antonia[1].

A commencer par ce dernier élément de la discussion, il paraît bien que dans ce cas *lithostrotos* est, non pas une désignation particulière, mais un nom commun s'appliquant à tout le dallage des parvis. Josèphe nous apprend que tout l'espace à découvert compris entre les portiques était pavé de diverses sortes de pierres[2]. Il n'y a donc pas lieu de restreindre ce terme à un endroit localisé entre l'Antonia et le parvis intérieur, et toute la portée de l'indication du narrateur se réduit à ceci : Julien glissa sur le pavé parce qu'il avait des souliers ferrés. Nous ne voyons d'ailleurs rien dans les récits de la Passion qui indique un rassemblement de la foule sur les parvis du Temple. Mais il n'existe aucun empêchement à tenir l'Antonia pour la résidence ordinaire du tribun, qu'on appelait aussi le *phrourarque*, c'est-à-dire le chef de la citadelle[3]. Les partisans de la thèse du palais royal répugnent en général à le loger dans les meubles du procurateur qui pouvait d'un moment à l'autre arriver à Jérusalem et requérir son habitation. La présence continuelle du tribun à l'Antonia dispensait même le procurateur de s'installer dans la forteresse où il se contentait de venir faire quelques tournées d'inspection. Tandis que le *phrourarque* veillait sur le Temple et ses abords, le procurateur se chargeait de la ville haute qui n'était pas à l'abri des insurrections allumées au lieu saint. Cette disposition était la seule qui assurât à Jérusalem une paix complète. Dégarnir, même provisoirement, de troupes la tour Antonia, comme il arriva sous Florus, était une maladresse de nature à créer au procurateur les plus grands embarras. Exaspéré des vexations de tous genres que lui faisait subir Florus, le peuple se mit un jour en défense dans les rues pour empêcher les deux cohortes destinées à l'Antonia d'atteindre la forteresse. Celle-ci dépourvue de défenseurs avait dû être fermée quelque temps, mais l'historien ne nous dit pas qu'elle fût tombée au pouvoir des

op. laud., p. 202 ss. Elle fait valoir que les termes de *monter, descendre*, **21**, 31, 32, **22**, 30; **23**, 10, se trouvent aussi exacts dans cette hypothèse que dans celle de l'Antonia, ce qui est indubitable, le palais étant situé bien au-dessus du Temple et du Sanhédrin; que les ἀναβαθμοί peuvent être un répondant grec de l'araméen *gabbatha*, ce qui est moins évident; que saint Paul entraîné hors de l'enceinte sacrée, ἔξω τοῦ ἱεροῦ, il était impossible qu'il fût ensuite question des escaliers de l'Antonia : argument qui ne tient pas si on l'explique du hiéron intérieur, que le tribun étant averti du tumulte par quelqu'un (φάσις) et non par sa propre audition devait se trouver assez éloigné du Temple, par conséquent au palais royal — mais ce détail peut s'expliquer même à la forteresse qui dominait le Temple, qu'à la suite de l'expulsion de Paul hors du sanctuaire, *toute la ville* est agitée et le peuple accourt; qu'on se dispute pour savoir comment on tuera l'Apôtre, qui semble être entraîné, comme saint Étienne, hors des murs pour être supplicié. Pendant la bousculade qui dure un temps plus ou moins long, le tribun survient et emmène Paul au palais, entouré d'une foule compacte. Le prévenu aurait prononcé sa harangue sur les degrés d'une terrasse où l'on dressait d'ordinaire le *bêma*. On fait enfin des difficultés pour introduire des chevaux à l'Antonia juchée sur son rocher, d'autant plus que les cavaliers romains, d'après l'épisode de Gessius Florus, étaient casernés au palais royal; donc l'escorte de saint Paul était partie de là et non de l'Antonia. Malgré cette ingénieuse trame, cette argumentation ne risque pas, à notre avis, d'effacer l'Antonia de l'épisode des *Actes*.

1. *Guerre*..., VI, **1**, 8.

2. *Guerre*..., V, **5**, 2 : Τὸ δὲ ὕπαιθρον ἅπαν πεποίκιλτο παντοδαπῶν λίθων κατεστρωμένον. C'est ce que nous apprend déjà la *lettre d'Aristée*; *RB*., 1908, p. 525 : τὸ δὲ πᾶν ἔδαφος λιθόστρωτον καθέστηκε... le sol entier est dallé, avec des endroits convenables pour l'écoulement des grands lavages.

3. *Antiq.*, XV, **11**, 4; XVIII, **4**, 3.

Juifs. La tactique du peuple consiste à barrer aux Romains l'accès de la forteresse que Florus voulait gagner non pour y prendre ses quartiers, mais pour s'élancer de là sur le Temple dont les richesses tentaient son insatiable cupidité. C'est dans cette appréhension que les Juifs abattirent la galerie qui joignait l'Antonia avec l'esplanade du Temple. Cette mesure, qui rendait inutile la possession de la tour, refroidit l'avarice de Florus. « Il assembla les princes des prêtres et le Conseil, leur dit qu'il était résolu de se retirer et qu'il leur laisserait en garnison telles troupes qu'ils voudraient. Ils lui répondirent qu'à leur avis il ne devait rien innover et qu'ainsi une cohorte suffirait; mais qu'il n'était pas à propos que ce fût une de celles qui avaient si maltraité le peuple, parce qu'il était trop irrité contre elles. Il le leur accorda, laissa une des autres cohortes et se retira avec le reste à Césarée[1]. »

Pour prévaloir sans conteste, la thèse de l'Antonia, réduite aux seuls éléments documentaires du Ier siècle, aurait à produire des textes établissant l'identité de la demeure du procurateur et de l'Antonia aussi clairs que ceux qu'on fait valoir en faveur de la thèse du palais d'Hérode. A défaut d'un tel appui, elle aurait à démontrer que les faits allégués par celle-ci ne furent que des exceptions à un usage général, et que, par conséquent, le procurateur habitait et dressait son tribunal bien plus souvent à l'Antonia qu'au palais royal de la ville haute. Quant à résoudre la question en isolant la résidence du procurateur du lieu où il rendait officiellement la justice, ce qui ne serait pas sans analogie dans l'antiquité, l'évangile ne le permet pas dans le cas de Pilate, puisque nous y voyons le *bêma* voisiner avec le Prétoire. On ne peut donc supposer le tribunal à l'Antonia tandis que le gouverneur aurait habité le château d'Hérode. Or, si le tribunal était mobile, le titre de *Praetorium* ne s'appliquait pas à n'importe quel local honoré de la présence du procurateur, fût-ce le lieu où il rendait ses jugements. Le Prétoire était la demeure où il habitait avec ses officiers et son escorte. Dans le procès de Jésus c'est à proximité de cette demeure que le juge entendit les accusateurs et rendit la sentence : Prétoire et tribunal sont donc à mettre l'un et l'autre ou dans la ville haute, ou à l'Antonia suivant le système qu'on adopte. Conjecturer que le πραιτώριον des évangiles est tout au plus un terme impropre désignant n'importe quelle cour de garnison ou l'endroit quelconque occupé par le procurateur au moment du récit constituerait une échappatoire, au demeurant peu satisfaisante.

II. — LA TRADITION.

§ 1. *Le Prétoire byzantin ou Sainte-Sophie.*

A compter sur le secours de la tradition pour opter entre l'Antonia et le palais royal, on se condamne à ne jamais se prononcer d'une façon définitive, attendu qu'il est très malaisé de fixer le point traditionnel. Suivant la plupart des chercheurs qui n'envisagent pas la question comme une thèse à établir par des arguments de toute sorte, y compris l'ironie et la plaisanterie d'un goût douteux, les premiers témoins de la tradition n'ont placé le Prétoire ni à l'Antonia, ni au palais royal. Ainsi, loin de s'acheminer vers une solution, le problème se complique d'une troisième donnée que l'on peut résumer en ces termes : Le Prétoire que l'on montrait à l'époque byzantine, à partir du IVe siècle, au lieu de se trouver dans la ville haute comme le palais d'Hérode, ou sur la croupe de la colline basse sur laquelle l'Antonia était jadis campée, était situé entre ces deux quartiers, dans la vallée du Tyropœon qui longe le côté occidental du Ḥaram eš-Šérîf. En quel point précis de cette vallée s'élevait ce Prétoire, les topographes ne sont pas d'accord là-dessus, et il est à prévoir qu'ils ne le seront jamais. En tout cas, il importe de déclarer qu'en dépit de l'ancienneté des renseignements sur lesquels elle s'appuie, cette conclusion ne peut prévaloir contre l'une ou

1. *Guerre*..., II, **15**, 5, 6. Le mouvement des séditieux contre les portiques du Temple unis à l'Antonia est indiqué par ἀναβάντες, ce qui infirme un peu la force de l'argument tiré de ἀναβάς de Mc., **15**, 8, en faveur de la première thèse. On ne peut se fonder non plus sur le terme ἀνέπεμψεν de Lc., **23**, 7, pour établir que le prétoire était à un niveau inférieur à celui du palais des Hasmonéens où résidait Hérode, puisque le mouvement inverse est exprimé par le même terme (11, 15). Il ne faut pas trop également presser le sens de ὑπάγετε de Mt., **27**, 65, pour prouver que le Prétoire était à un endroit de la ville plus élevé que le Calvaire et le Saint-Sépulcre ; la force de la préposition dans ces verbes composés s'est souvent fort atténuée.

l'autre des deux solutions exposées au paragraphe précédent. Le transfert de Sion sur la colline occidentale et d'autres localisations erronées nous permettent suffisamment de supposer un faux point de départ à une tradition dite primitive. La destruction radicale de l'Antonia par les Romains, le remaniement de la ville par Hadrien et l'occupation prolongée de l'emplacement du palais royal par la légion campée à Jérusalem expliquent cette orientation des premiers « montreurs » de lieux saints.

D'après une conjecture, il faudrait ajouter aux

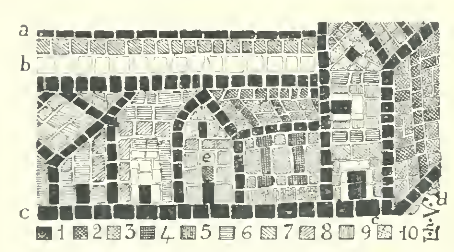


Fig. 232. — Église Sainte-Sophie, ou Prétoire byzantin, d'après la mosaïque de Mâdabâ. 1/3 gr.

1. noir. 2. rouge brique. 3. rose. 4. grenat. 5, vert clair. 6. vert d'eau. 7. jaune indien. 8, vert olive. 9, bleu azuré. 10, jaune clair. — La ligne inférieure *c-c*, faite du portique dans la colonnade centrale de la salle (figurée en noir) est garance foncée.

causes d'erreur une confusion initiale entre le Prétoire et la salle des séances du Sanhédrin qui se place fort bien, d'après Josèphe, dans la vallée du Tyropœon, sur le côté occidental du péribole du Temple. Il est très probable que la βουλή de l'historien juif n'était autre que la salle *Gazith* des Talmuds, comme le démontre Schürer[1]. Lightfoot ne craint pas de justifier l'identité du Prétoire et de la salle des séances du Sanhédrin. Il cherche dans *Lithostrotos* l'équivalent de *Gazith* et de *Gabbatha*. Un texte favorise sa théorie, qui fait mention « des anciens siégeant sur le *gab* supérieur de la montagne du Temple ». Parmi les significations de *gab*, il met en valeur celui de « surface » et par extension celui de « pavement ». Mais tout ce raisonnement ingénieux fondé sur le sens de *gazith* « pierre taillée et équarrie pour un appareil » n'est ni démonstratif ni assez fort contre des objections que Lightfoot a prévues et mal résolues[2]. On conçoit malaisément que Pilate ait siégé dans un tribunal que les Juifs considéraient comme sacré et réservé à leurs juges. L'explication de l'appellation *Gazith* par la proximité du *Xyste* satisfait bien autrement, car גָּזִית est le répondant exact de ξυστός. Dire *Gazith* c'était donc désigner le Conseil contigu au Xyste, ou plus simplement le Tribunal, la Salle du Xyste, représentée aujourd'hui approximativement par le tribunal actuel ou *Mehkémeh*. Ceci étant établi, si vraiment la première tradition a placé en ce même point le Prétoire de Pilate, elle ne doit pas avoir gain de cause.

Or il existe une thèse bien connue, qui, de l'analyse des textes I à IV[3], conclut à cette localisation. Elle est résumée en ces termes dans le guide des Pères Assomptionistes : « Or, les premiers auteurs qui aient désigné un lieu précis pour le palais de Pilate, le placent *en bas, dans la vallée* du Tyropœon, près *des ruines du Temple*, au point où *la vallée commence à s'abaisser* vers Siloé, de manière à nécessiter une descente en paliers successifs, dans le *voisinage de l'église Sainte-Marie la Neuve et des hôtelleries bâties au centre de la ville;* enfin, *à égale distance de Sainte-Anne et de la piscine de Siloé*, distance qui est *double pour aller du prétoire à Saint-Étienne*. Toutes ces données, la dernière surtout, nous obligent à placer le prétoire du côté du *Mur des Pleurs*, près du tribunal religieux musulman, le *Mékémeh*, à l'endroit où la rue qui descend de la Tour de David aboutit à l'esplanade du Temple par la porte de la Chaîne[4]. » Les passages soulignés sont les données localisatrices qui se trouvent dans les documents en question. On pourrait y ajouter la proximité de la Citerne de Jérémie si l'emplacement pouvait en être fixé avec certitude. La Bible la situe au sud du Temple, dans la cour de la prison qui faisait partie du palais royal[5]. On ne saurait affirmer que la tradition byzantine se soit

1. GDJV., II, p. 211.
2. *Horæ Hebraicæ et Talmudicæ*, III, p. 430 ss.
3. En raison de l'étroite connexité des questions du Prétoire et de la Voie douloureuse, les textes relatifs à ce double problème sont groupés en une même série, à la fin du chapitre XXIV.
4. *La Palestine*, 3e mille, p. 107. C'est aussi l'opinion du P. Zanecchia dans la *Palestina d'oggi*.
5. *Jér.*, **38**, 6-13; **32**, 2. *Neh.*, **3**, 25. Cf. *RB.*, 1904, p. 70.

guidée sur cette indication. En tout cas l'Anonyme de Plaisance (**T.** IV) dit, au sortir du Prétoire : « De là nous vînmes à un arc où fut une antique porte de la cité. En ce lieu sont les eaux croupissantes dans lesquelles on plaça Jérémie. Étant descendu de cet arc à Siloé par de nombreux degrés, etc. » Suit la description de l'église et de la piscine de Siloé. Tout ceci est assez favorable à la localisation du Prétoire byzantin au *Meḥkèmeh*[1], et l'on serait en droit de se demander si les murs de la maison de Pilate qui frappèrent l'imagination du Pèlerin de Bordeaux (**T.** I) ne répondraient pas au *Mur des Pleurs*. Il est vrai que l'on proposerait aussi bien telle autre section de l'enceinte extérieure du Temple plus visible et mieux conservée alors que de nos jours dans le voisinage, par exemple, du *ḥammâm eš-Šifâ*, ou de *bâb en-Nâḍir* que l'on montrera au Moyen âge comme la Porte Douloureuse franchie par Jésus en allant au Calvaire. Au **T.** VI, nous retrouvons la Citerne de Jérémie en compagnie de Siloé et du Lithostrotos, sans beaucoup de précision sur leurs positions respectives. De bonne heure, le mysticisme des clercs de Jérusalem avait dû rapprocher le Prétoire, témoin de la condamnation de Jésus, de la citerne boueuse dans laquelle fut descendu le prophète, type du Christ souffrant, suivant le thème en cours chez les commentateurs. « Il est évident, écrit un exégète sur le chapitre xxxviii de Jérémie, que le roi Sédécias ne voulait pas plus la mort du prophète que Pilate ne voulait celle du maître des prophètes, Jésus. — Et ils le descendirent dans la citerne. Le prophète devient le type du mystère du Christ qui fut livré par Pilate aux mains des Juifs, descendit dans le sinistre et odieux Hadès et ressuscita des morts, à l'imitation du prophète qui remonte de la citerne; fréquemment l'Écriture appelle l'Hadès citerne, λάκκος[2]. » A cette époque une piscine avec un fond d'eau stagnante[3] représentait aux yeux des fidèles de la ville et des étrangers la fameuse citerne de Jérémie. On prétend même qu'un sanctuaire y fut élevé dont on fit plus tard honneur à sainte Hélène (**T.** VI).

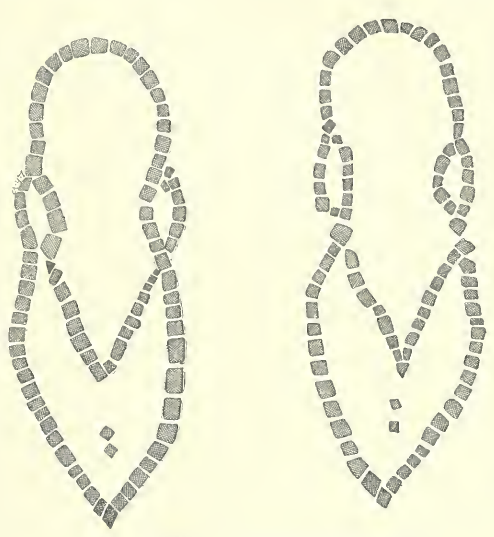


Fig. 233. — Sandales en mosaïque dans le pavement de la crypte du Spasme. Environ 1/3 gr. d'exécution.

La configuration actuelle de la vallée empêche de se représenter exactement l'état de ces lieux sous la domination byzantine. L'amoncellement des décombres y est si considérable que l'on y a découvert de la poterie chrétienne à plus de douze mètres au-dessous de la surface moderne du sol[4]. Parmi les monuments figurés sur le plan de Mâdabâ entre les deux voies principales de la ville, c'est-à-dire dans la vallée centrale qui partage Jérusalem en deux régions, il en est un dont la situation répond assez bien à celle que la documentation passée en revue

1. Voir tome Ier, pl. III.

2. Fragments attribués à Olympiodore (vie siècle). *PG.*, XCIII, 697. Cf. Raban Maur, *in Jerem.* (*PL.*, CXI, 1078) : *Et ob hoc infructuosa Sedeciæ fuit simulata miseratio, sicut et Pilati, qui in passione Domini,.... lavit manus suas dicens : « Innocens ego sum etc. » Et tamen postea flagellatum tradidit cum Judæis ut crucifigeretur.* »

3. Ὑπαίθριος λάκκος selon Chrysostome, *in Jerem.*, *P.G.* LXIV, 1001.

4. Le niveau hérodien est plus bas encore.

réclame, ce semble, pour le Prétoire de la première tradition. C'est un édifice à toit rouge avec fronton triangulaire, ce qui est caractéristique des églises dans la carte-mosaïque (fig. 232). Mais il présente deux particularités : sur le flanc méridional, deux colonnes grenat, érigées sur un stylobate vert pâle, reproduisent une sorte de loggia que l'on ne retrouve pas ailleurs; on voyait en outre, au moment où la mosaïque fut découverte, un cube rouge, disparu dans la suite, inséré au-dessus de l'entrée[1]. Dans la pensée de l'artiste, la galerie figurait-elle le tribunal de Pilate et le cube rouge le fait sanglant de la flagellation? L'hypothèse est soutenable. L'édifice est placé vers l'extrémité de la colonnade qui longe le côté occidental du Ḥaram[2], non loin d'une porte donnant accès au quartier de Siloé. Une autre porte s'ouvrant au nord de Sainte-Marie-la-Neuve, *d*, permet de descendre du quartier haut dans le bas-fond où se dresse le monument en question.

Il existe toutefois sur l'alignement de l'édifice précédent, au point où la rue de la porte orientale de la ville s'embranche sur la voie de la vallée, une église considérée par quelques auteurs comme la Sainte-Sophie des Byzantins. Le dessin, il faut le reconnaître, rentre mieux dans le type conventionnel des églises de la carte que celui de la construction décrite plus haut. Sa position sur le *trivium* appuie la théorie qui situe le Prétoire traditionnel au sanctuaire arménien du Spasme, théorie ainsi condensée par le R. P. Lagrange : « Il faut reconnaître qu'à la tendance des anciens témoins, de placer le prétoire dans un lieu bas, se joint presque toujours celle de le mettre en relation avec la Piscine probatique, aujourd'hui Sainte-Anne. Dès lors, une solution moyenne consisterait à le mettre au point le plus rapproché de la Piscine probatique et cependant dans la vallée, c'est-à-dire vers l'église du Spasme. Là, du moins, il reste des vestiges d'un sanctuaire byzantin, et peut-être pourrait-on se rappeler, en voyant ces deux mignonnes sandales figurées dans la mosaïque (fig. 233), l'insistance avec laquelle Antonin (**T.** IV) parle à propos du prétoire des vestiges du pied de Notre-Seigneur dont on prenait la mesure avec un fil pour faire des ligatures aux malades[3]. » Cette position concorde bien avec l'itinéraire de Pierre l'Ibère qui, du Saint-Sépulcre, descend à l'église dite de Pilate, et de là à celle du Paralytique, à savoir la Probatique, et de là à Gethsémani. Cet ordre toutefois se vérifie également, quel que soit le point du Tyropœon où il plaise de localiser ce Prétoire.

Malgré les difficultés qu'elle comporte, l'adaptation à l'emplacement de l'Antonia des textes antérieurs aux Croisades a été plus d'une fois tentée avec courage. Pour arriver à ses fins cette thèse est contrainte de rejeter les distances relatives du **T.** II, de ne pas prendre à la lettre le **T.** I en ce qui touche la position dans la vallée[4] et de placer au nord de l'enceinte du Temple la Citerne de Jérémie, l'arc où fut une ancienne porte de la ville, et ce que l'on appelait le Portique de Salomon. De plus, dans cette hypothèse, la relation avec Siloé ne se comprend pas aussi bien que dans les précédentes. Mais on fait valoir en revanche que l'Arc de l'*Ecce Homo* répondrait à l'antique porte du **T.** IV, qu'à partir du VIIIe siècle au moins on montrait le Portique de Salomon à la Probatique, et qu'au XIIe siècle on trouve, semble-t-il, une fosse de Jérémie entre le Prétoire et la Probatique. Ces arguments ne sont pas sans réplique. Un arc figurant une ancienne porte ou ayant appartenu à un monument de ce genre pouvait bien

1. Voir pl. XXX et XXXI, rectifiées par le relevé nouveau du P. Vincent ; cf. la pl. de *RB.*, 1897, p. 338.

2. Le croquis (fig. 232) en montre la base *a*, posée sur le pavement, *b*, de la rue latérale.

3. *RB.*, 1897, p. 456. Cf. 1903, p. 464. On ne peut pas trop urger sur le détail des deux semelles en mosaïque du Spasme ; ce symbole encore obscur s'est retrouvé dans une mosaïque funéraire du terrain Saint-Pierre (pl. LIII, 13). — Sur le haut lieu d''Abdeh au Négeb (*RB.*, 1905, p. 238 ss.), dans l'Arabie Pétrée, au *Djébel Haroun* notamment, nous avons remarqué le dessin fréquent de la double semelle joint à des proscynèmes de pèlerins. On sait que le même symbole se retrouve en de nombreux sanctuaires sous des formes variées comportant de multiples significations ; cf. AMELUNG, *Archiv. für Religionswiss.*, VIII, 1905, p. 157 ss. Sur les différentes opinions on consultera P. THOMSEN, *Palästina-Literatur*, I, p. 50 s.; II, p. 102 s.

4. M. DE VOGÜÉ, *Les Églises de la T. S.*, p. 298, n. 2 : « Il ne faut pas prendre à la lettre les expressions *deorsum in valle*, et conclure que, pour le Pèlerin de Bordeaux, le prétoire était dans le val du Tyropœon. Le mont Sion domine beaucoup le Sérail actuel ; en longeant le flanc du mont pour se rendre à la porte de Naplouse, le Sérail vu de haut, *deorsum*, est sur un plan inférieur, et paraît pour ainsi dire dans une vallée. » La remarque est juste, mais c'est surtout en vertu de la lumière qu'il reçoit de l'Anonyme de Plaisance (**T.** IV) que le **T.** I est interprété en faveur du fond de la vallée.

se trouver dans la muraille qui séparait le gros de la ville du quartier de l'Ophel. L'arc de Robinson en un meilleur état que l'état actuel ou l'arc de Wilson, ou tout autre vestige analogue, était aussi de nature à jouer ce rôle aux yeux des pèlerins avides d'antiquité. Quant au Portique de Salomon, nous savons par Josèphe qu'il longeait le côté oriental de l'enceinte du Temple qui surplombait le Cédron. La tradition l'a mis en différents points, sauf là où il devait être. Au VI[e] siècle, il suit le flanc occidental du Ḥaram; le **T.** IV ne permet guère en effet de le placer ailleurs que dans la vallée du Tyropœon qui descend vers Siloé. Avec Willibald et l'higoumène Daniel, le fameux portique vient au nord se loger à la piscine Probatique [1]. L'occupation du Ḥaram par les musulmans est probablement cause de cette translation. Plus tard c'est au sud, à el-Aqṣâ, que nous retrouvons ledit portique [2]. Aussi bien serait-il téméraire de nier que la Citerne de Jérémie ait également émigré à son tour et suivi le Prétoire et le Portique de Salomon.

Tel est l'exposé des divers systèmes qui se trouvent en présence. Pour trancher la question, il faudrait retrouver un monument dont on pût identifier avec certitude les vestiges, car jusqu'à présent il n'existe aucun reste archéologique dont l'appartenance au Prétoire byzantin s'affirme absolument. Faute de quoi, nous sommes réduits à reconstituer ce sanctuaire par l'unique moyen de la documentation écrite, sur un terrain indéterminé.

Des murailles ruineuses, quelque reste imposant d'un monument abandonné dont la désolation, au dire de saint Cyrille de Jérusalem, attestait la puissance de celui qui fut crucifié, et où l'on voyait un *Lithostrotos,* tel était l'état du Prétoire ou Maison de Pilate au IV[e] siècle [3]. Au cours du V[e] siècle, un sanctuaire s'y élève qu'on appelle d'abord *Église de Pilate*, qui reparaît au VI[e] siècle avec le vocable de *Sainte-Sophie* [4]. Elle était donc dédiée à la Sagesse divine comme la grande église édifiée à Byzance par Constantin, réparée sous Constance et Théodose II, refaite enfin sur un nouveau plan par Justinien [5]. La capitale possédait aussi un temple consacré à la *Sainte-Puissance* [6], appellation qui dérive, à l'instar de la précédente, de I *Corinth.* I, 24, où le Christ est dit « Puissance de Dieu et Sagesse de Dieu », Χριστὸν θεοῦ δύναμιν καὶ θεοῦ σοφίαν. Par *Sophia* on entendait autant le Verbe lui-même que la prédication du Christ crucifié et le salut par la croix, sagesse manifestée aux élus, mais cachée aux princes de ce monde, Hérode, Pilate et les grands prêtres, car s'ils l'eussent connue ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire (I *Cor.*, II, 8) [7]. Le nom de *Sophia* a été relevé sur un linteau encastré jusqu'à ces dernières années dans une maison du passage voûté de *Dâr el-Baskatib*, non loin du *Meḥkémeh*. Mais il est douteux que ce soit là le vocable de notre église, ainsi qu'on l'avait pensé tout d'abord. Il paraît plus vraisemblable d'y reconnaître le nom de la pieuse fondatrice d'un monastère dédié à la Vierge et à saint Jean dans ce quartier-là [8].

Parmi les curiosités que le folklore religieux

1. Tobler et Molinier, *Itin. Hieros. et Descript. T. S.,* I, p. 264 : *ibat in porticum Salomonis. Ibi est piscina, et illic iacent infirmi...* Khitrowo, *Itin. russes en Orient,* p. 19 : Non loin est le *Portique de Salomon*, où se trouve la *Piscine Probatique.*

2. Tobler, *Topographie*, I, p. 570, note. L'itinéraire de l'Anonyme de Plaisance est assurément la preuve la plus valable en faveur de la position du Prétoire dans *el-Ouâdy.* De Sainte-Marie-la-Neuve établie sur la hauteur dominant *Ḥâret el-Moghârbeh* (voir *Jérusalem*, I, pl. III) le pèlerin va prier au Prétoire, alors basilique de Sainte-Sophie, devant les ruines du Temple de Salomon, près ou au bout de la rue (*sub platea* est susceptible de ces deux sens) qui court vers Siloé, le long du Portique de Salomon. Ses dévotions faites, il vient à l'arc qui fut une vieille porte de la cité et où se trouve la Citerne de Jérémie, de là il descend à Siloé. Après une parenthèse sur Eudocie et ses fondations, il raconte brièvement son retour par le Cédron et la Piscine probatique, ce qui exclut l'identification du Portique de Salomon avec la Probatique pour le VI[e] siècle.

3. **T.** I. S. Cyrille, *Catech.,* XIII, 39 : Τὸ Πιλάτου πραιτώριον, τὸ τῇ δυνάμει τοῦ τότε σταυρωθέντος νῦν ἠρημωμένον. *Hom. in Paralyticum,* XII : Ἴσασιν οἱ τῆς Ἐκκλησίας σπουδαῖοι λιθόστρωτον, τὸν λεγόμενον Γαββαθᾶν, ἐν τοῖς Πιλάτου ὄντα. *PG.*, XXXIII, 820, 1145.

4. Raabe, *Petrus der Iberer*, pp. 99, 94. **T.** II-V.

5. Du Cange, *In Paulum Silentiarium, PG.*, LXXXVI, 2160 s.

6. G. Codinus, *PG.*, CLVII, 614.

7. La Sagesse est le Fils de Dieu : Chrysostome, *in Salom. Prov.*, IX. Épiphane, *Haer.*, LXIV, 20. Cyrille d'Al., *in Cor.*, I, 22. La Sagesse est la prédication de la croix : Théodoret, *in Cor.*, I, 24; les princes sont Pilate, Hérode, Caïphe, etc., d'après Théodoret, Œcumenius, Théophylacte.

8. R. P. Germer-Durand, *RB.*, 1892, p. 584, interprète ainsi ce texte : [Ὑπὲρ μ]νημῆς [τοῦ ἁγ]ίου, Ἰωάννου [καὶ τῆς Σ]οφίας τ[ὸν οἶκον Ἰ]ωάννου Θε[ολόγου : *En mémoire de saint Jean et de la sainte Sagesse, la maison de Jean le Théologien...* Reprenant l'étude du document, M. Clermont-Ganneau (*Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, *Comptes rend.*

avait accumulées dans la basilique Sainte-Sophie les pèlerins signalent le lieu retiré où Jésus dépouillé de ses vêtements fut flagellé, le siège ou tribunal de Pilate, la pierre sur laquelle le divin condamné se serait tenu pendant l'interrogatoire, et un portrait en pied du Christ qui passait pour avoir été exécuté de son vivant. Enchâssée dans une monture d'or et d'argent la pierre laissait voir l'empreinte des pieds du Sauveur que l'on s'empressait de mesurer avec un fil qui servait ensuite à guérir des membres malades. Le portrait aurait représenté un Christ de taille moyenne, beau de visage avec des cheveux légèrement bouclés, une main ravissante avec des doigts allongés, un pied d'une élégance rare [1].

Mentionnée comme lieu de massacre lors de la prise de Jérusalem par les Perses [2], Sainte-Sophie réapparaît dans la documentation postérieure à 614. Le rituel du VIIIe siècle dont nous possédons une version géorgienne la nomme parmi les stations de la procession du jeudi ou du vendredi saint. En quittant la maison de Caïphe on se dirige vers « Sainte-Sophie où était la maison de Pilate » pour y lire la scène du Prétoire d'après le quatrième évangile (XVIII, 28-XIX, 16). La rubrique du 7 août ramène la mention de ce sanctuaire : « Litanie à Sainte-Sophie la Neuve » ; tout l'office est du cinquième dimanche de Carême qui comporte la lecture de la prophétie de Jérémie enfermé dans la cour de la prison (*Jér.* XXXII, 17 ss.) et de la parabole du Bon Samaritain (*Luc*, X, 25-37). Puis, le 21 septembre on fête « la restauration de Sophie la Neuve, où fut la maison de Pilate » [3]. L'épithète de *Neuve* peut avoir sa raison d'être dans la rénovation de l'église du Prétoire. Mais pourquoi d'autres sanctuaires, restaurés après 614, n'ont-ils pas obtenu cette qualification qu'ils méritaient au même titre? Impliquerait-elle une certaine dépendance vis-à-vis de Sainte-Marie-la-Neuve, elle ne saurait servir d'argument en faveur de l'identité des deux églises. Sainte-Sophie de Jérusalem fut fondée bien avant Justinien à qui l'on doit Sainte-Marie-la-Neuve, et son vocable était en usage tant à Constantinople que dans la Ville sainte à une époque antérieure au règne de ce prince. On serait presque tenté de regarder l'épithète de *Neuve* comme un indice du transfert de l'église de Pilate sur un autre point de la ville, toujours néanmoins à proximité de l'enceinte du Temple. Retardé, par une supposition, jusqu'à l'arrivée des Arabes, en 638, le relèvement de l'ancienne Sainte-Sophie aurait pu être interdit par les Musulmans, en raison même de sa position dans le voisinage du lieu qu'ils pensaient consacrer à la prière. Aussi les chrétiens de Jérusalem se seraient-ils vus obligés de reporter le souvenir du Prétoire dans une église plus éloignée de la Roche Sacrée, celle des Saints Cyr et Jean (**T.** VI) [4]. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, nous trouvons encore au IXe siècle un *Prétoire* comme sanctuaire desservi par cinq clercs [5]. Vers la même époque et au siècle suivant, la procession de la Passion faisait une halte « au Lithostrotos, à Sainte-Sophie », en venant du « Repentir de Pierre ». L'un des cantiques que l'on y exécutait contient une allusion au titre de l'église :

> Celui devant qui tout frissonne et tremble et que toute langue célèbre, le Christ, Force de Dieu et *Sagesse* de Dieu (Θεοῦ σοφίαν), les prêtres l'ont souffleté.

La station se terminait par la lecture de l'interrogatoire de Jésus chez Caïphe, du reniement de Pierre, de toute la scène du Prétoire et du début de la crucifixion jusqu'à la mention de la sixième

1903, p. 481) aboutit à cette restitution : [Ἐκτίσθη ἡ μο]νὴ τῆς Θεοτόκου Παρθένου καὶ τοῦ ἁγ[ίου Ἰωάννου δ]ιὰ... Σ[οφίας, τὸν π..., Ἰ]ωάννου κα[ὶ... — *A été fondé le couvent de la Sainte Vierge Mère de Dieu, et de Saint-Jean, par... Sophie, ... Jean et...* — Ce monastère, transformé en mosquée (*djami'a el-Qaramy*), se trouvait non loin du lieu où cette inscription fut découverte. Cf. Tobler, *Topogr.*, I, 424. Sur la migration ultérieure de ce texte voir *QS.*, 1907, p. 234 s. et *RB.*, 1907, p. 636 s.

1. **T.** IV. Description qui se rapproche assez de celle de la *Lettre de Lentulus*. Voir Dobschutz, *Christusbilder*, *T. U. zur Gesch. der Altchr. Liter.*, NF., III, p. 319.

2. A. Calliste, Ἅλωσις τῆς Ἱερουσαλήμ, p. 48 : ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τῆς Ἁγίας Σοφίας, 477 (νεκροί). *RB.*, 1903, p. 493. Pour le texte arabe voir Cl.-Ganneau, *RAO.*, II, p. 148, P. Rhétoré, *RB.*, 1897, p. 460, et le nouveau témoin publié par le R. P. Peeters, *Analecta Bollandiana*, XXXVIII, 1920, p. 144.

3. Kekelidze, *Ierousalimskii Kanonar*, pp. 78, 123, 134. *RB.*, 1914, p. 455 s. *Νέα Σιών*, 1914, p. 232.

4. L'attribution de ce monument à Sainte-Hélène relève de la légende, mais la liste des sanctuaires présentée par le document du Xe siècle est intéressante à consulter et à comparer avec l'Itinéraire de l'higoumène Daniel.

5. *Commem.*, p. 301 : *In Pretorio V. In Sancta Maria Nova*, etc. Ce texte fournirait un indice en faveur de la proximité des deux sanctuaires, comme le **T.** IV et Ἅλωσις... p. 48.

heure, d'après saint Marc (XIV, 53-XV, 32). On se rendait ensuite à l'*Omphalos*, au centre de l'atrium du Calvaire[1].

Telles sont les rubriques du Typicon; mais les circonstances ne permettaient pas toujours de les observer à la lettre. Quand Sainte-Sophie la Neuve eut sombré à son tour, la nécessité s'imposa de modifier l'itinéraire de la théorie sacrée. Dans l'indication primitive, « Nous allons aussitôt à Sainte-Sophie », que l'on conservait en vertu d'une pieuse habitude, on inséra un vocable récemment mis en usage, « au Lithostrotos », vocable préféré à tout autre par les contemporains, conscients de ne plus se trouver sur l'emplacement de Sainte-Sophie. Le moine Épiphane signale le *Lithòstrotos* entre la Tour de David et la Sainte-Sion, et, dans cette dernière basilique, le lieu de la comparution de Jésus devant le procurateur, le foyer près duquel l'apôtre Pierre renia son maître, parce que, en somme, c'était là que se trouvait la maison de Pilate, d'Anne, de Caïphe et de César[2]. Ce syncrétisme nous aide à comprendre pourquoi la cérémonie du *Lithostrotos* comportait la lecture du jugement présidé par Caïphe et du reniement de Pierre aussi bien que celle des différentes scènes du Prétoire, coutume que les Grecs purent reprendre sous la domination latine. En attendant, quand, aux dures années du XI[e] siècle, il fut interdit au culte chrétien de se produire au grand jour, les autorités religieuses de Jérusalem groupèrent les épisodes douloureux qui accompagnent la condamnation du Sauveur sous la galerie improvisée de l'Atrium de la Sainte-Croix, au pied même du Calvaire. C'est là en effet que nous avons constaté, à la période de Monomaque, l'oratoire de la Flagellation et celui du Couronnement d'épines, fondations de fortune destinées à remédier à la disparition du Prétoire[3].

§ 2. *La double tradition médiévale.*

Une situation aussi embrouillée devait naturellement laisser les Croisés perplexes. On le serait à moins. Les seuls textes, qui ne sont qu'un pâle reflet de la réalité, nous jettent encore dans l'embarras et rendent très compréhensible cette réflexion de l'auteur des *Gesta Francorum*, écrivant un peu avant 1109 : « Quant à la Flagellation de Jésus-Christ, le Couronnement, les dérisions et autres tourments qu'il endura pour nous, il n'est pas facile de discerner aujourd'hui où ils eurent lieu, vu que la ville a été, depuis, tant de fois démolie et détruite » (**T.** VIII). Ce serait donc se méprendre sur l'état de la question, que d'accuser les Latins d'arbitraire dans les solutions qu'ils finirent par adopter. Bien que le parvis du Saint-Sépulcre offrît l'aspect d'un prétoire (**T.** XIII, 2), c'eût été aller trop à l'encontre de la narration évangélique que d'y rattacher les péripéties du procès de Jésus. Mieux valait localiser ces souvenirs à quelque distance, les rapprocher de nouveau, par exemple, de ceux de Caïphe, aux abords de la Sainte-Sion. N'était-il pas raisonnable de les concentrer autour de la colonne de la Flagellation que cette église proposait depuis le IV[e] siècle à l'adoration des fidèles, sans parler de la pierre sur laquelle se serait tenu le Sauveur pendant le supplice du fouet, ou de la Couronne d'épines signalées à Sion au cours des périodes byzantine et arabe[4]? Les Orientaux eux-mêmes[5] n'avaient-ils pas posé les jalons de cette orientation qui dirigeait les Francs sur le « marché haut » de Josèphe, vers l'emplacement du palais hérodien où Pilate avait introduit les boucliers votifs, où Florus avait condamné et flagellé des Juifs, et que Philon appelle la maison des procurateurs? En ce lieu, dont la *Guerre Juive* avait prôné l'excellence, tel auteur du XII[e] siècle trouvait tout naturel que l'on montrât le site du Prétoire (**T.** XII). Il pouvait soutenir ce sentiment sans recourir nécessairement à une leçon fautive de quelques manuscrits de la Bible latine[6], quoique cette leçon ait pu, sur l'autorité de saint Augustin, accréditer dans l'esprit de ses fils les chanoines réguliers, détenteurs du grand sanctuaire de la Sainte-Sion, la légitimité de cette localisation. La

1. *Typ.*, *Analecta Ieros.*, II, p. 130 ss.
2. Chap. XVI, **T.** XXIII.
3. Cf. p. 255 et fig. 123.
4. Chap. XVI : **T.** II 2; V, 1; VII, 3; X-XII, XVIII, XIX, XXIII, XXVI.
5. Chap. XVI : **T.** XXIII. Chap. XVII : **T.** IV.

6. Au lieu du texte correct de *Joh.* XVIII, 28 : *adducunt ergo Iesum a Caipha in prætorium*, plusieurs témoins de l'Itala et de la version hiéronymienne (voir Tischendorf et Wordsworth *in hoc loco*) ont la variante *ad Caipham in prætorium*. Mais il est vraiment trop précaire d'attribuer une telle portée à cette leçon extravagante.

variante des évangéliaires accessibles à l'évêque d'Hippone portait : « Ils amènent Jésus à Caïphe, au Prétoire », au lieu d'indiquer Caïphe comme point de départ. Augustin se met à la torture pour expliquer cette anomalie qui ne tient pas devant la critique textuelle. Ou bien un motif caché avait obligé le grand prêtre à précéder le prévenu chez Pilate, ou bien le Prétoire se trouvait chez le grand prêtre dont la demeure était assez vaste pour abriter séparément le propriétaire et le procurateur [1] ! Bède le Vénérable ne fait que répéter ce dilemme [2].

On ne trouva donc aucune difficulté à fonder au XII[e] siècle une chapelle du Prétoire sur les ruines de la basilique de Saint-Pierre, entre le Cénacle et le mur de la ville (fig. 181). Sur le pavé qui précédait le porche une inscription en forme de croix disait au pèlerin : « Ce lieu est appelé Lithostrotos où le Seigneur fut jugé. » Les fresques dont les parois du sanctuaire étaient ornées reproduisaient la flagellation, le couronnement d'épines et la rencontre du Cyrénéen, avec des légendes latines rythmées. Un fragment notable de la colonne de la Flagellation s'y trouvait exposé, auquel les pèlerins se faisaient lier pour être flagellés à l'exemple du Christ (**T.** XII, XIII, 4). Le souvenir de Pilate se conserva en cet endroit jusqu'au XIII[e] siècle [3]. S'il fut un moment prépondérant, il n'arriva pas à éclipser totalement le souvenir de Caïphe, ni celui du reniement de saint Pierre. Sanctuaire dédié à Notre-Seigneur Jésus-Christ (**T.** XIII, 4), la chapelle du Prétoire avait pour titulaire le Saint-Sauveur (**T.** XIV), vocable qui demeurera attaché à la maison de Caïphe, restaurée, puis réédifiée au même endroit par les Arméniens.

Cette identification du Prétoire et du palais du grand prêtre dans la ville haute ne s'imposa pas sans conteste. Ainsi les moines grecs qui guidaient l'higoumène Daniel lui montrèrent l'endroit où Pilate se lava les mains à une petite distance à l'est du Saint-Sépulcre (**T.** IX). L'étude des textes anciens amenait les plus curieux des Occidentaux à de nouvelles recherches. Tel cet anonyme (**T.** VII) qui, reprenant les indications du Pèlerin de Bordeaux sans les bien comprendre, signale le Prétoire vers la porte septentrionale [4]. Les partisans mêmes de la théorie précédente ne répugnaient pas à situer la demeure privée du procurateur sur le chemin de Sainte-Anne en face de l'un des passages nord du Ḥaram (**T.** XIII, 1, 5; XVI, 2). Quant à l'Antonia, en grande partie démantelée, elle offrait encore aux regards du passant un pan de mur et une porte en marge du parvis extérieur du Temple (**T.** XIII, 1, 3) [5]. C'est dans ces parages que nous constatons, vers 1160, l'existence du moustier du *Repos*, prison où Jésus, disait-on, avait passé la nuit de son arrestation et qui marquait ainsi une pause sur le trajet du Golgotha (**T.** XVI).

La situation de l'Antonia se prêtait en effet à la fondation d'une station intermédiaire entre le jardin des Oliviers et le Golgotha, d'une halte sur le chemin qui menait au crucifiement. Ce fut l'origine de la petite église du *Repos*, où était la prison qui enferma Jésus « la nuit que il fu pris en Gessemani ». Ce moustier qu'on ne visitait guère, n'étant pas immédiatement sur la rue, et qui heurtait le sentiment du voyageur qui avait vu tout cela au mont Sion, la description si exacte de la *Citez* s'est bien gardé de l'omettre. En se rendant de la vallée du Tyropœon à la porte de l'est, on le trouvait à droite avant d'arriver à la maison de Pilate qui se plaçait alors à l'extrémité orientale des ruines de l'Antonia, vers la porte

1. *De consensu Evang.*, L. III, cap. 7 : Sup. Joh. XVIII, 28, *ubi intelligimus aut aliquam fuisse causam quæ coegerit Caipham esse in prætorio... aut in domo ejus fuisse prætorium. In Joh. Evang., Tract.* CXIV : *Adducunt ergo Jesum ad Caipham in prætorium... Sed si ad Caipham, cur in prætorium? Quod nihil aliud vult intelligi, quam ubi præses Pilatus habitabat. Aut igitur aliqua urgente causa de domo Annæ, quo ad audiendum Jesum ambo convenerant, Caiphas perrexerat ad prætorium præsidis,... aut in domo Caiphæ prætorium Pilatus acceperat, et tanta domus erat, ut seorsum habitantem dominum suum, seorsum judicem ferret.*

2. *In. S. Joan. Ev. Expositio.* Cap. XVIII, 28.

3. **T.** XV. Le récit slavon du XIV[e] siècle (*Arch. de l'Or. Lat.*, II, p. 391) rappelle encore le souvenir du Lithostrate où Pilate livra Jésus au crucifiement sur la sainte montagne de Sion. Voir aussi *Via eundi de Joppe in Jerusalem* (XIII[e] s.) (GOLUBOVICH, *Bibliotheca bio-bibliogr.*, I, p. 406) et *les Pelerinaiges por aler en Iherusalem ; Itiner.*, Michelant-Raynaud, p. 96. Les localisations arméniennes (cf. fig. 181 et 185) étaient donc bien dans l'esprit du temps.

4. Nous avons dans ce texte une combinaison des deux systèmes en présence au XII[e] siècle.

5. Le site de l'Antonia n'était donc pas inconnu, quoi qu'on en ait dit, aux auteurs du XII[e] siècle. Cf. GUILLAUME DE TYR, VIII, 2 : *templum et praesidium cui nomen erat Antonia.*

du Ḥaram appelée actuellement *bâb el-ʿAtem*, la porte sombre[1]. Le plan de Cambrai, qui donne l'état de la ville dans la seconde moitié du XIIe siècle, le figure avec la mention d'*ecclesia S. Salvatoris*, avec le vocable même de la chapelle du Prétoire de la Sainte-Sion[2]. Du moustier le nom avait passé à une rue voisine. Une nomenclature des bénéfices du Saint-Sépulcre signale trois immeubles et un four dans la rue du Repos, *in vico de Repoes*[3]. De l'existence de cette prison on peut induire que l'on pensait être sur le lieu jadis habité par les grands prêtres. C'est d'ailleurs de ce côté que se porteront encore au siècle suivant les indications de la maison d'Anne et de la salle du Mauvais conseil. L'édicule médiéval qui recouvre la sépulture du cheikh Derbas dans l'ancienne caserne de l'Antonia répond assez bien aux exigences des textes que nous venons de passer en revue au sujet de cette prison du Repos. Une autre *qoubbeh* située sur l'esplanade du Ḥaram, non loin du débouché de bâb el-ʿAtem, pourrait également être regardée comme un de ces monuments issus de la préoccupation de fixer en cet endroit de la ville les faits de la Passion, s'il était permis de faire fond sur le nom de « Siège de Jésus » *koursy ʿAîsâ*, qui a cherché à supplanter le souvenir de Salomon attaché en ce lieu par les anciens musulmans. Le rocher à empreinte recouvert par cette coupole rappelle certain détail curieux du Prétoire de la période byzantine. Ce monument qui ne manque pas d'allure, aussi peu visité par les vieux pèlerins que par les modernes touristes trop absorbés par le Dôme de la Roche, la mosquée et les substructions du midi de l'enceinte sacrée, n'a pas eu, à notre connaissance, une mention quelconque dans les itinéraires chrétiens. Il sera décrit plus loin.

La maison de Pilate que Théodoric rencontre vers 1172 sur le chemin de Sainte-Anne n'est pas un sanctuaire. Ce sont des vestiges archéologiques, les restes probables d'une tour orientale de l'Antonia dont le pèlerin méconnaît l'étendue. Peu après, aux environs de cette ruine, vers l'occident, si l'on accorde quelque créance aux vieux plans, fut érigée une chapelle dédiée à la Flagellation du Sauveur. D'une forme analogue à celle du Repos, elle lui faisait pendant de l'autre côté de la rue. Un certain nombre de témoins distinguent encore au XIIIe siècle la maison de Pilate, du Prétoire, ou du lieu de la Flagellation (**T.** XVII à XXI), mais peu à peu tout se groupera sous cette première dénomination. Quant à la prison, « la Cartre u Dieux fu mis quant il fu pris a mesprisson », elle paraîtra comme un édifice à part, tant qu'on ne la perdra pas de vue[4].

III. — LE PRÉTOIRE DU XIIIe SIÈCLE A NOS JOURS.

§ 1. *Avant le XVIe siècle.*

Un plan anonyme, dessiné au XIVe siècle d'après un original qui remonterait probablement aux environs de 1180, reproduit, au nord de la rue de Josaphat, une colonne avoisinant un édicule avec cette légende : *hic flagellatus est Jhesus*[5]. A la fin du XIIIe siècle on signale la condamnation, la flagellation et le couronnement d'épines dans la maison de Pilate[6] que le plan de Marino Sanuto

1. **T.** XVI, 2. Après une digression sur le quartier indigène dit la Juiverie, le topographe entreprend la description de la rue de Josaphat, à partir de la rue de la vallée à l'occident jusqu'à Sainte-Anne. Dans le style du temps, *un poi avant* signifie *un peu plus loin*. Donc : un peu plus loin, à gauche de cette rue était la maison de Pilate. A comparer avec Théodoric (**T.** XIII, 1) : *nulla vel pauca potuimus reperire signa præter domum Pilati juxta ecclesiam beatæ Annæ*.

2. *ZDPV.*, XIV, pl. 4.

3. De Rozière, *Cartul. du S.-Sép.*, p. 330 s. Roehricht, *Regesta regni Hieros.*, p. 109, semble dater cet acte des environs de 1165.

4. A la rigueur on pourrait regarder la prison comme une annexe du *Repos*. Mais le texte de la *Citez* ne permet pas de dédoubler le sanctuaire; un seul moustier est indiqué, consacré à un double souvenir qui, en réalité, est unique. La qualité de prison dans la nuit du jeudi saint empêche d'interpréter le « Repos », comme une station du chemin de la croix. L'expression de notre document se rapproche de celle du diacre Zosime décrivant la Porte Dorée : « Au midi de la ville de Jérusalem se trouve la porte en fer par laquelle on conduisit le Christ au crucifiement et elle est fermée jusqu'à présent. » Le terme de « crucifiement » ou l'expression « quand on le mena crucifier » sont donc susceptibles d'une large interprétation. Ils peuvent tout aussi bien s'appliquer au chemin de la captivité qu'à la voie douloureuse. Ce « Repos » rappelait en grand ce que symbolisent nos reposoirs du jeudi saint.

5. *ZDPV.*, XV, pl. 1.

6. Le **T.** XXIII (1323) offre cette particularité d'un couronnement d'épines dans la case du Centurion a mi-chemin à peu près entre la maison de Pilate et Sainte-Anne, là ou, au XIIe siècle, nous avons trouvé une maison de Pilate et où, en 1335-1336, nous voyons l'installation d'Anne (**T.** XXVII, 2; XXVIII, 1).

1310) présente sous la forme d'un oratoire à coupole bleue également au nord de la voie douloureuse[1] (fig. 234). En face, c'est-à-dire sur l'emplacement qu'occupe l'ancienne caserne de l'Antonia, un édicule à coupole est indiqué comme la maison d'Anne, titre équivalent à celui de la Prison où Jésus fut mis dans la nuit de son arrestation à Gethsémani. Le grec Perdicas mentionne la Prison comme l'endroit où le Sauveur fut chargé de sa croix (T. XVIII). Telle est en résumé la

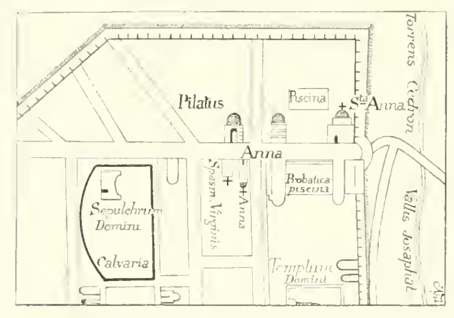


Fig. 234. — Fragment du plan de Marino Sanuto. Le cycle du Prétoire.

situation qui se dégage du chassé-croisé des Grecs et des Latins, où Pilate, Caïphe, Anne, Hérode et le centurion se disputent ce coin de rue[2], au moment de la fondation sur les ruines de l'Antonia de la madraseh *Djâouliyeh*. Enclavée dans ces constructions qu'un émir de Gaza fit élever au début du XIVe siècle, la chapelle médiévale de la Prison du Repos reçoit en 1345 la sépulture d'un pieux musulman, le cheikh Derbas[3]. C'est vers la même époque, que sont arrachés de ce sanctuaire quelques éléments d'ornementation pour figurer dans la restauration du minaret des *Ghawânimeh* à l'angle nord-ouest du Ḥaram[4]. Déjà difficile en raison de sa position en bordure de l'enceinte sacrée des musulmans, l'accès de l'édicule chrétien devient dès lors impossible. Le souvenir de la Prison ne se perd pas immédiatement, ainsi qu'un témoignage de 1336 nous permet d'en juger (T. XXVIII, 2). Sous les appartements du palais, il existe une *casa* où le Christ fut mis en prison et lié.

Le palais dont il est question ici n'est autre que la récente construction arabe reconnue assez somptueuse pour représenter la résidence de Pilate. Par le fait même le Prétoire prenait possession des deux côtés de la rue. Quant au grand prêtre Anne, devenu quantité encombrante, on le logeait à la mosquée des *Moudjâhidîn*, vis-à-vis de bâb el-'Atem qui usurpait la qualité de Porte Spécieuse au détriment de bâb es-Silsileh, inabordable depuis que Saladin avait interdit aux chrétiens l'accès du Haram (T. XXVII, 2). Les blocs de taille antique, l'encadrement soigné des ouvertures, l'élégante tourelle que nous avons pu voir jusqu'à ces derniers temps (fig. 235) en faisaient un local choisi. Vers la même époque (1335), l'arc antique d'Aelia, qui précédemment appartenait plutôt au chemin de la croix, paraît clairement rattaché au Prétoire. Il représente le Lithostrotos, Gabbatha, la *curia Pilati*. Les deux dalles que l'on voit encore insérées au-dessus de la corniche, au côté occidental, avec les traces d'une inscription grecque (cf. fig. 12) servent de thème à de pieuses adaptations. Elles ne sont plus comme auparavant les pierres sur lesquelles se reposa le Christ en allant au Calvaire et qui auraient été colloquées en ce lieu pour échapper aux injures des passants : elles énoncent en grec, en latin et en hébreu le témoignage éternel de la Passion[5]. L'interprétation des Orientaux se rapporte à l'épilogue des Rameaux. C'est à ces deux dalles que Jésus fit allusion dans sa réponse aux Pharisiens jaloux de son triomphe : « Si mes disciples se taisent, les pierres crieront. » (*Luc* XIX, 40[6].

1. Plan publié par M. de Vogüé, *Les églises*..., p. 436, et dans Bongars, *Gesta*..., pl. IV.

2. T. XVIII-XXI. Koikylides-Phocylides, Ἀρχαῖα ὁδοιπορικά, pp. 479, 483, 486. Le Lithostrotos, plus d'une fois séparé de la maison de Pilate, apparaît aussi en divers points de la ville.

3. Moudjir ed-Din (trad. Sauvaire), pp. 148, 266. Cf. *infra*.

4. *Op. laud.*, p. 125 s. Le chroniqueur musulman n'est pas très certain de la réédification de ce minaret par le cadi Charaf ed-Din, vers 1298. Il laisse libre d'embrasser une autre opinion suivant laquelle ce travail serait à attribuer à l'un des fils de Qelâoûn, à Malek en-Nâṣer, par exemple, qui a laissé entre 1320 et 1330, au mesdjid de Jérusalem, de nombreux témoignages de sa piété (p. 246).

5. T. XXVII et XXVIII.

6. *Itin. russes*, p. 177. Ἀρχαῖα ὁδοιπορικά, p. 513. Dans sa compilation, Pierre de Pennis (*ROL*., IX, p. 358), rapporte la même application légendaire.

Au XV[e] siècle le gouverneur de la ville s'installe dans la madraseh *Djâouliyeh* qui devient ainsi l'Hôtel de la Lieutenance. « La maison de Pilate existe, écrit le diacre russe Zosime en 1420, et l'émir l'habite. » En 1486, l'émir Khedr Bey y fait construire une salle lambrissée contiguë à *l'iwân* où se rendait la justice[1]. Naturellement cette nouvelle destination ajoute un argument de plus en faveur de la résidence du juge romain sur le rocher de l'Antonia. « La maison de Pilate qui jadis était aussi le Prétoire est encore maintenant le siège des chefs qui exercent la justice à Jérusalem[2]. » Les Occidentaux néanmoins portent de préférence leur attention sur les maisons qui bordent le côté nord de la rue, où, malgré les difficultés de l'accès, l'on garde la mémoire d'un sanctuaire dissimulé aux regards. C'est là que Poloner, en 1422, retrouve le Prétoire en face de la maison « qui aujourd'hui est le tribunal du juge de la cité »[3]. Jésus y fut flagellé et jugé. Suriano, qui verra le sanctuaire en 1485, n'aura pas une opinion différente. « Sur le lieu du jugement et de la flagellation fut érigée une chapelle ronde de 50 brasses de tour avec une merveilleuse abside bleu d'outremer. Mais à présent, c'est une écurie à chevaux pleine d'immondices[4]. » Quoi qu'il en soit de la *maravegliosa tribuna* qui n'est peut-être qu'une simple réminiscence de la coupole bleue du plan de Sanuto, cette description est corroborée par celle de Fabri[5]. A cette époque comme dans le cours du siècle suivant, l'oratoire profané commémore aussi le couronnement d'épines. Pour résoudre l'objection sur la diversité des lieux tirée des Synoptiques, on recourt à saint Jean (XIX, 1, 2) où flagellation et couronnement semblent avoir eu un théâtre unique. Pour visiter cet endroit, les pèlerins doivent ruser et profiter de l'absence du farouche propriétaire[6]. Un sur mille à peine arrive à s'y livrer à de furtives investigations que permettent les dames de céans moyennant quelques médins.

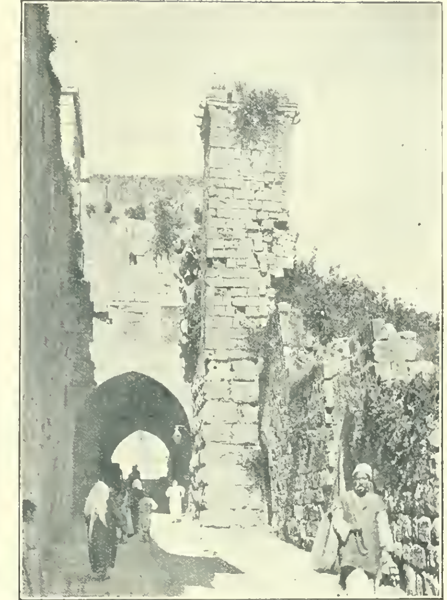


Fig. 235. — Minaret de la Mou'azzamiyeh, au cimetière des Moudjâhidin (XIII[e] siècle).

Le sommet ruineux de la tourelle, dite « Tour Antonia » dans le folklore contemporain, a été démoli récemment.
(Cliché de la Colonie américaine.)

Mais la maison d'en face, le sérail, garde ses portes si obstinément fermées aux chrétiens que les Latins s'en désintéressent et l'on ne peut même assurer qu'ils y font allusion comme à un lieu saint. Les deux portes murées par lesquelles le

1. Moudjîr ed-Dîn (trad. Sauvaire), pp. 148, 288 s.

2. Daniel d'Éphèse, Ἀρχαῖα ὁδοιπ..., p. 527.

3. Tobler, *Descript. T. S.*, p. 230 s. Derrière le Prétoire, à peu de distance, Poloner situe la maison d'Hérode qui, après avoir été jusque-là montrée sur la rue de Josaphat, venait d'être identifiée avec une belle maison arabe récemment construite en appareil alterné blanc et noir sur la pente du Bézétha. Cf. Louis de Rochechouart, *ROL.*, I, p. 242.

4. *Il Trattato di T. S.* (éd. Golubovich), p. 91. L'évaluation de la circonférence nous met en présence d'un édicule de 8[m],40 de diamètre.

5. *Evagatorium*, II, p. 135. *Est enim capella rotunda, testudinata, ad ejus latus est ascensus in domum superiorem, immunde autem et sine honore tenent locum istum sacrum, et est quasi sentina domus, in quam omnia purgamenta injiciuntur.* Cf. I, p. 361.

6. Déjà en 1315, D'Anglure écrivait : « Item en la dite rue, sénestre partie (en se dirigeant vers l'est) est la maison de Pilate... en icelle maison n'entre nuls chrétiens pèlerins et est l'entrée du dist hostel murée. » *Le saint voyage* de Jérusalem, p. 61. Cf. Frescobaldi, *Viaggio*, p. 143. N. de Martoni, *ROL.*, III, p. 613, avec une confusion entre Hérode et Pilate.

Christ serait entré au Prétoire et en serait sorti appartiennent aux habitations qui enserrent la chapelle de la Flagellation, au nord de la rue. La *Scala Sancta* ou escalier de Pilate que sainte Hélène aurait fait transporter de Jérusalem à Rome, Fabri, qui est le premier à notre connaissance à la mentionner à propos du Prétoire, n'essaie pas de l'adapter avec précision à une baie quelconque de la rue. Il y a bien sur l'alignement méridional une porte également murée qualifiée d'antique qui captive le regard avec son encadrement mouluré, ses rosaces bigarrées, ses incrustations d'arabesques multicolores. En attendant d'avoir une histoire, elle reste la porte d'un *quidam* [1]. L'arc romain qui surplombe la voie est là pour représenter le lieu du jugement et de la condamnation, et ce n'est pas son dernier avatar. Des deux fameuses dalles polies, l'une avait servi de marchepied au procurateur assis au tribunal, l'autre de piédestal à Jésus au milieu du Lithostrotos, et ainsi tous les vestiges sacrés finissaient par demeurer accessibles à la dévotion [2].

§ 2. *Du XVIe au XXe siècle.*

Peu à peu, l'horizon s'élargit, les portes s'ouvrent plus facilement. A l'instar des Grecs, les Latins tiennent à loger Pilate dans les appartements du « seigneur de Hiérusalem », tout en réservant la partie nord de la rue aux scènes douloureuses du Prétoire [3]. Entre ces deux corps de logis l'arc antique formait un trait d'union tout indiqué. Greffin-Affagart (1534) nous donne une idée lucide de la situation : « Plus loing ung peu est le prétoire de Pillate et aussi sa maison en laquelle Jésus fut flagellé et couronné d'épines. Mays il est à noter que la mayson estoyt tellement située que l'une partie estoyt d'un costé de la rue et l'autre part de l'autre, en faczon qu'on povoyt aller de l'une à l'autre par dessus une arche de pierre qui traversoyt la rue, faicte en manière de gallerye [4]. » Le sanctuaire des deux souvenirs combinés de la Flagellation et du Couronnement d'épines reçoit de temps à autre quelques visites. Ainsi Jacques le Saige pénètre, en passant, dans le « lieu ou Pilate fit batre nostre seigneur, cuidant le faire eschaper pour cela..; c'est une estable et y vis une grise jument ». Ce n'est pas au bonhomme de Douai, surtout intéressé par les chevaux, qu'il faut s'adresser pour obtenir des détails sur l'architecture de cette chapelle bâtie par sainte Hélène, au dire du P. Boniface de Raguse qui a un faible pour l'épithète *antiquissimus*. Bien que privée de sa splendeur première, elle conserve encore à l'intérieur l'aspect d'un oratoire de modestes proportions. A l'extérieur toutefois, par le fait de constructions récentes, il n'y a guère que les experts qui soient à même d'y deviner une église. Mais personne ne donne mieux que le P. Roger (1632) l'état de ce sanctuaire au XVIIe siècle [5]. Sa description nous dispense de glaner les bribes de renseignements éparpillés dans la foule des itinéraires :

A quarante pas des degrez du Palais de Pilate, vers l'Orient, de l'autre costé de la ruë, est une salle basse de treize pas de longueur, et neuf de largeur, que les Chrestiens avaient enrichy de quelques iolies colonnes de marbre et de riches peintures, dont il paroist encore quelque reste, qui montre que ç'a esté autrefois une devote Chapelle. En ce lieu Nostre Seigneur fut cruellement flagellé, puis couronné d'espines : de sorte que toutes les parois et la terre furent teintes de son sang précieux. Il est à présent tellement prophané qu'il ne sert plus qu'à mettre des chevaux. Moustafa Bay, fils de Mahomet, Bacha de Jerusalem, a reduit ce lieu en Escurie depuis l'an mil six cents vingt-trois [6]. Ce Moustafa Bay dict, et a asseuré diverses fois a nos Religieux, que souvent la nuict il avoit entendu un bruit et rumeur, comme si on soufflетoit et flagelloit quelqu'un [7] : mais le jour on n'entend rien, peut estre a cause

1. Poloner, p. 231. *Domus cujusdam claret in musitata sculptura in forma rotarum seu astrolobiorum, quae plene cerni non potest.* Fabri, *Evagat.*, I, p. 361 s. Cotovic, *Itiner.*, p. 256.

2. Louis de Rochechouart (p. 242), tout en enregistrant cette interprétation, ne se méprend pas sur la nature de cet arc : *Exhinc, recta via sunt arcus triumphales, mediocriter alti, et duo lapides marmoris albi, quos beata Helena fecit erigi in memoriam ministeriorum...*

3. Les Orientaux regardaient plutôt ces bâtiments occupés par les Sarrasins comme la maison des grands prêtres.

4. *Relation de T. S.*, p. 95. Cf. Boniface de Raguse, *Liber de perenni cultu*, p. 226 : *Nunc, ut cernis, Prætorium in duas partes scissum est, et in publicam plateam versus, ad dextram est lectus scalæ per quam Christus flagellatus ascendit, et morti adiudicatus cum cruce descendit.*

5. Quaresmius, *Elucidatio T. S.*, II, p. 151.

6. En fait, il y avait deux siècles que la chapelle était réduite à cet usage. Mais depuis 1619, à la suite de la perte de quelques chevaux, le fils du gouverneur, alors propriétaire du local, avait cessé d'en mettre, ainsi que le raconte Quaresmius.

7. A la suite de Boniface de Raguse, p. 229, plusieurs auteurs se sont plu à relater ces bruits insolites de coups de fouet que certains frères n'hésitent pas à traiter de contes de vieilles femmes : *quare merito somnium et anilem fabellam aliis similem esse dixerunt.* Quaresmius, p. 152.

du bruit qui se fait en la ruë. Lorsque ce Moustafa Bay fit de ce lieu une Escurie, il bastit au-dessus une chambre où ses femmes pouvoient venir de leur logement; mais aussitost qu'elle fut achevée elle tomba, et se demolit : et derechef l'ayant fait relever, et estant presque achevée, elle tomba pour la seconde fois, si bien que ce sacré lieu est demeuré en son entier comme il estoit auparavant[1].

Les naïbs mamelouks, puis les sandjaks ou pachas turcs qui se succèdent au sérail dont les meilleur état ce que nous y voyons aujourd'hui : un dédale de chambres dont le badigeon bleu et ocre reparaît sous l'enduit de chaux qui s'écaille, et une ou deux salles plus spacieuses en appareil bicolore plus soigné. Pour ce qui est de la conservation de fresques à personnages quand on connaît l'acharnement de l'Islam à effacer toute représentation humaine, et de la persistance de

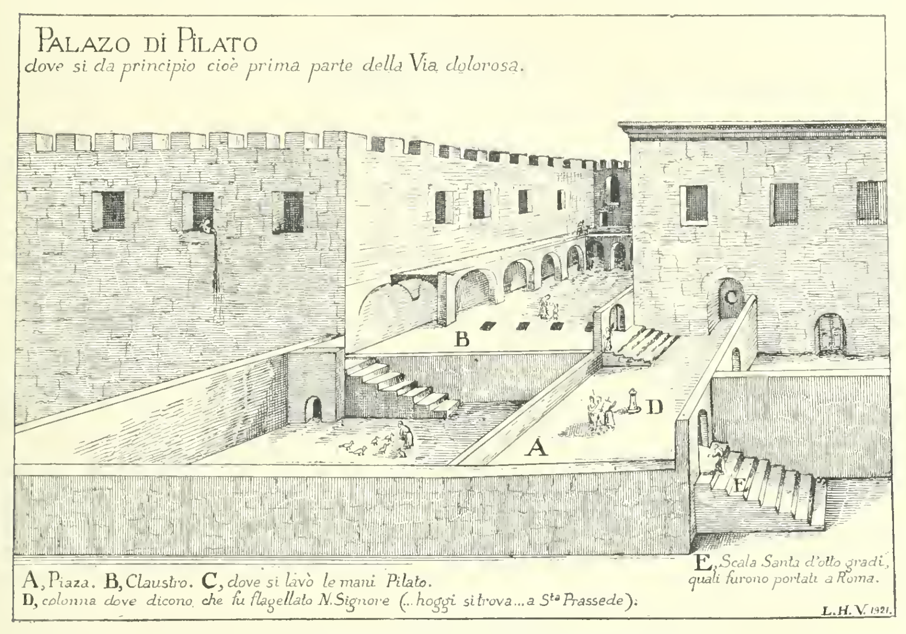


Fig. 236. — Le Prétoire ou Palais de Pilate en 1596, d'après Bernardino Amico.

bâtiments s'étendent au midi, vis-à-vis de la Flagellation, continuent à en interdire en principe l'entrée aux rayas. Cependant quelques pères franciscains mandés chez le gouverneur pour affaires et quelques dames de qualité ont l'occasion d'y pénétrer avant l'époque où le *bakchiche* en ouvrira plus aisément les portes aux voyageurs. Dans cette résidence de style arabe élevée du XIVe au XVe siècle, ces privilégiés trouvèrent en cellules très antiques du temps de Pilate, de *cubicula* devenues chapelles latérales ou sacristies d'une église byzantine, puis revenues à leur condition première à l'époque arabe, on nous permettra de ne pas insister sur ces déductions archéologiques propres à impressionner ceux à qui était refusé tout contrôle, et que le simple croquis d'Amico (cf. fig. 236) ou les relations dépouillées d'artifice de Maundrell ou du P. Nau réduisent à

1. *La Terre Saincte*, p. 101.

néant. Le seul monument ancien qui eût dû attirer l'attention est précisément celui qu'on néglige d'examiner, nous voulons parler de la petite chapelle médiévale dérobée à la vénération des fidèles depuis la fondation de l'école musulmane au début du XIVe siècle. Quaresmius le signale en ces termes : « A droite de l'entrée, presque au milieu, se dresse un édicule qui fut jadis un oratoire où se trouve le tombeau de quelqu'un que je n'ai pu identifier[1] ». C'était la sépulture du cheikh Derbas. Plus à droite, en dehors de la cour du sérail, on croyait reconnaître dans la cuisine du pacha, ou plutôt dans « un cachot obscur, qui est au bout d'une chambre, qui sert aujourd'hui de charbonnière à la cuisine du Gouverneur », le lieu du couronnement d'épines. On y discernait des colonnettes et quelques motifs de décoration noircis par la fumée et la crasse[2]. L'expression de la Vulgate « dans l'atrium du Prétoire » désignant le théâtre du couronnement dérisoire ne laissait pas que d'embarrasser les visiteurs de ce réduit. « Ce ne fut pas dans ce cachot, dit le P. Nau, comme il est de nos jours que Nostre-Seigneur fut couronné d'épines. Car cela se fit dans un lieu, où s'assemble toute la cohorte, qui devoit estre par conséquent un lieu public et de grande estenduë[3]. » D'autres, comme le père Roger, s'en tenaient à l'ancienne opinion sur l'identité du lieu de la flagellation et du couronnement. D'où il résulte qu'il n'existait aucune tradition au sujet d'un sanctuaire particulier du couronnement d'épines dans les locaux de l'Antonia. En tout cas, la chapelle que M. le marquis de Vogüé[4], probablement trompé par une lecture rapide de Quaresmius, désignait sous ce vocable, n'est pas du tout ce que ce père entendait reconnaître comme le lieu consacré à ce souvenir. Le *sacellum* mué en ouély garde par conséquent tous ses titres à représenter le repos de Jésus captif signalé par la *Citez*.

Le P. Amico qui manifeste une certaine indépendance d'esprit vis-à-vis de ses contemporains, reconstruit à sa façon le théâtre des événements du Prétoire en l'adaptant au sérail de son époque. Au lieu du plan incliné actuel, nous apercevons d'abord un escalier de huit marches conduisant de la rue à la porte d'entrée. C'est l'emplacement de la *Scala Sancta* qui compte, comme on le sait, vingt-huit degrés de marbre blanc. « Il faut, remarque le P. Ladoire, que la ruë ait été élevée depuis très considérablement, ou il faut dire qu'on montait cet escalier par deux côtez. » Dans cette seconde hypothèse l'agencement ne va pas sans difficulté. Aussi d'autres sont-ils d'avis de la placer à l'arc de l'Ecce-Homo. La porte cintrée vous introduit dans une petite cour limitée par un parapet qu'on évalue à 18 ou 20 pas carrés, au centre de laquelle le dessinateur a cru bon de restituer la colonne de la Flagellation de Sainte-Praxède apportée à Rome en 1223 par le légat Jean Colonna (fig. 171). Ce tronçon de marbre aurait servi dans la cour du procurateur à attacher les chevaux pendant qu'on les étrillait. Quaresmius combattra l'opinion de son confrère qui fait trop bon marché de la chapelle de la Flagellation d'en face et de la colonne conservée au Saint-Sépulcre[5]. Il aurait pu aussi lui reprocher de ne pas avoir assez mis en évidence l'oratoire médiéval que lui-même dépeint en une phrase lapidaire. Amico tient surtout à signaler la cuisine qui marque l'endroit où Pilate s'est lavé les mains. Pour gagner le tribunal, l'on doit monter à une seconde cour surélevée de quelques degrés, au fond de laquelle se trouve l'*îwân* où l'on rendait encore la justice et d'où l'on jouissait d'une belle vue sur l'esplanade du Temple. L'aménagement de la caserne turque a causé la disparition des arcades et de la basse-cour. La régularité du dessin dissimule le côté minable de ces locaux que les Ottomans privaient de toute réparation ou embellissement. « On prendrait plûtost cette maison pour le logis d'un particulier, que pour le Serrail d'un gouverneur de province. Mais les gouverneurs turcs n'ayant que pour un an le gouvernement, pensent plus à garnir leurs bourçes, qu'à se bien loger[6]. »

Tandis que les dalles polies de la cour du pacha

1. *Elucidatio T. S.*, II, 140 : *In dextera parte ingressus fere in medio stat cubiculum, quod olim fuit sacellum, ubi sepulchrum est, quod cujus sit, invenire non potui.*

2. Ce pouvait être là de simples matériaux de remploi, comme nous en avons découvert nous-mêmes dans une chambre supérieure proche de la coupole de l'oratoire médiéval dit « Moustier du Repos ».

3. *Voyage nouveau*, p. 134.

4. *Les églises...*, p. 300.

5. *Elucid.*, II, p. 295 ss., 152 s.

6. NAU, *Voyage nouveau*, p. 126. Cf. LADOIRE, *Voyage...* p. 58. MAUNDRELL, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 178 : « Nous allâmes voir le palais de Pilate. J'entends l'endroit ou l'on dit, qu'il étoit autrefois, car il n'y a aujourd'hui

méritent de représenter le Lithostrotos, l'arc romain est depuis le début du XVIe siècle communément désigné sous le nom d'Arc de l'*Ecce Homo* [1]. La création récente au-dessus de la grande arcade d'une sorte de loggia à deux baies divisées par une colonnette fit naître la conviction que l'on possédait la galerie, le « haut Balcon », d'où Notre-Seigneur fut exposé à la vue du peuple. A l'appui de cette dernière interprétation du monument on invoquait le débris d'inscription grecque conservé sur l'une des fameuses dalles, où l'on reconnaissait le cri des Juifs d'après la version latine : *Tolle, tolle, crucifige...* « duquel il ne se void plus que TOL, TOL, le reste ayant été biffé par les ennemis du Christianisme [2] ». En 1630, la colonnette fut enlevée par un agent du trésor ottoman pour le compte d'une mosquée, ce qui amena dans la galerie des transformations dont on prendra une idée en confrontant les dessins des Pères Amico et Horn [3]. Le 24 novembre 1857, le Père Marie-Alphonse Ratisbonne réussit, au prix de grands sacrifices et en dépit de mille difficultés, à acquérir le terrain de ruines attenant au pied nord de l'arc. Des fouilles pratiquées avec soin amenèrent au jour le petit arc latéral enfoui depuis des siècles sous les décombres, qui figure si harmonieusement dans le sanctuaire de l'*Ecce-Homo*, inauguré le 3 avril 1868, et érigé au rang de basilique mineure par un bref du 30 août 1902 [4]. Que le souvenir de la douloureuse scène du Gabbatha, que perpétue la magnifique statue du comte Sosnowski, soit désormais fixé en un édifice si impressionnant dans son élégance austère, et qui, sans recourir à des exhibitions de pâtes de carton polychrome, a le secret d'émouvoir la piété, la chrétienté ne saurait trop s'en féliciter. L'œuvre des distingués architectes Mauss et Daumet élevée sur les dépendances de l'Antonia, le long de la voie suivie aux premiers siècles de la liberté chrétienne par les théories sacrées de la Passion, entre Gethsémani et le Golgotha, ne nous laisse aucun regret de la disparition de la Sainte-Sophie des Byzantins, laquelle, en raison de sa situation arbitraire, nous dirions presque anormale, ne pouvait

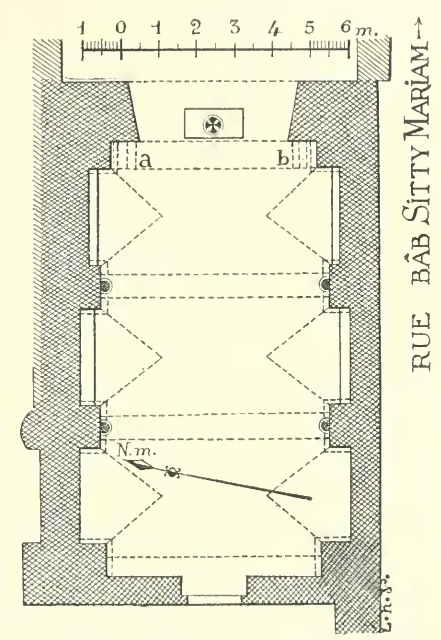


Fig. 237. — Chapelle de la Flagellation. Plan. État actuel.

satisfaire définitivement la conscience des fidèles éclairés.

Quant à la chapelle dite de la Flagellation qui nous est décrite au XVe siècle comme un édicule rond abritant des chevaux, et à partir du XVIIe siècle comme un bâtiment carré de huit à neuf pas

qu'une maison Turque ordinaire en sa place..... On voit dans cette maison pretendue de Pilate la Chambre, où l'on se mocqua de Jesus Christ » etc. FRANCISCAIN ANONYME de 1699 : « Cette maison de Pilate n'a rien de beau. »

1. Déjà avant Boniface de Raguse nous avons le témoignage de Jacques le Saige (1518), p. 114 : « Nous allasmes baisier le lieu ou estoit nostre seigneur quand Pilate dit *ecce homo* », et de Greffin-Affagart (1533-34), p. 95.

2. ROGER, *La Terre Saincte*, p. 101. Depuis quatre siècles cette interprétation a cours dans la plupart des itinéraires latins. A la colonnette de la loggia les Grecs placent la flagellation d'après un προσκυνητάριον du XVIe siècle (Ἀρχαῖα ὁδοιπ... p. 538). D'un côté de l'arc ils montrent la maison et la cour de Pilate, de l'autre le Prétoire de Caïphe. Pour l'inscription, cf. *supra*, fig. 12, p. 20.

3. Cf. fig. 252, d'après *Trat. delle Piante...*, p. 25, pl. 19. *Ichnogr. Locorum...*, pp. 123 ss. Cf. l'illustration de Cotovic, *Itiner. Hier...*, p. 256, reproduite d'après les bois de Zuallard.

4. *Le T. R. Père Marie-Théodore Ratisbonne* (par une Dame de Sion), Paris, 1903, II, chap. 2, 18, épilogue.

de côté, assez élevé et bien voûté, servant d'atelier à des tisserands[1], la Custodie de Terre-Sainte l'avait acquise en 1838, grâce aux bonnes dispositions d'Ibrahim Pacha[2]. Dans la hâte que l'on mit à profiter des largesses accordées par le duc Maximilien de Bavière en vue de la restauration de ce lieu saint en 1839, l'oratoire antique fut complètement défiguré (fig. 237).

Une autre petite chapelle de 36 pieds de côté qui paraît avoir été renversée au cours du XIIIe siècle n'est guère mentionnée explicitement que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle[3]. Restaurée depuis une quinzaine d'années, elle porte actuellement le titre de Chapelle de la Condamnation et de l'Imposition de la Croix, d'après une soi-disant tradition indigène enregistrée il y a un siècle et demi. Les chrétiens du pays qui avaient en main des guides arabes traduits du grec suivaient plutôt en cela comme dans tout le reste les fluctuations de leur clergé. Or aux yeux des Grecs ces ruines étaient les vestiges de la maison de Caïphe. Bâti pendant la trêve, achevé ou non avant 1244, une description grecque de 1254 nous indique cet oratoire comme la demeure écroulée de Caïphe. A la fin du XVe siècle, Daniel d'Éphèse y remarque encore quelques voûtes ou quelques arcs. L'endroit devient bientôt une voirie et les décombres amoncelés donnent lieu à une légende relative à la découverte de la croix[4]. A quelques pas de la maison où le sandjak juge les citoyens, de l'autre côté de la rue, au bas de la pente du Bézétha, le russe Basile Posniakov (1558-61) situe, d'après les indications que lui fournissent les Orthodoxes, la maison d'Anne et de Caïphe qui est couverte de terre. « Après que les impies juifs eurent crucifié Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils commandèrent d'enfouir dans la montagne la croix du Christ, ainsi que celle des larrons, se doutant bien qu'on la chercherait et voulant, dans leur cruauté, en dissimuler la force divine; mais ils n'y réussirent pas, bien qu'ils eussent donné l'ordre à toute la ville de jeter sur cette montagne des ordures et de la terre. Quand l'impératrice Hélène arriva, par la volonté de Dieu, de Constantinople à Jérusalem pour chercher la sainte croix et qu'elle eut appris ceci, elle ordonna de déblayer cette montagne et de jeter tous ces débris sur la maison d'Anne et de Caïphe; c'est ainsi que cette dernière se trouve couverte de terre et qu'elle l'est jusqu'à ce jour[5]. » Le XIIIe siècle nous offre déjà les traces de cette légende en ce même endroit. C'est donc la création d'une maison de Caïphe due aux indigènes, si l'on veut, qui est à l'origine de cette chapelle dite de la Condamnation et de l'Imposition de la Croix. Avec le Spasme, elle est venue compléter au temps de la trêve de 1239 à 1244, les souvenirs de la Passion que le XIIe siècle avait commencé à commémorer en cette région par l'érection de la Prison du Repos sur le Rocher de l'Antonia, et de la Flagellation sur le côté nord de la rue[6].

En 1907, le P. Séraphin, de la communauté grecque du Saint-Sépulcre, fondait, entre l'église de l'*Ecce-Homo* et l'Hospice autrichien, un Prétoire doté, moyennant quelques remaniements, d'une prison du Christ, s'inscrivant ainsi en faux contre la tradition soutenue jusqu'alors dans les guides officiels grecs[7].

1. NAU, *op. laud.*, p. 130. LADOIRE, *op. laud.*, p. 62. MAUNDRELL, *op. laud.*, p. 180 : « De l'autre côté de la rue, on voit la chambre, où l'on prétend que notre Seigneur fut foueté. » Les renseignements du P. Roger, comme on l'a vu plus haut, sont quelque peu différents. On concilierait à la rigueur ces descriptions qui ne prétendent pas d'ailleurs à une rigueur scientifique, en concluant à une chapelle sur plan carré, surmontée d'une coupole reposant sur un tambour, analogue à celle de la caserne de l'Antonia.

2. G. GOLUBOVICH, *Serie chronologica*..., p. 198. DE VOGÜÉ, *Les églises*..., p. 300 s.

3. Au sortir du sérail, le P. Jh. Antoine de Milan, O.F.M. (1764-78) remarque les ruines de cet oratoire : « quivi presso notammo i vestigi d'un antica chiesa piccolissima in alcuni pilastri quadrati con un tratto di volta che conserva qualche traccia di pittura... »

4. Ἀρχαῖα ὁδοιπ... P. 479. p. 486 : « Ἐκεῖ πλησίον ἐστιν τοῦ Καϊάφα ὁ οἶκος χαλασμένος, καὶ ἡ Κοπρέα, ἔνθα ἦν ὁ δεσποτικὸς σταυρὸς παραχωσμένος, ὅπου εὗρεν αὐτὸν ἡ ἁγία Ἑλένη. » (Description de 1253-54); p. 527.

5. *Itin. russes*, p. 322. Le diacre Zosime (1419-21) préfère localiser la demeure des grands prêtres à la maison contiguë aux ruines, habitée par les Sarrasins propriétaires de la chapelle de la Flagellation, p. 213. Ignace de Smolensk suit les traditions latines. Il mentionne d'ailleurs fréquemment les Francs dans son itinéraire.

6. Au XIIIe siècle la Prison fut regardée comme la maison d'Anne et la Flagellation comme la maison de Pilate et le Prétoire, cf. fig. 234.

7. *RB.*, 1907, pp. 113-123. B. JOANNIDÈS, Προσκυνητάριον, I, p. 253.

CHAPITRE XXIII

SANCTUAIRES ACCESSOIRES DE LA PASSION

Une sollicitude zélée chercha de bonne heure à ressaisir les traces du Divin Maître dans les scènes douloureuses de la Passion. Elle s'accommodait mal des sobres indications évangéliques et s'efforça d'y suppléer par une exégèse qui faisait appel à toutes les ressources de la topographie et de l'histoire. La tentative eût dû paraître désespérée de localiser un à un ces épisodes, puisque le point de départ même se dérobait à une détermination apodictique. Mais à défaut d'un Prétoire qui s'imposât d'emblée à la vénération, les deux sites vraisemblables furent envisagés tour à tour, sans préjudice d'une troisième localisation gratuite qui entraîna un moment les préférences de quelques doctes chercheurs, sans réussir toutefois à grouper de persévérantes adhésions. A travers ces fluctuations, que le chapitre précédent a suffisamment retracées, le cycle des souvenirs secondaires ne pouvait que demeurer encore plus flottant. Il fallut une longue évolution du culte chrétien et de la spéculation religieuse pour qu'on s'enhardît à fixer sur le sol de Jérusalem en quels endroits précis N.-S. avait été flagellé, couronné d'épines, chargé de sa croix et acheminé par une série de cruelles étapes vers le Golgotha. Comme il fallait s'y attendre, puisque le Prétoire du palais royal hérodien ne réussissait pas à prévaloir contre le Prétoire de l'Antonia, les sanctuaires accessoires se développèrent en partie double. Il serait d'autant plus stérile d'examiner ces vicissitudes que la plupart des édifices ainsi créés plus ou moins tardivement furent dénués de caractère esthétique à peu près tout autant que de titres traditionnels. La chapelle de la Flagellation par exemple vénérée aujourd'hui dans le quartier du Bézétha, face aux ruines de l'Antonia, n'est ni plus conventionnelle, ni moins banale que celle du groupe occidental, annexée à ce qui passe pour la maison d'Anne le grand prêtre (cf. fig. 185). L'un ou l'autre de ces oratoires émerge néanmoins de cette universelle atonie et vaut d'être enregistré, soit en raison de quelque particularité monumentale, soit comme un témoin plus original des phases successives de la tradition.

I. — LA CHAPELLE MÉDIÉVALE DU « REPOS ».

La coutume s'était introduite, depuis un certain temps déjà, de désigner comme « chapelle du Couronnement d'épines » un petit édifice enclavé dans les gourbis de la caserne turque dite de l'Antonia. Devenu la sépulture d'un santon musulman, cet édifice était à peu près inaccessible aux chrétiens, même quand ils étaient admis dans la caserne pour y vénérer les souvenirs du Prétoire, station initiale de la Voie douloureuse désormais la plus accréditée. A peine entrevoyait-on, émergeant des terrasses qui l'enserraient, la coupole délabrée du vieil oratoire, et bien rares demeuraient les privilégiés autorisés à jeter un coup d'œil furtif dans l'intérieur. Malgré les difficultés d'une investigation à la dérobée, le caractère médiéval très net du monument n'avait pas échappé au regard si exercé de M. de Vogüé. En dépit de mille entraves, le vénéré maître avait pu naguère enregistrer les éléments essentiels du plan et l'avait commenté en une courte description [1]. L'évacuation de la caserne turque nous a permis de pratiquer un examen détaillé dont la pl. LIX traduit les principaux résultats.

Le plan est un carré sensiblement parfait de 4^{m},90 de côté, avec des murs de 0^{m},70 d'épaisseur.

1. De Vogüé, *Les églises...*, p. 300 et pl. xxii. Plus d'un plagiaire inhabile en a travesti la teneur.

Dans l'état actuel les parois E. et N. sont pleines. Vers le centre de la paroi occidentale est percée une petite porte vulgaire. La face méridionale, au contraire, demeure largement ouverte par une arcade sur des annexes dont il sera question plus loin. Il n'est pas malaisé de reconnaître sur les quatre faces une disposition primordiale identique. Le blocage dont on a obstrué tardivement les grandes baies n'a rien de commun avec l'appareil soigné des piles et n'offre pas tout à fait la même épaisseur. D'autre part, l'allure de la corniche courante, à 1m,75 au-dessus du sol intérieur actuel, qui disparaît dans le blocage en se repliant autour des piles, ne laisse aucun doute sur l'ouverture primitive des baies.

L'arcade septentrionale était du reste extérieurement ornée d'une élégante archivolte en partie visible par-dessus la terrasse d'une masure adossée à notre édifice [1]. Il est aujourd'hui difficile de discerner si l'accès principal du monument se pratiqua jadis par cette baie septentrionale, orientée vers l'entrée générale et vers la cour de la caserne, ou par la face occidentale qui paraît conserver, sous l'arcade, les amorces d'un linteau en claveaux appareillés, détruit dans l'installation de la porte moderne. Il n'importe pas de s'acharner à la détermination plus minutieuse de ce détail ; et il n'y a pas besoin de s'attarder à justifier davantage le tracé du plan, débarrassé des superfétations maladroites qui le défigurent actuellement.

De même que les sections adventices des parois on élimine également de ce tracé le tombeau parasite qui en occupe le milieu. Avec ses deux petits gradins, son sommet arrondi et deux fragments d'antique colonnette de marbre en guise de stèles aux extrémités, ce tombeau reproduit un type vulgarisé à l'infini dans les cimetières musulmans autour de la ville. Son délabrement atteste que la célébrité éphémère du personnage honoré jadis d'une sépulture en ce lieu n'impressionnait plus depuis longtemps ses coreligionnaires. En dehors des lettrés qui ont une certaine familiarité avec la vieille chronique de Moudjir ed-Din, on peut douter qu'il y ait encore à Jérusalem, parmi la population musulmane contemporaine, beaucoup de gens avertis qu'en ce lieu fut enseveli, vers le milieu du XIVe siècle, le très vertueux kurde cheikh Derbâs el-Hakkâry. Il n'y aura par conséquent pas la moindre irrévérence, à plus forte raison la plus minime injustice à laisser cet intrus enfoui dans son oubli séculaire.

Le plan carré de l'édifice s'élève extérieurement à 6m,60 de hauteur, couronné par un entablement en forte saillie (pl. LIX, A, 1 et 6). Le carré intérieur est limité à 4m,10 au-dessus du sol ancien par une seconde corniche qui court au sommet des arcades. Au-dessus de cette corniche, de puissantes trompes à double ressaut, jetées dans les quatre angles, ramènent le carré à un octogone de 2m,15 de côté, dont la corniche supérieure eût aisément fourni déjà la base d'une coupole ronde. Un ingénieux artifice de structure facilita encore le tracé circulaire de la coupole. Au lieu d'adapter strictement sa corniche aux pans de l'octogone, l'architecte l'avait tracée de telle sorte qu'un long bloc placé en porte à faux sur chaque angle en creux de l'octogone diminuait sensiblement la longueur des faces, doublant en quelque sorte les côtés du polygone. La répétition de ce procédé dans une seconde corniche coupée seulement par la base des fenêtres aboutissait à une forme aussi voisine que possible du cercle parfait. Sur ce tambour polygonal il devenait élémentaire de camper une coupole hémisphérique, dont la poussée demeurait minime, son plus grand diamètre n'excédant pas 4m,75. Aussi le constructeur a-t-il réalisé sans difficulté un dôme rond sensiblement parfait. Tout au plus les arêtes creuses de l'octogone exercent-elles encore une légère influence dans les premières assises appareillées de la coupole ; la calotte supérieure, apparemment en blocage [2], est tout à fait ronde. Engoncée dans l'espèce de pseudo-tambour qui en consolide la base et a facilité l'installation de quatre petites fenêtres, à peu près sur les axes de l'édifice, cette coupole a peu d'envergure extérieure. A l'intérieur au contraire elle ne manque pas de cachet et, malgré la disparition actuelle de toute ornementation complémentaire, l'ensemble du monument demeure remarquable par l'élégance du

1. Voir la coupe et le profil, pl. LIX, A, 1 et 4.

2. Le crépissage ne permet pas actuellement d'en discerner la structure ; il se peut donc qu'elle soit, au contraire, intégralement appareillée.

parti, l'heureuse harmonie des proportions et la fermeté des lignes.

Toute la décoration se résume à peu près aujourd'hui dans les sobres modénatures déjà signalées. Corniches et entablement reproduisent à satiété et avec des proportions variables[1] les deux types de moulures groupés dans l'archivolte de la baie septentrionale (pl. LIX, A, 1, 4 et 6). On n'aura, je crois, rien omis de ce qui subsiste si l'on ajoute la mention de trois petites rosaces, malheureusement martelées, sculptées en relief sur la face de trois blocs symétriquement disposés dans une assise courante de la façade occidentale au-dessus de l'entrée, et une fort gracieuse conque à cannelures (pl. LIX, A, 5) qui orne actuellement le sommet de la fenêtre méridionale de la coupole. Cette fenêtre a été quelque peu surhaussée à une époque sans doute assez récente et la face antérieure de la conque repiquée pour prendre un aspect neuf qui détone sur tout le reste. Cette prétentieuse retouche ne saurait donner le change sur l'origine de l'élégante conque qu'elle a, par bonheur, épargnée.

Le caractère médiéval de tout le monument ne laisse place à aucune hésitation dès qu'on a pris le temps d'examiner avec le soin nécessaire son plan, ses proportions, le traitement des matériaux, les procédés de leur mise en œuvre et les rares éléments décoratifs. Une comparaison minutieuse avec des édifices analogues mieux documentés, l'édicule de l'Ascension par exemple, permettrait probablement déjà une détermination moins vague d'origine et de destination. On va voir que ce monument, interrogé avec une plus persévérante attention, se rend mieux encore témoignage à lui-même.

Il communique, en effet, par la baie méridionale non murée, avec des annexes qui nous restent à décrire. Dès qu'on a traversé la baie, on observe que les retombées de cette arcade, moulurée à l'extérieur, n'ont plus de supports. Au lieu d'une construction pleine en appareil continu, les piédroits offrent une cavité normalement appareillée, presque exactement quadrangulaire de 0m,28 sur 0m,26/27 de côté, où se logeaient, de toute évidence, des colonnettes indépendantes qui ont été depuis longtemps arrachées, laissant dans le vide et maintenus seulement par leurs deux extrémités les blocs de corniche courante qui reposaient naguère sur leurs chapiteaux[2]. Même anomalie sous les retombées d'une arcade symétrique ornant la paroi opposée d'une autre pièce développée au sud. Cette pièce, où l'on pénètre par une porte monumentale intérieurement couverte par un arc en mitre, est un carré de 4m,65 de côté, avec une voûte d'arêtes assez élevée retombant sur de très simples consoles engagées dans les angles. Les parois sont absolument nues. Presque sous le berceau de la voûte, au centre de la muraille orientale une assez grande ouverture quadrangulaire, aujourd'hui aveuglée par les constructions adjacentes, était manifestement une fenêtre. Pour y suppléer quand elle est devenue inutilisable, on a percé ultérieurement, dans l'énorme muraille du Ḥaram qui fermait la chambre au sud, une large brèche terminée en manière de fenêtre. La tâche s'est révélée laborieuse. Dans cette puissante maçonnerie qui n'avait pas moins de 4m,20 d'épaisseur, on n'a pas réussi à pratiquer une trouée rectiligne; l'arrachement des grands blocs hérodiens de longueur inégale créait dans les parois de la coupure des sinuosités qu'on a régularisées tant bien que mal, voire même pas régularisées du tout au plafond de cette sorte de couloir aboutissant au cadre rudimentaire d'une fenêtre qui donne vue sur l'esplanade de l'ancien Temple. Malgré cet aspect heureux du résultat finalement obtenu, on ne sera évidemment guère enclin à attribuer cette création à l'architecte médiéval et elle doit sans doute rester au compte des manœuvres indigènes qui ont modifié par la suite son édifice.

Aucun autre détail n'est de nature à retenir plus longuement l'attention sur cette chambre méridionale tout à fait vide aujourd'hui et qui dut être à l'origine une simple dépendance du petit monument à coupole. La galerie étroite et allongée qui met les deux pièces en communication était développée aux extrémités par deux enfoncements voûtés à la hauteur de la naissance des grandes

1. Qui ont créé par endroits de légères inexactitudes de raccord, par exemple aux piédroits de la baie méridionale.

2. Constituant, sur le tailloir de ces chapiteaux, une sorte de second abaque, suivant un procédé très familier dans l'architecture romane (cf. Enlart, *Manuel d'arch. française*; I, *Architecture religieuse*, p. 369).

arcades. Un petit arc en mitre terminait ces voûtains en front et une pénétration en segment de voûte d'arêtes opérait leur raccord au grand berceau longitudinal qui couvre la partie centrale de la galerie. Le rôle de ces enfoncements n'est pas d'abord très facile à discerner, à cause de leur exiguïté ($0^{m},87 \times 0^{m},92$ et une moyenne hauteur de 2 mètres). Mais tandis que celui de l'extrémité orientale est fermé par un mur plein faisant corps avec les autres parois, celui de l'ouest n'est qu'imparfaitement bouché par une mauvaise maçonnerie laissant clairement distinguer la feuillure d'une porte à encadrement mouluré. Il est aisé de revenir, à travers une masure contiguë, devant cette porte, dont l'ouverture extérieure est totalement masquée par un crépissage moderne, mais que confirme à l'évidence une archivolte aux moulures à peine empâtées par le crépi. L'élévation géométrale (pl. LIX, A, 3) traduit cet état de choses en faisant abstraction des murailles modernes qui offusquent la suite de la paroi et en soulignant en pointillé l'existence indubitable et l'encadrement possible de cette porte.

Il va de soi que les deux colonnettes suggérées en cet endroit demeurent hypothétiques et qu'elles ont été arrachées, tout comme celles de la galerie intérieure ; mais la présence certaine de celles-ci dans les montants des arcades rend assez vraisemblable la restauration conjecturale de celles-là. Les unes et les autres ont été indiquées avec fermeté dans le tracé du plan ; on voit néanmoins la nuance qui s'impose à leur sujet. Il n'était pas jusqu'aux pauvres fragments de colonnette en marbre signalés sur le tombeau du santon musulman qui ne demeurent un indice complémentaire utile à enregistrer avec leur diamètre de $0^{m},16$ très adapté aux proportions requises. Une recherche laborieuse dans tous les gourbis voisins n'a fourni que des lambeaux d'ornementation sculpturale, trop mesquins ou trop difficiles à déterminer pour être rapportés à notre monument.

Il en va de tout autre sorte avec une petite trouvaille réalisée en explorant le minaret qui domine la vieille caserne, à l'angle nord-ouest de l'enceinte sacrée. Nous y recherchions surtout le curieux chapiteau historié signalé naguère par M. Clermont-Ganneau [1]. En dépit de l'admirable élégance avec laquelle il a été dessiné par un architecte de grand talent et malgré toute la maîtrise du commentaire archéologique dont il a été l'objet, ce chapiteau, où l'on avait cru reconnaître une Présentation de Jésus au Temple, nous demeurait obscur et méritait contrôle. Heureuse fut notre surprise, en abordant la galerie supérieure du minaret où il devait se retrouver, de l'apercevoir en effet, mais aussi de constater qu'il en existait deux analogues, sur deux autres faces de la tour carrée. Si distingué qu'ait été le crayon de M. l'architecte Lecomte du Noüy, son interprétation artistique n'a pas fait pleine justice à l'œuvre gracieuse et naïve du « tailleur d'ymaiges » médiéval. Les croquis groupés sur la pl. LIX, B ont cherché moins à rendre avec minutie des accessoires décoratifs de ces compositions si lamentablement mutilées qu'à saisir, en de multiples séances par des lumières différentes, les sujets traités, le groupement et l'allure des personnages et tout ce qui pouvait servir à les caractériser. La patiente habileté du P. Savignac nous met en mesure d'appuyer nos croquis d'au moins une bonne photographie (fig. 238).

Dans le premier sujet (1 et 1 *a*) un personnage amplement drapé est assis sur un siège fruste qui paraît avoir un assez haut dossier. Malgré la disparition de la tête, on n'hésite pas à reconnaître le Christ, à cause du large nimbe crucifère demeuré intact. Ce qui subsiste de l'attache du cou, davantage encore le mouvement des épaules, la pose des bras et des mains ramenées l'une sur l'autre et appuyées sur les genoux trahissent une attitude lasse et comme abandonnée. Le Sauveur, dont la tête s'inclinait, paraît absorbé dans une méditation solitaire. Derrière lui deux personnages en pied, que de grandes ailes éployées signalent comme des anges, sont groupés très étroitement. En contraste avec les longues draperies de leur vêtement, ils ont les pieds nus et tandis que leurs ailes droites s'agencent habilement pour se bien profiler l'une et l'autre, les ailes gauches se placent assez peu distinctement dans le haut de la scène, où elles se confondent presque avec quelques feuillages très sobres.

L'ange du premier plan fléchit les genoux ; ses

1. *Archaeological Researches*, I, pp. 144 ss. et planche hors texte.

mains brisées se tendaient vers le Christ douloureux et tout son corps se porte en avant dans une allure où s'expriment à la fois la révérence et la stupeur. Comme s'il en était accablé et sur le point de défaillir, il est soutenu par le second ange, qui l'a entouré de ses bras et qui s'unit, en s'inclinant, à son geste d'adoration et d'effroi compatissant.

Au second tableau (pl. LIX, B, 2), les mêmes personnages reparaissent dans une allure différente. Jésus est toujours assis, quoique le siège se présente sous un autre aspect, ne laissant plus voir de dossier et n'ayant plus tout à fait d'ailleurs la même silhouette. Mais la tête s'était relevée, le buste redressé; les bras sont tendus légèrement en avant et la main gauche, fortuitement échappée au marteau des vandales, s'ouvre en un geste expressif : Notre-Seigneur parle avec douceur ou, plus vraisemblablement, il prie avec une tranquille sérénité. Les deux anges, derrière lui, se sont relevés dans une attitude calme et recueillie. Ils tendent vers lui leurs mains pieusement recouvertes de voiles aux plis très amples, comme s'ils se disposaient à recueillir sa prière, ou plutôt à lui porter secours.

Le troisième sujet remet derechef en scène les mêmes personnages. Le Sauveur est demeuré assis sur un siège presque identique à celui du tableau précédent. Telle est, par malheur, la mutilation infligée à ce chapiteau que l'attitude ne saurait plus être spécifiée davantage. Les deux anges, au contraire, s'inclinent maintenant avec une compassion plus anxieuse et leurs mains couvertes des mêmes voiles sont tendues plus vivement, comme pour mieux offrir leurs secours, ou recueillir avec une révérence plus empressée la prière ou la souffrance du Divin Maître (fig. 238).

Nous sommes donc manifestement en présence de trois phases d'une même « histoire »; mais avant d'en essayer la détermination plus précise, il ne sera pas inutile d'enregistrer quelques détails de nature à fixer la date de ces curieux chapiteaux.

Leur origine médiévale et romane n'est pas douteuse. On sait suffisamment aujourd'hui que



Fig. 238. — Jésus dans la « Prison du Repos ». Cf. pl. LIX, B, 3.

les chapiteaux à représentations animées, loin d'appartenir exclusivement à l'art médiéval du XIe et du XIIe siècle, ne sont pour une bonne part

que la reproduction ou l'interprétation de modèles plus anciens[1]. Mais l'antiquité orientale ou classique semble n'avoir fait usage de ce thème sculptural que dans un but surtout décoratif et d'ailleurs peu prodigué[2]. Il paraît s'être multiplié déjà dans l'art byzantin[3], non plus seulement sous forme de combinaisons ornementales associant des figures variées aux feuillages, rinceaux et volutes du chapiteau usuel, mais de temps à autre en manière de tableau religieux : tel ce chapiteau de Ravenne qui représente sur une de ses faces la Madone à l'Enfant, et sur une autre « un personnage nimbé... dont l'identification paraît impossible »[4]. Il n'y avait pourtant là que d'assez rares exceptions, et il faut vraiment arriver jusqu'à la sculpture carolingienne pour constater un développement intense et fécond de ce thème décoratif. La représentation animée sur les chapiteaux ouvrait en effet à l'ingéniosité créatrice des artistes occidentaux le champ le plus vaste. A mesure que l'art évoluait, dans la période romane, profondément imprégné d'idées religieuses qui lui inspiraient un symbolisme parfois quelque peu recherché mais pratiquement inépuisable[5], le chapiteau historié cessait d'être une heureuse formule ornementale accidentellement adoptée pour rehausser l'élégance d'un édifice. Il devenait un moyen particulièrement avantageux d'exposer aux regards les plus émouvantes scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, ou d'en évoquer le souvenir par un symbolisme plus ou moins transparent. Et comme si le trésor ainsi ouvert à l'inspiration des « tailleurs d'ymaiges » n'eût pas été suffisant, leur ardente imagination le compléta par un cycle allégorique diversifié presque à l'infini[6]. On conçoit que les premières créations de cette nature ne pouvaient offrir ni le même sentiment esthétique, ni la même souplesse d'exécution que les thèmes hérités du passé. Tel artiste du Xe ou du XIe siècle capable de réaliser avec virtuosité un chapiteau dérivé de l'antique, ou simplement orné de combinaisons capricieuses de feuillages, de palmettes et de rinceaux, devenait fatalement hésitant, timide et un peu gauche pour composer la représentation expressive de quelque scène biblique dont il n'avait pas encore eu de modèle plastique sous les yeux. L'évolution fut néanmoins assez rapide et elle paraît avoir atteint son apogée dès la seconde moitié du XIIe siècle ; les maîtres sont unanimes à classer en cette période les plus remarquables productions dans ce domaine spécial et beaucoup sont de « véritables chefs-d'œuvre »[7]. Il s'est créé dès lors une ample série de thèmes iconographiques dont le type est parfaitement arrêté, et plus encore un style suffisamment caractérisé pour que les experts en puissent déduire de nos jours non seulement une attribution chronologique générale, mais parfois la date assez précise ou le classement à telle école régionale déterminée[8].

Si fâcheux que soit le délabrement de nos chapiteaux, il laisse pourtant subsister dans ces compositions remarquables tous les traits qui individualisent avec évidence les productions analogues de la seconde moitié du XIIe siècle. Les scènes, on dira de préférence *la* scène unique en ses phases successives est essentiellement simple et n'est pas exempte d'une certaine lourdeur dans les attitudes, suivant la physionomie esthétique dominante de la plupart de ces productions sculpturales au XIIe siècle[9] ; les personnages mis en action occupent seuls le champ disponible, sans

1. L. Bréhier, *Études sur l'hist. de la sculpt. byzantine*, dans les *Nouv. archives des Missions scientif.*, nouv. série, 1911, fasc. III, p. 30. Pour constater l'influence de l'antiquité dans la constitution de l'art médiéval français il y a toujours profit à se reporter à la monographie de Viollet-le-Duc, *Sculpture* (dans le *Diction. raisonné de l'archit. française du XIe au XVe siècle*, t. VIII, pp. 97-279), lue toutefois avec critique. Cf. A. Michel, *Hist. de l'art...*, I, II, 589 ss.

2. Tout le monde a en mémoire les chapiteaux *hathoriques* égyptiens et les chapiteaux fantaisistes de certains palais de Persépolis ou de Suse.

3. Cf. les Manuels de Diehl, Dalton, etc.

4. Bréhier, *op. l.*, p. 39 et pl. III, 3.

5. Bien mis en lumière dans le beau livre de M. E. Male, *L'art religieux du XIIIe siècle en France; Étude sur l'iconographie du Moyen âge et sur ses sources d'inspiration*. Voir surtout p. 28 ss. (2e éd.).

6. Encore que l'on doive se garder de vouloir obstinément découvrir une signification précise à chacune de leurs formules décoratives et un symbolisme très concret dans le plus minime détail d'exécution. Voir à ce sujet les fines remarques de M. R. de Lasteyrie (*L'archit. relig...*, p. 627 s.), de M. Enlart (*Manuel...*, I, 384 ss.) et de M. A. Michel (*Hist...*, I, II, *La sculpture romane*, p. 635).

7. De Lasteyrie, *L'archit. relig.*, p. 627.

8. Voir par exemple Enlart, *Manuel...*, I, 376 ss., et surtout la monographie générale de Viollet-le-Duc, *Diction...*, art. *Chapiteau*, II, 480 ss., 487-502.

9. Cf. De Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au Moyen âge*, dans les *Monuments Piot*, t. VIII, p. 20.

aucune ornementation accessoire; tout au plus remarque-t-on ici ou là quelques feuilles nouées sur une sorte de tige pour exprimer, conformément au langage conventionnel de cette sculpture, que la scène « se passe sur la terre »[1]; les coups de trépan soulignant la décoration du nimbe crucifère autour de la tête du Christ, les pieds nus du Sauveur et des anges, les draperies plissées avec art et presque collantes, comme si elles étaient mouillées, sont autant de détails désormais trop familiers à cette époque de l'art roman pour qu'on hésite à y classer les chapiteaux qui nous occupent. En discutant naguère la date du « Portail royal de la cathédrale de Chartres », qu'il fixe peu après le milieu du XIIe siècle, M. de Lasteyrie a décrit les anges figurés sur « les principaux portails romans qui nous restent » en des termes qui se vérifient minutieusement ici. On y observe « toujours les anges habillés... d'une longue robe et d'un manteau drapé de façon à laisser voir par devant tout le bas de la robe. Ils ont, presque toujours et quelle que soit leur attitude, les ailes éployées, celle qui est du côté du fond du tableau relevée plus ou moins gauchement au-dessus de leur tête »[2]. Et il n'est pas jusqu'à l'espèce de génuflexion esquissée par un de nos anges qui n'ait de bonnes analogies dans ce cycle iconographique. L'attribution de ce groupe de chapiteaux à la seconde moitié du XIIe siècle ne paraîtra donc plus trop douteuse. Reste à déterminer l'« histoire » qu'ils traduisent.

Il était spontané de tenter un rapprochement de ces trois petits tableaux avec quelque interprétation plus claire d'une scène de l'Ancien ou du Nouveau Testament dans le vaste répertoire des « ymaigiers » romans. Rien ne paraissant s'imposer, parmi les éléments comparatifs qui nous ont été accessibles, force était d'en essayer l'interprétation originale, en s'inspirant de la pensée religieuse et artistique d'où procédèrent ces compositions. Après divers tâtonnements, influencés par le souvenir de la scène du Prétoire dans les récits évangéliques, on s'est arrêté à l'idée d'une représentation qui serait comme en marge des données explicites de l'Évangile : une sorte de Prison dans laquelle, pendant les allées et venues de Pilate en train de discuter avec les Juifs, Notre-Seigneur aurait reçu, comme à Gethsémani, le ministère secourable et l'adoration des anges. Les négociations précipitées du Prétoire n'étaient en principe guère propices à l'hypothèse de cette « Prison », où le séjour du Divin Maître se révèlerait mieux comme assez prolongé puisqu'on y a prévu un siège, que les attitudes se nuancent pour indiquer des moments différents et que la présence des anges serait assez peu concevable au milieu du va-et-vient de la négociation criminelle qui se poursuit. La piété du Moyen âge avait su trouver une conciliation en créant un « Moustier de la Prison du Repos » précisément en ces mêmes parages. Pour corroborer très suggestivement l'exégèse iconographique de nos chapiteaux, il suffira de rappeler que ce Moustier contenait « le prisons u il (Ihesu Cris) fu mis la nuit que il fu pris en *Gessemani* » et qu'il se trouvait en relation avec « li *Maisons Pilate* » et avec « une porte par u on aloit al *Temple* »[3]. Dans cette perspective, nos trois tableaux deviennent limpides, sans qu'il soit nécessaire de justifier si cette pieuse création s'harmonise ou ne s'harmonise pas avec les données de l'Évangile. Après les premiers incidents qui suivent l'arrestation à Gethsémani, dès qu'on imagine N.-S. enfermé, pour le reste de la nuit, dans cette sorte de prison, son attitude et son expression se conçoivent tout aussi naturellement que la présence des anges. Pour simple que soit la composition, malgré la mesure des mouvements et le calme un peu hiératique des attitudes, il est impossible de n'être point frappé de l'expression intense que le sculpteur a su traduire. Elle justifie au mieux ce que Viollet-le-Duc appelait, dans la sculpture médiévale en particulier, « l'élément dramatique », c'est-à-dire « le moyen d'imprimer dans l'esprit du spectateur, non pas seulement la représentation matérielle... d'une scène, mais tout un ordre d'idées qui se rattachent à cette représentation »[4].

Un détail de structure dont nous n'avons pas encore fait état jusqu'ici devait nous guider avec

1. Voir Male, *L'art religieux...*, p. 11.
2. De Lasteyrie, *Études sur la sculpt. française*, p. 19.
3. Ernoul, *La Citez de Iherusalem*, éd. Michelant-Raynaud, p. 49. Voir ci-dessus, p. 578 ss.
4. *Diction*.... art. *Sculpture*, p. 156. A son gré « l'impression dramatique » n'exclut pas une certaine rudesse d'exécution.

fruit dans la recherche de provenance de ces chapiteaux. Tous avaient été taillés, en effet, pour se loger en des encognures, avec deux faces lisses s'appliquant aux parois. Dans la situation qu'ils occupent aujourd'hui, sous la retombée centrale des doubles arcades aveugles sur la galerie du minaret, une seule de ces faces épannelées trouve sa raison d'être et a permis de plaquer plus étroitement le chapiteau contre la paroi de fond; l'autre est demeurée très apparente, sans que le maçon auteur du remploi ait eu le moindre souci de l'effet disgracieux qui en résultait : heureuse goujaterie, au surplus, puisqu'elle laissait subsister en ces chapiteaux un indice précieux de leur origine. L'unité iconographique de ce groupe se corrobore de la plus parfaite unité technique. Il suffisait d'esquisser un plan facile à contrôler sur les trois pièces, pour être frappé de cette unité. Mais un détail impressionnait par l'évocation saisissante des angles vides sous les retombées d'arcades, dans les baies ouvertes sur la galerie méridionale de l'oratoire décrit au début de cette étude, oratoire dont la coupole se profilait à quelques mètres seulement sous la galerie du minaret. Le plan supérieur était un carré à peu près parfait de $0^{m},27$ à $0^{m},28$ de côté, avec arêtes vives et rectilignes sur les faces d'adhérence, tandis que les faces sculptées se terminaient en manière de petit tailloir à faces concaves, suivant le type du chapiteau corinthien antique imité ici, appelant un abaque disparu pour faire la liaison entre ce support et la retombée d'arc qu'il devait amortir. Cet abaque ne demeurait-il pas posé en porte à faux sur chacune des cavités angulaires vides dans les baies de la chapelle voisine? Après contrôle minutieux, la parfaite exactitude d'adaptation devenait manifeste. Et ce ne sont pas seulement les chapiteaux qui se logent à souhait dans ces angles, mais l'ordre entier de ces supports. On se souvient qu'en étudiant la structure des arcades de la chapelle, la nécessité s'était imposée de restaurer en chaque montant un support qui devait avoir une hauteur de $2^{m},05$ (voir pl. LIX, A, 1). Les élégants supports en marbre remployés dans le minaret sont ainsi constitués en hauteur : chapiteau, $0^{m},31$; colonnette, $1^{m},27$; base, $0^{m},29$; soit un total de $1^{m},87$. Mais la base de marbre repose sur un dé de pierre, dont la hauteur ne peut être exactement déterminée, car il est pris dans le dallage de la galerie. Il serait oiseux d'insister à vouloir deviner les proportions de ce socle et on estimera peu nécessaire que ce soit le vrai socle primitif de nos colonnettes. L'usage roman de ces dés cubiques insérés sous les bases n'a pas besoin d'être prouvé et il y aurait quelque pédantisme à prétendre justifier la vraisemblance d'un socle haut de $0^{m},16$ à $0^{m},18$ rendant l'adaptation de nos supports aussi parfaite en hauteur qu'elle l'était en plan. L'emploi du marbre pour de tels éléments architectoniques n'est pas moins familier dans les édifices romans de Palestine, pour ne rien dire de celle de l'Occident.

Restitués à leur situation originelle, ces supports complètent très avantageusement la petite chapelle décrite plus haut, non seulement parce qu'ils font disparaître une lacune de structure, mais surtout parce que leur caractère encore plus précis permet de fixer désormais plus étroitement la nature et la date de l'édifice. Nulle situation meilleure, en effet, n'eût pu être théoriquement invoquée pour notre groupe de chapiteaux *historiés* que celle ainsi révélée par un heureux hasard archéologique. Un des maîtres les plus qualifiés a pu formuler naguère, comme une sorte de loi déduite d'une très ample observation, que « ce genre de décoration a été particulièrement employé pour les chapiteaux de dimension moyenne comme on en voit aux montants des portails ou aux arcades des cloîtres »[1]. Dans l'art médiéval essentiellement raisonné, cette pratique trouvait apparemment sa raison d'être en certaines facilités d'exécution par l'emploi de pièces plus maniables, en tout cas dans les avantages manifestes qui en résultaient pour la portée religieuse envisagée au-dessus de tout. Quand il choisissait les chapiteaux moyens des montants d'un portail pour y sculpter dramatiquement une « histoire », l'artiste roman savait bien qu'il étalerait ainsi, pour des siècles sans doute, la leçon religieuse de son sujet au plus grand nombre possible de regards et dans la plus favorable situation pour qu'elle accroche en quelque sorte les yeux du visiteur et s'empare de son imagination. Quoi qu'il en soit des autres motifs

1. De Lasteyrie, *L'architecture relig.*, p. 627.

qui ont pu concourir à fixer l'usage, un excellent juge a noté que « depuis le milieu du XIIe siècle » les chapiteaux historiés « tendent... à se localiser aux portails »[1].

Il ne semblera donc plus téméraire de conclure qu'à une date peu postérieure au milieu du XIIe siècle, apparemment vers 1160, un artiste de talent et tout imprégné de la tradition des meilleures écoles de l'Ile-de-France, de la Bourgogne ou du Languedoc sculpta ce groupe de chapiteaux : interprétation plastique émouvante du souvenir qu'on entendait commémorer en ce lieu par l'érection de l'oratoire que nous proposerions d'appeler désormais « Chapelle de la Prison du Repos ».

L'attestation explicite de *La Citez de Jherusalem* établissant l'existence de ce monument pouvait laisser sur sa localisation un peu d'incertitude; aussi le souvenir s'en était-il à peu près complètement oblitéré dans le maquis très dense des commémoraisons qui se disputent à peu près chaque pouce du sol en cette région de la Ville sainte. Le gracieux édicule médiéval enclavé dans l'ancienne caserne et si heureusement soustrait à tant de dévastations recouvre donc son titre originel et redevient vénérable pour autant, quelle que soit l'authenticité réelle d'une localisation qui pourrait bien être due surtout au zèle un peu envahissant des Templiers. Précisément peut-être à cause de sa forme moins commune, leur pieux oratoire ne semble pas avoir provoqué le fanatisme des nouveaux conquérants après la chute définitive du Royaume latin. Tout au plus le vandalisme de l'Islam vainqueur s'exerça-t-il sur les chapiteaux historiés, qui concrétisaient avec trop de limpidité le souvenir chrétien. Plus tard cependant on eut souci d'oblitérer davantage ce caractère religieux en supprimant les chapiteaux et leurs supports, auxquels on trouvait du reste un remploi opportun dans la structure et la décoration d'un minaret contigu[2].

Les déductions qui viennent de fonder cette reconstitution archéologique auraient évidemment plus de valeur probante si le minaret nous avait rendu les quatre supports nécessaires, au lieu de trois seulement. Une observation fort simple éliminera l'objection qu'on pourrait fonder sur ce détail. Dans la galerie de la tour musulmane il n'y avait place que pour trois des supports en question, sous la retombée des arcades aveugles ornant trois faces de la loggia carrée. Sur le quatrième côté, en effet, on avait dû réserver le débouché de l'escalier et l'entrée sur la galerie par une baie spacieuse. Au lieu de la retombée basse des deux arcades usuelles, il fallait donc prévoir ici un support plus puissant et plus élevé dont le couronnement, profilé de toute part en pleine lumière, ne pouvait décemment étaler en permanence aux regards chatouilleux d'un muezzin zélé des figures prohibées. On a donc fait choix d'une colonnette de marbre d'un plus fort calibre, couronnée par un chapiteau parfaitement banal. Une heureuse trouvaille rendra-t-elle quelque jour le support qui nous manque et un quatrième tableau de l'*histoire* du Divin Maître enfermé dans la Prison du Repos? Je ne sais si l'*histoire* en deviendrait notablement plus limpide.

Avec les éléments acquis, si l'on ne s'est pas totalement fourvoyé à leur sujet, l'oratoire médiéval de la ci-devant caserne retrouve à la fois son vocable, sa date et son vrai caractère. Un thème iconographique remarquable s'ajoute à ce que nous connaissions déjà du répertoire artistique médiéval en Palestine. Pour être vivement impressionné par le sens religieux et le développement esthétique de cette brillante époque, il suffirait de comparer aux sobres et émouvantes représentations du vieux tailleur d'images du XIIe siècle le drame religieux en style de Musée Grévin qu'un artiste moderne a tiré du même canevas évangélique et qu'il a réalisé avec les ressources variées du plâtre et du carton peint sur les murailles d'une chapelle toute voisine, qui avait d'ailleurs un style assez satisfaisant et prétendait ressusciter un monument ancien.

II. — CHAPELLES DE LA *Flagellation* ET DE LA *Condamnation* DE NOTRE-SEIGNEUR.

Dans le cycle du Prétoire-Antonia ces deux

1. ENLART, *Manuel d'arch. fr.*, I, 386.

2. Il n'importe pas de déterminer en ce moment si le beau minaret d'*el-Ghawânimeh* fut érigé dès la fin du XIIIe siècle, ou seulement dans la première moitié du XIVe (cf. MOUDJIR ED-DÎN, trad. Sauvaire, p. 125 s.). Il se pourrait aussi que les baies de la chapelle aient été dépouillées de leurs supports longtemps avant le remploi de ces *matériaux* par les constructeurs du minaret. Cf. *infra*.

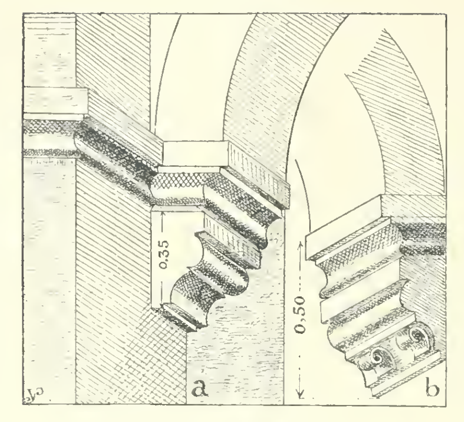


Fig. 239. — Consoles médiévales dans la chapelle de la Flagellation.

Noter les « copeaux » appliqués dans le cavet inférieur de la console *b*.

souvenirs ont été normalement groupés à proximité immédiate de l'ancienne forteresse — sinon dans ses dépendances —, au N. de la rue descendant à la porte *Sitty Mariam*. L'oratoire de la Flagellation, restauré vers le milieu du siècle dernier par les PP. Franciscains se présente comme un rectangle de 11m,40 sur 6 mètres, mais dépourvu d'abside (fig. 237). Des pilastres engagés sur les longs côtés diminuent la portée de la voûte stabilisée par de petits arcs doubleaux. Aux quatre piliers du centre ont été adossées des colonnettes de marbre de proportions un peu inégales couronnées par de jolis chapiteaux ayant plus ou moins souffert. M. de Vogüé caractérisait naguère cet édifice en quelques mots qui ne seront pas facilement modifiés par les observateurs de fortune : « ... ... ce qui subsiste nous permet d'affirmer que le fond de la construction date des croisades. Des chapiteaux engagés dans les murs latéraux ont une physionomie romane très caractérisée »[1]. Non moins les deux consoles, de profil analogue mais de composition un peu nuancée, qui reçoivent aujourd'hui les retombées de l'arc triomphal (fig. 239). Mais l'ensemble de cette construction a quelque chose de lourd, d'un peu bancal, et les éléments primitifs sont difficiles à discerner sous les badigeons qu'on a prodigués sans merci.

Plus élégante et moins mal déterminée par d'intéressants vestiges était la chapelle que les fouilles des PP. Franciscains remirent au jour de 1901 à 1903[2], environ 25 mètres à l'ouest. Située comme la précédente en bordure de la rue *Sitty Mariam*, ou du *Vieux sérail*, elle s'aligne assez strictement sur l'axe de la petite arcade septentrionale de l'arc dit de l'*Ecce Homo*, distant de 25 à 30 mètres à peine vers l'ouest. Le corps de l'édifice est un carré presque régulier (fig. 240 et pl. LXI, A) avec une massive projection orientale où est insérée l'abside, flanquée de deux minuscules absidioles curieusement réduites à une simple conque hémisphérique au-dessus d'une niche rectangulaire (fig. 241). Bien que celle du sud n'ait guère laissé de traces, son existence n'est

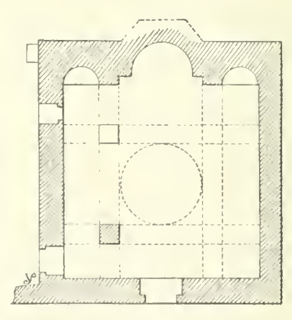


Fig. 240. — La chapelle dite de la « Condamnation de Jésus ».

D'après les relevés franciscains. Cf. pl. LXI, A.

1. De Vogüé, *Les églises...*, p. 301. Il est facile de s'en rendre compte par les phot. des trois pièces les moins mutilées (pl. LX, 1-3). Leur moyenne hauteur est de 0m,35; mais le n° 1 n'a que 0m,26 parce qu'il a fallu l'adapter à une colonnette plus haute que les autres — 2m,48 au lieu de 2m,28 et 2m,30 —. On a vu au chapitre précédent ce que vaut la prétendue *tradition* d'un sanctuaire de la Flagellation en ce lieu dès la haute époque byzantine.

2. Une fois de plus il faut déplorer qu'on n'ait cru devoir publier aucun relevé archéologique de ces fouilles. Si elles ne m'ont pas été complètement inaccessibles, il m'a été longtemps interdit de pratiquer un relevé quelconque. Quand le chantier me fut enfin librement ouvert, à partir du 7 juin 1903, la ruine complexe n'avait plus tout à fait son aspect ingénu et commençait de s'ordonner en une restauration somptueuse. Les plans présentés sont donc des documents de contrebande, patiemment mis bout à bout pendant plus de deux ans, au hasard des observations enregistrées malgré les consignes. Il était naturellement plus ardu de leur donner le contrôle photographique désirable.

pourtant pas douteuse. Incertaine demeure au contraire, la forme extérieure du chevet, dont la partie centrale bute contre une saillie du rocher. La pl. LXI (A, n° 1) montre en pointillé ce qui a été suggéré comme le plus plausible complément des parties sauves ; mais un tracé polygonal théorique n'est pas exclu pour le massif de l'abside principale. En avant de la façade occidentale on pourrait d'abord croire à l'existence d'un narthex exigu. Ce dispositif est sans doute accidentel et il n'y avait là qu'un corridor de circulation entre l'oratoire et le mur de clôture qui le séparait de la grande piscine antique développée sous l'établissement actuel des Dames de Sion. L'ordonnance intérieure ne nous a pas été évidente. Un seul pilier était clair; la situation de trois autres exigeait une détermination délicate dont nous n'avons pas eu la liberté. Si leur implantation primitive représentait le carré parfait adopté dans la restauration, ils étaient manifestement destinés à porter un petit dôme. Le programme architectural se révèle donc intermédiaire entre la croix inscrite de *Deir ez-Zeitouneh* par exemple (fig. 185) et le plan central de la chapelle du « Repos » (pl. LIX, A), toutefois plus étroitement apparenté à ce dernier.

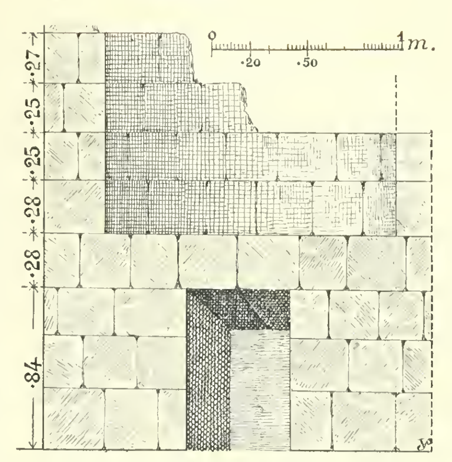


Fig. 241. — Élévation partiellement restaurée de l'absidiole septentrionale. Cf. pl. LX, 6.

Fig. 242. — FLAGELLATION. Fragments d'architecture.

Le sol de l'abside et de la travée qui la précède était relevé de 20 à 25 centimètres par un dallage relativement soigné, mais de caractère beaucoup moins monumental que celui du reste de l'édifice : grandes plaques de calcaire dur, dont un bon nombre portent les stries transversales familières

Un seul de ces clichés clandestins vaut d'être reproduit et n'est pas sans intérêt puisqu'il fournit, vaille que vaille, une vue d'ensemble de la chapelle entièrement déblayée, indemne encore de transformations (pl. LX, 6). Ces documents sont livrés sous la forme un peu fruste qu'explique assez leur origine, afin qu'il demeure plus facile de les corriger en tout détail où ils seraient inexacts. Mais pour de telles rectifications nulles phrases de mauvaise humeur ne vaudront autant que la publication pure et simple des graphiques détaillés tenus sans doute en réserve, car il n'est pas vraisemblable qu'on ait ravaudé trois années durant les ruines importantes de ce site sans en établir des relevés précis, éclairés par toutes les photographies utiles. Et pour la chapelle en particulier, le minuscule diagramme publié (R. P. BARNABÉ d'Alsace, le *Prétoire...*, 1902, p. 232, fig. 30) ne veut manifestement pas tenir lieu de documentation archéologique. On le reproduit cependant ici (fig. 240).

dans les pavements romains des voies et des places publiques. Leur raccord est spontané avec la section depuis longtemps connue autour de l'arc de l'*Ecce Homo*[1], confirmant ainsi l'existence, en quelque sorte réglementaire, d'une petite place dallée devant la porte orientale d'Aelia Capitolina.

Les murs de l'oratoire chrétien furent tout bonnement assis sur ce magnifique dallage, sans

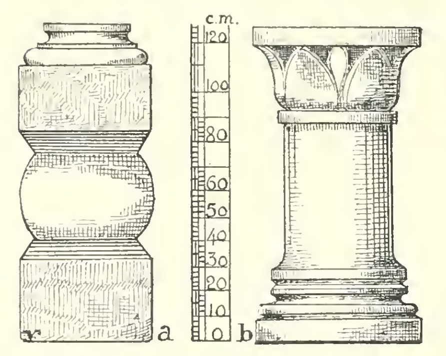


Fig. 243. — Piédestaux découverts dans les fouille à la Flagellation. Cf. pl. LX, 4.

aucun risque au surplus, puisque le roc est partout à peu près immédiatement sous-jacent. Une cavité circulaire en manière de citerne, avec enduit de solide *hamrā* se développe sous l'abside (pl. LXI, A, H) et vers l'extrémité occidentale une série de gradins abaissent la crête rocheuse dans la direction de la piscine aujourd'hui couverte et bloquée par le mur de clôture des Dames de Sion. Ces gradins rocheux avaient été anciennement régularisés par une sorte de béton très compact, comme le sont d'ordinaire les vieux escaliers aboutissant à quelque bassin. L'époque de la fondation paraîtrait d'abord obscure, à considérer pêle-mêle les menues trouvailles et les lambeaux de décoration architecturale sortis de la fouille (fig. 242). Le fait que les assises inférieures du chevet, le dallage surélevé du sanctuaire et beaucoup de blocs dans le tronçon conservé de la muraille occidentale portaient l'empreinte évidente du travail des Croisés suggère, comme le tracé lui-même une création médiévale, plutôt que la restauration franque d'une chapelle antérieure dont on ne trouve pas plus d'indices concrets que d'attestations documentaires. Les matériaux remployés sans retouches et les rares pièces antiques provenaient aisément des édifices variés qui se succédèrent en ces parages. L'une ou l'autre pièce peut même être archéologiquement classée[2]; aucune n'implique une destination religieuse. C'est donc une fondation du Moyen âge qu'on reconnaîtra finalement dans cette ruine très élégamment restaurée, sinon décorée avec goût. Les RR. PP. Franciscains, gardiens des Lieux saints, lui ont attribué le titre de « Chapelle de la Condamnation et de l'Imposition de la Croix », dont on trouverait difficilement quelque attestation antérieure au XVI[e] siècle.

III. — L'ÉGLISE DU SPASME.

Au carrefour de la rue du Vieux sérail et de la rue de la Vallée, en pendant de l'Hospice autri-

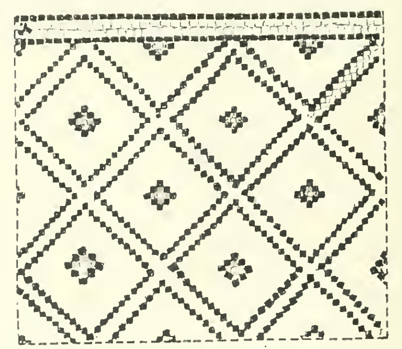


Fig. 244. — SPASME. Mosaïque byzantine (?). Croquis d'après le dessin de CLERMONT-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, p. 80.

1. Voir ci-dessus, p. 29 s. et fig. 11. Cf. *RB.*, 1907, p. 120 ss.

2. Par exemple la base de colonne haussée sur un piédestal (pl. LX, 4 et fig. 243, *a*). Ce piédestal est de même type que ceux trouvés dans le voisinage et restitués ci-dessus (p. 28) à la décoration de la porte orientale d'Aelia. Les proportions sont seulement ici à peu près moitié moindres. Aux exemples gréco-romains déjà cités pour cette forme de support, — qui n'est d'ailleurs pas sans analogie avec certains autels romains —, on peut probablement ajouter la curieuse variante que Schumacher a relevée à *Djéraš* (*ZDPV.*, XXV, 1902, p. 155, fig. 28). Dans l'architecture des synagogues juives au II[e]-III[e] siècle le type reparaît sous une nuance abâtardie; cf. *RB.*, 1921, p. 435, fig. 1. Le socle rond (fig. 243, *b*; cf. pl. LX, 5) est vraisemblablement aussi une pièce romaine par sa modénature. Cf. BUTLER, *Syria*, II, A. 7. p. 422 s., fig. 365; 437 s., fig. 382 s.

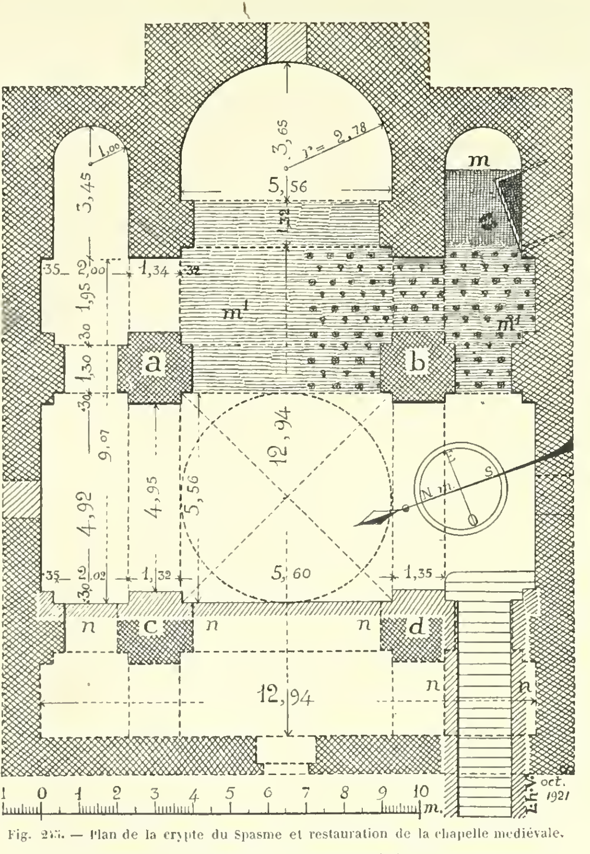


Fig. 245. — Plan de la crypte du Spasme et restauration de la chapelle médiévale. *m*, mosaïque byzantine; cf. fig. 246. — *m*¹, mosaïque médiévale (?). — *n-n*, cloisons modernes limitant la crypte à l'ouest.

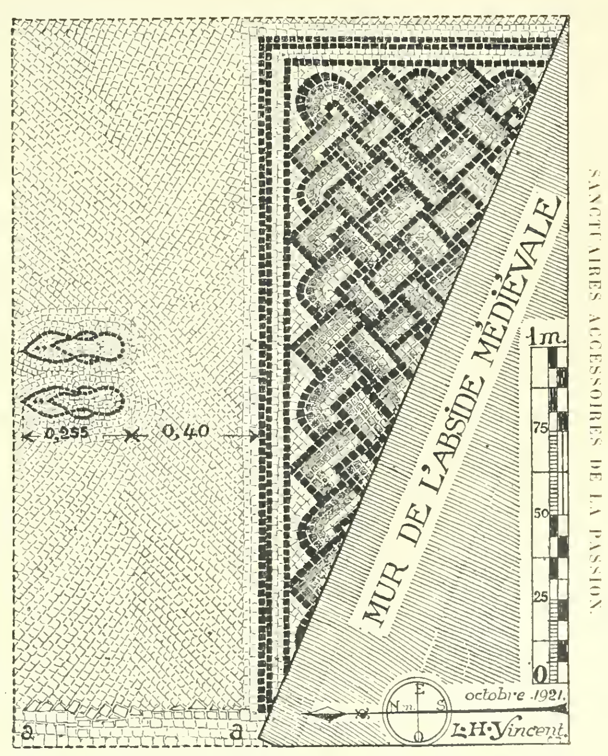


Fig. 246. — Spasme. Le panneau de mosaïque aux sandales. Cf. fig. 245, *m*; fig. 233 et pl. LX, 8.

chien, la communauté arménienne catholique a érigé son église sur le site où s'attache, depuis le Moyen âge, le souvenir de « Notre Dame de Pamoyson » ou du *Spasme*. Tout vestige chrétien paraissait effacé de ce lieu où ne subsistaient plus que les dépendances ruineuses d'un bain turc au nom prétentieux de *Hammâm es-Soultân*, dont le vestibule seulement faisait encore quelque figure avec sa décoration probablement de l'époque des Mameluks. Quelques sondages pratiqués en 1874 par M. Clermont-Ganneau [1] dans le terrain vague à l'orient du *hammâm* avaient révélé d'intéressantes pièces d'un pavement de mosaïque développé à la profondeur moyenne de 5m,70 sous la surface, soit à 3 mètres environ sous le niveau de la rue occidentale. Le style en était évidemment trop banal (fig. 244) pour fournir quelque donnée positive sur sa destination et sa date; mais le déblaiement ultérieur que cette constatation provoqua devait y suppléer dans une certaine mesure.

Il remit au jour les traces d'une petite construction non sans analogie avec la chapelle qui vient d'être décrite. Immédiatement restaurée sur son tracé ancien, elle fut aménagée en crypte sous l'église moderne; il serait par conséquent assez malaisé aujourd'hui de spéculer bien fermement sur sa disposition primitive, à défaut de tout plan de la ruine. Les lignes générales paraissent avoir été scrupuleusement conservées; on assure même que l'architecte de la restauration aurait reproduit aussi fidèlement que possible l'implantation des piliers intérieurs : détail qui échappe désormais à tout contrôle et ne va pas sans quelque difficulté si la crypte n'a subi aucune transformation. L'édifice est un rectangle de 12m,94 × 9m,10, orienté d'O. en E. par son petit axe (fig. 245). A l'extrémité orientale s'ouvre une abside profonde flanquée de deux étroites galeries également terminées l'une et l'autre en hémicycle absidal. Deux piles cruciformes symétriquement plantées sur l'axe des antes de la grande abside, à peu près au tiers de la longueur du rectangle, et auxquelles correspondent des pilastres engagés dans les murs latéraux, portent tout le système de couverture. Elles divisent le vaisseau en trois nefs à deux travées très inégales quoique d'une impeccable symétrie. Aucun pavement ancien n'existait dans la travée occidentale; on y a rétabli un dallage banal. Mais la petite travée de l'Est était ornée d'une mosaïque fruste, en gros cubes de pierre blanche avec un réseau alternant de carrés et de bouquets stylisés à trois tons, noir, rouge et blanc. Cette mosaïque, où plusieurs retouches se discernent par des coupures franches, ne couvre ni la petite nef septentrionale, ni l'abside centrale. Elle entoure partiellement les deux piles libres, mais ne présente nulle part les lignes usuelles d'encadrement. Dans l'absidiole méridionale elle se raccorde tant bien que mal par des indentations irrégulières à une mosaïque très fine et de tout autre caractère. Bosselée par des effondrements, tachée, noircie par l'incendie, elle témoigne encore, malgré tout, d'une facture élégante et d'une remarquable solidité en contraste saisissant avec le mosaïquage vulgaire qui la développe et qui en a curieusement modifié l'axe. On ne remarque d'abord que les deux sandales silhouettées en noir sur le fond blanc et rapiécées non sans quelque maladresse, étalées de biais en avant de l'absidiole. Il y faut un peu plus d'attention pour s'apercevoir qu'elles sont en relation précise avec un panneau ornemental coupé en écharpe par la paroi méridionale, qui en laisse déborder juste la surface nécessaire à une délimitation exacte de la longueur du panneau (fig. 246). Le côté accessible du cadre, limité par deux angles nets, mesure 2m,02 et s'oriente à peu près strictement E.-O. Les sandales sont dessinées, pointe au N., à 0m,40 de la bordure extérieure et perpendiculairement à son axe central [2]. Le lambeau de dessin guilloché en tresses rouges et jaunes à deux teintes dégradées et cernées de noir s'inspire plutôt d'un motif de vannerie que de la torsade usuelle dans les encadrements de mosaïque. Peut-être couvrait-il toute la superficie du panneau, quelle que soit la forme à lui attribuer.

Avec d'aussi maigres éléments archéologiques

1. *Archaeolog. Researches*, I, 78 ss. Cf. le sondage antérieur de Warren, *Recovery of Jerusalem*, p. 281 s.

2. L'unique relevé qui vaille la peine d'être cité, celui de M. Macalister (*QS.*, 1902, p. 122 ss.), n'a pas saisi ce placement, ni tenté de fixer une orientation. Jeffery, qui mentionne la restauration (*The Holy Sep... and other christ. Churches*, p. 165) ignore totalement ces intéressants vestiges anciens, pourtant bien faciles à observer.

les déterminations de nature et de date exigent une particulière circonspection. Partons du seul point acquis : le titre traditionnel « Notre-Dame du Spasme ». Abstraction faite de minimes variations possibles sur la localisation de ce sanctuaire quand il apparaît pour la première fois, au cours du Moyen âge, on ne contestera pas que le site possède, au moins par prescription, depuis le xiii[e] siècle. Et puisque l'église moderne est érigée sur un tracé antique, on a déjà une présomption favorable à l'authenticité de son titre rajeuni, si le monument antérieur peut être classé à l'époque médiévale. Il en faut désormais juger par la seule ordonnance générale du plan, que la restauration a rendu passablement amorphe. Un trait néanmoins y demeure suggestif : les minuscules et profondes absidioles en manière de tunnels à l'extrémité de collatéraux sans proportion normale avec la nef. Un tel parti n'est aisément concevable que dans un plan cruciforme, où n'existent pas, à proprement parler, de bas-côtés mais de petites travées angulaires entre les bras de la croix, dont une coupole couvre souvent l'intersection. Les édifices du quartier arménien nous ont familiarisés avec cette conception architecturale. Or il suffit d'analyser le plan remanié du Spasme pour ressaisir avec toute probabilité cette même ordonnance primitive.

A l'encontre de tout ce qui est affirmé de la servilité mise à calquer la nouvelle crypte sur les débris anciens, l'évidence s'impose de quelques modifications, conscientes ou non. Sans parler de l'entrée, peu vraisemblable dans l'angle S.-O. où a été logé très correctement l'escalier moderne, si l'édifice originel était réduit à la superficie actuellement conservée, la répartition intérieure en eût été parfaitement anormale. Qui voudra gratuitement supposer que le moins expert des architectes antiques ait affronté de gaîté de cœur une sérieuse difficulté d'équilibrer des voûtes sur deux piles ainsi plantées? Dans une construction où le rythme proportionnel est si remarquable, l'inégalité des apparentes travées serait vraiment par trop étrange. C'est ce rythme lui-même qui devient, pour qui veut l'observer, le plus sûr indice de l'ordonnance primitive. L'espacement des piliers est actuellement de 4m,95; entre les piliers et les pilastres symétriques engagés dans le mur occidental, l'ouverture moyenne est de 5 mètres : soit un écart de 5 centimètres, que les mensurations minutieuses peuvent même réduire à 3, mais qui est largement expliqué par les crépissages modernes. D'où l'hypothèse spontanée qu'au lieu de simples pilastres en saillie sur une muraille occidentale *n-n*, qui n'a d'ailleurs pas la ferme rectitude des autres lignes, il doit exister, en *c* et *d*, deux autres piles bloquées maintenant par de vulgaires cloisons. En avant de ces piles, dont le carré parfait implique manifestement une coupole centrale, les nécessités statiques et l'harmonie de distribution exigent une travée occidentale plus ou moins rigoureusement égale à celle de l'Est. Puisque tous les membres connus de ce vieux tracé sont rythmés avec précision, il est naturel d'adopter la même mesure de 1m,95 pour la largeur de cette travée restituée. La longueur totale de l'édifice est ainsi développée à 12m,62 au minimum, et plus vraisemblablement à 12m,90 environ; ce qui revient à dire que la chapelle était un carré très exact où s'inscrivait un plan cruciforme d'un type que les constructeurs chrétiens du xiii[e] siècle à Jérusalem paraissent avoir affectionné. Jeu d'imagination et coïncidences fortuites de chiffres, estimera peut-être un lecteur que de simples graphiques ne peuvent impressionner autant que le contact réitéré du monument. Mais si l'analyse un peu fastidieuse qu'on vient de lire fait justice aux réalités archéologiques patiemment observées, la crypte amorphe de la nouvelle église recouvre sa physionomie antique et sa date approximative, tout à fait en concordance avec l'époque où la documentation historique fournit les premières attestations de ce pieux sanctuaire [1].

Il ne serait pas impossible de corroborer cette détermination par l'examen très minutieux des rares observations enregistrées à travers l'amas de décombres sous lequel était ensevelie l'intéressante ruine. Mais sans doute est-il superflu de glaner laborieusement des indications ténues

1. Il est curieux d'observer que le plan un peu schématique de B. Amico (cf. fig. 252) représente cet oratoire, à la fin du xvi[e] siècle, comme une sorte de baldaquin monté sur quatre arcades. Pour lui c'est la « Rencontre de N.-S. et de sa Mère ». Son croquis rudimentaire s'adapte, mieux qu'à toute autre forme, au plan qu'on vient de ressaisir.

pour confirmer une attribution chronologique aussi vraisemblable. Mieux vaut, par conséquent, aborder tout de suite le problème plus délicat de la petite mosaïque absidale, c'est-à-dire du monument auquel se substitua l'oratoire cruciforme du XIIIe siècle. Qu'on lui ait attribué un caractère religieux à l'époque de cette restauration, nul ne voudrait le contester. Il n'est guère moins évident que cet édifice antérieur devait être ruiné de fond en comble, sinon le nouvel architecte n'eût pas pris la liberté d'en modifier l'axe au point de déformer étrangement l'harmonie du panneau de mosaïque décorative auquel il attribuait assez d'intérêt pour en faire le sol d'une abside. Avec quelques degrés de déplacement axial, fournissant du reste une orientation liturgique plus exacte, il se fût épargné une discordance fâcheuse pour le coup d'œil au point presque le plus sacré de sa construction. Il est donc rationnel d'estimer que le panneau connu en ce temps-là se trouvait à peu près aussi mutilé que nous le voyons aujourd'hui. Tout au plus l'aura-t-on échancré davantage en vue de donner aux sandales une situation plus correcte sur l'axe de la petite abside, librement orientée d'après les principes alors en vigueur, ou conditionnée par des exigences accidentelles qui nous échappent.

On ne serait pas aussi radicalement au dépourvu devant cette énigmatique épave s'il était possible de la raccorder aux fondations mal définies et à l'étroite surface de mosaïque en place révélées par les sondages de M. Clermont-Ganneau [1]. A défaut de cette ressource, on doit bon gré mal gré scruter en lui-même ce lambeau de décoration. Deux détails peuvent être suggestifs : l'orientement et la paire de sandales. Le premier est minime, à coup sûr; bien concret toutefois. Mille hasards peuvent rendre compte d'un alignement qui se trouve être avec assez de précision E.-O., mais si l'artiste l'a voulu tel, ayant la liberté de le choisir, n'était-il pas guidé par une préoccupation d'orientement liturgique? D'autant que le second détail paraît bien corroborer cette pensée religieuse. Quand la légende chrétienne, s'emparant de cette représentation, a cru pouvoir diagnostiquer des empreintes de pas de Notre-Seigneur ou de la Très Sainte Vierge [2], ses déterminations étaient peut-être hâtives; elles restaient néanmoins dans la note symbolique du sujet. Aussi bien l'usage de figurer des pieds, des empreintes de pieds ou des sandales pour traduire un sentiment religieux a-t-il été fréquent dès l'antiquité, avec mille variétés de symbolisme. Ex-voto pour une guérison obtenue, souvenir gravé dans un sanctuaire en renom comme pour y perpétuer sa présence devant la divinité, naïve expression d'un vœu à l'heure d'entreprendre un pèlerinage à certains sanctuaires, symbole touchant du grand départ que constitue la mort : ces représentations qui ne se comptent plus aujourd'hui ont exprimé toutes ces manifestations de la pensée religieuse, sans préjudice, il est vrai, d'autres aspects moins relevés dans les pratiques de la magie ou les usages de la vie courante. Et cet emploi certain du même symbole avec une valeur toute profane rend tout à fait délicate une détermination de sens déjà difficile précisément par la multiplicité de ses valeurs religieuses. Bien loin qu'on soit en droit de caractériser un monument par ce symbole, c'est la valeur du symbole qui devra être spécifiée par la nature du monument, en chaque cas particulier. Quand on relève de telles figures, empreintes de pieds ou dessins de sandales autour du ouély du *Djêbel Haroun* à Pétra, tantôt isolées, tantôt groupées par paires, ou qu'on les retrouve mêlées à des figures humaines et surtout à de

1. Je regrette d'avoir jusqu'ici échoué dans un placement ferme de ces vestiges. La mosaïque décrite p. 81 (*Arch. Res.*, I) est localisée dans la coupe des galeries, p. 79; mais de tous les repères indiqués pour fixer son niveau, on n'a plus aujourd'hui que celui fourni dans un autre graphique, p. 83 : le 1er degré à l'entrée de l'église de l'*Ecce Homo*. Sur cette base très opportune on aboutit à un niveau qui différerait à peine de quelques centimètres de la mosaïque aux sandales; l'écart pratiquement insignifiant peut tenir à quelque erreur d'opération de ma part, ou s'expliquer sans difficulté dans un même pavement. Par malheur le plan de localisation générale est dépourvu de tout repère aujourd'hui accessible. La mosaïque en place paraît n'avoir été vue que sur la surface d'une galerie (large de 1 mètre en moyenne) et sur une longueur inconnue.

2. Une fois ou l'autre on a parlé ici d'empreintes des pas du Divin Maître, ou plutôt d'un dessin marquant la place où Jésus se serait tenu devant Pilate au Prétoire, qu'on localisait par conséquent en cet endroit. Plus commune est la légende que ces sandales consacrent l'endroit où Marie se serait tenue pour attendre le passage de son divin Fils dans le trajet du Prétoire au Calvaire. D'où les nuances de titre du sanctuaire : « N.-D. du Spasme », ou « Rencontre de Jésus et de sa T. Sainte Mère ».

pieux proscynèmes sur les rochers qui entourent le haut-lieu nabatéen d'*'Abdeh* au Négeb [1], leur sens commémoratif n'est pas douteux. Un sens analogue, quoique nuancé, n'est guère moins clair, même en l'absence d'inscriptions qui en fournissent parfois un commentaire explicite quand il s'agit d'ex-voto à certaines divinités guérisseuses, Asclépios en particulier, ou telles autres comme Isis, Sérapis et Liber auxquelles la superstition populaire attribua tardivement aussi ce privilège [2]. Cette signification est transparente sur les dalles funéraires ou les mosaïques tombales. Après la symbolique juive, si riche de développements sur la portée allégorique de la sandale nouée, déliée ou rejetée du pied, l'archéologie chrétienne s'inspirant des textes bibliques a trouvé d'heureuses applications nouvelles de ce symbolisme complexe. Enfin on a cru pouvoir déduire de la situation de ces emblèmes — empreintes de pieds ou semelles — dans divers sanctuaires qu'ils devaient marquer « le point où « celui qui venait » se plaçait pour accomplir les rites sacrés » [3]. Encore n'est-il pas question d'aligner systématiquement ici toutes les valeurs plus ou moins plausibles attribuées à ce symbole. Dans le cas particulier de la crypte du Spasme, on est donc allé un peu trop rondement en affaires quand on a conclu du simple vocable traditionnel de l'église que les deux sandales représentaient l'empreinte traditionnelle des pas de Jésus ou de sa Mère [4].

Il n'y a pas de documentation « traditionnelle »; et le problème est précisément de savoir si le monument dériva d'une tradition antique dont les attestations littéraires nous demeurent inconnues, ou si la tradition ne serait pas née, au Moyen âge, d'un monument qui aurait pu être interprété de façon arbitraire et peut-être entièrement erronée.

La forme des sandales n'est d'aucun secours. Quoique dessinées en simple silhouette sur le fond blanc de la mosaïque elles seraient apparemment plus semblables à celles qui ornent le seuil d'une

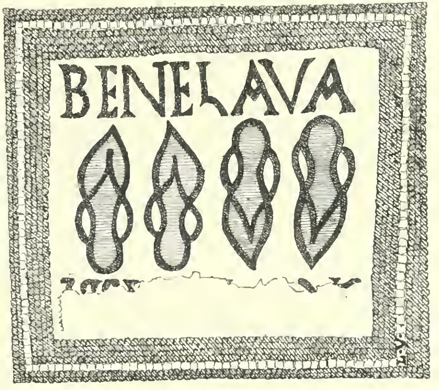


Fig. 247. — Mosaïque thermale de Timgad.
Croquis publié avec l'obligeante autorisation de M. R. Cagnat.

mosaïque thermale (fig. 247) [5] qu'à n'importe quelle représentation de nature religieuse. Mais à considérer le contexte archéologique, ce que la mosaïque du Spasme rappelle d'abord avec une saisissante intensité c'est la mosaïque funéraire découverte à Saint-Pierre en Gallicante [6] : même association des sandales avec un panneau décoratif à peine plus petit, dont la guilloche d'encadrement n'est pas sans quelque similitude avec le lambeau de dessin conservé au Spasme. Le rap-

1. Cf. *RB.*, 1905, p. 238 ss., où l'on peut voir que pieds et sandales sont représentés indifféremment et sans recherche d'orientation vers le lieu sacré que doit constituer le grand autel rupestre installé au milieu de ces roches. Au contraire, dans l'installation analogue qu'a décrite M. Hilaire à *Hadjeral el M'guil* (Sud-Oranais), les pieds couplés sont tournés vers le soleil levant, les autres vers n'importe quel point cardinal (*Bulletin archéol. du Comité des trav. hist.*, 1904, p. 160 s.). Voir la remarque de Savignac, *RB.*, 1921, p. 617, sur l'association des sandales aux proscynèmes dans les sanctuaires sinaïtiques et arabes.

2. Voir les indications de W. Amelung, à propos d'un ex-voto à Asclépios, dans *Archiv für Religionswissenschaft*, VIII, 1905, p. 158 ss.

3. Dr Carton, *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, dans *Nouv. arch. des Miss. scient.*, VII, 1897, p. 457 ss., avec un certain nombre de rapprochements intéressants sur ces *Empreintes de pieds*. Jérusalem et ses environs groupent passablement de *pieds* de Jésus ou du Prophète, dans le folklore contemporain.

4. V. g. Macalister, *QS.*, 1902, p. 123 s. : there is little doubt that the shoes mark the traditional foot-prints of the one or the other (le Christ ou sa Mère).

5. Publiée par M. Cagnat, *Bulletin archéol...*, 1916, p. CLXVII ss. Sur les formes de la sandale et ce qu'on peut observer de leur évolution, voir Chapot, art. *Solea*, dans le *Diction. des antiq. gr. et rom.*, IV, 1387 ss.; Wilpert, *Le pitture delle Catacombe rom.*, p. 92 ss.; Cagnat-Chapot, *Man. d'archéol. rom.*, II, 379 s.

6. Voir ci-dessus, p. 512 et pl. LIII, 13.

prochement ne vaut pourtant qu'à titre d'indice d'exécution vers la même époque, apparemment au v-vi[e] siècle. Malgré l'impossibilité de définir aujourd'hui mieux la nature et l'extension du panneau, il faut rappeler l'attention sur son orientement très précis qui demeure, en fin de compte, une suggestion telle quelle d'agencement dans une église. On s'interdirait évidemment d'y insister si la mosaïque de Mâdabâ n'avait assez clairement figuré en ces parages (cf. pl. XXX, n° 5 et XXXI) une église sur laquelle nous n'avons aucune autre donnée suffisamment explicite.

Le résultat de cette aride enquête pourrait donc être ainsi concrétisé, dans l'état présent de notre information documentaire et archéologique :

I. Les fragments de pavé en mosaïque constatés en 1874 et le panneau mis à découvert dans la crypte du Spasme peuvent être attribués au v[e] ou au vi[e] siècle et convenir à la décoration d'une église attestée par la mosaïque de Mâdabâ, mais dont nous ignorons absolument le vocable et l'histoire.

II. Cette église, ruinée probablement de vieille date, ne paraît avoir laissé aucun souvenir à l'époque du royaume latin. On ne peut même prouver que le souvenir de « N.-D. de Pamoyson » ait été d'abord attaché précisément à ce site.

III. Au cours du xiii[e] siècle une chapelle de plan cruciforme à coupole centrale fut érigée en ce lieu avec l'intention évidente de sauvegarder et de consacrer les vestiges de la mosaïque aux sandales, peut-être accidentellement retrouvée. C'était l'époque où se cristallisait en cette région un cycle fort développé de souvenirs de la Passion. L'élégant débris de mosaïque byzantine s'adaptait sans effort à de touchantes spéculations sur la rencontre de N.-S. chargé de sa Croix et de la très sainte Vierge qui l'attendait sur le parcours de la Voie douloureuse. A qui se récrierait devant une telle interprétation il suffirait de rappeler qu'il a fallu beaucoup moins de vestiges antiques pour créer à peu de distance de là, en plein vingtième siècle, et par des vues moins pieuses, un Prétoire de Pilate et un bain de la Vierge qui n'offriront certainement pas à l'archéologie future le remarquable intérêt de la Crypte du Spasme.

IV. — LE « TRÔNE DE JÉSUS » SUR L'ESPLANADE DU HARAM.

Le dernier édifice qu'on rattacherait volontiers au cycle monumental dont le Prétoire de l'Antonia fut le centre et probablement le principe n'est pas, à vrai dire, un oratoire chrétien. Du moins ne l'est-il plus aujourd'hui, car il se trouve dans l'enceinte du Ḥaram eš-Šérif, vers l'extrémité N.-O. de l'esplanade, au bord de la voie dallée conduisant de *bâb el-ʿAtem* aux arcades (*mawâzîn*) de l'esplanade intérieure[1] (fig. 248). Sa physionomie structurale l'apparente avec l'édicule dit de l'« ascension de Mahomet », *qoubbet el-Miʿradj*, près de la *Ṣakhrah*, dont le caractère médiéval n'est pas contestable[2]. Il évoque vivement aussi l'édicule actuel de l'Ascension (fig. 160). Dans la nomenclature moderne du Ḥaram il est assez souvent désigné par l'appellation de *qoubbet šakfeh Ṣakhrah*, peu correcte si elle voulait signifier « coupole du fragment de la Roche ». Mais quelques imâms lettrés entendent la justifier en lui attribuant avec subtilité un sens analogue à « coupole de la petite Roche ». Ils ajoutent au surplus que cette désignation populaire, dérivée de la protubérance rocheuse cernée dans le dallage n'est pas le nom authentique. Ici intervient cependant une difficulté de tous points inextricable : les uns se croient sûrs que le vrai nom serait *koursy ʿAîsâ* « Siège, *ou* Trône de Jésus », les autres affirmant au contraire avec une non moindre conviction que le seul vocable exact doit être *qoubbet Souleimân ;* à quoi s'oppose apparemment tout de suite le fait qu'une autre « coupole de Salomon » — celle-ci tout à fait banale — existe à quelques pas de là vers le S. (fig. 248, *b*), en face de *bâb Ḥiṭṭah*. Or, elle aussi porte quelquefois le nom de *qoubbet šakfeh Ṣakhrah*, d'ailleurs moins explicable, et sa désignation courante est aujourd'hui *qoubbet Isḥaq* « coupole d'Isaac ».

Le plus singulier est que si l'on cherche à se

1. Cf. pour cette localisation *Jérusalem*, I, pl. III.
2. Voir De Vogüé, *Le Temple...*, p. 104 et fig. 45. Un texte arabe étalé sur la porte date cet édifice de l'an 597 = 1200 de notre ère.

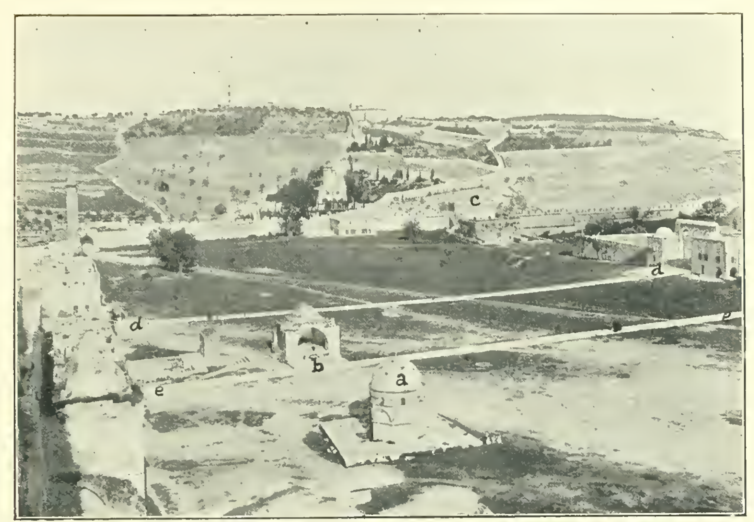


Fig. 248. — Situation de *Koursy ʿAîsā* (*a*). Extrémité septentrionale du Ḥaram, vue de l'angle N.-O. Voies dallées conduisant de l'esplanade intérieure à bâb Ḥiṭṭah (*d-d*) et à bâb el-ʿAtem (*e-e*).

renseigner sur cet édicule et son vocable dans les sources écrites, on constate d'abord qu'il est ignoré, sauf erreur, par les auteurs arabes antérieurs au XIIe siècle et que les écrivains postérieurs à l'occupation franque témoignent d'une certaine hésitation sur son titre. Sans nous obstiner à dirimer ce brouillamini onomastique musulman [1], nous inclinerions à y voir la preuve que, malgré divers camouflages plus ou moins modernes, le joli petit édifice est d'origine chrétienne, dans la période florissante du royaume latin. Dès lors l'appellation « trône de Jésus » prend un réel intérêt si l'on se remet en mémoire l'ardeur avec laquelle les Templiers s'efforcèrent de grouper

1. Il a dérouté la sagacité de Guy le Strange (*Palestine under the Moslems*, p. 176, etc.) Dans Moudjir ed-Din (trad. Sauvaire, p. 114) le seul nom usité est « coupole de Salomon »; mais il n'est pas douteux qu'il s'applique à notre édicule, encore que l'explication du rocher vénéré diffère de la légende aujourd'hui reçue, et d'ailleurs assez floue. Au gré du chroniqueur, l'édifice daterait « des Ommiades », ce qui paraît une façon de dire qu'il ne se rattachait ni aux constructions arabes récentes, ni à l'installation primitive du Ḥaram. Nous n'avons pas été tirés d'embarras par le recours à la très obligeante érudition de cheikh Yousef el-Khaldy, le connaisseur hiérosolymitain le plus renommé de l'histoire et des traditions musulmanes. D'après ses informations, la seule *qoubbet Souleimân* authentique serait la Porte Dorée (fig. 248, *c*). La soi-disant coupole d'Isaac est d'origine relativement « moderne » et ce vocable « dénué de tout fondement ». Quant à notre édicule, son origine « doit être salomonienne, en tout cas très reculée, car il couvre une vénération (*muqaddasah*) archaïque. Suivant la meilleure tradition, c'est une *zawieh* commémorative de *Youšā ben Nouḥ* — que d'aucuns ont confondu avec *Noun* —, et la roche doit être l'indice de la proximité de son tombeau; mais le tombeau est caché. Les Croisés avaient l'habitude de profaner ce lieu saint en y entassant des déchets de cuisine... » Jamais n'a été mieux en situation la clausule rituelle : « mais Dieu sait mieux la vérité! » L'anecdote des débris de victuailles est un écho passablement curieux de la Ṣakhrah que le calife Omar trouva profanée par la voirie de la cité byzantine. Mais cette association de la *qoubbeh* et des Croisés ne demeure-t-elle pas suggestive? D'autant que le mythique *Youšā* paraît bien n'être qu'une déformation du nom « Jésus », qu'il s'agissait d'éliminer; le soin même de discerner si explicitement ce « fils de Noé » de *Yᵉsouʿa ben Noun* laisse en effet soupçonner quelque prudente épuration du folklore judéo-chrétien relatif au *ben Noun* = Messie = Ἰχθύς = Jésus (cf. R. Eisler, *Archiv für Religionswiss.*, XVI, 1913, p. 300 ss.). Au fond de ce ḥadith compliqué, ce qui resterait, en somme, le plus clair, c'est que le monument appartient à l'époque des Croisades et consacrait un souvenir quelconque de Jésus. On va voir que le caractère de l'édifice corrobore cette vague *tradition*.

dans leur fief le plus possible des souvenirs de N.-S., ceux de la Passion en particulier, ainsi qu'on l'exposera au chapitre suivant. Il n'importe pas que nous ne soyons plus en mesure de spécifier quelle commémoraison put être fixée en ce lieu; le cas de la chapelle voisine, qu'une documentation fortuite nous a permis de déterminer précédemment comme chapelle du « Repos de Jésus » dans la Prison du Prétoire, fait la preuve qu'on n'était pas à court d'adaptations évangéliques pour multiplier les sanctuaires. L'essentiel est d'examiner si, oui ou non, le *koursy ʿAîsâ* peut se classer à l'époque médiévale.

L'édifice occupe le centre d'une terrasse quadrangulaire en fort méchante maçonnerie. Il est de forme octogonale et présente au premier coup d'œil un étrange contraste de sveltesse et de lourdeur, d'éléments esthétiques et de goujateries, de rythme harmonieux et de non-sens. Comparée à la zone intermédiaire, la base est trapue; la coupole est un peu déformée; mais surtout on ne comprend guère les arcatures pleines, qu'on s'attendrait à voir ajourées ou raccordées d'autre manière à des piles d'angle dont la légère saillie n'a aucune raison d'être sur ces parois lisses coupées par une corniche rapiécée. On comprend plus mal encore que pour pénétrer à l'intérieur il faille descendre par une série de marches bancales à un niveau plus bas [1] que la hauteur moyenne du *mastabah* qui paraissait constituer un soubassement. Le tracé est d'une régularité presque parfaite (fig. 249) et les proportions intérieures sont satisfaisantes (pl. LXI, B), en dépit des anomalies qui choquent la vue : par exemple les fausses fenêtres [2] correspondant aux arcatures aveugles de l'extérieur, l'interruption du bandeau courant qui devrait relier les tailloirs des chapiteaux sur le fond des grandes niches et qui existe inintelligiblement à l'extérieur, l'engoncement partiel des colonnes couplées dans les cloisons et le gradin irrégulier où elles s'amortissent, la rupture des lignes autour du miḥrab, etc. Mais à peine a-t-on entrepris d'étudier la structure et de l'enregistrer graphiquement que ces anomalies s'éliminent d'elles-mêmes, laissant place au très petit nombre d'éléments requis pour restituer au monument sa physionomie originelle (fig. 250).

Il est clair tout d'abord que les parois fermant les hautes niches n'ont aucun rôle portant; épaisses de 22 centimètres en moyenne [3], elles masquent simplement la partie centrale de chaque pan. Or si les badigeons intérieurs — qui ont empâté les parois au point de noyer les angles de l'octogone et les corniches — ne laissent plus bien étudier le liaisonnement avec les piles angulaires, ils ne réussissent point à donner au parement de ces niches la verticalité ferme et le plan tout à fait lisse d'une face structurale appareillée; sous ces plâtras on sent un épannelage sommaire. A l'extérieur, il est vrai, on a fait effort pour imiter le calibre et le dressage des blocs mis en œuvre dans les piles, encore que de graves nuances subsistent. Mais la discordance dans le réglage d'assises trahit l'œuvre de seconde main. Elle est plus évidente au tympan des archivoltes, malgré les crépissages dissimulateurs. Ce caractère adventice reconnu et les cloisons parasites supprimées — porte et miḥrâb inclus —, on voit apparaître de grandes baies couronnées par des archivoltes à multiples voussures rentrantes, portées sur les piles d'angle épaulées latéralement par ces colonnes couplées qui n'avaient aucun sens dans les niches. Aux deux colonnes conservées en chaque groupe il faut seulement en ajouter une troisième, sur des indices absolument évidents : celui d'abord que fournissent les colonnes demeurées en place dans l'encadrement de la porte moderne (fig. 249), celui qui résulte des proportions mêmes, enfin celui que dicte un examen quelque peu attentif des coupures actuelles du bandeau mouluré [4]. Au lieu de barrer les baies, ce bandeau continu servait d'imposte aux chapiteaux des trois

1. Le dallage moderne, en plaques de marbre avec quelques mauvais carreaux de faïence devant le miḥrâb, a légèrement relevé le niveau antique, probablement en dalles régularisant la surface autour de la saillie rocheuse. Cf. pl. LXI, *B*, où le niveau actuel est indiqué en pointillé.

2. Pour les équilibrer on a eu recours à de simples dalles de pierre posées sur l'extrémité intérieure des impostes des chapiteaux; cf. pl. LXI, B, et fig. 251.

3. Excepté, bien entendu, les pans N. et S., où sont logés le miḥrâb et la porte. La cote, d'ailleurs bien facile à déterminer, se trouve contrôlée directement dans le pan N.-E., où l'on a réservé une grande fenêtre rectangulaire et dénuée de tout raccord avec l'arcature. Cf. pl. LXII, 4.

4. Visibles surtout dans la face méridionale.

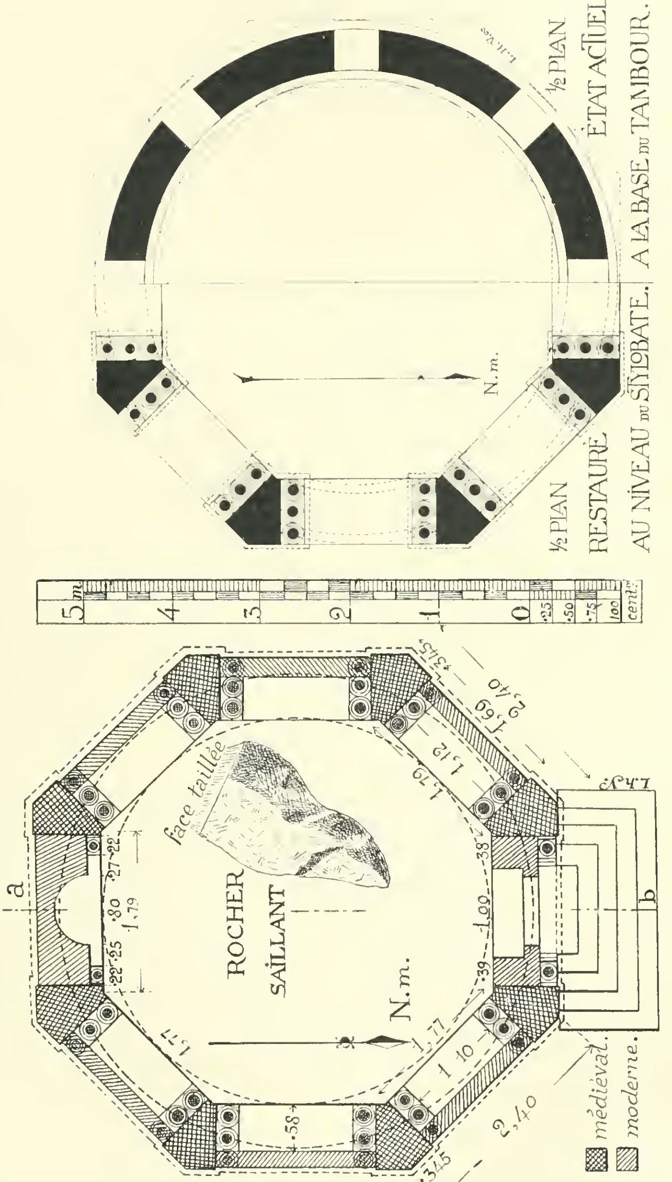


Fig. 249. — Koursy 'Aïsa. Plan. État actuel.

Fig. 250. — Koursy 'Aïsa. Restauration de la moitié orientale du plan inférieur. Moitié occidentale du plan à la base du tambour.

colonnes[1] de chaque face latérale et se repliait autour de la pile, embrassant le faisceau complet. Sous une variante architecturale mieux stabilisée, c'est la réplique du parti adopté à *qoubbet el-Mi'radj*. La variante trouve au surplus sa raison d'être en ce qu'au lieu de porter un baldaquin minuscule, les arcatures plus développées soutiennent ici une véritable coupole, haussée sur un tambour ajouré de fenêtres correspondant aux baies inférieures. Ce tambour demeure intact, tandis que le dôme est aujourd'hui déformé par le carrelage vulgaire dont on l'a recouvert, mais son galbe intérieur n'a pas été modifié.

Dégagé de ces superfétations maladroites et de l'empierrement qui chausse la base, le gracieux édicule se révèle trop franchement médiéval par tout le détail de sa structure et de sa décoration pour n'être pas classé au déclin du royaume latin, dans le dernier quart du XII[e] siècle. On retrouverait une à une ses formes caractéristiques et chaque élément de sa modénature au Saint-Sépulcre. La sculpture sobre des chapiteaux (pl. LXII 1 s., 5-8) s'harmonise à la nature austère du monument. Tous sont du type corinthien légèrement bulbeux, à feuilles d'acanthe grasse; mais la souple fantaisie de l'artiste a su mettre une certaine animation dans ces seize groupes symétriques en variant le galbe de la corbeille ou le traitement des feuilles de manière à exclure toute monotonie[2].

L'analogie invoquée de *qoubbet el-Mi'radj* pourrait suggérer une œuvre arabe réalisée suivant les principes et les traditions de l'architecture franque, peu après la reprise de la ville par Saladin. Ici pourtant nulle inscription ne fait gloire de cette création à quelque sultan; aucune tradition n'y a suppléé, puisque Moudjîr ed-Dîn, au XV[e] siècle, parle à tout hasard de l'époque des Ommiades. Il est donc légitime de restituer l'élégant édifice aux Croisés, dont il porte si manifestement l'empreinte. Pour couvrir une roche fruste — comme d'ailleurs son sosie l'édicule de l'Ascension au mont des Oliviers — ce baldaquin était, à coup sûr, un très heureux parti. En attendant l'éventualité d'une documentation littéraire qui éclairerait sur la vénération attribuée à cette roche, le joli monument méritait d'être arraché à l'oubli.

1. Dans ce qui est demeuré en place et apparent, ces impostes, comme d'ailleurs toutes les bases, sont monolithes (fig. 251).

2. Seuls les chapiteaux du miḥrâb présentent l'acanthe épineuse à lobes sommairement découpés (pl. LXII, 8). L'ordre entier est beaucoup plus petit et sans doute ses éléments furent-ils empruntés ailleurs dans la transformation de l'édicule; mais il est de même style et du même marbre — gris à veines noires, quelques pièces à nuance verdâtre — que le grand ordre des baies. La hauteur moyenne de ce dernier est de 2^{m},32, mais l'unique élément uniforme est le chapiteau, qui mesure 0^{m},345; les bases varient entre un type maximum haut de 0^{m},235 et un type minimum de 0^{m},125, et les colonnes en conséquence. Ces proportions permettent de soupçonner que les colonnes disparues de l'édifice ont trouvé leur remploi dans les baies du grand minaret d'*el-Ghawânimeh*, à l'angle N.-O. du Ḥaram, où nous avions déjà recouvré les chapiteaux historiés et les colonnettes de la chapelle du *Repos*. Il est dès lors assez vraisemblable que la transformation de notre édicule se rattache à la même période que la désaffectation de cet autre oratoire médiéval, c'est-à-dire à l'époque des Mameluks.



Fig. 251. — Koursy 'Aisa. Vue intérieure, prise de N.-O.; côtes S.-E. et S. de l'octogone.

CHAPITRE XXIV

LA VOIE DOULOUREUSE

1. — LE CHEMIN DE GETHSÉMANI AU CALVAIRE AVANT LE VIII[e] SIÈCLE.

Nous ne pouvons nous fonder sur l'ordre de la procession de la Passion décrit par Éthérie pour prendre une idée de la façon dont la chrétienté de Jérusalem interprétait au IV[e] siècle le chemin suivi par Jésus entre Gethsémani et le Golgotha. Du lieu de l'Arrestation au pied du mont des Oliviers, l'on gravissait, au chant des hymnes, les degrés qui aboutissaient à la porte orientale de la ville, et, de là, sans faire aucune station, malgré les fatigues de la marche et du jeûne, on traversait toute la ville pour arriver, à l'aube du vendredi saint, dans l'atrium du Calvaire, où la lecture de l'évangile relatant la scène du Prétoire terminait la cérémonie. Après quoi les plus dévots couraient vénérer la colonne de la Flagellation exposée au sanctuaire de la Sainte-Sion. L'itinéraire parcouru était donc la voie orientale d'Aelia, jalonnée par le grand arc dit actuellement de l'*Ecce Homo* et par le Tétrapyle dont les débris porteront plus tard le nom de Porte Judiciaire [1], en un mot, le réseau des rues formant la voie douloureuse actuelle. La procession des Rameaux suivait le même parcours. Aucun souvenir n'est signalé sur le passage. L'emplacement du palais de Caïphe et les ruines supposées de la résidence de Pilate que l'on montrait pourtant à cette époque devaient se trouver par conséquent en dehors de la route suivie. On ne prétendait donc pas reproduire, de Gethsémani au Calvaire, la marche même du Christ prisonnier [2]. Ce qui en fait la preuve c'est que du jour où les maisons de Caïphe et de Pilate furent dotées d'une église, la procession de la Passion modifia son parcours.

Le rituel du VIII[e] siècle [3], qui nous informe des usages de l'église de Jérusalem à la fin de la période byzantine, nous conduit de Gethsémani à Saint-Pierre où était la maison de Caïphe, puis à Sainte-Sophie où était la maison de Pilate et, de là, à l'atrium du Calvaire. Dans ce second stade, on suivait, après avoir quitté l'Agonie, la vallée du Cédron jusqu'au chemin qui longe actuellement le mur méridional de la ville, ou jusqu'à la rue en escalier montant de Siloé à la Sainte-Sion près de laquelle se trouvait la maison de Caïphe. La station suivante avait lieu à Sainte-Sophie (Prétoire) quelque part au fond du Tyropœon, d'où l'on montait directement au Saint-Sépulcre. C'est en partie l'itinéraire auquel les guides du IV[e] siècle soumirent le Pèlerin de Bordeaux : Siloé, montée de Sion, maison de Caïphe, ruines du Prétoire dans la vallée médiane, monticule du Golgotha. A la période sarrasine, le parcours reste à peu près le même. De Gethsémani, la litanie gravit la colline jusqu'au Repentir de Pierre où se fait l'ancienne station de la maison du grand prêtre, avant de passer à Sainte-Sophie et de s'arrêter finalement à l'atrium du Calvaire, dénommé alors le « Saint-Jardin ». Il est assez vraisemblable qu'après la disparition de Sainte-Sophie, la station du Prétoire ait été fixée au Lithostrotos de la maison de Caïphe. En conséquence la fin de l'itinéraire, ce que nous appellerions de nos jours la Voie douloureuse, se confondit alors avec la route suivie d'habitude par la communauté de Jérusalem

1. Cf. *supra*, pp. 24, 25 et pl. I.

2. Quiconque venait du mont des Oliviers dans le but de gagner le Saint-Sépulcre suivait naturellement ce parcours qui est le plus direct.

3. KÉKÉLIDZÉ, *Jerousalimskii Kanonar*, pp. 77, 78. Cf. *RB.*, 1914, p. 455 s.

entre la Sainte-Sion et le Saint-Sépulcre[1].

L'interdiction des manifestations publiques du culte chrétien amène, au XI[e] siècle, la création dans l'édifice de Monomaque, au pied du Calvaire, de quelques oratoires commémoratifs de la Passion destinés à remplacer les stations devenues inaccessibles. A la Prison où, suivant la tradition indigène (*testantibus Assiriis*), le Christ fut incarcéré après la trahison, s'ajoutent la Flagellation avec la colonne à laquelle le Sauveur fut frappé au Prétoire, le Couronnement, à savoir « l'endroit où l'on mit sur sa tête la couronne d'épines et où il fut revêtu du manteau de pourpre de dérision »[2], et enfin la Division des vêtements qui est mieux en situation[3]. Une telle disposition qui, en principe, ne pouvait être que provisoire, égarera encore plus d'un pèlerin au cours des siècles. « Et plus loin, au bout du couloir, écrit, en 1400, le russe Gréthénios, dans sa description du Saint-Sépulcre, se trouve le Prétoire, *philaki* en grec, et selon nous, la prison dont il est parlé dans le saint évangile : « Ils menèrent donc Jésus de chez Caïphe au Prétoire, etc... » A droite (dans la crypte de Sainte-Hélène), se trouve la Cuvette de Pilate, encastrée dans le mur en pierre, et l'on y entend comme le bruissement d'une rivière; et c'est là que, s'étant lavé les mains devant le peuple, il dit : « Je suis innocent du sang de ce juste »[4].

Ce pis-aller n'était pas de nature à satisfaire les Latins devenus maîtres de la ville. Le problème du Prétoire se présente à eux en des termes peut-être différents, mais avec la double solution exposée au début du chapitre XXII, p. 571 : ou la ville haute ou l'Antonia, et ce corollaire tout naturel : deux tracés possibles de la Voie douloureuse. De là vient qu'au XII[e] siècle les sentiments sont partagés.

Les partisans du tribunal de Pilate aux abords de la Sainte-Sion supposent un trajet autour de l'ancien mur de la cité aboutissant au Calvaire qui jadis se trouvait parmi les jardins en dehors de la porte (**T.** XIII, 4). Dans l'impossibilité d'une localisation précise, on estima plus sage de rappeler l'épisode du Cyrénéen par une fresque dans la chapelle même du Prétoire. Près des bâtiments de l'Hôpital en face du parvis du Saint-Sépulcre, les moniales de Sainte-Marie-la-Grande conservaient le souvenir de la rencontre de Jésus et de sa sainte mère à laquelle la liturgie grecque faisait allusion depuis longtemps[5]. Elles montraient un réduit où Marie aurait été enfermée sur l'ordre de son divin Fils, pendant que celui-ci était conduit au supplice au milieu des mauvais traitements[6]. De leur côté, les moines de Sainte-Marie-Latine vénéraient chez eux le spasme de Marie pendant le crucifiement[7].

Bien que s'accommodant assez à la narration évangélique, ce système, que nous pourrions appeler de la voie douloureuse occidentale, ne fut point du goût de tout le monde. Le quartier oriental où résidaient les Templiers[8] et les Augustins affectés au service du Temple eut bientôt une voie douloureuse à opposer à celle de la Sainte-Sion. Quels pouvaient en être les fondements?

Les Byzantins donnaient facilement le nom de Prétoire, πραιτώριον[9], à la résidence du gouverneur

1. Cet itinéraire répond, en tout cas, à une théorie émise au cours du XII[e] siècle. Nous verrons, à propos du Temple, comment une rubrique nouvelle *du Typicon* peut s'insérer à côté de l'ancienne sans occasionner la disparition de celle-ci.

2. Hig. DANIEL, chap. IX. **T.** II, 6.

3. Chap. IX, § 3, p. 255 s.

4. M[me] de KHITROWO, *Itin. russes en Orient*, p. 172. Cet archimandrite admet la distinction entre le Prétoire et la maison privée de Pilate. Cf. p. 177.

5. Ce fait traditionnel se greffait sur l'épisode évangélique des femmes de Jérusalem (Luc **23**, 28-31.) Le Typicon, p. 139, met ainsi en scène la Vierge douloureuse : « Voyant son propre agneau entraîné à la boucherie, Marie, la brebis, l'accompagnait, épuisée, avec d'autres femmes. « Où vas-tu, mon fils, criait-elle? Pourquoi cette marche « rapide? Y a-t-il une autre noce à Cana pour te hâter de la « sorte... Ne passe pas sans me dire un mot, toi qui m'as « conservée pure. »

6. TOBLER, *Theodorici Libel.*, p. 34.

7. *Ibid.* : *spasmo affecta præ doloribus magnitudine*. Les Orientaux gardaient la mémoire de cet incident dans une église nommée *Spoudi*, à 300 mètres environ du lieu du crucifiement. Chap. IX, p. 258, Hig. DANIEL, III, 1. Ce même pèlerin cite le passage du Typicon que nous donnons ci-dessus.

8. Les Templiers avaient sur quelques localisations des opinions particulières. Ainsi l'Anonyme II, TOBLER, *Theod. libel.*, p. 124, après avoir mentionné la piscine Probatique près de Sainte-Anne, émet cette réflexion : *quamvis templarii aliam piscinam ostendant, et eam probaticam esse dicant*. L'authenticité de la Prison du Saint-Sépulcre était également contestée et à bon droit. *Alii tamen aliter de eodem sentiunt loco, sicut præsens audivi*, dit Jean de Würzbourg. Cf. chap. X, p. 272.

9. *Lettre de Nicétas à Constantin VII*, dans les *Archives*

d'une ville ou d'une province. Pour Jérusalem, nous ignorons si le représentant des califes avait installé sa demeure au nord du Ḥaram, comme le fit plus tard le lieutenant des sultans mamelouks et turcs. Une confusion engendrée par cette appellation aurait-elle amené les guides médiévaux à montrer la résidence désaffectée du gouverneur musulman comme le Prétoire (**T.** IX)[1] ou comme la maison privée de Pilate (**T.** XIII, 1, 5), sur la route de Sainte-Anne? Nous avons peine à le croire. Il paraît plus probable que la rue orientale, dite rue Josaphat, se trouvant sur le trajet naturel et direct de Gethsémani au Calvaire, se présenta à l'examen des chercheurs comme ayant le plus de titres à reproduire la voie de la captivité et le début de la voie douloureuse. Au VIIe siècle, la rentrée de Jésus le jour des Rameaux par la porte Probatique permettait de dire que le Sauveur avait franchi cette porte pour accomplir sa passion[2], et c'est également par là qu'avaient défilé, au IVe siècle, les processions du vendredi saint. A vrai dire, il n'est pas besoin d'avoir vécu longtemps à Jérusalem pour être à même d'affirmer que plus d'une localisation trouve ses origines ailleurs que dans une tradition constante, ou dans un souci de précision historique. Les chrétiens indigènes entassés sur le Bézétha pouvaient opposer à la crypte de Saint-Pierre-aux-Liens, à l'Arc de Judas, au Prétoire du quartier franc, une prison de saint Pierre[3], un enclos de Judas, une maison de Pilate, en attendant d'y ajouter les ruines du palais d'Anne et de Caïphe. Dans l'occurrence, ils firent preuve de plus de flair peut-être que les « montreurs » du IVe siècle en retenant chez eux les souvenirs de deuil flottant dans leurs parages.

Qu'ils aient pris pour base l'opinion des gens du quartier, ou qu'ils aient spéculé sur les ruines de l'Antonia et sur la voie de la captivité, les religieux qui desservaient le Temple groupèrent dans la partie nord-ouest du Ḥaram les épisodes que d'autres vénéraient à l'ombre de la basilique de la Sainte-Sion. Il parut raisonnable de loger Anne et Caïphe à proximité du Temple dont ils étaient les grands pontifes (**T.** XI)[4]. Le moustier du « Repos » fut créé en mémoire de la nuit lugubre passée dans leur palais. Non loin des vestiges tenus par les voyageurs pour la maison de Pilate, s'éleva un oratoire dit de la Flagellation consacré aux supplices et aux dérisions du Prétoire. Quant à l'édicule du « Siège de Jésus » (cf. p. 604 ss.), situé au débouché de la porte de l'enceinte sacrée qui s'ouvrait devant la prétendue maison du procurateur, il est possible qu'il ait eu pour destination de garder le souvenir de la comparution de Jésus devant Pilate et de sa condamnation. Les escaliers de l'Antonia, auxquels ont succédé les degrés du minaret des *Ghawânîmeh*, rendaient encore plus facile la communication entre ces divers sanctuaires que complétait la Porte Douloureuse montrée sur le côté occidental du Ḥaram.

Le point de départ du portement de la croix se rattache à la légende de l'invention dans la piscine Probatique du bois dont on confectionna l'instrument du supplice, légende assez répandue au XIIe siècle et dont la *Citez* présente une variante. D'après ce document, le pal vertical de la croix fut pris devant le Temple. Apporté du Liban avec les bois de construction du sanctuaire de Salomon, il n'avait pu être utilisé par l'architecte qui l'avait laissé au rebut, et les gens qui venaient au Temple s'en servaient comme de décrottoir. Or il advint qu'une fois une reine nommée Sibile passant par là, choquée de voir ce madrier embourbé, le nettoya et l'adora. Ce bois ne provenait-il pas d'un rejeton de l'arbre du Paradis terrestre dont Adam avait mangé le fruit? La reine avait eu aussi la révélation de sa desti-

de l'O. L. I, 377 s. Dans cette pièce, qui est bien dans la tonalité du Xe siècle, il est dit que l'émir de Bagdad et celui de la province, arrivés à Jérusalem, descendent au prétoire, ἐπὶ τὸ πραιτώριον. Voir Du Cange, *Gloss. med. græc.*, *sub v°*.

1. Bien que tout le passage de l'hig. Daniel concernant la route entre le S.-Sepulcre et Sainte-Anne soit absent dans le principal ms. de son itinéraire, nous préférons en tenir compte.

2. Antiochos Stratégios, Ἅλωσις..., éd. Calliste, p. 20 : ... διὰ τῆς Πύλης τῆς ἐπικαλουμένης Προβατικῆς, δι' ἧς εἰσῆλθεν ὁ Σωτὴρ διὰ τὰ παθή. L'entrée des Rameaux est en effet le préambule de la Passion. Un peu plus haut, le chroniqueur, faisant allusion à la Porte de Sion, rappelle que c'est de Sion qu'on emmena Jésus au supplice : ὅτε ἐκ Σιὼν ἀπήγαγον αὐτὸν εἰς τὸ σταυρῶσαι.

3. Cette prison juive impliquait naturellement la présence du château d'Hérode.

4. Cet anonyme essaie de concilier les deux théories reçues au XIIe siècle.

nation future[1]. En relation avec ce détail nos aïeux donnaient à la porte du Ḥaram qui conduisait à la Probatique, actuellement *bâb el-Asbâṭ*, le nom de « Porte de Paradis ». Suivant la version enregistrée par Pierre Comestor, la reine de Saba, apercevant ce bois dans la maison de la forêt du Liban, aurait annoncé à Salomon qu'on l'emploierait à supplicier quelqu'un dont la mort amènerait la ruine d'Israël. Le roi, rempli de terreur, le fit enfouir au lieu précisément où l'on devait plus tard creuser la piscine Probatique et c'est de là que l'eau tirait sa vertu salutaire. Comme il flottait, au temps de la Passion, à la surface du bassin, on le recueillit pour en faire la croix[2].

On s'harmonisait donc avec la légende en conduisant le Sauveur aux abords de la Probatique (*birket Isrâ'îl* ou piscine de Sainte-Anne, peu importe dans le cas présent), pour lui imposer le fardeau de la croix. Les traces de cette localisation se retrouvent dans l'une des sources utilisées par Pierre de Pennis[3]. Suffisante était la distance entre ce début du portement de la Croix et le rocher de l'Antonia pour que l'on se soit cru autorisé à créer un Repos au moustier même qui représentait la prison où Jésus avait passé la nuit de son arrestation.

Après les multiples allées et venues de cette journée (les mystiques en comptaient neuf), le Christ, chargé de l'instrument de son supplice en un lieu voisin de Sainte-Anne, remontait la rue *bâb sitty Mariam* pour atteindre de nouveau l'emplacement de l'Antonia, où l'acuité de ses souffrances et l'épuisement de ses forces l'obligent à faire halte pour reprendre haleine. Le moustier du « Repos » était destiné à perpétuer la mémoire de cet arrêt, si l'on tient à expliquer littéralement la raison qu'apporte la *Citez* à ce vocable : « Là dist on que Jhesu Cris reposa, quant on le mena crucefiier. » L'endroit s'imposait d'autant plus comme une halte qu'il comportait en même temps un changement de direction. Le lugubre cortège va en effet descendre dans le parvis par quelque *scala sancta* aujourd'hui disparue, traverser le « bas pavement » qui rappelle le *Lithostrotos* de Josèphe, et gagner une issue dans l'orientation du Calvaire, appelée Porte Douloureuse.

Dans le système topographique que préconise la *Citez*, deux portes principales étaient à remarquer dans le mur ouest de l'enceinte du Temple qui, toutes deux, avaient été sanctifiées par le passage du Sauveur. L'une, donnant accès à la rue très fréquentée qui montait à la Tour de David, se nommait *Portes Precieuses*, parce que Jésus avait l'habitude d'y passer pour entrer dans la ville de Jérusalem. Elle s'identifie avec la double baie de *bâb es-Silsileh*. L'autre était connue sous le nom de *Porte Dolereuse* : c'est par là que sortit Jésus quand on le mena au Calvaire pour être crucifié[4]. La première s'ouvrait naturellement sur l'artère conduisant au cœur de la cité ; la seconde devait commander une voie aboutissant au groupe du Saint-Sépulcre, position qui lui avait mérité son titre et qu'il est possible de fixer sur le terrain en suivant notre topographe à partir de la porte actuelle dite de Damas. Le dos tourné à cette porte, il dirige ses pas vers le midi par le fond de la vallée (*ṭarîq el-Ouâdy*)[5], et rencontre sur sa gauche, après un notable bout de chemin, la naissance de la rue de Josaphat qui conduit à la porte orientale de la ville. Poursuivant sa marche, au lieu de s'engager dans cette rue[6], il se trouve bientôt à un carrefour produit par l'intersection du chemin de la vallée et d'une rue allant du Temple au Saint-Sépulcre[7]. C'est à l'élégante fontaine, *sabîl el-Ḥaram*, que l'on remarquera un

1. *La Citez de Jherusalem*, XIX. MICHELANT-REYNAUD, *Itinér.*, p. 46. Au XIVe siècle la légende fut transférée au pont du Cédron.

2. *Histor. scholast. in Evang.*, c. 81. *PL.*, **198**, 1579. Cf. FABRI, *Evagat.*, I, p. 366 s. La reine de Saba est regardée comme une sibylle. Philippe Brosserius, Jacques de Vérone et beaucoup d'autres se font l'écho de cette tradition.

3. *Libellus*, XI. *ROL.*, 1902, p. 357 : « *Juxta hanc domum vel ecclesiam* (*S. Annæ*) *eundo per dictam plateam a dextris, est unus lapis in terra, ubi primo fuit crux posita in collo domino nostro Jhesu Christo.* » La maison de Pilate dont Théodoric retrouve des vestiges (1172) pourrait être plus rapprochée de Sainte-Anne que nous ne l'avons supposé et s'identifier avec cette *Imposition de la croix* : « *domum Pilati juxta ecclesiam beatæ Annæ... et juxta piscinam probaticam sitam.* »

4. A comparer la position des *Portes Précieuses* « al cief de celle rue (del Temple) » avec celle de la *Porte Dolereuse* « au cief de celle voie (qui vient a senestre del Temple et va al Sepulcre) par devers le Temple ».

5. On peut suivre ce parcours sur le diagramme fig. 258, ou sur le plan de *Jérusalem*, I, pl. III.

6. Il est évident que l'auteur ne place aucunement la Porte Douloureuse sur la rue de Josaphat, comme on le prétend communément.

7. La venelle tortueuse qui part de *bâb el-Ghawânimeh*,

carrefour répondant strictement à ces indications. En ce point la rue *'aqabet et-Tekîyeh I*, ou *es-Sitt*, descendant du Saint-Sépulcre coupe franchement le *ṭarîq el-Ouâdy* pour aboutir à la porte du Ḥaram dite *bâb en-Nâdir*, baie monumentale bien en situation pour représenter la Porte Douloureuse[1]. Le chemin de la croix ainsi tracé aboutissait directement aux ouvertures de la façade ruinée de la basilique constantinienne, après avoir, dans le bas, croisé le ruisseau que Notre-Seigneur passa en marchant au supplice. Sur le carrefour s'élevait une église dédiée à saint Jean l'évangéliste à côté d'un manoir où les religieuses de Béthanie trouvaient un refuge quand on était en guerre avec les Sarrasins. Cet établissement fut occupé, au XIVe siècle, par deux écoles musulmanes. Moudjir ed-Din nous apprend en effet que la *madraseh Younesîyeh* et la *madraseh Djeharkesîyeh* proches de *bâb en-Nâdir*, se partagèrent une église qu'il attribue, suivant sa formule stéréotypée, aux Roûm, mais qui peut simplement remonter au XIIe siècle, si elle n'est pas la restauration d'une église byzantine ruinée avant les Croisades.

Ainsi le système que la ville basse opposait à celui du Sion consistait en un groupement des épisodes de la Passion sur une aire délimitée par le côté nord de la rue de Josaphat; au sud, par la coupole du « Siège de Jésus » et bâb en-Nâdir, point de départ d'une montée à peu près directe au Calvaire. Il semble que le patriarcat de Jérusalem n'ait point voulu se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre de ces théories. Le rituel latin de l'époque, qui décrit avec complaisance la procession des Rameaux ou d'autres cérémonies analogues, passe sous silence tout office extérieur le vendredi saint. La liturgie de ce jour s'accomplissait entièrement à l'intérieur de la basilique du Saint-Sépulcre.

La reprise de Jérusalem par les musulmans en 1187 amène nécessairement des changements dans toute cette combinaison. Durant le XIIIe siècle, il se produit un certain flottement qui s'explique par l'éloignement des chrétiens du Ḥaram et de ses abords immédiats. Comme on ne peut leur interdire la rue de Josaphat, seul accès pratique de la région orientale, c'est le long de cette voie que vont se développer les épisodes de la condamnation de Jésus et de sa marche vers le Calvaire, tandis que l'attention des pèlerins se détachera de plus en plus du Prétoire de la Sainte-Sion. On profite de la trêve de 1229-1244, qui laisse assez de liberté aux chrétiens, tout en maintenant les infidèles en possession de la mosquée d'Omar et de son esplanade, pour élever un oratoire que les Grecs regarderont longtemps comme la maison de Caïphe et un autre dédié au souvenir de la rencontre du Sauveur et de sa mère[2]. On se préoccupe aussi de la localisation des deux épisodes évangéliques du Cyrénéen et des Femmes de Jérusalem, auxquels viennent s'ajouter quelques éléments apocryphes.

II. — DE 1200 À 1350. LES ÉLÉMENTS DU CHEMIN DE LA CROIX ACTUEL.

Plus qu'aucune autre époque antérieure, le XIIIe siècle s'est préoccupé d'établir le trajet parcouru par le Sauveur entre le Prétoire et le Calvaire, que depuis lors on pense connaître exactement. Les itinéraires deviennent beaucoup plus explicites sur une voie qu'aurait suivie le Christ portant sa croix[3]. Néanmoins, si le tracé demeure

poterne à escaliers sans relation avec le Saint-Sépulcre, ne donne pas lieu à un carrefour proprement dit. Sa situation effacée n'était pas de nature à frapper l'imagination, ni à la faire entrer dans la combinaison simpliste, si l'on veut, mais nette du topographe de la *Citez*. Celui-ci tient à la théorie du nord du Ḥaram au point d'omettre la mention du Prétoire de Pilate et de Caïphe au mont Sion dont il connait pourtant le sanctuaire, comme il ressort de ce texte : « Entre l'abeie (de Monte Syon) et les murs de le cité, si avoit un grand atre et un moustier en milin. » L'atrium et l'église que nous connaissons par les partisans du système de la ville haute demeurent chez lui anonymes.

1. Les anciens ne voyaient aucune difficulté à livrer passage à Jésus captif à travers l'esplanade du Temple. Ainsi LUDOLPHE LE CHARTREUX, *Vita Jesu Christi*, II, cap. LIX, 29 : « *Et sic, cum impetu... duxerunt eum per portas aureas, per quas in die Palmarum intraverat; quæ modo clausæ sunt. Et adduxerunt eum... ad Annam.* » En dépit d'une orientation fautive, c'est encore la Porte Dorée qu'il faut reconnaître dans ce texte de Zosime (1420) : « Au midi de Jérusalem, se trouve la porte en fer par laquelle on conduisit le Christ au crucifiement et elle est fermée jusqu'à présent. » Cette porte est proche de la porte Sitty Mariam. KHITROWO, *Itin. russes*, p. 213.

2. Nulle date ne pourrait s'harmoniser mieux que celle-ci avec le caractère du monument cruciforme étudié ci-dessus (p. 598 ss.) et qui se trouve aujourd'hui sous le vocable du Spasme.

3. En particulier ceux des trois dominicains Ricoldo (T. XX, 2), Pépin de Bologne (T. XXIV), Pierre de Pennis

PARTE SECONDA DELLA VIA DOLOROSA.

ARCO DI PILATO
dove fu mostrato Cristo dicendo
ECCO L'HUOMO.

CAPELLA FUOR DI STRADA
in questa Via N.S. s'incontro con sua Madre.



Fig. 252. — La Voie douloureuse d'après Bernardino Amico. Voir fig. 236.

fixe, le chemin de la croix, tel qu'on le pratique de nos jours, est d'une organisation relativement récente quant à l'ordre et au nombre des stations, comme nous le constaterons dans la suite de cette étude. Il n'en est pas moins vrai qu'avant 1350 on en retrouve les principaux éléments.

1. — Intimement lié à la localisation du prétoire, le lieu de la condamnation de Jésus en suit toutes les vicissitudes, tantôt montré comme un endroit particulier à proximité de la maison de Pilate, tantôt identifié avec celle-ci [1]. On le cherche de préférence du côté de la chapelle de la Flagellation.

2. — La première mention de l'Imposition de la croix est due au Grec Perdicas (1250) qui situe le fait à la prison, à l'édicule du XII[e] siècle, encore debout dans l'ancienne caserne de l'Antonia. (**T.** XVIII). Nous avons noté à propos du *Carcer* du Saint-Sépulcre (*supra*, p. 225) que, depuis le VIII[e] siècle, on s'était imaginé d'enfermer le Christ dans une prison au pied du Calvaire pendant les apprêts du dernier supplice. La logique populaire, qui trouvait une prison au terme de la voie douloureuse, en voulut une au point de départ. Un repos, une pause entre le portement de la croix et la crucifixion, réclamait, pour la symétrie, une pause entre les tortures du Prétoire et le portement de la croix. La chapelle médiévale du « Repos » était à même de remplir ces conditions.

3. — Cette chapelle devenue inabordable et ne se trouvant plus, d'ailleurs, immédiatement sur le trajet nouveau auquel on s'était résigné par le fait des circonstances, la halte de Jésus écrasé sous le poids de la croix fut rattachée à l'arc de l'*Ecce-Homo*. On montrait insérées au-dessus de l'archivolte de la grande arcade les deux pierres sur lesquelles le Sauveur aurait repris haleine [2]. Les imaginations pieuses se plaisaient à marquer des *repos* aux portes antiques. Au temps de la domination franque, les restes de l'arc colonial du Forum près du Saint-Sépulcre passaient pour un repos de la Vierge et de l'Enfant Jésus. A la soi-disant porte Judiciaire on placera plus tard un repos sous la forme d'une chute.

Mais la halte de l'*Ecce-Homo* qui se comprenait dans l'hypothèse d'un point de départ reculé vers l'orient, jusqu'aux abords de Sainte-Anne, n'arrivait plus à contenter tel qui raccourcissait la voie douloureuse de façon à en mettre la tête dans le voisinage de l'arc romain. Puisqu'il fallait conserver une certaine distance entre le point de départ et cet arrêt, on mit l'arrêt en relation avec la rencontre du Cyrénéen, à la jonction de l'ancienne rue de Josaphat et du chemin de la vallée, où l'on fait aujourd'hui la 3[e] station. Le repos fut commué en chute. L'aide du Cyrénéen supposait nécessairement un état d'extrême faiblesse dans le condamné (**T.** XX, 2; XXVII, 4).

4. — Entre ces deux localisations d'un même fait (repos ou chute) dont nul édifice ne marquait l'emplacement, se trouvait une petite église appelée au XIII[e] siècle *Sainte-Marie de Pamoyson*, dédiée au spasme (*tramorticio*) éprouvé par la Vierge à la vue de son divin Fils chargé de la croix et aussi, pour quelques-uns, à l'épisode des Filles de Jérusalem [3]. Ce sanctuaire était situé à peu de distance de l'arc de l'*Ecce-homo*, à l'issue d'une ruelle délabrée limitant à l'est le terrain des Arméniens catholiques. C'est par là que Marie et ses compagnes auraient débouché sur la rue *sarâï' el-qadîm*, premier tronçon de la voie douloureuse. Actuellement la rencontre de la Vierge est située à l'extrémité opposée de la ruelle sur le chemin de la vallée du Tyropœon. Cette « Pamoyson » avait été créée à l'imitation de celle qu'au siècle précédent on vénérait à Sainte-Marie-la-Grande sur l'itinéraire de la ville haute. Le vocable trahit une origine franque. Les Orientaux avaient-ils fixé dans les mêmes parages un souvenir identique? Un récit slavon du XIV[e] siècle signale sur la route du Saint-Sépulcre à Sainte-Anne les traces des pieds de la Sainte-Vierge. Ne serait-ce pas là une interprétation des deux semelles de mosaïque

(*ROL.*, IX, p. 357) : Aussitôt franchie la porte orientale de la ville, *statim occurrit sibi via vel platea per quam Christus Ihesus transivit cum cruce in collo, vadens ad montem Calvarie ad locum sue passionis.*

1. **T.** XVIII, XX, XXI. **T.** XXII, XXIV.

2. La source de M. Sanuto (**T.** XXII, 3) et de Pierre de Pennis, pour ce détail, est le *Libellus* de Philippe Brosserius (1285-1299), *Le missioni francescane*, III, p. 388. De Caumont (*Vayaige d'Oultremer*, p. 64) rappelle encore en 1418 cette même particularité omise par la plupart de ses prédécesseurs : « Sur unne arche, sont deux pierres blanches sur lesquelles il est dit que Jhésu Crist se reposa pourtant la croix. »

3. **T.** XX, XXIII, XXIV, XXVIII, 3. Cf. fig. 252.



Fig. 253. — La 3e Station. Cliché Bonfils.

Vue prise au carrefour de l'Hospice autrichien, vers 1890. *a*, tronçons de colonne marquant la Station, devant les arcades murées du ḥammâm es-Soulṭân. — *b*, entrée du couvent arménien catholique : N.-D. du Spasme. — *c*, 4e Station. — *d*, embranchement de la rue où se poursuit le Chemin de la Croix. — *e*, maison dite du « Mauvais Riche », cf. fig. 256.

que l'on voit dans la crypte du Spasme actuel [1]?

5. — La rencontre du Cyrénéen se place normalement au point où la rue *saràï' el-qadim* aboutit au chemin de la vallée, en face de l'hospice autrichien [2] (fig. 253). Simon était censé venir de la porte septentrionale de la ville. Si l'on a recours à ses services, c'est que Jésus devait être si épuisé qu'il était dans l'impossibilité de porter la croix plus loin. De là, nous l'avons vu au n° 3, le repos ou la chute reportée ici de bonne heure. Dans les environs, l'on montre la maison de Judas et de sa famille, identique, peut-être, à la demeure du Juif Errant qui, pour avoir insulté le Christ, est condamné à marcher sans trêve jusqu'à la fin du monde [3]. La station du Cyrénéen est aujourd'hui fixée à 70 mètres environ plus au sud, non loin d'une belle maison arabe qui, depuis sa construction dans la première moitié du XIVe siècle, passe pour la maison du Mauvais Riche.

6. — Sur le chemin de la Probatique l'higoumène Daniel (**T.** IX) remarque le lieu où Jésus guérit une femme d'une perte de sang. Après les traces des pieds de la Vierge, le récit slavon, cité au n° 4, note « l'endroit où fut guérie la femme hémorrhoïsse ». C'est un écho lointain de la légende de Véronique dans l'état rudimentaire que présentent les Actes de Pilate, mais non avec l'épanouissement qu'elle prend en Occident à partir du XIIe siècle, et que ces Slaves ignoraient.

D'après l'état le plus ancien de la tradition (IIIe-IVe siècle), l'hémorrhoïsse qui fut guérie en touchant la robe du Sauveur était de Césarée de Philippe, la moderne *Bânias*. On y montrait sa maison devant laquelle elle avait, en témoignage de sa gratitude, fait ériger un groupe de bronze représentant une femme dans l'attitude de suppliante, à genoux aux pieds de Jésus qui lui tendait la main. L'herbe qui croissait autour du piédestal avait une vertu curative [4]. Ce monument fut abattu sous Julien l'Apostat. Les auteurs byzantins du Ve et du VIe siècles donnent à cette femme le nom de Bérénice et de Véronique [5] qu'ils tiraient probablement des Actes de Pilate (IVe siècle), où l'on voit l'hémorrhoïsse, nommée Βερνίκη, Βερονίκη, *Veronica*, se présenter avec le paralytique, l'aveugle-né et le lépreux au tribunal de Pilate, à Jérusalem, pour témoigner en faveur du Christ et contrebalancer les charges calomnieuses de ses ennemis [6].

Les Apocryphes ne s'en tinrent pas là. Sur ce fond pousse, au VIIe siècle, une légende nouvelle où Véronique devient un instrument de la justice divine dans la punition de Pilate. Nous n'insisterons pas sur ce côté de la question tout à fait secondaire pour le but envisagé ici, qui est d'expliquer l'introduction du fait de Véronique dans le chemin de la croix. D'après le récit intitulé *Mors Pilati*, Tibère au plus mal apprend que Jérusalem possède un médecin dont la seule parole guérit. Il y dépêche un de ses familiers, Volusianus, avec la mission d'amener à Rome le thaumaturge. Volusianus fait part de sa requête à Pilate qui est terrifié, ayant condamné à mort ce Jésus mandé par l'empereur. Véronique se trouvant ensuite sur le passage du messager impérial lui apprend qu'elle possède un linge sur lequel le Sauveur a imprimé sa face. En effet comme elle lui avait manifesté, un jour, le désir

1. *Archives de l'O. L.*, II, p. 390. L'église de *Pamoyson* dont les pèlerins postérieurs verront les ruines pendant longtemps se trouvait à une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'arc de l'*Ecce-homo*.

2. **T.** XVIII, XX, XXII, 3, XXIV, XXVII, 4. PHILIPPE BROSSERIUS, *op. l.*, p. 388.

3. PIERRE DE PENNIS, *op. l.*, p. 358 : « *Ibi aliquantulum ultra, recta via, Judei invenerunt Symonem Cironeum, qui portavit crucem Ihesu : et ibi prope monstratur locus a vulgo ubi Johannes Butadium inpulit Christum dominum quando ibat ligatus ad mortem insultando dicens Domino : « Vade ultra, vade ad mortem. » Cui respondit Dominus : « Ego vado ad mortem, sed tu usque ad diem judicii non morieris pro tua culpa.* »

4. Le premier témoin de cette histoire est Eusèbe de Césarée (*Hist. eccl.*, VII, 18) dont la narration sert de base aux récits de Rufin, Philostorge, Sozomène, Jean Malalas, Jacques de Voragine, Nicéphore Calliste, etc. Cf. TILLEMONT, *Mémoires...*, VII, *Persécution de l'Église par Julien l'Apostat*, art. 17.

5. Macarius Magnes (410), qui mêle la légende d'Abgar et celle de Véronique, appelle celle-ci Βερενίκη ; Jean Malalas (540) présente la forme Βερονίκη qui se trouve dans les *Acta Pilati*, c. VII. TISCHENDORF, *Evang. Apocr.*, p. 298, et dans un ms. de Josèphe *Guerre*, I, 552 comme variante de Βερενίκη. Les Gnostiques du IIe siècle nommaient Προυνικός, *Prunicus*, un de leurs éons dont ils trouvaient le symbole dans l'hémorrhoïsse de l'évangile. Cf. DOBSCHÜTZ, *Christusbilder*, p. 250* ss.

6. *Gesta Pilati*, c. VII. TISCHENDORF, *op. l.*, p. 356 : *Mulier quædam Veronica nomine a longe clamavit præsidi : Fluens sanguine eram ab annis duodecim et tetigi fimbriam vestimenti ejus, et statim fluxus sanguinis mei stetit.* Une des recensions de l'*Anaphora Pilati* (TISCHENDORF, p. 447) donne encore Paneas (Bânias) comme patrie de l'hémorrhoïsse.

d'avoir son portrait, le priant de vouloir bien poser devant un peintre, Jésus avait opéré ce prodige en sa faveur. Véronique suit Volusianus à Rome et guérit Tibère avec l'image miraculeuse. Bien que soumis à de fabuleuses amplifications, le thème général reste le même dans la *Vindicta Salvatoris*, composée vers 700[1].

A partir du XIIe siècle on constate à Rome le culte « d'un suaire avec lequel, dit Pierre Diacre (1140), le Christ s'essuya le visage et que certains appellent *Veronyca;* il fut apporté à Rome au temps de Tibère césar »[2]. Les contemporains s'accordent à donner au suaire comme à l'oratoire où il est exposé le nom de « Véronique », non pas, ainsi que l'ont prétendu des érudits, à la faveur d'un mauvais jeu de mot (*vera icona*) d'où la légende serait issue, mais bien parce que cet objet était mis en rapport étroit avec l'histoire de la sainte femme esquissée plus haut[3]. Une circonstance nouvelle s'est ajoutée au canevas primitif : le mouchoir a servi à Jésus au temps de la Passion. Pierre Mallius (1160), se référant à la tradition des aïeux, dit que le Sauveur s'en essuya la face lorsque sa sueur devint comme des gouttes de sang découlant jusqu'à terre, c'est-à-dire à Gethsémani[4]. Les clercs ont beau taire le rôle de la reconnaissante hémorrhoïsse qui vient trop évidemment des Apocryphes, la légende poursuit son cours irrésistible parmi le peuple. La Légende Dorée la divulgue dans le monde latin, les chansons de geste s'en emparent, tandis que le suaire appelé aussi *effigies, vultus imago, facies,* est entouré à Rome d'un culte de plus en plus solennel et que des copies en sont répandues dans la chrétienté.

Son origine donne lieu à la fin du XIIe et au XIIIe siècle à un épisode plus dramatique. Véronique, cette fois couverte de lèpre, n'osait pas s'approcher de la croix sur laquelle était cloué Jésus. Mais Marie lui ayant fait signe d'avancer, prit le voile dont la pauvre femme se couvrait la tête et l'appliqua sur la face du crucifié qui y resta imprimée. Aussitôt qu'elle eut repris son voile, Véronique fut guérie. La plupart cependant attribuent à celle-ci le geste d'étendre le voile sur le visage du Sauveur. L'hymne indulgenciée par Innocent IV (vers 1250) se fait l'écho de cette nouvelle forme de la légende :

Ave facies praeclara
que in sancta crucis ara
facta es sic pallida[5].

Au XIVe siècle la dévote histoire entre dans sa phase définitive sans atteindre brusquement le terme de son évolution. Le sommaire des pérégrinations et indulgences de Terre Sainte qui se trouve en tête de la relation de Jacques de Vérone (1335) place entre Sainte-Anne et la Piscine Probatique représentée alors par le *birket Isrâ'îl* « le lieu où le Christ donna la véronique, c'est-à-dire sa face qui est maintenant à Rome »[6]. Ce lieu correspond à l'endroit assigné par le récit slavon à la guérison de l'hémorrhoïsse et à la circonstance du fait tel que le raconte Godefroy de Viterbe (1400). C'est au moment de marcher au supplice que le Sauveur aurait laissé à Véronique, sainte femme de l'entourage de Jésus, son visage imprimé sur le suaire qu'on vénère actuellement à Rome sous le nom de véronique[7]. Cependant la forme de l'épisode qui devait supplanter toutes

1. TISCHENDORF, *op. l.*, p. 471 ss.

2. GEYER, *Itin. Hierosol.*, p. 109 : *Sudarium vero, cum quo Christus faciem suam extersit, quæ ab aliis Veronyca dicitur, tempore Tiberii Cæsaris Romæ delatum est.*

3. Cf. DOBSCHÜTZ, *op. l.*, p. 222 s. et les textes de cette période relatifs à la Sainte Face, p. 283* ss.

4. *Historia basilicæ Vaticanæ antiquæ*, c. 25 : *Oratorium sanctæ dei genetricis Virginis Mariæ, quod vocatur Veronica, ubi sine dubio est sudarium Christi in quo ante passionem suam sanctissimam faciem, ut a nostris maioribus accepimus, extersit, quando sudor eius factus est sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.* La relique conservée dans la chapelle impériale de Constantinople avec cette désignation : *mantile, quod visui domini applicatum imaginem vultus ejus retinuit*, est en connexion avec la légende d'Abgar. RIANT, *Exuviæ sacræ Constant.*, II, p. 212 (a. 1150). L'image de Rome a passé quelque temps pour la Sainte Face envoyée à Abgar d'Édesse.

5. On n'hésite plus à reconnaître dans le suaire l'image miraculeusement imprimée à la prière de Véronique, comme le montre la formule indulgenciée par Innocent III (1216); *deus qui nobis signatis lumine vultus tui memoriale tuum ad instantiam Veronicæ sudario impressam imaginem relinquere voluisti...*

6. *ROL.*, III, p. 164 : *Item locus, ibi Cristus dedit veronicam, id est faciem; modo in Roma est.* Ce catalogue pouvait se trouver dans les mains de Jacques de Vérone qui en suit les indications sauf là où il croit devoir lui préférer Burchard.

7. *Speculum Regum*, II, 7 (DOBSCHÜTZ, p. 316*) : *istis temporibus mulier quedam devota nomine Veronica, que Christo seduto ministrabat, cui Christus iturus ad crucifigendum in signum amoris et recessus faciem suam lividam in sudarium impressit.*

les autres variations du même thème était déjà en circulation. L'origine de la sainte Face était devenue l'un des incidents du trajet entre Prétoire et Calvaire.

Dans une histoire sainte très accessible aux contes populaires, Roger d'Argenteuil (**T.** XXIX) représente Véronique allant au marché vendre un de ces voiles que les femmes mettent sur la tête. Sur son chemin arrive Jésus-Christ chargé de la croix, le visage baigné de sueur. Émue de pitié et se souvenant d'avoir été guérie par lui, au Temple de Jérusalem, d'une fièvre qui la tenait depuis longtemps, elle tend le *mandil* tout déplié au Sauveur qui s'en essuie la face. O prodige! le voile garde l'empreinte de ses traits. La pieuse femme conservera la relique qui sera un instrument de guérison, le Seigneur s'en porte garant. Son premier soin est de l'emporter chez elle et de rendre, grâce au précieux talisman, la santé à son mari atteint d'une maladie de langueur.

Une scène si émouvante, les dramaturges du xve siècle se garderont bien de l'omettre dans les mystères de la Passion[1]. Elle s'introduit à côté des incidents évangéliques et jouit auprès de l'auditoire d'une faveur aussi grande. Le moment où la courageuse femme montre à tout le peuple l'image merveilleuse produit un bel effet de scène. Après une éclipse d'un siècle provoquée peut-être par le doute qui planait encore sur l'authenticité de cette histoire, comme il ressort des révélations de sainte Brigitte (1373), le souvenir de Véronique réapparaît à Jérusalem en 1435. Stimulée par la légende qu'ils ont vu représenter maintes fois, l'imagination des pèlerins agrémente l'épisode des Filles de Jérusalem de l'incident de l'image entre le Spasme et Simon le Cyrénéen, tandis que, plus proche du Calvaire, elle fixe la maison de Véronique[2]. Mais bientôt (les localisations suivant les fluctuations des mystères) l'impression de la sainte Face aura lieu sur le seuil même de la maison, loin des Filles de Jérusalem. D'ailleurs cette trame définitive est postérieure à 1350, époque qui nous limite pour l'instant et à laquelle le fait est encore absent des représentations populaires. Quel que soit le lieu de la guérison de l'hémorrhoïsse ou de l'incident de la sainte Face, il ne jouit à l'origine d'aucune fixité et se présente comme indépendant d'une demeure quelconque de Véronique. Quant à ce dernier élément il paraît être le produit d'une création étrangère plutôt que celui d'une tradition locale.

7. — La Porte Judiciaire est issue du souci de démontrer qu'aux temps anciens le Calvaire se trouvait hors de la ville (**T.** XIX)[3]. Des topographes médiévaux forgèrent cette dénomination d'après la *porta Judicialis* de la Vulgate, traduction très contestable de *Neh.* III, 30. La position qu'ils lui assignent ainsi que son identification avec la porte dite *Vetus* ne reposent sur aucun fondement[4], mais il leur paraissait logique de colloquer une Porte Judiciaire à proximité du lieu des exécutions qu'elle séparait du lieu de la sentence ou *Lithostrotos*. Dans ce système, le Prétoire se rapprochait singulièrement du Golgotha, tandis qu'étaient rejetées les traditions de l'Antonia ou du mont Sion. On serait tenté d'y reconnaître la théorie déjà représentée par l'higoumène Daniel qui place le Prétoire à une petite distance à l'orient de la façade constantinienne du Saint-Sépulcre (**T.** IX). Empruntant à Burchard la mention de la Porte Judiciaire par où le Christ sortit de la cité, Jacques de Vérone (1335) situe près de ce que l'on en montrait comme les vestiges (cf. fig. 255) l'épisode des Filles de Jérusalem (**T.** XXVII, 5). Cette porte n'est déjà plus une quantité perturbatrice. Plus tard on en justifiera le nom autrement qu'au début. L'arc de l'*Ecce-Homo* reconnu d'une certaine façon comme le lieu où fut rendue la sentence, la Porte Judiciaire ne représentera désormais que l'endroit où elle aurait été affichée et criée par le héraut au moment où l'on allait atteindre le Calvaire.

8. — Rien de plus mobile que la localisation de l'incident des Filles de Jérusalem. Nous l'avons

1. Les Mystères de Sainte-Geneviève, de Coventry, de Gréban, de Jean Michel, d'Eger, etc. énumérés par Dobschutz, p. 335*.

2. Hans Lochner (1435), Gumppenberg (1449) ont un double souvenir de Véronique. A partir de 1461, le souvenir est unique. (Louis de Rochechouart, *ROL.*, I, p. 242. Guillaume de Thuringe, *Pilgerfahrt*, p. 102.)

3. Un plan que l'on veut faire remonter à un original de 1180, mais qui peut avoir été influencé par la topographie de Burchard, place la Porte Judiciaire à l'est de Sainte-Marie Latine. *ZDPV.*, XV, pl. 2.

4. Voir ch. xxx, art. IV : *Laure de la Vallée de Josaphat.* C'est à Pierre Comestor (*PL.*, CXCVIII, 1466) que l'on est redevable de ces confusions topographiques.



Fig. 254. — Entre la 5e et la 7e Station. État actuel de la rue.

a, « maison de Véronique », 6e Station. Cliché de la Colonie américaine. Reprod. obligeamment autorisée.

rencontré au Spasme, puis à la Porte Judiciaire[1] : avec Pierre de Pennis, nous le trouvons aux abords du parvis du Saint-Sépulcre, probablement là où les moniales de Sainte-Marie montraient un Spasme au XIIe siècle. Après 1350, cet épisode reviendra aux environs du Cyrénéen sans obtenir un terme à ses déplacements[2].

9. — Pierre de Pennis[3] fait remarquer au milieu du Parvis du Saint-Sépulcre une dalle où le Seigneur venant au supplice avec la croix s'arrêta un instant avant d'arriver au Calvaire, circonstance relevée également par le **T.** XXVI dont la perspective est très raccourcie avec un Prétoire et un « pavé de la maison de Pilate » aussi voisins du Saint-Sépulcre que le *Lithostrotos* de Burchard. Dans cette hypothèse de voie douloureuse abrégée exposée au n° 7, la dalle du parvis fixait la chute ou le repos en connexion avec la rencontre du Cyrénéen[4]. Adopté par le système de la voie développée, ce repos devient d'abord un nouveau repos, symétrique à celui du début du chemin de la croix, puis une chute qui, au XVIe siècle, sera classée troisième, tout en étant déplacée.

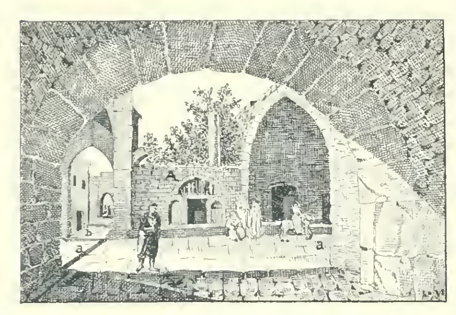


Fig. 255. — La « Porte judiciaire », 7e Station.

D'après la pl. de WILLIAMS, *The Holy City* (II, face p. 58), en 1845. *A*, pilastre et débris d'arcade considérés comme vestiges d'une ancienne porte. Sur la colonne contiguë et l'hypothèse d'un tétrapyle à ce carrefour dans Aelia, cf. *supra*, p. 22 s. — *aa*, ḥâret khân ez-Zeit. — *b*, ḥ. el-Khanqah.

10. — Sæwulf signalait sur l'ancien atrium du Calvaire, à l'est du Saint-Jardin, « le lieu où Notre-Seigneur fut dépouillé de ses vêtements par les soldats ». Mais dans la disposition d'alors, créée sous Monomaque, ce dépouillement était en fonction de la scène de dérision et du couronnement d'épines que l'on mettait comme tous les incidents du Prétoire au pied de l'édicule du Calvaire, vers le nord. Au XIIe siècle les préparatifs du crucifiement se vénéraient plutôt dans la Prison (p. 272), et c'est encore là qu'en 1335 on localisait la scène de Jésus dépouillé de ses vêtements[5].

11 et 12. — La crucifixion et la mort de Jésus sur la croix trouvent naturellement leur place dans la chapelle supérieure du Calvaire dont la paroi orientale était ornée d'une mosaïque représentant le Christ en croix ayant à ses pieds la Vierge, saint Jean, Longin et le soldat qui présente l'éponge au bout du roseau suivant les indications classiques des manuels de la peinture (p. 276). On pensait généralement que la crucifixion avait eu lieu sur le sol et que le gibet avait été ensuite élevé et planté dans un trou pratiqué dans le roc au préalable.

13 et 14. — La nef méridionale du Calvaire avait comme décoration une Descente de croix et une Mise au tombeau. Les deux faits étaient bien de nature à inspirer deux sujets de tableau à l'artiste ainsi que deux sujets de méditation distincts à la pensée du mystique. Quant à la remise du corps de Jésus à sa sainte Mère, c'est à la Pierre de l'Onction que nous la voyons localisée au XIVe siècle. Nous avons déjà indiqué que cette « Pierre » était une survivance de l'oratoire byzantin de Sainte-Marie et qu'elle marque depuis de

1. **T.** XX, XXIII, XXIV, XXVIII, 3, XXVII, 5.

2. D'abord uni au Cyrénéen (De Caumont, Poloner), ensuite inséré entre le Cyrénéen et le Spasme sur la rue du vieux Sérail (Fabri, Suriano), puis ramené au fond de la vallée entre le Mauvais Riche et le Cyrénéen (Aranda, Zuallard, Amico, fig. 252 et 257), en attendant de remonter dans la direction du Saint-Sépulcre. Ce flottement se poursuivra jusqu'en 1850.

3. *ROL.*, IX, p. 351 : *In medio pavimenti illius, est unus lapis ubi Dominus veniens ad passionem aliquantulum cum cruce stetit.* Le renseignement est tiré probablement d'un guide analogue à celui de 1335, *ROL.*, III, p. 162.

4. Ce chemin de la croix partant de la Porte Judiciaire comprenait donc tous les éléments requis par l'évangile : le Lithostrotos, la consolation des Filles de Jérusalem, le Cyrénéen.

5. Jacques de VÉRONE, *ROL.*, III, p. 188 : *capella parva, que vocatur carcer Domini... et ibi spoliaverunt eum.* Sur l'importance accordée à ce fait par les mystiques, voir Ludolphe le Ch., P. II, c. LXIII, 4 : *Spoliatio Christi ante crucem.*

longs siècles pour les Grecs la Descente de la croix, ou, d'après leur terminologie, « le saint déclouement » (p. 255). L'ensevelissement s'impose au Saint-Sépulcre même. Mais ces divers épisodes ne forment plus que l'épilogue de la voie douloureuse.

Tels sont les différents points que la dévotion choisira parmi une quantité de souvenirs égrenés sur la même voie pour former ce qu'on appelle le chemin de la croix. Cette sélection et l'ordonnance des épisodes regardés comme prépondérants seront le résultat d'une longue élaboration effectuée moins par les guides locaux que par des auteurs étrangers à Jérusalem. En tout cela le rôle de la tradition est aussi restreint que l'intérêt topographique. Nous sommes en présence d'une matière informe et chaotique et à peu près aucun des épisodes passés en revue ne coïncide en 1350 avec sa localisation respective actuelle. Deux points manquent encore : la maison de Véronique et la chute à la Porte Judiciaire.

III. — DE 1350 A 1550.

§ 1. *Le Saint Circuit*[1].

La série des souvenirs parmi lesquels se confondent ceux qui font maintenant partie du chemin de la croix rentre dans l'itinéraire organisé vers le milieu du XIVe siècle par les Pères Franciscains sous le nom de *sanctus circulus, le santissime cerche, la saincte serche*. La vénération attachée à ce parcours provient non seulement des endroits que l'on y rencontre, mais aussi du passage quotidien de la B. Vierge par les mêmes chemins. On supposait en effet que, dans les dernières années de sa vie, Marie avait, chaque jour, visité les lieux sanctifiés par quelque action de son divin Fils[2]. Partie du Cénacle, elle se rendait au Calvaire et au Saint-Sépulcre, en passant à la maison de Caïphe et au palais d'Anne. Du Golgotha elle se dirigeait vers l'est à travers le réseau de rues qui constitue la voie douloureuse et atteignait la porte orientale après avoir vu le Prétoire. Le Cédron franchi, la vénérable pèlerine gravissait le mont des Oliviers dont elle foulait les pentes jusqu'au bloc de rocher où elle avait accoutumé de faire une halte[3]. Descendre ensuite dans le ravin de Siloé afin de regagner le Cénacle par les rampes sévères du Sion chrétien était le dernier acte de ce pèlerinage proposé comme modèle aux fidèles venus de l'Occident. Ceux-ci se virent en effet soumis au même itinéraire pendant deux siècles environ. Les souvenirs y pullulaient : chaque pierre avait sa légende, chaque maison son histoire. Jamais l'imagination ne s'était donné plus libre carrière. Telle rue qui, aux temps byzantins, était absolument dépourvue de curiosités se trouvait métamorphosée en vrai musée religieux, au préjudice des traditions antérieures et de la saine topographie. Plus d'une appellation erronée, plus d'un transfert injustifié en soi, ont obtenu droit de cité dans l'usage courant en vertu du saint circuit dont le seul avantage était de rendre plus aisée et plus rapide la visite des lieux sacrés et de ne pas attirer l'attention malveillante des musulmans.

Les nomenclatures des souvenirs qui jalonnaient cet itinéraire offrent quelques désaccords. Rien de surprenant si l'on songe que la pérégrination se faisait ordinairement dans l'obscurité de la nuit et que les pèlerins ne pouvaient guère prendre des notes qu'en cachette. Toutefois, il se produisit des modifications et des additions voulues. On les constate au moyen des relations les mieux soignées et des sommaires d'indulgences qui servaient de guides officiels. En nous bornant à la première étape du « saint circuit », celle qui sépare le Saint-Sépulcre de la porte orientale de la ville, nous rencontrons à l'époque où les sou-

1. Sources : *Peregrinat. et Indulg. T. S. ROL.*, III, p. 164. FRESCOBALDI, *Viaggio*, p. 143 (facemo le cerche). Th. BRYGG, *Itiner. in T. S.; Archives de l'O. L.*, II, *Documents*, p. 383 (*de mane ivimus sanctum circulum*). N. de MARTONI, *ROL.*, III, p. 613. D'ANGLURE, *Le saint voyage*, p. 56 (environ trois heures avant le jour, nous mena le gardien de l'église du Saint Sépulcre faire la saincte serche). DE CAUMONT, *Voyaige d'Oultremer*, pp. 60, 63. J. POLONER (Tobler, *Descript. T. S.*), p. 229. L. de ROCHECHOUART, *ROL.*, I, p. 242. FABRI, *Evag.*, I, p. 354. Fr. SORIANO, p. 89 ss. GUYLFORDE, *The Pylgrymage*, p. 28. Jacques le SAIGE, p. 114. GREFFIN AFFAGART, *Relation de T. S.*, p. 93.

2. Déjà dans POGGIBONSI, p. 174 : in quello luogo la Virgine Maria, com'era usanza di cercare e visitare ciascun di ogni luogo, dove Cristo era stato... l'Angelo l'apparve...

3. FRESCOBALDI, p. 146 : quando facea le sue santissime cerche. Ce « repos de la Vierge » est souvent mentionné dans les itinéraires de cette période. Rien ne s'en est conservé dans la tradition de nos jours.



Fig. 256. — La maison du Mauvais Riche. Cliché Bonfils.
Vue prise vers 1890, en avant du Spasme ; cf. fig. 253.

venirs ont atteint leur plein développement les points suivants :

La dalle du parvis du Saint-Sépulcre sur laquelle Jésus portant la croix tomba ou se reposa.
La voie par laquelle Jésus fut conduit au supplice.
La Porte Judiciaire que le Sauveur franchit pour aller au Calvaire.
La taverne où l'on prit le vin mêlé de myrrhe.
La maison de Véronique.
[La maison du Pharisien où Madeleine fut pardonnée [1].]
La maison du Mauvais Riche (fig. 256).
Le carrefour triviaire où, le Christ étant tombé ou se reposant, la croix fut imposée au Cyrénéen.
La scène des Filles de Jérusalem.
Les degrés sur lesquels monta Marie pour voir passer son Fils chargé de la croix [2].
Les ruines de Notre-Dame du Spasme.
L'arc muni des deux dalles sur lesquelles Jésus fut condamné.
L'école où la Bienheureuse Vierge apprit ses lettres [3].
La maison de Pilate.
La maison d'Hérode.
La maison de Simon le Pharisien où Madeleine fut pardonnée pour la 1re fois.
La Belle Porte du Temple.
Le Temple du Seigneur.
La maison de Sainte-Anne où naquit la Sainte Vierge.
La piscine Probatique.
La porte conduisant à la vallée de Josaphat.

Les autres sections de l'itinéraire étaient non moins chargées que la première et, de la porte orientale au parvis du Saint-Sépulcre, terme du circuit, les pèlerins avaient encore une cinquantaine de points à visiter, la plupart en dehors des murs [4]. A chaque endroit on récitait une prière afin de gagner les indulgences. On se prosternait en baisant la terre ou les pierres d'une muraille. Cette cérémonie se répétait partout où les guides marquaient une indulgence et n'était point réservée aux localisations de la route du crucifiement que l'on suivait d'ailleurs en sens inverse.

Dès 1422 nous constatons cependant que la partie comprise entre le Saint-Sépulcre et le Prétoire devient l'objet d'une attention particulière. Jean Poloner en relève la longueur qu'il évalue à 450 pas [5]. Les localisations échelonnées sur ce parcours prennent le nom spécial de *stations* vers le milieu du xve siècle comme nous pouvons l'inférer de l'expression de William Wey qui visita les Lieux saints en 1458 et en 1462 [6]. Mais il faudra bien des années pour que cette désignation passe dans l'usage courant, car le témoignage du *fellow* d'Oxford demeure isolé pendant près d'un siècle. En tout cas, nous sommes encore bien loin de la

1. Avec Suriano nous assistons à la translation de la maison du Pharisien, de l'extrémité du Bézétha au fond du Tyropœon (cf. fig. 252 et 257). A cette période de transition nous avons le double tissu de la coexistence de l'ancienne tradition et du nouveau système.

2. Épisode distinct du Spasme. D'Anglure, p. 60, voit encore une grande montée de degrés devant la maison que Pépin de Bologne représente comme un refuge où Marie aurait évité la presse de la foule.

3. L'école de la Vierge qui, au xiie s., se trouvait au sud du Temple, avait été reportée au xive siècle auprès de l'arc de l'*Ecce-Homo*. Au xve siècle on préfère l'identifier avec une *madraseh* contiguë au Haram du côté nord. Nous avons vu plus haut que l'épisode de Véronique était dédoublé au début de son apparition dans le saint Circuit (1435).

4. Ils étaient répartis en pérégrinations de la vallée de Josaphat, en pérégrinations du mont Olivet qui comprenaient aussi tout le quartier de Siloé, en pérégrinations du mont Sion qui s'étendaient jusqu'à l'hospice des Pèlerins au Mauristân.

5. *Op. l.*, p. 229 : « *Deinde itur versus orientem per vicos civitatis ad prætorium Pilati. Et est notandum, quod a loco Calvariæ usque ad idem prætorium sunt CCCCL passus, quos omni diligentia, qua potui, numeravi.* » Les pas de Poloner, étant l'unité du mille italien, équivalent au mille romain : nous obtenons une distance de 662 mètres qui répond assez bien à la réalité. Il est inutile d'insister sur les diverses mensurations auxquelles se sont livrés de nombreux pèlerins. Elles ne sont généralement qu'approximatives et les chiffres sont donnés d'après des unités d'itinéraire divergentes. Au surplus, le point de départ (nous l'avons vu à propos des variations du Prétoire) n'était pas le même pour tous.

6. Cette relation ne nous est accessibleque par les citations du R. P. H. Thurston S. J., dans son excellent article du « *Month* », 1900, p. 154 ss., *Our popular Devotions, The Stations of the Cross*. Wey intitule la série des souvenirs du saint circuit comprise dans les murs de la ville : *Loca Sancta in Stacionibus Jerusalem*; on pourrait croire de prime abord à une indication qui se traduirait par : « Lieux saints se trouvant parmi les maisons ou les bazars de Jérusalem », équivalente à celle dont use Caumont pour la même série : « Les péregrinacions dedens la cipté de Ihérusalem ». Dans la diplomatique médiévale *statio* désigne une boutique (Voir p. ex. Pauli, *Codice diplom.* n° 174); ce mot est aussi synonyme de *domus*, de *mansio*. L'expression *in stacionibus* opposerait simplement les lieux saints de la ville aux autres qui étaient situés dans la campagne. Mais la rubrique de « *Hic incipiunt sancte Staciones* », par laquelle débute la première étape du saint circuit entrepris par le pèlerin anglais, laisse entendre qu'il attribue au terme *statio* un sens dérivé de l'usage liturgique en cours dans l'église romaine et ainsi défini par Du Cange (*Glossar. med. et inf. Latinitatis, s. v°*) : *Stationes præterea dicuntur Ecclesiæ, oratoria seu quævis loca, ubi processiones Ecclesiasticæ moram faciunt, in quibus orationes fiunt aut decantantur antiphonæ*, etc. Bien que dépourvue de sanctuaires, la voie douloureuse offrait des *stations*, au sens large du mot. Depuis le ive siècle, les processions de Jerusalem comportaient de véritables *stations*, quoique le terme soit absent des documents. Aussi bien avons-nous usé sans scrupule de ce terme si adéquat en décrivant les évolutions liturgiques de la communauté hiérosolymitaine.

Via crucis telle qu'elle est organisée de nos jours. Les quatorze stations de Wey, comptées à rebours suivant le sens du Saint Circuit, se présentent sans ordre en dépit des moyens mnémotechniques qu'il emploie et comprennent cinq éléments étrangers à la marche de Jésus vers le Golgotha, tels que la piscine Probatique et la maison de Simon le Pharisien.

§ 2. *Esquisse du chemin de croix à Jérusalem.*

Il serait extraordinaire que, dans cette période, personne n'eût envisagé la voie douloureuse dans sa direction normale, c'est-à-dire d'est en ouest, comme on l'avait fait avant 1350, que nul essai de coordination des incidents du saint trajet n'eût été tenté, alors que chez les auteurs de Mystères elle formait la trame de leurs pièces, enfin qu'il ne fût pas venu à l'esprit de quelque dévot de suivre le Sauveur allant consommer son sacrifice. En plus de l'excursion du pèlerinage de Notre-Dame, agencée surtout en faveur des pèlerins, les religieux installés à demeure à Jérusalem ne pouvaient ne pas avoir songé à se retracer un chemin de la croix dégagé de tout souvenir sans liaison avec la Passion. Le premier effort en ce sens, dans l'état actuel de notre documentation, est celui d'un Franciscain anonyme de 1463. « Parlons, écrit-il, des lieux vers lesquels le bon Jésus rédempteur du genre humain fut traîné par de cruels ministres au temps de la Passion. » Débutant par la voie dite de la Captivité, il mentionne d'abord la maison d'Anne des Arméniens, à 700 pas du Jardin de l'Agonie, puis la maison de Caïphe dont le palais de Pilate est distant d'environ un mille. Du palais de Pilate on vient chez Hérode et de là à Sainte-Marie du Spasme, ensuite au *trivium* où se placent les épisodes du Cyrénéen et des Filles de Jérusalem. Une distance de 100 pas, plus ou moins, sépare successivement ces divers points. A 200 pas du *trivium* on trouve la Véronique et à 500 pas environ plus loin le Calvaire [1].

Le Franciscain espagnol, Antonio de Aranda, qui fit un assez long séjour au couvent du mont Sion, où il signa la préface de sa *Verdadera Informacion de la Tierra Santa* en 1530, présente son chapitre XIV sous ce titre : « Des stations qu'il y a de la maison de Caïphe jusqu'au Calvaire sur le chemin que le Christ suivit » [2]. Mais la *via santa* par excellence est la voie comprise entre la maison de Pilate et le Golgotha, « voie, ajoute-t-il, que nous autres, les frères, nous avons l'habitude de suivre, quand par dévotion et révérence pour notre Sauveur nous allons parcourir la route même que, comme nous le croyons, foula Sa Majesté très compatissante ». Voilà donc le chemin de la croix devenu matière à un exercice de piété. Combien de stations compte-t-il alors à Jérusalem? Trois seulement, et la première de ces *estaciones* est la rencontre de la Vierge Marie. Ce sont encore les trois souvenirs signalés par le Franciscain de 1463, en mettant Hérode entre parenthèses comme hors du trajet direct et hors de propos, et en décomptant le point de départ et le point d'arrivée qui ne sont pas tenus pour stations proprement dites.

Terminons cette enquête par le cérémonial de Boniface de Raguse [3] qui fut deux fois supérieur de Terre Sainte à partir de 1551. Les us et coutumes qu'il enregistre sont antérieurs à la perte du Cénacle en 1524; ils persistent à son époque dans la mesure où le permet la dureté des temps. Le soir du jeudi saint, religieux et pèlerins descendent à Gethsémani passer la nuit à prier, à gémir, à se macérer dans la grotte et les jardins. Au petit jour, tous remontent pêle-mêle de la vallée de Josaphat sans observer d'ordre ni dans les oraisons, ni dans la marche, en mémoire de la confusion qui régna à pareil jour dans Jérusalem. On gagne successivement la maison d'Anne, celle de Caïphe et le Prétoire, où chacun médite à part soi les scènes de torture et de dérision. Les fidèles attendent la sentence de Pilate pour se mettre à la suite du Sauveur portant sa croix et monter au Calvaire par la voie qu'on appelle douloureuse [4]. Unissant leurs lamentations à celles des Filles de Jérusalem, ils rencontrent sur la même

1. La description de ce Franciscain, très probablement d'origine française, a été publiée par Ch. Kohler dans *ROL.*, XII, 1909-11, p. 19 s.

2. De las estaciones que ay de la casa de cayphas hasta el calvario segun el camino que christo llevo. D'après le P. THURSTON, *op. l.*, p. 157.

3. *Liber de Perenni Cultu T. S.*, pp. 36-41. Les auteurs qui ont traité de la *Via crucis* n'ont pas tiré parti de ce passage important.

4. P. 38 : *ut una cum eo baiulante sibi crucem, per*

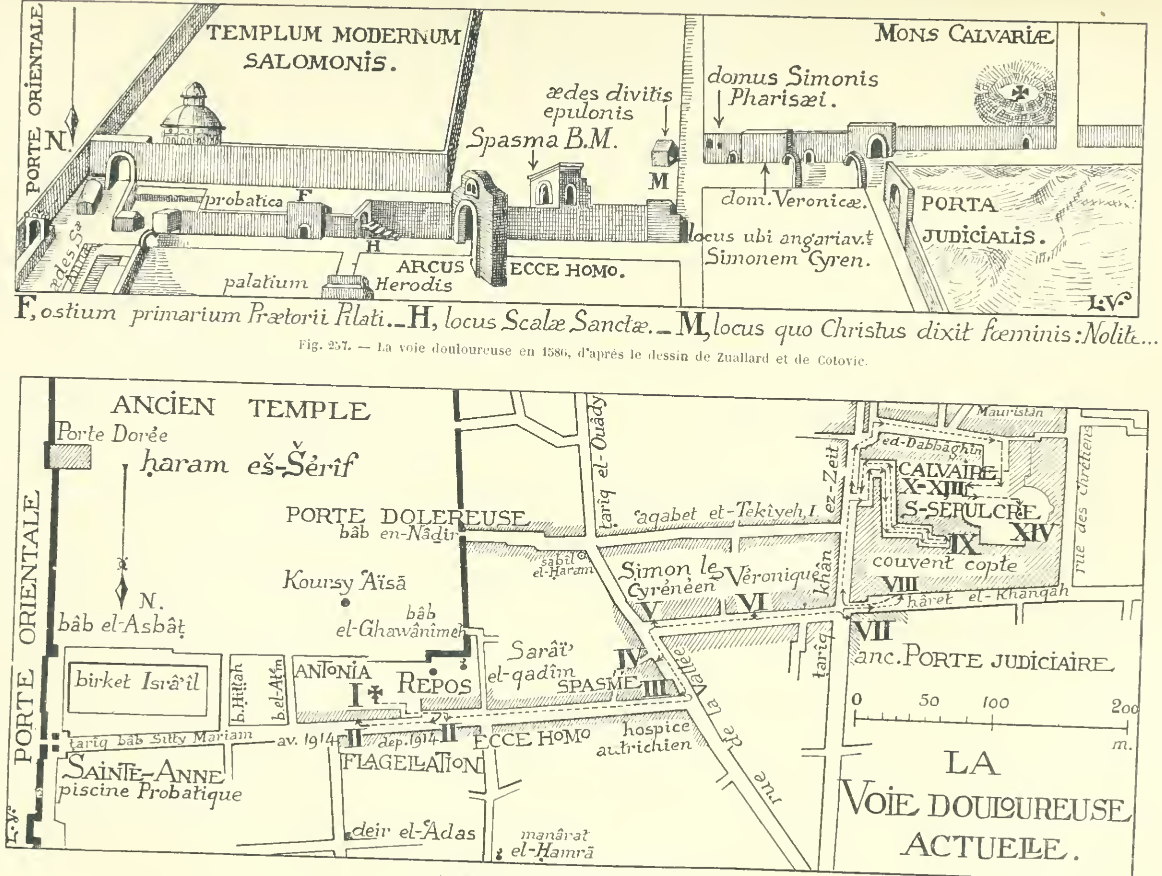


Fig. 257. — La voie douloureuse en 1586, d'après le dessin de Zuallard et de Cotovic.

Fig. 258. — La voie douloureuse actuelle.
Les rues ne sont pas dessinées à l'échelle. Cf. *Jérusalem*, I, pl. III.

voie le lieu appelé Spasme, où la Vierge Marie tomba inanimée, puis l'endroit où l'on angaria le Cyrénéen. Bientôt apparaît la maison de Véronique qui tendit au Christ le suaire conservé à Rome. On trouve ensuite sur la place du Saint-Sépulcre l'endroit où tomba le Sauveur[1]. De là on gravit le saint monticule sur lequel le Christ cloué à la croix s'offre à la contemplation et l'arbre enrichi de la pourpre royale à l'adoration. Cette pérégrination, où tout semble livré à l'inspiration privée, est suivie de l'office ordinaire du Vendredi saint. L'après-midi, fidèles et religieux reviennent au Calvaire méditer sur la Descente de la croix, l'Embaumement et la Mise au tombeau.

De l'ensemble de ces textes, il est permis de conclure qu'au début du XVI[e] siècle, sinon dès la fin du XV[e], il existait à Jérusalem un exercice du chemin de la croix qui se faisait surtout mentalement. Le rituel du P. Boniface n'emploie pas le mot de stations; il ne contient aucune formule de prière pour la voie douloureuse, et cependant Sainte-Anne et la Prison de Saint Pierre au Mauristân qui encadrent pour ainsi dire cette voie ont chacune leurs antienne, versel et oraison respectifs. L'auteur du rituel n'avait rien trouvé à ce sujet dans les livres liturgiques du Moyen âge qui ne connaissent pas cette cérémonie. De plus, l'intolérance turque n'aurait pas laissé un culte collectif se manifester sur la voie publique d'une façon quelque peu solennelle. Plus favorisés, les créateurs de chemins de croix en Europe occidentale pourront développer cette institution avec plus d'ampleur et de liberté. Il est vrai que l'authenticité et la vérité historique n'auront rien à gagner à leurs développements. Mais ils prendront un tel empire sur la conscience du peuple chrétien que Jérusalem, qui a fourni le thème de leurs pieuses constructions, se verra obligée de subir leur loi. Exemple de cette influence, la Ville sainte s'en fût peut-être tenue à la *Via crucis* d'Aranda (Prétoire, Calvaire avec trois stations intermédiaires), ou à celle de Boniface de Raguse (Prétoire, Spasme, Cyrénéen, Véronique, Chute, Calvaire) qui renferme déjà trois éléments extra-bibliques et où l'on invite le pèlerin à se joindre aux saintes femmes durant tout le parcours au lieu de les abandonner en un point déterminé. Enfin, c'est encore sous l'action du dehors que s'uniront aux stations de la voie douloureuse proprement dite les épisodes du Golgotha et du Saint-Sépulcre qui n'en sont qu'un appendice.

IV. — DU XVI[e] SIÈCLE A NOS JOURS.

§ 1. *Le chemin de la croix en dehors de Jérusalem.*

Les Lieux saints et surtout le Tombeau du Christ et le Calvaire ont été d'assez bonne heure l'objet de représentations graphiques et d'imitations architecturales[2]. Le dessin ou la construction suppléaient à l'impuissance des relations écrites à rendre la réalité du monument et permettaient au fidèle à qui le pèlerinage était impossible ou au pèlerin rentré dans ses foyers de satisfaire sa piété à l'égard des lieux témoins de la Rédemp-

viam quæ dolorosa vocatur, Calvariæ locum... ascendant plorantes. C'est, à notre connaissance, la première attestation de l'expression : *Via dolorosa.* Aranda n'emploie encore que le terme de *via santa.*

1. Le tracé du parcours est celui que l'on suit actuellement, sauf les deux digressions de la 8[e] et de la 9[e] station introduites plus tard sous l'influence d'Adrichomius. Depuis l'Antonia, la voie se compose encore des rues suivantes : rue du Vieux Sérail (*tariq es-saraï' el-qadim*) d'est en ouest; tronçon de la rue de la Vallée, d'une longueur d'environ 70 mètres (*tariq el-Ouâdy*), du nord au sud; rue *es-Seraïa*, appelée par les chrétiens modernes *tariq el-Alâm* ou voie douloureuse, qui mesure à peu près 200 mètres et va d'est en ouest. A la prétendue Porte Judiciaire, cette rue aboutit au *tariq Khân ez-Zeit* qui vient de la porte de Damas. A partir de ce point on suppose un tracé théorique direct jusqu'au Calvaire, à travers le pâté de maisons du couvent grec de Saint-Caralambos et du couvent Copte, tracé impraticable. En fait, on est obligé de suivre la rue du *Khân ez-Zeit*, du nord au sud, sur une longueur de 125 mètres, puis *le ḥâret ed-Dabbâghin*, d'est en ouest, sur une longueur de 100 mètres, jusqu'au parvis du Saint-Sépulcre. Ce détour fait comprendre la diversité des chiffres qui se rencontre dans les itinéraires. En somme tout ce tracé est imposé par la configuration actuelle des rues de Jérusalem. Voir, t. I[er], pl. III, et fig. 258.

2. Cf. VINCENT, *Quelques représentations antiques du Saint-Sépulcre constantinien*, *RB.*, 1913, p. 525 ss.; 1914, p. 94 ss. A une époque postérieure appartient la mosaïque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, *RB.*, 1917, p. 562 ss. En 1398, Pierre et Jean Becket érigèrent à Fabriano une église du Saint-Sépulcre où étaient reproduits quelques-uns des lieux qu'ils avaient visités. On ignore le détail de cette œuvre. Cf. THURSTON, *The Stations of the Cross; The Month*, 1900, p. 7, étude résumée par M. BOUDINHON, *Revue du Clergé Français*, 1901, p. 449 ss. JEFFERY, *The holy Sepulchre ...reproduced as a Pilgrim Shrine in Europe*, dans *Holy Sep.*, p. 193 ss., etc. Cf *RB.*, 1920, p. 153, l'hôpital à Londres. Sur les imitations du Saint-Sép. à Constantinople, CODINUS, *PG.*, CLVII, 577, 585.

tion. Cette forme de la dévotion prit, à partir du xve siècle, un développement qu'elle n'avait jamais atteint auparavant. L'imitation, ne se bornant plus au grand sanctuaire du Saint-Sépulcre, s'attacha également aux autres théâtres des souffrances du Christ, pendant que les mystères ou représentations dramatiques de la Passion reproduisaient aux yeux du peuple tous les incidents de la lugubre histoire.

La première tentative connue de reconstituer par le monument le groupe des faits de la Passion est celle du bienheureux Alvarez de Cordoue, dominicain, mort en 1420.

« Sa grande dévotion à tous les mystères de la Passion de Jésus-Christ, qui lui avait fait entreprendre le voyage de Terre Sainte, lui inspira le désir d'avoir toujours devant ses yeux la représentation des lieux où ces mystères sacrés s'étaient accomplis; dans ce but il fit bâtir en même temps que le Couvent de Scala-cœli, plusieurs oratoires dans lesquels il les fit peindre tous comme il les avait vus en la Palestine (ce que plusieurs communautés religieuses ont imité depuis). Dans l'un, on voit Jésus-Christ au jardin des Oliviers; dans l'autre sa prise par les Juifs, à la tête desquels on aperçoit Judas s'approcher pour lui donner un baiser; dans le troisième, la flagellation; dans le quatrième, le couronnement d'épines; dans le cinquième, Jésus-Christ au haut d'un escalier le roseau à la main, un vieux manteau d'écarlate jeté par dérision sur ses épaules, et Pilate le présentant aux Juifs en disant : *Ecce Homo* ; dans le sixième, Jésus chargé de sa croix qu'il porte sur le Calvaire; dans le septième, son crucifiement et son agonie; dans le huitième et le dernier, on voit Jésus-Christ étendu mort sur les genoux de la Sainte Vierge, à laquelle cette dévote chapelle était dédiée sous le nom de Notre-Dame de Pitié : c'était là qu'il passait la plus grande partie de la nuit en oraison et dans ses exercices de pénitence [1]. »

On raconte d'une clarisse de Messine, la bienheureuse Eustochium, décédée en 1491, une création analogue. Elle avait élevé dans l'enclos de son monastère des mémoriaux non seulement du mont des Oliviers, des maisons d'Anne, de Caïphe et de Pilate, du Calvaire et du Sépulcre, mais aussi de la crèche de Bethléem, de la demeure de Marie et du Cénacle. Nous avons atteint le temps où le secteur Prétoire-Calvaire, ayant pris un relief plus accusé, se prête à un exercice du chemin de la croix encore rudimentaire. Plus d'un pèlerin s'est déjà appliqué à relever les distances entre les points que l'on commence à nommer les stations, avec l'arrière-pensée que de telles mesures pourraient servir à reconstituer en sa patrie les détails de la voie sacrée. Ce travail de sélection en faveur de la dernière étape du Christ entre sa condamnation et sa mort se poursuit simultanément à Jérusalem et dans l'Europe catholique. Ayant perdu les chiffres notés dans un précédent pèlerinage, Martin Ketzel ne craint pas d'affronter un second voyage pour reprendre les précieuses mesures. De retour à Nuremberg en 1472, il organise une réplique de la voie douloureuse commençant par une maison de Pilate, à l'une des portes de la ville, et se terminant au cimetière de Saint-Jean. Il confie l'exécution des sept stations intermédiaires au maître sculpteur Adam Krafft, qui achève cette œuvre en 1490 ou en 1508. Les sujets étaient des reliefs protégés par de solides cadres et hissés à l'origine sur des socles de pierre. Chacun avait son inscription et la distance qui le séparait de la maison de Pilate. En dépit de son délabrement, cette *Via crucis* est encore reconnaissable. L'ordre des quatre stations (Spasme, Cyrénéen, Saintes Femmes, Véronique) est celui que l'on retrouve le plus souvent à Jérusalem à partir de 1483 et dans le cours du xvie siècle. La 5e est assez particulière : « Ici le Christ porte sa croix et les Juifs le frappent très durement. 780 pas depuis la maison de Pilate ». Jésus est sur le point de s'affaisser sur le sol. La 6e comporte une chute, inspirée du repos marqué sur le parvis du Saint-Sépulcre. La 7e et dernière est une Pietà [2]. L'inten-

1. *Année Dominicaine* (Lyon, 1884), Février, 2e partie, p. 657. *Breviarium OP.*, XIX *Febr.*, où le fait est résumé avec l'emploi du terme de *Stations : varia in eo (cœnobio) oratoria disposuit in quibus Redemptionis nostræ mysteria certis distincta Stationibus exhiberentur : quam subinde piam institutionem alia cœnobia adoptasse perhibentur.* Le B. Alvarez avait accompli son voyage en Terre Sainte avant 1405, d'après Touron, *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de S. Dominique* (Paris, 1756), III, p. 100. Conformément à la tradition de son ordre, le B. Alvarez se dégageait, dans la méditation de la Passion, de toute surcharge apocryphe. C'est ce que l'on constate aussi dans le Rosaire et dans la méditation, chaque vendredi de Carême, des versets de la Passion tirés des Psaumes, d'Isaïe et de l'Evangile et chantés suivant un usage qui remonterait à sainte Catherine de Ricci (1522-1589). Dans le plan de ces exercices, le premier acte est toujours la prière du Christ à Gethsémani; le portement de la croix ne figure que comme un épisode unique, éclipsé parfois par les tortures du Prétoire et du Calvaire.

2. Mgr P. Keppler, *Die XIV Stationen des heiligen Kreuzwegs*, 2e édit. p. 31 ss. La 5e station, située à la Porte Judiciaire, rappelait probablement le moment où le Christ reprit sa croix des épaules du Cyrénéen avant de franchir la porte de la ville, scène que d'Anglure place à la dalle du parvis du S.-Sépulcre.

tion évidente de Ketzel était d'arriver au chiffre sacramentel de sept si fréquent dans la dévotion du temps. Tous les tableaux représentaient le Sauveur dans une attitude profondément inclinée, usage qui se répandit dans beaucoup d'autres régions et donna lieu à l'appellation populaire des « Sept Chutes » sous laquelle on désigna communément les stations. Le fameux chemin de croix de Romans que les femmes pieuses suivent encore à travers la ville, du chevet de Saint-Barnard au calvaire du cimetière des Recollets, les jours convenus pour faire le *saint voyage*, n'a pas d'autre origine que sept piliers analogues à ceux de Nuremberg[1].

C'est le même principe qui a présidé à l'érection des sept stations de Bamberg et du *Cruysganck* de Louvain (vers 1505). Ce dernier, dû au pèlerin Pierre Potens (Sterckx), peut être considéré comme la base du chemin de la croix officiel de nos jours. D'après la description qu'en donne Pierre Calentyn, il s'ouvrait par une maison de Pilate, comptée comme première station, et finissait à une chapelle dite du Calvaire. Les autres stations se succédaient dans l'ordre suivant : 1re chute, Cyrénéen, Véronique, 2e chute, Filles de Jérusalem, 3e chute, Dépouillement[2]. Comparé à celui des itinéraires contemporains, cet ordre trahit une certaine dose d'arbitraire; mais il ne sera pas sans influencer la *Pérégrination Spirituelle* de Jean Pascha, éditée par le susdit Calentyn, à Louvain, en 1563[3]. La partie de ce livre de piété consacrée au long voyage de la croix débute par trois points de la voie de la captivité : Gethsémani, maison d'Anne, Prison, avant d'arriver à Pilate, où nous lisons cet avertissement : « Ici commence le chemin proprement dit de la croix au mont Calvaire ». A cette section finale appartiennent deux stations préliminaires (Condamnation et Imposition de la croix), puis une série de sept chutes dont trois isolées et cinq combinées avec les épisodes de la voie douloureuse, enfin une ajoute de cinq stations répondant aux cinq dernières de la *Via crucis* actuelle. Deux ou trois stations ne s'identifient que par la prière qui les accompagne, et deux chutes ne sont pas admises au rang de stations bien que la distance relativement aux localisations voisines soit enregistrée, de telle façon que de l'Agonie au Calvaire on se borne au total de quinze stations. Mais, comme on sera à même de le constater par le tableau ci-dessous, c'est le *Cruysganck* de Louvain qui constitue le noyau de cette combinaison.

Sans avoir jamais mis les pieds en Terre-Sainte, Jean Pascha s'était donc donné la peine, en s'inspirant de la création de Pierre Potens, de coordonner des éléments épars qui existaient à peu près tous à Jérusalem au XVIe siècle. C'est sa construction mystique qui fournit la matière et la disposition de la *Via crucis* qu'Adrichomius répandra à travers la chrétienté grâce à l'immense succès de sa « Description de Jérusalem au temps du Christ », publiée pour la première fois en 1584[4]. L'érudit hollandais se contenta d'élaguer les stations de la voie de la captivité, d'expurger le reste des chutes surnuméraires dont son devancier n'avait pas compris le sens original,

1. L'histoire de ce calvaire est ainsi résumée par M. Boudinhon (*Revue du Cler. Fr.*, 1901, p. 460) : « Un certain Romanet Boffin, dit Richard, étant allé à Fribourg pour son commerce en 1515, y admira un Calvaire avec sept piliers, ornés de représentations de scènes de la Passion. Ces sept piliers y avaient été érigés par un chevalier de Rhodes ; ils étaient eux-mêmes une reproduction de sept autres piliers qui existaient à Rhodes pour rappeler les Saints Lieux de Jérusalem. Le marchand en fut si frappé qu'il voulut doter d'un semblable monument sa ville natale ; il releva les mesures, demanda les autorisations voulues à Fribourg et à Romans, et fit son calvaire avec sept stations, dont les sujets ne sont pas faciles à identifier. Car le nombre des stations fut augmenté, à la suite d'un voyage de Romanet à Jérusalem. On en compta 31, ou 25, ou même 37. Il y en a actuellement 34, d'après une supplique à la S. C. des Indulgences du 18 septembre 1880 ». Cf. *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie... de la Drôme*, XV, p. 228 ss. Sur les chemins de croix, U. Chevalier, *Répertoire des sources hist. du moyen âge. Topo-bibliogr.* p. 839, et *Bulletin d'Hist. ecclés. des diocèses de Valence...*, IV, p. 68.

2. Thurston, *op. l.*, p. 163. L'omission du Spasme est surprenante ; mais nous ne connaissons cette description que par les extraits de van Even. Le pèlerinage spirituel se faisait donc non seulement au moyen de monuments commémoratifs, mais encore à l'aide de livrets pieux dont le XVIe siècle nous a laissé plusieurs spécimens. Chacun de ces guides offre un plan différent, leurs auteurs visant plutôt à la dévotion qu'à la réalité topographique.

3. L'original flamand portait ce titre : *Een devote Maniere om gheestelyck Pelgrimagie te trecken tot den heyligen lande.* Thurston, p. 284 ss. Michaud, *Biogr. univ.*, art. Calentyn.

4. Ce traité fit ensuite partie du *Theatrum T. S.* On peut voir par Roehricht, *Biblioth. geogr. Palæs.*, p. 209, qu'il fut traduit en toutes les langues de l'Europe, devenant le manuel classique de la topographie sacrée jusqu'au XIXe siècle, où l'on a repris le même travail avec des procédés plus scientifiques.



Fig. 259. — La 2e station, avant 1914. Cliché Bonfils.
A, **Porte murée** dite de la *Scala Sancta*. Cf. fig. 257, *F* : « porte primitive du Prétoire de Pilate », au XVIe siècle.

afin de mettre debout un ensemble sortable. Une citation en marge de son article[1] contribua également à faire de la réclame à la *Pérégrination Spirituelle* où les dévots esprits se plurent à retrouver le chemin de la croix authentique et complet.

Le parallèle suivant permettra de saisir le procédé d'Adrichomius et manifestera clairement l'origine de la structure actuelle du chemin de la croix. La lettre L accolée à la liste de Jean Pascha indique les données empruntées à la voie de Louvain exactement dans le même ordre. Il paraîtra évident que les 7 chutes de la première liste sont un reste de la désignation populaire des sept stations qui forment le canevas de cette broderie. La seconde liste élimine ce qu'un tel usage a de perturbateur. Adrichomius rattache les deux stations ultimes au Saint-Sépulcre, ce qui est naturel, n'écrivant pas un exercice de piété; mais il ne laisse pas de se référer encore à Jean Pascha pour cet épilogue.

Jean Pascha	Adrichomius[2]
Sentence de Pilate (L)	Palais de Pilate
13 pas	26 pas
Imposition de la croix	Imposition de la croix
40 pas	80 pas
Premiere chute (L)	Premiere chute
418 pieds depuis le début	60 pas et 3 pieds
Spasme et 2e chute	Spasme
179 pieds	71 pas et 1/2 pied
Cyrénéen et 3e chute (L)	Cyrénéen
478 pieds	191 pas et 1/2 pied
Véronique et 4e chute (L)	Véronique
842 pieds	336 pas et 2 pieds
5e chute (L. 2e)	2e chute (P. Judic.)
872 pieds	348 pas et 2 pieds
Filles de Jér. et 6e chute (L)	Filles de Jérus.
404 pieds 1/2	161 pas et 1/2 pied
7e chute, sur le parvis, (L. 3e)	Troisième chute
	18 pas
Dépouillement (L)	Dépouillement
6 pas	12 pas
Crucifixion (L. Calvaire)	Crucifixion
	14 pas
Mort en croix	Élévation de la croix
	13 pas
Descente de croix	[Descente de croix][3]
Mise au tombeau	[Mise au tombeau]

§ 2. *Dernière évolution du chemin de la croix à Jérusalem.*

Comment cette construction, artificielle sous plus d'un rapport, fut-elle accueillie à Jérusalem dont elle bouleversait les usages et la topographie contemporaine? Les Pères de Terre Sainte n'en tinrent d'abord aucun compte, si l'on en juge par les croquis de la fin du XVIe siècle et les ouvrages du XVIIe qui fixent la tradition de cette période[4]. La reconstitution de B. Amico, président du Saint-Sépulcre en 1591, reflète encore clairement la situation exposée par Boniface de Raguse (fig. 252). Le dessinateur qui fait bonne justice des élucubrations d'Adrichomius sur l'adaptation du Xyste à l'arc de l'*Ecce Homo,* ne prête aucune attention à la voie flamande, mais il la réfute implicitement dans ses dessins et dans son tableau des distances[5]. Sous un langage modéré qui dissimule mal une pointe d'ironie, Quaresmius (1618), tout en s'inclinant devant l'autorité du topographe hollandais, s'autorise de sa propre expérience pour formuler des observations dont la divergence n'empêchera pas la véracité, ayant parcouru plusieurs fois, sauf erreur, cette même voie alors qu'il vivait à Jérusalem. La voie douloureuse, expose-t-il, se divise en deux tronçons, l'un de 570 pas jusqu'à la Porte Judiciaire, l'autre de 250

1. *Theatrum T. S.* (éd. 1682), p. 164 : *Hanc viam D. Petrus Potens et M. Matt. Steenberc Licentiatus Theol. et pastor in Londersele, olim Hierosol. dimensi sunt, et iuxta eamdem formam ac mensuram disposuerunt Calvariæ viam Lovanii, Mechliniæ, Vilvordiæ et in aliis Brabantiæ locis. Quæ etiam diligentissime describitur in l. cui titulus est Via crucis per Petrum Calentinum edit. et præterea a D. Io. Pasch S. Theol. Doctore in peregr. s....* Adrichomius s'est donc borné à une documentation récente et fort restreinte. Les chemins de croix du Brabant lui servent à contrôler J. Pascha qui demeure sa principale sinon unique source.

2. Du Prétoire à la roche du Calvaire, Adrichomius donne un total de 1321 pas, soit 3303 pieds, mesure de Louvain; Pascha, 3306 pieds. Le pas équivaut à 2 pieds et demi. Nous n'avons pas jugé utile d'ajouter à la seconde liste l'équivalence en pieds dont les chiffres répondent d'ailleurs à ceux de Pascha, à partir du Spasme. S'autorisant de quelque autre source, Adrichomius apporte quelques modifications dans les distances du début et une fois à la fin.

3. *Theatrum*, pp. 175, 180. Les 13 pas sont, à proprement parler, entre le trou de la croix et l'endroit ou le corps de Jésus fut remis à sa mère.

4. Voir en particulier les plans de Zuallard et de Cotovic (fig. 257), qui, ainsi que celui d'Amico (fig. 252), intercalent les souvenirs du saint circuit étrangers à la Passion.

5. *Trattato delle Piante... di T. S.,* p. 25 ss. Ses mesures sont les suivantes, données en pas : Prétoire, 60, Arc, 100, Spasme, 60, Cyrénéen, 90, m. du Pharisien, 70, Véronique, 100, P. Judiciaire, 400, Calvaire. Ce dernier chiffre n'est qu'une moyenne, vu les détours imposés par les rues modernes. Total : 940 pas.

pas, autant qu'on peut en juger, se terminant au Calvaire : ce qui donne un total de 820 pas. En pratique les religieux et les fidèles qui ont l'habitude de suivre ce chemin les vendredis de l'année et le vendredi saint achèvent leur pérégrination à la Porte Judiciaire qui est murée mais laisse voir les colonnes qui la supportaient. Quels sont alors les lieux principaux offerts sur ce parcours à la dévotion? Le sommaire de Quaresmius vaut d'être traduit et sérié pour que le lecteur le confronte aisément avec les stations de la voie d'Adrichomius[1].

I. Palais de Pilate. — II. Flagellation du Christ. — III. Palais d'Hérode. — IV. Arc de l'*Ecce Homo*.

V. Église dite du Spasme de la Vierge.

VI. Trivium où le Cyrénéen fut chargé de la croix et où les saintes femmes rencontrèrent le Christ.

VII. Maison de Véronique où cette sainte femme essuya la face du Christ.

VIII. Porte Judiciaire.

Le deuxième tronçon de la voie douloureuse est impraticable à cause des maisons qui se sont bâties entre la prétendue Porte Judiciaire et le Calvaire. Ce n'est que par une rue détournée qui n'a rien de sacré que l'on atteint ce dernier point. Aussi le terme du saint exercice de l'imitation de Jésus-Christ portant sa croix est-il ladite porte : *hic est hujus viæ terminus*[2]. Cf. fig. 255.

Cependant la diffusion dans les milieux catholiques de cet exercice selon Jean Pascha et du traité d'Adrichomius ne tardera pas à faire sentir son influence dans la Ville sainte même, où l'on en constate des indices au cours du XVIIe siècle. Les pèlerins, imbus de cette pratique sous sa forme occidentale, ont un secret désir de la retrouver telle quelle dans les rues de Jérusalem. Parmi ses dix stations, le P. Boucher, mineur observantin (1611), insère « la place même en laquelle le Sauveur tomba derechef »[3]. Le titre de *Via crucis* que porte la voie flamande est adopté et figure conjointement avec la dénomination usitée à Jérusalem depuis 1550, de *Via dolorosa*[4]. En 1632, l'exercice du chemin de la croix se poursuit, semble-t-il, jusqu'au Golgotha : « En souvenance des peines que Notre-Seigneur souffrit depuis le palais de Pilate jusques au mont Calvaire, les religieux de nostre Ordre, écrit le P. Roger, vont tous les vendredys, deux à deux, les pieds nuds, faire ce chemin douloureux... Les Turcs leur permettant librement cette dévotion »[5]. Les chutes du Christ préoccupent le P. Nau : « Combien de fois ploya-t-il sous le faix? combien de fois trébucha-t-il? combien de fois tomba-t-il à terre? combien de fois fut-il relevé à coups de pieds et de bastons... dans cette ruë dans laquelle les pèlerins marchent quelquefois nuds pieds par dévotion[6]? » A ces questions le P. Horn répond en adaptant carrément à la voie douloureuse de Jérusalem les stations de la *Via crucis* d'Adrichomius. Cette fois l'institution complexe de Louvain tente de supplanter le thème plus simple et toujours un peu flottant de Jérusalem. Mais la substitution, en dépit du patronage du P. Horn, ne s'opérera que progressivement.

Ce Recollet de la province de Thuringe, qui fut président du Saint-Sépulcre en 1725, témoigne une grande estime à l'égard de l'œuvre d'Adrichomius, estime qui se trahit non seulement dans ses citations mais surtout par son plan de la Voie douloureuse qui est celui de l'érudit hollandais

1. *Elucid. T. S.*, II, *Lib.* IV, *Peregr.* VI, p. 138 : *Peregrinatio* VI. *quæ est viæ crucis, sive dolorosæ, in qua recoluntur et enucleantur octo præcipua loca ab eamdem viam deambulantibus pie culta. Locus I est palatium Pilati*, etc. Le terme de *stations* est encore très rare. L'usage des Frères Mineurs préfère *loca, luoghi della via dolorosa*. L'expression *Via crucis* est empruntée à Adrichomius qui la tient de la monographie de Calentyn, où elle parait pour la première fois.

2. QUARESMIUS, *op. l.*, p. 182 : *ex ea (porta) usque ad Calvariæ montem Christum comitantes non egrediuntur, sed hic est hujus viæ terminus.*

3. *Le Bouquet Sacré*, p. 226 : épisode intercalé entre le Cyrénéen et Véronique. « Remarquons, écrit-il (p. 212), les dix stations qui se trouvent dans ce chemin douloureux. » Les quatre premières situées autour du Prétoire ne coïncident pas avec celles de Quaresmius. *Les stations de N.-S. en sa Passion*, de A. Parvilliers, S. J., dont l'opuscule est signé au Calvaire, en l'an 1654, le jour du Vendredy saint, sont au nombre de 18 et partent du Cénacle. De Pilate au S. Sépulcre, il compte 11 stations. Tout cela laisse voir qu'il n'y avait rien de bien fixé à ce sujet à Jérusalem. Les illustrations du livret manifestent l'influence d'Adrichomius.

4. QUARESMIUS, p. 138 : *Via crucis, sive dolorosa*. LADOIRE, *Voyage de T. S.*, p. 65 : « Tout le chemin ...est appelé la voye douloureuse ou la voye de la croix. » HORN, *Ichnogr.*, p. 115, Titre : *Via Crucis*.

5. La procession en groupe avait subi une interruption à la suite d'un incident survenu en 1621. HORN, p. 199. On ignore à quelle date précise elle fut rétablie.

6. *Voyage Nouveau*, p. 139.



Fig. 260. — La 5ᵉ Station : chapelle moderne de Simon le Cyrénéen.

Cf. la vue de cette rue en sens inverse, fig. 254. — *a*, rue de la Vallée. — *d*, angle de raccord avec les fig. 253 et 256.
(Cliché de la Colonie américaine, reproduit avec autorisation.)

rectifié d'après la réelle configuration des rues, que celui-ci dans sa restauration fantaisiste de la Ville sainte avait peu respectée. L'emprunt du P. Horn éclate néanmoins si, avec cette restauration, l'on compare ses trois dessins dont l'un a comme légende : « Voie douloureuse avec illustrations pour les QUATORZE STATIONS »[1]. C'est à notre connaissance la première mention explicite du chiffre des stations actuelles.

Il s'en faut pourtant que les localisations de cet auteur correspondent à toutes celles qui sont officiellement admises à l'heure où nous écrivons. Si la 1re station se trouve, comme aujourd'hui, dans la cour de l'ancienne caserne turque, l'Imposition de la croix avait lieu à la porte murée de cette caserne (fig. 259), station maintenue jusqu'en 1914 et affirmée par une inscription encore visible dans le mur de la propriété de la Flagellation qui est vis-à-vis : II ST. IN LOCO OBIACENTI, c'est-à-dire « 2e station, en face », ainsi que l'interprétait le Frère Liévin. Pendant la guerre, cette station a été reportée à 75 mètres à l'ouest contre la chapelle nouvellement bâtie dite de l'Imposition de la croix, où une étiquette de zinc portant le chiffre II consacre cette translation. (Cf. *supra*, § II, n° 2.)

Horn place la 1re chute au carrefour du Bézétha, où s'amorce actuellement la ruelle voûtée qui divise le couvent des Dames de Sion. Cette concession aux mesures d'Adrichomius n'a pas réussi à déloger ce fait localisé depuis longtemps, 150 mètres plus loin, à la jonction de la rue du Vieux Sérail et du chemin de la vallée, en connexion étroite avec le Cyrénéen. Le procédé du P. Horn avait l'avantage de sauvegarder les situations traditionnelles des épisodes suivants, tandis qu'en voulant combiner avec l'ordre de Louvain le maintien de la 1re chute à la jonction des deux rues, où nous la trouvons aujourd'hui, on se vit, au XIXe siècle, dans l'obligation de repousser plus loin les 4e et 5e stations.

Dans son plan, le P. Horn conserve au Spasme la position qu'il occupait depuis le XIIIe siècle, sans variations grâce aux ruines de la chapelle longtemps reconnaissable malgré ses métamorphoses successives en mosquée, écurie, rez-de-chaussée d'une habitation privée. La disparition du sanctuaire n'entraîne pas l'abolition immédiate du souvenir en ce point de la rue du Vieux Sérail, où Chateaubriand le retrouve encore en 1806. Aujourd'hui, la station de la Rencontre de Marie se fait à 75 mètres plus avant en suivant la rue de la vallée. L'église des Arméniens catholiques dédiée au Spasme est beaucoup plus proche de la position traditionnelle que la moderne station.

La localisation du Cyrénéen au pied de l'Hospice autrichien, à la jonction de la rue du Vieux Sérail et du chemin de la vallée, telle que l'enregistre le P. Horn s'est maintenue du XIIIe aux premières années du XIXe siècle avec une rare persistance. De nos jours, l'endroit est réservé à la 3e station (1re chute séparée du Cyrénéen en conformité avec Louvain) que marque « une colonne cassée en deux et couchée contre le mur »[2]. Ce mur est celui d'un petit édifice à arcatures aveugles en accolade ayant fait partie du *Ḥammâm es-Soulṭân*, bain turc construit dans la première moitié du XVIIe siècle, et dont les Arméniens catholiques ont acquis l'emplacement et les ruines. Pour laisser le champ libre à la 1re chute, l'épisode du Cyrénéen s'est déplacé de 70 mètres environ vers le sud et figure maintenant au lieu que B. Amico assignait à la *casa del Fariseo*.

Depuis son apparition au premier tiers du XVe siècle, la maison de Véronique, qui semble avoir succédé à un oratoire byzantin dédié aux saints Cosme et Damien, n'a été l'objet d'aucune translation. Comme la maison du Mauvais Riche ou celle du Pharisien, elle était la demeure privée d'une famille arabe qui ne se doutait guère de l'honneur que l'on faisait à son modeste foyer. Un petit perron avec quelques degrés en précédait l'entrée. Cette particularité, croyons-nous, ne fut pas étrangère au choix de cette façade qui se prêtait à la scène imaginée dans les Mystères, de

1. *Ichnogr.*, p. 117 : « *Via Dolorosa figuris illustrata per 14 stationes* ». La numérotation de Jean Pascha est différente à cause de son point de départ reculé à Gethsémani et de l'omission de deux chutes dans le comput. Adrichomius se réfère à la nomenclature générale de son plan de la ville. Quoi qu'il en soit on avait fini par doubler le chiffre sacré primitif : deux fois sept.

2. *Guide indicateur* (4e édit.), p. 214. Inconséquent avec lui-même, le P. Horn indique au chap. XXIX, comme lieu de la Rencontre de Marie, le petit édifice de la IIIe Station dont il publie un croquis (fig. 262). Derrière, se profilent les deux coupoles du ḥammâm, auquel le petit édifice sert de vestibule. La porte en fut murée en 1732, le bain n'ayant pas réussi pour différentes raisons. Cf. fig. 253.

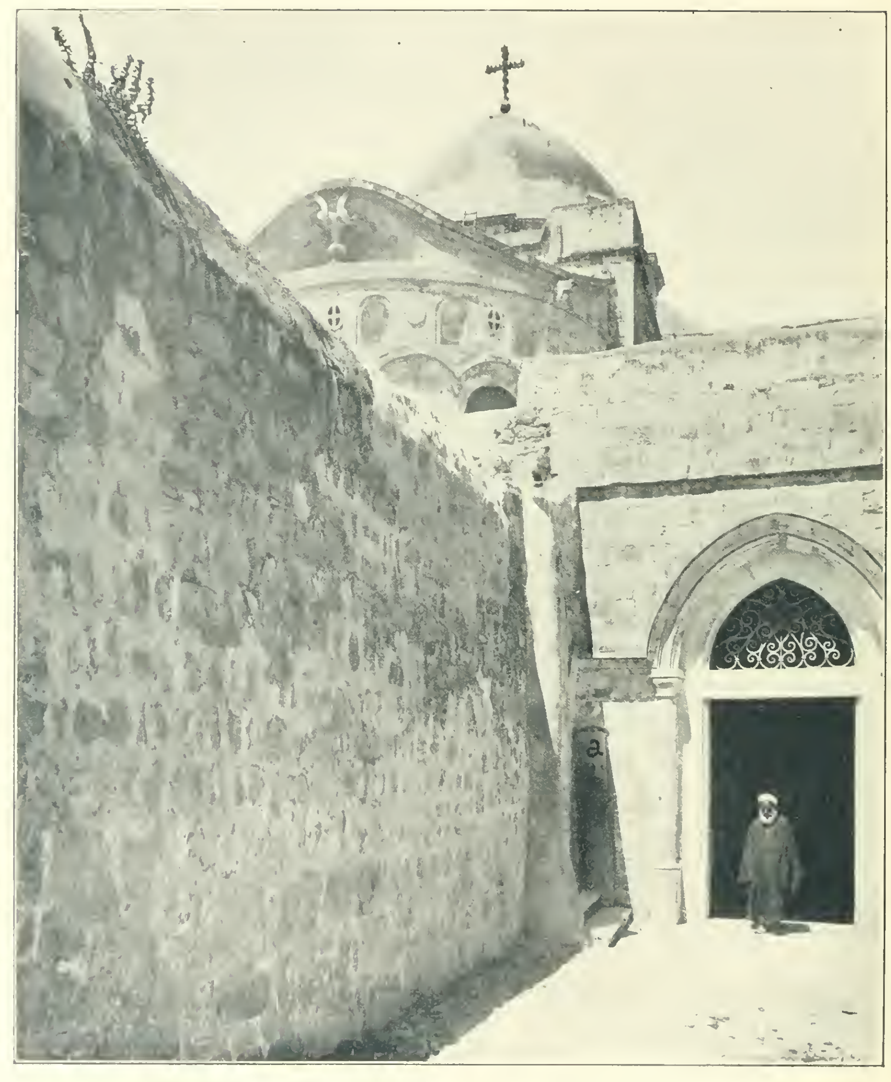


Fig. 261. — La 9e Station. État actuel. Cliché de la Colonie américaine, reprod. avec autorisation.

Le tronçon de colonne, *a*, qui marque la St. à l'entrée du Couvent copte, est adossé au pilastre d'angle de l'ancien cloître médiéval (*f*, fig. 127 et *f*, pl. XIII).

l'ostension au peuple de la sainte Face imprimée sur le suaire[1].

Assez négligée dans l'embryon du chemin de croix de la première moitié du XVIe siècle, la Porte Judiciaire, mise en relief dans la reconstitution d'Adrichomius, prend une importance que nous avons constatée plus haut à propos du XVIIe siècle et qui ressort aussi des plans de Zuallard et d'Amico. La légende a plus travaillé en ce sens que l'aspect monumental de ce débris. « Estant arrivé au haut de la ruë, écrit le Père Nau, on voit dans une arcade d'une vieille maison ruinée, une colonne, où l'on dit qu'on attacha la sentence de mort prononcée contre le Sauveur du monde. L'on veut que par une providence particulière, elle soit demeurée là jusqu'à nos jours. J'ay peine à le croire. Car si cela estoit bien avéré, les anciens autheurs en auroient parlé... On y remarque encore quelque apparence de porte de ville ; du moins on se l'imagine, à cause que c'est une voute bastie de grosses pierres, comme sont en plusieurs endroits les portes des villes[2]. » Horn y place implicitement la seconde chute comme le topographe hollandais. Il suit encore ce dernier en situant la consolation des saintes Femmes (*Docet plangentes mulieres*) à quelque distance au delà de la soi-disant Porte Judiciaire. Les religieux de Terre Sainte, s'appuyant sur une tradition antérieure, mettront longtemps à se ranger à cette indication, car jusqu'à 1850 ils continuent à montrer cet épisode aux approches du Cyrénéen[3]. Cinq ans plus tard, l'adoption du système lovanien, soutenu par Adrichomius et Horn, sera un fait accompli.

De même la troisième chute (*Christus tertio cecidit*) quitte le parvis du Saint-Sépulcre pour se loger au nord-est du Calvaire, conformément aux plans des deux auteurs précités, chez qui les cinq stations de l'intérieur de la basilique du Saint-Sépulcre ont également un placement identique.

Nous touchons ainsi au terme de l'évolution commencée au XIIIe siècle. Le lecteur peut constater à la suite de quels tâtonnements, avec quelle immixtion d'éléments légendaires, sous quelle impulsion en partie étrangère à la tradition locale, la Voie douloureuse est arrivée à son organisation actuelle et peut-être définitive.

1. QUARESMIUS, *op. l.*, p. 177, prend à partie Adrichomius sur la position de la maison de Véronique et sur la matière du suaire.

2. *Voyage Nouveau*, p. 143 s. Cf. *supra*, fig. 55.

3. De ces récentes modifications du chemin de la croix on trouvera un aperçu très net dans *Recherches topographiques sur la voie douloureuse* du P. Léopold DRESSAIRE, *Échos d'Orient*, 1903, pp. 366-375. Cf. TOBLER, pp. 231 ss. Sauf le *proskynétarion* d'Arsénios (1512-1520) puisé en grande partie aux sources latines (οὐκ ὀλίγα ἐκ τῶν Λατινικῶν πηγῶν), les itinéraires grecs sont muets sur la Voie douloureuse qui est regardée comme une institution occidentale. Le nom que lui donne B. Joannidès dans son guide (1867) p. 253, le prouve assez : A la porte murée où les Europeens, dit-il, placent la Σκάλα Σάντα, finit la fameuse voie, appelée depuis les Croisades Βία δολορόζα ! Et la tradition indigène? Thémélis (*Νέα Σιών*, 1908, p. 770), déclare que les Orthodoxes ne veulent point introduire de termes étrangers dans la toponymie grecque de Jérusalem, οὐδὲ θέλομεν ξένους ὅρους νὰ εἰσαγάγωμεν ἐν τῇ Ἑλληνικῇ Ἱεροσολυμιτολογίᾳ : aussi intitule-t-il son article, qui ne nous apprend rien de nouveau, étant fondé sur les documents latins, Ἡ Ὁδὸς τοῦ Μαρτυρίου, titre de son cru, comme il l'avoue lui-même. Cf. un second article sur *les Lieux saints entre le Prétoire et le Golgotha*, Οἱ μεταξὺ τοῦ Πραιτωρίου καὶ τοῦ Γολγοθᾶ ἅγιοι Τόποι, où l'on chercherait en vain une utilisation des sources orientales (*Νέα Σιών*, 1909, p. 321). Le nom de *ṭariq el-Alâm* donné à cette rue par les drogmans chrétiens est moderne. D'après Moudjir ed-Din elle s'appelait *eḍ-Ḍaheriyeh*, désignation tirée d'une *zawieh* du même nom.

TEXTES RELATIFS AUX CHAPITRES XXII ET XXIV

I. PÈLERIN DE BORDEAUX, Geyer, p. 22 : Inde ut eas foris murum de Sion, euntibus ad porta Neapolitana ad partem dextram deorsum in valle sunt parietes, ubi domus fuit sive praetorium Ponti Pilati; ibi dominus auditus est, antequam pateretur; a sinistra autem parte est monticulus Golgotha...

II. — THEODOSIUS, Geyer. p. 141 : De domo Caiphæ ad prætorium Pilati plus minus passi numero C; ibi est ecclesia sanctæ Sophiæ; iuxta se missus est sanctus Hieremias in lacum... P. 142 : Piscina Siloe a lacu, ubi missus est Hieremias propheta, habet passus numero C, quæ piscina intra murum est. De domo Pilati usque ad piscinam probaticam passus plus minus numero C.

III. — *Breviarius de Hierosolyma*, Geyer, p. 155 : Deinde (a domo Caiphæ) vadis ad domum Pilati, ubi tradidit Dominum flagellatum Judæis. Ubi est basilica grandis et est ibi cubiculus, ubi expoliaverunt eum et flagellatus est, et vocatur sancta Sophia. Et inde venis ad illam pinnam templi, ubi temptavit satanas dominum...

IV. — Anonyme de Plaisance, Geyer, p. 175 : De Sion venimus in basilica sanctæ Mariæ ... Et oravimus in prætorio, ubi auditus est Dominus, ubi modo est basilica sanctæ Sofiæ ante ruinas templi Salomonis sub platea, quæ discurrit ad Siloam fontem secus porticum Salomonis. In ipsa basilica est sedis, ubi Pilatus sedit, quando Dominum audivit. Petra autem quadrangulis, quæ stabat in medio præturio, in quam levabatur reus. qui audiebatur, ut ab omni populo audiretur et videretur. in qua levatus est Dominus, quando auditus est a Pilato, ubi etiam vestigia illius remanserunt. Pedem pulchrum, modicum, subtilem, nam et staturam communem, faciem pulchram, capillos subanellatos, manum formosam, digita longa imago designat, quæ illo vivente picta est et posita est in ipso præturio. Nam de petra illa. ubi stetit, fiunt virtutes multæ; tollentes de ipsa vestigia pedum mensuram, ligantes pro singulis languoribus et sanantur. Et ipsa petra ornata est ex auro et argento. Et exinde venimus ad arcum, ubi antiqua porta fuit civitatis. In ipso loco sunt aquæ putridæ, ubi missus est Hieremias. Ab arcu illo descendentibus ad Siloa per gradus multos...

V. — Sophrone, *Anacréontiques*, XX, *PG.*, **87**, 3821.

1 Σκοπιὴν λιπὼν Σιῶνδε Περιφὺς πέτρης, ἐφ' ἥνπερ Δι' ἔμ' ὁ πλάσας ἐτύφθη, Δόμον εἰς πέτραν κατέλθω.	**2**. Τόπον οὗ, κλάων στενάζω, Σοφίης φίλων ὁ πρῶτος Ἑὸν ἔκλυσεν τὸ πῆμα, Χαμάδις πεσὼν φιλήσω.

1. Ayant laissé le sommet de Sion, après avoir embrassé la pierre sur laquelle le Créateur a été flagellé à cause de moi, je descendrais au palais vers une pierre.

2. Le lieu où le prince de la sagesse entendit sa peine bénévolement, je le baiserais, prosterné à terre et poussant des soupirs mêlés de larmes.

VI. — *Vie de Constantin et d'Hélène, ROC.*, 1905, p. 167 s. : La sainte et première reine des chrétiens bâtit beaucoup d'autres églises de Dieu dans ces saints lieux : sur le lac (la citerne) du prophète Jérémie, sur la source de Siloé, sur le champ du potier pour la sépulture des pauvres; au chêne de Mambré où le Sauveur apparut à Abraham, et au saint Lithostrotos (elle bâtit une église en l'honneur) des saints Cyr et Jean.

VII. — Anonyme I. Tobler, *Theodorici libellus*, p. 113 s. : Ad portam neapolitanam est prætorium Pilati, ubi Christus a principibus sacerdotum judicatus fuit. Inde non procul est Golgotha, vel Calvariæ locus...

VIII. — *Gesta Francorum Iherusalem expugnantium, RHC.*, III, p. 511 : Hæc intra urbem a fidelibus venerantur. Flagellatio Jesu Christi atque coronatio, et derisio et cetera quæ pro nobis pertulit. sed non facile ubi fuerunt nunc dinosci possunt, quum præsertim civitas ipsa totiens postea deleta atque destructa sit.

IX. — Hig. Daniel, Khitrowo, p. 18 : On montre, près de cette porte, l'endroit, où sainte Hélène reconnut la vraie Croix qui ressuscita une vierge décédée. A une petite distance de là, vers l'orient, se trouve le *Prétoire*, où les soldats amenèrent Jésus à Pilate; et ce dernier s'étant lavé les mains, dit : « Je suis innocent du sang de ce juste! » Et, ayant fait fouetter Jésus, il le livra aux Juifs. Là se trouve aussi la *Prison juive* d'où un ange fit sortir le saint apôtre Pierre pendant la nuit. C'est là qu'était aussi l'*Enclos de Judas* qui trahit le Christ. Cet enclos maudit est désert à présent, personne n'osant l'occuper à cause de la malédiction. Non loin vers l'orient. est le lieu où le Christ guérit une femme d'une perte de sang. A côté se trouve la fosse où fut jeté le prophète Jérémie; c'est là qu'était sa maison, ainsi que l'*Enclos de l'apôtre Paul*, lorsqu'il professait encore le judaïsme.

X. — Anonyme VII, Tobler, *Descript. T. S.*, p. 103 : A sinistro latere illius (ecclesiæ montis Sion) est capella, ubi fuit prætorium et (Christus) judicatus; a dextro vero latere est Galilæa, ubi Dominus apparuit Simoni et mulieribus. P. 104 : Extra ecclesiam (Sion) est quædam parva ecclesia, ubi prætorium fuit, in quo Dominus flagellatus, spinis coronatus atque illusus, et hic fuit domus Caiphæ.

XI. — Anonyme. De Vogüé, *Les Églises de T. S.*, p. 427 : Inde Gethsemani regressus a Juda Judeis traditur. Quem vinctum presentavit eum secus porticum Salomonis Anne et Cayphe. Deinde in Syon in locum qui dicitur litostrotos, qui in presenti designatus est ante ostium ecclesie. Inde Calvarie ductus est.

XII. — Jean de Würzbourg, Tobler, *Descript. T. S.*, p. 138 s. : Traditus est, ut diximus, Dominus noster a discipulo suo, captus et ligatus a milite romano, reductus ad montem Sion, ibi tunc erat prætorium Pilati, nuncupatum lithostrotos, hebraice autem Gabatha. Tunc enim temporis optima pars et fortitudo totius civitatis erat in altitudine ejusdem montis, sicut etiam turris David, quæ erat specula et tutamen reliquæ civitatis, erat in eo elevata... Ostenditur autem hodie locus ille, ubi prætorium et turris David fuerat. (Vient ensuite le texte XV du chap. XVIII). Facto itaque sequenti mane judicio iniquo, damnatus ante prætorium in loco quodam flagellatur, alapis cæditur, et conspuitur, veste rubea induitur, spinea corona pungitur. Quod indicat epigramma ibidem positum sic continens :

Iste coronatur, quo mundus jure regatur.

Eumdem locum designat capella ante majorem ecclesiam Sion, versus boream sita, continens picturam gestæ rei cum tali epigrammate :

Sanctus sanctorum damnatur voce reorum.
Pro servis bellum patitur Deus atque flagellum.
Hæc bona crux Christi Simoni subvenit isti.
Non vehit hanc gratis, quæ dat bona cunctis beatis.

Ab eodem loco, post sententiam crucis et damnationis in se prolatam, crucem ad hoc præparatam imposuerunt humero Domini, causa deferendi usque ad locum patibuli, ut illa impleretur prophetia : *Principatus ejus super humerum ejus*, etc. Supervenit autem quidam cyrenæus, quem angariaverunt eandem crucem portare usque ad locum Calvariæ propter mysterium.

XIII. — Théodoric, Tobler. **1**. P. 10 : De aliis ædificiis communibus sive privatis nulla vel pauca potuimus reperire signa præter domum Pilati juxta ecclesiam beatæ Annæ, matris dominæ nostræ, et juxta piscinam probaticam sitam. De omni opere ab Herode, ut Josephus refert, facto, modo plurimum truncato, nihil occurrit nisi unum latus, quod adhuc restat, palatii, quod vocabatur Antonia, cum porta juxta atrium exterius sita. — **2**. P. 32 : Exeuntibus ecclesiam (S. Sepulchri) versus meridiem ocurrit quasi quoddam prætorium quadrangulum, quadratis lapidibus constructum, ad cujus sinistram partem juxta Golgotha exterius capella trium Mariarum in honore habetur, quam Latini tenent. — **3**. P. 48 : Et civitatis quidem murus a parte meridiana et orientali omnes eorum (Templariorum) ambit habitationes ab occidentali vero et aquilonali murus a Salomone factus tam eorum habitacula, quam et atrium exterius et ipsum

circuit templum ; ad aquilonalem vero atrii partem ex reliquiis Antoniæ ab Herode factæ unus cum una porta remansit paries. — **4**. P. 62 : ...ad atrium principis sacerdotum seu Caiphæ (Jesum) perduxerunt. Quem cum tota nocte illusissent, mane eum judici Pilato præsentaverunt. Quem post multas interrogationes cum eo habitas ad locum judiciarium duci fecit et sedit pro tribunali in loco, qui vocatur Lithostrotos, qui locus ante ecclesiam beatæ Mariæ in monte Sion in edito versus civitatis murum situs est : ubi capella venerabilis in honore Domini nostri Jesu Christi habetur, in qua pars magna columnæ exstat, circa quam ligatus Dominus a Pilato, postquam crucis appensioni ab eo adjudicatus est, jussus est flagellari, ubi peregrini ad ejus exemplum flagellari solent. Ante ipsam vero ecclesiam in lapide ad crucis similitudinem facto hæc scriptura exarata est : Iste locus vocatur Lithostrotos, et hic Dominus fuit judicatus... Hinc Dominus, per civitatis murum circumductus, in Calvariam, ubi tunc horti habebantur, nunc domus habentur, ductus et crucifixus est. Nam, sicut apostolus ait, Dominus extra portam passus est. — **5**. P. 64 : Juxta viam, quæ ducit ad portam orientalem aureæ portæ vicinam secus domum vel palatium Pilati, quam eidem viæ contiguam esse supra diximus, ecclesia beatæ Annæ sita est.

XIV. — Anonyme VIII, Tobler, *Descript. T. S.*, p. 194 : Postea venimus ad montem Sion, ubi est capella sancti Salvatoris, quæ dicitur prætorium Pilati. Ibi fuit Dominus noster coronatus, ligatus et consputus et judicatus a Pilato.

XV. — Thietmar, Laurent, p. 26 : Mons Syon... Ibi Dominus presentatus fuit Pylato judici. Ibi cum discipulis cenavit. Cf. T. XIX du chap. XVIII.

XVI. — Ernoul, *La citez de Iherusalem*, Michelant-Raynaud, p. 48 : **1**. Quant a. j. poi alé avant, si treuve on. j. quarrefour d'une voie, dont li voie qui vient a senestre vient del *Temple*, et va al *Sepulcre*. Au cief de celle voie, a une porte, par devers le Temple, c'on apele *Porte Dolereuse*. Par là issi Ihesu Cris quant on le mena el *Mont de Calvaire*, pour crucefiier; et pour ce l'apele on *Porte Dolereuse*. A main destre, four le quarefour de celle voie, fu li ruissiaus dont l'Evangille tesmoingne que Nostre Sires passa, quant il fu menés crucefiier. En cel endroit, a. j. *Moustier de S. Jehan l'Evangeliste*; et si avoit. j. grant manoir. Cil manoirs et li moustiers estoit des nonnains de l'*Abeie de Betanie*. Là manoient elles quant il estoit guerre de Sarrasins. — **2**. P. 49 : A main destre de celle rue de Iossaffas, avoit. j. moustier c'on apeloit le *Repos*. Là dist-on que Ihesu Cri reposa, quant on le mena crucefiier; et là estoit li prisons u il fu mis le nuit que il fu pris en *Gessemani*. Un poi avant, à main senestre de celle rue, estoit li *Maisons Pilate*. Devant celle maison avoit une porte par u on aloit al *Temple*.

XVII. — Philippe Mousket, Michelant-Raynaud, p. 114:

Deviers seniestre par deçà,
Est li lius ù on le mena
Devant Pilate, et priès d'enki
Si est la Cartre, ici vos di,
U Dieux fu mis en la prison,
Quant il fu pris a mesprisson.
Apriès, à la porte de Naple,
Si est li Pretores Pilate
Et là fu Ihesu Cris iugiés
Des Juïs priestres renoiiés
Et des princes de cele loi
Per traison et par bestoi.
Apriès cel liu qui mout est bas,
Si est la Maissons Kayfas,
U la coulonbe est et l'estace,
U Ihesu Cris a simple face
Fu par mains et pies loiies,
. . . .
Et si fu couronnes d'espines.

XVIII. — Perdiccas, *PG.*, **133**, 964 s :

Εἶτα Πιλάτου οἴκησις, Ἄννα καὶ Καϊάφα,
Τὸ βδελυκτὸν πραιτώριον καὶ τόπος καταδίκης,
Ὅπου τοῦ Πέτρου ἄρνησις, καὶ φυλακὴ Κυρίου,
Ἐξ ἧς σταυρὸν ἐπώμισαν τὸν Κτιστὴν καὶ Δεσπότην,
Μετὰ μικρὸν βαστάσαντος Σίμωνος Κυρηναίου,
Εἰς Γολγοθὰν δὲ μεταβάς, καὶ τόπον τοῦ Κρανίου...

Ensuite il y a la maison de Pilate, d'Anne et de Caïphe, l'odieux Prétoire et le lieu de la condamnation, où Pierre renia, et la prison du Seigneur, d'où l'on chargea d'une croix le Créateur et Maître, que porta peu après Simon de Cyrène. Puis étant allé au Golgotha, le lieu du Crâne...

XIX. — Burchard du Mont-Sion, Laurent, pp. 73 s. : Secunda porta ab ista fuit in eadem parte muri, respiciens scilicet occidentem, sed ab hac distabat contra aquilonem, et dicebatur *vetus*, quia fuit illic a tempore Iebuseorum. Dicebatur autem *judiciaria*, quando ante eam judicium agitabatur et, que judicata jam erant per sentenciam, extra eam mandabantur executioni. Extra hanc fuit Dominus crucifixus, nam lithostratos, locus scilicet judicii, est intra muros civitatis juxta eam. Hujus porte vestigia adhuc apparent in muro veteri civitatis; in novo vero muro, qui includit sepulcrum Domini, respondet ei porta eodem nomine appellata. Et ducit in Silo, et Bethoron et Gabaon.

XX. — Ricoldo, Laurent, pp. 111 s. : **1**. Ibi prope invenimus probaticam piscinam. Ascendentes autem invenimus domum Herodis et prope domum Pilati, ubi vidimus litostraton et locum, ubi fuit iudicatus Dominus et locum, ubi stetit in platea populus ante palacium, cum exivit ad eos Pilatus. — **2**. Ascendentes autem per viam, per quam ascendit Christus baiulans sibi crucem, invenimus locum, ubi dixit : *Filiæ Jherusalem, nolite flere super me!* Ibi ostendunt locum tramorticionis domine nostre, cum sequeretur filium portantem crucem. Et ibi iuxta viam ostendunt domum in memorialem locum. Ibi ostendunt locum, ubi substitit Christus cum cruce et fessus quievit paululum. Inde per transversum est via, que venit ad civitatem ubi occurerunt Simoni cirenensi venienti de villa, ut tolleret crucem Ihesu. Ibi iuxta est locus, qui fuit fratrum minorum. Ascendentes autem per viam indirecte, ubi ascendit Christus, invenimus locum, ubi dicunt, quod Helena probavit et discrevit crucem Domini a crucibus latronum signo resurrectionis mortui. Inde procedentes intravimus ecclesiam seu locum sepulchri.

XXI. — Anonyme IV, Tobler, *Theod. lib.*, p. 135 : Item domus Hannæ ostenditur ibi, ad quem Dominus primo ductus est, intra civitatem. Item domus Kaiphæ est ibi. Item domus Pilati. Item et domus Herodis. Item locus est ibi, ubi Dominus flagellatus est. Item est locus, ubi damnatus est morti. Item per ferream portam Dominus crucem ad mortem bajulavit. Item ibi est locus, ubi mater virgo filio occurrit et eum vix cognovit præ nimia tribulatione. Et ibi sunt XV passus, ubi Dominus ascendit locum Calvariæ.

XXII. — Marino Sanuto, Bongars, p. 257 : **1**. Postquam autem hæc videris a dextris et a sinistris (S. Annam et Probaticam) per viam directe procedens versus portam oppositam sive Judiciariam, invenies *domum Pilati* : ubi innocens Agnus

Dei flagellatus et illusus a militibus, consputus, alapis cæsus, corona spinea coronatus, et tandem ad mortem condemnatus est. Et est ibi via quæ ducit ad Templum, per quam Judei venientes de Templo clamabant, *crucifige, crucifige eum*. — **2.** Prope domum Pilati est *domus Annæ*, ad quam captus Christus a turbis, in Gethsemani primo deductus est, ubi quasi hæresiarcha de doctrina examinatur et a servo nequam alapâ cæditur; indeque ad Caypham ligatus mittitur in monte Synn. — **3.** Juxta domum Annæ est *Ecclesia Sanctæ Mariæ de Pamason*, ubi beata illa Virgo syncopizzavit præ dolore, quando vidit innocentem filium suum baiulantem sibi crucem, et sub eius onere anxium : et adhuc sunt duo lapides magni et albi in arcu alto murati, super quos Dominus noster requievit quando crucem portabat. Ulterius per dictam viam procedendo, invenitur ad dexteram via quæ ducit ad portam Sancti Stephani, per quam Judæi ducentes Jesum invenerunt Symonem quendam Cyreneum venientem de villa : hunc angariaverunt ut tolleret crucem, qui portavit eam usque ad montem calvarie, ubi crucifixerunt eum. Prope Ecclesiam Sanctæ Mariæ de Pamason, dicitur fuisse *palatium Herodis Regis* : a quo non longe monstratur *domus Judæ* proditoris, in qua cum uxore et filiis morabatur.

XXIII. — Joseph Pijoan, *Inst. d'estudis catalans. Anuari*, 1907, p. 374 : Prop daquel loc (porte du nord) ha hun get de pedra ha. j. loc hon Jhesucrist ales fembres qui anaven apres Jhesucrist ploran can lo menaven crucificar, dix filyes de Jherusalem no plorets sobre mi mas plorat sobre vostres fyls, e anaqel loc ha. j. yglea pocha. Deqest loc demunt dit tro a la casa de Pilat hon fu Jhesucrist jutyat ha tro hum treyt de balesta. De aqest loc tro a la case de centurio hon posaren la corona de lespines el cap de Jhesucrist e li feren mout scarnis, pot aver mig treyt de pera. Prop d'aquest loc tro ha. j. treyt de pedra es la casa de madona santa Anna.

XXIV. — Pépin, Tobler, *Dritte Wanderung*, p. 404 : Fui item in loco ubi fuerat domus Anne pontificis et in loco ubi fuit domus caiphe et in loco ubi fuit palacium pylati ubi iudicatus est dominus. Vidi et tetigi in monte Syon partem columne ad quam dominum ligatum fuisse dicitur et in ecclesia sepulcri aliam tetigi partem. — Item fui in illa via per quam dominus ductus est ad passionem. Et fui in loco ubi conversus ad mulieres flentes dixit eis : filie iherusalem nolite flere super etc. — Fui item in loco ubi angariatus est symon cireneus ut tolleret crucem domini. Item fui in domo in quam dicitur Beata virgo introducta a dominabus servantibus eam quando dominus ducebatur ad mortem ubi aliquantulum cessit turbe quam propter nimiam pressuram transire non poterat.

XXV. — Antoine de Crémone, *ZDPV.*, XIII, p. 156 : Ubi venerati fuimus saxum, ubi Christus sedit, quando portavit crucem, vidimus domum Herodis, vidimus domum Pylati, visitavimus ecclesiam sanctæ Annæ...

XXVI. — Ludolphe de Sudheim, *Archives de l'Orient Latin*, II, B, p. 354 : Item ad occidentem extra ecclesiam (S. Sepulcri) est lapis, in quo Ihesus fatigatus paululum posuit crucem, ubi ad portandum angariaverunt Symonem Cyrenensem. Item prope videre est *pavimentum domus Pylati*, que tunc fuit extra muros Jerusalem. Domus vero Cayphe, in quo primo collegerunt consilium, ad duo miliaria tunc erat extra Jerusalem.

XXVII. — Jacques de Vérone, *ROL.*, III, p. 204 s. : **1.** Per Portam gregis fuit ductus Cristus ligatus, quia captus fuit in valle Josaphat... Intrando Portam gregis seu vallis Josaphat, ad jactum lapidis modicum, ultra callem, qui vadit ad Sanctam Annam, ad partem sinistram, est illius sanctissimi et benedicti Josephi ab Arimathia domus... — **2.** Intrando Portam gregis per viam, que vadit ad sepulcrum Domini, que via communis, ad jactum baliste ad partem sinistram, est una porta, que vadit ad Templum, ubi nunc est edificatum unum palacium de novo. Illa porta dicitur Porta speciosa Templi; ad hanc portam Petrus et Johannes apostoli invenerunt hominem claudum... — **3.** Ab alia parte vie, contra illam portam, est una mosceta Saracenorum, ubi fuit domus Anne, ad quam ductus fuit Cristus, cum esset captus, et ibi recepit alapam, et ibi prima vice negavit eum Petrus; non intravi hunc locum, sed vidi, cum esset mosceta. Inde procedendo usque sepulcrum super eandem viam ad jactum lapidis, est domus Herodis, ubi ductus fuit Cristus... Ulterius procedendo usque sepulcrum Domini, ad jactum lapidis vel modicum plus, est domus Pilati, ubi Cristus a Judeis fuit ductus, et ibi est una volta antiqua in medio vie, que dicitur Licostratos vel Gabatha; ibi clamabant Judei : *Crucifige, crucifige eum !* Et in domo Pylati fuit ductus Cristus, et ibi verberatus, ad columpnam ligatus, corona spinea coronatus, veste purpurea vetustissima indutus, et ibi data fuit sententia, ut duceretur ad Montem. — **4.** Prope illam voltam, que est juxta domum Pylati, que dicitur Licostratos, vidit virgo Maria filium suum taliter flagellatum et cecidit femina in manus Marie Jacobi et Salome, et ibi incepit planctum suum... Inde usque sepulcrum Domini, ad unum bonum jactum lapidis, est una via, que venit de Porta piscium usque Rama et Joppe; et per illam viam veniebat Symon Cyreneus, et dum Cristus esset ibi, propter flagella que sustinuerat, crucem portare non poterat, et ibi cecidit ex debilitate, unde Judei invenientes illum Symonem, cogerunt eum, ut portaret crucem usque ad locum Calvarie. — **5.** Item procedendo ultra ad jactum lapidis, sunt vestigia porte, qua exivit Cristus civitatem ad montem Calvarie et, dum esset in porta illa, multe mulieres sequebantur plorantes et compatientes, quas Cristus respiciens dixit : *Filie Jherusalem* etc. Descendendo de monte Syon ad duos jactus lapidis versus sepulcrum, in contrata vel loco, ubi nunc habitant Judei, est domus Cayphe... ibi sunt due magne columpne una quadra, alia rotunda, que vocabantur Columpne justitiæ et veritatis.

XXVIII. — Niccolo da Poggibonsi, p. 202 ss. : **1.** Partendoti dal luogo detto (Probatica), e andando alla parte sinistra, truovi una bella casa, la quale fu del forte Sansone. Poco più innanzi, truovi la porta che va a *Templum Domini*. A mano destra alla porta, sì sono le case che furono d'Anna, suocero di Caifas... — **2.** Andando verso ponente, da XX passi, sì sono le case che furono d'Erode... Andando per la strada ritta, e ascendendo, trovi uno bello arco, e sotto il detto arco v'à la strada. A parte sinistra, allato del detto arco, sì erano le case di Pilato, dove Cristo fu presentato. Sotto le case del palagio si à una casa, dove Cristo fu messo in prigione, e legato. L'arco si à di sopra due grandi piedre quadre, e sono scritte di lettere greche, e ebree, e latine, in testimonianza della Passione di Cristo; saranno al dì del giudizio. — **3** Più giù ritto in poco, discendendo, truovi uno trebbio, di quatro vie; l'una verso l'oriente, l'altra verso occidente, e l'altra a mezzogiorno, e l'altra alla tramontana. E infino ivi Cristo portò la croce. E ivi si risposò, quando era debole... E per la via, che va verso mezzo dì, veniva la sua afflita Madre colle sue compagne; e andando, piangendo dietro a Cristo, passando per la via che va verso oriente, ma ora è guasta; e in quel luogo dicendo, si revolse et disse : femine di Jerusalem etc.

XXIX. — Roger d'Argenteuil, *Bible en françois* (vers 1300). Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque Nationale, t. 33. p. 74 s. Saint Pierre répondant à Vespasien : Sire, il a en Jerusalem une sainte fame qui a non la Veronique, qui a un grant cuevrechief ou l'image de nostre seignor Ihesucrist est pourtrete, quar il avint, si com li faus Juis menoient nostre seigneur Ihesu crucefier, et li fesoient porter la croiz sur ses espaules, et il suoit si durement que l'eve et la sueur li degoutoit forment du visage a terre contreval, lors passa celle sainte fame par devant lui qui portoit ce cuevrechief vendre au marchié ; et quant ele vit nostre seignor Ihesucrist si mal mener et si suer, si en ot deul et pitié, et li souvint de ce qu'il l'avoit garie el temple de Jerusalem d'une fievre qui l'avoit tenue moult longuement; si desvelopa cel cuevrechief et li tendi, et puis le dist : « Sire, tenez cest cuevrechief, si en essuiez vostre visage » ; et lors Nostre Sires prist le cuevrechief, et en essuia son visage, et tantost, par la vertu de Deu, li visages de nostre seignor Ihesucrist i fut ansi pourtret et ausi aparanz comme se il fust corporex en char et en os. Lors il li rendi arieres son cuevrechief, et li dist et commanda que ele le gardast bien, quar il avroit encore mestier a mainz malades garir ; et lors cele sainte fame en aporta arieres son cuevrechief, et quant ele fu venue en sa meson, ele le toucha a son seignor qui gesoit en langor, et il fu tantost gueriz, et moult d'autres malades, par l'atouchement de ce saint cuevrechif.

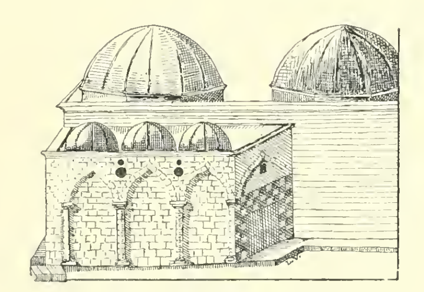


Fig. 262. — La St. du Cyrénéen vers 1730.

D'après le dessin du P. Horn (*Ichnographiæ...*, éd. Golubovich, p. 126).

CHAPITRE XXV

L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

1. — ÉPOQUE BYZANTINE.

Jérusalem est doublement mêlée à l'histoire des reliques de saint Jean-Baptiste. Elle figure dans le transfert des débris sauvés de la profanation de Sébaste et dans la tradition relative à l'invention de son chef. Afin de mieux saisir l'enchaînement des faits, on se rappellera qu'à la nouvelle de l'exécution de leur maître à Machéronte, forteresse hérodienne située à douze kilomètres environ à l'est de la mer Morte, les disciples du Précurseur étaient venus enlever son corps et l'avaient enfermé dans un tombeau [1]. Si la sépulture eut lieu sur place, elle n'y fut pas définitive, car au milieu du IVe siècle saint Jean-Baptiste partageait à Samarie, devenue Sébaste depuis Hérode, le sépulcre des prophètes Élisée et Abdias. Il est assez naturel de retrouver associés dans la mort le fils de Zacharie et le disciple d'Élie dont les vies offraient bien des points de rapprochement. Leur ministère s'était en outre exercé principalement sur les bords du Jourdain, et la patrie d'Élisée appartenait à la région des sources d'Aenon et de Salim où Jean baptisait. Mais sous la persécution de Julien l'Apostat, vers 362, les païens du lieu violèrent leur tombeau, et, après avoir mêlé leurs ossements avec des os d'animaux, les réduisirent en cendres qu'ils jetèrent au vent [2]. Quelques parcelles des saints corps échappèrent toutefois à la destruction. Plusieurs moines de Jérusalem en effet se trouvaient en pèlerinage à Sébaste le jour où se perpétrait cette profanation. S'étant glissés parmi les forcenés à la faveur du tumulte et au mépris de leur existence, ils réussirent autant par habileté que par audace à soustraire quelques parties des ossements à la rage des sacrilèges. Ces reliques furent apportées à Jérusalem et remises par les courageux moines à leur higoumène le vénérable Philippe qui, ne s'estimant pas digne de garder un si précieux trésor, les envoya à saint Athanase par l'intermédiaire du diacre Julien. Le patriarche les plaça dans le *sacrarium* où elles restèrent en réserve jusqu'au 27 mai 396, jour auquel Théophile, son successeur, les déposa dans la belle église de SaintJean-Baptiste bâtie sur l'emplacement du temple de Sérapis, que l'empereur Théodose avait fait démolir (**T.** I).

L'incident du règne de Julien ne mit point un terme au culte de saint Jean-Baptiste, d'Élisée et d'Abdias à Samarie, mais il n'appartient pas au sujet actuel de retracer l'histoire de ce lieu saint à travers les âges jusqu'à nos jours, où la crypte et les vestiges de l'élégante église de Sébastiyeh attestent encore la vitalité de ce souvenir. Il est plus à propos de constater que les reliques appor-

1. *Mc*. VI. 29. JOSÈPHE, *Antiq*... XVIII, 5, 2. ABEL, *Croisière autour de la mer Morte*, p. 32 ss.

2. PHILOSTORGE (edit. Bidez), VII, 4, p. 80. THÉODORET, H. E., III, 3 (7), *PG*., LXXXII. 1092, RUFIN. H. E., XI, 28. Cf. TILLEMONT, *Mémoires*..., I. p. 102. VII, p. 361. Le Synaxaire éthiopien (au 27 mai), *PO*., I, p. 533, présente de ce récit une variante assez curieuse. Tous les efforts tentés par Julien pour relever le Temple de Jérusalem se trouvant réduits à néant, les Juifs lui dirent : « C'est qu'il y a dans ces lieux les corps de grands personnages chrétiens qu'il faut enlever sous peine de ne rien construire. » Julien donna l'ordre d'enlever ces corps qui n'etaient autres que ceux de saint Jean-Baptiste et d'Élisée, ensevelis en cet endroit. On voulut les brûler, mais des fidèles les enlevèrent des mains des soldats moyennant un bon pourboire, et avec la promesse de les emporter loin de Jérusalem afin que l'empereur n'en sût rien. Les fidèles les transportèrent à Alexandrie auprès du saint abbé Athanase qui conçut alors le projet d'élever, si Dieu lui accordait des jours heureux, une église sous le vocable des saints Jean-Baptiste et Élisée le prophète, où il déposerait les précieuses dépouilles. Mais les circonstances firent différer l'exécution de ce dessein jusque sous le pontificat de THÉOPHILE; cf. THÉOPHANE, *Chronogr.; PG*., CVIII, 212.

tées de Sébaste ne passèrent pas toutes à Alexandrie. Les cercles monastiques du mont des Oliviers auxquels il est possible que l'higoumène Philippe ait appartenu paraissent en avoir prélevé quelques fragments. Nous avons noté en son lieu qu'un prêtre latin du nom d'Innocent avait élevé un oratoire au Précurseur sur la sainte montagne précisément pour y déposer de ses reliques [1]. Les cendres de saint Jean qu'il mit sous l'autel de saint Félix, Paulin de Nole avait dû les recevoir de Mélanie l'Aïeule qu'il hébergea en 402, alors que la vénérable matrone se rendait de Jérusalem à Rome [2]. Enfin c'est d'une illustration de l'Olivet, du bras droit de Mélanie, Rufin d'Aquilée, que nous tenons les détails de cette translation de Sébaste à Alexandrie avec arrêt intermédiaire à Jérusalem. Il résulte de ces diverses observations que cette histoire du corps de saint Jean-Baptiste et le culte auquel ces faits donnèrent naissance à Jérusalem demeurent dans l'ambiance du mont des Oliviers.

Les péripéties du chef de saint Jean-Baptiste, qui sont indépendantes de l'histoire de son corps, mais où Jérusalem reparaît encore, demandent à être examinées à leur tour. Saint Jérôme raconte qu'une fois en possession de la tête du Précurseur, Hérodiade lui perça la langue avec une épingle de sa coiffure comme la femme d'Antoine l'avait fait à Cicéron. Il est vraisemblable que les disciples ensevelirent le corps de leur maître sans la tête qui était demeurée aux mains de la mère de Salomé pour être le jouet de sa vengeance. Les premiers renseignements sur le sort de ce chef nous apprennent qu'il aurait été apporté à Jérusalem. Plusieurs même ont cru (et d'autres ont commis la même erreur à propos de Sébaste) [3] que la décollation avait eu lieu dans la Ville sainte, au palais d'Hérode Antipas, et que là aussi la tête de Jean avait été ensevelie dans une cachette. Selon Nicéphore Calliste, Hérodiade craignant le reproche de cette bouche même après la mort et redoutant que cette tête ne se joignît de nouveau à son corps, la fit enfouir dans un coin du palais dont elle seule possédait le secret, tandis qu'elle faisait jeter le corps au dehors où les disciples le dérobèrent pour lui donner une sépulture honorable [4]. Quel que soit le théâtre de ces faits envisagé par les hagiographes, il reste acquis de l'ensemble de leurs témoignages que Jérusalem gardait aux premiers siècles de notre ère le chef du Précurseur et que c'est en cette cité que des moines appartenant à la secte de Macédonius le découvrirent et l'enlevèrent [5].

Nous n'avons pas à décider du lieu où fut transporté le chef de saint Jean-Baptiste, ni à établir si le chef que reçut Constantinople en 391, après les étapes de Cilicie, de Cosilas, de Chalcédoine, présente des garanties d'authenticité supérieures à celui qui, apporté frauduleusement à Émèse, au temps de Constantin, dit-on, y fut découvert par le prêtre Marcel, en 453, sous le règne de Marcien. Les deux transferts se greffent sur l'*invention* de Jérusalem, quoique, pour éluder une partie de la difficulté, des tentatives fussent faites de rattacher la tradition d'Émèse à la sépulture de Sébaste [6]. Le fait de cette découverte, bien que suivi de l'enlèvement de la tête du Précurseur, était de nature à susciter à Jérusalem un surcroît de dévo-

1. Chap. XIV, 3, p. 385. Pallade, qui rapporte le fait, avait fréquenté Innocent de 386 à 388.

2. *Poema* XXVII, 411 ss. *PL.*, LXI, 657 :

Hic et precursor Domini et Baptista Johannes
Hospes et ipse mei veniens Felicis ad aulas
Parte sui cineris fraternum funus honorat.

3. Theodosius (Geyer), p. 137 : *De Samaria* (Naplouse) *usque in Sebastea milia VI, ubi domnus Johannes decollatus est.* — *Commemor. de Casis Dei* (Molinier, *Descript. T.S.*), p. 304. *Histoire de S. J.-B.*, *PO.*, IV, 539 s. VIII, 127, 158.

4. *Hist. eccles.*, I, 19. *PG.*, CXLV, 692 : παρ' ἑαυτῇ δὲ κατορύττειν ἔν τινι παραβύστῳ τόπῳ τῶν βασιλείων ἔκρινε δεῖν. XII, 49, *op. l.*, 916 : ἡ γὰρ Ἡρωδιὰς... ἀφανεῖ τινι τόπῳ ταύτην (κεφαλὴν) κατέκρυπτεν. L'historien suit le récit de Sozomène. Cf. **T.** III, et Tillemont, *Note XVI sur S. Jean-Baptiste*, *Mémoires...*, I, p. 494. *Histoire des Empereurs*, V, p. 343, dont les notes érudites sont facilitées par le *Traité du Chef de S. Jean-Baptiste* de Du Cange, Paris, 1665.

5. **T.** II, IV. Bède, *Homil. in Decollatione* S. J.-B ; *PL.*, XCIV, 242 : *Ut in ecclesiasticis invenimus historiis corpus ejus in civitate Samaria, quæ nunc Sebaste vocatur, caput autem in Hierosolymis humatum est.* Tout en situant l'invention à Machéronte, le pseudo-Cyprien, *PL.*, IV, 1016, fait apporter la tête à Jérusalem par les deux moines : *et ita fecerunt, et eum magno honore clanculum secum Hierosolymam deportaverunt. Et non multo post a latronibus raptum est.*

6. *PO.*, IV, *Histoire de S. J.-B.*, 529, 531, 539. *PL.*, LXVII, 427, *De inventione...* traduction de Denys le Petit. Le Synaxaire arabe jacobite, 30 août, *PO.*, I, 227, supprime tout intermédiaire. « La tête sacrée s'envola d'entre leurs mains et elle criait en l'air : Il ne t'est pas permis de prendre la femme de ton frère. On dit qu'elle est dans la province d'Émèse. » Cette simplification peut n'être qu'une inadvertance d'abréviateur.

tion envers lui. Il est naturel que la Ville sainte voulût avoir, en dehors du petit martyrium du mont des Oliviers, une église plus digne de ce grand homme alors que Sébaste (avant 362), Constantinople (394), Alexandrie (396), Damas (vers 400), Émèse (453) lui avaient dédié de beaux temples.

Un indice de l'existence à Jérusalem d'une église de saint Jean-Baptiste se trouve dans l'ouvrage que Jean Rufus, successeur de Pierre l'Ibère comme évêque de Maïoumas, rédigeait peu après 512 sous le titre de *Plérophories* :

« Le bienheureux Étienne, prêtre, qui avait été archidiacre à Jérusalem, orthodoxe zélé, raconte le chap. 79, avait une sœur sainte qui, pendant les jours bénis du Carême, sortait tous les samedis et, pendant le reste de l'année, sortait les veilles des fêtes et venait fréquemment au martyrion de Saint-Étienne et de Saint-Jean-Baptiste où elle passait la nuit; et elle en arriva à un tel degré de sainteté et de pureté qu'elle vit en personne saint Étienne et saint Jean qui vinrent vers elle, lui parlèrent et la bénirent. A l'époque où eut lieu le concile de Chalcédoine, elle hésitait à aller selon son habitude dans ces églises et à prier avec les oppresseurs et surtout avec l'apostat Juvénal, qui dirigeait alors l'Église. Comme elle était dans l'angoisse (à la pensée) qu'il lui faudrait s'arracher à la compagnie des saints, saint Étienne lui apparut et lui dit : « Va, demeure dans ta cellule et tu ne perdras pas ton héritage; ne t'afflige pas en te croyant séparée de nous, car où tu seras, nous y serons et nous demeurerons avec toi [1]. »

La dualité des sanctuaires, que Michel le Syrien n'a pas voulu reconnaître dans ce récit, peut néanmoins se soutenir. Littéralement le syriaque porte : « la maison des martyrs de Saint Étienne et de Saint Jean-Baptiste », et dans le second cas où le traducteur a mis *églises* : « la maison des témoignages ». Or ces locutions, la seconde en particulier (voir Payne-Smith, *s. v°*), se trouvent comme l'équivalent du pluriel *martyria*. L'original de Rufus paraît en effet avoir eu μαρτύρια dans les deux cas, mais l'unité de la vision a favorisé l'unification des deux églises. Le syriaque se contente de mettre le signe de la pluralité au second élément du mot composé au lieu d'y astreindre le premier. En conséquence, il ne serait pas trop téméraire de conclure à la réalité d'une église consacrée au Précurseur, d'une église de quelque importance où le patriarche venait officier. Comme elle apparaît en connexion avec Saint-Étienne et seulement au temps des querelles qui accompagnèrent le concile de Chalcédoine (451), on pourrait la ranger parmi les fondations de Juvénal ou de l'impératrice Eudocie. Cyrille de Scythopolis renonçait à nombrer les églises, les monastères et les hospices dus à la générosité de la pieuse princesse [2]; il est à présumer que Jean-Baptiste ne fut point oublié dans cette profusion d'édifices sacrés par laquelle Jérusalem, résidence principale de l'Augusta disgraciée, était à même de rivaliser avec la brillante capitale du basileus.

La seule objection qui se dresse contre l'attribution de ce sanctuaire à la seconde moitié du v[e] siècle est celle qui provient de cette indication répétée du rituel géorgien du VIII[e] siècle : le sanctuaire du *Prodromos* est dit « oratoire du patriarche Jean ». Or il se peut fort bien que le pontife en question soit le successeur de saint Élie, Jean, fils de l'évêque de Sébaste en Samarie, Marcien [3]. On comprendrait aisément que Marcien, maître de l'église fameuse de Saint-Jean-Baptiste, où, malgré les événements, la source des reliques n'était point tarie, ait provoqué la fondation d'un sanctuaire du Précurseur à Jérusalem, où son fils occupait le trône patriarcal. Au cas où les choses se seraient passées de la sorte, la création du sanctuaire devrait se placer entre 513 et 524, dates extrêmes du pontificat de Jean. Deux motifs cependant nous amènent à écarter cette solution. Le premier est tiré du texte des *Plérophories* cité plus haut; le second est l'identification assez fondée de ce Jean du rituel avec Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, dont la mémoire unie à celle de Modeste revient à deux reprises au cours de ce document [4] et que la tradition du Moyen âge associe encore à l'église hiérosolymitaine du *Prodromos*. Nous allons voir d'ailleurs dans quelle mesure il est

1. Nau, *Plérophories*, *PO.*, VIII, 135 s.
2. *Vie de S. Euthyme* (*cod. Sinait.*, 524). Jérusalem, 1913, p. 61. Évagre, I, 22. *PG.*, LXXXVI, 2484.
3. Cyrille de Scythopolis, *Vie de S. Sabas*, XXXVII, Cotelier, p. 277.
4. Kekelidze, *Ierousal. kanon.*, pp. 56, 67. Archim. Calliste, Ἱεροσολυμιτικὸν Κανονάριον, pp. 38, 51 (ms. de Kalsk) : ἡ μνήμη τῶν ἁγίων Ἱεραρχῶν Ἰωάννου καὶ Μοδέστου, τῶν ἀνακαινισάντων τὴν Ἱερουσαλήμ. La contribution de Jean l'Aumônier au relèvement de Jérusalem sera plus amplement étudiée en son lieu, car elle ne se limita point au seul sanctuaire du Précurseur.

permis de lui attribuer ce monument vieux d'un siècle et demi au moment où il entreprend de le faire restaurer.

Un groupe de religieux desservait l'église du Précurseur, que Stratégios mentionne en ces termes : *le monastère de Saint-Jean*. Plus de 4.000 habitants s'y réfugièrent au moment de la prise de Jérusalem par les Perses, en 614, et y trouvèrent la mort[1]. Il paraît situé en pleine ville, et la liste du chroniqueur le fait suivre d'un hospice royal pour les vieillards, institution que l'on serait tenté de rapprocher de Saint-Jean en se reportant au texte de Cyrille de Scythopolis. Le *Prodromos* devait, comme les autres sanctuaires, survivre à la catastrophe. Ce fut donc Jean l'Aumônier, l'illustre *Eleimon*, dont le zèle seconda si bien Modeste dans l'œuvre de la restauration, qui eut à cœur de réparer ce lieu saint, en témoignage de sa dévotion à l'égard de son patron céleste, titulaire en même temps de la plus belle église de sa bonne ville d'Alexandrie. Aussi la gratitude de l'Église de Jérusalem ne séparera pas désormais du nom du Précurseur celui du pontife compatissant. Au 29 août, le rituel géorgien porte cette rubrique : *A la chapelle du patriarche Jean, vers l'acropole, décollation de Jean-Baptiste*[2]. Le sanctuaire est désigné par le terme imprécis correspondant à εὐκτήριον. Quant à la mention de l'acropole, elle est suffisamment expliquée soit par le voisinage de la citadelle, soit par la situation topographique aujourd'hui connue de ce sanctuaire, sans qu'il faille y chercher quelque allusion à un château d'Antipas sur l'emplacement duquel on croyait avoir érigé l'église en mémoire de l'invention du chef du Précurseur; en effet, le palais des Hasmonéens, dont ce prince faisait sa résidence à Jérusalem, ne s'était jamais trouvé dans ce quartier. Le 26 octobre, jour de la déposition de la tête de saint Jean dans l'église d'Émèse, on répétait l'office du 29 août, *à la chapelle du patriarche Jean*, avec la lecture de *Matth.* XIV, 1-12. Mais on lisait *Luc*, IX, 7-11, à la dédicace du temple restauré de Jean-Baptiste, le 15 décembre.

La naissance du Précurseur, le 24 juin, reste sans indication de lieu, quoique le *Commemoratorium* de 808 place ce fait dans notre sanctuaire. Qu'il soit question du *Prodromos* de Jérusalem dans cette notice : *In Sancto Johanne ubi natus fuit, duo (presbyteri)*, la mention de Saint-Théodore et de Saint-Sergius, qui suit, en est une preuve[3]. Le martyrium de Saint-Théodore, dont il est aussi question dans la Vie de saint Sabas[4], se présente également comme l'œuvre du patriarche Jean et possède des reliques de Sergius. On fête, le 8 août, la déposition de Théodore et de Sergius dans une église dédiée à saint Euthyme, qui prit aussi, selon nous, le titre de Saint-Sergius, et que le rituel attribue au patriarche Jean. Ainsi la sollicitude de l'*Eleimon* se serait exercée spécialement à la restauration de ces trois sanctuaires. Dans les rares œuvres oratoires de Chrysippe, disciple de saint Euthyme et stavrophylax, qui sont parvenues jusqu'à nous, il se trouve un panégyrique du Précurseur et un éloge du martyr Théodore. Chrysippe étant mort en 479, si l'on pouvait établir que ces discours ont été prononcés dans les églises respectives de ces deux saints, il n'y aurait plus aucune difficulté à dater ces édifices des environs de 450. L'idée de la naissance ou du séjour à Jérusalem du Baptiste enfant, de préférence à tout autre souvenir du saint, se conservera dans les traditions des Hospitaliers[5]. Pour éviter la contradiction, le document

1. Ἅλωσις... trad. de l'archim. CALLISTE, p. 48 : ἐν μοναστηρίῳ τοῦ ἁγίου Ἰωάννου, 4219. — ἐν τῷ βασιλικῷ γηροκομείῳ, 780. L'église de Saint-Jean fondée par le patriarche Amos en dehors des murs de la ville, vers 600, détruite avant la prise de la ville et pendant le siège ne semble pas avoir été restaurée. Sa place est marquée probablement par la masure voisine du « Pin » dit de Godefroy de Bouillon. *PO.*, VIII, 182.

2. KEKELIDZE, *Ierousal. Kanon.*, pp. 126, 140, 146. L'original sur lequel travaillait le traducteur géorgien ou son intermédiaire arabe devait avoir ἀκρόπολις, mais l'interprète a décomposé le terme en deux éléments de telle sorte que la traduction de l'archim. Calliste en est venue à εἰς τὸ ἄκρον τῆς πόλεως. Un cas analogue s'est produit dans la version géorgienne de la Prise de Jérusalem, Ἅλωσις..., p. 5, où εἰς Καισάρειαν τὴν μητρόπολιν est rendu ainsi, après avoir passé par le géorgien : εἰς Καισάρειαν τὴν μητέρα τῶν πόλεων.

3. TOBLER-MOLINIER, *Itin. Hieros.*, p. 302 : *In Sancto Joanne, ubi natus fuit* II, *in Sancto Theodoro* II, *in Sancto Sergio* I. Cf. CALLISTE, Ἱεροσολυμ. Κανονάριον, p. 116 : ἐν τῷ εὐκτηρίῳ Ἰωάννου τοῦ Πατριάρχου, (μνήμη) Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ. P. 111 : ἐν τῷ ἁγίῳ Θεοδώρῳ, οἰκοδομηθέντι ὑπὸ Ἰωάννου... P. 101 : ἐν τῷ ἁγίῳ Εὐθυμίῳ (*loco* τῇ ἁγίᾳ Εὐθυμίᾳ), εὐκτηρίῳ Ἰωάννου, κατάθεσις Θεοδώρου καὶ Σεργίου.

4. COTELIER, *Ecclesiæ Græcæ monum.*, III, p. 355 : ἐξῆλθον εἰς τὸ μαρτύριον τοῦ ἁγίου Θεοδώρου, cf. KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, Ὁδοιπορικά, pp. 192, 539, KHITROWO, *Itin. russes*, p. 324.

5. *De primordiis... sacræ religionis Jerosolymitanæ.*

de 808, cité plus haut, situe à Sébaste la prison et la décollation du Précurseur conformément à une opinion déjà en cours au VIe siècle.

II. — PÉRIODE MÉDIÉVALE. L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM.

La création de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem au déclin du XIe siècle procura à notre sanctuaire une notoriété qu'il n'avait jamais eue jusque-là. D'abord simple ramification des établissements amalfitains construits à partir de 1063 dans la partie méridionale du forum d'Aelia, l'Hôpital finit par s'en détacher pour former la puissante organisation des Johannites. En jetant leur dévolu sur cet emplacement voisin du Saint-Sépulcre au midi, les Amalfitains ne firent que relever l'œuvre entreprise jadis par Charlemagne à laquelle la folie d'Hâkem avait donné le coup de grâce en 1010. On sait que s'étant attiré les faveurs du calife d'Égypte grâce à de constantes relations commerciales très avantageuses à la cour et aux états arabes, les marchands d'Amalfi en avaient profité pour obtenir l'autorisation d'installer à Jérusalem un pied-à-terre pour les pèlerins occidentaux. Leur premier soin fut de bâtir une abbaye bénédictine chargée de desservir une hôtellerie et une église qui, en raison du rite et de la langue de ses maîtres, reprit un nom déjà connu à l'époque carolingienne : Sainte-Marie-Latine. Non loin de là s'éleva une seconde église d'abord dédiée à sainte Marie-Madeleine et annexée à un couvent de moniales à qui était confié le soin des femmes venues en pèlerinage. Restait une troisième classe de pèlerins, ceux qui, partis sans ressources ou détroussés en route soit par le fisc, soit par les voleurs, risquaient de mourir de faim ou d'être assommés, la nuit, dans les rues de la Ville sainte. C'est à ces infortunés de toutes langues et de toutes nationalités, incapables de payer leurs frais de séjour, que s'ouvrit l'hôpital ou *xenodochium*, entretenu avec le surplus des deux autres hôtelleries. Comme complément de cette trilogie, on érigea à côté de cet hôpital une chapelle en l'honneur du bienheureux Jean l'Aumônier, *in honore beati Joannis Eleimon*. **T.** V, 1-4.

La charité proverbiale du patriarche d'Alexandrie ne fut pas le seul motif du choix de ce patronage assez étrange, au reste, chez des Latins. Il s'explique surtout par la préexistence d'un sanctuaire auquel était déjà attaché le souvenir sinon le culte du saint pontife qui ne tarda pas d'ailleurs à être évincé par le titulaire primitif dont la popularité était universelle : saint Jean-Baptiste. Ce fut donc sur les restes de l'antique sanctuaire byzantin consacré au Précurseur et restauré par Jean l'Aumônier, vers 615, que l'on éleva, au XIe siècle, une église qui, d'abord dédiée au patriarche d'Alexandrie[1], se plaça dès le début du XIIe siècle sous le vocable de saint Jean-Baptiste qu'elle a conservé jusqu'à nos jours[2]. Ainsi trouve sa solution l'antinomie qui a fort embarrassé les historiens de l'Ordre des Hospitaliers depuis Guillaume de Saint-Estève en 1300[3]. Loin de s'exclure l'un l'autre, le *Prodromos* et l'*Eleimon* se trouvent tous les deux au berceau de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

Quand les Croisés prirent Jérusalem en 1099, l'hôpital Saint-Jean avait à sa tête un Provençal du nom de Gérard qui depuis longtemps se dévouait au soulagement des malades et des pèle-

RHC., Occid., V, p. 429 : *Et quia... J. Baptista... ab Herode nuper decollatus erat... et quia hiis locis natus et usque ad infantiæ annos educatus erat, ob venerandam ejus memoriam, Hospitalis patronum appellaverat.* Cf. p. 431 (*Primordium sacri Xenodochii atque Ordinis militiæ Sancti Joannis Baptistæ Hosp. Hierosol.*) : *Giraldus,... juxta Dominicum sacrum quidem Monumentum, loco delecto, novellum Hospitale atque xenodochium, sancto Joanni Baptistæ tanquam patrono dicatum, quod eo loco sanctus Zacharias propheta, ejus pater, cum ad divina peragenda civitatem sanctam inviseret, moram trahebat, condit, erigit, ædificat.*

1. Guillaume de Tyr est suivi en ceci par Jacques de Vitry (*Histor. Hierosol.*, LXIV : *Hospitale et capellam in honore sancti Joannis Eleemonis in eodem loco construxerunt*), par Marino Sanuto, III, p. 7, c. 3, par l'auteur du *De prima institutione Hospitalariorum. RHC., Occid.* V, p. 402.

2. Dans sa bulle de 1113 (PAULI, *Cod. diplom.*, p. 268), le pape Pascal II s'exprime ainsi au *Venerabili Filio Geraudo institutori ac præposito Hierosolymitani Xenodochii* : « *Postulavit siquidem dilectio tua Xenodochium quod in civitate Hierusalem iuxta Beati Joannis Baptistæ Ecclesiam instituisti Apostolicæ Sedis authoritate muniri...* » Dans les actes officiels on trouve ces divers titres : *Hierosolimitanus Hospitalis, scilicet Sancti Johannis Baptiste — Ecclesia Sancti Joannis Hospitalis quod est in Iherusalem — Ecclesia Sancti Joannis Baptiste de Hospitali — Hospitalis Sancti Joannis Baptiste — Hospitalitatis Domus Sanctæ Civitatis Hierusalem*, etc. PAULI, *Cod. Diplom.*, *passim.* **T.** VI, VII, VIII.

3. *RHC., Occid.*, V, p. 427.

rins. Il recueillit dans sa maison un grand nombre de chevaliers blessés au cours de l'assaut. Touchés de la charité dont ils étaient l'objet, plusieurs d'entre eux renoncèrent au monde pour se consacrer aux œuvres de miséricorde dans cette même maison. Dix ans environ après la conquête, Gérard et ses collaborateurs rompirent les liens de sujétion qui les rattachaient à l'abbaye de la Latine et firent reconnaître par Rome leur autonomie, condition de tout progrès et de tout essor ultérieur. Le successeur de Gérard en 1118, Raymond du Puy, gentilhomme dauphinois, élabora des statuts d'après lesquels l'Ordre dont il devenait le premier Grand Maître ajouterait au service des pèlerins la protection des voyageurs et des chrétiens d'Orient en butte aux vexations des infidèles, et la défense des Lieux saints [1]. D'abondantes donations permirent à la Société de faire face aux dépenses nécessitées par l'affluence énorme des pèlerins et des malades, et de construire des édifices spéciaux tant à Jérusalem que sur d'autres points de la Syrie. Néanmoins, serait-ce par un sentiment de vénération? les Hospitaliers ne touchèrent pas à la modeste église à l'ombre de laquelle leur Ordre avait pris naissance. Telle qu'elle ressort d'une charte du roi Amaury, datée de 1174, la situation de ce sanctuaire répond exactement à celle du *Prodromos* actuel. La pièce concerne un accord entre l'Hôpital et le monastère des moniales de Sainte-Marie la Grande au sujet de la rue qui séparait leurs bâtiments [2]. A la Sainte-Madeleine du XIe siècle que l'on appelait aussi Sainte-Marie la Petite avait succédé sur place au cours de l'occupation franque une église nouvelle à laquelle de plus amples proportions et un plan de plus d'envergure avaient mérité l'appellation de Sainte-Marie la Grande [3]. L'emplacement de cette église est aujourd'hui marqué par la grotesque fontaine du bazar grec au Mauristân [4]. Une venelle perpendiculaire à la rue des Paumiers, qui longeait la face méridionale du Saint-Sépulcre, formait la limite entre le terrain du monastère et celui des Hospitaliers et, après avoir suivi la direction nord-sud, aboutissait à la rue des Bains du patriarche, actuellement rue des Chrétiens. Le rescrit royal concède à Sainte-Marie la Grande le droit de bâtir au-dessus de cette venelle dans la partie située du côté du Saint-Sépulcre, mais elle devra laisser libre la section méridionale de la rue à proximité de l'église de l'Hôpital, laquelle restera dégagée de toute servitude. La rue transversale moderne du Mauristân aide à saisir les termes de cette convention. Quant à Sainte-Marie-Latine, elle n'avait pas à paraître dans ce document, sa position plus à l'est l'excluant du débat. Refaite probablement au XIIe siècle, cette église n'offre plus aux regards qu'un débris de portail sculpté, noyé dans la lourde maçonnerie du temple luthérien, *Erlöser-kirche,* que l'ex-kaiser Guillaume inaugura le 31 octobre 1898.

Relativement à la forme de l'église de Saint-Jean, nous ne possédons guère que le renseignement graphique du sceau de l'Hôpital (fig. 263).



Fig. 263. — Sceau de Saint-Jean-Baptiste de l'Hôpital [5].

1. De Vertot, *Histoire des chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem appellez depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui chevaliers de Malthe*, Paris, 1737. I, livre I. Pauli, *Serie chronologica de Gran Maestri dell'Ordine Gerosolimitano*, en appendice au *Cod. diplom.*, p. 329. On est surpris que le plus récent historien, M. Fincham, *The Order of the Hospital of St John of Jerusalem* (1915) semble à peu près tout ignorer des origines de l'Ordre dont il est « membre ».

2. Pauli, *Cod. diplom.*, n° 200, p. 243. Delaville le Roulx, *Cartulaire des Hospitaliers,* n° 464. Dom B. Gariador, *Les anciens monastères bénédictins en Orient*, pp. 38-49. T. VII, VIII.

3. Le Continuateur de Guillaume de Tyr (Michelant-Raynaud), p. 165, rappelle le souvenir de Madeleine, tout en nommant cette église *Marie Cléophé.* « La tirèrent leurs cheveux et derompirent sainte Marie Magdelene et Marie Jacobée et les autrez fames, quant eles virent Nostre Seigneur pandre en la Croix. »

4. Cf. *RB.*, X, 1901, p. 100 ss.

5. D'après Pauli, *Cod. diplom.*, pl. VIII, 8. Cette pl. en offre neuf autres variantes. Cf. VII, 67.

Il figure un malade étendu sur un lit et comme emmailloté, au-dessus duquel s'élève une coupole d'où pend une lampe ou un bénitier. La toiture se développe de part et d'autre du dôme. Un encensoir balance du côté des pieds du personnage alité et une croix de Malte est fixée derrière sa tête : ensemble qui symbolise non seulement

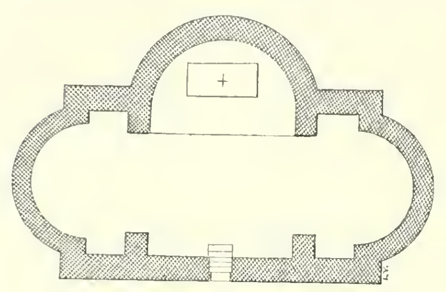


Fig. 264. — Saint-Jean, d'après Bernardino Amico.

les soins prodigués aux malades, mais aussi les honneurs funèbres rendus aux morts dans la chapelle de l'Hôpital.

En 1187 Saladin autorisa dix frères servants hospitaliers à demeurer encore un an à Jérusalem afin de continuer le service des malades hospitalisés chez eux [1]. Mais après la reprise d'Acre en 1191, les chevaliers de Saint-Jean firent de cette ville le centre de leur activité. Ils y acquirent une telle prépondérance que la cité porta désormais leur nom, Saint-Jean d'Acre. Saladin convertit d'abord leur maison de Jérusalem en un collège pour les Chaféʿites et en logement pour les personnages de marque. Son neveu Chehâb-ed-Din y établit aussi un hôpital en 1216, d'où le nom de *Mauristân* (mot emprunté au persan par les Arabes pour désigner un hôpital) appliqué à tout le quartier de la Latine et des Hospitaliers [2]. Les couvents bénédictins et les édifices des Johannites étaient assez vastes pour abriter les groupes les plus divers et servir à différentes affectations. Les *naïbs* ou lieutenants du sultan y eurent quelque temps leur résidence, avant de s'installer à l'Antonia [3]. Au XIV[e] siècle, les pèlerins, moyennant une redevance, trouvaient vivre et couvert dans les salles de l'Hôpital qui, après le Temple et le Saint-Sépulcre, demeurait le plus imposant des monuments de la Ville sainte [4]. L'église du Précurseur commence dès 1336 à être détournée de son ancienne attribution : elle devient pour beaucoup d'Occidentaux la *maison de Zébédée* [5]. Poloner cependant, en 1422, maintient la tradition des chevaliers de l'Hôpital : « Sur la rue de l'évêque de Jérusalem, écrit-il, (l'ancienne rue du Patriarche) est la maison du bienheureux Zacharie que tiennent les Géorgiens; on y trouve une agréable chapelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste. A l'entrée de la maison est une très antique construction et une voûte obscure. C'est à moitié chemin entre le Saint-Sépulcre et le château de David [6]. »

Au XV[e] siècle, tandis que la ruine des deux églises Sainte-Marie est très avancée, l'Hôpital, fort délabré lui-même, pourrait encore abriter quatre cents pèlerins. Du côté du Saint-Sépulcre une mosquée avec son minaret ainsi que la prison municipale occupent l'extrémité des constructions [7]. Le siècle suivant verra se créer dans un recoin sombre des ruines une prison de Saint-Pierre. La restauration des murailles de la ville sous Soliman en 1537 fut assez préjudiciable au gros appareil du Mauristân [8]. Les constructeurs y trouvèrent une carrière facile à exploiter. A proximité de l'hôpital de Saladin, Moudjîr ed-Dîn signale la *Zâwieh* de la Derguiâh [9], en rappelant que cet Hôpital était, au temps des Francs, la maison des Hospitaliers. De même Fabri (1483) trouve près de l'église dite demeure de Zébédée une mosquée voûtée et blanchie à la chaux. Au temps de Bernardino Amico (1596) (fig. 264) il semble que toute l'église supérieure du Prodro-

1. D'après la lettre de Terricus, *præceptor* de la maison du Temple de Jérusalem. PAULI, *op. l.*, p. 315.

2. *RHC., Orient.*, III, p. 322 ; I, p. 707. MOUDJIR ED-DIN (Sauvaire), p. 165.

3. MOUDJIR ED-DIN, *l. l.* POGGIBONSI, p. 121 : la casa dello Amiraglio.

4. Ludolphe de SUDHEIM, *Archives de l'O. L.*, II, B, 354. POGGIBONSI, p. 121 : Ivi sono di sopra le case, dove albergono tutti i peregrini Christiani, cioè i Latini che sono sugetti alla chiesa. Pierre de PENNIS, *ROL.*, IX, p. 359.

5. POGGIBONSI, p. 122. FABRI, *Evagat.*, II, p. 122.

6. TOBLER, *Descriptiones T. S.*, p. 244. GREFFIN-AFFAGART, p. 93, proteste contre l'identification précédente.

7. FABRI, I, p. 322. Cf. MOUDJIR ED-DIN, p. 163. V. GUÉRIN, *Jérusalem à l'époque des Croisades, Couvent des Hospitaliers...* dans la *Terre Sainte*, IV, 1888, p. 8.

8. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ἀνάλεκτα Ἱεροσ. σταχ. γ', 37.

9. C'est-à-dire du *Palais*. Édit. Sauvaire, p. 165.

mos ait été transformée en mosquée [1]. Cet état n'a pu être que transitoire car les pèlerins en général la donnent comme une église. Saladin l'aurait octroyée à ses alliés les Géorgiens, mais il y a plus de vraisemblance que ceux-ci l'aient reçue des Mamelouks. Les Grecs finirent par l'acquérir, à la fin du xv[e] siècle, et ajoutèrent, sous le patriarche Nectaire (1660), à cette acquisition, celle d'un grand bâtiment contigu au Prodromos [2]. L'église primitive, devenue une sorte de crypte par suite de l'accumulation des décombres à l'extérieur, était tombée dans l'oubli. Les nouveaux possesseurs devaient l'en tirer bientôt, comme nous l'apprend Le Bruyn, qui visita l'endroit en 1681. A part une erreur dans le vocable, provenant d'une confusion avec une chapelle du parvis du Saint-Sépulcre, son renseignement mérite l'attention : « On me conduisit de là dans un endroit où les Grecs trouvèrent, il y a cinq ou six ans, une ancienne église sous terre à la profondeur de vingt-sept degrez. On l'appelle aujourd'hui *Dell'Apostoli*. Cette église a vingt-huit pas de long, et vingt de large. On prétend même que dessous il y en a encore une autre. Les Grecs y ont trouvé plusieurs Antiquitez [3]. » Le titre relevé par ce voyageur s'explique également par la prétention que les moines latins avaient de montrer en ce sanctuaire le lieu de la naissance des apôtres Jacques et Jean. Le Père Nau, en 1674, faisait, avec finesse, justice de cette fantaisie : « Dans le même lieu de la prison de Saint-Pierre est le premier hospice des fameux chevaliers du Temple (lisez : de l'Hôpital)... On y voit encore leurs infirmeries, et quelques autres appartements; mais tout cela est abandonné, et il ne paroist pas, qu'il soit habité de personne.

« Au sortir de là, marchant dans la ruë, par où l'Ange conduisait saint Pierre, on voit une église dédiée à saint Jean, qui est déservie par les Grecs. Nos conducteurs nous disoient, que c'estoit la Maison de Zébédée, Père de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Evangeliste. Cela n'est pas hors d'apparence, et c'est le sentiment de plusieurs... Après tout, ne voyant aucune image de saint Jean l'Evangeliste en cette Eglise, et en voyant une de saint Jean-Baptiste, mise dans un lieu honorable, où l'on va la baiser par respect, on fut curieux de sçavoir du Prestre Grec qui estoit-là, ce que ceux de sa Nation disoient de ce lieu-là. Il répondit que c'estoit une Eglise dediée à saint Jean-Baptiste, et qu'autrefois c'estoit la maison de son père saint Zacharie.

« Il est difficile dans cette diversité de sentimens de juger de quel côté est la vérité. J'ay été fort tenté de quitter celui de nos conducteurs, et de prendre celuy des Grecs, qui étant les possesseurs de cette Eglise, doivent en sçavoir l'histoire ; et qui d'ailleurs ne peuvent avoir eu aucun intérest de la donner à saint Jean-Baptiste, en la dérobant à l'Evangéliste [4]. » Inutile de prouver que les Grecs avaient ici bien raison.

1. Fabri, *Evagat.*, II, 123. B. Amico, *Trattato...*, p. 48.
2. Pap.-Kerameus, *op. l.*, pp. 27, 66.
3. *Voyage au Levant*, Paris, 1725, II, p. 175.
4. *Voyage nouveau*, Paris, 1744, p. 226 s. L'image vénérée au temps du P. Nau doit être la vénérable icone du Prodromos avec revêtement d'argent et datée de 1453 que l'on voit encore dans le narthex de cette église.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XXV

I. — Rufin, *Hist. ecclés.*, II, 28, *PL.*, **21**, 536 : Juliani temporibus velut relaxatis frenis efferbuit in omnem sævitiam feritas Paganorum. Ex quo accidit, apud Sebasten Palæstinæ urbem sepulchrum Joannis Baptistæ mente rabida et funestis manibus invaderent, ossa dispergerent, atque ea rursum collecta, igni cremarent, et sanctos cineres pulveri immixtos, per agros et rura dispergerent. Sed Dei providentia factum est, quosdam de Jerosolymis ex monasterio Philippi hominis Dei, orationis illuc caussa per idem tempus venisse. Qui cum tantum nefas humanis quidem manibus, sed ferina mente fieri viderent, mori gratius habentes, quam hujuscemodi piaculo funestari, inter eos qui ossa ad exurendum legebant, mixti diligentius, in quantum res patiebatur, ac religiosius congregantes, furtim se vel stupentibus, vel insanientibus subtraxere, et ad religiosum fratrem Philippum venerandas reliquias pertulere. Ille supra se ducens, tantum thesaurum propriis servare vigiliis, ad Pontificem maximum tunc Athanasium, hostiæ immaculatæ reliquias per Julianum diaconum suum, post etiam Palæstinæ urbis Episcopum mittit.

II. — Sozomène, *Hist. ecclés.*, VII, 21, *PG.*, **67**, 1481 : Ὑπὸ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον διεκομίσθη εἰς Κωνσταντινούπολιν ἡ Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ κεφαλή, ἣν Ἡρωδιὰς ᾐτήσατο παρὰ Ἡρώδου τοῦ Τετράρχου. Λέγεται δὲ εὑρεθῆναι παρὰ ἀνδράσι μοναχοῖς τῆς Μακεδονίου αἱρέσεως, οἳ τὰ μὲν πρῶτα ἐν Ἱε-

ροσολύμοις διέτριβον, ὕστερον δὲ εἰς Κιλικίαν μετῳκίσθησαν.

Vers le même temps fut transportée à Constantinople la tête de Jean-Baptiste qu'Hérodias avait demandée à Hérode le tétrarque. On dit qu'elle fut trouvée chez des moines de l'hérésie de Macédonius. Ceux-ci après avoir séjourné d'abord à Jérusalem, émigrèrent ensuite en Cilicie.

III. — *De inventione capitis Joannis Baptistæ.*, *PL.*, **67**, 420 : Μοναχοὶ δύο ἐκ τῆς ἑώας ὁρμώμενοι τοῦ τιμίου σταυροῦ τὸν τόπον... τῆς τε ἀναστάσεως καὶ τῆς ἀναλήψεως τὸν χῶρον αὐτοτεὶ κατιδεῖν ποθήσαντες, τὰ Ἱεροσόλυμα κατειλήφασιν. Τούτων ἑνὶ ὁ Πρόδρομος... ἐπιστάς, φησί· « πρὸς τὴν Ἡρώδου γενομένην οἴκησιν ἐκδραμόντες, ἐκεῖσε τὴν ἐμὴν κεφαλὴν ὑπὸ γῆν κειμένην ἀνέλεσθε. » Ὄρθρου δὲ καταλαβόντος, τὴν ὅρασιν ὁ μοναχὸς διηγεῖται τῷ πέλας. Ὁ δὲ φαντασίαν εἶναι τὸ πρᾶγμα νομίσας, ὁμόφρονα γενέσθαι τὸν τῆς ὁράσεως θεατὴν ὑποπείθει.. Ὡς δὲ θατέρῳ θάτερος τὴν τῆς ἀποκαλύψεως διηγήσατο συμφωνίαν... ἀμελητὶ τὸ κελευσθὲν ἐξανύουσιν. Καὶ τῇ χάριτι ἐποδηγούμενοι τὴν ὑπὲρ τῆς εὐσεβείας ἐκτμηθεῖσαν τοῦ Βαπτιστοῦ κεφαλὴν ἀνελόμενοι, τοῖς ἐκ τριχῶν καμήλου κατεσκευασμένοις μαρσίποις ἐνέβαλον... Ἔχοντες δὲ ὑπέστρεφον κεφαλήν, ἣν Ἡρωδιάς... οὐ τῇ τυχούσῃ ταφῇ... παρέδωκεν· ἀλλὰ περιβόλων εἴσω καταχωννύειν κελεύει, καὶ κλείθρων ἐπιβολαῖς ἔχεσθαι τῆς ἀσφαλείας προστάττει..... Οἱ δὲ τῆς ὀπτασίας ἀξιωθέντες μοναχοί, τοῦ Προδρόμου... τὴν κεφαλὴν ἀνελόμενοι, οἴκοι παλινδρομῆσαι κατέσπευδον.

Deux moines accourus de l'Orient avec le désir de contempler le lieu de la croix précieuse et les endroits de la Résurrection et de l'Ascension avaient gagné Jérusalem. Le Précurseur apparaissant à l'un d'eux lui dit : « Allez à ce qui fut la demeure d'Hérode, vous y enlèverez ma tête qui est cachée sous terre. » Le matin venu, le moine raconta sa vision à son compagnon. Celui-ci pensant que ce pouvait être une simple imagination désirait être favorisé de la même vision. (Ce qui arriva en effet.) Lorsqu'ils se furent communiqué l'un à l'autre leurs révélations concordantes, ils accomplirent sans tarder l'ordre donné. Guidés par la grâce, ils enlevèrent la tête du Baptiste qu'il avait perdue à cause de sa piété, et la mirent dans un sac en poils de chameau. Ils s'en retournèrent en possession de la tête qu'Hérodiade n'avait pas livrée à une sépulture de fortune, ayant ordonné de l'ensevelir à l'intérieur de l'enceinte (du palais) et de la tenir en sécurité derrière des fermetures. Les moines favorisés de la vision, emportant la tête du Précurseur se hâtaient de regagner leur pays... (Un potier à qui ils avaient confié le sac, dérobe la tête et l'emporte à Émèse).

IV. — Comte Marcellin, *Chronique*, a. 453. *PL.*, **51**, 928 : Joannes præcursor Domini et baptista, caput suum quod olim Herodias impia nefandaque postulatione ab humeris amputatum et in disco positum accepit, proculque a truncato ejus corpore sepelivit, duobus Orientalibus monachis ob adorandam apud Hierosolymam Christi Domini resurrectionem introeuntibus revelavit, ut ad Herodis quondam regis habitaculum accedentes admoniti requirerent, fideliterque humo extollerent. Hoc ergo caput fide repertum, suaque hispida in mantica conditum, dum ad propria remeantes habitacula pervehunt, quidam Emisenæ figulus civitatis... sese his exhibuit comitem : quique dum nescius peram sibi creditam cum sacro capite portat... statim Emisenam urbem cum sancto levique onere introgressus est.

V. — Guillaume de Tyr, *Histoire*, XVIII, 4, 5. **1.** Amalfitani tam regis quam principum suorum plenam habentes gratiam, loca universa, quasi negotiatores et tractatores utilium, tanquam merces circumferendo, confidenter poterant circuimire : unde et traditionum paternarum non immemores et fidei Christianæ, loca sancta, quoties opportunitas dabatur, visitabant : non habentes autem in eadem urbe familiare domicilium, ubi moram possent facere aliquantulam, sicut in urbibus habebant maritimis : congregatis de suo populo, quotquot ad opus conceptum poterant convocare, calypham Aegyptium adeunt, et obtenta familiarium ejus gratia, petitionem suam scripto porrigunt et votis consone recipiunt impetratum. — 5. Scribitur ergo Hierosolymorum præsidi, ut viris Amalfitanis, amicis et utilium introductoribus, locus Hierosolymis juxta eorum desiderium, in ea parte quam Christiani habitant, ad construendum ibi domicilium, quale voluerint, designetur amplissimus... Designatur ergo eis de mandato principis, qui sufficiens videbatur ad construenda necessaria locus, sumptaque a negotiatoribus quasi per symbolum pecunia. ante januam ecclesiæ dominicæ resurrectionis, quantum vix lapidis jactus est, monasterium erigunt, in honore sanctæ... Mariæ, simul cum et iis officinis, quæ ad usus monachorum et suæ gentis hospitum susceptionem poterant aliquam præstare commoditatem. Quo facto de partibus suis, tam monachos quam abbatem transferentes, locum regulariter instituunt... Et quoniam viri Latini erant, et qui locum fundaverant, et qui in religione conservabant, idcirco ab ea die usque in præsens, locus ille monasterium de Latina dicitur.

2. Accedebant etiam per illa nihilominus tempora, ut loca deoscularentur venerabilia, sanctæ viduæ et continentes... quibus advenientibus, cum non esset intra septa monasterii, ubi colligerentur honeste congrua satis provisione procuratum est ab eisdem sanctis viris, qui locum fundaverunt, ut advenientibus devotis feminis, non deesset seorsum oratorium, domus familiaris et locus in diversorio. Tandemque divina favente clementia ordinatum est ibi monasteriolum in honore piæ peccatricis, Mariæ videlicet Magdalenæ ; et sorores sub certo numero, ad obsequium adventantium mulierum constitutæ.

3. Confluebant etiam per illa periculosa tempora nonnulli ex aliis gentibus, tam nobiles quam secundæ classis homines, quibus quoniam ad sanctam civitatem non nisi per terras hostium erat accessus, de suis viaticulis cum ad urbem pervenissent, omnino non fiebat residuum... Nostris ergo miseris, et ad supremum afflictis et egentibus, cum non esset qui tectum præberet, procuratum est a beatissimis viris, qui monasterium Latinorum incolebant ut misericorditer victui et tegumento detrahentes, ad opus talium, intra ambitum sibi designatum, xenodochium erigerent, ubi tales sanos vel ægrotantes colligerent, ne de nocte per vias reperti jugularentur, et in eodem loco congregatis, de reliquiis fragmentorum utriusque monasterii... ad quotidianam sustentationem qualemqualem, aliquid ministraretur. Erexerunt etiam in eodem loco altare in honore beati Joannis Eleymon... cujus pia studia et liberales eleemosynas in perpetuum enarrabit omnis ecclesia sanctorum. Huic autem loco venerabili, quod ita caritative se porrigebat ad homines, neque reditus erant neque possessiones ; sed prædicti Amalfitani annis singulis,... collecta inter se quasi per symbolum pecunia, per eos qui Hierosolymam proficiscebantur, abbati offerebant... Adveniente namque populo christiano... in monasterio feminarum inventa est abbatissæ fungens officio quædam Deo devota et sancta mulier, Agnes nomine, nobilis secundum carnem, natione Romana... Et in xenodochio similiter repertus est quidam Geraldus, vir probatæ conversationis, qui pauperibus in eodem loco tempore hostilitatis, de mandato abbatis et monachorum, multo tempore devote servierat.

4. I, 10 : Erat tamen in civitate monasterium Amalfitanorum, quod usque hodie cognominatur Sanctæ Mariæ de

Latina; et juxta illud Xenodochium, ubi erat oratorium modicum in honore beati Joannis Eleymon, Alexandrini patriarchæ, ad curam abbatis prædicti monasterii respiciens.

VI. — *De situ urbis Jerusalem.* De Vogüé. *Les églises...*, p. 412 : Ex alia parte contra horam sextam (a Calvaria) est hospitium pauperum et infirmorum, et ecclesia S. Johannis Baptiste. Et prope est Sca Maria Latina. In ecclesia vero predicta beati Johannis est ydria lapidea in qua fecit Dominus vinum de aqua. P. 427 : In platea mercenariorum ecclesia que Latina vocatur, eo quod locum illum ab apostolorum tempore Latini tenuerunt : locus quidem est ubi primo post passionem planxerunt mater filium discipulus magistrum.

VII. — Jean de Würzbourg, Tobler, p. 159 : **1.** Juxta ecclesiam sancti sepulchri... ex opposito versus meridiem est pulchra ecclesia in honore sancti Johannis Baptistæ constructa, cui adjectum est hospitale, in quo per diversas mansiones maxima multitudo infirmorum, tam mulierum quam virorum, colligitur, fovetur et maximis expensis quotidie reficitur .. Præter horum omnium siquidem expensam tam in infirmis, quam in pauperibus aliis factam, eadem domus multas universis militaribus rebus instructas pro defensione terræ christianorum ab incursione saracenorum passim per castella sua sustentat personas.

2. Juxta eandem Johannis ecclesiam est cœnobium sanctimonialium in honorem sanctæ Mariæ constructum, et est fere contiguum in capite cum ædificiis præfatæ ecclesiæ vocaturque ad sanctam Mariam majorem. Non longe abhinc, in eodem ordine ejusdem plateæ, est cœnobium monachorum, item in honore sanctæ Mariæ constructum et vocatur ad sanctam Mariam latinam, ubi testa vel caput sancti Philippi apostoli in magna veneratione habetur.

VIII. — Théodoric, Tobler, p. 33 : A fronte ecclesiæ (S. Sepulchri) ipsum forum venalium rerum se repræsentat. In qua fronte sex columnæ superius arcuatæ consistunt, ubi ex templo versus meridiem ecclesia et hospitale beati Johannis Baptistæ offertur... Post hoc ad orientem stanti sequitur ecclesia beatæ Mariæ, in qua sanctimoniales sub abbatissa constitutæ divinas quotidie celebrant laudes... Item sequitur confestim alia ecclesia ad orientem posita, quæ similiter dominæ nostræ exstat articulata, eo quod, cum Dominus noster tantum supplicium pro nostra salute pateretur, ipsa, spasmo affecta præ doloris magnitudine, manibus ferentium eam illuc in subterraneum specum perlata est, ubi dolori suo satisfaciens capillos capitis sui evellebat, qui adhuc in ipsa ecclesia in ampulla vitrea conservantur. Est etiam in ipsa ecclesia caput beati Philippi apostoli auro valde decoratum et brachium sancti Simeonis apostoli brachiumque sancti Cypriani episcopi. Monachi in eadem ecclesia sub regula et abbatis imperio ibidem Deo deserviunt.

CHAPITRE XXVI

SAINT-JEAN BAPTISTE

Au carrefour de la rue des Chrétiens et de la rue montant vers la Citadelle, le monastère grec orthodoxe de « Saint-Jean le Précurseur » occupe le site de l'Hôpital médiéval. Bloqué par des amas de décombres ou masqué par une lèpre de masures, rien ne paraissait plus le signaler à la sollicitude archéologique ; seuls les pèlerins persévéraient à fréquenter son église aussi dénuée de caractère que riche en commémoraisons diversifiées suivant le rite auquel appartenaient les *ciceroni*. Le petit couvent devait être remis en vedette par les transformations qui furent si néfastes naguère à la plupart des autres édifices du vieux Mauristân. Le chevet de son église, dégagé pour s'aligner sur une des rues nouvelles, étalait les indices évidents de plusieurs retouches successives impliquant une évolution apparemment assez longue. Mais surtout le dégagement partiel d'une crypte originale invitait à scruter de plus près l'histoire monumentale de cet édifice. En 1899 M. l'architecte A. C. Dickie [1] consacrait à cette crypte une courte note trop superficielle pour en bien éclaircir l'énigme, d'autant que les graphiques sommaires du distingué technicien ne pouvaient guère représenter un relevé archéologique et faisaient totalement abstraction de l'église supérieure. Les conclusions précaires, quoique judicieuses, de M. Dickie sont devenues maintes fois par la suite le thème de spéculations fatalement plus précaires encore et beaucoup moins circonspectes, sans que le monument lui-même paraisse avoir été interrogé de nouveau. On va voir qu'il y avait pourtant intérêt à s'y reporter.

1. *Le monument actuel.*

Le niveau moyen de la crypte, pl. LXIII, est à $6^{m},50$ au-dessous du sol environnant. On y pénètre aujourd'hui par une ouverture *X*, simple brèche dans l'angle S.-O. de l'édifice, et par une double volée de marches d'origine toute récente, aboutissant presque devant la porte antique *A*. De cette porte on descend par deux nouveaux degrés et l'on se trouve, en quelques pas au milieu d'une pièce sensiblement carrée, développée sur trois côtés par des enfoncements symétriques mais peu réguliers et d'inégale profondeur. Celui de la face orientale, encadré par deux piles massives *B* et *C*, garde la physionomie très nette d'une abside, avec un autel en maçonnerie au centre et une grande baie dans le fond. La voûte d'arêtes un peu gauchement équilibrée qui le couvre, au lieu de la calotte hémisphérique attendue en cette situation, a tous les caractères d'une insertion postérieure au bel appareillage de l'hémicycle. Les enfoncements Nord et Sud n'ont pas tout à fait la même ouverture, mais se terminent l'un et l'autre en segment de cercle qui évoque spontanément l'idée d'abside. Une haute fenêtre, dont le sommet affleure à peu près aujourd'hui le niveau du sol extérieur, ajourait le segment septentrional. Au fond de celui du Sud une grande porte *F*, bouchée maintenant par une maçonnerie en moellons, fournissait communication avec quelque annexe indéterminée. Le carré central est couvert par une voûte d'arêtes, les bras Nord et Sud par un berceau faiblement pointé, avec une pénétration en manière d'étroite voûte d'arêtes, à l'entrée du

1. *The lower church of St. John, Jerusalem. Q. S.*, 1899, pp. 43-45. Pour M. Jeffery (*Holy Sep...*, p.1 54) le problème est simple : cette crypte a probablement été faite au XIXe siècle avec de vieux matériaux. Ce verdict stupéfiant de la part d'un architecte caractérise assez bien la valeur scientifique du livre...

berceau méridional, pour dégager mieux le haut de l'ouverture *H* dans le mur occidental. L'ouverture correspondante au Nord, *I*, n'est visible que par l'extérieur, avec une perforation exiguë et tout à fait irrégulière dans l'énorme muraille, toutefois sans aucune trace de dégagement dans la voûte intérieure actuelle. L'ouverture spacieuse *G*, vers l'angle Nord-Est (cf. pl. LXIV) avec son méchant arc de tête, ses montants irréguliers, ses parois intérieures frustes et accidentées de diverses saillies, se présente comme une vulgaire coupure de basse époque[1]. On n'attache d'abord pas grande importance à une sorte de trou quadrangulaire, *J*, qui met une tache plus sombre au milieu de la voûte du bras méridional, quoique sa régularité, sa couverture en dalles plates dans l'épaisseur de la muraille et sa symétrie assez remarquable avec l'ouverture *H* dans le mur opposé accusent son caractère intentionnel et le distinguent de diverses autres cavités moindres à remarquer ici ou là sur les parois.

Ce qui saute aux yeux dès le plus superficiel examen d'ensemble, c'est que le monument n'a plus du tout son aspect primordial : des alignements bizarres comme ceux des parois *Bb* et *Dd* convergentes vers le segment absidal[2], des épaisseurs de murailles tout à fait démesurées, le défaut d'harmonie de l'ensemble et, plus que tout, la multiplication des raccords en faux joints et le contraste accentué entre des maçonneries soignées jusqu'au scrupule et l'appareillage de fortune qui assemble sur d'autres points des matériaux splendides, rendent un remaniement évident. Avant d'essayer de discerner le caractère et l'importance de ces retouches pour en dégager le concept originel de l'édifice, il ne sera pas superflu de jeter un rapide coup d'œil sur l'ordonnance de l'église supérieure[3].

Cette église est aujourd'hui sans communication directe avec sa crypte et il faut remonter dans la cour intérieure du monastère pour y entrer. L'unique porte est pratiquée au fond d'une arcade banale dans l'épaisse muraille occidentale (fig. 265). Elle donne accès dans un narthex étroit et long, passablement irrégulier, ajouré de nombreuses fenêtres et voûté assez bas par des croisées d'arêtes peu symétriques d'un compartiment à l'autre. Trois baies relient ce narthex à l'église. En pénétrant par celle du centre, large



Fig. 265. — SAINT-JEAN-BAPTISTE. Façade moderne de l'église supérieure.

aa, chapiteaux de pilastres géminés provenant de l'église primitive. Cf. pl. LXV, 1-4.

et basse, on se trouve dans un carré central de 5m,56 en moyenne de côté, déterminé par quatre piles que relient de grands arceaux très aigus, sur lesquels est assise une coupole sphérique à pendentifs avec tambour ajouré par huit fenêtres. Trois absides profondes développées au Nord, à l'Est et au Sud du carré central, auquel elles se raccordent par une sorte de petite travée voûtée en plein cintre dans les bras Nord et Sud et par une simple arcade prolongeant la voûte hémisphérique de l'abside orientale, réali-

1. Elle n'a pas grand'chose de commun avec la « porte », de seconde main il est vrai, que pense y reconnaître M. l'architecte Dickie, dont le dessin n'est ici qu'une élégante systématisation (*op. l.*, p. 44 et la pl. en face).

2. Curieusement tracées avec un parallélisme impeccable dans le relevé architectural de M. Dickie...

3. Tracée en silhouette noire sur le plan de la crypte, pl. LXIII; cf. les coupes de la pl. LXIV.

sent un plan cruciforme ou tréflé, harmonieux dans ses proportions, mais d'un aspect trapu, comme écrasé, où se trahit beaucoup de timidité et mainte gaucherie d'exécution. On est surtout frappé par certaines irrégularités dans l'assiette et le tracé des piles du carré central que son exiguïté même rendait cependant si simple à établir très correctement. Ces irrégularités, pour minimes qu'elles puissent d'abord paraître, ont naturellement leur fatale répercussion dans les lourds pendentifs et le placement de la coupole elle-même dont l'axe diffère quelque peu de celui du carré d'appui. Maint autre détail laisse à désirer dans la réalisation visiblement assez inexpérimentée de ce parti architectural pourtant si sobre de complications techniques. Plutôt, il est vrai, que de les mettre d'emblée au compte de quelque impéritie de métier, faut-il les considérer comme la résultante plus ou moins inévitable de quelque adaptation à un édifice antérieur. Dès l'abord, en effet, on aura eu l'impression que cette église reconstituait, à un niveau supérieur, le plan général de la crypte et cette superposition manifeste rend immédiatement compte des anomalies les plus saillantes dans cette crypte : massiveté de certaines parois et procédé de couverture.

L'étude des parties hautes fournit encore divers indices du remaniement sur lesquels il n'y a pas lieu de s'appesantir. L'un ou l'autre sera rappelé en temps utile et le diagramme des terrasses exprime assez le principal : le déplacement d'axe (pl. LXIII¹).

Avec cette notion d'ensemble du monument ultérieur nous sommes mieux en mesure de procéder à l'examen détaillé de la crypte. Reportons-nous donc au centre même du plan. Les lourdes piles *BCDE* du carré fondamental sont maintenant faciles à concevoir comme l'épaississement de piles initiales moindres, dont la solidité ne paraissait plus suffisante pour porter les piles supérieures. Leur défaut absolu de raccord avec des sections aussi manifestement anciennes que l'abside orientale ou le mur de façade Ouest n'a plus besoin de justification. Même raison d'être aux parois hétéroclites qui en prolongent l'alignement au Nord et au Sud, sans grand souci de symétrie. La difficulté n'est donc pas considérable de définir en surface l'étendue de ces empâtements, mais bien de ressaisir, à travers leurs encombrantes masses, les formes primitives du plan qu'elles ont oblitéré.

L'abside centrale, dont les parois disparaissent encore en partie sous un malencontreux badigeon, peut néanmoins déjà être étudiée avec le détail

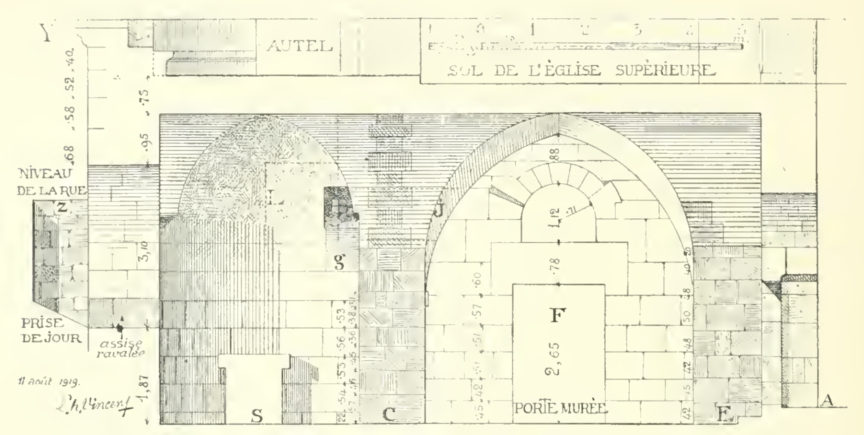


Fig. 266. — SAINT-JEAN-BAPTISTE. Coupe transversale Est-Ouest sur l'axe de la crypte. Face sud. Cf. pl. LXIII.

Les hachures fortes désignent les maçonneries modernes.

suffisant pour établir qu'elle est indemne de toute retouche. Elle est tracée avec un rayon de 2m.45 et développée à une profondeur de 3m,80 par le prolongement parallèle de ses antes, masquées aux points *fg* par les piles *BC*, sans aucun essai de liaison. Un arc de tête qui réunissait les deux antes et fermait naguère la calotte absidale a laissé sa trace évidente dans les deux perforations latérales que le maçon de seconde époque ne s'est pas imposé de boucher avec soin en construisant la voûte moderne et beaucoup mieux encore dans les premiers voussoirs de la retombée méridionale, *g*; ces voussoirs sont parfaitement liaisonnés avec les assises courantes de l'abside et leur faible saillie les a sauvés même d'un ravalement qui les eût rendus plus difficiles à discerner. Ce qui subsiste est, par malheur, insuffisant à restituer le galbe précis de cet arc dont l'existence seule d'ailleurs importe, en fournissant une ligne ferme du tracé antique (fig. 266).

Les deux segments de cercle *Fk*, d'appareillage identique à celui de l'abside orientale par le module et par l'excellence d'exécution, sont tracés avec un rayon de 3m.20 relativement facile à déterminer[1]. En adoptant l'hypothèse spontanée d'anciennes absides, par analogie à ce qui a été reproduit par la suite dans l'église supérieure, et en décrivant d'abord l'abside septentrionale avec le rayon acquis, son ante orientale venait se placer dans l'ouverture *G*, en un point théorique *b'*, trop facile à relier au vieux débris de mur *k* en saillie sur la paroi Sud de cette ouverture pour qu'il y ait là une coïncidence fortuite. Le raccord se faisait d'autant plus suggestif que la paroi interne du mur *k*, dans la mesure où son délabrement actuel en permettait la détermination, paraissait se raccorder avec exactitude à l'alignement de l'arc *fg* de l'abside centrale. Toute investigation de l'ante occidentale de cette abside Nord pouvant sembler chimérique dans la paroi compacte *Dd*, venons tout de suite à l'abside opposée. A première vue, on la pourrait croire encore plus irrémédiablement masquée par l'application plus soignée des parois parasites *Cc* et *ee*. La cavité *J*, négligée tout à l'heure dans l'examen de la voûte, s'offre aussitôt comme une possibilité d'utile enquête.

Dès qu'on atteint cette ouverture exiguë, on a l'heureuse surprise de constater qu'elle permet de fixer, en cet endroit, l'épaisseur du mur de redoublement moderne et qu'elle correspond à une ouverture d'un tout autre caractère dans une excellente muraille antique. C'est une baie dont la hauteur précise échappe actuellement. Le sommet cintré fournit toutefois les éléments d'une évaluation satisfaisante que concrétise le croquis (fig. 267) : plein cintre de 1m,50 de diamètre, appareillé en 7 claveaux à joints convergents et profond de 1m,35. Les trous de scellement alignés près du bord extérieur montrent que la baie dut être, à un moment donné, protégée par des barreaux de fer, à tout le moins munie d'une claire-voie ou d'une fermeture ajourée quelconque. L'existence de cette fenêtre ancienne explique d'abord le soin relatif que le maçon de seconde période s'est imposé en réservant dans sa voûte la petite ouverture *J* : une partie plus ou moins considérable de la fenêtre primitive émergeant encore des décombres à l'extérieur, il a voulu en tirer parti pour ajourer sa crypte. On doit sans

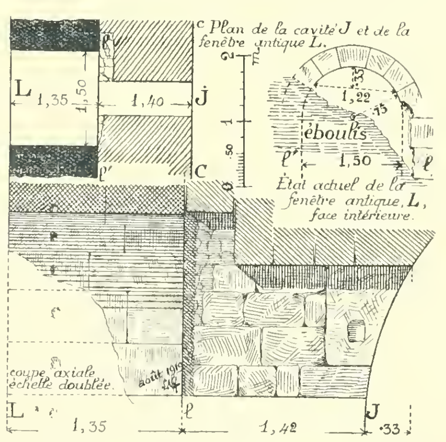


Fig. 267. — Saint-Jean-Baptiste. Plan, coupe et élévation de la fenêtre antique *L*. au chevet de l'église primitive (cf. pl. LXIII).

Le sommet de la baie dépasserait d'environ 0m,15 le niveau moderne de la ruelle orientale. Il est actuellement masqué par une maçonnerie, dans un réduit adossé à l'angle du chevet (cf. fig. 269). Voir le placement en pointillé dans la coupe fig. 266.

1. Le calcul de M. l'architecte Dickie aboutissant à un rayon d'environ 3m,75 (12 pieds 1/2) a certainement manqué d'exactitude. L'ampleur des deux segments permet une mesure à peu près rigoureuse.

doute aussi à cette heureuse circonstance qu'il se soit abstenu d'attaquer la paroi interne du vieux mur sur les bords de cette fenêtre, puisqu'il n'avait

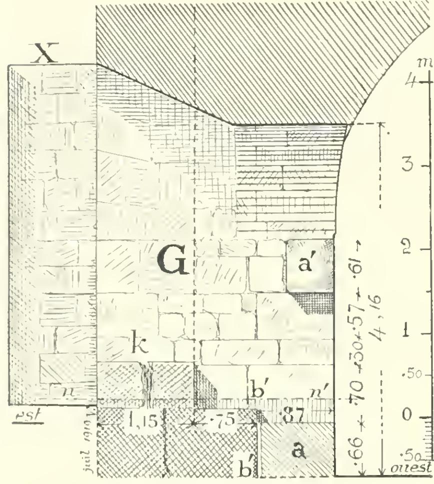


Fig. 268. — SAINT-JEAN-BAPTISTE. Coupe transversale sur l'axe de l'ouverture *G*.

X, Niveau de la rue et prise de jour. — *n-n'*, Niveau du sol dans la brèche *G*, en juillet-août 1919. — *a*, Bloc de redoublement dans la paroi moderne *B-b* (cf. pl. LXIII). — *b'*, Arête d'assise en place de l'hémisphère absidal antique. — *k*, Assise ébréchée du mur antique dont la face interne, élevée en pointillé, se raccorde à l'alignement *f-g-l'-l* (pl. LXIII). — *a'*. Bloc en saillie au sommet du piédroit de l'arcade intérieure moderne (cf. pl. LXIV, coupe sur *XP*).

pas à se préoccuper d'y faire adhérer son mur de renforcement. Il n'y a dès lors rien de bien compliqué à situer cette fenêtre *L*, dont la paroi intérieure *l-l'*, vient s'aligner avec exactitude sur les antes de l'abside centrale et la ligne ancienne de son arc de tête *f-g*, ligne qu'on a déjà vue très vraisemblablement se prolonger jusqu'au débris de vieux mur *k* pour se raccorder à l'ante orientale de l'abside Nord. Un développement *g-l* de cette ligne au S., symétrique à *f-k*, devait évidemment fournir le retour d'ante de l'abside méridionale et sans doute n'était-il pas fortuit que l'alignement théorique *l-m*, obtenu de la sorte, se trouvât à l'aplomb convenable du mur qui limite au S. la partie centrale de la terrasse supérieure. Il devait donc exister là une ligne organique du plan primordial. Un moyen trop facile et trop prompt s'offrait de contrôler ces déductions un peu délicates pour qu'il pût être négligé : vérifier, dans l'ouverture *G*, si oui ou non l'ante de l'abside *K* se reliait au débris de mur *k*. Grâce au libéralisme aimable de l'archimandrite Porphyrios, supérieur du monastère en 1919 et 1920, qui s'est employé de toute manière à faciliter notre étude, la plus simple fouille dans le sol de cette pseudo-porte faisait apparaître à souhait l'arasement du cintre absidal antique; elle fixait l'ante au point *b'*, relié à *k* par un retour d'angle d'à peu près $0^m,75$, en chiffre rond (fig. 268).

Cette donnée ferme, reportée par analogie à l'ante occidentale *n'*, inaccessible au cœur du massif adventice *Dd*, impliquait une face d'ante *n'n* et un retour de paroi symétrique au mur *k*. En scrutant, par l'espèce de brèche extérieure *I*, cette paroi occidentale d'épaisseur si démesurée, on s'aperçoit vite que le mur de redoublement *Dd* n'a pas détérioré la paroi ancienne, tout en y adhérant avec assez de soin. L'épaisseur de cette paroi est difficile à définir avec une stricte minutie; la cote de $1^m,02$, qui représente sa moyenne approximative, peut être estimée identique à la cote $1^m,045$ plus facile à obtenir dans la porte *A* et contrôlée dans l'ouverture *H*. En opérant avec ce chiffre de $1^m,04$, on fait tomber le développement de la paroi intérieure *i* perpendiculairement sur l'ante de l'abside au point *n*, à $0^m,75$ de *n'*. Le rythme du tracé était donc absolument parfait et son application à l'abside méridionale, qu'il serait superflu de détailler désormais, vient corroborer au mieux la suggestion des antes *lm* et des alignements obtenus par l'examen des terrasses. Les deux grandes absides ainsi définies gardent bien le rayon de $3^m,20$ calculé dès le début de l'enquête; mais au lieu d'être des hémicycles parfaits de $6^m,40$ d'ouverture et $3^m,20$ de profondeur axiale, leur profondeur est augmentée d'environ $0^m,25$ [1] par une petite avancée parallèle des antes qui facilitait l'établissement des arcs de front sur lesquels s'amortissaient les conques en cul-de-four.

On concevrait, à la rigueur, que le rectangle *klmn*, d'où rayonnent les trois absides, ait constitué

1. Apparemment $0^m,23$ autant que la mesure peut actuellement être déterminée avec une relative exactitude.

une sorte de vaisseau central qu'aurait couvert une voûte en cintre ou en berceau plus ou moins surélevé. L'inélégance de ce parti suffirait seule à le rendre douteux. Avant même qu'on recoure à un essai d'analyse du tracé, les antes en saillie des deux absides latérales paraissent bien impliquer quelque dispositif analogue amenant les antes de l'abside centrale, élargie par des retours d'angle, aux points *fg*, à l'alignement transversal de *bT*. Il ne reste qu'à reconstituer, par le même principe, dans le mur occidental les piles primitives correspondantes noyées par la suite dans les puissants massifs *DE*, pour obtenir un plan aussi voisin que possible de ce que reproduit l'église supérieure. Les proportions seules de ce carré central initial demeurent pour le moment obscures. En attendant de les pouvoir déduire par une autre voie, on notera que l'écartement Est-Ouest des piles modernes *BD* et *CE* est de 5^{m},15 en moyenne entre les angles intérieurs et ne serait que de 5^{m},10 entre les angles opposés. Ce chiffre, que rien ne semblerait devoir suggérer *a priori* au constructeur des piles destinées à porter les appuis de la coupole dans l'église supérieure, ne conserverait-il pas quelque élément proportionnel du plan primitif?

Le mur occidental, sensiblement moins épais que le mur de chevet, suppose une façade plus avancée, par conséquent une pièce qui précédait la triconque, quelles qu'en aient pu être l'ordonnance et la destination. Ce qui se voit aujourd'hui n'est plus qu'un étroit et long corridor que ferme en façade un mur énorme[1], de construction relativement soignée, en beaux matériaux, mais à peu près complètement aveugle. A peine ce massif a-t-il été échancré, en face de l'ouverture *H*, pour laisser filtrer en ce boyau le jour parcimonieux d'une petite lucarne ébrasée, *O*, qui affleure le sol de la cour extérieure. La grande fenêtre ancienne, *M*, dans la paroi septentrionale est depuis longtemps obturée par l'exhaussement du sol et on a déjà dit que l'entrée actuelle *N* est une simple brèche tardive. M. l'architecte Dickie a reconstitué d'emblée là dedans un beau « narthex », avec trois portes de façade correspondant aux trois « portes » qu'il a cru voir dans le mur intérieur et en supposant que l'ancienne façade avait été intérieurement redoublée pour asseoir le narthex supérieur. Nous avons vu différemment les réalités subsistantes, quoi qu'il en soit des conséquences à en tirer.

Un coup d'œil sur la pl. LXIV fera saisir que les ouvertures *HI* font assez piètre figure à côté de la porte *A*, de proportions satisfaisantes et d'excellent tracé. Il n'est pas douteux qu'au lieu de ces prétendues portes latérales, démesurément hautes pour leur largeur et impossibles à concevoir avec leurs jambages inférieurs en zigzags, il y ait là de simples fenêtres. On peut hésiter seulement dans leur limitation à la quatrième ou à la cinquième assise au-dessous du linteau. A n'examiner que la fenêtre du Nord, *I*, on adopterait de préférence le bas de la cinquième assise, malgré le délabrement de l'un des montants, et les proportions ainsi réalisées seraient harmonieuses. Dans la fenêtre *H*, où les lits d'assises ne sont pas absolument concordants sur les deux montants, le bloc qui correspond à la cinquième assise normale ne présente pas l'arête franche qui serait attendue, bien que sa tranche un peu fruste se puisse encore aligner au montant de la fenêtre. Le détail est de très secondaire importance, après tout, et les fenêtres sont évidentes. Dans les transformations tardives de l'édifice le bas de ces fenêtres a été arraché sans souci de régularité et plus ou moins au hasard de la longueur des blocs, de manière à créer deux nouveaux passages. On est plus impressionné par la discordance d'assises, qui se reproduit dans les jambages de la porte *A* et par le procédé d'appareillage qu'étale surtout la section du mur comprise entre *A* et *H*. Maint édifice des meilleures époques byzantines peut cependant fournir la plus exacte analogie à ces blocs à crochets, à ces joints superposés, à ces raccordements d'assises par des blocs parfois si menus qu'ils ont l'air de simples cales. Quelques détails ténus — des nuances de dressage, les trous de scellement fort denses sur divers blocs alors qu'il ne s'en présente aucun en de vastes surfaces de la paroi — donneront sans doute l'impression de matériaux empruntés à un édifice antique et remis en œuvre habilement par le constructeur byzantin. Il n'importe nullement de rejeter ou d'admettre un remploi de matériaux, beaucoup au contraire de bien constater que cette muraille est contemporaine de la triconque

1. Environ 2^{m},05 d'épaisseur, à l'angle extérieur S.-O.

avec laquelle on a vu comment elle faisait corps.

L'écartement très inégal des fenêtres *II* et *I* par rapport à l'entrée *A* est un autre détail de nature à heurter notre moderne concept de symétrie. On ne contestera pas au sarcasme véhément et un peu paradoxal de Viollet-le-Duc [1] que ce concept ne soit une sorte d'« infirmité intellectuelle » sans relation essentielle avec l'art et bien différent de la συμμετρία antique. Appliqué avec une rigidité factice, très étrangère aux lois mêmes de la nature, il aboutit à des créations architecturales qui peuvent être pompeuses, mais demeurent sèches et froides. Quand il s'agit néanmoins d'éléments parallèles destinés à se faire pendant sur les deux côtés d'un axe, une dissemblance affectée serait, à coup sûr, parfaitement néfaste et s'il y a dissemblance elle doit, sous peine de perdre tout caractère d'art, résulter de quelque motif organique ou de quelque rapport modéré, calculé « en vue d'un résultat satisfaisant pour l'esprit ou pour les yeux », en reprenant ici une heureuse expression de Viollet-le-Duc [2]. J'avoue n'avoir su découvrir aucune raison de ce genre apte à justifier que la fenêtre *I* soit environ 45 centimètres plus près de la porte que la fenêtre opposée *II*. La disproportion, très accentuée pour des intervalles de quelques mètres seulement, se trouve encore soulignée par les surfaces d'ombre ainsi découpées sur le nu de la muraille. Peu remarquée de l'intérieur, étant donné l'agencement structural que nous aurons à décrire plus loin, une aussi flagrante asymétrie choquerait vraiment le regard en façade extérieure; on estimera donc qu'elle ne devait pas s'y reproduire, ni demeurer visible du dehors et c'est une première donnée sur le dispositif vraisemblable de la façade primitive.

Le mode de couverture du corridor actuel est tout entier moderne en ce sens qu'il ne fait corps d'aucune façon avec la muraille primitive qui vient d'être décrite et il accuse lui-même diverses vicissitudes. L'examen patient des huit arcs transversaux pointés et bas établit que, s'ils font nettement corps avec le parement intérieur de la muraille occidentale, ils sont au contraire insérés de seconde main dans le vieux mur opposé. Qu'on veuille bien se reporter à la coupe sur *MN* de la pl. LXIV. Ce graphique ne pouvait, il est vrai, traduire bien explicitement le détail le plus expressif de cette insertion, à savoir le manque de toute liaison, les faux joints créés par l'arrachement ou la coupure des blocs d'assises courantes remplacés par les voussoirs; il exprime du moins les anomalies du placement de ces arceaux. Quel architecte libre dans ses calculs et dans son tracé eût réparti les supports de couverture dans une telle relation avec les jours de sa muraille? Des chiffres proportionnels légèrement modifiés, et d'ailleurs plus harmonisés avec ceux qu'il mettait en œuvre dans l'ordonnance de la muraille, lui eussent épargné un agencement compliqué et le morcellement des lignes assez disgracieux qui en résulte, surtout aux linteaux des deux fenêtres. Mais on se rend compte qu'un architecte chargé de couvrir à nouveau cette pièce inférieure et de créer les appuis nécessaires à l'édifice qu'il devait ériger au-dessus a fait au mieux de ce que lui permettait une conciliation adroite de cette double exigence.

Les deux arcs extrêmes N. et S. sont tombés. Rien ne paraît soutenir aujourd'hui le plafond dans les deux premières travées méridionales, de portée fort restreinte d'ailleurs par l'empiètement du massif de blocage qui borde l'entrée moderne. Les travées correspondantes, à l'autre bout, ont été couvertes assez récemment par des voûtains en briques sur poutrelles de fer. Au lieu de prolonger au-dessus le narthex de l'église supérieure, on se proposait en effet de créer en cette extrémité un magasin ouvert sur la ruelle latérale et il fallait lui assurer la garantie d'un sol à l'épreuve des charges accidentelles qu'il aurait à supporter. Un regard grillagé, *r*, est établi à l'extrémité de ces voûtains. Les deux travées suivantes sont couvertes par de petites voûtes en moellons de courbe basse et parallèles aux arcs, tandis que les trois dernières, sensiblement plus élevées, sont transversales à l'axe du corridor. L'excellent appareillage du mur antique dans lequel ont été insérés les arceaux se prolonge sur toute la hauteur demeurée visible dans les tympans des petites voûtes.

Il faut renoncer, en attendant quelque éventualité heureuse qui permettrait d'examiner par

1. Article *Symétrie*, dans le *Diction. raisonné de l'architecture...*, t. VIII, p. 511 ss.

2. *L. l.*, p. 511. Pour les anciens, *symétrie* signifiait rythme proportionnel harmonieux, pas dimensions égales.

l'extérieur le mur occidental, à discerner dans cet épais massif ce qui peut subsister d'une façade primitive et ce qui appartient au redoublement ultérieur [1]. On retiendra seulement que la nécessité de contrebuter la coupole centrale, dont on a fait ressortir les traces en étudiant la triconque, suppose dans cette galerie un système de couverture capable de neutraliser sur cette face la poussée de la coupole. On essayera de le définir mieux par la suite.

2. *Analyse et restauration de l'église primitive.*

L'enquête archéologique nous rendrait déjà de manière telle quelle la physionomie d'ensemble du monument primitif. Sans poursuivre dans tout le détail qu'elle comporterait sa mise en proportions géométriques et arithmétiques abandonnée aux spécialistes, il y aura néanmoins intérêt à retenir l'attention sur quelques combinaisons de figures et de chiffres trop spontanées pour n'avoir pas joué un certain rôle dans le tracé du plan.

Toutes les cotes antiques déterminées avec certitude s'analysent par le pied byzantin de 0m,30 et son fractionnement en 4 pouces ou en 20 dactyles. Rappelons seulement les mesures essentielles de la triconque :

Longueur [2] axiale hors œuvre.	21m,75	ou 72 P. 2 p.
Longueur — dans œuvre.	19m,35	ou 64 P. 2 p.
Largeur — hors œuvre.	10m,20	ou 34 P.
Largeur — dans œuvre.	7m,75	ou 26 P.
Diamètre des absides latérales.	6m,40	ou 21 P. 7 dactyles.
Profondeur de l'abside centrale.	3m,80	ou 13 P.
Épaisseur du mur de chevet....	1m,35	ou 4 P. 2 p.
Épaisseur du mur occidental...	1m,05	ou 3 P. 2 p.

Quelques rapports se trahissent d'eux-mêmes. Les nombres pairs jouent un rôle prépondérant; mais le chiffre pair de 72 pieds, qui exprime la longueur axiale N.-S. correspondant à la façade extérieure, a été divisé en deux moitiés inégales, car le centre mathématique de l'édifice est à 11m,20 ou 37 pieds 1 pouce de la face extérieure Nord et à 35 pieds 1 pouce = 10m,60 de la face extérieure Sud [3].

Essayons donc de traduire graphiquement (cf. pl. LXV, 7) quelques-uns des rapports les plus saillants. Soit l'axe longitudinal *AA'*, tracé du Nord au Sud et recoupé, au centre de la crypte, par un axe perpendiculaire indéterminé qu'on désignera par *BB'*. A la croisée de ces axes décrivons un carré *a'b'c'd'*, qui aura pour côté le diamètre des absides, ou 6m,40. Un carré identique tracé au Sud, avec la ligne *b'd'* pour côté commun, détermine par son côté opposé, *ef*, la face interne du mur méridional. L'abside s'inscrit dans ce carré; et comme au lieu d'être un hémicycle parfait sa profondeur est augmentée d'environ 0m,25, son arc de tête viendra s'aligner non sur l'axe *e'f'*, du carré, mais bien sur un axe *gh*, reporté de la même quantité au Nord et reproduisant dans le carré *b'd'ef* et dans la circonférence inscrite la division en deux moitiés inégales qui régit l'ordonnance fondamentale. La flèche *ox* du segment de cercle complétant le tracé de l'abside mesure donc environ 2m,90 et doit représenter une donnée structurale qui se révélera mieux tout à l'heure. En opérant de même au N. du carré central, il faut seulement se souvenir que cette section du plan étant la moitié forte, le tracé générateur doit faire état de l'augmentation théorique adoptée. Si donc un troisième carré *a'ic'j* est construit sur l'axe *AA'* avec la ligne *a'c'* du carré initial pour côté commun, son axe central *i'j'* passera bien par l'alignement des antes de l'abside Nord, mais le côté opposé, *ij*, demeurera en deçà de la face interne du mur septentrional d'un intervalle égal à l'augmentation de profondeur axiale de l'abside. En ménageant au contraire ce même intervalle en avant du carré central, le carré symétrique et semblable *klmn* s'aligne au N. sur la face interne du mur, son axe médian passe par le centre géométrique de l'abside et il ne reste à trouver que la valeur structurale du côté *mn*.

Dans cette répartition très adéquate de l'axe N.-S. de notre édifice les deux carrés extrêmes circonscrivant des circonférences évidentes, dont les subdivisions fournissent le tracé des absides

1. L'indice qu'on peut relever à l'angle S.-O., sur lequel M. Dickie (*op. l.*, p. 44) semble avoir fondé un dédoublement en deux parties à peu près dans le rapport 3 à 2, exigerait d'être précisé par une fouille; l'allure du mur supérieur le corrobore cependant assez bien déjà.

2. Les termes *longueur* et *largeur*, de même que plus loin *longitudinal* et *transversal*, sont pris ici, pour la commodité, dans le rapport inverse des axes usuels. La forme spéciale du plan tréflé autorisera suffisamment cette dérogation.

3. M. de Vogüé observait naguère que cet usage de diviser un nombre pair « en deux moitiés inégales et impaires » découle d' « une méthode tout à fait conforme aux idées antiques » (*Syrie centrale; Architecture...*, I, p. 49).

et un élément complémentaire à déterminer encore, la suggestion d'une troisième circonférence inscrite dans le carré central paraît s'imposer et c'est l'indication positive d'une coupole de $6^{m},40$ de diamètre extérieur[1]. Dès qu'on l'a introduite, les segments de cercle qui restaient à définir dans les circonférences absidales prennent un sens évident : ils expriment les voûtes destinées à contrebuter la coupole au N. et au S. et la flèche de $2^{m},90$ qui en mesure la hauteur fournit le diamètre de ces berceaux. On en déduira naturellement que, le berceau septentrional ayant ses lignes d'appui normal sur l'arc de tête de l'abside et sur l'espace compris entre les deux parallèles *a'c'* et *mn* isolant les deux carrés, un appui de même proportion doit être créé entre la coupole et le berceau méridional par l'établissement d'un axe *rs*, qui devient l'expression d'une ligne portante symétrique à *mn*.

Si l'on observe maintenant qu'entre la largeur totale de la triconque, $7^{m},75$, et les carrés de $6^{m},40$ qui ont fixé l'ouverture des absides, le diamètre intérieur des voûtes qui les prolongent et le diamètre extérieur de la coupole centrale, la différence est de $1^{m},35$ ou 4 pieds 2 pouces, on sera conduit à considérer ce chiffre comme la définition mathématique du seul élément qui faisait encore défaut pour avoir la répartition intégrale du plan sur cet axe, à savoir : les lignes d'appui intérieures de la coupole. Ce chiffre de 4 pieds 2 pouces divisé en deux parties égales fournit une épaisseur très normale de 2 pieds 1 pouce ou $0^{m},675$ pour les parois de la coupole[2]. En ajoutant cette épaisseur de $0^{m},675$ aux 23 centimètres d'appui des voûtains latéraux on obtient le total de $0^{m},905$, exactement 3 pieds représentant les surfaces d'appui communes à la coupole et aux voûtes qui en neutralisent latéralement la poussée. La limitation extérieure de ces surfaces d'appui étant fournie par les axes *mn* et *rs* déjà définis, leur limitation intérieure sera obtenue en établissant à $0^{m},905$ de chacun d'eux les axes concentriques *ac* et *bd*. Il n'y a plus qu'à unir ces axes en un carré *abcd* pour obtenir le carré central initial où s'inscrit, avec un diamètre intérieur de $5^{m},10$ qui s'était dérobé jusqu'ici, la coupole extérieurement circonscrite par le carré *a'b'c'd'* point de départ de cette analyse. Divisé lui-même par ses axes perpendiculaires, ce carré primordial dont on a vu l'indication se perpétuer dans l'édifice remanié, se répartit en 4 triangles isocèles ayant $5^{m},10$ ou 17 pieds de base, $3^{m},60$ ou 12 pieds de côtés et $2^{m},55$ ou 8 pieds 2 pouces de hauteur : soit le rapport 2, 3, 4, fécond en combinaisons structurales. Les spécialistes n'auront aucun embarras à en déduire le triangle fondamental qui paraît bien avoir régi tout le tracé de l'architecte byzantin[3]. Mais aucune spécialisation n'est requise pour saisir clairement sur le graphique de quelle manière ce triangle, ou simplement le carré originel de $5^{m},10$ de côté qui en est la première dérivation, engendre l'ordonnance du plan sur l'axe transversal *BB'* dans sa section orientale *OB*. Deux carrés de $5^{m},10$ de côté tracés avec la partie centrale de l'axe *AA'* pour côté commun donnent, par leurs côtés opposés, l'alignement extérieur des côtés Est et Ouest de la triconque. Un carré identique construit sur le carré initial, avec *ab* pour côté commun, détermine la paroi intérieure de l'abside orientale. Les côtés *at* et *bt'* de ce carré recoupent perpendiculairement les antes de l'abside à $0^{m},10$ en retrait de ses angles extrêmes, déterminant l'alignement des piles sur lesquelles ces antes s'amortissaient. Les proportions de ces piles sont définies par le recoupement du carré *atbt'* et des grands carrés générateurs du plan longitudinal. Un nouveau carré *uu'vv'* de $5^{m},10$ construit avec cet alignement *uu'* pour base fournit le placement extérieur du chevet absidal, qu'on obtiendrait de même par une combinaison des triangles constitutifs des deux types de carrés. La section orientale *OB* de l'axe transversal ainsi défini mesure 9 mètres, soit exactement 30 pieds, correspondant ainsi avec préci-

1. Celui de la coupole actuelle de l'église supérieure mesure $6^{m},90$.

2. $0^{m},70$ dans la coupole actuelle établie sur les mêmes bases, mais pas tracée avec le même module.

3. Si tant est qu'il ne procède pas tout bonnement du carré. Le graphique auquel l'analyse nous a fait aboutir semble bien reproduire en effet de façon très saisissante le tracé établi par l'architecte de l'église des SS. Apôtres à Constantinople, au moins dans la restauration justinienne que décrit Constantin le Rhodien. Je regrette de ne pouvoir utiliser ce document que de seconde main, d'après MILLET, *Rev. arch.*, 1905, I, 105 s.

sion à la diagonale des grands carrés de 6m,40[1].

La section occidentale *OB'* de ce même axe pourrait s'analyser par diverses voies, selon qu'on admettra sa division en deux parties égales, ou qu'on l'imaginera au contraire réparti en deux moitiés inégales et impaires par analogie avec l'axe longitudinal. En adoptant ce dernier parti, on serait naturellement assez enclin à considérer comme alignement extérieur de la façade primitive la face externe du mur qui ferme actuellement le narthex. On obtiendrait ainsi une section forte mesurant 9m,95 ou 33 pieds en chiffre rond, à laquelle j'avoue n'avoir pas réussi à faire aboutir de façon satisfaisante la mise en proportions géométriques. D'autre part, si la division axiale en moitiés impaires a fourni aux constructeurs antiques un excellent rythme pour des tracés de façade, je n'ai en mémoire aucun exemple précis attestant son usage sur l'axe inverse. C'est donc la division en parties égales, où aboutissait facilement le tracé géométrique suffisamment concrétisé dans le diagramme, qui a semblé préférable. Elle est corroborée par des rapports mathématiques intéressants que les amateurs de chiffres n'auront pas grand'peine à découvrir. Qu'il suffise d'en signaler un. Cette longueur axiale étant de 18 mètres, la largeur intégrale de l'édifice, moins la saillie absidale, se trouve portée à 14m,25 ; entre ces deux dimensions la différence est de 3m,75 ou 12 pieds 2 pouces, chiffre qui représente exactement la différence entre la largeur maxima, 18 mètres ou 60 pieds, et la longueur maxima 21m,75 ou 72 pieds 2 pouces. Peut-être objectera-t-on à ce placement qu'il implique, dans la transformation de l'édifice, un remaniement intégral de ce mur de façade, au lieu du simple renforcement usuel sur les autres lignes. L'importance d'une telle muraille pourrait évidemment justifier cette précaution dans la refonte du plan. De meilleurs calculs ou quelque opportune constatation archéologique dussent-ils modifier par la suite le placement auquel on s'est arrêté, la nuance demeurera tout à fait secondaire et dénuée de portée dans l'ordonnance générale du plan que cette aride analyse vient de mettre en évidence.

Loin que ce plan ait une physionomie « insolite », comme l'appréciait M. l'architecte Dickie[2] caractérisant le tracé auquel l'avait conduit son enquête insuffisamment correcte, il se présente au contraire comme la réalisation excellente du type parfaitement familier : l'église triconque ou cruciforme (cf. pl. LXV, 7)[3]. La restauration d'ensemble ne laisse en effet guère place à l'incertitude. Tout au plus devrait-on justifier, dans le tracé du plan, les groupes de colonnes géminées insérés dans les supports de la coupole. On a vu plus haut comment se trouvait organiquement déterminée la surface portante de ces appuis. Au lieu de les concevoir à la façon de longues piles développées jusqu'au raccordement des deux carrés générateurs et telles qu'on les a réalisées dans l'église supérieure, on évitait un morcellement néfaste de la perspective et la lourdeur plus néfaste encore de tels massifs en leur substituant de sveltes colonnes beaucoup plus décoratives et dont le rôle statique était suffisamment efficace. Or il s'est trouvé précisément, dans les déblais de la crypte actuelle, divers fragments qui recevraient dans cette hypothèse leur meilleur emploi. Un tronçon de colonne en beau calcaire rouge poli, qui paraît avoir été fixé plus ou moins en manière de banc contre une paroi moderne, offre un diamètre moyen de 0m,36, qui se retrouve dans quelques débris moindres transportés aujourd'hui dans la cour; ce diamètre de 0m,36 s'adapte exactement au lit de pose d'un élégant chapiteau en calcaire blanc, de conservation malheureusement imparfaite, extrait lui aussi de la crypte. On voit de suite combien il est aisé de grouper sur un même socle puissant, en avant des piles larges de 0m,905, deux colonnes de 0m,36 de diamètre supérieur et leurs chapiteaux de 0m,44 de haut, réunis par une imposte qui recevait la retombée des arcs.

On obtiendrait, à coup sûr, un rythme décoratif absolu en amortissant les arcs de tête des deux absides latérales sur des colonnes analogues, mais

1. La diagonale des petits carrés de 5m,10 étant de 7m,20 se trouve dans le rapport de 1 à 3 avec la longueur axiale de l'édifice : 7m,20 × 3 = 21m,60 ; long. réelle 21m,75.

2. *Op. l.*, p. 44 : a very complete Church of unusual plan. — Et toutes les « trichores » antiques?...

3. M. Choisy a limpidement analysé l'ordonnance de ce parti en étudiant « La butée des voûtes et les plans équilibrés » (*Hist. de l'architecture*, II, 14 ss., 40 ss; cf. *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 127 ss.). Il a montré que les Byzantins, en l'appliquant avec une certaine prédilection et en le perfectionnant, suivaient une vieille tradition structurale des architectes romains. Cf. Benoit, *L'archit.*, II, 164 s. Il en a déjà été question précédemment (p. 530 s.), à propos de Saint-Jacques.

simples, insérées dans l'ouverture des absides, suivant un usage qu'il serait facile de documenter dans l'architecture religieuse de Syrie. A défaut d'indices archéologiques positifs on s'est abstenu de cette addition au tracé antique.

Si l'ordonnance primitive de la triconque paraît bien s'imposer ainsi avec tout le détail et toute la clarté utiles, celle de la pièce dont elle est précédée exige encore quelques explications. Puisque la trop facile hypothèse d'un « narthex » à laquelle s'est arrêté M. l'architecte Dickie est contredite par les réalités évidentes qu'il avait omis d'enregistrer, il faut chercher à déduire de ces réalités la forme probable et la nature primitive de cette pièce. La nécessité de contrebuter sur cette face la poussée de la coupole impliquait, dans la partie centrale de cet espace, une voûte de même résistance que les berceaux latéraux et approximativement de même hauteur que les arcades opposées. On se souvient d'autre part que les fenêtres asymétriques du mur intérieur étaient vraisemblablement dissimulées par la façade, où il n'est plus question de percer trois portes ne répondant à rien dans la distribution intérieure de l'édifice. La parfaite continuité d'assises sur la paroi extérieure du mur de la triconque exclut l'hypothèse de toute muraille de refend qui aurait fractionné cette pièce, ou diminué sa longueur N.-S. ; ses extrémités doivent par conséquent s'aligner aux murs rectilignes des absides latérales [1] et elle ne comporte d'autres divisions intérieures que la répartition de sa voûte en trois compartiments symétriques suffisamment définis par le graphique (pl. LXV, 7*). Le berceau central *ww'*, surélevé pour assujétir la coupole, est stabilisé lui-même par les berceaux perpendiculaires *wy* et *w'z*.

Il serait évidemment possible, en développant cette minutieuse analyse, de ressaisir en son ensemble l'élévation du monument primitif. Mais s'il y avait grand intérêt à mettre en pleine lumière ce type parfait du plan cruciforme le moins évolué, il n'importe plus autant à notre but de définir les formes adoptées dans sa réalisation et cette nouvelle enquête doit ressortir aux techniciens. Les diagrammes d'élévation et coupe de la pl. LXV, 8 n'ont donc aucune autre ambition que de grouper les données évidentes de cette élévation, pour indiquer au lecteur le moins familiarisé avec l'architecture comment s'agençait la structure d'un tel édifice et quel pouvait être sur l'horizon le profil général de ses lignes [2]. Une seule donnée, d'ordre archéologique, vaut d'être signalée encore au sujet de cette restauration. Deux jolis chapiteaux géminés (pl. LXV, 1 s.) et deux autres mutilés (3 et 4) sont insérés aujourd'hui dans la façade de l'église supérieure par manière d'ornementation et sans aucun rôle organique. Ils mesurent environ $1^{m},16$ au tailloir, avec une hauteur moyenne de $0^{m},45$. Le lit de pose ne peut actuellement être mesuré avec une stricte précision, mais paraît être de $0^{m},35$ environ et ses faces rectilignes impliquent des pilastres géminés. La composition et le traitement de ces chapiteaux en calcaire les rapprochent étroitement du chapiteau de colonne qui, joint à d'autres indices, a suggéré plus haut l'emploi de faisceaux de colonnes sous les arcades de la coupole. Comme un rappel de cette ordonnance intérieure, des couples de pilastres seraient excellemment en situation à l'extrémité extérieure de ces mêmes axes d'appui, c'est-à-dire sur les piles qui supportent l'arcade monumentale du porche et nos chapiteaux anciens retrouveraient ainsi leur situation primitive.

Plan et formes du vieil édifice, dont nous ignorerons malheureusement à jamais la décoration intérieure, donnent une saisissante impression de simplicité grave, de stabilité puissante et d'harmonieuse majesté. Aucune complication structurale, nulle recherche astucieuse de l'effet, presque pas

1. On aurait pu concevoir *a priori* des saillies absidales projetées au N. et au S. d'un quadrilatère plus petit, voire même assez simple à transformer en carré parfait de $14^{m},25$ de coté. La projection de l'abside orientale (fig. 269), l'apparente inutilité des massifs compacts où se logent les absides latérales, l'échancrure actuelle de l'angle S.-E. par la rue moderne et la suppression de la paroi antique autour de l'entrée actuelle seraient, en effet, de nature à suggérer cette hypothèse. Attentivement soumise au contrôle des faits elle a dû être abandonnée.

2. Une inadvertance dans la mise en proportions qui a régi ce schéma diminue incorrectement d'environ $2^{m},50$ à 3 mètres la hauteur du monument. Il en résulte que la courbe des voûtes absidales Nord et Sud, au lieu de s'amortir dans les parois extérieures au-dessus des ouvertures *N* et *P* se trouve prolongée dans leur arcade supérieure, contrairement à l'état de choses bien attesté par l'état actuel de la crypte (cf. pl. LXIV dans le bas). La perspective d'ensemble qu'il s'agissait de reconstituer n'en est d'ailleurs pas beaucoup nuancée.

d'ornementation sculpturale, mais une si parfaite ordonnance des parties, une pondération si heureuse des proportions, des lignes à la fois si nettes et si souples et une telle excellence d'exécution que le petit monument révèle la conception esthétique d'un maître et se classe spontanément à quelqu'une des plus florissantes époques de l'architecture byzantine dans la Ville sainte.

3. *Date de l'église et sa place dans l'évolution de l'architecture byzantine.*

En l'absence de tout document positif, l'origine de l'édifice peut déjà se déduire avec une certaine approximation de sa comparaison soigneuse avec des monuments analogues et de date connue. L'emploi du pied byzantin comme unité constante de proportions, le rapport de 3 à 2 entre longueur et largeur[1], les fenêtres cintrées, la combinaison du linteau et des arcs de décharge dans les portes, la technique d'appareillage et une certaine massiveté de construction sont autant de traits caractéristiques de l'architecture religieuse des IVe et Ve siècles en ces contrées. On ne les retrouverait pas groupés en des édifices de plus basse époque. La forme peu rigide encore du narthex, qui est plutôt une sorte de porche largement ouvert, s'adapte au Ve siècle mieux qu'à tout autre temps. Si les indices archéologiques d'où nous avons inféré le placement de colonnes géminées devant chaque pilier sous les arcades de la coupole ont été correctement interprétés, on y verra sans doute encore un élément d'archaïsme. Ces colonnes appliquées contre des piliers en manière d'appendice ornemental et ayant l'air de soutenir seules les retombées d'une arcade, se rencontrent dès le début du IVe siècle dans le palais de Dioclétien à Spalato et MM. Hébrard et Zeiller ont pu noter que c'était « le premier exemple qu'on en possède »[2]. L'abside du Martyrium constantinien devait offrir bientôt l'exemple d'un emploi de la colonne dans un rôle décoratif analogue[3]; mais l'étroite association de colonne et de pilier dans la fonction simultanée de support paraît être demeurée, dans l'architecture chrétienne, d'usage assez rare et archaïsant[4].

Les chapiteaux fournissent, par bonheur, une base beaucoup plus ferme de détermination chronologique. Ils sont d'un type corinthien encore très voisin du classique, par la composition et le traitement (pl. LXV, 1-4; cf. 5 en bas). De la double rangée de feuilles d'acanthe superposées s'échappent deux hautes tiges, dont les branches collatérales se replient en courtes volutes sous un fleuron saillant au centre de l'abaque, tandis que les branches opposées se développent en volutes beaucoup plus longues sous les cornes du tailloir fortement concave. Au lieu de l'acanthe molle, aux formes souples, aux nervures grasses et aux lobes discrètement découpés des beaux chapiteaux constantiniens de Bethléem par exemple, l'acanthe épineuse employée ici est rigide, un peu sèche, comme déchiquetée en lobes anguleux dont les pointes s'aiguisent pour s'assembler en des espèces d'arcatures affectant des figurations géométriques. L'ombre de ces figures en creux souligne avec énergie le modelé déjà nerveux et dur de l'acanthe et donne l'impression que les feuilles, au lieu de s'épanouir naturellement autour de la tige, sont piquées sur un fond obscur. Ce procédé ornemental, qui n'est pas dépourvu d'un heureux effet, fut inauguré, semble-t-il, d'assez bonne heure et Spalato en offrirait déjà une sorte de prélude[5]. L'application que nous en avons sous les yeux est plus accentuée, quoique très éloignée encore de l'exagération à constater en divers chapiteaux du même type à l'époque justinienne[6]. L'origine de nos chapiteaux se place donc normalement dans la période intermédiaire. Ils représentent assez bien un acheminement vers

1. 21m,75 et 14m,25. Cf. les judicieuses remarques de M. H. C. Butler à ce sujet dans l'Introduction du vol. *Architecture and other arts* (pp. 34 ss.), t. II des *Publications of an American archaeological Expedition to Syria in* 1899-1900.

2. *Spalato...*, p. 160.

3. Voir ci-dessus, p. 163 et pl. XXXIII.

4. C'est ainsi qu'on le peut voir par exemple dans la basilique de Tébessa (cf. Ballu, *Le monastère byzantin de Tébessa*, fig. 13, 19 et pl. II et III) datée du IVe-Ve siècle (p. 33). Si le même procédé se rencontre en des édifices apparemment plus tardifs, comme la basilique principale de Morsott en Algérie (Gsell, *Monum. ant.*, fig. 130, p. 232), il relève apparemment alors d'une préoccupation technique occasionnée par un remploi de matériaux; cf. Lasteyrie, *L'arch...*, p. 82.

5. Hébrard et Zeiller, *op. l.*, pp. 37, 65 et pl. XV face, p. 104.

6. Tous les chapiteaux de la citerne dite d'Arcadius à Constantinople, ou ceux de S.-Apollinaire le Neuf à Ravenne.

le type beaucoup plus déformé et plus composite qu'on est convenu d'appeler le chapiteau *théodosien*[1], nettement constitué vers le milieu du ve siècle et dont la fortune fut dès lors si considérable, au moins jusqu'à l'ère justinienne. On ne s'éloignerait vraisemblablement pas trop de la réalité en les datant de la première moitié du ve siècle. L'étroite analogie qu'ils ont avec certains chapiteaux à étudier plus loin à propos de la basilique de Saint-Étienne vient corroborer ces déductions et suggérer la date assez précise de notre sanctuaire de Saint-Jean-Baptiste.

Le Précurseur ne se rattachait à Jérusalem ni par sa naissance, ni par aucun trait saillant de sa vie, et son martyre avait eu lieu fort loin, dans la région transjordane. Tout au plus l'annonce prophétique faite dans le Temple au saint vieillard Zacharie (*Lc.* I, 5 ss.) eût-elle été de nature à fonder une vénération quelque peu localisée, si les ruines mêmes du Temple n'eussent depuis longtemps disparu. Aussi la plus ancienne tradition chrétienne, telle que la représentent le Pèlerin de Bordeaux, Éthérie, saint Jérôme, etc., n'a-t-elle enregistré aucun sanctuaire sous le vocable de saint Jean-Baptiste à Jérusalem. On a vu au chapitre précédent que peu après le milieu du IVe siècle la profanation de la sépulture du Précurseur à Sébaste, en disséminant ses reliques, devint le principe d'une merveilleuse efflorescence de son culte bientôt consacré par de splendides édifices à travers tout l'Orient. Tandis que d'Alexandrie à Constantinople on rivalisait de munificence pour honorer les plus humbles parcelles des saintes reliques, Jérusalem, qui en avait été apparemment très bien partagée, ne pouvait témoigner d'un moindre empressement, ni d'une vénération plus parcimonieuse. Dès avant la fin du IVe siècle les grandes fondations monumentales à la gloire du Sauveur étaient achevées; les largesses impériales n'étaient pas encore taries et le mouvement des pèlerinages déjà très accentué ne pouvait qu'être propice de toute manière au développement des fondations religieuses. Ainsi se trouvent réunies, dans le premier quart du ve siècle, les conditions les plus favorables et les plus aptes à justifier l'origine du monument que tous ses caractères intrinsèques suggéraient de reporter vers cette date. L'arrivée d'Eudocie, probablement en 450, devait renouveler dans la Ville sainte les splendeurs de l'ère constantinienne. L'impératrice exilée allait s'employer pendant dix ans, avec l'ardeur toujours impétueuse de son zèle et avec les ressources très larges encore de sa situation, à développer la splendeur de Jérusalem en y multipliant les édifices religieux. L'un ou l'autre a été l'objet d'une mention explicite par les biographes, la plupart néanmoins demeurent englobés dans la formule enthousiaste : « monuments sans nombre », dont la grandiloquence rachète mal, pour notre curiosité, la désespérante imprécision.

C'est à l'époque d'Eudocie, c'est-à-dire entre 450 et 460 comme dates fermes, qu'on propose donc, en fin de compte, d'attribuer l'église de Saint-Jean-Baptiste. Si la conclusion est tenue pour correctement fondée, son intérêt est de nature à compenser l'enquête un peu fastidieuse qui a permis d'y aboutir. Jérusalem nous rendrait ainsi avec évidence une des plus anciennes applications aujourd'hui conservées de l'église en croix et probablement la plus ancienne, pour le moment connue dans cette nuance élégamment expressive du tracé cruciforme qu'on a nommé le *plan tréflé*.

Ce n'est pas le lieu de reprendre en détail la discussion fort délicate et toujours pendante sur l'origine et l'évolution de ce programme architectural. Au lieu de quelques rapprochements de fortune elle exige la comparaison attentive d'édifices bien nets, chronologiquement classés, du moins avec une suffisante approximation. J'ai tenté de le faire ailleurs avec la documentation graphique utile[2]. L'enquête à travers les monuments accessibles paraît bien aboutir à l'évidence que l'idée du parti cruciforme était en germe dans les constructions à plan central familières à l'architecture romaine. Il ne semble pas douteux que ce concept technique n'ait été vivifié par l'ère chrétienne. Mieux que tout autre, en effet, il se prêtait à traduire symboliquement le triomphe de la Foi et les architectes impériaux du IVe siècle ne

1. Voir sur ce type les excellentes remarques de M. LAURENT, *Delphes chrétien*, dans *Bull. de corresp. hellénique*, XXIII (1899), pp. 207-213. Elles précisent avec avantage la définition du chap. théodosien fournie naguère par M. Strzygowski. On trouve un bon résumé de l'évolution du chap. byzantin dans O. DALTON, *Byzantine Art*..., (1911), p. 171 ss.

2. VINCENT, *Le plan tréflé dans l'architecture byzantine; Rev. archéol.*, 1920, I, 82-111.

devaient pas manquer d'exploiter ce parti. Peut-être une réminiscence quelconque de sa dérivation initiale le fit-elle adopter de préférence pour des monuments funéraires tels que la sépulture impériale de Constantin et de sa famille à Byzance et le mausolée de Galla Placidia à Ravenne; mais l'intention demeure transparente de symboliser la victoire de la Croix et les espérances qu'elle fonde même sur la brutalité de la mort.

Une pensée analogue, depuis longtemps vulgarisée par la théologie de saint Paul et ses beaux développements concernant la nature et l'efficacité du baptême fondées sur la mort et l'ensevelissement de Notre-Seigneur, devait assez spontanément suggérer l'adoption du tracé cruciforme dans la construction des premiers baptistères monumentaux. Il se prêtait d'ailleurs excellemment à la liturgie baptismale primitive, ainsi que l'a très bien fait ressortir naguère M. de Lasteyrie[1]. Aussi n'est-on pas surpris que ce plan ait été choisi entre tous quand on voulut ériger dans la Ville sainte le sanctuaire du « Baptiste » lui-même, puisqu'il était l'expression la plus concrète de son rôle spécial, en même temps qu'un glorieux *martyrium* du saint Précurseur. Il n'est dès lors plus nécessaire de spéculer, comme on s'est trop hâté de le faire d'après quelques indices fort mal définis sur la destination pratique de ce remarquable monument. Qu'il ait été dès l'origine aménagé en vue de servir pratiquement aux rites du baptême, c'est une facile, mais pour le moment fragile hypothèse, dont il faut remettre le contrôle à l'opportune éventualité d'une fouille ultérieure. Il demeure en tous cas impossible d'y voir le baptistère du Saint-Sépulcre, désormais connu et en relation immédiate avec la rotonde constantinienne[2]. Si baptistère il y eut également ici, au milieu du siècle suivant, ce fut d'abord à simple titre commémoratif, en tant que *martyrium* spécial de Jean « le Baptiste »[3].

L'époque assignée à cet édifice fournira aisément d'autre part l'explication de certaines particularités techniques constituant d'apparentes anomalies : décrochements d'assises, trous de scellement pour des placages qui n'auraient pas revêtu entièrement les parois, et d'autres détails plus ténus. Si l'ère eudocienne relativement courte fut néanmoins suffisante pour créer à Jérusalem l'impressionnante série de fondations qu'on a déjà signalée, c'est surtout parce qu'on avait trouvé le meilleur biais pour s'approvisionner rapidement de matériaux splendides : détruire les monuments païens. Il ne manquait certainement pas encore, vers 450, dans l'antique Aelia, sinon de véritables temples idolâtriques au moins d'édifices d'un caractère tout profane faciles à exploiter en merveilleuses carrières de matériaux prêts à tout remploi. Une certaine dextérité à les remettre en œuvre sans retouche, et sans qu'on s'impose d'ailleurs un démontage méthodique, est apparemment la plus vraisemblable raison d'être d'un procédé d'appareillage si souvent à observer en des édifices chrétiens de ces contrées, voire même en des régions tout autres, à l'époque byzantine[4].

Mais si l'église de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem, trop longtemps délaissée dans un oubli injustifié, recouvre ainsi une portée artistique fort remarquable, on ne s'empressera pas d'en déduire quelque autonomie palestinienne du plan tréflé. Il y a au contraire d'assez solides indices que ce programme architectural venait en droite ligne de Byzance. Dès l'époque de Théodose, en 394, la capitale s'était enrichie d'un sanctuaire sous le vocable du Précurseur et les historiens le caractérisent comme ayant « une couverture en dôme avec plusieurs conques absidales »[5] : description un peu floue qui évoquerait cependant bien une triconque à coupole centrale, suivant le thème symbolique dont on a montré l'intime convenance pour un *martyrium* du « Baptiste ». En même temps que les largesses impériales permettaient alors de développer en Palestine de somptueux édifices chrétiens, elles faisaient rayonner jusqu'aux extrémités de la lointaine province les thèmes plus ou moins nouveaux de l'art de la

1. *L'arch. rel.*, pp. 120 ss.
2. Voir plus haut, pp. 138 ss. et fig. 93.
3. On sait qu'en France, jusqu'à une époque assez basse, « la plupart des cathédrales étaient formées de plusieurs édifices, dont l'un, consacré à saint Jean, servait de baptistère » (M. Prou, *Bullet. archéol.*..., 1917, p. LV).
4. Voir pl. XLVII et ci-dessus à propos de la Sainte-Sion. L'Afrique du Nord, pour ne rien dire de Constantinople elle-même ou de la Grèce, attesterait abondamment ce pillage du paganisme au profit de monuments nouveaux.
5. Codinus, *Des édifices de CP.*; *PG.*, CLVII, col. 592. Cf. *Revue archéol.*, 1920, I, p. 104.

capitale[1]. Sans qu'il soit question d'une dépendance servile, on concevrait aisément qu'Eudocie voulant honorer à Jérusalem le saint Précurseur se soit inspirée du sanctuaire théodosien de Constantinople. Celui-ci a depuis longtemps disparu tandis que la fondation eudocienne s'est perpétuée suffisamment intacte pour qu'on la puisse ressaisir en tous ses traits essentiels.

C'est affaire désormais aux historiens de l'art, quand ils voudront serrer de plus près le problème du plan cruciforme, et spécialement de la triconque, d'assigner sa vraie place au monument très caractéristique de Jérusalem.

4. *Les transformations de l'édifice.*

La fondation d'Eudocie comportait sans doute les annexes usuelles dans toute église, si ce n'est même un monastère; elles sont suggérées par la porte latérale, au fond de l'abside méridionale, par les multiples citernes réparties au pourtour de l'église, enfin par un pan de grosse muraille qui affleure le sol de la cour et se développe parallèlement à la façade, à 7 mètres environ plus à l'Ouest. Rien ne peut aujourd'hui en être ressaisi. Comme tous les monuments de la Ville sainte, celui-ci eut évidemment à souffrir de la brutalité rapace des hordes de Chosroès en 614. Le pillage et l'incendie anéantirent la décoration intérieure, sans porter apparemment de bien graves atteintes à la puissante structure. Ainsi conçoit-on qu'après la tourmente cette église ait pu demeurer en exercice sans qu'on y relève la trace d'aucun remaniement. Si le chapiteau en marbre blanc et d'assez basse époque byzantine conservé dans la cour (pl. LXV, 5) provient réellement des déblais de la crypte, on serait enclin à l'attribuer à quelque sommaire remise en état, durant le VII[e] ou le VIII[e] siècle; celle de Modeste et de Jean l'*Eleimon* devient tout indiquée.

Au début du XI[e] siècle, le fanatisme de Hakem ne pouvait guère manquer de s'exercer sur ce sanctuaire, et si l'existence en est de nouveau nettement attestée quand les Croisés s'emparent de Jérusalem, c'est que suivant la meilleure vraisemblance il a été restauré dans l'intervalle. On songe tout de suite à l'ère de Constantin Monomaque et à son humble restauration des Lieux Saints. Rien cependant ne révèle, à Saint-Jean-Baptiste, les caractères techniques de la renaissance byzantine si accusés au Saint-Sépulcre; aussi proposerait-on volontiers de reconnaître une tout autre influence dans la transformation qui s'y produisit vers la même date.

Les largesses de Charlemagne avaient depuis longtemps fondé à Jérusalem des institutions monastiques et hospitalières qui ne pouvaient manquer d'introduire dans les traditions locales de l'architecture, dont la technique leur était en quelque manière imposée, leur style particulier et les procédés de l'Occident. Avec le concours des marchands d'Amalfi, devenus prépondérants alors dans tout le Levant, les Latins de Jérusalem s'empressèrent de mettre à profit la liberté qui leur était rendue après la disparition de Hakem pour restaurer ou développer leurs édifices. Autour de l'antique église Saint-Jean-Baptiste, devenue le centre d'une de ces installations occidentales, cinq à six siècles féconds en vicissitudes avaient amoncelé bien des ruines. L'heure venue d'entreprendre une restauration, il dut sembler beaucoup plus simple de hausser le vieil édifice que de le dégager en entier de l'envahissement des décombres. Il était facile de consolider assez les parties basses pour obtenir toute la sécurité désirable et monter ensuite les parois sans rien changer à l'ordonnance fondamentale du plan. La ruine récente des superstructures avait laissé tous leurs matériaux à pied d'œuvre; ils furent habilement remployés, quoique avec un soin inégal suivant l'importance des éléments où ils étaient incorporés; les piles du carré central et la face occidentale du narthex furent appareillées avec soin, tandis que dans les massifs qui épaississaient les parois intérieures de la triconque et n'avaient pas de rôle statique bien délicat, les vieux matériaux furent assemblés au hasard de la rencontre, tout devant être dissimulé par des stucages peints ou de simples crépis. Des arcades au profil brisé portèrent la voûte d'arêtes basse

1. On en trouvera un exemple aussi clair que possible dans le cas de Porphyre de Gaza transformant le temple de Marnas en église cruciforme d'après les plans qu'un architecte impérial lui apporta de Byzance, en même temps que les subsides de la Cour (Marc diacre, *Vie de Porphyre*, ch. 75). Sur ce texte important et les autres faits qui établissent le rayonnement de Byzance à cette époque, cf. *Rev. arch.*, 1920, I, p. 107.

jetée sur le carré central ; les autres espaces furent voûtés selon ce qu'imposaient leurs formes et les exigences de solidité, de manière à créer, environ 6 mètres plus haut que le sol primitif, un sol nouveau pour le monument reconstitué. L'exhaussement des murailles extérieures n'entrainait aucune difficulté; le plus léger écart dans l'implantation des nouvelles piles centrales impliquait au contraire un placement modifié de la coupole et la nécessité d'un raccordement d'axes, et c'est ce qui se produisit, sans grande conséquence au surplus pour la stabilité ni pour l'harmonie de l'édifice.

Sous cette forme rajeunie, l'église de Saint-Jean-Baptiste allait prendre une importance toute nouvelle pendant la durée du royaume latin ; mais elle ne porte absolument pas la moindre empreinte technique de cette époque si bien caractérisée. Un petit chapiteau de colonnette (pl. LXV, 5 en haut) taillé pour s'adapter à une encognure dans l'ébrasement d'une fenêtre par exemple, la console (pl. LXV, 6) où l'on reconnaitrait volontiers le prieur de l'Hôpital accueillant au seuil de sa demeure un pèlerin déshérité, — et probablement aussi l'élégante grille en fer forgé demeurée en place comme couronnement de l'autel de la crypte sont actuellement les seuls vestiges bien nets de la période médiévale. Si fruste est l'exécution des personnages, dans la console, qu'on serait presque tenté d'y voir une œuvre d'époque carolingienne. Sa gaucherie demeure cependant concevable tout au début de l'occupation franque, à l'aurore du XIIe siècle. D'exécution meilleure était un chapiteau historié, que nous n'avons pu photographier. Malgré sa mutilation, il était facile d'y reconnaître un saint Jean-Baptiste nettement déterminé par son costume et par la légende gravée sur la banderole placée entre ses mains : *Ego vox clamantis in deserto*. Très intelligible comme ornement de piédroit d'un portail, il appartient sans doute au même ensemble que la console[1]. Dans l'espèce d'abandon où le monument fut laissé après la conquête de Saladin, tandis que l'église supérieure prenait un vague caractère



Fig. 269. — SAINT-JEAN-BAPTISTE. Vue du chevet. État actuel.

n-n, Lucarnes de l'église supérieure (cf. pl. LXIV, coupe sur *XP*), correspondant aux fenêtres *L-L*[1] de l'église primitive (pl. LXIII). — *X*, Prise de jour pour la crypte devant la brèche *G* (fig. 268). *Y*, Fenêtre moderne dans l'abside supérieure. — *Z*, Prise de jour devant la fenêtre primitive (cf. fig. 266).

1. A ces intéressantes épaves médiévales il faut ajouter le splendide reliquaire conservé aujourd'hui dans le trésor patriarcal orthodoxe au Saint-Sépulcre et découvert dans les premiers travaux de déblaiement de la crypte. M. Clermont-Ganneau lui a consacré en 1897 (*Recueil d'arch. or.*, II, 234-9) une monographie très soignée; les reproductions photographiques annoncées (p. 235, n. 1) ne semblent malheureusement pas avoir jamais paru dans l'*Album d'Antiquités Orientales*, ce qui autorisera la documentation produite ici (pl. LXVI). Nous en sommes redevables à la très aimable obligeance de l'archimandrite Calliste et du Supérieur du Saint-Sépulcre, et c'est pour nous un agréable devoir de les en remercier. Dans un globe de cristal massif en forme de mitre serti par des bandes de cuivre doré filigrané et munies de nombreux chatons, une tablette en bois lamée d'or et ornée de pierreries contenait sur ses deux faces une double série de reliques incrustées : d'un côté une parcelle de la vraie Croix, encadrée par des reliques de saint Pierre et de saint Jean-Baptiste; de l'autre des reliques d'à peu près tous les Apôtres et en outre des martyrs saint Vit, saint Laurent, saint Étienne, enfin « du roi Oswald ». Sur le bandeau inférieur ou frontal de la mitre, d'autres cases rectangulaires plus considérables renfermaient apparemment des reliques des Lieux saints. car l'unique inscription demeurée lisible,... *Domi(n(u)s ieiunavit*, devait accompagner une parcelle de pierre de la *Quarantaine*. Le reliquaire provenant

de mosquée et échappait ainsi à de fatales destructions, le glissement des décombres par les grandes baies de la crypte devait faire assez promptement oublier le caractère de cette crypte. Tout au plus son existence fut-elle soupçonnée quelque temps encore. De larges brèches dans les angles N.-E. et S.-O. permirent de descendre en ce souterrain; l'arrachement des antiques fenêtres et surtout les anneaux taillés dans les blocs attestent que ce réduit défiguré fut quelque temps utilisé comme écurie. Le souvenir même paraît bien s'en être effacé avant le temps où Bernardino Amico se donna le soin de dessiner ce monument. Quelles que soient les modifications de détail infligées à l'église supérieure en de multiples restaurations, la forme essentielle n'en a pas été altérée. L'examen de la crypte heureusement recouvrée, quoique insuffisamment déblayée jusqu'ici, pouvait seul établir le vrai caractère de l'édifice et nous rendre une des créations les plus harmonieuses et les plus originales de l'architecture byzantine dans la Jérusalem du v[e] siècle.

de Saint-Jean-Baptiste, on n'a aucune surprise à voir une relique du Précurseur figurer en belle place à côté de celle de la Croix. La relique de saint Oswald, monarque anglo-saxon du vii[e] siècle, suggère à M. Clermont-Ganneau (*op. l.*, p. 239) que le reliquaire était peut-être destiné à être exposé à la vénération des fidèles en Grande-Bretagne. Comme il a été trouvé, si mon information est exacte, dans le massif de maçonnerie qui constituait l'autel médiéval de la crypte, on peut vraisemblablement conclure avec M. Clermont-Ganneau « qu'il avait dû être enfoui précipitamment dans cette cachette au moment de la prise de la ville par Saladin ».

JÉRUSALEM NOUVELLE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS. — 1926

JÉRUSALEM

RECHERCHES
DE TOPOGRAPHIE, D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

TOME SECOND

JÉRUSALEM NOUVELLE

PAR

Les PP. Hugues Vincent et F.-M. Abel

DES FRÈRES PRÊCHEURS

> Ayons à la pensée notre ville de Jérusalem, ayons sans cesse à l'esprit la splendeur de celle qui est la métropole du Roi des siècles.
>
> (S. CHRYSOSTOME, *Sur Ps.* XLVII.)

PRÉFACE

PAR

M. le Marquis de Vogüé

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

J. GABALDA, Éditeur

RUE BONAPARTE, 90

—

1926

FASCICULE IV :

SAINTE-ANNE ET LES SANCTUAIRES HORS DE LA VILLE.

HISTOIRE MONUMENTALE DE JÉRUS. NOUVELLE

CUM SUPERIORUM PERMISSU

TABLE DES MATIÈRES

DU FASCICULE IV

LIVRE SIXIÈME : **Histoire monumentale de Jérusalem, de Titus à nos jours.**

(P. ABEL. Notes archéol. par le P. VINCENT).

CHAPITRE XXVII

LA PROBATIQUE ET LE SANCTUAIRE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

I. — AVANT LES CROISADES.

§ 1. *La Probatique.*

« Or il y a à Jérusalem, près de la [ ] probatique, une piscine appelée en hébreu Bethzatha qui a cinq portiques sous lesquels étaient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux et de paralytiques. » Telle est la traduction à laquelle aboutissent la solution la plus autorisée du double problème de critique textuelle que pose le début de l'épisode du Paralytique de *Jean*, v, 2, et la teneur des éditions les mieux établies[1]. Ce que l'on voudra tout d'abord savoir c'est le nom sous-entendu devant « probatique ». « On a très souvent rappelé la porte du troupeau : שער הצאן (*Néhém.*, III, 1, 32; XII, 39)[2], située au nord du Temple, dans la direction où la tradition place la « piscine probatique ». C'est le sens adopté par de nombreux commentateurs : ἐπὶ τῇ προβατικῇ (πύλῃ) « vers la porte probatique[3] ». Mais cette ellipse est simplement impossible en grec. Rien n'indique qu'il soit question d'une porte, et il faudrait au moins un verbe pour en suggérer l'idée, comme en disant par exemple : τὴν ἐπὶ βαβυλῶνος (sous-entendu ὁδὸν) ἰέναι. Et en effet, parmi les traducteurs ou copistes que nous avons vus si embarrassés et qui ont cherché des solutions à côté, aucun n'a suivi cette voie. » Mais nous verrons, par contre, que la tradition tient pour une piscine probatique destinée à laver les brebis et autres animaux consacrés au Temple. De plus, le seul mot que le contexte permette de supposer est κολυμβήθρα « piscine ». Il est correct qu'il soit d'abord exprimé puis sous-entendu. Il ne reste donc plus qu'à traduire : « Il y a, près de la piscine probatique, une autre piscine nommée...[4] »

« Rien de plus naturel, conclut le P. Lagrange à qui nous empruntons ce raisonnement. La piscine qui servait à laver les victimes ne pouvait convenablement servir aux gens. Il y avait donc là deux piscines. L'une était la probatique. Le mot προβατικός est attesté de nouveau par les papyrus : l'impôt sur les troupeaux se nommait προβατικὸς φόρος (BU., 382, 8); une piscine où l'on baignait les troupeaux était une probatique. La tradition de Jérusalem avait conservé le souvenir d'une probatique, et nous lui donnons raison; mais elle avait le tort de confondre les deux piscines que saint Jean avait distinguées; sa concision risquait en effet d'amener cette confusion. »

Quant au nom de la piscine aux cinq portiques, il se présente dès le IVe siècle sous une triple forme : *Bethsaïda*, *Bethesda*, *Bethzatha*.

Soutenue par le *Vaticanus*, la Vulgate, la sahidique et l'éthiopienne, la leçon *Bethsaïda* a passé d'Égypte, son pays d'origine, en Occident avec Tertullien et saint Jérôme. Les grecs, sauf *B*, l'ont écartée; elle est en effet suspecte parce qu'elle reproduit un nom bien connu dans les

1. Tischendorf, Westcott-Hort, Nestle, von Soden, etc.

2. LXX : ἡ πύλη ἡ προβατική. Vg : *porta gregis*, appellation que Burchard remettra en honneur. **T.** XXVI, XXXII, XXXVI.

3. Crampon et Segond s'accordent à traduire : « près de la porte des brebis, il y a une piscine qui s'appelle en hébreu Béthesda ».

4. LAGRANGE et VINCENT, *Bézétha*, article fondamental sur la question, appartenant au *Florilegium* ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le marquis Melchior de Vogüé à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance, 18 octobre 1909 (p. 340 s.). Le P. Lagrange a cependant modifié depuis une partie de ses conclusions dans son *commentaire de S. Jean*. M. Waddington semble avoir eu déjà l'impression que le « vrai nom » de la piscine était « Bethzatha » (*Mém... Acad. I.B.L.*, XXVII, 1877, p. 73); mais son observation incidente n'était accompagnée d'aucune justification.

évangiles mais qui est déplacé à Jérusalem. Théodosius se permet une confusion analogue en appelant Béthel Bethsaïda. On a donc cru trancher la difficulté du déchiffrement en optant pour Bethsaïda quand on ne faisait que compliquer la question.

La foule des manuscrits grecs, dont une quinzaine d'onciaux, tient pour *Bethesda*, leçon dont le principal appui est la tradition syrienne sous la forme בית חסדא. « Or il faut noter que la leçon syriaque n'est pas la transcription du grec Βηθεσδά, mais une véritable traduction. Le son *khesdâ* a été choisi pour lui-même, parce qu'on jugeait que le sens en était approprié au lieu. Quoique ce mot ait en syriaque une double signification : « opprobre », si le *d* est prononcé dur, « grâce, miséricorde », si le *d* est aspiré, il n'est pas douteux qu'on ait eu en vue le sens de grâce et de charité. La *Charité* est encore le nom de nombreuses maisons de bienfaisance... Tout cela pouvait être compris et apprécié de l'église grecque d'Antioche. Saint Chrysostome (*PG.*, LIX, 203) semble faire allusion dans son homélie au sens de « grâce ». On peut se demander si l'heureuse appropriation trouvée par les Syriens n'a pas été pour beaucoup dans le succès de la variante. Quel qu'ait été ce succès, elle demeure trop limitée à un groupement spécial pour avoir le plus de chances d'être primitive.

« Reste enfin la leçon Βηθζαθα, avec ses variantes, variantes qui prouvent bien qu'on copiait comme on pouvait, sans s'occuper d'un sens ou d'un mot à obtenir[1]. » Parmi les autorités qui soutiennent cette leçon se trouvent le *Sinaiticus*, le codex Bezæ grec et latin, les plus vieux témoins de l'ancienne latine et Eusèbe[2]. De l'orthographe des grecs, et de l'assonance des latins il résulte que le terme original devait être Βηθζαιθα (*Bethzaitha*), « la maison de l'olivier » ou « l'olivette », qui explique aisément l'origine de la lecture *Bethsaida*, « lieu de pêche », si approprié à une piscine.

En définitive la piscine était désignée non par elle-même ou par une appellation spécifique, mais par un nom emprunté à la région où elle se trouvait. Or, cette région qui n'est autre que l'extrémité septentrionale de la colline du Temple au nord de l'Antonia s'appelait, au dire de Josèphe, *Bézétha*. Coteau planté d'oliviers avant de devenir l'assiette d'un nouveau quartier de la ville, cette région avait conservé son vocable malgré les transformations dont elle avait été l'objet, vocable qu'elle communiqua naturellement au grand réservoir construit à ses pieds dans un repli de terrain, qui prit en conséquence le nom de piscine Bethzétha, ou Bézétha, ou encore piscine du Bézétha. De là à la piscine destinée au lavage des troupeaux, la probatique, dont la position à proximité de l'enceinte septentrionale du Temple s'impose[3], la distance était restreinte.

Les anciens, comme nous l'avons dit, n'ont pas admis la distinction entre la piscine des troupeaux et celle qui, vraie cour des miracles, fut le théâtre de la guérison merveilleuse du paralytique. Nous serons obligés, pour la clarté, d'adopter leur terminologie et d'appeler Probatique le réservoir aux cinq portiques nommé aussi par eux, suivant la tradition textuelle à laquelle ils se rattachent, Bezatha, Bethesda ou Bethsaïda. Les Pères se sont fréquemment occupés de l'épisode de *Jean*, v, de ces galeries, rendez-vous d'une multitude d'infirmes attirés par l'espoir de la guérison, car après une singulière agitation des eaux le premier qui s'y plongeait recouvrait la santé. Assez communément ils y trouvaient une figure du baptême, mais leurs déductions si intéressantes pour l'histoire du dogme chrétien ont peu de portée archéologique[4].

1. LAGRANGE, *Loc. l.*, pp. 343 ss. Les Syriens évitèrent avec d'autant plus de soin la leçon *Bethzaitha* et ses variantes que pour eux elle faisait naître une confusion, le mont des Oliviers étant déjà rendu dans l'Évangile syriaque par *Béth-Zaithé*. Cf. chap. XIV, p. 374, n. 5. En insistant sur la donnée de Josèphe (*Guerre...*, V, 4, 2) que Βεζεθά, est isolé de l'Antonia par un fossé profond, ἀποτεμνόμενος δὲ ὀρύγματι βαθεῖ, M. Burkitt revient à une étymologie araméenne par la rac. בזע « couper ». Βεζεθά ou Βηζαθά pourrait dériver de בזיעתא, quelque chose comme *la coupure* (*The Syriac Forms of New Test. Proper Names*, dans *Proceedings... Brit. Academy*, V [1912?], p. 20 du tir. à part). Burkitt ne paraît pas s'être douté que son étymologie est déjà vieille; cf. v. g. CONDER, *QS.*, 1890, p. 122 s. Il n'importe pas de se prononcer ici sur sa valeur; bien qu'elle ait entraîné l'adhésion du P. Lagrange (*RB.*, 1921, p. 14), elle ne va pas sans difficulté. S. Krauss l'a reprise (*Rev. et. juives*, LXXIII, 1921, p. 59 ss.) sans lui donner plus d'évidence.

2. Ces manuscrits représentent le groupe palestinien.

3. Elle reste encore en partie visible sous la forme remaniée du *Birket Isrâ'il*.

4. TERTULLIEN, *De baptismo*, c. 5. DIDYME D'ALEXANDRIE, *De Trin.*, II, *PG.*, XXXIX, 708. CYRILLE D'ALEX., *In Joan.*, l. II, *PG.*, LXXIII, 336. D'autres textes dans CRAMER, *Catena Græc. Patr.*, II, 227 ss.

Au début du IVe siècle, la piscine existe cependant et la tradition locale lui a conservé, à peine déformé encore, son nom antique. Au dire du palestinien Eusèbe, *Bezatha* consistait alors en deux réservoirs jumeaux dont l'un présentait une eau étrangement rougie, phénomène naturel dû à la composition des matériaux de construction ou à la nature du rocher, mais que le peuple interprétait comme les traces du sang des victimes dont les entrailles auraient été lavées dans cette eau[1]. En traduisant largement le texte d'Eusèbe, saint Jérôme se montre lui aussi bien au fait de ce qui se disait à Jérusalem au sujet des *gemini lacus* qui représentaient la piscine de Bethsaïda et qu'il se croyait en droit « d'interpréter *pecualis* » (**T.** I, duquel dépend **T.** IV).

Entre lui d'ailleurs et Eusèbe, d'autres témoins oculaires seront venus nous renseigner sur le site et la disposition des *piscinæ gemellares*, comme les appelle, en 333, le Pèlerin de Bordeaux. Il les mentionne à la suite de deux autres réservoirs antiques anonymes contigus au Temple. Donc la double piscine en est elle-même quelque peu éloignée, étant incluse dans l'intérieur de la cité[2]. Elle semble toujours ornée de ses cinq portiques comme au temps où les malades s'y traînaient pour recouvrer la santé, et l'étrange coloration rouge des eaux ne manque pas de frapper le pèlerin (**T.** II). Et n'est-ce pas à un édifice encore sous ses yeux que saint Cyrille emprunte les détails qu'il ajoute au récit évangélique, en vue de répartir les cinq portiques « quatre autour du bassin et le cinquième au milieu » pour le diviser en deux parties, détails que fera plus tard siens Théodore de Mopsueste?[3] (**T.** III). Les ruines successives de 70 et de 135 n'avaient donc pas amené la disparition de la piscine; tout au plus les portiques eurent-ils à souffrir dans les opérations. Mais dans la résurrection romaine de la cité aux jours d'Hadrien, une restauration quelconque pouvait d'autant moins être négligée qu'elle devait être facile et que les Romains attachaient plus de prix à l'approvisionnement des eaux et à la création luxueuse de bains publics dans leurs villes.

Il parait peu vraisemblable qu'à l'époque de Constantin les portiques aient été remaniés ou embellis pour s'adapter à quelque édifice chrétien. Si l'empereur ou sa pieuse mère avait élevé une église en ce lieu, on en trouverait une allusion dans les textes du IVe siècle à propos du nombre et de l'agencement des portiques. La première mention d'un sanctuaire dédié au souvenir de la guérison du paralytique nous fait descendre jusqu'à l'épiscopat de Juvénal, c'est-à-dire un siècle après la construction du Saint-Sépulcre. L'auteur des *Plérophories* raconte la vision qu'eut un jeune lecteur, un jour qu'il était de garde « dans l'église appelée de la Piscine probatique, où le Seigneur guérit le paralytique[4] ». Quoique l'anecdote, respirant la haine du monophysite envers le patriarche, paraisse inspirée par le dessein de dénigrer un acte disciplinaire de Juvénal, le renseignement mérite créance d'autant que la vie de Pierre l'Ibère atteste également l'existence d'une « église du Paralytique ». Pierre la visita au cours d'un pèlerinage qu'il fit vers 480[5]. Mais, s'il faut en croire les *Plérophories*, le culte s'exerçait déjà dans ce sanctuaire au temps où Pierre demeurait encore dans la Ville sainte, à savoir entre 430 et 438. Si l'auteur n'a pas confondu ce séjour avec le dernier pèlerinage de son héros, nous sommes autorisés à placer la fondation de cette église dans la première moitié du Ve siècle, au plus tard dans les premières années du pontificat de Juvénal (422-458)[6].

Aux environs de 530, Théodosius a de nouveaux détails à signaler touchant l'église de la piscine qu'il se préoccupe de localiser au moins par approximation. Il lui assigne par rapport au Prétoire une distance d'environ cent pas, soit la même distance théorique qui sépare le Prétoire de la maison de Caïphe, ou le lac de Jérémie (contigu

1. AMMONIUS D'ALEX., *In Joan.*, *PG.*, LXXXV, 1428 : προβατικὴ ἐκαλεῖτο, ὅτι ἐκεῖ συνήγετο τὰ πρόβατα... καὶ τὰ ἔγκατα αὐτῶν ἐπλύνοντο ἐκεῖ.

2. Dans la restauration de Jérusalem par Hadrien, le Temple et ses abords immédiats formaient une sorte de quartier à part que l'on distinguait de la cité proprement dite d'Aelia.

3. CRAMER, *l. l.* L'observation archéologique pouvait, il est vrai, à elle seule, conduire Cyrille à cette conclusion, car il reste que **T.** I et II mentionnent les cinq portiques au passé, τὸ παλαιόν, *quondam*. Origène avait déjà fait la même constatation. PREUSCHEN, *Orig. Johannes-Comment.*, p. 533 (fragm. 61). ABEL, *S. Jérôme et Jérusalem*, dans *Miscellan. Geronim.*, p. 150.

4. Jean RUFUS, *Plérophories*, XVIII; *PO.*, VIII, 35 ss.

5. RAABE, *Petrus der Iberer*, p. 99 (texte), 94 (traduction). CHABOT, *Pierre l'Ib.; ROL.*, III, p. 381 s.

6. Les dates extrêmes demeurent donc 430 et 480.

au Prétoire de la piscine de Siloé. Il croit retrouver le lit où gisait le paralytique guéri par Jésus (T. V). L'abréviateur contemporain (T. VI) range cette église parmi les basiliques de la partie orientale de la ville. Au même temps se place l'attestation archéologique de la carte de Mâdabâ : on remarque dans le plan de la Ville sainte, près de la porte de l'est, au nord de l'esplanade du Temple une église monumentale qui convient de tous points à la situation de l'établissement de Sainte-Anne (pl. XXX, n° 6). Avec l'Anonyme de Plaisance, le vocable de Sainte-Marie, déjà connu par le T. V, tend à supplanter le titre primitif de cette église qui fait corps avec la piscine aux cinq portiques[1]. De même sans qu'on puisse s'expliquer à première vue par quelle mésintelligence de la tradition originelle, on voit la piscine dépouillée de son caractère auguste et réduite au rang du plus vulgaire égout,« on y lave tout ce qui sert aux usages de la cité ». Dans un coin ténébreux on voit la chaîne de fer où se pendit Judas (T. VII).

A l'arrivée des Perses, en 614, les spacieux portiques du double réservoir et la basilique élevée tout auprès servirent de refuge à un nombre considérable de chrétiens, mais ne protégèrent point leur vie. Après le départ des farouches dévastateurs ceux qui ensevelissaient les morts ne comptèrent pas moins de 2.107 victimes[2]. Aucun récit du temps ne mentionne dans quelle mesure l'édifice lui-même eut à souffrir. Pillé sans doute et incendié autant qu'il pouvait l'être, il ne dut pas être plus systématiquement ruiné que les autres édifices chrétiens. Mais les restaurateurs purent profiter de l'occasion pour le mettre en harmonie avec les usages liturgiques et le style de l'époque. Peu d'années après, Sophrone pouvait chanter les gloires de la Probatique présentée comme un lieu toujours fréquenté par la piété des fidèles (T. VIII). On en fêtait la nouvelle dédicace le 9 juin. Les lectures de ce jour (*Galat.*, IV, 18-26; *Luc*, XX, 1-19) avaient trait au rejet d'Israël et à l'élection des fils de la promesse. A la synaxe du 30 mai où l'on commémorait probablement la ruine de l'ancienne basilique, on lisait *Hebr.*, XII, 7-11 sur le châtiment des enfants de Dieu et *Jean*, V, 19-23, épilogue de la guérison du paralytique avec allusion à la résurrection des morts[3]. La procession des Rameaux faisait une halte à la piscine probatique entre Gethsémani et le Martyrium[4]. L'absence de cette station à pareil jour dans le récit d'Éthérie (Geyer, p. 84) montre que l'église de la piscine n'existait pas encore au temps de cette dame et apporte à la date donnée plus haut une sérieuse confirmation. La mémoire de la Sainte Vierge demeure liée à cette église comme à l'époque de Justinien, puisqu'on y célèbre la fête de l'Annonciation, le 25 mars[5], mémoire qui devient prépondérante avec Saint Jean Damascène. La Probatique pour le pieux orateur, c'est le sanctuaire auguste de la Mère de Dieu; l'ancien bercail des brebis de Joachim est devenu le bercail du troupeau du Christ; la piscine qui recevait jadis une seule fois par an l'ange de Dieu s'emplit maintenant des puissances célestes accourues pour célébrer avec les fidèles la Théotokos (T. IX).

La piscine existe pourtant encore à cette époque sans que nous sachions toutefois en quel état. On la met sous le « portique de Salomon[6] ». Aussi est-on tenté de l'identifier avec le *Birket Souleimân* que Mouqaddasi (985) distingue fort nettement du *Birket Beni Isrâ'il*[7]. Dans le *Commemoratorium* elle sert de repère pour la basilique de Sainte-Marie en vue d'éviter la confusion avec les autres églises placées sous le même vocable. Cinq prêtres ou clercs la desservaient alors, dirigeant

1. A moins qu'il n'y ait deux églises; cf. chap. suivant.

2. D'après le texte géorgien (CALLISTE, Ἅλωσις..., p. 48) le texte original aurait été Παρὰ τῇ προβατικῇ πύλῃ. On voit par le récit de Stratégios, p. 20, que la porte orientale de la ville avait pris ce nom à cause de sa proximité avec la piscine. Le texte arabe suppose παρὰ τῇ προβατικῇ seulement. Dans le nouveau texte arabe récemment signalé il semble n'y avoir que « de la Probatique » (PEETERS, *Anal. Bolland.*, 1920, p. 145).

3. KEKELIDZE, *Ierousal. Kanonar*, pp. 116, 115; Archim. CALLISTE, Ἱεροσολ. κανοναρ. p. 95, 9 juin : ἐγκαίνια ἐν τῇ προβατικῇ Κολυμβήθρᾳ. P. 94, 30 mai : σύναξις ἐν τ. π. K. (*RB.*, 1914, p. 455).

4. KEKELIDZE, *op. l.*, p. 69. CALLISTE, *op. l.*, p. 54. Station qui se retrouve dans le Typicon de l'Anastasis, PAP. KERAMEUS, *Analecta*... II, p. 18 : καὶ εὐθὺς λιτὴ ἐκ τὴν Γεθσημανῆν εἰς τὴν Προβατικήν.

5. KEKELIDZE, *op. l.*, p. 55. CALLISTE, *op. l.*, p. 37, 25 mars : ἐν τῇ Προβατικῇ Κολυμβήθρᾳ. Ὁ Εὐαγγελισμὸς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου ὑπὸ τοῦ Ἀρχαγγέλου Γαβριήλ. Le 8 septembre est sans indication de lieu, mais nous voyons par S. Jean Damascène que la fête se célébrait à l'église de la Probatique.

6. T. X et XIV.

7. GUY LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, p. 200. MOUDJIR ED-DIN, Sauvaire, p. 189.

en même temps un monastère de vingt-cinq vierges consacrées à Dieu attenant à ce sanctuaire (**T.** XI). Si l'on pouvait tirer parti des vagues informations du moine Épiphane, ce serait pour montrer qu'on n'avait peut-être plus la notion très exacte des cinq portiques[1]. Mais les textes du début du XII[e] siècle établissent bien que le souvenir ne s'en était point perdu avant les Croisés, bien qu'il s'atténuât de plus en plus au profit d'un autre souvenir alors plus vénéré, celui de la Nativité de Marie (**T.** XII, XIII).

§ 2. *Sainte-Marie de la Probatique.*

Les circonstances de la naissance de la sainte Vierge et le nom de ses parents nous proviennent de la littérature apocryphe : c'est un fait incontestable. Tout le monde connaît le récit du Protévangile de Jacques que l'art et la prédication ont popularisé : Joachim se retirant au désert à la suite d'un affront que lui a attiré au Temple son défaut de postérité, tandis que sa vieille épouse, Anne, se lamente sur sa stérilité et sur l'absence de son mari demandant à Dieu, assise sous un laurier de son jardin, d'être enfin bénie comme Sara. Chacun des deux époux reçoit d'un ange l'assurance que ses prières seront exaucées. « Et voici que Joachim arriva avec ses troupeaux et Anne se tint à la porte, et elle vit Joachim venir et accourant (vers lui) elle se suspendit à son cou, disant : « Maintenant je connais que le Seigneur mon Dieu m'a bénie à l'excès. Car voici que la veuve n'est plus veuve, et que moi qui étais sans enfant je concevrai dans mon sein. » Et Joachim ce premier jour alla se reposer dans sa maison. » Au bout de la période requise, Anne met au monde une fille à laquelle elle donne le nom de Marie[2].

En dépit de son antiquité (le Protévangile est du II[e] siècle), cette histoire mit des siècles à s'accréditer dans l'Occident qui partageait la défiance qu'inspirait à l'Église latine toute production apocryphe. Le parti qu'en tiraient les hérétiques justifiait trop bien cet ostracisme. S. Augustin déclarait à Fauste le manichéen qu'il ne se souciait guère des ouvrages non canoniques où celui-ci puisait ses arguments ; « et quand même, ajoute-t-il, j'accepterais le nom du père de la Vierge, je croirais que ce Joachim tenait par quelque lien au sang de David, plutôt que d'abandonner l'affirmation de l'Écriture, où il est dit formellement que Jésus est de la race de David. » Le prétendu Jacques est encore bien plus malmené par S. Jérôme qui ne trouve aucune difficulté à croire que le père de Marie s'appelait Cléophas. Ce discrédit aboutit à la condamnation des *Evangelia nomine Jacobi minoris* par le rescrit d'Innocent I[er] à Exupère (450) et par le décret du pape Gélase (492-496). Cependant, tandis que les auteurs ecclésiastiques s'en tenaient aux traditions hiéronymiennes, une opinion se faisait jour dans certains milieux catholiques suivant laquelle les récits des apocryphes peuvent être exacts si leur doctrine est dangereuse. Ce fut la préoccupation de donner une édition de ces récits expurgés d'erreurs qui amena le pseudo-Matthieu à composer, au V[e] ou au VI[e] siècle, le « Livre de la naissance de la bienheureuse Marie » et suscita plus tard « l'Évangile de la Nativité de Marie[3] ». Le premier de ces ouvrages précise la circonstance de lieu, laissée dans le vague par le Protévangile, en débutant ainsi : « En ces jours-là il y avait à Jérusalem un homme appelé Joachim, de la tribu de Juda. Et il était pasteur de ses propres brebis...[4] » Dans les deux écrits, la rencontre des deux époux est fixée non à l'entrée de leur logis, mais à la porte de Jérusalem nommée porte d'Or ou porte Dorée[5].

L'Évangile de la Nativité (IX[e] siècle) se permet toutefois de modifier notablement la donnée de ses sources au sujet de la patrie de la Sainte Vierge, se croyant probablement autorisé à cela par *Luc*, I, 26, 27. « Issue de la souche royale et de la famille de David, Marie naquit dans la cité de Nazareth, et fut élevée à Jérusalem dans le Temple

1. *PG.*, CXX, 261 : ἡ προβατικὴ κολυμβήθρα, ἔχουσα πέντε βήματα αἱ λεγόμεναι στοαί...

2. E. Amann, *Le protévangile de Jacques et ses remaniements latins*, p. 182 ss., I-V.

3. Amann, *op., l.*, Introd., p. 138 ss. Le protév. et ses remaniements dans l'Occident latin. R.P. Charland, *Madame saincte Anne*, II, p. 526 ss. Tillemont, *Mémoires*... I, Note 3 sur la Sainte Vierge, p. 459.

4. Ps.-Matth. I, 1. Amann, *op. l.*, p. 283.

5. *Ps.-Matth.*, III, 5 : *Vade ad portam quæ aurea vocatur et occurre viro tuo.* — *Nativité de M.*, IV, 2 : *ascende Hierusalem et cum perveneris ad portam quæ aurea pro eo quod deaurata est vocatur*... Mais il demeure clair que leur habitation est à Jérusalem.

du Seigneur. Son père s'appelait Joachim et sa mère Anne. Sa famille paternelle était de Galilée, de la cité de Nazareth, sa famille maternelle était de Bethléem [1]. » Le succès populaire de ce petit livre au Moyen Age devait nécessairement aboutir à une localisation de la Nativité dans la basilique de Nazareth réédifiée par les Croisés. Une petite croix gravée sur le sol dans la partie méridionale de la grotte marquait le lieu du mystère [2].

Si la foule a toujours eu un goût très vif pour ces productions apocryphes où son imagination trouvait une agréable pâture, les auteurs latins en général ne se sont pas départis de la sévérité qu'avaient manifestée envers elles non seulement Augustin et Jérôme, mais encore Alcuin, Anselme et Pierre Damien. Longtemps les prédicateurs ne les ont pas utilisées sans de multiples précautions oratoires. Se faisant l'écho des critiques de son temps, Tillemont se contentait de savoir que l'Église honore aujourd'hui saint Joachim comme le père et sainte Anne comme la mère de la Vierge, et Bollandus, ne découvrant qu'ouvrages supposés à la base de ces récits « ne veut point rapporter tout ce que l'Église d'Orient a tiré de ces sources corrompues et consent que l'on regarde tout cela comme des choses sans aucune autorité, à la réserve des noms de Joachim et d'Anne, que l'on peut croire, dit-il, s'être conservés dans la tradition de l'Église ».

L'Église d'Orient, en effet, ne connut pas ces scrupules. Dès le IIIe siècle ses docteurs, ses orateurs, ses poètes firent des emprunts aux apocryphes, au Protévangile en particulier dont l'influence s'exerça bientôt même dans la liturgie. L'évêque égyptien Synésius chantait dans une ode vers 405 la Vierge de Solyme [3]. Au VIe siècle, le mélode Romanos paraphrasait dans un *kontakion* pour la fête de la Nativité l'épisode de Joachim et d'Anne tel que le raconte le Protévangile [4]. A la même époque une église en l'honneur de sainte Anne s'élevait à Constantinople par les soins de Justinien [5]. Nous ne savons si Byzance ne faisait qu'imiter la Ville sainte dans cet hommage rendu à l'aïeule du Christ, mais il est possible que Jérusalem n'avait pas eu à construire un nouvel édifice pour honorer cette mémoire. L'église de la Probatique suffisait à cela. En insistant sur les troupeaux et les pasteurs de Joachim, sur les victimes et les offrandes qu'il destine au Temple : dix agneaux sans tache et sans défaut pour le Seigneur, douze veaux gras pour les prêtres et pour le sanhédrin, cent chevreaux pour tout le peuple, l'auteur du Protévangile (IV, 3) avait très probablement en vue ce quartier situé au nord du sanctuaire où se conservait le souvenir d'une porte et d'une piscine des troupeaux. Les remaniements postérieurs ont maintenu la rencontre de Joachim et d'Anne, prélude de la conception de Marie, dans l'ambiance du sanctuaire d'Israël, tout en la situant sous une porte dont la magnificence leur paraissait plus digne de cet événement. Nous aimerions à savoir si, comme pour la grotte de Bethléem ou le *Kathisma*, le pseudo-Jacques ne s'est pas simplement contenté d'accommoder des traditions déjà existantes. Mais il est en tout cas très hasardeux de vouloir expliquer par le symbolisme l'insertion du souvenir de sainte Anne ou de la Vierge à proximité de la piscine. D'aucuns se sont fondés sur l'équivalence de *ḥanna* « la grâce » et de *ḥesdâ* « la miséricorde » et par conséquent sur l'équation *Beth-Ḥanna* « maison d'Anne » et *Bethesda*, nom biblique de la piscine dans la tradition syrienne. L'argument est par trop alambiqué pour tenir

1. *Nativ.* I, 1. AMANN, *op. l.*, p. 343. Le texte de Luc implique seulement l'habitation à Nazareth et pas nécessairement la naissance.

2. THÉODORIC, Tobler, p. 105 : *ad meridiem locus, cruciolam solo tenus habens impressam, desuper arcuatus consistit, in quo beata Dei genitrix de matris suæ nascens utero prodiit.* JEAN DE WÜRZBOURG, Tobler, p. 111 : *Ex Sepphori Anna mater Mariæ... In Sepphori etiam dicitur fuisse nata beata virgo Maria; sed teste Hieronymo, ut ait in prologo sermonis, quem fecit ad Heliodorum de nativitate sanctæ Mariæ, in ipsa civitate Nazareth nata esse dicitur et quidem in eodem cubiculo, ubi et postmodum impraegnata fuit angelico alloquio.* On sait que l'auteur du *De Nativitate* se faisait passer pour S. Jérôme. Jacques de Vitry, *Hist. Hieros.*, LIX (Bongars, 1078), rapporte la même opinion, mais avec un doute. Mislin qui tient pour Nazareth s'appuie sur les brefs pontificaux en faveur de Lorette et en particulier sur celui de Jules II. Or ce bref de 1507 fait venir la sainte maison de Bethléem : *ex Bethleem angelicis manibus... portata.* On verra plus loin l'origine de cette opinion. D'ailleurs la tradition de Jérusalem peut se prévaloir d'un bref de Léon XIII du 26 août 1880, où l'église de Sainte-Anne est dite, d'après une constante tradition, *domus in qua concepta fuit ac nata beatissima ipsa Virgo Maria.* Cf. CHARLAND, *op. l.*, II, p. 419 s.

3. *PG.*, LXVI, 1613 : Σὲ μάκαρ γόνε Παρθένου — ὑμνῶ Σολυμηΐδος.

4. R. P. CHARLAND, *op. l.*, I, 193 ss.

5. PROCOPE, *Édifices*, I, 3.



Fig. 270. — Sainte-Anne et le Ḥaram. Vue prise du N.-E. sur le rempart moderne. Cliché des PP. Assomptionistes.
Au premier plan, en contre-bas, la basilique. Derrière les nouveaux bâtiments de Sainte-Anne, le minaret qui domine le *birket Isrâ'il*. Esplanade de l'ancien Temple.
A l'ouest de la mosquée d'Omar, le minaret de *bâb es-Silsileh*, les grandes synagogues juives et la coupole arménienne de Saint-Jacques.

debout; de plus, à Jérusalem le vocable reçu était non pas Bethesda mais Bézétha. Les noms métaphoriques de la Vierge Marie viennent un peu trop tard dans la littérature grecque pour avoir eu quelque influence dans l'origine de cette tradition. S'ils appartenaient à une époque plus reculée, on leur accorderait volontiers quelque considération. Tantôt Marie est la brebis sans tache qui enfante l'agneau et le pasteur, tantôt elle devient le bercail des brebis raisonnables, tantôt elle préfigure la piscine baptismale[1].

Tandis que la capitale de l'Empire d'Orient adoptait le vocable de Sainte-Anne, Jérusalem, voulant mettre en relief la naissance de la Vierge, associait le titre de Sainte-Marie à l'église de la Probatique. Les itinéraires en effet, comme les textes liturgiques, ne permettent pas de conclure à une dualité de sanctuaires pour la période byzantine. C'est à l'étude des lieux et du monument que revient la tâche de démêler ce qui pouvait bien exister comme installations autour de la piscine avant le IVe siècle, car on ne saurait accorder beaucoup de créance à Paléonide qui, dans le livre IV de l'antiquité de l'Ordre des Carmes, affirme que les religieux de cet Ordre bâtirent le monastère de Sainte-Anne bien avant la venue de sainte Hélène en Terre Sainte et que l'impératrice n'aurait fait que le réparer et le doter richement[2]. La plus ancienne attestation d'un établissement monastique dans ces parages est celle d'Anastase d'Arménie, postérieur à la conquête arabe : « Dans l'intérieur de la ville, le couvent des Arsacides vers la sainte Piscine-des-Brebis[3]. » Conformément à l'usage de l'Église orientale, cet auteur se sert du titre de la Probatique plutôt que de celui de Sainte-Marie qui a la préférence des pèlerins occidentaux. Il est en effet assez remarquable que, même en célébrant la Vierge, orateurs, poètes, liturgistes de l'Orient mettent sans cesse en vedette le vocable de la Probatique. Ainsi Jean Damascène le 8 septembre : « Élevez la voix sans crainte, parce que nous est née dans la sainte Probatique la Mère de Dieu, de laquelle a bien voulu naître l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde[4]. »

En marge de cette tradition de Jérusalem qui peut revendiquer de très anciens témoignages et qui se continue dans le Synaxaire arabe Jacobite où sainte Anne est dite originaire de Jérusalem[5], il existe une opinion exégétique issue de *Luc*, II, 4, 5. Si Marie est venue avec Joseph se faire inscrire à Bethléem, lors du recensement de Quirinius, c'est qu'elle était native de cette localité. Dans son homélie de Noël 396, Saint-Chrysostome tire de ce texte la conviction que Joseph et Marie étaient Bethléémitains de naissance[6]. « Bethléem, écrit à son tour saint Cyrille d'Alexandrie dans son commentaire sur Michée (avant 428), village de la campagne d'où furent Jessé et David et aussi la sainte Vierge elle-même qui mit au monde pour nous le divin enfant Jésus[7]. » Cette théorie se maintient par la suite dans une recension de la Chronique d'Hippolyte de Thèbes, dans l'*Hypomnesticon* de Joseph[8], chez Métaphraste, Théophylacte, Cosmas Vestitor. Ce dernier pourtant, pris entre le texte d'Hippolyte et les affirmations de Jean Damascène, admet que, si sainte Anne mit au monde Marie à Bethléem, la demeure paternelle de la Vierge se trouvait néanmoins à Jérusalem, enserrant la piscine dite probatique où le Christ guérit le paralytique[9].

On rencontre également dans les sources orientales la Galilée ou Nazareth comme patrie de la sainte Vierge, en particulier dans la principale

1. *PG.*, XLIII, 488, homélie V d'un Epiphane du VIIe ou du IXe s. Les noms de Joachim et d'Anne sont interprétés symboliquement « préparation du Seigneur » et « grâce ». 493 : Marie est saluée τὸ ἄσπιλον πρόβατον, ἡ τὸν ἀμνὸν τεκοῦσα Χριστόν. GEORGES DE PISIDIE, *Hymnus acathistus*. *PG.*, XCII, 1340, 1345 :

> Χαῖρε, Ἀμνοῦ καὶ Ποιμένος μήτηρ,
> Χαῖρε, αὐλὴ λογικῶν προβάτων.
> Χαῖρε, τῆς κολυμβήθρας ζωγραφοῦσα τὸν τύπον.

Cf. PROCLUS CP., *Oratio* I. *PG.*, LXV, 681.

2. D'après le P. NAU, *Voyage Nouveau*, II, 22, p. 223.

3. *Archives de l'Orient Latin*, II, B, p. 396.

4. *PG.*, XCVI, 670. Cf. *Expos. de la foi orthod.*, IV, 14 : τίκτεται δὲ ἐν τῷ τῆς προβατικῆς τοῦ Ἰωακεὶμ οἴκῳ. T. VIII, IX, rituel georgien, Stratégios.

5. *PO.*, III, 278 : « Cette femme vertueuse était de la ville de Jérusalem. »

6. *PG.*, XLIX, 354.

7. *PG.*, LXXI, 713 : Βηθλεὲμ... ὅθεν ἦν Ἰεσσαὶ καὶ Δαβὶδ καὶ αὐτὴ πάλιν ἡ ἁγία Παρθένος...

8. DIEKAMP, *Hippolytos von Theben*, pp. 32, 42 : ἡ δὲ Ἄννα γεννᾷ τὴν ἁγίαν θεοτόκον ἐν Βηθλεέμ.

9. *PG.*, CVI, 1008 : ὁ γὰρ πατρικὸς αὐτῆς οἶκος, ὁ τὴν προβατικὴν περικλείων ἐν Ἱερουσαλὴμ ὑπῆρχεν, ὡς λόγος εἰπεῖν, κολυμβήθραν. . 1012 : ἡ δὲ Ἄννα γεννᾷ θεοτόκον Μαρίαν ἐν Βηθλεέμ.

recension d'Hippolyte de Thèbes[1] suivie par le Synaxaire arménien[2] et le moine Épiphane[3]. Cette détermination d'Épiphane explique son silence relativement à la Nativité quand il visite la probatique. De même que Bethléem, Nazareth amenée en vertu d'une déduction exégétique, cherchait son point d'appui dans le texte canonique contre Jérusalem dont la tradition ne trouvait pas à ses origines un pareil fondement. L'obscurité demeure, il est vrai; mais qui donc oserait se flatter de la dissiper, alors que déjà avant les Croisades on se heurte à une telle variété d'opinions tant dans l'Église latine que dans la grecque? De cette diversité de vues il ressort que la tradition de Jérusalem est surtout une tradition locale qui eut de la difficulté à s'implanter en dehors de la Palestine.

Au moment du siège de Jérusalem, en 1099, l'église Sainte-Marie de la Probatique était encore debout; il semble même qu'elle portait le vocable de Sainte-Anne. N'est-ce pas ainsi que Sæwulf la désigne dès 1102? Sa préservation à travers la sombre période des Fatimites aurait été due à sa transformation en école musulmane, probablement sur l'injonction du calife Ḥâkem, le farouche destructeur des édifices chrétiens. Aboulféda prétend, en effet, savoir que l'église connue avant la domination musulmane sous le titre de « Sainte-Anne, mère de Marie » était devenue alors une maison de science que les Francs rendirent plus tard à son ancienne destination (**T.** XXVIII). Il est possible qu'à la suite des pourparlers qui eurent lieu entre le Caire et Byzance au cours du XIe siècle, l'église ait été rendue au culte chrétien. La survivance d'un monastère contigu où végétaient quelques moniales au début du XIIe siècle permettrait de le supposer. Du reste, la date tardive du témoignage d'Aboulféda (XIVe siècle) n'autorise pas à lui accorder une confiance sans borne pour cette première période de l'histoire de notre sanctuaire.

II. — LA SÉPULTURE DE JOACHIM ET D'ANNE. LE SANCTUAIRE DE LA NATIVITÉ ET LA PROBATIQUE A PARTIR DES CROISADES.

Sainte Anne, au dire du moine Épiphane, serait morte à Jérusalem, à l'âge de 72 ans. Cette information se trouve-t-elle en corrélation avec l'existence d'une sépulture connue au temps où le moine écrivait sa vie de la B. Vierge? La première attestation actuellement reçue au sujet du tombeau d'Anne et de Joachim ne remonte qu'aux premières années du XIIe siècle, mais il est évident qu'elle suppose un état de choses plus ancien. Le représentant ordinaire de la tradition orientale de cette époque, l'higoumène russe Daniel, que guidaient des moines sabaïtes, signale la double sépulture des aïeuls du Christ dans une grotte[4] où l'on vénère aussi la naissance de Marie sous l'autel de l'église nommée alors par les Grecs « maison » ou « temple des saints Joachim et Anne » (**T.** XIV, XXII). A peu de distance à l'occident de ce sanctuaire on montrait toujours la Probatique. Ainsi les trois souvenirs sont désormais associés dans la même localisation précise que nous connaissons encore aujourd'hui.

Chez les Latins, les avis sont partagés, comme nous l'avons vu, mais tout le monde est d'accord, y compris les partisans de Nazareth, pour donner à l'église le nom de Sainte-Anne. Ceux qui demeurent fidèles à la croyance byzantine avec Guillaume de Tyr justifient aisément ce vocable par l'existence de la crypte « que les traditions des anciens tiennent pour avoir été le domicile de Joachim et d'Anne où naquit celle qui fut toujours vierge » (**T.** XX). Des peintures murales rappelaient aux visiteurs les diverses péripéties du Protévangile relatives à la Nativité de Marie. En 1104, la petite communauté qui servait Dieu dans cette église vit s'ouvrir devant elle une ère de prospérité. Cette année-là, en effet, Arda, fille du prince arménien Taphnuz, femme du roi Baudouin Ier, était répudiée par son mari à la suite d'incidents

1. DIEKAMP, *op. l.*, pp. 9, 15, 23 : ἔγημεν (ἡ Ἄννα) εἰς γῆν τῆς Γαλιλαίας καὶ ἔτεκε Μαρίαν τὴν θεοτόκον.

2. *PO.*, V, 538 : Anne originaire de Bethléem est mariée à Joachim qui demeurait à Nazareth.

3. *PG.*, CXX, 189 : Joachim et Anne habitaient à Nazareth. A la mort de son époux, Anne quitte cette bourgade pour venir habiter avec sa fille agée de sept ans à Jérusalem où elle meurt deux années après ce déplacement.

4. Le tombeau de sainte Anne est de nouveau fermement attesté par des auteurs et des pèlerins qui s'échelonnent du XIIIe siècle (**T.** XXIV-XXVII) à nos jours. Cf. CHARLAND, *Madame saincte Anne*, II, pp. 429 ss. R.P. CRÉ, *Recherche et découverte du tombeau de saint Joachim et de sainte Anne sous l'antique basilique de Sainte-Anne de Jérusalem*, *RB.*, 1893, pp. 245-274. Cf. *RB.*, 1903, p. 467; 1904, p. 228 ss. et voir le chap. suivant.

diversement précisés dans les récits contemporains et reléguée au monastère de Sainte-Anne. A cette occasion la communauté reçut des dotations importantes qui lui permirent de sortir de la gêne, de construire un beau couvent au midi de l'église et de commencer probablement la restauration de cette même église sur des plans nouveaux et plus vastes. L'affluence des vocations occasionnant l'accroissement des revenus, les travaux entrepris purent être menés à bonne fin. L'établissement bénédictin eut à se féliciter de la générosité de la reine Mélisende dont la sœur, Judith, fille de Baudouin II, prit le voile à Sainte-Anne en 1130, avant d'aller gouverner l'abbaye de Saint-Lazare à Béthanie. La veuve de Baudouin III, Théodora, devait dans la suite imiter son exemple[1]. Ces recrues princières et cette abondance introduisirent sans doute dans le cloître des mœurs qui sentaient le siècle, si l'on en juge par le cri un peu amer de Jean de Würzbourg, encore que l'exclamation de ce pèlerin puisse s'expliquer par un chauvinisme peu dissimulé (**T.** XVII). Sa mauvaise opinion des moniales pourtant ne l'empêche pas d'assister à la fête de Sainte-Anne qu'elles célébraient en grande pompe dans leur église le jour même de saint Jacques (25 juillet). Le rituel latin du Saint Sépulcre ne mentionne ni cette fête, ni celle du 8 septembre. Les Bénédictins s'étaient probablement réservé le droit d'officier ces jours-là dans le sanctuaire de Sainte-Anne. D'autre part, le chapitre du Saint-Sépulcre s'abstenait ainsi de se prononcer en faveur de l'une des opinions controversées.



Fig. 271. — Sainte-Anne, Vue générale intérieure. Le *ciborium* est moderne.

Au début de l'occupation latine la piscine était apparemment comblée, mais les travaux exécutés pour l'érection du couvent et la réfection de l'église amenèrent la découverte de quelques vestiges du monument primitif. L'eau amère qu'elle contient opère de multiples guérisons, et sa vertu, suivant une légende très répandue lui vient du bois que Salomon y avait fait jeter et dont les bourreaux du Sauveur firent ensuite la croix (**T.** XIX). Cependant les Templiers montraient un bassin, plus proche de leur résidence, qu'ils disaient être la Probatique (**T.** XVIII). S'ils n'avaient eu la pensée que cette piscine était identique à celle qui fut le théâtre de la guérison du paralytique, la localisation qu'ils patronnaient eût été acceptable, car ils avaient sans doute en vue le Birket Isrâ'il[2]. Mais

1. Hagenmeyer, *Chronologie du royaume de Jérusalem*, *ROL.*, XII, p. 92, avec l'indication des sources. Dom Gariador, *Les anciens monastères bénédictins en Orient*, pp. 105-107.

2. Après les Croisades, surtout quand les abords de Sainte-Anne seront d'un accès difficile, le Birket Isrâ'il rentrera dans la tradition. Les pèlerins qui connaissent l'existence des deux piscines, celle de Sainte-Anne et celle qui est contiguë au nord du Temple, optent le plus souvent pour cette dernière, comme Marino Sanuto (Bongars, II, 257),

en dépit de leur affirmation intéressée, le double réservoir aux cinq portiques dit du Bézétha était bien celui que les Francs venaient de remettre au jour devant l'église de Sainte-Anne, vers le nord, où ils érigèrent d'abord un autel, puis un moustier clairement distinct cette fois du sanctuaire de la Nativité (T. XXI, XXIII).

Saladin, cinq ans après avoir pris Jérusalem, affecta l'église Sainte-Anne à un collège de savants Chaféʿites[1]. Cette fondation importante quoique peu coûteuse prit en l'honneur de son auteur Salaḥ ed-Dîn, le nom de Ṣalâḥiyeh, sous lequel les indigènes désignent encore l'établissement de Sainte-Anne rendu au culte catholique.

Les quelques textes rassemblés à la fin de l'appendice suffisent à éclairer sur l'état de la tradition et ses fluctuations dernières au cours des xive et xve siècles. On remarquera surtout dans la relation de Fabri, soignée et pittoresque, la situation des monuments vers 1480. Le Birket Isrâ'îl était devenu la Probatique officielle avec indulgences. L'église Sainte-Anne demeurait en principe inaccessible aux chrétiens; mais l'argent pouvait vaincre les répugnances fanatiques des gardiens et forcer les portes du vénérable sanctuaire. On y retrouvait avec émotion en des fresques médiévales dont les badigeons musulmans n'avaient pu encore avoir raison tous les souvenirs chrétiens que le monument consacrait. Entre l'église et la crypte la communication primitive ayant été supprimée, on devait se laisser choir par une sorte de soupirail pour venir vénérer les tombeaux de Joachim et d'Anne et le lieu de la naissance de Marie, caverne spacieuse, sous l'autel supérieur et dont les parois gardaient aussi des traces de peinture. Quant au monastère occupé jadis par les Bénédictines, il offrait toujours au regard attristé du pèlerin la masse imposante et l'ordonnance presque intacte de ses édifices depuis longtemps déserts (T. XXXVII).

Au xvie siècle, le bon chevalier Affagart[2] éprouve le besoin de rassurer sa croyance au sujet du sanctuaire de la Nativité de Marie : il entend dire par les uns qu'elle a eu lieu en Galilée, par les autres à Béthléem ; ici ni là cependant on ne lui a montré un lieu précis comme à Jérusalem et il s'en remet aux informations que pouvait avoir la primitive Église dont les fidèles édifièrent ce monument. L'école musulmane des Chaféʿites ne semble plus guère fréquentée à cette date ; un santon est préposé à la garde de l'édifice que les pèlerins désignent généralement comme une mosquée, et le monastère adjacent est habité par le Chérif[3]. Peu à peu des relations moins tendues s'établissent entre chrétiens et musulmans. L'accès du sanctuaire devient plus facile et moins onéreux et le moment vient où les Pères Franciscains obtiennent la concession de célébrer les saints mystères dans la crypte, aux solennités de Sainte-Anne, de la Conception et de la Nativité de Marie[4].

Quaresmius est loin de se montrer favorable à la tradition des tombeaux qui, dès le xve siècle, a commencé à disparaître de Sainte-Anne pour se transporter à Gethsémani, près du tombeau de la Vierge. La basilique de la Nativité continuera d'attirer les pèlerins, malgré les difficultés de toute sorte que suscitent la rapacité et l'intolérance de ceux qui la détiennent, et de loin en loin la tradition primitive de la Probatique trouvera encore un écho plus ou moins affaibli. Ni le temps ni l'abandon ne pourront vaincre la croyance antique. Et quand enfin le sanctuaire devenu terre française accueille de nouveau les pèlerins dans sa splendeur rajeunie, il peut offrir à leur vénération le cycle intégral des religieux souvenirs qu'il consacre, tel qu'a su l'évoquer de l'oubli la docte et clairvoyante recherche de ses gardiens actuels[5].

Pierre de Pennis, *ROL.*, IX, p. 357, le font après avoir compulsé les itinéraires. Le *saint circuit* contribuera à ancrer la localisation de la piscine du paralytique au B. Isrâ'îl dans le cerveau des pèlerins. Mais les fouilles opérées à proximité de Sainte-Anne ont fait justice de cette topographie artificielle.

1. T. XXXVIII. Cf. l'inscription arabe (T. XXXIX) du tympan de la porte signalée dans la description du monument.

2. Éd. Chavanon, p. 95 ss.

3. Cotovic, *Itiner.*, pp. 258, 300.

4. Quaresmius, *Elucid.* T.S., II, 81 b ss. Nau, *Voyage Nouveau*, II, 6, p. 92 ; II, 22, p. 219, 222. Franciscain anon. de 1699, *Relation fidèle...*, ch. 18. Fr. Liévin, *Guide-indicateur*, 4e édit., pp. 331 ss.

5. A l'issue de la guerre de Crimée, le 1er novembre 1856, Kiâmil Pacha, gouverneur de Jérusalem, remit solennellement à M. E. de Barrère, consul de France, les clefs de l'antique église de Sainte-Anne. Grâce à l'intervention de M. de Barrère et de M. Botta, alors ambassadeur impérial près la Sublime Porte, le sultan ʿAbdu 'l-Medjid avait fait don de ce sanctuaire à la France, en retour de son généreux appui. Ce nouveau sol français fut confié à la garde de l'éminent cardinal Lavigerie et de la Société des Pères Blancs, fondée par lui.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XXVII

I. — Eusèbe, *Onom.* 240 15 ss.

Βηζαθά. Κολυμβήθρα ἐν Ἱερουσαλήμ, ἥτις ἐστὶν ἡ προβατική, τὸ παλαιὸν ε΄ στοὰς ἔχουσα. Καὶ νῦν δείκνυται ἐν ταῖς αὐτόθι λίμναις διδύμοις, ὧν ἑκατέρα μὲν ἐκ τῶν κατ' ἔτος ὑετῶν πληροῦται, θατέρα δὲ παραδόξως πεφοινιγμένον δείκνυσι τὸ ὕδωρ, ἴχνος, ὥς φασι, φέρουσα τῶν πάλαι καθαιρομένων ἐν αὐτῇ ἱερείων. Παρ' ὃ καὶ προβατικὴ καλεῖται, διὰ τὰ θύματα.

Bèzatha. Piscine à Jérusalem, qui est aussi la probatique, ayant autrefois cinq portiques. On la montre maintenant dans ces étangs jumeaux dont l'un est alimenté d'ordinaire par les eaux de pluie, et l'autre montre une eau merveilleusement rougie, vestige, dit-on, des victimes qui jadis y furent immolées. Le nom de probatique lui vient des animaux que l'on sacrifiait.

S. Jérôme, *ibid.*, **108** 9 ss.

Bethsaida piscina in Jerusalem quae vocabatur προβατική, et a nobis interpretari potest pecualis. Haec quinque quondam porticus habuit, ostenduntur que gemini lacus, quorum unus hibernis pluviis adimpleri solet, alter mirum in modum rubens quasi cruentis aquis antiqui operis in se signa testatur. Nam hostias in eo lavari a sacerdotibus solitas ferunt, unde et nomen acceperit.

II. — Pèlerin de Bordeaux. Geyer, *Itinera....* 21, 3 ss.

Sunt in Hierusalem piscinae magnae duae ad latus templi, id est una ad dextera, alia ad sinistra, quas Salomon fecit, interius vero civitati sunt piscinae gemellares, quinque porticos habentes, quae appellantur Betsaida. Ibi aegri multorum annorum sanabantur. Aqua autem habent hae piscinae in modum coccini turbatam.

III. — S. Cyrille de Jérusalem, *Hom. in Paralyt.*, *PG.*, **33**. 1133 : Ἐν γὰρ τοῖς Ἱεροσολύμοις ἦν προβατικὴ κολυμβήθρα, πέντε στοὰς ἔχουσα, τέσσαρας μὲν περιτρεχούσας, μέσην δὲ τὴν πέμπτην, ἐν ᾗ κατέκειτο πλῆθος ἀσθενούντων καὶ ἀπιστία ἦν πολλὴ τῶν Ἰουδαίων.

A Jerusalem en effet était une piscine probatique qui avait cinq portiques, quatre en bordure et un cinquième au milieu, où gisait une foule d'infirmes et où l'incrédulité des Juifs était grande.

IV. — Eucher ; Geyer, *Itinera...*, 127, 3 ss.

Vicina templo Bethsaida piscina gemino apparet insignis lacu, quorum alter hibernis plerumque impletur imbribus, alter rubris est discolor aquis.

V. — Theodosius ; Geyer, *Itinera...*, 142, 3 ss.

De domo Pilati usque ad piscinam probaticam passus plus minus numero C. Ibi domnus Christus paralyticum curavit, cujus lectus adhuc ibi est. Juxta piscinam probaticam ibi est ecclesia domnae Mariae.

VI. — Breviarius de Hierosolyma ; Geyer, *Itinera...*, 155, 9 ss.

Et inde (Prétoire) venis ad illam pinnam templi, ubi temptavit satanas dominum nostrum Jesum Christum. Et est ibi basilica in cruce posita. Et est ibi basilica, in tempore ubi se lavabant infirmi et sanabantur. Et ibi est basilica sanctae Mariae, et ibi est sepulchrum ejus. Et ibi tradidit Judas.....

VII. — Anonyme de Plaisance ; Geyer, *Itinera...* 177, 14 ss. et 208 15 ss.

Revertentibus nobis in civitatem venimus ad piscina natatoria, quae habet quinque porticus, ex quibus una habet basilicam sanctae Mariae, in qua multae fiunt virtutes. Nam ipsa piscina modo redacta est in stercore et ibi lavantur omnia quae sunt necessaria in civitate. Vidimus et in uno angulo tenebroso catenam ferream, cum qua se laqueavit infelix Judas. Item exeuntibus nobis ad portam majorem venimus ad sanctum Isicium, qui ibidem in corpore jacet, ubi etiam et panes eroganlur ad homines pauperes et peregrinos, quod deputavit Helena.

VIII. — Sophrone, *Anacr.*, XX. *PG.*, **87**, 3821.

Προβατικῆς ἁγίης ἔνδοθι βαίνων
Ἔνθα τέκεν Μαρίην πάγκλυτος Ἄννα,

Ὑποδὺς νεὼν, νεὼν δὲ
Θεομήτορος παναγνου,
Φιλέων περιπλακείην
Ἐρατοὺς ἔμοιγε τοίχους.

Φέρε δὴ μάτην μετέλθω
Ἀγορῆς μέσης ὁδεύων,
Ὅθι πατρικοῖς ἐτέχθη
Θαλάμοις ἄνασσα κούρη.

Χαμόθεν φέρειν ἐκείνην
Παρετος κλίνην βεβήκει
Ὑγιὴς Λόγου κελεύσει,
Βάσιν οὖν ἴδοιμι κείνην.

Entrant à la sainte Probatique où l'illustre Anne enfanta Marie — pénétrant dans le temple de la très pure Mère de Dieu, je couvrirai de baisers des murs qui me sont chers. — Eh bien ! traverserai-je donc sans y prendre garde au cours de mon chemin la place où la princesse naquit dans la chambre de ses pères ! Que je voie donc l'endroit d'où le paralytique, rendu à la santé sur l'ordre du Verbe, s'en alla portant son lit !

IX. — S. Jean Damascène, *Homél. I sur la Nativ. de Marie*, § 11. *PG.*, **96**, 677.

Χαίροις, προβατική, τῆς τοῦ Θεοῦ Μητρὸς τὸ ἱερώτατον τέμενος. Χαίροις, προβατική, τῆς βασιλίδος τὸ προγονικὸν καταγώγιον. Χαίροις, προβατική, τῶν τοῦ Ἰωακεὶμ προβάτων τὸ πάλαι σηκός, νῦν δὲ τῆς λογικῆς τοῦ Χριστοῦ ποίμνης οὐρανομίμητος Ἐκκλησία· ἡ ποτὲ μὲν ἅπαξ τοῦ ἐνιαυτοῦ τοῦ Θεοῦ δεχομένη τὸν ἄγγελον, τὸ νᾶμα ταράττοντα, ἕνα τε ῥωννύντα, καὶ τῆς συνεχούσης ἀπαλλάττοντα νόσου· νῦν δὲ πλήθη οὐρανίων δυνάμεων ἔχουσα, ὑμνούντων συν ἡμῖν τὴν Θεομήτορα.....

Salut, Probatique, temple très saint de la Mère de Dieu. Salut, Probatique, domicile familial de la reine. Salut, Probatique, jadis bercail des brebis de Joachim, maintenant église, semblable au ciel, du troupeau raisonnable du Christ, toi qui recevais jadis une fois par an l'ange de Dieu qui agitait l'eau et guérissait un infirme en le délivrant d'une maladie incurable ; toi qui maintenant renfermes la multitude des vertus célestes célébrant avec nous la Mère de Dieu...

X. — Willibald, XIX. Tobler, *Descriptiones....* p. 31.

... inde [Sion] ibat in porticum Salomonis. Ibi est piscina, et illic jacent infirmi, exspectantes motionem aquae, quando angelus veniret et moveret aquam, et tunc, qui primum in illam descenderet, sanaretur : ubi Dominus dixit paralytico : *Surge, tolle grabatum tuum et ambula.*

XI. — *Commemoratorium de casis Dei ;* Tobler, *Descr...*, p. 78.

In sancta Maria ubi nata fuit in probatica, V [presb.], inclusae Deo sacratae XXV.

XII. — *Qualiter sita est civitas Jerusalem*; Tobler et Molinier, *Itinera et descript.*, I, 348.

Ad orientem a Templo Domini extra portam atrii probatica Piscina, quinque porticus habens. Inde...

XIII — Saewulf; d'Avezac, p. 32.

De templo Domini itur ad ecclesiam Sanctæ Annæ matris beatæ Mariæ, ad partem aquilonis, ubi ipsa cum viro suo habitavit, ibi etiam filiam suam peperit dilectissimam Mariam salvatricem omnium fidelium. Ibi est prope superprobatica piscina quæ cognominatur hebraice Bethsayda, quinque porticos habens.

XIV. — Daniel; Mme de Khitrowo, *Itinér. russes...*, p. 19.

Un peu plus loin (1)... se trouvait la maison des saints Joachim et Anne (2). Il y a là sous l'autel une petite grotte taillée dans le roc, où naquit la sainte Vierge; et c'est là aussi que se trouvent les Tombeaux des saints Joachim et Anne. Non loin est le Portique de Salomon, où se trouve la Piscine Probatique... Cet endroit est à l'occident [de la maison] des saints Joachim et Anne, à un jet de pierre lancée par un homme. Tout près de là, à l'orient, se trouve la porte de la ville qui mène à Gethsémani.

XV. — Anonyme VII; Tobler, *Descriptiones...*, p. 103.

Ab aquilone (Templi) est probatica piscina, et ibi prope est sancta Anna et puteus ille, ubi peregrini vadunt.

XVI. — *De situ urbis Jerusalem*: De Vogüé, *Les églises...*, p. 413.

Ad sinistram partem templi extra muros ipsius est ecclesia S. Annae que fuit mater matris Christi et deforis dicitur esse probatica piscina.

XVII. — Jean de Wirzbourg, 16. Tobler, *Descriptiones...*, p. 163.

In opposito atrii de templo, scilicet versus septentrionem ad portam qua itur ad vallem Josaphat, est ecclesia magna in honore sanctae Annae constructa, in qua per picturam ostenditur qua dispositione et admonitione divina ex ipsa et Joachim sit concepta beata virgo, sicut in vita beatae Annae largius cognoscitur ... In eadem ecclesia servit Deo collegium sanctimonialium et utinam sacrosanctarum. In exitu ejusdem ecclesiae, ad dextram manum non longe per diverticulum est probatica piscina... Πρόβατον graece pecualis dicitur, eo quod in sacrificiis inde solebant ablui exta pecudum; erat quippe rubea aqua ex hostiis quae ibi mundabantur...

XVIII. — Anonyme II, vi. Tobler, *Theodor...*, p. 123 s.

Juxta portam civitatis quae respicit vallem Josaphat, est ecclesia sanctae Annae, matris sanctae Mariae, ubi etiam peperit et nutrivit manens ibi. Juxta est probatica piscina V porticus habens. Ibi est locus ubi lignum crucis venientibus ad piscinam praebuit diu transitum, quamvis templarii aliam piscinam ostendant et eam probaticam esse dicant.

XIX. — *Gesta Franc. expugnant. Jerusalem*; Bongars..., p. 573.

Ab Aquilone Templi... lacu quodam interposito Ecclesia S. Annae matris beatae Mariae Virginis est, in quo loco Dei matrem peperisse fertur. Ante cujus Ecclesiam piscina aquae a Francis inventa est, veteris piscinae adhuc vestigia retinens, quinque porticus habens... ... Ad quam nunc per porticum unam descenditur et reperitur aqua ibi gustu amara, quae plerumque aegrotantibus confert medelam.

XX. — Guillaume de Tyr, *Hist.*, XI, 1. Bongars..., p. 795.

Est autem idem locus [Monasterium sanctae Annae] Hierosolymis in parte Orientali, juxta portam quae dicitur Josaphat, secus lacum qui tempore antiquo Probatica dicebatur piscina: ubi ostenditur cripta in qua Joachim et praedictae Annae traditiones habent veterum, domicilia fuisse, ubi et virgo perpetua nata esse perhibetur. Erant autem ibi tres vel quatuor pauperes mulierculae vitam sanctimonialem professae, quibus gratiâ uxoris introductae [Balduinus] ampliavit possessiones et patrimonium dilatavit.

XXI. — Theodoric, XXXVI; éd. Tobler, p. 64 s.; cf. p. 10.

Juxta viam quae ducit ad portam orientalem aureae portae vicinam... ecclesia beatae Annae sita est... ad cujus sepulchrum in subterraneum specum gradibus descenditur fere XX. Sanctimoniales in ea sub abbatissa Deo deserviunt. Ad cujus aquilonalem partem qui progreditur, in valle profunda, juxta lapidosum quemdam collem, cui vetus quoddam opus incumbit, piscinam probaticam inveniet, quae, sicut in evangelio scribitur, quinque porticus habet, in cujus ultima altare constitutum est.

XXII. — Jean Phocas. *PG.*, **133**, 944.

Ἔξωθεν δὲ τοῦ ναοῦ ἐστὶ περιαύλιον... Καὶ περὶ τὴν πύλην τὴν ἐξάγουσαν εἰς τὴν ἁγίαν Γεθσιμανὴ ἐστὶ ναὸς τῶν ἁγίων Ἰωακεὶμ καὶ Ἄννης, εἰς ὃν ἡ της παναχράντου Θεοτόκου γέγονε γέννησις, καὶ τούτου πλησίον τὰ τῆς Προβατικῆς κολυμβήθρας ἀναπηγάζουσι νάματα.

Hors du Temple il y a une esplanade... Et aux abords de la porte qui conduit vers la sainte Gethsémani se trouve une église des Saints Joachim et Anne où eut lieu la naissance de l'immaculée Mère de Dieu, près de là sourdent les eaux de la piscine Probatique.

XXIII. — Ernoul: La citez de Iherusalem, XXIII. Michelant-Raynaud, *Itinér. fr.*, p. 49 s.

Priès de le Porte de Iosafas, à main seniestre, avoit une abeïe de nonnains, si avoit à non Sainte Anne. Devant celle abeïe a une fontaine c'on apele le Pecine. Deseure le fontaine avoit .j. moustier. Et celle fontaine ne quert point, ains est en une fosse deseure le moustier. A cele fontaine, au tans que Ihesu Cris fu en tiere, avenoit que li angeles venoit par foys movoir cele eve, et quant il l'avoit mute, qui primes descendoit à celle fontaine pour baignier... il estoit garis, etc...

XXIV. — Perdiccas d'Éphèse. *PG.*, **133**, 964.

... Εὑρήσεις δόμους ὑψηλοὺς βασιλικὴν ἑστίαν,
Καὶ θεῖον οἶκον πάντερπνον Ἰωακεὶμ καὶ Ἄννης
Ἐφ' οὗπερ ἐστὶν ἡ σορὸς ἄμφω θεοπατόρων,
Καὶ δένδρον εὐσκιόφυλλον ἑστὼς ἐν τῷ προνάῳ,
Ὅπερ εἰς τὸ γενέθλιον τῆς παναχράντου κόρης
Ἀναφυὲν πορίζεται καρπὸν ταῖς στειρευούσαις,
Ποιούσαις τὴν μετάληψιν ἐκ τοῦ καρποῦ τοῦ δένδρου.
Πρὸς τούτοις ἐστὶν ἐν στοαῖς πέντε καὶ κολυμβήθρα
Προβατικὴ τὸ πρότερον ἴασις παραλύτου
Ὑπάρχως, ἐν κλίμακι πάντων κατερχομένων

(1) Que *l'enclos de l'apôtre Paul...?* — (2) Quelq. Mss. : « et à cet endroit était bâtie une grande église ».

Ἀπολουθῆναι τρομερῶς εἰς ἀμετροβυθούσας·
Ὑπέρθε ταύτης δὲ ναὸς ἐστὶν ὡραϊσμένος
Τοῦ πᾶσι τοῖς προβαίνουσιν ἴασιν χορηγοῦντος.

Tu trouveras des maisons élevées, un foyer royal, la toute charmante demeure divine de Joachim et d'Anne où est le tombeau des aïeuls de Dieu. Un arbre à l'ombre épaisse se dresse dans le parvis, qui, sorti à la naissance de l'enfant immaculée, procure la fécondité aux femmes stériles quand elles goûtent de son fruit. A côté se trouve la piscine Probatique à cinq portiques, jadis guérison du paralytique, souterrain avec un escalier par lequel tous descendent pour se baigner, non sans frayeur, vers ces abîmes insondables. Au-dessus s'élève un temple splendide en l'honneur de celui qui accorde la guérison à tous ceux qui s'y rendent les premiers. (Texte revu sur Ἀρχαῖα ὁδοιπορικά..., p. 463).

XXV. — Le Continuateur anonyme de Guill. de Tyr. Michelant-Raynaud, *Itin....* p. 167; cf. p. 161.

Par deborz les murz du Temple estoit la Piscine. Ce estoit une cisterne où li angles soulaient entrer et mouvoit l'iaue en la garison du premier malade qui i entroit,

Près d'illeuc estoit l'Eglyse Sainte Anne la mére Nostre Dame; la gist ele.

XXVI. — Burchard du Mont-Sion. Laurent, *Peregrinatores*, p. 66.

Intrantibus autem portam... gregis statim ad sinistram juxta aream templi occurrit piscina probatica, in qua Nathinei lavabant hostias... Hec adhuc quinque porticus habuisse demonstratur, in quibus secundum Johannem jacebant infirmi exspectantes aque motum. Ad dextram vero vie predictam portam intrantibus in ecclesia sancte Anne ostenditur alia piscina grandis, quae dicebatur piscina interior...

XXVII. — Ricoldo de Monte-Croce. Laurent, *op. cit.*, p. 111 33 ss.

... intravimus in Iherusalem per portam sabbatorum[1], et invenimus ecclesiam sancte Anne matris Domine. Ibi ostenderunt locum ubi affirmaverunt vere quod fuit nata beata virgo. Et ibi juxta sepulta est beata Anna mater ejus. Ibi prope invenimus probaticam piscinam.

XXVIII. — Abou'l-féda, *Annales...*: *RHC., Or.*, I, 66.

ثم رحل السلطان الى القدس فى رابع شهر رمضان وتفقد احواله وامر بتشديد اسواره وزاد فى وقف المدرسة التى عملها بالقدس وهذه المدرسة كانت قبل الاسلام تعرف بصندحنة يذكرون ان فيها قبر حنة ام مريم ثم صارت فى الاسلام دار علم قبل ان يملك الفرنج القدس ولما ملك الفرنج القدس فى سنة اثنتين وتسعين واربع مائة اعادوها كنيسة كما كانت قبل الاسلام فلما فتح السلطان القدس اعادها مدرسة وفوض تدريسها ووقفها الى القاضى بهاء الدين بن شداد

1. Il vient de Gethsémani. P. Sabbatorum = *bab el-Asbât*.

« Le 4 du mois de ramadân (13 septembre 1192), le sultan se rendit à Jérusalem pour en examiner la situation. Il ordonna de renforcer les murailles, et augmenta la dotation du collège qu'il avait fondé dans cette ville. Avant l'islamisme cet édifice était connu sous le nom d'église de Sand-Hanna (Sainte-Anne), parce que, disait-on, il renfermait le sépulcre de Hanna Omm Meryem (Anne, mère de Marie). Sous la domination musulmane, cette église servait de maison de science... Les Francs, devenus maîtres de Jérusalem l'an 492, la rendirent à sa première destination. Enfin, le sultan, quand il eut fait la conquête de Jérusalem, la convertit de nouveau en collège et confia au kadi Behâ ed-Din Ibn Cheddâd la direction des études et l'administration des biens qui formaient la dotation de cet établissement. » [Trad. peu littérale.]

XXIX. — Odoric. XXXI. Laurent, *Peregr....*, p. 152.

Deinde (a Templo) itur ad ecclesiam sancte Anne, et ostenditur cripta, in qua beata virgo dicitur nata, que fuit olim domus Ioachim et uxoris sue Anne. Ibi juxta murum templi est probatica piscina, de qua in evangelio, in qua longo tempore lignum sancte crucis jacuisse dicitur.

XXX. — Antoine de Cremone. Rohricht, *ZDPV.*, XIII, 156.

... Visitavimus ecclesiam sanctae Annae pulcerrimam, ubi quondam fuit domus Johachim et sanctae Annae; ibique peperit ipsa sancta Anna matrem Dei. Juxta ecclesiam sanctae Annae est probatica piscina, in qua, ut dicit evangelium, descendebat angelus et movebatur aqua et sanabatur unus.

XXXI. — Ludolphe de Sudheim. *Arch. Or. Latin.*, II, 352.

In Jerusalem est ecclesia... Item ecclesia alia sancte Anne, de qua Magumetiste misticam (*sic*) fecerunt nunc.

XXXII. — Jacques de Vérone. *Rev. de l'Or. Lat.*, III, 1895, p. 203 s.

Intrando Portam gregis vel vallis, ad manum sinistram, est Probatica piscina, quinque porticus habens, longe a porta per jactum lapidis, piscina... est una fossa, ubi congregantur aque per conductum, et est murata circumcirca, et hoc fit propter penuriam aquarum, quia civitas Jherusalem non habet fluvium... In hac Probatica piscina, descendebat angelus... hec piscina est juxta plateam Templi, et in hac lavabantur antiquitus animalia quae offerebantur in Templo. Super hanc piscinam posita fuit illa arbor de qua fuit sanctum lignum sancte Crucis, quam arborem istam edificantes Templum nesciverunt eam ponere in opere et ideo mansit usque ad tempora Cristi; quod lignum vidit regina Saba.. et cognovit per Spiritum sanctum hoc esse lignum per quod salvari debebat genus humanum et adoravit id....................

... Intrando Portam gregis ad dextram, ad jactum unius lapidis, est una pulcra ecclesia Sancte Anne, que nunc est mosceta Saracenorum; ibi habitavit Sancta Anna et fuit de Sancto Joachim et Anna ibi beatissima virgo Maria. Locum illum sepissime visitavi sed non intravi ecclesiam, cum sit mosceta. Prope illam ecclesiam Sancte Anne, ad jactum unius lapidis, est una piscina, per quam descenditur ad ipsam per gradus XXXVI, et vocatur Piscina interior; hanc fecit rex Ezechias, ut civitas haberet copiam aquarum.

XXXIII. — Ignace de Smolensk. M[me] de Khitrowo, *Itin. russes*, p. 155.

Et à Jérusalem, en descendant vers le bas, il y avait une église grecque, qui est actuellement une mosquée sarrasine, où sont enterrés les saints parents Joachim et Anne, et en face se trouve le Saint des Saints.

XXXIV. — Le baron d'ANGLURE. Le saint voy. de Iherusalem. Bibl. cath. des voy., 1858, p. 61 ss.

Item en alant tousjours en amonst par cette dite rue (voie doul.) est la maison de madame saincte Anne, mère de Nostre Dame. En icelle maison fut née la doulce vierge Marie; si n'y osent entrer nuls chrétiens et y ont fait les Sarrazins de nouvel ung mustat, c'est-à-dire le lieu où ils font leurs oraisons.....

... Item au dehors de la saincte cité à issir par icelle mesme rue en alant celui chemin a destre partie est le lieu que l'on appelle en l'Évangile *propatica piscina*...

XXXV. — GRÉTHÉNIOS. Mme de Khitrowo, *op.* c., p. 177.

La piscine des brebis est à deux portées de flèche au nord du Saint des Saints. Près de là se trouve la maison des saints parents Joachim et Anne.

XXXVI. — JEAN POLONER. Tobler, *Descriptiones...*, p. 232.

Deinde... in vico praetorii est domus Joachim, qua nata est virgo Maria. Ibidem est ecclesia quam habent sarraceni, distans a prima porta templi Salomonis per octoginta sex passus. Item a domo Joachim recto tramite per quadraginta duos passus majores est porta gregis vel vallis. In hoc transitu est probatica piscina a dextris, versus templum Salomonis.

XXXVII. — FABRI, ed. Hassler 1843, I, 366 s.

Prope ecclesiam [Nativitatis Mariae] illam ducti fuimus per arctum vicum et domum quamdam pulsavimus, in qua residebant pauperes Sarraceni, qui ostium reserantes nolebant nos intromittere nisi prius daremus eis aliquot denarios. Quod cum factum fuisset, ingressi sumus, et per gradus lapideos in unam curiam vel planitiem non multum magnam descendimus, quae vallata muris quondam fuit, et adhuc pro parte est. Et sunt per gyrum portae arcuatae. In illo loco erat tempore Christi piscina probatica... Joh. V. Habebat autem piscina haec aquas quae confluebant tempore pluviarum ex stillicidiis templi, et in ea oves et alia pecora in Templo immolanda lavabantur. Salomon etiam jussit lignum quod ei Sibylla monstraverat, et in quo Christum pati praenuntiaverat, visceribus hujus piscinae immergi. Quod ibi latuit usque ad tempus passionis Christi, et tunc supernatavit, et acceptum crux Christo factum est. Propter dignitatem hujus ligni creditur angelus de coelo descendisse et aquam movisse... Haec piscina nunc nullas habet aquas, sed in ejus medio est quaedam facta cisterna, quae pluviales aquas suscipit. In hoc ergo loco dictis orationibus... indulgentias recepimus... et iterum in vicum priorem transivimus et ex opposito alium vicum ingressi ad quandam magnam piscinam venimus cum abundanti aqua, quae ab antiquo fuit ibi, et in Scriptura nominatur piscina interior, quam Ezechias rex Juda fecit.....

II, 130 ss.

... per vicos occultos Jerusalem usque ad portam Ephraim, quae est porta S. Stephani, et ad ecclesiam quae jam est Mameria, venimus. Qua reserata muscheam ingressi sumus et de ecclesia in ambitum transivimus. Ad latus autem ecclesiae est una fenestra super terram sicut fenestrae habitaculorum in quibus operantur textores... Et per illam fenestram est ingressus ad locum nativitatis beatae Virginis, quia ostium cryptae quod erat in ecclesia obstruxerunt infideles ... descendimus in locum et accensis candelis, quia tenebrosum erat circuire incepimus. Venimus autem in unum specum in quo dicunt primo fuisse sepultos Joachim et Annam... Deinde progressi in aliam subterraneam capellam venimus latiorem, quae quondam erat pulchre depicta, et ibi creditur esse beatissima Virgo Maria nata... Sub choro ecclesiae est locus ille sanctus ... sicut locus nativitatis Christi est sub choro ecclesiae bethlehemitanae. ... Viso ergo loco, iterum unus peregrinus per alios adjutus per fenestram sursum in ambitum ascendit, qui protensa manu deorsum omnes nos ad se successive eduxit. Circuivimus ergo ambitum, et cellas superius et inferius vidimus de pulchris aedificiis, fuerat enim in tempore Christianorum monasterium monialium ordinis S. Benedicti. Ingressi autem ecclesiam, quae nunc est muschea, eam diligentius perspeximus, et notavimus eam ... ornatam et pulchram fuisse, parietes enim depicti fuerant, sed Sarraceni picturas calce deleverunt ... in pluribus tamen locis calx decidit et iterum Christianorum picturae videntur. Porro historia conceptionis et nativitatis B.V.M. fuit ibi depicta, quomodo Joachim propter sterilitatem de templo fuit repulsus, et quomodo cum suis pastoribus in deserto deguit, et quomodo ibi sibi angelus apparuit, et quomodo sub porta aurea in amplexu suae uxoris ruit et quomodo Anna Mariam genuit. De illa pictura legi in quodam peregrinali, quod Sarraceni eam de Machometo suo exponant. Unde fuit quaedam vetula, habitans juxta illam ecclesiam sarracenicam, quae magnis fletibus solebat hominibus exponere picturam de Machometi vita et de ejus paradiso et carnaliter omnia interpretabatur.....

Porro ante ecclesiam stat una arbor magna et antiquissima, quam dicunt fuisse plantatam a beatissima V. Maria, dum adhuc esset infantula, sub cura parentum qui hic in hoc loco creduntur habitasse; licet enim Joachim et Anna multis annis deguerint in Nazareth, tamen quando beatissima Virgo Maria concipienda et parienda fuit, migraverunt ex instinctu Spiritus S. a Galilaea ... in Jerusalem ... Venientes autem ... emerunt domum prope templum super piscinam probaticam in qua concepta est et nata beata Virgo Maria, testante Damasceno... Successu autem temporis aedificaverunt Christiani ad locum illius sanctae domus ecclesiam, cum annexo monasterio... et erant ditissimae dominae etiamnunc ultimo quando capta fuit civitas a Sarracenis anno Domini 1187. [Suit le trait des religieuses qui se coupent le nez].

XXXVIII. — MOUDJIR ED-DIN, éd. de Boulaq, p. ٣٠٢.

وفاوض السلطان جلساء من العلماء في مدرسة
للفقهاء الشافعية ورباط للصلاء الصوفيه فعين للمدرسة
الكنيسة المعروفة بصندحنة(1) فيقال ان فيها قبر حنة
ام مريم وهي عند باب الاسباط

Traduct. Sauvaire, *Hist. de Jérus..*, p. 77.

Le Sultan, après avoir consulté les *'Eulamâ* de sa maison sur l'établissement d'une *Madraseh* (collège) pour les jurisconsultes Châfé'ites et d'un hospice pour les vertueux personnages de l'ordre des Soufis, désigna pour la Madraseh l'église connue sous le nom de *Sand Hanneh* (Sainte-Anne). On dit, en effet, qu'elle renferme le tombeau d'Anne, mère de Marie. Elle est située auprès de la Porte des Tribus.

Id., p. 393.

المدرسة صلاحية بباب الاسباط وقف الملك

1. Dans le texte : بصندحة.

صلاح الدين رحمة الله عليه وتقدم ذكرها عند ترجمة
وهي كنيسة من زمن الروم تعرف بصندحنة فانه يقال
ان فيها قبر حنة ام مريم عليها السلام تاريخ وقفها
ثالث عشر رجب سنة ثمان وثمانين وخمسمائة ووظيفة
مشيختها من الوظائف السنية بمملكة الاسلام

Sauvaire, *op. cit.*, p. 154 s. : « La Madraseh Salâhiyeh, à la Porte des Tribus, waqf d'el Malek Salah-ed-dyn (1). Il en a déjà été fait mention dans la biographie de ce prince. C'était, du temps des Roûm (Grecs-Byzantins), une église connue sous le nom de Sainte-Anne; car elle renferme, dit-on, le tombeau d'Anne, mère de Marie (sur qui soit le salut!) L'acte de waqf est en date du 13 radjab de l'année 588 (25 juillet 1192). La supériorité de cette Madraseh est une des hautes charges dans le royaume de l'Islâm. »

XXXIX. — *Salâhiyeh* = Sainte-Anne. Acte de fondation (*ouaqf*) gravé au tympan de la grande porte de façade. Texte et trad. d'après van Berchem, *Corp. inscr. arabic.*, IIe partie, I, II, no 35, dans *Mém. Inst. fr. d'archéol. or. du Caire*, t. XLIII, 1922, p. 91 ss.

[1] بسمله..... وما بكم من نعمة فمن الله[2] هذه المدرسة
المباركة وقفها مولانا الملك الناصر صلاح الدنيا
والدين سلطان الاسلام[3] والمسلمين ابى المظفر يوسف
بن ايوب بن شاذي محيي دولة امير المؤمنين أعز
الله انصاره وجمع له بين خير الدنيا والآخرة على
الفقهاء من أصحاب الإمام أبي عبد الله محمد بن
إدريس الشافعيّ رضي الله عنه في سنة ثمان وثمانين
وخمس مائة.

« Cette madrasa bénie a été constituée waqf par notre maître al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ al-dunyā wal-dīn, le sultan de l'Islam et des musulmans, Abu l-muẓaffar Yūsuf, fils d'Ayyūb, fils de Shādhī, le vivificateur de l'empire du calife — qu'Allāh glorifie ses victoires et qu'il lui accorde ensemble les biens de ce monde et ceux de la vie future! — pour les juristes du rite de l'imām Abū 'abdallāh Muḥammad, fils d'Idrīs, al-Shāfi'i, qu'Allāh soit satisfait de lui! En l'année 588 (1192). »

1. Dans le texte : « que Dieu ait pitié de lui! »

CHAPITRE XXVIII

SAINTE-ANNE ET SES SANCTUAIRES

A la mémoire du Père L. Cré[1].

Les deux sanctuaires de la Piscine Probatique et de la Nativité de la Très Sainte Vierge, si étroitement liés l'un à l'autre par l'antique vénération chrétienne, sont compris aujourd'hui dans le domaine national français de Sainte-Anne. Comment ce vocable, d'abord assez secondaire puisque le culte des ancêtres de Marie n'est intervenu ici qu'en dernier lieu, s'implanta au point d'absorber les désignations primitives, il serait passablement stérile de s'obstiner à le déterminer. L'évolution monumentale est au contraire d'un très vif intérêt. La basilique médiévale « restaurée par M. Mauss avec une science si discrète et si respectueuse du passé[2] », demeure sous nos yeux et laisse saisir la trace de l'édifice qui la précéda. Si la piscine a paru longtemps se dérober, sa situation générale n'était cependant plus douteuse et de remarquables découvertes, dues également au labeur et à la sagacité de M. Mauss, attestaient sous quelle forme elle était vénérée à l'époque des Croisades et permettaient de soupçonner déjà quelque chose de sa splendeur au temps où le divin Maître accomplissait un si touchant miracle sous ses portiques[3]. Il était réservé aux diligentes recherches des Pères Blancs, gardiens de Sainte-Anne, de faire pleine lumière sur la disposition de la piscine évangélique et d'éclairer l'histoire complexe du double sanctuaire. Avec une inlassable obligeance le T. R. P. Féderlin et le R. P. Cré nous ont permis de suivre, souvent jour à jour, le détail d'une investigation que mille difficultés compliquaient sans qu'elles aient pu déconcerter jamais ni leur savoir, ni leur circonspecte persévérance. Nous avons grandement à cœur de les remercier ici d'un libéralisme qui les honore. C'est à eux qu'il appartiendra, le moment venu, d'exposer avec le détail utile les péripéties et les résultats de leurs fructueux travaux. Nos lecteurs leur sauront gré tout comme nous d'avoir bien voulu nous laisser emprunter à cette excellente information archéologique nouvelle les éléments indispensables à une notion concrète et à l'intelligence plus exacte des deux augustes sanctuaires[4].

I. — LA PISCINE PROBATIQUE.

1. *Les données des fouilles.*

La piscine dont une partie fut recouvrée par les premières recherches de M. Mauss est située à 30 mètres environ au nord-ouest de l'église. Elle se présente comme une vaste citerne dont le fond est à plus de 15 mètres au-dessous du niveau moyen de la basilique actuelle. C'est aujourd'hui un bassin long d'à peu près 45 mètres sur 6 de

1. Ces notes allaient être envoyées à l'impression quand la mort a prématurément enlevé le T.R.P. Cré, le 1er avril 1922. Elles sont aujourd'hui dédiées à sa mémoire comme un humble hommage de vénération émue et de respectueuse gratitude. [V.]

2. De Vogüé, *Jérusalem, hier et aujourd'hui*, p. 68 s.

3. Voir C. Mauss, *La piscine de Béthesda à Jérusalem*, Paris, 1888. Ce mémoire, abondamment illustré, développe et complète la documentation de même source publiée quelques années auparavant en Appendice à *La Palestine* de M. le baron Ludovic de Vaux. On ne voit pas d'autre documentation archéologique digne de mention.

4. La préparation de ce chapitre a été interrompue par le cataclysme d'août 1914. Le T. R. P. Burtin, supérieur actuel de Sainte-Anne, voudra bien trouver ici l'expression d'une sincère gratitude pour la bonté qu'il a mise à nous faciliter de toutes manières l'achèvement de ces notes et le contrôle des relevés archéologiques [2 avril 1922].

large, divisé par un mur épais vers le milieu de sa longueur et se développant d'est en ouest. La moitié occidentale, inconnue à l'époque de M. Mauss et déblayée plus tard par les Pères Blancs, a conservé toute la hauteur que lui a donnée l'exhaussement des terres. Sa voûte en berceau brisé, percée de trois regards, n'est renforcée que par un seul arc appareillé. Le roc fait



Fig. 272. — La citerne orientale, sous le Moustier.

Cliché de la colonie américaine, reproduit avec une bienveillante autorisation.

les parois de l'ouest et du sud jusqu'à une certaine hauteur; une puissante maçonnerie assez grossièrement dressée mais bien appareillée et revêtue de *ḥamrâ*, complète la construction. Des murs de blocage forment depuis la base les parois est et nord. Près de l'angle sud-est deux masses rocheuses vaguement comparables aux piles d'une écluse ont été réservées devant la paroi méridionale. Elles encadrent une double ouverture (pl. LXVII, A, nos I et II) : la plus haute, percée à $0^m,80$ au-dessus du radier, a des montants évasés par le sommet; l'autre, immédiatement au-dessous, est à peu près carrée [1]. Derrière ces orifices une petite chambre dans le rocher est mise en communication avec le sol supérieur par une cheminée rectangulaire où l'on peut se hisser grâce à une série d'entailles qui se répondent sur les parois et sur laquelle s'amorcent d'autres canaux à décrire plus loin. Le sol de cette chambre s'incline vers le sud ; et tandis que les côtés se resserrent, plusieurs degrés abaissent le niveau de $2^m,50$ environ (*ibid.*, n° II). Le plafond est constitué par de longues dalles parfaitement jointoyées [2]. Brusquement les parois se ferment et l'on voit s'ouvrir un canal creusé dans le roc et couvert par une arcade maçonnée en plein cintre à cinq rangs de voussoirs (*ib.*, n° III, coupe sur *cd*). Le canal a $1^m,50$ de hauteur et $0^m,70$ de largeur moyenne; sa direction générale est nord-sud (157°). Il a été déblayé déjà sur une longueur de $55^m,50$, à compter depuis l'embouchure sur la paroi méridionale du bassin. Vers l'extrémité actuellement explorée il est saigné à angle droit par un autre conduit orienté vers l'est, plein lui aussi de boue presque solidifiée et qui n'a pu être encore vidé. Les traces d'érosion et les dépôts sur les parois de roc attestent un usage très prolongé et toute l'installation est merveilleusement intacte.

Dans la section orientale, au contraire, la piscine présente de multiples remaniements. On y discerne aisément trois étages. Le plus profond est une sorte de citerne analogue à la moitié opposée ; mais ici le roc est à l'est et au sud. Dans la muraille septentrionale des pilastres engagés hissés sur d'énormes tronçons de colonnes portent les retombées de quatre arceaux en plein cintre [3]

1. A titre exclusif de curieuse coïncidence on comparera ces deux conduits à ceux qui constituent l' « aqueduc de Cherichera », dans Gauckler, *Enquête sur les instal. hydraul. rom. en Tunisie*, I, IV, 277, fig. 14. Même superposition, même galbe et presque exactement mêmes dimensions. Ce n'est d'ailleurs pas la seule analogie que les installations romaines de Tunisie et de tout l'Empire offriraient avec l'aménagement de la piscine qui nous occupe.

2. Des stalactites superbes pendaient à tous les joints, au moment de la découverte.

3. Du moins est-ce la forme dont ils se rapprochent le plus, quoique l'un ou l'autre, de galbe peu ferme, ait assez l'apparence d'un arc brisé, le premier surtout. Nous n'avons pu les mesurer en détail.

sur lesquels reposent des berceaux transversaux dont la hauteur sous clef est d'environ 8 mètres (fig. 272). A l'angle S-E. un escalier en maçon-



Fig. 273. — L'ouverture de l'angle nord-ouest, avec sa double arcade.

Cf. pl. LXVIII. Le blocage sous l'arc *a* est un entassement tardif de pièces très disparates.

nerie, relativement ancien malgré des retouches modernes, amène au plan intermédiaire, deviné jadis avec beaucoup de sagacité par M. Mauss qui ne l'avait pas exploré [1]. La fouille en a été très délicate, car il est d'une singulière complication, sous sa très banale apparence.

On y retrouve promptement la division en travées par cinq arcades basses superposées à celles de la citerne et c'est fortune que les deux premières, à l'ouest, soient conservées (pl. LXVIII, I, *a*-*a* [1]). Leur cintre à peu près régulier part du sol. Une encoche dans le gros mur à base rocheuse assujétit le sommier et les premiers claveaux de la retombée méridionale; celle du nord, qui n'atteint pas la muraille, est supportée par un pilastre engagé. Les épaules de l'arc sont chargées par un mur d'appui pour les voûtes supérieures en berceaux transversaux mutuellement épaulés. De ces berceaux appareillés il subsiste juste assez de vestiges aux deux extrémités de la pièce pour qu'on en puisse ressaisir le tracé. Dans chaque travée, sur la paroi septentrionale, existe une baie d'éclairage ou de communication. Celle de l'angle nord-ouest, *b* (fig. 273), étale l'anomalie de son double arc de galbe tout autre : le plus grand, tracé en plein cintre, s'agençait bien entre les arcades transversales, sans faire corps avec leurs piédroits; l'ouverture en a été rétrécie et désaxée par un massif de maçonnerie, *d*, monté jusqu'à l'ancienne voûte. Sur ce massif s'amortit un petit arc brisé convenablement extradossé et raccordé



Fig. 274. — État actuel de la porte b^1.

à la voussure primitive par un garni en moellons. Le tympan et les arcs disparaissaient jadis sous une fresque de style médiéval, où l'on a pu discerner encore les linéaments d'un personnage ailé et nimbé, au milieu de larges ondulations qui

1. Voir *La piscine...*, p. 12, fig. 9.

représentaient clairement l'agitation merveilleuse de l'eau par un ange dans la piscine Probatique. Même transformation étrange de la porte b^1 (fig. 274). Large d'abord de 1^m,40 environ, avec un linteau à bande clavée, elle a été diminuée presque de moitié par l'insertion de nouveaux montants en saillie de 25 à 30 centimètres sur l'aplomb de l'ancienne paroi. Il saute aux yeux que la forme initiale n'a pu coexister avec l'arcade a^3 (pl. LXVIII)[1]; le but manifeste de la réduction était précisément d'aligner le piédroit sur la face orientale du pilastre qui soutient cette arcade, et la saillie correspond à l'épaisseur d'une paroi de redoublement très nette encore à la base du mur septentrional. Ce redoublement n'existe pas devant la porte *b*; un détail néanmoins l'atteste dans le haut de cette travée : la saillie de dimension égale que fait la petite arcade appuyée sur la pile *d*. Une seule fenêtre, *c*, est reconnaissable aujourd'hui, dans la seconde travée avec un placement satisfaisant, sinon d'une symétrie parfaite, et sans qu'on puisse discerner si elle fut obturée ou adaptée dans la paroi redoublée. Une baie analogue était connue dans la travée orientale depuis les sondages de M. Mauss[2], et une autre intermédiaire avait été révélée par les fouilles des Pères Blancs; l'effondrement irrémédiable des superstructures les a fait disparaître. Aucune fenêtre n'a laissé de traces précises dans l'énorme paroi méridionale.

A l'ouest, au centre de la première travée une porte b^2, ouvre sur un narthex exigu, *A*. Elle est construite en pierres blanches d'un traitement très soigné. A l'intérieur l'appareillage ne dépassait point la douelle de l'arcade *a*; sa hauteur est plus que double du côté du narthex et le sommet est en arc surbaissé reposant sur deux consoles de profil médiéval. Avant l'installation de cette porte, un large regard échancrait la voûte, consolidé par deux arcs de tête de galbe brisé; l'insertion de la nouvelle baie bloquant partiellement ce regard a nécessité un agencement similaire maintenant effondré. La porte, les arcs et la minuscule ouverture b^3, au côté nord, sont seuls appareillés, avec dressage médiéval tout à fait analogue à ce qu'on peut observer dans la pile *d*, sans aucune marque de tâcherons. Le reste des parois est en blocage, excepté au sud, où apparaît le rocher sur une partie de la hauteur, couronné ensuite par un gros appareil crépi comme dans la section correspondante de la citerne occidentale.

A l'angle sud-est de cet étage moyen, la porte b^4 (fig. 275) est nettement en tiers-point à l'extérieur, mais se termine à l'intérieur par une arrière voussure qui a presque le galbe d'un arc en mitre[3]. Elle conduit par trois marches d'escalier dans une galerie voûtée qui longe la paroi méridionale, coupée par un contrefort massif, *e*,[4] et revient par un coude à angle droit, *g-g*, déboucher à l'angle sud-ouest, face à la porte *b*. Cette même galerie mettait la piscine en communication avec la basilique.

Le troisième étage a disparu presque en entier, sauf les deux extrémités. A l'occident subsiste seulement une porte de façade, dans le même axe vertical que b^2 et comme celle-ci appareillée avec soin dans un mur de blocage. A l'orient une abside dessine son hémicycle sur le mur de la piscine. Son niveau de dallage, à la hauteur de l'extrados des voûtes effondrées de la nef, est à 1^m,45 au-dessous du sol moyen dans la basilique actuelle de Sainte-Anne. Son appareillage élégant est franchement médiéval[5], mais il n'en reste que trois assises complètes et deux autres ébréchées (fig. 276). Les antes sont prolongées en murs droits pour constituer une petite travée de chœur dont il ne reste que le soubassement couronné par une plinthe biseautée et la base moulurée des

1. On imagine spontanément que cet arc pouvait retomber sur une console au-dessus du linteau. L'hypothèse est exclue par le fait qu'un tel allongement de la courbe eût requis une surélévation proportionnelle trop considérable ou un galbe modifié peu vraisemblable.

2. Cf. *La piscine...*, p. 11, fig. 8 s. Elle a été reportée, d'après Mauss, sur les graphiques de la pl. LXVIII, c^1.

3. Autant de traits caractéristiques de son origine franque. On y peut joindre le dressage à fines stries diagonales et une marque lapidaire en forme de flèche sur un bloc de la paroi intérieure.

4. Adossé à la muraille méridionale, mais sans liaison d'assises avec elle. Matériaux de grand calibre, visiblement remployés après simple repiquage à la manière médiévale. Mêmes particularités dans le contrefort angulaire, *f*.

5. On discerne aisément, au point où commence la courbure de l'abside, un bloc présentant les stries diagonales dans sa partie plane et les stries verticales sur sa partie concave, suivant une judicieuse remarque de M. Clermont-Ganneau (*Arch. Res.*, I, 42) en des monuments analogues. Nous retrouverons ce détail dans la grande basilique.

parois détruites. Une porte minuscule dans la courbure septentrionale de l'abside ouvre sur une chambrette irrégulière, *N*, dans l'épaisseur du



Fig. 275. — La porte de l'angle sud-est b^4, vue de l'interieur.

massif de maçonnerie. Ce réduit paraît n'avoir été créé qu'en vue de la petite citerne qu'on y remarque. L'ouverture centrale de l'abside a été certainement remaniée, bien qu'elle ait dû faire partie de l'édifice primitif.

Cet édifice n'est pas malaisé à reconstituer dans ses grandes lignes. Au niveau du sol extérieur, une chapelle à nef unique[1]; au-dessous une sorte de crypte où l'on semble avoir voulu rétablir, par une ressouvenance plus ou moins correcte, quelque similitude des cinq colonnades de la piscine Probatique. A l'époque où se fit cette installation il est donc bien évident qu'on vénérait en ce lieu la piscine évangélique. M. Mauss eut le mérite de le discerner dès le premier moment, en appliquant aux éléments initiaux de cette intéressante découverte la désignation du « Moustier » que la *Citez de Jherusalem* indique au-dessus de la piscine signalée dans un texte contemporain comme trouvée « par les Francs et conservant encore les vestiges de la vieille piscine aux cinq portiques[2] ». Le caractère médiéval de ce monument, si délabré qu'il soit, n'est en effet pas douteux; aux indices déjà relevés dans la structure et le traitement des matériaux s'ajouteraient les indices peut-être plus décisifs encore d'une ornementation architecturale dont les pièces sont trop nombreuses pour être enregistrées intégralement



Fig. 276. — La dernière travée de la crypte et l'abside du Moustier.

ici et qui doivent ressortir à une monographie détaillée : tels, pour ne produire que deux fragments topiques, le petit chapiteau d'imitation

1. D'un type roman familier qu'on retrouve par exemple à Jérusalem — Flagellation (fig. 237) et Ya'qoubiyen (fig. 227) — et à Gaza — la petite église médiévale.

2. Cf. *suprà*, p. 681, T. XIX, et Mauss, *op. l.*, p. 11.

corinthienne (fig. 277) et surtout le socle cannelé d'une colonnette insérée dans les piédroits d'une baie monumentale (fig. 278). Il n'est pas douteux davantage que le *Moustier* des Croisés avait été précédé par un autre édifice au-dessus de la piscine, quoique son ordonnance trop bouleversée nous échappe désormais. Abstraction faite de tout remaniement médiéval, il reste probablement de cette installation antécédente la citerne, mais à coup sûr la muraille septentrionale des étages supérieurs avec son arcade et ses baies cintrées, ses proportions, son petit appareil homogène et régulier dont la physionomie rappelle d'excellentes analogies byzantines; il faut noter surtout dans ce mur l'absence de contreforts extérieurs. Beaucoup plus expressives sont les multiples pièces d'architecture — bases, chapiteaux chrétiens, moulures variées — sorties des fouilles en cet endroit. Elles se distinguent franchement des éléments analogues de la piscine à étudier plus loin, et par leur composition et leur facture se classeraient au VIe, voire même au Ve siècle mieux qu'à nulle autre époque artistique. La plupart sont néanmoins d'un si beau module qu'on les adapterait plus spontanément à une vaste église qu'à un oratoire plus ou moins comparable à celui du Moyen Age, encore qu'il soit naturellement possible d'y concevoir leur emploi (cf. fig. 279). Dans cette perspective il faudrait rappeler que M. Mauss soupçonnait au chevet du *Moustier* l'existence d'un « monument dont les fragments émergeaient du sol chaque fois » qu'un coup de pioche était donné, suivant l'opportunité des travaux en cette zone[1]. Cette recherche sera plus avantageusement envisagée quand la piscine elle-même nous sera connue.

Contraint de se cantonner dans sa tâche très définie, qui était de restaurer la basilique, l'architecte ne se trouva point en mesure de pousser plus à fond l'enquête sur la Probatique; on doit cependant à sa compétence et à son examen scrupuleux de chaque débris ramené au jour une restauration des portiques primitifs[2] que les trouvailles ultérieures devaient confirmer de tous points. Il s'était fait la persuasion qu'on retrouverait « les restes des πέντε στοάς, des cinq galeries... directement au nord » de Sainte-Anne[3]. Cette région peut garder son intérêt, mais la piscine a été retrouvée dans une direction différente.

On posséda la clef de l'énigme le jour où les recherches des Pères Blancs eurent démontré que le *Moustier* et ses antécédents couvraient tout au plus l'angle sud-est d'un bassin très développé vers l'ouest et creusé en pleine roche. C'est ce que suggérait déjà, pour une installation de cette nature, l'examen attentif du relief orographique en ce quartier où l'amoncellement des décombres a défiguré l'ancien vallon du Bézétha. Dès qu'on élimine par la pensée le barrage de maçonnerie qui scinde la partie inférieure du bassin, il est clair que sa limitation septentrionale actuelle ne saurait être primordiale : au lieu d'un blocage où sont relancés des matériaux disparates, on s'attend à constater, sur cette face comme sur les trois autres, une base de paroi rocheuse couronnée par quelques assises du même puissant appareil revêtu de *ḥamrâ*; peut-être même la supposerait-on volontiers un peu plus haute, puisque le sol se relève dans cette direction. L'unique incertitude que laissait subsister cette déduction logique portait sur l'extension du bassin vers le nord et sur sa division intérieure hypothétique pour l'agencement des galeries couvertes. Les fouilles ont dissipé ces doutes.

Guidé par la suggestion que fournissait le canal étudié plus haut, le R. P. Cré soupçonna bientôt qu'un second bassin devait exister au sud de la masse rocheuse dans laquelle s'amorçait ce canal avec son orifice compliqué, ses décrochements, sa cheminée d'accès et divers branchements secondaires qu'il nous reste à décrire (pl. LXVII). Le bord actuel de la cheminée est à $1^{m},26$ au-dessous du niveau moyen de l'atrium devant la basilique. Un appareil fort régulier, en assises de $0^{m},295$ à $0^{m},30$, revêt les parois sur $1^{m},84$ de hauteur. Plus bas, un rétrécissement qui semble ménagé pour assujétir des dalles de fermeture ramène la cheminée à $0^{m},95$ de section quadrangulaire et sur les parois intervient alors un gros appareil identique à celui connu dans le bassin nord. Un autre canal, orienté comme celui de fond, s'embranche sur le bassin[4]. De proportions plus restreintes, ce conduit à crépissage étanche se resserre

1. MAUSS, *l. l.*
2. *Op. l.*, fig. 6 et 30 s.; cf. p. 18, 38 ss.
3. *Op. l.*, p. 15 s.; cf. p. 11.

4. Il est tracé en pointillé sur le plan d'ensemble (pl. LXVII, n° I); niveau et coupe en lignes fermes dans la coupe générale (n° II).

bientôt en une sorte de conque percée d'un orifice exigu au niveau du radier (cf. n° II, *n*) qui le met

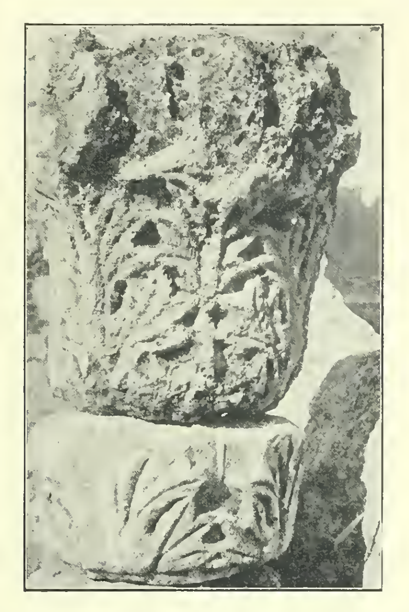


Fig. 277. — LE MOUSTIER. Chapiteau médiéval et fragment.
Hauteur du ch. 0m,35 ; diamètre de pose 0m,245.

en communication, par 1m,78 de dénivellement, avec un réduit *N*, de développement encore imprécis au sud. Le dallage tout à fait poli, la cavité circulaire, l'enduit imperméable de la paroi corroborent l'indice du canal pour impliquer ici quelque dispositif d'une installation hydraulique savante. Un troisième canal, celui-là plus petit encore et différemment orienté, s'amorce à peu près au niveau où le rocher fait place à la maçonnerie puissante dans la paroi du bassin ; il n'a pu jusqu'ici être entièrement exploré [1]. Vers la base de la cheminée, deux retraits superposés [2] laissent entre eux un réduit cubique trouvé plein de crânes humains, d'une conservation malheureusement très défectueuse dans la boue gluante qui les cimentait.

L'hypothèse que cet ensemble constituait un mécanisme de régulation entre deux bassins juxtaposés n'allait pas tarder à devenir une évidence. L'angle sud-est du réservoir connu, devant l'abside du *Moustier*, fournissait une base concrète. Un sondage habilement localisé par le P. Cré sur les coordonnées acquises mit au jour l'angle correspondant (nord-est) d'un bassin méridional. Deux autres tranchées fixèrent la position et déterminèrent la nature de sa paroi orientale, rocheuse sur une hauteur moyenne de 7m,50, maçonnée ensuite en grandes assises du type familier désormais et conservées à des hauteurs variables. Cette paroi étant sensiblement parallèle à la façade de la basilique, il était naturel d'inférer que l'angle sud-est serait situé, par rapport à l'axe basilical, dans une relation symétrique à celle de l'angle nord-est ; en peu de jours la preuve en était

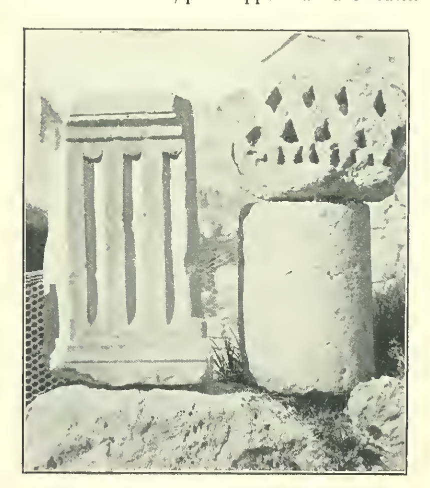


Fig. 278. — Socle médiéval et débris d'un chapiteau à corbeille byzantin.
Haut. du socle 0m,49 ; largeur au dé 0m,24.

1. Il a 0m,50 × 0m,45 de section. Placement en pointillé dans n° I, niveau dans n° II.

2. Leur forme élargie sur la face méridionale (cf. n° II) suggère le fonctionnement de dalles de fermeture pivotant sur cette base plus large pour se rabattre contre la paroi quand on voulait ouvrir le passage.

péremptoire. La recherche des angles opposés, pour laborieuse que les conditions matérielles aient pu la rendre, n'était plus qu'affaire de calcul.

Dans l'intervalle les fouilles avaient produit quantité d'informations complémentaires, éléments d'architecture classique, lambeaux d'ornementation et pièces variées. Citons au hasard, dans cette dernière série, sur laquelle on reviendra, une boîte en cuivre doré contenant deux figurines d'envoûtement; une maquette d'homme couché, aux membres disloqués faisant songer au paralytique; un bas-relief en marbre avec une colombe tenant en son bec un poisson qu'elle vient de haper à fleur d'eau; une statuette en terre cuite peinte qu'on prendrait d'abord pour une réplique du thème banal de Vénus à sa toilette, mais qui pourrait bien avoir un tout autre sens; un autre fragment de bas-relief en marbre blanc très fin, où l'on discerne encore à mi-corps une femme nue (?) et le bras levé d'un autre personnage disparu; deux débris de petites stèles en manière d'*hérôa* ou mieux de temples tétrastyles, dont l'un contient un bouquet d'épis, l'autre un serpent enroulé sur lui-même et la tête relevée, etc. Parmi les pièces d'architecture on mentionnera seulement un beau piédestal avec croix sur les faces du dé et base de colonne adhérente, absolument semblable à celui que Mauss a utilisé pour sa restauration de l'ordre antique de la piscine (cf. pl. LXVII, *B*, III). Ce piédestal simplement renversé à côté du socle où il se dressait jadis, gisait au chevet du *Moustier*. Parmi les détails accessoires de cette moisson archéologique, il faut signaler encore un pavement de mosaïque à décor géométrique développé presque au niveau du stylobate des galeries de la piscine, au nord de l'absidiole médiévale.

2. *Restauration de la piscine et du premier monument chrétien.*

M. Mauss écrivait naguère, non sans une nuance d'emphase : « Si la découverte de la piscine... est un premier résultat d'une réelle importance, celle de l'endroit précis où le Christ rencontra le paralytique... donnerait au domaine de Sainte-Anne une valeur presque égale à celle du Saint-Sépulcre lui-même. » Et pour qu'on ne se méprenne pas sur la localisation dont il se montrait si préoccupé, il ajoutait : « la détermination de l'emplacement occupé... par les πεντε στοας... serait l'honneur de celui qui parviendrait à l'établir d'une façon indiscutable[1] ». Le mérite du « premier résultat » revient à l'éminent architecte qui sut dès l'abord reconnaître le site général de la Probatique. Ce sera l'honneur du P. Cré et de ses savants confrères d'avoir fait constater avec évidence, sur le sol de Sainte-Anne, le développement exact de la célèbre piscine et ressaisi l'agencement de ses portiques au temps où Notre-Seigneur les parcourait. L'heure n'est pas venue de publier une restauration détaillée du vénérable monument; les données dès maintenant enregistrées se groupent néanmoins d'elles-mêmes en un ensemble architectural imposant dont l'ordonnance ne sera probablement plus nuancée[2].

Dans la zone médiane du vallon qui traverse obliquement le Bézétha, un quadrilatère de 120 mètres sur 60 en chiffres ronds avait été délimité pour l'installation de la piscine et divisé en deux sections égales, nord et sud. Au centre de chaque section un carré de 48 mètres de côté fut creusé à la profondeur de 7 à 8 mètres dans la roche vive du thalweg. Les couches trop molles de l'épiderme ayant été enlevées, une solide maçonnerie haussa la paroi rocheuse au niveau du sol environnant. L'espace réservé entre les deux bassins et au pourtour du quadrilatère était destiné à des galeries couvertes, l'ensemble clos d'un mur avec des jours peu multipliés sans doute et des entrées monumentales, vraisemblablement aux extrémités des axes principaux. Les éléments retrouvés ne laissent pas grande hésitation sur l'ordre des portiques; la documentation nouvelle permet de constater combien la restauration de Mauss fut judicieuse. On ne peut se méprendre sur le caractère antique des chapiteaux corinthiens (fig. 280); et par cette qualification « d'antique » on entend

1. Mauss, *La piscine...*, p. 19 s.

2. Cf. pl. LXXV. Une bonne maquette en est exposée depuis de longues années au « Petit Musée biblique » de Sainte-Anne et reproduite en carte postale. Je remercie à nouveau les Pères Blancs d'avoir bien voulu nous laisser publier un graphique général qui ne saurait diminuer en rien l'intérêt de leur monographie ultérieure, quand les circonstances auront permis de terminer la fouille.

seulement une époque antérieure à l'ère constantinienne[1]. Il n'est pas fortuit que la hauteur

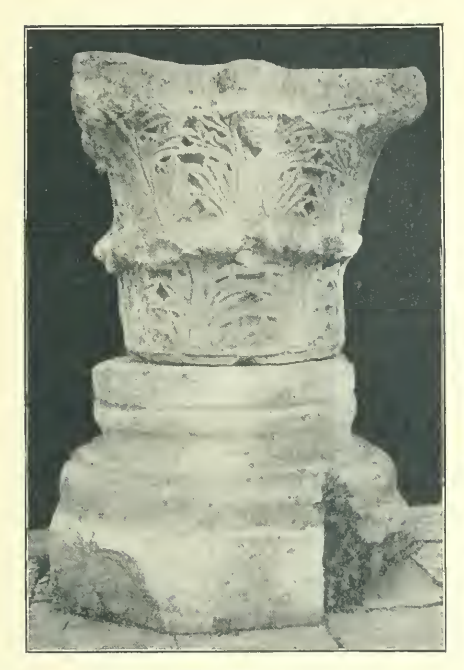


Fig. 279. — LE MOUSTIER. Base et chapiteau byzantins.

Haut. du chap. 0^m,57 ; diam. au lit de pose 0^m,515 ; larg. extrême du tailloir 0^m,65.

moyenne de ces chapiteaux soit de 0^m,695. A les supposer d'origine romaine, on sait que leur hauteur doit normalement représenter deux fois et un 1/3 le module qui a régi la mise en proportions, c'est-à-dire le rayon inférieur de la colonne au lit de pose. Or la base adhérente au piédestal récemment trouvé fournit ce rayon, car elle est intacte. Le chiffre de 0^m,294 est assez voisin du pied romain de 0^m,296 pour qu'on les puisse identifier et considérer le module comme un pied romain. On voit aussitôt que la hauteur du chapiteau est exactement de 2 pieds 1/3. La base ayant la proportion très stricte de 1 module, on constate que l'ordre a été calculé suivant le canon le plus rigoureux. D'où l'on est en droit de déduire que la colonne, dont aucun spécimen n'a pu être intégralement reconstitué avec des fragments anciens, avait 16 modules 2/3, soit 4^m,93, l'ensemble des trois éléments du support — piédestal non compris — devant constituer 20 modules ou 5^m,92, à augmenter de 1^m,07 (3 p. 2/3 pour le piédestal) : soit une hauteur totale de 6^m,99. Un entablement correct exigeait 5 modules, ou 1^m,48. L'ordre complet mesurait par conséquent 8^m,47 de haut.

En plan, le tracé classique eût exigé des entrecolonnements de 4 modules 2/3. On a suivi, dans le schéma présenté, la pratique constante dans



Fig. 280. — Chapiteau antique de la piscine.

l'architecture romaine de Syrie d'augmenter ces intervalles pour accentuer la sveltesse des supports. Leur surface étant ici de 3 pieds, on n'en peut attribuer moins de 4 au mur extérieur, voire même 5 avec des plinthes au soubassement : soit 1^m,18 ou 1^m,48. Un espace double pour la largeur

1. Très éloignés déjà de l'élégante simplicité du corinthien grec, ces chapiteaux doivent relever de l'art hellénistique ou romain. Dans *Byzant. Zeitschr.*, XXIII. 1914, p. 198, M. E. Weigand les attribue rondement à l'église du ve s.

utile de galerie suppose donc 4m,15 ou 4m,44 et la largeur totale du portique, mur d'enceinte compris, est de 6m,20 ou 6m,50. A l'appui de ce dernier chiffre intervient la mesure relevée au sommet de la paroi isolant les deux bassins et qui fut manifestement couverte par une galerie transversale constituant le cinquième portique de la piscine. A la différence des portiques latéraux, celui-ci ne comportait aucun mur, mais deux colonnades avec toiture à faîtage central et double pente. Au milieu de cette galerie, face aux portes probables des façades extérieures, le puits d'accès des canaux régulateurs suggère un pavillon surélevé par un ordre plus monumental[1]. On voudra bien ne pas perdre de vue que mon interprétation graphique demeure volontairement un schéma, où l'incertitude provisoire de quelques détails d'ordonnance ne sera pas confondue avec l'évidence archéologique de la disposition d'ensemble.

La piscine recouvrée par la science et le labeur des Pères Blancs se présente comme un monument d'empreinte artistique romaine. Elle doit s'identifier définitivement avec la piscine évangélique de Bézétha, déjà confondue peut-être, aux jours de Notre-Seigneur, avec la Probatique primitive. A l'origine, en effet, ce réservoir fut une dépendance du Temple, où l'on devait passer en revue et lustrer les animaux destinés aux sacrifices. Située quelque part au nord du sanctuaire, mais hors de son enceinte[2], elle en devait suivre les reculs successifs. Fixée probablement pour un temps à certaine citerne immense du Ḥaram au voisinage du birket Isrâ'il[3], elle fut reportée plus haut dans le ravin du Bézétha quand Hérode eut agrandi au nord le péribole du Temple. Existait-il en ce point déjà quelque bassin, ou le suintement d'une source parcimonieuse? Nous n'en sommes pas informés, quoique l'hypothèse ait de sérieuses vraisemblances[4]. Créé de toutes pièces, ou simplement développé, l'établissement prit un caractère plus grandiose. Les mêmes artistes peut-être qui avaient décoré les portiques du Temple et les colonnades somptueuses de la basilique hérodienne érigèrent les portiques de la piscine devenue un embellissement pour la ville, en même temps qu'elle emmagasinait l'eau nécessaire aux rites traditionnels pour la préparation des victimes.

Rien ne permet aujourd'hui de discerner à quel moment la nouvelle Probatique devint le théâtre de guérisons prodigieuses; mais le miracle opéré par le Sauveur devait la consacrer plus encore. Les eaux perdirent-elles leur vertu merveilleuse, naturelle ou divine? Les ex-voto païens semblent assez faire la preuve du contraire. A ceux que nous avons mentionnés s'ajoute celui que M. Mauss recueillit jadis dans le blocage des voûtes médiévales de Sainte-Anne : ce pied votif en marbre blanc, où est gravée l'inscription Πομπηΐα Λουκιλία ἀνέθηκεν, *Pompeïa Lucilia a dédié* (fig. 281). M. Clermont-Ganneau, se fondant principalement sur la paléographie, attribuait la dédicace au courant du IIe siècle de notre ère, et son diagnostic paraît avoir reçu l'approbation très qualifiée de Waddington[5]. Quel qu'ait pu être le rang de cette dame romaine, son ex-voto atteste clairement qu'au second siècle comme au temps de Jésus on

1. Une simple exigence de proportions suggère pour les colonnes de cet ordre un diamètre approximatif de 0m,95 à 1 mètre. Serait-il absolument fortuit que les tambours de vieilles colonnes remployés à la base des pilastres, dans la citerne du Moustier, aient précisément un calibre analogue? On n'aurait probablement pas amené de très loin d'aussi lourdes pièces pour la fonction banale qui leur était réservée. D'autre part, ce pavillon central qui reliait les perspectives des deux bassins et protégeait l'accès au système des canaux était excellemment la place où rendre hommage au Génie des eaux, sinon à quelque divinité des sources plus explicitement déterminée. Et chacun sait qu'un culte ou une consécration religieuse de cette nature ne pouvait faire défaut dans toute installation hydraulique tant soit peu développée, à l'époque romaine; et nous verrons bientôt que la vieille Probatique israélite fut restaurée aux temps romains.

2. Son emplacement sera étudié au t. Ier de cet ouvrage. Elle était évidemment en relation avec la « porte Probatique »; voir *R.B.*, 1904, p. 61; cf. 59.

3. A proximité du grand minaret qui se dresse au sud de Sainte-Anne dans la fig. 270.

4. Sans en aborder la discussion, qu'il suffise de rappeler, en des conditions hydrographiques analogues, les maigres « sources » de l'*Ecce Homo* et des Cavernes royales. Voir aussi l'indication de l'hydrogéologue Richard dans le domaine de Sainte-Anne (Mauss, *La piscine...*, p. 36 et fig. 27).

5. Voir *Mémoires de l'Acad. Inscr. et Bel.-Lettres*, XXVII, 1877, p. 73. La forme même de l'ex-voto corrobore parfaitement ce diagnostic paléographique. Au jugement des spécialistes les mieux informés c'est à l'époque romaine que se développa surtout la pratique de dédier des représentations économiques de membres guéris; « et des pieds... de toutes dimensions se peuvent voir à peu près dans n'importe quel musée » (W. H. D. Rouse, *Greek votive offerings; an essay in the history of greek religion*, p. 213; 222 et fig. 34).

venait solliciter en cet endroit des guérisons miraculeuses[1]. M. R. Dussaud s'est persuadé que le site de découverte devait suffire « à écarter tout lien entre ce pied votif et la piscine probatique », car « il est peu vraisemblable que les architectes francs aient tiré du terre-plein de l'église médiévale les matériaux destinés à combler les voûtes de l'édifice ». Il doute même « que ce pied votif commémore une guérison » ; et au bout de déductions très érudites il conclut que c'est une dédi-

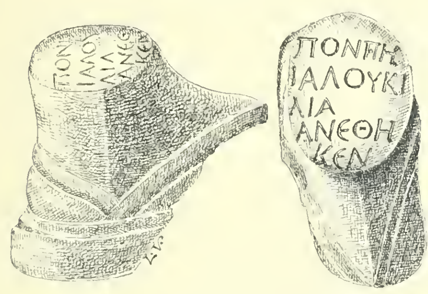


Fig. 281. — Le pied votif de Pompéia Lucilia.

cace « faite probablement à un dieu syrien identifié à Sarapis, sinon à Sarapis lui-même » [2]. Les faits sont autres. Sainte-Anne n'est pas sur l'ancienne piscine remblayée. Nous constaterons bientôt que les parois de la Probatique, alors partiellement méconnue, servirent de carrière à l'architecte médiéval et que mainte autre pièce antique, même assez volumineuse, fut remployée dans ses maçonneries. Et comment, au contraire, estimer vraisemblable que les Croisés, ayant sous la main les décombres accumulés dans une partie oubliée de la vieille piscine, aient amené « de plus loin » les quelques couffes de matériaux dont ils avaient besoin pour garnir l'extrados de leurs voûtes? Le pied votif romain de Sainte-Anne conserve donc à juste titre la portée documentaire qui lui fut attribuée dès sa découverte. D'autre part, son association avec maintes trouvailles analogues du même site en confirmerait le sens s'il avait pu être remis en cause sérieusement par l'hypothèse précaire de M. Dussaud.

Pour n'avoir pas, en effet, la précision d'une épigraphe dédicatoire, les autres monuments figurés dont quelques échantillons ont été signalés plus haut ne sont guère moins explicites, ayant été trouvés dans les déblais mêmes de la piscine (pl. LXIX). De quelque manière qu'on l'interprète, la statuette (n° 1) qui représente une femme presque dévêtue est bien en situation dans l'endroit. Tout autant ce qu'on appellerait peut-être le « relief de la nageuse » (n° 4), à l'observer superficiellement, et qui suggère, à l'examen, une composition fort différente : on songe à quelqu'une de ces pieuses stèles où l'acte même et les modalités de la cure divine sont plastiquement représentés, en l'une ou l'autre phase essentielle du prodige[3]. L'édicule au serpent (n° 2) est une variété de ces innombrables images votives où s'exprimait la reconnaissance des patients; et le symbolisme du serpent fut toujours trop riche de nuances pour qu'on s'obstine à le préciser en ce cas particulier, ou pour qu'il soit en relation exclusive et nécessaire avec Asclépios ou tel autre dieu[4]. Il n'est pas indifférent que ce joli relief conserve encore d'abondantes traces de la fine dorure qui le recouvrait. On sait qu'après avoir longtemps été faites de préférence en métal précieux, or ou argent massif, par une gratitude dévote un peu prodigue, de telles offrandes tendirent toujours à

1. Les exemples sont communs de telles vertus curatives attribuées à des eaux qui jaillissent à une température un peu élevée, dans des conditions insolites, ou avec une composition spéciale résultant des couches géologiques traversées dans leur infiltration. Aux temps romains les ex-voto d'action de grâces mentionnaient fréquemment le « Génie de la source »; mais quand son nom propre n'est pas indiqué, c'est la divinité générique des eaux — en l'espèce Neptune-Poseidon — qui est sous-entendue; cf. les remarques judicieuses et érudites de Monchicourt, *Bulletin archéol...*, 1919, p. 140 ss., à propos de certaine source guérisseuse africaine. Dans l'inscription romano-byzantine d'une chambre d'eau, non loin de Maktar, on s'inspire de Virgile pour célébrer l'installation où, « par les bienfaits de Dieu », *de donis Dei*, les Nymphes ont fixé leur habitat (cf. Gauckler, *Enquête sur les installations hydraul. rom. en Tunisie*, I, iv, 252). La dédicace de Pompéïa Lucilia n'a donc rien que de très normal; elle est dans l'esprit et dans le style du temps, et le fait qu'elle ne mentionne explicitement aucun dieu suggère qu'elle s'adressait bien à la divinité de l'endroit, quelle qu'en soit la notion concrète.

2. Dussaud, *Les monuments palestiniens et judaïques du Louvre* (1912), p. 28 et 30.

3. Cf. Rouse, *op. l.*, p. 216 ss., fig. 30 ss.

4. On a déjà rappelé ci-dessus, p. 603 n. 2, la belle offrande votive à Asclépios où un serpent est gravé sur une monumentale empreinte de pied, ou plutôt une semelle. La dédicace ne spécifie pas non plus de divinité; mais cette fois la divinité n'est pas douteuse, puisque la pièce provient de l'*Asclépieion* d'Athènes.

devenir intelligemment parcimonieuses. Au terme de l'évolution antique, ce n'était plus guère que des simulacres découpés dans « la feuille d'argent



Fig. 282. Chapiteau byzantin trouvé dans les ruines du Moustier.

la plus mince possible, très rarement d'or ou dorée[1] ». Le bas-relief en calcaire sans valeur intrinsèque mais soigneusement rehaussé de dorure fut une étape intermédiaire de cette lésinerie judicieuse; par où la pièce de Sainte-Anne est assez bien classée derechef à l'époque impériale romaine impliquée déjà par son style. Moins claire est la stèle aux épis (n° 3)[2], apparemment aussi indépendante d'un culte de Déméter, de la Terre-Mère, de Cérès, d'Isis, que la précédente l'était d'Asclépios, et que le pied votif de Pompéïa Lucilia doit l'être de Sérapis. Par où l'on ne prétend naturellement pas exclure qu'en choisissant tel poncif de préférence à tel autre pour son ex-voto chaque dédicant ait pu viser une divinité de sa dévotion. Dans le syncrétisme complexe des temps romains, les dieux fusionnaient volontiers, les dieux guérisseurs plus encore peut-être que tous les autres. Il demeure toutefois que les offrandes votives déposées dans les galeries de la piscine s'adressaient manifestement en hommage à la divinité du lieu, plus ou moins investie de prérogatives bienfaisantes universelles. Toutes ces pièces sont nettement païennes; mais leur caractère et leur excellente facture autorisent à leur assigner une époque aussi florissante encore que la fin du second siècle de notre ère, dans Aelia Capitolina. La maquette du paralytique et le bas-relief mutilé de la colombe pêcheuse (n° 5), sont d'inspiration chrétienne évidente et sans doute d'époque un peu plus tardive; ils s'ajoutent néanmoins avec intérêt aux témoignages archéologiques de second ordre. Et si l'on considère que cette moisson déjà copieuse est le fruit d'un déblaiement à peine amorcé, n'est-il pas légitime d'espérer que l'exploration totale de l'immense piscine fournira quelque jour un nouveau trésor d'évidence?

Dans le cataclysme de l'an 70, l'incendie et le combat furent évidemment néfastes aux splendides portiques comtemporains de Notre-Seigneur; mais par sa situation même le double réservoir dut échapper à une dévastation systématique et à la nécessité d'un remblai durant les opérations du siège. Dans quelque mesure qu'elle ait eu à souffrir, la piscine du Bézétha demeurait manifeste. Les Romains se montrèrent toujours trop soucieux d'un ample approvisionnement d'eau dans leurs villes et de l'agrément qu'y ajoutaient des édifices de cette nature pour avoir pu négliger de restaurer, presque à la porte orientale de leur colonie, l'antique réservoir et ses galeries bientôt visitées de nouveau par des infirmes qui venaient solliciter une guérison estimée miraculeuse puisqu'on en rendait grâces par des ex-voto. Le jour n'était plus éloigné où les chrétiens affranchis, prenant possession du monument qui était pour eux un sanctuaire, n'auraient qu'à le marquer de l'emblème de leur foi triomphante. Sur chaque face du piédestal que M. Mauss découvrit dès le début des travaux se voyait une croix. En observateur attentif il notait « l'espèce de gaucherie avec laquelle les croix ont été sculptées, ou plutôt réservées... C'était le sceau du culte nouveau appliqué tant bien que mal sur un monument de l'ancienne religion[3] ». Même remarque est à faire sur le second piédestal

1. Rouse, *op. l.*, p. 211.
2. Cf. *Bull. corr. hell.*, 1907, p. 521 s., fig. 23.
3. *La piscine...*, p. 38 s.; cf. p. 18. A proprement parler il n'y avait ici aucun « monument de l'ancienne religion »; mais l'observation sur le caractère adventice des croix est très juste : cela seul importe.

exhumé au chevet du *Moustier :* les croix, en dépit de certaine élégance, ne sont pas travaillées de la même main qui sculpta les moulures d'un galbe si souple et d'une si correcte fermeté; elles ont été réservées et le centre du dé, sur chaque face, ravalé en manière de large cartouche pour leur donner quelque relief. Telle fut la première empreinte chrétienne sur le monument de la Probatique, peut-être dès la fin de l'ère constantinienne [1].

Mais le sceau chrétien fut-il imprimé laborieusement sur toutes les colonnes des portiques? En tenant compte que les deux piédestaux ainsi marqués ont été découverts dans la même zone approximative où nous connaissons maintenant d'autres vestiges indubitables d'un monument byzantin prédécesseur du *Moustier* campé sur l'angle de la piscine, on se demandera si les croix n'auraient pas été sculptées uniquement sur les supports en relation avec cet édifice, et à l'instar de celles dont on décorait par exemple ses chapiteaux (fig. 282). C'est poser à nouveau la question délicate de son agencement avec les portiques, debout certainement toujours au ve siècle, date suggérée par les épaves ornementales déjà signalées. On n'hésiterait pas à le restreindre à peu près aux dimensions de l'oratoire médiéval si quelques détails ne paraissaient impliquer une plus grande extension : tel, en particulier ce mur postiche qui prend en écharpe l'angle nord-est du bassin méridional (pl. LXXV, *N*). Construit avec des matériaux de remploi, en assises réglées sans jointoyage exact, il est néanmoins très consistant. Sa base appuyée au radier du bassin est chaussée d'un amas de gros moellons en éboulis et le sommet affleure la crête de la paroi rocheuse (pl. LXVII, B, I) pratiquement au niveau intérieur des voûtes dans la citerne septentrionale. Son développement n'est pas encore fixé au sud. On a l'impression d'un soutènement de voûte ou de plafond en vue de créer un sol correspondant à celui de l'étage intermédiaire sur l'angle du bassin opposé. Cet état de choses évoque la possibilité d'élargir considérablement la surface de l'édifice byzantin. Au lieu d'une simple nef étroite, adossée au flanc nord de l'ancien portique central, la plate-forme symétrique ainsi entrevue au sud appelle un bas-côté parallèle qui transforme cette section de la galerie primitive en nef médiane d'un vaisseau basilical mesurant environ 18 à 20 mètres de largeur, à tout le moins une quinzaine de mètres dans œuvre. Il n'en deviendrait que plus facile d'adapter ce nouveau programme au contexte monumental. A condition, il est vrai, de pouvoir déborder à l'orient les vieilles galeries de la piscine et dilater la basilique de la quantité proportionnelle requise.

Or, n'a-t-on pas en mémoire les remarquables trouvailles de M. Mauss, justement dans la direction où nous sommes conduits, son insistance aussi à signaler l'orient du Moustier comme « le point capital » du domaine français, prédisant qu'on y « découvrirait les restes du monument qui a précédé l'église actuelle de Sainte-Anne [2] »? On peut récapituler ainsi la nature et la localisation de ces indices archéologiques dont l'architecte se montra toujours si préoccupé : 1° au point *A* (pl. LXXV), sensiblement sur l'axe de la muraille septentrionale du *Moustier*, une base antique de grand pilastre angulaire; 2° sur la ligne *AB*, des arasements de murs et d'amples vestiges de pavement en mosaïque (fig. 283) bouleversé par l'incendie et l'effondrement de lourdes superstructures; 3° au point *C*, un chapiteau d'ante [3] apparenté par son style à ceux de la piscine dont le distinguent toutefois ses proportions et des nuances de traitement (fig. 284), qui lui donnent au contraire un air de famille avec les chapiteaux de colonnes précédemment classés au ve siècle. Non moins spontané est le rapprochement qui s'établit entre les mosaïques étalées en avant de la ligne *AB* et le fragment *D* aujourd'hui connu au chevet du *Moustier*, malgré la différence des niveaux.

1. L'époque de Théodose paraît fournir un exemple de christianisation analogue d'un piédestal antique dans la plus ancienne basilique de Gethsémani.

2. *La piscine...*, p. 6 s., 11, 15 s., 21, 31, etc.

3. M. Mauss observe à son sujet : « La dimension du bloc permet de supposer qu'il est tombé à une très faible distance du point où s'élevait le pilastre qu'il couronnait » (p. 17). Tous ces éléments furent enregistrés à un niveau uniforme qui est celui de la basilique actuelle située plus au sud. Dans les 8 à 9 mètres de décombres qui durent être évacués de cette zone, d'autres constatations utiles furent faites; signalons seulement la découverte, parmi les éboulis d'une masure incendiée, de monnaies d'or arabes datées « de la fin du xe siècle et du commencement du xie ». (Mauss, *op. l.*, p. 22.)

Une fois ces vestiges groupés, combien alléchante devient la séduction de les rattacher aux

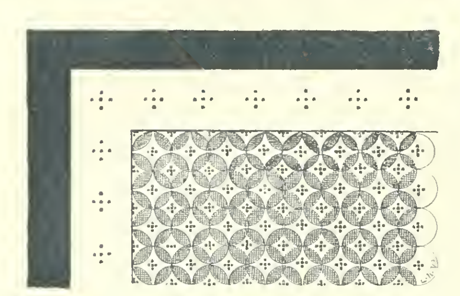


Fig. 283. — Mosaïque byzantine au nord de la basilique de Sainte-Anne.

Diagramme d'après Mauss, *La piscine...*, fig. 36.

amorces de nefs soupçonnées tout à l'heure, et de développer en conséquence une basilique imposante dont la moitié occidentale serait à cheval sur l'antique piscine, par analogie avec la basilique eudocienne de Siloé ! L'abside, ou peut-être tout simplement un autel, aurait sa place



Fig. 284. — Chapiteau byzantin (ve s.) à la Probatique. H^r 0^m,75.

toute marquée dans l'ancien pavillon central de la galerie médiane. L'antique ouverture axiale de cette galerie, à l'orient, ornée d'un porche ou d'un encadrement plus grandiose et dans le goût du ve siècle, serait devenue la porte de façade d'une basilique orientée à l'instar du *Martyrium* au Saint-Sépulcre (cf. pl. XXXIII) et reliée par un parvis à des annexes orientales indéterminées. Cette adaptation aisément réalisable valait d'être indiquée; elle demeure jusqu'à ce jour trop largement conjecturale pour qu'on s'y attarde. Vérifiée ou contredite, elle laissera intacte la valeur positive des faits qui viennent d'être groupés. Avec l'information archéologique désormais concrète, et sous réserve des précisions que les recherches futures pourraient fournir à ce sujet, on conclura seulement :

I. Un édifice chrétien fut annexé et partiellement superposé à la piscine Probatique, vraisemblablement au cours du ve siècle.

II. Il en subsiste une petite nef en manière de balcon au niveau du portique central, à l'angle sud-est du bassin septentrional, avec murs d'appui plongeant au nord et à l'ouest jusqu'au radier de la piscine.

III. L'installation, remaniée à l'époque des Croisades après des siècles de ruine et d'abandon, est devenue la chapelle romane ou le *Moustier,* dont les débris sont encore aujourd'hui sous nos yeux.

Mais un autre monument chrétien fut d'assez bonne heure en relation avec la piscine évangélique du Bézétha, et nous devons en aborder l'étude.

II. — LA BASILIQUE DE SAINTE-ANNE.

LE MONUMENT ACTUEL.

Malgré sa simplicité, il déconcerte d'abord par d'extraordinaires irrégularités. Il n'y a pas un mur homogène et droit, pas deux lignes organiques strictement parallèles, probablement pas deux arcs de même galbe absolu, ni deux éléments symétriques semblables de tout point. La crypte surtout paraît d'un enchevêtrement inextricable, défiant tout essai de raccord structural avec la basilique. Pour simplifier la description d'un tel édifice et le rendre intelligible, il s'imposait donc avant tout de le traduire par des graphiques assez détaillés, où le souci de précision et de clarté a primé toute préoccupation

d'élégance. Ils permettront de contrôler rapidement, dès qu'on en sera désireux, comment nous avons vu les faits et de rectifier les erreurs qui ont pu se glisser en ce relevé délicat[1].

1. *L'église supérieure.*

Vue du dehors c'est un quadrilatère allongé d'ouest-sud en nord-est, avec abside centrale saillante dans un chevet polygonal. A l'intérieur deux files de piliers divisent le vaisseau en trois nefs courtes, de trois travées inégales, qui aboutissent à un transept sans aucune saillie sur les bas-côtés. Au delà du transept, des absides en hémicycle approfondi répondent à ces nefs; celle du centre est précédée d'une petite travée de chœur. La plus grande longueur intérieure est de $33^m,74$ sur une largeur minima de $17^m,52$ devant les absides et maxima de $19^m,29$ contre la façade. L'axe longitudinal moyen est orienté par 68°30′ E. E. N. et l'écart est assez considérable avec l'orientation usuelle de nos églises pour mériter par la suite quelque explication. La pl. LXX dispensera de s'attarder ici au détail des proportions et aux particularités du placement sur le sol.

L'édifice est entièrement voûté. Dans les nefs ces voûtes en croisées d'arêtes ont impliqué des supports cruciformes très composites : puissantes piles à multiples ressauts quadrangulaires calculés pour s'adapter aux membres de la couverture et dont le nombre varie en



Fig. 285. — Sainte Anne. Les piliers intérieurs.

Au premier plan le pilier P^2. Vue du Nord-Ouest.

1. Il fut entrepris pour la première fois avec méthode par M. de Vogüé, en 1853-4, et publié en 1860 dans *Les églises...*, pl. XIV s. Pour apprécier correctement les graphiques du vénéré maître, on devra se remettre en mémoire la hâte imposée à son étude et les conditions défavorables où il trouvait le monument. Son plan, fatalement schématique en beaucoup de parties, est demeuré la base des spéculations techniques. Il est curieux de le retrouver, en 1905, dans l'*Histoire de l'art* de M. André Michel, t. I, II, p. 583, fig. 313, à propos de *L'architecture romane en Palestine* (Enlart), non pas emprunté directement à sa source française, mais « d'après Dehio et Bezold »; et chemin faisant le schéma ne s'est pas amélioré. — Le plan de Pierotti (*Jerus. explored*, pl. XLI, en 1864) offre quelques détails plus précis, mais ne laisse pas moins à désirer dans l'ensemble; les coupes sont fantaisistes. Deux vues photographiques générales (pl. XL et XLII), malheureusement retouchées à la gravure, sont les seuls éléments utiles de cette documentation. — En 1864-5 un nouveau levé par les ingénieurs anglais de l'*Ordnance Survey* (*Jerus.*, *Notes*, pl. V) aboutit à un tracé plus correct, qui demeure un simple diagramme. — Avec M. Mauss (*La piscine...*, *Appendice*, p. 77, fig. 6), l'édifice trouve enfin une expression architecturale soignée, toutefois sans le détail nécessaire, et surtout sans la moindre analyse archéologique. Sauf erreur, la première tentative en ce sens est celle du R. P. Cré (*RB.*, II, 1893, p. 273). On ne voit pas d'autres graphiques méritant d'être mentionnés. On n'en critiquera d'ailleurs

conséquence. La composition uniforme des piliers maîtres, P-P^3, dans les travées centrales (fig. 285), est nuancée seulement par de minimes écarts de dimensions dus à la nécessité de raccorder certaines divergences d'axes; et c'est aussi le fait des pilastres engagés des collatéraux, tandis que tous les contreforts extérieurs établis sur les axes de ces files de supports sont de simples massifs rectangulaires, de dimensions variables. Tout autre est la physionomie des piles P^4 et P^5 dans la première travée occidentale. Si la double voussure d'arcade transversale dans les bas-côtés rend compte du piédroit supplémentaire inséré dans un des cantons, l'exceptionnelle massiveté de ces piles dans une travée particulièrement étroite, leur étrange inégalité et leur implantation divergente sur les axes généraux requièrent une explication qu'on recherchera plus tard. Base et imposte sont les seuls éléments qui se retrouvent à peu près identiques du premier au dernier des supports. Cette base, haute en moyenne de 0m,35, est de profil attique à double tore isolé par un cavet, de traitement élégant et ferme; elle est appuyée sur un socle cubique auquel la raccorde parfois une plinthe biseautée, mais qui oscille sans raison bien apparente de 0m,20 à 1m,55 et ne se reproduit pas deux fois avec la même hauteur. Au sommet de la pile centrale en chaque face intervient toujours un chapiteau d'un type si fruste, parfois aussi tellement défiguré qu'il a pu être méconnu [1]; c'est une sorte de cube auquel il serait évidemment prétentieux d'attribuer une intention de galbe corinthien; l'ornementation est à l'avenant et on y reviendra en son lieu. Les dosserets n'ont d'autre couronnement que l'imposte prolongée du pilastre central. L'allure de ces impostes détermine avec netteté le groupement des membres du support et leur fonction statique respective. Au sommet du grand ordre, dans la nef principale, cette imposte développée en bandeau continu fait le tour complet de l'édifice, soulignant au regard l'élévation extérieure des bas-côtés et la zone où naissent les voûtes centrales. De simples corbeaux moulurés jouent le rôle de chapiteaux, sous cette corniche, pour amortir les retombées des berceaux qui n'arrivent pas à l'aplomb exact des piédroits. Dans la première travée seulement une imposte courante embrasse les piles entières, P^4 et P^5, à la hauteur de l'ordre inférieur et se répète en façade entre les deux pilastres engagés.

Tous les arcs bandés entre les supports sont de profil brisé [2], tracés suivant des formules que diversifient les exigences d'ouverture et de hauteur imposées par la distribution du plan; un arc très aigu voisinera donc en cet édifice complexe avec un arc en tiers-point, ou avec tel autre dont la brisure à peine perceptible peut laisser l'impression d'un plein cintre. Ils sont appareillés en claveaux rayonnants à section rectangulaire sans

aucun, pas plus qu'aucun n'entre pour le plus minime élément dans la documentation présentée. Le monument nous ayant été librement accessible, grâce à la très aimable obligeance des Pères Blancs, c'est lui seul que nous avons eu à cœur d'interroger avec la persévérance requise pour en traduire la complexité. Après mainte tentative d'enregistrer le plan avec exactitude et de le situer dans son contexte archéologique, le seul biais satisfaisant a paru être de l'encadrer dans un réseau de parallèles raccordées à une base trigonométrique permettant de contrôler partout le calcul d'arpentage par des mesures directes. Crayons et compas tombèrent sur des plans inachevés, au milieu de l'après-midi du 3 août 1914 et ne purent être repris que le 3 août 1919. Les dessins n'ont été arrêtés définitivement, en mars 1922, qu'après nouvelle vérification d'ensemble des relevés.

1. M. de Vogüé (*Les églises*..., p. 234) écrivait : « la plupart des pilastres de la nef n'en ont pas, les autres ont à peine un ornement informe ». L'observation sur la pauvreté ornementale est juste, mais les chapiteaux existent dans tous les pilastres. Si l'un ou l'autre en paraît aujourd'hui dépourvu, c'est parce que l'architecte de la restauration contemporaine a remplacé par un simple bloc épannelé un vieux chapiteau effrité par les siècles, ou mutilé par vandalisme.

2. Dans la plupart des descriptions de Sainte-Anne on parle d'arcs en ogive, et M. de Vogüé lui-même a écrit : « le seul arc employé est l'ogive; une ogive large, ouverte, très peu différente du plein cintre » (*op. l.*, p. 235). Sur l'emploi tout à fait abusif et cependant fort courant du terme *ogive* pour désigner l'arc brisé, voir De Lasteyrie, *L'archit. relig.*, p. 254, n. 2 et p. 323. L'« ogive », *arcus augivus*, « du verbe *augere*, c'est-à-dire arc de renfort » (Enlart, *Manuel*..., I, 37), fut primitivement un arc diagonal bandé sous une voûte en croisée d'arêtes pour une consolidation complétant le rôle des doubleaux et des arcs de tête. Dans la savante monographie qu'il a consacrée ultérieurement à « l'arc brisé, vulgairement appelé *ogive* », à propos de *La citerne de Ramleh*, M. de Vogüé, sur les mensurations fournies par M. Mauss, présentait ce qui serait la formule des arcs brisés à Sainte-Anne : soit $R = \frac{5B}{8}$ ou rayon $= \frac{5}{8}$ de la base, retrouvant « là ce rapport de $\frac{5}{8}$ qui est celui du triangle dit « Égyptien », et qui paraît avoir eu une valeur spéciale dans l'antiquité » (*Mémoires de l'Acad. Inscr. et B.-L.*, XXXIX, 1912, p. 168, 175, 179). Le principe est juste, mais la formule ne se vérifie qu'en un très petit nombre d'arcs dans la basilique.

moulure d'aucune sorte, fermés quelquefois sur un joint, mais plus souvent par une clef à double échancrure inférieure, invariablement extradossés et beaucoup à deux voussures en encorbellement, d'après un procédé judicieux qui allège l'arcade, évase l'ouverture et dégage la circulation. Mêmes caractéristiques dans les arcades qui encadrent les baies — excepté, comme on le verra bientôt, deux baies principales en façade, dont les voussures sont ornementées — et celles qui supportent les voûtes. Parmi ces dernières on ne relèvera qu'une seule dérogation à cette austère simplicité de galbe : le grand arc doubleau entre les piles P^1 et P^5 présente, au lieu d'arêtes vives, des chanfreins fouillés en cavets, ce qui lui donne une vague physionomie d'arc gothique. Comme tous les arcs de la nef centrale, celui-ci est à voussure unique et fermé sur un joint vertical. A la troisième travée seulement, l'arcade harmonisée aux autres supports de la coupole se trouvant fermée plus bas que la douelle des voûtes du vaisseau, il a fallu racheter l'écart au moyen d'un diaphragme à deux rangs de claveaux de même appareillage dégradés sur les épaules de cet arc (cf. fig. 286). Un dispositif analogue s'observe en quelques arcades des bas-côtés et la double voussure à retraits ne s'y retrouve que dans les doubleaux de la première travée.

Dans les nefs, le principe uniforme des voûtes portées sur ce réseau d'arcades est la pénétration perpendiculaire de deux berceaux brisés. Il est facile de se rendre compte, à l'examen du plan, que la forme des travées implique des longueurs variables pour ces berceaux, d'ailleurs inégalement ouverts. Si leur recoupement demeure toutefois réalisable et normal dans la maîtresse voûte, il ne l'est plus de même sorte dans les petites nefs, où la plupart des travées ont un tracé barlong donnant aux axes le rapport approximatif de 1 à 2. La croisée d'arêtes n'a été obtenue au nord qu'en surélevant les impostes du berceau longitudinal et en attribuant au berceau transversal un profil bombé, de manière à ramener le centre commun dans le même plan horizontal. Plus simple est la solution adoptée dans le collatéral sud : les impostes sont maintenues à la même hauteur sur les deux axes et de simples pénétrations substituées au berceau longitudinal, ce qui laisse le centre de la voûte notablement plus bas; cf. pl. LXXII, 2. Les crépissages de la restauration donnent lieu de supposer que ces voûtes latérales sont construites, partiellement du moins, en blocage ou en conglomérat. Celles de la grande nef sont au contraire élégamment appareillées et révèlent une maîtrise expérimentée chez l'architecte qui en a tracé l'épure, comme chez les tailleurs de pierre qui en ont découpé les voussoirs. Les berceaux se ferment sur une clef continue qui pourrait prendre, au premier coup d'œil, l'aspect d'une *lierne* de voûte ogivale. A l'extérieur un garni en maçonnerie bétonnée aplanit l'extrados des voûtes que couvre un dallage méritant beaucoup mieux la désignation de « terrasse » que celle de « toit », malgré le faible relèvement axial évoquant une toiture à double pente (cf. fig. 270).

Un berceau brisé couvre les bras du transept. Pour en mieux assurer la stabilité deux arcs formerets ont été tendus contre les murs latéraux : celui du nord repose sur deux piédroits montant du sol; celui du sud amortit sa retombée occidentale sur un corbeau à la hauteur des impostes des voûtes de la basse-nef : dispositif qui trouve probablement sa raison d'être dans l'utilité de dégager la petite porte latérale E.

Une coupole sur pendentifs s'élève à la croisée du transept, appuyée sur les antes de l'abside centrale et les deux premiers piliers libres du vaisseau. Malgré la relative asymétrie d'implantation de ce carré portant, l'assiette du dôme est convenablement rectifiée au sommet des quatre grandes arcades, grâce à quelques artifices qui modifient adroitement la saillie de certains piédroits, les proportions d'une imposte, la hauteur d'une voussure, la hardiesse d'un encorbellement, ou l'allure d'un arc. La forme des pendentifs requiert une particulière attention. Au lieu de s'enfoncer normalement au niveau des impostes et d'insérer leurs pointes dans les angles du carré d'arcades verticales dont ils doivent unir les sommets dans un plan circulaire, ces triangles sphériques paraissent s'amorcer beaucoup plus haut, presque vers l'épaule des arcs : là du moins commence l'appareillage usuel en assises horizontales sans liaison intrinsèque avec les voussoirs latéraux qu'elles raccordent. Simple apparence toutefois, puisque la courbe sphérique a bien son point de départ au sommet des impostes; mais



Fig. 286. — Sainte-Anne. Coupole et détail des pendentifs. Cf. fig. 305.

au lieu d'assises indépendantes ce sont les claveaux des voussures supérieures d'arcades qui s'agencent pour constituer le segment initial de la courbe. A peine sa concavité est-elle représentée, à la base, par un chanfrein abattant l'arête du sommier commun aux deux voussures perpendiculaires. Ce chanfrein s'élargit et se creuse progressivement jusqu'au point où l'inclinaison trop divergente des arcades impliquerait des pièces démesurément grosses pour que la courbe du pendentif puisse être profilée d'une arcade à l'autre sur un même bloc. Chacun des arcs reprend alors son individualité sans retrouver la verticalité normale de sa voussure, dont chaque claveau découpé suivant une épure spéciale s'adapte à la sphère ascendante par assises intercalaires. De cette fusion entre retombées d'arcades et naissances des pendentifs résulte un liaisonnement très avantageux pour la stabilité; mais il résulte aussi un galbe caractéristique mieux exprimé par la photographie (fig. 286) que par toute description. Il est aisé de s'apercevoir que le tracé de pendentifs ainsi construits ne saurait être un arc de cercle régulier. A moins d'exagérer de façon tout à fait disgracieuse l'encorbellement et la face déversée des voussoirs, la courbe initiale demeure fatalement à peu près nulle, en tout cas très ouverte, suivant un rayon beaucoup plus grand que celui du cercle théorique inscrit dans le carré à couvrir. Dès qu'interviennent les assises horizontales intercalaires, la courbe tend à se rapprocher de cette sphère idéale, mais n'y est ramenée qu'au moment où le pendentif cesse d'entraîner une déformation quelconque dans les voussures d'arcs latéraux. En pratique ce n'est réalisé qu'au-dessus des arcades; et cette réduction complète du plan carré au cercle qui permettra d'asseoir la coupole exige non seulement la jonction des quatre bases en quart de cercle, mais la surélévation des triangles sphériques au moyen d'une assise continue. Le profil de tels pendentifs présente par conséquent une courbe complexe assez définissable comme un talon dont la partie concave serait plus développée que la convexité supérieure (cf. fig. 305). Un bandeau saillant, de même profil que la corniche courante dans les nefs et les impostes des arcades, couronne l'assemblage des supports et souligne la naissance de la coupole dépourvue de tambour et en léger retrait sur son plan de pose. Comme tous les autres éléments de couverture cette coupole a un galbe brisé et des parois lisses (cf. pl. LXXI s.); elle est extérieurement engoncée jusqu'au tiers environ de sa hauteur dans une gaine octogonale

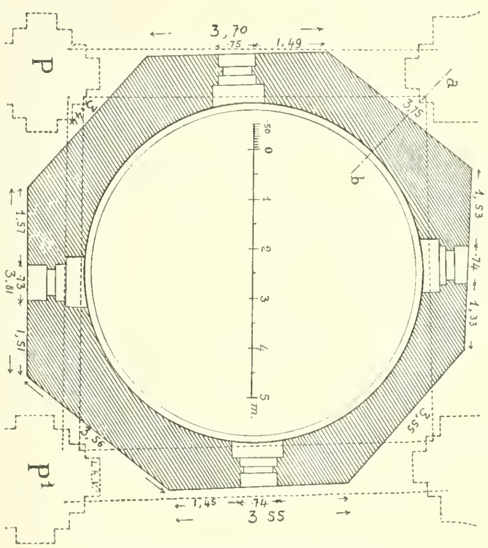


Fig. 287. — SAINTE-ANNE. Plan de la coupole.

où se répercutent les irrégularités du tracé fondamental et surtout les nuances d'axes (fig. 287), mais qui a facilité sa structure et facilité non moins la percée des fenêtres.

Les absides sont voûtées en cul-de-four, avec des arcs de tête brisés.

L'éclairage est abondant sans être prodigué outre mesure. Une claire-voie à fenêtres symétriques en chaque travée ajoure le sommet de la nef centrale par-dessus la terrasse des collatéraux, qui ont eux-mêmes une baie par travée — baie curieusement située très haut sous les voûtes. —

Le transept n'a plus aujourd'hui qu'une fenêtre haute sur chaque face [1]; il y en a quatre dans la coupole, une au chevet de chaque absidiole, trois dans l'abside principale, deux en façade, et les portes elles-mêmes fournissent un complément de lumière. Nulle part peut-être mieux que dans les dissonances de ces baies n'éclate l'étrange complexité structurale de l'édifice; un examen de détail, commencé à l'angle N.-O., en donnera l'impression.

La première fenêtre est courte, trapue, avec un cintre extradossé, à peine brisé et fermé par une clef, sans ébrasement mais évasée par un double retrait rectiligne; la seconde est environ un tiers plus haute, avec une arcade plus aiguë, de même type pour le reste; par ses formes et ses proportions la troisième serait à peu près la réplique de la première si elle n'était à un niveau sensiblement plus élevé. Même ordonnance intérieure pour ces trois fenêtres, modifiée tout au plus par l'ébrasement de l'appui. Les baies N. et E. du transept sont en plein cintre presque parfait, avec chambranles à deux ressauts rectangulaires, sans autre nuance intérieure qu'une arcade un peu plus nettement pointée et une paroi inférieure à double gradin en biseau, sorte d'ébrasement en escalier dont l'avantage est de masquer l'inévitable accumulation de la poussière. La fenêtre occidentale, à chaque bras, est de style identique, seulement beaucoup plus petite, sans doute en raison des pluies hivernales qui fouettent plus dangereusement cette paroi. Dans la fenêtre, on dirait aussi volontiers la lucarne, de l'abside septentrionale les chambranles sont quelque peu ébrasés, de même que l'arcade, dont la brisure est à peine perceptible (cf. fig. 296). Saisissante, au contraire, est la discordance entre cette arcade minuscule, passablement bancale, et l'appareil courant de la paroi; ce détail sera retrouvé ailleurs. Intérieurement se reproduit le même dispositif, toutefois avec une harmonie meilleure de structure et un ébrasement lisse très considérable de l'appui. Tous ces détails se vérifient dans la fenêtre de l'absidiole méridionale. Les ouvertures latérales de la grande abside sont naturellement plus hautes, quoique tout aussi étroites — 0m,59 —. Dans celle du N. le chambranle oriental a un ébrasement beaucoup plus accentué, pour recueillir mieux les premiers rayons du soleil. On dirait ces deux baies taillées dans la paroi plutôt qu'appareillées, avec une arcade insérée de seconde main et fermée sur un joint vertical;



Fig. 288. — Sainte-Anne. Fenêtre centrale de la grande abside. Vue intérieure. Détail des chap. pl. LXXIV, 7-8.

à l'intérieur ébrasement presque nul, concordance plus satisfaisante d'appareillage et base à gradins. La fenêtre centrale n'est ébrasée au dehors que sur le chambranle septentrional; son arcade, aussi voisine que possible du cintre

1. La fenêtre inférieure que la pl. photographique de Pierotti (cf. fig. 289) présente sur le côté méridional a tout l'air d'un percement tardif et ne figurait d'ailleurs pas dans le relevé de M. de Vogüé. Elle a été obturée dans la restauration.

2. Cf. pl. LXXIII (extérieur) et LXXI (intérieur).

mais fermée sur un joint, est manifestement remaniée; pour augmenter le jour et rétablir aussi des proportions modifiées par le nouvel arc, les blocs d'appui paraissent avoir été assez profondément échancrés. L'ordonnance intérieure diffère par l'ébrasement total et par une arcade franchement en plein cintre retombant sur deux colonnettes taillées sur l'arête des chambranles. Il n'est guère douteux que cette décoration n'ait été adaptée de seconde main, au prix de coupures dont l'aspect actuellement néfaste avait dû être dissimulé (fig. 288). Les fenêtres méridionales ont exigé trop de retouches dans la restauration pour qu'il y ait intérêt à relever les nuances qu'elles peuvent présenter avec les baies correspondantes du flanc nord, dont elles imitent d'ailleurs le placement (fig. 289). Les baies septentrionales de la claire-voie supérieure, comme au surplus celles de la coupole, ont été suffisamment traduites dans la coupe longitudinale (pl. LXXI); celles du côté opposé s'en distinguent



Fig. 289. — Sainte-Anne. Vue générale de S.-O., avant la restauration.

D'après Pierotti, *Jerus. expl.*, pl. xl.

par plusieurs détails : elles sont en général un peu plus étroites, par conséquent amorties dans le haut sur des arcs plus aigus; leur appui plus bas est fixé directement sur le bandeau courant, au lieu d'être surélevé d'une assise et cette modification notable résulte évidemment de la hauteur moindre du collatéral sud. Sur la façade intérieure les fenêtres sont presque toutes d'un galbe à peine brisé, qui se retrouve dans les bas-côtés à l'extérieur; les baies centrales présentent au contraire des arcatures complexes et d'un profil très nettement aigu. Suivant une loi correcte, cette façade reproduit avec limpidité l'ordonnance intérieure et les traits caractéristiques du style (pl. LXXIII). On y retrouve en effet au premier coup d'œil la division du vaisseau en trois nefs, grâce aux pilastres engagés

n-n^1 (pl. LXX) contrebutant les axes longitudinaux des supports. Les deux fenêtres superposées au-dessus de la porte centrale correspondent à la double série des baies latérales. Tout au plus le rythme absolu exigerait-il une troisième porte dans le bas-côté nord, supprimée ici comme elle l'est fréquemment dans les édifices similaires. Il y a plus de surprise à constater la divergence entre les contreforts, surtout aux angles extrêmes (m et o). Et si l'escalier d'accès aux terrasses (m^1) peut dans une certaine mesure expliquer le développement de m en manière de tourelle, il ne justifie pourtant ni son désaxement par rapport au mur méridional, ni sa disproportion énorme avec les autres contreforts, ni surtout l'ampleur relative du pilastre voisin, n, presque double du pilastre correspondant n^1. En faisant état de la relation de ces éléments extérieurs avec le grand pilier P^5, d'importance anormale dans la seule distribution du plan; en observant d'autre part que le mur méridional de la première travée est particulièrement massif, on est conduit à l'hypothèse d'une tour à base quadrangulaire campée jadis sur cet angle S.-O. de la basilique, sans qu'on doive nécessairement supposer un élément analogue sur l'angle opposé, encore qu'il soit assez puissant pour le supporter malgré ses proportions un peu moindres. La porte secondaire de façade, B, se conçoit moins peut-être comme une bien utile communication que dans le but très opportun de dégager un massif de maçonnerie superflue entre les deux piles angulaires m-n. Aucune porte ne paraît avoir existé au nord, tandis qu'il en reste deux petites au sud (fig. 290). Ces portes sont à encadrement rectangulaire et d'assez modiques dimensions. Le seuil de C, dans la première travée, se trouve curieusement en contrebas du dallage actuel et presque autant du sol extérieur; son linteau intérieur est un monolithe énorme de calcaire *mezzy* rouge, orné d'une croix byzantine inscrite dans une couronne de feuillage stylisé. Dans E, à l'angle du transept, le linteau repose sur deux consoles dont le

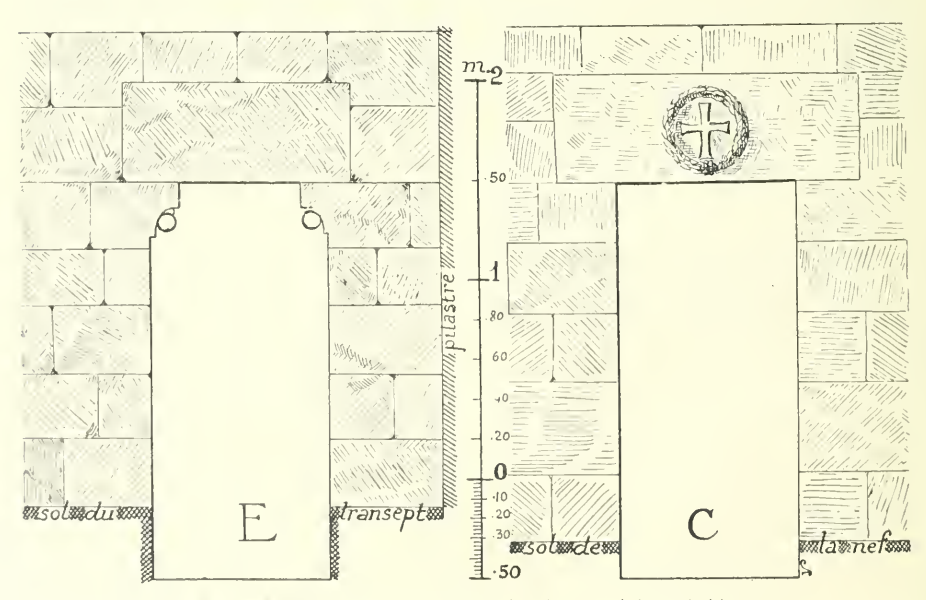


Fig. 290. — SAINTE-ANNE. Les deux portes méridionales. Diagramme de la face intérieure.

profil à simple rouleau évoque les consoles rencontrées déjà dans la crypte du *moustier* tout voisin (pl. LXVIII)[1]. Ces portes reliaient directement la basilique à des annexes détruites de fond en comble et dont il ne reste plus que d'intéressantes épaves d'architecture décorative; nous aurons à y revenir.

L'ornementation intérieure de la basilique est des plus sommaires, consistant uniquement aujourd'hui dans la très sobre modénature des bases, impostes et corniches, et dans la sculpture des chapiteaux et des consoles. On a signalé déjà que les bases sont de profil attique. Impostes et bandeaux reproduisent avec d'insignifiantes nuances un corps élémentaire de moulures où le listel supérieur est agrémenté parfois de trois petits canaux parallèles. Les chapiteaux se classent en deux types : l'un inspiré tant bien que mal du galbe corinthien à double rang de feuilles rigides plaquées sur la corbeille, avec ou sans imitation de tiges roulées en volutes sous les cornes de l'abaque (pl. LXXIV, nos 1-4); l'autre en manière de cube dénué de toute allure et dont un sculpteur inhabile, et surtout dépourvu d'imagination esthétique, s'est appliqué à couvrir toutes les faces par un motif indéfiniment répété: galons, stries, ondulations ou cannelures (cf. nos 5-6). Les pièces du premier genre se rencontrent de préférence dans les travées occidentales; et l'une ou l'autre donne assez clairement l'impression d'avoir été remployée au sommet d'un pilastre pour qui elle n'aurait pas été prévue (v. g. no 1). Des chapiteaux analogues ont été découverts parmi les décombres au sud de la basilique (no 10). Il faut mettre à part, malgré la gaucherie de leur exécution, les chapiteaux des colonnettes de la fenêtre absidale (nos 7-8), remarquables de composition et de caractère.

L'ample série des consoles n'offre guère plus d'art, ni beaucoup moins de monotonie, soit qu'elle varie des combinaisons de moulures, le long des bas-côtés, soit qu'elle s'enrichisse, comme dans la nef principale et le transept, d'éléments figurés ou de pieux symboles. Ceux-ci du moins ont quelque portée archéologique. S'il est difficile de considérer comme hiéroglyphes religieux des motifs tels que le tore en saillie au milieu d'un cavet, ou le barillet cannelé (nos 6 et 9), le P. Cré a fourni au contraire une interprétation très fine et parfaitement vraisemblable de la console (fig. 291) où se voit « un *volumen* roulé et placé en travers sur deux sandales inégales pour la forme et les dimensions »[2]. L'iconographie chrétienne, on s'en souvient, a souvent employé les sandales comme expression allégorique du tombeau, et le rouleau plié comme emblème du contrat de mariage; la nuance des sandales suggérant une sépulture double, le *volumen* évocateur du mariage exprimerait l'association de deux époux jusque dans la tombe : allusion discrète à saint Joachim et à Sainte-Anne, dont la basilique couvrirait à la fois la demeure et la sépulture[3]. Pour informes qu'elles soient, les représentations sculptées sous les arcades de la coupole, de part et d'autre de l'abside centrale, demeurent parfaitement explicites : ce magot accroupi dans une attitude d'Atlas (fig. 292) et ce *protome* de bœuf (fig. 293) sont les symboles familiers de saint Matthieu et de saint Luc, les deux évangélistes qui ont écrit la double généalogie du Sauveur et de son auguste Mère[4].

A ce décor sculptural s'ajoutaient jadis des peintures. Vers 1860, dans sa description très diligente du monument, le P. Bassi constatait ces débris de stucs peints dans toutes les absides et sur les grands piliers de la première travée, non sans s'étonner de leur présence sur de majestueuses parois en pierres de taille[5]. A peine sub-

1. Sur la phot. (fig. 289) antérieure à la restauration, *C* est murée; une clôture masque la porte du transept. De la vieille fenêtre *D*, qui ajoure la crypte, on discerne seulement l'arcade dans son enfoncement rectangulaire. La baie murée qu'on distingue tout à côté correspond à l'alcôve rétablie par M. Mauss pour l'utilisation extérieure d'une citerne située sur le palier inférieur de l'escalier *H* (pl. LXX). Les deux basses fenêtres, comme la porte de la travée voisine, ont un caractère adventice, manifestement d'origine arabe; elles ont été obturées.

2. *RB.*, II, 1893, p. 270.

3. On n'ignore pas que dans les rites traditionnels juifs du mariage par lévirat la sandale a beaucoup de portée symbolique; cf. Scheftelowitz, *Archiv für Religionswiss.* XVIII, 1915, p. 255, et Vysoky, *ibid.*, p. 593. Le folk-lore en fournirait au surplus d'autres indices.

4. D'après le *Guide de la peinture* (éd. Didron, p. 424), la représentation des évangélistes dans les pendentifs d'une coupole était de règle au moyen âge byzantin : simple survivance, au surplus, d'une très vieille conception orientale dans la figuration du ciel; cf. W. de Grüneisen, *Sainte-Marie-Antique. Le caractère et le style des peintures...*, (1911), p. 9 ss.

5. Bassi, *op. l.*, p. 98 s.; Mauss, *op. l.*, fig. 34.

siste-t-il désormais, au fond de l'abside centrale en particulier, quelques linéaments d'année en année plus rares et plus indistincts. Leur humble et muet témoignage n'est cependant pas indifférent à enregistrer.

En contraste avec le reste de l'édifice, la façade

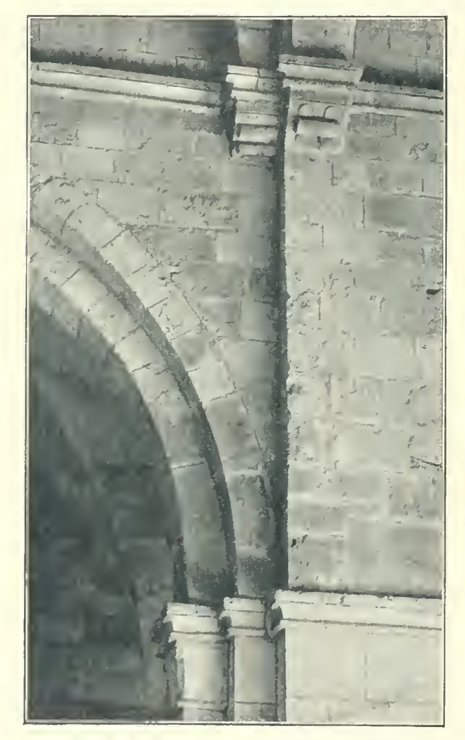
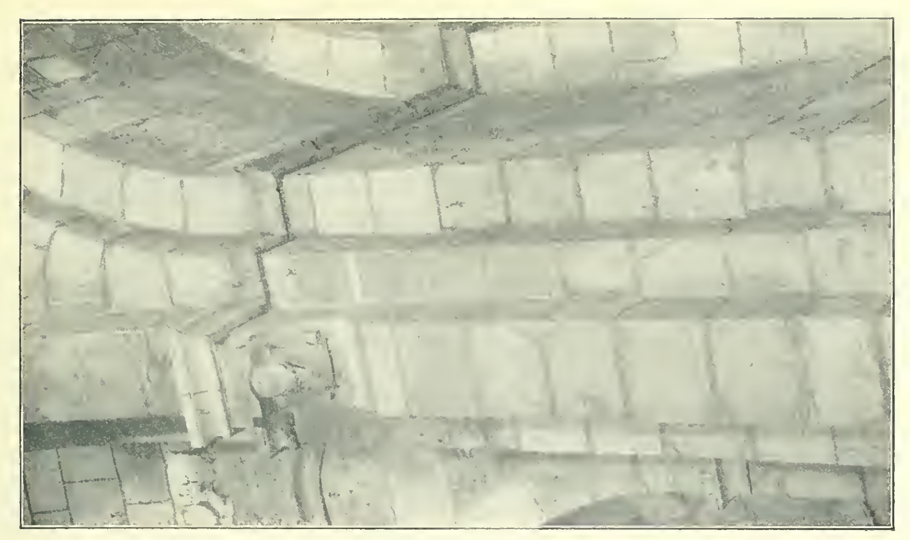


Fig 291. — Sainte-Anne. La console aux sandales. Pilier P_5, face nord.

extérieure présente une ornementation austère mais très soignée et d'une réelle élégance. La porte principale (pl. LXXIII) découpe sa baie entre des montants à deux ressauts rectangulaires, appareillés à arêtes vives et couronnés par une simple imposte. Sur ces piédroits repose une double voussure en encorbellement, tracée suivant le principe de tous les autres arcs. L'arête de la voussure inférieure est profilée en manière de tore prismatique à cinq pans; celle de la voussure supérieure est un vigoureux tore cylindrique; une arcade saillante décorée de fuseaux découpés à facettes et profondément refouillés complète l'élégante archivolte. Le linteau posé sur les pilastres intérieurs est une bande clavée, rectiligne, à face lisse, surmontée d'un tympan appareillé. L'inscription arabe qui détache ses lettres en relief sur un champ ravalé est gravée de seconde main dans ce tympan, qui semble avoir reçu naguère une décoration peinte, au détriment d'ailleurs de la marque épigraphique *S(anct)a Anna* qu'on peut discerner encore sur un bloc martelé. Un bandeau saillant barre le centre de la façade au-dessus de la porte; un rang d'oves en couvre le listel et son large chanfrein est rehaussé d'un damier de billettes. Cette corniche sert d'appui à une fenêtre sans décoration d'aucune sorte, percée à la hauteur des baies latérales, seulement de dimensions un peu plus développées. Une fenêtre plus grande ajoure le haut de la façade. Avec sa baie franchement en tiers-point, ses colonnettes logées entre les piédroits, sa voussure à coussinets et sa belle archivolte supérieure où se détachent des palmettes puissamment découpées, c'est de beaucoup le plus somptueux élément de tout l'édifice; on le conçoit très normalement du reste, au front de la majestueuse basilique, en ce point le plus constamment inondé par la lumière.

Pour n'être pas trop lacuneuse cette notion générale de l'église requiert encore un examen méthodique de la structure. La construction est tout entière en pierres de taille, mais il ne faut pas une enquête bien approfondie pour s'apercevoir qu'elle présente des variations non moins anormales que les dissonances de son concept architectural. Revenons donc une fois de plus à l'angle extérieur N.-O. pour inspecter brièvement le pourtour des murs.

Les deux premiers contreforts septentrionaux (pl. LXX, *a-b*) et la section de muraille intermédiaire offrent d'abord une physionomie homogène très imposante avec leurs assises hautes de $0^{m},52$ à $0^{m},56$ en moyenne. Le jointoyage des blocs, bien alternés, est excellent et leur dressage assez caractérisé par une taille à fines stries diagonales parallèles, sans marques de tâcherons. La sur-



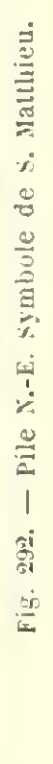


Fig. 292. — Pile N.-E. Symbole de S. Matthieu.

Fig. 293. — Pile S.-E. Symbole de S. Luc.

Sainte-Anne. Les consoles symboliques sous la coupole.

prise n'est que plus vive de constater que la concordance d'assises n'est pas absolue; les piles font bien corps avec la paroi, mais les lits de pose ne courent pas d'un bout à l'autre de cette section; les contreforts n'ont, au surplus, ni le même placement, ni des proportions tout à fait identiques : nuances apparemment explicables par la nécessité d'adaptation à des axes divergents. Vers le milieu de la paroi entre *a* et *b*, à peu près sous la fenêtre de la seconde travée, le bel appareil se perd en indentations irrégulières sur une bâtisse de tout autre aspect par le calibre singulièrement menu de ses matériaux, leur traitement bien inférieur et de style différent (fig. 294). L'échelle des assises oscille de $0^m,18$ à $0^m,32$ environ, leurs lits fléchissent et l'alternance des joints n'est plus aussi attentive. Ici et là pourtant reparait une pierre au parement strié. Le caractère chétif de cet appareil éclate surtout par opposition à la maçonnerie puissante qui lui est soudée; au demeurant, il fait bonne figure et s'est révélé d'une consistance impeccable. Il se prolonge jusqu'à l'angle oriental du transept, un peu avant d'atteindre le contrefort *e* (fig. 295), mais n'embrasse plus toute la hauteur de paroi; au niveau de crête du collatéral et au-dessus d'un retrait diminuant l'épaisseur de la muraille, il est remplacé par un appareil de calibre analogue, d'où ont disparu néanmoins toutes les assises grêles inférieures à $0^m,24$, mais de physionomie bien tranchée, assimilable par toute sa technique à la belle maçonnerie de l'angle N.-O. Dans le contrefort *e* comme dans les deux autres intermédiaires, *c* et *d*, on retrouve les sosies de *a* et *b*, seulement avec des assises un peu moins volumineuses. Il en résulte sur chaque côté une rupture verticale de tous les lits d'assises et une liaison imparfaite avec la muraille. L'implantation de ces contreforts pourrait, à première vue du plan, sembler défectueuse, à n'envisager que leur relation avec les pilastres engagés qui leur correspondent à l'intérieur; l'examen raisonné fait saisir promptement qu'elle a été calculée de façon judicieuse, non par rapport à ces pilastres seuls, mais par rapport à l'ensemble des poussées transversales qu'il s'agissait de neutraliser.

La face orientale du contrefort *e* donne assez bien l'illusion d'un raccord satisfaisant avec le pan coupé de la petite abside; il suffit toutefois d'en inspecter le sommet, par la terrasse absidale, pour y relever une suture de fortune et sous un angle bizarre avec la paroi orientale du transept (fig. 296). En dépit d'une adresse incontestable, la liaison ne laisse pas moins à désirer, dans cette zone supérieure, sur l'angle où se recoupent la muraille du transept et la projection de la grande abside, dont les parois n'ont d'ailleurs pas, entre f^1-f, l'allure impliquée par l'axe longitudinal actuel de l'église : l'angle f^1 déborde notablement l'aplomb normal des parties supérieures ordonnées à cet axe. Au pourtour inférieur du chevet, toute la maçonnerie est parfaitement liaisonnée[1] jusqu'à l'angle g^1, non sans étaler à des hauteurs variables la dualité curieuse du petit appareil décrite sur la face nord du transept. Au point d'attache de l'adsidiole sud, nouvelle rupture flagrante, par la brusque diminution du soubassement abaissé de $0^m,42$ et la complète discordance d'assises sur environ 3 mètres de hauteur. L'harmonie se rétablit entre g^1 et *h;* mais à l'incidence de l'absidiole sur le mur méridional apparaît du haut en bas une véritable déhiscence extérieure excluant toute hypothèse d'unité structurale entre ces deux éléments, quelle que soit leur relation chronologique. C'est également dans cette partie du chevet qu'on peut saisir avec la plus vive clarté la distinction des deux maçonneries en petits matériaux. Depuis le sol jusqu'à peu près au niveau d'appui de la fenêtre centrale se développent les assises archaïsantes moins élégamment appareillées, où n'interviennent, excepté dans le chaînage angulaire, que d'assez rares blocs au parement strié. Un arasement irrégulier et quelques centimètres de retrait détachent nettement cette construction de la zone supérieure plus uniforme et beaucoup plus soignée, où le dressage en stries obliques devient courant. Si l'on se remet en mémoire que la

1. On peut même observer, dans l'angle f^1 vers le tiers de la hauteur, au moins un cas d'appareillage « à crossettes », c'est-à-dire où le bloc angulaire est évidé pour s'adapter à la double direction d'assise. Malgré l'avantage qu'elles semblent offrir pour le liaisonnement, ces « pierres coudées sont coûteuses et cassantes », ainsi que l'a noté Choisy (*Hist. arch.*, II, 145); et il ajoute : il serait... difficile d'en citer une seule dans toute l'architecture du moyen âge; on les proscrit de la façon la plus formelle ». L'antiquité, au contraire, en a largement fait usage.



Fig. 293. — Transept.



Fig. 294. — 2e travée.

SAINTE-ANNE. Les sutures d'appareil. Mur nord, face extérieure.

plupart des baies de ce chevet accusaient déjà quelque remaniement structural, on ne saurait douter qu'il y ait eu reprise plus ou moins complète.

L'état de la muraille méridionale, depuis la restauration, ne permet plus guère d'observations techniques utiles. Tout au plus y peut-on discerner l'emploi exclusif du petit appareil comme dans la section septentrionale correspondante, et le caractère adventice des contreforts, tous en appareil moyen. Leur faible développement, surtout dans *i* et *j*, et leur situation sont expliqués sans doute par l'existence avérée de bâtiments divers et d'un cloître sur ce côté de la basilique.

Sur les parois hautes de la nef centrale, au nord en particulier, il est à peu près évident que les pilastres font corps avec la muraille; tandis que sur la face occidentale des deux bras du transept se trahit de nouveau le raccord indubitable, car cette fois très mal atténué, entre les deux phases de la maçonnerie de petit calibre.

La façade étale sur la plus grande partie de sa superficie l'unité de structure en imposant appareil, comme aussi les singulières incohérences d'assises de l'angle N.-O. Le réglage est identique sur les contreforts *a* et *o;* l'harmonie interrompue sur l'angle de *o* se rétablit entre ce pilier et la porte centrale, toutefois avec une interversion d'assises basse et haute à la base du mur, après *n*[1]. Entre le jambage méridional de la porte et le contrefort *n* se produit quelque flottement dans les premières assises; mais ensuite le rythme est de nouveau continu sur le pilier *n*, la porte *B*, la tourelle *m*, jusqu'au contrefort latéral *l* inclus.

A l'intérieur, variations et nuances vont se reproduire exactement aux points correspondants. Voici la soudure du grand au petit appareil vers le milieu de la deuxième travée (fig. 297). Elle n'est pas moins claire à l'extrémité nord du transept (fig. 298), où le raccord artificiel du chevet au transept, manifesté par la dislocation d'assises, est souligné avec quelque violence par une surélévation brusque de 8 à 10 centimètres dans la corniche courante à la naissance des voûtes[1]. Et comme l'uniformité de niveau était requise dans les impostes de tous les supports de la coupole, il a fallu faire fléchir bizarrement le bandeau continu pour le raccorder à ces impostes (cf. fig. 292 s.), autour des deux piles orientales. Les pilastres engagés *i* et *j* vaguement correspondants à *c* — *d*, dans les murs des basses nefs ont été insérés de seconde main, et leur appareil moyen disloque de part et d'autre les lits du petit appareil. Du premier au dernier les piliers libres sont construits en cet appareil moyen, de même calibre et de même aspect que les contreforts extérieurs ou les parties hautes de la façade. Ils n'offrent aucune identité dans la succession de leurs assises; mais leur physionomie est au contraire absolument semblable et leur homogénéité respective tout aussi absolue. Le plus persévérant examen n'a pu révéler un indice quelconque autorisant à supposer que ces supports aient été remaniés, ou construits à des époques différentes; s'ils ont été surajoutés à des supports antérieurs et d'autre forme — ce qui est bien peu probable —, ils les enveloppent intégralement.

Après le raccord signalé à l'extrémité N.-E. du transept les assises sont continuées sur le pourtour entier des absides et la rupture totale se reproduit précisément sur l'angle opposé du transept, où nous la connaissions déjà si nette à l'extérieur (angle *h*). Si l'appareillage intérieur du sanctuaire présente au premier coup d'œil une plus grande uniformité que le chevet, on ne tarde pas à y retrouver l'évidence de deux phases structurales. Les deux petites conques absidales présentent un soubassement de hauteur exagérée, dont l'arête est amortie par un tore assez fruste; il règne sur les grands piliers et dans la minuscule travée de chœur, mais disparait aux antes de l'abside centrale. Un examen attentif permet de constater que la saillie de ce soubassement anormal n'est pas uniforme, en d'autres termes, que l'axe de son tracé n'est pas le même que celui de la zone supérieure des parois absidales. Cet axe inférieur nous a paru coïncider assez exactement avec l'axe du transept et des deux travées suivantes des nefs, tandis que l'axe supérieur, redressé au moins d'un degré vers le nord, se rapproche sensiblement de l'axe général

1. Par inadvertance de dessin, ce décrochement du bandeau sur la face N. du transept est exprimé en sens inverse dans la coupe (pl. LXXI), qui ne traduit pas non plus le raccord des maçonneries diverses en cette zone.

moyen perpendiculaire à la façade[1]. Que l'on se remette en mémoire la transformation observée dans la maçonnerie extérieure du chevet : un remaniement ne paraîtra plus douteux, soit qu'il y ait eu reprise à une période ultérieure, soit par simple repentir au moment de la première construction. En vue de la détermination à entreprendre plus loin, on notera que toutes les parois intérieures du sanctuaire présentent le dressage strié, avec cette particularité plus caractéristique encore qu'à la naissance des courbures absidales on peut fréquemment observer, sur la face d'un même bloc, les stries obliques à l'extrémité extérieure devenant verticales sur l'extrémité dirigée vers le centre de la conque[2]. Sur deux pierres de la grande abside nous avons relevé des marques de tâcheron. Dans les absidioles la voûte en cul-de-four est constituée par douze assises décroissantes et fermée sur un joint; même nombre dans la voûte de l'abside principale, avec un groupe de claveaux pour la fermeture. Il y a vingt-quatre assises dans la coupole et une clef centrale; mais jusqu'au sommet des fenêtres ces assises ne sont pas concordantes, quoique en nombre égal, et ce nombre paraît manifestement voulu.



Fig. 296. — SAINTE-ANNE. Le chevet. Vue prise du nord-est.

2. *La crypte.*

Un tracé en teinte rouge sur le plan général (pl. LXX) en détache la situation et la forme telles

1. Cette détermination n'a été réalisée qu'après la gravure du plan d'ensemble, où étaient enregistrées seulement deux cotes signalant la saillie divergente.

2. Même détail au *Moustier*; voir p. 688.

que les ont fait connaître les fructueux travaux des PP. Blancs. Les détails utiles sur la méthode de ces recherches ont été fournis ailleurs et chacun peut aisément s'y reporter[1]. Il ne saurait pas davantage être ici question de controverse. Les éléments archaïques de la crypte remis au jour par le P. Cré et ses savants confrères sont des réalités faciles à contrôler; ces faits archéologiques seuls nous occuperont. Peu importe que le déplaisir d'avoir manqué lui-même des trouvailles précieuses ait suggéré naguère à M. l'architecte Mauss une dénégation aussi imprudente que discourtoise pour les gardiens du sanctuaire national. Quant aux lourdes imputations ultérieures, elles sont fâcheuses exclusivement pour ceux qui se les permirent, alors qu'ils étaient si bien placés pour voir de leurs yeux et toucher par leurs mains les faits brutaux qu'il leur a plu de nier[2]. On justifiera seulement à l'occasion telle divergence que nos graphiques présenteraient avec les relevés anciens pour quelque particularité notable dans les parties de la crypte connues de longue date.

Depuis la restauration de M. Mauss, l'accès de cette crypte est pratiqué par une longue volée de marches, *F*, amorcée dans la seconde travée du bas-côté méridional; un escalier de service, *H*, dont le palier inférieur couvre une citerne, fournit une communication plus directe avec la porte latérale, *E*, et la sacristie actuelle. Ces escaliers coïncident dans l'angle S.-O. d'un narthex, *G*, ouvert à ses extrémités orientales sur deux collatéraux en contrebas, G^1 G^2; les fondations massives du pilier supérieur, P^1, tiennent la place de ce qui serait la nef. Au delà du transept, *T*, une assez large travée de chœur précède une absidiole semi-circulaire; peut-être même décrirait-on mieux ce dispositif comme une chapelle à plan central et coupolette : c'est le sanctuaire proprement dit de la Nativité de Marie. Une arcade aveuglée par une paroi rocheuse, *O*, correspond au collatéral nord; celui du sud est prolongé par une travée, T^1, de même profondeur que le sanctuaire: au fond s'ouvre un couloir coudé qui contourne le sanctuaire et vient déboucher dans ce que M. Mauss a nommé une « ancienne citerne transformée en dépendance de la crypte[3] ». La forme de cette excavation, *U*, creusée en pleine roche, paraît avoir été ovale; son extrémité S. est aujourd'hui barrée par les maçonneries requises pour une consolidation judicieuse de l'ante absidale établie au-dessus. Tout contre la paroi orientale, vers le bout méridional, un orifice elliptique, r^1, dont les axes inférieurs mesurent en moyenne 0m,85 × 0m,50, perce le plafond de roc; il répond tant bien que mal à la bouche ronde inscrite avec une localisation approximative et transposée sur les plans de M. Mauss, qui signale y avoir discerné « encore la marque des cordes auxquelles étaient suspendus les vases qui servaient à puiser l'eau[4] ». Mais à côté de cette bouche voici, presque au centre exact du plafond, une autre perforation quadrangulaire, r^2, ayant un peu plus d'un mètre de côté; elle est couverte par les degrés et le dallage du chœur de la basilique, dans lequel on a seulement maintenu le petit regard vitré, r^3. L'ampleur et la forme de l'orifice r^2 n'ont plus rien de commun avec une bouche de citerne; et nous avons vainement cherché sur ses parois, non moins patinées par les siècles que celles de r^1, la plus minime trace de *ḥamrā* et surtout de sillon quelconque creusé par des cordes de puisage (fig. 299).

Le savant architecte a prodigué la plus énergique insistance à redire que cette excavation ne fut jamais qu'une citerne. La communication qu'il a régularisée par « une nécessité pratique » serait « de date toute moderne et due aux pieuses dégradations infligées au rocher de la grotte par les pèlerins... Plusieurs habitants de Jérusalem [lui] ont affirmé avoir connu la grotte... avant que la paroi orientale n'eût été entièrement perforée ». On produit même de cette citerne « une preuve matérielle... le *radier*, était enduit comme les parois, en ciment de tuileau (en arabe hamra)

1. *RB.*, 1893, p. 245 ss.; 271 ss.; 1904, p. 228 ss.

2. Cf. *RB.*, 1903, p. 459 s.; 1904, p. 230, n. 1.

3. Mauss, *La piscine...*, p. 77 ss., plans *A* et *B*; cf. *L'église Saint-Jérémie...*, p. 48.

4. *La piscine...*, p. 80. A cette bouche ronde les plans ajoutent une ouverture rectangulaire exiguë, mais dans un placement interverti. Et quand on signale ailleurs, à côté de « la margelle usée par les cordes », un « orifice de l'arrivée des eaux » (*L'église...*, p. 48), on omet de préciser leur relation. Quelle est la bouche et quelle est l'arrivée des eaux? Et sur lequel des deux orifices a-t-on discerné la marque des cordes?

et concave ainsi qu'on le voit dans toutes les citernes [1] ». A Dieu ne plaise que personne mette jamais en doute ces vestiges d'enduit étanche



Fig. 297. — SAINTE-ANNE. Suture d'appareil. Mur nord, face intérieure, 2e travée ; cf. fig. 294.

constatés par l'architecte et que sa restauration a fait totalement disparaître ! De l'assertion des habitants sur la nature accidentelle et l'origine récente du couloir, chacun sait ce que vaut l'aune quand on a observé durant quelques belles années le folklore archéologique à Jérusalem. Mais tout cela porté au maximum possible de sa valeur démonstrative n'explique en rien l'étrangeté d'un plafond de citerne ainsi perforé. Il ne s'agit pour le moment que des faits. Que M. Mauss ait eu raison ou tort en affirmant de cette cavité que « jusqu'en 1876, elle n'a jamais eu un caractère religieux [2] », il demeure que son enregistrement des faits n'a pas eu la précision désirable en telle matière ; cette lacune technique peut n'être pas

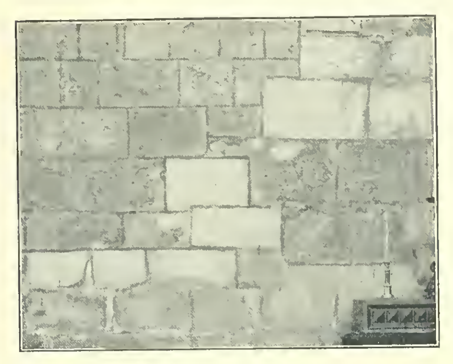


Fig. 298. — SAINTE-ANNE. Suture d'appareil. Mur nord, face intér., transept ; cf. fig. 295.

sans répercussion néfaste sur le sens à leur attribuer.

Une brèche dans l'angle S.-E. actuel de *U* donne accès à une autre pièce, *V*, de forme plus irrégulière. Entre les deux, la paroi, qui n'excédait pas dix centimètres en quelques points, n'était pas entièrement rocheuse comme on le crut naguère avant d'avoir sondé l'enduit qui la recouvrait [3]. On s'étonne tout de suite que cette pièce nouvelle n'ait apparemment pas été soupçonnée non plus par les constructeurs de la basilique ; à y regarder de plus près, il devient clair que son existence n'intéresse pas beaucoup la solidité de l'édifice supérieur. Si l'on excepte l'étroit enfoncement de sa pointe méridionale qui vient presque affleurer l'aplomb extérieur des murs, appuyés du reste sur le rocher du plafond épais, cette cavité n'a qu'un développement inférieur au vide de la grande abside et ses parois rocheuses du nord et de l'est sont notablement en retrait sur l'axe vertical des murs de l'église. L'existence inoffensive de ce nouveau compartiment n'étant d'aucune portée, il serait superflu de décrire davantage sa figure originale, l'ouverture consi-

1. *La piscine*..., p. 77 s., 80 s. Cf. *infrà*, p. 740 ss.
2. *La piscine*..., p. 81 ; *L'église*..., p. 56.
3. Il est tout à fait singulier que M. Mauss n'ait pas observé cette brèche, ni soupçonné la pièce *V*, dans laquelle a pénétré cependant la maçonnerie neuve par laquelle il consolida l'ante de l'abside supérieure.

dérable, *r*, qui le mettait jadis en communication avec le milieu de l'abside, et le puits primitif d'ajourement et d'aération ouvert dans l'espèce d'alcôve méridionale. Il serait surtout oiseux de s'attarder à établir que tout cela n'est point de date récente.

Décompte fait de ces annexes de fortune, pour explorer le développement complet de la crypte ancienne il faut revenir au centre du collatéral G^1. Par une porte, *I*, pratiquée dans la maçonnerie neuve de la paroi septentrionale, on pénètre dans une chambre assez spacieuse, *K*, paraissant défier d'abord toute définition par une forme géométrique[1]. Il ne faut cependant pas une bien longue enquête pour se convaincre que cette asymétrie peut s'ordonner par simple distinction entre éléments anciens et éléments nouveaux parfaitement impossibles à confondre. Le rocher est apparent en beaucoup d'endroits : au plafond presque entier, en trois angles de la salle et dans le haut de plusieurs parois. Le plus grave bouleversement consiste dans la pénétration en fausse équerre d'un massif revêtu d'un parement neuf, dans l'angle nord-ouest; sa relation avec le pilier *P* y fait promptement reconnaître le pendant exact du blocage qui étaie le pilier opposé. Mais il est clair en cet endroit que le massif a été créé aux dépens de la chambre préexistante, d'après l'indice fourni par le prolongement du plafond rocheux dans l'angle sud-ouest. L'allure de ce plafond, auquel on a conservé sans altération sa physionomie antique, est d'autant plus remarquable qu'il présente une courbe en sens inverse de la couche rocheuse (fig. 300) et non sans analogie avec les plafonds cintrés qu'on peut voir dans certains hypogées antiques, celui d'Hélène d'Adiabène en particulier. A peu près à la hauteur de l'entrée moderne, contre la cloison neuve méridionale, cette courbe se relève et prend la forme d'un cornet acoustique largement ébrasé dont l'axe vertical dépassant la cloison actuelle serait sur le bord du collatéral G^1. Ce dispositif évoquait spontanément l'idée d'un lucernaire qui aurait ajouré en même temps le collatéral actuel et la chambre *K*. Un sondage récent a mis hors de doute l'existence et fixé les proportions de ce vieux lucernaire *R*, dont la moitié méridionale a été détruite par l'effondrement du plafond de roc sous le pilier P^1 (fig. 301)[2]. Entre les deux angles supérieurs N.-E. et S.-E., le rocher est apparent sur près d'un mètre de hauteur, tout le long de la paroi orientale. Au-dessous, la paroi était échancrée par deux cavités profondes, en manière de ⋞ aux bords très dégradés; dans la consolidation nécessaire on a donné à ces coupures frustes l'aspect de deux *arcosolia*. Des parois primitives N. et S. il subsiste d'assez notables surfaces, dans le haut. Leur équerre parfait avec le côté oriental est facile à contrôler, bien que les exigences imposées à la restauration aient modifié l'orientement des parois neuves. Or cette orientation primordiale vaut qu'on s'applique à la relever, car elle semble bien mettre la chambre *K* en relation avec deux éléments fort disparates : le chevet de la grande abside et le mur oriental de la piscine Probatique, dont le placement identique de N.-N.-O. en S.-S.-E. par 157° ne peut guère être fortuit; et ce même chiffre de 157° définit strictement l'axe primordial N.-S. de la chambre, abstraction faite de fractions inférieures à $^1/_3$ de degré dans la détermination réitérée à plusieurs reprises.

D'abondantes traces de stuc peint adhéraient encore à toutes les surfaces rocheuses, au moment de la découverte. La peinture était par malheur extrêmement indistincte : simple coloration monochrome à teinte sombre sous le plafond, jaunâtre sur les parois, avec quelques taches d'autres nuances. L'enduit était de composition assez fine, malgré son épaisseur, de couleur laiteuse ou cendrée, décomposé par l'humidité, friable et tombant en poussière presque au moindre contact; à peu près rien n'en a pu être sauvé, mais on en retiendra l'attestation indubitable. Parmi les décombres dont on avait apparemment rempli cette pièce avec intention avant de la bloquer par des maçonneries frustes, les PP. Blancs ont recueilli une petit cippe en calcaire qui pourrait

1. Sur cette partie de la crypte et le réduit supérieur, cf. *RB.*, 1904, p. 232 s. Pas un détail de cette description n'ayant été remis en cause dans la « réponse » dont M. Mauss a bien voulu l'honorer (Voir *RB.*, 1905, p. 159 s.), il suffit de la résumer ici, pour préciser les plans qui ont été attentivement contrôlés.

2. Le regard vitré, r^6, établi dans l'antique ouverture et le dégagement des maçonneries modernes permettent d'observer ce lucernaire primitif. Il est surtout facile à examiner de l'intérieur de la crypte.

bien avoir été un autel, plusieurs fragments de moulures antiques et un débris de statue[1].

Entre le dallage de la basilique et la chambre qu'on vient de décrire s'intercalent les vestiges d'une autre pièce, *L*, dont les parois partiellement creusées dans le roc sont arasées à un peu plus d'un mètre de hauteur. Les vestiges de stuc peint qu'on y peut observer aujourd'hui encore attestent une double phase décorative. A même la roche un enduit mince, compact, homogène et d'un blanc mat portait une décoration à la fresque dont il subsiste seulement des parcelles aux tons rouge brique, rose, vert clair, d'une surprenante fraîcheur[2]. Sur cette belle ornementation, saccagée de coups de pic pour faciliter l'adhérence, s'étale un crépissage plus épais, plus grossier, couvert uniformément d'une coloration jaunâtre; il rappelle l'enduit de la salle inférieure, mais

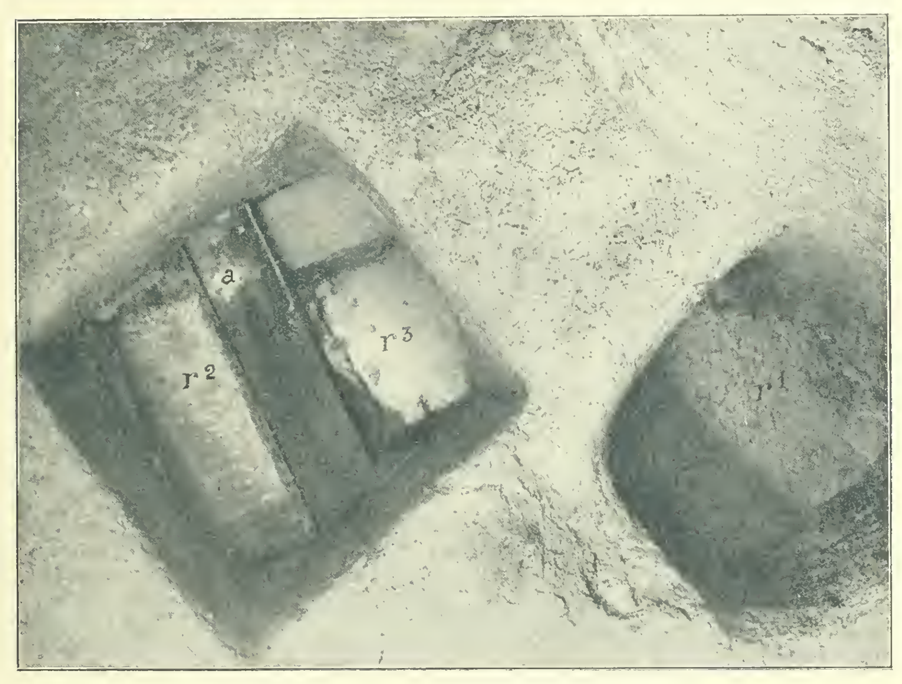


Fig. 299. — Sainte-Anne. Les ouvertures anciennes dans le plafond rocheux de la citerne *U*.
a, traverse soutenant les gradins du chœur. — r^3, regard vitré.

1. D'après une obligeante indication du P. Cré, ces pièces furent trouvées exactement à la base du blocage dont M. Mauss a empâté les fondations du pilier *P*. Au lieu de plonger jusqu'au sol rocheux de la chambre, ce blocage, formé de moellons noyés dans un solide mortier noirâtre, reposait sur 1^m,25 environ de décombres et de débris de l'ancien plafond. C'est en substituant à ce dangereux remblai un bourrage de ciment que furent remises au jour les épaves en question. Mais ne sera-t-on pas surpris derechef que les observations de M. Mauss, si diligentes sur tant d'autres points, aient été manifestement trop superficielles en cet endroit?

2. Cf. *RB.*, 1904, p. 237 et la pl. afférente. Épaisseur moyenne du stuc : 0^m,005. Composition apparente : chaux et sable très fin avec quelques parcelles ténues qu'on prendrait pour des cristaux.

la délicate élégance de ce qu'il faisait disparaître lui donne une certaine vulgarité[1]. Le sol rocheux était couvert d'une mosaïque relativement fine en pierres de la contrée : simple semis de cubes rouges et jaunes sur un fond blanc, encadré d'une bordure blanche. L'empâtement moderne des fondations du pilier *P* a naturellement éventré une partie de ce pavé, bouleversé d'ailleurs de plus vieille date. Dans la moitié septentrionale de la pièce on voit, en effet, se creuser une cavité circulaire revêtue d'un blocage fruste à face calcinée et noircie. Rien ne se comparerait mieux à un four à chaux, et cette désignation lui est attribuée sans rien préjuger de sa vraie nature.

Il est curieux que la longueur moyenne N.-S. de cette chambre — 5m,78 — reproduise à un centimètre près celle de la salle inférieure primitive — 5m,79 — ; mais leur superposition n'est pas exacte, ni leur orientement identique. Cet orientement raccorde la pièce supérieure, *L*, avec l'axe du transept et des travées centrales de la basilique. Le déplacement vers le N. trouverait une explication telle quelle dans l'installation, peut-être antérieure, du lucernaire, *R;* mais la discordance deviendra beaucoup mieux intelligible par la suite; vers l'ouest le développement intégral de *L* demeure encore inconnu. Comment estimer néanmoins que cette relative superposition ait pu être accidentelle? Nous aurons donc à rechercher quelles purent être l'origine et la nature de cette chambre supérieure dont la base s'incrustait ainsi dans la roche vive, mais qui exigea manifestement des superstructures, sous peine de rester un non-sens architectural.

Grâce aux éléments recouvrés, la crypte présente une harmonie déjà beaucoup meilleure avec la basilique : au lieu d'être bizarrement reléguée de biais sous l'extrémité d'un bas-côté et sous une file de supports dans une relation réciproquement compromettante, elle s'équilibre avec un bon rythme sous la coupole et le transept. Ce rythme éclate mieux encore dès qu'on a reconstitué, d'après les plans anciens et surtout ceux de M. Mauss, l'état de la section méridionale avant la restauration (fig. 302). Ce qui saute aux yeux, c'est que l'orientement de la grotte, sans relation axiale avec l'espace antérieur voûté, ni même avec l'église supérieure, concorde avec celui de la grotte septentrionale. A peine moins suggestive est la longueur de paroi rocheuse à l'orient, qui s'évalue strictement à 5m,80 sur les graphiques de Mauss, en partie contrôlables sur l'état actuel. « La grotte... était ornée d'une niche qui n'était pas orientée, on y voyait encore des restes de peinture, appartenant à deux époques différentes; mais l'autel, qui avait laissé sa trace sur le sol, s'appuyait contre la paroi orientale..., ayant à sa droite une petite crédence creusée dans le rocher... la niche du sanctuaire, en partie ruinée par la chute d'un mur contigu, était tracée en plein cintre. Elle servait à étayer le rocher adjacent autant qu'à abriter l'autel[2] ». Une partie considérable du primitif plafond de roc était depuis longtemps effondrée, remplacée par une voûte en blocage (fig. 303). Un assez pauvre mur barrait le sanctuaire proprement dit. Un joli petit lavabo en pierre était encastré dans l'angle S.-O. du collatéral G^2. Tout au bout de l'espèce de couloir symétrique à l'entrée moderne, *F*, « *partie conservée de l'ancien escalier*[3], les plans signalent un « espace comblé où se voyaient encore les traces d'un escalier », F^1.

Avant de mettre en œuvre ces observations fastidieuses pour concrétiser enfin l'ordonnance primordiale de la basilique et celle de sa crypte, il faut essayer d'introduire une classification raisonnée dans cet amas de détails discordants.

3. *Analyse archéologique et dates*

Quand on cherche à s'informer sur les origines du vénérable édifice dans les savantes études dont il a fait l'objet, on ne constate pas sans stupeur qu'il oscillerait entre l'ère constantinienne et l'époque médiévale. Il est aisé de s'apercevoir que ces attributions sont influencées par des points de vue différents, les uns traitant dans une préoccupation artistique plus ou moins exclusive

1. Il est constitué par un alliage de chaux, de sable très fin, de menues parcelles calcaires et d'une faible proportion de poussière noirâtre assez comparable à de la cendre. Épaisseur moyenne : 12 millimètres.
2. MAUSS, *La piscine...*, p. 77.
3. MAUSS, *op. l.*, p. 79.

le thème que les autres envisagent surtout dans sa perspective historique, ou bien le double aspect archéologique et littéraire du problème n'étant pas abordé avec une égale compétence technique et la même méthode rigoureuse. Les solutions unilatérales s'éliminent d'emblée [1]; il reste néanmoins en conflit maintes théories où les exigences de l'art et les données de l'histoire doctement combinées paraîtraient justifier finalement des conclusions divergentes : ce qui serait, à coup sûr, la faillite d'une enquête de cette nature. Sous la forme où elle se présente à nos yeux, la basilique est une restauration médiévale incontestable. M. de Vogüé, à qui revient le mérite de l'avoir mis dès le premier jour en parfaite lumière, donnait à cette restauration la valeur d'une refonte qui effaça pratiquement les formes primitives, laissant à peine subsister de rares éléments byzantins, d'époque d'ailleurs indéterminée. A peu près à l'inverse, Pierotti [2] se persuadait que l'œuvre des Croisés fut une simple remise en état du monument qu'il juge tout à fait byzantin dans son ensemble, sans chercher non plus à quelle phase byzantine précise le rattacher. Cette indécision n'existait pas pour le P. Bassi, qui reconnaissait à Sainte-Anne les caractères explicites d'une création justinienne [3]. Avec moins de conviction, le R. P. Cré se montrait naguère enclin à reporter la fondation aux jours de Constantin; sous les remaniements successifs de la basse époque byzantine ou carolingienne et du XIIe siècle latin son observation, plus persévérante que nulle autre n'a pu l'être, lui ferait discerner l'ordonnance de l'église primordiale dont la physionomie esthétique seule aurait changé [4]. Entre ces conclusions extrêmes, la réserve circonspecte de M. l'architecte Mauss, qui semble les avoir soumises les unes et les

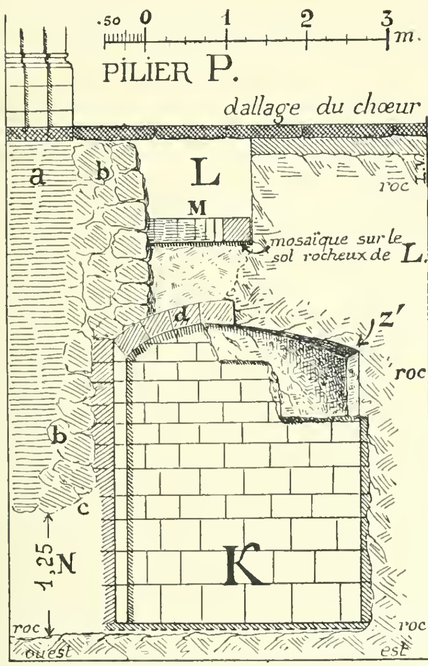


Fig. 300. — SAINTE-ANNE. Chambre septentrionale de la crypte. Coupe sur l'axe E.-O., face N.

a, fondations du pilier *P*, de nature inconnue. — *b*, blocage de consolidation établi par M. Mauss. — *c*, limite du blocage. — *N*, lit de décombres antiques. — *d*, voûte moderne complétant le plafond de roc effondré dans la partie N. de la chambre. — *Z'*, angle N.-E. de la chambre primitive.

1. Elles ont été formulées surtout par des architectes ou des historiens de l'art et n'ont que la valeur d'aphorismes diversement compétents et toujours superficiels. Par exemple, RIVOIRA, *Le origini della architettura lombarda e delle sue principali derivazioni...*, p. 21 s. voit en Sainte-Anne la création d'un architecte français de la première moitié du XIIe s.; cf. p. 222. Pour Jeffery (*The holy Sep. and other chr. Churches...*, p. 162) « elle peut être considérée à peu près comme le type de toutes les églises authentiquement gothiques françaises en Palestine au cours du XIIe s. »; il trouve en conséquence « excellemment approprié qu'elle soit redevenue patrimoine national de la France ». Avec Choisy, « Sainte-Anne... nous offre dans toute sa pureté le type des églises de la Terre Sainte » (*Hist. de l'archit.*, II, 221); mais plutôt que de l'architecture romane elle relève de l'« architecture syrienne », car elle est « antérieure à la Croisade de 1099 » (p. 222). Dans l'*Histoire de l'art* de M. André Michel (t. I, II, 582 s., *L'archit. romane*), Enlart la classe parmi les églises franques de Palestine les « plus régulières, parce qu'elles ont été bâties d'un seul jet », apparemment au second quart du XIIe s. (p. 580). Cette date du remaniement médiéval pourrait être fort juste; mais combien il s'en faut que l'édifice soit d'un seul jet..!

2. *Jerusalem explored*, p. 145 ss.

3. *L'ant. chiesa di Sant' Anna*, p. 120 ss. et 156. Le P. Bassi argumentait surtout de la coupole.

4. *RB.*, II, 1893, p. 268. Le R. P. Cré ne formulait d'ailleurs qu'une hypothèse provisoire, modifiée par ses recherches ultérieures.

autres au contrôle des faits et se dérobe à prendre parti, n'est peut-être pas l'attitude la moins impressionnante [1]. Est-ce à dire qu'elle soit la mieux motivée? Les sources littéraires ont été interrogées dans un chapitre antérieur; c'est le témoignage exclusif du monument lui-même qu'il reste donc à entendre, avant de le classer chronologiquement ou de l'abandonner comme une énigme indéchiffrable.

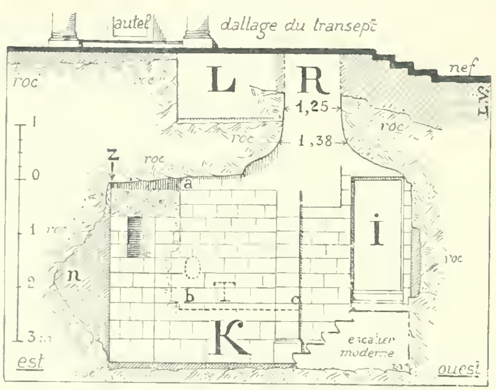


Fig. 301 — Chambre septentrionale de la crypte. Coupe axiale E.-O. devant la paroi sud et projection des divers plans de la crypte.

Les maçonneries neuves au sommet de la paroi sont supprimées pour montrer l'etat précis du lucernaire, *R.* — *a-b*, paroi verticale du roc dans la chambre méridionale, devant l'autel secondaire, *O.* — *b-c*, niveau actuel dans le transept, *T.* — *n*, échancrure antique dans la paroi orientale. — *Z*, angle S.-E. de la chambre primitive.

En pénétrant aujourd'hui dans la basilique, le visiteur est envahi par l'impression de calme stabilité, d'harmonie, de majesté sobre et austère qui s'en dégage. Si peu informé qu'il soit sur l'évolution de l'architecture religieuse, les termes de comparaison qui s'évoquent en sa mémoire n'appartiennent ni aux premiers siècles chrétiens, ni aux phases variées du byzantinisme monumental, mais dérivent des édifices les plus caractéristiques de l'époque romane en Occident. Nul graphique ne saurait rendre une telle sensation, dont il est juste de se défier, après tout, puisqu'elle pourrait demeurer largement subjective. L'analyse et la détermination archéologique ne sont pas affaire de pur sentiment esthétique ou de vagues rapprochements : elles requièrent des réalités concrètes.

La première dont on se doive préoccuper est sans contredit le programme architectural examiné dans ses éléments et sa distribution. Sainte-Anne est de plan basilical fort simple : trois nefs de faible mais égale longueur, coupées par un transept sans saillie sur les collatéraux et terminées à l'orient par trois absides symétriques et contiguës. Rien de plus familier presque à toutes les époques de l'art chrétien, encore que la présence du transept et des absidioles latérales interdise apparemment déjà de songer à la période constantinienne et à toute phase antérieure au v[e] siècle, si tant est même qu'on en puisse produire quelque exemple assez sûr en cette période archaïque. Les modalités d'implantation définissent avec une tout autre vigueur l'époque et les traditions structurales. Les piliers massifs, très composites, auxquels correspondent de part et d'autre dans les épaisses murailles des pilastres engagés et des contreforts n'ont, à ma connaissance, aucun répondant exact parmi les centaines d'églises de toute la période byzantine actuellement connues et relevées en Palestine et Syrie; pas davantage parmi les monuments byzantins bien datés et indemnes de refaçons qui m'ont été accessibles. Il suffit, au contraire, d'évoquer au hasard une église syro-palestinienne de l'ère latine pour y trouver non plus une analogie telle quelle, mais la plus frappante similitude [2]; et le premier manuel venu la fera constater à satiété en d'innombrables églises romanes, au point que cette nature des supports

1. Cf. *La piscine*..., p. 24 ss., 66, 78 s. Nulle part Mauss n'a fourni une meilleure synthèse de ses incertitudes que dans un mémoire inédit, adressé sous forme de lettre à M[gr] Lavigerie, en 1878. Ce mémoire sera probablement inséré dans la monographie détaillée du sanctuaire que publieront les Pères Blancs, mais il n'en sera, naturellement, fait aucun état dans les présentes notes.

2. Similitude absolue, c'est-à-dire faisceau de pilastres à quatre ressauts rectangulaires, au Saint-Sépulcre, à Saint-Abraham d'Hebron — les deux piles méridionales, — à Nazareth (Annonciation, « pilier de la coupole », d'après le T.R.P. Viaud, *Nazareth*, p. 35, fig. 2). Mais le principe du *pilier composé* résultant d'un agrégat de pilastres ou de colonnes autour d'un noyau central carré, rectangulaire ou

est un élément typique de l'architecture religieuse du Moyen âge. Et pour cause, d'ailleurs, puisqu'elle est conditionnée par la plus essentielle transformation structurale opérée à cette époque : la couverture en voûtes d'arêtes. Inégalités et asymétrie dans la forme et le placement de ces supports seraient du moins quelque peu insolites dans un tracé byzantin de premier jet; elles heurtent nos concepts modernes sans être plus fatales au rythme harmonieux d'un édifice qu'elles ne le sont dans la nature ellemême; en tout cas elles n'offensèrent jamais le goût d'un architecte médiéval. Sans doute ne les recherchait-il point par fantaisie paradoxale, pas plus qu'elles ne furent nécessairement dans son œuvre le résultat d'inadvertance ou d'impéritie; mais il n'hésita jamais à les affronter pour adapter son plan aux exigences d'un parti compliqué; et telle fut le plus souvent sa virtuosité que ces irrégularités, saillantes sur un graphique, laissent intact l'effet d'harmonie dans l'édifice et se dérobent au coup d'œil. Dans notre monument, en particulier, si n'importe qui s'aperçoit dès l'entrée que les piliers de la première travée sont d'autre galbe que ceux des travées suivantes, il est fort douteux que le regard le plus exercé discerne tout de suite entre les quatre autres une nuance appréciable de proportions et de symétrie axiale, alors qu'en fait le relevé minutieux accuse des nuances si graves. La nature spéciale des piliers P^1 et P^5 est d'autant moins dissonnante en principe qu'elle paraît spontanément explicable par une intention de délimitation intérieure spéciale : quelque chose comme un simulacre de narthex, suivant la juste impression de M. de Vogüé[1]. Et ce détail même deviendrait un nouvel indice de conception romane. Un pseudo-narthex de cette sorte, cons-

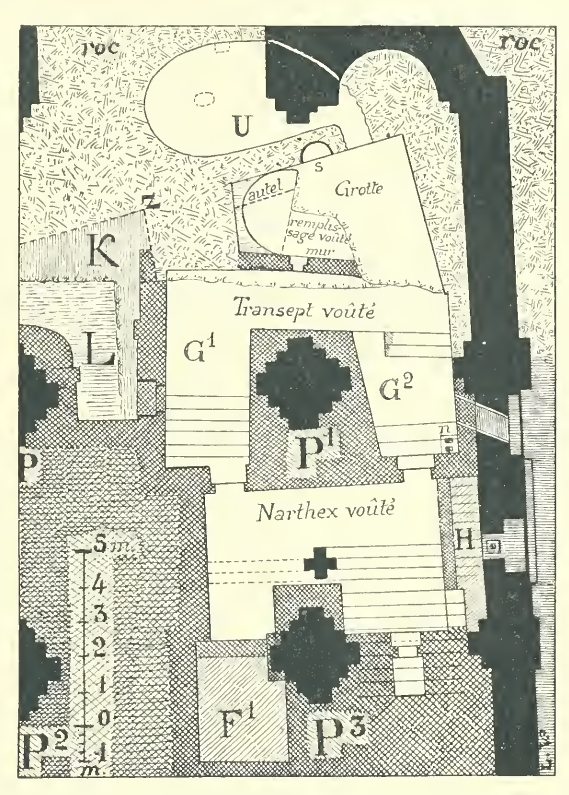


Fig. 302. — SAINTE-ANNE. État de la crypte avant la restauration, d'après MAUSS, *La piscine...*, p. 79, fig. 10.

Les chambres *K*, *L* étaient inconnues, l'escalier *H* bloqué et le réduit F^1 plein de décombres couvrant les traces d'un antique escalier. — *n*, lavabo médiéval. — *s*, crédence dans la paroi rocheuse au fond de la grotte.

cruciforme est appliqué presque sans exception à Jérusalem (les deux Sainte-Marie), à Naplouse (Samaritaine), à Sébaste (Saint-Jean-Baptiste) et dans les cathédrales latines de Gaza, Ramleh, Lydda, à Saint-Jean de Beyrouth (ENLART, *Centenaire de la Soc.* des *Antiquaires de France*, 1904, p. 121-133), à N.-D. de Tortose (DUSSAUD, *Rev. archéol.*, 1897, I, p. 331; cf. VAN BERCHEM, *Voyage en Syrie*, p. 326, pl. LXXI s.) pour ne rappeler que les exemples depuis longtemps connus de tout le monde.

1. *Les eglises...*, p. 235. Cf. BASSI, *op. l.*, p. 103.

titué simplement par les supports plus massifs d'une travée initiale, sans le moindre complément de démarcation par un dénivellement du sol ou la trace quelconque d'une barrière fixe, ne paraît pas du tout usuel dans un programme religieux byzantin : les historiens le déclarent assez fréquent dans les églises romanes; et sans aller en chercher de lointains exemples en Occident, on pouvait constater naguère cette ordonnance dans l'église de la Madeleine à Jérusalem, et surtout à Saint-Jean-Baptiste de Sébaste[1].

Le tracé du sanctuaire ne porte guère moins

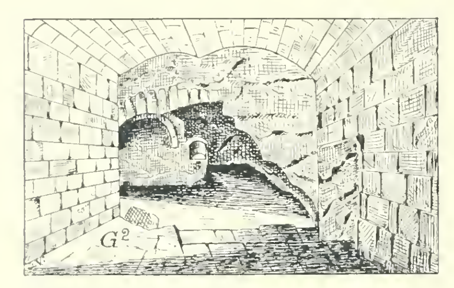


Fig. 303. — La crypte vue du collatéral sud, G^2, avant la restauration. Croquis d'après Mauss, *La piscine...*, p. 77, fig. 8.

Le mur postiche barrant l'entrée de la grotte (fig. 302) est supprimé.

l'empreinte médiévale latine avec ses trois absides contiguës, tracées en hémicycle légèrement outrepassé, son abside centrale à peu près double des absidioles et précédée d'une petite travée de chœur qui la rend beaucoup plus saillante sur le chevet extérieurement polygonal. Quoi qu'il en puisse être des autres contrées, je n'ai en mémoire à travers la Palestine qu'un seul exemple authentique de sanctuaire basilical romano-byzantin à triple abside : celui d'*'Amwâs*. Les deux absides sont semi-circulaires; l'abside principale, plus que doublée, est en arc outrepassé. mais dépourvue de travée de chœur : rythme proportionnel et physionomie sont par conséquent tout autres, malgré l'air de famille que donnerait d'abord la forme polygonale du chevet[2]. Les exemples syriens sont aussi rares. Tout le monde pense immédiatement au plus fameux qu'on puisse désirer : le sanctuaire de la basilique orientale dans le groupe de Saint-Siméon Stylite, au *Dj. Sema'ân*[3] (fig. 304), encore que le parti soit assez nuancé et les trois absides semi-circulaires à l'extérieur. Il a fallu attendre l'exploration américaine de *Princeton University* pour lui trouver une réplique parmi les innombrables basiliques syriennes; elle a été enregistrée dans les ruines de *Simdj* (Ḥaurân méridional), et fournit, comme *'Amwâs,* abside triple et chevet polygonal. Mais quand il publiait ce plan, en 1910, M. l'architecte Butler observait : « c'est peut-être, en Syrie, l'unique église de type basilical avec trois absides, excepté... Saint-Siméon »[4]. Je ne vois pas que l'exploration nouvelle ait multiplié les exemples depuis 1910[5], et la remarque de Butler impressionnera sans doute, si l'on songe qu'il est à ce jour le savant le mieux informé sur l'ancienne architecture religieuse de Syrie. Admettons, au surplus, l'omission hypothétique d'un ou plusieurs autres cas enregistrés déjà, si ce n'est à attendre des recherches de demain : ne demeure-t-il pas que ce type représente l'exception parmi la multitude d'églises sur plan basilical signalées en Palestine et Syrie dans toute la durée de l'évolution byzantine? En contraste avec cette pénurie d'exemples anciens, voici tout à coup le sanctuaire à trois absides, et précisément avec le rythme de proportions et l'ordonnance particulière de Sainte-Anne, apparaître d'un bout à l'autre de la con-

1. La Madeleine, depuis longtemps détruite, est connue suffisamment par le plan de M. de Vogüé, *op. l.*, pl. XXI. On pourrait vraisemblablement ajouter Yebna, église mutilée (Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, II, 168) et Saint-Jean de Beyrouth (Enlart, *op. l.*, fig. 1), dont la première travée occidentale est plus petite que les autres : détail qui pourrait bien reparaître ailleurs encore, le jour ou l'on aurait des relevés tout a fait sûrs. Pour l'attestation de ce pseudo-narthex dans certaines églises romanes, voir Enlart, *Manuel d'arch. fr.*, I, 296 s.

2. *RB.*, XII, 1903, p. 578 et phot. afférentes (fig. 304).

3. De Vogüé, *Syrie centrale; Archit.*, II, pl. 139. Butler, *Syria; Anc. Archit.*, II, *B*, **6**, pl. XXIII.

4. Butler, *op. l.*, II, A, **1**, p. 108 s. (Cf. fig. 304).

5. On songera peut-être au sanctuaire à triple abside et chevet complexe — du type par exemple de Sainte-Irène à Constantinople — dans le *Martyrion* de *Ruṣâfah* = Sergiopolis, récemment publié dans Sarre-Herzfeld, *Archaeol. Reise im Euphrat-und Tigris-Gebiet*, II, 1920, fig. 148 et pl. LIII. Voir à ce sujet le commentaire très diligent de S. Guyer (*ibid.*, p. 6 ss.). Le plan est un compromis entre la basilique et la triconque, de physionomie originale et probablement du VIe siècle. On sait d'ailleurs que la multiplication des absides fut le résultat de l'évolution liturgique.

trée, dans un immense groupe d'édifices de même famille, intimement apparentés du reste aux églises romanes de l'Occident [1]. Absides et chevet de Sainte-Anne, dans leur composition actuelle, se classent donc normalement au même groupe, sans qu'on puisse tout de go conclure à une création médiévale, puisque mainte particularité de leur structure n'est pas expliquée par le fait et devra l'être par une autre voie.

Les étranges brisures d'axes et l'évasement général du plan, dont l'ouverture intérieure est de 1m,77 plus considérable en façade que devant les absides, exigent aussi considération. Le premier de ces détails avait été peu remarqué jusqu'au relevé attentif de M. Mauss, qui ne paraît pas en avoir approfondi la discussion; la figure trapézoïdale du plan a frappé beaucoup plus les observateurs : l'un ou l'autre s'est essayé même à en déduire un critérium archéologique. M. Pierotti par exemple, avec une tranquille désinvolture, déclarait cet unique détail suffisant pour éliminer toute attribution d'un tel plan aux Croisés [2]. L'ingénieur sarde n'a pas documenté techniquement son verdict, pas plus qu'il n'a eu cure de signaler à quelle tradition architecturale rattacher ce parti dans les hautes périodes byzantines où il le reportait. En attendant qu'on ait produit quelque analogie byzantine exempte de tout soupçon d'anomalie ou de reprise, il suffit de rappeler que la pratique de composer un plan en trapèze afin d'en accentuer la perspective en faisant converger vers le sanctuaire toutes les lignes des supports fut un artifice usuel de l'architecture médiévale [3]. Le « trapèze » de Sainte-Anne prouverait par conséquent l'inverse de ce qu'on a prétendu en inférer, et derechef une origine romane, à condition seulement qu'il puisse être tenu pour homogène. Mais dût-il, comme on le verra par la suite, résulter d'un remaniement, par le fait de conditions qui nous échappent, sa réalisation atteste qu'un tel parti ne prenait pas au dépourvu un architecte médiéval expert à en tirer le plus satisfaisant effet d'harmonie. Et c'est tout aussi bien encore l'architec-

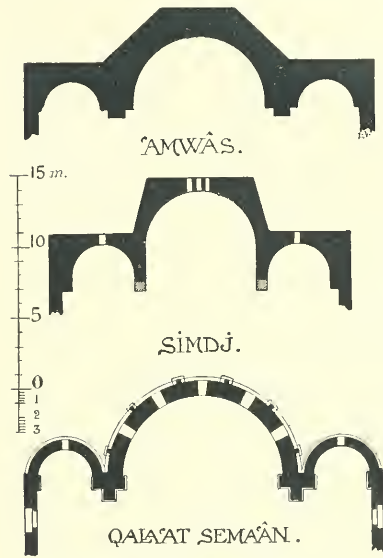


Fig. 304. — Types byzantins du sanctuaire à triple abside, dans un programme basilical.

Plans réduits à une échelle commune.

1. Voici quelques types, cités au hasard, du sanctuaire médiéval palestinien à triple abside. I, *Abs. semi-circul. saillantes :* Jérusalem, *les deux Sainte-Marie;* el-Bireh (*Survey, Mem.*, III, 88); Nazareth, *Saint-Joseph* (Viaud, *op. l.*, p. 134, fig. 64); Césarée (*Survey*, II, 27); Tyr, *cathédrale* (*Survey*, I, 73); cf. *Saint-Jean* de Beyrouth. — II, *Abs. empâtées dans un chevet droit :* Abou Ghôš, *Saint-Jérémie;* Ramleh (*Survey*, II, 269); Séphoris, *Sainte-Anne* (Viaud, *op. l.*, p. 180, fig. 91). — III, *Chevet rectiligne à ressaut central:* Qoubeibeh; Naplouse, *Samaritaine;* Nazareth *Annonciation* (Viaud, *op. l.*, p. 35, fig. 2; cf. *RB.*, X, 1901, p. 490); cf. Tortose. — IV, *Chevet polygonal :* Jérusalem, *La Madeleine* et pseudo-*Saint-Pierre* du Bézétha; Lydda (Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, II, pl. face p. 104); Sébaste; cf. Djebeil. Le cas de Naplouse, mosquée d'*en-Nâṣer* (Cl.-Gan., *op. l.*, p. 312) — abs. centrale semi-circul. à l'extérieur et absidioles à chevet droit — est une variante explicable peut-être par un remaniement. On comprend mal que Choisy ait pu écrire en 1903 : « l'abside à contour extérieur polygonal est exclusivement propre à l'école romane de Palestine » (*Hist.*, II, 231, cf. 217). On peut voir au contraire dans Enlart (*RB.*, V, 1896, p. 113 s. et *Manuel...*, I, 224) que ce parti fut « très fréquent en France dans les régions du Sud-Est et du Centre ». Cf. De Lasteyrie, *L'arch. religieuse... époque romane*, p. 302 s.

2. Pierotti, *Jerus. explored.*, p. 146 et 307.

3. Voir Enlart, *Manuel...*, I, 58. Peut-être doit-on dans le plan de Sainte-Anne, mettre au compte « de semblables procédés d'illusion » l'allongement progressif des travées de l'O. à l'E., comme à Saint-Jean de Beyrouth : voir au contraire leur diminution à Ramleh — si le plan du *Survey* peut faire foi, malgré sa trop petite échelle. Cf. Choisy, *Hist. de l'archit.*, II, 183 s.

ture religieuse du Moyen âge occidental qui fournirait, — en des églises d'ailleurs aussi importantes que Saint-Denys, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Eustache et Notre-Dame, à Paris, Saint-Savin en Poitou, N.-D.-la Grande à Poitiers, Saint-Nicolas-du-Port près Nancy, etc., — les plus remarquables attestations d'axes ondulés ou brisés; non point, comme on l'a trop longtemps répété sans aucune preuve, en vertu de quelque intention de symbolisme, mais par simple repentir dans la réalisation du plan ou par exigence technique imprévue, quand ce ne fut pas tout bonnement par gaucherie de raccord en des phases diverses de la construction [1]. Notre enquête cependant ne vise point à prouver : elle établit des faits. Tous les faits qui individualisent le plan définitif de Sainte-Anne, et sous réserve que ce plan ait été composé d'un seul jet, s'adaptent manifestement à une conception romane beaucoup mieux qu'à nulle autre; on ne conclura rien de plus pour le moment.

Étudiée en élévation, la basilique a une physionomie médiévale plus expressive encore. C'est essentiellement par son systeme de couverture qu'elle est caractérisée; avec une détermination à ce point explicite que les techniciens informés estiment y pouvoir lire l'époque de sa réalisation et les influences artistiques dont elle relève. Ici toutefois le dilettantisme technique superficiel deviendrait aussi dangereux qu'une information archéologique trop lacuneuse. Tout n'est pas dit quand un architecte même parfaitement expert, ayant toisé d'un coup d'œil ce monument qui lui parait homogène, se fait la conviction d'une origine médiévale. Et parce que de nombreux architectes de grand mérite, ayant observé pratiquement les mêmes réalités concrètes ont pourtant divergé de plusieurs siècles sur la date à leur attribuer, il ne s'ensuit pas qu'un scepticisme paresseux soit correctement abrité par leurs fluctuations.

Remettons-nous brièvement en contact avec les faits. La basilique est entièrement voûtée, mais par des modalités différentes en ses diverses parties : croisées d'arêtes avec de minimes nuances sur les nefs; berceaux brisés sur les bras du transept et sur la minuscule travée de chœur; voûtes en cul-de-four dans les trois absides; coupole à la croisée du vaisseau principal et du transept. Il n'est heureusement pas nécessaire de prendre parti dans le débat qui divise toujours les maîtres sur l'origine de la voûte et les étapes de son développement. Dès qu'il s'agit d'une voûte d'arêtes appareillée, c'est-à-dire de l'intersection de deux berceaux cylindriques ou brisés construits en pierres de taille, tout le monde paraît bien aujourd'hui s'accorder à y reconnaître un perfectionnement occidental, inauguré peut-être avec timidité durant l'époque carolingienne, mais dont la formule définitive et les applications les plus judicieuses marquent l'apogée de l'architecture romane. Dans une église de type basilical, le problème était d'équilibrer, sur des lignes d'allure mouvementée délimitant une surface plus ou moins vaste, comme un couvercle de pierre, mieux que toute autre toiture à l'épreuve du feu et des intempéries, en conciliant les nécessités statiques avec les exigences également impérieuses d'éclairage et d'harmonie dans les

1. Viollet-le-Duc observait naguère : « Dans la plupart des... églises du moyen âge... l'axe de la nef et celui du chœur forment une ligne brisée au transept. On a voulu voir dans cette inclinaison de l'axe du chœur (ordinairement vers le nord) une intention de rappeler l'inclinaison de la tête du Christ mourant sur la croix. Mais aucune preuve certaine ne vient appuyer cette conjecture, qui n'a rien de contraire d'ailleurs aux idées du moyen âge » (*Diction. rais. de l'archit.*, II, 58 s.). L'hypothèse, qu'il relate sans y adhérer, avait cours depuis longtemps et s'est transformée depuis en une sorte d'axiome qui n'exigerait plus ni documentation ni contrôle. Bien rares furent les historiens, comme Kraus en Allemagne et Mgr Barbier de Montault en France, qui osèrent le révoquer en doute, n'ayant pu lui découvrir la moindre justification. C'est à M. R. de Lasteyrie que reviendra le mérite d'avoir fait la lumière sur cette question, dans un mémoire où la critique des sources littéraires et l'information archéologique monumentale ne laissent rien à désirer : *La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique?* dans *Mém. de l'Institut... de France; Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, XXXVII, II, 1906, pp. 277-308. En voici la conclusion : « On peut donc affirmer qu'il n'y a jamais eu la moindre idée symbolique dans l'inclinaison du chevet d'une église, que ce soit à gauche ou à droite; il y a simplement là un fait accidentel résultant parfois de la nature des lieux, d'obstacles dus à des constructions préexistantes, de changements ou d'additions apportés au plan primitif, mais qui, bien plus souvent, est la conséquence involontaire des conditions dans lesquelles travaillaient les architectes du moyen âge et de l'imperfection des procédés dont ils disposaient pour raccorder les constructions successives de vastes édifices dont les diverses parties n'étaient jamais implantées d'un même coup » (p. 308). Cf. Enlart, *Manuel...*, I, 59.

proportions. La série a été mainte fois retracée des tâtonnements qui acheminèrent vers la complète réalisation du programme[1]. Risquées d'abord sur les collatéraux seulement, les voûtes évoluent du plein cintre au berceau cylindrique ou cintre surhaussé, puis au berceau brisé, à mesure que le raisonnement corrigeant l'expérience a fait saisir les avantages de courbes poussant moins au vide, et ramenant l'effort aussi bas que possible sur l'axe vertical des supports où il est plus facile de le combattre sans accumuler des masses encombrantes de maçonnerie. Le berceau continu parallèle à la direction axiale du vaisseau se fractionne en coques transversales mutuellement contrebutées d'une travée à l'autre, bientôt stabilisées mieux encore sur chaque travée par la pénétration de deux berceaux perpendiculaires scindant la poussée que leurs retombées dirigent vers des points déterminés où elle sera neutralisée par un épaulement très circonscrit. Des arcs bandés entre les supports achèvent de liaisonner le système entier et rien n'entrave la percée des jours dans les murs extérieurs. Avec la tentative de voûter aussi la nef centrale surgissaient les difficultés à peu près contradictoires d'équilibre et d'éclairage. Posées assez bas pour ne pas requérir une exagération démesurée des piles intérieures, ces grandes voûtes donnaient à l'édifice une physionomie camarde qui choquait le goût, ne laissant d'ailleurs aucun moyen d'éclairage satisfaisant. Haussées au contraire avec la hardiesse suffisante pour permettre l'installation de fenêtres normales, elles fatiguaient dangereusement leurs piédroits, cessaient d'être bridées au point convenable par les voûtes collatérales et entraînaient le recours à des palliatifs disgracieux et peu efficaces. La difficulté fut vaincue et la hardiesse cessa d'être témérité le jour où le raisonnement avisé d'un « maître d'œuvre » génial fixa les justes proportions et le tracé précis d'un réseau intégral de croisées d'arêtes en berceaux brisés, où la poussée des voûtes centrales, combattue à la hauteur utile par celle des voûtes latérales inférieures, pourrait être neutralisée par simple pression, en chargeant du poids nécessaire les murailles hautes de la nef. A la seule condition de ne pas étioler outre mesure ces murailles, rien n'était désormais plus simple que d'ajourer directement le vaisseau principal par des fenêtres pratiquées sur l'axe de chaque travée, dans les lunettes latérales des voûtes. Toute croisée d'arêtes romane était, suivant la remarque de Choisy, « une coque liaisonnée où les panneaux se tenaient et ne faisaient qu'un »[2]; ces coques étant d'autre part solidaires d'une travée à l'autre et sur toutes les nefs, le système entier constituait une sorte de bloc cohérent et stable sur des appuis dûment proportionnés. Ce fut l'épanouissement suprême de la construction romane, moins créatrice qu'habile à plier les traditions structurales antiques à des conditions locales et à des aspirations nouvelles, qui la conduisirent néanmoins à des types d'une incontestable originalité. Parvenus à cette maîtrise de leurs procédés et conscients de leurs méthodes, les architectes romans ne devaient pas tarder à devenir franchement créateurs. Comme toute solution savante, leur solution du problème de la couverture en voûtes demeurait délicate : une banale erreur de calcul ou la plus légère malfaçon pouvait en compromettre l'admirable équilibre. Ils s'appliquèrent à conjurer ce double péril en simplifiant leur formule, ou plutôt en lui adaptant des garanties complémentaires. Aux arcs doubleaux bandés sous la douelle des berceaux et entre les croisées d'arêtes s'ajoutèrent des arcs formerets armant de même sorte les voûtes transversales dans la zone critique de leur intersection avec les murs latéraux. Cessant d'exercer sur la paroi verticale une poussée diffuse, le berceau trouvait sur cette nouvelle arcade une assiette plus ferme et l'effort de ses retombées était transmis par le formeret aux pilastres engagés. Chaque travée constituait dès lors une unité tributaire encore de l'ensemble mais plus homogène et très solidement entretoisée. L'étape suivante devait consister à stabiliser intérieurement la croisée d'arêtes par des arcs diagonaux jouant le rôle de cintrages sous les lignes d'intersection des berceaux : ce fut la fonction des

1. Viollet-le-Duc, *Diction.*, art. *Construction* et *Voûte*. Enlart, *Manuel...*, I, 262 ss.; *Arch. rom.* dans l'*Hist. de l'art* d'A. Michel, I, II, 454 ss. De Lasteyrie, *L'arch. rel.*, p. 240 ss. Choisy, *Hist. de l'archit.*, II, 148 ss.; 188 ss.; 240 ss.

2. Choisy, *op. l.*, II, 141.

ogives. Dès lors la voûte n'était plus la « coque liaisonnée » dont tous les éléments sont solidaires et que la moindre rupture suffisait à disloquer; portée sur un réseau de robustes nervures indépendantes, elle n'exerçait plus qu'une pression habilement répartie sur les supports et chaque panneau devenait indépendant. Un dernier pas restait à franchir pour accentuer cette espèce de démembrement des forces à combattre et achever leur neutralisation : isoler, dans la nef centrale, la poussée et la pression; et tandis qu'on stabilisait celle-ci sur les piles intérieures, éconduire celle-là par une combinaison d'arcs nouveaux et la détruire sur les culées extérieures. Le principe générateur d'un art original était trouvé; l'architecture improprement appelée « gothique » allait prendre un rapide et merveilleux essor.

Le système des voûtes de Sainte-Anne appartient précisément à la première de ces étapes de transition et c'est en quoi consiste son exceptionnel intérêt. On y chercherait vainement une nervure ogivale même rudimentaire comme il en existe déjà dans les collatéraux et la première travée centrale du Saint-Sépulcre[1]; mais les formerets y font une timide apparition sous les berceaux du transept. L'équilibre des grandes voûtes est assuré par les voûtes latérales, par la pression des murs supérieurs et par leurs petits contreforts, sans qu'il ait été nécessaire, comme à Saint-Abraham d'Hébron par exemple, où la nef centrale est plus haute, d'exagérer la puissance de ces contreforts en les faisant déborder audacieusement sur les reins des doubleaux des bassesnefs. L'œuvre paraît donc bien, comme on l'a redit tant de fois, tout à fait typique de la meilleure conception romane. D'où ne suit naturellement pas avec rigueur l'origine romane absolue du monument tout entier, puisqu'un architecte de talent peut fort bien avoir réalisé cette couverture par simple modification d'un édifice antérieur. Est-ce à dire, au surplus, que cette solution parfaite du problème des voûtes sur une église soit un indice très explicite de date chiffrée? On n'aurait garde de le prétendre, car l'évolution du procédé n'a pas suivi partout en même temps une progression également ascendante, et l'on n'a même pas encore éliminé sans appel l'hypothèse de Choisy par exemple, considérant les voûtes de Sainte-Anne comme un produit de l'« architecture syrienne », dans cette Palestine qui aurait été, déclare-t-il, « un centre de formation » pour l'architecture romane[2]. On en désirerait, à vrai dire, quelque preuve plus solide que les indices suggérés par Choisy. Mais avant de les discuter et de mettre en avant une date motivée, nous avons à compléter l'analyse de l'édifice.

Bien que les voûtes absidales ne portent dans leur structure l'empreinte définie d'aucune école et d'aucune époque, le tracé brisé de leurs arcs de tête et leur association aux voûtes d'arêtes des nefs rendraient déjà plausible une attribution au même temps. Après ce qui a été dit plus haut du plan lui-même du sanctuaire, l'origine médiévale de ces culs-de-four ne paraîtra probablement plus douteuse; elle n'a d'ailleurs jamais été bien sérieusement contestée, au moins à titre de refaçon.

Il en va tout autrement avec la coupole de la croisée du transept. Le P. Bassi garderait difficilement aujourd'hui la robuste confiance qu'il était en droit de marquer, en 1863, dans l'argument déduit de l'absence de tambour pour dater cette coupole « d'une époque antérieure à celle des Croisades, et par conséquent antérieure aussi à la première domination musulmane[3] ». On sait du reste que M. Mauss s'est appuyé « aussi sur cette particularité de l'absence d'un tambour... pour attribuer la construction de la coupole... aux siècles qui ont précédé les croisades[4] »; mais sans doute en avait-il des raisons plus intrinsèques. M. de Vogüé l'estimait remaniée après les Croisés, parce qu'elle « est légèrement ogivale, comme la plupart des coupoles arabes »; cependant la coupole primitive telle que ses « pen-

1. Voir ci-dessus, fig. 83. C'est par inadvertance de dessin que le plan, fig. 67, n'enregistre pas le tracé de ces croisées d'ogives. Cf. DE VOGÜÉ, *Jérusalem, hier et auj.*, p. 32.

2. CHOISY, *op. l.*, II, 221 s.

3. BASSI, *Sant'Anna*, p. 132 : « Quindi allorchè incontrasi in Terrasanta un edifizio religioso, che ha la cupola senza tambouro, e liscia, vuolsi conchiudere, che esso appartiene ad un'epoca anteriore a quella delle crociate, e per conseguenza, anteriore pur anche alla prima dominazione musulmana. » Pour saisir cette *conséquence* il faut se rappeler que l'adjonction du tambour à la coupole justinienne serait, d'après le R. P. Bassi, un perfectionnement introduit par les architectes européens (p. 131).

4. MAUSS, *La piscine de Bethesda*, p. 28.

dentifs... suffisent pour la caractériser... était à surface lisse, percée de fenêtres à sa base, byzantine en tout point[1] ». Depuis les savantes recherches de Choisy on sait pourquoi les Persans, bien avant les Arabes, donnèrent généralement à leurs coupoles, qu'ils construisaient sans cintrage, des profils surhaussés. Il concluait toutefois, lui aussi, que la pratique de dégager la base des coupoles en les montant « sur des tambours cylindriques qui sont de véritables tours » ne se répandit qu'à partir du « IXe siècle[2] ». Deux séries de faits ruinent aujourd'hui la théorie : d'une part la découverte de coupoles à tambour de toute nuance en des monuments byzantins datés du VIe siècle, si ce n'est même du Ve[3]; par ailleurs la constatation que les architectes de l'époque romane en Occident érigèrent en plein XIIe siècle des coupoles qui en étaient dépourvues, demeurant engoncées dans la gaine de maçonnerie qui renforce leur base et facilite le percement des jours, suivant la formule byzantine dont Sainte-Sophie de Constantinople est le type par excellence, et les coupoles françaises du Périgord et de l'Aquitaine le meilleur exemple médiéval. Aussi longtemps qu'il sembla légitime de remonter au Xe siècle l'église Saint-Front de Périgueux en particulier, et d'y voir la copie de Saint-Marc de Venise qui relève manifestement de Byzance, les coupoles périgourdines représentèrent des essais d'adaptation du parti byzantin à des conditions locales tout autres. Il ne reste rien de ces hypothèses[4] : on a contesté l'imitation même de Saint-Marc; en l'admettant pour ce qu'elle pourrait valoir, il est dorénavant bien établi que l'édifice actuel de Saint-Front est une restauration du XIIe siècle avancé — entre 1120-1173 —. Plus péremptoirement encore l'examen structural réalisé par Brutails et l'architecte anglais Phené Spiers a prouvé que, sous leur vague apparence byzantine, les coupoles de Saint-Front offrent assez de particularités pour être déclarées « autochtones ». Il se peut que l'un ou l'autre des caractères considérés comme distinctifs de la coupole française à pendentifs n'ait pas la valeur absolue que lui attribue M. Spiers[5]; trois du moins doivent être retenus comme essentiels, car ils procèdent d'une conception technique franchement originale : 1° au lieu de prendre naissance sur l'extrados des voussoirs ainsi qu'il est d'usage constant pour tout pendentif byzantin, le pen-

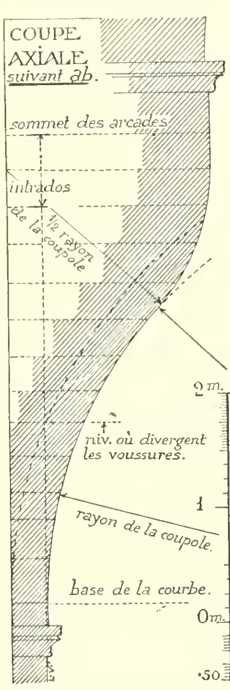


Fig. 305. — SAINTE-ANNE. Profil d'un pendentif.
Coupe sur *ab*, fig. 287.

1. DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 236.

2. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 64-66.

3. On a tout de suite en mémoire, pour le Ve siècle, la coupole centrale de Sainte-Sophie de Salonique posée « sur un tambour circulaire... supporté par quatre grands pendentifs sphériques » et « prudemment enchâssé... dans une gaine extérieure carrée », d'où il émerge pour se développer « à peu près au tiers de la montée de la coupole » (DIEHL-LE TOURNEAU-SALADIN, *Les monuments chrétiens de Salonique*, p. 123, 126 s., fig. 50, pl. XXXVII-XLI). Même tambour extérieurement empâté dans une tour quadrangulaire englobant la coupole elle-même, au tombeau de Galla Placidia (DIEHL, *Ravenne*, p. 25; *Manuel...*, p. 161, fig. 75). Le meilleur exemple pour le VIe siècle est celui de l'église de *Qaṣr ibn Wardân* (Syrie septentrionale), restauré sur des indices décisifs et daté avec précision de 564 (BUTLER, *Syria : Ancient archit.* II, B, 1, p. 31 s., fig. 24, 26 s., pl. I-III).

4. Voir surtout LASTEYRIE, *L'arch. rel.*, p. 465 ss. BERTEAUX, *L'art dans l'Italie méridionale*, p. 395 ss., à propos des nombreuses coupoles médiévales en Apulie.

5. Dont je ne connais d'ailleurs le mémoire que par l'analyse de LASTEYRIE, *L'arch. rel.*, p. 468 ss. Spiers oppose par exemple le pendentif français au byzantin parce que celui-ci est porté sur des arcs en plein cintre, celui-là sur des arcs brisés. Sans reprendre ici la fameuse question d'origine de l'arc brisé, il suffit d'exemples aussi clairs que ceux de *Qaṣr ibn Wardân*, au VIe siècle (BUTLER, *Syria*, II, *B*, 1, fig. 27, pl. II s. et p. 31 s. ; pl. VI et p. 38) pour établir qu'une coupole byzantine a pu reposer sur des arcs brisés. Cf. aussi, mais à une époque plus tardive, les dômes arméno-byzantins comme Saint-Grégoire et Saint-Paul, à Van (BACHMANN, *Kirchen... in Armenien*, pl. 25 s.).

dentif français part de l'intrados des voussoirs[1]; 2° au lieu d'une courbe simple dessinant un quart de sphère normale comme dans le pendentif byzantin, le profil du pendentif français est une courbe complexe en forme de talon; 3° les assises du pendentif byzantin sont à peu près toujours rayonnantes sur le centre de la sphère qui a régi la courbe, tandis que celles du pendentif français sont plus ou moins horizontales et profilées sur place, ou, suivant le terme de métier, appareillées en tas de charge. Telles sont précisément, on l'a vu plus haut et la coupe d'un pendentif (fig. 305) en complétera la preuve, les caractéristiques observées à Sainte-Anne; la coupole est donc bien romane et spécifiquement française du XII[e] siècle, par le principe même de sa structure et par tout le détail de son exécution. Il n'est pas jusqu'à la forme et au nombre de ses assises — 24, nombre double de celui des calottes absidales — qui ne témoignent dans le même sens, si l'on veut bien se rappeler quelle importance avait l'appareil pour les architectes romans[2].

Le système entier des percements et des baies ne relève pas moins clairement de la même époque et du même art; c'est au début du XII[e] siècle qu'on peut remarquer, en effet, l'association fréquente d'arcs brisés et d'arcs en plein cintre dans un édifice : tandis que les grandes arcades reliant les supports ont un tracé en tiers-point ou de galbe analogue, on conserve souvent le cintre dans les petites arcades des fenêtres[3]. De ce seul chef il n'y aurait donc pas à tirer argument contre l'homogénéité médiévale de la basilique. Mais ces nuances de tracé prennent une tout autre valeur quand on voit s'y ajouter les indices plus graves d'adaptations et de reprises dans la construction elle-même. Il n'est pas question de nier que toutes les fenêtres, je suppose, n'aient une physionomie romane satisfaisante, encore que passablement variée, parfois aussi un peu gauche; il demeure toutefois invraisemblable qu'un architecte ait en quelque manière pris plaisir à leur donner des niveaux disparates et des proportions discordantes, si rien n'entravait la libre élaboration de son programme. On chercherait vainement, sans doute, une justification extrinsèque plausible de variations aussi bizarres que celles de toutes les baies septentrionales, dont le rôle est cependant identique, dans un cadre monumental uniforme; cette justification devient superflue par le fait que les trois fenêtres basses ajourent des travées qui n'ont pas le même axe et sont pratiquées dans des maçonneries différentes. Leurs analogies techniques attestent la virtuosité de l'architecte qui leur donna, au XII[e] siècle, cette forme définitive; leurs dissemblances confirment la preuve que cet architecte remaniait un édifice antérieur. Estimera-t-on accidentel que ces dissemblances se reproduisent avec symétrie, dans les mêmes sections déjà spécifiées par d'autres caractères?

Avec la décoration intérieure le problème se fait un peu plus délicat. Si parcimonieux et si frustes en sont les éléments, qu'on ose à peine parler d'un style et y chercher une base de détermination archéologique. Il suffit pourtant de se reporter à la période romane archaïque, voire même assez évoluée dans certaines écoles moins privilégiées, pour y trouver les répondants précis de cette modénature sobre à l'excès, de ce décor sculptural timide et gauche et de ses rares thèmes iconographiques. Une démonstration détaillée déborderait le cadre de ce livre, et les photographies laisseront au lecteur le plaisir d'établir lui-même ces rapprochements. Tout au plus retiendra-t-on l'attention sur les deux plus jolies pièces : les chapiteaux qui ornent la baie centrale de la grande abside (pl. LXXIV, 7 s.). Galbe corinthien, tailloirs découpés et décorés de palmettes et raies de cœur, rinceaux à tiges perforées de coups de trépan, lion à double corps et tête unique, modelage vigoureux accentuant les creux et cherchant plus l'expression que le fini : autant de traits qui individualisent ces chapiteaux comme des productions romanes du milieu environ du XII[e] siècle. On n'est pas surpris que

1. La formule de Choisy est plus descriptive : le pendentif byzantin « repose sur des archivoltes dont le parement est exactement plan et vertical; dans les coupoles romanes, le parement de l'archivolte épouse d'ordinaire la courbure sphérique du pendentif lui-même » (*Hist. de l'arch.*, II 157).

2. Voir Enlart, *Manuel...*, I, 56 s.; 213 ss. Viollet-le-Duc, *Diction.*, I, 28 ss., art. *Appareil.*

3. C'est même un des traits qui servent à caractériser l'école romane de l'Ile-de-France; de Lasteyrie, *op. l.*, p. 538.

leur physionomie tranche sur les quelques autres sujets de décor animé, d'exécution maladroite et sèche : une telle recherche dans l'ornementation de la fenêtre absidale était de règle en ce temps-là et se reproduisait d'ordinaire dans la façade, comme nous l'avons en effet constaté pour Sainte-Anne.

Il n'en est pas moins vrai que l'élégance de ces éléments contraste avec la pauvreté de tous les autres, où nous avons d'ailleurs cru discerner deux groupes : celui des consoles à moulures et emblèmes et des chapitaux cubiques vaguement épannelés, et celui des chapiteaux dits « barbares ». Pour expliquer cette extrême simplicité ornementale on a parlé d'influence byzantine sans la définir mieux, alors que tous les indices perceptibles dans le premier groupe — composition, corps de moulures, profils, proportions, facture — indiquent des œuvres romanes. Les corbeaux constitués par un tore cylindrique sur un chanfrein ou un cavet reparaissent dans des portes nettement médiévales[1]; l'informe caryatide au sommet du grand pilastre N.-E. de la coupole a pu être sculptée après coup; elle est en tout cas du même temps que les arcades et la coupole, c'est-à-dire du XIIe siècle peu avancé : son allure, son exécution, le galon trépané qui l'encadre en font foi. Le sujet se retrouve, plus fruste encore, dans un corbeau de la grande nef, sous l'arête de voûte de la 3e travée, au sommet du pilastre P^3, qui relève donc du même style, sinon tout à fait des mêmes artistes et du même moment[2]. M. de Vogüé en avait le sentiment juste, et il attribuait cette austérité décorative d'une part au manque de sculpteurs et d'autre part à une influence cistercienne[3]. A supposer que la réaction cistercienne ait joué quelque rôle dans la décoration de Sainte-Anne, n'aurait-elle pas proscrit avant tout un sujet comme ce lion à deux corps affiché précisément au point le plus en vue du sanctuaire? C'est contre les sujets apocalyptiques de cette nature que sévissaient les invectives de saint Bernard : « A quoi bon cette monstruosité ridicule, sorte de beauté merveilleusement difforme et d'élégante difformité[4]? » On accorderait volontiers plus de valeur à la pénurie d'artistes ou de ressources; mais peut-être la plus radicale explication est-elle à chercher dans l'impéritie générale des ornemanistes, par conséquent dans une date un peu plus archaïque. Il suffirait de pouvoir sans arbitraire reporter notre premier groupe au début du XIIe siècle, c'est-à-dire une génération

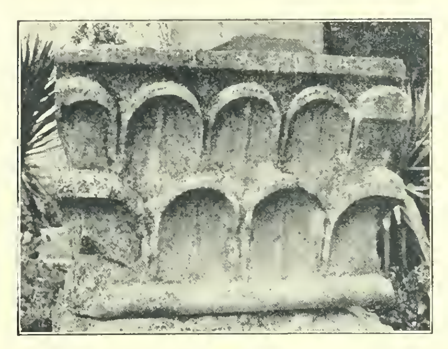


Fig. 306. — SAINTE-ANNE. Chapiteau « barbare » demeuré sans remploi.

1. Fig. 290 et pl. LXVIII. — On les revoit à satiété dans les modillons des corniches romanes comme à la coupole du Saint-Sépulcre (fig. 71 et p. 104, 153), ou aux absides de Saint-Jean à Beyrouth (ENLART, *Mém... Centenaire des Antiq.*, p. 129, fig. 4).

2. Rien ne se classe mieux à cette sculpture de transition du XIe-XIIe s. qui a produit « les magots sans correction ni beauté qui paraissent aux linteaux des portails, aux modillons des corniches, aux chapiteaux..., graine d'où sortiront, après moins d'un siècle de culture, les chefs-d'œuvre prochains » (A. MICHEL, *Hist.*, I, II, 595).

3. DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 241.

4. *Quid facit illa ridicula monstruositas, mira quædam deformis formositas ac formosa deformitas?* (*Apolog. ad Guil.*; *PL.*, CLXXXII, 912). Et justement dans la même tirade indignée, saint Bernard ajoute : *Videas sub uno capite multa corpora, et rursus in uno corpore capita multa... Proh Deo! si non pudet ineptiarum, cur vel non piget expensarum?* Sur la portée de cette réaction, pas toujours correctement appréciée, voir les fines remarques de M. André Michel (I, II, 634 ss.). Le thème de l'animal monstrueux à corps multiples pour une seule tête se rencontre déjà dans l'art antique (v. g. le bélier sur une stèle africaine; *Bull. archéol...*, 1919, pl. XXII, 2; le cheval aux quatre corps, mosaïque du *Musée Alaoui*, Suppl., pl. VI, etc.). Jamais pourtant il ne fut aussi familier que dans la sculpture romane; et l'indignation qu'il provoque chez saint Bernard, dès le début du XIIe siècle, dispense de reconstituer pour le lion à double corps de Sainte-Anne une famille dont les éléments abondent dans tout le domaine médiéval, quelles qu'en soient les origines. Cf. les observations de M. Marquet de Vasselot, spécialement à propos « des chapiteaux français », dans l'*Hist. de l'art* d'A. Michel, I, II, 888 s.

avant celle qui décora l'abside, pour le rendre pleinement intelligible. On soupçonne déjà, mais on verra mieux bientôt, que ce n'est point une gratuite hypothèse.

L'empreinte romane est moins caractérisée sur le second groupe. En le qualifiant de « barbare » on ne visait pas tant quelque épithète péjorative que la détermination telle quelle d'un style et d'une époque : autant dire, pour l'art occidental, le style pré-roman et les siècles qui suivirent la décadence gallo-romaine, sans en excepter même la renaissance carolingienne, « renaissance bien barbare encore, d'ailleurs, fragile et peu durable[1] ». Aussi bien est-ce de la sculpture surtout occidentale que dériveraient avec le plus de vraisemblance nos singuliers chapiteaux (pl. LXXIV, 1-4). Le fait que l'un ou l'autre a bien l'air d'avoir été remis en œuvre sur un support médiéval, le fait aussi que des pièces toutes semblables (cf. n° 10 et fig. 306), demeurées apparemment sans remploi, ont été trouvées autour de la basilique sont assez suggestifs d'une phase monumentale antérieure à la reconstruction du XIIe siècle. Cette suggestion prendra corps si l'on en peut relever quelque autre indice; et l'indice archéologique en ce sens ne serait-il pas justement cette construction en appareil mesquin observée surtout dans la paroi septentrionale où elle fait si pauvre figure parmi les maçonneries médiévales?

A l'époque contemporaine des chapiteaux de l'abside se classent très normalement, au contraire, les vestiges de peinture. Sous un large encadrement à rinceaux développé à la hauteur des arcades des fenêtres au pourtour du sanctuaire et dont subsistent encore quelques linéaments devait se dérouler une frise de personnages; M. Mauss a relevé naguère une main bénissante (fig. 307)[2]. Le vaste cycle peint à Saint-Jérémie d'Abou-Ghôš donne quelque idée de ces compositions qui ont laissé des traces dans mainte autre église palestinienne du même temps. Loin d'être surpris qu'une telle décoration ait pu couvrir de beaux murs en pierre de taille, chacun sait aujourd'hui que les architectes romans la prodiguèrent avec prédilection, parfois même jusque sur les parois extérieures de leurs édifices, dès le XIe siècle[3].

La façade est l'unique élément tout à fait homogène et de physionomie romane absolument évidente. Si évidente, qu'elle n'a été révoquée en doute par aucun observateur informé, dût-il affronter cette conclusion paradoxale qu'au lieu d'être l'œuvre d'architectes francs, au XIIe siècle, elle leur aurait servi de modèle. M. Choisy, se retranchant derrière M. Mauss, n'a pas reculé en face d'une assertion si grosse de conséquences. A vrai dire, M. Mauss était moins catégorique. Ni l'un ni l'autre, au surplus, n'a produit un seul argument technique; toute leur conviction se fonde sur la même preuve extrinsèque : l'analogie est étroite entre cette façade et celle du Saint-Sépulcre; cette dernière ayant été mutilée par l'insertion du clocher médiéval, Mauss et Choisy se persuadent qu'elle est donc d'une époque antérieure et doit être attribuée à la restauration du XIe siècle, entraînant une date similaire pour celle de Sainte-Anne[4]. On a suffisamment établi ci-dessus l'inanité de l'argument; toutes ses conséquences s'évanouissent et ces deux belles façades reprennent leur date justifiée. Celle du Saint-Sépulcre se place au troisième quart du XIIe siècle. Ainsi que l'a fait judicieusement ressortir M. de Vogüé, la simplicité plus austère de Sainte-Anne impliquant un art moins sûr de ses procédés suppose une génération antérieure; c'est donc plus ou moins haut dans la première moitié du XIIe siècle que cette façade trouve sa meilleure place, rejoignant ainsi l'époque où nous avaient conduits d'autres éléments de la basilique.

L'intime liaison structurale de la façade avec la première travée et les retours de paroi N. et S. fixe du même coup l'origine de toute la section occidentale de l'édifice et date le grand appareil, non sans créer d'abord une certaine antinomie avec l'appareil encore plus clairement médiéval, mais de petit et moyen calibre, observé notam-

1. P. Leprieur, *L'art de l'époque... carolingienne*, dans A. Michel, I, , 321.

2. Mauss, *La piscine...*, fig. 34. Pour cette forme graphique, voir le *Guide de la peinture*, éd. Didron, p. 455 s. Cf. W. de Grüneisen, *Sainte-Marie-Antique. Le caractère et le style des peintures du VIe au XIIIe siècle*, p. 97.

3. De Lasteyrie, *L'archit. rel.*, p. 546 s., 549. Haseloff, dans A. Michel, I, II, 712 s.

4. Mauss, *op. l.*, p. 64 ss.; Choisy, *Hist... arch.*, II, 222, Salzmann, en 1856, croyait voir en cette façade « un heureux mélange des deux styles arabe et byzantin » (*Jérusalem...*, p. 69).

ment au transept et au chevet. L'antinomie se résout toutefois. Décompte fait de la patine, en raison d'une exposition différente, cette maçonnerie de façade se compare trait pour trait à celle de la galerie extérieure dans la crypte du *Moustier :* même nature des matériaux en calcaire *malaky,* mêmes proportions, même traitement où la taille striée paraît un repiquage superficiel, même mise en œuvre avec les mêmes singularités apparentes dans le réglage. A la façon dont s'agencent ces puissantes assises on acquiert la conviction que les matériaux n'en furent point découpés à la demande, et que le constructeur remployait telles qu'elles lui étaient présentées des assises toutes prêtes, arrachées à quelque muraille proche. Qu'on veuille bien se reporter aux parois supérieures de la piscine Probatique (pl. LXVII, B, II) on y retrouve, dans les lambeaux conservés, ces mêmes hauteurs d'assises et des proportions identiques des blocs, seulement avec un dressage plus fruste qui assurait l'adhérence de l'enduit étanche nécessaire dans la fonction primitive de ces murailles. Ce fut manifestement la carrière commode où les reconstructeurs médiévaux de Sainte-Anne s'approvisionnèrent sans l'épuiser. Ils s'épargnèrent le labeur et sauvèrent les déchets d'un recoupage inutile des vieilles assises, satisfaits d'un simple parement plus fin et conforme à leur méthode. Comme la façade et ses retours étaient montés de fond, il n'y avait pas plus d'inconvénient pour la solidité que pour le coup d'œil à y relancer des matériaux d'un calibre insolite. Au contraire, dans les sections où l'on reprenait un bâtiment préexistant, force était bien d'atténuer dans la mesure possible la discordance en se rapprochant des proportions antérieures, après tout plus voisines de celles qu'on employait de préférence quand on en avait le libre choix.

Nous voilà loin de toutes les théories radicales imaginant Sainte-Anne comme une création d'un seul jet. A l'instar d'un organisme vivant la vénérable basilique évolua par une série de phases modifiant sa physionomie esthétique. Nous en connaissons le développement final, dans la première moitié du XIIe siècle ; quelques indices concrets laissent entrevoir un stade où s'exerça vraisemblablement une influence carolingienne. L'analyse de la crypte va nous guider plus haut encore vers les origines du monument.

Un premier fait éclate avec évidence : cette crypte est antérieure à l'implantation des piles médiévales : tellement antérieure même, que l'architecte du Moyen âge a définitivement bloqué toute la section septentrionale, peut-être déjà perdue de vue à son époque, et dont en tout cas ni lui ni personne autour de lui ne soupçonnait plus le caractère. C'est le lieu de se remémorer le double cycle de peintures constaté dans la section méridionale avant la restauration. M. de Vogüé en a décrit ainsi les vestiges : « on peut encore reconnaître, dans une petite niche située à côté de l'absidiole centrale, les restes d'une *Panagia* byzantine sur fond bleu. J'ai pu constater aussi, sous l'enduit peint qui ne peut être postérieur au XIIe siècle, l'existence d'un second enduit également couvert de peintures, et qui doit appartenir à une époque très ancienne »[1]. On ne se méprendra point sur l'origine « byzantine » de cette Vierge, peinte sans doute suivant la tradition iconographique codifiée dans le *Guide de la peinture,* mais par un artiste médiéval : byzantines de même sorte sont les figures en pied représentées à la même époque sur les colonnes constantiniennes de Bethléem, et les grandes compositions bibliques et allégoriques, bourrées d'épigraphes latines, à Saint-Jérémie d'Abou Ghôš. Il suffirait de retenir la conclusion de M. de Vogüé sur la date de cet enduit; la confrontation avec le décor de l'église supérieure autorise à dater franchement ces peintures du XIIe siècle. Pour déterminer un peu mieux



Fig. 307. D'après le dessin de Mauss.

1. *Les églises...,* p. 238. Une note inédite de M. Mauss, que je remercie le P. Cré de m'avoir communiquée, mentionne des « étoiles grossièrement peintes sur le rocher et sur la voûte, couvrant un enduit peint plus ancien mais trop détérioré pour être étudié ». Ce détail est précieux, car il reproduit exactement la décoration médiévale connue dans la grotte de Gethsémani et la crypte d'*Abou Ghôš* (*suprà,* p. 337). Cf. DE GRÜNEISEN, *op. l.,* p. 18 et 159.

l'« époque très ancienne » de l'enduit sous-jacent, on peut désormais faire état du stuc peint dans la partie nouvellement reconquise de la crypte. L'un et l'autre apparaîtront identiques, ayant dû constituer une décoration uniforme, à l'époque où les deux sections connues encore étaient groupées dans un même ensemble. Ces trop mesquins débris laisseraient cependant au dépourvu si une dernière équation archéologique, fournie par la chambre intermédiaire, *L*, n'apportait son appoint dans cette appréciation chronologique délicate. Là aussi se superposent deux enduits peints, dont le plus récent s'identifie sans contredit avec l'enduit unique de la chambre inférieure, *K*, par conséquent avec le plus ancien de la section méridionale. Toute ornementation se dérobe, on le conçoit, puisque au niveau conservé on ne peut guère attendre qu'une plinthe monochrome; mais la composition même de l'enduit permet un rapprochement qui n'est pas négligeable, en l'assimilant à celui du baptistère annexé à la basilique de l'Éléona [1]. L'origine à peu près sûrement constantinienne de ce dernier n'entraîne évidemment pas une date aussi définie pour nos stucs de Sainte-Anne; elle indique du moins l'ère approximative de cette technique : IVe-Ve siècles. La suggestion est corroborée par le diagnostic moins flou qu'autorise l'élégante décoration antérieure. Je ne lui connais à ce jour qu'un seul équivalent palestinien, mais celui-là très précis, tant pour la composition de l'enduit que pour les nuances du coloris : une fresque mutilée relevée jadis dans la chambre de captation à la tête de l'aqueduc d'*'Arroub* [2]. Sous sa forme définitive l'aqueduc est romain du temps d'Aelia; l'ornementation du petit sanctuaire consacrant sa source peut n'être pas absolument contemporaine; elle demeure, à coup sûr, dans la tradition artistique et conforme aux procédés de l'époque impériale; donc aussi l'ornementation similaire découverte à Sainte-Anne, qu'on assignera dès lors au second ou au IIIe siècle avec la plus solide vraisemblance [3], quelle que puisse être d'ailleurs sa relation avec le sanctuaire.

Entre la crypte et la basilique la relation s'accuse au contraire par deux détails qui ne sauraient être fortuits : le rythme des chambres par rapport à la coupole et surtout l'identité d'orientement entre ces chambres et le chevet de la grande abside, orientement d'ailleurs peu normal pour une abside et que les reconstructeurs modifièrent à l'intérieur. La crypte proprement dite gardant les traces d'une décoration aussi ancienne que le Ve siècle implique une église du même temps. Hâtons-nous d'ajouter, pour prévenir tout malentendu, qu'on chercherait en vain dans l'édifice demeuré debout un pan de mur ou le moindre élément organique de cette église primordiale. Mais il faut rappeler une fois de plus, pour que l'indice déduit du placement sur le sol acquière toute sa valeur, qu'il ordonnait strictement le sanctuaire à la piscine Probatique. Telle pièce comme le linteau remployé dans la porte latérale de l'angle S.-O. ne serait, du reste, pas déplacée dans cette église du Ve siècle, et on en retrouverait, je crois, d'autres épaves décoratives parmi les nombreux fragments d'architecture que les fouilles ont remis au jour [4]. Ajoutons qu'il n'est pas question de limiter rigidement cette date avec le chiffre en quelque sorte fatidique de l'an 499, comme si nos épaves archéologiques ne devaient plus être intelligibles à partir de l'an 500. Pour qu'on ne la dilate cependant pas trop dans le VIe siècle, il faut observer qu'aucune de ces épaves ne porte l'empreinte de l'ère justinienne. D'autre part, quand Justinien construira une basilique de Sainte-Marie à Jéru-

1. Voir ci-dessus, p. 348 et pl. XXXVIII.

2. Inédite. Dessin en rouge foncé et vert clair — couleurs communes dans les peintures de Pompéi — sur un fond blanc mat.

3. Par sa disposition — imitant manifestement les orthostates d'une plinthe — et ses nuances — où dominent le rouge et le vert —, le stuc peint de Sainte-Anne est beaucoup plus apparenté au style pompéien qu'au style hellénistique; cf. M. BULARD, *Peintures murales de Délos; Monuments... Piot*, XIV, 1908, p. 85 ss., 116 ss.; « le *vert* est à Délos une couleur rare » (p. 126, 165), bien qu'attestée avec une relative fréquence par les découvertes ultérieures de M. PLASSART, *Bullet. corr. hellén.*, XL, 1916, p. 180 ss. Cf. BLANCHET, *Étude sur la décor. des édif. de la Gaule rom.*, p. 22 ss.; CAGNAT-CHAPOT, *Archéol. rom.*, II, 1-32.

4. Parmi ces pièces, dont la publication relève d'une monographie détaillée, nous citerons seulement encore le bel « *Escabeau de pierre* orné de croix sur trois faces » découvert et publié par M. Mauss (*La piscine...*, fig. 17 ss.). Le savant architecte l'agencerait très ingénieusement dans le *presbyterium* de l'abside byzantine, comme trône épiscopal (*op. l.*, p. 43 ss.); mais peut-être est-ce plus simplement un ambon. En tout cas, son caractère byzantin ancien n'est pas douteux. Pendant l'occupation de Sainte-Anne, au cours de la récente guerre, le fanatisme sauvage des Turcs a fait disparaître les croix, moins celle d'une face accidentellement dissimulée!

salem elle portera l'épithète de Νέα « la nouvelle »; il en existait donc une autre antérieure. Mais déjà nous abordons le domaine de l'histoire.

Quelques conclusions résument cette analyse :

I. En son dernier état la basilique de Sainte-Anne relève de l'art occidental roman de la première moitié du XIIe siècle.

II. Cette forme définitive modifiait un édifice antérieur, dont quelques éléments architectoniques et décoratifs conservés portent l'empreinte de l'époque carolingienne.

III. L'église du VIIIe-Xe siècle succédait elle-même à un monument dont l'origine remonte avec toute vraisemblance au Ve siècle, ou au début du VIe. — Reste à examiner comment ces indications archéologiques s'harmonisent avec les données de l'Histoire, et si elles en peuvent recevoir quelques précisions.

III. — ÉVOLUTION MONUMENTALE DU SANCTUAIRE DE SAINTE-ANNE.

Durant les cinq premiers siècles de notre ère la vénération chrétienne paraît s'être attachée uniquement à la piscine Probatique, dont le début de ce chapitre a retracé les vicissitudes. Il faut descendre jusqu'à l'époque de Juvénal, entre 422 et 438, pour entendre l'attestation explicite d'une église : encore est-elle sous le vocable du Paralytique, par conséquent en relation immédiate avec la piscine; la mention de *Sainte-Marie* n'interviendra qu'un siècle plus tard, sans que les textes permettent de discerner si elle s'applique à un nouveau monument, ou se superpose au titre primordial. Les historiens adoptaient cette dernière alternative avec d'autant plus de conviction que la fusion des noms a été certaine après la destruction de la Probatique; à la lumière des faits produits ci-dessus, on admettra probablement plus volontiers aujourd'hui la dualité des sanctuaires. Le silence des textes est un argument négatif auquel s'oppose désormais l'indice très positif de l'édicule érigé sur la grotte qui sera plus tard la crypte de l'église Sainte-Marie et que décorent des fresques attribuables à l'époque impériale. Une loi de sens commun et très brillamment mise en lumière, à propos des légendes épiques, par la critique contemporaine exige qu'à la base de tout cycle légendaire il y ait une réalité concrète. Arbre, source, voie antique, tombeau, monument, ruine, simple pierre : la variété est immense de ces humbles faits capables de provoquer la légende la plus touffue; mais l'un quelconque de ces faits demeure indispensable comme ferment de l'imagination. Au point de départ des spéculations du Protévangile sur la demeure de Joachim et d'Anne et sur la Nativité de la Vierge associées avec la piscine Probatique, on est donc en droit de supposer une localisation, authentique ou fantaisiste, mais courante de très bonne heure dans le folklore religieux à Jérusalem. Qu'une grotte, naturelle ou artificielle, béante aux abords de la piscine évangélique ait accroché cette pieuse localisation, rien n'est plus conforme aux usages de Jérusalem, pour ne pas dire de Palestine et d'ailleurs. Peu importe que nous ne soyons en mesure de contrôler ni la nature originelle de cette grotte, ni la date de sa première association avec le souvenir des parents de Marie. Sans faire appel aux anfractuosités naturelles dans l'épiderme rocheux assez mou du Bézétha constatées à proximité, les antiques citernes annexées beaucoup plus récemment à la crypte donnent toute l'attestation utile à cette autre cavité. Et sans doute ne viendra-t-il à l'idée de personne qu'elle ait pu être le tardif résultat d'une supercherie audacieuse tendant à provoquer la création de la basilique, ou complétant son installation. Au lieu de discuter un tel paradoxe, il faudrait bien plutôt solliciter l'indulgence du lecteur pour l'avoir attardé à ces considérations spontanées et du plus élémentaire bon sens.

Dès le cours du second siècle la communauté chrétienne de Jérusalem connaissait donc, à proximité immédiate de la Probatique, une excavation où flottait quelque mémoire vague de Joachim, d'Anne et de Marie, dont s'empara l'auteur apocryphe du Protévangile pour lui donner une détermination plus ferme. Aux jours de Constantin, alors que la Foi triomphante se hâtait de marquer à son sceau les portiques de la piscine, on conçoit que la grotte toute proche, où s'attachait une autre commémoraison touchante, n'ait pu rester sans honneur. A défaut d'un monument grandiose, qu'on n'était pas dès lors en mesure de lui consacrer, un très petit édicule orné avec élégance commença de signaler mieux et de glorifier déjà la grotte vénérable. Les jolis restes

massacrés et si longtemps énigmatiques de la chambre intermédiaire entre la basilique et la crypte rendent enfin leur providentiel témoignage : ici fut la première chapelle chrétienne érigée sur la grotte où se perpétuait le souvenir de la Très Sainte Vierge et de ses augustes parents. Ce que put être le plan de cette chapelle, nous ne chercherons plus à le deviner; mais sa décoration est expliquée par le style tout imprégné encore des traditions classiques dont relevait, au même moment, la grande trilogie architecturale constantinienne : Saint-Sépulcre, Éléona, Bethléem.

Il n'est apparemment pas besoin de justifier le silence qui pèse sur ce « sanctuaire » dans les rares documents contemporains. La sainte Vierge occupa dès les premiers temps de l'Église une place prépondérante dans la vénération des fidèles, mais une place en quelque sorte latente, peu traduite par un culte extérieur capable de heurter les esprits insuffisamment éclairés sur son caractère et sa véritable portée. Le moment vint où les déterminations de plus en plus précises du dogme chrétien fixèrent enfin avec la clarté nécessaire le rôle de Marie dans l'économie divine de la Rédemption. Le sens chrétien pouvait laisser libre cours à sa dévotion pour la Vierge Mère de Dieu; on était dans la première moitié du v[e] siècle et les églises allaient se multiplier sur tous les points de l'Empire, à l'honneur de la *Théotokos*. Quelle heure plus propice pour substituer à l'humble oratoire consacrant le lieu de sa Nativité quelque monument plus grandiose? C'était l'époque où les largesses d'Eudocie venaient de parer la Probatique d'une église qui commémorait le miracle du Sauveur. Si le temps et les ressources de la généreuse *Augusta* n'avaient pas été largement absorbés par ses autres fondations connues, on devrait manifestement lui attribuer celle-là encore. Mais s'impose-t-il avec rigueur que toute création monumentale se rive à quelque nom illustre? Moins de trois quarts de siècle après la mort d'Eudocie, le pèlerin occidental Theodosius vénère « tout à côté de la Probatique » et des souvenirs du Paralytique « l'église de Notre-Dame Marie », qui était donc en plein exercice dès le premier quart du vi[e] siècle[1]. En se rappelant que les épaves architectoniques et décoratives évoquaient pour cette construction les confins du v[e] et du vi[e] siècles on souhaiterait difficilement concordance plus adéquate entre l'archéologie et l'histoire. Très normalement à cette époque, et quel qu'ait pu être le titre de la grotte et de son oratoire primitif, le vocable de Sainte-Marie devait primer toute désignation moins glorieuse par les noms de ses ancêtres; le souvenir de Joachim et d'Anne demeurait d'ailleurs lié de manière indissoluble à ce sanctuaire de la Nativité de Marie[2].

Avec cette notion *humaine* des faits, presque banale tant elle est simple, il n'est plus nécessaire de recourir aux subtilités d'une philologie trop précaire pour expliquer l'apparition de ce monument de *Sainte-Marie*, au début du vi[e] siècle. On conciliera comme on le pourra d'après les lois de la critique textuelle les fluctuations du nom désignant la piscine dans les divers témoins du récit évangélique : ce n'est pas un jeu de mots risqué, nul ne sait par qui ni à quelle date, sur *Beth-ḥesda* = *Beth-ḥanna*, pas davantage une équation fort imparfaite entre les acceptions « miséricorde » et « grâce » du terme syriaque *ḥesdâ* qui introduisirent tardivement sainte Anne et sa demeure dans le cycle traditionnel de la Probatique. A tort où à raison, la mémoire des ancêtres de Marie s'attachait à ce lieu, sinon depuis les origines chrétiennes, en tout cas dès le second siècle. Il n'y a pas eu déformation de souvenir ou décadence de la commémoraison évangélique absorbée graduellement par une commémoraison accessoire; il y a eu juxtaposition de deux souvenirs liés d'abord à deux sites, plus tard à deux monuments distincts, et que des péripéties néfastes devaient seulement, bien des siècles après, grouper vaille que vaille et momentanément sous une rubrique commune.

A l'heure où allait s'ériger cette première Sainte-Marie, la Probatique développait dans le vallon du Bézétha l'imposante ordonnance de ses portiques, récemment enrichie d'une église eudocienne agencée dans les portiques eux-mêmes.

1. Voir ci-dessus p. 680, **T. V.**

2. Malgré la pénurie des documents et leur laconisme, l'écho de cette association de Joachim et d'Anne au souvenir de Sainte-Marie demeure ici ou là perceptible : v. g. dans le curieux texte d'Abou 'l-Féda (*suprà*, p. 682, **T. XXVIII**), où il est particulièrement significatif, puisque le chroniqueur arabe n'eût guère inventé ce détail.

Force était donc pour l'architecte d'adapter son parti à ce contexte monumental, dont l'axe essentiel, orienté du N. au S. par 157°, avait été imposé par la forme naturelle du vallon. Le placement de l'oratoire primitif résultait sans doute de la disposition même de la grotte; et à la distance où il se trouvait de la piscine, le minuscule édifice ne créait aucune discordance appréciable dans la perspective générale. Il n'en fût pas allé de même pour la nouvelle construction. Par son site topographique la grotte était en relation avec l'axe transversal médian du bassin méridional; cet axe devenait tout naturellement ainsi la ligne régulatrice du tracé projeté. S'il est bien entendu que la grotte ne fut pas creusée pour les besoins de la cause, il est tout aussi manifeste qu'elle n'avait pas reçu de la nature, ou de sa première installation artificielle, la forme régulière et bien rythmée de deux chambres couplées dans une orientation fortuitement identique à celle de la piscine. C'est dire assez que la régularisation de ces chambres suivant cet orientement fut l'œuvre de l'architecte du ve siècle. Et c'est évidemment dans cette retouche qu'il faut chercher la justification la plus plausible de l'écart, insuffisamment expliqué jusqu'ici, dans la superposition des plans entre la chambre septentrionale de la crypte et le réduit supérieur.

On s'abstiendra de toute hypothèse sur la figure primordiale de la grotte, sur l'ampleur des transformations qui lui furent alors infligées, sur le sort réservé à l'antique oratoire dans le nouveau programme architectural. Le diagramme qui le traduit (pl. LXXV) ne sera pas considéré comme une restauration; toute sa prétention est d'indiquer, mieux que de longs détails, l'ordonnance générale que les faits connus paraissent impliquer pour l'église du ve siècle. Dans une basilique constantinienne l'autel et l'abside unique auraient certainement été fixés en relation plus immédiate avec la grotte sainte. Mais l'évolution liturgique avait déjà rendu nécessaire un plus ample dégagement du chœur par l'insertion d'une nef transversale : l'autel sorti de la conque absidale trouvait une situation plus majestueuse à la croisée du transept, couvert ou non par une coupole. Malgré ce recul du chevet, le principe de la superposition primitive était donc sauvegardé, la crypte demeurant bien le point central de l'édifice supérieur. L'unité d'abside n'est guère douteuse à cette époque; moins encore la forme générale du chevet et la projection extérieure polygonale de cette abside sur le chevet rectiligne des bas-côtés. Les coupures brutales aux deux angles des murs

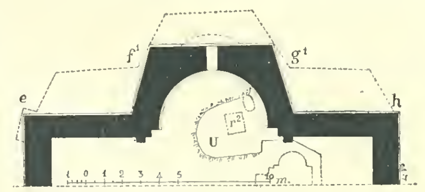


Fig. — 308. SAINTE-ANNE. Diagramme hypothétique du chevet primitif.

longitudinaux (pl. LXX, *e*, *h*), la distinction si nette des maçonneries, l'axe primitif des parois absidales *f-f*¹ et *g-g*¹ dictent suffisamment le tracé originel de ce chevet, dans lequel des murs droits *e-f* et *g-h* de même orientement que le fond de la crypte fermaient les collatéraux. Peut-être hésitera-t-on, au contraire, sur le développement précis de la projection absidale. Au lieu du parti adopté dans le diagramme (pl. LXXV), il semble de prime abord qu'on serait mieux dans la tradition archaïque du plan de sanctuaire byzantin avec un hémicycle moins saillant, dépourvu en tout cas de la petite avancée formant travée de chœur (fig. 308)[1]. Mais serait-il aisé de concevoir alors qu'en reculant cette abside par la suite sur un axe quelque peu modifié on ait maintenu pourtant l'orientation singulière de son chevet en discordance bizarre avec tout le reste, quitte à produire dans l'angle sud-est un empâtement démesuré? Dès la seconde moitié du ve siècle l'usage s'était propagé d'augmenter la superficie du chœur en outrepassant largement le demi-cercle de la conque. Un tel parti offrait du reste ici l'avantage complémentaire de créer entre l'abside et le vaisseau l'élément de stabilisation nécessaire pour la coupole très vraisemblable qui couvrait le centre de la crypte[2].

1. La basilique de Saint-Étienne nous en offrira bientôt un exemple très précis et de même date générale.

2. On retrouverait les principes d'un tel tracé absidal dans un monument de tout autre forme, mais à peu près contemporain : Saint-Jean-Baptiste; cf. pl. LXV, 7, plan restauré; cf pl. LXIII pour l'état actuel.

Plus explicite encore est la limitation occidentale de l'église primitive. La suture de maçonneries tout autres, la rupture d'axe et le caractère si tranché de la première travée, qui fait corps indissolublement avec la façade médiévale, suggéraient une reprise de l'édifice vers le milieu de la seconde travée actuelle. Un peu en arrière des piles P^4 et P^5, dans la grande nef, Mgr Lavigerie fit pratiquer jadis un sondage qui a fourni l'évidence de cette reprise. Environ $1^m,30$ au-dessous du sol furent découvertes les fondations d'un gros mur transversal dont le prolongement vers le nord viendrait se souder à la première indentation visible aujourd'hui du grand appareil sur le petit[1]. Pourrait-on désirer indication plus péremptoire d'une façade primordiale? D'autant qu'elle est corroborée par d'autres faits archéologiques à peine moins suggestifs.

C'est d'abord l'existence, avérée dans la seconde

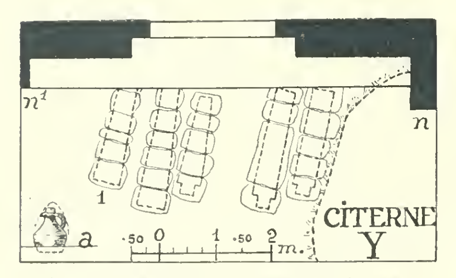
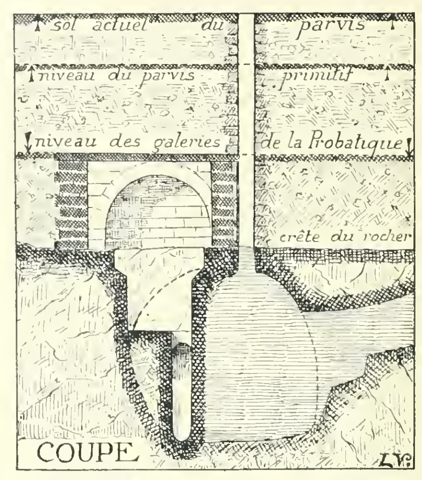


Fig. 309. — SAINTE-ANNE. Les tombeaux byzantins devant la façade, d'après le plan de M. Mauss.

a, Vase trouvé dans le tombeau 1; haut $0^m,13$.

travée du collatéral nord, d'un double niveau antique dont le plus profond correspond précisément à la hauteur où sont arasées les fondations de cette muraille transversale. A $1^m,10$ sous le dallage actuel ont été retrouvées en place quelques pièces massives d'un dallage bien antérieur, établi lui-même sur une mince couche de 12 à 15 centimètres de décombres couvrant les épaves disloquées d'un pavement en mosaïque. Entre cette mosaïque et la crête fruste du rocher légèrement inclinée d'E. en O., il n'y avait que le lit de mortier et de tessons constituant l'assiette de ce pavement primitif, au niveau moyen de $1^m,30$ sous le dallage moderne[2] Ce chiffre ne saurait manquer de remettre en mémoire celui qui représente aujourd'hui la différence de niveau entre la basilique et le sol du *Moustier* successeur d'une église byzantine au-



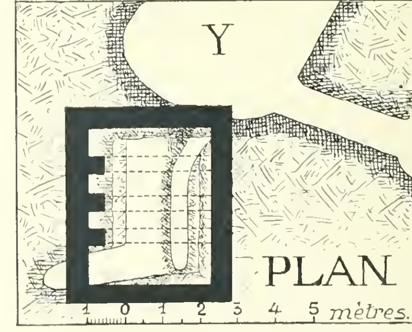


Fig. 310. — SAINTE-ANNE. La citerne du parvis et son édicule. Plan et coupe.

D'après les relevés de M. MAUSS, *La piscine...*, fig. 26 et Append., fig. 5.

1. Cf. pl. LXX s., X, avec localisation approximative.

2. Cf. pl. LXXI. Données enregistrées quand fut creusée, en 1897, la tombe de M. Ledoulx, ministre plénipotentiaire de France en Palestine.

dessus de la Probatique[1]. Le sol primitif des deux monuments était donc en très étroite harmonie. Et voici de nouveaux raccords. Une fouille de M. Mauss a mis au jour « sous le parvis de l'église, à 1m,34 du sol de la nef », cinq tombeaux alignés en fausse équerre juste devant la porte principale[2]. Leur forme et la petite jarre que l'un d'eux contenait les classe à quelque basse période byzantine; mais quelle qu'en soit l'époque chiffrée, leur placement suffirait à prouver qu'ils sont antérieurs à la façade actuelle (fig. 309), tandis que leur niveau les met d'emblée en relation avec le vieux pavement en mosaïque attesté dans le bas-côté nord de l'église. D'autre part il existe également, sous le parvis, une citerne creusée dans le rocher. A la façon dont elle pénètre sous un contrefort de la façade médiévale, on soupçonne déjà qu'elle préexistait; peut-être même est-ce sa présence connue qui prévint pour ce contrefort (pl. LXX, *n*) un développement symétrique à celui du pilier angulaire (*m*). Un détail de structure va d'ailleurs fixer une date d'utilisation de cette citerne. Son extrémité occidentale est prolongée par une cavité fort complexe qui fut à un moment donné régularisée tant bien que mal pour porter une minuscule construction en forme de carré allongé (fig. 310). Cette construction en petit appareil très soigné est couverte au moyen d'« arcs transversaux... en plein cintre... rapprochés au point de permettre de couvrir l'espace qui les sépare par un simple dallage formant plafond[3] ». Maçonnerie, tracé des arcs et surtout mode de couverture sont à tout le moins de haute époque byzantine, mais trouvent à Jérusalem même, on vient de le voir, d'excellentes analogies romaines du second siècle. La citerne était donc dès lors en service; il faut seulement trouver quelque raison d'être pour la construction élégante que rien ne justifie dans l'installation ni dans l'utilisation du réservoir.

Mieux que toute théorie le seul groupement et la localisation graphique de ces faits en fournissent la plus concluante interprétation (pl. LXXV). La citerne se trouvait en bordure du bassin méridional de la piscine, et son anfractuosité naturelle ou artificielle se développait sur le passage du portique. Au lieu de combler cette faille, l'architecte la couvrit par l'espèce d'édicule qui offrait l'avantage d'en laisser l'utilisation possible et réalisait par ailleurs, au niveau voulu, l'assiette stable de la galerie. Entre cette galerie, dont les dimensions nous sont désormais assez bien connues, et le mur transversal X qui se révèle comme façade primitive de Sainte-Marie, la distance est de 16 à 17 mètres. Quand l'architecte byzantin se trouva devant le problème d'adapter dans un tel cadre l'église dont il devait orner la crypte de la Nativité de la Vierge, son programme lui était en quelque sorte dicté. Un édifice relié directement au portique exigeant une longueur minimum de 45 mètres eût entraîné des proportions relativement démesurées, difficiles à raccorder sans lourdeur avec ce qui existait déjà. La solution fut spontanée : camper la façade de la nouvelle église — que rien ne suggérait de faire immense — sur la ligne où les fondations en ont été retrouvées; réserver ainsi un espace qui permettait l'installation bien proportionnée d'un atrium à portiques tout à fait dans les usages du temps et dont le raccord à la galerie couverte de la piscine demeurait aisé; tirer parti de la vieille citerne retrouvée au point voulu pour fournir un approvisionnement d'eau qui ne pouvait faire défaut dans ce parvis. Sainte-Marie devenait ainsi, vers la fin du ve siècle, le pendant de l'église un peu antérieure du Paralytique sur la piscine, et complétait l'harmonieuse ordonnance architecturale du double sanctuaire.

Moins d'un siècle et demi plus tard les hordes perses promenaient le fer et le feu dans ce bel ensemble monumental[4]. Si par sa structure même la dernière église était assez à l'épreuve de l'incendie, les ravages du feu durent être plus néfastes à travers les antiques galeries de la piscine. La flamme y trouvait une copieuse alimentation dans les charpentes des toitures, les lambris des plafonds, peut-être certaines pièces dans les entablements des colonnades. Des dislocations et des effondrements étaient inévitables,

1. Ci-dessus, p. 688.
2. Mauss, *La piscine...*, p. 33, fig. 24 et 26.
3. Mauss, *op. l.*, p. 73. C'est en petit la réplique d'une installation romaine considérable : le dallage du Forum d'Aelia au-dessus d'une soi-disant citerne de Sainte-Hélène ; cf. *suprà*, p. 82.
4. Le massacre accompli dans ce lieu saint (cf. p. 672) rend compte de l'accumulation de crânes dans le puits d'accès aux canaux régulateurs (p. 691).

qui durent compromettre surtout l'église du Paralytique en surplomb sur les bassins. Après la catastrophe une restauration telle quelle de Sainte-Marie n'offrait pas de difficulté considérable; mais la tâche eût été bien autrement ardue de remettre en état les édifices voisins. Faute de temps, d'artistes et de ressources, en un moment où il fallait tout reprendre à la fois, il est fort concevable qu'on soit allé au plus pressé. Un toit quelconque abrita le dénûment de Sainte-Marie;

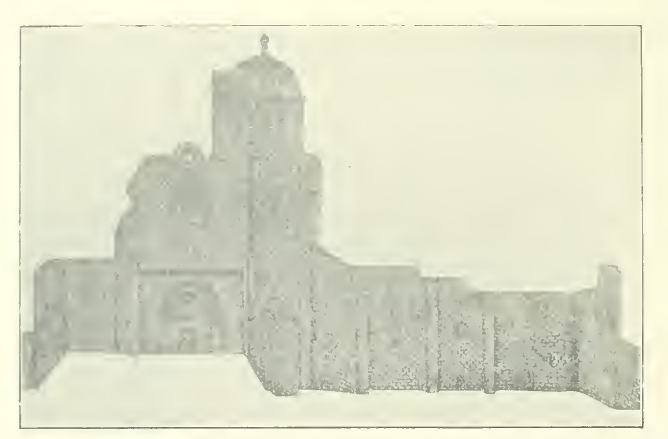
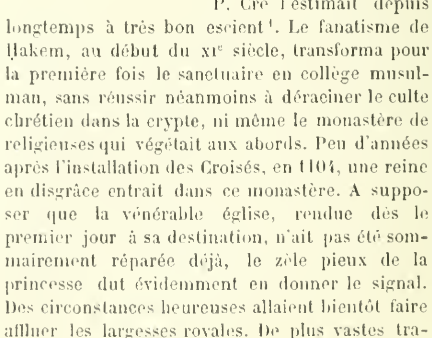


Fig. 311. — Sainte-Anne. La façade avec le clocher et le cloître du xiie siècle, en 1725.
D'après le P. E. Horn. *Ichnographiae...*, p. 121.

quelque chétif oratoire fut reconstitué dans la nef septentrionale de l'église du Paralytique, et la piscine, réceptacle commode où enfouir cendres et décombres, fut abandonnée dans sa triste désolation. Déjà l'Islam envahissant avait pris possession de la Ville sainte. Les chrétiens gardaient la libre possession de tous les sanctuaires en exercice au moment de la conquête; mais qui défendrait contre la spoliation des nouveaux maîtres les galeries dévastées de la Probatique? Matériaux de construction et pièces d'architecture, tout ce qui demeurait utilisable s'en alla par lambeaux. Promptement le remblai monta, nivelant les bassins et atténuant la vivacité du souvenir évangélique. Vienne l'accident désastreux qui renverserait l'oratoire précaire postérieur à 614, et ce vénérable souvenir se ferait incertain dans la mémoire même des plus érudits.

Sainte-Marie, qui pouvait braver avec plus de succès le malheur des temps, recueillit le souvenir déraciné. Quoique la vénération des fidèles n'ait jamais cessé de se porter vers cette église, elle n'était pas plus en mesure d'en réparer le délabrement que d'en consolider la vétusté. Quand les envoyés de Charlemagne apportèrent à Jérusalem les subsides généreux du monarque, il n'était sans doute que temps d'obvier à une ruine que trois siècles et demi d'existence et de vicissitudes avaient dû rendre imminente. La maçonnerie de médiocre apparence que nous avons discernée surtout dans le mur septentrional et les chapiteaux « barbares » qui ont tant intrigué les historiens trouveraient dans une restauration accomplie dans cette période du ixe siècle et sous cette influence carolingienne leur plus adéquate explication, comme le P. Cré l'estimait depuis



longtemps à très bon escient[1]. Le fanatisme de Hakem, au début du xie siècle, transforma pour la première fois le sanctuaire en collège musulman, sans réussir néanmoins à déraciner le culte chrétien dans la crypte, ni même le monastère de religieuses qui végétait aux abords. Peu d'années après l'installation des Croisés, en 1104, une reine en disgrâce entrait dans ce monastère. A supposer que la vénérable église, rendue dès le premier jour à sa destination, n'ait pas été sommairement réparée déjà, le zèle pieux de la princesse dut évidemment en donner le signal. Des circonstances heureuses allaient bientôt faire affluer les largesses royales. De plus vastes tra-

1. *RB.*, 1893, p. 259.

vaux aussitôt envisagés aboutirent à une refonte de l'église. Toute l'ambiance depuis longtemps modifiée laissait la plus entière latitude au nouvel architecte, qui sut combiner habilement ce qu'il



Fig. 312. — SAINTE-ANNE. Base et chapiteau du cloître médiéval.

Haut. de la base, dé compris, 0m,34; du chap., 0m,44.

trouvait debout avec les lignes d'un plan développé. Les ruines retrouvées du mesquin oratoire de la Probatique avaient mis sur la piste des belles maçonneries qui surélevaient jadis les parois rocheuses des bassins et dont la nature n'était plus soupçonnée; c'était, à pied d'œuvre, une carrière inespérée de matériaux splendides, tandis que les décombres du remblai fournissaient tous les éléments de remplissage qui seraient utiles.

On n'a plus aucun embarras pour s'expliquer maintenant que des ex-voto mutilés — pied votif de Pompéïa Lucilia (fig. 281), stèle aux épis (pl. LXIX, 3) — ou quelques pièces de sculpture antique — par exemple le joli montant de barrière (pl. LXIX, 8) — ramassés dans les démolitions de la piscine, aient pu venir s'échouer comme blocage dans l'extrados d'une voûte ou les fondations d'un pilier. On comprend que tels chapiteaux détonnent par leur galbe et par leur style franchement



Fig. 313. — SAINTE-ANNE. Bas-relief mutilé du cloître médiéval.

Personnage actuellement décapité, de face ou légèrement de profil à droite (?). Segment de cercle sous ses pieds. Haut. du fragment, 0m,36; larg., 0m,225. Calcaire.

archaïsant dans cette décoration médiévale; on comprend surtout les anomalies de placement ou d'élévation pour des éléments symétriques en principe, l'installation singulière de la crypte et ce tracé d'ensemble qui paraît vaciller sur un axe onduleux. Structure et ornementation, tout dans cet édifice relève nettement de l'architecture romane au premier quart du XIIe siècle, entre 1104 et 1135 environ; tout, *moins* les lignes essentielles d'un sanctuaire trois ou quatre fois remanié depuis ses origines dans la seconde moitié du Ve siècle. La basilique de Sainte-Anne n'a donc rien d'une

décevante énigme. Elle n'est pas plus un fantôme architectural byzantin ou la production hybride d'un syncrétisme arabe et byzantin qu'un prototype roman. Elle n'a pas servi de modèle aux Croisés, qui auraient puisé là, dès leur arrivée, l'inspiration des églises dont ils couvriront bientôt la Terre Sainte. Elle est l'œuvre adroite et pleine de goût d'un architecte français remplaçant un très vieil édifice ruineux par ce monument dont les antécédents techniques et esthétiques sont en Provence, en Bourgogne et dans l'Ile-de-France depuis la seconde moitié du XIe siècle[1].

Après huit siècles écoulés, la basilique demeurée debout provoque toujours l'admiration. Mais pour en bien apprécier la primitive splendeur, il faudrait pouvoir ranimer le vaste cycle des peintures qui éclairaient tout l'intérieur. Il faudrait sans doute aussi dresser comme autrefois, à l'angle S.-O. de la façade, le campanile qu'appellent les éléments structuraux aujourd'hui sans fonction dans la première travée du bas-côté et qu'attestait encore, au XVIIIe siècle, un dessin du P. Elzéar Horn (fig. 311)[2]. Il faudrait enfin rétablir le nouvel ensemble architectural reconstitué par les Croisés : le *Moustier*, qui faisait renaître le sanctuaire byzantin sur un angle de la Probatique, le cloître et le monastère annexés au flanc méridional de l'église. La même cause qui avait provoqué l'effondrement de la première église du Paralytique et de l'oratoire ultérieur devait entraîner la ruine assez prompte du *Moustier*; c'est fortune qu'il en ait subsisté juste assez pour guider récemment l'investigation archéologique à la découverte de la célèbre piscine si complètement oubliée depuis des siècles. Avec les divers indices fournis par les fouilles, les nombreuses épaves architectoniques dont nous ne pouvons donner que des échantillons (fig. 312 s.) et le plan de Bernardino Amico vers la fin du XVIe siècle, on ressaisirait dans une large mesure la physionomie monumentale de Sainte-Anne durant l'ère brillante du royaume latin. Cette tâche n'est plus de notre ressort.

Un détail seulement conclura donc notre enquête : il est relatif aux annexes orientales de la crypte (pl. LXX, *U* et *V*) et concerne l'époque de leur introduction dans le vénérable sanctuaire. Il n'est évidemment pas besoin de faire observer que ces réduits demeuraient exclus de la grotte traditionnelle et de la première crypte. A en croire M. Mauss en 1892, — il n'a d'ailleurs pas remarqué le réduit le plus enfoncé — : « Au commencement de notre siècle, il n'existait aucune communication entre la grotte et cette citerne »[3] — *U* —. Il estimait en produire la « preuve matérielle », corroborée, en 1876, par le témoignage oculaire d'habitants de Jérusalem qui prétendaient avoir vu la grotte avant la perforation complète de sa paroi orientale. Les seuls faits matériels nous ont paru rendre un témoignage différent. Où l'architecte croyait voir une « margelle usée par les cordes » ou un « orifice de l'arrivée des eaux », nous avons l'impression très claire d'un regard spacieux (r^2) pratiqué dans le plafond de roc pour donner jour en ce réduit et le mettre d'une certaine manière en communication directe avec l'abside supérieure (cf. fig. 299). L'impression s'affermit dès que l'on compare ce regard à celui encore plus ample (r) du réduit contigu. Que si l'on veut bien faire état de leur placement, aussi exact que nous avons pu l'enregistrer en un temps où sa discordance par rapport à l'axe du sanctuaire nous demeurait parfaitement énigmatique, on s'apercevra que l'un et l'autre de ces regards s'accorde à l'axe du sanctuaire primitif, voire même à l'axe actuel du chevet absidal : d'où l'hypothèse qu'ils durent être percés à une époque antérieure au remaniement définitif de la basilique. Cette époque pourrait bien être celle de la première restauration médié-

1. Ces noms sont choisis à dessein parmi les écoles d'architecture à l'époque romane. Mais on s'abstient systématiquement d'une classification plus précise de Sainte-Anne. Cf. les remarques de M. ENLART, *RB.*, 1896, p. 113 s.

2. Malgré la gaucherie du dessin, les éléments aujourd'hui conservés de la façade prouvent qu'il est remarquablement fidèle dans l'ensemble. On ne peut donc mettre en doute l'existence du clocher. Il n'est pas douteux davantage que son couronnement par une calotte écrasée, au niveau supérieur des arcades géminées qui évoquent bien le campanile du Saint-Sépulcre ne soit moderne. Un demi-siècle après l'époque de ce graphique, Mariti notait : « non resta (del campanile) se non il primo ordine » (cité par le P. Golubovich, éditeur de Horn, p. 120, n. 2). La tourelle *m*, plus développée pour constituer un contrefort nécessaire et loger l'escalier, devint plus tard la base d'un minaret exigu, demeuré inachevé. L'*oculus* qui surmonte la fenêtre supérieure du tympan, au centre de la façade, rappellerait la façade de Saint-Abraham à Hébron et mainte autre analogie romane; mais le découpage rigide du dessin ne permet pas de se rendre compte de son agencement exact; et peut-être n'est-ce qu'un motif de couronnement, plutôt qu'un jour au sommet des voûtes.

3. MAUSS, *L'égl. Saint-Jérémie...*, p. 18. Cf. *suprà*, p. 714.

vale, vers 1104, alors qu'on poursuivait une simple remise en état du vieil édifice byzantin. Une cause quelconque, peut-être le recul du chevet, ayant fait constater la présence de ces excavations, on eut l'idée, sans qu'il soit nécessairement question d'y attacher aucune vénération spéciale, d'en faire un développement de la crypte, trop exiguë depuis que rien ne trahissait plus l'existence de la chambre septentrionale.

Admise ou rejetée, l'hypothèse est de minime importance; mais cet aménagement est un fait dont on doit tenir compte puisque l'hypothèse de percements modernes n'est qu'une gratuite et stérile boutade. Quand l'architecte distingué qui rétablissait d'une manière fort judicieuse la communication avec la première citerne — *U* — s'est persuadé qu'il créait un nouvel état de choses, sa clairvoyance archéologique était mise en échec sur la nature de cette perforation qu'il jugeait si récente et qu'il « régularisait ». A tout le moins fut-il mal inspiré par la suite en reprochant, non sans inélégante âpreté, aux gardiens du domaine national d'avoir voulu pour la première fois considérer ce réduit comme une partie intégrante de la crypte. A défaut d'observation archéologique minutieuse, le moindre recours à la documentation historique pouvait lui épargner une méprise et une injustice en le sauvant lui-même du plus flagrant démenti. Le P. Nau, par exemple, en 1667, signalait déjà qu' : « Au bout de ce sacré lieu [la grotte] il y a une citerne où l'on entre de plain pied [1]. » Et si ce texte et d'autres aussi formels pouvaient laisser la moindre incertitude, voici qui n'en tolère plus : le plan du P. Horn (fig. 314) [2] montre en effet que, dès 1725, le fameux passage était largement ouvert et le « réduit semblable à une citerne » orné d'un autel qui ne le cède en rien à celui de la Nativité. Or l'installation si bien documentée au premier quart du XVIIIe siècle peut être entrevue au moins deux siècles plus tôt; voit-on dès lors à quelle période la rattacher postérieurement aux restaurations médiévales de ce lieu saint? Depuis la reprise de Jérusalem par Saladin, les chrétiens eussent été bien en peine de remuer une pierre en cet endroit, jalousement gardé par une caste musulmane au fanatisme ombrageux. Tout au plus leurs pieuses visites dans la crypte étaient-elles tolérées moyennant un lourd tribut pécuniaire. Après 1187 l'évolution monumentale du

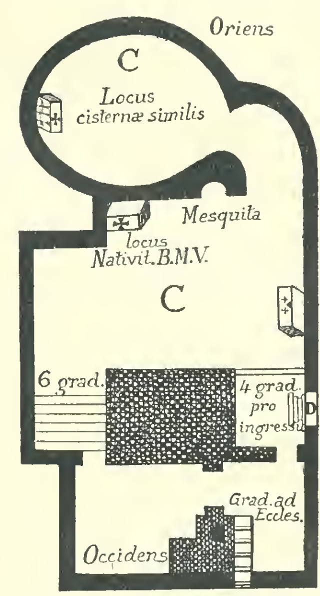


Fig. 314. — SAINTE-ANNE. Plan de la crypte en 1725.

sanctuaire est bien close et le cycle de ses souvenirs définitivement fermé.

Au lendemain de la guerre de Crimée, le sultan offrit, dit-on, à l'Angleterre la basilique de Sainte-Anne et son petit domaine à Jérusalem. Lord Palmerston déclina le présent : la France l'accueillit comme les chevaliers du Moyen âge recevaient

1. Cité par le P. CRÉ, *RB.*, 1893, p. 252, avec une série de témoignages non moins explicites échelonnés jusqu'au XVIe siècle.

2. *Ichnographiae...*, éd. Golubovich, p. 120. On lit dans la description (p. 122) : *ostenditur Crypta in duplex sacellum utcunque coaptata* (**C**,**C**)... *patet* (**D**) *aditus in eam per fenestram.* Cf. pl. LXX, *D.* Dans la légende inscrite sur le tracé de Horn après l'indication *4 grad(us) pro ingressu*, intervient un mot paraissant devoir se lire *Demencatus* dont je ne vois pas d'explication bien plausible. Dans Du Cange le terme *Demencus* s'applique à une mesure qui n'aurait apparemment rien à faire ici.

pieusement des *basileis* de Byzance des reliques saintes[1]. Et n'était-ce point une relique de ses traditions et de son art? L'observateur superficiel ne discernait plus guère alors qu'une sorte de masure minable, aux trois quarts enfouie par l'amoncellement des décombres montant par endroits à l'assaut des terrasses. A l'intérieur les nefs avaient été déshonorées par une écurie, le sanctuaire offusqué par l'installation d'un santon inconnu. La ruine irrémédiable paraissait à ce point imminente que les portes avaient été closes par ordre municipal et le monument abandonné dans sa lugubre agonie. Mais sous ce délabrement et ces haillons, M. de Vogüé avait su, dès 1853, reconnaître le véritable caractère de l'édifice, et quelques années plus tard un des plus attrayants chapitres des *Églises de la Terre Sainte* le mettait magistralement en évidence. La restauration fut confiée à M. l'architecte C. Mauss. Avec un désintéressement égal à sa compétence artistique et répondant aux vœux de l'archéologie et du goût, M. Mauss a eu « le courage, peu ordinaire, de s'effacer lui-même, de dissimuler autant que possible ses propres travaux », s'efforçant avec un succès total « de conserver, de consolider le monument... sans changer ni altérer en rien son caractère primitif ». Par quoi il s'est attiré « l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui ont le culte des arts et des gloires de la patrie[2] ».

Complétant cette renaissance esthétique, la science des Pères Blancs, gardiens du domaine national, a patiemment reconquis les éléments archéologiques les plus décisifs pour éclairer l'histoire du double sanctuaire. Le dilettantisme continuera longtemps sans doute ses divagations illusoires, plus commodes que la critique serrée des textes et l'examen persévérant des faits[3]; l'histoire méthodique et désormais surtout l'archéologie positive donnent la sécurité suffisante à la piété chrétienne pour vénérer dans le domaine de Sainte-Anne la Nativité de la Très Sainte Vierge et la piscine Probatique.

1. Voir De Vogüé, *Les églises...*, p. 245; Bassi, *L'antica chiesa...*, p. 91 ss.; Pierotti, *Jerus. explor.*, p. 144 s.; Guérin, *Jérusalem, son hist...*, p. 355, 423 ss.; Jeffery, *Holy Sep...*, p. 160 s., etc.

2. De Vogüé, *Les églises...*, p. 245. Cf. Jeffery, *op. l.*, p. 162.

3. Telle, en particulier, cette localisation paradoxale de la Probatique dans la gorge du Cédron, à la Fontaine de la Vierge, ou à Siloé, qui reparaît périodiquement, depuis Robinson et Conder : v. g. : C. Prondbis, *Akra und Sion...*, 1923, p. 48 ss.; ou *QS.*, 1921, pp. 91 ss. (Masterman), ou encore G. A. Smith, *Jerusalem, The Topogr., Economics and History*, en 1908. La dissertation de M. le prof. Smith (II, 564 ss.) est le chef-d'œuvre de ces spéculations fallacieuses substituées aux données positives qu'on déclare inexistantes ou trop précaires pour se dispenser de les étudier. Au lieu de la moindre information sur les vestiges archéologiques de Sainte-Anne, on apprend que *Probatikê* « est la reproduction possible d'un nom araméen *Pĕrobatayah*, « bain » ou « bains »,... dérivé probable du latin *privata* en tant qu'opposé à *publica* [δημόσια] ». Pour le site de cette *Pĕrobatayah* = Probatique, « la balance de l'évidence est en faveur de la Fontaine de la Vierge; mais le tout est incertain » *op. l.*, II, p. 567). C'est surtout en présence de telles divagations qu'on trouve judicieuse la maxime de M. de Vogüé : « les pierres aussi sont bonnes à consulter »...

LIVRE CINQUIÈME

LES SANCTUAIRES DE SECOND ORDRE A L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE

CHAPITRE XXIX

LE SANCTUAIRE DE LA LAPIDATION DE SAINT ÉTIENNE

I. — LE RÉCIT DES ACTES.

La lapidation de saint Étienne eut lieu hors de la ville conformément aux prescriptions de la loi judaïque. Quand les Hébreux menaient la vie nomade, on faisait sortir le coupable du camp pour l'exécuter. Après leur installation en Canaan, les exécutions de ce genre s'opéraient hors de l'enceinte des villes. Faussement convaincu de blasphème, Naboth est emmené hors de Jesréel et lapidé[1]. « Quand l'accusé est condamné à être lapidé, est-il écrit au traité Sanhédrin (VI, 1) on le conduit au lieu désigné à cet effet, loin du tribunal, comme il est dit (*Lévit.*, XXIV, 14) : Fais sortir le blasphémateur hors du camp. » Malgré leur fureur, les ennemis d'Étienne, qui se piquaient de légalisme, ne procédèrent au supplice qu'une fois l'enceinte extérieure franchie : ἐκβαλόντες ἔξω τῆς πόλεως ἐλιθοβόλουν, c'est-à-dire, quand ils l'eurent poussé hors de la ville, ils se mirent à le lapider[2]. Il s'agit moins ici des membres du Sanhédrin ou de la foule confuse ameutée autour du tribunal que des Juifs affiliés aux synagogues des Affranchis, des Cyrénéens, des Alexandrins et des Ciliciens, parmi lesquels Saul de Tarse, qui avaient mené toute l'affaire, excitant le peuple, subornant des témoins, provoquant une action judiciaire. Le temps n'est pas laissé à la défense comme dans le procès des Apôtres où Gamaliel obtint l'élargissement des prévenus (*Act.*, V, 34). On peut se demander même s'il y eut une sentence en forme[3]. Saint Luc est d'une telle concision qu'il omet de mentionner la sortie du Sanhédrin. Il est possible qu'Étienne était déjà hors de la salle, quand il prononça ces fameuses paroles : « Voici, je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu », car le peuple semble avoir entendu cette exclamation jugée blasphématoire. Une recension des Actes l'interprète d'ailleurs ainsi en mettant nettement le peuple en scène : « Et alors le peuple se mit à pousser de grands cris en se bouchant les oreilles[4] ». Avait-on fait sortir le prévenu après son discours comme les Apôtres à la suite de leur déclaration afin de délibérer sur la sentence ? Le fait est que par ses dernières paroles le saint avait fini de se compromettre aux yeux de ses adversaires. Avait-il

1. LXX : III *Reg.*, XX, 13 : καὶ ἐξήγαγον αὐτὸν ἔξω τῆς πόλεως καὶ ἐλιθοβόλησαν.

2. A ce texte répondent les variantes latines (Wordsworth, *Act.*, VII, 58) : *eiectum, eiecerunt, expulerunt*... (*et lapidaverunt*).

3. Ou une déclaration de culpabilité comme dans *Mt.* XXVII, 66.

4. Cf. ZAHN, *Die Apostelgeschichte des Lucas*, I, p. 263. WORDSWORTH : *h, tunc populus exclamavit.*

seulement pris la peine de réfuter la fausse accusation des témoins? L'inculpation demeurait, le supplice réservé aux blasphémateurs devait nécessairement s'ensuivre. Tout le monde le comprit ainsi.

Dans le but de se débarrasser sans scrupule de ce redoutable adversaire, de jeter le discrédit sur sa doctrine et de décourager les sympathies, la bande des synagogues étrangères a la précaution de s'abriter jusqu'au bout derrière la Loi. Ces gens-là se gardent de recourir à un guet-apens comme celui qui sera organisé plus tard contre saint Paul (*Act.*, xxiii, 14). De même qu'ils ont amené Étienne devant le tribunal de la nation et suscité les témoignages requis pour une condamnation à la peine capitale, ils l'entraînent maintenant au lieu du supplice[1]. Les témoins, suivant les rites légaux, doivent jouer leur rôle jusqu'à la fin. « Arrivé à la distance de quatre coudées du lieu du supplice, lit-on au traité *Sanhédrin* (vi, 4. 5), on déshabille le condamné... Le lieu de la lapidation a une élévation double de la hauteur d'homme. Un des témoins jette le condamné par terre, de façon à ce qu'il tombe sur le dos, non sur le ventre. S'il est mort par la chute, on ne lui fait plus rien; sinon, l'autre témoin lui jette une pierre sur le cœur; s'il n'est pas encore mort, tous les assistants l'achèvent par des pierres: car il est écrit (*Deut.*, xvii, 7) : La main des témoins sera la première sur lui pour le faire mourir; ensuite la main de tout le peuple. »

On voit par les *Actes* que les témoins quittent leurs vêtements de dessus afin d'être plus à l'aise dans leurs opérations. Ces vêtements, ils les déposent aux pieds de Saul, non pas pour les mettre à l'abri d'un larcin, mais pour reconnaître dans le jeune homme sinon le président, du moins l'un des fauteurs principaux de l'exécution du diacre[2]. Saint Paul rappellera dans la suite ce détail au cours de son allocution aux Juifs de la Ville sainte (*Act.*, xxii, 20).

Quant au théâtre de la lapidation, le Talmud de Jérusalem, avons-nous vu, parle d'un lieu désigné à cet effet, loin du tribunal. La salle des séances du Sanhédrin se trouvait en marge du péribole du Temple, du côté ouest. C'est donc à une bonne distance de ce point que saint Étienne consomma son martyre après avoir suivi lui aussi sa voie douloureuse : « Ayant traîné hors de la ville, s'écriera plus tard Astérius d'Amasée, cet homme qui portait le Christ en lui-même, chargé de patience comme le Seigneur l'avait été de la croix, ils guérissent leur mal par le mal, se justifient du meurtre par le meurtre et ajoutent les pierres à la croix[3]. » L'orateur montre ensuite le martyr cerné et attaqué par la populace comme un ouvrage militaire. Est-ce à dire que le premier des diacres ait souffert la mort au Golgotha? Non, car cette région était soumise à la surveillance des gardes du palais d'Hérode devenu la résidence des procurateurs. La sentence de mort, de quelque façon qu'elle ait été rendue, n'avait pas la sanction de l'autorité romaine, comme on le sait[4]. On dut éviter pour le même motif de choisir comme lieu d'exécution la montagne du Temple qui se trouvait trop exposée au regard des sentinelles de l'Antonia. L'accusé n'aurait-il pu se mettre sous leur protection au moment de marcher au supplice? Comme il arrivera lors du soulèvement populaire contre saint Paul, le détachement de l'Antonia était capable de s'opposer à une exécution de ce genre (*Act.*, xxi, 32). Il restait plus prudent de gagner par une rue couverte de l'intérieur de la ville cette région septentrionale de la campagne hiérosolymitaine dissimulée aux yeux des garnisons étrangères où le rocher découpé par les carrières et les nécropoles se prêtait aisément aux rites légaux d'une lapidation[5].

1. *Actes*, vi, 12 : καὶ ἤγαγον εἰς τὸ συνέδριον, ἔστησάν τε μάρτυρας ψευδεῖς λέγοντας... a pour suite naturelle *Actes*, vii, 58 : καὶ ἐκβαλόντες ἔξω τῆς πόλεως ἐλιθοβόλουν. Καὶ οἱ μάρτυρες ἀπέθεντο...

2. Sur l'expression « mettre aux pieds de » voir *Actes*, iv, 35, 37 ; v, 2.

3. *Homel.* XII (*in laudem S. Stephani*), *PG.*, XL, 348.

4. A l'occasion de la disgrâce de Pilate, la pression de l'autorité romaine avait pu aussi se relâcher à Jérusalem. Les officiers subalternes ne s'inquiétaient pas outre mesure de ce qui se passait en ville. Ils avaient besoin qu'on les avertît quand il se produisait quelque désordre, et plus d'une fois ils durent fermer les yeux sur les querelles intestines des Juifs. R. Schumacher, *Der Diakon Stephanus*, p. 108, pense que les Sanhédrites, pour se dispenser de demander au procurateur une sentence de mort, laissèrent les ennemis d'Étienne précipiter les choses.

5. Le martyre de Jacques, frère du Seigneur, accompli à une époque où les Juifs étaient décidés à secouer le joug romain, a un tout autre aspect que celui de saint Étienne. La scène commence par une invitation à parler au peuple qui a pour Jacques une grande vénération. Les pharisiens espèrent de l'apôtre une rétractation. Celui-ci finit par être victime d'un guet-apens : précipité du haut de l'enceinte

L'histoire de saint Étienne dans les *Actes* se termine par ces simples mots : « Des hommes pieux ensevelirent Étienne et lui firent un grand deuil. » Pour ne pas trop attirer l'attention, il semble qu'on se soit abstenu de pendre le cadavre à une potence suivant l'usage préconisé par les rabbins (*Sanhédrin*, VI, 6 ss.). D'après **T.** I, l'exécution achevée, le corps du martyr fut abandonné sur la voirie jusqu'à ce que des hommes de bonne volonté pourvussent à sa sépulture. « Il ne faut pas, poursuit le traité *Sanhédrin*, même laisser un simple mort toute la nuit sans l'enterrer, à moins qu'on ne retarde l'enterrement pour préparer les objets nécessaires, tels que bière et linceul. Le supplicié n'est pas enterré dans le caveau de sa famille. » L'ensevelissement d'Étienne n'eut lieu qu'après la nuit soit à cause d'une prohibition des prêtres (l'infraction à la coutume s'expliquerait par la haine des adversaires de la nouvelle doctrine), soit plutôt à cause du désarroi jeté dès lors parmi les disciples de Jésus et du défaut de préparatifs. « Les hommes pieux (*Act.*, VIII, 2) dont le nom est dissimulé ne sont pas les Apôtres, ni même, semble-t-il, des membres reconnus de la communauté chrétienne. Plusieurs savants ont vu en eux des prosélytes. Le corps d'Étienne fut donc transporté dans un lieu où il ne pouvait recevoir facilement les hommages des fidèles[1]. » Ainsi que le narre l'épître de Lucien, c'est Gamaliel qui aurait eu l'initiative de ces funérailles : ayant fait porter le corps sur un de ses chars à sa maison de campagne de Caphargamala, il y célébra un deuil de quarante jours et déposa la dépouille du saint dans le tombeau qu'il s'était fait creuser en cet endroit, dans la case située du côté de l'orient[2].

II. — L'INVENTION DU CORPS DE SAINT ÉTIENNE (415). — LA BASILIQUE D'EUDOCIE (431-614).

Pour établir en quel point de la banlieue de Jérusalem fut martyrisé saint Étienne et suppléer ainsi à l'indétermination du récit des Actes, nous devons procéder comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, c'est-à-dire interroger la tradition et les monuments. Les monuments seront examinés au chapitre suivant et nous abordons immédiatement l'étude des textes qui reflètent la croyance primitive de l'Église de Jérusalem. Ici, heureusement, nous n'aurons pas à déplorer la pénurie des témoignages anciens qui laisse planer l'obscurité sur l'origine de tant de lieux saints, car il n'est pas de sanctuaire, le Saint-Sépulcre mis à part, qui possède une plus riche documentation pour la période antérieure à 614 (la seule qui compte d'ailleurs) que le sanctuaire de la Lapidation du Protomartyr.

La première attestation relative au lieu du martyre est celle de la lettre où Lucien, prêtre de Caphargamala, raconte les péripéties de l'invention du corps de saint Étienne et de ses compagnons dans un antique tombeau de son village en 415. L'original de sa lettre est perdu, mais nous possédons l'excellente traduction latine qu'en fit sur-le-champ le prêtre Avitus, réfugié en Palestine, pour la transmettre par l'Espagnol Orose à Palchonius, évêque de Braga[3]. La relation de Lucien existe cependant sous une autre forme qui se présente dans de moins bonnes conditions que la version d'Avitus : **T.** I B. C'est un remaniement dans lequel on a sacrifié le détail vécu, la note locale caractéristique et le naturel du dialogue à de vains procédés de rhétorique[4]. On

sacrée, il est assommé au pied de l'angle sud-est du Temple. Peu de gens, en dehors du groupe des conjurés, pouvaient prévoir un dénoûment de cette nature.

1. LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem*, p. 43.

2. *PL.*, XLI, 809. Le récit très suspect de la Translation de S. Étienne à Byzance (PAP.-KERAMEUS, Ἀνάλεκτα... V. p. 29) suppose un ensevelissement préalable ἐκ πλαγίας τοῦ βουνοῦ. Cf. NAU, *ROC.*, 1906, p. 204. Ce βουνός est inventé d'après le *tumulus* de Caphargamala, et n'a rien à faire avec la montagne de l'Ascension. D'ailleurs, si l'on tenait à ce βουνός, on le trouverait excellemment dans le tertre de *el-Edᵉ heimiyeh* au sortir de la porte septentrionale. Sur l'amoncellement de pierres marquant le lieu d'un martyre près de *bab el-'Amoud* voir Moḥammed el-Birouni, *PO.*, X, 311. Une confusion amenant ici J.-Baptiste au lieu d'Étienne est assez explicable chez un musulman.

3. On en trouvera une traduction française dans LAGRANGE, *S. Étienne et son sanctuaire...*, p. 43-52. Sur le retentissement de ce fait et de sa narration, voir p. 53 ss.

4. L'étude comparative des deux recensions a été faite par le P. LAGRANGE avec une saine méthode critique au cours d'une réponse au P. S. Vailhé parue dans *ROC.*, 1907, p. 414-428 ; 1908, p. 1-19, sous le titre : *Le sanctuaire de la Lapidation de saint Étienne à Jerusalem.* Nous citerons cet article d'après la pagination de l'extrait qui en a été fait. Cf. R. P. PEETERS., *Le sanctuaire de la Lapidation de S. Étienne; Anal. Bolland.*, 1908, p. 365.

le retrouve plus d'une fois dans une compilation bourrée d'anachronismes et de contradictions où un rédacteur inintelligent l'a accolé avec une translation du corps de saint Étienne à Constantinople[1], inspirée en partie de la translation du chef de saint Jean-Baptiste racontée par Sozomène (VII, 21).

Le passage d'Avitus qui nous intéresse se traduit ainsi : « Et celui qui repose avec moi dans la partie orientale du monument est le seigneur Étienne qui fut lapidé par les Juifs et les princes des prêtres à Jérusalem pour la foi du Christ, *en dehors de la porte qui est au nord,* qui conduit à [Cédar], où il demeura un jour et une nuit, étendu par terre, sans sépulture, afin de devenir, selon l'ordre impie des princes des prêtres, la proie des bêtes sauvages » (**T.** I A). L'indication est normale. Saint Étienne est martyrisé à Jérusalem, mais hors des murs, conformément au récit des Actes; par conséquent hors d'une porte. Arrivant aux précisions, le texte mentionne nettement la porte septentrionale. Aucun des témoins de la traduction d'Avitus, qui est beaucoup plus riche que B en anciens manuscrits, n'omet ce détail important *ad aquilonem.* On n'est donc pas en droit de le rayer ni au pointde vue de la critique textuelle, ni même en vertu de l'incise suivante « qui conduit à Cédar », l'obscur devant être éclairé par ce qui est lumineux. A vrai dire, l'on s'attendrait ici à la mention de quelque localité bien connue de Palestine marquant sans ambages la direction de la porte susdite, comme dans saint Jérôme, par exemple : « On appelait porte des poissons celle qui conduit à Diospolis et à Joppé » — « au fronton de la porte par laquelle nous allons à Bethléem »[2]. Diospolis, Joppé, Bethléem, voilà de claires indications. Mais que pouvait bien représenter à l'esprit du curé de campagne, Lucien, le prétentieux vocable de Cédar? Terme de géographie biblique désignant une contrée de nomades étendue entre l'Euphrate et le nord de l'Arabie, susceptible de s'appliquer aux environs de Pétra comme à la Syrie euphratésienne[3], Cédar n'est pas de nature à qualifier une porte de ville. « Κηδάρ, écrivait M. Clermont-Ganneau en 1900, peut avoir été le nom (peut-être estropié) de quelque point des environs immédiats de Jérusalem[4]. » Mais rien dans l'onomastique du pays ne rappelle ce nom. Nous avons maintenant l'avantage de nous tirer d'embarras par le texte lui-même, sans avoir recours à de multiples hypothèses. En vérité le nom a été estropié.

Tandis que l'accord des témoins est complet pour *ad aquilonem,* il ne l'est plus du tout pour *Cédar.* Parmi les manuscrits de Paris collationnés par M. Nau en 1907, trois, dont l'un des plus anciens (x[e] siècle), ont la leçon pleinement satisfaisante *quæ ducit ad Cesaream* « qui mène à Césarée » (**T.** I A[1]). C'est aussi la leçon du plus vieux témoin du remaniement ou deuxième traduction (B[1]). « Ce texte, dit l'éditeur, a l'avantage de ne plus renfermer l'inconnue Cédar; d'ailleurs Cédar dérive assez facilement de *Cesaream* par abréviation et changement d'une seule lettre[5]. » Avec la teneur si solidement fondée de « hors de la porte qui est à l'aquilon, qui conduit à Césarée» *foris portam quæ est ad aquilonem quæ ducit ad Cesaream,* nous rentrons dans le style du temps : *porta piscium... quæ Diospolim ducit et Joppen.*

Il est bien naturel que la porte septentrionale

1. PAPADOP.-KERAMEUS, Ἀνάλεκτα..., V, p. 28-53 (1898). Des textes analogues ont été analysés par M. NAU, *ROC.,* 1906, p. 201 ss., qui les compare à la version syriaque publiée par LAND, *Anecdota syriaca,* III, p. 76-84, dans Zacharie de Mitylene. Malgré toute l'importance qu'on veut leur donner, ces textes n'ont pas réussi à diminuer la valeur de celui d'Avitus de Braga qui, jusqu'à nouvel ordre, « représente l'original disparu, réserve faite de certaines phrases, qui forment comme des parenthèses du traducteur ». P. PEETERS, *Anal. Boll.,* 1907, p. 105.

2. *In Sophon.,* I, 10. *PL.,* XXV, 1347 : *Porta piscium eam vocabant, quæ Diospolim ducit et Joppen. Chron.* d'Eusèbe, dans SCHOENE, II, 169 : *...portæ qua Bethleem egredimur.*

3. Cf. LEGENDRE, art. *Cedar* dans le *Diction. bibl.* de Vigouroux.

4. *RB.,* 1900, p. 309. Quant à identifier Κηδάρ et Κεδρών, c'est ce que ne se permettrait pas le plus novice des linguistes. D'ailleurs à l'époque du martyre de S. Étienne la ville n'avait pas de porte à l'orient, au nord du Temple.

5. NAU, *Note sur quelques mss. latins de l'Invention du corps de saint Étienne : ROC.,* 1907, p. 441-444. La transition entre *Caesar*[eam] et *Cedar* apparait sous la forme *Caedar* dans N (x[e] s.) et O (xi[e] s.) de la traduction d'Avitus. L'orthographe *Cesaream* plus conforme à l'usage du Moyen âge a prévalu.

Quant à rapprocher *Cedar* de *Kikkar,* ou mettre impudemment ce rapprochement au compte d'un auteur qui n'a jamais songé à telle bévue, c'est un cas bien caractérisé de deliquescence sénile. On fait œuvre de faussaire plutôt que de critique à vouloir compléter de la façon suivante le texte d'Avitus : « *Lapidatus est... foris portam* (in platea) *quæ est ad aquilonem* (viæ) *quæ ducit ad Cedar.* » Thèse diligemment réfutée par M. l'abbé HEIDET, *Das Heilige Land,* 1916, p. 134 s.

d'Aelia, qui succéda à la porte nord de la ville juive, ait reçu le nom de la métropole palestinienne puisque c'est par là que pénétrait dans la ville la grande voie de Césarée[1].

La recension B est inexacte au point de contredire le récit canonique en plaçant la lapidation dans la ville et en supposant que le corps du saint n'aurait été jeté hors des murs qu'après le supplice, trait assez fréquent dans la légende hagiographique[2]. De là la nuance de « gémonies » donnée

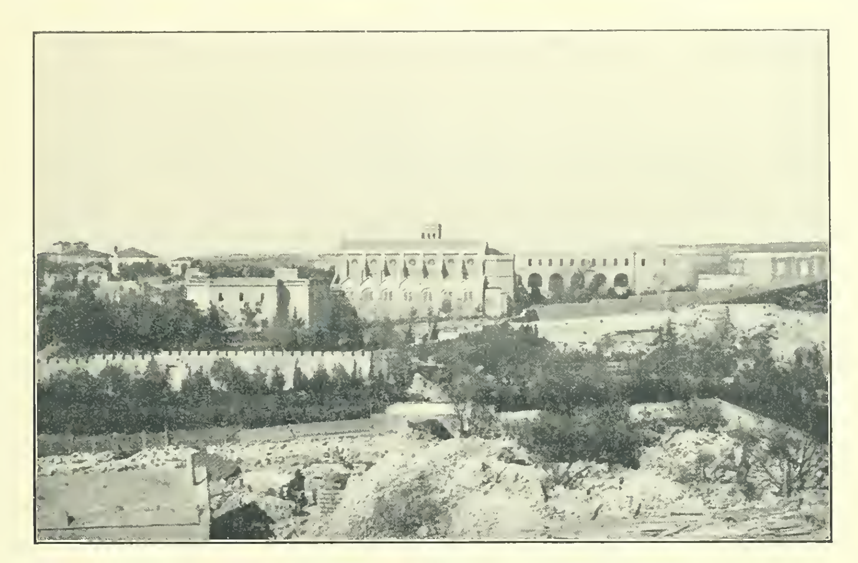


Fig. 315. — SAINT-ETIENNE. Vue générale prise de la terrasse de l'Hospice Saint-Paul, au Sud.

Voir t. I[er], p. 54 s., fig. 6 s., les vues complémentaires qui précisent la situation topographique.

au mot *exopyla*, originairement simple synonyme de προαστεῖα, *suburbana*, enfin de tout ce qui désigne la banlieue immédiate[3].

Les restes trouvés à Caphargamala, que l'on pensait être ceux de saint Étienne, furent donc transportés en 415 dans l'église de Sion. C'est là qu'on entreposait les reliques des saints en attendant qu'ils eussent un sanctuaire, ainsi qu'il est permis de le constater dans l'invention de saint Jacques frère du Seigneur (*RB.*, 1919, p. 488). L'évêque Jean qui fit la translation mourut en 417. L'épiscopat de son successeur, le débonnaire vieillard Prayle, ne fut guère marqué que par les violents tremblements de terre de 419 qui occasionnèrent une salutaire terreur suivie de nombreuses conversions. Juvénal lui succéda vers 422, c'est-à-dire à peine une dizaine d'années après la découverte de Caphargamala. L'initiative d'ériger un sanctuaire sur le lieu de la lapidation du protomartyr semble due à ce prélat qui eut le goût des constructions avec la bonne fortune d'être secondé par des concours princiers. On peut conjecturer que Juvénal

1. Voir plus haut, ch. I, p. 35.

2. Par ex. la lettre du pseudo-Léon sur le martyre de S. Jacques le Majeur (*Hist. Compostel.*, I, 1. *PL.*, CLXX, 892) : *Integrum corpus cum capite extra civitatem projicientes canibus, avibus, atque feris devorandum consumendumque exposuerunt.*

3. Le tombeau d'Hélène d'Adiabène au nord de Jérusalem est situé d'après Eusèbe (*H. E.*, II, 12) ἐν προαστείοις τῆς νῦν Αἰλίας ; — dans la trad. de Rufin : *sepulchrum nobile pro portis Hierosolymorum*. Cf. T. XIII.

commença à intéresser l'impératrice Eudocie à son entreprise lorsque, faisant partie de la commission des évêques orthodoxes du concile d'Éphèse, il séjourna à la cour de Constantinople dans l'automne de 431, plaidant en faveur de Cyrille d'Alexandrie et participant à l'élection du remplaçant de Nestorius[1]. Les travaux ne durent pas commencer bien longtemps après le retour de Juvénal à Jérusalem, car on pouvait dès le 15 mai 439 procéder à la déposition des reliques de saint Étienne dans ce sanctuaire. L'impératrice Eudocie se trouvait alors à la Ville sainte depuis l'année précédente. Sur son invitation, l'honneur de la cérémonie revint à saint Cyrille qui faisait alors à Jérusalem un séjour dont il témoigne lui-même dans sa correspondance[2] (**T.** II, 1). Obtempérant aux désirs de l'Augusta, Juvénal qui n'avait pas encore réussi à obtenir le haut rang qu'il ambitionnait, s'effaça devant le patriarche d'Alexandrie, alors au comble de sa puissance et de son crédit auprès de la cour de Byzance.

Son rôle, par contre, est mis en relief dans un panégyrique attribué autrefois à Basile de Séleucie, mais dont l'auteur, d'après le titre de deux manuscrits, serait plutôt un certain Florentius, évêque de Photique (en Épire), ou mieux, prêtre de Jérusalem[3]. On conçoit aisément qu'un prêtre de la Ville sainte n'ait pas ménagé les compliments à son évêque, qu'il parlât ou non en sa présence (**T.** III). On conçoit aussi avec une égale facilité que l'auteur monophysite de la Vie de Pierre l'Ibère ait tu en cette circonstance le nom exécré de Juvénal. Mais ce que le même biographe se garde de taire c'est que le beau temple attribué par Florentius à Juvénal et élevé sur le lieu même de la lapidation du premier martyr, Eudocie l'avait bâti en dehors des portes septentrionales de la ville (fig. 315). Et Florentius n'y contredit pas, se servant d'une locution qui se rapproche beaucoup de celles des historiens localisant la tombe d'Hélène d'Adiabène par rapport au mur septentrional de la ville. Nous n'avons pas à disputer sur la part qui revient dans cette œuvre à l'impératrice ou à l'évêque. La question serait oiseuse. Nous savons seulement que chaque historien met en avant le personnage qui a ses sympathies. La basilique de Bethléem est mise tantôt au compte de sainte Hélène, tantôt à celui de Constantin[4]. Théodora et Justinien se disputent dans le rituel géorgien l'honneur d'avoir construit l'église Neuve fondée par le patriarche Élie d'après Cyrille de Scythopolis. Gérontius fait du martyrium de saint Étienne, voisin de l'Ascension, l'œuvre de Mélanie la Jeune tandis que la biographie de Pierre l'Ibère l'attribue « à la reine Eudocie elle-même, comme il est attesté et écrit dans une inscription sur la paroi » (**T.** II, 1). Tout ce qu'il importe de retenir de la combinaison de ces premiers textes est que l'église où saint Cyrille transfère les restes du protomartyr en 439 a été élevée par la collaboration d'Eudocie et de Juvénal sur le lieu de la lapidation, en dehors des portes nord de la ville, conclusion qui se soude étroitement avec le **T.** I.

Monument commémoratif de saint Étienne cette église était naturellement le principal martyrium du saint à Jérusalem, le lieu où se célébrait avec plus de solennité qu'ailleurs sa mémoire. C'est, à n'en pas douter, à ce martyrium qu'après avoir accompli, le jour de Noël, son pèlerinage à Bethléem, Mélanie la Jeune vint faire célébrer la synaxe le 26 décembre 439, quelques jours avant sa mort (**T.** IV). Ce n'était point un souvenir quelconque qui l'attirait en ce sanctuaire à pareil jour, car elle possédait chez elle un petit martyrium avec des reliques du protomartyr qui suffisait à sa dévotion habituelle[5]; ce ne pouvait être que la vénération du lieu même du martyre dont on fêtait en ce jour l'anniversaire.

Quelques semaines auparavant, Mélanie avait accompagné jusqu'à Césarée Eudocie en route pour la capitale. L'impératrice revint en Palestine cinq ans plus tard pour s'y fixer définitivement. Elle employa les seize années qui lui restaient de vie à donner à Jérusalem un éclat dont Byzance même devait être jalouse. Depuis qu'en reconnaissance de la riche croix dont Théodose II et Pulchérie avaient orné le Calvaire, Prayle avait, en 420, envoyé à ces mêmes princes la main droite de

1. Hefele-Leclercq, *Histoire des Conciles*, II [1], p. 367 ss.

2. La présence de S. Cyrille est aussi attestée par Jean de Nikiou, dans *Notices et Extraits des mss. de la Bibl. Nat.*, XXIV, 2e partie, p. 270.

3. Papad.-Kerameus, Ἀνάλεκτα Ἱεροσ. σταχ., V, p. 74.

4. Voir notre ouvrage sur *Bethléem*, p. 108 s.

5. Ce martyrium élevé par Mélanie dans le couvent des hommes près de l'Ascension fut inauguré par Cyrille d'Alexandrie en présence d'Eudocie le 16 mai 439. **T.** II, 1, IV. Cf. plus haut, chap. XIV, p. 387.

saint Étienne, une église somptueuse s'était élevée dans l'enceinte de la résidence impériale en l'honneur du premier martyr[1]. Stimulée par le désir d'accomplir une œuvre aussi brillante qui mettrait le sceau à sa réconciliation avec l'orthodoxie de Chalcédoine, Eudocie reporta la plus grande part de sa sollicitude sur le sanctuaire hiérosolymitain de la Lapidation. A la tête du monastère qu'elle avait fondé à l'ombre de ce temple, elle plaça un disciple de saint Euthyme, le savant Gabriel à qui le latin et le syriaque étaient aussi familiers que la langue grecque (**T.** V, I. 2). Cette mesure prouve suffisamment l'existence d'une église à laquelle était annexé un établissement monastique avant l'année 455 au lieu même où vont nous ramener les textes subséquents. Cet ensemble connu sous le vocable de « vénérable maison du protomartyr Étienne » était-il autre chose que la fondation attestée par les documents qui viennent d'être passés en revue? Les indications topographiques restant les mêmes qu'au début, c'est bien l'histoire du sanctuaire fondé peu après 431 qu'on poursuit avec Cyrille de Scythopolis, Évagre et les itinéraires du VI[e] siècle (**T.** V-VIII).

La grande dévotion que l'impératrice éprouvait à l'égard de saint Étienne la porta à préparer son tombeau non loin du lieu où le prince des martyrs avait versé son sang et où reposaient ses reliques. Raison de plus pour que le sanctuaire devenu mausolée impérial méritât de nouveau les soins les plus attentifs de l'épouse de Théodose II. Les ressources abondantes dont disposait sa pieuse ambition lui permettaient non seulement de faire exécuter une décoration des plus riches mais de reconstruire l'église dans de plus grandioses proportions. L'œuvre d'Eudocie en cette circonstance, si malaisée qu'elle soit à définir, fut assez considérable pour éclipser dans le souvenir des contemporains les autres constructions dont elle dota la

1. Théophane, *Chron.*, a. 420. *PG.*, CVIII, 233 : κτίζει (Πουλχερία) οἶκον ἔνδοξον τῷ ἁγίῳ πρωτομάρτυρι. cf. Théodore le Lecteur, II, 2 ; *PG.*, LXXXVI, 184. Cedrenus, *PG.*, CXXI, 644. Nicéphore Calliste, xiv, 9 : ναὸν πολλῷ τῷ κάλλει χρυσῷ καὶ λιθων αὐγῇ ἀστράπτοντα ἀναγείρει. L'évêque Prayle aurait confié à S. Passarion le soin de porter cette relique. Rejetant cette mission comme apocryphe, quelques auteurs ont revendiqué pour Eudocie l'honneur d'avoir emporté avec elle la main de saint Etienne à Constantinople à la fin de l'année 439. Dans cette hypothèse la basilique de S. Étienne au palais aurait été bâtie juste avant le retour d'Eudocie en Palestine (444). Cet édifice était le sanctuaire principal du martyr à Byzance. Codinus passe l'anecdote sous silence pour attribuer, mais à tort, l'érection de cette basilique à Constantin (*PG.*, CLVII, 461, 609). Il la situe non loin du *Sigma*, grand portique semi-circulaire s'ouvrant vers le centre du palais. Léon le Philosophe, au IX[e] siècle, la réduisit à de minimes proportions et employa ses colonnes, ses marbres, ses mosaïques à la restauration de l'église de Tous les Saints où étaient déposées les reliques de saint Isaac. — Outre ce sanctuaire, S. Étienne comptait à Byzance le martyrium bâti vers 380 par un personnage illustre nommé Aurélien qui fut préfet de CP. en 393 et en 415. C'est là qu'aurait eu lieu la première déposition du corps d'Isaac mort en 383. Cet oratoire ἐν Αὐρηλιαναῖς tombé à la suite d'un tremblement de terre fut relevé par Basile le Macédonien (867-886), d'après Cedrenus, *op. l.*, 1125. On peut se demander si Codinus n'a pas en vue cet édifice en parlant de S.-Étienne proche du Sigma à propos duquel il se livre à de mauvais jeux de mots. — Un troisième sanctuaire, qui semble devoir être rattaché à ceux du quartier des *Constantiniennes* ἐν Κωνσταντιναῖς, fut construit par l'empereur Anastase et sa femme Ariadne (491-518), si l'on en croit Codinus, *op. l.*, 569. C'est au sujet de ce sanctuaire que naquit plus tard la légende de la translation des restes du protomartyr par la patricienne Julienne après la mort de son époux Alexandre. Le faussaire qui composa ce petit roman farci d'énormités chronologiques en remonte l'origine à l'époque constantinienne. Le point topographique nommé *Zeugma* qui désigne le chenal à l'entrée de la Corne d'Or aurait tiré son appellation de l'attelage des mules chargées d'amener la dépouille du saint au palais. Arrivées ἐν Κωνσταντιναῖς, ces bêtes refusant d'aller plus loin, l'évêque Métrophane (mort vers 315) y bâtit un oratoire en cinq mois pour y déposer les reliques. Et tout ceci se greffe sur l'invention de 415 ! Un glossateur de la Vie d'Isaac (*ROC.*, 1906, p. 200) prétend, en contradiction avec le récit de cette translation, qu'Aurélien avait élevé son sanctuaire pour y recevoir ces reliques qui, par la permission divine furent déposées aux *Constantiniennes*. Faudrait-il donc identifier l'œuvre d'Aurélien avec l'église du palais que le vulgaire des temps postérieurs attribuait à Constantin, mais qui historiquement se donne comme l'œuvre de Pulchérie?

La patricienne Julienne parait empruntée à l'histoire byzantine des V[e] et VI[e] siècles. L'arrière-petite-fille d'Eudocie qui reçut S. Sabas à Byzance et vint finir ses jours dans un monastère du mont des Oliviers portait ce nom (*Sabæ Vita*, LIII). Placidie sa mère avait un intendant du nom d'Alexandre qui, dès 478, était qualifié d'Illustre. Nous ne saurions affirmer que cette Julienne soit identique à la Julienne qui bâtit S.-Polyeucte et dont Grégoire de Tours nous raconte le bon tour qu'elle joua à Justinien (*Gl. mart.* 103). Codinus, qui erre sur sa juste filiation, en parle immédiatement après la fondation de S.-Étienne *aux Constantiniennes* par Anastase et Ariadne. Nous retrouvons un sénateur du nom d'Alexandre, comme dans la légende de la translation, dans Procope de Césarée (*Gothic.*, I, 3), mais il est contemporain de Justinien. Dépouillées du fatras apocryphe les conclusions les plus fermes de l'histoire relatives à ces sanctuaires sont l'existence à CP. de trois églises Saint-Etienne d'inégale importance : 1° l'oratoire ἐν Αὐρηλιαναῖς (380) ; 2° la basilique ἐν τῷ παλατίῳ (420-440) ; 3° l'église ἐν Κωνσταντιναῖς (vers 500).

Ville sainte. L'Augusta crut donc devoir remettre sur le chantier le travail déjà fait avec la collaboration de Juvénal, travail trop chétif, trop simple à ses yeux, ne répondant pas suffisamment à la reconnaissance qu'elle devait à son saint protecteur. De quelle nature que fussent les opérations de cette seconde phase de l'histoire monumentale de S.-Étienne, agrandissements, ornementation, réfection totale, Eudocie mérita cette fois sans conteste les prérogatives de fondatrice. Le fait ne souffre aucune difficulté si l'on consulte l'usage qui sera codifié au siècle suivant par Justinien. Maint fondateur, satisfait d'avoir perpétué son nom par l'édification d'une église, la laissait sans revenus, sans mobilier ni décoration, impropre à tout service liturgique[1]. Pour remédier à un tel état de choses l'on décrétera que rien ne doit se faire sans l'autorisation et la participation de l'évêque du lieu. Pourra de plus revendiquer le titre de fondateur quiconque se chargera de refaire telle église, même rentée et desservie, qui menace ruine à cause de son antiquité ou telle église trop petite et trop peu ornée au gré de ceux qui ont assumé l'entreprise[2].

Juvénal n'avait sans doute pas encouru le reproche formulé par le législateur, Eudocie ayant vraisemblablement assuré dès le début l'avenir de la première fondation. Mais il ressort de ce texte qu'il n'était pas anormal qu'une personne disposant de moyens suffisants renouvelât un édifice religieux dont les dimensions, l'ordonnance, la simplicité n'étaient pas à sa dévotion. Justinien ne se fera pas faute d'ajouter l'exemple au précepte. Que l'entreprise de l'Augusta se soit limitée à la décoration : mosaïques murales et de pavement, placage de marbre, renouvellement de l'autel, retouche de la crypte, etc., ou qu'elle se soit étendue à la bâtisse tout entière, on ne l'avait pas encore menée à terme en juin 460 (**T** V, 2). Pour qu'il fût néanmoins possible d'en faire la dédicace le 15 de ce mois il fallait que l'œuvre fût déjà très avancée. Dans le style de Cyrille de Scythopolis l'achèvement d'un édifice comprend outre la construction (οἰκοδομή) l'ameublement et la décoration (κόσμησις)[3]. Un sanctuaire où ce dernier élément n'était pas complet pouvait donc être dit ἀπλήρωτος.

A l'annonce de sa fin prochaine, Eudocie voulut se donner la consolation d'assister à l'inauguration des diverses églises qu'elle avait élevées à Jérusalem et ailleurs. Elle commença par son sanctuaire de prédilection. Cette inauguration (ἐγκαινισμός) consistait dans la célébration solennelle du saint sacrifice (σύναξις) par lequel l'autel était sanctifié (θυσιαστήριον ἡγιασμένον). La déposition des reliques enfermées dans un coffret de pierre ou de métal à l'intérieur de l'autel avait lieu probablement au cours de la messe. On fixait ensuite sur sa base la table d'autel par un scellement prévu dans les rubriques, cérémonie rappelant sans doute la fermeture des anciens sépulcres. Tels sont du moins les rares détails épars dans les biographies dudit Cyrille qui note les dédicaces successives dont furent l'objet les églises des laures de Saint-Euthyme et de Saint-Sabas[4]. Il ne sera pas superflu de relever ici

1. *Code Justinien*, *Nov.* 67 : ταύτας οἰκοδομησάμενοι, οὐκ ἔτι φροντίδα τίθενται τοῦ καὶ δαπάνην αὐταῖς ἀφορίσαι πρέπουσαν, εἴς τε λυχνοκαΐαν, εἴς τε τὴν τῶν προσεδρευόντων ἀποτροφήν, καὶ τὴν ἱεραν λειτουργίαν· ἀλλὰ καταλιμπάνουσιν αὐτὰς ἐν γυμνοῖς οὔσας οἰκοδομήμασι, καὶ ἢ καταλυομένας, ἢ πάσης ἱερᾶς λειτουργίας ἐστερημένας, c'est-à-dire : « qui après avoir bâti ces églises ne se soucient plus de pourvoir aux dépenses du luminaire, à l'entretien des desservants et à la sainte liturgie, mais les abandonnent dans la nudité du gros œuvre, soit à la ruine, soit à la privation de tout office sacré. »

2. *Ibid.* : πολλαὶ ... ἐκκλησίαι τυγχάνουσι... κινδυνεύουσαι δὲ καταπεσεῖν ὑπὸ παλαιότητος, ἢ καὶ σμικραὶ καθεστῶσαι, καὶ ἀκοσμοτέραι παρὰ τὴν ἐπιθυμίαν τῶν ταύταις ἐγχειρούντων.

3. *Vie de S. Sabas*, 27 : ἐπλήρωσεν τὴν τοῦ κοινοβίου οἰκοδομήν. *Vie de S. Euthyme*, 47 : πληρωθείσης δὲ τοῦ κοινοβίου οἰκοδομῆς τε καὶ κοσμήσεως ἐν μόνοις τρισὶν ἔτεσι ... Le patriarche Élie inaugure la grande église de la laure sabaïte après son complet achèvement, τῆς... ἐκκλησίας οἰκοδομηθείσης καὶ κόσμῳ παντὶ διακοσμηθείσης. *Vie de S. Sabas*, 32.

4. La sobriété du style cache peut-être des rites que nous ignorons, ou qui plutôt seraient le germe des cérémonies usitées chez les nouveaux Grecs et que le P. Goar décrit dans son *Euchologe* (Paris, 1657), p. 832 ss. Quoique l'ordre nouveau des fonctions de la Dédicace soit plus logique que celui qui nous semble indiqué par les brèves mentions de l'hagiographe palestinien, nous nous en sommes tenus à ces dernières que voici : « Juvénal l'archevêque ... fait la dédicace (ἐγκαινίζει) de l'église de la laure, le 7 mai de la 11e indiction. » — « Les pères voulaient célébrer la dédicace de l'église et du monastère... L'archevêque Martyrios se rendit en hâte pour la dédicace du monastère et l'on fit une vigile avec une brillante illumination, et célébrant la synaxe ils déposèrent sous l'autel les reliques des saints et glorieux martyrs Tarachus, Probus et Andronicus. » *Vie de S. Euth.*, 17, 47. — « Ayant fait la dédicace de l'église bâtie par Dieu, Martyrios fixa l'autel consacré dans l'abside naturelle, après avoir placé sous l'autel d'abondantes reliques des saints et glorieux martyrs. » — « Le patriarche Élie étant descendu à la laure (de S. Sabas) inaugura l'église de

que la première église de Saint-Euthyme fut consacrée par Juvénal le 7 mai 428 et que, nonobstant, une seconde église ayant été ensuite édifiée au-dessus de l'ancienne transformée en réfectoire, le patriarche Martyrios en vint faire la dédicace le 7 mai 484. Par la même occasion, on inaugura le monastère qui venait d'être agrandi et fortifié.

A Saint-Sabas on nous fait assister en 491 à la dédicace de la grotte aménagée en oratoire, puis, dix ans plus tard, — celle-ci étant devenue insuffisante — à la dédicace de l'église de la Théotokos. Au monastère de Saint-Étienne nous constatons également une double dédicace : celle du 15 mai 439, célébrée par Cyrille d'Alexandrie, et celle dont il est présentement question, célébrée le 15 juin 460, par le patriarche Anastase[1]. L'hagiographe palestinien ne parle que de la seconde, pour la bonne raison qu'il introduit Saint-Étienne dans son récit seulement à l'époque où cet établissement entre dans l'orbite de son héros, le grand Euthyme. Il n'avait rien à en dire pour la période antérieure, surtout si le couvent et l'église du Protomartyr étaient tombés aux mains des monophysites[2]. Il laisse entendre pourtant que la promotion de Gabriel à l'higouménat était une des victoires de l'orthodoxie dues à saint Euthyme, le directeur d'Eudocie. Attaché à une église, Gabriel dut recevoir l'ordination sacerdotale afin d'y célébrer les saints mystères, mais sa dignité laissait entière son affiliation au Saint-Sépulcre par laquelle il marquait sa dépendance vis-à vis du patriarcat[3]. Eudocie en avait disposé ainsi pour empêcher les dissidents de remettre la main sur cet apanage dont l'importance croissait de jour en jour au point que l'agglomération formée dans le rayon du sanctuaire mérita l'appellation inouïe de « diocèse » (**T.** V, 2). Pour mettre cette petite cité à l'abri d'une incursion, vu qu'elle n'avait pas l'avantage de participer à la protection de l'enceinte que l'impératrice avait créée autour de la ville, Eudocie l'entoura d'une forte muraille (**T** VIII). De là le terme de *téménos* qu'il plaît à Évagre d'employer au sujet de notre sanctuaire. De là une similitude de plus entre la vénérable maison de Saint-Étienne et la laure euthymienne renouvelée, accrue, fortifiée d'un mur et d'une tour par Fidus, de 480 à 484[4].

L'étendue de terrain occupé par la basilique, son atrium et ses dépendances, par le monastère, ses cours et ses jardins faisait de Saint-Étienne le plus vaste établissement de Jérusalem avec lequel même le quadrilatère des édifices constantiniens de la Résurrection ne pouvait rivaliser[5]. Aucune église ne possédant de telles aisances, ce fut dans l'enceinte de la maison de Saint-Étienne (εἰς τὸν οἶκον τοῦ ἁγίου Στεφάνου) que l'on convint de masser en 513 les milliers de moines et de fidèles disposés à manifester contre les tendances et les mesures hétérodoxes de l'empereur Anastase, en face des fonctionnaires de la province. La foule pressée aux abords de la basilique attendit avec curiosité l'arrivée de ces personnages comme elle le fait encore avant une procession solennelle. Enfin

la Mère de Dieu et y fixa l'autel consacré, θυσιαστήριον ἡγιασμένον κατέπηξεν. *Vie de S. Sabas*, 19, 32. Cette fixation de l'autel est certainement la cérémonie particulière qui commencera plus tard la série des rites de la dédicace (Goar, *op. l.*, p. 834). Il est possible que dès cette époque l'autel fût consacré par une onction.

1. M. l'abbé Heidet (*Heilige Land*, 1917, p. 75) fait remarquer assez justement que l'église des Apôtres à Constantinople a été l'objet de deux dédicaces, l'une en 337 (Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 60), l'autre en 370 (*Chronic. pasch.*; *PG.*, XCII, 760). L'édifice ne paraît pas avoir été achevé quand Constantin le fit consacrer; la partie où l'empereur avait mis son tombeau menaçait déjà ruine en 359 (Tillemont, *Hist. des Emper.*, IV, 237, 270). Sur la « reposition » des reliques dans une église dédiée à nouveau, voir P. de Puniet, *Dédicace des églises*; *Diction. d'arch. chrét.*, IV, 381 s. Cf. Lagrange, *Le sanctuaire de la lapidation*, p. 26 s.

2. L'épisode de la dévote monophysite qui reçoit de saint Étienne le conseil de rester dans sa cellule et de s'abstenir de visiter son sanctuaire pour éviter de se trouver avec les partisans du concile de Chalcédoine et de Juvénal se placerait fort bien au moment où l'impératrice cessa de patronner les dissidents en qui elle n'avait vu jusque-là que des disciples de la doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie (*Plérophories*, 79; *PO.*, VIII, 135). En tout cas en 454, un an avant la conversion d'Eudocie, les monastères de la Ville sainte étaient au pouvoir des *aposchistes* ou dissidents. Cyrille de Scyth., *Vie de Théognius*; *Anal. Bolland.*, X, p. 114 : καὶ εὑρὼν τοὺς ἀποσχίστας τῶν κατὰ τὴν ἁγίαν πόλιν κρατοῦντας μοναστηρίων.

3. *Vie de S. Euthyme*, 39 : Γαβριήλιος ὁ πρεσβύτερός τε... τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως, καὶ ἡγούμενος τοῦ ἁγίου Στεφάνου. L'église de Saint-Sabas ne fut consacrée et dotée d'un autel que lorsque le saint eût été ordonné prêtre. Auparavant, elle ne servait qu'à la récitation de l'office (εἰς τὸν κανόνα) le samedi et le dimanche. L'ordination de Gabriel prouve qu'on le mettait à la tête d'un sanctuaire en exercice en 455.

4. R. Génier, *Vie de S. Euthyme le Grand*, p. 287 ss.

5. Voir plus haut, chap. vii, p. 192, note 1, le détail des locaux et dépendances compris dans l'enceinte sacrée d'une église (logements, jardins, cours, bains, portiques) et jouissant du droit de refuge.

voici le chef militaire et le gouverneur civil, puis le neveu du basileus, Hypatius; tout le monde se précipite à leur suite dans le temple (εἰς τὸν ναόν), mais entre qui peut; ainsi qu'il arrive en de telles circonstances les places sont aux plus patients ou aux plus hardis. Contrairement à ce qu'ils espéraient, les représentants du pouvoir entendent la condamnation des fauteurs d'hérésie et de quiconque n'adhérait pas au concile de Chalcédoine. Prononcée de l'ambon où sont montés l'évêque Jean, Théodose et Sabas, cette proclamation électrise l'assistance qui déborde de toutes parts. Les moines prennent une attitude menaçante au point que le duc se voit contraint de reprendre en toute hâte la route de Césarée [1]. Beaucoup de moines étant venus de fort loin durent trouver aisément au spacieux monastère d'Eudocie le vivre et le couvert (**T.** V, 3).

Il n'est pas besoin pour justifier ce récit de faire appel à une église de dimensions extraordinaires susceptible de loger dix mille moines plus une multitude de civils. L'auteur à ce sujet ne met en relief que la capacité de l'οἶκος, à savoir de l'ensemble complexe de bâtiments et d'espaces libres renfermés dans l'enclos. Il n'empêche nullement de concevoir des basiliques plus vastes que celle-là. Les historiens qui l'eurent sous les yeux ne se sont pas préoccupés de nous en fournir une description tant soit peu détaillée, dans la pensée qu'un tel monument ne pouvait disparaître. Beauté, grandeur, ce sont les termes qui résument leurs impressions. Tout au plus nous apprennent-ils qu'en outre du dépôt réglementaire des reliques placé sous l'autel qu'on supposera aussi riche que l'on voudra [2], il se trouvait dans une crypte, appelée le sépulcre de saint Étienne, une châsse contenant la majeure partie du corps trouvé à Caphargamala. A une vingtaine de pas de cette crypte, Eudocie avait fait creuser la tombe où l'on ne tarda pas à la déposer quand, le 20 octobre 460, elle eut rendu le dernier soupir (**T.** II, 2; VI; VIII). Quelques années plus tard, l'on put voir un jour une malheureuse princesse embrasser avec larmes le tombeau de la grande impératrice. Cette pèlerine n'était autre que sa petite-fille, Eudocie la Jeune, qui, outrée de la conduite sectaire de son mari, le barbare Hunnéric, s'était enfuie de Carthage et avait demandé asile à Jérusalem. Elle ne devait jouir que peu de jours du calme de la Ville sainte. Brisée de fatigues et d'émotions elle succomba, et le patriarche Martyrios lui donna la sépulture à côté de sa grand-mère, pour lui assurer une part toute spéciale aux mérites et à la protection du prince des martyrs.

Après 450, le sanctuaire du premier martyr se présente dans la même situation qu'avant cette date. Avant 450, on l'appelait indistinctement martyrium (**T.** IV), temple ou *naos* (**T.** II, 1), église (**T.** III); on le plaçait sur le lieu du martyre, devant les murs de Jérusalem (**T.** III), en dehors de la porte septentrionale de la ville (**T.** II, 1) qui s'ouvrait sur la voie de Césarée — conformément à une opinion accréditée avant l'érection de tout édifice (**T.** I A[1]).

Les mêmes données localisatrices se retrouvent après 450 : le sanctuaire est dit martyrium (**T.** II, 2), temple ou *naos* (**T.** V, 2), église et basilique (**T.** VII, VIII); il est situé sur le lieu de la lapidation en dehors de la porte du nord (**T.** VII), à quelque distance du mur de la ville (**T.** VI), près de la voie qui mène à Césarée (**T.** VIII).

Un mot sur ces dernières coordonnées. Évagre le Scolastique met un peu moins d'un stade entre Jérusalem et le *téménos* de Saint-Étienne, donc à peine 185 mètres. Ceci peut être vrai de l'enclos dont l'extrémité sud se trouvait fort proche de la ville. Une évaluation donnée actuellement dans

1. M. Couret qui a décrit cette scène avec brio dans *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 162 ss., s'est laissé entraîner à plus d'une interprétation arbitraire du texte de Cyrille de Scythopolis.

2. Sur les divers matériaux dont étaient faits les anciens autels voir *Diction. d'archéol. chrét.*, art. *Autel*. En 414, Pulchérie fit don à Sainte-Sophie de Constantinople d'un autel en or enrichi de pierres précieuses, ὑπὲρ τῆς ἰδίας παρθενίας καὶ τῆς τοῦ ἀδελφοῦ ἡγεμονίας, comme disait l'inscription votive gravée sur le rebord. On supposerait aisément qu'Eudocie ait doté sa basilique d'un autel analogue avec un texte affirmant sa foi et sa dévotion envers le protomartyr. Il est certain que son œuvre finale a fait oublier tout ce qu'elle avait entrepris lors de son premier voyage. L'église élevée par saint Euthyme dans sa laure et consacrée en 428 fut, 56 ans après, transformée en réfectoire; nous ignorons le sort de la première église de Saint-Étienne. A-t-elle été absorbée par la seconde? Est-elle entrée avec une affectation nouvelle dans la combinaison de locaux monastiques? S'est-elle tout simplement survécue à elle-même sous une parure plus somptueuse avec un mobilier renouvelé? Les documents jusqu'ici ne permettent aucune réponse. On verra en son lieu que le monument n'est pas plus explicite sur ce détail très secondaire.

des termes analogues prêterait à la même confusion. Relativement à la basilique l'évaluation d'Évagre (**T.** VI) demeure dans l'imprécision que présente la distance de trois stades indiquée par Josèphe entre le mur de la ville et le tombeau d'Hélène d'Adiabène. L'erreur peut se corriger grâce à la réalité du monument. Quand on constate chez un citoyen de Jérusalem des appréciations en dessous de la vérité, pourrait-on tenir rigueur d'une pareille inexactitude à un historien étranger au pays?

Passons à Théodosius (**T.** VII), dont le témoignage a une importance capitale : « Saint Étienne a été lapidé hors de la porte de Galilée; là se trouve son église que bâtit la souveraine Eudocie, femme de l'empereur Théodose. » Le passage est diplomatiquement inattaquable [1]. Peu importe s'il doit ou non précéder la péricope relative au martyre et à la sépulture de saint Jacques le Mineur. Nous ferons d'ailleurs remarquer à ce propos que Théodosius se montre très au fait de l'invention des saints, Jacques Zacharie et Siméon et de leur *memoria* au pied du mont des Oliviers (*RB.*, 1919, p. 492.). Sa phrase sur Saint-Étienne dénote avec non moins d'évidence qu'il connaît la lettre de Lucien dans la traduction d'Avitus (**T.** I, A[1]) et la tradition hiérosolymitaine à laquelle se rattache la fondation d'Eudocie. Pour lui, la Galilée est normalement la contrée qui occupe le nord de la Palestine; il suffit pour s'en convaincre de parcourir son itinéraire [2]. En écrivant « porte de Galilée », Théodosius, loin de poser un logogriphe à ses lecteurs, leur donnait clairement à penser qu'il s'agissait de la porte du nord. Dans le récit de la translation de la pierre du *Kathisma* [3], cette même porte revient sous le nom de « porte de Saint-Étienne », appellation dont Théodosius ne pouvait user la première fois sous peine de ne pas être compris. Il évite avec raison de dire que saint Étienne a été lapidé en dehors de la porte Saint-Étienne. Un autre vocable lui semble préférable qui marquera plus clairement le point cardinal. Mais une fois le lecteur averti, il n'y avait plus d'inconvénient à user de l'appellation qui tendait à prévaloir dès le VIe siècle pour la porte septentrionale de la ville conduisant au sanctuaire de la Lapidation, et qui sera pendant de longs siècles courante parmi la chrétienté de Jérusalem, à savoir *porta Sancti Stephani* (**T.** VIII, 2; XII, 2). De cette porte partait directement vers le nord le tronçon de voie commun aux voies de Naplouse et de Césarée (fig. 316). Cette dernière, jalonnée par Bethoron, Diospolis (Lydda) avec prolongement sur Joppé, et par Antipatris, obliquait vers l'occident après s'être détachée du tronçon commun à un kilomètre au nord de *Tell el-Foûl* [4], ce qui justifie la direction indiquée au **T.** VIII, d'où il résulte, en dernière analyse, que Saint-Étienne se trouvait sur la route de Jérusalem à Césarée.

III. — L'ORATOIRE DU NORD (638-1187).

La basilique d'Eudocie était, de par sa situation, l'un des premiers monuments exposés aux attaques des Perses arrivant sous les murs de la Ville sainte, en 614, par la voie de Césarée — Diospolis [5] Il est hors de doute, malgré le silence des documents, qu'elle subit le sort funeste des autres églises de Jérusalem. Devenues le campement d'une horde persane, les ruines de la cité eudo-

1. LAGRANGE, *Le sanctuaire de la lapidation*, p. 7. GEYER, *Itin. Hieros.*, p. 141. GILDEMEISTER, *Theodosius*, p. 20.

2. GEYER, *op. l.*, p. 139 : *De Diocesarea usque in Canan Galilaeae*; p. 147 : *Ubi est Hierusalem, provincia Palestina dicitur, terra Chana(an), inde Galilaea, inde Syria, inde Mesopotamia.* De plus, Théodosius connaît la porte de l'orient, sous le nom de « porte de Benjamin », p. 137; c'est par elle que l'on passe pour aller à Jéricho, ou que l'on rentre du mont des Oliviers, p. 146. Il connaît aussi la porte de l'occident sous le nom de « porte de la Tour » *porta Purgu*, à cause de la soi-disant Tour de David. Il n'est donc pas téméraire de penser que « porte de Galilée » et « porte du nord » sont une seule et même chose. Sur la Galilée du mont des Oliviers, voir chap. XIV, p. 378; elle est totalement absente de Théodosius, et même du *Breviarius*, qui parle comme tout le monde, ainsi que le fait remarquer le P. PEETERS, *Anal. Boll.*, 1908, p. 363.

3. Pour cette anecdote, on voudra bien se reporter au chap. VII, p. 185, et **T.** VIII, 3, p. 216. Il ne faut pas avoir lu le texte de très près pour prétendre qu'en ce récit la « porte de Saint-Etienne » désigne notre porte de Jaffa. Quiconque est venu à Jérusalem sait qu'avec cette identification, la petite histoire ne tiendrait plus debout et que les termes *revocatus est ad sepulchrum Domini* seraient hors de propos. *ROC.*, 1906, p. 215, note 2.

4. THOMSEN, *Die römischen Meilensteine der Provinzen Syria, Arabia, und Palaestina*; *ZDPV.*, 1917, p. 77, et pl. I. — *RB.*, 1901, p. 99 avec un diagramme. Sur le tracé initial de cette voie, cf. *supra*, p. 35 s. et pl. I.

5. VAILHÉ, *La prise de Jérusalem par les Perses, en 614*; *ROC.*, 1901, p. 644.

cienne n'étaient pas à même d'offrir un abri aux citadins terrifiés par l'assaut des envahisseurs. Aussi ne figure-t-elle pas sur la liste des sanctuaires où le pieux Thomas recueillit les cadavres des gens massacrés. La restauration de la basilique, probablement ajournée par suite de la modicité des ressources, n'avait pas encore été entreprise lorsque les Arabes s'emparèrent de la ville, en février 638. Dès lors il ne fallait plus songer aux travaux de grande envergure. Le patriarche Sophrone se résigna à conserver le souvenir du martyre d'Étienne par un simple oratoire, élevé au milieu de circonstances tragiques. Parmi les soldats grecs faits prisonniers à Gaza au moment de la capitulation de cette ville et amenés à

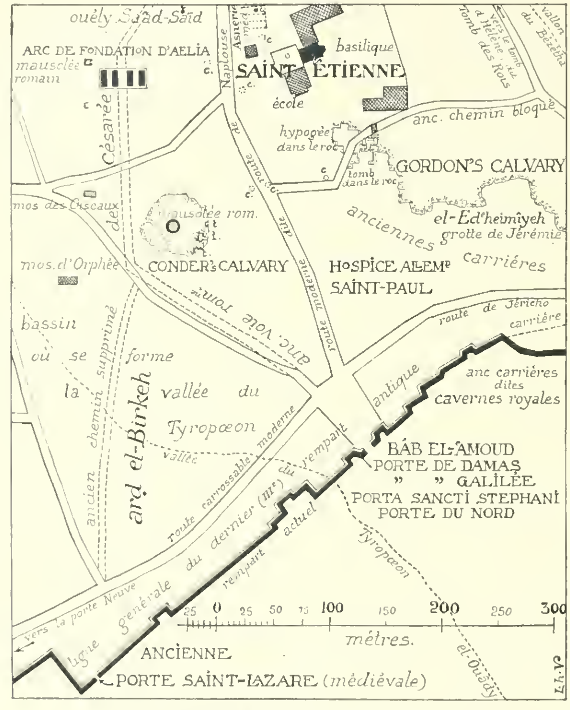


Fig. 316. — SAINT-ÉTIENNE. Schéma topographique indiquant la position de la basilique d'Eudocie. Cf. pl. I et t. Ier, pl. I.

Jérusalem en vue d'être contraints à l'apostasie, dix furent, pour l'exemple, décapités devant les portes de la cité, sur les ordres de 'Amr ben el-'As, le 6 novembre 638[1]. Recueillant leurs dépouilles, le patriarche les ensevelit au lieu

1. Malgré quelques difficultés d'ordre chronologique, il n'y a pas de motif de suspecter la sincérité de ce récit. H. Delehaye, *Anal. Bolland.*, 1904, p. 290. J. Pargoire, *Les LX soldats martyrs de Gaza*; *Échos d'Orient*, 1905, p. 40 ss. D'après Ibn el-Athir, la prise de Gaza aurait précédé de peu celle de Jérusalem; cf. Caetani, *Annali dell' Islam*, an. 17, 148b. Le même savant croit pouvoir dater la mort de Sophrone du 11 mars 639, ce qui permet facilement

même où il fonda l'oratoire du premier martyr (**T.** XI). Les ruines du monastère offraient des caveaux assez vastes pour recevoir quantité de corps et plus de matériaux qu'il ne fallait pour opérer sans grands frais une telle construction. Ce fut encore en ce lieu, près du sanctuaire de Saint-Étienne, dans la banlieue (ἐν ἐξωπύλοις) qu'exécutant les dernières volontés d'un groupe de soldats martyrisés en 724 à la porte occidentale, Jean de Césarée acquit le droit de leur procurer une sépulture, où les fidèles de Jérusalem vinrent ensuite chaque année fêter leur mémoire le 21 octobre (**T.** XIII).

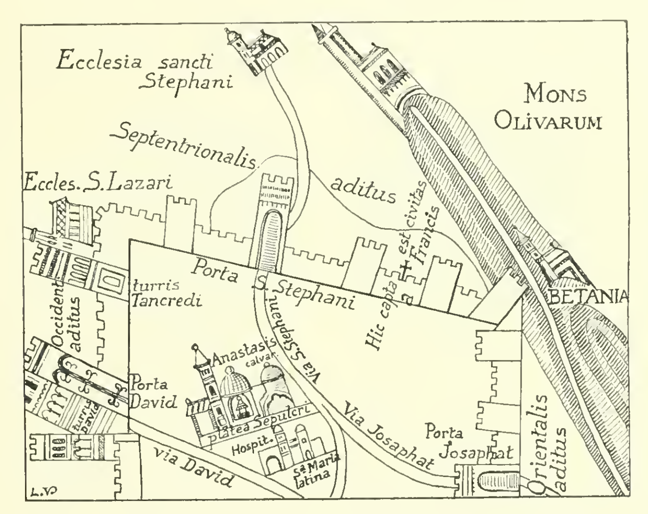


Fig. 317. — Fragment du plan de Cambrai (env. 1150). D'après ZDBV., XIV, 1891, pl. IV.

Nous apprenons du rituel géorgien que cet oratoire se dressait dans l'atrium de l'ancienne basilique [1]. C'est ainsi que ce nouveau sanctuaire élevé au milieu des ruines qui jonchaient le sol est désigné à propos de la déposition des saints Tarachus, Probus et Andronic commémorée le 27 juin. On se rappellera que l'église de la laure de Saint-Euthyme reçut, pour sa dédicace, des reliques de ces mêmes martyrs. La fête de saint Étienne se célèbre alors le 27 décembre, le 26 étant réservé au roi David et à Jacques, frère du Seigneur. Son oratoire, qui n'est pas mentionné ce jour-là, apparaît le 22 janvier, jour consacré à « la mémoire de tous les martyrs qui ont souffert depuis le temps d'Étienne jusqu'à ce jour ». Le souvenir du Protomartyr revient encore à diverses reprises soit seul, soit en compagnie d'autres témoins de la foi. On fait mémoire de l'impératrice Eudocie le 19 octobre et d'Eudocie la Jeune le 10 septembre.

La mention du martyrium du nord se retrouve au IX[e] siècle dans l'inventaire des établissements chrétiens de Jérusalem et des environs dressé en 808 : « A Saint-Étienne, au lieu de sa sépulture, il y a deux clercs et quinze lépreux. » La maladrerie semble éloigner de ce lieu les pèlerins et les

de situer le fait en question, qui eut lieu 16 mois après la prise de Gaza (*Chronologia Islamica*, p. 209). D'autre part l'original grec de cette pièce devait être à cet endroit ὅπου καὶ ἔκτισε τὸ εὐκτήριον qui peut se traduire « où (Sophrone) avait fondé l'oratoire » ; la fondation du petit oratoire pourrait donc être antérieure à 638.

1. Kekélidzé, *Ierousalimskii Kanonar*, p. 177. Le terme passant du géorgien au russe ne peut être rendu qu'approximativement. Calliste propose παρεκκλήσιον ou mieux πρόναος, Ἱεροσ. Κανον., p. 96. *RB.*, 1914, p. 457.

fidèles. Entre cette époque et la fin du XI[e] siècle, en effet, c'est à la Sainte-Sion que l'on vénère plus volontiers le souvenir d'Étienne. Déjà, au VI[e] siècle, le trésor de cette église possédait une pierre ayant servi à la lapidation (**T.** X). Après la conquête arabe, on y montrait la pierre sur laquelle le premier martyr avait été lapidé, fragment de rocher détaché sans doute du sol de la crypte eudocienne quand les Perses eurent abattu la basilique (**T.** XI, 1)[1]. La chapelle qui abrite cette relique deviendra facilement par concomitance le lieu de la lapidation (**T.** XVI), en attendant de devenir le tombeau du Protomartyr[2]. La lettre du prêtre Lucien est assez connue pour que l'on sache que la première déposition des restes découverts à Caphargamala eut lieu dans la basilique du Cénacle. Il se peut en outre que les reliques exposées dans la crypte de la basilique du nord y aient été transférées à la veille de l'irruption des Perses. Mais y furent-elles plus en sûreté? En dépit de ces variations, l'oratoire de Sophrone se maintenait auprès des ruines du grand sanctuaire du V[e] siècle.

« Il est certain, écrit le P. Lagrange esquissant la période médiévale de la vie de notre sanctuaire[3], qu'une petite église ou oratoire se trouvait au nord au moment du siège de Jérusalem par les croisés : nous avons sur ce point les témoignages d'Albert d'Aix, de Raymond d'Aguilers, de Guillaume de Tyr, de Robert le Moine, des *Gesta Francorum*, de Guibert de Nogent[4]. Tous ces chroniqueurs placent le camp du comte de Flandre et de Robert de Normandie au nord près de l'église de Saint-Étienne, au lieu où il a été lapidé. Souvent, pendant le siège, on abandonnait les armes pour recourir à la prière : avant l'assaut, une procession solennelle se déroula le long des murs; elle fit une station à l'église de Saint-Étienne[5]. C'est aussi de là que partit le signal de la victoire. On comprit que la ville ne pouvait être prise que du côté du nord : pendant la nuit qui précéda la dernière attaque, les autres chefs croisés transportèrent toutes leurs machines vers le propre lieu de l'oratoire de Saint-Étienne, et c'est près de là en effet que la brèche fut ouverte.

« Le modeste oratoire ne pouvait empêcher de regretter l'ancienne basilique. Sæwulf (1102-1103) gémissait encore sur les ruines anciennes : « La lapidation de saint Étienne eut lieu hors des murs, à deux ou trois portées d'arbalète : il y avait là, du côté du nord, une magnifique église, elle a été complètement détruite par les païens[6]. » Il semble pourtant qu'on ne tenta pas de restaurer l'ancienne basilique, mais si l'oratoire était peu considérable, il représentait un sanctuaire si illustre qu'il est souvent mentionné dans les récits des pèlerins, dans les chartes et dans les plans du temps[7]. » (Cf. fig. 317.)

Il n'était pas omis non plus dans le rituel. On y faisait la station du troisième jour des Rogations. En entrant dans l'église le chantre entonnait : *Ecce iam coram te*, ou *Ave, senior Stephane*, après quoi, le verset *Ora pro nobis, beate Stephane*, et l'oraison *Omnipotens sempiterne Deus qui primitias* etc[8]. Les fidèles n'avaient plus à redouter le contact des lépreux depuis que ceux-ci étaient reclus un peu plus à l'ouest, mais toujours devant le mur nord de la ville, autour de l'église

1. De la même manière, la pierre sur laquelle Jésus s'était prosterné à Gethsémani avait été insérée dans le mur de la rotonde du tombeau de la Vierge. GEYER, *Itin. Hieros.*, p. 240.

2. LAGRANGE, *Une tradition biblique à Jérusalem*: *RB.*, 1894, p. 458.

3. LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem*, p. 83 s.

4. **T.** XVII, XIX, XX, XXII-XXIV.

5. TUEBOEUF, XIV, 4. *RHC.*, *Occid.*, III, p. 105.

6. **T.** XXVI. Cf. **T.** XXVII.

7. Les plans sur lesquels on reviendra dans l'étude d'ensemble de la ville se trouvent publiés par ROEHRICHT, *ZDPV.*, XIV, pl. 4; XV, pl. 1, 2 et plus spécialement 3, 4; par de VOGUÉ, *Les églises...*, p. 411; dans *RHC.*, *Occid.*, III annexé aux *Gesta Francorum*, et étudiés dans *RB.*, 1894, p. 466, où l'auteur arrive à cette conclusion indiscutable : « Tous les plans de cette époque sont d'accord pour placer l'église de la lapidation au nord de la ville. » Voir aussi *S. Étienne et son sanctuaire*, p. 84 avec figure. Quant aux chartes, elles sont unanimes à dénommer la porte du nord, *porta Sancti Stephani* et le *khân ez-Zeit*, *vicus* ou *ruga S. Stephani*. Parmi les possessions que la bulle du pape Adrien IV (1158) confirme à l'abbé de la Latine figurent « l'église Saint-Étienne près de la route qui de la ville de Jérusalem conduit à Naplouse, un hôpital proche de la même route (cf. Théodoric, p. 65), un jardin situé entre l'église et la ville »; cette bulle est renouvelée par Alexandre III en 1173. ROEHRICHT, *Regesta Regni Hierosolymitani*, p. 85. En 1163, cession à l'hôpital Saint-Jean d'une terre sise *prope Sanctum Stephanum*; PAULI, *Cod. diplom.*, I, p. 207. Cf. p. 205 et de ROZIÈRE, *Cartul. du S.-Sep.*, p. 306. *RB.*, 1894, p. 467 s. Le souvenir du fief de l'Hôpital est conservé par le ouaqf de *karm ed-Dabbagah*, à l'orient de Saint-Étienne.

8. KOHLER, *Un rituel et un bréviaire du S.-Sép.*: *ROL.*, VIII, p. 425.

Saint-Lazare. De Saint-Lazare à Saint-Étienne, le chemin, qui ne longeait pas les remparts comme aujourd'hui, venait rejoindre la route de Naplouse à la hauteur de cette dernière église après avoir dépassé la grande citerne des Hospitaliers. Au pèlerin qui, suivant cet itinéraire, se trouvait dans le bas-fond de *ard el-Birkeh*, l'oratoire du protomartyr paraissait se dresser sur une éminence[1]. Tel autre sera plus frappé par la colline voisine, fendue, disait-on, lors du crucifiement du Christ et que l'on appelait *Hadès* dans le milieu grec. (**T.** XXVII)[2].

Pour commémorer le souvenir de la lapidation, les moines de Sainte-Marie-Latine qui desservent le sanctuaire dont ils sont les possesseurs et les restaurateurs, ont érigé au centre un autel creux (c'est-à dire porté sur des colonnettes?) entouré d'une grille de fer[3]. C'est tout ce que les documents nous apprennent sur la disposition intérieure de l'édifice réparé par les Bénédictins. L'étude du monument apportera quelque complément à cette pénurie littéraire. La dépendance de Saint-Étienne vis-à-vis de l'abbé de Sainte-Marie-Latine, affirmée par les chartes et Théodoric, a reçu confirmation du fait de la découverte de deux sceaux dont l'un est entré au musée de Notre-Dame de France à Jérusalem (fig. 318). Le droit représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, avec la légende *Sigillum Sancte Marie Latine*. Sur le revers, saint Étienne, debout, remet la crosse à l'abbé agenouillé, et tient un encensoir de la main gauche; tout autour se lit l'inscription : *Sigillum Sci Stephani Prothom(arty)ris*. Le sceau conservé aux archives de Malte présente avec quelques différences de détail les mêmes situations[4].

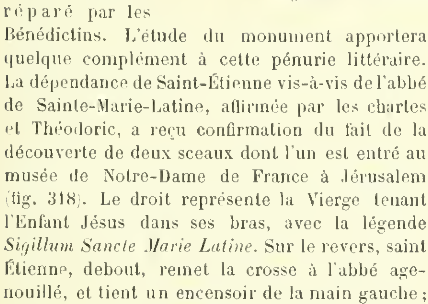




Fig. 318. — Le sceau médiéval de Saint-Étienne.

La restauration de l'oratoire byzantin par les Latins aurait eu lieu après l'incursion des gens d'Ascalon en 1113, au cours de laquelle il aurait été en partie renversé. *Le Moustier de monsigneur Saint Estevenes* qui lui succéda et qui tient, comme nous l'avons vu, une si large place dans l'histoire de la Jérusalem médiévale dut être abattu par les chrétiens eux-mêmes en 1187, pour que Saladin qui approchait de la ville ne pût s'en servir comme ouvrage militaire au cours du siège ou pour être soustrait à la profanation des musulmans. Les Hospitaliers cependant se refusèrent à démolir les grandes écuries qu'ils possédaient auprès du moustier, connues sous le nom d'*Asnerie*[5]. Cette conservation fut en quelque sorte providentielle, car c'est là que durant les trêves qui suivirent la conquête sarrasine, les pèlerins trouvaient un asile qu'on leur refusait dans la cité. Villebrand en 1211 concorde de tout point avec Ernoul dont nous tenons ces renseignements : « Approchant de Jérusalem, écrit-il, on nous força d'entrer dans une certaine cour près des murs de la cité. C'est là que fut martyrisé saint Étienne, en l'honneur duquel nos fidèles fondèrent une église et un archevêché comme on le voit encore. C'est là qu'on pousse maintenant les ânes du Soudan. Comment donc l'or s'est-il obscurci, cette belle couleur s'est-elle changée pour qu'une église, un lieu consacré aux reliques soit devenu un lieu d'ordures? Et remarquez que ce lieu est hors des

1. Théodoric, p. 65. Cf. fig. 316 s.

2. Actuellement *el-Ed'heimiyeh* et Calvaire de Gordon. Cf. pour la localisation générale, t. Ier, pl. I.

3. Théodoric, ibid. : *Est autem in ipsa ecclesia media locus gradibus elatus, pariete ferreo septus, in cujus medio altare venerandum et cavum habetur* (par opposition à autel plein) *ubi locus lapidationis ejus fuit et cæli super eum apertionis. Hæc ecclesia abbati sanctæ Mariæ in Latina subjacet.*

4. Germer-Durand, *Échos d'Orient*, III, p. 203. Schlumberger, *RB.*, 1900, p. 427 s. Pauli, *Cod. dipl.*, I. pl. VII, n° 72.

5. Michelant-Raynaud, *Itin. à Jérus.*, p. 41. On en peut voir la localisation sur la pl. LXXVII.

murs parce que selon les Actes des Apôtres, ayant jeté Étienne hors de la porte de la ville ils le lapidèrent[1]. » Maître Thietmar fut en 1217 retenu captif dans cette même Asnerie près de l'église ruinée[2].

« Malgré ces avanies, les pèlerins continuèrent à visiter le lieu de la lapidation durant tout le cours du XIIIe siècle. Peu à peu l'oubli se fit, la tradition se déplaça, elle se transporta tout entière dans la vallée de Gethsémani et on finit par croire que la basilique d'Eudocie avait été construite sur les rampes abruptes du Cédron. Insensiblement les décombres s'accumulèrent et dissimulèrent jusqu'aux derniers débris de l'église byzantine et de l'oratoire des Croisés jusqu'au jour fixé par la Providence pour la restauration du plus auguste des sanctuaires consacrés au premier martyr[3]. »

IV. — LA TRADITION DE L'EST.

Outre ce sanctuaire principal et les chapelles de sainte Mélanie et de la Sainte-Sion, Jérusalem posséda, prétend-on, une autre chapelle dédiée à saint Étienne, située en un point indéterminé de la vallée de Josaphat[4]. Elle n'apparait pas dans les textes avant le IXe siècle, et ferait partie d'une floraison d'oratoires votifs construits par les divers groupements monastiques du Cédron, tels que les Quarante Martyrs, Saint-Christophe et Sainte-Aquiline (**T.** XV). Si lointaine qu'en serait l'origine, cet oratoire n'est donné ni comme lieu de la lapidation du premier martyr, ni comme lieu de sa sépulture. Consacré à la mémoire d'un martyr, il pouvait comme tel porter le vocable de *martyrium*[5]. De plus, par le fait de l'abandon du sanctuaire du nord devenu le centre d'une léproserie, et, après les Croisades, par le fait de la ruine de ce même sanctuaire, il avait des chances d'attirer autour de lui les souvenirs relatifs à la mort et à la sépulture de saint Étienne. Aussi bien, après une période d'incubation plus ou moins longue, le XIIe siècle assiste à l'éclosion d'une théorie qui finira par supplanter la tradition primitive en dépit de la solidité de ses fondements, suivant un phénomène fréquent dans la topographie de Jérusalem, celui des doubles traditions. Toutefois, comme il sera dit à propos de la vallée de Josaphat, l'existence au Cédron d'un tel oratoire demeure problématique si l'on fait état de l'ordre de l'énumération du **T.** XV et de cette constatation que la nouvelle localisation ne paraît jamais attachée à un édifice quelconque. Tout au plus pourrait-on penser à quelque petit monastère arménien érigé sous le vocable de saint Étienne, d'après une information orale qui demanderait à être contrôlée.

Les Orientaux ne se rangèrent pas d'un seul coup à l'opinion qui se faisait jour parmi les caloyers du mont des Oliviers. Les guides de l'higoumène Daniel tiennent bon pour le nord, mais Phocas est tiraillé dans les deux sens. On s'aperçoit en effet que plus l'occupation franque se prolonge, plus les Grecs caressent un système opposé à l'opinion qui domine chez les Latins, maîtres du lieu traditionnel. De ce côté ils n'ont guère

1. Ed. LAURENT, p. 184.

2. Ed. LAURENT, appendice aux *Peregrinatores*, p. 26. Autres témoins de l'époque dans *RB.*, 1894, p. 465. De plus Ludolphe de Sudheim (vers 1350) : *Loca autem prope Ierusalem sunt ista : locus ubi lapidatus est Stephanus est extra portam borealem, ubi stetit ecclesia, sed nunc est eversa. Arch. de l'O. L.*, II, B, p. 354.

3. LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire*, p. 85 s. Le même ouvrage renseignera le lecteur sur les péripéties de l'achat du terrain qui recélait les ruines de la basilique et de l'oratoire dont nous venons d'écrire l'histoire. Le 28 décembre 1882, le Père Matthieu Lecomte l'avait acquis à l'Ordre de Saint-Dominique. La petite chapelle conventuelle aménagée à l'intérieur du logement des premiers religieux obtenait le privilège de la messe votive en l'honneur de saint Étienne le 6 décembre 1887. Le 15 novembre 1890 le Père Lagrange ouvrait l'École Biblique. L'église élevée par le P. Le Vigoureux sur les bases mêmes de la basilique d'Eudocie était bénite le 17 avril 1898, consacrée le 13 mai 1900, érigée en basilique mineure par un bref de Pie X du 10 juin 1904. La cérémonie de l'érection eut lieu le 26 décembre de la même année.

4. Il pourrait être question ici de l'oratoire que le sénateur Alexandre aurait érigé après la déposition du corps de S. Étienne à la Sainte-Sion. Mais il appartient au récit fort suspect de cette translation à Constantinople que Kohler (*ROL.*, 1897, p. 551) place en 527, si suspect que le R. P. Vailhé n'a pas fait état de ce texte. Du **T.** IX, dont l'authenticité est non moins douteuse, il ressort tout simplement que le patriarche Amos aurait bâti une église à Saint-Jean-Baptiste à l'est de la basilique d'Eudocie (voir ci-dessus, p. 645), et du chapitre 79 des *Plérophories* on ne peut pas conclure qu'il exista jamais un sanctuaire commun au protomartyr et au précurseur. Toutes les combinaisons artificielles de ces divers textes demeurent caduques n'amenant pas la moindre preuve en faveur de l'oratoire de l'Est. LAGRANGE, *Le sanctuaire de la lapidation*, p. 21 ss.

5. Encore est-il que le texte du compilateur Pierre Diacre (GEYER, *Itin. Hier.*, p. 109) semble viser le martyrium de sainte Mélanie qu'il s'imaginerait encore existant à son époque.

récolté que l'adhésion de Raoul de Caen ou plutôt celle de son héros Tancrède qui se pique, comme Édom, de faire bande à part (**T.** XXI). Quand disparut la domination latine, la semence était jetée, mais elle levait un peu partout si l'on en juge par l'indécision des montreurs. Il faudra quelques siècles pour arrêter leurs fluctuations. Il importait peu d'ailleurs pourvu que l'on restât dans le torrent. Le torrent n'était pas du reste sans plaire aux Occidentaux qui lisaient dans leur office : « *Lapides torrentis illi dulces fuerunt*». Or *les pierres du torrent*, pour peu qu'on y prête attention, font, à première vue, l'effet d'une locution stéréotypée sans prétention topographique, qui proviendrait d'un parallèle que l'on aima de bonne heure à établir entre le supplice de saint Étienne et la mort de Goliath[1]. Le géant avait été abattu par les pierres du torrent (*I Reg.* XVII, 40) qui lui furent donc bien amères, elles sont douces à Étienne qui grâce à elles terrasse le démon et reçoit la couronne. Tout cela se borne à une réminiscence de l'Ancien Testament qui ne doit modifier en rien la réalité du récit des Actes et la première tradition hiérosolymitaine. Il était néanmoins difficile de remonter ce courant allégorique qui plaçait par exemple le sacrifice d'Abraham au Calvaire, les Béatitudes au mont des Oliviers, qui interprétait de la captivité de Jésus le *de torrente in via bibet*. Comme à Jérusalem le torrent par excellence était le Cédron, on comprend la vogue dont jouit la nouvelle localisation de la mort triomphante du premier martyr. Les pierres du torrent revêtent une telle importance que même des auteurs restés fidèles à la tradition du nord ne laissent pas de faire remarquer que la vallée de Josaphat commence précisément derrière Saint-Étienne au nord pour tourner dans la direction du sud-est.

Le changement de localisation pourtant ne se fit pas non plus sans résistance chez les Latins. Le Franciscain Philippe Brosserius (1299) arrivé par le chemin de Sainte-Anne au carrefour actuel de l'Hospice autrichien mentionne sur sa droite « la rue conduisant à la porte Saint-Étienne hors de laquelle celui-ci fut lapidé » et par où Simon le Cyrénéen venait de la campagne[2]. Au XVe, au XVIe siècle même, on se souviendra parfois que *porta Sancti Stephani* avait été le nom de la porte septentrionale. Mais avec le saint circuit, c'est-à-dire ce chapelet de souvenirs semés à chaque pas de la route du Calvaire au mont des Oliviers, qui dispensait le pèlerin de vaguer au nord et à l'ouest de la ville dans une campagne sans sécurité, la vénération de la lapidation sur l'escarpement occidental du Cédron prit une ferme consistance. Sur un des degrés de roc de l'escalier qui descendait vers le fond de la vallée pour remonter en face sur le flanc du mont Olivet, on montrait l'empreinte du corps de saint Étienne. Quant à constater les restes d'un sanctuaire, le visiteur, qui ne se laissait pas impressionner par quelque mur de pierres sèches, avouait que c'était chose impossible. « Le sol y est ras, dit Louis de Rochechouart non sans une pointe d'ironie, aucun point ne pourrait en être discerné distinctement si l'on ne le savait par les anciens[3]. »

Naturellement, le transfert du souvenir finit par influencer le vocable de la porte qui y donne accès. A la fin du XIVe siècle, on trouve encore quelques pèlerins qui n'osant rompre en visière avec l'usage si clair de l'époque antérieure, disent de la porte orientale de la ville : *porta ad vallem Josaphat*, porta all' valle di Giusafà etc[4]. Mais au XVe, les guides n'ont plus de ces scrupules : la porte de l'orient devient couramment porte Saint-Étienne, nom qu'elle a gardé jusqu'à nos jours dans les milieux et les ouvrages qui n'ont cure de la vérité historique.

Quaresmius perd son latin et sa logique à démontrer que « nord » veut dire « orient », car il n'ignore pas que sa tradition est en conflit avec les anciens documents[5]. Nous devons cependant

1. Par exemple Astérius d'Amasée : Λίθοις ὁ Δαυὶδ τὸν Γολιάθ ἐνίκησε, λίθοις καὶ Στέφανον τὸν διάβολον. ἀλλ' ὁ μὲν οἷς ἔβαλεν· ὁ δὲ, οἷς ἐβλήθη... *PG.*, XL., 341. Sur le sens littéral du passage voir Abel, *RB.*, 1923, p. 598 ss. et le Commentaire de Job par le P. Dhorme.

2. *Libellus de descript. T. S.: Le missione francescane*, III, p. 388.

3. *ROL.*, I, p. 243. Sur cette période cf. Lagrange, *Une tradition biblique à Jérusalem ; RB.*, 1894, p. 472 ss.

4. Itinéraires consultés : Catalogue en tête de Jacques de Vérone, Frescobaldi, Thomas Brygg, Nicolas de Martoni, d'Anglure, de Caumont, Poloner, Fabri, Louis de Rochechouart. Tiraillé entre les exigences de la documentation antérieure et les affirmations des *montreurs* de son temps. Fabri fait sortir saint Étienne par la porte du nord et lui fait doubler l'angle nord-est pour l'amener au Cédron.

5. *Elucidat. T. S.*, II, IV, 2, p. 225. P. 226 : *Porta S. Stephani quomodo, cum orientalis sit, aquilonaris dici possit* (!).

reconnaître à sa décharge qu'il ne s'amuse pas à cuisiner les textes historiques comme l'ont fait les auteurs qui récemment se sont attelés à la même besogne.

Résumant cet état de choses, M. le marquis de Vogüé écrivait bien avant la découverte des ruines de la basilique d'Eudocie, instruit par conséquent par la simple lecture des textes : « Pendant les XIVe et XVe siècles, il règne encore quelque incertitude dans le récit de différents pèlerins, suivant qu'ils s'en rapportent à leur propre réflexion, ou aux indications des guides ignorants; mais à partir du XVIe siècle, il y a unanimité dans l'erreur et Quaresmius la consacre en appliquant au rocher de la vallée de Josaphat une partie des détails que nous avons donnés sur l'église Saint-Étienne. Nous croyons avoir réussi à rectifier ce que cette opinion a d'erroné [1]. » La rectification s'imposait en effet à quiconque se laissait guider par la droiture du jugement et par des préoccupations non étrangères à la science. Dans sa 4e édition le Frère Liévin O. F. M. avouait dans une note que « d'après une autre tradition, complètement changée depuis sept cents ans, saint Étienne aurait été lapidé au nord de la ville, hors de la porte de Damas ». Suit un historique du sanctuaire d'Eudocie et des Croisés qui se termine par cette sourdine imposée à l'auteur : « Je crois en avoir assez dit pour éclairer le lecteur sur l'ancienne tradition qui plaçait au nord de Jérusalem le lieu du martyre de saint Étienne. Mais le lieu du martyre, où se trouve-t-il? [2] » Interrogation bien inattendue après ce qui précède. On juge de la stupéfaction du lecteur si nous avions clos notre travail sur le Saint-Sépulcre par cette question : Mais le Calvaire et le Tombeau du Christ, où se trouvent-ils? Le P. Vailhé, en 1899, achevait sa notice sur le monastère de Saint-Étienne par cette réflexion : « Une autre tradition, remontant au XIIe siècle, place la lapidation de saint Étienne dans la vallée du Cédron, près de Gethsémani; elle n'est plus soutenue par les gens sérieux [3] ». Sous une autre forme le P. Peeters, bollandiste, se montre non moins catégorique : « Si la critique s'attaquait à quelque ancien sanctuaire pourvu d'aussi bons titres que celui dont le P. Lagrange soutient la cause (*RB.*, 1904, p. 465-74; cf. p. 635-36), elle se ferait qualifier d'iconoclaste [4]. ».

Le grec Joannidès a le bon sens de rayer d'un trait de plume la tradition postiche du Cédron dans une note de son guide officiel du patriarcat orthodoxe : « On sait, dit-il, que l'impératrice Eudocie a élevé, au Ve siècle, sur le lieu de la lapidation une belle église... au nord de Jérusalem. » [5]

On n'aurait donc pas le droit d'impliquer l'Église grecque dans l'entreprise à grande envergure menée par quelques personnalités influentes de la communauté du Saint-Sépulcre et destinée à éclipser les sanctuaires passés aux mains des Latins. Les entrepreneurs allèrent un peu vite en besogne, sans prendre garde qu'ils travaillaient à une époque où les faux sont dépistés plus aisément que jadis. L'authenticité de leurs créations ne devait rien gagner à la fabrication ou à la manipulation d'antiquités auxquelles ils se livrèrent. A l'église du grand établissement aligné en marge du cimetière grec, au mont Sion, le visiteur se trouva bientôt en présence de quelques fragments de mosaïques de fraîche date sur l'un desquels les sigles ΚΚΕϹ étaient interprétés sans sourciller par le moine gardien de ces lieux : Κύριος κατοικῶν ἐν Σιών [6]. Le commentaire paraissait bien avoir inspiré la formule énigmatique. Près de l'*Ecce Homo*, une « prison du Christ » avec ceps et anneaux de pierre sortit, comme par enchantement, d'une vieille nécropole, se dissimulant aujourd'hui derrière une façade rococo décorée de l'enseigne Πραιτώριον [7]. Pendant ce temps une autre équipe composait une mosaïque à inscription dans un nouvel établissement dénommé

1. *Les Églises...*, p. 334.

2. *Guide-indicateur de la T. S.*, I, p. 342, n. 1.

3. *Répertoire alphabétique des monastères de Palestine*; *ROC.*, IV, p. 531.

4. *Anal. Bolland.*, 1905, p. 137.

5. Προσκυνητάριον τῆς ἁγίας γῆς (Jérusalem, 1877), I, p. 277, n. 5 : Ἀλλ' εἶναι γνωστὸν ὅτι ἡ βασιλὶς Εὐδοκία ἐπὶ τοῦ τόπου τοῦ λιθοβολισμοῦ ἀνήγειρε κατὰ τὸ πέμπτον αἰῶνα (μεταξὺ τοῦ 450-461) μεγαλοπρεπῆ ναόν, ὅστις... ἔκειτο εἰς ἀπόστασιν ἑνὸς σταδίου πρὸς βορρᾶν τῆς Ἱερουσαλήμ. L'archim. Calliste écrit dans le même sens : Ἡ πρώτη παράδοσις ὥριζε πρὸς βορρᾶν τῆς νῦν Πύλης τῆς Δαμασκοῦ τὸν τόπον τοῦ μαρτυρίου τοῦ ἁγίου Στεφάνου. « La première tradition fixa au nord de la porte actuelle de Damas le lieu du martyre de saint Étienne. » Ἱεροσολ. Κανον. (τυπικόν), Jérusalem, 1914, p. 30, n. 2.

6. Depuis le jour où nous avons interprété avec bienveillance ces prétendus vestiges anciens (*RB.*, 1911, p. 121), nous en sommes arrivés à la conviction qu'ils font partie de la vaste mystification dirigée par certains Hagiolaphites.

7. *Création d'un sanctuaire et d'une tradition à Jérusalem*; *RB.*, 1907, p. 113 ss.

« Bain de la Vierge », — « Maison des aïeuls du Christ », etc., à proximité de Sainte-Anne. Si nous poursuivons plus à l'orient, avant d'atteindre le pont de Gethsémani, nous aboutissons à un cabanon tenant à la fois du kiosque à journaux et de la guinguette de faubourg. C'est le nouveau « Sanctuaire de Saint-Étienne ». Campé sur un remblai jadis garni de choux-fleurs, il demandait, lui aussi, une pièce garantissant son authenticité. L'architecte Spyridonidis et l'ex-diacre Louvaris se chargèrent de la trouver en publiant comme exhumée des flancs du Cédron une inscription provenant en droite ligne de Bersabée [1]. La manœuvre, qui n'a trompé que ceux qui ont voulu l'être, a tourné à la confusion de ses auteurs. Une théorie qui a recours à de tels procédés pour se faire valoir se condamne par le fait même.

1. *Encore l'inscription de Saint-Étienne à Gethsémani; RB.*, 1907, p. 607 ss.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XXIX

I. — Lucien, *Ep. de revelat. corp. Stephani*... A. *ROC.*, 1907, p. 442 : Respondit mihi : Ego sum Gamaliel, qui Paulum apostolum Christi nutrivi et legem docui in jerusalem. Et qui mecum est in orientali parte monumenti jacens ipse est domnus Stephanus, qui lapidatus est a judaeis et principibus sacerdotum in jerusalem pro Christi fide foris portam quae est ad aquilonem, quae ducit ad Cedar, ubi die ac nocte jacuit projectus ut sepulturae non daretur secundum mandatum impiorum principum ut a feris consumeretur corpus ejus. Cf. *PL.*, **41**, 809.

A^1. *ROC.*, 1907, p. 443 : lapidatus est... foris portam quae est ad aquilonem quae ducit ad Cesaream ubi die ac nocte jacuit projectus, ut sepulturae non daretur, secundum principum jussa.

B. *ROC.*, 1907, p. 442 : Et dicit mihi : Ego sum Gamaliel, qui nutrivi Paulum qui postea apostolus factus est. Qui autem jacet mecum domnus Stephanus est qui a judaeis jerosolymis lapidatus est, et die noctuque in exapeleo jacuit civitatis, in via euntibus Cedar, jussu impiorum sacerdotum projectus ut a bestiis et avibus devoraretur. Cf. *PL.*, **41**, 810.

B^1. *Ibid.*, ipse est domnus Stephanus qui a judaeis jerosolymis lapidatus est, et die noctuque in exapoli jacuit civitatis euntibus Cesar[ea] jussu impiorum sacerdotum, ut a bestiis et avibus devoraretur.

B^2. — *Martyre du saint protom. Étienne;* Papadop.-Kérameus, Ἀναλ. ἱεροσ. σταχ., V, p. 32 : Ἀποκριθεὶς δὲ εἶπέν μοι· Ἐγὼ μέν εἰμι Γαμαλιὴλ ὁ τὸν Παῦλον ἀναθρεψάμενος καὶ τὸν νόμον διδάξας ἐν Ἱεροσολύμοις, ὁ δὲ σὺν ἐμοὶ κείμενος αὐτός ἐστιν ὁ κῦρις Στέφανος, ὁ λιθοβοληθεὶς ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων ἐν Ἱερουσαλὴμ καὶ ποιήσας νυχθήμερον ἐρριμένος εἰς τὰ Ἐξώπυλα τῆς πόλεως, ὡς ἐπὶ τὸν Κηδὰρ ἀπερχόμεθα, μὴ θαπτόμενος κατὰ τὴν κέλευσιν τῶν τηνικαῦτα ἀρχιερέων, διαταξαμένων καταβρωθῆναι αὐτὸν ὑπὸ τῶν ὀρνέων καὶ ὑπὸ τῶν θηρίων.

Il me répondit : « Je suis Gamaliel qui ai élevé Paul et qui lui ai enseigné la Loi à Jérusalem. Celui qui est placé près de moi est le seigneur Etienne que les Juifs ont lapidé à Jérusalem et qui passa une nuit et un jour jeté aux exopyla de la ville, comme [quand] nous allons au Cédar, n'étant pas enseveli, selon l'ordre des grands prêtres d'alors exigeant qu'il fût dévoré par les oiseaux et les bêtes sauvages. »

II. — Pierre l'Ibère. Raabe, p. 33.

1. ܟܕ ܐܬܛܦܘܣ ܠܒܪ ܗܘܐ
ܡܢ ܗ̇ܝ ܡܕܝܢܬܐ ܘܬܪܥܬ
ܥܘܒܝܐ ܐܘܕܘܡܝܐ ܡܕܠܘܬܐ :
ܕܐܬܐ ܡܛܠ ܣܢܝܐ ܕܠܓ̈ܪܐ
ܣܗ̈ܕܐ ܕܐܣܛܦܐܢܘܣ ܡܫܒܚܐ
ܘܣܠܡܗ ܒܟܠ : ܪܫܐ ܕܝܗ̈ܘܕܝܐ
ܘܪܫܐ ܕܟܗ̈ܢܐ : ܘܐܡܝܢܐ
ܥܒܕ ܗܝܟܠܐ ܦܐܝܐ ܕܒܢܬ ܠܒܪ
ܡܢ ܬܪ̈ܥܐ ܓܪܒܝܐ ܕܡܕܝܢܬܐ
ܩܕܝܫܬܐ. ܗܢܐܝܬ ܒܫܡܗ ܠܡܪ-
ܝܬܐ. ܘܟܕ ܐܬܐ ܒܗ ܣܘܠܐܐ
ܕܐܦ̈ܝܣܩܘܦܐ ܕܒܠܗ
ܐܠܦܘܣ: ܘܩܫܝܫܐ ܕܠܘ̈ܝܐ
ܩ̈ܫܝܫܐ ܕܪܫܐ ܕܗ̈ܘܕܝܐ
ܐܬܝܫܚܢ ܒܕܒ : ܒܡܫܡܫܘܪܐ
ܒܐܝܪ ܢܝܣܢ. ܒܬܪܝܢ ܒܫܒܐ
ܠܐܬܝܒܣܘܪܐ ܒܗ ܒܝܘܡܐ: ܒܗ

ܐܬܬܦܝܣ ܠܗ ܡܗܝܡܢܬܐ ܡܠܟܬܐ.
ܐܦ ܣܝܡܐ ܕܓܪ̈ܡܐ ܩܕܝܫܐ
ܦܪ̈ܝܫܐ ܘܕܐܪܟܕܝܩܢ ܣܗ̈ܕܐ
ܘܡܫܡܠܝܘ ܚܕܬܗ ܕܦܘܪܐ ܕܘܬܪܬܐ:
ܒܗܝܟܠܐ ܫܦܝܪܐ ܕܐܦ ܗܘ
ܐܬܬܩܢ ܢܣܝܐܬ ܡܢܗ ܕܠܒܪ
ܕܐܣܛܪܘܡܐ ܕܡܕܝܢܬܐ: ܐܝܟ
ܕܠܘܩܒܠ ܒܬܠܬܐ ܕܐܬܩܢܢ ܬܢܢ
ܠܐ ܐܬܩܫܐ.

2. P. 99. ܗܘ ܕܝܢ ܒܗ ܒܠܚܘܕܘܗܝ
ܢܣܒܢܝ ܒܗܘ ܚܙܘܐ ܠܡܕܝܢܬܐ
ܩܕܝܫܬܐ: ܒܗ ܒܠܠܝܐ ܕܒܗ ܥܬܝܕ
ܗܘܐ ܕܢܣܘܦ. ܐܙܠ ܩܕܡܝܐܝܬ
ܠܒܝܬ ܣܗ̈ܕܐ ܕܩܕܝܫܐ
ܐܣܛܦܢܘܣ: ܘܗܘ ܕܐܪܥܢܝ
ܦܓܥ ܒܗ. ܘܟܕ ܢܚܬ ܠܡܥܪܬܐ
ܣܓܕ ܠܓܠܘܣܩܗ. ܘܟܕ ܢܦܩ ܡܢ
ܬܡܢ ܪܗܛ ܠܓܓܠܬܐ ܩܕܝܫܬܐ..

1. (Cyrille d'Alexandrie) avait été invité par la fidèle et orthodoxe reine Eudocie à venir pour la déposition des os vénérés de l'illustre et très glorieux Étienne, le premier des martyrs et le premier des diacres, et pour accomplir la dédicace du beau temple qu'elle avait bâti en dehors des portes septentrionales de la ville sainte, et il accepta volontiers cet appel. Et lorsqu'il fut arrivé avec une foule d'évêques de toute l'Égypte et qu'il eut accompli avec honneur la déposition des saints os du premier des martyrs, le quinzième jour du mois de tjar, il fit, le 16 du même mois, sur l'invitation de sainte Mélanie, la déposition des saints martyrs perses, des quarante martyrs avec eux au mont des Oliviers, dans le vénérable temple qui avait été aussi élevé brillamment par la reine Eudocie, elle-même, comme il est attesté et écrit dans une inscription sur la paroi. (Cf. P. Lagrange, *RB.*, 1904, p. 468.)

2. Et après que, dans la même vision, il m'eut transporté seul avec lui à la ville sainte, dans la nuit même où il était sur le point de se mettre en route, il alla premièrement au Martyrium de saint Étienne qu'il rencontra tout d'abord, et étant descendu dans la grotte, il vénéra son reliquaire. Il sortit de là et courut au saint Golgotha et au saint Tombeau, et de là, il descendit à l'église qui est dite de Pilate, de là à celle du Paralytique, et après cela à Gethsémani). (Cf. Chabot, *ROL.*, III, p. 382.)

III. — Ps.-Basile de Séleucie, *Orat.* XLII. *PG.*, **85**, 469 A : Ἀποτίθεται δὲ τοῦ μακαρίου τὸ λείψανον κατα το αὐτοῦ τοῦ Στεφάνου θέλημα πρὸ τῶν τειχέων τῆς Ἱερουσαλήμ, ἔνθα λιθοβοληθείς, τὸν ἁπανταχοῦ τῆς οἰκουμένης βοώμενον ἐπιδόξως ἀοίδιμον ὑπομείνας θάνατον, τοὺς λαμπροὺς τοῦ μαρτυρίου ἀνεδήσατο στεφάνους· ἐπαξίας τῆς ἐκεινου μνήμης, καὶ τῶν ἐκείνου πόνων, καὶ των εὐκλεεστέρων ἀγωνων Ἐκκλησίας οἰκοδομηθείσης ὑπὸ τοῦ νῦν τὸν ἔνδοξον καὶ περίβλεπτον θρόνον Ἰακώβου διακοσμοῦντος Ἰουβεναλίου· ἀνδρὸς ἐν ᾧ καὶ ὁ λόγος, καὶ ὁ τρόπος, καὶ ὁ βίος, τό τε ἀμώμητον, καὶ ἐπίδοξον, καὶ φιλόθεον τοῦ αὐτοῦ Ἰακώβου ἀποσώζεται, μίμημα ἀκριβὲς τυγχανοντος τῆς ἐκείνου φιλοθείας. Cf. Pap.-Kerameus, Ἀνάλεκτα..., V, p. 80. Florentius.

Les restes du bienheureux sont déposés, selon la volonté d'Etienne lui-même, devant les murs de Jérusalem, où, lapidé et souffrant une mort célébrée dans le monde entier par d'illustres louanges, il avait ceint la brillante couronne du martyre, Juvénal qui orne aujourd'hui le trône glorieux et fameux de Jacques, lui ayant bâti une église digne de sa mémoire, de ses travaux et de ses admirables combats, cet homme en qui survivent la science, les mœurs, la vie, la pureté, la distinction, la piété de ce même Jacques, reproduisant fidèlement son esprit religieux.

IV. — *Vie de Sainte Mélanie*, H. Delehaye (*excerpt. ex An. Boll.*, XXII), p. 44, n° 63 : **1**. Καὶ τῇ ἐπαύριον ἀπήλθομεν ἐν τῷ μαρτυρίῳ τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου — ἔφθασεν γὰρ ἡ μνήμη τῆς κοιμήσεως αὐτοῦ — καὶ συναχθέντες ἐκεῖσε ὑπεστρέψαμεν ἐν τῷ μοναστηρίῳ. Καὶ ἐν τῇ ἀγρυπνίᾳ ἀνέγνων ἐγὼ πρῶτος, εἶτα ἀνέγνωσαν τρεῖς ἀδελφαί, ὕστερον δὲ πάντων ἀνέγνω και αὐτὴ ἐκ τῶν Πράξεων τὴν κοίμησιν τοῦ ἁγίου Στεφάνου... Πασῶν δὲ σφοδρως ὀδυρομένων... αὐτὴ καταλείψασα αὐτὰς ἔφη πρὸς τὴν ἐμὴν εὐτέλειαν· « Ἀπέλθωμεν εἰς τὸ μαρτύριον τοῦ μοναστηρίου τῶν ἀνδρῶν, ἵνα εὐξώμεθα » — καὶ γὰρ ἀπόκεινται καὶ ἐκεῖ λείψανα του ἁγίου Στεφάνου.

Et le lendemain nous allâmes au martyrium du saint protomartyr Etienne — car la commémoraison de sa mort tombait ce jour-là — et apres y avoir célébré la synaxe nous retournâmes au monastère. Et à l'office de nuit je lus d'abord, ensuite lurent trois sœurs, et finalement elle lut elle aussi le récit des *Actes* sur la mort de saint Etienne... Toutes étant plongées dans une vive affliction... les ayant laissées elle dit à ma petitesse : « Allons au martyrium du monastère des hommes afin de prier ; » car là aussi sont déposées des reliques de saint Etienne...

2. Card. Rampolla, *S. Melania Giuniore*, p. 37, n° 64 : Altera vero die (26 déc.) cum esset in collecta beati Stephani protomartyris, cum non procederet ad vigilias (Melania), diluculo vadens in eodem martyrio, praecepit oblationem de monasterio suo ferri. Non enim habebat consuetudinem communicare, nisi et ipsa oblationem obtulisset. Igitur revertens de martyrio, vigilat cum suis virginibus... Erat enim et mea humilitas ibidem cum ipsa : et dicit ut ego primum legerem inventionem reliquiarum beati Stephani. Legerunt autem et aliae tres sorores. Postea vero et ipsa legit de Actibus Apostolorum passionem sancti Stephani, quia consuetudo erat ei per vigilias sanctorum quinque legere lectiones... Et dixit ad me : Eamus, ut orem in martyrio in monasterio virorum, quoniam et ibi positae sunt reliquiae beati Stephani. Et dum orat quasi valefaciens sanctis martyribus, coepit modico frigore teneri.

V. — Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Euthyme*, Moine Augustin, *Sinait.* 524. **1**. Ἡ μέντοι μακαρία Εὐδοκία

τοὺς ἀδελφοὺς τοῦ σταυροφύλακος, εἰς τὴν λαύραν ὄντας τοῦ μεγαλου Εὐθυμίου, μεταπεμψαμένη πρεσβυτέρους τῆς ἁγίας Χριστοῦ Θεοῦ ἡμῶν ἀναστάσεως χειροτονηθῆναι παρεσκεύασε· καὶ τὸν μὲν Γαβριήλιον προσλαβομένη ἡγούμενον τοῦ σεβασμίου οἴκου πεποίηκε τοῦ πρωτομάρτυρος Στεφάνου, Χρύσιππος δὲ ἐν τῇ ἁγίᾳ διαπρέψας Ἀναστάσει πολλὰ συγγράμματα κατέλιπε πάσης ἀποδοχῆς ἄξια (n° 33).

2. Ἡ δὲ μακαρία Εὐδοκία... ἀπέστειλε τὸν ἡγούμενον τοῦ ἁγίου Στεφάνου Γαβριήλιον πρὸς τὸν μέγαν Εὐθύμιον παρακαλοῦσα ἐλθεῖν καὶ ἀπολαῦσαι τῆς αὐτοῦ εὐχῆς καὶ διδασκαλίας. Ὁ δὲ μέγας Εὐθύμιος ἐδήλωσεν αὐτῇ, λέγων : ἐμὲ μὲν ἐν σαρκὶ ὁρᾷν ἔτι μὴ προσδοκήσῃς... Ταῦτα ἀκούσασα ἡ μακαρία Εὐδοκία, ἐλυπήθη σφόδρα, μαλιστα ἐπὶ τῷ λόγῳ ᾧ εἰρήκει, μὴ προσθήσῃς ἐμοῦ μνημονεῦσαι ἐγγράφως ἢ ἀγράφως· ἠβούλετο γὰρ καταλεῖψαι αὐτῷ κατὰ διαθήκης πρόσοδον ἱκανήν· καὶ δρομαίως ἐπὶ τὴν ἁγίαν πόλιν ὁρμήσασα, καὶ τὸν ἀρχιεπίσκοπον μεταστειλαμένη, καὶ τὰ περὶ τοῦ μεγάλου Εὐθυμίου ῥηθέντα διηγησαμένη, ἀπλήρωτον ὄντα τὸν ναὸν τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου ἐγκαινισθῆναι παρεσκεύασε τῇ πεντεκαιδεκάτῃ τοῦ Ἰουνίου μηνός, καὶ τούτῳ πολλὴν ἀφορίσασα πρόσοδον, κύριον πάσης τῆς διοικήσεως κατέστησε τὸν Γαβριήλιον, καὶ περιέρχετο πασας τὰς ὑπ' αὐτῆς κτισθείσας Ἐκκλησίας ἐγκαινίζουσα [καὶ ἑκάστῃ ἀρκοῦσαν ἀφορίζουσα] [1] πρόσοδον. Τεσσάρων δὲ μηνῶν παρελθόντων μετὰ τὸν ἐγκαινισμὸν εὐσεβῶς καὶ θεαρέστως διαθεμένη, εἰς χεῖρας τοῦ Θεοῦ τὸ πνεῦμα παρέθετο, μηνὶ Ὀκτωβρίῳ εἰκάδι τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης Ἰνδικτιῶνος. (n° 48).

[1] COTELIER, *Monum. Eccles. Gr.*, IV.

3. *Vie de Saint Sabas*, COTELIER, III, p. 311 s. : Ὁ οὖν ἀρχιεπίσκοπος ἀπολυθείς, διὰ τῆς νυκτὸς ἅπαν τὸ μοναχικὸν εἰς τὴν ἁγίαν μετεπέμψατο πολιν, τοῦτο πάντοθεν ἐπισυνάξας ὡς δέ τινες ἀριθμήσαντες τὸ πλῆθος, ἀπήγγειλαν, ὅτι εἶχεν ἄθροισμα δέκα χιλιάδας μοναχῶν. Καὶ ἐπειδὴ πᾶσα ἡ ἐκκλησία τὸν τοσοῦτον οὐκ ἐχώρει λαόν, ἔδοξε συνελθεῖν πάντας κατὰ τὴν κυριακὴν εἰς τὸν οἶκον τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου, ἱκανὸν ὄντα εἰς ὑποδοχὴν πλήθους... Συνελθόντων οὖν ἁπάντων τῶντε μοναχῶν καὶ τῶν πολιτῶν ἐν τῷ μνημονευθέντι σεβασμίῳ οἴκῳ, συνῆλθε καὶ Ἀναστάσιος ὁ δοὺξ καὶ Ζαχαρίας ὁ ὑπατικός· παραγενομένου δὲ τοῦ Ὑπατίου καὶ μετὰ τοῦ πλήθους εἰς τὸν τοῦ πρωτομάρτυρος Στεφάνου εἰσεληλυθότος ναόν,... ἀνέρχεται ἐπὶ ἄμβωνος ὁ ἀρχιεπίσκοπος, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ Θεοδοσιον καὶ Σάβαν...

1. Ayant donc mandé les frères du stavrophylax qui étaient à la laure du grand Euthyme, la bienheureuse Eudocie les fit ordonner prêtres de la sainte Résurrection du Christ notre Dieu. Elle choisit Gabriel pour en faire l'higoumene de la vénérable maison du protomartyr Étienne; quant à Chrysippe, s'étant distingué à la sainte Anastasis, il laissa beaucoup d'écrits dignes de toute faveur.

2. La bienheureuse Eudocie envoya l'higoumène de Saint-Étienne, Gabriel, au grand Euthyme pour lui demander de venir afin qu'elle pût jouir de ses prières et de son enseignement. Mais le grand Euthyme lui fit faire cette réponse : « N'espère plus me voir dans la chair... » A ces paroles, la bienheureuse Eudocie éprouva une grande douleur, surtout de ce qu'il avait dit : ne pense plus à moi ni par écrit ni verbalement ; elle avait en effet l'intention de lui laisser par testament de grands revenus. Elle regagna en toute hâte la Ville sainte, manda l'archevêque et lui raconta tout ce que lui avait dit le grand Euthyme. Le quinze du mois de juin elle fit faire la dédicace du temple, encore inachevé, de Saint-Étienne le premier martyr, lui assigna d'amples revenus et établit Gabriel seigneur de tout ce diocèse. Elle visita aussi pour les faire dédier toutes les églises qu'elle avait fondées et donna à chacune des revenus suffisants. Quatre mois révolus après la dedicace (de S[t]-Étienne) religieusement disposée et de la manière qui plaît à Dieu, elle remit son esprit entre les mains du Seigneur le vingt octobre de la quaturzième indiction.

3. L'archevêque une fois relâché convoqua à la Ville sainte, de nuit, tout le monde monacal qui se réunit de tous côtés au point que ceux qui recensèrent cette multitude annoncèrent qu'elle s'élevait à dix mille moines. Et comme aucune église ne pouvait contenir un tel peuple, il parut bon de convoquer tout le monde le dimanche à l'établissement du saint protomartyr Étienne, capable de recevoir cette multitude... Tous, moines et citoyens s'étant rassemblés dans le vénérable établissement susdit, le duc Anastase et le consulaire Zacharie s'y rendirent également. Quand Hypatius étant arrivé eut pénétré avec la foule dans le temple du protomartyr Étienne ... l'archevêque gravit l'ambon ayant avec lui Théodose et Sabas...

VI. — ÉVAGRE, *H. E.*, I, 22; *PG.*, **86**, 2484 : Πολλοῖς τοίνυν τοιούτοις ἐντυχοῦσα ἡ Θεοδοσίου σύμβιος, πολλὰ ὥς μοι λέλεκται, τοιαῦτα φροντιστήρια δειμαμένη, καὶ μὴν καὶ τὰ τείχη πρὸς τὸ κρεῖττον Ἱεροσολύμων ἀνανεωσαμένη, καὶ τέμενος μέγιστον ἀνίστη, ἐξοχῇ τε καὶ κάλλει προὖχον, τοῦ πρώτου διακόνων τε καὶ μαρτύρων Στεφάνου, οὔτι στάδιον Ἱεροσολύμων διεστώς· ἐν ᾧ καὶ τίθεται προς τὸν ἀγήρω μεταχωρήσασα βίον.

En relations fréquentes avec nombre de ces (anachorètes) l'épouse de Théodose bâtit, comme je l'ai dit, des monastères de ce genre et, après avuir restauré les murs de Jérusalem, construisit à environ un stade de la ville, en l'honneur du premier diacre et martyr Étienne, un téménos très vaste, remarquable par ses proportions et sa beauté. Ce fut là qu'on la déposa lorsqu'elle eut émigré vers la vie éternelle.

VII. — THEODOSIUS. Geyer, p. 141 : Sanctus Stephanus foras porta Galilaeae lapidatus est; ibi et ecclesia ejus est, quam fabricavit domna Eudocia uxor Theodosii imperatoris. Cf. Textes relat. aux ch. VI et VII, p. 216, VIII, **3**. (porta S. Stephani).

VIII. — ANONYME DE PLAISANCE, Geyer, p. 176 : **1**. Nam et modo ipsa fons Siloa infra civitatem inclausa est, quia Eudoxia imperatrix ipsa addidit muros in civitate. Nam ipsa munivit basilicam et sepulchrum sancti Stephani et ipsa sepulchrum habet iuxta sepulchrum sancti Stephani. Inter sepulchra habet continuo gressus XX. Nam et ipse sanctus Stephanus requiescit foris portam, sagittae iactum unum ad viam, quae respicit ad occidentem, quae descendit ad Ioppe et Caesarea Palestinis vel Diaspoli civitatem quae antiquitus dicitur Azotus, in qua requiescit sanctus Georgius martyr.

2. (*Autre recension*) p. 207 : Et infra sepulchra sunt gressus XXVI et beatus Stephanus requiescit foris portam sagittae iactum. Unoque modo porta ex nomine ipsius martyris vocatur. Et est ad via, quae respicit ad occidentem, quae descendit ad Iopen et Cesarea Palestine.

IX. — Sur le patr. Amos, *PO.*, VIII, p. 182 (Nau) : Τοῦ δὲ ὑπνισθέντος μετὰ φόβου, ἄρχεται κτίζειν ναὸν τοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ προδρόμου ἔξω τῆς πόλεως, κατέναντι τοῦ ναοῦ τοῦ ἁγίου Στεφάνου κατα ἀνατολάς, κλαίων ἐπὶ τῷ ἀτόπῳ τοῦ πράγματος οὗ ἦν ποιῆσαι.

Terrifié à son lever, (Amos) commence à fonder le temple de Saint-Jean le Précurseur hors de la ville, en face de l'église de Saint-Étienne, du côté de l'Orient, déplorant l'incongruité de sa conduite.

X. — *Breviarius de Hier.*, Geyer, p. 154 : Unde venis ad sacrarium (basilicae Sion) ubi est ille lapis, unde lapidatus est Stephanus sanctus.

XI. — *Passio SS. LX Martyrum; Anal. Boll.*, XXIII, 1904, p. 302 : Tunc iratus Amniras eicit sanctos foras civi-

tatem ante portas et iussit decollari priorem eorum cum alios novem martyres. Quos et tollens sanctissimus patriarcha Sophronius, sepelivit eos in unum locum ubi et condidit oratorium sancti Stephani primi martyris... Finiti sunt autem Christi martyres mense novembris die undecima indictione tertia decima. Ceteri autem sancti reducti sunt in carcerem.

XII. — Arculfe, Geyer, p. 243, **1.** Hic in Sion petra monstratur, super quam Stephanus lapidatus extra civitatem obdormivit.

P. 224. **2.** Arculfus octoginta quattuor numeravit turres et portas bis ternas, quarum per circuitum civitatis ordo sic ponitur : Porta David ad occidentalem partem montis Sion prima numeratur, secunda porta villae Fullonis, tertia porta sancti Stephani, quarta porta Beniamin, quinta portula, hoc est parvula porta, ab hac per gradus ad vallem Josaphat descenditur; sexta porta Tecuitis... Hic itaque ordo... a porta David supra memorata per circuitum septentrionem versus, exinde ad orientem dirigitur.

XIII. — *Les XL nouveaux martyrs.* Papad.-Kérameus, *Pravoslav. Palestin. Sbornik*, XII, p. 7 : Ἀνῆλθεν δὲ καὶ ὁ θεοφιλέστατος Ἰωάννης ἀπὸ Καισαρείας εἰς Ἱεροσόλυμα καὶ ἠγόρασεν ἐν τοῖς Ἐξωπύλοις πλησίον τοῦ ναοῦ τοῦ ἁγίου Στεφάνου τόπον, ᾧ καὶ γειτνιάσαι οἱ ἅγιοι ἐπεπόθησαν· καὶ ᾐτήσατο μεθ' ἡμέρας τινὰς κατενεχθῆναι τὰ σώματα τῶν ἁγίων ἑξήκοντα μαρτύρων καὶ κατέθετο ἐν τῷ προμνημονευθέντι τόπῳ εἰς δοξολογίαν καὶ ἐτήσιον ἑορτήν, τὴν ἐπιτελουμένην ὑπὸ τῶν θεορητηρήτων Ἱεροσολυμιτῶν μηνὶ ὀκτοβρίῳ εἰκάδι πρώτῃ...

Le très pieux Jean vint de Césarée à Jérusalem et acheta un emplacement dans les faubourgs (exopyla) près du temple de saint Étienne dans le voisinage duquel les saints avaient désiré reposer; il demanda quelques jours après que les corps des saints soixante martyrs fussent descendus (du gibet) et il les déposa dans le lieu susdit pour leur glorification et pour être l'objet de la part des fidèles de Jérusalem d'une fête annuelle célébrée le 21 octobre.

XIV. — Anonyme, *Itin. S. Willibaldi*, Tobler-Molinier, p. 291 : ecclesiam montis Sion... adiit, quam devote translatum illuc ejusdem ecclesie archidiaconum et protomartyrem Stephanum imploravit.

XV. — *Commemoratorium de casis Dei, op. l.*, p. 302 : In sancto Stephano, ubi sepultus fuit, clerici II, leprosi XV. In valle Josaphat... ubi sancta Maria sepulta fuit... in Sancto Leontio presbyter I, in Sancto Jacobo I, in Sancto Quaranta III, in Sancto Christophoro I, in Sancta Aquilina I, in Sancto Quiriaco I, in Sancto Stephano III, in Sancto Dometio I.

XVI. — Bernard le M., *op. l.*, p. 315 : Juxta quam (ecclesiam Sion) versus orientem, est ecclesia in honore sancti Stephani, in quo loco lapidatus esse asseritur.

XVII. — Tudebode, *ch.* 14 : *RHC.*, III, p. 102 : Rotbertus quoque Normannus obsedit a septentrione, juxta Sancti protomartyris Stephani ecclesiam, ubi gaudenter pro nomine Christi recepit lapides, et juxta eum Flandrensis comes.

XVIII. — *Hist. Peregrin.*, *op. l.*, p. 217 : Quem quum vidisset Tancredus sciscitatus est ab eo quatinus sibi digito ostenderet ubi prætorium Caiphæ fuerit; ubi Judas se laqueo suspenderit, quæ porta dicebatur Aurea, quæ Speciosa (ubi Petrus claudum curavit; de quo loco Jacobus in preceps datus est) ubi etiam Stephanus protomartyr lapidibus obrutus est. Cf. p. 685.

P. 218 : Normannus itaque et Flandrensis comites ei portæ opponuntur quæ adhuc Sancti Stephani dicitur esse.

XIX. — Raymond d'Aguilers, c. 20, *op. l.*, p. 293 : **1.** Obsederunt autem civitatem a septentrione dux Godefridus, et comes Flandrensis et comes Normannus; obsederunt vero eam ab ecclesia sancti Stephani, quæ est quasi ad medium civitatis, a septentrione usque ad angularem turrem, quæ proxima est turri David.

2. Sunt enim in ecclesia illa (Sion) hæc sacra : Sepulcrum David regis, et Salomonis, et sancti Stephani protomartyris sepulcrum.

3 (p. 298) : Instante autem jussæ oppugnationis die dux et comes Flandrensis atque Normanniae comes... aggeres transportaverunt contra urbis partem quæ est ab ecclesia beati Stephani usque ad vallem Josaphat.

XX. — *Gesta Francor. Iher. expugn.*, c. 31, *op. l.*, p. 509 : Septentrionalis, porta Sancti Stephani, pro eo quod idem martyr extra portam illam lapidatus fuisse asseritur, ob cujus memoriam ecclesia ibidem fundata est. — C. 34, p. 513 : Erat autem Robertus... a parte septentrionali ante portam Sancti Stephani. — C. 35, p. 514 : Interea machinis muro admotis partem quamdam muris comes Normanniæ... cum petrariis suis juxta portam Sancti Stephani concusserunt et foramen unum fecerunt.

XXI. — Raoul de Caen, *Gesta Tancredi*, c. 115, p. 686 : sed ab eo quod in Eurum vergit vallis Josaphat montem Oliveti submovet, ipsa situ humilis, contentorum tamen dignitate præcellens : contenti ibi namque Jessemani; ibi torrens Cedron; ibi Dei aulæ aula, cœli reginæ sepulcrum; ibi protomartyris Stephani lapidatio, ibi cum sanguineo sudore dominica monstratur oratio. — C. 116, p. 687 : Igitur comites Normannus et Flandrensis hac in parte obsident, ei quæ adhuc Sancti Stephani dicitur portæ oppositi.

XXII. — Robert le Moine, IX, c. 2, *op. l.*, p. 863 : A septentrione castrametati sunt duo comites, Normannus et Flandrensis, juxta ecclesiam Sancti Stephani protomartyris, ubi lapidatus est a Judæis.

XXIII. — Guillaume de Tyr, viii, 2. *RHC.*, I, p. 325 : A septentrione vero plano itinere ad urbem acceditur, ubi usque hodie locus in quo protomartyr Stephanus a Judæis lapidatus, et pro persecutoribus orans, positis genibus, emisit spiritum designatur. — C. 5, p. 330 : Ab ea igitur porta quæ hodie dicitur Sancti Stephani, quæ ad Aquilonem respicit, usque ad eam quæ turri David subjecta est... castrametati sunt. — (Sion) ubi etiam protomartyris Stephani sepulchrum usque hodie designatur.

XXIV. — Albert d'Aix, v, 46. *RHC.*, IV, p. 463 : Robertus... et Conans Britannus, juxta muros ubi est oratorium beati protomartyris Stephani, in ordine sociorum tentoria extenderunt. — VI, 9, p. 471 : noctis in silentio deportata est machina per partes et universa strues mangenarum ad ipsum locum civitatis ubi oratorium situm est protomartyris Stephani, versus vallem Josaphat, in die Sabbati.

XXV. — Baldric de Dol, *op. l.*, p. 97 : Obsedit eam Rotbertus... a septentrionali parte, juxta ecclesiam beati Stephani protomartyris, ubi lapidatus a Judæis obdormivit in Domino.

Guibert, *Gesta Dei...*, *op. l.*, p. 223 : A septentrionali igitur plaga comes eam Rotbertus obsederat Northmannorum, juxta eam beati Stephani ecclesiam, ubi... a Judæis est obrutus imbre saxorum.

XXVI. — SEWULF, d'Avezac, p. 35 : Ibi (Syon) reliquiæ sancti Stephani, Nichodemi, Gamaliel et Abibonis, a sancto Johanne patriarcha honorifice post inventionem reconditæ sunt ; lapidatio sancti Stephani fuit extra murum, quantum arcus-balista bis vel ter jactare potest, ubi ecclesia pulcherrima construebatur a parte aquilonis; illa ecclesia omnino est a paganis destructa.

XXVII. — Hig. DANIEL, *Itin. russes*, p. 12 : Tous se dirigent à pied vers Jérusalem avec grande allégresse. A gauche, près de la route, se trouve l'église de Saint-Étienne, premier martyr ; c'est là qu'il fut lapidé par les Juifs et on y voit son tombeau. Là se trouve aussi une montagne pierreuse aplanie qui s'est fendue lors du crucifiement du Christ ; ce lieu se nomme l'Enfer et est à un jet de pierre des murs de la ville.

CHAPITRE XXX

SAINT-ÉTIENNE, VESTIGES MONUMENTAUX

I. — DÉCOUVERTE ET EXPLORATION.

Il n'est pas un sanctuaire de la Ville sainte qui ait été l'objet de recherches archéologiques plus complètes, contrôlées avec autant de rigueur ; pas un non plus dont les vestiges, limpides et expressifs, s'harmonisent avec une spontanéité plus parfaite aux données littéraires et aux vicissitudes de l'histoire.

Il serait contraire à l'esprit de ce livre de remuer la cendre déjà refroidie de discussions fort étrangères à toute méthode rationnelle et positive ; le lecteur ne cherche ici qu'un exposé des faits dont il appréciera la portée lui-même. Il est néanmoins en droit de connaître comment furent acquis et enregistrés ces faits dont la principale valeur découle de leur entière ingénuité.

La découverte du sanctuaire de la Lapidation de saint Étienne est antérieure à l'intervention des Dominicains français. Au cours de l'année 1881, le hasard d'une fouille privée mit au jour les premiers indices d'un monument chrétien, en bordure de la grand'route et environ 320 mètres au Nord de la porte de Damas. La trouvaille suscita dès l'abord d'autant plus d'intérêt qu'elle se produisait au point même où les spécialistes, guidés par les témoignages de la tradition primitive, estimaient devoir localiser la basilique eudocienne consacrant la mémoire du Protomartyr. Autour du sondage de fortune où venait d'apparaître une abside assez normalement orientée, savants et simples curieux se pressèrent à l'envi pour stimuler le zèle du propriétaire moins soucieux d'archéologie que de plus-value pour son lopin de champ où il eût, en ce temps-là, préféré beaucoup moins de ruines.

On eut bientôt l'évidence que l'abside appartenait à une chapelle de modiques proportions, mais jadis élégante, à en juger par de jolies pièces d'architecture décorative. Quelques lambeaux d'inscriptions grecques posant plus d'énigmes qu'ils ne fournissaient de lumière, des tombes sous les dallages aux abords de la chapelle, des coupures dans le sol rocheux, un dédale de constructions annexes lamentablement dévastées défrayèrent copieusement les spéculations doctes et la chronique locale. Nul ne s'embarrassait trop que l'adaptation fût insuffisante entre les vestiges recouvrés et certaines exigences des documents relatifs au sanctuaire primordial ; il n'était douteux pour personne qu'on ne fût en possession de ses restes. C'est fortune que les ingénieurs anglais du *Survey* de Palestine se soient trouvés à Jérusalem juste à temps pour enregistrer ces intéressants vestiges[1]. Si leurs relevés, exécutés au début de 1882, n'ont pas l'ampleur détaillée qui serait désirable, ils fixent du moins avec une satisfaisante précision la physionomie des ruines que l'inexpérience et les ambitions du fouilleur improvisé ne devaient pas tarder à compromettre et que les plus enthousiastes descriptions n'éclairaient pas beaucoup.

Cependant l'investigation plus attentive de palestinologues expérimentés commençait de mettre quelque ordre dans cette équation archéologique et littéraire trop prompte. A leur sens, les ruines découvertes relevaient d'une phase tardive dans l'évolution du sanctuaire : probablement elles

1. *Survey of West. Palest. Mem. : Jerus.*, p. 388 ss. Malgré la coquille qui a fait imprimer dans le *QS.*, 1882, p. 116, la date « 18[t] January 1881 » les premiers comptes rendus de Conder et Mantell dateni en réalité du 18 janv. et du 15 février 1882. Voir aussi la description un peu ultérieure de S. MERRILL, *QS.*, 1883, p. 238 ss.

représentaient l'oratoire médiéval, tout au plus le modeste oratoire byzantin postérieur à la conquête arabe; il restait à trouver les traces nécessairement plus importantes de la basilique eudocienne.

En fin d'année 1882 le site était acquis par les Dominicains. L'année suivante un rapide contrôle technique fit la preuve qu'on était seulement en présence de restaurations précaires, byzantine et médiévale. Une circonspection délicate s'imposa durant quelque temps pour s'assurer les ressources indispensables et pour élargir le domaine à explorer. Mais la réserve obligatoire fut d'assez courte durée[1]. Dès 1885 la fouille était reprise avec méthode et rendue très libéralement accessible à tout venant, dût-elle être plus d'une fois gênée par les opérations de quelque savant désireux de contrôle personnel, ou de simples amateurs de collections photographiques. En 1893, on avait patiemment évacué 8 à 10.000 mètres cubes de décombres accumulés depuis des siècles par la voirie municipale[2]. Sur l'aire déblayée se lisait le tracé parfaitement clair d'une basilique monumentale, précédée d'un spacieux atrium et flanquée d'une petite annexe au Nord, d'immenses hypogées et de bâtiments variés au Sud. Proportions, ordonnance, pavements de mosaïque, soubassement d'autel, épaves d'architecture, fragments sculptés portaient l'empreinte uniforme et puissamment caractérisée d'une excellente époque byzantine et trouvaient à satiété, dans les églises palestino-syriennes du v[e] siècle, les analogies les plus précises. Sur cette base ferme on pouvait dès lors aborder l'enquête historique et envisager l'adaptation de ces ruines à la basilique érigée par l'impératrice Eudocie à la gloire du premier martyr.

L'enquête s'est révélée concluante; le chapitre qui précède en a résumé les éléments documentaires[3]. Conserverait-on dans leur délabrement lugubre ces témoins muets d'un glorieux passé? Fallait-il, au contraire, insuffler en ce squelette une vie nouvelle et faire refleurir le culte du premier témoin de la Foi chrétienne sur ce sol abreuvé de son sang? Les exigences contradictoires du sentiment archéologique et de la piété se conciliaient dans une considération spontanée. Libérées de leur linceul séculaire et abandonnées absolument intactes sous un abri quelconque, les émouvantes ruines étaient vouées à la plus irrémédiable désagrégation. Des retouches discrètes s'imposaient donc, sous peine de ne voir subsister bientôt que des blocs épars, tout à fait inintelligibles. Et puisqu'on devait toucher à ces vénérables restes, tout suggérait de le faire avec une piété plus profonde, pour leur restituer dans la mesure possible leur fonction primordiale dans un monument rajeuni. A la différence des édifices païens, ceux de l'antiquité chrétienne sont mieux que l'attestation instructive, ou simplement pittoresque d'institutions mortes : ils participent à la vitalité religieuse du catholicisme et s'adaptent à son développement. Une cathédrale gothique n'est pas aussi défigurée que le prononce volontiers un rigorisme esthétique intransigeant par les retouches et additions en style de la Renais-

1. Dans cette période se place la visite de M. le pasteur A. Frei, le seul homme au monde qui ait été en mesure de se plaindre que les Dominicains ne lui aient pas octroyé pleine latitude de « mesurer lui-même » les ruines alors découvertes (*ZDPV.*, VIII, 1885, p. 50 n. 1). Encore ne peut-il se plaindre qu'on ne l'y ait laissé librement évoluer en observant à sa guise. Les dégâts regrettables causés par ces arpenteurs improvisés et des photographes indélicats — nous en signalerons l'un ou l'autre exemple par la suite — ne justifiaient que trop cette modération bien bénigne dans un libéralisme dont on avait abusé. Quand M. S. Merrill, un peu plus tard, a l'impression que ses visites au chantier sont observées avec défiance (*QS.*, 1885, p. 226) il n'exprime qu'un soupçon gratuit; s'il constate une surveillance, il doit reconnaître qu'elle n'a pas apporté la moindre entrave aux relevés qu'il lui était agréable d'entreprendre et qu'il publie en même temps que sa discourtoise imputation (*op. l.*, p. 222 ss.). Non seulement la faculté de mesurer et de dessiner, mais la libre disposition du chantier fut accordée à M. Schick, le jour où il manifesta son désir de s'éclairer sur certaines coupures du rocher qu'il croyait devoir se relier à je ne sais quelle chimérique canalisation amenant à Jérusalem les eaux de *Néby Samouïl* ou d'*el-Bireh* (*ZDPV.*, XI, 1888, p. 252 s.). On a déjà signalé ces faits (t. I[er], p. 27, n. 1). Si l'on y revient, ce n'est nullement pour accentuer avec lourdeur le contraste entre ce qui fut une règle constante dans les travaux poursuivis sur le terrain de Saint-Étienne et la pratique contraire trop fréquente à Jérusalem ; on veut seulement rappeler que tout s'est passé au grand jour. Par conséquent, s'il est loisible à chacun d'interpréter à sa guise les faits produits, nul n'est en droit de susciter un doute quelconque sur l'ingénuité de ces faits.

2. Transportés dans un terrain vague, au N. de la basilique, ces décombres ont constitué un môle qui causa naguère une curieuse inquiétude à M. Schick (cf. I, 74, n. 1).

3. Cet examen d'ensemble ne prétend méconnaître en rien le mérite d'excellentes monographies antérieures, v. g. : Riess, *ZDPV.*, VIII, 1885, p. 162 ss. ; Guthe, *ibid.*, XI, 1888, p. 257 s., et surtout l'ouvrage de M. l'abbé Heydet, *Où se trouve, à Jérusalem, le lieu de la lapidation de St-Étienne. Étude critique et topographique.* Jérus., 1887. Mieux valait toutefois reprendre méthodiquement une enquête que la discussion et les recherches durant un quart de siècle ont enrichie d'utiles documents nouveaux.

sance dont a pu l'enrichir la piété des siècles ultérieurs. C'est le propre de l'être vivant de se modifier en certains traits de sa physionomie sans perdre sa personnalité. Le sanctuaire si cher à la vénération chrétienne en de longs siècles passés ne pouvait s'effacer lentement ou demeurer sans honneur. La restauration en fut décidée; mais pas une pierre ne serait touchée avant qu'on ait scrupuleusement enregistré le témoignage des ruines.

Préoccupés de conserver à ce témoignage toute sa valeur concrète, les Dominicains s'interdirent de mettre en circulation des plans qu'ils auraient relevés eux-mêmes. Ils jugèrent qu'ils en garantiraient mieux l'impartialité en confiant leur exécution à la compétence éprouvée d'un architecte allemand résidant à Jérusalem : M. Th. Sandel. Les graphiques extrêmement consciencieux du distingué technicien furent publiés sans délai par le P. Lagrange avec un commentaire très sobre, dans une monographie générale ayant pour titre : *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem*[1]. Le passé venait de rendre son témoignage irréfragable; l'avenir pouvait librement s'inaugurer.

Une critique persévérante s'est exercée sur ce témoignage. Accueillie avec empressement toutes les fois qu'elle a remis en discussion, même sans aucune aménité, quelque donnée littéraire ou archéologique, elle a provoqué de très avantageuses précisions. Trop souvent elle n'a été qu'une diatribe sans relation positive avec les faits et dénuée même d'élémentaire correction, ne dédaignant pas, au besoin, la connivence d'une supercherie outrageuse[2]. Sous cette forme, on a généralement laissé libre carrière à son tapage stérile; on la lui laissera plus que jamais, au risque d'encourir à nouveau son plaisant reproche de « faire la conspiration du silence ».

II. — LES RUINES.

1. *La petite église et ses annexes.*

Rien ne se peut concevoir d'aussi net que l'ordonnance de l'oratoire situé à l'extrémité occidentale des ruines, au bord de la route moderne (fig. 319; pl. LXXVI, 2 s.; LXXVII). Un narthex étroit, peut-être simple portique amplement ouvert, *a*, précédait un vaisseau long de 21 mètres et large de 7^{m},40, avec terminaison orientale en hémicycle légèrement outrepassé. L'angle S.-O. du portique arraché jusqu'en ses fondements échappait à toute détermination. Du mur méridional il ne subsistait guère qu'une assise du parement intérieur; partout ailleurs, au contraire, plusieurs assises intactes permettaient de fixer la proportion des murs et d'en étudier la structure. Le sol du portique était couvert d'un bon dallage, évidemment en pièces de remploi, car une des dalles

1. Paris, Picard, 1894. Cf. LAGRANGE, *Une tradition biblique...*, *RB.*, 1894, p. 452 ss.

2. Pour qu'il n'y ait ici ni sous-entendus ni moulins à vent, je m'excuse d'indiquer explicitement les deux plus récentes élucubrations en ce genre : M. le chan. Mommert (*Saint-Étienne et ses sanctuaires à Jérusalem*) et le R. P. B. Meistermann de la Custodie franciscaine (*Guide de Terre Sainte*, 2ᵉ éd. 1923, p. 264 ss.). Ce dernier a décrit les ruines de Saint-Étienne dans le galimatias archéologique dont il s'était fait depuis longtemps une spécialité, non sans y introduire de petites inventions tendancieuses, cf. *RB.*, 1923, p. 637 s. L'ensemble atteste aussi peu d'aptitude à voir les faits les plus concrets que d'estime pour le jugement de ses lecteurs. Gardons-nous de chercher à redresser ce bafouillage : ce serait croire imprudemment que ce zélé compilateur de paradoxes s'est pris lui-même très au sérieux. Quant à Mommert, il *argumente* avant tout et s'embarrasse encore moins de *décrire*. Il argumente surtout avec feu, contre les Dominicains, de la brillante découverte épigraphique corroborant la foi de l' « Église grecque » dans un jeune sanctuaire de la Lapidation accroché aux escarpements du Cédron. Mommert est plus confiant que le docte franciscain Meistermann dans la *foi* topographique et traditionnelle de l' « Église grecque » ! Il se dispense seulement de laisser soupçonner que l'inscription précieuse, soi-disant découverte en ce lieu y fut apportée de Bersabée par des mystificateurs grecs plus audacieux que retors. On peut se documenter là-dessus dans *RB.*, 1907, p. 607 ss. Sur le désaveu *discret* mais très explicite de cette supercherie épigraphique par l'organe officiel du Patriarcat orthodoxe, voir la note du P. PEETERS, *Anal. Bollandiana*, XXVII, 1908, p. 368. Quant à la thèse essentielle du bon chanoine silésien, que les ruines de Saint-Étienne appartiendraient à « un sanctuaire thermal de Set », construit par Hadrien (cf. *RB.*, 1920, p. 311 s.), elle est dans la note scientifique de cet acrimonieux et inlassable ravaudeur à qui manqua toujours la plus sommaire méthode et trop fréquemment le sens du grotesque (cf. *RB.*, 1910, p. 476 s. pour n'en rappeler qu'un exemple topique). Il faut laisser à un doux recenseur comme M. le Dr Thomsen le mérite de découvrir ici mainte information *wertvolle*, *nützlich*, etc. (*ZDPV.*, XXXVII, 1904, p. 204 ss.). Mais j'imagine qu'on ne fera pas au savant M. Beer l'injure de penser qu'il avait lu cette facétie pitoyable quand il en aligna le titre pour toute documentation concernant Saint-Étienne, dans la docte monographie *Jerusalem* dont il enrichissait la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa (IX, 954). Beer a sans doute estimé produire la plus récente dissertation sur le sujet. S'il l'a contrôlée, c'est fort peu reluisant pour sa critique et peu rassurant sur la valeur de sa documentation.

portait la trace de deux inscriptions grecques retaillées et en surcharge : nous reviendrons sur ce curieux palimpseste lapidaire (pl. LXXX, 9). Un haut degré débordait le seuil de la porte à parois lisses et sans aucun ressaut. Derrière cette entrée le sol surélevé de l'église présentait un dallage de même nature que le narthex, toutefois plus soigné dans le choix et l'agencement des pièces, pour la plupart de dimensions considérables. Toutes les descriptions primitives de la fouille enregistrèrent scrupuleusement, à 4m,50 ou 5 mètres de la porte et sur l'axe central, un tronçon de colonnette *b*, demeuré debout, mais sans prendre soin de noter qu'il interrompait à peine le dallage et n'avait point de fondation, posant à même le sol vierge, à quelques centimètres de profondeur. Ce morceau de support et l'imposte à l'avenant renversée à son pied n'eurent donc qu'une fonction très accessoire dans l'édifice, si tant est qu'ils y aient occupé la place exacte où ils furent trouvés.

A 13m,40 de la porte un seuil, *c*, fixé transversalement sur l'axe longitudinal de l'édifice relevait de 0m,25 environ le niveau du dallage. A ses extrémités s'attachait un gradin de même hauteur, replié de part et d'autre à angle droit sur une longueur de 0m,70 vers l'Ouest et dirigé perpendiculairement ensuite sur les murs latéraux. Seuil et gradin sont les indices précis d'une mince clôture du sanctuaire : grille ou boiserie qui n'a pas laissé de trace claire sur le dallage [1]. A l'angle septentrional intérieur, *d*, de cette clôture, une porte conduit à des annexes, *e-g*; où rien n'est de nature à fixer l'attention. En face, au S., demeurait en place la margelle semi-cylindrique d'une citerne minuscule, *i*, peu régulière et munie au surplus d'une autre bouche (*i'*) dans la nef. Environ 3m,50 au delà, deux autres marches haussaient le sol de l'abside, *m*, au centre de laquelle un rectangle vide mesurant à peu près 2m,30 sur 0m,95 et encadré par les lignes franches du dallage, marquait sans contredit l'emplacement de l'autel. Devant le premier ressaut de l'ante méridionale une très petite échancrure, *n*, coudée brusquement à angle droit donnait accès à un réduit quadrangulaire, *o*, de dimensions tout à fait modiques logé dans l'épaisseur du massif de chevet. Ce chevet était isolé des annexes orientales par un corridor où deux personnes tout au plus pouvaient commodément se croiser. Peut-être



Fig. 319. — La petite église et ses annexes. Vue prise du S.-E. Au premier plan, l'atrium et l'extrémité occidentale de la basilique d'Eudocie.

l'unique raison de ce passage fut-elle l'utilisation d'une autre citerne, immense celle-là, dont une bouche secondaire, *p*, s'adossait à l'angle S.-E. du massif absidal.

La maçonnerie parfaitement résistante manquait d'homogénéité, surtout dans le mur septentrional où se mêlaient des blocs de calibre et de dressage varié. Le chevet, au contraire, et l'intérieur de l'abside révélaient clairement une origine médiévale par leurs parements à stries diagonales parallèles et de nombreuses marques de tâcherons. Sur toute la hauteur conservée les parois intérieures étaient revêtues d'un crépissage épais, granuleux mais consistant et jadis couvert de peintures. Dans l'abside en particulier, au-dessus d'une plinthe monochrome à tonalités brune et rouge foncé, on discernait quelques linéaments de dessins.

Au bas des marches du chœur une dalle somp-

1. On ne voit pas sur quels fondements M. S. Merrill alléguait ici un mur transversal qu'il se donnait la peine de comparer à certain mur dans la basilique de Bethléem (*QS.*, 1883, p. 239). S'il en a constaté quelque vestige, ce « mur » était certainement tout aussi postiche que l'ignoble cloison de Bethléem, sur le caractère de laquelle il se méprend. Cf. *RB.*, 1918, p. 552 ss. M. Heydet (*Étude critique...* p. 40) disait seulement — et sans doute d'après l'unique suggestion du petit seuil — : « Le sanctuaire paraît avoir été fermé par un mur comme dans les églises grecques. »

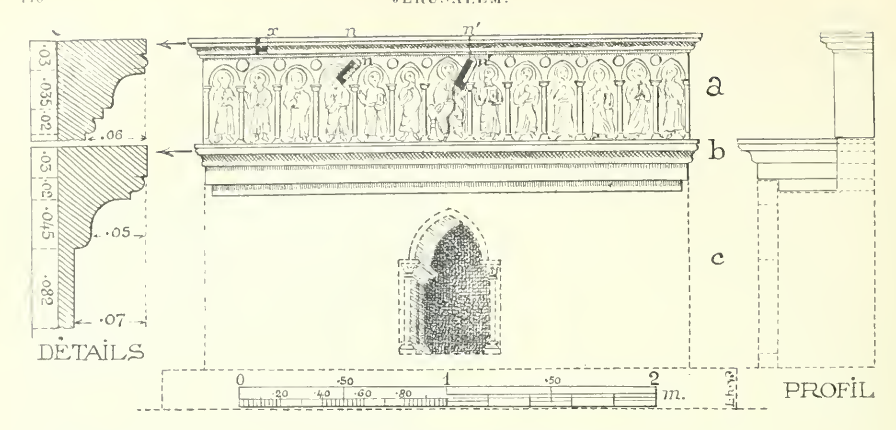


Fig. 320. — L'autel de l'oratoire médiéval. Cf. pl. LXXX, 1.

a, rétable peint. Sur l'antique symbolisme de cette composition voir *RB.*, 1913, p. 573 s. — *b*, table d'autel. — *c*, restitution schématique de l'autel. Cf. *suprà*, p. 757, n. 1 : *altare... cavum habetur.*

tueuse en calcaire blanc gisait en deux morceaux près de la porte du réduit méridional. Couronnée sur un de ses côtés longs par une corniche élégamment moulurée et rehaussée de dorure, elle présentait un revers piqué au ciseau, des tranches latérales polies, un sommet lisse à très fines stries diagonales et une face antérieure décorée d'une fresque étonnamment conservée malgré tant de siècles d'abandon parmi les décombres humides. Une arcature légère est divisée en deux sections égales par une arcade un peu plus ample au centre de laquelle trône le Christ en majesté, la main droite levée dans un geste de bénédiction ou d'enseignement (fig. 320, *a*). A droite et à gauche les Apôtres se répartissent sous les petites arcades, chacun paraissant tenir de la main gauche un emblème, tandis que la droite reproduit le geste doctoral du Sauveur. Une série d'incisions circulaires dans les lunettes qui séparent les retombées d'arcades représentent sans doute le scellement de disques en métal où étaient gravés les noms des Apôtres [1].

Bien que la jolie trouvaille ait excité naturellement une curiosité très vive en ce temps-là, nul ne semble avoir eu souci d'en examiner la nature. M. Conder se contenta d'évoquer l'air de famille qu'aurait tel détail de la fresque avec certaine peinture de Giotto [2] : rapprochement tout à fait risqué n'éclairant pas beaucoup le caractère de la fresque et pas du tout le rôle de la pièce elle-même dans l'édifice. A peine accorda-t-on alors une mention fugitive à une autre pièce exhumée tout à côté de la dalle peinte, à qui l'apparentait pourtant la plus frappante similitude de proportions, de matière, de modénature et de façon [3]. Découpé certainement dans le même banc de *ma-*

1. Les deux encoches *n-n'*, inexplicables comme scellements, sont de tout autre origine. Parfaitement régulières, peu profondes avec des arêtes vives, elles laissent apercevoir deux de ces menues crevasses fréquentes dans le calcaire *malaky*. Le sculpteur ayant mis à nu ces deux petites failles au moment où il achevait de ravaler son beau bloc prit adroitement le parti de les refouiller en entailles franches où il inséra deux lamelles de même pierre, faciles à dissimuler sous la peinture de la fresque. L'encoche *x*, dans la cimaise, suggère que la dalle était cramponnée par le sommet, bien qu'on n'observe aucune trace analogue dans la position symétrique, à l'autre bout. Au moment de la découverte, dessinateurs et photographes s'escrimèrent à l'envi sur l'intéressante fresque, libéralement octroyée à leurs manipulations. Le traitement maladroit que se permit un de ces « observateurs » pour aviver la peinture devant son objectif fut si néfaste qu'il motiva les bénignes restrictions dont s'est plaint M. le pasteur Frei et la surveillance critiquée par M. Merrill dont elle n'entrava jamais les libres évolutions.

2. *QS.*, 1882, p. 116. Dans *Survey... Mem., Jerus.*, p. 388, Conder omet très judicieusement cette comparaison.

3. Merrill enregistre à la cantonade « deux pièces de corniche... l'une entière et tout unie, l'autre brisée par le milieu et peinte » (*QS.*, 1883, p. 241).

laky, travaillé de même main, ce beau monolithe (cf. fig. 320, *b*) est couronné sur trois côtés par une corniche de même profil général, épannelé de même sorte sur une tranche et sur la face inférieure, poli avec le même fini sur toutes les autres. Il présente, à la base antérieure, une profonde mortaise aux parois sillonnées de stries diagonales caractéristiques, apparemment prévue pour l'assujétir sur un bâti. Quelques vestiges de peinture adhéraient encore dans les creux de la corniche et d'autres suggèrent un large bandeau de couleur opaque couvrant le joint de pose de cette table. Tout le monde, en effet, reconnaîtra d'emblée le couronnement d'un autel dont la dalle à fresque était le rétable.

Si dévasté que soit l'édifice, le principe de son élévation n'est guère douteux : l'épaisseur énorme des murs de fond suppose une voûte en berceau parallèle à l'axe longitudinal, avec segment de sphère sur le cul-de-four de l'abside. L'absence de tout ressaut dans le parement intérieur des murs latéraux exclut l'hypothèse de colonnes adossées ou de pilastres engagés portant les arcs doubleaux qui armaient vraisemblablement cette voûte. Il est cependant aisé de concevoir, à la hauteur voulue, des consoles remplissant cet office; et plusieurs consoles médiévales en manière de colonnettes coudées, avec chapiteaux à feuilles d'acanthe grasse, insérées naguère dans le ouély ruineux de Sa'ad-Sa'îd avant sa restauration récente en mosquée, paraissent bien la dépouille de notre chapelle (fig. 321)[1]. La face extérieure du mur méridional étant ruinée jusqu'aux fondations, il ne restait pas trace des contreforts qui épaulèrent la voûte de ce côté; les annexes développées au Nord la contrebutaient amplement. Ces annexes, de structure médiévale évidente, avaient remis en œuvre des matériaux de toute provenance. D'assez nombreux tronçons de colonnes, en général de petit module, quelques chapiteaux frustes et de grossières impostes sans le moindre caractère médiéval ont été retrouvés parmi ces ruines qu'il serait superflu de s'attarder à décrire.

Seules méritent d'être mentionnées les quatre galeries délabrées qui s'alignaient parallèlement aux annexes septentrionales de la chapelle. Des murailles massives à peu près de même caractère que celles des réduits contigus soutenaient encore quelques sections de leurs voûtes anciennes. Ces voûtes, tracées en berceaux brisés et bâties en conglomérat, étaient consolidées par intervalles réguliers au moyen de chaînages en pierres de taille faisant fonction d'arceaux dans ce blocage. L'ensemble était barré par un mur plein, à l'extrémité orientale. Des regards quadrangulaires obliquement percés dans les voûtes et probablement d'amples ouvertures sur la façade Ouest ajouraient ces tunnels presque totalement dépourvus de communication entre eux. Les multiples cloisons de refend et les traces de foyers qu'on y a constatées paraissaient très modernes. En revanche, à l'installation primitive appartenaient sans contredit quelques mangeoires cimentées à la base des murs, des anneaux taillés dans plusieurs blocs des assises inférieures, des bancs en maçonnerie, des niches dans les parois : détails familiers dans tous les *khâns* d'origine médiévale en Palestine. Comme on pouvait s'y attendre, deux citernes, dont l'une très vaste à l'extrémité septentrionale du caravansérail, en complétaient l'aménagement. Une grande croix latine modelée en relief dans l'enduit imperméable de la citerne du Nord atteste, sinon sa création, du moins sa remise en état par les Croisés. Devant l'établissement se développait une cour large de 6 à 8 mètres, bordée à l'Ouest par un mur dont la route moderne a enfoui les fondations. Après l'ère des Croisades l'enclos fut quelque temps encore hospitalier aux passants; parfois même il abrita leur tombe : témoin l'épitaphe arabe de cet « adolescent étranger » décou-

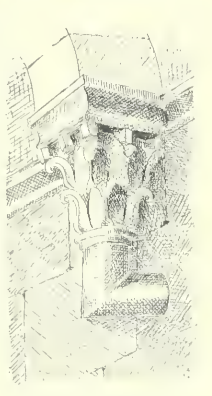


Fig. 321. — Console de l'oratoire médiéval.

Le croquis la remet en place.

1. D'où provenait aussi, comme l'observait naguère M. Conder (*Jerus.*, p. 387), une autre console remployée dans la même masure et qui présentait « une tête d'ange martelée ». Sur la position du ouély, cf. fig. 316.

verte au bord de la cour et qui porte, avec des noms et une généalogie sans histoire, la date du 4 djoumâdâ Ier de l'année 605 (14 novembre 1208) »[1].

2. *La basilique et ses annexes.*

Par une fortune singulière, malgré la suppression presque radicale des maçonneries, pas un détail de son ordonnance n'est demeuré obscur (pl. LXXVII)[2]. C'est un rectangle orienté d'Ouest en Est par son grand axe et mesurant dans œuvre 33 mètres sur 19m,30, prolongé à l'Est par un hémicycle imperceptiblement outrepassé de 8m,70 d'ouverture et 4m,80 de profondeur. Il est divisé en trois nefs symétriques par deux files de supports correspondant aux antes de l'abside; les bas-côtés se terminent sur un chevet droit; l'abside formait à l'extérieur une projection polygonale. Pour implanter normalement ce chevet il fallut jadis ravaler à une certaine profondeur la crête du rocher relevée en pente douce vers l'orient. Le vieil architecte prit soin de régler l'opération de manière à réserver l'exacte saillie rocheuse qui constituerait le pied de ses murailles; et pour les abriter contre des infiltrations inévitables au fond de cette coupure remblayée il fit revêtir les assises basses de sa maçonnerie d'un crépissage étanche extrêmement consistant. Maintenu par l'amoncellement extérieur des décombres (cf. pl. LXXVI, 4), ce crépissage demeuré intact sur une hauteur de plusieurs mètres étalait curieusement le moulage des joints et lits d'assises et l'empreinte des pierres arrachées[3]; il ajoutait surtout un complément d'évidence à l'allure du socle et aux débris de fondations pour fixer le dispositif primordial du chevet.

Aux deux bouts la saillie rocheuse artificielle repliée très exactement à angle droit constituait l'amorce des murs longitudinaux. On ne la discernait que sur 2 à 3 mètres au Sud; les restes de fondations précisaient néanmoins le tracé jusqu'à 8 mètres de l'angle intérieur, où un grand seuil de porte, S^1, partiellement encastré dans le roc s'alignait à la bordure d'un pavement de mosaïque, m^1-m^5, développant sur une douzaine de mètres au-delà cet alignement précis. Au Nord, l'escarpe couronnée encore de plusieurs assises du même appareil très soigné que le chevet venait s'amortir à 8m,50 de l'angle devant une sorte de fosse à décrire bientôt, *C*, et qui supprimait tout vestige ancien sur une surface considérable. Mais à 20 mètres environ de l'angle intérieur reparaissaient les éléments de fondations, et à 21m,70 le plus strict alignement était restitué par un autre seuil monumental en place, S^2, et par le cadre d'une mosaïque de tous points semblable à celle du bas-côté Sud. A partir de ce seuil, le sillon de fondation se poursuivait encore de 8 mètres, cerné de part et d'autre par les alignements parallèles de deux mosaïques, *D* et m^2-m^3, endommagées seulement par l'implantation d'un mur médiéval qui les traversait en écharpe. Au point précis où les deux pavements de mosaïque repliaient en sens inverse les lignes très nettes de leur bordure occidentale, la vieille fondation suivant la même allure se perdait au Nord sur le roc aplani, tandis qu'au Sud elle venait se souder à un troisième seuil monolithe imposant, S^3, fixé sur l'axe du bas-côté septentrional. Au delà du seuil, le cadre effrité d'une autre mosaïque, m^7, maintenait l'alignement jusqu'à une huitaine de mètres du retour d'angle. Il serait oiseux de s'appesantir sur les indices ténus qui permirent de relever la suite de cet alignement occidental : quand bien même on n'y aurait pas ressaisi des adhérences du conglomérat de fondation, bordant par endroits le support très élaboré de la mosaïque intérieure

1. Voir van Berchem, *RB.*, 1900, p. 288 ss.

2. On trouvera dans Guérin, *Jérusalem*, p. 438, la liste des publications antérieures à 1888 qui peuvent fournir un contrôle utile sur les premières découvertes. Parmi les monographies ultérieures on signalera seulement : Schick, *Die Stephanskirche der Kaiserin Eudokia bei Jerusalem*; *ZDPV.*, XI, 1888, p. 249 ss. — Id., *Discoveries North of Damascus Gate*, *QS.*, 1890, p. 9 ss. — Hayter Lewis, *Ruins of church on the Skull Hill, Jerusalem*; *QS.*, 1891, p. 211 ss. 298 s. M. l'abbé Heydet, dans sa très substantielle monographie *Revision einer alten Streitfrage*, a présenté d'ensemble un nouvel exposé du résultat des fouilles pour rétablir patiemment les faits défigurés par Mommert; voir *Das heilige Land*, LXI, 1917, p. 177 ss. On conçoit que notre description, fondée sur l'observation exclusive des réalités archéologiques, s'allège de bibliographie détaillée, surtout qu'elle n'entreprenne pas de discuter une à une des interprétations saugrenues. La nécessité s'imposera toutefois d'éliminer chemin faisant telle ou telle de ces interprétations risquées par des observateurs de rencontre que leur assurance pourrait faire croire qualifiés.

3. A peine quelques blocs d'appareil, négligés dans le pillage systématique de la ruine, gisaient-ils encore à pied d'œuvre; cf. Schick, *ZDPV.*, XI, 254 et pl. III.

détruite, son développement serait assez défini par l'angle de recoupement axial des longues sections certaines, à l'Ouest et au Sud.

Non moins claire, dans l'ensemble, était la répartition intérieure. Les antes de l'abside à double ressaut se projetaient de $0^{m},75$ sur la ligne intérieure du chevet. Au Sud, la saillie rocheuse, large d'environ $1^{m},20$, se découpait à angles droits avec un redan aligné sur un gradin en pierre rouge. Au Nord, la roche moins saine avait été dressée en escarpe à l'aplomb du chevet et un monolithe de calcaire *mezzy* mesurant près d'un mètre cube constituait la base du pilier d'ante. Sa face antérieure était revêtue d'une dalle de marbre blanc fermement cramponnée par des goujons de cuivre et moulurée dans le style classique d'une base à plinthe (fig. 322) engagée dans un gradin identique à celui du Sud. Dans l'alignement tout à fait strict de ces piliers initiaux apparaissaient par endroits les fondations de la double colonnade qu'ils amorçaient à l'orient. Sans parler des vestiges moins expressifs, on se contentera de signaler ici les deux fondations parfaitement claires sur le même axe transversal, environ 23 mètres à l'Ouest des antes absidales. Celle du Nord, *F*, dont le sommet demeurait de 20 centimètres en contrebas, était un blocage vaguement circulaire de $1^{m},25$ de diamètre et d'une extrême solidité. Dans celle du Sud, F^{1}, le blocage portait une puissante dalle carrée de $1^{m},20$ de côté, dépassant de quelques centimètres le niveau moyen de l'édifice. Une base écornée et les tronçons brisés d'une colonne monolithe de grand module étaient épars autour de cette fondation, manifestement préparée pour les recevoir. Base et colonne s'adaptaient avec la plus heureuse précision dans un ordre monumental (cf. fig. 338, II). D'autre part, l'harmonie de composition et de modénature entre cette base de colonne et le revêtement du pilastre quadrangulaire à la naissance de l'abside n'a besoin d'aucun commentaire. Ces éléments, auxquels doit s'ajouter une sorte de socle (fig. 339) découvert parmi les ruines, donnent toute l'évidence nécessaire aux deux files de colonnes qui scindaient le monument en trois nefs et dont le tracé sera mieux défini par la suite.

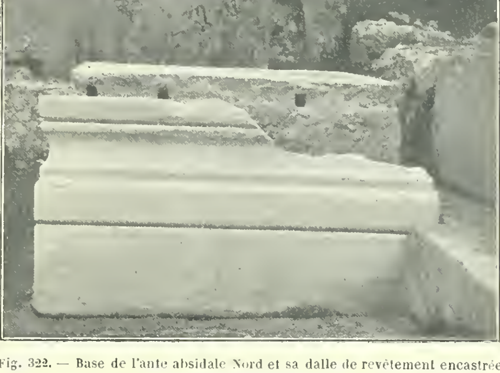


Fig. 322. — Base de l'ante absidale Nord et sa dalle de revêtement encastrée dans le gradin antique.

Dans le fond, crépissage extérieur du mur de chevet adhérent à l'amas de décombres.

Voici d'ailleurs la plus opportune confirmation de cette évidence, grâce aux amples sections conservées de la mosaïque étalée jadis comme un tapis sur la surface à peu près entière de l'édifice. Dans les collatéraux (pl. LXXVIII, 1) une composition géométrique uniforme présente un réseau continu de guirlandes parallèles tressées avec de menus bouquets stylisés et recoupées en damier ; les cases sont occupées par un quinconce de panneaux quadrangulaires, centrés chacun sur une croix grecque. Une bordure à tresse simple cernée par des dents de scie et de doubles filets forme le cadre du panneau qu'une bordure blanche éclairée par un semis régulier de petits motifs quadrillés raccorde aux sujets contigus et aux lignes architecturales. Sur l'axe précis des piliers d'antes de l'abside et à la même largeur se développaient deux panneaux identiques, suivant d'un bout à l'autre la double file des supports qui les coupaient à intervalles réguliers, malheureusement impossibles à déterminer avec minutie dans la dégradation du pavement. Le décor de ces panneaux consiste en une série de sujets symétriques, variés dans chaque travée : lacis de bandes à trois tons nouées en rosaces à longues pétales, en médaillons

de diverses formes, surtout circulaires et polygonaux simples ou alternés, et ornés d'un motif cruciforme très sobre (cf. pl. LXXVIII, 1 et 2). Dans le vaisseau central la destruction du pavement était presque absolue. Il subsistait juste l'amorce d'une bordure somptueuse, parallèle aux bandes d'entrecolonnement : zone blanche à bouquets stylisés, frise de postes rouges, filets noirs et blancs, tresse simple (*ibid.*, 2) constituaient un cadre proportionné à l'ampleur de ce tapis principal. Si attentive en fut manifestement la suppression qu'on y supposerait volontiers une composition historiée capable d'offusquer une orthodoxie musulmane toujours chatouilleuse. Un panneau géométrique à encadrement plus recherché (*ibid.*, 3) couvrait la première travée devant la grande porte ; il n'en restait que des lambeaux, m^7, à l'angle N.-O. de la nef.

Toutes ces mosaïques sont de même facture, de même style et du même temps. Sur un cailloutis régulier un béton très épais composé de mortier, de gravier et de tuileaux, nivelé au sommet par des briquettes polygonales noyées dans la couche de ciment qui liaisonnait les cubes assurait un lit de pose homogène et parfaitement stable. Tout le mosaïquage est en pierres de la contrée découpées à arêtes vives en cubes fins sans excessive recherche de forme géométrique parfaite ni de proportions ténues[1]. Sur un fond blanc le dessin s'enlève à quatre tons seulement : noir à reflets bleutés, rouge, jaune et bleu ; mais le jeu très habile des teintes dégradées réalise un coloris saisissant de richesse, de variété, de douceur harmonieuse.

Un dallage banal remplaçait la mosaïque dans l'abside et la première travée de la nef centrale dont le sol était relevé avec uniformité de 0m,30 environ par deux beaux gradins en pierre rouge polie presque entièrement en place sur les côtés Nord et Sud. A l'Ouest ces gradins avaient été disloqués, mais un bon nombre de pièces en étaient conservées. Une rainure courante au sommet du gradin supérieur servait d'encastrement à des cancels à claire-voie dont quelques élégantes épaves en marbre ont été retrouvées. Au milieu de la face occidentale un petit seuil de porte, *S*, coupait la base de ce cancel. Comparé aux mosaïques chatoyantes des nefs le dallage du sanctuaire faisait modeste figure ; toutefois, à la naissance de l'abside et au centre de l'axe transversal des piliers d'ante une magnifique dalle de marbre blanc attirait l'attention par le singulier réseau de rainures dont sa surface était sillonnée (fig. 323, I). Très légèrement en contre-bas, elle était inclinée de manière à peine perceptible sur son petit axe Ouest-Est, et les rainures, de formes et de proportions variées, convergaient vers un déversoir prolongé, à l'orient de la dalle, par un court fragment de caniveau en calcaire scellé quelques centimètres plus bas avec une inclinaison prononcée. Ce caniveau, ordonné à la dalle mais absolument distinct par sa matière même, aboutissait à un godet (*ib.*, I-II) au milieu d'une vague plate-forme en blocage. Dépourvu de toute maçonnerie, le fond de ce godet se perdait à travers une poche argileuse dans une faille naturelle du rocher, à 0m,40 de profondeur moyenne. Les contours de la faille étaient régularisés tant bien que mal par le blocage rudimentaire impliquant une fondation évidente pour quelque structure d'assez insignifiante portée[2]. Trois couples de minuscules cavités géminées s'alignent avec un espacement symétrique sur l'axe longitudinal de la dalle à rainures, mais sans la perforer. Quelques adhérences de métal dans l'une ou l'autre de ces cavités, plus encore l'absence de polissage et de patine sur les surfaces circulaires uniformes dont elles occupent le centre, indiquent assez des scellements de colonnettes. Or tout à côté, au fond de l'abside, parmi plusieurs tronçons analogues, s'est trouvée presque intacte une fine colonnette en marbre blanc à veines noires, dont le diamètre inférieur s'adaptait strictement aux traces empreintes sur la dalle[3]. Cette dalle elle-même reposait sur un assez mince lit de mortier aplanissant quelques

1. Les plus petits cubes ont 7 à 8 millimètres, les plus gros un centimètre.

2. Sans doute il y eut là quelque élément structural de l'autel. Un bloc de pierre rouge dégrossi à la façon d'un tambour de colonne et campé après la fouille sur cette fondation a été pris par M. Schick tantôt pour l'autel lui-même (*ZDPV.*, XI, 1888, p. 254), tantôt pour le piédestal où se serait dressée la colonne gigantesque à signaler bientôt : piédestal qu'il estimait en place et « certainement prévu pour être dissimulé sous le pavement de l'église » (*QS.*, 1890, p. 9)...! comprenne qui pourra cet agencement bizarre, comme aussi les données fournies à la cantonade par M. Hayter Lewis (*QS.*, 1891, p. 214). Cette fondation trouve son rôle dans la restauration de l'autel (fig. 344).

3. La base de cette colonnette n'offre cependant plus de traces bien nettes de scellement métallique.

aspérités du roc. Le revers sommairement épannelé portait au centre deux sigles alphabétiques superposés : un *thêta* gravé, rehaussé de couleur rouge; un *êta*, peut-être un *mu*, seulement peint : marques de carrière ou de chantier dont le sens m'échappe, mais qui sont d'origine byzantine incontestable. Deux tronçons d'une colonne en beau marbre gris antique gisaient sur les degrés au N. de l'abside. Ils se raccordent exactement pour reconstituer une colonne haute de 2m,11, support très vraisemblable d'un *ciborium* ou baldaquin au-dessus de l'autel.

Il y aurait quelque pédantisme à triturer de telles minuties, traduites d'emblée par les graphiques, si cette installation limpide n'avait été persévéramment défigurée par les plus fantaisistes descriptions : sort étrange, qui substitue le travestissement à l'observation pour se perdre ensuite en spéculations d'apparence érudite[1].

a. Lit de solide mortier.
b-c } Crête du roc présentant
d-e } des traces de taille.
cf-fd. Roc à coupe fruste.
f. Taille au fond d'une poche argileuse.

Fig. 323. — Base et soubassement de l'autel. I, Plan. — II, Coupe. — III, Sigles grecs au revers de la dalle à rainures.

Voir la photographie de la dalle, pl. LXXIX, 8.

Devant l'abside et sa travée de chœur une excavation en pleine roche *B*, échancrait de guingois le sol de la nef centrale. Sensiblement régulière, elle mesurait en chiffres moyens 11 mètres de long sur 8 de large et 5 de profondeur. Quelques ondulations dans la verticalité des parois, certaines empreintes d'outils et les décrochements frustes du fond reproduisaient l'image usuelle d'une exploitation de carrière : image plus explicite encore dans le développement septentrional de la fosse avec des proportions analogues et suivant le même axe général. En cette seconde zone, *C*, l'exploitation s'étant trouvée interrompue, il était facile d'en ressaisir tout le procédé. Une coupure large de 0m,60 environ et de profondeur à peu près égale avait délimité d'abord le massif à débiter[2]. Des sillons transversaux d'importance moindre découpaient ensuite les blocs, détachés finalement de

1. Force est bien de sourire de l' « *autel de libation égyptien* » [sic!] rêvé par M. Mommert, à propos de la dalle qu'on vient de décrire. Il est cependant pitoyable de voir cet assembleur de nuages oublier la pierre qu'il a sous les yeux, méconnaître l'implacable démenti qu'elle lui inflige, et s'essouffler à de lourdes imputations de remodelage par les Dominicains : gratuite niaiserie, bien faite pour attester que le chanoine silésien, toujours au dépourvu devant les réalités archéologiques, n'était jamais à court d'un paradoxe ridicule. Plus déconcertante est l'espèce de composition publiée dans une très savante revue anglaise par un architecte de non moindre réputation que M. Hayter Lewis (*QS.*, 1891, p. 214, fig. 6). D'autant plus déconcertante qu'elle met son auteur en échec, en l'encombrant d'une table d'offrandes égyptienne alors qu'il est correctement en quête d'un autel pour la basilique de l'impératrice Eudocie à la mémoire de saint Étienne. Même pour le plus renommé des architectes, le meilleur moyen de comprendre un détail d'architecture est sans doute encore de l'enregistrer avec fidélité.

2. C'est ce sillon que M. Schick eut tant à cœur d'explorer lui-même, avec la persuasion d'être sur la piste de quelque installation hydraulique monumentale et de date fort reculée ; cf. *QS.*, 1889, p. 116; *ZDPV.*, XI, 252 s. Stupéfiante bévue qui, même reconnue par son auteur, n'en continuera pas

l'assise au moyen de coins et par éclatement. Pour la commodité d'extraction des matériaux, le découpage s'opérait en gradins, et à mesure que le niveau baissait la coupure de délimitation initiale était approfondie pour maintenir la rectitude et l'aplomb convenable des parois. Tandis que cette section septentrionale de la fosse n'étalait que ses aspérités originelles, il était suggestif d'observer dans celle du Sud les traces d'une installation bouleversée par le travail de carrière : amorces d'escaliers de tout autre aspect que les encoches d'exploitation et, dans un angle où le dressage des parois était plus régulier, une sorte de sillon vertical assez profond. L'aménagement ultérieur en citerne était manifesté par quelques rares vestiges d'enduit, par la régularisation surtout des crêtes de parois avec des maçonneries de fortune (cf. pl. LXXVI ; tel l'angle Sud-Ouest, où s'alignaient, calés par des moellons, deux tronçons d'une colonne antique de la nef [1].

Il saute aux yeux que l'adaptation du réservoir est postérieure à la ruine de l'édifice dont elle remet en œuvre quelques épaves; l'origine même de la double fosse ne l'est pas avec moins d'évidence puisqu'elle bouleverse l'axe, coupe les lignes structurales et anéantit 115 à 120 mètres carrés du pavement normal en mosaïque [2]. Saurait-on, d'ailleurs, alléguer quelque motif capable d'imposer à l'architecte cette implantation dangereuse sur un trou préexistant de cette nature? En tout cas, l'architecte n'eût pas manqué de rétablir, au fond de ce trou, sur l'axe des lignes portantes de son monument, des fondations soignées dont la fouille n'a produit absolument aucun vestige : pas une encoche à la base des parois, pas un quartier de pierre, pas un débris de béton pouvant évoquer l'idée d'une fondation parmi ces décombres de voirie amalgamés dans un chaos invraisemblable [3]. Il est curieux, au surplus, que nul n'ait pris en considération un détail cependant essentiel : Sous sa forme dernière l'excavation rocheuse en discordance radicale avec la basilique s'ordonnait parfaitement avec le groupe des édifices ultérieurs. On en verra la portée par la suite.

Pour compléter la notion de la basilique il reste à en indiquer les annexes. Une salle rectangulaire, *D*, alignée en façade sur l'angle N.-O. se développe parallèlement au bas-côté sur une longueur Ouest-Est qui paraît avoir atteint 27 mètres jusqu'à l'escarpe de fondation X-X^1, observée à l'Orient de la carrière. Sa largeur d'environ 6 mètres est déterminée à la fois par l'encastrement latéral dans le roc et par un panneau de mosaïque reproduisant trait pour trait le décor de la nef contiguë et massacré, suivant le même axe oblique, par le tracé d'un mur ultérieur. La désagrégation occasionnée par cette coupure a ruiné presque totalement une inscription étalée naguère devant l'entrée occidentale de cette pièce; on n'a pu en ressaisir que les lettres... OC COY, à la fin d'une ligne. Le panneau se terminait à la hauteur de la porte latérale de la basilique, S^2; au delà ne subsistaient que des indices de plus en plus vagues d'un pavement à mesure qu'on se rapprochait du trou de carrière, *C*.

En retrait sur l'escarpe où s'appuyait le mur septentrional, un caniveau creusé dans le roc drainait les eaux pluviales pour prévenir les infiltrations dans l'édifice en contrebas [4]. Escarpe et canal ramenés de quelques mètres au Sud par plusieurs décrochements à angle droit s'orientaient de nouveau E.-O. dans le même axe, pour constituer la limite Nord d'une cour très ample, encore en partie dallée. Si bouleversée qu'en ait

moins d'encombrer longtemps les élucubrations axiomatiques sur les canalisations davidiques et salomoniennes...

1. Colonne au diam. moyen de 0m,88 et longueur minimum de 5 mètres : la même que M. Schick imaginait primitivement dressée au centre de l'abside!..

2. On s'explique mal que M. Schick ait pu sérieusement considérer cette excavation comme une piscine d'époque juive (*ZDPV.*, XI, 1888, p. 255 s.). Il y tenait évidemment, car il y revient avec persévérance (cf. *QS.*, 1889, p. 116 s.; 1890, p. 10, etc.), toujours d'ailleurs sans un atome de preuve. C'est peut-être bien sur cette précaire *autorité* que le même paradoxe a reparu dans *Das heilige Land.*, 1917, p. 187, cf. 189. Il est vrai que cette fois l'auteur y va d'une preuve, touchante dans sa naïveté : « Cette fosse dans le roc — se révèle comme une piscine juive non seulement par sa forme, mais aussi par sa situation » — ce qu'il eût justement fallu démontrer...

3. On y a recueilli pêle-mêle des lambeaux de marbre, des boulets de pierre, des monnaies arabes de basse époque, des grenades médiévales à feu grégeois, des déchets de toute nature, des faïences damasquines du xvᵉ siècle de notre ère (pl. LXXIX, 11) et un fragment d'inscription hiéroglyphique égyptienne, *ibid.*, 12 (cf. *RB.*, 1892, p. 116 s.).

4. Ce canal aussi ne pouvait manquer de provoquer maintes spéculations stériles chez des observateurs superficiels. Il n'appartient à aucun système hydraulique de la ville. Créé banalement comme un drainage protecteur au N. de la basilique et de son atrium, il aboutissait à une modique citerne (pl. LXXVII, *h*), à l'extrémité orientale de ce qui devint plus tard une partie de l'*Asnerie.*

été l'extrémité occidentale par la pénétration de la chapelle de seconde période, son angle N.-O. et une section notable de sa limite Ouest encastrés dans le roc permettaient de définir avec exactitude les proportions de ce carré de 26m,50 de côté, symétriquement développé devant la façade qu'il débordait d'à peu près 3 mètres de part et d'autre.

Le dallage sensiblement surélevé au pourtour, sur une largeur constante de 3m,25, indiquait une galerie couverte encadrant la cour et de nombreux tombeaux, violés pour la plupart de très vieille date, ont été retrouvés dans le sous-sol rocheux de ces portiques. Le plus considérable, I (fig. 324), dans le portique Est, avait deux sections de longueur presque égale et de physionomie très différente : au S. un simple couloir, *A*, quelque peu en plan incliné, large de 1m,90 et couvert, à 2m,50 de hauteur moyenne, par une voûte bancale ; au N., sur un axe modifié, une salle irrégulière, *B*, avec deux alcôves, jadis couvertes par des arcades cintrées dans la paroi rocheuse orientale et une voûte en croisée d'arêtes assez gauchement établie. L'escalier, *C*, devant la brèche qui échancre la retombée de voûte à l'angle N.-O. ne représentait qu'une installation de fortune, l'entrée plus normale, *D*, au fond du couloir, ayant été murée pour une raison qui échappe. Là ne se bornaient d'ailleurs point les transformations évidentes dans ce tombeau. Sa relation primordiale avec la basilique est attestée par l'alignement correct devant la façade et le placement assez bien rythmé des deux alcôves sur l'axe longitudinal de l'édifice supérieur. Le couloir méridional en discordance avec les alcôves, mais faisant corps avec la paroi occidentale, très fruste d'un bout à l'autre, révèle une adaptation de seconde main, qui ne tenait plus aucun compte de la basilique et ordonnait, au contraire, ce sous-sol à l'orientement général de la petite chapelle ultérieure [1]. Avant cette addition et le ravalement partiel de sa paroi occidentale, le tombeau se présentait donc comme un rectangle convenablement équilibré, long de 7m,40 sur 3 de large, avec une petite volée de marches dans une cage verticale et une voûte en berceau cintré.

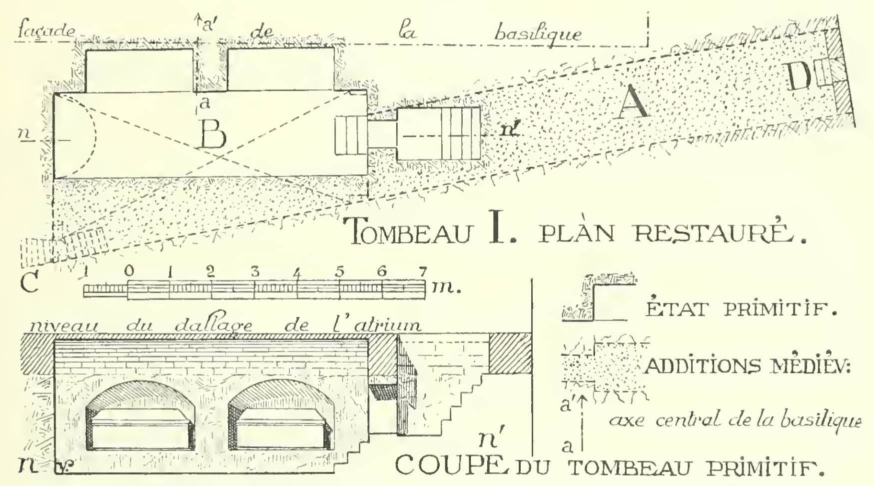


Fig. 324. — Atrium de la basilique de S. Étienne. Tombeau I ; plan et coupe partiellement restaurés.

Mêmes éléments structuraux dans le sépulcre

1. Placement et proportions, trop librement interprétés dans le plan de M. Schick (*ZDPV.*, XI, 1888, pl. III), ont été rigoureusement enregistrés par M. l'architecte Sandel ; cf. LAGRANGE, *Saint-Étienne*..., p. 131.

voisin, II, à l'extrémité septentrionale de cette galerie. Au lieu d'alcôves latérales on voyait ici des auges parallèles, isolées par des cloisons en blocage et enduites de ciment. La voûte cintrée, basse, légèrement barlongue était appareillée; appareillé de même l'encadrement de la porte; escalier d'accès taillé dans le roc. Les auges funéraires ne contenaient que des ossements émiettés, mêlés à des décombres glissés de l'extérieur. Une croix modelée en relief dans le crépissage de ciment qui couvrait la paroi orientale attestait l'origine chrétienne de la sépulture [1].

Cette attestation est plus explicite encore dans un tombeau contigu, III (fig. 325), à l'angle des portiques Est et Nord. Il ne sera pas inutile de citer textuellement le récit de sa découverte d'après le journal des fouilles rédigé par le R. P. Dubourg, qui dirigeait les travaux en ce temps-là [2].

« Un mur très épais, bâti avec des blocs de grande dimension, couvrait une partie de cette galerie [3] et la difficulté de le démolir avait occasionné sa préservation pendant de longs siècles, soustrayant aux regards et à la spoliation des tombeaux de haut intérêt archéologique. Quelques lettres grecques aperçues par hasard sur une des dalles que ce mur recouvrait en amenèrent la découverte. Cette dalle, débarrassée de son épaisse couche de mortier, portait une épitaphe grecque en beaux caractères [4]... Cette dalle une fois enlevée, nous descendons par un escalier de trois degrés assez hauts et nous nous trouvons en face d'une porte de pierre parfaitement conservée et qui tourne sur ses gonds de fer [5]. La serrure existe encore en partie. Un degré [6] donne accès à l'intérieur : à gauche se trouve un lit de pierre sur lequel reposent plusieurs squelettes; au pied était placée une fiole de verre. Du côté droit se présente un *arcosolium* fermé par trois pierres ornées chacune d'une croix pattée. On descelle une de ces dalles et l'on se trouve en présence d'un squelette bien conservé à l'exception de la tête tombée en poussière; aux pieds, nous trouvons aussi une fiole plus grande que la première en verre très fin... Sur le roc, au-dessus de la porte, est gravée l'inscription :

Ὁ κατ † οικ(ῶν) ἐν βο(ηθείᾳ) τοῦ Ὑ(ψίστο)υ.

Celui qui habite dans le secours du Très-Haut (Ps. xc, 1).

Sur la première dalle fermant l'*arcosolium* de Nonnus :

† Ἐπὶ σ[οὶ], Κ(ύρι)ε, ἤλπι(σα), μὴ κατ(αισχυνθείην).

En vous, Seigneur, j'ai espéré; je ne serai pas confondu (Ps. xxx, 1).

Sur la paroi du rocher; en face de la porte, au fond du tombeau :

Κ(ύριο)ς φωτ(ισμός) μ(ου) *Le Seigneur est ma lumière* (Ps. xxvi, 1) ».

La précision de ce compte rendu ne laisse guère à désirer et la situation originelle de l'épitaphe de Nonnus est aussi claire que possible : dalle énorme, horizontalement scellée sur l'orifice de la tombe et affleurant le niveau de la galerie, à l'angle N.-E. de l'atrium. Ces données trouveraient, s'il en était besoin, leur confirmation tout à fait stricte dans plusieurs descriptions contemporaines absolument indépendantes; on n'en signalera que deux prises au hasard parmi les plus qualifiées : celle du R. P. Germer-Durand, témoin oculaire de la découverte [7], et celle de M. Schick

1. Par sa forme et ses dimensions cette croix se compare à peu près de tous points à celles qui furent moulées aux deux bouts d'une tombe byzantine du voisinage; cf. *RB.*, 1904, p. 91 et 93. Le tombeau qui nous occupe a eu le privilège d'être relevé et décrit par M. S. Merrill, *QS.*, 1883, p. 240, sous une forme qui n'illustre guère les talents archéologiques de ce docte diplomate. Il l'enrichit d'une inscription qu'il fut seul à y voir, et le logogriphe qu'il présente comme fac-similé n'exercera, je l'espère, la sagacité d'aucun épigraphiste, même en tenant compte des amendements de l'auteur : cf. *QS.*, 1885, p. 227 s.

2. Le P. Lagrange (*Saint-Étienne...*, p. 125 s.) en a déjà cité une partie. On ajoutera en notes quelques précisions opportunes.

3. Galerie Nord de l'atrium. Voir le tracé de ce mur dans *ZDPV.*, XI, pl. III.

4. C'est l'épitaphe du diacre Nonnus, moine de Saint-Étienne, attaché au clergé du Saint-Sépulcre + Θήκ(η) διαφέρ(ουσα) Νοννοῦ διακ(όνου) κτλ. Voir ci-dessous, p. 802.

5. Gonds de pierre maintenus sur leur axe par un anneau de fer.

6. Palier non compris. Au moment de l'ouverture un peu de boue qui avait filtré dans le fond dissimulait le degré inférieur, du reste irrégulier.

7. Publiée quelques semaines après dans le *Cosmos*, n° 235, p. 453 s., 27 juillet 1889. En voici les passages essentiels : « Une grande dalle de pierre..., sur laquelle se lit une épitaphe grecque en beaux caractères, nous a révélé la présence de cette antique sépulture, creusée tout entière dans le roc.... Quoique brisée en plusieurs fragments, elle était encore *in situ*, enclavée dans le dallage de la galerie, et j'ai pu l'estamper avant qu'on l'enlevât pièce à pièce pour ouvrir le tombeau. Les morceaux relevés avec soin pourront facilement être réunis avec du ciment [fac-similé de l'inscr.].... L'ouverture une fois dégagée, nous trouvons un escalier de trois forts degrés aboutissant à une petite porte en pierre, ornée d'une croix et encore munie de ses gonds et de ses ferrures. Au-dessus de la porte apparaît une inscription autour d'une croix. Le penne de la serrure, rongé par l'oxydation, était tombé en dedans, et la porte tourne lentement sur ses gonds de pierre, malgré la rouille de l'anneau de fer qui les retient. Au-delà de la porte nous trouvons encore trois degrés qui descendent dans un étroit corridor. Deux lits funèbres, l'un à droite, l'autre à gauche, se dessinent sous une voûte en *arcosolium*... Celui de gauche est ouvert; celui de droite est fermé par trois dalles placées debout et réunies entre elles par des crochets de fer; chacune est ornée d'une croix pattée; il y a une inscription sur la première. Une de ces dalles est déplacée et laisse apercevoir un squelette en partie conservé, avec une fiole sphérique emmanchée d'un long goulot. Enfin, une quatrième inscription, de six lettres seulement, se lit sur le rocher en face de la porte.... » Suit le déchiffrement des inscriptions et la description du tombeau contigu, [IV], ouvert et « sans aucune trace d'inscription ». On voudra bien excuser cette insistance à préciser des faits souvent travestis.

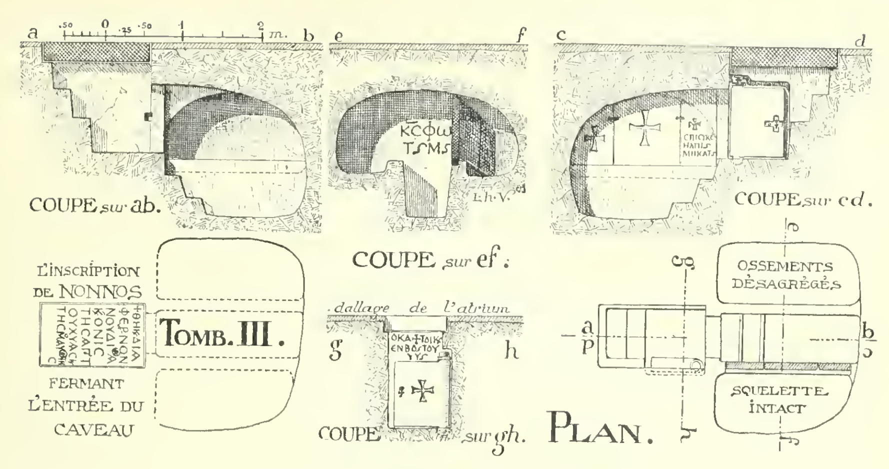


Fig. 325. — Tombeau n° III de l'atrium. Sépulture du diacre Nonnus. Plan et coupes.
Voir pl. LXXX, 5-7 les phot. des trois principales inscriptions.

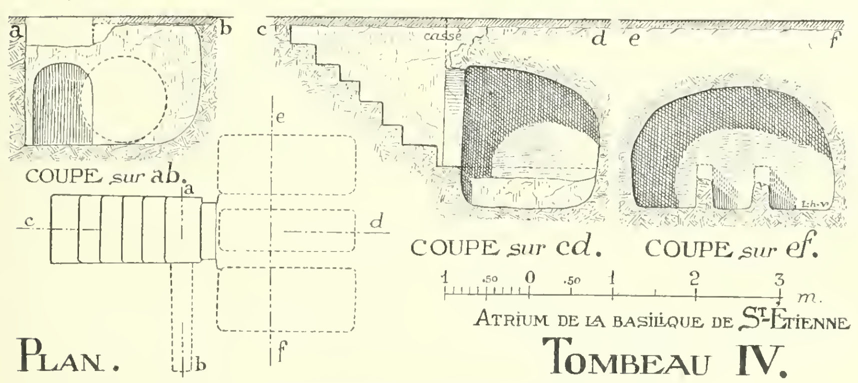


Fig. 326. — Tombeau n° IV. Plan et coupes.

qui étudia le tombeau quelques jours à peine après son ouverture et en fit un relevé détaillé [1]. Celui qu'on a sous les yeux se passe maintenant de plus ample commentaire.

1. *QS.*, 1890, p. 10 s. et pl. hors texte. L'unique détail erroné dans cette description consiste à dire du tombeau de Nonnus : « chaque *loculus* était couvert par trois dalles » (p. 11) que les graphiques *restituent*, sans prendre garde qu'il s'agit de *lits* et non pas d'*auges* funéraires dans ces *loculi*. L'épitaphe du diacre est très exactement localisée dans la coupe du sépulcre. M. S. note seulement que « l'endroit obscur » où elle est provisoirement déposée [dans le réduit voûté du tomb. I] ne lui a « pas permis de la copier ». Les grimoires présentés comme les « copies » des autres inscriptions limpides qu'il a vues en place dans le tombeau dispensent de regretter cette lacune épigraphique.

Dans l'ordonnance du tombeau contigu, IV (fig. 326), la protection de la fermeture intérieure par une meule roulante est l'unique particularité digne de remarque. Il est ainsi décrit dans le journal des fouilles du P. Dubourg :

« Le tombeau qui fait suite, sous la même galerie, offre moins d'intérêt, car il avait été ouvert. De chaque côté deux lits funèbres sont taillés dans le roc et portent une grande quantité d'ossements. Nous n'y avons pas trouvé d'inscriptions... Du côté droit de la porte, le rocher est taillé de manière à former une sorte de cage pour la meule de pierre servant de porte qu'on y roulait quand on voulait pénétrer à l'intérieur... »

Il se peut que l'extrémité de cette galerie ait contenu jadis d'autres sépultures défoncées par les constructions ultérieures ; c'est vraisemblablement un ancien hypogée analogue, situé presque au centre du portique occidental, qui fut converti en citerne, *i*, dans le chœur de l'oratoire médiéval ; mais aucun vestige clair de même nature n'a pu être constaté dans la galerie méridionale.

Plusieurs tronçons de colonne au diamètre insolite de 1^{m},10 (cf. fig. 338, IV) et les débris d'une base proportionnée trouvés en bordure de l'atrium, vers l'angle S.-O., donnent lieu de soupçonner qu'il existait en façade quelque édicule de grand style : arcade ou propylées[1]. La cour intérieure conservait, dans la zone N.-E., une surface notable de son dallage établi sur une immense citerne, dont la bouche, légèrement en dehors de l'axe central au S. du tomb. IV, a gardé presque intacte sa curieuse margelle antique, construite sur plan octogonal extérieur avec gradin réservé dans la face des blocs aux extrémités de deux axes perpendiculaires[2]. Une ample vasque cylindrique en pierre gisait à quelques pas et dut servir naguère au transvasement de l'eau. Une autre citerne moindre se trouve à l'angle extérieur S.-O de la basilique. Sur le côté méridional se développent des annexes considérables, trop dilapidées pour laisser ressaisir nature et plan, mais que caractérisent de jolies épaves, notamment un chapiteau corinthien de très bonne facture (pl. LXXIX, 4), pour n'alléguer que la pièce la plus expressive.

Avant de passer en revue la série des tombes sillonnant le sous-sol de ces annexes, essayons de dégager mieux la silhouette du groupe architectural qui vient d'être décrit.

La composition en est sobre, harmonieuse et large. Un édifice rectangulaire mesurant en chiffres ronds 40^{m} $\times$ 21^{m} s'oriente E.-O. par son axe principal, avec abside saillante à l'extrémité orientale. Le sol de cette abside est surélevé par deux marches et le centre en est marqué par une dalle que ses canaux spécifient comme une base d'autel chrétien. Deux files de colonnes et des panneaux réguliers de mosaïque ornementale divisent l'édifice en trois nefs symétriques. Au flanc N. une annexe présente le même pavement. Devant la façade une spacieuse cour à ciel ouvert, magnifiquement dallée et pourvue d'une citerne, est bordée de portiques couverts dont le sous-sol n'est qu'un réseau de tombes chrétiennes aux types variés. Au centre du portique Ouest une entrée grandiose donne accès à cet ensemble monumental. Partout surabondent les indices manifestes d'un caractère chrétien : croix et emblèmes religieux prodigués sur des parois de tombes, sur des placages ornementaux et jusque dans la décoration des chapiteaux, éléments d'autel, vestiges de ciborium, moules à pains eucharistiques (pl. LXXIX, 9 s.). Ni l'acharnement de la dévastation, ni l'exploitation du sol même en carrière n'ont été capables d'effacer cette empreinte. Un tel groupe demeure trop limpide malgré tout bouleversement pour qu'il soit possible d'en méconnaître l'origine, ou d'hésiter sur la seule désignation qu'il comporte : c'est une basilique byzantine archaïque. Ainsi le définirent, en effet, dès la première heure, tous ceux qui en examinèrent les vestiges avec la préoccupation de les comprendre, tous ceux qui font passer le souci des faits avant la spéculation fantaisiste, tous ceux enfin pour qui les ruines d'un monument sont autre chose que de triviales devinettes capables d'être exploitées au service de n'importe quel paradoxe. On fournira tout à l'heure la détermination plus précise de cette basilique.

1. Cf. fig. 319, à gauche, vers le haut. On a déjà indiqué précédemment (cf. p. 36 et n. 4) que ces pièces proviennent sans doute de l'*arc commémoratif* d'Aelia.

2. M. l'architecte Schick s'est donné le tort de décrire cette margelle originale comme un monolithe (*QS.*, 1890, p. 11). Après quoi, il est pittoresque de l'entendre expliquer que ce bloc dut être primitivement « un baptistère »! Un regard attentif l'eût dispensé de telles divagations.

3. *Les hypogées au Sud de la basilique.*

On se souvient que l'enclos de Saint-Étienne s'adosse aux rampes initiales du Bézétha[1]. En direction S.-E. le coteau soulève sa nonchalante échine jusqu'à l'énorme brèche transversale d'*el-Edᵉheimîyeh*, utilisée jadis pour le passage et pour la défense du dernier rempart de la ville. Sur toute cette étendue la déclivité occidentale un peu plus abrupte est frangée de tombes ou affouillée par des carrières qui se sont enchevêtrées et mutuellement compromises des siècles durant, avant de disparaître sous un commun linceul de décombres. Que des constructions plus ou moins tardives aient ajouté la complication de leurs fondements à cet écheveau de coupures, et l'ensemble paraît inextricable toutes les fois que le hasard d'une fouille met à nu quelque étroite surface du rocher. Mais devant une aire considérable, déblayée avec méthode, l'examen patient rétablit un certain ordre en ce fouillis. La description complète des vestiges artificiels examinés sur plus de 1.800 mètres carrés, dans la zone méridionale de Saint-Étienne, serait fastidieuse; trois groupes de tombes moins saccagées donneront une idée de cette évolution de travaux en pleine roche.

Fig. 327. — Plan du grand hypogée méridional.

Le plus important (fig. 327-330) est à une cinquantaine de mètres au Sud de la basilique et déborde en partie l'enclos[2]. Héritier d'une vieille carrière dont il modifiait les anfractuosités, il ne devait pas échapper lui-même à de profondes transformations. L'espace vide[3] que l'on prendrait pour une cour n'est qu'un fond de carrière à peine aplani et ne dégage aucune façade proprement dite. Aux

1. Voir fig. 316; cf. t. Ier, p. 54.

2. Au cours de l'exploration et suivant la pratique constante dans les fouilles de Saint-Etienne, les visiteurs eurent toute latitude d'enregistrer ce qui leur plaisait. M. le consul américain Sélah Merrill voulut bien s'imposer le labeur d'un relevé de sa façon, publié dans la revue du *P.E. Fund* (*QS.*, 1885, p. 224) avec une description assortie. Ce mémoire archéologique d'une plaisante naïveté s'émaille de perles que revendiquerait le pharmacien Homais. Exemple : On a trouvé des inscriptions sur les sarcophages [?] brisés, mais on les a fait disparaître du pays; à moins pourtant « qu'elles ne soient tout simplement cachées à Jérusalem, et jalousement gardées par les Latins possesseurs actuels du site » (*op. l.*, p. 226) — ineptie tendancieuse dont la pointe se découvrira plus tard; cf. *RB.*, juil. 1925. Et un peu plus loin : « Des ossements en quantité considérable ont été trouvés et conservés soigneusement dans des caisses. Ils sont de nature à servir par la suite pour quelque but sacerdotal ou ecclésiastique, lorsque temps et lieu auront eté préparés pour en faire usage » (Merrill, *l. l.*) — pure niaiserie dont on retrouve trop d'échantillons chez ce batailleur; cf. *RB.*, 1900, p. 163. — Peu après la découverte, l'hypogée fut dessiné et décrit — inscriptions comprises! — dans un mémoire excellent de M. le baron Ludovic de Vaux et parut dans la *Revue archéologique*, 1886, I, 372 ss. et 1888, II, 32 ss.

3. Aujourd'hui voûté pour constituer une chapelle funéraire. Sur le remblai nivelant les aspérités du roc, à l'Ouest

extrémités Nord et Sud des enfoncements inégaux échancrent le flanc de la colline, constituant des salles disparates avec de grandes auges symétriques dans le sol à des niveaux qui diffèrent notablement d'une pièce à l'autre. Celle du Nord, *E*, n'a peut-être jamais eu de plafond rocheux; il en existe, au contraire, des traces fort claires dans celle du Sud, *F*, qu'une voûte intermédiaire divisa d'ailleurs, à un certain moment, en deux étages.

Vers le centre de la cour le banc rocheux projette son front déchiqueté. Une baie, jadis quadrangulaire, aujourd'hui déformée, se loge dans une cavité de carrière régularisée vaille que vaille en alcôve, *A*, reliée naguère à la cour par quelques marches. Elle ouvre sur un vestibule, *B*, autour duquel rayonnaient six chambres uniformes à quelques nuances près dans le détail des proportions : couloir cerné de part et d'autre par deux lits funéraires, un troisième lit transversal occupant le fond de la salle. La hauteur usuelle de ces banquettes est de $1^{m},05$ à $1^{m},10$ sur la bordure saillante large de $0^{m},075$ en moyenne; à l'arrière de ce rebord, et sur une largeur variant de $0^{m},62$ à $0^{m},75$, elles ont été ravalées de 2 à 3 centimètres en réservant une sorte de coussinet à peu près semi-circulaire, creux, incliné légèrement et ouvert pour recevoir la tête du cadavre. Un coussinet de cette nature à chaque bout du lit transversal plus long suggère que deux corps y étaient placés tête-bêche; une ou deux marches au fond de l'allée centrale facilitaient l'accès de cette couchette. Aucune fermeture ni décoration à ces lits funéraires; le plafond est horizontal. Sur la paroi verticale du lit situé à droite quand on pénètre dans la salle, un orifice comparable à une fenêtre laisse apercevoir une vaste fosse, en général assez peu régulière, dont le développement empiète sous la salle adjacente. La perforation centrale des banquettes au-dessus de cette fosse et l'extraordinaire amas d'ossements en chacune détermine avec clarté leur nature : réceptacle pour la décomposition des cadavres et pour les squelettes désagrégés lorsqu'il fallait faire place à de nouveaux occupants. La salle 4, à l'angle S.-E. du vestibule dont elle imite un peu les parois à panneaux et la corniche sous le plafond surélevé, n'a pas de lit transversal; les couchettes latérales, développées sur toute la longueur, sont à double place; quelques marches irrégulières au bout du couloir relèvent le passage au niveau d'une chambre intérieure 4bis, où des sarcophages dans le roc remplacent les banquettes avec une répartition identique et des dimensions amplifiées. Ils devaient être clos par des dalles horizontales depuis longtemps disparues au moment de la fouille. Des chambres méridionales, 5 et 6, la première garde à peine la trace — claire pourtant — de son ordonnance originelle, les banquettes ayant été supprimées presque au ras du sol[1]; la seconde ne pourrait même pas

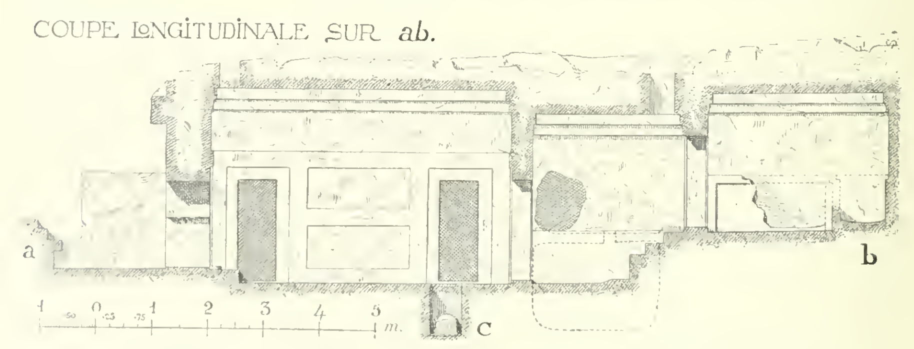


Fig. 328. Coupe longitudinale sur *ab*, face Nord. — *n*, Sommet de la porte primitive du vestibule.

et au Nord, ont été constatées d'amples traces d'un pavement en mosaïque blanche ou à peine décorée.

1. La fenêtre découpée dans sa paroi occidentale (V. fig. 327 ss.) est manifestement une addition tardive.

être soupçonnée sans les indices ténus mais indubitables de son entrée primitive et de son plafond de roc : il est manifeste qu'elle fut sacrifiée à au bout de chaque rangée ces cuves funéraires pénètrent dans les parois verticales et s'embellissent d'*arcosolia*. Toutes avaient été ouvertes et

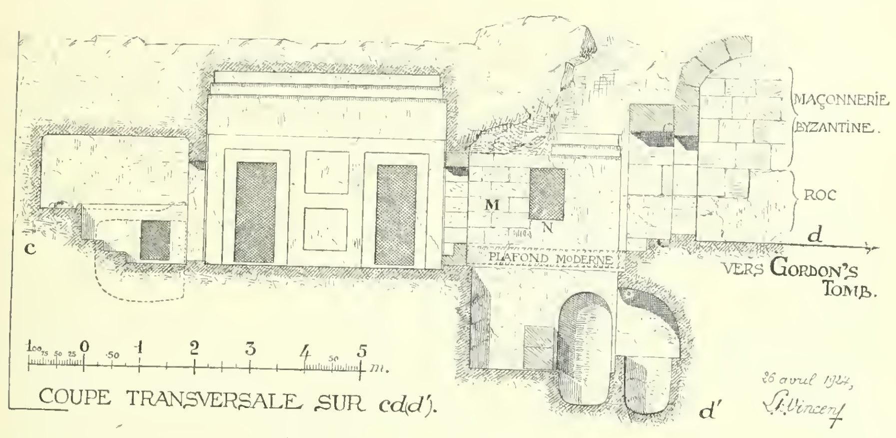


Fig. 329. — Coupe transversale sur *cd(d')*, face Est.

M, maçonnerie moderne remplaçant un blocage byzantin dans une brèche du roc. — N, fenêtre pratiquée à l'époque byzantine.

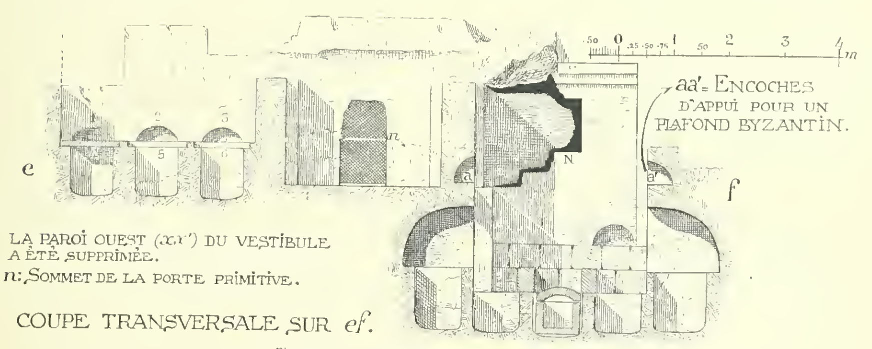


Fig. 330. — Coupe transversale sur *ef*, face Est.

État du roc débarrassé de toute maçonnerie, a l'exception des cloisons sépulcrales byzantines dans la salle inférieure *F*.

l'installation de la pièce plus spacieuse et de tout autre plan qui dilate son étage inférieur dans la direction de la cour. Onze auges inégales complétées par des cloisons en maçonnerie s'alignent en cet étage inférieur sur trois rangées parallèles; dans l'une demeuraient insérés les lambeaux d'un sarcophage en pierre orné d'une grande croix à branches égales. Une autre croix gravée dans le roc orne l'*arcosolium* de l'angle N.-O. Quelques lampes chrétiennes du type le plus simple et les

épaves d'une épitaphe grecque sur des fragments de dalle attestaient du moins le caractère des sépultures. Une voûte basse, dont les retombées s'engageaient en des sillons creusés sur les parois longitudinales — peut-être un simple plafond — couvrait jadis cette crypte à un niveau légèrement plus élevé que celui de l'hypogée primitif; une porte, *D*, partiellement taillée dans la paroi rocheuse et complétée par une maçonnerie en puissant appareil faisait communiquer la nouvelle salle supérieure avec des annexes méridionales trop extérieures à l'enclos pour qu'il ait été loisible d'en risquer l'exploration. L'espèce de couloir dont on a seulement déblayé l'amorce derrière cette porte présentait un revêtement appareillé dans le même style que les parties hautes de la porte [1].

Après la violation des tombes de la crypte on y avait entassé pêle-mêle un prodigieux monceau d'ossements sur lesquels la voûte intermédiaire s'était, par la suite, effondrée en même temps qu'une partie du plafond rocheux de l'étage supérieur et presque toute la paroi méridionale de l'ancien vestibule *B*, rétablie tant bien que mal au moyen d'un très pauvre blocage en moellons. A l'exception des débris humains empilés dans les ossuaires [2], le grand hypogée était absolument vide au moment de la fouille. Vides aussi les auges sépulcrales de l'annexe Nord, *E*, où les pillards avaient toutefois laissé en place un petit nombre des dalles de fermeture; l'une d'elles (sur la tombe 2), obliquement brisée, portait une épitaphe byzantine de lecture limpide :

† Θήκ(η) διαφέρουσα Εὐθυμίου δ(ια)κό(νου) Πινδίρη †
† *Tombeau particulier du diacre Euthymios Pindirè.* † (cf. pl. LXXX).

Pour peu qu'on ait l'expérience des modalités successives de l'architecture funéraire dans la contrée, la dissection archéologique de ce groupe complexe n'est pas très ardue. Le sépulcre monumental qui prit possession de la carrière abandonnée pour y développer la belle ordonnance de ses chambres est creusé sur un type juif usuel depuis de longs siècles avant notre ère. C'est néanmoins sous l'influence prépondérante de l'hellénisme que prévalurent les principes de rythme et de régularité dans les proportions qu'on voit appliquées ici. Depuis l'ère hérodienne s'y ajoutaient une certaine recherche de l'effet, un goût pas toujours heureux pour la décoration et surtout quelques timides essais de plastique structurale. Aux portes intérieures étroites et basses des temps anciens on substituait couramment de grandes baies plus commodes, souvent ornées de bandeaux saillants; des corniches moulurées soulignaient le bord des plafonds, auxquels on donnait parfois un galbe cintré à l'instar d'une voûte surbaissée; le dressage des parois s'opérait avec plus de fini; surtout, on se plaisait à rompre la monotonie des grandes parois les plus éclairées en y sculptant un appareil simulé, ou de vagues panneaux visant peut-être à figurer un lambrissage. Au premier siècle de notre ère semble s'introduire la pratique du coussinet saillant et creux réservé dans l'évidement de la banquette pour assujétir la tête du cadavre [3]. Vers le même temps aussi fut généralisée l'association dans un même hypogée de sépultures aussi disparates que la cuve en manière de sarcophage et le lit funèbre avec ou sans *arcosolium*.

La plupart de ces caractéristiques sont à observer dans notre monument. Si l'on y ajoute les indices accessoires que fournissent quelques lampes à symboles juifs associées à de menus vases parmi les restes humains entassés dans les ossuaires, il est difficile de ne pas admettre la détermination chronologique suggérée naguère par le P. Lagrange [4] : « on peut songer au temps d'Hérode ».

1. Malgré l'imprudente négation de M. Merrill (*QS.*, 1885, p. 227), il est aisé de se rendre compte que cette porte et son couloir sont une communication avec la suite du cimetière, connue désormais sous le vocable de *Gordon's Tomb*, ou plus poétiquement *Garden Tomb*, succédané puritain du Saint-Sépulcre. La distance est de 2 à 3 mètres seulement, bien qu'il n'y ait pas de liaison directe entre les deux hypogées.

2. Et d'une petite cassette insérée dans une cavité du sol, *C*, dans le vestibule. M. L. de Vaux l'a ainsi décrite : «... une sorte de coffret en cuivre, tout corrodé par le temps et les cendres qui l'entouraient.... Sur ses côtés finement travaillés, on peut reconnaître des couronnes dans des guirlandes de feuillage artistement enlacées et deux figures paraissant tenir une urne. Le style de ce curieux coffret semble gréco-romain, ou peut-être gréco-judaïque » (*Rev. arch.*, 1888, II, 36; cf. 1886, I, 374). — La pièce a été malheureusement dérobée dans la petite collection de Saint-Étienne, trop libéralement ouverte alors à tout venant.

3. Le plus ancien exemple que j'en connaisse est fourni par l'hypogée d'*el-Qa'adeh*, au mont des Oliviers. Il pourrait dater de l'époque hérodienne (*RB.*, 1902, p. 279; cf. p. 107).

4. *Saint-Étienne...*, p. 117.

Moindre encore sera l'hésitation sur l'époque de la transformation chrétienne. La quantité notable de sépultures soignées, quoique très humbles, se conçoit en ce voisinage immédiat d'une église et d'une agglomération monastique dûment attestées ici depuis le milieu du v[e] siècle. Ce même siècle et le suivant sont la plus vraisemblable période où situer les lambeaux épigraphiques recouvrés, et en particulier l'épitaphe du diacre Euthymios. Contentons-nous, pour le moment, de cette attribution générale que d'autres données archéologiques permettront bientôt de préciser.

Entre ce groupe funéraire et la basilique les vestiges d'exploitation du roc sont ininterrompus; quelques bons alignements de fondations les sillonnent et on y a déjà signalé (p. 780) plusieurs intéressantes pièces d'architecture, sans parler des vestiges de mosaïques. Les tombes reparaissent à l'ombre de l'église dont elles cernaient le côté méridional sur une largeur de 20 à 25 mètres.

Voici d'abord, tout contre l'angle S.-E. du chevet, un hypogée (fig. 331) singulièrement comparable à celui qu'on vient d'étudier. Le hasard des anfractuosités de carrière utilisées pour l'installation en modifia l'orientement. Pour le reste, décompte fait d'un groupement plus considérable de chambres autour d'un vestibule amplifié, quoique d'exécution moins prétentieuse, on y retrouve à peu près sans variantes l'ordonnance, le rythme des proportions et les particularités de l'hypogée voisin. Le plafond de roc subsistait uniquement dans les salles 2 et 3 de la face méridionale; toutefois, l'absence radicale de ses éléments disloqués, davantage encore l'arasement régulier de presque tous les sommets de parois trahissent une suppression systématique, d'ailleurs respectueuse : les banquettes n'étaient envahies que par une coulée tardive de décombres; les ossuaires regorgeaient d'ossements et rien n'évoquait ni désordre, ni intention profanatrice dans la transformation intervenue.

Cette transformation affecta surtout les deux premières salles du côté S.-O. Au lieu du cadre uni de toutes les autres baies, la porte de la chambre 1 présente une large feuillure taillée de seconde main et les indices d'une attentive fermeture. L'allée du centre et la banquette méridionale gardent leur physionomie originelle, tandis que le lit opposé présente des surfaces

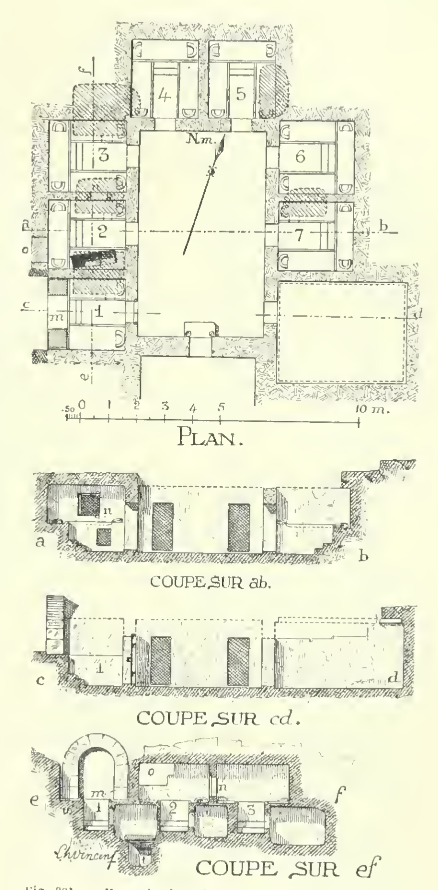


Fig. 331. — Hypogée dans le roc, à l'angle S.-E. de la basilique. Plan et coupes.

pleines, lisses, revêtues d'un enduit cimenté. Sur le lit transversal posent les piédroits d'une arcade basse en maçonnerie de grand calibre [1]. Le plafond rocheux a été supprimé. Il est intact, au

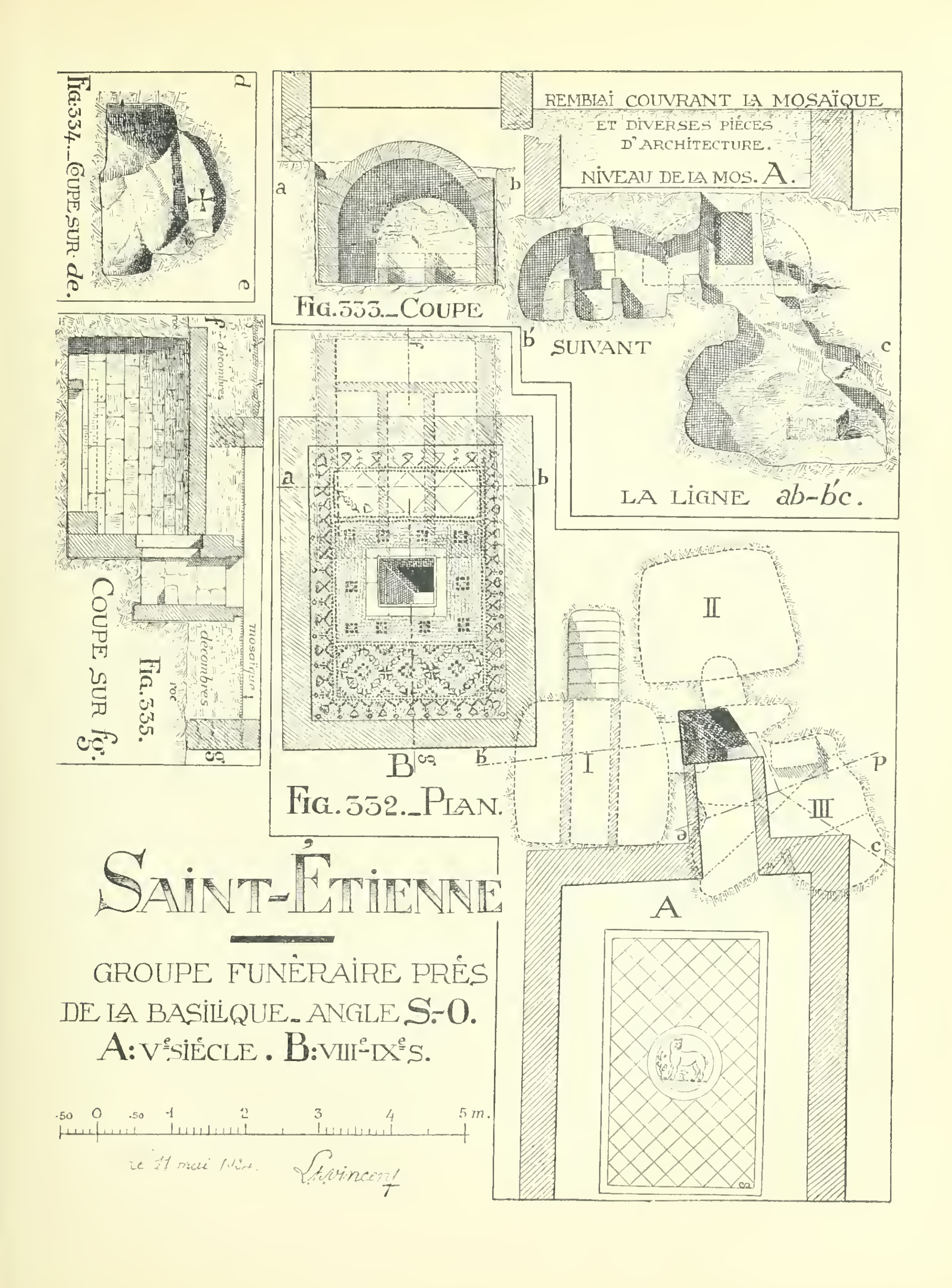
1. Fig. 331, *m*. Elle est de même caractère que celle de la porte et du couloir *D*, fig. 327 et 329.

contraire, dans la salle 2, où reparaissent, transposées, des modifications analogues : au Nord, couchette funéraire usuelle; au S., banc massif vêtu du même crépissage en ciment; à l'O., lit transversal privé de ses coussinets aux deux bouts, et paroi perforée dans l'angle supérieur par une sorte de fenêtre, *o;* une fenêtre à peu près semblable, *n*, au-dessus du lit septentrional [1], donne vue sur la chambre 3. Le crépissage énigmatique des banquettes attaqué discrètement laissa voir, au point attendu, face au couloir central de la chambre 1, l'orifice normal de l'ossuaire bloqué par un bâti de briques. Cette même structure remplaçait, dans la chambre 2, la banquette adjacente éventrée. Un sondage dans l'étrange massif ayant fait constater qu'il comblait un ossuaire antique, tout ce briquetage fut arraché pour remettre à nu les parois rocheuses. Le fond rendait sous le choc une sonorité qui fit découvrir quatre grosses dalles parallèles scellées avec précaution. Soutenues en dessous par des tringles de fer, elles couvraient une tombe (*t*) creusée avec une déviation assez accentuée sur l'axe longitudinal de l'ossuaire pour qu'on la puisse croire voulue. Dans l'épaisse couche de cendre humide furent recueillis : les ferrures très oxydées et quelques bribes d'un cercueil en bois, plusieurs débris de grands ossements, un petit nombre de vertèbres, des dents, une agrafe métallique, et enfin, groupées à l'extrémité orientale de la fosse, deux petites fioles en verre irisé presque intactes et deux lampes en terre cuite ornées d'une croix, parmi les fragments de plusieurs autres plus banales. Pauvres restes, à coup sûr! Ils offrent néanmoins l'intérêt de caractériser comme une sépulture chrétienne cette tombe si jalousement dissimulée dans sa mystérieuse cachette.

L'histoire de l'hypogée paraît dès lors calquée sur celle du groupe funéraire précédemment discuté. Installé sur un type spécifique juif, au début de notre ère, dans une carrière abandonnée, le monument abrita, durant une série de générations, les restes de quelque famille juive. Tombé en déshérence, après une longue période d'oubli, le vieil hypogée fut l'objet d'une sauvegarde respectueuse dans l'installation monastique byzantine réalisée en ces parages. Au plafond séculaire, compromis peut-être par quelque accident, ou ne répondant pas à ce que requérait la nouvelle ambiance architecturale, une voûte fut substituée; le secret d'un antique ossuaire parut un asile approprié pour une sépulture qu'on souhaitait particulièrement inviolable et de modiques baies laissèrent filtrer un peu de jour en ce sanctuaire de la mort sans en troubler le recueillement.

Le dernier ensemble de tombeaux qui mérite d'être mentionné se trouve à courte distance au S.-O., avec une autre physionomie. Laissons de côté l'insignifiante suite de simples fosses, vides et pour la plupart ébréchées, remise au jour par l'exploration pour arriver tout de suite au groupe moins banal qui la termine (fig. 332 ss.). Malgré l'analogie du type funéraire, deux phases chronologiques y sont évidentes. Une salle rectangulaire, *A*, quelque peu déformée s'oriente d'O. en E. par son axe principal assez strictement parallèle à celui de la basilique voisine. Son pavement en mosaïque de conservation parfaite (pl. LXXVIII, 4) évoque non moins, par sa composition et par sa technique, le pavement des nefs; mais il s'agrémente d'un joli médaillon central qui encadre un agneau passant à gauche, ou plutôt en arrêt et la tête tournée vers le spectateur, parmi des arbustes fleuris. Au chevet de la pièce un couloir étroit est promptement barré par un puits vertical d'ailleurs peu profond, dans le sol rocheux : singulier accès de trois réduits disparates : au N., un sépulcre à auges, I; à l'E., une chambre de forme et de dimensions analogues, sans dispositif funéraire particulier, II; au S., une faille profonde aboutissant à une caverne, III, qui développe ses anfractuosités sous le corridor, sous l'angle de la mosaïque et notablement au delà. Un bloc épannelé fixé tout au fond de la grotte, et sur un décrochement du plafond, en face, une croix gravée dans le rocher (fig. 334) donnent l'impression de quelque retraite aménagée pour l'ascèse et les contemplations d'un ermite. N'était la présence copieuse d'ossements humains dans la pièce orientale, manifestement artificielle, on ne l'eût pas d'emblée prise pour un tombeau; sa ressemblance est néanmoins frappante avec les ossuaires des vieux hypogées. Le

1. Son exécution n'est certainement pas de même main que le dressage de la cloison. Cf. fig. 327 et 329, *N*, la fenêtre analogue dans l'hypogée voisin.


FIG. 334._COUPE SUR de.
d
e
REMBLAI COUVRANT LA MOSAÏQUE
ET DIVERSES PIÈCES
D'ARCHITECTURE.
NIVEAU DE LA MOS. A.
a
b
FIG. 333._COUPE
b'
SUIVANT
c
LA LIGNE ab-b'c.
f
décombres
mosaïque
décombres
roc
g
COUPE SUR fg.
FIG. 335.
B
FIG. 332._PLAN.
II
I
III
A
p
SAINT-ÉTIENNE
GROUPE FUNÉRAIRE PRÈS
DE LA BASILIQUE_ANGLE S.-O.
A: Ve SIÈCLE. B: VIIIe-IXe S.
·50 0 ·50 1 2 3 4 5 m.

réduit septentrional est, au contraire, un sépulcre familier avec sa division intérieure en deux auges parallèles qui bordent un passage central; son entrée normale était au bout de ce passage, à l'orient, par une volée de marches évidées du rocher. Visitée sans doute par les pillards, puisque les auges étaient ouvertes et les ossements bouleversés, l'humble tombe déçut leur cupidité; quelques fragments des dalles de fermeture ont rendu quatre ou cinq lettres sans suite d'une épitaphe grecque sauvagement dilapidée. Un remblai haut d'un mètre environ nivela plus tard ces diverses entrées de tombes et toute l'aire de la mosaïque; on y a retrouvé divers morceaux de sculpture, plusieurs petits tronçons de colonne, et un excellent chapiteau corinthien à double rang de feuilles d'acanthe autour d'une corbeille svelte et largement évasée au tailloir (pl. LXXIX, 3).

A la surface de ce remblai, sur un espace de 8 à 9 mètres carrés, *B*, une mosaïque de même style général mais d'exécution précaire et fort délabrée développait son ornementation géométrique autour d'un puits bancal, aux parois maçonnées pauvrement. C'est l'entrée d'une tombe enfoncée de 1m,50 en moyenne en roche vive, mais revêtue sur trois côtés d'un très bon appareil en pierre blanche et couverte par une voûte en plein cintre appareillée avec la même perfection, non sans contraster avec l'entrée si fruste. Des murettes en blocage divisent l'intérieur en trois auges desservies par un couloir central. Comme dans le sépulcre voisin, ces auges étaient ouvertes: il se peut toutefois qu'elles n'aient jamais été closes, car il n'y avait pas trace de dalles et les ossements n'étaient pas bouleversés. Une fiole de verre brisée et deux lampes de terre cuite constituaient tout le mobilier archéologique. Il est curieux que ces lampes, d'un type byzantin courant, n'aient aucun emblème chrétien très explicite, et que l'une (pl. LXXX, 8) présente, au contraire, une épigraphe coufique :

فلله النقمة لا له مخاتلة .1 *Dieu la vengeance! Pour lui point de tromperie!* (Voir ci-dessous).

Cette austère sentence a une saveur biblique incontestable, que ne répudierait d'ailleurs aucun adepte du Coran puisqu'elle est exprimée en arabe. La question se posait donc d'une origine chrétienne ou musulmane; le P. Séjourné, qui dirigeait alors les fouilles [1], nota correctement tout de suite qu'on devait éliminer l'hypothèse musulmane et tenir pour chrétiennes la lampe et la sépulture où elle fut déposée. L'évidente similitude des modalités funéraires entre cette tombe et tant d'autres si franchement chrétiennes passées en revue jusqu'ici ne tolère pas qu'on suppose une origine islamique au sépulcre lui-même. Il serait plus invraisemblable encore d'imaginer qu'il ait pu être utilisé tel quel pour un ensevelissement tardif de quelque sectateur de l'Islam, tandis qu'il est naturel d'y voir une sépulture chrétienne contemporaine de la première période islamique, VIIe-VIIIe siècles de notre ère. Les formes graphiques de cet arabe sont empreintes d'archaïsme. D'autre part, il est peu à croire qu'au lendemain même de la conquête la langue des nouveaux maîtres politiques ait pu s'imposer au point de supplanter le grec jusque dans l'usage religieux des chrétiens. L'inscription de la modeste lampe funéraire exige par conséquent un certain recul et ne se conçoit bien qu'au courant du VIIIe-IXe siècle.

Une telle date convient de tous points à l'installation du monument, où de bizarres négligences et gaucheries s'amalgament avec une excellente tradition structurale. Elle explique les imperfections de la mosaïque un peu ambitieuse, le remblai compromettant qui lui sert de support, la remise en œuvre de pièces antiques : le chambranle de la porte par exemple — avec des feuillures à contresens de la baie —, ou ce fragment de dalle noyé dans le blocage entourant la mosaïque et sur lequel se lit le début d'une épitaphe grecque : Θήκη Μιχα... *Tombeau de Mic...* [2], en caractères identiques à ceux que portent les lambeaux d'une dalle similaire émiettée dans le sépulcre enfoui sous le remblai. Comment ne pas voir qu'à l'heure où fut disposée cette nouvelle sépulture on ne soupçonnait plus l'existence du groupe analogue si proche, ou qu'on avait de bonnes raisons de ne pas remettre au grand jour un pavement dont la décoration pouvait choquer les maîtres de l'heure et provoquer leurs avanies? La mosaïque de l'agneau et les tombes auxquelles ce transparent symbole est ordonné recu-

1. Voir *RB.*, 1892, p. 260 s.

2. Voir Lagrange, *Saint-Étienne...*, p. 122.

lent de ce chef à une époque bien antérieure. L'indice le plus suggestif de nature à corroborer cette conclusion en la précisant est fourni par le chapiteau découvert sur la mosaïque, au milieu d'autres éléments architecturaux. Par sa composition et le traitement de l'acanthe il s'inspire encore du meilleur sentiment classique; mais son galbe un peu étriqué, la sécheresse du feuillage, une certaine rigidité des volutes et l'amincissement exagéré du tailloir trahissent la dégénérescence et ne permettent guère de le reporter plus haut que la fin du IV[e] siècle, ni plus bas que le milieu du V[e]. L'évolution de ce groupe funéraire se limite dès lors entre deux dates extrêmes : du V[e] aux VIII-IX[e] siècles.

Il nous reste à voir comment cette évolution pourrait cadrer avec le caractère et l'histoire du monument principal, qui paraît bien avoir été la raison d'être d'une telle accumulation de sépultures chrétiennes.

III. — DATE ET DÉTERMINATION DE LA BASILIQUE.

Au témoignage des ruines l'existence de cette basilique est un fait : entreprendre de le démontrer plus au long serait aussi pédant qu'il est paradoxal de chercher à lui substituer n'importe quelle autre interprétation. L'attestation de ce fait n'épuise pourtant pas le témoignage des ruines; interrogées avec plus de détail elles doivent éclairer l'origine et le caractère du bel édifice chrétien.

Type basilical, simplicité d'ordonnance, répartition symétrique de nefs continues d'un bout à l'autre, unité usuelle d'abside projetée parfois dans un chevet polygonal, annexe au flanc d'un bas-côté, atrium entouré de portiques avec citerne au centre : tels sont désormais, dans l'histoire de l'architecture chrétienne, les traits essentiels communs aux plus anciennes églises. Ils répondent au caractère primordial de la « maison ecclésiastique » et aux exigences de la plus archaïque liturgie; c'est l'image habituelle de *la* basilique au siècle constantinien[1]. Plus tard seulement, sous l'impulsion d'un art qui devient autonome et conscient de ses propres inspirations, le développement liturgique modifiera par degrés la rigidité de ce thème, avant de lui substituer des formes plus originales. Dès la fin du IV[e] siècle on voit le sanctuaire déborder sur le vaisseau principal; une travée de chœur s'ajoute en avant de l'abside et l'on cherche à rehausser sa dignité par un isolement relatif. L'usage de cette extension et de cette clôture discrète se généralise au V[e] siècle, tandis que des installations complémentaires pour le mobilier cultuel et la préparation des offrandes envahissent l'extrémité des bas-côtés. Bientôt cependant cette amplification devient elle-même insuffisante; à partir du VI[e] siècle il n'est pas rare qu'une nef transversale — transept — dégage encore plus spacieusement le sanctuaire. En tout cas, les absides se multiplient; devant la façade une galerie fermée — narthex — prend la place de l'atrium à portiques : une église nouvelle et spécifiquement chrétienne succède à la basilique des anciens jours. Classé dans la première phase de cette évolution par le concept de son plan, le monument de Saint-Étienne appartient donc au V[e] siècle beaucoup mieux qu'à nulle autre période.

Il relève non moins de cette même phase par le système proportionnel qui a régi son ordonnance. Le rapport de 2 à 1 presque exact entre longueur et largeur extérieures globales ($39^{m},70 \times 21^{m},05$) est un trait d'archaïsme dont le sanctuaire constantinien de Bethléem dispense de multiplier les exemples[2]; mais la répartition des éléments organiques s'inspire de principes plus évolués. La formule constructive si chère aux théoriciens de la grande époque impériale engendrait des édifices majestueux et stables à l'épreuve des siècles; son écueil était de diminuer l'espace utile et surtout de fractionner la perspective intérieure par la densité des supports. Passablement indifférent dans la basilique païenne, ce résultat ne pouvait l'être dans le programme chrétien, où l'abside, centre du culte, est le point de convergence théorique de toute la perspective. La sagacité des architectes s'exerça de bonne heure à concilier ces exigences disparates en découvrant des relations capables de restreindre le volume des pleins sans nuire à la stabilité, ni compromettre l'effet monumental; on sait jusqu'où devait

1. *Suprà*, p. 164 ss.; VINCENT-ABEL, *Bethléem*..., p. 94 s.

2. Cf. *Bethléem. Le sanct*..., p. 73 s.

aller, en cette voie, leur ingéniosité pour ne pas dire leur audace[1]. La première étape spontanée consistait à créer entre longueur et largeur totales une relation permettant de donner plus d'ouverture à la nef centrale sans risquer la moindre atténuation des supports : la formule de 5 à 3 (fig. 336) réalisa ce perfectionnement dans les admirables basiliques de la Nativité et du Saint-Sépulcre. Timide encore sous la forme où elle se produisait en ces premiers tracés constantiniens, cette modification du rapport classique de 2 à 1 se révélait trop avantageuse pour n'être pas accentuée. Dès le milieu du IVe siècle les architectes chrétiens affrontèrent couramment le rapport amplifié de 3 à 2, qui devint le canon du goût dans leur art. Ils se préoccupaient en même temps d'espacer les supports ; au lieu d'alterner, comme à Bethléem par exemple, les éléments des colonnades dans le rapport de 2 à 1, leur effort tendit à réaliser une amplification graduelle des travées et un dégagement des vues. Grâce à la substitution de l'arcade aux entablements rectilignes, sans parler de nuances structurales enseignées par l'expérience ou conditionnées de quelque autre manière, des formules toujours plus audacieuses devinrent successivement génératrices de tracés moins touffus, plus souples, mieux harmonisés avec le caractère de l'église et les nécessités du culte. Presque au début du Ve siècle on osa tenter, sur des programmes de médiocre envergure, un rapport de 4 à 3 qui donnait au thème basilical son maximum possible de dégagement intérieur, puisque l'extension des travées avait dès lors prévalu[2]. Mais on hésita devant son application immédiate à des programmes considérables. Pour ces vastes édifices, la formule progressive initiale 5 : 3, combinée avec la raréfaction des supports, non sans la précaution d'augmenter dans une mesure appropriée leur capacité de résistance, parut d'abord la suprême hardiesse. Le raisonnement et la pratique dictèrent bientôt l'équation exacte qui permettrait d'associer des colonnes moins trapues et peu multipliées à un tracé dilaté dans le rapport audacieux de 4 à 3. A la fin du Ve siècle la basilique avait atteint cet apogée de sa mise en proportions, principe radical de stabilité comme d'esthétique.



Fig. 336. — Evolution schématique du rythme proportionnel basilical.

Dans cette évolution le monument de Saint-Étienne se classe avec évidence à la première moitié du Ve siècle. Il ne s'agit pas, en effet, d'une espèce de basilique-fantôme ou d'un squelette désarticulé, mais d'un édifice dont les proportions et l'ordonnance demeurent faciles à étudier. Comme à Bethléem, le rapport classique de 2 à 1 détermine encore l'implantation générale extérieure, alors que dans le vaisseau proprement dit le rythme essentiel de longueur et de largeur — 33m × 19m,30 — est fondé sur ce rapport évolué de 5 à 3 dont on vient de remettre en mémoire les applications successives[3]. Mais au lieu des colonnades à la fois sveltes et touffues de l'ère constantinienne on observe ici des supports clairsemés et d'une puissance insolite, dont l'emploi coïncide justement avec la dernière mise en œuvre de la formule 5 : 3 en des tracés monumentaux; l'ordonnance de ces supports vaut d'être examinée[4].

Les éléments recouvrés comprennent, on s'en souvient : 1° les bases de pilastres E-E^1 engagés sur les antes de l'abside ; 2° plusieurs panneaux de

1. Bonnes remarques sur cette évolution dans BUTLER, *Anc. Architecture...; Public. of the Americ. Exped. to Syria*, II (1904), p. 34 ss.

2. En voici quelques exemples, parmi les basiliques datées à travers la Syrie centrale, dans BUTLER, *Syria*, II, **B** (cf. *American Exp...* 1899-1900, II) : *Bābisqā* (p. 165 ss.) : 19m,95 × 14m,90; 7 travées; date : 401. — *Ksédjbeh* (p. 158 ss.) : 17m,86 × 14m,90; 5 travées; date : 414. — *Dâr Qitā* : Saints-Paul et Moïse (p. 178 ss.) : 20m,30 × 15; 6 travées; date : 418. — *Qaṣr el-Benât* (p. 216 ss.) : 26m,60 × 20; 7 travées; date : 1er quart du Ve siècle. Il est curieux d'observer que ces quatre églises furent apparemment l'œuvre d'un même architecte : Markianos Kyrios (BUTLER, *op. l.*, p. 222). Son innovation hardie, qui ne fut pas imitée d'abord, devint féconde par la suite.

3. On retrouve très exactement ce même rapport de 5 à 3 dans le vaisseau de Bethléem (44m,87 × 26m,20), au lieu du rapport approximatif de 3 à 2 que j'ai indiqué (*Bethl.*, p. 74, n. 1), par suite d'une distraction de calcul dans la réduction en pieds romains pour les éléments de largeur (pl. X : lire 88 P. 3/4 *au lieu de* 95).

4. Voir pl. LXXVII les éléments en place.

mosaïque d'entrecolonnement; 3° deux fondations évidentes, *F-F*¹, à 23ᵐ,15 des pilastres d'ante, sur l'axe des colonnades; 4° une base (fig. 337); 5° les tronçons d'une colonne entière appartenant au même ordre que la base (fig. 338, II); 6° un socle engagé, dont la saillie indiquée par le dressage partiel de ses faces latérales dut être de 0ᵐ,40 environ au niveau de la plinthe, 0ᵐ,30 à l'aplomb du pilastre (fig. 339). La face la plus intacte de la base a été cotée par M. l'architecte Sandel 1ᵐ,19 : chiffre fort, qu'un contrôle maintes fois réitéré nous contraint de réduire à 1ᵐ,182, sinon 1ᵐ,18. La cote ronde 1ᵐ,18 représente un support qui serait, avec ceux de Bethléem, dans la relation de 4 à 3, c'est-à-dire un tiers plus puissant. Une telle augmentation nécessite un développement proportionnel de travée libre, et par ailleurs les panneaux d'entrecolonnement conservés font la preuve que l'ouverture de travée ne pouvait être inférieure à 3ᵐ,45. Plutôt que de recourir à aucune formule abstraite, admettons, par pure hypothèse expérimentale, une largeur triple au lieu de la largeur double usitée à Bethléem : elle produit une travée libre de (1ᵐ,18 × 3 =) 3ᵐ,54. Pas la moindre rouerie de métier n'est requise pour constater qu'en faisant alterner, à partir du pilastre en place au chevet, des travées de 3ᵐ,54 et des supports de 1ᵐ,18, le 5ᵉ support vient se placer mathématiquement sur la fondation découverte par la fouille. Il reste un peu plus d'espace que n'en exigent 2 entrecolonnements et un 6ᵉ support; mais de même qu'elle s'attache, à l'orient, sur un pilastre engagé, la colonnade doit s'amortir au bout opposé, sur un pilastre analogue, sans qu'il ait nécessairement la même saillie. En attribuant à ce pilastre le socle retrouvé, le total coïncide à un centimètre près avec la longueur mesurée du vaisseau : 33ᵐ,01 pour 33 mètres. Qu'il n'y ait pas en ce résultat une coïncidence fortuite, réalisable avec telle autre largeur hypothétique de travée, c'est ce que met hors de doute l'adaptation précise aux éléments connus. Cette preuve par les faits rend superflue toute justification par le raisonnement technique. Mieux encore que la nature du plan, le rythme proportionnel qui en fixa l'ordonnance assigne nettement la basilique de Saint-Étienne à la première moitié du vᵉ siècle.

A la base de ce rythme proportionnel l'analyse de quelques chiffres sûrs enregistrés dans les ruines paraît mettre le pied romain de 0ᵐ,296 ou son multiple, la coudée de 0ᵐ,444 : unité métrologique héritée de la tradition architecturale constantinienne. L'épaisseur des murs par exemple, qui mesurait 0ᵐ,895 sur le débris conservé dans l'angle N.-E. et 0ᵐ,885 sur les seuils de porte en place, représente exactement 3 pieds ou 2 coudées;



Fig. 337. — Basilique de Saint-Étienne. Une base du grand ordre. Cf. fig. 338, II.

la base de colonne à la cote moyenne de 1ᵐ,18 égale 4 pieds; il y en 12 dans l'entrecolonnement de 3ᵐ,54; la longueur intérieure du vaisseau en compte 111 $^1/_2$, la largeur 65 $^1/_4$. L'emploi d'une telle unité régulatrice des relations mathématiques atteste du moins une époque où survivaient les formules classiques et corrobore la date impliquée par l'architecture.

Parmi les éléments décoratifs, mosaïques, modénature, sculpture, dont une appréciation telle quelle est facile sur les graphiques, on examinera seulement quelques chapiteaux plus expressifs d'une époque définie. De ceux qui appartenaient au grand ordre il a été retrouvé plusieurs fragments (cf. pl. LXXIX, 2), et surtout le chapiteau presque intact du pilastre d'ante N.-E (*ib.*, n° 1). Malgré la coupure tardive qui barre verticalement la face et celle qui a supprimé la première feuille latérale inférieure sur le côté droit, on peut étudier

cette jolie pièce avec le détail utile. Son type est corinthien et la composition en est strictement classique à première vue : trois rangs superposés de feuilles d'acanthe épineuse agencées de manière à couvrir intégralement la corbeille ; les feuilles caulescentes du rang supérieur moins épanouies laissent échapper des couples de volutes divergentes et inégales, dont les deux plus allongées, aux extrémités opposées, viennent se replier en vrilles pour soutenir les cornes du tailloir cintré. Routine et déclin s'annoncent toutefois par de nombreux indices ; on s'en rendra compte si l'on veut bien juxtaposer à ce chapiteau des modèles antiques de même forme, de même nature et de date certaine, empruntés, je suppose, à l'arc du forum d'Aelia, pour restreindre exclusivement cette enquête à l'art palestinien[1]. Dans le chapiteau romain du second siècle, qui n'a déjà plus lui-même la pureté du prototype, le tailloir épais et vigoureusement échancré garde une bosse centrale, sous laquelle les deux petites volutes intérieures s'enlacent en nœud très souple à la place de la rose primitive. Dans la réplique ultérieure, le volume et l'échancrure du tailloir sont atténués ; bosse et fleuron n'existent plus ; au lieu de deux groupes de volutes dégagées d'une allure souple au sommet de la touffe d'acanthe dont les tiges fléchissent sous le fardeau qui leur incombe, en voici quatre groupes plaqués suivant une irréprochable géométrie contre une sorte de lèvre évasée, convexe : interprétation mécanique de la corbeille, écrasée maintenant par le tailloir qui prend l'aspect d'un couvercle discordant. C'est raisonné, symétrique et glacial ; dans la stylisation fatale s'est étiolé le souffle puissant de la nature.

Plus encore que la composition, le traitement accuse ici la décadence. L'artiste ancien concevant le chapiteau comme une œuvre plastique ciselait sa pierre en vue de lui faire exprimer une réalité vivante. Du bloc rigide il entendait tirer l'illusion d'un faisceau d'acanthe drue, tourmentée par la sève opulente d'une frondaison qui paraissait défier le fardeau, gardant, sous la courbe contrariée de ses pointes, la poussse calme et l'essor de ses tiges. Dans le chapiteau qui nous occupe, la plante atrophiée se transforme en garniture de feuillage. Si réaliste que soit encore chacune de ces feuilles de l'acanthe traditionnelle avec ses extrémités acérées, ses côtes nerveuses, ses lobes refouillés, on a le sentiment qu'elles ne vivent plus du même fond commun ; elles ont cessé de jaillir avec fougue les unes des autres et s'étalent maintenant avec l'artifice calme d'un décor ; leurs pointes exagérées se recherchent dans une symétrie perpétuelle pour constituer divers assemblages linéaires creux et piquer des ombres figées sur la monotonie du réseau. C'est le terme d'une stylisation dont les chapiteaux romains dans le forum d'Aelia et les chapiteaux constantiniens de Bethléem ou du Saint-Sépulcre jalonnent les principales étapes en Palestine, mais où transparaît toujours le concept plastique originel. Il n'en subsiste pas grand'chose, au contraire, passé le milieu du v[e] siècle, quand la fortune du chapiteau *théodosien*[2] a modifié le galbe corinthien, démaigri le tailloir, déchiqueté le feuillage et confiné l'acanthe dans le rôle de simple revêtement décoratif. Le méplat succède au relief ; le métier et la fantaisie prennent le pas sur l'inspiration féconde puisée dans la nature.

A la limite de cette évolution primordiale et indemne encore de toute influence du type théodosien, le chapiteau du grand ordre dans la basilique de Saint-Étienne est nécessairement antérieur à la seconde moitié du v[e] siècle[3]. Ainsi rejoint-on, par une voie différente mais non moins sûre, le point où aboutissait l'enquête architecturale, et ce recoupement fixe avec toute l'approximation désirable la date du monument dans les cinquante premières années du v[e] siècle.

Existait-il dans la basilique un ordre supérieur? La puissance des colonnades en autoriserait

1. Voir ci-dessus, fig. 40 ss. et pl. IX s. L'édicule qui orne la fontaine *'aïn el-Hanieh,* non loin de Jérusalem, en fournirait des exemples tout aussi intéressants.

2. Le mérite de l'avoir nettement défini revient à M. Strzygowski. On en trouvera la bibliographie avec d'utiles précisions dans J. LAURENT, *Bull. corr. hell.*, XXIII, 1899, p. 207 ss. Cf. DALTON, *Byz. Art and Archaeol.*, p. 172 ss.

3. Edm. WEIGAND, *Byzant. Zeitschr.*, XXIII, 1914, p. 197 s., voudrait même le reporter « à l'époque impériale moyenne », c'est-à-dire au II[e]-III[e] siècle ; mais il est impossible de le suivre en cette voie. La technique de ce chapiteau est incontestablement plus évoluée que celle des chapiteaux constantiniens de Bethléem. On n'hésitera pas à reconnaître ici une facture évoquant beaucoup mieux les chapiteaux de pilastres de la Porte dorée à Constantinople — datés précisément du règne de Théodose II — (cf. WEIGAND, *Athen. Mitteil.*, XXXIX, 1914, pl. I, 1 et 3) que ceux de la chapelle de Dioclétien (HÉBRARD et ZEILLER, *Spalato*, pl. XV face p. 104).

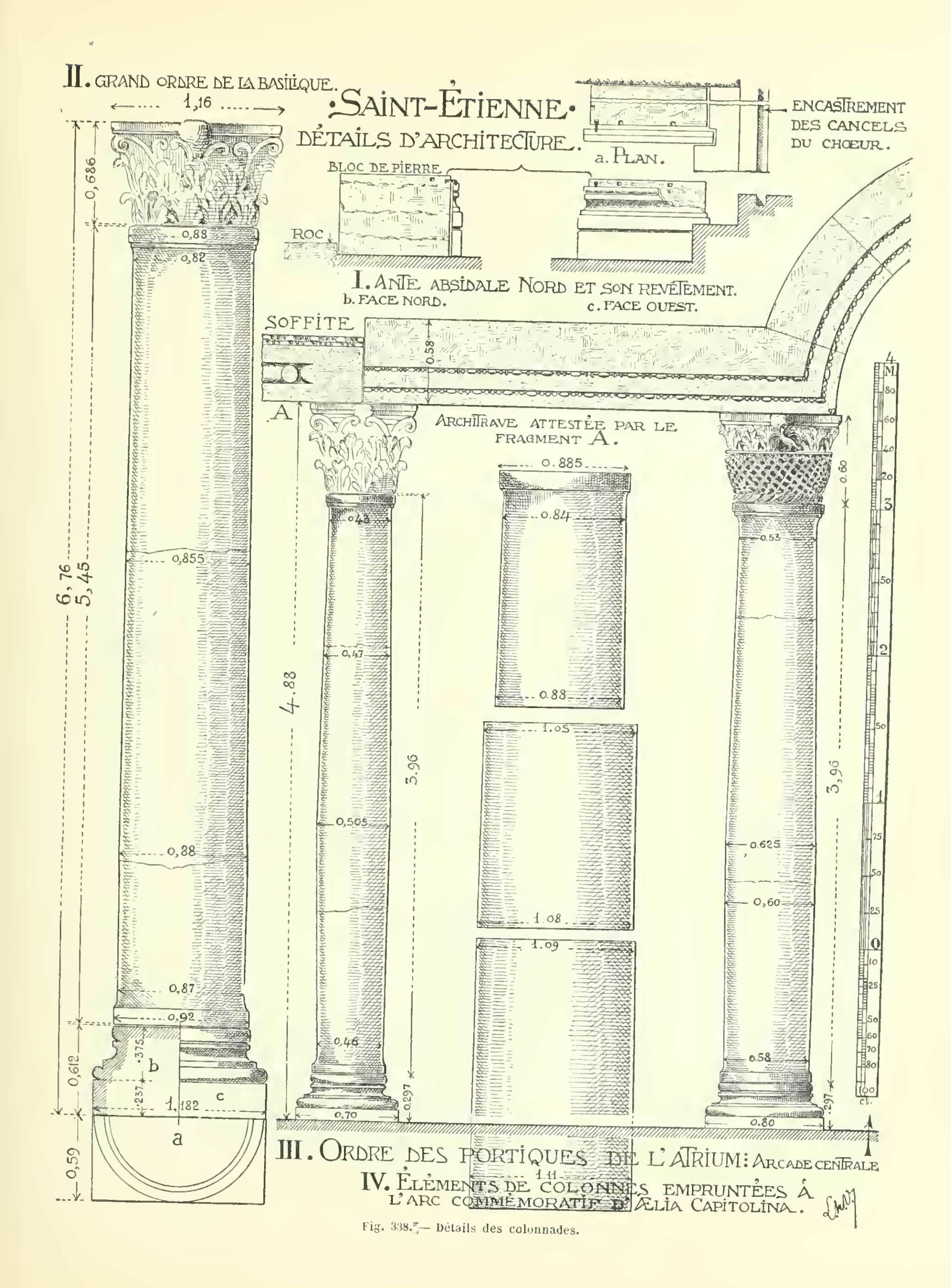


Fig. 338. — Détails des colonnades.

l'hypothèse, que nul vestige assez clair n'a cependant confirmée. Le joli chapiteau découvert à peu de distance, au milieu des annexes méridionales, et qui porte sur une de ses faces une croix en guise de fleuron (pl. LXXIX, 4) appartient avec plus de vraisemblance à quelque édifice secondaire. Quant au chapiteau trouvé sur la mosaïque de l'agneau (*ib.*, 4), s'il ne provient pas d'une chapelle funéraire érigée dans cet endroit même, il s'adapterait convenablement à l'ordre des portiques de l'atrium. L'un et l'autre, malgré l'infériorité du goût et une certaine rudesse de traitement, sont bien dans le même style que le grand chapiteau de la basilique et se classent au même temps[1].

Non moindre est, sans contredit, l'intérêt qu'offre un chapiteau à corbeille d'assez fort module et de conservation satisfaisante (*ib.*, 5). Il faisait partie d'un ordre sensiblement plus puissant, mais pas nécessairement plus élevé, que l'ordre courant des portiques; les fouilles ont rendu quelques débris de ses colonnes, et apparemment une de ses bases presque intacte. Sa place normale est en façade, au milieu de la galerie orientale de l'atrium, dans une arcade assez large dégageant la porte principale de la basilique (fig. 338, III)[2]. Un bourrelet en torsade consolide le fond de la corbeille, dont le sommet débordant est souligné par un bandeau perlé. La touffe d'acanthe qui en émerge fléchit sous la pression d'un tailloir épais, hardiment échancré, auquel s'adaptent avec une très souple élégance les feuilles drues, aux lobes bien découpés, quoique sans affectation dans le modelé. Des volutes n'ayant plus, dans une telle composition, ni espace convenable ni raison d'être, l'artiste les a supprimées. Sur trois faces de courtes feuilles enveloppent la bosse vigoureuse au centre du tailloir; sur la quatrième cette bosse nue est en partie masquée par la silhouette d'un aigle posé de profil à gauche sur le rebord de la corbeille, les ailes déployées et la tête rejetée vers la droite dans un mouvement dominateur (*ibid.*, 6). En dépit des dégradations il reste une animation saisissante et un naturel très finement observé dans l'allure du majestueux oiseau qui vient de suspendre son vol, et dans le retroussis du feuillage sous la dernière trépidation de ses ailes. Encore faudrait-il, pour une appréciation plus exacte, replacer ce magnifique chapiteau dans sa perspective prévue.

Pour en définir le caractère et l'époque il n'est heureusement pas nécessaire de prendre parti dans le débat tant agité sur l'origine et l'évolution esthétique du chapiteau à corbeille[3]. Dans la Ville Sainte elle-même des monuments bien datés fournissent des éléments de comparaison qui sauvent de spéculations trop souvent arbitraires ou imprécises. Qu'on se reporte aux chapiteaux du Saint-Sépulcre et à celui de l'Éléona, dont la commune origine constantinienne serait désormais vainement mise en doute[4] : leur air de famille avec celui de Saint-Étienne laisse pourtant remarquer d'assez considérables nuances. Le type constantinien demeure, en son ensemble, étroitement tributaire du chapiteau corinthien : il en conserve presque le galbe et comprime seulement sous une vannerie flexible et réaliste les feuilles basses de la touffe d'acanthe; la partie supérieure ne diffère que peu ou pas du tout du thème corinthien classique; la sculpture est large, exempte de mièvrerie; l'effet résulte moins d'une recherche astu-

1. Weigand, *op. l.*, p. 196 s., analyse très correctement ces deux petits chapiteaux et les attribue « sans hésitation au milieu du v[e] siècle ».

2. Suivant l'ordonnance requise dans le portique « eustyle »; cf. *Bethléem*, p. 91, n. 1 et pl. XXII. Un autre indice viendra tout à l'heure corroborer ce placement.

3. Cf. W. de Grüneisen, *Un chap... Étude sur l'origine et l'époque des chapiteaux-corbeille*, dans *Oriens christianus*, 1912, pp. 286-314. — E. Weigand, *Byz. Zeit.*, 1914, pp. 201-209. Ce savant discute incidemment un petit chapit. à corbeille photographié à l'*École biblique* (*op. l.*, p. 208; pl. II, 3). Pour prévenir les déductions incorrectes qui pourraient se fonder sur l'attribution de cette pièce aux ruines de Saint-Étienne, on voudra bien noter que ce chapiteau, comme le chap. corinthien sur lequel il est posé dans la phot., provient de *kh. el-'Adasch*. Même provenance pour le chap. corinthien similaire, dans le parvis de la cathédrale anglicane (*op. l.*, p. 194); cf. *QS.*, 1913, p. 136. Ces attributions inexactes sont de nature à compliquer dangereusement une classification déjà délicate en elle-même.

4. Au S.-Sépulcre, dans l'ancien atrium intérieur, auj. « arceaux de la Vierge », cf. *supra*, pl. XVI A; XIX, 1; au parvis : XIX, 2; à la chap. Sainte-Hélène : XX. A l'Éléona : XXXVII, 2; XXXVIII, 21. Il est parfaitement gratuit d'affirmer, comme il plait à M. Weigand, *BZ.*, 1914, p. 202, que « ce chapiteau n'a rien à faire avec un édifice constantinien ». Peut-être bien compromet-il une théorie arbitraire sur l'évolution du type; mais il n'en demeure pas moins un élément indubitable de la décoration primitive de l'*Éléona* certainement constantinienne. Jérusalem a produit d'autres chapiteaux à corbeille : la mosquée el-Aqṣā en particulier remet en œuvre de splendides exemplaires empruntés à quelqu'une des églises antérieures à la conquête arabe; on n'en fera pas état pour le moment.

cieuse que du modelé délicat et plein de vérité. Voici maintenant l'interprétation évoluée : entre l'abaque, robuste encore mais dont la notion primitive s'efface dans une modénature qui abolit sa composition, et la corbeille très développée, c'est à peine s'il reste l'espace de faire émerger le faisceau d'acanthe ; la corbeille elle-même plus élaborée, plus rigide avec ses tresses anguleuses et son bandeau perlé aussi peu naturel que possible, passerait tout aussi bien pour une résille ou pour un filet métallique avec garniture sur les bords ; tout est calculé savamment en vue d'un effet plus intense, accentué d'ailleurs par l'addition fantaisiste de l'oiseau symbolique perché au milieu de la face principale ; seule peut-être la facture se pourrait comparer à peu près de tous points à celle du IVe siècle, non sans une tendance à exagérer les creux pour obtenir plus de contraste et de relief. Entre le chapiteau de Saint-Étienne et ses congénères du Saint-Sépulcre et de l'Éléona, s'il reste une incontestable unité d'école il n'y a pas unité de style, mais toute la différence que peut introduire dans le traitement du même sujet une longue pratique et la routine savante des meilleurs ateliers. Il n'est cependant pas moins éloigné des compositions analogues du VIe siècle, où la corbeille n'est plus qu'un motif appauvri, souvent un thème à capricieux entrelacs ou un découpage de rinceaux et de frondaisons exubérantes, presque toujours le support de motifs zoomorphes prépondérants dont l'effet dramatique était mieux dans le goût du temps [1]. Le résultat de ces considérations techniques est de situer clairement notre chapiteau à corbeille à peu près à égale distance entre l'ère de Constantin et celle de Justinien, par conséquent dans cette première moitié du Ve siècle où convergeaient déjà tant d'autres données archéologiques très positives [2].

Les faits attestent, vers 450, dans ce faubourg septentrional de Jérusalem, l'existence d'un groupe architectural considérable ayant pour centre une basilique imposante ; l'histoire assigne

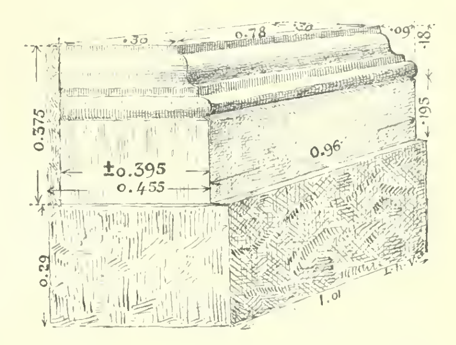


Fig. 339. — Socle et base de pilastre engagé. Attache occidentale des colonnades de la basilique.

au même temps et au même lieu la fondation par l'impératrice Eudocie d'un sanctuaire à la gloire du premier Martyr : sanctuaire auquel fut adjointe une grande installation monastique, le tout muni d'une enceinte et constituant un *téménos* immense. L'équation est trop précise pour ne pas s'imposer : le monument dont on vient d'étudier les vestiges est le sanctuaire de la Lapidation de Saint-Étienne.

IV. — ASPECT ET VICISSITUDES DU SANCTUAIRE.

A peine manquerait-il, pour une restauration intégrale de l'édifice, quelques détails de son élévation. La largeur des travées et l'absence de toute pièce d'entablement proportionné au

1. Lire à ce sujet les savantes remarques de M. L. Bréhier, *Ét. sur l'hist. de la sculpt. byz.*, dans *Nouvelles Archives des Miss. sc.* ; N. S., fasc. 3, 1911, p. 36 ss. ; fasc. 9, 1913, p. 7 ss. Cf. de Grüneisen, *Or. chr.*, 1912, p. 287, 289, 293 ss. ; Dalton, *Byz. Art...*, p. 176, fig. 103 ss.

2. Cette date peut n'être pas sans portée dans l'histoire du chapiteau à corbeille. M. de Grüneisen (*op. l.*, p. 314) le déclare originaire d'Egypte sans preuve positive, ni attestation antérieure aux exemples constantiniens de Jérusalem. Ne serait-ce pas plutôt une création originale dont les artistes chrétiens du IVe siècle, chargés de décorer le Saint-Sepulcre — temple de la Loi nouvelle — auraient puisé l'idée dans la description des fameux chapiteaux des colonnes *Iakin* et *Bo'az* au temple de Salomon (*I Rois*, VII, 16 ss.)? Le P. Lagrange l'a suggéré (*Saint-Étienne...*, p. 133), pour la pièce qui nous occupe : « On dirait que l'auteur a voulu rendre à sa manière le treillis et les fleurs tels que les dépeint le livre des Rois. » Cette observation prend corps si l'on examine avec attention le détail du filet, la manière dont il s'attache aux deux bords et surtout ce bandeau perlé, inintelligible dans un ouvrage en vannerie, tandis qu'il traduit non sans réalisme les grenades enfilées pendantes au sommet du treillis. La position même de deux chapiteaux de ce type devant la porte principale de la basilique ajoute beaucoup de poids à la suggestion déjà si bien fondée du P. Lagrange. Voir ci-dessous, p. 802.

module des supports[1] donnent lieu de croire que les colonnes étaient reliées par des arcades. Rien n'est de nature à suggérer des galeries sur les bas-côtés, mais il y a quelques bons indices d'un petit ordre — colonnes ou pilastres engagés — diminuant la portée et consolidant l'appui des entraits dans la charpente de la toiture. Entre les baies de la claire-voie se développait apparemment une frise de mosaïques murales ; elle a laissé sa trace dans la ruine par une extrême abondance de cubes plus fins et de couleurs plus nuancées que ceux des pavements[2]. L'ensemble de la structure ne saurait plus guère être rationnellement mis en doute, et le lecteur a sous les yeux assez d'éléments expressifs pour apprécier par lui-même quelle dut être la physionomie générale de la basilique eudocienne.

La crypte (*confessio*), en avant du chœur, y met un trait caractéristique. Si radicale qu'en ait été la dévastation par les carriers musulmans, plus d'un vestige eût permis de la soupçonner, quand bien même on n'en posséderait point l'attestation par des documents historiques explicites. D'aucuns lui trouveraient même une attestation archéologique imprévue. En 1858 furent découverts aux environs de Rome, au 3e mille sur la nouvelle voie appienne, les restes d'une basilique aussitôt identifiée par les archéologues romains avec le sanctuaire que la patricienne Démétria fit ériger, vers 450, à la gloire de S. Étienne (fig. 340)[3]. On sait quel essor fut donné, en ce milieu du ve siècle à travers l'Occident, au culte du Protomartyr par la diffusion de ses reliques retrouvées depuis peu. Et voici par où le *martyrium* commémoratif romain prendrait un spécial intérêt. Son ordonnance et ses proportions seraient tout bonnement calquées sur le sanctuaire de Jérusalem, et l'on estime en pouvoir produire la justification très élégante. La pieuse Démétria, de la famille des *Anicii*, était la nièce de S. Pétronius évêque de Bologne, illustré par son zèle à reproduire dans sa ville épiscopale les sanctuaires de la Ville sainte qu'il aurait mesurés et dessinés au cours d'un pèlerinage accompli précisément à l'époque des grandes fondations d'Eudocie. Que le *martyrium* de S. Étienne ait eu place en cette

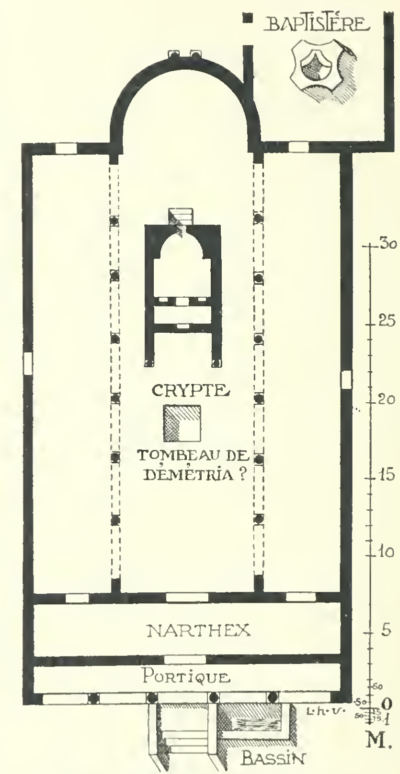


Fig. 340. — La basilique Saint-Étienne de la *via latina*. D'après le chan. Profili.

copie, malgré la difficulté d'en apercevoir l'évidence dans le groupe monumental de Bologne[4], on le mettra d'autant moins en doute que le groupe

1. L'unique fragment d'architrave assez conservé pour un relevé précis (fig. 338, III, 1) appartient clairement à l'ordre des portiques de l'atrium.

2. La quantité considérable de cubes dorés et en pâte de verre est spécialement suggestive.

3. Chan. F. Profili, *Relazione ed osservationi artistiche ed archeologiche... su lo stato attuale della basilica di S. Stefano... al terzo miglio della via latina*. Extr. du *Giornale di Roma*, n° 139, 22 juin 1858, avec plans et vue, d'où est tirée notre figure 340.

4. Cf. *RB.*, 1913, p. 541, fig. 2 (d'après M. le chan. Lanzoni), et 1908, p. 475.

entier conserve encore le vocable de « Saint-Étienne ». Ce qui n'avait pu être réalisé avec toute la précision désirable au cœur d'une cité populeuse le fut avec scrupule dans le domaine familial aux portes de Rome, compte tenu, cela va de soi, des exigences résultant de matériaux différents et d'autres procédés de structure. Or la *confession* que Démétria aurait reproduite d'après les croquis cotés de son oncle a la forme d'une cella funéraire et se logerait très exactement dans la cavité déformée par la carrière ultérieure sur l'axe de la grande nef en avant de l'autel, dans le sanctuaire de Jérusalem [1]. Brillantes déductions, néanmoins beaucoup trop fragiles pour qu'on leur accorde ici le moindre crédit. A quoi bon, au surplus, s'obstiner à la concrétisation précaire d'un dispositif architectural en quelque sorte spontané et dont l'existence, par ailleurs certaine, importe seule?

Tout moyen nous fait défaut pour déterminer de manière absolue si la cavité fut créée par l'architecte d'Eudocie, ou s'il utilisa quelque élément préexistant : sépulcre défoncé ou simple excavation de carrière antique. La seconde alternative est rendue plus vraisemblable par ce qui est maintenant connu de l'ambiance. Quelque particularité de cette nature, capable d'accrocher la mémoire, justifie d'autre part au mieux que les contemporains d'Eudocie se soient estimés en mesure de lui désigner comme site traditionnel du martyre de S. Étienne l'emplacement où elle érigea son sanctuaire [2]. En tout cas, l'expression de « caverne » *meghartā*, usitée peu d'années après pour spécifier la localisation des glorieuses reliques (**T.** III, 2, p. 762), s'entendrait excellemment d'un ancien hypogée dont on aurait modifié le dispositif; et l'on n'avait en ces parages que l'embarras du choix. Sans doute aussi l'implantation de la basilique fut-elle régie par la nécessité de s'adapter à quelque élément considéré, à tort ou à raison, comme traditionnel, puisque l'architecte eudocien s'imposa la tâche d'attaquer avec ampleur les assises rocheuses du Bézétha pour conquérir l'espace où dilater son abside. A le supposer indépendant de tout détail concret, ne se fût-il pas épargné ce fastidieux labeur et ne trouvait-il pas une assiette aussi satisfaisante en faisant simplement glisser de la proportion utile tout son tracé vers l'Ouest? On saisit désormais de quelle portée est la constatation positive de cette crypte; après quoi, peu importe que le détail minutieux de son aménagement se dérobe.

Quelques trouvailles d'assez banale apparence réalisées durant le déblaiement de l'abside, vont nous permettre, au contraire, de reconstituer à peu près intégralement l'autel de la basilique, dont on connaît déjà la position très exacte, sous l'arc triomphal, et la base originale (fig. 323). C'est d'abord un volumineux coffret de pierre taillé très finement sur trois faces et à compartiments intérieurs inégaux (fig. 341). Mutilé, privé de son couvercle, il évoque cependant encore l'idée d'un ossuaire, et le sectionnement, étrange de prime abord, qui exclurait toute hypothèse d'un ossuaire

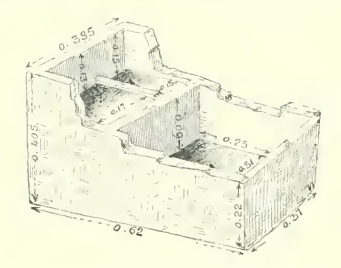


Fig. 341. — Coffret-reliquaire de la basilique de Saint-Étienne. Cf. pl. LXXX, n° 3, la phot. prise du côté fruste.

usuel, corrobore ici la suggestion de l'ossuaire spécial bien en situation dans une abside, à savoir : le reliquaire de consécration de l'autel. Sans doute la basilique elle-même n'était qu'un monumental écrin pour les reliques du Protomartyr; mais ce trésor vénérable gardait une relation étroite avec la crypte envisagée comme le propre lieu de triomphe du saint diacre; et il n'en fallait pas moins, suivant les exigences liturgiques du temps, d'autres restes sacrés pour l'érection officielle de l'autel centre du culte dans la basilique commémorative [3]. Les prescriptions du

1. Heydet, *Das heil. Land*, oct. 1917, p. 189 ss., avec des restaurations architecturales fournies par le R. P. Maurice Gisler, O. S. B.

2. Sur l'équation, nécessaire d'après la législation ecclésiastique à cette époque, entre le lieu du martyre ou la présence des reliques et le site de la basilique commémorative, voir Lagrange, *Saint-Étienne..*, p. 73 ss.

3. Voir ci-dessus, p. 750 et n. 1.

rituel et les dires des chroniqueurs seraient authentiqués, si c'était nécessaire, par mainte donnée archéologique. Sans sortir de Jérusalem la basilique de Siloé, strictement de la même période que Saint-Étienne, et une chapelle monastique du mont des Oliviers en fournissent d'excellentes attestations [1]. A la vérité, dans la plupart des exemples connus ces espèces de châsses n'offrent que des proportions minimes et ne sont pas compartimentées; l'ampleur exceptionnelle du coffret stéphanois s'harmonise avec le reste de l'édifice, ou s'explique par une autre nuance d'adaptation à l'autel; quant aux compartiments intérieurs, ils répondent trop naturellement à la diversité usuelle des reliques déposées

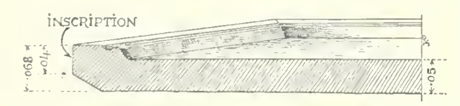


Fig. 342. — Profil de la table de l'autel.
Voir pl. LXXIX, 7 l'inscription gravée sur les fragments du rebord.

pour qu'il y ait besoin de les justifier davantage [2].

Des épaves plus menues, quoique suffisamment expressives, restituent la table même de l'autel. Elles proviennent d'une dalle de marbre blanc dont la partie médiane légèrement ravalée s'encadrait d'une moulure très sobre (fig. 342). Une ligne de grec gravée non sans recherche orne la tranche qu'un large chanfrein raccorde au revers presque fruste de la dalle ; tranche et face antérieure furent au contraire polies avec un soin fort attentif. Trois lambeaux seulement ont été recueillis et se raccordent à la fois par les débris d'inscription et quelques arêtes de leurs cassures (pl. LXXIX, 7). Ce qu'il importe de retenir de ce texte lacuneux, c'est son caractère accessoire manifeste sur la dalle moulurée dont il détermine la position et spécifiait probablement le rôle. Ces données limitent le champ de l'investigation sur la nature de la pièce. Le regretté P. Germer-Durand eut tout de suite l'impression juste que ces fragments devaient provenir « d'une table..., la table d'un autel » ; mais il s'abstint d'en produire la justification. Et comme il y ajoutait l'hypothèse « que l'inscription... rappelait les titres du premier martyr... *Gardien des tables* » [3], l'hypothèse précaire a compromis le diagnostic essentiel.

Il est clair que cette dalle d'exécution si soignée posait horizontalement sur un support qui dégageait la tranche en entier [4] et présentait la face supérieure à quelque usage requérant un plan creux. La finesse relative des caractères exclut un support très élevé, et ce qu'on entrevoit du texte doit impliquer un développement au moins double de ce qui est conservé. Laissons de côté d'autres détails plus ténus. Si l'on n'a pas perdu de vue que nous sommes dans l'abside même de l'église, parmi les débris de colonnettes aux modules variés, à proximité d'une dalle intacte, du même marbre, spécifiée comme soubassement d'autel par ses canaux, ses traces de scellement, sa relation avec un bâti fruste et une petite piscine, on aura plus d'éléments qu'il n'en fallait pour rendre manifeste que ces lambeaux de dalle inscrite appartinrent à la *mensa* de cet autel. On ose à peine s'attarder encore à concrétiser la forme primitive et l'évolution de l'autel chrétien depuis longtemps vulgarisées par tant d'excellentes monographies [5]. A l'origine simple table ou trépied,

1. Cf. Bliss-Dickie, *Excav. at Jerus.*, p. 190 et 221 ss. Le « reliquaire » de Siloé » sera décrit plus loin. Hors de Jérusalem un des meilleurs exemples qui me revienne en mémoire est celui qu'a livré une petite église bulgare de type basilical, à *Tchoban-déré*. C'est une minuscule « cassette de marbre en manière de sarcophage antique », mesurant 0m,15 × 0,141 × 0,094; elle était encore « plombée et contenait quelques ossements calcinés... et deux petits flacons en verre » (Filow, *Archaeol. Anzeiger*, 1915, p. 230 et fig. 6). La collection archéologique de l'École possède un coffret en terre cuite de forme analogue et de proportions un peu moindres, seulement dépourvu de son couvercle et à double compartiment. Il a été découvert dans une église de Mâdabâ; il en existe d'autres au musée de Sainte-Anne.

2. Le reliquaire de Hebeileh (*RB.*, 1925, p. 282, fig. 8 *c*) constitue d'ailleurs une analogie qui dispense d'alléguer des pièces inédites.

3. Cf. *RB.*, 1892, p. 587. Hypothèse admise par M. Lud. de Vaux (*Rev. arch.*, 1888, II, 48 s.). Beaucoup plutôt qu'au service des tables — διακονεῖν τραπέζαις — mentionné dans dans l'institution des diacres (*Act.*, vi, 2), cette expression τῶν ξυλῶν φυλάξα... ferait songer au rôle du chérubin préposé à la porte du paradis terrestre : φυλάσσειν τὴν ὁδὸν τοῦ ξύλου τῆς ζωῆς (*Gen.*, iii, 24).

4. Le fort chanfrein à la base de la tranche et le dressage sommaire de la face inférieure laissent supposer des supports libres, pilastres ou colonnettes, plutôt qu'un massif de maçonnerie.

5. V. g. l'art. *Autel* dans Leclercq, *Diction. d'archéol. chrét.*, avec des illustrations bien choisies et la bibliographie antérieure à 1908. L. von Sybel, *Christliche Antike*, II (1909), p. 297-304. Parmi les plus récentes dissertations voir une excellente mise au point par M. Michon, *RB.*, 1916, p. 152-8.

ensuite tombeau, il devint de bonne heure l'un et l'autre, rehaussé parfois d'un baldaquin (*ciborium*) et demeura longtemps de proportions modiques. Le bord en saillie est une particularité à peu près constante des antiques *mensae;* mais il en est une autre assez fréquente : l'orifice qui perfore la partie creuse, pour l'« écoulement de l'eau repandue dans l'*ablutio altaris* » [1]. Quand la table reposait sur un bloc de maçonnerie, comme à la basilique de Grado, cette perforation prolongée à travers le massif évacuait directement les ablutions dans la piscine souterraine; tandis que la perforation d'une *mensa* ayant pour appui des colonnettes entraînait un dispositif de captation inférieure et de drainage; or ce dispositif ne saurait être réalisé mieux que ne le présente le soubassement découvert en place dans l'abside de Saint-Étienne. Les dimensions mêmes de ce soubassement suppléent à ce qui ne pouvait être déterminé par les débris de la *mensa* pour compléter la démonstration. La dalle aux canaux mesure, on s'en souvient, $1^{m},09 \times 0^{m},64$; le massif maçonné de Grado, $1^{m},08 \times 0^{m},90$ [2], avec une hauteur de « 1 mètre environ » qui ne fournit pas une analogie moins frappante, puisque les colonnettes de la *mensa* de Saint-Étienne ont $0^{m},914$ sans base ni chapiteau, par conséquent un minimum de 1 mètre avec ce complément normal. A qui objecterait l'absence d'inscription sur toutes les tables d'autel antérieurement retrouvées il suffirait de remettre en mémoire l'attestation littéraire relative à un autel à peu près contemporain [3]. L'autel de la basilique eudocienne est désormais facile à restaurer dans ses lignes générales. Dans la silhouette qui en est présentée (fig. 344) un *ciborium* y est ajouté sur la suggestion précise que fournit une colonne de marbre blanc à veines bleutées découverte en deux pièces devant les degrés septentrionaux du chœur [4]. A défaut de tout autre élément positif on s'est abstenu de risquer plus qu'un profil sommaire de ce baldaquin.

Très séduisante est la pensée de reconnaître dans une inscription grecque lacuneuse mise sur le marché en 1908 le propre catalogue des reliques réunies pour la consécration de cet autel et déposées dans le sarcophage à compartiments. Avant d'être acquis par le musée des Bénédictins de la Dormition sous la rubrique : « découvert aux abords du Tombeau des Rois » [5], le fragment avait été offert au Patriarcat grec comme provenant de l'enclos de *Gordon's Tomb*. Une enquête pratiquée en ce temps-là n'eut pas grand'peine à éliminer l'une et l'autre de ces attributions fantaisistes, sans aboutir à une localisation certaine; elle permit seulement de soupçonner que la trouvaille aurait été faite en creusant les fondations — par ailleurs tout à fait stériles — de la mosquée récemment annexée à l'ouély Sa'âd et Sa'îd. L'authenticité de l'inscription ne souffre pas le moindre doute et en tout état de cause sa provenance paraît étroitement liée à Saint-Étienne. Sur cet indice, qui soulignait avec force la mention explicite d'Eudocie, le R. P. Hänsler conjectura qu'il s'agissait d'une fondation eudocienne « à la mémoire de divers illustres martyrs [6] », mais demeura en échec devant toute lecture positive.

La conjecture était peu satisfaisante. Cette plaque très fine de marbre blanc où se pressent les caractères menus d'un texte fort dense, lisible seulement de près, convient aussi peu que possible à l'inscription dédicatoire d'un grand édifice. Plutôt que d'encombrer Jérusalem et le catalogue des fondations eudociennes d'un hypothétique sanctuaire à ce groupe panaché de martyrs, mieux

1. Swoboda et Wilberg, *Iahreshefte... ast. arch. Inst.*, IX, 1906; *Beiblatt*, col. 23, à propos d'un autel basilical du v[e] siècle, à Grado. Cf. Michon, *RB.*, 1916, p. 156 s. et fig. 37.

2. Swoboda-Wilberg, *op. l.*, col. 22. Plus étroite encore est l'analogie fournie par une dalle inférieure d'autel dans une église syrienne du vi[e] siècle. Cette dalle, découverte près de l'ouverture d'une abside et que M. Butler (*Syria*, II, B, 1, p. 11) inclinait à considérer comme un plafond de *ciborium*, est manifestement une base d'autel dont la *mensa* était portée par les quatre pilastres dont le dessin montre les encastrures.

3. Voir ci-dessus, p. 752, n. 2.

4. Elle est distinctement visible pl. LXXVI, 4. Sa longueur est de $2^{m},11$; soit un ordre d'environ $2^{m},60$.

5. R. P. H. Haensler, *Eine griechische Inschrift; Das heil. Land*, 1908, p. 200 s. Sur la petite fouille qui remit alors en vogue parmi les brocanteurs d'antiquités l'attribution de n'importe quelle pièce au « Tombeau des Rois », cf. *RB.*, 1909, p. 112-6.

6. *Op. l.*, p. 200 : « ... dem Andenken verschiedener glorwürdiger Martyrer ». Suit le dépouillement érudit du martyrologe pour aligner les nombreux homonymes de ces martyrs, et le P. H. se demande à la cantonade (p. 201) s'il y aurait entre eux un lien quelconque et si le lieu de leur héroïque confession serait à chercher aux alentours de Jérusalem.

valait serrer la lecture du lambeau de texte conservé et s'efforcer du moins d'en pénétrer l'esprit. Cet examen ne tarde pas à placer le document dans une perspective nette et raisonnée. On discerne, en relation presque indubitable avec Eudocie, la mention d'ossements de martyrs dont l'énumération groupe encore trois noms et en comportait non sans évidence un nombre double; une louange, prière peut-être ou consécration, à cette sainte phalange se détache en vedette dans la ligne finale. On se reporte d'instinct à l'usage rituel dès lors en vigueur, et la liste copieuse de l'inscription remet en mémoire que, justement aux jours d'Eudocie, la consécration d'un autel dans la laure sabaïte avait impliqué la déposition « d'abondantes reliques » de glorieux martyrs [1]. Comment ne pas voir qu'il n'y a pas plus lieu d'imaginer à Jérusalem cette espèce de *poly-martyrion* de Callinique, Domninos, Thècle et autres, qu'aux alentours de Saint-Sabas le site chimérique où Tarachus, Probus et Andronicus auraient répandu leur sang pour la Foi? Nous sommes amplement informés que, dans les parages où fut trouvée l'inscription, Eudocie fit ériger une basilique commémorative dont l'autel fut consacré par la déposition de reliques assez importantes pour avoir exigé une châsse de proportions insolites et à multiples compartiments. Dès lors il semble bien difficile d'éluder la conclusion que le joli petit texte si lamentablement mutilé contenait précisément le catalogue des reliques rassemblées pour cette consécration.

De ce point de vue il devenait même possible de combler avec un maximum de vraisemblance une grande partie de la fâcheuse lacune; l'obligeante intervention du P. Lagrange a eu pour résultat la restitution insérée sur le fac-similé (fig. 343) [2]. L'état de la formule en quelque sorte stéréotypée τῶν ἐνδο[ξοτά-των] μαρτύρων (ll. 4-5) prouve que l'inscription a perdu à peu près la moitié finale des lignes et cette donnée circonscrit l'investigation. Le vocable impérial [E]ὐδο-κία (l. 3) appelle normalement une épithète : celle de **CEBACTH** = *Augusta* se présente avec le triple avantage d'être amorcée par le **C** précédant la cassure, de s'inscrire avec exactitude dans l'espace disponible, enfin d'être tout à fait protocolaire. Puisque les ll. 6-9 contiennent exclusivement la nomenclature des martyrs c'est donc nécessairement dans les ll. 1-2 que se cache la relation à établir entre l'impératrice et les « ossements » de ces martyrs, la lecture **OCT A**] étant à peu près imposée par le début de la l. 1. Il n'y a place que pour 2 lettres dans la lacune initiale, car on doit manifestement placer en tête du texte une croix [3]. Le déterminatif plur. neutre τάδε, avec élision de la voyelle finale, est appelé par ὀστᾶ. De ces ossements ce que l'inscription avait à relater d'abord c'est comment et pourquoi ils étaient là; par conséquent l'idée de collection, de choix et surtout de transfert par l'*Augusta* doit primer toute autre hypothèse. Il faut donc un verbe, et le débris... γεν [4] (l. 2), qui appartient sans doute à ce verbe res-

Fig. 343. — Saint-Étienne. Catalogue de reliques et essai de restitution.

1. Voir ci-dessus, p. 750, n. 4.

2. Le meilleur de ce que cette restitution peut offrir d'exact revient à mon maître.

3. 3 lettres si l'on suppose cette croix dans la marge, comme à la ligne finale, ce qui est moins vraisemblable.

4. L'examen de l'original exclut une lecture... τεν.

treint singulièrement les possibilités. On ne s'attardera pas à la discussion de tout ce qui peut être envisagé ; seules les racines λέγω et ἄγω soutiennent l'examen. Le choix de la seconde est dicté par l'utilité de mentionner l'arrivée et pas seulement la déposition en ce lieu des saintes reliques dont la provenance est très variée. Quant à l'emploi de l'imparfait ἦγεν de préférence à l'aoriste ἤγαγεν, ou à quelque composé qui semblerait de prime abord mieux en situation, il est justifié par la difficulté d'imaginer une coupure tolérable, étant donné qu'il y a place exclusivement pour deux lettres devant... γεν. D'ailleurs, le groupe TO qui figure à la suite offre précisément, et sous forme d'accusatif normal sans préposition avec ἄγω, le complément de lieu qui est attendu : τόδε[1], *ici*, à cet endroit même que la présence de l'inscription dispensait de spécifier plus au long. Le caractère laudatif et un peu emphatique d'un texte de cette nature entraîne presque fatalement des qualificatifs de vénération nuancée suivant qu'elle s'adresse aux reliques ou à la fondatrice du sanctuaire. Ceux qu'on propose, τίμια (l. 1) et σεμνή (l. 2) s'inspirent autant que possible des usages littéraires du temps, avec le souci de s'adapter à l'espace disponible. Dans l'énumération des ll. 6-8 toute restitution devient chimérique et d'intérêt très secondaire. Tout au plus serait-il vraisemblable de clore cette liste par κ[αὶ] τῶν ἀλλῶν plutôt que par un nom propre. La formule finale se complète sans grande difficulté soit par une mention dédicatoire telle que ἱερόν, soit plutôt par une doxologie : τιμή, ou δόξα. L'ensemble de l'inscription se lirait donc ainsi :

[1] ✝ [Τά] δ' ὀστ[ᾶ τὰ τίμια] [2] [ἃ ἦ]γεν τό[δε ἡ σεμνὴ] [3] [Ε]ὐδοκία σ[εβαστὴ] [4] τῶν ἐνδο[ξοτάτων] [5] μαρτύρων... [6] Καλλινικου... [7] Δομνινου, Τ... [8] Θεκλης, κ[αὶ τῶν ἀλλῶν]. [9] ✝Αὐτοῖς ἁγιο[ις δόξα. ✝].

✝ *Ces ossements-ci, ossements précieux qu'apporta en ce lieu la vénérable impératrice Eudocie, (sont ceux) des très glorieux martyrs..., Callinique, Domnin, T..., Thécla, et d'autres.* ✝ *Gloire à ces saints eux-mêmes !* ✝

Le caractère conjectural de cette restitution ne fera pas perdre de vue la donnée très positive du fragment épigraphique dont la relation n'est guère douteuse avec l'unique fondation eudocienne attestée dans cette région : le *martyrium* de S. Étienne. L'inscription, encastrée sans doute sur quelque face du petit massif où se logeait l'ossuaire et où s'adossait la *mensa* (cf. fig. 344), énumérait les saintes reliques réunies par Eudocie pour la consécration de l'autel.

L'unité de la basilique recouvrée n'a pas besoin d'être harmonisée avec les consécrations successives du sanctuaire eudocien : 15 mai 439 et 15 juin 460. Rien n'interdit de concevoir que l'édifice réalisé durant le premier séjour de l'impératrice ait comporté seulement un *martyrium* de proportions restreintes, dont on retrouverait les vestiges dans l'annexe septentrionale, *D;* fixée plus tard dans la Ville sainte la glorieuse fondatrice aurait élargi son dessein et créé la basilique. Mais combien il est plus vraisemblable que la fondation fut, dès le principe, envisagée dans la grandiose ampleur aujourd'hui connue ! On aperçoit deux motifs justifiant une consécration provisoire dès que l'état de la construction en offrit la possibilité : d'une part, l'impatience de mettre à l'honneur, sur ce qui était alors considéré comme le site même du martyre, les reliques récemment retrouvées de S. Étienne ; en second lieu, le désir de rehausser la solennité de cette *déposition* en la faisant accomplir par l'illustre patriarche d'Alexandrie, saint Cyrille, qui se trouvait pour lors à Jérusalem. Après quoi, les travaux d'embellissement et les installations complémentaires suivirent leur cours, vingt années durant ; ils n'étaient même pas absolument terminés au moment de la consécration définitive qui précéda de peu la mort de l'auguste fondatrice. Nombreux sont les exemples de cette double inauguration religieuse, même en des monuments de moins considérable importance.

Dans le sanctuaire de sa prédilection Eudocie avait pris soin de se préparer une sépulture, mentionnée par la suite comme étant à « 20 pas » seulement de la crypte où reposaient les reliques du Protomartyr (cf. p. 752). Évoquera-t-on la sépulture dissimulée au fond d'un vieil ossuaire dans l'hypogée contigu au chevet de la basilique ?[2] Rien

1. Avec voyelle élidée devant Π dans le fac-similé.

2. Voir plus haut, p. 786 et fig. 331, *t*.

dans cette tombe ne conviendrait au rang, ni surtout ne répondrait au caractère de l'impératrice; rien, au contraire, ne saurait être mieux en situation que l'hypogée I, devant l'entrée principale[1]. A Byzance, depuis les jours de Constantin, les souverains avaient à cœur d'assurer à leurs cendres la protection des Apôtres, dont ils avaient réuni les restes sacrés de tous les points de l'Orient. Toutefois, au lieu d'introduire leur mausolée dans le sanctuaire apostolique, eux « dont le front était ceint du diadème considéraient comme un privilège que leurs corps fussent ensevelis non à côté des Apôtres, mais au seuil de leur porte, les rois devenant finalement ainsi les portiers des pêcheurs », suivant l'énergique expression de saint Jean Chrysostome[2]. A Jérusalem, dont elle avait fait sa capitale, la souveraine en disgrâce conservait donc jusque dans le placement de sa tombe une sorte de prérogative royale. Et sans doute n'est-il pas fortuit qu'au-dessus du mausolée, dans l'arcade qui interrompait l'entablement rectiligne des galeries de l'atrium et dilatait la perspective de l'entrée, les beaux chapiteaux à corbeille aient étalé dans la lumière l'aigle emblème impérial en même temps que symbole de résurrection. Quelques années plus tard Eudocie la Jeune venait partager la tombe de sa grand'mère. L'aménagement de cette nouvelle sépulture explique peut-être la déviation d'ailleurs presque insignifiante des deux *arcosolia* par rapport à l'axe de la basilique.

Le même sentiment dont s'était inspirée la pieuse fondatrice multiplia les tombeaux sous les portiques de l'atrium. La plupart demeurent anonymes. Cependant un lambeau d'épitaphe conserve l'attestation d'un caveau familial : Θή[κη] διαφέρουσα σύ[ζυγ]ων.... ....του θ.... κ[αὶ] τῶν [τέκνων.... . *Tombeau (particulier) des époux..... et de leurs enfants.....?* (pl. LXXX, 4). Mais le plus précieux est sans contredit celui de Nonnus (*ibid.*, 6). On a vu plus haut (p. 751) qu'Eudocie confia la desservance du sanctuaire à une communauté monastique dont les dignitaires seraient affiliés au clergé patriarcal du Saint-Sépulcre. Voici comme l'écho de cette clause de fondation, sur la dalle funéraire scellée jusqu'à nos jours à l'orifice du sépulcre : ☩ Θήκ(η) διαφέρ(ουσα) Νοννοῦ δια-κ(όνου) Ὀν(ή)σ(ιμου) τῆς ἁγ(ίας) τοῦ Χ(ριστο)ῦ Ἀναστάσεω(ς) κ(αὶ) τῆς Μο(νῆς) αὐτῆς. *Tombeau particulier du diacre Nonnus Onésime, de la sainte Anastasis du Christ, et de ce monastère.* La restitution de l'abréviation ONIC en Ὀνήσιμου est à peu près le seul point conjectural de cette lecture. Le vocable ainsi obtenu se trouve, par rapport au nom incontestable de Nonnus, exactement dans la même relation que *Pindirè* par rapport à Euthymios dans l'épitaphe d'un autre diacre découverte dans l'hypogée voisin (cf. p. 784) : nom de famille ou simple surnom. Chacun sait suffisamment aujourd'hui que l'*Anastasis* était la désignation spécifique de la rotonde érigée pour servir d'écrin au Sépulcre de N.-S. Et pour qu'on n'hésite pas à la reconnaître dans son abréviation très concise, il suffit de se reporter à l'épitaphe de ces clercs ensevelis au mont des Oliviers où se lit en toutes lettres la formule identique : Θυρωρῷ τῆς ἁγίας τοῦ Χ(ριστο)ῦ Ἀναστάσεως.. *portier de la Sainte-Anastasis du Christ*[3]. Tout en exerçant au Saint-Sépulcre ses fonctions diaconales, Nonnus appartenait à un monastère; et les termes par lesquels en est fournie l'indication ne laissent guère douter que ce monastère, où l'épitaphe se trouvait, ne soit celui-là même à qui avait été dévolue la garde du *martyrium* du Premier diacre et martyr Étienne. La communauté tout entière ne pouvant songer à ensevelir indéfiniment ses morts dans l'atrium,

1. Voir pl. LXXVII et fig. 324, p. 777.

2. ... οὐδὲ πρὸς τοὺς ἀποστόλους ἐγγύς ἀλλὰ παρ' αὐτὰ τὰ πρόθυρα ἔξω ἀγαπητὸν εἶναι ἐνόμισαν οἱ τὰ διαδήματα περικείμενοι τὰ σώματα αὐτῶν κατορύττεσθαι· καὶ γεγόνασι θυρωροὶ λοιπὸν τῶν ἁλιέων οἱ βασιλεῖς (JEAN CHRYS., *Hom. contra Judaeos, Quod Christus sit Deus* § 9, *PG.*, **48**, 825).

Même pensée développée dans l'*Hom.* XXVI *in II ad Cor.* : *PG.*, **61**, 582 Κωνσταντῖνον τὸν μέγαν μεγάλῃ τιμῇ τιμᾶν ἐνόμισεν ὁ παῖς, εἰ τοῖς προθύροις κατάθοιτο τοῦ ἁλιέως· Καὶ ὅπερ εἰσὶν οἱ πυλωροὶ τοῖς βασιλεῦσιν ἐν τοῖς βασιλείοις, τοῦτο ἐν τῷ τάφῳ οἱ βασιλεῖς τοῖς ἁλιεῦσι. « A Constantin le Grand, son fils estima conférer un honneur très grand s'il l'ensevelissait dans le vestibule du pêcheur; ainsi cela même que sont pour les rois les gardiens des portes dans les palais royaux, les rois le sont pour les pêcheurs dans la sépulture. » Pour le commentaire de ces textes et la relation du mausolée impérial avec l'église des Saints-Apôtres, voir A. HEISENBERG, *Die Apostelkirche in Konstantinopel*, p. 113 s., fig. 1.

3. *RB.*, 1892, p. 567 s. Cf. *ibid.*, p. 571, l'épitaphe (?) d'un « sous-diacre de la Sainte-Anastasis ». On estimerait gaspiller du temps et de l'espace à faire la preuve qu'il n'y a rien à tirer de ces textes pour situer le Saint-Sépulcre. Quant au roman épigraphique dont l'épitaphe de Nonnus est devenue l'occasion parmi les adeptes d'un Saint-Sépulcre excentrique, on en peut voir l'exposé dans *RB.*, juillet 1925, sous le titre : *Garden Tomb. Histoire d'un mythe.*

force fut bien de se pourvoir d'autres sépultures. Les hypogées antiques découverts à proximité s'offraient à souhait, moyennant les transformations sobres dont nous avons pu discerner la nature. Désormais en possession de tous ses éléments, le « diocèse » de Saint-Étienne, comme l'appelait Cyrille de Scythopolis, devait couler une vie prospère pendant plus d'un siècle et demi.

La dévastation causée par les hordes perses en 614 mit un terme à cette prospérité. Trop nombreuses étaient les ruines pour que le zèle de l'évêque Modeste, mal secondé d'ailleurs par la limitation de ses ressources, fût en mesure de tout restaurer; la basilique fut donc abandonnée dans l'état où l'avaient réduite le pillage et l'incendie. Le souvenir qu'elle consacrait n'en demeurait pas moins cher à l'église de Jérusalem; et à défaut d'une restauration qu'il ne pouvait envisager, le patriarche Sophrone, successeur de Modeste, voulut du moins rétablir le culte au sanctuaire du Protomartyr en faisant ériger un oratoire au milieu des ruines. La situation précise n'en est pas connue; cependant il y a quelques indices de le reporter à l'extrémité occidentale du monument eudocien, à l'endroit où les Croisés, qui le trouvaient debout mais durent momentanément le détruire pour les besoins du siège, réédifièrent ce que nous avons nommé la « petite église ».

A l'ombre du nouvel oratoire et sous la protection du sanctuaire Sophrone déposa bientôt les restes des soldats grecs martyrisés en 638, sur l'ordre du conquérant islamique ʿAmr ben el-ʿAṣ. On localiserait volontiers ces reliques dans l'une des sépultures contiguës à l'angle S.-O. de la basilique[1] : la même qui aurait reçu par la suite la dépouille de nouveaux martyrs hiérosolymitains. A l'époque de cette seconde déposition, en 724, conviennent excellemment la décoration précaire en mosaïque et surtout la lampe à épigraphe coufique, où le caractère chrétien se voile discrètement sous une formule propre à ne pas effaroucher les susceptibilités musulmanes[2]. Dans quelques-uns des sépulcres violés de l'ancien atrium d'autres ensevelissements furent pratiqués; et sans doute faut-il mettre au compte de la pénurie du temps le remploi des dalles à épitaphes primitives pour y graver en surcharge les noms et titres des nouveaux occupants. Le fragment d'inscription découvert dans le dallage du portique médiéval est un exemple de ces curieux palimpsestes lapidaires[3]. On y reconnaît aisément la formule usuelle [† Θήκη δια]φέρουσα suivie d'un nom propre et peut-être du titre ΔΙΑ[κον...]. Le reste est trop lacuneux pour qu'on s'y attache. Sous ce texte, de gravure large et de physionomie tardive, on discerne en direction perpendiculaire le début de l'épitaphe antérieure en caractères plus menus : † Θήκη διαφέρουσα....

Tandis que les chrétiens continuaient à petit bruit de prodiguer leur vénération au sanctuaire du Protomartyr, les Musulmans au pouvoir exploitaient les ruines grandioses de l'édifice eudocien; c'est apparemment dans les nefs de la mosquée ʿel-Aqṣā qu'on retrouverait une bonne partie des colonnes et chapiteaux de la basilique. Le reste des matériaux utilisables se dispersa n'importe où.

L'époque des Croisades marqua pour Saint-Étienne une sorte de renaissance. Avec les traditions architecturales pour lors en vigueur, il ne pouvait être question de relever le monument primordial sans lui infliger de profondes transformations. Il est d'ailleurs très vraisemblable que le choix fut déterminé par l'emplacement de l'oratoire byzantin. Relevée sur des bases quelque peu élargies et décorée dans le style occidental du XIIe siècle, cette église allait perpétuer pour quelque temps encore le culte du sanctuaire. Elle dépendait de l'abbaye de Sainte-Marie-Latine, et sa situation aux portes de la ville sur la voie d'accès la plus fréquentée, la désignait normalement pour une halte des pèlerins, avant qu'elle fût leur station permanente pour éviter l'encombrement à l'intérieur de la cité. Comme aux jours d'Eudocie, l'église Saint-Étienne redevint le centre d'une agglomération fort développée où les moines de la Latine et de l'Hôpital avaient remplacé les dis-

1. Pl. LXXVII et fig. 332 ss., *B*; p. 788 s.; cf. 754 s.

2. Cf. p. 788. et pl. LXXX, 8. Le Père S. Marmardjy, mon confrère a l'obligeance de me faire observer combien fréquente est l'idée de la vengeance divine dans le Coran; v. g. *Sour.* V, 96 : « Celui qui retombe dans le péché encourra la vengeance de Dieu; car, certes, Dieu est puissant et vindicatif. » Cf. VII, 132; XV, 79; XLIII, 55.

3. Pl. LXXX, 9.

ciples de saint Euthyme[1]. L'installation survécut quelque temps au royaume Latin; mais finalement privée de ses desservants monastiques elle cessa d'être le centre officiel du culte du Protomartyr. L'église elle-même, exploitée au profit d'un ouély parasite assez flou, ouély Sa'ad-Sa'îd, s'effaça graduellement. De toute la restauration médiévale superposée aux ruines du sanctuaire primitif, il ne subsista bientôt plus, en apparence, qu'un vaste caravansérail où s'abritaient les pèlerins en attendant leur admission dans la Ville sainte. Siècle après siècle s'accentuèrent le délabrement et la solitude; l'oubli paraissait irrémédiable, quand le hasard d'une trouvaille évoqua la mémoire d'un glorieux passé. Dix ans de fouilles ont eu pour résultat et pour compensation de ramener au jour le vénérable sanctuaire de la Lapidation de Saint-Étienne.

1. Voir ci-dessus, p. 755 ss. Je n'ai pu découvrir quelque raison plausible de l'orientement modifié que les Croisés donnèrent à leur église et qui eut sa répercussion très naturelle sur tous les édifices annexes (pl. LXXVII; cf. SCHICK, *ZDPV.*, XI, 1888, pl. III). Ainsi se trouve déterminée avec toute évidence l'origine tardive de la grande cavité *B* et de la carrière *C*, prises parfois si inconsidérément pour des « piscines juives » (cf. 776, n. 2) ! *B*, qui a fait disparaître la crypte primitive, servait de citerne à une construction médiévale postérieure peut-être aux Croisés et dont les murs étaient en place au moment des récentes fouilles. L'aménagement de *C* n'a jamais été fini. Même adaptation médiévale tout à fait manifeste dans le tombeau d'Eudocie (pl. LXXVII, 1) développé suivant le nouvel axe structural, en vue d'une destination quelconque. Cet hypogée, totalement défiguré, ne méritait pas d'être maintenu accessible et les exigences de consolidation de la façade supérieure restaurée en ont fait condamner l'entrée.

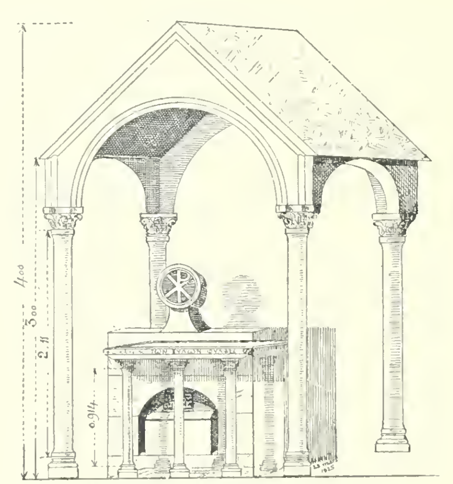


Fig. 344. — SAINT-ÉTIENNE, L'autel de la basilique. Diagramme de restauration.

Voir le rebord inscrit de la table d'autel, pl. LXXIX, 7; le profil de la table, fig. 342; la dalle de soubassement, pl. LXXIX, 8; le reliquaire de consécration, fig. 341; le catalogue des reliques, fig. 343.

CHAPITRE XXXI

LE TOMBEAU DE LA SAINTE VIERGE.

I. — ORIGINES DE LA DOUBLE TRADITION. ÉPHÈSE ET JÉRUSALEM.

« Si quelqu'un pense que je le trompe, disait saint Épiphane en 376, qu'il parcoure les Écritures : il n'y trouvera ni que Marie soit morte, ni qu'elle ne soit pas morte, ni qu'elle ait été ensevelie, ni qu'elle ne l'ait pas été[1]. » Et il se récusait d'en dire plus long de ce qu'il pouvait savoir encore à ce sujet pour ne point offenser la faiblesse de l'intelligence humaine respectée par le silence des Écritures. Car malgré qu'il affirme ailleurs l'ignorance absolue de qui que ce soit sur la mort de la Sainte Vierge, il donne pourtant à entendre qu'il a pu s'éclairer quelque part là-dessus. Déjà même il est au fait de certain dire que Marie aurait suivi Jean à Éphèse, quand il ajoute (*l. l.*) : « On voit bien que Jean parcourut l'Asie mais il n'est dit nulle part qu'il ait emmené la Sainte Vierge avec lui. » Il faut regretter qu'Épiphane n'ait pas jugé à propos de nous mettre plus au courant des controverses qui semblent s'être agitées dès lors sur la question.

Au cours des siècles, la prudente réserve de l'évêque de Salamine, commandée, il est vrai, par sa polémique contre les « agapètes » ou *subintroductæ*, ne fut guère imitée. Tout ce que la littérature apocryphe des premiers âges chrétiens avait produit pour suppléer à la discrète sobriété des écrits du Nouveau Testament est entré peu à peu dans les traditions locales qui se sont développées en deux voies très divergentes selon qu'on faisait mourir Marie à Jérusalem avant le départ de Jean à Éphèse ou qu'on y faisait aller la Vierge à sa suite. La tradition de Jérusalem semblait avoir conquis une définitive prééminence grâce au tombeau et aux restes de la maison de Jean et de Marie qu'elle avait à offrir à la vénération des pèlerins, tandis qu'Éphèse ne pouvait se réclamer que de lointains souvenirs. En 1891, des recherches entreprises sur les indices recueillis dans les fameuses visions de Catherine Emmerich aboutirent à une découverte sensationnelle. On retrouvait dans les montagnes à quelques lieues d'Éphèse les antiques restes d'une chapelle byzantine qui n'aurait été rien moins que la demeure de Marie, dans les derniers temps de sa vie sur la terre et le lieu de sa bienheureuse mort. Le nom même de ces ruines l'attestait, et de temps immémorial les habitants d'un village voisin les entouraient d'une vénération fidèle. Si le tombeau n'était point trouvé encore, quelque indication providentielle ne pouvait manquer de le rendre tôt ou tard à la pieuse sollicitude des fidèles[2].

Ramenée à une actualité vivante la question de la mort et de la sépulture de la Sainte Vierge fut l'objet de multiples travaux où les partisans d'Éphèse et de Jérusalem s'efforcèrent de mettre leur préférence en lumière, mais en se bornant surtout à confondre les arguments de l'opinion adverse[3]. Sans prendre parti d'avance pour aucune opinion, nous examinerons le problème dans

1. *Haeres.*, LXXVIII, 11 ; *PG.*, XLII, 716.

2. *Panaghia-Capouli*, ou *maison de la Sainte Vierge près d'Éphèse*, 1896 (anonyme), p. 9. En réalité une première découverte paraît remonter à 1881. Voir Gouyet, *Découverte dans la montagne d'Ephèse de la maison où la T. S. Vierge est morte*... (1898), p. 39 ss. Cf. Gabriélovich, *Éphèse ou Jérusalem*, Paris, 1897. Pour une bibliographie plus complète le lecteur voudra bien se reporter à l'art. *Marie* de M. Lesêtre dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux.

3. La cession du terrain de la *Dormition* à Guillaume II en 1898 donna une impulsion nouvelle aux recherches en vue de justifier l'authenticité du souvenir consacré par ce coin de terre. Cf. Zahn, *Die Dormitio S. Virginis* (*Neue Kirchl. Zeits.*, X, p. 377-429) ; *RB.*, 1899, p. 141 ss., 589-600 ; 1900, p. 322 s.

ses éléments objectifs pour essayer d'arriver à quelque conclusion dont le seul mérite soit d'être indépendante.

Pas plus que les écrits du Nouveau Testament la tradition chrétienne des premiers siècles ne nous a transmis le moindre renseignement touchant la mort et la sépulture de Marie ; pour combler cette lacune il faut faire usage de raisonnements plus ou moins indirects ou recourir aux données apocryphes. Une discussion chronologique très positive établit que Marie devait vivre encore à Jérusalem en l'an 58. Elle se résume ainsi : à la naissance de Jésus, la Vierge devait avoir environ 15 ans, et notre ère datant réellement, comme on sait, de 4 ans au moins avant la mort d'Hérode, il faut dire qu'elle avait 19 ans au début de notre ère. De l'aveu unanime Marie n'a point quitté Jérusalem aussi longtemps que Jean y est demeuré après l'Ascension. Or, d'après *Act.* xii, 2 ss., les Apôtres semblent tous à Jérusalem au moment où Agrippa fait martyriser Jacques, en 44. A supposer que saint Jean ait quitté la ville au lendemain de ce martyre, l'âge avancé de Marie (62 ans) rend déjà peu vraisemblable que l'Apôtre lui ait imposé les fatigues et les périls d'un voyage aussi lointain qu'était alors celui de Jérusalem à Éphèse [1]. Ce départ est d'ailleurs improbable et les faits racontés aux ch. xx-xxi des *Actes* sembleraient impliquer au contraire que Jean n'était pas encore allé à Éphèse en 58 [2]. On voit en effet à cette date saint Paul, faisant route à travers l'Asie Mineure pour revenir à Jérusalem, évangéliser encore l'église d'Éphèse en la traitant comme son œuvre exclusive, à lui cependant qui pouvait affirmer n'être jamais entré dans la moisson d'autrui (*Rom.* xv, 20). L'eût-il fait si dès avant cette époque Jean fût devenu le pasteur révéré de ce troupeau? Si Marie surtout eût vécu alors dans la montagne éphésienne, saint Paul ne se fût-il point détourné de sa route pour la visiter, au lieu de convoquer près de lui à Milet les anciens de l'église d'Éphèse pour leur donner une fois encore son enseignement. Si donc Jean et Marie n'étaient pas encore à Éphèse en 58, la Sainte Vierge ayant alors 76 ans, un changement de séjour après cette date devient encore plus invraisemblable.

Qu'on observe bien la nature de cette argumentation qui met en œuvre des données positives mais dont l'interprétation ne peut exclure une part d'hypothèse [3]. A tout le moins ces données hypothétiques ont-elles l'avantage d'être les plus rationnelles et les plus en harmonie avec la nature des faits. Elles sont confirmées en outre par le témoignage de la tradition primordiale, dans la mesure où l'on peut donner le nom de tradition aux renseignements des apocryphes qui en fournissent le point de départ et qui ont après tout la valeur de productions littéraires propres à refléter la croyance du temps. Dès la seconde moitié du IIe siècle, en effet, les *Acta Joannis* de Leucius Charinus savent que Jean est venu à Éphèse très vieux déjà mais n'ayant avec lui aucune femme. Un peu plus tard, vers 190, la lettre de Polycrate, évêque d'Éphèse, ne saura pas encore la présence de Marie et il paraîtra difficile d'admettre que si la Sainte Vierge fût venue à la suite de Jean, toute mention en ait pu être omise par un document qui se réclame des trois filles de Philippe, de

1. Les données sur l'âge de Marie à sa mort varient chez les témoins du *Transitus Mariae*. Presque tous les mss. latins portent la 2e année après l'Ascension, mais on trouve aussi 22 et 24 ans après la Résurrection. Le remaniement sahidique édité par Robinson indique 15 ans. Le moine Epiphane et André de Crète se portent garants d'une tradition d'après laquelle Marie aurait trépassé dans un âge très avancé. Hippolyte de Thèbes (éd. Diekamp, p. 4) en se prononçant pour 11 ans après l'Ascension (καὶ μετὰ τὴν ἀνάληψιν τοῦ κυρίου ἔζησεν σὺν τοῖς μαθηταῖς ἐν οἴκῳ Ἰωάννου τοῦ εὐαγγελιστοῦ ἔτη ια') s'appuie sur la tradition du IIe siècle qui assigne aux Apôtres un séjour de 12 ans à Jérusalem avant leur séparation. Aussi voyons-nous prendre consistance dès le début du VIe siècle l'opinion que les Apôtres ne se sont séparés qu'après la mort de la Sainte Vierge (μετὰ τὴν κοίμησιν τῆς ἁγίας θεοτόκου πάντες οἱ ἀπόστολοι διεσπάρησαν, καὶ Ἰωάννης κατῆλθεν εἰς Ἔφεσον, écrit le moine Epiphane d'après des actes apocryphes. La somme des années de la vie de la Sainte Vierge varie chez les auteurs byzantins entre 59 et 80 ans. Voir la note de DIEKAMP, *Hippol. von Theben*, p. 88 : *Die Chronologie der heil. Jungfr. Maria.*

2. Nous suivons la chronologie établie sur l'inscription de Delphes relative à Gallion (BRASSAC, *RB.*, 1913, p. 216). On sait que Harnack (*Chronologie...*, pp. 237, 717) avance de 4 ans toute la chronologie de S. Paul ; cf. *RB.*, 1897, p. 422. Même dans cette hypothèse, notre argumentation n'est en rien infirmée. Le silence de l'épître aux Éphésiens, écrite vers 60, relativement au séjour de saint Jean à Éphèse peut aussi être considéré comme un indice que l'évangéliste n'était pas encore arrivé dans cette ville à cette date. Zahn (*Die Dormitio...*, p. 424 s.) croit pouvoir placer le départ de Jean pour Éphèse en 68-69. C'est donc vers 90 ans, d'après ce système, que Marie eût quitté Jérusalem !

3. Ne pourrait-on pas objecter, en effet, contre Jérusalem le silence de S. Paul touchant Marie dans le récit de ses voyages à la Ville sainte ?

Thraséas de Sagaris, de Papirius et de l'eunuque Méliton[1].

Entre temps commencent à se produire les apocryphes *De Transitu*. La suspicion attachée à ces productions en raison de leur origine gnostique s'évanouit assez vite lorsqu'elles eurent été remaniées dans le sens catholique. Le récit primitif de l'Assomption, qui nous est parvenu en plusieurs recensions très divergentes, a subi certainement d'importantes retouches. « En sa forme première, il devait manifester des tendances gnostiques, car il se trouve sur la liste des apocryphes interdits par le pseudo-Gélase. D'ailleurs une de ses recensions catholiques qui se donne faussement comme écrite par Méliton de Sardes, un évêque de la fin du second siècle, et qui s'intitule plutôt *Du Trépas de la Vierge*, dit que Lucius a traité déjà ce sujet « en un langage si impie qu'il est défendu dans l'Église, non seulement de le lire, mais même de l'entendre ». Or, Lucius professait un dualisme très accusé et regardait la chair comme mauvaise. Ce n'était donc pas l'assomption du corps de la Vierge qu'il décrivait au terme du récit, mais celle de son âme, finalement libérée de tout lien matériel. Par là, il se rattachait à la tradition gnostique, qui racontait en d'autres œuvres analogues comment Moïse, Élie, Isaïe, les prophètes Martiades et Marsianos, l'Apôtre Paul et divers autres justes étaient montés au ciel, mais seulement en esprit et non avec leur corps[2]. » L'assomption corporelle aurait donc été ajoutée à la scène des funérailles, mais la localisation de la sépulture dans la vallée de Josaphat au pied du mont des Oliviers[3] doit appartenir à la composition primitive, car nous avons déjà vu (p. 308, 380) combien les Gnostiques aimaient à faire de Gethsémani et du mont des Oliviers le lieu des manifestations de la vertu divine. On assignerait aisément à la même origine la tradition qui place au mont des Oliviers ou à Gethsémani même la demeure où Marie acheva son existence[4]. En effet, si l'affirmation des diverses recensions du *Transitus* est universelle en faveur de Jérusalem et précise pour indiquer la vallée de Josaphat, elle est discordante sur le lieu de la Dormition. Dans le texte grec de Tischendorf suivi par le récit bohaïrique de Robinson et la recension syrienne de Wright, Marie a une habitation à elle, voisine de la maison de Nicodème d'après le texte syriaque édité par M[me] S. Lewis[5]. Le récit copte du prétendu Évodius, fils de saint Pierre, fait habiter Marie avec les Apôtres et dans la maison où ils s'étaient retirés par crainte des Juifs, ce qui est une allusion à l'église de Sion; Pierre y établit un autel comme le Seigneur l'avait enseigné. La date de cette pièce est malheureusement trop inconnue pour servir à fixer le point de départ de la tradition de la mort de Marie à la Sainte-Sion que nous ne voyons par ailleurs fermement attestée qu'à partir du VII[e] siècle.

Cependant, en 431, s'ouvrait à Éphèse un concile célèbre qui avait à statuer contre les erreurs nestoriennes dérogeant aux prérogatives de la

1. EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, V, 24.

2. P. ALFARIC, *Les Écritures manichéennes*, II, p. 171 (Paris, 1918).

3. TISCHENDORF, *Acta apocr.*, p. 118 : *in valle Josaphat.* Pseudo-MÉLITON, *PG.*, V, 1235 : *deferte illud (corpus Mariae) in dexteram partem civitatis ad orientem, et invenietis monumentum novum.* — 1238 : *Mariam autem portantes pervenerunt ad locum vallis Josaphat, quem ostenderat illis Dominus.* Les fragments coptes publiés par J. A. ROBINSON, *Texts and Studies*, IV, n° 2 : *Coptic apocr. Gospels*, pp. 61, 62, 79, 117, ont également : « à l'est de Jérusalem, dans le champ ou la vallée de Josaphat ». A. S. LEWIS, *Studia Sinaitica*, XI, a édité et traduit la recension développée du *Transitus Mariae* en syriaque dont M. Enger avait publié le texte arabe en 1854, d'après un ms. de Bonn. Migne (*Dictionnaire des Apocryphes*), en donne une traduction française, p. 505-553. Le texte éthiopien (CHAINE, *Apocr. de B. M. V.; Corp. Script. Or. Aethiop.* Ser. I, t. VII, p. 35) passant sous silence la mention de Josaphat, se contente d'indiquer « le chemin hors de Jérusalem, qui conduit à trois cavernes... » Ces *cavernes* paraissent n'être que les éléments de la tombe où l'on ensevelira Marie. Cf. *infrà*, p. 810 et n. 3.

4. Pseudo-MÉLITON; *PG.*, V, 1233 : *ipsa domo parentum illius (Joannis) juxta montem Oliveti consedit.* Dans l'*Apocalypse de Marie*, publiée par James, *Texts and Studies*, II, n° 3, *Apocrypha anecdota*, la Vierge se rend au mont des Oliviers pour prier. *Synaxaire arménien; PO.*, V, p. 377. Cf. **T. III.**

5. Le même récit attribue également à Marie une maison à Bethléem où l'ange Gabriel lui ordonne de se retirer quelques jours avant sa mort (p. 24), où Jean et les Apôtres viennent sur des chars de lumière saluer la Sainte Vierge (p. 27 ss.), où arrive aussi Jacques, averti par l'Esprit Saint au moment où il rangeait les vases sacrés dans l'église de Sion (p. 31). Les Apôtres transportent ensuite Marie dans son lit à sa maison de Jérusalem, qui, d'après le contexte n'est pas la Sainte-Sion. Ce fait avait donné lieu à un grand pelerinage à Bethléem, le 13 août, comme en fait mention Jacques de Vérone (1335), *ROL.*, III, p. 218 : *Sciendum est quod, ut dicitur a cristianis Terre Sancte, antequam Christus suam vellet secum suscipere matrem, tribus diebus ante susceptionem ejus... misit archangelum suum... et ideo statim virgo Maria... ivit in Bethleem...* Cf. VINCENT et ABEL, *Bethléem...*, p. 188 s.

Théotokos non moins qu'elles offensaient le dogme catholique. L'auguste assemblée se réunit dans la vaste basilique de Sainte-Marie. Que la basilique ait dû son érection à la croyance d'un séjour de Marie à Éphèse, c'est fort possible et il en résulterait seulement qu'on pouvait avoir fait d'assez bonne heure le raisonnement exégétique sur le *accepit eam in sua* qui a donné lieu à la croyance d'Éphèse. Or dans une lettre au clergé de Constantinople, le Synode écrivait que Nestorius avait été condamné à Éphèse où sont Jean le Théologien et la Vierge Mère de Dieu sainte Marie, ἐν τῇ Ἐφεσίων ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης καὶ ἡ θεοτόκος παρθένος ἡ ἁγία Μαρία... laissant sa phrase ainsi suspendue, soit par une tournure elliptique intentionnelle, soit qu'un mot ne nous ait pas été conservé, ce qui est moins probable. En tout état de cause on doit reconnaître qu'il y a là une assertion solennelle et précise, la première qu'on puisse saisir du souvenir de Marie à côté de Jean à Éphèse. Il faut convenir encore que toutes les érudites subtilités visant à contourner le sens de la phrase ne sauraient tenir contre son sens naturel : l'épître synodale prétend affirmer à Éphèse le séjour, la vie, la mort et la sépulture de Jean et de Marie : ils sont là, ce sont leurs *mémoires* que consacrent deux grandioses basiliques. Reste néanmoins à faire la preuve que les auteurs de la lettre rendent l'écho d'une tradition locale primitive et ingénue et ne reproduisent point une opinion savante dont on s'explique sans effort l'apparition : Saint Jean était allé à Éphèse, l'histoire la plus authentique en fait la preuve; et donc Marie l'y avait suivi, devaient conclure les doctes. Jean avait là son tombeau; on lui avait dédié une église remarquable. Le tombeau de Marie ne pouvait être éloigné et lui devait-on moins d'honneur?

Il n'y aurait aucune invraisemblance à ce que l'affirmation de la lettre synodale ait été occasionnée par une pensée de réaction orthodoxe contre les dires des apocryphes, largement répandus alors et menant grand bruit autour du sépulcre vide à Gethsémani. L'intempérance d'imagination qui multipliait les prodiges autour de Marie mourante et donnait à ses funérailles un caractère invraisemblable avait quelque chose de particulièrement choquant en face du silence absolu des divines Écritures. D'où la pensée de ruiner les fantaisies apocryphes en leur opposant la contradiction fondée sur les saints livres : Marie ne pouvait mourir à Jérusalem puisque Jean l'avait recueillie dans sa demeure et que la demeure de Jean était à Éphèse.

Tel qu'il résulte de cette enquête, l'état de la question se résume ainsi au milieu du ve siècle. Il n'y a aucune vraie tradition primitive saisissable. Les données chronologiques du ministère des Apôtres et les indications des apocryphes, dans la mesure où leur témoignage peut être accepté, placent à Jérusalem la mort de Marie. Si dès 431 une autorité considérable et précise, préférable en apparence à toute la littérature apocryphe, atteste la tradition d'Éphèse, il semble qu'elle le fasse sous l'influence d'une conception exégétique aussi impropre que les fantaisies du *de Transitu* à fonder une tradition locale authentique [1].

II. — L'ÉGLISE DU TOMBEAU DE LA VIERGE À JÉRUSALEM À L'ÉPOQUE BYZANTINE.

Mais tandis qu'après la lettre du concile, un nouveau et plus profond silence se fait sur la tradition éphésienne qui se conservera surtout dans les cercles savants de l'Occident [2], celle de Jérusalem, au contraire, va croître et s'affirmer avec plus de précision. Au dire d'une histoire byzantine intitulée *Euthymienne*, dont le témoignage est invoqué par saint Jean Damascène au VIIIe siècle, c'est Juvénal de Jérusalem qui aurait mis en avant « une antique et très véridique tradition » en faveur du tombeau de Marie à Gethsémani (**T.** VIII, 3). C'était en 451, au concile de Chalcédoine, Marcien et Pulchérie qui venaient

1. La lettre synodale affirme un état de choses qui peut remonter au siècle précédent puisque S. Épiphane parait le soupçonner et qu'il est vraisemblable que l'érection de la basilique soit due à cette croyance.

2. C'est précisément parce qu'elle est propre aux plus savantes autorités, à l'encontre de toute tradition scripturaire ou locale, que la croyance d'Éphèse n'est point de nature à faire impression. Ni Tillemont, ni Benoît XIV, ni d'autres de moindre compétence ne peuvent ici suppléer à ce qui manque au point de départ de la tradition *scientifique* dont ils se font les échos. Cependant Denys bar Salibi, au XIIe siècle, enregistre une tradition qui place à Éphèse la mort et la sépulture de Marie; CHABOT, *Chron. de Michel le Syrien*, I, p. 148.

d'ériger une église de Sainte-Marie à Constantinople, dans le quartier des Blachernes, désiraient y placer le corps virginal de Marie. Ayant ouï dire que ce corps était à Jérusalem, ils le réclament à Juvénal qui leur récite toute la narration soi-disant traditionnelle des apocryphes. Peut-être n'est-il pas d'une logique très persuasive d'exécuter à ce propos le malheureux patriarche de Jérusalem avec les épithètes d'ambitieux, de menteur, d'hérétique et de faussaire. Au vrai, les qualités ou les vices de sa personnalité ne sont qu'accessoires dans le cas. Ce que Juvénal prétend savoir, il indique d'où il le tient et sans qualifier comme lui de tradition antique et très véridique toutes les rêveries depuis assez longtemps en circulation à son époque, il est cependant inutile et inexact de l'accuser de les avoir lui-même produites. Il connaît seulement, de plus peut-être que les anciennes versions du *de Transitu*, le tombeau même où reposa un instant Marie. A cela rien de très surprenant : n'avons-nous pas vu sur tous les points de vénération traditionnelle se produire ces développements qui tendent à des localisations plus mathématiques et à la consécration de nouveaux objets? Notre étude sur la sépulture de saint Jacques le Mineur[1] est bien de nature à montrer avec quelle facilité un monument de l'antique nécropole juive du Cédron pouvait devenir un tombeau chrétien des plus vénérés.

Juvénal partagea d'autant plus volontiers la crédulité des caloyers de la vallée de Josaphat qu'elle lui permettait de faire pièce aux prétentions de l'église d'Éphèse dont son amour-propre avait dû s'offusquer en 431, lors du concile, et en 449, lors du brigandage qui eut lieu également dans la basilique Sainte-Marie[2]. En dépit de l'assertion de l'histoire euthymienne, il n'y avait pas encore d'édifice sur le sépulcre de Jérusalem[3]. C'en était assez pour stimuler l'ardeur d'un prélat aussi jaloux que Juvénal des prérogatives de son église et lui inspirer de mettre à profit la faveur qu'il trouva auprès de Marcien à l'époque du concile de Chalcédoine et durant le séjour forcé qu'il dut faire à Byzance jusqu'en 453, en raison de la coalition monophysite qui lui avait substitué l'intrus Théodose. Revenu à Jérusalem avec d'abondantes ressources dues à la générosité du *basileus*, Juvénal se mit à l'œuvre, se regardant comme le mandataire du souverain qu'il avait gagné à sa cause. Longtemps encore après l'érection de l'église du tombeau de la Vierge le rituel géorgien formulera ainsi sa rubrique du 15 août : « A Gethsémani, au sanctuaire de l'empereur Marcien, mémoire de la Théotokos[4]. » Marcien étant mort en janvier 457 et Juvénal en 458, la basilique de Sainte-Marie dans la vallée de Josaphat aura donc été bâtie entre 453 et 458. Elle existait par conséquent au moment du dernier pèlerinage de Pierre l'Ibère, peu après 481 ; mais son biographe ne détaille en aucune façon sa visite à Gethsémani. A cette seconde moitié du v[e] siècle se rattache la première mention connue de la fête de la Dormition de la Vierge en Palestine ; il n'y a pas à douter en effet que les foules attirées par la *mémoire de la Théotokos* (ἡ θεοτόκου μνήμη) suivant les termes du panégyriste du cénobiarque Théodose, identiques à ceux du rituel hiérosolymitain cité plus haut, ne vinssent à Jérusalem pour célébrer ce mystère[5]. Étant donné le caractère particulariste et local de ce rituel, ne pourrait-on pas avancer que la date du 15 août est d'origine hiérosolymitaine et qu'elle se rapporte à la dédicace de l'église de

1. Voir *RB.*, 1919, p. 480 ss.

2. La tentative de mettre les rêveries du *Transitus* sous le nom d'un évêque asiate aussi fameux que Méliton de Sardes qui déclare avoir fait un voyage en Palestine pour s'informer du canon de l'A. T. (II[e] siècle), si elle n'est pas de Juvénal, est néanmoins inspirée par la campagne menée par Jérusalem contre Éphèse. Le choix d'un évêque voisin d'Éphèse pour patronner Gethsémani ne manquait pas de sel, non moins que la présence de Timothée, premier évêque d'Éphèse, invoquée par l'*histoire euthymienne*.

3. Si l'on avait des preuves de l'exactitude de ce document utilisé par Nicéphore Calliste (*Hist. eccl.*, XV, 14), on pourrait admettre l'existence d'un oratoire au-dessus du tombeau antérieurement à Juvénal, oratoire qu'une basilique aurait remplacé sous ce patriarche. On sait qu'Eutychius attribue la fondation « de l'église de Gethsémani où est le tombeau de Marie » au règne de Théodose (379-395). Mais la documentation contemporaine, nulle pour le Sépulcre de la Vierge, nous a amenés à constater chez Eutychius une confusion entre le sanctuaire de l'Agonie et la basilique du tombeau. Voir plus haut, p. 306, n. 1.

4. Kékélidze, *Ierous. Kanon.*, p. 123. Archim. Calliste, Ἱεροσολ. Κανονάριον, p. 102. Nous avons déjà (*RB.*, 1914, p. 455) indiqué avec les éditeurs que le géorgien, assez fautif dans la transcription des noms propres, portait ici *Maurice* au lieu de *Marcien*. La confusion entre Μαυρικίου (Μαυρικιανοῦ d'après Michel le Syrien) et Μαρκιανοῦ a pu se produire dans le texte grec lui-même. Les **T**. I-IV excluent le règne de Maurice comme trop tardif.

5. Usener, *Der heil. Theodosios*, p. 38, texte sur lequel Tillemont (*note* 18 *sur la Sainte Vierge*) a déjà naguère attiré l'attention.

Marcien à Gethsémani? Adoptée finalement à Constantinople, cette date fut imposée aux autres Églises par un décret de l'empereur Maurice (582-602), comme jour où l'on devait solenniser la Dormition[1]. En tout cas le Texte I, qui appartient au v[e] siècle, témoigne de l'existence de « l'église de Sainte-Marie dans le champ de Josaphat » quelle que soit la valeur de son anecdote.

Gethsémani était un peu le fief de Juvénal. Tandis que la plupart des monastères de la Ville sainte demeuraient fidèles à son rival, même expulsé, celui qu'avait fondé la noble gauloise Flavia au pied du mont des Oliviers gardait la paix de l'orthodoxie[2]. Ce fut le motif qui y attira en 454. le cappadocien Théognius, excédé de la turbulence des *Aposchistes*. D'abord économe du monastère, ce saint homme fut ensuite proposé par ses frères pour remplir les fonctions d'higoumène. Mais éludant cet honneur, il s'enfuit auprès de saint Théodose au désert judéen.

Les attestations du vi[e] siècle (**T.** II-IV) sont claires tant sur la situation de l'église que sur l'existence du tombeau. On affirmait en outre à certains que là avait été la demeure de Marie où elle était morte, opinion qui peut se greffer sur les recensions du *Transitus* qui font trépasser la Sainte Vierge dans son tombeau. Telle est la version du texte syriaque où l'on trouve en outre une description sommaire du monument funéraire. Trois grottes le composaient. De la première, la plus spacieuse, on avait accès à une grotte intermédiaire qui s'ouvrait dans une toute petite chambre dont le côté oriental était occupé par un banc d'argile[3]. Plus acceptable se présente le renseignement d'André de Crète aux termes duquel le lit funéraire était de roc avec les inévitables empreintes du corps qu'il avait reçu (**T.** VII).

A l'arrivée des Perses, l'église de Gethsémani fut ruinée l'une des premières[4]. A un demi-siècle d'intervalle, la relation d'Arculfe nous montre la basilique relevée et donne sur sa disposition en crypte et en église supérieure des détails précieux[5]. Trois jours étaient consacrés à fêter sa restauration par Modeste, le 22, le 24 et le 25 octobre[6]. Suivant une ancienne chronique syriaque, le calife Mo'awiah, en visite à Jérusalem, aurait fait ses dévotions au tombeau de Marie, à Gethsémani, après avoir prié au Calvaire[7]. 'Abd el-Mélik fut loin de se montrer aussi favorable. Devenu maître de la Mecque vers 690, après avoir défait 'Abdallah, son général el-Hadjadj s'étant mis à relever le fameux sanctuaire de la Ka'abah, 'Abd el-Mélik pensa à lui envoyer « les colonnes de la sainte Gethsémani ». Mais deux illustres fonctionnaires chrétiens de la Palestine le détournèrent de ce projet en lui promettant d'obtenir de Justinien II d'autres colonnes en remplacement de celles que le calife convoitait. Ce qui arriva en effet[8].

III. — LA TRADITION DE JÉRUSALEM CORROBORÉE PAR LA DORMITION.

Au vii[e] siècle s'est produit un nouveau degré de précision systématique. C'est à Sion dans le grand monument chrétien qui couvre le berceau de la religion qu'est localisée la mort de la Très Sainte Vierge, et cela depuis l'épiscopat de Modeste, au premier tiers de ce siècle. Dans son discours pour la « Dormition de la Mère de Dieu », Modeste, après s'être plaint que les Apôtres n'aient jamais rien dit sur le fait du glorieux trépas de Marie et des circonstances de cette mort, entreprend néanmoins de détailler ce qu'il a pu connaître. Les

1. Nicéphore Calliste, *op. l.*, xvii, 28. Voir Bellamy, art. *Assomption* dans le *Dictionnaire de Théologie catholique*, I.

2. *Acta S. Theognii*, dans *Anal. Bolland.*, X, pp. 83, 114 : ὅπερ μοναστήριόν ἐστιν ἔξω τῆς ἁγίας πόλεως ἐν τῷ τόπῳ τῷ καλουμένῳ Γεθσημανῆ. Au monastère était annexée une église du saint martyr Julien, περὶ τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν.

3. M[me] S. Lewis, *Studia Sinaitica*, XI, p. 51.

4. Voir plus haut, p. 306, 309 et l'interprétation des textes d'Eutychius relatifs à ce fait par le T.R.P. Bertin, *RB.*, 1914, p. 401-423. Voir les deux vers de Sophrone, plus haut, p. 309, note 2.

5. **T.** V. L'église semble avoir été alors en forme de rotonde. Nous avons peu de détails sur l'architecture des églises de la Vierge élevées par Marcien et Pulchérie à Constantinople. Celle de la *Ceinture de la Vierge* à Chalcopratées (basilique, d'après Ebersolt-Thiers, *Les égl. de Constant.*, p. 18, n. 2; 88; 251, 257) détruite par un tremblement de terre, fut relevée par Justin et Sophie (565-578). Justinien rebâtit celle des Blachernes. Celle que Léon (457-474) édifia dans ce même quartier pour abriter le vêtement de la Vierge rapporté de Palestine était ronde, σφαιροειδῆ κατασκευάσας νεών. Nic. Calliste, xv, 24. Les deux patrices qui apportèrent le vêtement avaient passé par Jérusalem.

6. Kekélidzé, *op. l.*, p. 139. A. Calliste, *op. l.*, p. 115. Cf. Baumstark, *Die leibl. Himmelfahrt... und die Lokaltrad. von Jerusalem* (Extr. de l'*Oriens Christianus*, 1904).

7. Clermont-Ganneau, *RAO.*, II, p. 406.

8. Théophane, *Chron.* An. 6182. *PG.*, CVIII, 741.

Apôtres sont miraculeusement transportés autour du lit funèbre de la Vierge dont le séjour et la mort à Sion étaient présagés par cette porte étincelante qu'Ézéchiel y voyait. Avec l'aide des anges ils la déposent à Gethsémani dans ce monument vivificateur où elle reposera un instant jusqu'à ce que le Législateur du Sinaï, le Dieu qui a publié sa loi dans Sion, vienne prendre de là pour la fixer près de lui l'Arche de son sanctuaire[1].

Avec Sophrone, successeur de Modeste, les choses ont progressé : le musée religieux de la Sainte-Sion s'est enrichi de la pierre même où Marie se serait étendue pour rendre le dernier soupir. Mais la dure couchette avait pu être apportée d'ailleurs. Il manquait donc encore à la tradition locale un dernier élément de fixité : c'est celui qu'elle acquiert entre 638 et 670, puisque le plan d'Arculfe peut déjà marquer sans ombre d'hésitation par un *hic* le lieu où Marie est morte dans un angle extrême de la spacieuse église dont chaque angle est consacré par une *mémoire*. S'il reste encore quelques doutes, c'est tout au plus sur les suites de la sépulture de la Vierge. Ni la narration d'Arculfe, ni la compilation de Bède, n'osent risquer encore un avis au sujet de l'Assomption : « on dit que nul ne sait rien là-dessus » conclut Adamnanus; et Bède, plus bref : *nescitur*. La même attitude est prise par l'auteur de la lettre à Paule et à Eustochium qui sous le couvert du nom de saint Jérôme combat les assertions du *Transitus*. L'argumentation d'André de Crète, moine de Jérusalem, suppose qu'un certain scepticisme règne encore dans quelques parties de son auditoire (**T.** VII). Ses affirmations, d'autre part, sont beaucoup moins osées que celles de son successeur à l'ambon de l'église de Josaphat, saint Jean Damascène (**T.** VIII).

A dater du VIIIe siècle cependant la tradition devient trop clairement documentée pour qu'il y ait lieu de s'attarder à discuter les témoins. Il faut remarquer seulement par quelle gradation les plus minutieux détails fournis par les apocryphes pénètrent maintenant peu à peu dans la tradition. Dans Willibald (**T.** IX) c'est la colonne marquant, devant une porte de la ville, le lieu où le grand prêtre osa lever contre le cercueil de Marie des mains sacrilèges subitement paralysées, selon le récit du pseudo-Méliton, chap. XII[2]. Puis les anges se mêlèrent au funèbre cortège et reçurent des mains des Apôtres leur reine qu'ils emportèrent en Paradis. Au fond pourtant Willibald avoue qu'en face de telles histoires le doute est préférable. Pour l'auteur du *Commemoratorium*, il suffit d'enregistrer le clergé qui dessert la basilique : 13 prêtres et clercs, 6 moines, 15 religieuses (**T.** X)[3].

Cet aperçu laisse peu de certitude sur les lieux précis de la mort et de la sépulture de la Sainte Vierge : en quoi l'Église des premiers jours a imité la réserve discrète de l'Écriture au sujet de ces détails personnels et locaux. Tout concorde néanmoins à faire vivre et mourir Marie à Jérusalem. Quand Jésus est remonté au ciel c'est au milieu des Apôtres, dans la « salle haute » où le Saint-Esprit descendra au jour de la Pentecôte que Marie nous est présentée. Évidemment saint Luc n'entend point dire que cette unique salle ait été l'habitation commune : ce qui ressort de ces expressions, ce sont les relations étroites de Marie avec le cercle apostolique[4]. Ainsi l'a entendu la première antiquité dont on ne peut nier qu'à travers ses excentricités l'apocryphe *de Transitu* ne nous ait reflété la conviction fondamentale. L'église de Jérusalem s'enorgueillissait d'avoir

1. *PG.*, LXXXVI, 3277 ss.

2. D'après l'hig. Daniel (*Itinér. russes*, p. 22) « l'endroit où le juif Okhonias voulut précipiter du lit mortuaire le corps de la sainte Vierge » se trouvait à 8 sagènes des portes orientales de la ville. Il y avait en ce lieu un couvent de femmes qui était détruit au début du XIIe siècle. Le moine Épiphane (*PG.*, CXX, 268) signalait au même endroit un monument à quatre colonnes, τετρακιόνιν, supportant une coupole avec croix de cuivre, selon la *Descript. armén.*, *QS.*, 1896, p. 348. De là au Tombeau 250 degrés de pierre. L'édicule se trouvait donc à la tête de l'escalier de roc qui descendait de la porte orientale. On sait que l'épisode est localisé aujourd'hui par un tronçon de colonne à courte distance au sud de la porte de *Néby Daoud*, non loin de la Dormition; cf. ci-dessus p. 500, n. 1 et fig. 181.

3. En 985 Mouqaddasi témoigne encore de l'existence de l'église qui recouvre le sépulcre de Marie. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 219. D'après Bernard le moine, **T.** XI, le toit de l'église supérieure s'était effondré. Puisque l'église est « ronde » — *rotunda* —, il s'agit sans doute de la coupole; et probablement les musulmans n'autorisaient pas les réparations.

4. Les *Actes mythologiques des Apôtres* (A. S. Lewis, *Horæ Semiticæ*, n° IV) p. 37, rassemblent les Apôtres, après l'Ascension du Christ, à Gethsémani, renseignement que l'éthiopien glose ainsi « au tombeau de Marie ». Cette réunion est en vue de tirer au sort les pays que chacun aura à évangéliser, et c'est là que Jean obtient l'Asie comme lot. En toute hypothèse, le rôle de Marie, centre de la communauté primitive, est mis en relief.

possédé Marie jusqu'au terme de sa vie mortelle non pour se glorifier d'une maison ou d'un tombeau et les entourer d'un culte tout extérieur, mais pour marquer le rôle qu'elle lui attribuait dans ses origines. Comme on s'attachait dans la suite à consacrer par des faits les traditions du passé, le moment devait venir où l'on marquerait de quelque signe extérieur la croyance où l'on était que Marie avait vécu parmi les Apôtres et n'avait pas quitté Jérusalem. Sur ce point la donnée des apocryphes confirmait les inductions scripturaires: mais tandis que les récits téméraires se hasardaient à suppléer aux lacunes de la tradition et érigeaient, sur les points les plus divers de la ville, des habitations à la Sainte Vierge, l'Église procédait par une tout autre voie : la Dormition de Marie trouvait place dans le grand monument de la Sainte-Sion où se groupaient déjà tous les autres souvenirs des origines. Et elle y entrait non point confondue dans une agglomération vague de *mémoires*, mais avec sa localisation bien déterminée sur un point de l'édifice aussi éloigné que possible de toutes les autres *mémoires*. Cette répartition même ne suffit-elle pas à manifester la pensée de l'Église?

Aussi bien il semblera toujours inadmissible qu'on ait prétendu marquer avec pleine confiance des sites traditionnels objectifs quand on montrait dans un angle de la basilique le lieu de la Cène, dans un autre la descente du Saint-Esprit, ailleurs des pierres où se seraient tenus Jésus durant sa flagellation, Étienne expirant sous les coups de ceux qui le lapidaient. Celles-là du moins avaient donc été rapportées d'ailleurs, et en leur assignant une place au sanctuaire de Sion, l'église-mère révélait bien le souci plus grand qu'elle avait d'affirmer sa foi religieuse que de déterminer des localisations sur le terrain. « Dans le monument splendide qui représentait la Sion nouvelle d'où était sortie la loi évangélique... on plaçait au premier rang le souvenir de l'Esprit-Saint et de la Pentecôte du Nouveau Testament. Cependant le portique était soutenu par la colonne de la Flagellation, parce que les souffrances du Sauveur étaient vraiment le fondement du nouvel édifice... La dormition de Marie rappelait que la Mère de Dieu avait vécu près des Apôtres entourée de leur respect, et des guérisons miraculeuses attestaient son pouvoir constant. Dans une annexe la mémoire de saint Étienne, qui, le premier, avait arrosé de son sang les fondements de l'Église. Cette grande manière dogmatique vaut bien les restitutions incertaines qui s'efforcent de rendre aux lieux leur physionomie primitive. Après tout il nous importe plus de constater la vénération de l'Église ancienne pour Marie, l'importance qu'elle attribuait à ses derniers moments et à sa mort, que de connaître le lieu précis de sa dormition [1]. »

Une fois établi, ce groupement dogmatique en harmonie parfaite avec la croyance primitive ne pouvait manquer d'aboutir à une fixation locale qui deviendrait bientôt traditionnelle grâce à la tendance bien connue des moines palestiniens et des pèlerins à mettre en relation les monuments et les faits. Ici ont pu d'ailleurs intervenir les légendes des apocryphes pour faire retrouver la couchette où Marie se serait étendue pour mourir et, parmi les sépultures nombreuses au vallon de Gethsémani, la tombe où fut déposé son corps virginal ; mais nous sommes loin de la supercherie impudente reprochée à Juvénal. Sans lui faire ici ni apologie ni procès, il faut constater que Juvénal n'est lui-même qu'un témoin de la tradition primordiale et ingénue fixant à Jérusalem le dernier séjour et la mort de la B. Vierge. Si la croyance chrétienne se développe au cours des âges suivants sous des impulsions diverses jusqu'au point de confiner à la légende, elle ne cessera pourtant pas de conserver un fondement respectable et en tant qu'elle perpétue l'antique sentiment chrétien elle demeure plus précieuse que si elle satisfaisait sans cela notre avidité de minutieuses déterminations des faits dans l'espace et le temps.

1. Lagrange, *RB.*, 1899, p. 600. On ne peut méconnaître cependant que l'identification du Cénacle avec la maison de S. Jean qui fut préconisée à une certaine époque (voir chap. xvii) n'est pas étrangère à la localisation de la mort de Marie à la Sainte-Sion. Cette identification était loin de rallier tous les suffrages. Salomon de Bassorah écrit encore dans le livre de l'Abeille (chap. 46) que les avis sont partagés au sujet du propriétaire de la « salle haute », car on met en avant soit Lazare, soit Simon le Cyrénéen, soit Joseph d'Arimathie, soit Nicodème. Le même auteur supprime la question du tombeau en supposant que les anges emportèrent directement Marie au ciel sans passer par la terre (chap. 44). Budge, *Anecdota Oxoniensia*, *Semitic Series*, I, part. 2, p. 97, 102.

IV. — LE MOYEN AGE. — NOTRE-DAME DE JOSAPHAT.

La basilique du Tombeau de la Vierge fut détruite au XI[e] siècle, probablement peu de temps avant l'arrivée des Croisés sous les murs de Jérusalem. Tous les récits des dix premières années de l'occupation franque attestent sa ruine. Les démolisseurs avaient pourtant respecté le sépulcre. L'higoumène Daniel, qui en fait la description vers 1106, se trouve encore en face des vestiges « de la grande église à toiture en charpente » renversée par les mécréants [1]. Les Bénédictins, établis en ce lieu par Godefroy de Bouillon aussitôt après la prise de la Ville sainte [2], songeaient sans doute à relever le sanctuaire « de la Bienheureuse Vierge Marie de la vallée de Josaphat », mais il fallait au préalable se pourvoir d'une résidence convenable et réunir les fonds suffisants. La générosité des princes et des prélats ne se fit pas attendre; aussi en 1112 était-on déjà à l'œuvre,



Fig. 345. — Le tombeau de la Vierge à Gethsémani. État actuel du portique.

Pour la localisation générale voir le schéma topographique fig. 147 IV et la phot. t. I[er], pl. XI, 22.

1. M[me] de KHITROWO, *Itin. russes*, p. 23. Cf. *Gesta Francorum.*, 33, *RHC.; Occid.*, III, 511 : *Structuras alias excedebat magnitudine, opere et compositione; sed postea a perfidis gentilibus destructa est, cujus ruinæ hactenus patent.* SÆWULF, (d'Avezac), p. 34 : texte relatif à toutes les églises sises en dehors des remparts.

2. GUILLAUME de TYR, IX, 9. DELABORDE, *Chartes de T. S. provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, Introduction. Dom B. GARIADOR, *Les anciens monastères bénédictins en Orient*, p. 50 ss.

comme le manifeste un acte de donation du patriarche Arnoul de Rohes qui constate en même temps le développement de la communauté commise à la garde du saint tombeau [1]. La restauration, semble-t-il, était terminée en 1130, à l'époque où vit le jour l'opuscule *De situ urbis Jerusalem* qui suppose l'existence de la nouvelle basilique et la situe exactement. En 1154, Idrîsî visitait à *Djismanîyeh* la grande et fort belle église dédiée à *Sitty Mariam* [2]. L'âge de cette église que nous voyons partiellement encore au fond du Cédron ne saurait donc être l'objet d'un doute.

La conservation du monument facilite l'intelligence des descriptions médiévales. En les comparant à l'état actuel, le lecteur s'apercevra, à s'en tenir à la crypte, que la destruction postérieure aux Croisades s'est attaquée surtout à la décoration de l'intérieur et à certains éléments de la façade. Garnier de Gray, nous dit-on, fut enseveli sous le porche de la basilique. Mais ceci avait lieu en 1100, de sorte que le *porticus* d'Albert d'Aix peut désigner quelque vestige du narthex ou de l'atrium de l'édifice byzantin ruiné. L'historien se sert d'ailleurs du même terme pour indiquer la sépulture de Godefroy de Bouillon dans la petite enceinte à ciel ouvert au pied du Calvaire. Quand il s'agit de l'ensevelissement du chevalier Arnoul d'Oudenarde, en 1107, dans la vallée de Josaphat, Albert d'Aix se contente de l'expression plus vague : *apud ecclesiam latinam sanctæ Mariæ* [3]. Le portique était-il alors démoli pour faire place à la construction projetée à ce moment? Évidemment ce que nous connaissons de l'architecture religieuse du temps et en particulier de celle de Cluny autorise la présence d'un porche devant l'entrée; mais il ne serait pas facile de l'adapter à la baie monumentale qui subsiste encore en dépit des retouches destinées à rétrécir l'ouverture.

Il se pourrait, à la rigueur, que le portique ait été flanqué de deux tourelles terminées par deux petites coupoles ou deux toitures coniques comme en font foi les anciens plans de Jérusalem ou la bulle de Jean, abbé de Josaphat à partir de 1178 [4]. Il figure aussi dans la narration de Théodoric mais sans se distinguer nettement du long vestibule à escalier conduisant à la crypte (**T.** XIV, 1).

Le même pèlerin parle d'une église supérieure où l'on monte du sous-sol par autant de degrés qu'il y en a pour descendre à la crypte. C'est l'édifice que représente le sceau de l'abbé Jean avec une coupole à arêtes de même galbe que le dôme du clocher du Saint-Sépulcre. On y avait concédé un autel aux chrétiens indigènes. Ainsi la répartition en églises supérieure et inférieure, qui était d'ailleurs dans la tradition, permettait de contenter les diverses confessions que les Latins ne voulaient pas plus exclure du tombeau de la Vierge que de celui du Christ. De hautes murailles crénelées, des tours puissantes munies d'ouvrages de défense garantissaient contre un coup de main de l'ennemi l'ensemble des bâtiments du sanctuaire et de l'abbaye (**T.** XIV, 2).

La crypte naturellement était la partie qui retenait le plus l'attention du voyageur. En descendant la quarantaine de marches du spacieux escalier, il admirait les fresques qui recouvraient les voûtes et les murailles, en particulier la scène de la Dormition et celle des funérailles de la Sainte Vierge traitées suivant les règles du guide byzantin de la peinture et inspirées des récits apocryphes : Jésus prenant l'âme de sa Mère entre ses bras; les Apôtres en larmes entourant le cercueil; le juif Jephonias tendant ses deux moignons vers le corps tandis que gisent à terre ses deux mains coupées par un ange dont le glaive a puni son audace sacrilège [5] (**T.** XIV, 3). Deux portes s'ouvraient dans les parois de la galerie rampante. L'une, celle du Levant, communiquait avec la grotte de Gethsémani; l'autre, à l'Occident, représentait l'entrée par où les Apôtres avaient intro-

1. Delaborde, n° 1 : *Ego Arnulfus... sancta loca Iherosolimarum ab infidelibus destructa reformare cupiens, paternitatis intuitu nobilitati antique ecclesie Beate Marie vallis Josaphat a paganis destructe condolens, cum jam temporibus nostris per Dei gratiam reedificaretur et grex ibidem Deo serviens multiplicaretur... concessimus* (série de bénéfices) *ad ecclesie gloriose Virginis jamdicte reedificationem.* Voir les premiers diplômes de la collection publiés par Kohler dans la *Revue de l'Orient Latin*, VII, p. 112 ss. Roehricht, *Regesta Regni Hierosol., Addit.*, p. 3.

2. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 210.

3. Hist. VII, 21. IX, 52 dans *RHC., Occid.*, IV., 521, 625.

4. *ZDPV.*, XIV, pl. 4; XV, pl. 1, 3, 4. La bulle en question, trouvée en Syrie par M. Schlumberger, a été publiée par ce même savant dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1878, p. 181. Elle porte au droit : *S. Johannis Abbatis*, et au revers : *Sepulcrum Beate Marie.*

5. Voir le détail de cette dernière scène qu'ont popularisé les icones grecques dans le *Transitus* syriaque de Mme S. Lewis, p. 51. Cf. Didron, *Guide de la peinture*, p. 281 s.

duit le corps de la Vierge [1]. Plus bas, deux petites chapelles contenaient des sépultures princières. La plus fameuse était celle de droite, où reposait la reine Mélisende, fille de Baudouin II et femme de Foulques d'Anjou, troisième roi de Jérusalem, décédée en 1161 [2]. Une grille de fer forgé protégeait son tombeau. Ailleurs, probablement dans la chapelle de gauche, furent ensevelis Marie, femme de Baudouin II, Constance, mère de Boémond III, prince d'Antioche, son frère Renaud et sa sœur Philippa [3].

On touchait enfin à la crypte, à l'entrée de laquelle deux vers latins invitaient le chrétien à louer la souveraine par qui la vie fut donnée et le monde réconcilié. Saint Jérôme et saint Basile représentés de part et d'autre tenaient des phylactères où l'on pouvait lire sur l'un le passage de la prétendue lettre à Paule et à Eustochium relatif à la position du sépulcre de Marie; sur le second, un fragment rythmé qui confondait l'imposture de l'empereur Julien. Le chœur de l'église souterraine, dont le tombeau occupe le centre (pl. LXXXI), exhibait la scène de l'Assomption accompagnée de multiples versets empruntés à l'office du 15 août (**T.** XIII; XIV, 1).

Des marbres et des mosaïques revêtaient le tombeau dont l'aménagement intérieur est décrit avec soin par le russe Daniel : « Ce tombeau, situé dans un vallon est une petite grotte taillée dans le roc, avec une entrée si basse qu'un homme courbé peut à peine y passer. Au fond de la grotte, en face de l'entrée, on voit comme un petit banc dans le roc, et c'est sur ce banc que fut déposé le corps sacré de Notre très sainte Dame et Mère de Dieu et d'où il fut porté incorruptible en paradis. Cette grotte est à peu près de la hauteur d'un homme; elle a quatre coudées de largeur et a la même dimension en longueur; l'intérieur de la grotte a l'aspect d'une petite chapelle revêtue de belles dalles en marbre [4]. » Comme le tombeau du Christ, à l'extérieur, le tombeau de la Vierge (fig. 346) fut encadré d'arcades posées sur vingt colonnettes et couronné d'un ciborium d'or et

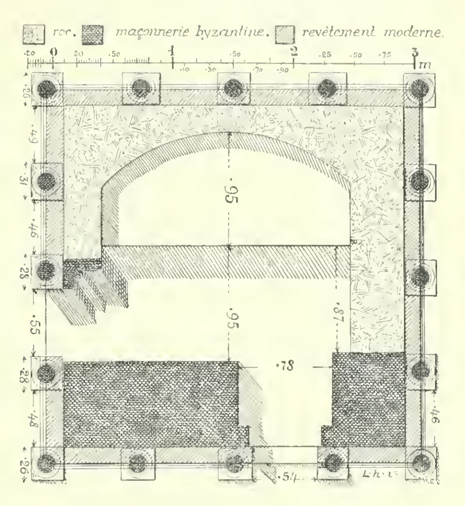


Fig. 346. — Le sépulcre de la Sainte Vierge. Plan.

Les colonnettes de l'édicule byzantin, remplacées par le revêtement moderne, sont restituées d'après quelques-unes de leurs bases demeurées en place.

d'argent. Sur l'entablement qui entourait le sépulcre comme un riche bandeau on lisait :

C'est la vallée de Josaphat | d'où part le sentier vers les astres. | Appuyée sur le Seigneur | Marie fut ensevelie ici. | Enlevée de ce lieu | elle gagna les cieux sans tache, | Espoir des captifs | leur voie, leur lumière et leur mère (**T.** XIII; XIV 1).

Mais toute cette splendeur fut éphémère. En 1187, après le succès de Saladin, l'abbaye et toutes

1. Niccolò da Poggibonsi, *Libro d'Oltramare*, cap. 82, p. 183 s. Comme il arrive d'ordinaire en ce cas, les pèlerins sont en désaccord pour le nombre des degrés de l'escalier. Les chiffres varient entre 40, 46, 50, 60.

2. Guillaume de Tyr, xviii, 32 : *Sepulta est... in valle Josaphat, descendentibus ad sepulcrum beatæ... Mariæ ad dexteram in crypta lapidea januis ferreis præsepta, altare habens vicinum, ubi tam pro remedio animæ ejus quam pro spiritibus omnium fidelium defunctorum acceptabiles Creatori quotidie offeruntur hostiæ.* Au bas de l'escalier, Fabri (I, p. 375) remarque une tombe de marbre blanc et poli qu'il pense être la sépulture de Mélisende. S'il fondait son opinion sur une épitaphe, il y aurait lieu de rectifier la localisation de ce tombeau. Cf. **T.** XVI.

3. Kohler, *Chartes de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, n[os] 18 et 44. *ROL.*, VII, p. 128, 152. En 1106, Botild, reine des Danois, avait été ensevelie près du tombeau de la Vierge. C'est dans les chapelles funéraires du grand escalier que l'on prendra la fantaisie au xv[e] siècle de localiser les tombeaux de Joachim, d'Anne et de saint Joseph. Riant, *Les Scandinaves en T. S.*, p. 119 ss. F. Fabri, *Evagat.*, I, p. 375 : *Ab utroque latere graduum sunt sepulchra ornata, et nonnulli dicunt, quod in uno sancta Anna... sit sepulta*, etc.

4. Khitrowo, *Itin. russes*, p. 23, description confirmée par celle de Phocas; Koikylidès-Phocylidès, 'Οδοιπ..., p. 450.

ses dépendances, l'hôpital et l'église supérieure de Notre-Dame de Josaphat furent rasées et les matériaux provenant de la démolition employés à fermer les brêches de l'enceinte de la ville [1]. La crypte et son entrée monumentale, privée cependant de ses tourelles et de son porche problématique, échappèrent à la destruction, mais non le décor répandu sur les murs ou autour du tombeau. Pour être plus sûr de percevoir le droit d'entrée, le gardien musulman favorisé de ce bénéfice obtura toute issue autre que la grande porte du sud. Les terrassements consécutifs à l'œuvre de démolition bouchèrent les fenêtres qui au Moyen Age répandaient dans ce sous-sol une lumière assez abondante pour que l'œil pût aisément distinguer les peintures et les inscriptions. Les eaux hivernales du Cédron ne peuvent vraiment être l'unique cause de l'enfouissement de cet édifice, car déjà, en 1283, la situation était telle que le fond de la vallée se trouvait confondu avec la terrasse de l'église sur laquelle passait un chemin [2].

Les divers rites s'étaient partagé l'église : Arméniens, Géorgiens, Grecs, Latins, Abyssins, Jacobites y possédaient des autels disposés dans chaque coin du sanctuaire (**T.** XVI). Les Latins avaient la faculté, comme on le voit par l'itinéraire de Jacques de Vérone, de célébrer dans l'édicule sur le tombeau même. Leur droit de propriété fut même reconnu par un rescrit du sultan d'Égypte à la sollicitation de Jeanne, reine de Naples, en 1363, et les Franciscains eurent la clef de l'église en leur pouvoir en vertu d'un acte pontifical de 1392 [3]. Mais à l'arrivée des Turcs, au XVIe siècle, les Grecs, ayant inscrit le tombeau de la Vierge au nombre de leurs revendications, n'eurent de repos avant de s'être rendus maîtres de la situation [4]. Les démarches de l'ambassadeur français à Constantinople permirent cependant aux Frères Mineurs de réintégrer le sanctuaire de Notre-Dame en 1666. Aussi « les catholiques Latins, dira le P. Nau en 1674, sont les mieux partagez; car ils ont le tombeau mesme de la Vierge pour leur autel, et ce sont eux qui y entretiennent jour et nuit les lampes qui y sont allumées [5] ». Les autres rites ne sont pas toutefois exclus de cette église où ils ont chacun un autel comme au XIVe siècle. Les musulmans eux-mêmes savent où faire leurs dévotions. « Le lieu de la prière des Mahométans est au Midy, vis-à-vis ce dévot sanctuaire. Ils ont fait là une niche dans la muraille vers laquelle ils se tournent quand ils y prient. [6] » En 1757, le patriarche Parthénios réussit à mettre de nouveau dehors les Pères de Terre Sainte et toute intervention diplomatique en leur faveur resta lettre morte [7]. Plus heureux, les Arméniens se firent confirmer en 1800 par la Sublime Porte le droit d'officier à Gethsémani, au tombeau de la Vierge. Depuis lors, semblables à deux Cerbères, un caloyer grec et un sacristain arménien gardent l'entrée de l'antique église bénédictine de Notre-Dame de Josaphat.

1. **T.** XV. Cf. DELABORDE, *op. l.*, n° 50.
2. BURCHARD, édit. Laurent, p. 68 : *parum tamen super vallem et in superficie erat tempore habitationis Ierusalem ante subversionem, nunc est longe sub terra, adeo quod ecclesia ipsa cum sit multum alta et testudinata, tota nunc sit sub terra et omnino cooperta et vallis desuper tota plana, ut via sit super ecclesiam ad eundum.*
3. Voir chap. XII, p. 316, n. 2.
4. Chrysostome PAPADOPOULOS, Ἱστορία τῆς Ἐκκλησίας Ἱεροσολύμων, p. 458.
5. *Voyage Nouveau*, p. 237.
6. *Ibidem*. Voir pl. LXXXI. Comparer avec ce témoignage les textes des anciens auteurs arabes dans Guy LE STRANGE *Palestine under the Moslems*, p. 210, et MOUDJIR ED-DIN, éd. Sauvaire, p. 33, 182, 193.
7. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Ἀνάλεκτα Ἱεροσολ. σταχυολ., II, p. 424.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XXXI

1. — PS.-DIOSCORE D'ALEXANDRIE, *Panégyr. de Macaire de Thôou* : Amélineau, *Mémoires publiés par les membres de la mission archéol. française au Caire*, t. IV, p. 125 : Lorsque le soir fut arrivé, il passa toute la nuit marchant avec l'armée, ils arrivèrent à la ville au matin, le 21 du mois de Tôbi, sans que personne le sût ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲇⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲁⲩⲑⲟⲩⲏⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲅⲓⲁ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲫⲓⲟϩⲓ ⲛⲓⲱⲥⲁⲫⲁⲧ. Et tout le peuple était réuni dans l'église de Sainte-Marie dans les champs de Josaphat. Les soldats entourèrent l'église : mais Juvénal qui sera brûlé avec ses cheveux blancs dans

la géhenne du feu, se précipita, il monta sur le trône et cria d'une grande voix disant : « Amenez-moi au milieu Paul, le coupable qui m'a injurié. » En ce moment on chantait le trisagion... »

P. 127 : « Il y avait un prêtre à l'autel adorant alors l'offrande sainte et dont le nom était Silas : ses yeux s'ouvrirent, il vit le Seigneur sur l'autel avec sa mère bénie et l'armée angélique. Le Sauveur leur disait : « Prenez les âmes de ces martyrs [les monophysites tués], amenez-les à l'autel afin que je leur donne de mon sang et de mon corps... Voici que je veux monter vers mon Père avec ceux qui m'ont aimé, j'abandonnerai cette ville de Jérusalem où j'ai enduré mes souffrances, et laisserai leur temple désert parce qu'ils ont blasphémé ma divinité. »

II. — Theodosius, *Itinerarium*, 10; Geyer, *Itinera...*, p. 142 : Ibi est vallis Josaphat; ibi Domnum Judas tradidit. Ibi est ecclesia domnae Mariae, matris Domini; ibi et Dominus lavit pedes discipulorum, ibi et cenavit...

III. — *Breviarius*; Geyer, *Itinera...*, 155 : Et ibi [avant le mont des Oliviers, après la Probatique] est basilica sanctae Mariae, et ibi est sepulchrum ejus. Et ibi tradidit Judas dominum...

IV. — Anonyme de Plaisance; Geyer, 170 : Descendentes de monte Oliveti in valle Gessemani in loco ubi traditus est Dominus, in quo sunt tria accubita, in quibus ille accubuit, et nos accubuimus pro benedictione. Et in ipsa valle est basilica sanctae Mariae, quam dicunt domum ejus fuisse, in qua et de corpore sublatam fuisse. Ipsa vallis Gessemani ibidem vocatur Josaphat...

V. — Arculfe, I, 12; Geyer, 240 : Sanctorum locorum sedulus frequentator, sanctus Arculfus, sanctae Mariae ecclesiam in valle Josaphat frequentabat, cujus dupliciter fabricatae inferior pars sub lapideo tabulato mirabili rotunda structura est fabricata, in cujus orientali parte altarium habetur, ad dexteram vero ejus partem sanctae Mariae saxeum inest vacuum sepulchrum, in quo aliquando sepulta pausavit. Sed de eodem sepulchro quomodo vel quo tempore aut a quibus personis sanctum corpusculum ejus sit sublatum, vel quo loco resurrectionem exspectat, nullus, ut fertur, pro certo scire potest... In superiore igitur aeque rotunda ecclesia sanctae Mariae IIII altaria inesse monstrantur.

VI. — Bède, II; Geyer, p. 306 : In suprema montis Sion planitie monachorum cellulae frequentes ecclesiam magnam circumdant illic, ut perhibent, ab apostolis fundatam, eo quod ibi spiritum sanctum acceperint ibique sancta Maria obierit... — V, p. 309 : In eadem valle (Josaphat) sanctae Mariae rotunda est ecclesia, lapideo tabulato discreta, cujus in superioribus quattuor altaria, in inferioribus unum habetur in orientali plaga, et ad ejus dexteram monumentum vacuum, in quo sancta Maria aliquandiu pausasse dicitur, sed a quo vel quando sit ablata nescitur.

VII. — Saint André de Crète, *In Dormitionem*, I; *PG.*, **97**, 1045 ss. — Ὅσοι τὸ σεπτὸν τοῦτο τῆς θεοτόκου κατειλήφατε τέμενος, δεῦρό μοι, λιπαρῶ, συνεπαμύνασθαι σήμερον περὶ τὸν λόγον κάμνοντι, καὶ πρὸς τὸ ὕψος καὶ βάθος ἀμηχανοῦντι τοῦ θαύματος. Εἶθ' οὕτως συναναβάντες ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς κεφαλίδος, τὸ δὴ λεγόμενον, εἰς Θεοῦ μυστήρια παρακύψωμεν, καὶ λόγων ἐπιταφίων ἀκούσωμεν.

[Jésus-Christ, auteur de toute vie, a voulu mourir parce qu'il s'était fait semblable à nous et que la loi est portée contre tout homme, qu'il doit mourir. Par là Jésus a vaincu la mort et nous a ouvert de nouveau les portes de la vie]. 1052. — Ὡς οἶμαι, λίαν ἀκόλουθόν τε καὶ πρόσφορον, καὶ τὰ ἐπὶ τῇ κρυφίᾳ καὶ περιδόξῳ τῆς ἱερογενοῦς ταύτης Ἀειπαρθένου κοιμήσει διαψηλαφήσαντα, προσθεῖναι τοῖς ἐρασταῖς τῶν καλῶν καὶ φιλοθεάμοσι.

[Si la mort a osé toucher Marie ce n'est certes point en vertu de la corruption suite naturelle du péché, mais seulement comme un moyen de la transformer πρὸς θεοειδῆ... κατάστασιν. D'ailleurs tout ce que nous pouvons imaginer est vain] : 1053. — Ἵλεως δὲ εἴης ἡμῖν αὕτη, θεηδόχε καὶ ζωοτόκε Παρθένε, τῶν ἀνεφίκτων κατατολμῶσι, καὶ τῶν περὶ σὲ κρυφίων διερευνωμένοις μυστηρίων τὸ βάθος, καὶ τὰς τῷ ἀκαταλήπτῳ τῶν τοῦ Θεοῦ κριμάτων βυθῷ περὶ σὲ πεπηγυίας ἐγχειροῦσι κατανοεῖν θεουργίας...... Ὡς ἂν δὲ ἡμᾶς τῶν σῶν ἐνθέων ἀμοίρους διηγημάτων μὴ ἀποπέμψειας, δίδου λόγον ἡμῖν, ὡς Λόγου Μήτηρ, καὶ τῆς ἐπὶ σοὶ τελεσθείσης ἀποικίας τὸν τρόπον γνώρισον ἡμῖν. ... Ἐγώ, φησίν, (1056) οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων παραμείψασα κατὰ φύσιν θεσμῶν, πάντα δὲ καινοπρεπῶς τε καὶ προσφυῶς διανύσασα... τῷ σώματι δὲ μεταλλάττομαι...... Ἔξεστι γὰρ τῷ βουλομένῳ παντί, τὰ εἰρημένα διὰ τῶν ὁρωμένων καταστοχάσασθαι. Πρόκεινται γοῦν κατ' ὀφθαλμοὺς τῶν θεωμένων τὰ θεῖα πιστῶς, εἰκόνες τινὲς ἐναργεῖς, καὶ χαρακτῆρες λάλοι τῆς ἐμῆς μεταστασεως· ὁ τάφος οὗτος ἐκεῖνος, ὁ ἐν τῇ πέτρᾳ γλυφείς, ὃς μέχρι νῦν ἕστηκεν ἀσινής, τῆς ἐντυμβίου περιγραφῆς 1057 ἀκηρύκτῳ φωνῇ διασημαίνων τὰ σύμβολα. Τῆς γοῦν σωματικῆς ἐν αὐτῷ κατακλίσεως ἀψευδέστατοι μάρτυρες τὰ ἐν τῇ πέτρᾳ κοιλώματα, τὰς τῶν μελῶν ἱερογραφοῦντες εὐπρεπεῖς ἐκτυπώσεις. Καὶ πρῶτος ὁ χειμάῤῥους ἐκεῖνος τῶν Κεδρῶν, ᾧ ταῦτα διαμπὰξ ἐμπεριείληπται, σαλπίζει διαπρυσίως τὰ θαύματα. Ἡ κοιλάς, φημί, τοῦ Κλαυθμῶνος, καθ' ἣν ὁ τάφος ἵδρυται τοῦ Ἰωσαφὰτ βασιλέως Ἰούδα, ἐν ᾧ τὸ μακάριον ἐκεῖνο τὸ πάθος τοῦ ἀπαθοῦς ἐλάμβανε τὰ προοίμια. Ἐκεῖ γὰρ θαμινὰ τοῖς μαθηταῖς ὁ Σωτὴρ συνηυλίζετο. Ἐκεῖ προσηύξατο θεὶς τὰ γόνατα πρὸς τὸν ἐν οὐρανοῖς Πατέρα, τοῦ ἐπιθυμητοῦ ποτηρίου κατ' οἰκονομίαν ἄῤῥητον ποιούμενος τὴν παραίτησιν. Ἐκεῖ τῷ προδότῃ φιλωθείς, ἔκδοτος τοῖς θεοκτόνοις γεγένηται. Καὶ ταῦτα διὰ πείρας μάθοιεν ἀληθέστερον οἱ ἐπὶ χώρας γινόμενοι. Ὁ οὖν ἄπιστος ἀπίτω, καὶ μανθανέτω δι' αὐτοψίας τῶν λεγομένων τὴν δύναμιν......

VII. — Vous tous qui avez pris place dans ce vénérable sanctuaire de la Mère de Dieu, assistez-moi, je vous en prie, aujourd'hui dans l'élaboration de ce discours et dans l'embarras que j'éprouve en face de la grandeur et de la profondeur de ce prodige. Puis montés ensemble à ce qu'on pourrait appeler le sommet de cet exorde, nous nous pencherons pour contempler les mystères de Dieu et nous entendrons des paroles relatives à cette sépulture.

Je pense qu'il est tout à fait conséquent et avantageux d'exposer à des gens épris du beau et qui se plaisent à la contemplation ce qui concerne la mystérieuse et glorieuse dormition de la Sainte Vierge.

Vierge qui as reçu la divinité et enfanté la vie, pardonne-nous d'oser aborder l'inaccessible, de sonder la profondeur des mystères cachés qui te concernent et d'entreprendre de concevoir l'action divine réalisée à ton sujet suivant l'abîme incompréhensible des jugements de Dieu... Afin de ne pas nous renvoyer sans avoir entendu ta divine histoire, donne-nous la parole comme mère du Verbe et dévoile-nous la manière dont s'est opérée ta transmigration... Sans changer les lois de la nature humaine, dit-elle, mais accomplissant toute chose d'une façon nouvelle mais appropriée (à ma personne), je me transforme corporellement (je meurs). Libre à quiconque le désire de contrôler mes dires par ce qu'il voit. Les regards de ceux qui contemplent les choses divines avec foi rencontrent des images claires et des preuves éloquentes de mon assomption : ce sépulcre-là taillé dans le roc qui se dresse intact jusqu'à ce jour proclamant en

silence les marques de mon ensevelissement. Elles sont, certes, des témoins très véridiques de ma déposition corporelle dans ce tombeau, ces cavités du roc dessinant les empreintes parfaites de mes membres. Et avant tout ce torrent du Cédron qui enveloppe de toute part ce tombeau publie avec force ces prodiges. La vallée, dis-je, des Pleurs où est situé le tombeau de Josaphat, roi de Juda, dans lequel a eu lieu le préambule de la bienheureuse passion de l'Impassible. C'est là en effet que le Sauveur campait fréquemment avec ses disciples, là qu'agenouillé il pria le Père céleste de détourner le calice désiré, dans un dessein ineffable de la Providence, là qu'embrassé par le traître, il fut livré aux déicides. Ceux qui sont de ce pays en savent mieux la vérité par expérience. Que celui qui n'y croit pas sorte et apprenne par ses propres yeux la vertu de nos paroles.

VIII. — Saint Jean Damascène, *hom.* II *in dormition.* *BV.: PG.*, **96**.

1 — col. 729. Voir p. 477, **T.** XXI.

Louanges diverses de la T. S. V., honneurs rendus à son corps... **2**. — 737. Τοτε δὴ, τότε ἡ κιδωτὸς τοῦ Κυρίου ἀπάρασα ἐξ ὄρους Σιὼν τοῖς τῶν ἀποστόλων κλεινοῖς ὤμοις ἐποχουμένη προς τὸ οὐράνιον τέμενος διά μέσου τοῦ τάφου διαδιβάζεται. Καὶ πρότερον μὲν διὰ μεσου τοῦ ἄστεος ἄγεται, οἷά τις νύμφη περικαλλὴς τῇ ἀπροσίτῳ αἴγλῃ ὡραϊζομένη τοῦ Πνεύματος, καὶ οὕτως εἰς τὸ ἱερωτατον τῆς Γεθσημανὴ χωρίον κομιζεται, ἀγγέλων προτρεχόντων, παρεπομένων, συγκαλυπτόντων ταῖς πτέρυξι, καὶ παντὸς τοῦ τῆς Ἐκκλησίας πληρώματος.

Incident causé par les Juifs; sépulture de trois jours dans le monument de Gethsémani : après quoi Marie est transportée aux cieux (744), Οὕτω Θεοῦ Μητέρα τὴν Παρθένον ταυτην γινώσκοντες, τὴν ταύτης πανηγυρίζομεν κοίμησιν, οὐ Θεὸν ταύτην φημιζοντες· ἄπαγε, τῆς Ἑλληνικῆς τερθρείας τὰ τοιαῦτα μυθεύματα· επεὶ καὶ θάνατον αὐτῆς, καταγέλλομεν. ἀλλὰ σαρκωθέντος Θεοῦ Μητέρα γινώσκοντες...... 745. Σὺ, ὦ τασων ἱερῶν ἱερώτατε, μετα γε τὸν ζωαρχικὸν τοῦ Δεσπότου τάφον, ὃς πηγὴ ὑπῆρξε τῆς ἀναστάσεως· ὡς γὰρ ἐμψύχῳ σοι διαλέξομαι· ποῦ χρυσὸς ὁ ἀκίβδηλος;...... ποῦ τὸ θεοδόχον κειμήλιον;...... et le tombeau de répondre qu'on ne doit pas chercher Marie dans la mort et que son corps d'où Dieu a pris chair est maintenant au ciel. — **3** — 748...... καὶ ὅτι ταῦτα οὕτως ἔχει, καὶ ἐν τῇ Εὐθυμιακῇ Ἱστορίᾳ (III, 40)... γεγράπται· « Εἴρηται μὲν ἀνωτέρω, ὡς πολλὰς ἐν Κωνσταντινουπόλει ἀνήγειρε τῷ Χριστῷ ἐκκλησίας ἡ ἐν ἁγίοις Πουλχερία. Μια δὲ τουτων ἐστὶ καὶ ἡ ἐν Βλαχερναις οἰκοδομηθεῖσα ἐν ἀρχῇ τῆς βασιλείας τοῦ τῆς θείας λήξεως Μαρκιανοῦ. Οὗτοι τοιγαροῦν ἐκεῖσε σεβασμιον οἶκον τῇ πανυμνήτῳ καὶ παναγίᾳ Θεοτόκῳ καὶ Ἀειπαρθένῳ Μαρίᾳ οἰκοδομησαντες, καὶ παντὶ κόσμῳ κοσμήσαντες το ταύτης πανάγιον καὶ θεοδόχον ἀνεζήτουν σῶμα· καὶ μετακαλεσάμενοι Ἰουβενάλιον τὸν Ἱεροσολύμων ἀρχιεπίσκοπον, καὶ τοὺς ἀπὸ Παλαιστίνης ἐπισκόπους τότε ἐν τῇ βασιλευούσῃ ἐνδημοῦντας πόλει, διὰ τὴν τὸ τηνικαῦτα ἐν Χαλκηδόνι γενομένην σύνοδον, λέγουσιν αὐτοῖς· Ἀκούομεν εἶναι ἐν Ἱεροσολύμοις την πρώτην καὶ ἐξαίρετον τῆς παναγίας Θεοτόκου καὶ Ἀειπαρθένου Μαρίας ἐκκλησίαν ἐν χωρίῳ Γεθσημανῆ καλουμένῳ, ἔνθα το ζωηφόρον αὐτῆς σῶμα κατετέθη ἐν σορῷ· Βουλόμεθα τοίνυν τοῦτο το λείψανον ἀναγαγεῖν ἐνταῦθα εἰς φυλακτήριον τῆς βασιλευούσης ταύτης πόλεως. Ὑπολαβὼν δὲ Ἰουβενάλιος, ἀπεκρίθη· Τῇ μὲν ἁγίᾳ καὶ θεοπνευστῳ Γραφῇ οὐκ ἐμφέρεται τὰ κατα τὴν τελευτὴν τῆς ἁγίας Θεοτόκου Μαρίας· ἐξ ἀρχαίας δὲ καὶ ἀληθεστάτης παραδόσεως παρειλήφαμεν, ὅτι ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἐνδόξου κοιμήσεως αὐτῆς, οἱ μὲν ἅγιοι σύμπαντες ἀπόστολοι, ἐπι σωτηρίᾳ τῶν ἐθνῶν τὴν οἰκουμένην διαθέοντες, ἐν καιροῦ ῥοπῇ μετάρσιοι συνήχθησαν εἰς Ἱεροσόλυμα, καὶ πρὸς αὐτὴν οὖσιν, ὀπτασια αὐτοῖς ἀγγελικη γέγονε καὶ θεία ὑμνῳδια ἠκούετο κρειττονων Δυνάμεων. Καὶ οὕτω θείᾳ δόξῃ καὶ ἐπουρανίῳ εἰς χεῖρας Θεοῦ τὴν ἁγίαν παρέθετο ψυχην ἀρρήτῳ τινὶ λόγῳ. Τὸ δὲ θεοδόχον αὐτῆς σῶμα μετὰ ἀγγελικῆς καὶ ἀποστολικῆς ὑμνῳδίας ἐκκομισθὲν, καὶ κηδευθὲν, ἐν σορῷ τῇ ἐν Γεθσημανῇ κατετέθη, ἐν ᾧ τόπῳ ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας ἡ τῶν ἀγγέλων χοροστασία καὶ ὑμνῳδία διέμεινεν ἄπαυστος· Μετὰ δὲ τὴν τρίτην ἡμέραν τῆς ἀγγελικῆς ὑμνῳδίας παυσαμένης, παρόντες οἱ ἀπόστολοι, ἑνὸς αὐτοῖς ἀπολειφθέντος Θωμᾶ, καὶ μετὰ τὴν τρίτην ἡμέραν ἐλθόντος, καὶ τὸ θεοδόχον σῶμα προσκυνῆσαι βουληθέντος, ἤνοιξαν τὴν σορόν. Καὶ τὸ μὲν σῶμα αὐτῆς τὸ πανύμνητον οὐδαμῶς εὑρεῖν ἠδυνήθησαν, μόνα δὲ αὐτῆς τὰ ἐντάφια κείμενα εὑρόντες, καὶ τῆς ἐξ αὐτῶν ἀφάτου εὐωδιάς ἐμφορηθέντες, ἠσφαλίσαντο τὴν σορόν. Καὶ τὸ τοῦ μυστηρίου τὸ θαῦμα ἐκπλαγέντες, τοῦτο μόνον εἶχον λογίζεσθαι, ὅτιπερ ὁ εὐδοκήσας κατ' ἰδίαν ὑπόστασιν σαρκωθῆναι καὶ ἐνανθρωπῆσαι ἐξ αὐτῆς, καὶ γεννηθῆναι σαρκὶ Θεὸς Λόγος καὶ Κύριος τῆς δόξης, καὶ μετὰ τὸν τόκον τὴν αὐτῆς ἄφθορον παρθενίαν διαφυλάξας, αὐτὸς εὐδόκησε καὶ μετὰ τὴν ἐντεῦθεν ἀποβίωσιν, τὸ ταύτης ἄχραντον καὶ ἀμίαντον σῶμα τῇ ἀφθαρσίᾳ τιμῆσαι, καὶ μεταθέσει πρὸ τῆς κοινῆς καὶ καθολικῆς ἀναστάσεως. Παρῆσαν δὲ τότε σὺν τοῖς ἀποστόλοις, ὅ τε τιμιώτατος Τιμόθεος ὁ ἀπόστολος καὶ τῆς Ἐφεσίων πρῶτος ἐπίσκοπος, καὶ Διονύσιος ὁ Ἀρεοπαγίτης, καθὼς αὐτὸς ὁ μέγας Διονύσιος μαρτυρεῖ ἐν τοῖς περὶ τοῦ μακαρίου Ἱεροθέου καὶ αὐτοῦ τότε παρόντος, πρὸς τὸν ῥηθέντα ἀπόστολον Τιμόθεον πονηθεῖσι λόγοις, οὑτωσὶ λέγων· « Ἐπεὶ καὶ παρ' αὐτοῖς τοῖς θεολήπτοις ἡμῶν ἱεράρχαις, ἡνίκα καὶ ἡμεῖς, ὡς οἶσθα καὶ αὐτὸς, καὶ πολλοὶ τῶν ἱερῶν ἡμῶν ἀδελφῶν ἐπὶ τὴν θέαν τοῦ ζωαρχικοῦ σώματος συνεληλύθαμεν... Chacun s'essaye à discourir sur la T. S. V. mais Hiérothée surpasse tout le monde... »

752. Καὶ ταῦτα οἱ βασιλεῖς ἀκούσαντες ᾔτησαν αὐτὸν τὸν ἀρχιεπίσκοπον Ἰουβενάλιον τὴν ἁγίαν ἐκείνην σορὸν μετὰ τῶν ἐν αὐτῇ τῆς ἐνδόξου καὶ παναγίας θεοτόκου Μαρίας ἱματίων βεβουλλωμένην ἀσφαλῶς αὐτοῖς ἀποσταλῆναι· καὶ ταυτην ἀποσταλεῖσαν κατέθεντο ἐν τῷ ἐν Βλαχέρναις δομηθέντι σεβασμίῳ οἴκῳ τῆς ἁγίας Θεοτόκου. Καὶ ταῦτα μὲν οὕτως. »

VIII. — **1**. Voir p. 478, trad. du **T.** XXI.

2. Alors l'arche du Seigneur s'éloignant de la montagne de Sion portée sur les glorieuses épaules des Apôtres est convoyée vers le temple des cieux (en passant) par le tombeau. Elle est d'abord conduite à travers la ville comme une belle épouse ornée de l'éclat inaccessible de l'Esprit, et ainsi elle est amenée au domaine sacré de Gethsémani précédée et escortée par les anges qui l'ombragent de leurs ailes, et de toute l'assemblée de l'église.

Par là nous reconnaissons cette Vierge comme la Mère de Dieu, nous fêtons sa dormition, sans la proclamer pourtant déesse; loin de nous ces fictions de la charlatanerie grecque, puisque nous prêchons sa mort tout en la tenant pour la Mère de Dieu incarné... O toi le plus saint des saints tombeaux après le Sépulcre vivifiant du Seigneur qui fut la source de la résurrection, je t'apostropherai comme une personne : où est l'or de bon aloi? où est le vase précieux qui a reçu la vie?...

3. Et que ces événements ont eu lieu de la sorte, il en est écrit dans l'histoire euthymienne : « Il a été dit plus haut que sainte Pulchérie érigea plusieurs églises au Christ à Constantinople. L'une d'elles est celle qui fut construite aux Blachernes au début du règne de Marcien de divine mémoire. Ceux-ci donc ayant élevé un sanctuaire à la très sainte Théotokos digne de toute louange, Marie toujours vierge, et l'ayant parfaitement orné, recherchèrent son corps très saint, réceptacle de la divinité. Après avoir convoqué Juvénal, archevêque de Jérusalem et les évêques de Palestine se trouvant alors dans la capitale à cause du concile de Chalcédoine, ils leur dirent : « Nous apprenons qu'il y a à Jérusalem la première et remarquable église de la très sainte Mère de Dieu la Vierge Marie dans le domaine appelé Gethsémani, où son corps qui a porté la vie fut déposé dans un

cercueil. Nous voulons donc qu'on apporte ici cette relique pour la protection de cette capitale. » Prenant la parole, Juvénal répondit : « La sainte Écriture inspirée ne raconte rien sur la mort de la sainte Mère de Dieu, Marie. Mais nous tenons d'une antique tradition très véridique qu'au moment de son glorieux trépas, tous les saints Apôtres qui parcouraient le monde pour le salut des nations, arrivèrent en un clin d'œil à Jérusalem par la voie des airs, et comme ils se trouvaient près d'elle, des anges leur apparurent et la divine mélodie des Puissances supérieures se fit entendre. C'est ainsi qu'au milieu de la gloire divine et céleste elle remit ineffablement sa sainte âme entre les mains de Dieu. Quant à son corps, réceptacle de la divinité, emporté et entouré d'honneurs, aux chants des anges et des Apôtres, on le déposa dans un sarcophage à Gethsémani, où pendant trois jours les anges ne cessèrent leurs danses, ni leurs cantiques. Au bout des trois jours, la mélodie angélique ayant pris fin, les Apôtres furent présents, Thomas, qui avait été absent, arriva après le troisième jour et comme il désirait vénérer le corps qui avait reçu Dieu, les Apôtres ouvrirent le cercueil. Mais ils ne purent du tout retrouver le corps digne de toute louange; n'ayant trouvé que les linceuls et enivrés de l'odeur indicible qui s'en dégageait, ils refermèrent le cercueil. Frappés de ce prodigieux mystère, il ne leur restait plus qu'à penser que Celui qui avait bien voulu prendre d'elle la chair de l'humanité (pour l'unir) à sa propre personne et naître d'elle selon la chair Dieu Verbe et Seigneur de gloire, et qui avait conservé intacte sa virginité après l'enfantement, s'était plu également à accorder après la mort le privilège de l'incorruption et de la transformation avant la résurrection générale à son corps pur et immaculé. Avec les Apôtres se trouvaient aussi le très vertueux apôtre Timothée, premier évêque d'Éphèse, et Denys l'Aréopagite, comme le grand Denys en témoigne lui-même dans ce qu'il dit du bienheureux Hiérothée qui avait été aussi présents alors, écrivant en ces termes au susdit apôtre Timothée : « Lorsque avec nos prélats inspirés de Dieu, nous-mêmes, comme tu le sais bien, et beaucoup de nos saints frères nous nous étions réunis pour contempler le corps principe de la vie, etc.

Après avoir entendu ce récit, les souverains demandèrent à l'archevêque Juvénal lui-même de leur envoyer le sarcophage sacré avec les vêtements de l'illustre et toute sainte Mère de Dieu, Marie, qui s'y trouvaient, dûment munis de son sceau. Ils placèrent l'envoi dans le sanctuaire de la sainte Théotokos qu'ils avaient élevé aux Blachernes. C'est ainsi que se passèrent les choses. »

IX. — Willibald, *Hodoeporicon;* Tobler, *Descriptiones...*, p. 31 s. : — Similiter et ipse dixit, quod ante portam civitatis staret magna columna et in summitate columnae stat crux ad signum et ad memoriam, ubi judaei volebant tollere corpus sanctae Mariae. Cumque illi undecim apostoli, tollentes corpus sanctae Mariae, portarent illud de Jerusalem, et statim cum ad portam venirent civitatis, judaei voluerunt comprehendere illud. Statimque illi homines, qui porrigebant brachia ad feretrum et eam tollere conabantur, retentis brachiis, quasi glutinati inhaerebant in feretro, et non poterant se movere, antequam Dei gratia et apostolorum petitione iterum resoluti fuerant, et tunc eos reliquerunt. Sancta Maria in illo loco in medio Jerusalem exivit de saeculo, qui nominatur sancta Sion. Et tunc apostoli undecim portaverunt illam... et tunc angeli venientes tulerunt illam de manibus apostolorum et portaverunt in paradisum.

Et inde descendens episcopus Willibaldus venit ad vallem Josaphat. Illa stat juxta Jerusalem civitatem in orientali plaga. Et in illa valle est ecclesia sanctae Mariae, et in ecclesia est sepulchrum ejus non de eo quod corpus ejus ibi requiescat, sed ad memoriam ejus. Et ibi orans ascendit in montem Oliveti...

Vita, 11; Tobler, *Descr...*, p. 66 : — Egressi demum veniunt in vallem Josaphat, ubi sepulchrum sanctae Mariae monstratur. Sed utrum apostoli eam, relicto hic corpore solutam ibi sepelierint, an forte sepelire eam destinantibus, post effossum ibi sepulchrum ipsa sit cum corpore assumta, vel si sepulta ibi conceditur, utrum inde sublata et alias transposita sit, an, recepta vera immortalitate, resurrexerit, melius dubitatur, quam aliquid inde apocryphum diffiniatur...

X. — *Commemoratorium;* Tobler, *Descr...*, p. 78 : In valle Josaphat, in villa quae dicitur Gethsemane, ubi sancta Maria sepulta fuit. ubi sepulchrum ejus est venerabile, inter presbyteros et clericos XIII, monachi VI, Deo sacratae inter inclusas et ibidem servientes XV... — P. 83 : — Quando descendis de Jerusalem in vallem Josaphat, ubi est sepulchrum sanctae Mariae, habes [gradi]cula CXCV... Ipsa ecclesia sanctae Mariae quam ille terraemotus (evertit) et in terram demersit, habet mensuram de ambobus lateribus in longo dexteros XXXVIIII, in una fronte XXXV, per medium in adverso XXXII, in longo per medium L. [Mais est-ce l'église du tombeau ?]

XI. — Bernard le Moine, *Itinerarium*, 11 s.; Tobler, *Descr...*, p. 93 s. : In hac [ecclesia in monte Sion] defuncta traditur esse sancta Maria... Exeuntes autem de Jerusalem descendimus in vallem Josaphat, quae abest a civitate milliario, habens villam Gethsemane cum loco nativitatis sanctae Mariae, in quo est, in honore ipsius, ecclesia sanctae Mariae rotunda, ubi est sepulchrum illius, quod, supra se non habens tectum minime pluviam patitur.

XII. — Anonyme VII; Tobler, *Descriptiones...*, p. 103 s. : Ad meridiem (civitatis) est mons Sion, ubi ecclesia formosa in honore sanctae Mariae fundata est, in qua etiam migravit ad cælum, cujus sanctissimum corpus in vallem Josaphat est deportatum.,... Inter Jerusalem et montem Oliveti est vallis Josaphat, ubi sancta Maria ab apostolis fuit sepulta, et ibi est torrens Cedron...

XIII — Jean de Würzbourg, 14; Tobler, *Descr...*, p. 157 : In eadem ecclesia (Sion), ad dextram scilicet in introitu ejus, altare designatur locus cum politis tabulis de marmore in modum ciborii, ubi beata virgo Maria, emisso spiritu praesenti dicitur migrasse saeculo, ubi et filius suus, Dominus noster Jesus Christus, animam suam in juxtaposito pariete, praesentibus apostolis, depingitur assumere. In aedificio autem eidem loco superposito in circuitu talis reperitur superscriptio : Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum... — 17 s. P. 168 ss. : Tota vallis (Josaphat) pertinet ad coenobium in summitate ejusdem vallis supra rivum torrentis Cedron situm, juxta hortum in quo saepe Dominus noster cum discipulis suis solebat convenire. In hujus coenobii crypta adhuc hodie ostenditur sepultura beatissimae virginis Mariae... — In eodem die transmigrationis corpus B. V. Mariae cunctis duodecim apostolis Domini ex sua dispositione tunc praesentibus in ecclesiam vallis Josaphat est delatum et ibidem in medio cryptae, miro tabulatu marmoreo et egregia pictura colore vario exornatae, est honorifice sepultum, cujus sepulturae, licet corpore absente, egregia tam in tabulatu marmoreo quam in argento et auro in modum ciborii superposita exstat structura, cui tale appositum est epigramma :

Hic Josaphat vallis, hinc est ad sidera callis,
In Domino fulta, fuit hic Maria sepulta.
Hinc exaltata coelos petit inviolata.
Spes captivorum, via, lux et mater eorum.

Benedicto corpore absente, quia, ut dicitur, juxta morem hebraeorum intra octavum diem transitus visitato et inspecto sepulchro, corpus ejus non est repertum. Unde et pie creditur non tantum animam sed etiam corpus ejus a dilecto filio suo... fuisse assumptum, quod tamen Hieronymus potius haesitando quam asserendo videtur innuere in illa epistola : Cogitis me, o Paula et Eustochium etc. Quidquid autem de hoc sit, nos credimus B. V. Mariam ex hoc solo quod meruit suum portare creatorem, dignam fore omni honore et beatificatione non tantum in anima sed etiam in corpore... In introitu ejusdem cryptae talis pictura et scriptura cernitur :

Haeredes vitae, Dominam laudare venite,
Per quam vita datur mundique salus reparatur.

Ex parte sinistra imago Hieronymi hanc continet scripturam. Monstratur autem sepulcrum ejus, cernentibus nobis, usque in praesens in valle Josaphat, in medio, ubi in ejus honore fabricata est ecclesia miro lapideo tabulatu, in qua sepulta fuisse ab omnibus affirmatur. In dextra vero ejusdem introitus imago beati Basilii continet haec :

Matris Christi dignitate — nam defunctum hunc prostravit,
et excelsa potestate — sicut mater imperavit.
est repertus Julianus, — salvatrici sit reginae
saevus hostis et profanus; — laus et honor sine fine
Quae elegit hic humari.

Haec et alia plurima ad laudem virginis in introitu cryptae per picturam sunt apposita, sed interiori parte in parietibus hinc inde circa tumbam existentibus et in laqueari talis scriptura est apposita, in dextro pariete : Maria virgo assumpta est ad aethereum thalamum etc.; postea in circuitu : Vidi speciosam sicut columbam etc., usque : et lilium convallium, ibique subjungitur : Viderunt eam filiae Sion. Hinc certe gloriosa virgo coelos ascendit. Rogo, gaudete, quia ineffabiliter sublimata cum Christo regnat in aeternum... — In pede montis Oliveti versus civitatem, ubi modo ostenditur sepultura beatae Mariae virginis, erat viculus, qui dicebatur Gethsemane.

XIV. — Théodoric; Tobler, p. 57. **1**. In loco autem, ubi hortus ille fuit, ecclesia beatæ Mariæ cum suis officinis constituta est, ubi ipsa corporaliter fuit sepulta. Intratur vero per quandam porticum gradibus amplius quam XL in cryptam, in qua sanctum ejus exstat sepulchrum, quod opere pretiosissimo de marmore et opere musivo decoratum est. In hujus cryptæ introitu hi duo versus appositi sunt : Hæredes vitæ etc. Quod in circuitu XX columnis arcus gestantibus circumdatum limbum in circuitu et tectum desuper habet. In ipso autem limbo hi quatuor versus descripti sunt : Hic Josaphat vallis etc. Super tectum quoque ciborium rotundum sex duplicibus columnis fultum cum pila et cruce deaurata desuper habet, et inter duas columnellas undique lampas dependet. Ad ipsum autem sepulchrum a parte occidentali intratur et per aquilonalem exitur. Assumtio autem ipsius in cælatura superius optime depicta est sub recta linea hanc scripturam continente : Assumta est Maria in cælum : gaudent angeli et collaudantes benedicunt dominam. Circa sanctuarium quoque ipsius basilicæ regula porrigitur hanc continens scripturam : Exaltata est sancta Dei genitrix super choros angelorum ad cœlestia regna.

2. Abhinc in ipsam ecclesiam tantis ascenditur gradibus, quantis in cryptam descensum est. Est autem ipsa ecclesia et omnes ejus officinæ muris altis, turribus firmis et propugnaculis adversus gentilium insidias valde munita, circa se plurimas habens cisternas. Exeuntibus ipsam cryptam ad sinistram capella parvula in ipsis sita gradibus occurrit. In ipsa quoque ecclesia Suriani proprium habent altare. — **3**. In cælatura quoque, quæ ipsis gradibus, quibus in ipsam cryptam descenditur, incumbit, migratio dominæ nostræ cernitur esse depicta, ubi dilectus filius ejus, Dominus noster Jesus Christus, cum multitudine angelorum assistens et ejus animam suscipiens ad cœlestia transfert, apostolis gemituose adstantibus et devotum ei ministerium exhibentibus. Cujus corpori sanctissimo feretro imposito dum superpositum velamen vellet quidam Judæus avellere, angelus utrasque manus ei gladio amputavit, quibus in terram cadentibus trunci in corpore remanserunt inanes...

XV. — *La Citez de Jérusalem*, 1-2; Tobler, *Descr....*, p. 197 ss. : Jherusalem, la glorieuse citez, n'est pas en cel liu qu'ele estoit, quant Jhesu Cris estoit en terre ne il fu crucefiés ne il fu resuscités de mort a vie. Quant Jhesu Cris estoit en terre, estoit la cités de Jherusalem sor le mont de Syon ; mais ele n'i est ore pas. Il n'i a solement c'une abeie de moine, e en cele abeie a un mostier de madame sainte Marie..... En cel mostier meisme est le lius u madame sainte Marie trespassa en Galilée, e d'illuec le porterent li apostre enfoir el val de Josaphas, e misent en un sepucre.

2. La u li sepucres madame sainte Marie est, a un mostier, c'on apele le mostier madame sainte Marie de Josafas, e si a une abeie de noirs moines. Li mostiers de monte Syon si a a non li mostiers madame sainte Marie de Monte Syon, e si a une abeie de chanoines. Ces II abeies sont defors les murs de la cité, l'une est el mont e l'autre est el val. L'abeie de monte Syon est a destre de la cité en droit midi, e cele del val de Josaphat est vers solel levant entre mont Olivet e monte Syon.

24, p. 221 s. — Si com on ist de la porte de Josafas, si avale on el val de Josafas. A main destre de cele porte sont portes oires. El val de Josafas si avoit une abeie de noirs moines. En cele abeie avoit un mostier de madame sainte Marie. En cel mostier estoit li sepucres u ele fu enfoie, e est encore. Li sarrasin, quant il orent prise la cité, abatirent cele abeie e emporterent les pieres a le cité fermer ; mais le mostier n'abatirent il mie.....

XVI. — Jean Poloner, *Descr. Terrae Sanctae;* Tobler, *Descr.*, p. 232 s. Item (ultra) torrentem [Cedron] a sinistris 28 passus in valle Josaphat deorsum 48 gradus est grata ecclesia, in qua est sepulchrum gloriosae virginis Mariae, habens duo extensa brachia et tres articulos medii digiti, octo lampades assidue lucentes. Primum (altare) a latere (sepulchri) est armenorum, secundum sub umbrosa testitudine est georgicorum, tertium sub fenestra versus orientem est graecorum, quartum versus aquilonem est fratrum minorum, quintum juxta primum gradum ascensionis a sinistris est jacobitarum. Sciendum in eodem latere ascensionis est (altare) indianorum. Ibidem sepulta requiescit regina Milecendis, quae eandem ecclesiam construi fecit...

CHAPITRE XXXII

TOMBEAU DE LA VIERGE. LE MONUMENT.

Tandis que l'édicule représentant le tombeau traditionnel de la Sainte Vierge imite de fort près le Sépulcre primitif de Notre-Seigneur, rien ne ressemble moins à l'église du Saint-Sépulcre, on peut même dire à une église en général, que le monument érigé sur la sépulture de Marie. A peine émerge-t-il encore des terres amoncelées dans l'ancien lit du Cédron un cube de maçonnerie aux lignes massives. Sa face méridionale seule, où est située l'entrée, se dégage avec un peu d'ampleur (fig. 345), défendue contre l'envahissement des décombres par un rempart de murailles. La baie jadis imposante est maintenant presque aveuglée par un remplissage d'autant plus hideux qu'il affecte une certaine prétention. Cette porte franchie par quelques gradins postiches, on se trouve au sommet d'un monumental escalier couvert d'abord par une voûte en croisée d'arêtes à laquelle fait suite une voûte rampante plongeant à une profondeur que rend plus impressionnante l'ombre plus dense à mesure qu'on descend, l'endroit n'ayant actuellement aucune autre directe prise de jour que sa poterne. A 8 mètres environ plus bas que le seuil de cette entrée, l'escalier se perd dans une galerie horizontale de même largeur, voûtée en berceau, qui le prolonge au Nord; galerie bientôt recoupée transversalement par une nef similaire dont les bras inégaux sont terminés l'un et l'autre en hémicycle absidal. Vers le milieu du bras oriental plus développé se dresse l'édicule funéraire, dégagé au Nord sans beaucoup de régularité par une brèche dans la paroi rocheuse et au Sud par la conque exiguë d'un miḥrāb. Face au grand escalier la branche septentrionale de cette croix, peu symétrique en apparence, est assez courte; mais à un niveau fortement relevé sous une arcade qui la fait plus étroite elle est continuée par un couloir trapézoïdal en plan incliné, dont l'issue n'a pas encore été dégagée. Parallèle à l'extrémité de l'escalier, au flanc occidental, un autre couloir très étroit paraît plus singulier encore avec un sol rocheux fruste, presque horizontal, et une voûte rampante sur des parois en appareil de grand module. On discerne donc assez mal dès l'abord à quel type rattacher une telle ordonnance architecturale; mais ce caractère un peu énigmatique n'est pas pour en diminuer l'intérêt.

Des techniciens de marque ont maintes fois enregistré les lignes essentielles du monument[1]. Parmi tous leurs graphiques, il ne semble pas qu'un seul ait tenté de traduire les nuances structurales et décoratives capables de fonder une analyse archéologique et une attribution raisonnée. Lacune étrange à première vue, surtout chez des architectes qui n'ont pas marchandé leur enthousiasme pour ce remarquable édifice[2]: lacune trop intelligible pourtant à qui sait les conditions auxquelles doit se plier ici l'archéologie[3]. La nouvelle documentation

1. Dès la fin du XVI[e] siècle, le franciscain Bernardino Amico dessinait un plan, des coupes et une perspective qui ne sont pas sans valeur (*Trattato delle Piante...*, pl. 40-43; description, p. 51 ss.). En 1865, les ingénieurs de l'*Ordnance Survey* produisirent un tracé sommaire dépourvu de toute coupe (*Jerusalem*, pl. V, 2) néanmoins préférable aux relevés de Pierotti, *Jerus. explored*, pl. LI (descr., t. I, 170 ss.). Le plan du *Survey* paraît avoir servi de base aux meilleurs relevés ultérieurs : v. g. celui de M. l'architecte C. Mauss, *La piscine de Bethesda...*, fig. 40, p. 51. M. l'architecte G. Jeffery, *The Holy Sep. and other christ. Churches...*, fig. 49, p. 184 [1919], fournit un tracé qui ne constitue guère un progrès.

2. M. Jeffery par exemple déclare que, « du point de vue archéologique », cet édifice « ne le cède qu'à la grande église du Saint-Sépulcre » (*op. l.*, p. 180).

3. Tant s'en faut que l'église soit accessible à toute heure et en n'importe laquelle de ses parties. Une fois dedans, combien de fragiles oripeaux à remuer sans effaroucher des gardiens chatouilleux avant de pouvoir, au vacillement

produite concrétise les résultats d'une enquête persévérante au cours de longues années. Elle ne prétend ni tout enregistrer, ni surtout résoudre avec évidence l'énigme du monument. Le temps et le labeur enfouis dans cette enquête seraient néanmoins rémunérés si elle donne une notion plus exacte de l'édifice et permet d'en serrer de plus près l'origine et l'histoire.

I. — ÉTAT ACTUEL (pl. LXXXI ss.).

L'austère façade (pl. LXXXII, A) captive l'œil au point de laisser à peine observer d'abord les injures qu'elle a subies. Des proportions bien rythmées, l'épaulement des angles par de robustes contreforts, nulle recherche d'effet autre que la puissance des assises et la perfection d'appareillage : rien ne pouvait être calculé mieux en vue de la fonction de cette structure. Pour capter plus copieusement la lumière au profit du souterrain, la baie dévore presque toute la paroi par le triple ressaut de son ébrasement que dilate encore une immense arcade. Toutes les voussures sont extradossées, moulurées avec un profil vigoureux; elles retombent sur des impostes que relie un bandeau courant et sont portées par de sveltes colonnes insérées dans les angles rentrants des piédroits. Colonnettes, chapiteaux et impostes sont en marbre blanc. On ne voit plus les bases et les fûts paraissent trop courts; mais il est facile de se convaincre que l'ordre doit être intact, défiguré seulement par le remblai qui chausse tout le pied de la façade. Voir pl. LXXXIII, A.

Le tympan camard dont elle est couronnée trahit plus d'affectation que de goût. Même si la nuance criarde et le réglage flou de cette bâtisse n'accusaient pas sa moderne origine[1], elle éclaterait par le contresens du développement de paroi au-dessus de la rangée des modillons anciens qui appellent une corniche ou une frise. L'archaïsme relatif du blocage qui transforme la noble entrée primitive en poterne n'en saurait atténuer la laideur et n'en devrait surtout point consacrer l'intangibilité. L'élimination de cette tumeur parasite est une exigence d'esthétique et de bon sens qu'on voudrait estimer conciliable avec les susceptibilités les plus ombrageuses du *statu quo*...

Entre cette façade et l'intérieur l'harmonie est absolue : mêmes caractères de structure, prolongation des mêmes assises, dressage uniforme des blocs émaillés de marques identiques. Ainsi en va-t-il au moins jusqu'aux deux tiers de l'escalier. L'apparente continuité de la volée de gradins contraste avec les redans irréguliers des parois et les multiples décrochements de la voûte. On discerne assez vite l'ordonnance véritable de ce couloir en trois sections nettement caractérisées par les modalités de couverture. Avec sa voûte horizontale en croisée d'arêtes, ses baies latérales bloquées mais impossibles à méconnaître, la travée initiale n'est autre chose, en effet, que l'ancien porche. Les six premières marches repliées devant la paroi orientale desservaient une porte symétrique à celle de façade et à peine visible de l'extérieur par le sommet de son tympan. La fenêtre, au contraire, qui lui faisait pendant à l'Ouest (fig. 347) dépasse encore de 2 mètres au moins le niveau extérieur; son obturation ne se justifie donc point par quelque irrépressible exhaussement du sol et n'a d'autre cause que le vandalisme cupide précédemment dénoncé (p. 816).

La seconde section commence, avec la voûte rampante, dans l'arcade à double voussure établie pour soutenir la muraille septentrionale du porche; elle va buter, plus de 9 mètres au Nord, contre un diaphragme vertical de maçonnerie qui l'humilie presque de 2m,50 sous une arcade rétrécie. Avec ses deux pénétrations perpendiculaires dont les lunettes étaient jadis ajourées de part et d'autre par une fenêtre, son berceau brisé fermé sur une clef continue vaguement analogue à une *lierne* gothique, cette voûte appareillée suppose autant de science dans le tracé que d'habileté dans la taille de la pierre (cf. pl. LXXXIII, *B*). Les fenêtres se font correctement vis-à-vis et leur situation hors de l'axe médian transversal fut dictée sans doute par l'allure du sol extérieur. Un tel motif n'expliquerait guère la dissymétrie flagrante des alcôves inférieures. Tandis que celle de l'Est, *B*, occupe le centre assez exact du

d'une bougie, scruter par étroites sections le détail des parois, fixer des mesures, établir des orientements et réaliser une esquisse? L'étude des réduits annexes exige en outre la manipulation de hardes innommables et un tranquille mépris de tout ce qui rend les observations inconfortables.

1. L'excellent dessin de M. de Vogüé (*Les églises*..., pl. XXIII) témoigne qu'elle n'existait pas encore en 1854; cf. la même vue dans Williams, *Holy City*, II, 431.

couloir plongeant, celle de l'Ouest, *C*, plus exiguë, recule de 1m,25 au Nord ; ce déplacement ne peut demeurer au compte du hasard et trouvera peut-être quelque explication par la suite. Comme si l'espace eût fait défaut en profondeur, l'alcôve occidentale empiète sur l'escalier pour y asseoir un succession uniforme des gradins n'est, à vrai dire, interrompue que par un minime palier, *N*, vers le milieu de l'arcade *MM'* ; mais ce palier étale des échancrures auxquelles correspondent dans les parois et dans la voûte des perforations impliquant une grille métallique puissante, par consé-



Fig. 347. — Tombeau de la Vierge. La fenêtre occidentale du porche, vue de l'intérieur.

Voir pl. LXXXIV, 2, l'état actuel et pl. LXXXI, 4, l'élévation géométrale avec colonnettes restituées.

des supports de son arc de tête dont les voussures ébrasées vont se perdre dans le décrochement de la voûte du couloir. La superposition de la fenêtre interdisant dans l'alcôve opposée toute façade analogue, l'architecte s'est contenté d'encadrer la baie par un arc décoré avec élégance (pl. LXXXIV, 1). Cette arcade, où demeurent fort nets les scellements d'une clôture, a une épaisseur de 1m,56 ; au delà toutes les parois ont un aspect quelque peu négligé et le plafond très relevé présente une perforation en manière de cheminée actuellement bouchée qui a dû servir de prise d'air.

Avec la troisième section de l'escalier cesse l'unité structurale observée depuis l'entrée. La

quent une sorte de seconde entrée : indice corroboré par l'étranglement du couloir entre les piédroits de l'énorme arcade. La projection très inégale de ces piédroits, la rupture des lignes d'assises et bientôt leur raccord avec un appareil de physionomie fort différente, mais surtout la déviation d'axe violemment accusée par la juxtaposition d'une seconde arcade plus ouverte et plus basse où la voûte brisée va se transformer en plein cintre : autant de détails étranges au premier abord et inconciliables avec toute hypothèse d'un édifice homogène.

La baie qui donne accès au réduit *D* permet de saisir sur le vif cette dualité de principes et

d'exécution. Primitivement large, haute et cintrée (pl. LXXXII, 3), elle a été réduite, moyennant l'insertion d'une murette en bonnes pierres de taille, à une porte minuscule, couverte par un arc pointé. Cette cloison, défoncée maintenant en ses assises supérieures, est de tous points assimilable aux parois de l'escalier : même galbe d'arcade, même découpage des blocs, même parement en stries obliques, longues et fines; la discordance est flagrante avec les assises d'autre calibre, travaillées d'autre main et criblées de trous pour



Fig. 348. — Appareil antique dans le couloir *D*.

les tasseaux de marbre qui assujétissaient jadis un revêtement, placage ou stuc. Telle est, en effet, la maçonnerie qu'on peut observer avec des nuances négligeables dans le reste du monument, à commencer par le singulier couloir *D* (fig. 348), où les aspérités du sol rocheux contrastent avec la somptuosité des parois que couvre un berceau rampant d'inclinaison très modérée. Le contraste s'évanouit dès qu'on restitue à la base des parois quelques couples de marches dont la trace demeure clairement marquée [1]. Sous peine d'exiger un développement que l'étroitesse du couloir, l'allure des marches et l'angle d'inclinaison de la voûte rendent invraisemblable, cet escalier représente l'entrée de l'édifice à une époque où il était beaucoup moins profondément enfoui. Qu'il suffise de faire observer pour le moment que le blocage obturant cette entrée primitive se trouve justement à la hauteur où le grand escalier actuel disloque son axe pour s'adapter à des éléments plus anciens.

1. Ces marches existaient d'ailleurs encore au temps de Bernardino Amico ; voir ses pl. 40 et 43.

Le bras occidental de la croix semble porter la trace de quelque reprise. Il est terminé par une abside, *E*, en hémicycle approfondi que délimitent deux antes bien accusées. Une fenêtre paraît avoir jadis ajouré la conque; il est difficile d'en préciser le tracé, plus encore de s'assurer qu'elle n'est pas une retouche. C'est, au contraire, le fait incontestable pour la grande fenêtre symétrique dans l'abside orientale, E^1. Le galbe de son arcade brisée l'assimile aux arcatures aveugles qui couronnent les parois latérales en cette extrémité de la galerie dans le but d'alléger la voûte et de la consolider; l'ensemble joue le rôle de sections de voûtes rayonnantes pour amortir en courbe semi-circulaire le berceau de la galerie. Nul ressaut de paroi ne signale ici de conque absidale proprement dite. D'ailleurs, à partir du chevet de l'édicule sacré c'est la galerie tout entière qui change d'aspect, sensiblement rétrécie, plus haute et voûtée d'autre sorte : nuances techniques fort atténuées au coup d'œil superficiel par l'obscurité de l'endroit, mais dont on ne peut faire abstraction dans l'analyse de l'édifice.

Sous les haillons qui l'offusquent le Tombeau conserve assez bien sa physionomie originelle [2]. L'atrium a disparu dans l'évidement qui transforma la sépulture en un prisme régulier facile à enchâsser dans un écrin architectural; mais la chambrette funéraire n'a subi vraisemblablement que de minimes retouches. Les parois de roc subsistent en grande partie et le badigeon périodiquement peinturluré qui les empâte à l'intérieur a du moins l'avantage de les défendre contre les déprédations pieuses. Une maçonnerie banale masque aujourd'hui toutes les faces extérieures, non sans laisser déborder sous son pied une partie des jolies bases de marbre vestiges des arcatures somptueuses dans lesquelles fut serti l'édicule primordial. Il va de soi que l'une ou l'autre des entrées est adventice, en vue de faciliter la circulation. La même utilité de dégagement, sans doute aussi le désir de s'approprier, le plus près possible du lieu saint, l'espace d'un autel expliquent le défoncement de la paroi Nord et la création du réduit *H*. Non moins évident est le caractère postiche du mihrab, *I*, qui ne pouvait d'ailleurs se loger plus avantageusement.

2. Etroitement analogue à celle du Saint-Sépulcre, cf. fig. 53.

Le bras septentrional de la croix offre tout de suite l'apparente anomalie de son exiguïté, à quoi s'ajoute l'énigme de ses baies Ouest et Nord. La première, *D*[1] (cf. pl. LXXXII, 3), obstruée par un blocage qui jure avec le grand appareil environnant, s'impose d'autant plus au regard qu'elle est de tous points symétrique à l'entrée du réduit *D;* la difficulté d'en pénétrer le rôle ne justifie pas son omission, radicale jusqu'ici, dans les descriptions et les relevés. La seconde, *F*, introduit dans ce couloir bizarre qui ne saurait être pris pour un prolongement organique de la galerie à cause des divergences de niveau, de proportions et de tracé. L'identité de leur structure n'en est que plus remarquable. Les piédroits de la baie, qui a 1m,90 de profondeur, sont strictement parallèles et son arche est horizontale; au delà les parois du couloir, dont le roc taillé constitue la base, divergent avec symétrie et l'allure de sa voûte est modelée sur le plan incliné du sol. A 10 mètres de l'entrée le sol est énergiquement relevé par deux gradins de roc sous une arcade en plein cintre paraissant avoir surtout pour fonction de ménager l'amortissement de la voûte devant quelque issue de ce tunnel. La baie, *G*, dont on discerne encore une partie n'en est-elle qu'un rétrécissement, ou débouchait-elle jadis à air libre? Il suffirait pour s'en rendre compte d'arracher quelques moellons à la cloison décrépite qui masque le fond. Une niche précédée d'un portique prétentieux et piteusement disloqué semble avoir fait naguère fonction d'autel, comme pour effacer mieux jusqu'au souvenir de l'ancien passage (cf. pl. LXXXI, 2). L'autel, où achèvent de moisir quelques icones, est abandonné depuis longtemps et le réduit dissimulé par une cloison de bois n'est plus qu'un sordide capharnaüm dont l'exploration peu alléchante est à peine rémunérée par la découverte de rares épaves des édifices antérieurs.

II. — ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTOIRE DU MONUMENT.

Aussi bien est-il clair que le monument demeuré sous nos yeux est le terme d'une évolution architecturale que nous devons maintenant essayer de ressaisir.

Décompte fait des peu nombreuses goujateries modernes qui se dénoncent d'elles-mêmes, la façade, le porche, le grand escalier portent l'empreinte romane caractéristique de la première moitié du XIIe siècle en Palestine. Galbe des voûtes, tracé des arcs, percement et ornementation des baies, modénature, modalités structurales se comparent trait pour trait à ce que nous avons rencontré déjà dans un édifice contemporain : l'église Sainte-Anne[1]. Il faut même accentuer dans une proportion notable une austérité d'ailleurs en parfaite harmonie avec la destination et le site. Qu'on observe surtout la façade et son majestueux portail (pl. LXXXIII, *A*). Se peut-il concevoir un effet plus satisfaisant avec des moyens aussi simples? une cascade de voussures au profil sobre, presque rigide et la note lumineuse que met le marbre blanc des impostes, du bandeau courant et des colonnettes. Si les chapiteaux, vêtus d'acanthe épineuse, sont assez finement sculptés, les impostes et le bandeau n'étalent qu'une succession de palmettes géométrisées, d'un découpage sec : guirlande tigée qu'animaient seulement aux angles des mascarons mal respectés par le vandalisme[2]. Même parcimonie de décor sculptural dans l'intérieur : à peine une arête chanfreinée dans l'arc de tête du grand escalier, des colonnettes avec chapiteaux à acanthe grasse dans les montants des fenêtres (cf. fig. 347) et deux arcades ornementées [3] sur l'entrée des chapelles latérales. La peinture, il est vrai, compléta largement ici la sculpture; les vestiges de stuc en font foi sans permettre d'en apprécier la nature et l'effet.

Avant même qu'on ait atteint les dernières marches de l'escalier l'axe de l'édifice change, le rythme des proportions se nuance, la maçonnerie revêt une physionomie tout autre, les marques de tâcherons copieuses jusque-là font totalement défaut et le plein cintre remplace l'arc brisé qui reparaîtra seulement tout au bout de la galerie orientale. Cette opposition technique n'avait pas échappé au regard pénétrant de M. de Vogüé.

1. Ci-dessus, p. 724 ss. M. Jeffery (*Holy Sep.*, p. 182) propose un rapprochement moins précis avec « la plus ancienne partie » du Saint-Sépulcre médiéval.

2. C'est fortune que l'une au moins de ces têtes ne soit pas encore tout à fait méconnaissable : pl. LXXXIV, 4.

3. Voir surtout pl. LXXXIV, 1.

Même contraint de se limiter à un examen de surface, en des conditions fort précaires, l'illustre maître avait discerné cette double phase : église archaïque et entrée monumentale réalisée à l'époque des croisades[1]. Pour dater l'église souterraine il faisait surtout appel aux données de l'histoire, corroborées toutefois par un indice archéologique : la transformation du tombeau primitif comme celle du Saint-Sépulcre en « édicule cubique, isolé au milieu d'un large espace vide » afin de pouvoir le recouvrir par une église suivant un système généralisé au IVe siècle[2]. L'analogie, pour évidente qu'elle fût, se réduisait à l'édicule et n'atteignait guère la construction environnante, qui n'a vraiment rien de commun avec la rotonde constantinienne de l'*Anastasis*.

Un autre édifice chrétien de Jérusalem fournit aujourd'hui les éléments de comparaison les plus précis : la crypte de Saint-Jean-Baptiste[3]. Déjà les similitudes superficielles, calibre, traitement et mise en œuvre des matériaux s'imposent à la confrontation tant soit peu attentive ; l'analyse en révèle de plus intimes dans le rythme proportionnel et dans l'ordonnance qui paraissent entraîner l'attribution des deux édifices au même art et au même temps. L'harmonie des proportions est régie dans l'un et l'autre cas par le pied byzantin de 0m,30 : et malgré la nature différente des partis la composition dérive d'un même carré fondamental à peine nuancé de quelques centimètres[4].

A première vue le tracé semblerait devoir se calquer sur celui de Saint-Jean-Baptiste ; on constate pourtant bientôt qu'il s'adapterait mal aux réalités. Il n'est pas nécessaire non plus de tâtonner beaucoup pour se convaincre que l'ensemble des galeries n'a pas été conçu pour lui-même, mais comme support ; en d'autres termes, ces murailles massives, dénuées de tout décor architectural, au lieu de représenter l'église proprement dite n'en sont que le soubassement et la crypte. Cette évidence acquise, le tracé se dégage presque de lui-même[5] (fig. 349). En superposant aux axes du carré fondamental *abcd* le carré identique αβγδ et en les inscrivant dans un cercle on détermine une rotonde centrale à couvrir par une coupole[6]. Il suffit de prolonger les côtés des carrés pour que leurs intersections délimitent les faces intérieures d'un octogone constituant une galerie annulaire autour de la rotonde. Et voici la preuve que ce tracé n'est pas un jeu de hasard ; au flanc Nord le recoupement des carrés constructifs se produit avec une mathématique exactitude sur les angles intérieurs de la galerie, justifiant du même coup l'étrangeté de ce bras de la croix apparemment trop court pour les exigences du coup d'œil et de la symétrie. Sur ce même point de l'édifice l'arcade massive, *F*, à considérer surtout son raccord avec les parois biaises du couloir pouvait sembler une autre anomalie ; elle va fournir au contraire la limitation du tracé. Placée sur l'axe central de la galerie elle est bien en situation pour une entrée. Sa profondeur (1m,90) ajoutée à celle du tronçon de galerie (4m,40) complète un nouveau carré (*acef*) de 6m,30 constituant, au Nord du carré central, le véritable bras de la croix sous-jacente au tracé. Dès lors cette profondeur se révèle comme un élément organique du plan, où elle représente l'épaisseur de muraille extérieure : muraille puissante, à coup sûr, loin cependant d'être exagérée pour le soubassement d'une église à coupole, dans un site où s'imposaient de particulières précautions. Reportée au Sud, cette donnée complémentaire produit le carré *bdgh*, qui fixe, dans la paroi orientale, l'extérieur de l'octogone sur le raccord des maçonneries médiévale et ancienne. A l'intérieur seulement du couloir *D* l'appareil antique se poursuit

1. Cette vue suggérée déjà dans *Les églises...*, est clairement énoncée dans *Jérus. hier et auj.* (1912), p. 46 : « L'eglise proprement dite est d'une date très antérieure : ancienne crypte, sans caractere défini..., les Croisés se sont contentés d'en faciliter l'accès par un large escalier... d'une belle exécution. »

2. *Les eglises...*, p. 305 s. Même déduction dans PIEROTTI, *Jerus. expl.*, p. 176.

3. Voir plus haut, p. 652 ss. ; pl. LXIII ss.

4. 6m,30 de côte au lieu de 6m,40 à Saint-Jean-Baptiste.

5. Par une méthode presque identique à celle que M. Mauss a discernée dans le plan de la mosquée d'Omar (*Rev. archéol.*, 1888, II, 14 ss.).

6. Elle aurait environ 6m,90 ou 7 mètres de diamètre intérieur si le cercle qui la détermine en représentait la circonférence extérieure. Malgré le rapprochement qui en résulterait avec la coupole de Saint-Jean-Baptiste (cf. p. 660 et n. 1), on préférera, dans ce parti différent, plus d'ampleur à la rotonde, mieux assise sur le soubassement si le cercle déterminant représente sa circonférence intérieure. La colonnade avait sans doute assez d'importance puisqu'on la verra plus tard exciter la convoitise du calife 'Abd el-Mélik (cf. p. 810) et c'est surtout l'élément circulaire qui frappera dans la composition du plan.

jusqu'à la cloison x-x' alignée sur la tête de l'arcade *M-M'* dont le placement est défini de manière adaptation du carré *cdij* semble d'abord se dérober, il y a lieu de rappeler le défaut d'homogénéité

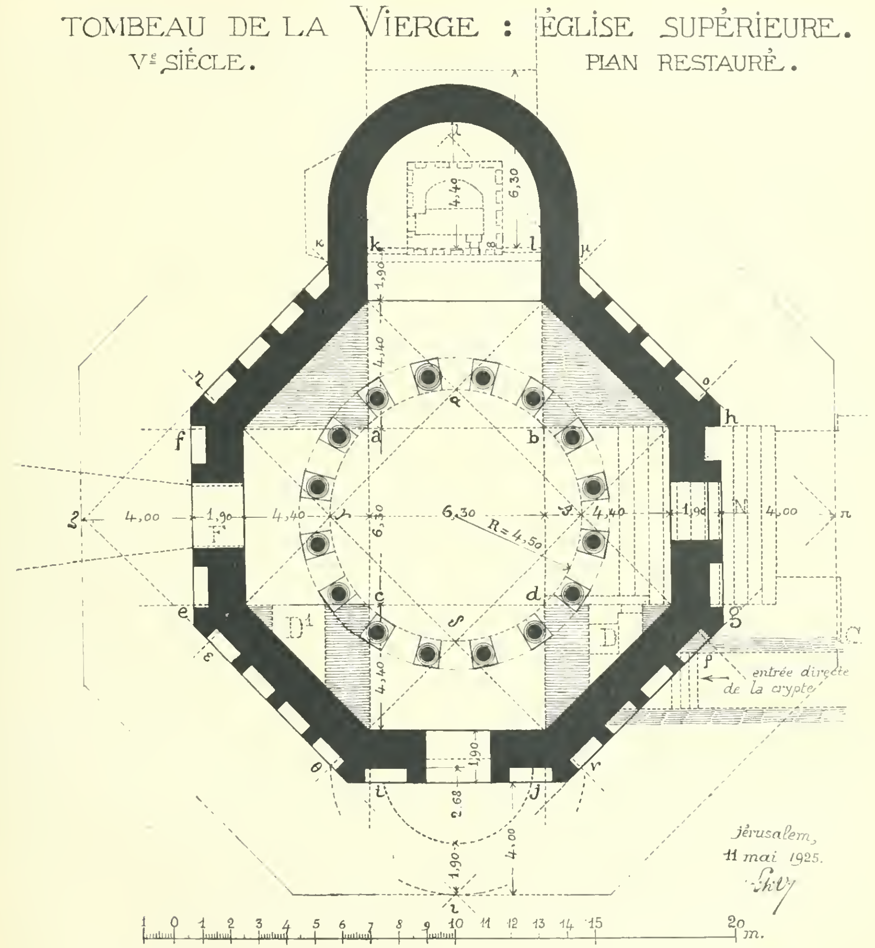


Fig. 349. — TOMBEAU DE LA VIERGE. Analyse géometrique du tracé et de mise en proportions du plan primitif.

évidente par le carré βοπρ pour une fonction à préciser bientôt.

Si dans le tracé de la galerie occidentale toute des parois qui permettrait d'inférer quelque reprise pour aménager l'abside actuelle. Mais l'adaptation se révèle dès qu'on restitue à la muraille de cette

abside l'épaisseur de 1^{m},90 acquise désormais et qui la fait coïncider strictement avec le sommet du carré δθιν. Qu'on observe maintenant la relation de ce sommet, ι, avec la face extérieure *i-j* de l'octogone; son identité proportionnelle avec la relation entre l'angle π et le côté *gh* fait la preuve que ces surfaces avaient un rôle dans le tracé primordial, quoique l'édifice supérieur fût délimité par l'enceinte octogonale. Il suffit, en effet, de prolonger les côtés de cet octogone pour que leurs intersections engendrent deux nouveaux carrés perpendiculaires par leurs axes et circonscrits par une circonférence. En inscrivant dans cette circonférence un octogone extérieur parallèle au premier, on obtient un empattement très opportun pour la stabilité de l'église et, sur ce socle, l'espace requis pour une galerie ouverte sinon quelque portique. Le couloir *D* se conçoit aussitôt comme une entrée primitive directe dans la crypte, tandis qu'on assignerait volontiers à la baie *D*[1] quelque rôle de communication entre la crypte et l'église supérieure. La cohérence et la logique d'un édifice trop souvent déclaré chaotique et sans caractère sont la meilleure justification de l'analyse qui en est fournie.

A l'Est, le tracé géométrique joue clairement, malgré l'absence apparente de repères dans la galerie développée bien au delà du carré théorique *abkl;* car il ne saurait être le résultat du hasard que la façade de l'édicule vienne s'ajuster avec précision sur le côté *kl*. Rien de plus spontané que l'addition au plan central d'une abside orientée couvrant le tombeau principe et âme du sanctuaire. Reculée comme on la voit aujourd'hui fort en arrière du sépulcre, cette abside perd son essentielle raison d'être et ruine tout équilibre de l'ordonnance. A l'appui de ces considérations interviennent les profondes nuances constatées (p. 824) dans l'exécution de la galerie : rétrécissement, surélévation, voûtes de galbe médiéval au lieu du plein cintre byzantin. On est donc en droit de conclure que cette moitié orientale est un développement de seconde main. Restreinte à la section régulière de la galerie, l'abside primitive, écrin immédiat du saint Tombeau, retrouve des proportions harmonieuses en s'inscrivant dans un dernier dérivé *klmn* du carré générateur.

Cette analyse, si elle est juste, n'aura pas seulement l'avantage d'expliquer enfin la crypte énigmatique jusqu'ici; elle restitue d'autre part les lignes générales du monument pour lequel cette crypte avait été prévue : rotonde enveloppée dans une enceinte octogonale avec abside saillante. Quoi de commun, dira-t-on, entre ce programme et le plan tréflé de Saint-Jean-Baptiste? L'idée fondamentale et la composition, si étroitement apparentées dans les deux partis que leur réalisation nécessite d'après toute vraisemblance à peu près la même phase artistique : soit le milieu environ du ve siècle. A cette date à Jérusalem le plan octogonal n'était plus une nouveauté, depuis longtemps mis en œuvre dans l'église commémorative de l'Ascension (cf. fig. 155). Modifié par l'insertion de l'abside ainsi qu'il apparaît dans le mausolée de Gethsémani, ce thème reprend un particulier intérêt. Sans doute n'est-il plus, sous cette forme même, absolument original, puisqu'à défaut d'antécédents archéologiques plus certains on le peut du moins comparer à l'octogone en miniature dans le sanctuaire des dieux syriens au Janicule (fig. 350, *a*), plus vieux d'un siècle au bas mot. Sa date relativement précise le classe toutefois en bon rang parmi les attestations monumentales de ce type assez en vogue dans l'antique architecture chrétienne et dont la genèse n'est pas encore définitivement éclaircie[1].

Les vicissitudes retracées par le chapitre précédent ne rendent que trop intelligible la disparition de l'édifice révélé par ses puissantes substructions. Il nous reste cependant à examiner si l'image abrégée que nous en avons ressaisie concorde avec les attestations de l'histoire et à marquer, chemin faisant, les principales étapes dans l'évolution de la crypte. Au témoignage de l'archéologie la construction de cette crypte se place vers le milieu du ve siècle : donnée positive qui achève

1. Ce problème, indiqué déjà (p. 368, n. 1) ne peut être discuté ici. Rappelons seulement qu'à la théorie « orientale » excessive de M. Strzygowski, la *RB.* objectait naguère (1910, p. 454) nombre d'exemples syriens et « occidentaux » dont les dates assez élevées méritent qu'on les prenne en considération. A cette liste il faut ajouter l'octogone de Capharnaum (Orfali, *Capharn. et ses ruines*, p. 103 ss. et pl. XI; cf. *RB.*, 1923, p. 317), qui pourrait bien avoir comporté une abside, au moins dans une restauration, si l'on s'en tient aux indices de la fouille encore incomplète. Celui du Garizim (fig. 350, *c*), trop rondement attribué à Justinien, remonte plutôt à Zénon, vers 480.

de mettre en évidence la méprise d'Eutychius attribuant à Théodose le Grand la fondation du sanctuaire[1]. Sous cette méprise toutefois, et à travers les détails romanesques de l'*Histoire euthymienne* serait-il téméraire d'envisager quelque élément véridique ? Nul monument de considérable importance ne consacrait la sépulture de la Très Sainte Vierge avant le patriarcat de Juvénal : cette constatation s'impose. En voici une autre guère moins inéluctable : immédiatement après le patriarcat de Juvénal existe une grande église du Tombeau de la Vierge à Gethsémani, église que le rituel local spécifiera comme une fondation de l'empereur Marcien. C'est par conséquent dans la décade comprise entre 450 et 460 comme limites extrêmes que doit se placer la construction et l'histoire rejoint ainsi très exactement l'archéologie. L'erreur de la fameuse *histoire euthymienne* consiste à faire entendre que dès l'année 451 cette « remarquable église de la très sainte Mère de Dieu » faisait déjà la gloire de Gethsémani ; mais rien n'autorise à considérer comme une pure invention la requête impériale concernant les reliques de la Sainte Vierge et le dialogue du patriarche de Jérusalem avec Marcien et Pulchérie. Quelque intention que l'on prête au narrateur, si large qu'on fasse la part d'une rhétorique ampoulée, pour astucieux qu'on suppose Juvénal, on accumulerait par trop les invraisemblances dans l'hypothèse qu'à l'époque du concile de Chalcédoine (451) rien ne consacrait encore le souvenir du Tombeau de la Vierge à Jérusalem et que le patriarche en fut l'audacieux inventeur.

Les faits se présentent manifestement sous un autre jour. Après que le concile d'Éphèse, inaugurant en quelque sorte le culte officiel de la Très Sainte Vierge, eut provoqué les premières discussions sur le site de la mort et de la sépulture de Marie, l'Église de Jérusalem ne pouvait manquer de faire valoir ses titres à la possession de ces lieux vénérables. Que le choix de la tombe dans la vallée de Josaphat n'ait pas été dicté par l'« antique tradition » invoquée par Juvénal et dont nous ne percevons pas avant lui le moindre écho, s'ensuit-il que ce choix n'ait pas été fait? Une telle localisation, peut-être entourée de discrètes réserves au début, parait au contraire inévitable. Très spontanément, puisque la dévotion envers Marie pouvait dès lors se produire au grand jour, ce qui était considéré comme le sépulcre où son corps reposa quelques moments avant d'être porté aux cieux par le ministère des Anges, subit la première transformation indispensable pour en faire un centre de culte. Le plus modique oratoire existant depuis vingt ans à peine au vallon de Gethsémani sauvegarde le fond de

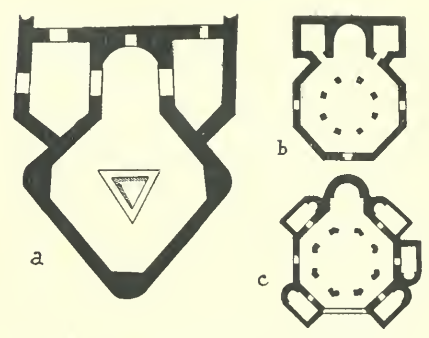


Fig. 350. — Quelques types anciens du plan octogonal.

a, Temple syrien du Janicule (IIIe-IVe s.) d'ap. GAUCKLER, *Le sanct. syr*... pl. XXXV. — *b*, Église de *Mir'ayeh* (Syrie du Nord), d'ap. BUTLER, *Syria*, II, **B**, 2, p. 70 fig. 75 (Ve s.?). — *c*, Garizim (Ve s.) d'ap. WILSON, *QS*., 1873, pl. face p. 66.

véracité qu'une saine critique ne peut dénier à l'*histoire euthymienne*. Et précisément se conçoit-il mieux que Juvénal ait pu intéresser la munificence de l'empereur à une amplification somptueuse du sanctuaire.

De cette première phase le détail nous échappe ; on est enclin toutefois à penser qu'elle se réduisit à isoler le sépulcre et à l'inclure dans une chapelle. La similitude matérielle de ce sépulcre avec celui de N.-S. conduisait presque fatalement à lui donner la même forme extérieure dans l'édifice plus modeste[2] où on l'enchâssait. Quand les largesses de Marcien permirent de reprendre sur des bases dilatées cet édifice commémoratif, il était naturel de lui conserver tout à la fois son même caractère de mausolée et quelque ressemblance avec l'église de la Résurrection. Le programme octogonal

1. Voir ci-dessus, p. 809 n. 2 et 306 n. 1.

2. Que la vaste rotonde de l'*Anastasis*.

réalisait cette assimilation avec la plus heureuse nuance de variété[1]. Excaver la montagne à la profondeur exigée pour que l'octogone enveloppe directement le Tombeau, c'était sacrifier le meilleur de son effet monumental. A cet engoncement néfaste l'architecte substitua l'implantation hardie qui asservissait la croupe escarpée du roc à surélever un majestueux piédestal et accentuait le caractère sacré de l'édicule en le détachant seul au centre d'une abside saillante.

Quinze siècles de bouleversements n'ont pu faire évanouir l'image de cette œuvre splendide. S'il fallait prendre au pied de la lettre telle description de fortune par quelque pèlerin plus ou moins exercé à l'observation architecturale, cette image devrait être légèrement modifiée. Arculfe, par exemple, met beaucoup d'insistance à marquer la forme circulaire de l'église, voire même de sa crypte. Au sujet de la crypte l'erreur d'observation ou de souvenir est flagrante. En ce qui concerne l'église, l'importance de la rotonde centrale justifie d'emblée la vision retenue par Arculfe à qui l'on ne peut vraiment pas demander la précision d'un technicien analysant une épure. Il est d'ailleurs curieux de retrouver ici la même méprise qu'à propos de l'Ascension[2]. Mais à cette époque déjà l'édifice durement éprouvé dans la tourmente de 614 devait porter mainte cicatrice. La convoitise d'ʿAbd el-Mélik faillit lui être funeste en le dépouillant de ses luxueuses colonnes. A défaut de tout entretien que n'autorisaient ni la pauvreté de la communauté chrétienne, ni l'intolérance des maîtres musulmans, on n'est guère étonné d'entendre dire qu'au XIe siècle la coupole ait succombé de vétusté. L'approche des Croisés n'allait pas tarder à provoquer la démolition de l'église elle-même par un acte de fanatisme exaspéré, si ce n'est par quelque souci de défense. Dissimulée sous un lourd manteau de décombres la crypte ne paraît pas avoir subi de sérieux dommages. A peine en possession de la Ville sainte les Latins y restaurèrent le culte et plus d'un preux chevalier eut à cœur de choisir sa sépulture aussi près que possible du tombeau momentané de Notre-Dame. Peu d'années plus tard un monument nouveau glorifiait le sanctuaire.

D'un laconisme déconcertant sur cette seconde église supérieure, les descriptions contemporaines sont prolixes à l'envi sur la crypte où se concentra de plus en plus la vénération. La coulée des terres dans le Cédron et l'entassement des décombres ayant surélevé le sol, les anciennes entrées n'aboutissaient plus à l'extérieur. Plutôt que de développer par de nouvelles volées de marches ces couloirs dénués de caractère, l'architecte roman leur substitua l'escalier et le porche grandioses que nous admirons encore[3]. Il est aisé d'y retrouver un à un les détails enregistrés par les chroniques du Moyen Age. Voici l'entrée latérale qui mettait le porche en communication directe avec la grotte de Gethsémani. La baie opposée, fenêtre indubitable, est d'assez grandes proportions pour excuser le folk-lore qui en a fait souvent une porte. Plus bas, au flanc oriental de l'escalier, c'est la chapelle funéraire de la reine Mélisende, où la belle grille arrachée laisse voir sa trace dans les trous de scellement qui l'assujétissaient aux pierres de l'arcade. Les autres sépultures princières occupaient la chapelle occidentale dont la situation, en dépit d'une légère entorse au rythme scrupuleux, ne rompt pas l'harmonie de la perspective. Elle trouve probablement, au surplus, une excellente raison d'être dans le respect de l'architecte médiéval pour ce « porche » de la crypte ancienne dont les vestiges subsistaient à l'arrivée des Croisés puisque Garnier de Gray y fut enseveli[4]. De

1. On sait qu'en Occident l'octogone, usité pour des édifices religieux dès l'époque romaine, le fut aussi pour des mausolées. Celui de Dioclétien (Hébrard-Zeiller, *Spalato*, p. 69 ss., 172 s.) en est l'exemple le mieux daté, mais pas l'unique ; voir Cagnat-Chapot, *Manuel d'archéol. rom.*, I, 345 ss. Tel octogone algérien comme le fameux mausolée de Blad Guitoun (Kabylie occidentale ; Gsell, *Les monum. ant. de l'Algérie*, II, 412 ss., fig. 170 s.) porte l'empreinte de traditions romaines malgré son origine plus tardive.

2. Cf. supra, p. 368 s. On lui peut trouver de piquantes répliques. C'est ainsi qu'un autre octogone évident, la Mosquée dite d'Omar sur la Roche sacrée, devient ronde sous la plume d'un auteur médiéval assez précis d'ordinaire : « Li moustiers dou Temple estoit tous rons (*La Citez de Jherusalem* ; De Vogüé, *Les églises...*, p. 439).

3. Le point d'attache de cet escalier, qui ne pouvait être amorcé au petit bonheur, n'a plus besoin d'être justifié depuis qu'on sait la relation de l'arcade M-M' avec le soubassement byzantin. Une erreur d'implantation, ou quelque redressement intentionnel, explique la déviation axiale.

4. Voir p. 814. C'est un nouveau témoignage de la discrétion avec laquelle les architectes Latins traitèrent les monuments qu'ils restauraient et qu'on les accuse parfois si légèrement d'avoir bouleversés.

l'église elle-même, que Saladin fit détruire au lendemain de sa victoire, tout a disparu. A peine entrevoit-on par l'image gravée sur les sceaux ou dans les plans contemporains — le « plan de Cambrai » surtout, cf. fig. 387 — une silhouette basilicale. Cette suggestion trouve un assez sérieux appui dans le développement de la crypte par le recul de l'abside orientale : comme si l'on eût voulu créer la base d'une nef longue, flanquée peut-être de bas-côtés symétriques; mais trop d'incertitudes compromettent la restitution qu'on en pourrait essayer.

Il s'attache d'autant plus de prix aux parties sauves du noble monument, au porche en particulier. Renouvelons instamment le vœu que lui soit enfin restituée toute sa dignité par l'élimination aisée des goujateries modernes qui le déshonorent.

CHAPITRE XXXIII

LES CHAPELLES DE LA VALLÉE DU CÉDRON

I. — LA PORTE DORÉE.

Le côté oriental de l'enceinte du Temple qui surplombe la vallée du Cédron n'était pas sans rappeler aux chrétiens quelques souvenirs se rattachant à l'histoire évangélique et aux origines de la communauté chrétienne de Jérusalem. Avant la ruine du sanctuaire juif par Titus, le péribole extérieur ou *hiéron* présentait, face au mont des Oliviers, une ouverture unique dite Porte de Suse, sur laquelle, disait-on, un relief reproduisait la capitale de la Susiane (*Šoušan habbîrah*). On s'est demandé pourtant si le véritable motif de cette désignation n'était pas tout simplement la décoration de cette porte ou de ses chapiteaux comportant des fleurs de lis ou tout autre sujet ornemental compris sous le terme biblique *ma'aseh šoušan*. La tradition rabbinique parle d'un pont campé sur le torrent du Cédron vis-à-vis de la porte de Suse, par où passait le grand prêtre pour se rendre au mont des Oliviers brûler la vache rousse. Tels sont en résumé les renseignements que fournit la littérature juive sur cette porte autour de laquelle vont se cristalliser au cours des siècles trois souvenirs chrétiens qui sont, en suivant la chronologie de leur apparition : la guérison du Boiteux de la Belle-Porte, la rencontre de Joachim et d'Anne, l'entrée de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux.

§ 1. *La Belle-Porte* — θύρα *ou* πύλη ὡραία — *porta Speciosa.*

Le long de la paroi intérieure du mur d'enceinte à proximité de la porte de Suse, le portique dit de Salomon alignait sa colonnade antique, en bordure de l'esplanade de la cour des Nations ou des Gentils. Au-dessus de l'esplanade, dans la direction ouest, de larges degrés conduisaient au parvis des Femmes dont l'entrée monumentale surpassant en splendeur toutes les autres entrées attirait le regard par l'éclat de ses vantaux de bronze corinthien, don du riche alexandrin Nicanor, ce qui lui avait valu la double appellation de porte Corinthienne et de porte Nicanor. La plupart des exégètes s'accordent à identifier avec ce fameux pylône, entrée orientale du parvis intérieur, la Belle-Porte près de laquelle on déposait chaque jour l'estropié que devait guérir saint Pierre (*Act.*, III, 2 et 10). C'était en effet l'endroit le plus passager, car les dévots que les portes du midi et de l'ouest surtout déversaient sur la cour des Nations montaient au parvis intérieur par le grand escalier de l'orient aboutissant à la porte Corinthienne[1].

En raison de sa situation sur la campagne, la porte de Suse était évidemment la moins fréquentée et par conséquent position peu lucrative pour un mendiant perclus. Le fait cependant que celui-ci, une fois guéri, pénètre dans le *hiéron* à

1. Ces indications succinctes, suffisantes pour le sujet traité ici, trouveront leur complément documentaire et archéologique dans le livre du t. I[er] consacré au Temple. Nous nous contenterons de citer pour le moment la consciencieuse étude de SCHLEHER, *Die* θύρα *oder* πύλη ὡραία. *Zeitschrift fur die neutestam. Wissenschaft*, 1906, p. 51-68, qui se borne aux relations entre le texte des *Actes* et les descriptions de Josephe et de la Michna sans entamer la question des traditions subséquentes. L'identité de la Belle-Porte et de la porte Corinthienne a déjà été soutenue par Baronius et d'autres auteurs cités par Quaresmius qui embrasse cette opinion (*Elucid. T. S.*, lib. IV, p. 260, 262).

la suite des Apôtres et se retrouve avec eux au portique de Salomon a conduit plus d'un commentateur à regarder comme Belle-Porte la porte de Suse qui donnait accès au *hiéron* et confinait au portique de Salomon. Mais une interprétation plus large reconnaîtra que pénétrer dans le *hiéron*, ou terrain sacré clos d'un mur, peut être ici l'équivalent d'entrer au parvis intérieur où Pierre et Jean montaient prier, et que l'attroupement occasionné par le miracle sous le portique de Salomon doit avoir eu lieu au retour des Apôtres, la prière faite. Le concours du peuple suppose en outre un certain temps pour reconnaître dans le miraculé qui gambade auprès des deux disciples le perclus que l'on était habitué à voir étendu sur les degrés de la Belle-Porte. Pour mériter cette appellation populaire il fallait que cette porte s'imposât à l'admiration par l'excellence de sa structure et de ses matériaux, ce qui était le cas de la porte Corinthienne. Nous ne devons pas enfin exiger du récit de saint Luc la précision d'une description technique du Temple.

Ceci établi, force nous est de constater que la tradition a rattaché l'épisode de la guérison du Boiteux à ce qui fut la porte de Suse, plutôt, pensons-nous, en raison des circonstances qu'en vertu d'une conviction exégétique. Quand l'attention des fidèles s'appliqua à localiser les scènes de l'histoire sainte après la fondation d'Aelia Capitolina, le Temple, les parvis intérieurs, cour des Femmes et cour d'Israël, avaient disparu avec leurs portes monumentales. Mais les restaurateurs de la *Quadra* avaient ménagé le plus possible les débris de l'ancienne enceinte pour en tirer parti dans leur installation. Aussi peut-on croire que l'édicule de la porte de Suse qui rompait la ligne monotone du mur oriental dut échapper à une destruction complète et fut l'objet d'une réparation sommaire: préservation qui lui valut de représenter aux yeux des chrétiens la Belle-Porte des *Actes*. Dans sa compilation, Pierre Diacre unit, à propos de cette porte, le souvenir médiéval de l'entrée de Jésus sur l'ânon au souvenir primitif de la guérison du Boiteux qu'il tient d'une source du IVe siècle, peut-être d'Éthérie[1]. Le fait est d'autant plus certain que pour cette dernière localisation, Pierre Diacre s'inscrit en faux contre le système en vigueur au XIIe siècle, comme nous le verrons, consistant à reporter à l'ouest, à *bâb es-Silsileh*, la *porta Speciosa* du récit des *Actes*, III. C'est donc grâce au vieux document qui reparaît ici et là dans sa compilation qu'il se rattache à la situation des origines. L'affirmation d'ailleurs n'est pas isolée, si nous faisons état du témoignage du poète Prudence que l'on suppose avoir visité Jérusalem vers 394, c'est-à-dire au temps de saint Jérôme et d'Éthérie. Quoi qu'il en soit, ses vers s'inspirent de l'état des Lieux saints tels qu'ils étaient à son époque ainsi qu'on le remarquera dans la suite de cette étude. Ils reproduisent l'impression d'une vue directe des choses, destinés à guider un artiste dans la reproduction des sujets, ou à expliquer des peintures ou des mosaïques composées d'après des modèles palestiniens[2]. Suivant n'importe quelle hypothèse, son témoignage n'est point négligeable. Voici donc la stance sur la Belle-Porte :

Porta manet templi, Speciosam quam vocitarunt,
Egregium Salomonis opus : sed majus in illa
Christi opus emicuit : nam claudus, surgere jussus
Ore Petri, stupuit laxatos currere gressus[3].

Le quatrain fait allusion à la préservation de la porte, à son antiquité, puis au miracle accompli par saint Pierre au nom de Jésus. Consacré par une guérison miraculeuse comme la Probatique et Siloé, ce lieu a-t-il traversé toute la période byzantine sans recevoir un monument digne de la piété des souverains ou des riches bienfaiteurs de la Ville sainte? Tandis que le Ve siècle élevait à la mémoire du Paralytique et de l'Aveugle-né d'élégantes églises, peut-on concevoir que le Boiteux

1. GEYER, *Itinera...*, p. 108. Nous mettons entre crochets ce qui n'est pas de la source antique : *Subtus templum Domini ab oriente est porta speciosa* [*unde Dominus intravit sedens super pullum asinae.*] *Ibi* [*et*] *Petrus claudum sanavit.* On verra par le paragraphe 3 que cette répartition est fondée.

2. BAUMSTARK, *Frühchristl.-palast. Bildkompositionen in abendl. Spiegelung;* I, *Das Dittochaeon des Prudentius; Byzantin. Zeitschr.*, 1911, p. 179 ss. P. DE LABRIOLLE, *Littérat. latine*, p. 619 s. MOLINIER et KOHLER, *Itin. Hieros.*, II; *Series chronol.*, p. 85. Les travaux de Merkle et de Kirsch sur le *Dittochaeum* cités par Baumstark.

3. *Dittochaeum*, 180 ss. *PL.*, LX, 110. Walafrid Strabon se contente de faire remonter la construction de cette porte à Joatham, d'après une interprétation arbitraire de II *Chron.*, **27**, 3; *PL.*, CXIV, 454. Pierre Comestor, plus près de la vérité, s'inspire de Josèphe (*PL.*, CXCVIII, 1655), sans viser d'ailleurs aucun vestige contemporain.

n'ait pas été l'objet de la même sollicitude? L'occasion s'offrait excellente de remplacer les vestiges de la porte juive par une somptueuse chapelle lorsque l'impératrice Eudocie renouvela les murs de la ville. A défaut d'une attestation précise, l'analogie avec la Probatique et Siloé nous induit à croire que l'édicule encore existant de la Belle-Porte (fig. 351) est une production du ve siècle, due vraisemblablement à la munificence d'Eudocie[1]. Après avoir végété dans des oratoires improvisés au milieu de ruines d'édifices païens, le souvenir des trois célèbres guérisons opérées à Jérusalem suscitait de beaux sanctuaires destinés à le perpétuer honorablement à travers les siècles.

Le monument est incidemment signalé au VIe siècle par l'Anonyme de Plaisance, à propos de l'entrée orientale de la ville. « Celle-ci, écrit-il, avoisine la Belle-Porte, qui fut du Temple, et dont le seuil et l'entablement subsistent[2]. » Le pèlerin ne décrit pas; il note un édifice qu'il n'a probablement vu que de loin. A distance, le soubassement et la frise l'ont surtout frappé et, pour la consolation de ses lecteurs, il lui suffit de témoigner de la conservation de cette porte dans ses éléments essentiels, seuil et linteau.

Tous les textes passés en revue jusqu'ici s'en tiennent à la leçon latine *Speciosa* la plus répandue dans les mss. du Nouveau Testament. Les variantes *Pulchra* du codex Bezae et *Horrea Porta* de *h*, témoin du plus vieux texte africain, sont des exceptions. Toutefois, *horrea* marque une tendance à calquer sans le traduire le grec ὡραία. Il faudra peu de chose pour arriver à un mot latin qui soit à la fois traduction et translittération du grec ὡραία, au mot *aurea* que nous trouverons au paragraphe suivant. L'équivalence dut se faire de bonne heure dans ce monde gréco-latin de Jérusalem à qui les deux langues étaient familières et qui connaissait bien la synonymie d'*aurea*, *speciosa*, *pulchra*[3]. La précision du terme aboutira à la dénomination populaire de porte Dorée ou porte d'Or évoquant d'imaginaires applications de métal précieux. Jérusalem était à même, par conséquent, d'opposer une porte Dorée à celle que Byzance possédait dans l'enceinte constantinienne et qui fut répétée avec une splendeur plus grande dans la section la plus remarquable du rempart théodosien avec le nom de *porta Aurea* ou Χρυσεία πύλη, vocable considéré par les anciens archéologues comme synonyme de *pulchra* et d'ὡραία[4]. Du même coup la Ville sainte devenue capitale d'Eudocie glorifiait la mémoire du miracle du prince des Apôtres et s'embellissait d'un édifice rivalisant avec une fondation analogue de Théodose II dans la capitale de l'Empire d'Orient.

Tandis qu'il conserva à l'édicule situé à l'est, sur la ligne du mur qui domine le Cédron, le nom de *porta Aurea*, « portes Oires » dans la langue vulgaire, le Moyen âge transféra le titre de *porta Speciosa* au côté occidental de l'esplanade, probablement sous l'influence de la position donnée par la période byzantine au portique de Salomon sur le cours du Tyropœon[5]. « Porte Précieuse » ou « porte Spécieuse » s'identifia avec l'entrée la mieux décorée du Ḥaram, avec *bâb es-*

1. La preuve en sera faite, au t. Ier, par des rapprochements archéologiques précis.

2. GEYER, *Itinera*..., p. 170 s. : *Porta civitatis, quae cohaerit portae speciosae, quae fuit templi, cuius liminare et trabulatio stat.* La correction de Geyer « tabulatio » n'est pas nécessaire.

3. Cf. *Thesaurus Linguae Latinae* (Teubner, 1900-6), II, p. 1491, 2 v. Les Annales d'Eutychius (xe s.) mentionnent aussi une porte du Temple dite *el-Behâ*, « porte de la Beauté », où les colons d'Aelia auraient construit un *bordj*. « Ils placèrent au-dessus d'elle une grande tablette et (y) écrivirent le nom du roi Aelius, cela en la huitième année de son règne. » L'Annaliste commet ensuite une erreur en l'identifiant avec la Citadelle ou *miḥrâb* de David. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil*..., VI, p. 280. On peut penser à la porte Double près de laquelle se trouve la dédicace à Antonin le Pieux, sans exclure l'hypothèse d'une petite histoire bâtie sur une lecture superficielle d'une inscription de la porte Dorée offrant la titulature d'Eudocie : *Aelia Eudocia Aug.* Le passage roule sur la fondation et le nom d'*Aelia*.

4. *Notitia urbis CPolitanae*, append. à la *Notitia Dignitatum*, éd. O. Seeck, p. 239. *De XIV region. urb. CP.*, éd. et comment. de Pancirolo, p. 29 : *Regio XII... quam moenium sublimior decorat ornatus. Continet in se portam Auream.* Quoi qu'en dise Pancirolo, l'épithète χρυσεία est beaucoup plus fréquente qu'ὡραία, comme nous l'avons constaté en vérifiant les passages ayant trait à cette porte dans Cedrenus, Zonaras, Nicétas, Grégoras, Nicéphore Call. et Codinus. Une statue du Christ placée à la *porta Aurea* s'appelait ὡραιοπυλιώτης. Ducange a traité de cette porte ὡραία-*aurea* dans *CPolis christiana*, I, 15, 16. ESTIENNE, *Thesaur.*, s. v^o. La porte Dorée de l'enceinte constantinienne de Byzance est appelée par Buondelmonte : *antiquissima porta Pulchra*. Cf. Dom H. LECLERCQ, *Dictionn. d'archéol. chrét.*..., II, col. 1376 ss., art. *Byzance*.

5. GEYER, *Itinera*..., p. 175. Voir ci-dessus, p. 638, **T. IV** : le prétoire *secus porticum Salomonis*...



Fig. 351. — Vue générale intérieure de la Porte dorée.

Cliché de la Colonie américaine reproduit avec une aimable autorisation.

Silsileh au débouché de la rue du Temple[1]. Eu égard à l'emplacement du Cénacle d'où venaient Pierre et Jean, une telle situation avait semblé plus logique. Ce dédoublement se poursuivra dans les siècles suivants, sans fixité toutefois pour la porte Spécieuse qui sera à la merci des restaurations des Mamelouks. Toute issue de l'enceinte sacrée agrémentée d'une brillante *madrasch* trouvera aux yeux de la fantaisie des montreurs des titres à représenter la Belle-Porte. Mais Quaresmius, appuyé sur la documentation ancienne, rejettera ces constructions fragiles pour en revenir à la conclusion scientifique exposée au début, à savoir : l'identité de la *porta Speciosa* et de la Corinthienne, à l'orient du Temple, mais distincte de la porte Dorée.

§ 2. *La porte Dorée et le cycle marial.*

Un passage d'Ézéchiel sur lequel s'est exercée l'exégèse allégorisante des anciens est celui qui concerne la porte orientale du parvis extérieur (XLIV, 1-3). Cette porte sera fermée et personne n'y passera parce que le Dieu d'Israël est entré par là. Seul le prince (*nasi*) pourra s'y asseoir pour manger le pain devant Jahvé, encore ne devra-t-il pas la traverser, mais revenir par le vestibule donnant à l'intérieur du parvis. Le commentaire de saint Jérôme énumère une série d'interprétations qui se terminent par l'application que certains auteurs font de cette porte à la virginité de la Mère de Dieu, point de vue que Théodoret et plus tard Robert de Tuy admettent à l'exclusion de tout autre[2]. Il est juste de reconnaitre que cette interprétation ne va pas jusqu'à faire allusion à quelque monument réel de Jérusalem. Mais elle a pu favoriser la localisation du fait suivant, à l'époque où les diverses phases de la naissance et de la vie de la B. Vierge se développaient autour du Temple.

La rencontre ménagée par le ciel entre Joachim et Anne, que le protévangile de Jacques place sur le pas de leur maison, est transportée par le remaniement latin connu sous le nom de *Pseudo-Matthieu* (fin du VIe siècle) devant la porte Dorée elle-même. Joachim et ses bergers revenaient de la montagne.

« Ils avaient marché trente jours, et ils approchaient, quand l'ange du Seigneur apparut à Anne qui se tenait en prières, et lui dit : « Va à la porte qu'on appelle la porte d'Or, à la rencontre de ton époux, car il te reviendra aujourd'hui. » Elle, en toute hâte, s'y rendit avec ses servantes et se mit, à la porte même, à prier debout. Elle attendait depuis longtemps et perdait courage en cette longue attente, quand levant les yeux elle vit Joachim qui arrivait avec ses troupeaux. Courant à sa rencontre, Anne se suspendit à son cou, rendant grâces à Dieu, et disant : « J'étais veuve, et je ne le suis plus ; j'étais stérile et voici que j'ai conçu. » Et il y eut de grandes joies chez tous ses voisins et toutes ses connaissances, en sorte que toute la terre d'Israël (la) félicitait de cette bonne nouvelle[3]. »

Le *Livre de la nativité de Marie*, rédaction latine du IXe siècle dépendante de l'ouvrage précédent, se garde d'omettre ce détail : « Lève-toi, dit l'ange à Anne restée à Nazareth, monte à Jérusalem, et quand tu seras arrivée à la porte qu'on appelle la porte d'Or, parce qu'elle est dorée, là en guise de signe tu rencontreras ton époux sur l'état duquel tu es inquiète[4]. »

La défiance qu'inspirait aux maîtres Occidentaux ces productions apocryphes et l'absence de ce détail dans le protévangile grec empêchèrent

1. *La Citez*, DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 439 : Au chief de cele rue trouvoit on une portes que on apeloit Portes Specieuzes, qui avoient tel nom, etc. MICHELANT-RAYNAUD, *Itinér... français*, p. 38 ; p. 95 : A l'entrée du Temple est la Porte Spiziouse vers ponent, et vers orient est le Temple Salomon. P. 166 : A la porte Sepecieuse du Temple gesoit li contraiz que sainz Pierrez et sainz Iehanz redrecièrent. SAEWULF, p. 30 s. : *vocatur Speciosa, pro ingenio operis et varietate colorum, ubi Petrus curavit*, etc. L'Hig. DANIEL, *Itin. russes*, p. 21, distingue aussi la Belle-Porte de la porte Dorée qu'il appelle « Porte des Apôtres » vestige de l'attribution originelle du monument. GUILLAUME DE TYR, VIII, 3. THÉODORIC, p. 35. Burchard (LAURENT, *Peregrin...* p. 75) rétablit la situation topographique antique, en plaçant la Belle-Porte au dedans de l'enceinte qui possède la porte Dorée (*intra istam erat porta templi que dicebatur speciosa*. Mais ses successeurs préféreront des réalités tangibles, jusqu'aux études d'Adrichomius dont Burchard est le guide préféré et qui sera suivi par QUARESMIUS, *Elucid...*. lib. IV, p. 259 ss. *Theatrum T. S.* (Cologne, 1682), p. 162, 167.

2. *PL.*, XXV, 430 : *Pulchre quidam portam clausam... Mariam Virginem intelligunt, quae et ante partum, et post partum virgo permansit. PG.*, LXXXI, 1233 : Εἰκὸς δὲ διὰ τούτων ἡμῖν αἰνίττεσθαι καὶ τὴν Παρθενικὴν μήτραν... *PL.*, CLXVII, 1493 s. Cf. RABAN MAUR, *in Ezech.* XLIV ; *PL.*, CX, 1003.

3. E. AMANN, *Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins, Ps.-Matth.*, III, 5, p. 292 : *Vade ad portam quae aurea vocatur.*

4. *Eod. op.*, p. 348, 350 ; *Nativ. Mar.*, IV, 2 : *ascende Hierusalem et cum perveneris ad portam quae aurea pro eo quod deaurata est vocatur...* On constatera par les Thesaurus que χρυσοῦς et *aureus* signifient souvent *doré* plutôt que *d'or* surtout quand il s'agit de monument. Nous avons vu d'ailleurs qu'ils sont ici synonymes de *beau*.

cette nouvelle prérogative de la porte Dorée d'obtenir la même vogue que les autres souvenirs qui vinrent s'y fixer. Mais on ne peut en dire autant de l'art du XIII[e] siècle qui eut une prédilection marquée pour l'épisode de la rencontre de Joachim et d'Anne à la porte d'Or[1].

L'assimilation de la porte Dorée à la porte close d'Ézéchiel trouve quelques partisans chez les Orthodoxes, mais à une époque tardive. « En face du mont des Oliviers, écrit un Grec anonyme du XIV[e] siècle, existent les Belles-Portes fermées du Saint des Saints, selon ce que dit le prophète Ézéchiel : Cette porte de l'orient sera close, etc. Spirituellement entendez-le de la très sainte Théotokos, littéralement de ces portes fermées de l'orient[2]. » Interprétation dont se font l'écho le russe Gréthénios et un guide (*proskynetarion*) du XVI[e] siècle. Ce dernier y mêle le souvenir des Rameaux. « Dans ce parvis se trouve la porte à quatre baies où passa le Christ avec les palmes et les rameaux, et à partir de ce moment la porte s'obstrua suivant ce qu'en témoigne le prophète Ézéchiel : Cette porte sera fermée, etc., personne ne la franchira jusqu'à ce que vienne le Seigneur avec gloire, et jusqu'à ce jour elle continue à être close[3]. » Mais le souvenir prépondérant devient chez les Grecs, sous l'influence de la latinité médiévale, l'entrée du Christ à Jérusalem le dimanche des Rameaux, auquel s'ajoute dans les temps tout à fait modernes l'entrée solennelle d'Héraclius avec la Croix[4], double attribution dont il convient maintenant d'étudier les origines.

§ 3. *L'entrée triomphale de Jésus et le retour d'Héraclius avec la Croix.*

Acclamé depuis la descente du mont des Oliviers par la foule qui brandit des rameaux et en jonche le sol sous les pas de sa modeste monture, Jésus entre dans la ville où ce triomphe sème l'émoi. Pénétrant ensuite dans l'enceinte du Temple, il en chasse les vendeurs et guérit des aveugles et des boiteux au milieu des *hosanna* poussés par de petits enfants. Marc et Luc diffèrent quelque peu de ce schéma du premier évangile. D'après eux « Jésus va droit au Temple; εἰς τὸ ἱερόν marque l'endroit de Jérusalem où il fait son entrée. Du mont des Oliviers, le Temple se présentait tout d'abord. On peut conjecturer que Jésus est entré par la porte orientale[5]. » De plus, Marc renvoie au lendemain la scène des vendeurs.

La tradition hiérosolymitaine paraît avoir opté pour l'ordre de saint Matthieu, c'est-à dire pour l'entrée en ville précédant la venue de Jésus au Temple, au point même de négliger ce dernier épisode. La procession des Rameaux décrite par Éthérie se fait du sommet du mont des Oliviers à la ville, sans doute à la porte de la cité signalée dans la procession de la Passion, et de là à l'Anastasis[6]. Toute mention du Temple est absente du récit. Le soupçon se change en certitude devant cette affirmation de Théodosius (VI[e] siècle) : « De là (Bethfagé) fut amené l'ânon sur lequel le Seigneur monta pour entrer à Jérusalem par la porte de Benjamin[7]. » C'est ainsi qu'à cette époque on appelait la porte orientale de la ville, à la moderne *bâb Sitty Mariam*. Des doctes lui appliqueront plus tard le nom de porte Probatique. Dans son parallèle entre la triste condition du patriarche Zacharie entraîné en captivité par les Perses et la marche de Jésus-Christ suivant triomphalement le même chemin mais en sens inverse, l'auteur de la *Prise de Jérusalem* les fait passer tous deux sous la porte Probatique[8]. L'itinéraire de la pro-

1. E. Male, *L'art religieux du* XIII[e] *siècle en France*, p. 282 s. Fabri, *Evagat.*, I, p. 368 : *haec autem porta dicitur porta aurea, per quam Dominus Jesus in die palmarum intravit, sedens in asino, sub qua Joachim et Anna convenerunt ad ante jussum, quoniam divino oraculo acceperant, nasci de se Mariam Virginem.*

2. Koikylides et Phocylidès, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορ., p. 512 s. Noter l'expression αἱ ὡραῖαι πύλαι καὶ κεκλεισμέναι. Comme dans le *Typicon*, τὰ Ἅγια τῶν Ἁγίων équivaut à τὸ Ἱερόν. *Itinér. russes*, p. 177.

3. P. 538. Cf. p. 549, 555 s. Texte arabe dans *Oriens Christianus*, 1906, p. 269.

4. B. Joannidès, Προσκυνητάριον (1877), p. 261 . φθάνομεν εἰς τὴν χρυσῆν Πύλην!

5. Lagrange, *Évangile selon S. Marc*, p. 272. Cf. *Mt.*, **21**, 10-12 et Lagrange, *in loc.*, p. 401; *Mc.*, **11**, 11; *Lc.*, **19**, 45.

6. Geyer, *Itinera...*, p. 84 : *Et de summo monte usque ad civitatem et inde ad Anastase per totam civitatem.*

7. Geyer, *Itinera...*, p. 146 : *Inde pullus asinae, quem Domnus sedit, adductus est, cum quo intravit de porta Beniamin in Hierusalem*. Or, p. 137, la porte de Benjamin est bien la porte orientale de la ville, *exiens ad Jordanem.* C'est une fâcheuse méprise que d'y reconnaître la *porta Galilaeae* de la p. 141.

8. Stratégios, Ἅλωσις... éd. Calliste, p. 20 : ὁ Χριστὸς ἐκάθητο ἐπὶ ὄνου, τοῦτον δὲ ἔσυρον οἱ ἐχθροί· δι' ἐκεῖνον ἔψαλλον οἱ παῖδες μετὰ χαρᾶς... ὁ μακάριος ποιμὴν ἐξῆλθε... διὰ τῆς πύλης τῆς ἐπικαλουμένης Προβατικῆς, δι' ἧς εἰσῆλθεν ὁ Σωτὴρ διὰ τὰ πάθη...

cession des Rameaux dans le rituel géorgien est encore celui du temps d'Éthérie, avec station à Gethsémani et à la piscine Probatique. Mais une variante de ce cérémonial indique une bénédiction des rameaux « près de l'entrée du Temple » sans préciser la situation de cette entrée d'où l'on se rend à la Probatique [1]. Comme les musulmans gardent alors jalousement le Ḥaram, cette particularité ne pouvait être qu'une exception. Du reste, la rubrique, à y regarder de près, semblait désigner tout simplement les portes du chœur de la basilique de Saint-Constantin où l'on *revient* pour clôturer la fonction sacrée. Elle supposerait une période où la tyrannie des gouvernants interdisait le parcours du mont des Oliviers.

Vers l'époque de la dernière rédaction de ce rituel (VIIIe siècle) ou peu après, se propage chez les Latins la conviction que Jésus est entré directement au Temple, et l'on ne saurait leur en faire un reproche puisque Marc et Luc leur fournissent un appui et que la ville ne possédait pas de porte au nord du Temple quand se déroulèrent ces événements. Est-il besoin de rappeler que l'enceinte d'Agrippa qui devait comporter une porte vers l'est n'existait pas encore? L'accès naturel du lieu saint des Juifs, pour qui venait du mont des Oliviers, se trouvait être cette antique porte de Suse métamorphosée en Belle-Porte et en porte Dorée dont la splendeur s'harmonisait parfaitement avec l'idée du triomphe messianique. Porte orientale réservée au *nasi,* Belle-Porte s'identifiant chez les poètes et les prédicateurs avec le Christ lui-même qui avait, peut-être sous le portique de Salomon, proclamé ceci : « Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi il sera sauvé » [2], la Porte Dorée avait tous les titres pour représenter aux yeux des pèlerins et des topographes la porte de l'entrée solennelle du Sauveur le jour des Rameaux. Nous lisons dans une esquisse d'homélie parue sous le nom de Bède et qui peut avoir été inspirée d'un morceau authentique toute une série d'allégories sur les rameaux, les vêtements, la porte Dorée et la Ville sainte, à l'occasion du dimanche des Palmes. « Aujourd'hui, déclare en effet l'auteur, le Christ est entré à Jérusalem par les portes Dorées et les enfants des Hébreux sont venus à sa rencontre [3]. »

Porte triomphale comme son homonyme de Constantinople, cette entrée de l'esplanade conviendra éminemment au retour d'Héraclius rapportant à Jérusalem comme trophée de victoire la sainte Croix ravie par les Perses en 614. C'est Raban Maur, au IXe siècle, qui le premier à notre connaissance unit sous la même porte l'entrée de Jésus et celle du basileus vainqueur, et raconte cette mise en scène que la légende du bréviaire a popularisée et rattachée à la fête de l'Exaltation de la Croix du 14 septembre. Nous n'avons rien trouvé de semblable chez les anciens Grecs qui décrivent le retour d'Héraclius ou qui ont laissé des sermons sur la fête de l'Exaltation. D'après les renseignements les plus précis venus de ce côté, l'empereur aurait rapporté la Croix à Jérusalem un vendredi avant le dimanche des Rameaux, le 21 mars [4]. Quoi qu'il en soit, les deux faits, Rameaux et retour de la Croix, vont désormais se fixer si étroitement à la Porte Dorée que le souvenir du miracle de saint Pierre, évincé de son sanctuaire, émigrera vers l'occident de l'esplanade emportant avec lui jusqu'au vocable de la *porta Speciosa.* En amalgamant les témoignages antiques avec la situation récente, Pierre Diacre reste dans le vrai, aussi détonne-t-il parmi les descriptions médiévales en ce qui concerne la Belle-Porte et la guérison du boiteux. Il les maintient à la porte des Rameaux.

L'analyse du récit de Raban Maur (**T. I**) nous instruira à peu près sur tout ce que pensait le

1. Kékélidzé, *Ierousal. kanon.*, p. 68 ss. Archim. Calliste, Ἱεροσολ. κανοναρ., p. 52 ss. Cf. Thibault, *Solennité du dimanche des Palmes; Échos d'Orient*, 1921, p. 68 ss. Quaresmius (*Elucidatio...*, IV, p. 256), consacre un chapitre à réfuter Willalpand qui, en se fondant sur *Michée*, IV, 7, 8, soutient que le Christ est entré par la porte des troupeaux, ou Probatique. La même hésitation entre les deux portes se trahit dans la compilation de Pierre de Pennis, *ROL.*, IX, p. 356 s.

2. Arator (544), *in Act.*, 270 ss. *PL.*, LXVIII, 119, suivi par Bède, *PL.*, XCII, 951 : *Porta templi Speciosa Dominus est, per quem si quis introierit, salvabitur.* Cf. *Joh.*, **10**, 9, 23.

3. *PL.*, XCIV, 507 : *Hodie Christus Hierusalem per aureas portas intravit...* Le pluriel employé aussi au Moyen âge (portes Oires) se rencontre aussi dans la désignation de la porte d'Or de CP, chez les auteurs byzantins.

4. Archim. Calliste, Ἅλωσις... p. 50, 51 n. 1, citant le témoignage de Stratégios et de Jean, évêque géorgien du Xe-XIe siècle. Nous avons étudié plus haut, ch. VII, p. 204, l'origine et le véritable caractère de la fête de l'Exaltation de la Croix dans l'ancienne Église de Jérusalem. Un ménologe copto-arabe met au 6 mars l'invention de la Croix par les mains d'Héraclius. *PO.*, X, p. 36. Il peut s'agir du recouvrement de la relique.

Moyen âge de la Porte Dorée, car il a inspiré la théorie officielle du XIIe siècle et par conséquent la généralité des itinéraires. Cf. **T.** II-IV. Le retour d'Héraclius fait suite aux péripéties de la perte et du recouvrement de la Croix. A l'approche du souverain, les foules accourent avec des palmes, des cierges et des flambeaux, au chant des hymnes et des cantiques, et se mettent, sur les pentes du mont des Oliviers, à escorter Héraclius ceint du diadème, revêtu des ornements impériaux tenant en mains la relique insigne. Au moment où le cortège arrive devant la porte que le Seigneur avait franchie le dimanche avant la Passion, les pierres du monument descendent aussitôt et forment un mur qui obstrue l'entrée. Stupeur générale accrue par l'apparition d'une croix fulgurante dans le ciel. Un ange heureusement se tient sur la porte pour expliquer le phénomène. Il ne sièrait pas que le basileus passât cette porte avec un tel apparat quand le Christ l'avait franchie humblement monté sur un âne. Docile à la leçon céleste, Héraclius dépose ses insignes, se déchausse, et, vêtu d'un simple pagne, avance avec la Croix vers la porte murée. Celle-ci, ô prodige! se démurant, offre un libre passage au souverain tandis qu'une suave odeur pénètre de béatitude tous les assistants. Héraclius éclate en exclamations pieuses que la liturgie latine a recueillies pour en faire une antienne de l'office de l'Invention de la Croix.

La trame de ce récit légendaire a été fournie par l'entrée même de Jésus à Jérusalem le jour des Rameaux, et, à son tour, ce récit a guidé les liturgistes médiévaux dans l'ordonnance des cérémonies de ce jour ainsi qu'on s'en convaincra par le **T.** V. Après matines, le patriarche accompagné des prieurs du mont Sion et du mont Olivet, de l'abbé de Notre-Dame de Josaphat à la tête de leur communauté et du trésorier du Saint-Sépulcre chargé de la grosse relique de la Croix se rend à Béthanie où l'on revêt des ornements de fête et d'où s'ébranle le cortège patriarcal dans la direction de Jérusalem sur les traces mêmes du Sauveur. Pendant ce temps, les chanoines du Saint-Sépulcre, les Hospitaliers et les moines de Sainte-Marie Latine se rassemblent avec tout le peuple au Temple du Seigneur (Dôme de la Ṣakhrah) où se fait la bénédiction des palmes et des branches d'oliviers; ils descendent ensuite en procession dans la vallée de Josaphat, au-devant du patriarche qui tient la relique de la Croix [1]. Quand le chantre et ses compagnons ont entonné par trois fois l'antienne *Ave rex noster* en faisant la génuflexion devant le patriarche, et trois fois tournés vers le Temple et la ville et que les autres antiennes *Pueri* etc., ont été achevées, la théorie sacrée monte à la porte Dorée que traverse la masse des assistants. Tandis que le patriarche et le chœur s'arrêtent sous la porte pour chanter le *Gloria, laus*, des enfants placés sur la terrasse de l'édicule se disposent à exécuter sous la direction du sous-chantre les versets intercalaires que l'on chante aujourd'hui à l'intérieur des églises derrière les portes closes. On rapportait à ce propos que les deux battants de la porte s'étaient ouverts d'eux-mêmes avec fracas à l'approche de Jésus. La rondelle du verrou qui avait alors sauté, recouverte d'une couche d'or, était l'objet d'une grande vénération (**T.** IV). En souvenir de ce prodige renouvelé de la légende d'Héraclius, une partie de l'édifice avait été transformée en chapelle, « plaquée de cuivre doré, ornée à l'intérieur d'artistiques peintures sur cuivre », d'après l'higoumène Daniel. En ajoutant : « c'est par cette porte que le Christ entra à Jérusalem, en venant de Béthanie », ce pèlerin montre que les Orientaux commençaient à se ranger à l'opinion des Latins : ce que prouve plus catégoriquement une glose du *Typicon* d'un codex de 1122, qui remplace la station traditionnelle du jour des Rameaux à la Probatique par une station au Temple [2]. C'est là, devant la porte méridionale de la Ṣakhrah, que se terminait la procession latine qui se disloquait, chacun gagnant son église pour la messe du dimanche. Les Grecs poursuivaient leur route vers le Saint-Sépulcre avec l'olivier qu'ils transportaient depuis Béthanie [3].

1. La rencontre avait lieu sur une terrasse de grosses pierres située entre la grotte et l'église de Gethsémani, où s'accomplissait la bénédiction des palmes que portait la suite du patriarche. THÉODORIC, p. 62.

2. PAP.-KÉRAMEUS, *Analecta...*, II, p. 19 : Καὶ εὐθὺς λιτὴ ἐκ τὴν Γεθσημανῆν εἰς τὴν Προβατικήν. Ἀλλ' ἡμεῖς νῦν λιτανεύομεν ἐκ τὴν ἁγίαν Γεθσημανῆν εἰς τὸ Ἱερόν, ἤγουν εἰς τὰ Ἅγιά τῶν Ἁγίων. Cf. chap. XV, **T** IX, 2.

3. Aussi les musulmans appelaient-ils ce jour « fête de l'Olivier ». *PO.*, X, 317 s.

La procession à la descente du mont des Oliviers se maintint encore plusieurs siècles, mais la porte Dorée se trouvant de nouveau aux mains des musulmans, la fin de l'itinéraire subit quelques modifications. Au XVIe siècle, les fidèles accompagnant l'officiant monté sur un âne rentraient au Cénacle après avoir passé près de l'angle sud-est du Ḥaram. Supprimée en 1652, la grande procession des Rameaux n'a plus été reprise depuis [1].

La première mention de la porte Dorée chez les musulmans est fournie par des auteurs arabes du Xe siècle, qui l'appellent *bâb er-Raḥmeh* ou « les deux portes *er-Raḥmeh* » à cause de sa répartition en deux nefs, vocable provenant d'une simple adaptation d'un verset coranique [2]. Le Coran (Sour. LVII, *el-Ḥadîd*, 13) représente en effet les impies séparés des élus par un mur élevé muni d'une porte à l'intérieur de laquelle se trouve la miséricorde — باطنه فيه الرحمة —, et, au devant, le tourment. Mais il s'agit d'une porte apocalyptique ne devant exister que dans l'au-delà. Sa réalisation ici-bas dans un édicule de l'esplanade n'est qu'un des résultats du travail de concrétisation auquel se sont livrés les théologiens de l'Islam depuis la fondation de la grande mosquée par ʿAbd el-Mélik, et qui aboutit à localiser autour du Ḥaram de Jérusalem tout le décor eschatologique : la Géhenne au Cédron, le pont des Âmes au-dessus du même torrent, et, vers le nord, la plaine du rassemblement qui suivra la résurrection. Au fond de cette combinaison fantaisiste il ne serait pas impossible de démêler quelques éléments du folk-lore byzantin et juif. Nâsir i-Khosrau est le premier écrivain antérieur aux Croisades à donner de cette porte une description quelque peu détaillée, description qui accuse aussi chez les musulmans un certain développement légendaire :

: « Dans le mur est du Ḥaram il y a une grande porte si habilement construite en pierres de taille qu'on pourrait presque dire que l'ensemble a été sculpté d'un seul bloc. Sa hauteur est de 50 coudées et sa largeur de 30; elle est entièrement ornée de sculptures. Sous ce porche se trouvent dix belles portes si rapapprochées qu'il n'y a pas entre elles la distance d'un pied; leurs battants sont tous des ouvrages artistiques de fer et de bronze de Damas avec verrous et anneaux. Cette porte fut, dit-on, construite par Salomon, fils de David — sur lui la paix! — afin de plaire à son père. Quand vous entrez sous ce porche face à l'est, vous voyez deux grandes portes. L'une, celle de droite, est nommée *bâb er-Raḥmeh* (porte de la Miséricorde), et l'autre *bâb et-Taoubeh* (porte du Repentir), car on dit de cette dernière que c'est la porte où Dieu agréa le repentir de David [3]. »

Au XIIe siècle, la porte Dorée restait murée toute l'année, sauf les jours des Rameaux et de l'Exaltation de la Croix. A partir de Saladin, elle demeure fermée par des vanteaux de bois de cyprès assurés par des pentures et des clous de fer à large tête. On compte douze fermetures de bois de santal et de cyprès distribuées dans l'édicule [4]. Les traditions médiévales laissent des traces même chez les musulmans.

: « Actuellement, écrit Moudjir ed-Dîn vers 1500, on n'y passe plus. Au-dessus de ces portes, en dedans du masdjed, est un lieu voûté, de construction salomonienne; c'est le seul qui reste, à l'intérieur du masdjed, dont la construction remonte à Salomon. Ce lieu est visité par les pèlerins; il a un aspect imposant et commande le respect. Il m'a été dit autrefois par un des anciens habitants, que celui qui avait fait boucher les deux portes était le Commandeur des croyants ʿOmar ibn el-Khaṭṭâb et qu'elles ne se rouvriront que quand descendra le seigneur Jésus, fils de Marie, sur qui soit le salut! A ce qu'il paraît, elles furent fermées dans la crainte d'une attaque de la part de l'ennemi hérétique contre le masdjed et la cité; car elles donnent sur la campagne, et il n'y aurait pas grande utilité à les laisser ouvertes. »

Boniface de Raguse (vers 1555) tient de doctes musulmans que la porte est ainsi close parce qu'elle est réservée à l'entrée d'un grand roi dont ils refusent de dire le nom, opinion qui dérive du texte d'Ézéchiel. Les Juifs pensaient plutôt que la porte fermée du prophète appartenait à l'édifice même du Temple, ce qui est

1. Lettre de Philippe, provincial des Fr. Prêcheurs, en 1237; Roehricht, *Regesta*..., n° 1075, p. 280. Voir la pittoresque description dans Poggibonsi, p. 106, de la procession présidée par l'évêque arménien et au cours de laquelle on transporte deux oliviers ou sont grimpés des hommes qui dirigent la fantasia. Boniface de Raguse, *Liber de perenni Cultu*, p. 30 s. Quaresmius, *Elucidatio*..., IV, 12, p. 255. Lemmens, *Acta S. Congreg. de Propag. Fide pro Terra Sancta*, I, n° 35.

2. Guy le Strange, *Pal. under the Moslems*, p. 183 s.

3. Guy le Strange, *op. l.*, p. 177. La description de Souyoûti, p. 184, n'ajoute rien à celle-ci.

4. Poggibonsi, p. 191 s. Boniface de Raguse, *Liber*..., p. 160. Jacques de Vérone, *ROL.*, III, p. 202 s.

insoutenable [1]. Pour le reste, ils se rangent à la tradition musulmane avec Isḥaq Chélo (xive s.) et les modernes adoptent le nom de porte de la Miséricorde (שער הרחמים) que Benjamin de Tudèle appliquait à *bâb es-Silsileh*, la porte Spécieuse du xiie siècle [2]. Lorsque Salomon introduisit l'arche d'alliance dans son Temple, selon quelques juifs, les portes que le Seigneur avait lui-même fermées s'ouvrirent spontanément. Ce trait légendaire, que nous ne trouvons que dans Quaresmius, semble bien une contrefaçon du folk-lore médiéval [3].

La porte Dorée fut définitivement murée sous Soliman, et l'on adapta alors ses vanteaux à la porte orientale de la ville à laquelle les restaurateurs de l'enceinte auraient donné l'ébrasement de *bâb er-Raḥmeh* [4].

II. — LE PINACLE DU TEMPLE.

Deux faits se rattachent au point de Jérusalem dit « pinacle du Temple », c'est-à-dire, suivant la tradition locale primitive, à l'angle sud-est de l'enceinte du Ḥaram qui domine la gorge du Cédron (fig. 352); ce sont : une des tentations de Jésus et le martyre de saint Jacques dit frère du Seigneur, regardé comme le premier évêque de Jérusalem. Les Évangiles dans le récit de la tentation nous représentent Jésus transporté sur le pinacle de l'enceinte sacrée ou *hiéron*, ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ, d'où Satan l'engage à se jeter en bas afin de prouver qu'il est le Fils de Dieu [5]. Le récit du martyre de Jacques extrait par Eusèbe des Mémoires d'Hégésippe reproduit d'abord la même expression (**T.** XI, 1). Jaloux de l'influence du « Juste », exaspérés par les conversions nombreuses qu'il opère, les Scribes et les Pharisiens l'invitent à dissuader le peuple de croire à la qualité messianique de Jésus, le sentiment de leur impuissance les portant à faire appel à l'autorité de Jacques pour détruire ce qu'il a édifié lui-même. Celui-ci devra donc parler dans ce but aux juifs et aux gentils que la Pâque amène en foule au Temple de Jérusalem, et, afin d'être mieux entendu, il est convenu que l'apôtre se tiendra sur le pinacle du *hiéron*, c'est-à-dire sur le faîte d'un des portiques crénelés qui bordaient l'esplanade de la maison de Dieu [6].

Le moment venu, les Scribes et les Pharisiens placent S. Jacques à l'endroit indiqué, quoique le narrateur varie sa formule. Le frère du Seigneur est conduit au pinacle du Temple (*naos*), ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ναοῦ (**T.** XI, 2) [7]. Si l'on admettait dans l'occurrence la stricte terminologie de Josèphe, on devrait penser au fronton du pylône ou au faîte (ἀκροτήριον) hérissé de pointes de métal qui couronnait le sanctuaire et non plus à quelque point particulier de l'enceinte. Il est certain toutefois que la distinction n'a pas toujours été observée entre *naos* et *hiéron*, comme le prouvent les avertissements des grammairiens scoliastes, et l'usage même des évangélistes qui se servent parfois de *naos* pour désigner l'ensemble du lieu saint des Juifs [8]. Ainsi donc

1. *Michna; Middot*, IV, 2^a; éd. O. Holtzmann, p. 90 s.

2. Carmoly, *Itinéraires...*, p. 239. Zoṭa et Solkenik, ארצנו, p. 99, où l'on ajoute le nom de « porte des Larmes », ce qui nous reporte à l'appellation byzantine de « vallée des Larmes » donnée au Cédron et surtout à la citation de R. Eliézer le Grand (xie s.) dans deux relations juives (Carmoly, p. 239, 438) à propos de la porte de la Commisération : Jadis il y avait deux portes, l'une pour les gens de noces, l'autre pour les gens de deuil. Ces deux portes ont été ensevelies dans la terre pour accomplir la parole de l'Ecriture. *Lament.*, **2**, 9.

3. Quaresmius, *Elucid...*, p. 253 : *si, quod aliqui hebraeorum tradunt, verum est.*

4. B. de Raguse, *l. l.* Durant les travaux on découvrit une ancienne croix de bronze qui fut acquise pour le trésor franciscain du Saint-Sépulcre. Cotovic, p. 259 avec gravure.

5. *Mt.*, **4**, 6: *super pinnaculum templi; Lc.*, **4**, 9 : *super pinnam templi.*

6. Rufin traduit par : *ascende itaque in excelsum locum pinnae templi.* Dans les LXX, πτερύγιον équivaut à כנף, le bord (d'un vêtement, etc.), et à קצה, l'extrémité. Il a pour répondant latin dans le domaine de l'architecture, *pinna, pinnaculum*, « le faite d'un édifice, le créneau ». Le sens étymologique en grec et en latin, comme pour le sémitique *kanaf* (hébreu, syriaque, arabe), est celui d'*aile*, qui se prête comme le remarque Photius (*ad Amphiloc.*, XXIV, 8) à de multiples interprétations.

7. Traduit par Rufin : *super pinnam templi.* Les auteurs ecclésiastiques qui se sont occupés de cet episode tels que S. Épiphane, André de Crète, Basile auteur d'un ménologe, maintiennent la formule du début πτερύγιον (var. ἀκρόν) τοῦ ἱεροῦ. Cf. *RB.*, 1919, p. 481 n. 3, et 482, n. 1.

8. *Mt.*, **27**, 5; *Joh.*, **2**, 20. « *Ut hinc jam perspiciamus affatim*, τον ναόν *Matth.* **27**, 5 *late accipi posse et exteriora aedificia continere; in quibus etiam conclave Sanedrin. Quamvis enim* היכל *Hebraeis proprie designet aedem ipsam, Arabs, ut alia praeteream, illo* هيكل *cum* τὸν ναόν *expressit, tum etiam* τὸ ἱερόν, *ubi sedens Servator quotidie docuisse legitur.* » L'Empereur, dans Surenhusius, סדר קדשים, V, p. 381.

Hégésippe a bien pu appliquer le terme de *naos* au péribole extérieur du lieu saint, à l'imitation du latin qui emploie indifféremment *templum* pour traduire *hiéron* et *naos*, ou du syriaque dont le mot pourtant si spécifique de *haiklo'* désigne aussi bien le territoire sacré avec ses parvis, ses portiques, son enceinte, que l'édifice fermé comprenant le Saint et le Saint des Saints.

Au surplus, la mention des Gentils dans l'auditoire de Jacques suppose un endroit où ceux-ci avaient la facilité d'accéder. Or les parvis intérieurs leur étaient interdits sous peine de mort, à plus forte raison les abords immédiats du sanctuaire. Conjecturer que le saint, monté sur le pylône du Temple, se faisait entendre de toute l'esplanade porterait atteinte à la vraisemblance du récit[1].

Du haut de la terrasse où ses ennemis l'ont juché, Jacques confesse le retour du Christ sur les nuées. Sa voix forte parvient aux oreilles des auditeurs dont un grand nombre répond par : « Hosanna au fils de David ! » Outrés de dépit, les Pharisiens escaladent la hauteur d'où le Juste a parlé et le précipitent en bas. C'est le signal de la lapidation concertée entre eux. Jacques respire encore, et, agenouillé, prie pour ses bourreaux. Mais il est bientôt accablé sous les pierres et un foulon l'achève avec le pilon qui lui sert à presser le linge. La narration se termine par l'ensevelissement du martyr au lieu même de sa mort, près du Temple, ἐπὶ τῷ τόπῳ παρὰ τῷ ναῷ (**T.** XI, 2). L'auteur se sert encore ici du mot *naos*, mais il est clair qu'il ne peut être question de l'*ædes sacra*, du sanctuaire proprement dit, comme l'ont interprété les notices du Pseudo-Dorothée de Tyr[2]. On conçoit difficilement une sépulture dans les parvis, sur l'esplanade sacrée, depuis les principes de pureté rituelle préconisés par Ézéchiel.

Nous devons donc laisser encore ici à *naos* une large acception et localiser le supplice comme la sépulture à proximité de l'enceinte, mais à l'extérieur, sur la pente de la montagne ou « sous les murs du Temple » suivant l'expression heureuse des Actes mythologiques des Apôtres[3], à condition que l'on interprète *haikal* comme nous l'avons fait de *naos*. La pensée se porte naturellement vers cette partie méridionale du péribole dont Josèphe nous trace une terrifiante peinture (*Antiq.*, XV, **11**, 5). A la profondeur du ravin qui, à elle seule, donnait déjà le vertige, s'ajoutait la hauteur d'un portique immense au point que de ses terrasses crénelées l'œil arrivait à peine à mesurer l'abîme. L'angle sud-est de ce péribole, décrit plus tard par le Pèlerin de Bordeaux comme l'angle d'une tour élevée (**T.** VI), dominait l'Ophel, cette protubérance de la colline basse que les anciens rois avaient fortifiée. Or, parmi les qualificatifs que la dévotion populaire accordait à Jacques, il en était un qui, grécisé en *Oblias* ou *Obliam*, signifiait « le rempart du peuple » (**T.** XI, 1)[4]. La locution sémitique cachée sous ce vocable ne serait autre que *'ophel ha-'am*, nom symbolique issu dans le milieu judéo-chrétien d'une allusion au lieu où le Juste était enseveli. La réalisation des prophéties que le chroniqueur rappelle à ce propos se bornerait à une adaptation assez lâche d'*Isaïe*, XXXII, 14 et de *Michée*, IV, 8, sur l'*'ophel* de la Fille de Sion et la tour de garde. Dans son éloge de S. Jacques, André de Crète (720), qui se réclame d'Hégésippe et de Clément d'Alexandrie, dit qu'on l'enterra en un endroit appelé *Kalos*, près du temple de Dieu[5]. Peut-être est-ce une allusion au voisinage de la Belle-Porte. Ce vocable évoque plutôt un lieu agréable et supposerait un original sémitique tel que *No'am* ou *Na'im* ou d'autres termes analogues dont on ne retrouve aucune trace sur le sol ni dans la tradition. En accentuant Κάλῳ on aboutirait à la conjecture fragile d'un site nommé « Câble ou Cordeau » que pourrait seule étayer l'hypothèse d'une interprétation d'*Oblias* autre que celle qui vient d'être émise. Certains auteurs, en effet, ont tiré ce surnom de la racine חבל « lier », en rejetant comme fantaisiste l'exégèse d'Hégé-

1. C'est d'ailleurs dans ces parages moins encombrés par les vendeurs et les passants que Jésus et les Apôtres après lui s'entretenaient volontiers avec le peuple ou discutaient avec les sectaires.

2. Lipsius, *Die apocr. Apostelgesch. und Apostelleg.*, II², p. 248.

3. A. S. Lewis, *Act. mytholog. Apost.*, f. 151 b. Cf. **T.** XIII. *Synax. armén.*, 23 oct. *PO.*, XV, 361 ss.

4. Voir la note 97 de Noel Valois dans *PG.*, XX, 193 et Vincent, *Jérusalem antique*, p. 195. Les fouilles de l'Ophel ont révélé en cet endroit une installation que l'on estime avoir été celle d'un foulon.

5. Papadop.-Kerameus, *Analecta...*, I, p. 12.

sippe : περιοχὴ τοῦ λαοῦ. En tant que la condition de *nazir* le rattachait plus étroitement à Dieu et grâce à son ascèse extraordinaire, le frère du Seigneur aurait mérité le surnom de חבליה à



Fig. 352. — Le « pinacle » du Temple (angle S.-E. du Ḥaram) vu du N.-E., en avant de Gethsémani. Le village moderne de Siloé est sous la flèche.

savoir « Jahvé est mon lien, ma corde », et l'on rappelle à cette occasion les noms symboliques des deux bâtons du pasteur de *Zacharie*, XI, 7, dont l'un s'appelle « bonté » (κάλλος, נעם) et l'autre « liaison » (σχοίνισμα, חבלים). En définitive, quels que soient les rapports d'Hégésippe avec les textes prophétiques, tout cela n'est pas d'un très grand secours dans la question topographique [1].

La période byzantine attache avant tout au vestige de l'angle sud-est de l'enceinte hérodienne échappé à la destruction du Ier siècle, l'épisode de la tentation du Sauveur et le souvenir de la *pierre angulaire* à laquelle Jésus s'était comparé (**T.** VI-X)[2]. A l'encontre des auteurs ecclésiastiques, les pèlerins, sauf **T.** XIV, laissent dans l'ombre le martyre de Jacques, mais ceux qui nous restent sont tellement concis que leur omission ne prouverait rien contre la localisation des deux faits au même lieu. L'allusion du **T.** VIII à l'assemblage de nouvelles pierres créé par la pierre angulaire, qui pourrait faire croire à l'existence d'une église en ce lieu vers 400, ne semble trahir, à tout prendre, que le souci d'allégoriser en amenant la comparaison paulinienne d'*Éphés.*

1. *RB.*, 1919, p. 484. Lipsius, *Die apocr. Apost...*, p. 240.

2. *Ps.*, **118**, 22; *Mt.*, **21**, 42; *Lc*, **20**, 17.

II, 20 : « Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, avec Jésus-Christ lui-même pour pierre angulaire, en qui toute construction bien appareillée se développe en un temple saint. » Les nouveaux blocs représentent les chrétiens. Il en va tout autrement avec le **T.** X, qui fait suivre la mention du pinacle du Temple de l'indication suivante : « Et il y a là une basilique en (forme de) croix[1]. » Malgré l'imprécision de ce document, le renseignement est d'autant moins à dédaigner qu'il paraît confirmé par le plan de la mosaïque de Mâdabâ (pl. XXX). Le plan cruciforme n'était pas une nouveauté; il avait été adopté en 402 à Gaza pour l'église érigée sur l'emplacement du Marnæon[2]. Lors du voyage de Barṣauma à Jérusalem, que M. Nau place en 438, le pinacle attirait les pèlerins, mais aucune mention n'est faite d'une église. Tandis que le moine syrien allait prier à la fontaine de Siloé « environ vingt frères se séparèrent et allèrent au temple désert de Salomon pour voir la corne du temple où Satan avait mis notre Sauveur. Ils voient les Juifs qui étaient habillés de noir et qui pleuraient ; ils déchiraient leurs vêtements et se couvraient de poussière » [3]. L'attroupement des Juifs était occasionné par la fête des Tabernacles. L'attestation d'un sanctuaire en ce lieu date du VI[e] siècle. Rien de plus vraisemblable que de le faire contemporain de celui de la porte Dorée et des autres églises voisines de la *Quadra*, et, par conséquent, de l'assigner au milieu du V[e] siècle. Il convenait que le souvenir de la tentation du Christ et la mort de S. Jacques fussent honorés d'un édifice sacré alors que tous les épisodes du ministère de Jésus et le martyre de S. Étienne avaient leur basilique.

Avec la conquête arabe nous perdons de vue le pinacle et son double souvenir, mais son édifice reparaît au début du X[e] siècle sous une forme et un vocable différents de ceux que nous venons de marquer. Les descriptions musulmanes mentionnent d'un commun accord à l'angle sud-est du Ḥaram un « oratoire de Marie », *miḥrâb Mariam*, mosquée souterraine où l'on descend par un escalier, mesurant vingt coudées sur quinze, couverte d'une voûte appareillée et soutenue par des colonnes de marbre. On y vénérait alors comme aujourd'hui une niche à coquille provenant de quelque édicule de la *Quadra* d'Hadrien et qui passait pour le berceau de Jésus[4].

Les Arabes n'ont probablement fait qu'hériter d'une création de la fin de la période byzantine; le développement toujours croissant du culte de la Vierge aurait ici encore éclipsé les dévotions primitives. La présence de quelques reliques et la vogue des Apocryphes expliqueraient suffisamment ce changement d'attribution. Chercher à fixer sur certains points de l'esplanade les présentations et le séjour de Jésus-Enfant et de Marie au Temple, ainsi que les divers épisodes concernant leur parenté, fut le souci perpétuel des liseurs de romans pieux. L'église de Sainte-Marie dans laquelle pria Omar, malgré les remontrances de ses compagnons, serait-elle le monument contigu au pinacle? La réflexion du calife que les traces du polythéisme en étaient effacées par l'invocation du nom d'Allah donnerait à penser que le sanctuaire fut alors désaffecté pour devenir oratoire musulman[5]. Néanmoins, selon le narrateur, Omar évita d'ordinaire de prier vers le Cédron (*ou Djahannoum*), observation destinée à mettre en évidence que la première fondation musulmane du Ḥaram avait été non la transformation d'un temple chrétien en mosquée, mais une pure création du calife. En se reportant au milieu de l'enceinte méridionale, au dessus des passages de la porte Double, Omar évitait ou croyait éviter, tout contact « polythéiste ». L'église de Sainte-Marie la Neuve de Justinien, en tout cas, ne saurait être ici en question : sa situation hors de la *Quadra* et son histoire s'y opposent formellement[6].

Stylés par les chrétiens du pays, au courant des traditions arabes, les Croisés adoptèrent sans difficulté l'oratoire de l'angle sud-est avec le

1. Comparer l'expression *basilica in cruce posita* avec celle qui concerne l'Anastasis : *ecclesia in rotundo posita*.

2. *Confér. de S.-Étienne*, 1909-10, p. 264. VINCENT, *Le plan tréflé dans l'architect. byzant.*, *Rev. arch.*, 1920, II, 82 ss.

3. NAU, *Résumé de monographies syriaques; Rev. de l'Or. chrét.*, 1914, p. 120. Le mot de « corne », pour désigner le pinacle se retrouve dans la version syriaque d'une homélie attribuée à S. Chrysostome, *PO.*, XIII, p. 134 : ܥܠ ܩܪܢܐ ܕܗܝܟܠܐ.

4. G. LE STRANGE, *Palestine...*, p. 164-166; SAUVAIRE, *Histoire...*, p. 103.

5. SOUYOÛTI (XV[e] s.) dans LE STRANGE, p. 143, DE VOGÜÉ, *Le Temple*, p. 74.

6. Ainsi qu'on le verra en son lieu; cf. *infra*, p. 914 ss.

berceau de Jésus, son bain et le lit de la Vierge, le tout placé dans la maison du vieillard Siméon. La *pinna Templi*, ce n'est plus l'angle majestueux du péribole qui la figure, mais la corniche de l'octogone de la Sakhrah dite *Templum Domini*[1]. Les exégètes n'ont-ils pas expliqué comme Bède et Raban Maur que le pinacle était une sorte de terrasse de la maison de Dieu? En vain chercherait-on à partir du VIIIe siècle un franc retour à la position des anciens. Les Latins ne l'ont pas essayé; tout au plus retrouve-t-on, au XVIe siècle, un rappel de la pierre angulaire au bon endroit. Élément du *naos* proprement dit pour les Grecs, le pinacle a disparu avec ce monument. Ils en parlent mais au passé. Encore un cas où ils se montrent bien piètres gardiens de la tradition byzantine[2]!

III. — LE TOMBEAU DE SAINT-JACQUES.

La sépulture de Jacques, frère du Seigneur, avait été marquée par une stèle dont Hégésippe, 120 ans après les événements, mentionne l'existence à proximité de l'enceinte du Temple (**T.** XI, 2). La stèle aurait donc passé indemne les bouleversements de la ville sous Titus et Hadrien pour disparaître ensuite. Ce monument funéraire, quel qu'il fût, jouit d'une grande notoriété jusqu'au siège de Titus et même jusqu'à celui d'Hadrien, au dire de S. Jérôme (**T.** XIII). Cette date ultime semblerait indiquer qu'il sombra dans la construction d'Aelia et que la mention de la stèle chez l'auteur des *Mémoires* proviendrait d'une source judéo-chrétienne restreinte à la période où Jérusalem avait à sa tête des évêques d'origine juive. La réflexion « et sa stèle demeure encore près du Temple » mise au compte de cette source, on serait porté à conclure avec assez de vraisemblance que la fondation de la colonie romaine en 135 fut fatale au monument de S. Jacques et causa chez les évêques et les fidèles incirconcis qui vinrent se fixer à Jérusalem l'oubli de cette sépulture. Le pinacle ne rappelle plus au Pèlerin de Bordeaux, en 333, que l'épisode de la tentation du Seigneur, et Rufin après avoir traduit ce qui concerne la sépulture de S. Jacques, passe sous silence la mention de la stèle (**T.** VI et suiv.).

Mais au temps que Prudence chantait les Lieux saints et que Rufin traduisait l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, s'était déjà fait jour une tradition locale qui s'opposait à la tradition littéraire tributaire d'Hégésippe. Pour les concilier, nous devrions supposer qu'au moment de la disparition du mémorial de l'Ophel, le corps de S. Jacques fut transféré en un lieu plus sûr et moins exposé à l'amoncellement des décombres, dans un tombeau antique où il se serait réservé une place, comme on le prétendra plus tard. A vrai dire, nous n'avons aucun indice de cette translation. A quoi bon d'ailleurs en chercher des preuves documentaires puisque la légende la fait authentiquer par une révélation céleste?

Le point de départ de cette nouvelle tradition est une de ces inventions classiques de corps saints opérées à la suite de songes mystérieux. Le récit nous en est fourni par un manuscrit de la bibliothèque de Chartres, du Xe siècle, sous une forme latine assez barbare, simple traduction d'un original grec aujourd'hui perdu (**T.** XII). L'hagiographe y met en scène l'un des solitaires retirés dans la nécropole de la vallée de Josaphat, en train de devenir une laure monastique. Ce vieillard, nommé Épiphane, avait élu domicile dans une grotte funéraire située entre le pinacle du Temple et le mont des Oliviers où il goûtait une parfaite tranquillité, quand, par deux fois S. Jacques lui apparaissant durant son sommeil, lui ordonna d'aller quérir l'évêque de la cité, S. Cyrille, pour qu'il fît des fouilles dans cette grotte et en retirât les corps qui s'y trouvaient cachés. Ces corps n'étaient autres, suivant l'apparition, que ceux de Jacques, frère du Seigneur, du vieillard Siméon et du prêtre Zacharie. Rebuté par

1. Saewulf, p. 32 : *oraculum quoddam habens cunabulum Christi Jesu et balneum ipsius et lectum beatae Matris ejus, testantibus Assyriis.* — *La Citez*, De Vogüé, *Les églises*, p. 440 : là avoit. I. moustier que on apeloit le Biers : là estoit li bers dont diex fu berciés en s'enfance, si com l'on disoit. — *De situ*..., p. 413 : *Contra solis ortum a parte predicti palatii* (*Salomonis*) *est ecclesia S. Marie ubi descenditur per multos gradus, ibique est cunabulum Salvatoris et balneum ejus, et grabatum genitricis ejus.* Theodoric, p. 49 s.

2. Poggibonsi, p. 96 s.; Fabri, *Evagat.*, II, p. 126; B. de Raguse, p. 31; Adrichomius, p. 167^a (pierre angulaire fondement de Sion); Daniel d'Éphèse, p. 527; B. Joannidès, p. 267^a. E. Zigabène, *in Mt.*, **4**, 5; *PG.*, CXXIX, 177 : Τὸ πτερύγιον, οἰκοδόμημα ἦν ὑψηλὸν ἄγαν, παρῳκοδομημένον τῇ πλευρᾷ τοῦ ἱεροῦ, ἤτοι τοῦ ναοῦ.

S. Cyrille, l'ermite Épiphane se dirigea, toujours sur une inspiration céleste, vers la ville d'Éleuthéropolis chez un notable nommé Paul qui avait, lui aussi, reçu un avertissement d'en haut. Il fut donc convenu sans peine que Paul se chargerait d'exécuter les volontés de S. Jacques, et, en effet, son intendant, Anastase, étant monté à Jérusalem avec Épiphane, opéra des fouilles qui furent couronnées de succès. On alla ensuite informer l'évêque de la découverte des restes de Jacques, de Siméon et de Zacharie. L'heureuse issue de l'entreprise le conquit évidemment puisqu'il descendit, le 1er décembre, opérer l'élévation des reliques qui, placées dans un coffre, furent entreposées à la Sainte-Sion. Mis au courant de l'événement, Paul accourut à Jérusalem et fit bâtir une chapelle près de la grotte où les saints avaient reposé jusque-là. L'édifice achevé, on y déposa les saints ossements sous l'autel, le 25 mai[1].

Les dehors légendaires de cette notice ne doivent pas en annihiler le fond historique que d'autres sources byzantines et occidentales laissent apparaître çà et là. Compte rendu sous forme conventionnelle d'un événement récent ou composition littéraire destinée à justifier une situation de fait, le récit nous apprend que l'un des moines installés dans une grotte funéraire de la rampe du mont des Oliviers faisant face au pinacle du Temple y a trouvé trois squelettes que l'on a regardés comme les restes de Jacques, frère du Seigneur, des prêtres Zacharie et Siméon. Grâce à la générosité d'un notable d'Éleuthéropolis, nommé Paul, une chapelle fut bâtie à proximité de la grotte où s'était effectuée la découverte. Le 1er décembre 351, Cyrille, évêque de Jérusalem, dépose ces reliques dans la basilique de la Sainte-Sion, où elles sont laissées jusqu'à l'achèvement des travaux. On les transfère finalement, le 25 mai 352, dans le sanctuaire élevé par le noble Paul, où elles deviennent l'objet de la vénération de l'église de Jérusalem et des pèlerins.

Avant de poursuivre l'histoire du culte de S. Jacques le Mineur dans la vallée de Josaphat, nous devons au lecteur quelques éclaircissements sur les deux personnages dont l'apôtre est censé partager la sépulture, Zacharie et Siméon. D'après une tradition chrétienne déjà connue d'Origène, le prêtre Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, aurait été tué par les Juifs entre le Temple et l'autel pour avoir introduit Marie dans le lieu réservé aux vierges consacrées à Dieu et soutenu la conservation de sa virginité malgré son enfantement. Origène dit qu'il aurait été égorgé par le glaive, mais Hippolyte de Thèbes raconte le meurtre d'une autre façon. Un an après le baptême de Jésus, Zacharie fut lapidé, pendant qu'il remplissait les fonctions sacerdotales. Assommé par un coup porté à la tempe, il fut ensuite traîné sur le parvis et précipité dans la vallée de Josaphat. Ce Zacharie aurait eu pour père Barachie et, pour frère, Aggée, grand-père maternel de Jacques, frère du Seigneur[2].

A l'origine de cette légende que le Protévangile présente sous une forme différente se trouve un « Apocryphe de Zacharie » qui peut remonter au IIe siècle, mais que l'on ne possède plus[3]. S. Jérôme connaît ces rêveries d'apocryphes et les méprise avec la même facilité qu'on met à les avancer. Ces combinaisons ne sont guère qu'une transposition chrétienne de l'épisode de Zacharie, fils du prêtre Joïada, que les Juifs lapidèrent, sur l'ordre de Joas, dans le parvis de la maison du Seigneur (II *Chron.* XXIV, 21), et dont la mort fut suivie d'un gros échec pour le royaume de Juda. Ce meurtre en un tel lieu frappa longtemps les imaginations. L'apostrophe de Jésus aux Pharisiens (*Mt.*, XXIII, 35; *Lc.*, XI, 51) contribua à en perpétuer la mémoire dans le monde chrétien. Le sang de Zacharie répandu entre le Temple et l'autel, les fidèles croyaient en retrouver les traces sur l'esplanade du sanctuaire longtemps après sa ruine. Il est vrai que beaucoup pensaient au père du Précurseur, mais enfin c'était « le sang de Zacharie » dont avait parlé le Sauveur et cela suffisait. Nombreux sont les témoins de ce phénomène qui relève du folklore des pierres sanglantes suivant la remarque

1. On trouvera dans *RB.*, 1919, p. 485-7, la traduction du document en entier.

2. Cf. J. Chapman, *Zacharias, slain between the Temple and the Altar Journ. of theol. Stud.*, XIII, p. 398. Grégoire de Nysse, dans Cramer, *Caten... in Lc.*, XI, 50. Diekamp, *Hippol. von Theb.*, II, p. 2.

3. Ch. Michel, *Evang. Apocr.*, I, p. 47-49; *Protév. de Jacques*, XXIII s.

avisée de S. Jérôme [1]. Il importe aussi de noter que la mention du meurtre de Zacharie dans les évangiles appartient à un contexte qui fait allusion aux tombeaux que les juifs du siècle hérodien élevaient aux prophètes et aux ornements dont ils décoraient les *mémoires* des justes. Parmi les monuments, expiatoires en quelque sorte, de la vallée du Cédron sur lesquels l'enceinte sacrée projette son ombre au déclin du jour, il pouvait s'en trouver un dédié à la victime de Joas, dont les juifs voulaient détourner la malédiction qu'ils sentaient toujours planer sur leurs têtes. La *Vie des Prophètes* attribuée à S. Épiphane ensevelit Zacharie près d'Aggée, aux environs du tombeau des prêtres. Le souvenir de la sépulture du prêtre Zacharie auquel les chrétiens d'Orient substituent, dès le second siècle, Zacharie, le père du Précurseur, persistait probablement encore à l'époque constantinienne aux abords de la colline du sanctuaire juif, mais sans fixation précise.

On peut en dire autant du Siméon du récit de l'Apparition de S. Jacques. Sans doute dans la pensée de l'auteur il s'agit du vieillard Siméon de *Luc* II, 26 qui, d'après l'Apocryphe de Zacharie utilisé par le rédacteur du Protévangile, aurait succédé à Zacharie comme prêtre, et que l'évangile de Nicodème élève même à la dignité de grand prêtre. Mais la mémoire de ce vieillard a bien pu se superposer à celle de Simon fils d'Onias (*Sim'ôn ben-Yôḥânan*) dont l'*Ecclésiastique*, L, loue le sacerdoce fécond.

Nous nous trouvons en définitive en face d'un procédé historique qui a consisté à revêtir des personnages de l'Évangile des prérogatives d'individus de l'Ancien Testament, surtout quand la similitude des noms s'y prêtait. Cette opération était d'autant plus facile que ceux-là entraient comme leurs homonymes dans le cycle des traditions du Temple. La similitude des noms entraînait l'identité des fonctions, de la mort et du tombeau. C'est en vertu de ce procédé que nous retrouvons dans l'orbite du frère du Seigneur les prêtres Zacharie et Siméon devenus sous l'influence des productions apocryphes, l'un, le père de S. Jean-Baptiste, et l'autre le vieillard Siméon surnommé *Théodochos* pour avoir tenu entre ses bras le Christ de Dieu.

La fondation de Paul d'Éleuthéropolis une fois admise, la réflexion de S. Jérôme, en 392, se comprend aisément (**T.** XIII). La tradition littéraire lui interdit de recevoir la tradition locale déjà implantée de son temps et dont l'origine n'est autre que le fait narré dans l'Apparition à l'ermite Épiphane. La stèle ou *titulus* qu'il tient d'Hégésippe devait se trouver sur la pente occidentale du Cédron, à l'Ophel, près du Temple. Or ce que l'on montre actuellement comme le tombeau de S. Jacques est situé au pied du mont des Oliviers, par conséquent sur la rampe orientale du Cédron. Il y a donc désaccord avec l'histoire primitive ; il y a donc erreur dans cette nouvelle localisation. « Quelques-uns des nôtres, écrit Jérôme, ont pensé que Jacques était enterré au mont des Oliviers, mais leur opinion est fausse. »

La nouvelle localisation réussit pourtant à s'imposer. De la chapelle de Paul, les reliques ne tardèrent pas à se répandre dans la chrétienté byzantine et, comme d'habitude, Constantinople se tailla la part du lion. Dès 415, des restes de Zacharie, père du Précurseur, et de Joseph, fils de Jacob, furent apportés à Byzance. Au siècle suivant, Justin II (565-578) y fit bâtir une église S. Jacques *Adelphothéos* où l'on conserva les reliques des saints Jacques, Siméon et Zacharie [2]. L'oratoire de la vallée de Josaphat attira les pèlerins de Jérusalem toujours avides de précision, de réalités tangibles et aussi de merveilleux. Après avoir mentionné le martyre de Jacques à la *pinna Templi*, Théodosius (vers 530) rappelle que son corps fut déposé au mont des Oliviers. « S. Jacques lui-même, ajoute-t-il, S. Zacharie et S. Siméon sont placés dans un même monument commémoratif, monument que S. Jacques lui-même fabriqua et où, après avoir déposé le corps des deux autres, il ordonna qu'on l'ensevelit lui-même. » (**T.** XIV, 1). Cette *memoria* avec sa triple sépulture connue aussi de Grégoire de Tours

1. *In Mt.*, XXXIII, 35. Ajouter aux témoins énumérés *RB.*, 1919, p. 489 le *Synaxaire arabe jacobite*, 8 *Tout; PO.*, I, 247 . Il fut tué entre le temple et l'autel. Le Seigneur cacha son corps : quant à son sang, il devint comme de la pierre.

2. *Chronicon paschale*, *PG.*, XCII, 787; G. CODINUS, *De aedif.*, *PG.*, CLVII, 594. *RB.*, 1919, p. 492.

+ 594) nous ramène naturellement à l'invention des trois corps opérée par le caloyer Épiphane et à la chapelle de Paul d'Éleuthéropolis (**T.** XV) que signalent aussi le document sur la prise de Jérusalem par les Perses et la liste d'Anastase d'Arménie.

Le rituel géorgien du VIIIe siècle corrobore encore plus solidement le récit de la fondation conservé par le document de Chartres, et cet accord est tout en faveur de l'origine hiérosolymitaine du récit. Après avoir rectifié les erreurs de transcription qui se sont glissées dans la version du rituel, nous obtenons comme rubrique du 25 mai : « Ἐν τῷ εὐκτηρίῳ Παύλου, *à l'oratoire de Paul*, (mémoire) *de l'apôtre Jacques, frère du Seigneur.* » Qu'on se souvienne en effet que ce fut le 25 mai, après l'achèvement de sa chapelle, que Paul d'Él. y déposa, sous l'autel, les ossements de Jacques et de ses deux compagnons (**T.** XII, 2). L'office de ce jour comportait la lecture du passage de *Galat.*, où saint Paul raconte sa visite à Jacques, frère du Seigneur, ainsi que la lecture de la péricope de *Matth.* comprenant la mention de l'effusion du sang de Zacharie entre le Temple et l'Autel. Nous lisons aussi au 1er décembre : « *A l'oratoire de Paul*, (mémoire) *de l'apôtre Jacques, de Siméon et du prêtre Zacharie.* » Tout l'office est du 25 mai. Or, en se reportant au document de Chartres, on remarquera que c'est du 1er décembre que sont datés l'invention des trois saints et leur transfert provisoire à la Sainte-Sion, fête qui figure aussi dans un martyrologe égyptien arabe. Le ms. de Paris traduit par Goussen (1923) a conservé la mention exacte de « Paul ». Au IXe siècle, le sanctuaire était desservi par un prêtre et l'on y célébrait encore la passion du saint martyr. *RB.*, 1924, p. 617, n° 28.

La distribution des épisodes attachés au cycle du Temple à laquelle les desservants de ce lieu saint se livrèrent au XIIe siècle et qui essaya de fixer le martyre et la sépulture de Jacques à la jolie coupole de l'esplanade nommée *qoubbet es-Silsileh* ou « dôme de la Chaine » ne réussit pas à éclipser la chapelle du Cédron qui devint, à la même époque, l'objet de réparations et d'embellissements. Quatre vers latins témoignaient que Jacques dit fils d'Alphée, suivant l'opinion communément reçue par l'église d'Occident, avait été enseveli en cet endroit après avoir été précipité du Temple. Siméon et Zacharie ne sont pas non plus oubliés. « Prez du Val de Josaphas avoit une esglyse où sainz Zachariez li prophetes et sainz Simeon li Vielz et sainz Jacques li evesques furent enseveli[1]. » Pour déterminer la situation exacte de ce sanctuaire, il faut recourir surtout aux itinéraires postérieurs aux Croisades. De l'arche qui enjambe le lit du Cédron près du tombeau d'Absalon, le pèlerin du XIVe siècle gravit une montée d'une centaine de pas et trouve un certain nombre de cellules où des hommes firent pénitence. Ces *casamenti* supposent donc des habitations adossées au rocher dont l'escarpe termine par une brusque verticale le pied du mont des Oliviers à partir du *Ṭanṭour Firaʿoun.* Des cavités régulières dans lesquelles étaient engagées les poutrelles de la charpente sont encore visibles. A deux pas à droite des constructions, notre pèlerin apercevait un monolithe à couronnement pyramidal qui passait pour le tombeau de S. Jacques ou, plus généralement, pour celui de Zacharie tué entre le Temple et l'Autel. Le monument était enserré dans une église à deux plans superposés, mais déjà bien effondrée. On distinguait encore cependant parmi les ruines de la chapelle inférieure une conque absidale en forme de four[2]. Le monolithe avait donc été encadré de murailles qui achevaient la clôture ébauchée par les parois rocheuses entre lesquelles il se dresse encore. L'édifice s'avançait vers la vallée pour dégager autant que possible le monument qui représente, à notre avis, la *memoria* où l'on avait déposé les corps de Jacques, Siméon et Zacharie, cette maison de pierre isolée du mont des Oliviers et dans laquelle Arculfe croit devoir placer le sépulcre du vieillard Siméon et celui de Joseph le Juste confondu peut-être ici avec Jacques le Juste[3]. Au-dessus s'élevait un étage recouvrant le monolithe auquel on réserve aujourd'hui le vocable de tombeau de Zacharie.

De cette église radicalement détruite depuis,

1. Pour la documentation de cette période et de la précédente se reporter aux notes de *RB.*, 1919, p. 493-497. Cf. *Jérusalem*, I, p. 71, fig. 16.

2. N. da Poggibonsi, *Libro d'Oltramare*, c. LXXI, p. 163 s. J. de Vérone, *ROL.*, III, p. 199 s. J. Poloner (Tobler), p. 237. L. de Rochechouart, *ROL.*, I, p. 246 s. Gr.-Affagart, p. 108. Ἀρχαῖα... ὁδοιπ., p. 513, 540.

3. Geyer, *Itinera Hierosol.*, p. 241.

on avait accès à une habitation toute taillée dans le roc, que l'on appelait la maison des apôtres Philippe et Jacques ou mieux la retraite au sein de laquelle, d'après une anecdote de l'évangile selon les Hébreux divulgué par saint Jérôme, Jacques s'était renfermé quand il eut fait le vœu de ne rien boire ni manger avant d'avoir vu Jésus ressuscité et où Jésus, lui apparaissant le jour de Pâques, le bénit et l'exhorta à rompre un jeûne qui n'avait plus d'objet[1]. Cette grotte est l'élégant tombeau à façade dorique, qu'une inscription hébraïque gravée sur l'architrave attribue à la famille sacerdotale des *Benê-Hézir*. Parmi les noms qui se lisent dans ce texte figure un *Siméon* fils de *Joseph*. Qu'à l'intérieur d'une chambre sépulcrale inviolée on ait découvert au IVe siècle une série d'ossuaires portant gravés à la pointe des noms tels que Jacob (Jacques), Siméon, Zacharie, Joseph, etc., c'est une hypothèse plausible qu'on a vu se vérifier encore plus d'une fois en plein XXe siècle. Que les ossements de Jacques, frère du Seigneur, aient été secrètement transportés dans cette cachette aux jours troublés d'Hadrien, c'est aussi une supposition qui peut être émise. Mais à s'égarer dans le champ des suppositions on quitte le domaine de l'histoire. Ce que nous sommes plus à même d'affirmer est que la grotte funéraire des *Benê-Hézir*, appelée couramment, de nos jours, tombeau de saint Jacques, représente l'ermitage du vieil Épiphane, le héros du document de Chartres, et l'endroit où le diligent Anastase opéra des fouilles couronnées de succès. La vénération de la mémoire du premier évêque de Jérusalem ne s'éloignait pas beaucoup du lieu de son martyre et du tertre sur lequel ses ouailles avaient planté une humble stèle; passée d'un bord à l'autre de la vallée de Josaphat, elle demeurait toujours en définitive à l'ombre de cet angle de l'enceinte sacrée dont l'appareil formidable évoque dans notre esprit, après tant de siècles, la fameuse *pinna Templi*.

IV. — LA LAURE DE LA VALLÉE DE JOSAPHAT.

A propos du célèbre passage de *Joel*, III, 2, Dom Calmet fait cette judicieuse remarque : « Quelques-uns ont prétendu que la vallée de Josaphat étoit le lieu où tous les peuples se devoient rassembler au Jugement dernier. Ce sentiment est aujourd'hui assez commun dans l'Église. Mais les Anciens ne se sont pas toûjours expliquez de la même sorte. Origénes croit que les peuples s'assembleront sur toute la terre, et que l'éclat du Fils de Dieu sera comme celui d'une éclair, qui se fait voir en un moment par tout le monde. Saint Jérôme, et l'ancien Auteur cité par saint Thomas sous le nom de saint Chrysostome, parlent de même. Saint Jérôme est un peu fort sur l'article, puisqu'il dit qu'il est ridicule de croire que le Sauveur se manifestera dans un lieu resserré, lui qui est la lumière du monde. Saint Hilaire semble dire que les peuples s'assembleront en Jugement sur le Calvaire, puisqu'il assûre que le Fils de Dieu paroîtra dans sa gloire au même lieu où il a été chargé d'opprobres. Mais saint Jérôme sur cet endroit de Joël, semble détruire ce qu'il a dit sur saint Matthieu, puisqu'il avance en plus d'un endroit, que tous les peuples seront rassemblez en Jugement dans la vallée de Josaphat, ou dans *la vallée du Jugement*, dont il ne fixe pas toutefois la situation. Le Géographe de la Terre sainte, cité sous le nom de Bède, est, je crois, le premier qui l'ait mis entre Jérusalem et le Mont des Oliviers »[2].

En fait cette localisation de la vallée de Josaphat est beaucoup plus ancienne que ne le croit le docte commentateur; nous pouvons affirmer qu'elle était courante au IVe siècle. Au sortir de la porte orientale de la ville le Pèlerin de Bordeaux traverse, pour gravir le mont des Oliviers, la vallée dite de Josaphat, *vallis quae dicitur Josafath*[3], appellation que saint Jérôme n'est pas sans connaître puisqu'il traduit ainsi la notice d'Eusèbe dans l'*Onomasticon* : « *Coelas, id est*

1. *De viris inl.*, II, *PL.*, XXIII, 611. D'après le même évangile, Jacques était le jeune homme au suaire à Gethsémani de *Mc.*, XIV, 51.

2. *Commentaire littéral... Les XII Petits Prophètes* (1719), p. 165.

3. GEYER, *Itinera...*, p. 23. Cf. CYRILLE D'AL., *in Joel. PG.*, LXXI, 387 : γέγονε... ἡ ἄθροισις ἐν τῇ κοιλάδι Ἰωσαφάτ. χῶρος δὲ οὗτος οὐ πολλοῖς σταδίοις ἀπέχων τῆς Ἰερουσαλὴμ ἐν τοῖς πρὸς ἠῶ μέρεσι. A la col. 389, Cyrille s'élève contre la prétention des Juifs à vouloir réunir toutes les nations dans cette vallée pour leur faire rendre compte du mal qu'elles ont infligé aux fils d'Israel; il restreint le fait aux peuples voisins, Arabes, Tyriens, Philistins, Moabites dont il sera tiré vengeance dans cette vallée.

vallis, Josafat inter Jerusalem et montem Oliveti; lege prophetam Joel[1]. » Jérôme devait partager en ceci les hésitations de l'exégèse juive dont les représentants niaient la réalité d'une telle vallée ou la cherchaient sur le sol palestinien[2]. La traduction de *Néhémie*, III, 30 (31) donnée par la Vulgate trahit, nous semble-t-il, une influence de la seconde tendance et jette quelque lumière sur l'origine de cette singulière tradition.

D'après la description du mur que fournit ce passage, il se trouvait du côté oriental, dominant le Cédron, aux environs sinon au lieu même de la porte Dorée une porte dénommée שַׁעַר הַמִּפְקָד « porte de la Surveillance » identique à la « porte de la Garde » de *Neh.*, XII, 39[3]. En s'inspirant du sens de *visiter*, mais de visiter pour exiger des comptes, exercer un jugement ou appliquer une punition, que le verbe פקד a fréquemment, surtout appliqué à Dieu, on aboutit à une déviation du sens originel offert par le vocable de cette porte, et dont l'interprète latin se fait l'écho en adoptant la traduction *porta Judicialis*, la porte Judiciaire ou du Jugement. Il allait donc de soi de mettre la vallée de « Jahvé a jugé », « du Jugement du Seigneur », ou de telle autre traduction de יְהוֹשָׁפָט, en rapport avec la porte orientale de l'enceinte du Temple considérée comme le tribunal du Juge suprême. Ce rapprochement, contemporain de la période finale du second Temple, devait avoir pour corollaire, vers le début de notre ère, la confusion entre Cédron et Gê Hinnom qui s'étale sans restriction sous la plume d'Eusèbe : « Vallée Ennom; hébreu, Gê Ennom que certains disent être la Géhenne; se trouve proche de Jérusalem et est appelée encore jusqu'à présent vallée de Josaphat. » La rubrique Γαιεννούμ est non moins claire avec cette précision : « Elle côtoie le mur de Jérusalem du côté de l'orient »[4]. La notion du jugement appelait naturellement celle du châtiment impliquée par la Géhenne et favorisée par l'étymologie de *Cédron* communément reçue, interprétée par *ténèbres*, sans parler du rappel de la *vallée des Larmes*, ἡ κοιλὰς τοῦ κλαυθμῶνος, du *Ps.* LXXXII consacré à la douceur de la maison de Dieu, que les Byzantins se plairont à faire en parcourant le Cédron[5]. En ce qui concerne les légendes et l'onomastique de cette région, les musulmans seront les tributaires de ces constructions fantaisistes. La porte de la Miséricorde fermée aux méchants, au devant de laquelle se tient le tourment, le Cédron nommé par eux Djahannoum et, dans sa partie inférieure *ouâdy en-Nâr*, « vallée du feu » (cf. **T.** X), et autres éléments eschatologiques, voilà tout autant de traits empruntés aux traditions que depuis des siècles des imaginations fertiles développaient autour de Jérusalem.

Si des esprits éclairés réussirent à maintenir en son vrai lieu le Gê Hinnom[6], le nom de Josaphat demeura si fixement attaché à la vallée du Cédron que de nos jours encore il en est inséparable.

De bonne heure l'idée du jugement dernier attira dans cette vallée nombre de pénitents et de contemplatifs qui trouvaient un refuge approprié à leur méditation au fond des anciens tombeaux ouverts dans les flancs rocheux de la montagne. L'*Apparition de S. Jacques* nous a fait déjà connaître un type caractéristique de ces anachorètes du IVe siècle dans le moine Epiphane.

Au VIe, Théodosius était frappé de l'existence singulière de moniales sur qui les portes du monastère s'étaient refermées pour toujours et qui trouvaient leur sépulture à l'intérieur de cette clôture éternelle, probablement dans quelque hypogée dissimulé derrière une façade sommairement bâtie (**T.** XIV, 2). Ce texte laisserait même croire que chaque recluse trouvait sa sépulture dans le réduit qu'elle avait habité. Dans la légende que le Synaxaire arabe jacobite consacre à sainte

1. Ed. KLOSTERMANN, p. 119.

2. NEUBAUER, *Géographie du Talmud*, p. 51. Eben Ezra pense à la vallée de II *Chroniques* XX, 20; Kimchi croit à une vallée proche de Jérusalem ou Josaphat aurait élevé un monument. Le midrach *Tilim*, ch. 8, s'en tient à un lieu purement symbolique.

3. Comparer *Ezéch.*, XLIII, 21 : בְּמִפְקַד הַבַּיִת, où l'on brule le taureau pour le péché avec l'usage postérieur qui exige que le grand prêtre sorti de la porte orientale, traverse le Cédron sur un pont pour aller brûler la vache rousse sur le mont des Oliviers.

4. *Onomast.*, p. 170, 71. Cf. notre art. *S. Jérôme et Jérusalem* dans *Miscellanea Geronimiana*, p. 150 ss.

5. Le moine Epiphane, Phocas, les Russes, etc.

6. S. JÉRÔME, *In Jerem.*, XIX, 1; XXXII, 35; VII, 30, 31; *in Mat.*, X, 28. Cf. *Jérusalem*, I, pl. IX. Le targum de Job V, 4, rapproche la vengeance de la mention de la Géhenne : « Que ses fils soient éloignés du salut dans le siècle futur et qu'ils soient écrasés aux portes de la Géhenne au jour du grand jugement : בבית־לנא דגהנם ביום דינא רבא. »

Sophie il est question d'un couvent de vierges creusé dans le roc sur un tell du mont des Oliviers et appelé *deir ech-Chirkah* (دير الشركة, « couvent de la compagnie ou de l'association »). « Il avait à sa tête une vierge sainte appelée Euphémie, qui avait vu souvent les anges de Dieu chanter les psaumes dans l'église de la Résurrection et au Golgotha »[1]. La colline de *baṭ'n el-Hawâ* avec son flanc rocheux troué de tombeaux pourrait assez bien représenter ce tell. Vers le tombeau de saint Jacques, on signale plus tard une centaine de recluses vivant sur le modèle des Myrophores et qu'un stylite dirigeait à travers une lucarne, car l'occupation arabe n'a pas arrêté la vie religieuse dans cette vallée[2]. En 985, Mouqaddasi y compte encore des jardins, des vignes, des églises, des cellules d'anachorètes et des tombeaux[3]. Au siècle précédent le *Commemoratorium* enregistrait outre les ermites des environs de Gethsémani, un reclus et vingt-six retraites de nonnes dans la vallée de Josaphat.

Le même document énumère aussi en ce lieu une série de chapelles d'origine monastique, à savoir :

Saint-Léonce où, disait-on, le Seigneur viendrait exercer le jugement[4] ; vers Gethsémani.

Saint-Jacques, qui n'est autre que la fondation de Paul d'Éleuthéropolis; aux *Benê-Khêzir*.

Les Quarante-martyrs que l'on peut identifier avec la fondation du prêtre Pierre signalée par le rituel géorgien au 13 octobre. Se localise au *bîr el-Keniseh* dans le village de Siloé (cf. t. Ier, p. 64).

Saint-Christophe, dédié au martyr Reprebos, qui avait reçu au baptême le nom de *Christophoros*, et que l'on fêtait le 1er juin. Certain synaxaire unit sa fête avec la mémoire d'Isaïe. Vers la piscine — ou dans le village — de Siloé.

Sainte-Aquiline, convertie par saint Christophe alors qu'elle avait été envoyée par Dèce pour séduire le saint[5].

Saint-Cyriaque, chapelle érigée en l'honneur du fameux anachorète mort à Saint-Chariton en 556 à l'âge de cent sept ans et auquel Cyrille de Scythopolis a consacré une de ses monographies. Son corps, suivant le Synaxaire arabe jacobite, se voyait à Jérusalem en un parfait état de conservation[6]. Mais il se peut que cet ouvrage l'ait confondu avec saint Chariton dont on montrait la dépouille dans l'église qui lui était dédiée. L'higoumène Daniel voit en effet « les reliques de saint Cyriaque le Confesseur dont le corps est parfaitement conservé » non à Jérusalem, mais à la laure de l'*ouâdy Khareitoûn*[7]. Quand la liste de la *Prise de Jérusalem par les Perses* distingue la vallée ou défilé de saint Cyriaque de la vallée de Saint-Jacques, elle paraît vouloir désigner par la première l'*ouâdy er-Rabâby*, et par la seconde le Cédron[8]. En cette hypothèse l'oratoire Saint-Cyriaque se situerait aisément vers Aceldama, peut-être là où les Grecs médiévaux mettront Saint-Onuphre. Il faut en effet prendre en considération que le Gê-Hinnom a souvent été regardé comme le prolongement de la vallée de Josaphat, ayant aussi son antique nécropole, ses ermitages et ses chapelles. Avant de se nommer *er-Rabâby*, la vallée porta aussi le nom d'*ouâdy Safât*, dans lequel on voyait au xviie siècle le vestige de Josaphat[9].

Saint-Étienne, oratoire votif qui ne se localise pas nécessairement au Cédron, sous le bénéfice de l'observation précédente. On peut se demander en effet s'il n'est pas question ici de l'*ecclesia Sancti Stephani* située par le moine Bernard à l'est du Cénacle[10]. Débutant par les abords de Gethsémani, l'énumération de 808 parcourait

1. R. Basset, *Synaxaire...* (16 janvier), *PO.*, XI, 644.

2. Koikylidès et Phocylidès, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορικά, p. 433 (Épiphane l'Hagiopolite, qui trouve à Gethsémani le trône du Seigneur et des douze apôtres disposé pour le jugement).

3. Guy le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 219.

4. Bernard le Moine en 870 : « *In valle quoque Josaphat est ecclesia in honore sancte Leontii, in qua dicitur Dominus venturus esse ad judicium.* » Les Actes de S. Léonce se terminent ainsi dans le *Synaxoire arabe jacobite*, *PO.*, I, 273 : « Son corps produisit des prodiges et des miracles nombreux, si bien que sa réputation se répandit dans toute la terre de Syrie et qu'on éleva, sous son invocation, des églises et des couvents.

5. *Acta Graeca S. Christophori*, 14, 15, 18; *Anal. Boll.*, I, p. 134, 138. Cet oratoire devait être voisin du précédent.

6. *PO.*, III, 249; *Acta SS.*, *Septemb.* VIII, p. 147. *PG.*, CXV, 920 ss.

7. Mme Khitrowo, *Itinér. russes*, p. 183.

8. A s'en tenir du moins à la leçon du géorgien; Calliste, Ἄλωσις, p. 48.

9. Nau, *Voyage Nouveau*, p. 319; Jacques de Vérone, *ROL.*, III, p. 207.

10. Tobler et Molinier, *Itinér.*, p. 315. Cf. *De situ* (de Vogüé, *Églises...*, p. 413) : *In sinistra vero parte est ecclesia S. Stephani, et deorsum montis est Acheldemach, hoc est ager sanguinis, ubi est sepultura peregrinorum.*

toute la banlieue sud pour aboutir vers la Sainte-Sion, sans se préoccuper de varier en route ses désignations topographiques.

Saint-Dometius. Ce martyr de la persécution de Julien l'Apostat[1], était fêté à Jérusalem, selon le rituel géorgien le 4 juillet au lieu du 5. On serait tenté de chercher cet oratoire vers le tombeau de Thécla, où se remarquent les restes d'une installation monastique.

Au XIIe siècle, les « grottes des Vierges » se peuplèrent d'anachorètes arméniens, jacobites et grecs, vivant la plupart sous la mouvance de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat. C'est ce que le plan de Cambrai représente avec l'indication *Vicus heremitarum*, à la suite de la *Main d'Absalon* qui n'avait pas échappé non plus à l'invasion monastique. Phocas y vit en 1177 un reclus ibère qui, suivant son expression, travaillait à son propre salut. On constate que ce monument, après avoir passé pour le tombeau d'Isaïe et la tour du roi Josaphat en était revenu à l'attribution ancienne patronée par Josèphe et saint Jérôme[2]. Les effluves pestilentielles d'Aceldama empêchèrent la vallée occidentale de reprendre au Moyen âge une activité monastique aussi florissante.

1. *Analecta Bolland.*, XIX, p. 283-320.
2. *RB.*, 1919, p. 495 — *S. Jérôme et Jérusalem, Miscell. Geronimiana*, p. 152.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XXXIII

I. — Raban-Maur, *Homil. LXX. Reversio sanctae... Crucis... PL.*, **110**, 133 : Suscipiens igitur gloriosissimum lignum crucis, quod impius asportaverat, Hierosolymam detulit (Heraclius); gaudentes omnes populi cum ramis palmarum, cereis et lampadibus vel diverso gloriae apparatu, cum hymnis et canticis obviam alii pergunt, atque alii subsequuntur. Cumque imperator de monte Oliveti descendisset, per eam portam quam Dominus intraverat quando ad Passionem venerat, ipse regio [diademate] et ornamentis imperialibus decoratus, sedens voluit intrare, repente lapides portae descendentes, clauserunt se invicem, et factus est paries unus. Cumque mirarentur attoniti, nimio terrore constricti, respicientes in altum, viderunt signum sanctae crucis in coelo, flammeo fulgore resplendere. Angelus autem Domini aspiciens illud in manibus, stetit super portam et ait : Quando rex coelorum Dominus totius mundi passionis sacramenta per hoc aditum completurus introiit, non se purpuratum, nec diademate nitentem exhibuit, aut equi potentis vehiculum requisivit, sed humilis aselli terga insidens, cultoribus suis humilitatis exempla reliquit. Tunc imperator gaudens in Domino de visu angelico, depositisque imperii insignibus, discalceatus, protinus, lintea tantum zona praecinctus, crucem Domini manu suscipiens, perfusus facie lacrymis, ad coelum oculum erigens properabat, ad portam usque progrediens. Mox illo humiliter propinquante, duritia lapidum coeleste persensit imperium, statimque se porta subrigens liberum intrantibus patefecit ingressum. Odorque suavissimus... tunc rediit, omniumque pectora gratanter infudit... Confestim igitur popularis gaudii favor in alto sublatus Dei laudabat potentiam; sicque gloriosus Augustus erumpens in laudibus ait : O crux, admirabile signum... O crux splendidior astris, mundo celebris hominibus multum amabilis, sanctior universis! quae sola digna fuisti portare talentum mundi; dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinuit. Salva praesentem catervam, in tuis hodie laudibus congregatam, et tuo vexillo signatam. Haec cum dixisset, pretiosissimam partem ligni, quam secum detulerat, loco suo restituit Tunc renovante Domino antiqua miracula, die eodem mortuus unus recepit propriam vitam; paralytici quatuor adepti sunt sanitatem amissam, etc.

II. — Saewulf, *Peregrinatio*... D'Avezac, p. 32 : Ibi est porta civitatis in orientali parte templi, quae vocatur Aurea, ubi Joachim pater beatae Mariae jubente angelo Domini occurrit uxori suae Annae : per eandem portam dominus Jesus veniens a Bethania, die Palmarum, sedens in asino intravit civitatem Jerosolimam cantantibus pueris « Osanna filio David ». Per ipsam portam intravit Heraclius imperator victor rediens a Persia cum dominica cruce, sed prius lapides cadentes clauserunt se invicem, et facta est porta ut maceries integra, donec angelico monitu humiliatus de equo descendit, et sic introitus sibi patefecit.

III. — *La Citez*, de Vogüé, *Les Églises...*, p. 440 : Au chief de ce pavement, par devers soleil levant, ravaloit en uns degrez pour aler aus Portes Oires. Quant on les avoit avalez, si trouvoit l'on une place grant, ains que en venist au portes : là seoit li atres que Salemons fist. Par ces portes ne passoit nus, ains estoient murées, et se n'i passoit nulz que .II. fois en l'an que on les desmuroit et aloit on à procession : le jour de Pasques Flories, pource que Jhesu Christ y passa à tel jour, et i fu recueillis à processions, et le jour de la feste de l'exaltation seinte Crois en septembre, pour ce que par ces portes fu raportée la Crois en Jherusalem, quant li empereres de Rome, Eracles, la conquist en Perse, et par cele porte la remist en la cité et touz les peuples ala là à procession encontre lui. Pour ce qu'on n'issoit mie hors de la vile par ces portes, il y avoit une posterne par encosté que l'on apeloit la porte de Josaphat.

IV. — Théodoric, Tobler, p. 52 : ...et asino insidens per montem Oliveti Hierosolymam properavit, cui turba multa

in descensu montis ipsius obviam processit. Ipse vero progrediens ultra vallem Josaphat et torrentem Cedron ad auream portam, quae duplex est pervenit. In cujus adventu una porta, excusso pessulo, per se illi patuit, alteram, extracto violenter ejus circulo, cum sonitu magno patere fecit : quapropter ibidem capella in ejus honore consecrata est, ubi idem circulus deauratus in magna veneratione habetur. Ipsa vero porta nunquam nisi in die palmarum et in exaltatione sanctae crucis solet aperiri, pro eo, quod Heraclius imperator cum magna ipsius ligni portione, quod de Perside adduxerat, per eam transivit.

V. — *Rituel de l'église patriarcale de Jérusalem*, Kohler, *ROL.*, VIII, p. 412 : Dominica in ramis Palmarum. Domnus patriarcha cum thesaur(ario) ecclesie Sancti Sepulcri lignum vivifice Crucis secum deferente, cum priore ecclesie Montis Syon et Montis Oliveti et abbate Sancte Marie de Josaphat et congregationibus earum, post matutinas ante solis ortum vadit in Bethaniam... Inde ipse, facta oratione, et qui cum eo sunt, induti sollempnibus vestibus dominicis vestigiis Jerusalem revertuntur, et patriarcha Crucem dominicam propriis manibus portans hymnos et antiphonas sollempnitati congruentes tam ipse quam alii decantant. Qui in Jerusalem remanent, videlicet conventus Dominici Sepulcri et Sancti Johannis hospitalis et Sancte Marie Latine et Montis Syon, ad Templum Domini conveniunt cum omni populo. Ibi unus ex episcopis, et, si non fuerit episcopus, prior predicti Sepulcri, vel subprior aut unus ex maioribus, vel ebdomadarius... super flores palmarum et ramos olivarum facit benedictionem. Facta benedictione, inde omnes procedunt, occurrentes Cruci dominice in valle Josaphat. Postquam omnes hinc et illinc conveniunt, ordinatis processionibus... cantor incipit antiphonam *Ave rex noster*... Qua finita cantor et socii eius cantant *Pueri Hebreorum*... (lacune)... Portam auream cantando de Sollempnitate antiphonas *Ceperunt omnes turbe. Cum appropinquaret*, etc. Et cantor incipit antiphonam de sollempnitate *Ante dies Pasche*. Tunc subcentor et magister scole et pueri cum ipsis ascendunt super portam per quam dominus Jhesus adveniens intravit, et ibi expectant donec ingressi congregentur. Quibus congregatis, solus cantor incipit hanc antiphonam *Gloria, laus et honor*. Et chorus inferius respondent *Rex Christe*. Et soli pueri cantant versum (*Plebs Hebrea*) et ceteros. Quibus finitis, pueri incipiunt, vel patriarcha resp. *Ingrediente Domino*. Mox ordinata processione ingredientes atrium Templi Domini descendunt per gradus contra Templum Salomonis et per alios gradus ascendunt contra Templum Domini, ad meridianam portam, ibique ordinata processione faciunt stationem. Cantor incipit antiphonam *Collegerunt*... Deinde unaqueque congregatio divertitur ad locum suum.

VI. — Pèlerin de Bordeaux, Geyer, p. 21 : Est ibi et crepta, ubi Salomon daemones torquebat. Ibi est angulus turris excelsissimae, ubi dominus ascendit, et dixit ei his, qui temptabat eum... Et ait ei dominus : *Non temptabis dominum deum tuum, sed illi soli servies*. Ibi est et lapis angularis magnus, de quo dictum est : *Lapidem, quem reprobaverunt, hic factus est ad caput anguli*. Et sub pinna turris ipsius sunt cubicula plurima, ubi Salomon palatium habebat. Ibi etiam cubiculus, in quo sedit et sapientiam descripsit; ipse vero cubiculus uno lapide est tectus.

VII. — Anonyme dans Pierre Diacre, Geyer, p. 108 : De templo vero, quem Salomon aedificavit, duae tantum pinnae permanent, quarum una, quae altior valde est, ipsa est, in qua dominus temptatus est a diabolo, reliqua autem destructa sunt.

VIII. — Prudence, *Dittochaeum*, st. 31; *PL.*, **60**, 104 :

Excidio templi veteris stat pinna superstes.
Structus enim lapide ex illo manet angulus, usque
In saeclum saecli quem spreruut aedificantes;
Nunc caput est templi, et lapidum compago novorum.

IX. — Ps.-Eucher, Geyer, p. 126 : Templum vero in inferiore parte urbis in vicinia muri ab oriente locatum magnificeque extructum quondam miraculum fuit, ex quo parietis unius in ruinis quaedam pinna superest reliquis a fundamentis usque distructis.

X. — *Breviarius*, Geyer, p. 155 : Et inde (a S. Sophia) venis ad illam pinnam templi, ubi temptavit satanas dominum nostrum Jesum Christum. Et est ibi basilica in cruce posita. Et est ibi basilica, in tempore ubi se lavabant infirmi et sanabantur... A dextera parte ibi est vallis Josaphat. Ibi iudicaturus est Dominus justos et peccatores. Et ibi est fluvius parvus, qui ignem vomit in consummationem saeculi.

XI. — Eusèbe, *Hist. eccles.*, II, 23 (Schwartz, p. 166 ss) : **1.** ἐκαλεῖτο ὁ δίκαιος καὶ ὠβλίας, ὅ ἐστιν Ἑλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ καὶ δικαιοσύνη, ὡς οἱ προφῆται δηλοῦσιν περὶ αὐτοῦ... ἡμεῖς γὰρ μαρτυροῦμέν σοι καὶ πᾶς ὁ λαὸς ὅτι δίκαιος εἶ... πεῖσον οὖν σὺ τὸν ὄχλον περὶ Ἰησοῦ μὴ πλανᾶσθαι· καὶ γὰρ πᾶς ὁ λαὸς καὶ πάντες πειθόμεθά σοι. Στῆθι οὖν ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ, ἵνα ἄνωθεν ἐπιφανὴς καὶ ᾖ εὐάκουστά σου τὰ ῥήματα παντὶ τῷ λαῷ. διὰ γὰρ τὸ πάσχα συνεληλύθασι πᾶσαι αἱ φυλαὶ μετὰ καὶ τῶν ἐθνῶν. — **2.** Ἔστησαν οὖν οἱ προειρημένοι γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι τὸν Ἰάκωβον ἐπὶ τὸ πτέρυγιον τοῦ ναοῦ, καὶ ἔκραξαν αὐτῷ..... ἀναβάντες οὖν κατέβαλον τὸν δίκαιον. καὶ ἔλεγον ἀλλήλοις· λιθάσωμεν Ἰάκωβον τὸν δίκαιον, καὶ ἤρξαντο λιθάζειν αὐτόν, ἐπεὶ καταβληθεὶς οὐκ ἀπέθανεν... οὕτως δὲ καταλιθοβολούντων αὐτόν, εἷς τῶν ἱερέων τῶν υἱῶν Ῥηχὰβ υἱοῦ Ῥαχαβείμ, τῶν μαρτυρουμένων ὑπὸ Ἰερεμίου τοῦ προφήτου, ἔκραζεν λέγων· παύσασθε· τί ποιεῖτε; εὔχεται ὑπὲρ ὑμῶν ὁ δίκαιος. Καὶ λαβών τις ἀπ' αὐτῶν, εἷς τῶν γναφέων, τὸ ξύλον, ἐν ᾧ ἀποπιέζει τὰ ἱμάτια, ἤνεγκεν κατὰ τῆς κεφαλῆς τοῦ δικαίου, καὶ οὕτως ἐμαρτύρησεν. Καὶ ἔθαψαν αὐτὸν ἐπὶ τῷ τόπῳ παρὰ τῷ ναῷ, καὶ ἔτι αὐτοῦ ἡ στήλη μένει παρὰ τῷ ναῷ.

1. Il était appelé le Juste et Oblias, c'est-à-dire en grec rempart du peuple et justice, ainsi que le manifestent les prophètes à son sujet... (Scribes et Pharisiens disent) : « Nous témoignons en effet avec tout le peuple que tu es juste..., persuade donc la foule de ne pas errer au sujet de Jésus, car tout le peuple et nous tous croyons en toi. Tiens-toi donc sur le pinacle du Temple (*hiéron*) afin que tu sois plus en vue d'en haut et que tes paroles parviennent mieux aux oreilles de tout le peuple, car à cause de la pâque toutes les tribus avec les nations ont afflué ici. — **2.** Les susdits Scribes et Pharisiens placèrent donc Jacques sur le pinacle du Temple (*naos*) et lui crièrent (de dissuader le peuple de croire à Jésus, mais Jacques fit le contraire). Étant donc montés, ils jetèrent le Juste en bas et se dirent les uns aux autres : « Lapidons Jacques le Juste », et se mirent à le lapider car il n'était pas mort de sa chute... Pendant qu'ils le lapidaient ainsi, l'un des prêtres, fils de Rechab fils de Rechabim, dont parle Jérémie le prophète s'écria : « Arrêtez ; que faites-vous? le Juste prie pour vous ». Mais l'un d'eux, qui était foulon, saisissant le bois avec lequel il pressait le linge, en porta un coup à la tête du Juste qui acheva ainsi son martyre. On l'ensevelit en ce

lieu, près du Temple et son tombeau (stèle) demeure encore près du Temple.

XII. — *Apparitio sanctorum Jacobi apostoli et primi archiepiscoporum, atque sacerdotum Symonis et Zachariae; Anal. Bolland.*, VIII, p. 123 ss : **1.** Consulibus et Flaviae et Sergii atque Netriniani, gloriosissimo procurante Romanorum provinciam Constantino Augusto[1], Hierosolymitanae civitatis sacerdotii principatum tenentes Cirillo, admirabilem et tremendam rem aliquam facta est. Prae medio enim montis sancti Oliveti et pinnae templi spelunca antrum sistebat maxima in qua infra vir piissimus... Epiphanius nomine die ac nocte preces ad Deum fundebat... In aliqua die eum somnum capiente vidit sanctum Dei Jacobum stantem et dicentem sibi : Viriliter age, Epiphane, et confortare... Surgens enim ingredere civitatem et manifesta temetipso episcopo civitatis, et dic ei ut veniens et fodiens hic abstollat nos : quia absconditi sumus in terra a tanto tempore et inmemores sumus, principi sacerdotum dum sistimus. Ut enim cognoscas quis ego sum, ego sum Jacobus frater Domini. Ceteri qui mecum sunt Simeon sacerdos est et Zacharias. Haec sancto dicente, soporatus est Epiphanius (Sur de nouvelles insistances du saint l'ermite se rend chez l'évêque Cyrille). Qui episcopus haec audiens et ignorans senem, vidit enim eum indutum saccum amictumque vetustissimum circumdatum et arbitrabat eum mendacium dicere... absolvit eum dicens : Neque audivimus Jacobum hic sepultum alicubi, neque scio quod mihi loqueris, sed magis volens egredere de cella talia adinvenis... — **2.** Iterum eum somnum capiente, apparuit ei sanctus Jacobus dicens : Epiphani, cognovi cogitationem episcopo civitatis, quia non suscepit a te sibi dicta. Sed surgens vade in Eleutheropoli, et ibi de me invenies docente[2] ad Paulum primum civitatis, et dic ei omnia quaecumque antea tibi praecepi. Et surgens a somno Epiphanius, accipiens in manu sua baculum, descendit in Eleutheropoli. (Entre temps Paul voit en songe le vieillard qui doit arriver et l'accueille dans la journée). Enarrabat autem ad Epiphanium visionem Paulus. Similiter et Epiphanius ad Paulum asserebat quae a sancto ei dicta fuerant. Audiens vero Paulus, gavisus est nimis, et suscipiens Epiphanium et circumfovens eum, advocavit quem habebat super domum suam puerum, Anastasium nomine, et dedit ei vas argenti librarum quadraginta, dicens ei : Pergens venumda et pretio eodem loco[3] quod tibi hic senex ostenderit, et invenies corpora sanctorum : advoca me, quatenus veniens adorem eas. Et hoc dicens absolvit eum cum senem. Qui venerunt in Hierosolyman. At ubi adpropinquassent sepeluncae, ostendit locum Epiphanius ad Anastasium. Qui Anastasius accipiens plurimos operarios, fodit locum, quousque invenit posita corpora sanctorum Jacobi, Zachariae atque Simeonis. Et veniens adnuntiavit episcopo civitatis. Descendit vero episcopus cum gaudio, abstulit corpora sanctorum mense decembrio die prima, et deposuit ea in locello, et posuit ea in loco quae dicitur Sion monte. Statim enim faciens tonitrua et coruscationes... Ilico vero suggessit Paulo in Eleutheropoli. Qui ascendens aedificavit domum ibidem juxta speluncam ubi primitus quieverant sancti, et adimplens domum reposuit corpora sanctorum inibi sub altarium mense magio vigesima die quinta in gloria Dei etc.

Restitutions proposées : 1. Consulibus Fl. Sergio atque Nigriniano... procurante... Constantio Aug.

2. et ibidem invenies me ducente

3. et pretio fode locum.

XIII. — S. Jérome, *De viris inl.*, II, *PL.*, **23** : (Jacobus) juxta templum ubi et praecipitatus fuerat, sepultus est, titulum usque ad obsidionem Titi, et ultimam Hadriani, notissimum habuit. Quidam e nostris in monte Oliveti eum putaverunt conditum, sed falsa eorum opinio est.

XIV. — Theodosius, Geyer, p. 142 : **1.** Sanctus Jacobus, quem Dominus manu sua episcopum ordinavit, post ascensum Domni de pinna templi praecipitatus est et nihil ei nocuit, sed fullo eum de vecte, in quo res portare consueverat, occidit et positus est in monte Oliveti. Ipse sanctus Jacobus et sanctus Zacharias et sanctus Symeon in una memoria positi sunt, quam memoriam ipse sanctus Jacobus fabricavit, corpora eorum ipse ibi recondidit et se ibi cum eis praecipit poni. — P. 143 : **2.** A pinna templi subtus monasterium est de castas, et quando aliqua earum de saeculo transierit, ibi intus in monasterio ipso deponitur, et a quo illuc intraverint, usque dum vivunt, inde non exeunt. Quando aliqua de sanctimonialibus illuc converti voluerit aut aliqua poenitens, huic tantummodo ipsas portas aperiuntur, nam semper clausae sunt, et victualia eis per muros deponuntur, nam aqua ibi in cisternas habent.

XV. — Grégoire de Tours, *Miraculorum lib.* I, c. 27 ; *PL.*, **71**, 727 s. : (Jacobus) de pinna templi praecipitatus, alliditur, effusoque fullonis fuste cerebro, spiritum reddidit, sepultusque est in monte Oliveti, in memoria, quam sibi ipse prius fabricaverat, et in qua Zachariam ac Simeonem sepelierat.

CHAPITRE XXXIV

LES CHAPELLES DE SILOÉ ET DE LA VALLÉE DU GÉ-HINNOM

1. — LE TOMBEAU D'ISAÏE.

La mise à mort du prophète Isaïe par le roi Manassé est un des éléments de la tradition juive les mieux attestés. Le Talmud de Babylone y revient par deux fois offrant les deux particularités qui se retrouvent au Talmud de Jérusalem : Isaïe cherchant un refuge dans un cèdre qui sera scié et le rappel de II *Rois*, XXI, 16 : « *Manassé versa aussi beaucoup de sang innocent, jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre*[1]. » Bien qu'il ait les apparences d'un midrach de ce passage, le supplice du prophète peut avoir un fond authentique, mais il en va autrement du trait légendaire du cèdre scié où l'on a reconnu une dérivation du folklore iranien[2].

Nous lisons donc au traité *Sanhédrin* de Jérusalem, X, 2 : « Lorsque Manassé se leva et se mit à courir après Isaïe pour le tuer, celui-ci put s'enfuir et se cacher dans un tronc de cèdre. Comme des franges de son vêtement dépassaient l'arbre, on s'en aperçut, on le reconnut, et on vint en faire part au roi, qui dit : Allons scier l'arbre; ce qui fut fait et l'homme fut découvert[3] ». En concluant à la simple découverte du fuyard, les rabbins ont singulièrement atténué le réalisme horrible de la légende qui exigeait qu'Isaïe fût coupé en deux avec l'arbre. « N'est-il pas écrit, poursuit le même traité : *Manassé versa aussi beaucoup de sang*, etc.? Or est-il possible à un être humain de remplir Jérusalem de sang innocent d'un bout à l'autre? On veut dire par là que le roi tua Isaïe, équivalent à Moïse dont il est dit : Face à face je lui parlerai (*Nomb.*, XII, 8). »

Le talmudiste escamote encore ici un trait traditionnel, je veux dire l'un des motifs de l'exécution du prophète, la prétention d'avoir vu Dieu sur son trône alors qu'il avait été dit à Moïse : Tu ne pourras pas voir ma face. (*Exode*, XXXIII, 20)[4]. La substitution d'une citation opposée met en relief la tendance à voiler les situations fâcheuses.

Origène et, après lui, saint Jérôme remettent les choses au point, en s'inspirant de traditions orales et surtout de l'*Ascension d'Isaïe*. « Les Juifs, écrit ce dernier, sur *Is.*, LVII, 1, 2, interprètent ce passage soit de tous les justes en général dont Manassé répandit le sang jusqu'à en remplir Jérusalem d'une porte à l'autre, soit d'Isaïe lui-même annonçant sa mort avec certitude, prédisant qu'il serait scié par Manassé avec une scie de bois, ce qui est chez eux une tradition très assurée. De là vient que la plupart des nôtres rapportent à la passion d'Isaïe ce que l'épître aux Hébreux dit du martyre des saints : Ils ont été sciés (*Heb.*, XI, 37)[5]. »

Que l'allusion de l'épître aux Hébreux concerne véritablement Isaïe, c'est ce que l'on admet aujourd'hui communément, avec d'autant plus de facilité que l'existence au Ier siècle d'un opuscule d'origine juive traitant du martyre de ce prophète paraît solidement établie. La tradition qu'il représente, dépouillée peut-être de la circonstance folklorique du cèdre, était vraisemblablement reçue dans les milieux juifs avant

1. *Yebamoth*, 49b; *Sanhédrin*, 103b.
2. Comme l'expose la diligente étude de Mgr TISSERANT, *Ascension d'Isaïe*, p. 74 s.
3. *Sanhédrin*, X, 2 : ערק לארזא ובלעיה ארזא, il s'enfuit vers un cèdre et le cèdre l'absorba. SCHWAB, XI, p. 49.
4. S. JÉRÔME, *in Is.*, X, 10; *PL.*, XXIV, 33.
5. *PL.*, XXIV, 546. Pour Origène voir *PG.*, XIII, 881, 1570, 1636. Sur les allusions de Justin, Tertullien, Lactance, etc., cf. TISSERANT, *Ascension*..., p. 64 ss.

l'ère chrétienne. On rangerait volontiers Isaïe parmi ces prophètes dont les Scribes et les Pharisiens bâtissaient les tombeaux et parmi ces justes dont ils ornaient les monuments pour réparer les crimes de leurs pères suivant l'observation de Jésus (*Mt.*, XXIII, 29). Ce *Martyre* a servi de source au compilateur chrétien qui, aux environs de 150, rédigea l'*Ascension d'Isaïe*. Le fragment utilisé nous représente le prophète en butte à l'hostilité d'un certain Balkîrâ, originaire de Samarie, sur lequel on est bien aise de rejeter l'odieux de la conduite du roi. Circonvenus par l'imposteur, Manassé et les princes de Juda se décident à faire arrêter le Voyant qui a prétendu contempler le Seigneur assis sur un trône élevé et a infligé à Jérusalem le nom de Sodome et traité de peuple de Gomorrhe les princes de Juda et de Jérusalem. « Ils prirent donc Isaïe, fils d'Amos, et le scièrent avec une scie de bois. Manassé, Balkîrâ, les faux prophètes, les princes et le peuple, tous se tenaient debout, le regardant... Et tandis qu'il était scié, Isaïe ni ne cria ni ne pleura, mais sa bouche parla à l'Esprit-Saint jusqu'à ce qu'il fut scié en deux[1] ».

Les données topographiques que nous n'avons pas rencontrées jusqu'ici nous sont fournies par le curieux document des *Vies des Prophètes* dont nous possédons plusieurs recensions grecques et quelques abrégés syriaques. La plus connue de ces recensions est celle que l'on attribue à saint Épiphane. On a tenté de placer à l'origine de ces diverses notices un opuscule hébreu ou araméen; mais les tournures sémitiques du style s'expliqueraient suffisamment par le grec araméisant parlé en Palestine[2]. L'existence du tombeau d'Isaïe et du tombeau des rois n'est pas ignorée de la littérature rabbinique comme le manifeste un passage des *Aboth de R. Nathan* sur lequel nous reviendrons plus loin. Notre auteur a pu puiser ses renseignements dans une tradition locale déjà ancienne. Il semble avoir connu le *Martyre* d'Isaïe, mais sa dépendance vis-à-vis de l'*Ascension* n'est pas du tout évidente. Sa langue qui est celle des deutéro-canoniques, avec quelques locutions très grecques, ne saurait être un critère décisif pour la date. Tout en reconnaissant l'incertitude qui règne à ce sujet, on ne risquerait pas de se tromper beaucoup en optant pour le second siècle de notre ère, époque de l'éclosion de maint apocryphe judéo-chrétien et des *Mémoires* d'Hégésippe, réserve faite des additions postérieures manifestement chrétiennes.

L'originalité de la notice concernant Isaïe consiste à établir une relation étroite entre le prophète et l'origine des eaux de Siloé, en enjolivant des données historiques. Isaïe, d'après la Bible, avait reproché à ses contemporains d'accorder une trop grande confiance aux entreprises hydrauliques d'Ézéchias et semblait avoir pris parti pour l'ancien canal de Siloé que les travaux du roi rendaient inutile, quand il dit : « Ce peuple a méprisé les eaux de Siloé qui coulent doucement. » Ailleurs (*Is.*, XII, 3) le Voyant déclarait : « Vous puiserez des eaux avec joie aux sources du salut. » A l'aide de ces quelques éléments une exégèse midrachique aura vite fait de mettre au compte du prophète les origines d'une source qui fut si utile à l'ancienne cité.

La seconde partie de la notice (**T.** 1, 2) qui s'attache surtout à expliquer le phénomène de l'intermittence, nous montre Isaïe procurant le jaillissement de la source pour soulager ses concitoyens menacés de périr de soif durant un siège. En reconnaissance de ce service, il aura son tombeau près du courant de la source, dans le voisinage du tombeau des rois (**T.** 1, 3).

Le souci de justifier l'étymologie de *Siloé*, « envoyé », occupe le début de la même notice. La source aurait jailli en faveur d'Isaïe pris de défaillance au moment de son supplice. A sa prière, de l'eau lui est *envoyée* miraculeusement, et ainsi, suivant notre légende s'explique le nom de Siloé (**T.** 1, 1). L'ensevelissement du héros, sous le chêne de Rogel, à proximité du passage des eaux dissimulées par Ézéchias s'harmonise avec cet autre aspect de la légende. On lui trouvera une saveur plus archaïque si on le compare avec la sépulture de Débora sous son chêne et

1. Chap. V, 11-14; TISSERANT, p. 131.

2. SCHERMANN, *Propheten und Apostellegenden; Texte u. Untersuch.*, XXXI, 3, p. 122. Sur la notice consacrée à Isaïe voir spécialement, p. 78 ss., 118. Un essai de généalogie des diverses recensions est résumé p. 132.

celle de Saül sous le térébinthe de Jabès. Rien ne s'oppose à ce qu'un vieil arbre ait marqué, à une certaine époque, aux yeux des populations le lieu de la déposition d'Isaïe, sinon de son martyre. Nous n'essaierons pas d'établir si des rapports existent entre la légende du chêne et celle du cèdre. Il est plus facile de constater que la mention de *Rogel* ou du « Foulon », a pu être inspirée par le fait de la rencontre d'Achaz et du prophète vers « l'extrémité de l'aqueduc de l'étang supérieur, sur le chemin du champ du Foulon [1] ». Le targum de Jonathan se permet la paraphrase suivante : « sur le chemin du champ de l'étendage des foulons »[2]. Ce champ où les blanchisseurs étendaient leur lessive au soleil se localise aisément entre les piscines de Siloé et le bîr Ayoub. Quant au chemin qui en prenait le nom, parce qu'il y conduisait, il débordait nécessairement les limites de ce petit canton. Un sentier du Cédron longeant l'aqueduc creusé à flanc de coteau répondrait assez bien à un chemin de Rogel. Ce qui y répondrait mieux encore serait un chemin sortant de la ville ancienne par une issue méridionale et se dirigeant vers *'aïn Rogel*, après avoir passé à proximité de la bouche de l'aqueduc antique.

La notice des *Vies des Prophètes* concorderait plus parfaitement avec cette dernière façon d'envisager la chose. Le chêne de Rogel, ainsi appelé sans doute en raison de sa situation sur le chemin qui mène à la source de ce nom, était placé « près du passage des eaux que le roi Ézéchias avait fait disparaître en les comblant ». Le mot διάβασις que nous traduisons par *passage* ne signifie ni un canal ni un aqueduc, mais l'endroit où l'on franchit un cours d'eau : un gué ou une passerelle. Aussi bien le texte rapporte-t-il l'obstruction opérée par Ézéchias aux eaux et non au *passage*, διάβασις. Le lieu le plus évident où se franchissait l'ancien canal qui amenait les eaux de la piscine supérieure du Gihon à la piscine inférieure que représente aujourd'hui le *birket el-Ḥamrā*, se trouvait à son issue de la montagne, un peu avant le point où il se déversait dans cette dernière piscine. A l'époque de la rédaction de la notice, un sentier venant comme de nos jours de la vallée du Tyropœon coupait l'antique aqueduc de Siloé vers son extrémité méridionale avant de gagner le terrain plat avoisinant le *bîr Ayoub*. A la rigueur, la chaussée même qui limite le vieux *birket el-Ḥamrā*, mis à sec momentanément par les travaux d'Ézéchias, pourrait aussi répondre à la διάβασις en question. D'autre part il n'est pas invraisemblable qu'aux environs du Ier siècle on ait considéré ce réservoir comme la « piscine du Foulon » — ἡ κολυμβήθρα τοῦ κναφέως — à cause de son utilisation par les blanchisseurs du temps, utilisation clairement attestée pour le Moyen âge (**T.** VII). Suivant l'*Onomasticon*, on montrait encore dans ces parages le « champ du Foulon » de même que Topheth, bosquet irrigué par les eaux de Siloé, près de la piscine du Foulon et d'Aceldama[3]. L'on est en droit de déduire de ces adaptations postérieures que le domaine compris sous le vocable de *Rogel* ou du Foulon avait pris une extension qu'il ne présentait pas à l'origine. Toutes ces coordonnées aboutissent à localiser le chêne de Rogel vers la pointe sud de la colline dite d'Ophel (*ed-Dehourah*), non loin du *birket el-Ḥamrā*.

Le second mode de sépulture enregistré par la notice (**T.** I, 3) offre toutes les apparences d'un monument commémoratif érigé près des eaux de Siloé. Le terme pris dans sa rigueur étymologique et avec son acception primitive nous indiquerait la proximité de l'aqueduc (*emissarium*) creusé à flanc de coteau, et plus particulièrement l'aboutissement de cet aqueduc. Mais dans la suite des temps, Siloé finit par désigner les piscines pratiquées au fond du Tyropœon et la sortie du canal souterrain d'Ézéchias. Au reste, ce tombeau qui présentait en quelque sorte Isaïe comme le génie tutélaire de la source ne paraît pas avoir été éloigné de l'arbre sacré de Rogel. Il est difficile de trancher si les deux

1. *Is.*, VII, 3. Le terme כּוֹבֵס employé ici a été traité comme identique à רֹגֵל par le targum de Jonathan, par les versions syriaques et arabe, qui traduisent indifféremment les deux mots par *qaṣrâ* (*qᵉṣᵒro'*, *el-qaṣṣâra*) = « le Foulon », quand celles-ci ne se contentent pas d'une simple transcription comme dans *Josué*, XVIII, 16. A noter pourtant le cas de *Josué*, XV, 7, où l'arabe rend *'aïn Rogel* par l'équivalence topique de *'aïn Ayoub*. Cf. *I Reg.*, I, 9; II *Chron.*, XVII, 17 ; *Is.*, XXXVI, 2. *Jérusalem*, I, p. 134 ss.

2. D'après la polyglotte de Walton : חקל משטח קצרוא.

3. Cf. *RB.*, 1921, p. 565 et fig. 6; *Jérusalem*, I, 129.

traditions ont coexisté ou se sont succédé. Il fut un temps où l'on chercha la sépulture d'Abraham soit sous le Térébinthe de Mambré, soit à la grotte de Macpélah.

Mais ici les points en concurrence sont trop rapprochés pour avoir présenté en même temps le même souvenir. Si le tombeau dit d'Isaïe a vraiment existé en dehors de l'imagination de l'auteur des *Vies*, il a pu participer aux embellissements que suscita sous Hérode la renaissance du culte des tombes ancestrales [1]. Pour sa localisation nous avons comme point de repère le sépulcre de David et de sa lignée, hypogée qui se développa selon les besoins dans la partie méridionale de la cité primitive. Si plusieurs rois ne trouvèrent pas place dans la sépulture de l'ancêtre, aucun ne fut exclu de la cité, ni même des abords de cette sépulture. On ensevelit Ozias dans le champ de la sépulture des rois, et Ézéchias à la montée des tombeaux des fils de David. Le grand prêtre Joïada eut le privilège d'être admis à partager la sépulture des rois dans la cité davidique. Son fils Zacharie, tué sur l'ordre de Joas, aurait, d'après les *Vies des Prophètes*, été enterré avec son père; l'auteur suppose probablement qu'à partir de ces événements une partie de la nécropole royale fut convertie en tombeau des prêtres.

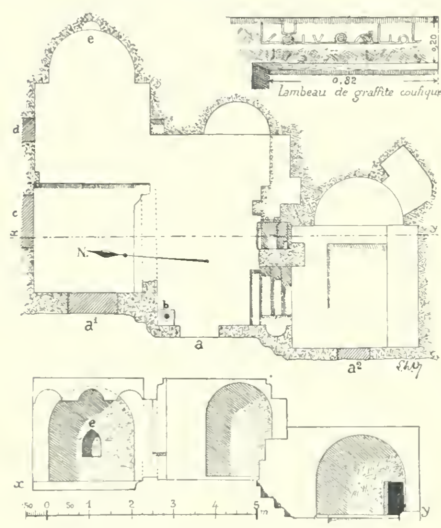


Fig. 353-354. — Le « Tombeau d'Isaïe ». Plan et coupe schématiques.

a, Entrée actuelle. — a¹-a², Entrées murées. — *b*, Bouche d'une citerne aménagée dans un antique tombeau inférieur. — *c-d*, Anciennes communications avec une autre cellule monastique. — *e*, Graffite grec au-dessus de la niche : voir Fig. 356.

Fig. 355. — Lambeau de graffite coufique au sommet de la paroi au Nord de la bouche de citerne.

C'est à côté du tombeau des prêtres que notre document situe les sépultures des prophètes Zacharie, Aggée et Isaïe. Pour ce dernier, la position est donnée avec ce détail : au midi du tombeau des prêtres, attenant au tombeau des rois. On déduirait donc de ces divers renseignements l'existence d'une antique nécropole dans la partie sud de la colline, dont les divers hypogées étaient réservés aux personnages de marque, monarques, grands prêtres ou prophètes, conclusion à laquelle donnent une certaine consistance les discussions postérieures entre docteurs sur la pureté lévitique de Jérusalem [2].

Lorsque l'interdiction de toute sépulture à l'intérieur des murs mise en vigueur surtout à partir d'Esdras fut considérée comme une loi antique, il ne vint jamais à l'esprit d'aucun rabbin de nier que des tombeaux illustres se trouvassent dans la ville. Il était laissé à l'ingéniosité de leur casuistique d'apporter à cette anomalie une explication plausible; aussi quand vint l'époque où l'on se crut obligé d'enlever les sépultures situées dans les murs, certains tombeaux échappèrent-ils à l'ostracisme dont les puritains voulaient frapper sans distinction toutes les demeures des morts. « A Jérusalem, déclare la Tosefta, on ne laisse pas les morts passer la nuit; on n'y place pas d'ossements; on n'y laisse pas de tombeau, à l'exception des tombeaux de la maison de David et des tombeaux de la prophétesse Houlda, qui y étaient depuis les jours des premiers prophètes [3]. » L'exception

1. Joseph., *Guerre...*, IV, 9, 7 (*RB.*, 1920, p. 538); *Antiquités...* XVI, 7, 1.

2. Les textes bibliques et les fouilles récentes ne laissent aucun doute sur la situation approximative de la nécropole royale. Cf. *RB.*, 1921, p. 411 ss., 432 s.

3. Tr. *Negaïm*, VI, 2. Büchler, *La pureté lévitique de Jérusalem et les tombeaux des prophètes*; *Revue des Ét. Juives* LXII, p. 202 ss.

devient plus générale avec cette baraïta : « Tous les tombeaux (à l'intérieur de la ville) doivent être enlevés, sauf le tombeau d'un roi ou celui d'un prophète. » A la mention d'Houlda, *Aboth de R. Nathan* ajoute celle d'Isaïe dont le tombeau échappe aussi à la prohibition du traité *Negaïm*[1], s'accordant ainsi avec la notice des *Vies* sur la position générale de ce monument.

La relation de ces hypogées avec la canalisation souterraine de l'Ophel est aussi un point sur lequel ce document concorde avec la littérature rabbinique. Une dizaine d'années avant la destruction du Temple par Titus, on aurait procédé à l'enlèvement des sépultures de la ville exigé par les Sammaïtes. Quand on chercha un motif pour préserver de cette mesure les tombes royales et celles des prophètes, la présence de conduits souterrains dans la même région servit à justifier cette dérogation à la loi commune. On supposa, sans se préoccuper de leur véritable destination qu'ils étaient des exutoires de l'impureté dégagée par les tombeaux. « On dit qu'il y avait là une caverne qui entraînait l'impureté dans la vallée du Cédron. » R. Aqiba avait parlé d'un canal remplissant le même office[2]. La notice grecque sur Isaïe (**T.** 1, 4) non seulement place son tombeau à proximité du canal de Siloé, mais elle fait aussi allusion, sous une forme légendaire, au dédale qui donnait accès au tombeau des rois et aux mystérieuses retraites remplies de trésors, amalgamant le souvenir des entreprises ténébreuses d'Hyrcan et d'Hérode avec l'introduction des envoyés du roi de Babylone dans la salle du trésor, reprochée à l'imprudence d'Ézéchias. Le **T.** 1, 4 suppose en effet que l'hypogée royal contenait les richesses du prince puisque le conteur l'accuse à ce propos d'avoir profané les restes de David et de Salomon.

Isaïe étant représenté comme le bon génie de la source, nous serions tentés de placer son monument imaginaire ou réel à la sortie du tunnel d'Ézéchias, là où les légionnaires devaient élever un édicule aux Nymphes ou à la Fortune, auquel fut substituée, au ve siècle, l'église de Siloé. Les indications de la notice élèvent un obstacle à cette supposition. L'eau de Siloé représente avant tout le conduit antique mêlé à l'histoire d'Isaïe et que l'on a retrouvé sur le flanc occidental de la vallée du Cédron. Situer le tombeau du grand prophète sur ce canal serait plus juste, à nous mettre dans l'esprit de notre texte, que de le relier en quelque façon au canal d'Ézéchias.

Aucun monument de cette région n'est signalé comme tel à la période byzantine. Les guides du Pèlerin de Bordeaux sont d'avis qu'Isaïe a trouvé sa dernière demeure dans la pyramide dite d'Absalon (**T.** II). Ce n'est guère qu'au XIIIe siècle sous l'impulsion de l'histoire de Pierre Comestor[3]



Fig. 356. — « Tomb. d'Isaïe ». Le graffite grec de la conque absidale.

qui remet en circulation les légendes isaïennes que le souvenir du martyre et de la sépulture du prophète à Siloé reprend un regain de notoriété. Cf. **T.** VIII[4]. A cette période, en effet, doit être classée suivant les meilleures vraisemblances l'installation qui passe, depuis une trentaine d'années, pour le « Tombeau d'Isaïe ». Les cellules de l'ermitage byzantin créé manifestement aux dépens des vieilles tombes israélites furent défoncées pour constituer un local mieux adapté à de pieuses réunions (fig. 353 ss.). Dans la conque de la plus spacieuse absidiole une niche de profil brisé reçut peut-être quelque relique du prophète et une main plus zélée que savante l'agrémenta d'une épitaphe grecque qui demeure à peu près un rébus (fig. 356)[5]. Quelques proscynèmes grecs

1. Voir Büchler, *op. l.*, p. 203, 208 s.
2. Büchler, p. 209; 210, n. 2, cite *Baba Batra*, I, 11 et plusieurs autres traités. Cf. *RB.*, 1921, p. 432, n. 2.
3. *Hist.Schol.* IV *Reg.*, 32 : *De Manasse et morte Isaiae*; *PL.*, CXCVIII, 1414.
4. Eugésippe, Burchard, Marino Sanuto et beaucoup d'autres. Tobler, *Topogr.*, II, p. 204 s.
5. Même quand on l'a débarrassé des éléments parasites

et arabes[1], presque illisibles pour la plupart, et les maigres vestiges d'une décoration peinte sur enduit ne peuvent que renforcer la suggestion d'origine médiévale relativement basse.

Les Synaxaires et les chroniques byzantines[2] se chargent de perpétuer en Orient le récit du pseudo-Épiphane, sans arriver à provoquer la création d'un *martyrion* ou d'un *prophèteion*[3] dans ces antiques parages, et pourtant les *ménées* font fréquemment mémoire d'Isaïe au cours de l'année[4]. Mais Siloé est battu en brèche par une prétendue invention du corps d'Isaïe à Panéas suivie d'une translation à Constantinople, dans l'église Saint-Laurent, en 442, sous le règne de Théodose le Jeune[5].

Après le Moyen âge les recherches topographiques s'exercent avec plus ou moins de bonheur autour de Siloé. A trois portées d'arbalète de la piscine, près du *bir Ayoub* qu'il identifie correctement avec la fontaine de Rogel, Jacques de Vérone (1335) place la sépulture d'Isaïe, tout en réservant la source de Siloé comme théâtre du martyre[6]. Au temps de Fabri (1483) on croyait avoir retrouvé le cèdre légendaire dans un gros arbre touffu sur la rampe de la colline du Cénacle[7]. Plus tard l'un des tombeaux qui s'ouvrent dans le rocher le long du chemin descendant au bir Ayoub passera pour le sépulcre du prophète, tandis qu'à partir du XVIe siècle nous voyons apparaître le mûrier auquel s'attache encore de nos jours le souvenir du supplice d'Isaïe (voir pl. LXXXIV, 6). L'aventure suivante du chevalier d'Arvieux (1660) montre à quel point on tenait cet arbre en vénération :

« Au reste les Turcs ont une grande vénération pour ce lieu, qu'ils regardent comme saint. Ils montent sur le sommet dont ils ont mis les pierres assez de niveau pour en faire une plate-forme, ils y font leurs prières après s'être purifiez à la fontaine de Siloé qui en est voisine.

« La dévotion, ou la curiosité me porta à y monter. Un Derviche s'apperçut que j'avois des souliers à la Chrétienne sous une veste Turque. Son zele s'enflâma aussi-tôt de la belle maniere, il me dit cent injures, m'appella infidèle, qui avoit la témérité de profaner ce lieu Saint, avec des souliers qui étoient faits de peau de cochon. Je vis qu'il portoit la main à son cangiar, et quoi que je lui pusse dire, son zele s'échauffoit toûjours. Je pris le parti de descendre au plus vîte de crainte de quelque insulte[8]. »

II. — L'ÉGLISE DE SILOÉ.

Le miracle de l'aveugle-né raconté au chap. IX de l'évangile de saint Jean a rendu le nom de Siloé populaire autant et plus que les épisodes de l'Ancien Testament. De bonne heure les chrétiens visitèrent la fameuse piscine — εἰς τὴν κολυμβήθραν τοῦ Σιλωάμ (ὃ ἑρμηνεύεται ἀπεσταλμένος) — dont les eaux depuis l'événement étaient regardées comme salutaires. Quand Fabri, au XVe siècle, se lavait le visage et les yeux au courant de la source[9], il ne faisait que répéter un geste pratiqué dès les origines du christianisme. On vint donc prier à Siloé, alors même que nul édifice chrétien ne s'élevait à la sortie de la source. Les auteurs du IVe siècle mentionnent en effet le phénomène de l'intermittence, les deux piscines dont l'une est environnée d'un quadruple

qui le défigurent dans les copies mises en circulation. Voir I. Ier, p. 64, quelques-unes des solutions saugrenues que cette devinette a provoquées.

1. Nous n'avons pas aperçu les graffites syriaques [?] dont il a parfois été fait mention, mais seulement l'un ou l'autre en assez pauvre coufique. Cf. fig. 355.

2. Voir par exemple *Chronic. paschale, PG.*, XCII, 380; *Michel le Syrien*, IV, 18 (trad. CHABOT, I, p. 87); *légende grecque d'Isaïe*, TISSERANT, *Ascension*, p. 219; *Synaxaire arabe jacobite, PO.*, I, 234; IX, 265.

3. Comme pour Amos à Teqo'a; CYRILLE DE SCYTHOP., *Vie de S. Sabas*, 36.

4. *PO.*, IX, 265; X, 121, 307, 310, 350; KÉKÉLIDZÉ, *Jerousal. kan.*, p. 112 (5 mai, à l'orat. de Bassa avec Ménas et Phocas); p. 115 (3 juin); p. 141 (30 octobre, à l'orat. de Bassa). Voir aussi le 16 juillet, le 15 octobre (à l'oratoire de Flavien) et le 14 novembre.

5. CEDRENUS, *PG.*, CXXI, 652; *Acta SS. Bolland.*, Juillet, II, 250. Sans parler de la tradition des environs d'Éleuthéropolis; GEYER, p. 180.

6. *ROL.*, III, p. 201 : *unus fons qui dicitur fons Rogel, et ibi sepultus fuit Ysayas propheta et sectus serra secu fuit juxta fontem Syloe.*

7. *Evagator.* I, p. 420 s. Cf. TOBLER, *Topogr.*, II, p. 206.

8. *Mémoires*, II, p. 173. Cette plate-forme environnait un gros arbre. Cf. NAU, *Voyage nouveau*, p. 310, qui rappelle l'usage de répandre l'eau de Siloé sur l'autel à la fête des Tabernacles en chantant ces paroles d'Isaïe : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* On peut se demander si à l'origine des légendes étudiées plus haut il n'y a pas une sorte de jeu de mots entre ישועה « le salut » et le nom d'Isaïe ישעיה. D'aucuns y feront peut-être intervenir aussi la célèbre piscine העשויה, *ha'asouyah*, en relation certaine avec le canal, et probablement à l'orifice primitif de la source. Sur le mûrier d'Isaïe voir CL.-GANNEAU, *Archaeol. Res.*, I, p. 297.

9. *Evagat.* II, p. 191 : *faciem tamen et oculos lavi in ripa de fluenti.*

portique, survivance du *Tetranymphon* d'Aelia, sans parler d'un sanctuaire quelconque, silence qui se prolonge dans le premier quart du v[e] siècle (**T.** II, III, IV).

Mais il en va autrement dès que la bienfaisance d'Eudocie s'est exercée sur Jérusalem. « La fontaine de Siloé, écrit le pèlerin de Plaisance, au vi[e] siècle, est à présent renfermée dans la cité car l'impératrice Eudocie a ajouté des murs à la ville » (**T.** V fin)[1]. La sollicitude de l'Augusta ne s'était point bornée à cette précaution. Avant même de prolonger au sud de la piscine aux quatre portiques la ligne de l'enceinte, Eudocie avait tenu, peut-être sur l'initiative de Juvénal, à commémorer la guérison de l'aveugle-né par une belle église. Nous trouvons ce sanctuaire en plein exercice en 451, grâce au biographe de Pierre l'Ibère qui nous fait assister à une grande synaxe « dans l'église appelée Siloé », présidée par l'archevêque intrus Théodose, entouré d'évêques monophysites auxquels se mêle le moine géorgien. Celui-ci y reparaît au cours d'un pèlerinage complet aux Lieux saints, accompli vers 482[2]. La description de l'Anonyme de Plaisance qualifie l'édifice d'*ecclesia volubilis*, exprimant sans doute par ce terme une église à coupole. L'eau sort par-dessous la basilique pour se rendre dans un bassin divisé en deux compartiments par un cancel et dont l'un est réservé aux hommes et l'autre aux femmes qui s'y plongent par dévotion. Plus au sud s'ouvre une grande piscine séparée de la première par un atrium à colonnade. Une rue à degrés descendant de la ville proprement dite atteignait le flanc nord du sanctuaire. Cf. fig. 357.

Les vestiges de ce Lieu Saint, découverts en 1896 par MM. Bliss et Dickie[3], précisent avantageusement encore cette description du **T.** V. Le parti était analogue à celui de la Probatique : ériger un monument commémoratif et un lieu de culte dans la plus étroite relation possible avec une piscine illustrée par un miracle du Sauveur. Si l'unité du bassin paraissait ici faciliter la tâche, la déclivité abrupte de la vallée ne pouvait que la rendre singulièrement ardue. La variété des deux solutions atteste combien l'architecture chrétienne était dès lors autonome, sûre de ses méthodes et audacieuse dans ses créations. Même programme basilical à trois nefs symétriques; mais au lieu du renversement d'axe imposé dans l'église du Paralytique par les exigences d'accès et de groupement avec l'oratoire prédécesseur de Sainte-Marie, la basilique de Siloé s'oriente normalement, abside à l'Est, quitte à reporter sur le grand côté Nord sa façade et son accès principal. Au seul vu du plan ce placement pourrait sembler étrange, puisque le petit côté Ouest s'aligne sur une section de la voie monumentale à degrés qui suivait le lit du Tyropœon. Il suffit d'observer le cadre topographique pour saisir la nécessité d'une ordonnance qui seule permettait de réaliser certains organes accessoires de la basilique et de créer surtout le dégagement opportun pour sa perspective[4]. Non moins caractéristique du sanctuaire de Siloé est la petite coupole impliquée par le carré de piles massives au milieu du vaisseau. En avant de l'abside à gradins et sur l'axe médian une dalle de pierre, *S*, insérée dans le pavement de marbre offre une sensible inclinaison diagonale. Sa position dans l'édifice, sa relation évidente avec le débouché de l'aqueduc, envisagé alors comme la source des eaux salutaires témoignent assez qu'elle représentait la base de l'autel[5]. Les explorateurs ont reconnu le reliquaire de la basilique dans une cassette, *R*, malheureusement défoncée et vide, constituée par un assemblage de dalles en sous-sol devant l'ante septentrionale de l'abside. Ce coffret de $0^m,58 \times 0^m,20$, avec une profondeur de $0^m,40$ évoque bien les cassettes à reliques déjà signalées (p. 798), malgré la diversité de placement. Il est

1. Cf. Theodosius, Geyer, p. 142 : *Piscina Siloe a lacu, ubi missus est Hieremias propheta, habet passus numero C, quæ piscina intra murum est.*

2. Raabe, *Petrus der Iberer*, texte syr., p. 55, 99; trad., p. 56, 95.

3. Bliss et Dickie, *Excavations at Jerusalem* (1894-97), p. 178-210, pl. xviii, xix d'où est tirée notre fig. 357.

4. On n'alléguera donc jamais, je l'espère, la basilique de Siloé en témoignage de je ne sais quel « type syrien primitif » d'église à façade sur un côté long. Une critique serrée de ce « type » fallacieux a déjà été faite par le regretté Gabriel Leroux (*Mélanges Holleaux*, 1913, p. 115 ss.). L'étude attentive de toutes ces églises, syriennes ou autres, à portes latérales montrerait sans doute qu'elles représentent des modalités d'implantation accidentellement imposées dans la plupart des cas par le relief du sol ou par d'autres conditions inéluctables.

5. Bliss-Dickie, *Excav.*, p. 188, 190. Elle mesure $1^m,90 \times 0^m96$, et rappelle, aux rainures près, la base de l'autel de Saint-Étienne (fig. 323; cf. p. 799).

clair, au surplus, qu'il appartient à une restauration du chœur et peut-être le reliquaire primordial se trouvait-il en relation plus immédiate avec l'autel. Le bas-côté méridional est établi sur le portique Nord de la piscine romaine et son prolongement au delà du chevet rectiligne où s'empâte l'abside se justifie par des exigences statiques ou par la liaison avec quelques dépendances. La fouille n'a pas livré de données suffisantes pour la reconstitution précise d'un *diaconicon* symétrique à la *prothèse*, *P*, presque intacte. Dans l'angle S.-O. une porte, *T*, permettait d'utiliser l'antique escalier pour la communication entre la basilique et la piscine, dont les galeries couvertes avaient seulement été divisées, sur trois côtés, par une murette basse, *n-n*, à sommet arrondi, qui pourrait, après tout, avoir supporté jadis un cancel. On étudiera dans le mémoire de MM. Bliss et Dickie[1] les détails techniques sur lesquels est fondée leur attribution très ferme de la basilique à l'impératrice Eudocie, vers le milieu du ve siècle. En un point toutefois il faut sans doute s'écarter de leur savante analyse. Sur des indices précaires ils se sont persuadé que le dôme n'avait été introduit qu'au vi^e siècle. Mal étayée par les faits, cette conclusion dérive surtout de l'idée que la coupole est une réelle invention de l'ère justinienne; M. Dickie est fort explicite en ce sens[2]. Un tel principe est aujourd'hui caduc. Les architectes d'Eudocie étaient déjà parfaitement capables d'équilibrer un dôme d'aussi modeste envergure que celui de Siloé : des exemples comme Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marie de la Probatique en font la preuve[3]. On leur restituera donc la coupolette de Siloé. Quant à l'hypothèse de M. Schick découvrant cette prétendue refonte de la basilique au vi^e siècle dans un texte de Procope, elle repose sur un contresens. L'historien des *Édifices de Justinien* ne fait pas la moindre allusion à ce qui nous est présenté comme « l'église du puits de S. Élisée » qui serait l'église de la piscine[4]. Énumérant les couvents restaurés à Jérusalem, après le monastère de Sainte-Marie au mont des Oliviers il enregistre « celui de la source de Saint-Élisée à Jérusalem, celui de Siléthéos, etc. »[5]. Sous les vocables d'aspect si étrange Ἐλισαίου et Σιλέθεως il est d'autant moins malaisé de discerner Isaïe et Siloé que le folk-lore judéo-chrétien en grande vogue dans la période byzantine avait établi des liens plus étroits entre Isaïe et les eaux de Siloé. Rien de plus vraisemblable, en cet âge d'or du monachisme hiérosolymitain, que l'existence d'une double installation monastique sous les vocables de Saint-Isaïe et de Siloé dans les parages de la piscine. Il y a même lieu de penser qu'un de ces monastères assurait la desservance de la basilique eudocienne. Rien toutefois, dans le texte de Procope, n'autorise l'hypothèse d'un remaniement quelconque du sanctuaire. Fort séduisante serait par contre la conjecture de M. H. Goussen qui trouverait dans la version géorgienne du *Typicon* de Jérusalem l'indice d'un oratoire chrétien à Siloé dès les jours de Valentinien (364-375)[6]. Il est dans la nature même des faits qu'à Siloé comme à la Probatique l'emprise chrétienne se soit manifestée bien avant l'heure des grandes créations monumentales. Et sans doute n'avait-on pas attendu l'époque d'Eudocie pour substituer un autel chrétien à celui des Nymphes ou du Génie des eaux dans le *Tetranymphon* aménagé par les Romains sur l'antique piscine de Siloé.

Victime du vandalisme perse en 614, l'église de Siloé fut ensuite réparée, restauration qui se fêtait le 6 septembre sous ce titre : dédicace de l'autel[7]. Les eaux de la piscine continuaient à

1. *Op. l.*, surtout p. 207 ss. La basilique de Saint-Étienne leur a naturellement fourni d'excellents termes de comparaison pour la modénature, la sculpture, la décoration en mosaïques (pl. XIX et figures dans le texte).

2. *Excav.*, p. 206 : ... dome construction..... dates from the time of Justinian. It is the invention of the Byzantines...

3. Pl. LXV, 7-8; LXXV.

4. « ... The Church of the Well of St. Elisaeus... certainly the church on the fountain of Siloa, as there is no other church on a... well at the holy city » SCHICK, *QS.*, 1897, p. 111. L'hypothèse paraît endossée par BLISS-DICKIE, *Excav.*, p. 193 s.

5. *Des édif.*, V, 9 : Μοναστήρια μὲν οὖν ἐν Ἱεροσολύμοις ἀνενεώσατο τάδε...τὸ τῆς ἁγίας Μαρίας ἐν τῷ ὄρει τῶν ἐλαιῶν. τὸ τῆς πηγῆς τοῦ ἁγίου Ἐλισαίου ἐν Ἱεροσολύμοις. τὸ Σιλέθεως. κτλ.

6. Cf. *RB.*, 1924, p. 616. La leçon *Selon* pour Siloé n'offre malheureusement pas une base assez sûre pour qu'on y insiste.

7. D'après les diverses recensions de la Prise de Jérusalem par les Perses et le Canonaire de KÉKÉLIDZÉ, p. 128; *RB.*, 1914, p. 459. A cette précaire restauration se classent la clôture du chœur, la surélévation partielle de niveau des pavements et quelques consolidations.

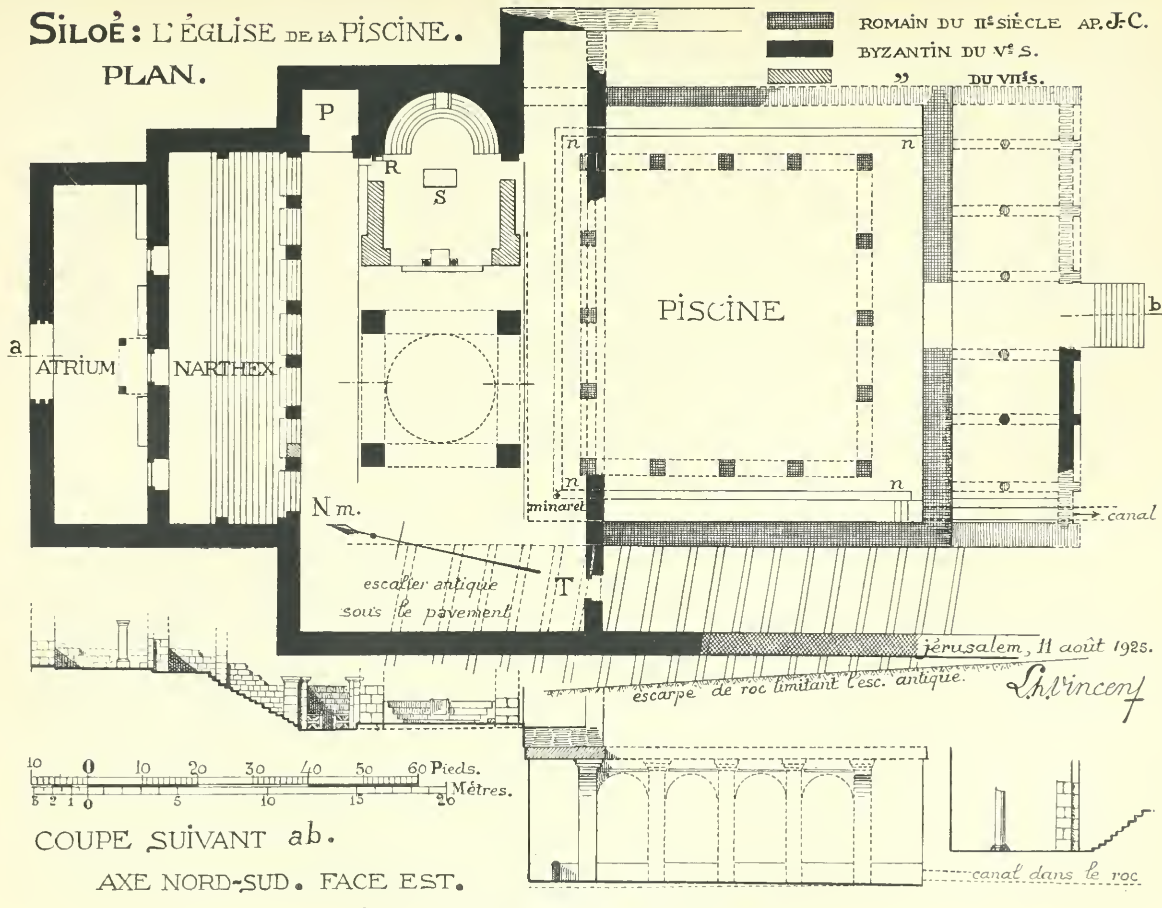


Fig. 357-358. — Plan et coupe de la basilique et de la piscine de Siloé.

D'après Bliss et Dickie, *Excavations...*, pl. XVIII.

jouir de cette renommée que Prudence chantait vers 400 en ces termes :

Morborum medicina latex, quem spiritus horis
Eructat variis, fusum ratione latenti,
Siloam vocitant : sputis ubi collita cæci
Lumina Salvator jussit de fonte lavari [1].

On disait qu'elles opéraient des prodiges et guérissaient jusqu'aux lépreux (**T.** V). Il est question dans la Vie de S. Cyriaque par Cyrille de Scythopolis d'une pénitente nommée Marie, ancienne chanteuse de l'Anastasis, qui, retirée au désert de Teqoʿa, avait un vase de l'eau de Siloé qui ne s'épuisait jamais [2]. Au VIIᵉ siècle, on accourait même d'Égypte vers cette piscine pour y chercher la guérison des maux d'yeux (**T.** VI). A propos d'*ʿaïn Selwân* Idrîsi rapporte le souvenir évangélique, tandis que Mouqaddasi (985) raconte qu'elle irrigue de grands jardins, waqf au profit des pauvres de la ville. Nâsir-i-Khosrau (1047) affirme que quiconque se lave de la tête aux pieds dans cette eau obtient le soulagement de ses peines et une garantie contre les maladies chroniques. « Il y a, ajoute-t-il, à cette source beaucoup d'établissements charitables, richement rentés, et la Ville sainte elle-même y possède un excellent hôpital qui est pourvu de grosses dotations affectées à cet effet. On y administre à de nombreux malades des potions et des lotions, car des médecins stipendiés sont attachés à cet hôpital [3]. »

La construction de ces bâtiments dut être fatale à l'église byzantine dont il n'est pas dit mot au Moyen âge. La source fut le théâtre de scènes douloureuses au moment du siège de 1099 quand les Croisés exténués par la soif s'écrasaient à la sortie du filet d'eau. Peu estimée des nouveaux conquérants, elle fut utilisée au XIIᵉ siècle pour le lessivage, l'irrigation et le tannage des cuirs, opérations qui se poursuivirent en cet endroit encore plusieurs siècles (**T.** VII; IX, 1).

Malgré le délabrement dans lequel se trouvait la piscine, les voyageurs des XIVᵉ et XVᵉ siècles se rendaient encore très bien compte de l'ancienne physionomie du bassin au quadruple portique [4]. Ils le comparaient à un cloître dont les arceaux reposaient sur des colonnes de marbre (**T.** IX, 2). Moudjîr ed-Dîn redisait alors ce mot d'un ancien sur cette source : « Quiconque se rendra à Jérusalem doit aller au miḥrâb Dâoud faire sa prière, et se baigner dans l'eau de Siloé, car elle vient du paradis [5]. »

III. — ACELDAMA.

La leçon reçue pour ce vocable, Ἀκελδαμάχ, répond à l'araméen חקל־דמא, qui signifie le *Champ du sang*, comme l'interprète fort bien le Nouveau Testament: ἀγρὸς ou χωρίον αἵματος [6]. Une double tradition se présente sur l'origine de cette appellation. Suivant *Mt.* XXVII, 7, qui harmonise avec *Zach.* XI, 12-13 cette circonstance de la Passion, il s'agirait de la propriété d'un potier achetée par le Sanhédrin avec les trente deniers de la trahison que, pris de désespoir, Judas avait rendus. L'évangéliste met la citation au compte de Jérémie qui, de son côté en effet, mentionne la maison du potier et la porte de la Poterie qui s'ouvre sur le Gé-Hinnom et se trouve d'après les Septante en relation avec un *polyandrion* ou lieu de sépulture commune. La suite de la prophétie annonce d'ailleurs que le carnage sera tel dans la vallée que l'on enterrera même à Topheth, faute de place pour ensevelir la multitude des cadavres [7].

La version recueillie dans les *Actes* (I, 19) laisse entendre que Judas lui-même avait acquis cette

1. *Dittochaeum*, 33, *PL.*, LX, 105.
2. Nº 19 : κατῆλθον εἰς τὸν ἅγιον Σιλωὰμ καὶ ἤντλησα τὸ σκεῦος τοῦτο ὕδατος... Οὔτε τὸ ὕδωρ ἔλειψεν...
3. Guy le Strange, *Palestine...*, p. 212, 221.
4. J. de Verone, *ROL.*, III, p. 200 : *Iste fons est clarissimus et descenditur ad ipsum per gradus XX lapideos...; facit duas piscinas... Iste due piscine, una est prope aliam, quia est una altior alia et influit in aliam; prima que est altior, dicebatur natatoria Syloe, de qua lapideis ad modum claustri quadrifacta, et hec ratio, quia Salomon faciebat ibi fieri monetam tempore suo.* Voir *Itinér. russes*, p. 181, 254, 328.
5. Salvaire, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, p. 186. Le nom d'*el-Ḥamrā* donné au réservoir doit venir de la teinte rouge conférée à l'eau par le lavage des peaux quand cette piscine inférieure était en communication avec le bassin supérieur, communication existant encore en 1335 (cf. note précéd.), mais non plus en 1483 (**T.** IX, 1) époque où le vieux birkeh était devenu un jardin potager. Fabri, I, p. 417.
6. Dalman, *Aram. Gram.*, p. 202. Le χ final exprime le א comme dans Σειράχ = סירא, et il n'est pas nécessaire de chercher un rad. דמך « s'endormir » évoquant l'idée d'un cimetière = κοιμητήριον.
7. *Jérém.*, XVIII, 2-12 ; XIX, 1-15 ; cf. XXXII, 6, 9. Voir *Jérusalem*, t. Iᵉʳ, p. 128 ss.

parcelle de terre et y avait trouvé une mort tragique : de son ventre rompu par une chute ses entrailles s'étaient répandues au dehors : fait bien connu des gens de Jérusalem puisqu'ils appellent encore ce domaine *Aceldama*, c'est-à-dire le Champ du sang. Conformément au *Ps.* LXIX, 26, l'endroit était désert et inhabité. Il servait, d'après *Matth.*, de sépulture pour les étrangers. S'appuyant sur une tradition de Papias développée par Apollinaire de Laodicée (IVe siècle), les exégètes ajouteront des détails d'un réalisme repoussant (**T.** X); la conscience populaire se vengeait de la trahison en rivant la mémoire de Judas à un charnier pestilentiel et en attribuant au cadavre du traître les émanations méphitiques du *polyandrion* des étrangers. Lorsqu'Eusèbe place le Champ du sang au nord du mont Sion comme le Golgotha, il semble vouloir établir un rapprochement avec le Calvaire (**T.** XI, 1); mais cette localisation est si peu assurée que ce même auteur revient aux abords de Topheth dans une autre notice (**T.** XI, 2), c'est-à-dire au sud du mont Sion, position fermement tenue par S. Jérôme (**T.** XI, 1). Il reste toutefois probable qu'en vue de mettre d'accord S. Matthieu et les Actes, on ait tenté parfois de distinguer deux Champs du sang : celui qu'acheta le Sanhédrin et celui où Judas périt. Au VIe siècle, l'arbre auquel le traître s'était pendu était un figuier proche de la porte orientale de la ville. Au siècle suivant le souvenir se transféra à l'opposé de la ville près du moderne *birket es-Soulṭân*, au point où le plan de Mâdabâ marque AKЄΛΔAMA[1]. C'est encore un vieux figuier qui jouit de la prérogative d'avoir été l'instrument de la vengeance divine, suivant une antique opinion traduite ainsi, vers 330, par le poète Juvencus :

> *Exorsusque suas laqueo sibi sumere pœnas,*
> *Informem rapuit ficus de vertice mortem*[2].

Loin de mettre un terme aux déplacements de l'arbre de Judas, cette situation n'était qu'une étape que devaient suivre à travers les siècles de nombreuses translations sur lesquelles nous n'avons pas à insister[3]. Le Champ du sang au Gê-Hinnom mérite au contraire une attention plus soutenue, vu ses titres d'authenticité : proximité d'un ensemble de sites requise tant par l'Ancien que par le Nouveau Testament, appartenance à une ancienne nécropole, situation en un lieu écarté approprié à une fosse commune, appui d'une documentation sérieuse.

L'affectation de ce lieu à la sépulture des étrangers, des pèlerins et des pauvres se constate à travers les âges jusqu'au XIXe siècle. On y éleva une église, même avant l'occupation franque. La *Vie de Constantin et d'Hélène*, rédaction que M. Nau date du Xe siècle et qui fait endosser à sainte Hélène toutes les fondations palestiniennes de l'époque byzantine, signale des sanctuaires élevés par l'impératrice « sur la citerne de Jérémie, sur la source de Siloé, sur le champ du Potier pour la sépulture des pauvres[4]. » L'association d'Aceldama avec Siloé pourrait faire penser au temps d'Eudocie. Mais Nicéphore Calliste en utilisant cette source présente le renseignement d'une tout autre façon : « Finalement, écrit-il, ayant aménagé aussi le champ du Potier, elle (Hélène) en fit un *polyandrion*, c'est-à-dire une sépulture pour les étrangers[5] ». Qu'une chapelle ait été érigée à proximité de ce cimetière par l'administration des *xenodochia* ou hospices byzantins de la ville, c'est une chose très vraisemblable. Nous en retrouvons une au IXe siècle, alors que les Bénédictins de la Latine avaient la jouissance du charnier pour y ensevelir les morts de leur hôpital (**T.** XV). Renversé dans la suite, l'édifice fut relevé au XIIe siècle sous le vocable de Sainte-Marie par les soins des Hospitaliers (**T.** XVIII, 2) auxquels un acte de 1143 en assure la possession, coupant court à toute revendication fondée sur des titres antérieurs (**T.** XVII). Aussi les descriptions de l'époque racontent-elles que c'est au charnier de *Chaudemar* (transformation populaire d'« Acheldama ») que l'on jetait les pèlerins qui mouraient dans la maison de l'Hô-

1. GEYER, *Itiner.*, p. 170, 242. *RB.*, 1897, p. 174. Le mosaïste de Mâdabâ peut avoir été gêné tout simplement par le voisinage d'autres figures ou d'autres légendes.
2. *Evang. histor.*, IV, 631 s; *PL.*, XIX, 331.
3. Qu'il nous suffise d'énumérer la rue du bazar juif (rue de l'Arc Judas), divers points du Sion chrétien, du Cédron et de Siloé et le cimetière juif sur le bord de la route de Jéricho vers le *baṭen el-Hawa*.
4. *Revue de l'Or. chrét.*, 1905, p. 167.
5. *PG.*, CXLVI, 116. *Hist. eccles.*, VIII, 30.

pital (T. XVI). L'église cimitériale ne semble pas avoir duré au delà du XII[e] siècle.

Perdicas, en 1250, mentionne dans le voisinage du champ du Potier la grotte de saint Onuphre [1]. Vers 1335, les Frères Prêcheurs achètent, près du champ d'*Ageldemach*, un verger riant avec l'intention de s'y créer une installation que les circonstances ne leur permirent pas, semble-t-il, de réaliser [2]. Les itinéraires des temps modernes ne nous apprennent rien de plus que nous ne sachions par la vue actuelle du site. Tous signalent la vieille voûte soutenue par un pilier et « percée d'espace en espace de soupiraux, par où l'on descend le corps des morts, qu'on met en ce lieu [3] ».

IV. — SAINT-PROCOPE ET LE MONT DU MAUVAIS CONSEIL.

Sur le sommet qui domine Aceldama existait, d'après quelques documents médiévaux, une église Saint-Procope. Le titulaire n'était autre que le hiérosolymitain Procope, qui, après avoir exercé les fonctions de lecteur et d'interprète dans l'église de Scythopolis, subit le martyre à Césarée en 303. Ces deux villes élevèrent chacune un sanctuaire au martyr, celui de Césarée fut restauré en 484 par l'empereur Zénon, celui de Scythopolis est signalé par l'hagiographe Cyrille à propos d'un voyage de saint Sabas en 532 [4]. Aelia, ville natale du saint, fut-elle en retard sur ces deux cités pour honorer sa mémoire par un monument? Tout ce que l'on peut dire à ce sujet avant les Croisades, c'est que Jérusalem faisait la fête de saint Procope, le 8 juillet, comme les autres églises d'Orient [5]. L'enquête archéologique sur les vestiges mis à découvert par une fouille incomplète, exécutée et arrêtée en 1914, suggère le VI[e] s. comme date la plus vraisemblable de la fondation de notre Saint-Procope. Le tombeau d'Abou Thôr et le chemin qui le sépare de la propriété grecque où l'on pratiqua quelques sondages occupent d'ailleurs une partie du sol du sanctuaire. Les colonnes, les fragments de sculptures (fig. 359), les restes de mosaïques accusent néanmoins une bonne période byzantine.

A s'en tenir à la documentation, c'est au XII[e] siècle qu'il faut s'adresser pour obtenir quelques renseignements sur cette église; c'est d'ailleurs l'époque d'une restauration rendue évidente par l'examen des ruines (fig. 360). Un acte de 1176 mentionne la donation d'une vigne *juxta ecclesiam S. Procopeos sitam*, par Amaury I[er] (1162-73) au prieur de l'abbaye du mont Sion [6]. La situation se précise avec Guillaume de Tyr qui signale sur la montagne séparée de Jérusalem au midi par le Gê-Hinnom une église en l'honneur du bienheureux martyr Procope [7]. Le vocable est encore conservé bien que déformé dans le récit que donne Moudjîr ed-Dîn de l'attribution de cet établissement chrétien au cheikh Abou 'l-Abbâs Ahmed, un des compagnons de Saladin qui se distingua à la prise de Jérusalem en 1187, en combattant monté sur la croupe d'un taureau, d'où son surnom d'Abou Thôr. En reconnaissance de ses services, el-Malek el-'Azîz, fils de Saladin, lui donna en 1198 « un petit bourg dans lequel il y a un monastère construit par les Roûm et connu autrefois sous le nom de *deir Mâr Qibous* [8] ». On reconnaîtra aisément dans ce nom bizarre, en tenant compte de la similitude des lettres initiales *mîm* et *bâ*, l'arabe *Borqibios*, transcription du grec *Procopios*. L'édifice prit le nom de *deir Abou Thôr;* ce cheikh y fut enseveli, et son tombeau devenu un lieu de pèlerinage fut gardé par ses descendants qui formèrent une petite agglomération sur ce sommet encore appelé aujourd'hui du nom de ce personnage [9].

1. KOIKYLIDES et PHOCYL., Ἀρχαῖα... προσκυν., p. 468.

2. *Arch. Or. Lat.*, II, *B*, p. 355; FABRI, *Evag.*, I, p. 424.

3. NAU, *Voyage nouveau*, p. 317. Cf. QUARESMIUS, *Elucid. T. S.*, II, p. 217. Le vocable d'*es-Sourneîn* « le charnier », demeure attaché aux ruines de cette voûte, à proximité du couvent grec de Saint-Onuphre, ou *Ferdoûs er-Roûm* (Cf. I, pl. V). L'espace ainsi couvert n'est autre chose qu'une carrière ayant éventré des hypogées byzantins ou juifs de basse époque (cf. pl. LXXXIV, 7, 8).

4. BOLLANDISTES, *Biblioth. hagiogr. Graeca*, n[os] 1576-82. H. DELEHAYE, *Les légendes grecques des Saints militaires*, p. 78. *RB.*, 1912, p. 420; 1924, p. 616.

5. *Rituel géorgien*, au 8 juillet (trad. Calliste, p. 98).

6. ROEHRICHT, *Regesta R. H.*, n[os] 536, 552.

7. *Histor.*, VIII, 4: *in honore beati Procopii martyris ecclesia*. Perdicas, après avoir mentionné de vieilles habitations de lépreux, passe à l'église de Procope (v. 212) : Καὶ μετὰ ταῦτα; μάρτυρος ναὸς τοῦ Προκοπίου.

8. SAUVAIRE, *Hist. de Jérusalem...*, p. 192, 290. En 1483, Fabri (I, p. 427) remarquait sur ce sommet des ruines de grands murs, au milieu desquelles quelques demeures de Sarrasins.

9. DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 427. GUILL. DE TYR, VIII, 4. SURIANO, cap. LII, p. 107, etc.

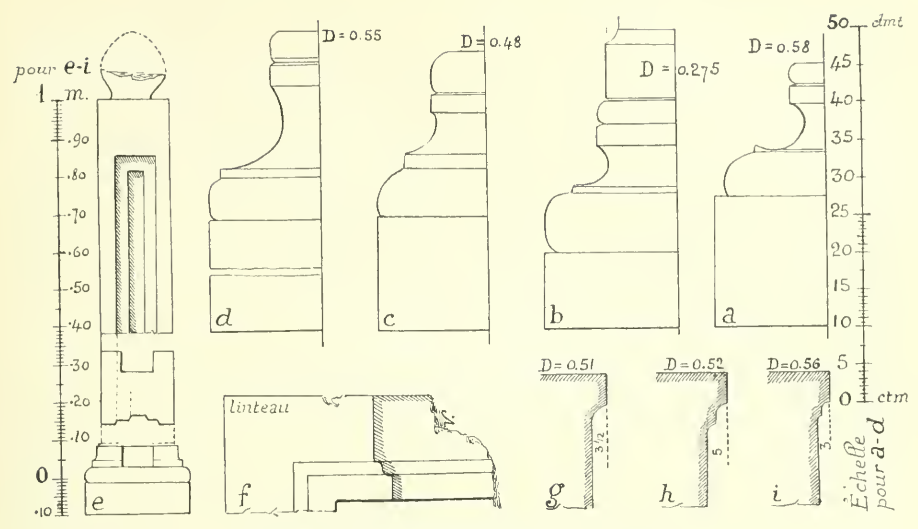


Fig. 359. — SAINT-PROCOPE. Modénature de la période byzantine.
D'après des relevés du P. Lavergne.

La colline de Saint-Procope ne fut point épargnée par les fausses attributions d'une topographie arbitraire. Passant pour le lieu du sacre de Salomon, elle reçut du XIIe au XVIe siècle le nom de *montagne de Gion*. Cette erreur n'est qu'une des nombreuses conséquences du transfert de la cité de David sur la hauteur du Cénacle; injustifiable, même en supposant une confusion entre *fons* et *mons* (car on sait que Gihon est une source), une telle localisation a pris naissance dans quelque compendium trop érudit et s'est glissée de là dans la foule des itinéraires. Ainsi lisons-nous dans le *De situ* : « Au-dessus d'Aceldama est situé Gyon où le prêtre Sadoc conféra l'onction royale à Salomon [1]. »

Mais une nouvelle prérogative, issue de la proximité du champ du Potier, s'unissant d'abord à la précédente, finira avec le temps par l'évincer. Dès le XIVe siècle, on trouve sur Abou Thôr un édifice où les chefs du sacerdoce et les pharisiens assemblèrent le conseil qui décida la mort de Jésus, et où Judas ayant accompli son honteux marché reçut les trente pièces d'argent. « Et

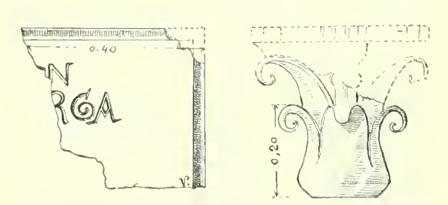


Fig. 360. — Saint-Procope. Débris de l'époque des Croisades. Chapiteau en marbre et dalle calcaire (épitaphe ?).

c'est pourquoi, conclut Jacques de Vérone, on acheta au pied de cette montagne, avec cet argent, le champ d'Aceldama, vers la vallée de Josaphat, pour la sépulture des pèlerins [2]. »

1. T. I, pl. I, D-E 9; cf. pl. V et p. 59 ss.
2. *ROL.*, III, p. 206 : *Ultra montem Syon, est alius mons versus meridiem, et est magna vallis in medio, in qua (quo) est una ecclesia Cypriani (Procopii), et factum*

Après avoir indiqué la maison du Mauvais Conseil, ou villa de Caïphe, sur le mont Sion, on arrivera nécessairement à parler du *mont du Mauvais Conseil* [1]. Il serait, je crois, trop subtil de chercher le fondement de cette innovation dans un rapprochement quelconque avec le tombeau du grand prêtre Ananus ou Anne que Josèphe place dans ces parages. Le voisinage d'Aceldama, ainsi qu'il ressort des remarques des pèlerins, fournit une explication suffisante.

La maison du conseil inique et du marché infâme était sans doute représentée par ce bâtiment médiéval voûté, construit assez grossièrement près d'une catacombe byzantine, que les Grecs disent actuellement être la demeure du patriarche Modeste, restaurateur de Jérusalem [2]. Non loin de là les contemporains regardent comme l'arbre de Judas un vieux micocoulier auquel sa ramure torturée par les aquilons donne vaguement l'aspect d'une potence.

V. — SAINTE-MAMILLA.

Les origines hébraïques du nom de Mamilla sont à reléguer au domaine des mythes, étant donné qu'on les tire d'une note de la *Géographie du Talmud* de Neubauer dont l'inexactitude éclate, pour peu que l'on veuille remonter aux sources indiquées par lui. Comme l'erreur risque de s'étendre sous l'action de compilateurs incapables de se livrer à cette vérification, il sera opportun de rétablir le sens authentique des textes invoqués, dût la méthode ou le caractère scientifique du géographe juif et de ses tributaires en retirer quelque déconsidération. La note en question, amenée à propos des réservoirs du Temple, se présente ainsi :

« On mentionne aussi dans les Talmuds un *beth-Mamel* ou *Memala* (בית ממל ; Tal. de Bab., *Eroubin*, 51 *b*; *Sanhédrin*, 24 *a*. בית ממלא *Bereschith rabba*, ch. 51). Peut-être est-ce l'aqueduc qu'on surnomme maintenant Birket el-Memilé [3]. »

En passant en revue ces citations nous verrons s'il est possible de construire avec de tels matériaux un bassin qui soit en même temps un aqueduc! Nous lisons dans *'Éroubîn* 51 *b* : מעשה באנשי בית ממל ובאנשי בית גוריון — *il arriva que les gens de Beth-Mêmel et ceux de Beth-Gorion*... Le rapprochement avec *Gorion* laisse entendre que *Mêmel* est un nom de personne et que *beth-Mêmel* est à traduire ici par « *la famille Mêmel* [4] ».

Le passage de *Sanhédrin*, 24 *a* s'éloigne encore davantage d'une allusion quelconque à un réservoir : ר' ישמעאל בר' יוסי ממלא מקום אבותיו — *R. Ismaël, fils de R. José tenant la place de ses pères*... L'expression *memallê maqôm* répond à « remplaçant », par ordre de succession ou autrement. Ce participe *pi'el* n'a donc rien de commun avec Mamilla.

Quant au texte de *Berešith rabba*, c'est au chapitre 59 et non au chapitre 51 qu'on le trouvera ainsi libellé : ר' מאיר אזל לממלא ראה איתן כולן שחורי ראש — *R Meir allant à Mamla constata que tous étaient noirs de tête* (*avaient les cheveux noirs*) [5]. Ce *Mamla* ne peut être qu'une localité de Galilée qui s'identifie selon toute vraisemblance avec le *kh. Mâmelia* entre le lac de Tibériade et *el-Moughâr*. Les habitants se disaient descendants du grand-prêtre Éli, aussi aucun d'eux n'atteignait-il l'âge des cheveux blancs suivant la menace de I *Sam.*, II, 33. En conséquence la note de Neubauer est à rayer définitivement de la topographie de Jérusalem, comme un triple contresens.

La première mention de Mamilla est fournie jusqu'ici par le document de la *Prise de Jérusalem par les Perses* attribué au moine Stratégios

fuit consilium, de quo dicitur in Evangelio (*Joh.* XI, 47). *Super illum montem ivit Judas et dixit : Quid vultis michi dare?* (*Mt.* XXVI, 15)... ; *et quia ibi emerunt Cristum, ideo, in pede illius montis, de illa pecunia emptus fuit ager Acheldamach*...

1. FABRI, *Evagat.*, I, p. 427; LUDOLPHE DE SUDH., *Archives O. L.*, II B, p. 354. Cf. TOBLER, *Topogr.*, II, p. 11 s.

2. M. J. A. MONTGOMERY, *Annual... Americ. School... in Jerus.*, II-III (1923), p. 126 ss. en a publié une description succincte. La chapelle installée dans l'hypogée ne saurait être mise en relation évidente avec Modeste. Elle fut aménagée pour faire fonction de crypte dans l'église du VIe siècle et remaniée au XIIe siècle.

3. NEUBAUER, *Géogr*..., p. 146, n. 6. Le R. P. Barnabé Meistermann, qui a l'art de donner aux hypothèses malheureuses le tour de l'affirmation, déclare que Mamilla vient de l'hébreu et que le Talmud de Babylone mentionne ce bassin sous le nom de *Beth-Mamil* ou *Memala*, sur la foi de Neubauer (*New Guide of the Holy Land* (1907), p. 209).

4. Ainsi que le fait Lévy, *Neuhebr... Wört.*, s. vº ממל.

5. J. Lévy (*op. l.*) revient par deux fois sur ce passage truqué par Neubauer.

qui, au VIIIe siècle, colligea des renseignements provenant du siècle antérieur. Quand les ennemis, raconte-t-il[1], eurent mis de côté les artisans destinés à la Perse, le reste du peuple échappé au carnage de l'assaut fut entassé « dans la piscine Mamilla située hors la ville, à deux stades environ de la Tour de David ». Des scènes lamentables ensanglantèrent ce lieu de sorte que « la vaste piscine qui était souvent pleine d'eau fut alors remplie de sang ». Après le départ des hordes de Chosroès, un habitant de Jérusalem nommé Thomas entreprit avec sa femme de donner la sépulture aux victimes gisant autour et au dedans de la ville. Les deux bienheureux les ensevelirent au fond de Mamilla et dans d'autres réservoirs. Le recensement des morts évalue à 4.618 le nombre des personnes qui reçurent la sépulture à Mamilla[2].

Rappelant ces faits, Eutychius (xe siècle) paraît connaître cette fameuse sépulture. « Les Juifs, écrit-il, avec les Perses tuèrent une quantité innombrable de chrétiens — ce sont les tués de Jérusalem qui sont dans le lieu qu'on appelle Mamilla[3]. » Le même annaliste raconte en outre que lorsque Héraclius vint à Jérusalem dix-sept ans environ après le sac de la ville, on lui montra les morts ensevelis à Mamilla[4]. D'après le texte des *Scriptores Arabici* édité par le R. P. Cheikho, le nom serait orthographié ماملا, où l'on devrait peut-être suppléer le *tešdid* sur le *lâm*. La transcription de la liste arabe de la *Prise de Jérusalem* que donne le R. P. Peeters suppose le redoublement de la dernière consonne : *In Mamilla sepelivimus*, etc. La traduction indirecte du géorgien éditée par l'archim. Calliste varie entre Μαμίλλα Μαμίλα. Signalons enfin la leçon ماملة du texte arabe de la Biblioth. Nation. (ancien fonds arabe 154)[5]. En somme, il est permis de présumer que l'original grec portait la lecture Μαμίλλα ou Μάμιλλα, qui répond au nom très latin de *Mamilla* — abréviation possible de *Maximilla* — quoique les transcriptions sémitiques aient plus ou moins altéré, suivant leur génie, l'accentuation de ce mot.

Le témoignage du moine Bernard, la part faite aux erreurs d'évaluation et d'histoire, n'est point à dédaigner dans la question : « Il y a à l'occident de la ville de Jérusalem, à un mille, l'église de Sainte-Mamilla où sont beaucoup de corps de martyrs, tués par les Sarrasins, et qui ont été ensevelis soigneusement par elle en ce lieu[6]. » Ainsi, d'après cette attestation des environs de 870, Mamilla ne serait autre que la diligente épouse de Thomas, celle qui partage avec celui-ci dans le document géorgien de *la Prise de Jérusalem* le titre de *bienheureux* pleins d'un zèle divin, et que l'on compare à sainte Marie-Madeleine[7]. Cette opinion n'est pas insoutenable, si l'on fait état que les récits des événements de 614 sont assez postérieurs à ces événements et qu'ils ont pu employer une dénomination créée par les circonstances de l'histoire qu'ils enregistrent. Que les Bénédictins du IXe siècle n'ont rien inventé en la matière, c'est ce que prouve le témoignage d'un Oriental, guidé au début du XIIe siècle par les moines de Saint-Sabas, de ce monastère où l'on avait rédigé le document de la *Prise de Jérusalem par les Perses*, je veux parler de l'higoumène Daniel : « A une portée de flèche (des environs de la Tour de David) se trouve la grotte, dans laquelle reposent les reliques de beaucoup de saints martyrs, qui ont souffert à Jérusalem sous le règne d'Héraclius, et cet endroit se nomme : *Agia Mamilla*[8]. » Au reste, cette canonisation ne présente rien d'extraordinaire si l'on considère la facilité avec laquelle le rituel hiérosolymitain accueille la mémoire des contemporains.

Si la piscine portait déjà avant 614 le nom de Mamilla, ce qui n'est pas encore prouvé, on pourrait envisager l'hypothèse du nom du fondateur ou plutôt de la fondatrice de l'installation hydraulique qui occupe les débuts de la vallée du Gê-Hinnom[9]. *Mamilla* serait alors à

1. Archim. CALLISTE, Ἅλωσις, p. 15, 47, 48. La distance de 2 stades est un peu faible ; en réalité il y en a presque 4.
2. *Anal. Bolland.*, XXXVIII, 1920, p. 145. Les autres mss. donnent 24 518 morts !
3. *Corpus Script. Christian. Oriental.; Script. Arab.*, Ser. III, t. VI, p. 216.
4. *Op. l.*, t. VII p. 5.
5. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil...*, II, p. 148.
6. TOBLER et MOLINIER, *Itinera Hierosol.*, p. 318 : *Est inter hec ad occidentalem partem Ierosolyme civitatis miliario uno ecclesia Sancte Mamille, in qua sunt multa corpora martyrum, qui a Sarracenis interfecti, ab ipsa sunt ibi diligenter conditi.*
7. Archim. CALLISTE, Ἅλωσις, p. 46.
8. KHITROWO, *Itinér. russes*. p. 49.
9. Cf. t. I, pl. I, f 6-7 ; pl. VII et fig 9 s.

traiter comme un adjectif se rapportant à κολυμβήθρα ou à δεξαμένη sous-entendu, ou bien serait le nom lui-même sans que nous puissions constater par les versions s'il était primitivement au génitif. Le Moyen âge avec son lac Germain, son lac Léger, nous offre des analogies très propres à étayer cette supposition. Suivant le même thème, l'époque romaine ou byzantine présenterait son lac Mamilla ou de Mamilla, creusé par quelque charitable matrone à la suite d'une des grandes sécheresses que l'on rencontre dans l'histoire de Jérusalem, afin d'alimenter la piscine des Bains du Patriarche insuffisante par elle-même pour les besoins du quartier avoisinant le Saint-Sépulcre, car on sait qu'un conduit met en communication les deux réservoirs. Mamilla se rangerait donc au nombre de ces fondatrices au nom latin que fournit la documentation hagiographique : Flavia, Tatiana, Bassa, Lucillia [1].

Les altérations et les mauvais jeux de mots qui s'attaquèrent plus tard à ce vocable manifestent qu'il était étranger à l'hellénisme aussi bien qu'au sémitisme. Placer à l'origine une dénomination telle que Saint-Babylas (μοναστήριον τοῦ ἁγίου Βαβύλα) sur la foi d'un Anonyme grec de la fin du XIVe siècle, est une explication insoutenable [2]. Babylas était un nom trop connu et trop facile à prononcer et à transcrire chez les Arabes pour qu'il ait pu donner lieu à une dérivation comme Mamilla, fermement attestée depuis le VIIe siècle jusqu'à nos jours par les Latins, les Grecs et les Arabes. Si « Babyla » ne résulte que d'un expédient de l'inintelligence, que dirons-nous du petit jeu des musulmans et des autres relaté par Moudjîr ed-Dîn vers 1500 ? « Quant à la dénomination de Mâmilâ, les uns disent qu'elle a pour origine les mots *Mâ manna Allah* « ce dont Dieu a gratifié » ; d'autres, les mots *Bâb Allah* « la porte de Dieu » ; et d'autres, *Zaytoun el-melleh* « l'olivier de la nation »... Les juifs lui donnent le nom de *Bayt-Moloud*, et les chrétiens celui de *Bâbilâ*. Mais le peuple l'appelle communément *Mâmilâ* [3]. »

Nous restons avec le peuple, en supposant de plus que la piscine en question tient son nom d'une personne qui l'a construite ou qui l'a illustrée. L'étymologie juive du XVe siècle n'a pas plus de valeur que les étymologies grecques ou arabes exposées ci-dessus. Il serait puéril de se fonder sur cette pitoyable assonance pour amener un Millo quelconque dans ces parages. Nous savons d'ailleurs que les anciens juifs avaient assez de connaissance de leur langue et de leur Bible pour que *Millo* évoquât chez eux l'idée d'un remblai voisin du Temple [4]. Quant aux itinéraires juifs ils ignorent Mamilla, sauf *Eleh ha-massa'oth* qui mentionne la Caverne du Lion [5], élément légendaire emprunté au folklore du XIIe siècle comme nous l'allons voir.

Sous la domination latine, en effet, le fait historique de l'ensevelissement des victimes de 614 avait subi une certaine altération qui accuse plus naïvement l'admiration populaire pour cet acte héroïque. On racontait qu'une foule de pèlerins, ayant trouvé la ville bondée de Sarrasins, s'étaient mis à en faire le siège, mais que bientôt épuisés et sans armes ils succombèrent tous dans une sortie effectuée par les infidèles. Ceux-ci incommodés par la puanteur des cadavres résolurent de les brûler. Seulement, avant qu'ils pussent mettre leur projet à exécution, un lion vint la nuit et porta tous les corps dans une grotte — *si come on disoit* [6]. Sur cette grotte profonde bourrée d'ossements avait succédé à la chapelle de Sainte-Mamilla un moustier où l'on chantait la messe tous les jours [7]. Ce service funèbre s'explique par la situation de l'oratoire

1. Pour ce dernier nom, CYRILLE DE SCYTHOP., *Vie de S. Sabas*, 67 (Cotelier, p. 334) : τὸ ὕδωρ ἐξέλιπε τοῦ τε Σιλωὰμ καὶ Λουκιλλιανῶν. On essayera, au chap. suivant, d'identifier ces eaux et cette Lucillia dont Mamilla (Maximilla ?) ne fut que l'émule. Comment ne pas noter qu'aux temps modernes c'est encore la compassion féminine qui a pris les plus généreuses initiatives pour suppléer à la pénurie d'eau en cette ville ? Cf. *QS.*, 1887, p. 215, le projet de la baronne E. de Rothschild et *Ordn. Survey of Jerusalem*, p. 1, l'intervention plus efficace de *Miss Burdett Coutts*.

2. *PG.*, CXXXIII, 985. Roehricht date cet itinéraire des abords de 1400, les Grecs modernes de 1253 environ.

3. SAUVAIRE, p. 198 ; JOANNIDÈS, Προσκυν., I, p. 294, n. 2.

4. *Saint Jérôme et Jérusalem : Miscell. Geron.*, p. 148.

5. CARMOLY, *Itinér.*, p. 414.

6. **T.** XVI. THÉODORIC, p. 85, donne la version complète de la légende du *Charnier du Lion* (*Carnarium leonis*). Ceux qui suivent Eugésippe, comme Jean de Würzbourg, rappellent encore le temps de Chosroès à propos de la *caverna leonis*, où un lion ensevelit 12000 martyrs. *PG.*, CXXXIII, 1002.

7. THÉODORIC, p. 84 : *Ad dextram iter est ad quamdam capellam, in qua cum per gradus fere centum ad profundissimum et subterraneum specum fuerit descensum, innumerabilia reperiuntur corpora...*

au milieu du cimetière du Saint-Sépulcre que nous font connaître les diplômes du temps [1]. La piscine de Mamilla s'appelait alors *lac du Patriarche*, se trouvant au cimetière patriarcal et en communication avec le réservoir intérieur dit « lac des Bains du Patriarche », *birket ḥammâm el-Baṭrak*. Elle servait à abreuver les chevaux. On voit par là que si réellement la piscine avait été hâtivement transformée en fosse commune lors des événements de 614, on l'avait ensuite remise en état, en évacuant les squelettes dans une grotte voisine.

« Le bassin de Mâmilâ se voit encore de nos jours et est très connu ; c'est celui qui se trouve au milieu du cimetière de Mâmilâ [2]. » Cette remarque de Moudjir ed-Dîn garde toujours son actualité. A la fin du XIIIe siècle, les musulmans affectent le cimetière à la sépulture de leurs grands personnages et de leurs savants. On y distingue l'enclos de la *Besṭamiyeh* ou concession des faqîrs Bestamiens et la *zâwieh Qalandariyeh*. Cette *zâuieh* (lieu de réunion d'une confrérie musulmane) était, au dire de l'annaliste arabe, une église édifiée par les Roûm et connue sous le nom de Couvent rouge, en grande vénération chez les chrétiens. Vers 1390 le cheikh Ibrahim el-Qalandary s'y était établi avec un groupe de faqîrs ; aussi l'installation est-elle présentée comme spacieuse et délimitée par une enceinte comprenant une partie du cimetière, dans laquelle la dame Tonšoq éleva en 1392, au-dessus du tombeau de son frère Behâder une solide coupole, qui subsistait encore vers 1500. Quant à la *zâwieh* elle-même, elle s'écroula en 1488 et ne fut jamais relevée. « C'est là, ajoute Moudjir ed-Dîn, qu'on enterre les principaux émirs et autres personnages qui meurent à Jérusalem. Le sol de cette *Qalandariyeh* et la majeure partie de celui de Mâmilâ sont formés d'une roche très dure ; on a une peine extrême



Fig. 361. — Vue générale du mausolée de l'émir 'Ala ed-Din el-Kebeky.

Voir pl. LXXXIV, 9, le détail de l'archivolte.

à y creuser les tombes [3]. » Tout cet ensemble se localise à l'ouest du *birket Mamilla* où l'on peut voir l'antique grotte, maintenant saccagée, sur laquelle se dressait jadis le moustier converti en mosquée.

A l'est du même réservoir se trouve une élégante coupole (fig. 361), monument funéraire médiéval, où fut enseveli, le 22 septembre 1289, l'émir 'Ala ed-Din, fils d''Abdallah, el-Kebeky, d'où son nom de *Kebekîyeh* [4].

1. Roehricht, *Regesta*... nos 469, 590 : *ecclesiam et cimeterium; ab occidente viam veterem ad lacum patriarchae ducentem, a septentrione cimeterium S. Sepulchri.*

2. Sauvaire, p. 190. Pour les autres allusions voir l'*Index* de l'ouvrage, p. 327. Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, p. 280 ss.

3. Sauvaire, p. 199. Le groupe le plus occidental de tombes actuelles, ceint d'une clôture, paraît représenter l'enclos des Bestamiens.

4. Sauvaire, p. 200. Voir le croquis de l'éd. de Cutovic, p. 149. Sur la *Kebekiyeh* (*Kubakiyah*) on lira surtout van Berchem, *Matériaux pour un Corp. inscr. arab.; Jérusalem-ville*, I, II, 203-210; cf. pl. LI s. Le commentaire de l'épitaphe est précédé d'une excellente analyse archéologique du monument où furent remis en œuvre par une main arabe des éléments latins provenant sans doute du cimetière médiéval du Saint-Sépulcre.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XXXIV

I. — *De vitis prophetarum.* Schermann, *Texte u. Unters.*, XXXI. **3**, p. 74 ss. Cf. *PG.*, **43**, 397 :

1. Ἡσαΐας ὁ προφήτης, υἱὸς Ἀμώς, ἐγένετο μὲν ἐν Ἱερουσαλὴμ ἐκ φυλῆς Ἰούδα · θνήσκει δὲ ὑπὸ Μανασσῆ τοῦ βασιλέως Ἰούδα, πρισθεὶς εἰς δύο καὶ ἐτέθη ὑποκάτω δρυὸς Ῥωγὴλ ἐχόμενα τῆς διαβάσεως τῶν ὑδάτων, ὧν ἀπώλεσεν Ἐζεκίας ὁ βασιλεὺς χώσας αὐτά.

Ὁ δὲ θεὸς τὸ σημεῖον τοῦ Σιλωὰμ διὰ τὸν προφήτην ἐποίησεν, ὅτι πρὸ τοῦ ἀποθανεῖν ὀλιγωρήσας προσηύξατο πιεῖν ὕδωρ . καὶ εὐθέως ἀπεστάλη αὐτῷ ἐξ αὐτοῦ. Διὰ τοῦτο ἐκλήθη τὸ ὄνομα Σιλωὰμ ὁ ἑρμηνεύεται ἀπεσταλμένος. **2** Καὶ ἐπὶ Ἐζεκίου τοῦ βασιλέως πρὸ τοῦ ποιῆσαι αὐτὸν τοὺς λάκκους καὶ τὰς κολυμβήθρας ἐπὶ εὐχῇ τοῦ προφήτου Ἡσαίου μικρὸν ὕδωρ ἐξελήλυθεν, ὅτι ἦν ὁ λαὸς ἐν συγκλεισμῷ τῶν ἀλλοφύλων, καὶ ἵνα μὴ διαφθαρῇ ἡ πόλις ὡς μὴ ἔχουσα ὕδωρ. Ἠρωτων γαρ οἱ πολέμιοι πόθι πίνουσιν; οὐ γὰρ εἴδησαν · ἔχοντες δὲ τὴν πόλιν παρεκαθίζοντο τῷ Σιλωάμ. Ὅτε οὖν οἱ Ἰουδαῖοι ἤρχοντο ἀντλεῖν, ἐξήρετο αὐτοῦ ὕδωρ καὶ ὑδρεύοντο; οἱ δὲ ἀλλόφυλοι, οὐχὶ εὕρισκον . ἔφευγε γὰρ τὸ ὕδωρ. Διὸ καὶ ἕως τῆς σήμερον αἰφνιδίως ἐξέρχεται, ἵνα δειχθῇ τὸ μυστήριον.

3. Καὶ ἐπειδὴ διὰ τοῦ Ἡσαίου τοῦτο γέγονε μνήμης χάριν καὶ ὁ λαὸς πλησίον αὐτὸν ἐπιμελῶς ἐθάψατο καὶ ἐνδόξως, ἵνα διὰ τῶν εὐχῶν αὐτοῦ ἕως τέλους ἔχωσιν τὴν ἀπόλαυσιν τοῦ ὕδατος. Χρησμὸς γὰρ ἐδόθη αὐτοῖς περί αὐτοῦ. Ἔστι δὲ ὁ ταφος Ἡσαίου τοῦ προφήτου ἐχόμενα τοῦ τάφου τῶν βασιλεων ὀπίσω τοῦ τάφου τῶν ἱερέων, ἐπὶ τὸ μέρος τὸ πρὸς νότον. Σολομῶν γὰρ οἰκοδομῶν Ἱερουσαλὴμ ἐποίησε τοὺς τάφους τῶν βασιλέων τοῦ Δαβὶδ διαγράψαντος αὐτούς. Ἔστι δὲ κατ' ἀνατολὰς τῆς Σιών, ἥτις ἔχει εἴσοδον ἀπὸ Γαβαὼθ μήκοθεν τῆς πόλεως σταδίους κ'. Καὶ ἐποίησε σκολιὰν σύνθετον ἀνυπονόητον καὶ ἔστιν ἕως σήμερον τοῖς πολλοῖς ἀγνοουμένη.

4. Ajoute de la recension de Dorothée : Ἐκεῖ εἶχεν ὁ βασιλεὺς [Σολομῶν] τὸ χρυσίον τὸ ἐξ Αἰθιοπίας καὶ τὰ ἀρώματα. Καὶ ἐπειδὴ ἔδειξεν Ἐζεκίας τὸ μυστήριον Δαβὶδ καὶ Σολομῶν τοῖς ἔθνεσι καὶ ἐμίανεν ὀστᾶ τῶν προπατόρων αὐτοῦ, διὰ τοῦτο ὁ θεὸς ἐπηράσατο εἰς δουλείαν ἔσεσθαι τὸ σπέρμα αὐτοῦ τοῖς ἐχθροῖς αὐτοῦ. Καὶ ἄκαρπον αὐτὸν καὶ ἄγονον ἐποίησεν ὁ θεὸς ἀπὸ τῆς ἡμέρας ἐκείνης.

1. Le prophète Isaïe, fils d'Amos, naquit à Jérusalem de la tribu de Juda; ayant été mis à mort par Manassé, roi de Juda, scié en deux, il fut enseveli sous le chêne de Rogel près du passage des eaux que détruisit le roi Ézéchias en les enfouissant. Dieu fit le miracle de Siloé en faveur du prophète, qui avant de mourir, se trouvant en défaillance, demanda à boire de l'eau. Aussitôt il lui en fut envoyé de cette source, et pour cela elle fut appelée Siloé qui signifie « envoyé ». — **2**. Du temps du roi Ézéchias, avant que celui-ci n'eût fait creuser les citernes et les piscines, il était sorti un peu d'eau à la prière du prophète Isaïe, le peuple étant investi par les étrangers, pour que la ville ne pérît pas par le manque d'eau. Les ennemis se demandaient : D'où boivent-ils l'eau? ignorant le fait. Tout en maintenant la ville en respect (*ou bien* s'étant approchés de la ville), ils vinrent camper à Siloé. Quand les Juifs venaient puiser, l'eau de la source s'élevait et ils s'approvisionnaient · les étrangers venaient-ils, ils n'en trouvaient pas, l'eau avait fui. Aussi jusqu'à ce jour l'eau arrive subitement pour manifester ce prodige.

3. Et parce que ceci avait eu lieu par l'intermédiaire d'Isaïe, le peuple, en souvenir, l'ensevelit avec soin et honneur près de la source afin que par ses prières on ait jusqu'à la fin la jouissance de cette eau. Le peuple reçut un oracle à ce sujet. Le tombeau du prophète Isaïe est à côté du tombeau des rois, derrière le tombeau des prêtres, dans la partie sud. En bâtissant Jérusalem Salomon avait fait les tombeaux des rois suivant un plan tracé par David. C'est à l'orient de Sion, qui a une entrée depuis Gabaoth, à une distance de vingt stades de la ville; et il la fit tortueuse, compliquée, insoupçonnable, aussi est-elle jusqu'à ce jour inconnue d'un grand nombre.

4. Là le roi Salomon avait l'or venu d'Éthiopie et les aromates. Comme Ézéchias avait dévoilé le secret de David et de Salomon aux gentils et avait profané les os de ses ancêtres, Dieu jura de livrer sa postérité en esclavage à ses ennemis. A partir de ce jour Dieu le priva de descendance.

II. — Pèl. de Bordeaux, Geyer, p. 22 : Item exeuntibus Hierusalem, ut ascendas Sion, in parte sinistra et deorsum in valle iuxta murum est piscina, quae dicitur Siloa; habet quadriporticum; et alia piscina grandis foras. Haec fons sex diebus atque noctibus currit, septima vero die est sabbatum; in totum nec nocte nec die currit. P. 23 : Inde non longe (a Gethsemani) quasi ad lapidem missum sunt monumenta duo monubiles mirae pulchritudinis facta : in unum positus est Isaias propheta, qui est vere monolithus, et in alio Ezechias, rex Iudaeorum. Cf. p. 321, II.

III. — S. Jérôme, *In Is.*, VIII, 5 ss., *PL.*, **24**, 116 : Siloe autem fontem esse ad radices montis Sion, qui non jugibus aquis, sed in certis horis diebusque ebulliat, et per terrarum concava et antra saxi durissimi cum magno sonitu veniat, dubitare non possumus, nos praesertim qui in hac habitamus provincia. — *In Jerem.*, xiv, 1, op. I., 769 : Putandumque est obsidionis tempore pluvias non fuisse, ut sterilitatem obsessi sustinerent aquae. Uno quippe fonte Siloe, et hoc non perpetuo utitur civitas, et usque in praesentem diem sterilitas pluviarum, non solum frugum, sed et bibendi inopiam facit.

IV. — Ps.-Eucher, Geyer, p. 127 : Ab ea fronte montis Sion, quae praerupta rupe orientalem plagam spectat, intra muros atque ad radices collis fons Siloa prorumpit, qui alternante aquarum accessu in meridiem fluit. Iuxta murum Hierusalem vel templi ab oriente Geennon occurrit, quae vallis Iosaphat vocatur, a septentrione in austrum porrecta, per quam Cedron torrens, si quando pluviarum aquas recipit, decurrit.

V. — An. de Plaisance, cf. p. 216, IX, II, 2. Geyer, p. 175 s. : Ab arcu illo descendentibus ad Siloa per gradus multos super Siloa est basilica volubilis, desubtus de qua surgit Siloa. Quae habet manu facta hominis duo solia ex marmore, et inter solium et solium clausura cancellorum. In uno lavantur viri et in alio mulieres pro benedictione; in quibus aquis multae virtutes ostenduntur, immo et leprosi mundantur. Inante atrio est piscina grandis manu hominis munita, in qua assidue populus lavant : nam in illis soliis certis horis fons ipsa inrigat aquas multas, quae descendunt per vallem Gessemani, quam et Josaphat vocant, usque ad Iordanem fluvium... Nam et modo ipsa fons Siloa infra civitatem inclausa est, quia Eudoxia imperatrix addidit muros in civitate.

VI. — S. Sophrone, *Miracles des SS. Cyr et Jean*, 46; *PG.*, **87**[3], 3596 : Ἐν τῷ μαρτυρίῳ γοῦν τῶν ἁγίων γενόμενος,

καὶ τῷ ἐκ γεννητῆς τυφλῷ τὴν πίστιν ἔχων ἐφάμιλλον, κατ' ἐκεῖνον κοιμώμενος, πρὸς τῆς τῶν ἁγίων ἤκουε χάριτος · Ὕπαγε νίψαι εἰς τὸν Σιλωάμ, καὶ ἀναβλέπεις... Ὁ νοσῶν δὲ τοῦ τῶν μαρτύρων ἀκούσας προστάγματος, τὴν ἁγίαν Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν πόλιν κατείληφε, καὶ κατελθὼν εἰς τὸν Σιλωάμ, τοῖς τούτου νιψάμενος ὕδασιν, εὐθέως ἀνέβλεψεν... Ἄλλος δέ τις μοναστὴς Ταβεννησιώτης... τὸ τοῦ τριβούνου φέρων ἀρρώστημα πρὸς τοὺς μάρτυρας ἔρχεται, καὶ τῆς αὐτῆς πρὸς αὐτῶν κελεύσεως · Ὕπαγε λεγόντων, νίψαι εἰς τὸν Σιλωάμ καὶ ἀναβλέπεις.... Καὶ λαβὼν εὐθέως τὸ νόμισμα (προθύμως γὰρ καὶ Θωμᾶς τὸ μαρτυρικὸν προσήκατο θέσπισμα), εἰς τοὺς τοῦ Χριστοῦ τόπους ἀπέρχεται, καὶ ἐν τῷ Σιλωάμ σπουδαίως γενόμενος, τοῖς τούτου ῥείθροις τὰς ὄψεις ἀποματτόμενος, σὺν ταῖς ῥανίσι τοῦ νάματος καὶ τῶν ὀφθαλμῶν τὴν ἀχλὺν ἀπεμάξατο. Ἐγνώρισε γὰρ τὸ ὕδωρ τὸ πρόσταγμα καὶ τοὺς πεμψαντας μάρτυρας, δούλους ὄντας Χριστοῦ καὶ θεράποντας τοῦ πρὸ αὐτῶν τὸν τυφλον ἀποστείλαντος.

Se trouvant donc au martyrium des Saints (— à Aboukir — le tribun égyptien de St-Ménas) rivalisant de confiance avec l'aveugle-né y dormait quand il eut la faveur d'entendre ces paroles de la bouche des Saints : « Va te laver à Siloé et tu verras »... Obéissant à l'injonction des martyrs, le malade se rendit à la ville du Christ notre Dieu, descendit à Siloé, se lava avec les eaux de la fontaine et recouvra aussitôt la vue... Un autre individu, moine de Tabenne, souffrant du même mal que le tribun vint chez les martyrs et en reçut le même avis : « Va te laver à Siloé et tu verras. » (Le moine ayant objecté sa pauvreté qui l'empêchait d'entreprendre ce long voyage, les saints Cyr et Jean l'adressent à un commerçant du nom de Thomas qui lui donnera une pièce d'or). Étant rapidement en possession de la pièce — car Thomas, lui aussi, répondit avec empressement à l'ordre des martyrs — le moine vint aux Lieux du Christ et s'étant hâté de gagner Siloé, il se lava les yeux au courant de la source, et en essuyant les gouttes d'eau se débarrassa de sa cataracte. L'eau avait obtempéré à l'ordre et reconnu que les martyrs qui l'avaient donné étaient des serviteurs et des fidèles du Christ qui, avant eux, avait envoyé l'aveugle (à Siloé).

VII. — *Hist. d'Eracles*, XXIII, 7 ; *RHC., Occid.*, II, p. 11 : L'eve de la fontaine de Siloé, qui pres dou puis est, n'est mie bone à boivre, por ce que ele est salée. De cele aigue, tanoit l'en les cuirs de la cité. Et si en lavoit l'on les dras, et en abreveit l'en les jardins qui estoient desoz en la valée. Cele fonteine ne cort mie le samedi, ains est toute coye (Suit le récit du miracle de l'aveugle-né.)

VIII. — Contin. de Guill. de Tyr (Rothelin), XI, même vol. p. 510 : A costé de la valée deverz midi estoit Alchedemach. Ce fu li sainz sans del corz Nostre Seigneur qui fu rachetez XXX denierz des quiex Dex avoit esté vanduz. Prez d'illeuc estoit la fontainne de Siloé de quoi on parolle en l'Euvangile. Prez d'illeuc estoit li sepulcrez Ysaïe le prophete.

IX. — Fabri, *Evagat.*, I, p. 418 : 1. A natatoria illa egressi (b. el-Ḥamrâ) aquæductum rivi secuti sumus, et ad fontem Siloe, ubi de monte Syon manat, venimus. Porro per illam viam ascendendo sursum super rivum aquarum mirabamur de colore turpi et abominabili ipsius aquæ. Sed postquam ad originem venimus, quæ caussa turpis coloris fuerit, experti sumus. Nam quidam Sarracenus, cerdo, in ore voraginis, ex qua aqua effluit, stabat et pelles sive cutes recenter de animalibus distractas intingebat et pedibus comprimebat, ex quo aquæ reddebantur sordidæ et cruorosæ, et ideo sub cerdone nullus bibere poterat, nec faciem lavare. Cumque ad cerdonem venissemus, voraginem ingressi sumus in montem, quia altum et profundum hiatum habet, sed non latum, ex quo effluit de terræ penetralibus aqua, et ibi super cerdonem bibimus et oculos lavimus in memoriam miraculi in hac aqua facti in cæco nato, ut Joh. 9. Dicunt vulgares, quod quicumque oculos laverit ex fonte isto, quod dolorem oculorum non patietur amplius.... — **2.** (P. 419) Nam fluxus ille inæqualis non ex natura sed ex miraculo contigit tempore Esaiæ... Ante fontem autem Siloe fecit (Ezechias) quasi stagnum, in quo colligerentur aquæ, et civibus deservirent... Juxta hunc fontem sepultus fuit Jesaias propheta a populo, dum eum Manasses rex occidit. Porro destructa civitate Jerusalem per Nabuchodum regem et dum sub Nehemia reædificaretur, princeps pagi Maspha ædificavit portam fontis superius in civitate, per quem populus exiret et descenderet ad tollendam aquam, et ædificavit murum piscinae Siloe, qui ceciderat, ut dicitur Nehem. 2. Hos muros dejecerunt Romani in obsidione Jerusalem, sicut et alia demoliti sunt, quas Christiani succedentes reexerunt, et devoti homines habitacula per circuitum ædificaverunt, et quasi monasterium super fontem ædificaverunt, sicut hodie patet. Nam ante fontem est stagnum, quasi balneum, et est muris et testudinibus circumdatum, sicut claustri ambitus, et fulciuntur arcus testudinum marmoreis columnis. Hæc tamen pro parte ruerunt, pro parte ruinam minantur. Facile esset, ruinas relevare sacri fontis, sed nemo tangit, nec manum apponit, et ita locus de die in diem ruit, sicut ædificia aliorum locorum sanctorum.

X. — Routh, *Reliquiae sacrae*, I, p. 25 : Οὐ γὰρ ἐναπέθανε τῇ ἀγχόνῃ ὁ Ἰούδας, ἀλλ' ἐπεβίω καθαιρεθεὶς πρὸ τοῦ ἀποπνιγῆναι. Καὶ τοῦτο σαφέστερον ἱστορεῖ Παπίας ὁ Ἰωάννου μαθητὴς ἐν τῷ τετάρτῳ τῆς ἐξηγήσεως τῶν Κυριακῶν λόγων, λέγων οὕτως· Μέγα δὲ ἀσεβείας ὑπόδειγμα ἐν τούτῳ τῷ κόσμῳ περιεπάτησεν ὁ Ἰούδας, πρησθεὶς ἐπὶ τοσοῦτον τὴν σάρκα, ὥστε ὁπόθεν ἅμαξα ῥᾳδίως διέρχεται, ἐκεῖνον δύνασθαι διελθεῖν. Ἀλλὰ μηδὲ αὐτὸν μόνον τὸν τῆς κεφαλῆς ὄγκον αυτοῦ. Τὰ μὲν γὰρ βλέφαρα τῶν ὀφθαλμῶν αὐτοῦ, φασί, τοσοῦτον ἐξοιδῆσαι, ὡς αὐτὸν μὲν καθόλου τὸ φῶς μὴ βλέπειν.... Φέρεσθαι δὲ δι' αὐτοῦ τοὺς ἐξ ἅπαντος τοῦ σώματος συῤῥέοντας ἰχῶρας τε καὶ σκώληκας εἰς ὕβριν δι' αὐτῶν μόνον τῶν ἀναγκαίων. Μετὰ πολλας δὲ βασάνους καὶ τιμωρίας, ἐν ἰδίῳ, φασί, χωρίῳ τελευτήσαντα, καὶ τοῖς ἐπὶ τῆς ὁδοῦ ἔρημον καὶ αοίκητον τὸ χωρίον μέχρι τῆς νῦν γενέσθαι· ἀλλ' οὐδὲ μέχρι τῆς σημερον δυνασθαί τινα ἐκεῖνον τὸν τοπον παρελθεῖν, ἐὰν μὴ τὰς ῥῖνας ταῖς χερσὶν ἐπιφράξῃ. Τοσαυτη διὰ τῆς σαρκὸς αὐτοῦ καὶ ἐπὶ γῆς ἐκρυσις ἐχώρησε.

Judas en effet ne mourut pas de la pendaison, mais il survécut ayant été décroché avant d'être étouffé. C'est ce que raconte très clairement Papias, disciple de Jean, dans le quatrième livre de l'explication des discours du Seigneur, de la façon suivante : Un grand exemple d'impiété par le monde, ce fut Judas, dont la chair s'enfla à tel point qu'il lui était impossible de passer où un char circulait aisément. Sa tête aussi avait atteint un volume énorme. Les paupières de ses yeux, dit-on, se gonflèrent tellement qu'il ne voyait plus du tout la lumière (et qu'on ne pouvait apercevoir ses yeux même avec un instrument de médecin, étant enfoncés à une telle profondeur ! Ses parties génitales paraissaient plus honteuses et plus grandes que toute laideur). De tout son corps coulaient des humeurs, et des vers seulement sortaient, à sa honte, dans ses nécessités. Après beaucoup de tourments et de peines, il mourut, dit-on, dans son propre domaine et ce lieu apparait jusqu'à ce jour aux passants désert et inhabité. Jusqu'à ce jour aussi personne ne peut passer à côté de cet endroit sans se boucher les narines avec les mains. Tout son écoulement s'est répandu sur le sol.

XI. — *Onomasticon*, **1.** (Klostermann, p. 38, 39) Eusèbe : Ἀκελδαμά (*Matth.* **27**, 8) « χωρίον αἵματος » ἐν Εὐαγγελίοις.

Ὃ καὶ δείκνυται εἰς ἔτι νῦν ἐν τῇ Αἰλίᾳ ἐν βορείοις τοῦ Σιὼν ὄρους.

Aceldama, *champ du sang* dans les Évangiles, qui est montré aujourd'hui dans Aelia au nord du mont Sion.

S. Jérôme : Aceldama, ager sanguinis. Qui hodieque moostratur in Aelia ad australem plagam montis Sion.

2. P. 102, 103. Eusèbe : Θαφεθ... ἐν προαστείοις Αἰλίας εἰς ἔτι νῦν δείκνυται ὁ τόπος οὕτω καλούμενος, ᾧ παράκειται ἡ κολυμβήθρα τοῦ κναφέως καὶ τὸ Ἀχελδαμὰχ χωρίον.

Thapheth... : dans la banlieue d'Aelia on montre jusqu'à présent un lieu appelé de ce nom près duquel se trouve la piscine du Foulon et le domaine d'Acheldamach.

S. Jérôme : Thapheth... Est autem in suburbanis Aeliæ usque hodie locus qui sic vocatur, iuxta piscinam fullonis et agrum Acheldemach.

XII. — Prudence, *Dittochaeum*, 39; *PL.*, **60**, 107 : Ager sanguinis.

Campus Hacheldemach sceleris mercede nefandi
Venditus, exsequias recipit tumulosus humandas.
Sanguinis hoc pretium est Christi. Juda eminus arctat
Infelix collum laqueo pro crimine tanto.

XIII. — Anon. de Plaisance, Geyer, p. 177 : Exeuntibus nobis de Siloa venimus in agrum, qui comparatus est de pretio Domini, qui vocatur Acheldemach, hoc est ager sanguinis, in quo sepeliuntur omnes peregrini. Inter ipsas sepulturas cellulas servorum dei : viri multi virtutum. Poma et vineas inter ipsa monumenta per loca.

XIV. — Adamnanus-Arculfe, Geyer, p. 243 : De illo agellulo, qui hebraice Acheldemach vocitatur. Hunc parvum agellulum ad australem montis Sion partem situm noster Arculfus saepe frequentans visitabat, lapidum maceriam habentem, in quo diligentius plurimi humantur peregrini, alii vero ex ipsis aut pannis aut pelliculis tecti neglegentius relinquuntur inhumati super terrae faciem putrefacti iacentes.

XV. — Druthmar, *Expositio in Matth.* : *PL.*, **106**, 1486 : *Tunc fuit in sepulturam peregrinorum*, et modo idem ipse locus hospitale dicitur Francorum, ubi tempore Caroli villas habuit, concedente illo rege pro amore Caroli. Modo solummodo de eleemosyna Christianorum vivunt, et ipsi monachi et advenientes. *Propter hoc vocatus est ager ille Haceldema, hoc est ager sanguinis*. Non solum christianorum scripta, verum paganorum ac locorum nomina sacrilegium Judæorum testantur usque hodie quamvis basilica ibi in una parte habeatur.

XVI. — *La Citez...;* De Vogüé, *Églises...*, p. 442 : **1**. Outre la valée à mein senestre près d'iluec, avoit. 1. charnier que en apeloit Chandemar. Là getoit on les pelerins qui mouroient à Jherusalem en la maison de l'Ospital. Cele piece de terre où li charniers estoit fu acheté des deniers dont Judas vendi la char Jhesu Crist, si come l'Evangile tesmoigne. — **2**. Dehors la porte David avoit un lac par devers soleil couchant, que on apeloit le lac du Patriarche, là où on recueilloit les iaues d'iluec autour, pour abeurer les chevaus. Près de cel lac avoit un charnier que en apeloit le Charnier du Lyon. Or vous dirai pour coi on l'apeloit le charnier du Lyon. Il avint jadis si com on disoit, à un jour qui passez estoit, qu'il ot entre Crestiens et Sarrasins une bataille entre cel charnier et Jherusalem, où il ot moult de Crestiens occis, et que li Sarrasins de la bataille les devoient touz faire lendemain ardoir pour la pouour. Tant que il avint que uns lyons vint par nuit, et les porta touz en cele fosse, si com on disoit. Et dessus ce charnier avoit un moustier où on chantoit chascun jour près d'ilecques.

XVII. — Pauli, *Codice diplomatico*, I, n° 22 (an. 1143) : In nomine Sancte et individue Trinitatis... Ne de his que tam prudentum consilio quam discreta Religiosorum providentia terminata fuerint aliquis controversie scrupulus oriatur, aut dubietas aliqua sequacibus relinquatur ; Ego, Willelmus Dei gratia Sanctae Jherusalem Patriarcha, omnibus tam presentibus quam futuris notam facio quod ego Aecclesiam quamdam quae in agro qui Acheldemach dicitur sita est ubi peregrinorum sepeliuntur corpora, cum tota eiusdem agri terra, ab antiquis Surianis, nobis presentibus, divisa, Hospitali quod est in Jherusalem habendam in perpetuum concessi ac privilegii mei munimine confirmavi. Hec itaque quam prelibavimus a Surianis facta divisio a fidelibus rata conservetur. (Parmi les signataires ex Fratribus Hospitalis : Willelmus clericus qui predictam incepit ecclesiam.)

XVIII. — Théodoric (Tobler, p. 50) : **1**. Ab ipso civitatis angulo versus meridiem per declivum montis secus antemuriale, quo templarii domos et curiam suam munierunt, ubi etiam antiquitus ipsius civitatis erat positio, puta ad natatoriam Siloe via dirigitur, quam idcirco, sic fertur vocaverunt, quod a monte Silo occultis meatibus aquae fontis illius illuc soleant illabi. Quod mihi ideo est in ambiguo... Hoc pro vero fatemur, quod in fontis modum de terra scaturiat, qui scilicet fons ipsam replens piscinam et in aliam juxta positam descendens non ultra comparet. Descenditur autem in ipsam piscinam gradibus XIII, ubi in circuitu fornices arcus gestantes consistunt, sub quibus magnis lapidibus per circuitum deambulatorium factum est, super quod consistentes inferius decurrentes haurire valeant aquas. Alia autem piscina quadrangula simplici muro circumdata est. Ista natatoria olim erat intra civitatem, modo ab ea longe remota est ; nam duplo fere tantum hic civitati demtum est, quantum circa sepulchrum Domini additum est. — **2**. (P. 9) In agro Acheldemach... sepultura peregrinorum est, in qua ecclesia sanctae Dei genitricis et virginis Mariae habetur, ubi etiam in die sancto palmarum quemdam fratrem nostrum defunctum, nomine Adolfum, de Colonia natum, sepelivimus.

LIVRE SIXIÈME

HISTOIRE MONUMENTALE DE JÉRUSALEM, DE TITUS A NOS JOURS

CHAPITRE XXXV

JÉRUSALEM SOUS LA DOMINATION ROMAINE

Pour remédier au morcellement imposé par l'étude détaillée des monuments religieux, il est nécessaire de les soumettre finalement à une vue d'ensemble qui rende plus saisissables les circonstances de leur genèse, de leur évolution et de leur décadence. Ce n'est pourtant pas à ce but exclusif que doit se borner le cadre historique de la Jérusalem Nouvelle. Sans parler d'un bon nombre de chapelles ou monastères de médiocre importance, on ne peut éliminer les édifices cultuels des religions étrangères à la nôtre, ni les ouvrages d'utilité publique, presque toujours conçus d'ailleurs par une pensée de dévotion à l'endroit de la sainte cité de Dieu. La vie architecturale d'une ville étant intimement liée à ses destinées politiques, nous avons donc à esquisser aussi à grands traits les péripéties de l'existence mouvementée de Jérusalem, sa situation sous les divers régimes qu'elle a subis, le caractère et la nature de sa population, ses relations avec l'étranger, les causes de sa prospérité et de ses déchéances. Fondée en vue d'anéantir le souvenir et le nom même de l'antique métropole des Juifs, la moderne Jérusalem a pour berceau une colonie romaine qui, baptisée avec l'Empire, devient un centre d'attraction pour la chrétienté tout entière. Tombée au pouvoir d'une religion nouvelle qui prétend, elle aussi, en faire une de ses villes saintes, elle lutte pendant des siècles, surtout avec l'appui des nations amies, contre l'absorption musulmane. Les injures, les spoliations, la destruction enragée de ses plus beaux et plus chers monuments répétées à plusieurs époques ne l'empêchent pas de conserver en elle un germe de vie chrétienne qui s'est développé et épanoui dans l'efflorescence de la Jérusalem contemporaine, sous l'effort d'initiatives étrangères, si un chrétien peut être dit étranger dans la nouvelle Sion où se sont accomplis les mystères de sa foi. C'est à rendre cette physionomie particulière que nous consacrons les pages suivantes plus soucieuses des faits et des documents que d'une phraséologie romantique dissimulatrice de la vérité et, partant, féconde en déceptions.

I. — JÉRUSALEM, DE TITUS A CONSTANTIN.

§ 1. *De la ruine de 70 à la fondation d'Aelia* (135).

Avant d'aborder les circonstances de la fondation d'Aelia Capitolina, berceau de la Jérusalem chrétienne, il s'impose de rechercher quel fut l'état de la Ville sainte entre Titus et Hadrien.

Depuis longtemps déjà a été réfutée et abandonnée l'opinion de Scaliger suivant laquelle Jérusalem serait demeurée entièrement en ruines et déserte pendant les soixante années qui suivirent

le siège de 70[1]. Pour fonder sa conviction, ce critique était obligé de récuser une série de témoignages d'origine diverse, pourvus cependant de solides garanties de véracité. Il s'était surtout laissé impressionner par les expressions fortes jusqu'à outrance dont use Josèphe pour marquer la ruine de sa patrie après que les troupes romaines s'en furent emparées. « Quand l'armée, écrit cet historien, n'eut plus à tuer ni à piller, César ordonna de renverser la ville entière et le Temple, mais de conserver parmi les tours celles qui dominaient les autres, Phasaël, Hippicos et Mariamme, et, de la muraille, la partie qui environnait la ville à l'Occident afin qu'elle servît de camp à la légion qu'on y laissait. La préservation des tours montrerait à la postérité de quelle ville et de quelle place forte la valeur romaine était venue à bout. Tout le reste de l'enceinte de la cité fut démoli par les sapeurs au point qu'il n'était plus permis à ceux qui venaient, de croire qu'elle eût jamais été habitée[2]. » Ailleurs l'écrivain juif nous montre Titus traversant la ville en 71 pour se rendre en Égypte, le cœur serré à la vue d'une telle dévastation et indigné de l'entêtement des Sicaires qui l'avait amené à une si dure extrémité[3]. Il rentrait dans la thèse de Josèphe de pousser ainsi les choses au noir : pour n'avoir pas prêté l'oreille à ses avis, ni suivi le parti qui, de bonne heure, lui avait paru le meilleur, les exaltés étaient la cause de la ruine de leur cité.

Loin de prouver une complète dévastation, son texte établit plutôt que, dès lors, la ville commença à renaître. L'installation d'une légion était le principe d'un relèvement. Combien de localités n'ont eu d'autre origine que la permanence d'un camp romain[4] ! Le seul ravitaillement des soldats occasionnait la présence de petits commerçants ; les corvées de déblaiement et de construction exigeaient à côté des auxiliaires le maintien d'équipes de vaincus, sans parler des habitants épargnés par le vainqueur. Josèphe raconte qu'il obtint la vie sauve pour son frère et cinquante de ses amis et qu'il récupéra parmi les captifs parqués dans l'enceinte du Temple près de deux cents de ses connaissances que Titus rendit sans rançon à leur condition première (*Vie*, 75). Tout en faisant la part de la recherche d'un effet oratoire, la tirade d'Éléazar parlant aux assiégés de Masada en avril 73 n'est point à négliger. Que reste-t-il à Jérusalem ? Un seul monument : le camp de ceux qui l'ont abattue jusqu'aux fondements. « D'infortunés vieillards sont assis dans les cendres du Temple et quelques femmes sont réservées par les ennemis aux plus honteux outrages. » (*Guerre*, VII, VIII, 7). Ceci montre au moins que l'accès de la ville n'avait pas été alors interdit aux Juifs.

Pour maintenir le calme dans la Judée et récompenser en même temps la valeur que la Xe Légion Fretensis avait déployée au cours du siège, Titus avait assigné à cette légion comme cantonnement les ruines de Jérusalem, sous l'autorité immédiate de Terentius Rufus. Dépister les rebelles blottis dans les souterrains, rechercher, en s'aidant des indications des prisonniers, les richesses abandonnées sous les décombres par les vaincus furent les premières occupations de ces troupes. Celles-ci se trouvèrent momentanément réduites au contingent strictement nécessaire à la surveillance de la contrée quand la Xe Légion participa aux sièges de Machéronte et de Masada (72-73) sous la direction des légats Lucilius Bassus et Flavius Silva. Au terme des hostilités, la légion revint prendre ses quartiers à Jérusalem, sinon tout entière, du moins en grande partie, y compris les offices du général qui faisait fonction de gouverneur de la ville[5]. Des détachements durent être fixés en plusieurs autres endroits de la Palestine.

1. Basnage, *Hist. des Juifs*, edit. revue par E. Dupin (Paris, 1710), II, p. 7. L. IV. c. 8. Voir aussi la note des éditeurs de la Chronique de saint Jérôme dans *PL.*, XXVII, 615. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, I, p. 569 ; II, p. 288. Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes*, I⁴, p. 634. Lagrange, *Le messianisme chez les Juifs*, p. 303 s. Schlatter, *Die Tage Trajans und Hadrians*, p. 68-87. J. Juster. *Les Juifs dans l'Empire romain*, II, p. 185 ss.

2. *Guerre...*, VII, **1**, 1.

3. *Guerre...*, VII, **5**, 2.

4. Des localités comme *Ledjoûn* en Palestine et en Arabie trahissent par leur nom seul une origine militaire (*legio*). Mélitène en Arménie est issue du cantonnement de la XIIe légion qui participa à la guerre de Judée. Sur les villes nées des camps légionnaires voir Cagnat, *Dictionn. des Antiq.* (art. *Légion*), III, 1061.

5. Les soldats de Jérusalem auxquels se livre Simon, fils de Gioras, avertissent Terentius Rufus ; or celui-ci avait été laissé comme chef de l'armée : οὗτος γὰρ ἄρχων τῆς στρατιᾶς κατελέλειπτο. *Guerre*, VII, **2**, 1. Ce chef se trouvait sous les ordres des légats qui succédèrent comme chefs de tout le corps expéditionnaire et dont la résidence ordinaire était à

Officiellement Jérusalem était un camp plutôt qu'une ville. Par un rescrit adressé au légat Bassus et au procureur impérial Laberius Maximus, l'empereur avait décidé « d'affermer toute la terre des Juifs sans y fonder de ville, se réservant la propriété du pays » (*Guerre...*, VII, vi, 6). Les domaines que Josèphe possédait à Jérusalem n'échappèrent point à cette mesure prise surtout en faveur des soldats romains chargés de la garde du pays[1]. Mais en compensation l'illustre transfuge reçut des terres dans la plaine palestinienne (*Vie*, 76).

Sans être une colonie au même titre qu'Amosa où Vespasien avait installé 800 vétérans, le territoire de Jérusalem devint un domaine exploité par des soldats qui s'y mariaient et faisaient souche[2]. Le légionnaire Valerius Quadratus, renvoyé de la Xe Légion Fretensis en vertu d'un congé honorable, atteste dans son diplôme avoir eu trois enfants durant son service militaire. Ceux-ci ont donc des titres à la légitime jouissance du droit de cité accordé par l'édit de Domitien au vétéran et à sa famille. Inséré dans le diplôme, l'édit du 28 décembre 93 énumère les privilèges « concédés aux vétérans de la Légion X Fretensis, ayant servi à Jérusalem, congédiés par le légat de Judée, Hermetidius Campanus, agissant au nom de l'empereur, et dont l'enrôlement remonte aux années 68 et 69 ». Le lucide commentaire de ce document dû à M. Mispoulet fait en outre ressortir que le vétéran Quadratus et plusieurs de ses compagnons d'armes figurant comme témoins dans cette pièce officielle appartenaient très probablement au contingent de 2.000 Égyptiens « versés en partie dans la Légion X Fretensis, comme l'indiquent le nom de la tribu Pollia et le lieu de provenance du diptyque[3] ». Licencié après 25 années de service à Jérusalem, ce groupe avait regagné son pays d'origine et y jouissait des privilèges et immunités octroyés aux soldats qui avaient passé au moins vingt ans sous les armes. En raison de son séjour prolongé à Cyr entre le golfe d'Alexandrette et l'Euphrate, la dixième légion avait dû faire aussi de nombreuses recrues syriennes qui ne se trouvaient pas trop dépaysées à Jérusalem. Parmi les Syriens des villes hellénisées de Palestine et de Phénicie très hostiles aux Juifs les Romains avaient levé de précieux auxiliaires[4].

Lydda et Jamnia (Yâbneh) où Vespasien avait établi des transfuges de Jérusalem avant le siège de la ville (*Guerre*, IV, viii, 1) devinrent le centre du judaïsme intellectuel et doctrinal dès 70, et l'Académie que Jokhanan Ben-Zakkaï fonda à Yâbneh hérita, par suite de la disparition du Sanhédrin, d'une autorité considérable. Jérusalem pourtant, si son importance s'était extrêmement réduite, ne fut pas totalement délaissée par les Juifs. Certains indices relevés dans la littérature rabbinique laissent entendre qu'une petite colonie de ces derniers avait repeuplé certaines parties de la ville, en particulier une portion du quartier haut vers l'ancienne porte Ašphoth[5], renseignement qui s'harmonise assez bien avec celui de

Césarée maritime : Cerialis, Bassus, Silva, Salvidenus, etc. Avant Terentius Rufus, la légion X avait eu à sa tête comme légats, Trajan, père de l'empereur (Τραϊανὸν ὄντα τοῦ δεκάτου τάγματος ἡγεμόνα, *Guerre*, III, **7**, 31) pendant la campagne de Galilée, puis Larcius Lepidus (VI, **4**, 3) pendant le siège de Jérusalem. Ce dernier reçut des distinctions honorifiques comme en témoigne une inscription d'Antium : DESSAU, *Inscript. latin. select.*, 987.

1. Le *territorium legionis*, vaste étendue de terrain, dont la légion occupait le centre et où le légat était maître, a fait l'objet d'études particulières indiquées dans CAGNAT, *op. l.*, 1062. La *Vexillatio Leg. X Fre.* d'Abou-Ghosch (*RB.*, 1902, p. 430 s.; 1907, p. 417 ss.; 1925, p. 580 s.) est un vestige de l'occupation de la Palestine par la Xe légion.

2. Sur la valeur de ces unions voir J. LESQUIER *Ac. IBL.*, *Comptes Rendus*, 1917, p. 229 s.

3. Voici les passages les plus caractéristiques de ce diptyque en bois, trouvé au Fayoum, publié par M. Lefèbvre dans le *Bulletin de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, N. S., III, (1910), p. 39, et étudié par M. Mispoulet dans les *Comptes rendus de l'Acad. I.B.L.*, 1910, p. 795 ss. Cf. *RB.*, 1911, p. 633 : *M. Valerius M. f. Pol. Quadratus veteranus dimissus honesta missione ex leg. X Fretense* a témoigné, à Alexandrie d'Égypte, avoir pris une copie de l'édit gravé sur une table de bronze où nous lisons : *Veteranorum cum uxoribus et liberis s(uis) in ære incisi* (?) *aut si qui cælibes sint cum is quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas, qui militaverunt Hierosolymnis in leg(ione) X Fretense, dimissorum honesta missione stipendis emeritis per Sex. Hermetidium Campanum leg. Aug. pro prætore... qui militare cœperunt P. Galerio Trachalo, Ti. Catio, et T. Flavio, Cn. Aruleno Cos.*, c'est-à-dire en 68-69. V. Quadratus atteste ensuite *in militia sibi L. Valerium Valentem et Valeriam Heraclun et Valeriam Artemin, omnes tres s(upra) s(criptos) natos esse cosque in ære incisos civitatem Romanam consecutos esse...*

4. *Guerre*, II, **18**, 1-3; IV, **1**, 5; VI, **1**, 6. Voir l'épitaphe de *J. Sabina*, dans le tombeau dit de Simon le Juste (CL.-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, p. 269).

5. *Tosephta*, éd. ZUCKERMANDEL, p. 455 (*Ed.* 1). Il est question de deux hiérosolymites, tisserands de leur métier,

S. Épiphane sur la conservation de quelques demeures dans le voisinage de la petite église où le Saint-Esprit était descendu sur les Apôtres[1]. Sous l'influence de *Zacharie*, xiv, 2 qui lui paraissait conforme à la réalité, Eusèbe réduit à la moitié de la ville la destruction opérée sous Titus[2]. La partie du quartier haut s'étendant au sud du camp de la légion offrit donc les premiers abris aux habitants, soit Juifs soit chrétiens, revenus à Jérusalem après la tourmente. Tombé en dernier lieu au pouvoir des Romains, peu éprouvé dans les opérations du siège et protégé d'une certaine façon par la section occidentale du rempart que la démolition avait épargnée, ce quartier se présentait comme habitable dès les premiers jours de la paix. Il est possible que sur certains autres points la ville se soit aussi progressivement repeuplée. Les boutiquiers de Jérusalem apparaissent dans une décision de R. Éléazar, fils de Sadoc, à propos de l'usage adopté par eux de mesurer, la veille des fêtes, les denrées qu'ils livraient le lendemain à des clients probablement non-Juifs, puisque ceux-ci n'observaient pas le repos légal[3]. Ce même Éléazar, survivant du siège, se fixa à Jérusalem où il avait acheté la synagogue des Alexandrins. On l'autorisa à en faire ce qu'il voulut à condition de ne plus lui conserver son vocable antérieur[4]. Sept synagogues échappées au désastre servaient sans doute aux réunions de la communauté hiérosolymitaine. Leur souvenir n'était pas encore aboli au ive siècle[5].

Pendant que les écoles agitaient les questions de la pureté ou de l'impureté de la colline du Temple, de la légitimité des sacrifices dans un sanctuaire violé, au cas où ils seraient tolérés[6], les Juifs de Palestine ne manquaient pas de visiter leur malheureuse capitale qui restait sainte, selon R. Juda, en vertu de sa consécration d'autrefois. A la vue des ruines du sanctuaire d'où parfois s'échappait furtivement un chacal, les pèlerins déchiraient leurs vêtements et, parvenus au pied des portes et des murailles calcinées, exhalaient leur douleur dans des lamentations dont le Pseudo-Baruch nous a laissé des exemples[7]. Ce personnage, qui, avec l'auteur du IVe livre d'Esdras[8], avait assumé la tâche de relever les courages par des perspectives d'une restauration future, se retirait dans une grotte du Cédron pour disposer par le jeûne et le silence son esprit aux révélations divines qu'il exposait ensuite au peuple et aux anciens convoqués dans cette même vallée du Cédron où s'abriteront bientôt une multitude de contemplatifs.

Si, plus tard, malgré l'interdiction d'approcher de Jérusalem, les Juifs réussirent à y venir au moins une fois par an, il est naturel qu'à cette époque où l'accès de la Ville sainte ne leur était pas interdit, nombre d'entre eux durent rester fidèles à l'accomplissement des pèlerinages fixés par la législation mosaïque. Les foules que Ben-Soma aperçut un jour « sur les hauteurs de la montagne sainte »[9] en seraient probablement un indice, de même que certaines offrandes que l'on apportait soit en dehors, soit près du « mur », vraisemblablement la muraille du sanctuaire[10]. L'affluence des pèlerins nécessita l'ouverture de quelques hôtelleries pour les étrangers qui n'étaient point tentés d'élire domicile parmi les ruines, ni de chercher un abri à Bethphagé ou dans une autre banlieue.

Beaucoup de docteurs cependant affectaient de prendre leur parti de la situation créée par la guerre, estimant la conservation de la doctrine et la pratique des œuvres de charité supérieures au culte lui-même. Animés d'une ferme confiance dans une intervention providentielle plus ou moins

qui viennent משער האשפות prendre part au synode de Yâbneh. Voir p. 418, 505, où l'on mentionne les gens du quartier haut. Cf. Schlatter, *op. l.*, p. 70 ss. Derenbourg, *Essai sur l'hist. et la géogr. de la Palestine*, ch. xix, xx.

1. *De mens. et de pond.*, XIV. *PG.*, XLIII. 260.

2. *Dém. évang.*, VI, **18**, 10 : τότε μὲν οὖν εἰκὸς τὸ ἥμισυ τῆς πόλεως ἀπολωλέναι τῇ πολιορκίᾳ.

3. *Tosephta*, *Yôm tôb*, 3, p. 205, où les commerçants sont désignés par החנונין בירושלים.

4. *Tos. Megilla*, 3, p. 224. Cf. *Act. Ap.*, VI, 9 : ἡ συναγωγὴ ἡ λεγομένη... Ἀλεξανδρέων = בית הכנסת של אלכסנדרים.

5. Cf. Chap. xvii, T. II, IV, VI, et p. 450.

6. S. Krauss, *La défense d'élever du menu bétail en Palestine; Revue des Ét. Juives*, LIII, 1907, p. 29 ss. A. Büchler, *La pureté lévitique de Jérusalem ; Revue des Ét. Juives*, LXII, 1911, p. 202 ss. Schlatter, *op. l.*, p. 73. Sur la cessation des sacrifices, voir Schuerer, *op. l.*, p. 653.

7. *Sifré*, *Deuter.* n° 43. Lagrange, *op. l.*, p. 304. *Apocal. Baruch* (*Patrol. Syr.*, II. 1069 ss.), 9, 10, 21, 31, 34 s.

8. IV *Esdr.*, x, 21 ss., contient une peinture saisissante de la desolation du sanctuaire. Sur l'espoir de la restauration de la montagne de Sion voir *Talmud de Babyl.*, *Berâkôth*, ix, fol. 58^b.

9. *Talmud de Babyl.*, *Berâkôth*, ix, fol. 58^a.

10. *Tosephta*, *Ma'as.*, 5, p. 96. Cf. Schlatter, *op. l.*, p. 77.

éloignée, ils n'étaient point d'avis de hâter par la violence l'heure souhaitée de la restauration[1]. Mais le peuple prêtait une oreille plus docile aux esprits altérés de vengeance qu'exaspéraient la destruction du Lieu saint et l'humiliation de la nation juive. On a même prétendu qu'une révolte aurait éclaté sous Domitien (81-96). Une des preuves alléguées est le diplôme du 13 mai 86 octroyant le droit de cité à des auxiliaires cantonnés en Judée sous les ordres de Cn. Pompeius Longinus, sans accorder à ces soldats le congé réglementaire malgré leur vingt-cinq années de service[2]. Ces troupes, conclut-on, étaient donc alors occupées à faire la guerre. L'attitude menaçante des Parthes suffirait, suivant les historiens qui ne partagent pas cette opinion, à justifier le maintien sous les armes des troupes de Judée[3].

Tout ce que l'histoire nous permet d'affirmer de plus sûr est la rigueur avec laquelle Domitien exigea des Juifs l'impôt du didrachme : détournement décrété par Vespasien en faveur de Jupiter Capitolin des deux drachmes que chaque Juif payait annuellement au Temple de Jérusalem[4]. Nerva (95-98) mit un terme aux dénonciations et aux perquisitions odieuses[5] que l'avidité de son prédécesseur avait déchaînées à ce propos, et sa politique de tolérance fut nettement adoptée par Trajan (98-117) qui ne s'en prit guère qu'aux chrétiens dénoncés, jusqu'à ce que la turbulence juive l'obligea à user de moyens énergiques. Le parti fidèle à Rome qui comptait Agrippa II († 100) et sa sœur Bérénice, Josèphe et les siens, n'avait qu'à se louer des attentions impériales. On s'est même demandé si l'inscription honorifique trouvée à 6 kilomètres au nord de Césarée en 1889, où se lit le nom de *M. Fl(avius) Agrippa Pontif(ex) II viral(is)* ne se rapporterait pas au plus jeune fils de Flavius Josèphe, qui au nom de Simonidès unissait celui d'Agrippa et appartenait certainement à la caste sacerdotale[6]. La colonie de Césarée lui aurait donc, en reconnaissance de services rendus comme envoyé auprès de la cour, élevé une statue, honneur dont son père avait été l'objet à Rome même[7].

Chef-lieu de la Palestine, Césarée, élevée au rang de colonie romaine par Vespasien, restait la résidence du légat impérial qui se trouvait parfois être en même temps légat de la Légion X Fretensis[8]. Ce fut le cas de Pompeius Falco (107 et suiv.) auquel l'épigraphie accorde en outre le titre de *consularis* que portait aussi son prédécesseur Atticus[9]. La dixième légion n'était donc pas toute cantonnée à Jérusalem. En 115 un fort détachement de cette légion prenait part à l'expédition de Trajan contre les Parthes, sous le commandement du tribun Atinius Paternus[10]. C'est sans doute pour combler ce vide que vint à Jérusalem un contingent de la légion III Cyrénaïque dont la présence est attestée par l'inscription encastrée aujourd'hui dans la porte Néby Daoud : A *Jupiter*,

1. Lagrange, *Le messianisme*.., p. 302, 304 s.

2. L. Renier, *Recueil de diplômes militaires*, p. 220 ss. *Domitianus... equitibus, et peditibus qui militant in alis duabus, quæ appellantur Veterana Gætulorum et I Thraeum Mauretana, et cohortibus quattuor, I Augusta Lusitanorum, et I et II Thracum, et II Cantabrorum et sunt in Judaea sub Cn. Pompeio Longino, qui quina et vicena stipendia meruerant... ipsis, liberis posterisque eorum civitatem dedit et conubium cum uxoribus, quas tunc habuissent...*

3. Gsell, *Essai sur le règne de l'emp. Domitien*, p. 288, et Schuerer, *Geschichte*... p. 644, n. 4, n'admettent pas la réalité de ce soulèvement que soutiennent Renzen, Darmesteter, Schiller, auxquels s'est rallié récemment Juster, convaincu en partie par l'intention que manifeste Josèphe (*Antiq.*, xx, 11 fin) de consacrer un ouvrage spécial à cette période (*Les Juifs dans l'empire romain*, II, p. 185, n. 1). Seuls, des événements bien graves peuvent expliquer ce dessein. A vrai dire, par ces mots écrits en 93 : ὑπομνήσω πάλιν τοῦ τε πολέμου καὶ τῶν συμβεβηκότων ἡμῖν μέχρι τῆς νῦν ἐνεστώσης ἡμέρας, Josèphe marque le projet de faire une histoire abrégée, κατὰ περιδρομην, de la guerre qu'il a racontée tout au long en sept livres et d'y ajouter une histoire du peuple juif sous Titus et Domitien qui n'implique pas nécessairement la réalité d'une nouvelle guerre. Il est certainement fort regrettable que Josèphe, vaquant à d'autres travaux, n'ait pas mis son projet à exécution.

4. Suétone, *Domitien*, 12. Sur cette question voir Gsell, *op. l.*, p. 289 s., Goldschmid, *Les impôts et droits de douane en Judée sous les Romains ; Rev. des Ét. Juives*, XXXIII, p. 202 s., Juster, *op. l.*, p. 282 ss., *Fiscus judaicus*.

5. Le renseignement de Dion Cassius, LXVIII, 1 est confirmé par la numismatique. Des monnaies de Nerva portent la légende : *Fisci judaici calumnia sublata*.

6. *ZDPV*., 1890, p. 25 s. Josèphe, *Vie*, 1 et 76 : Σιμωνίδης δὲ ...ὁ καὶ Ἀγρίππας ἐπικληθείς.

7. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, **9**.

8. *CIL.*, X, 6321 : *Pompeio Falconi... leg. Aug. pr. pr. provinc. [Judaeæ e]t leg. X Fret.*

9. Dessau, *Insc. Lat. select.*, I, 1036 : *P. Falconi... trib. mil. leg. X. F., ...leg. Aug. leg. X Fret. et leg. pr. pr. provinciæ Iudaeæ consularis.* Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, **32**, 3, 6. Ἀττικὸς ὁ ὑπατικός.

10. *CIL.*, VI, 1838 : *Atinio... Paterno... trib. mil. leg. X Fretens. a Divo Traiano in expedition(e) Parthica donis donat...* Un autre tribun de cette époque, *Publilius Memorialis, trib. mil. leg. X Fr.* se trouve mentionné dans Dessau, *Insc. lat. sel.*, 9195.

très bon et très grand, Sérapis, pour le salut et la victoire de l'empereur Nerva Trajan César Optimus Auguste, Germanique, Dacique, Parthique, et du peuple romain, la vexillatio de la troisième légion Cyrénaïque a fait (cette statue ou ce monument)[1]. Cette dédicace peut avoir été exécutée pendant la campagne de 115, à la nouvelle des premiers succès de l'empereur et pour lui obtenir, par la faveur de Sérapis, une complète victoire. Ce ne serait pas le premier cas où les dédicants eussent devancé le décret du sénat dans l'attribution du titre de *Parthicus* à Trajan. Mais nous avons autant sujet de croire que ces troupes de renfort furent mandées en toute hâte de Bosra, en 116, au moment où la furieuse révolte des Juifs qui avait mis à feu et à sang l'Égypte, Cyrène, Chypre et la Mésopotamie menaçait de s'étendre à la Judée. S'il y eut soulèvement en cette province comme en témoignent les traditions rabbiniques et l'assertion de Spartien qu'à l'avènement d'Hadrien (11 août 117) « l'Égypte était agitée, que la Libye et la Palestine montraient un esprit rebelle[2] », les hostilités n'atteignirent pas la même ampleur que dans les pays voisins, ni la même sauvagerie, en raison de la terreur qu'inspirait la sévère énergie de Lusius Quietus à qui Trajan avait confié le gouvernement de la Judée, peu de temps avant de mourir. La Michna ne laisse pas que d'insérer la guerre de Quietos entre celle de Vespasien et celle

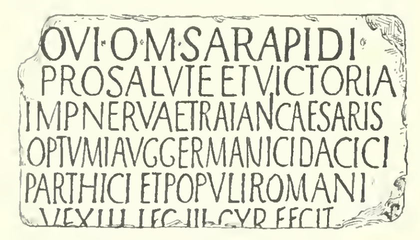


Fig. 362. — Dedicace militaire à Sérapis.

d'Hadrien, et la version arménienne de la chronique d'Eusèbe compte comme troisième révolte celle que dompta l'empereur Hadrien[3].

La dédicace à Sérapis que nous venons de signaler montre que les troupes cantonnées à Jérusalem n'éprouvaient aucune répugnance à exhiber dans la ville dont elles étaient maîtresses des symboles païens. Le polythéisme n'a pas attendu la fondation d'Aelia pour se manifester à Jérusalem, c'est un fait qui ne peut être contesté. Au lendemain de sa victoire, Titus immolait sur les autels de son premier camp une quantité de bœufs dont il distribua les viandes à ses soldats fiers d'avoir planté leurs enseignes sur les tours de la cité. (*Guerre...*, VII, 1, 3). Il est naturel que le dieu préféré des Alexandrins, Sérapis, ait été l'objet d'une dévotion spéciale de la part des effectifs égyptiens de la dixième légion et du détachement de la troisième Cyrénaïque qui avait longuement séjourné en Éygpte. De là une particulière horreur des Juifs pour cette divinité. Qui trouve un anneau portant l'image du soleil ou de la lune ou d'un dragon, ou l'image de Sérapis doit absolument s'en défaire, suivant une décision des docteurs israélites[4]. Les monnaies d'Aelia fournissent la preuve que durant deux siècles le culte de Sérapis resta florissant à Jérusalem, ainsi qu'on le verra plus loin. Un passage de la Tosephta fait allusion au « Gadeion de Siloé », laissant entendre que près de la piscine s'élevait un édicule à la Fortune, ce que les Grecs appelaient *Tychæon*[5].

La politique avisée des Flaviens n'essaya pas de froisser outre mesure le sentiment religieux des Juifs en introduisant dans l'enceinte sacrée du Temple les statues des empereurs ou des divinités de l'Empire. Mais les chefs militaires ne se crurent pas tous obligés aux mêmes ménagements en face d'un peuple qui puisait dans l'espoir de relever ses autels un esprit opiniâtre de sédition. Ce que les Pilate ou les Caligula avaient tenté d'effectuer au temps où le culte juif était encore en exercice, qui empêchait de l'opérer maintenant que le sanc-

1. Fig. 362, *RB.*, 1895, p. 239 : *Iovi O. M. Sarapidi pro salute et victoria imp. Nerrae Traiani Caesaris Optumi Aug. Germanici, Dacici, Parthici, et populi Romani vexill. Leg. III. Cyr. fecit.* Avant la décision officielle de 116, le titre de *Parthicus* a été attribué à Trajan dès 114 par des inscriptions particulières. Cf. Dessau, *Insc. lat. select.*, I. 297, 300, en raison de la campagne de 107. Tillemont, *Hist. des Emp.*, II, p. 194.

2. *Hadrien*, 5. Pour les sources juives voir Schuerer, *op. l.*, p. 667 ss. Lagrange, *Le messian.*, p. 307 s.

3. *Sotah*, IX, 14. Schoene, *Eusebi Chronic.*, II, p. 164.

4. *Tosephta, Aboda sara*, 5, p. 468.

5. *Sab.* I, 10, p. 677. Ce devait être la *Fortuna balnearis* signalée par l'epigraphie des anciens bains. Dessau, *Inscript. lat. sel.*, 2605, 3719 s. Voir le δημόσιον de Siloé rétabli par les constructeurs de la colonie, pl. I.

tuaire n'était plus qu'une ruine? Un fragment de la polémique du prêtre romain Hippolyte contre Caius viendrait ici bien à propos, surtout si nous le lisons tel que l'a déchiffré la sagacité de M. Clermont-Ganneau[1]. Pour retrouver la teneur du grec, aujourd'hui perdu, à travers une version syriaque estropiant ponctuation et noms propres, il a été nécessaire de recourir à une critique déliée. Le passage ainsi dégagé pourrait donc signifier : « Ce n'est pas Vespasien qui a installé l'idole dans le Temple, mais c'est la légion établie par Trajan; Quietus, chef des Romains, y a érigé l'idole appelée le César[2]. » Cette lecture est en partie confirmée par un fragment du même Hippolyte († 235) sur *Matth.* XXIV, 15, conservé dans une chaîne copte : « Hippolyte dit : L'abomination de la désolation est l'image du César qui fut placée devant l'autel à Jérusalem. C'est ce qui arrivera aussi au temps de l'Antéchrist[3]. » Si Quietus doit être maintenu dans ce texte, comme il y a de bonnes raisons de le faire, on trouvera de la difficulté à penser qu'il ait élevé une statue à son ennemi juré, Hadrien, qui le fera exécuter en 118, afin de se débarrasser d'un rival dangereux. Quietus, par contre, a bien pu ériger à Trajan un monument de sa gratitude, dût la nation juive s'en offusquer, ce qui était le moindre de ses soucis. Ce document nous permettrait donc de fixer à 117 l'innovation d'un usage auquel demeureront fidèles les constructeurs d'Aelia consistant à dresser la statue de l'empereur sur l'esplanade du Temple.

La statue de Trajan aura été abattue au début de la révolte de Bar Kokébas, ou plutôt enlevée, du consentement de l'empereur, lors de la réaction contre Quietus dont Hadrien donna lui-même le signal et qui sait si le « jour de Trajan » indiqué au 12 Adar dans le catalogue des fêtes de la *Megilla Ta'anith* n'a pas cet événement pour origine[4]?

§ 2. *Hadrien et la fondation d'Aelia.*

Les rapports de l'empereur Hadrien avec Jérusalem se présentent chez les anciens auteurs sous des aspects qu'il est parfois difficile de concilier. Les critiques sont d'accord pour rejeter le voyage de cet empereur en Palestine la première année de son règne, à la fin de 117. « Si l'on osoit, écrit Tillemont, se fonder sur saint Épiphane, qui est peu exact dans l'histoire, il faudroit dire qu'Adrien avant de prendre le chemin de Rome fit un voyage en Égypte, en passant par Jérusalem, quarante-sept ans depuis sa prise par Tite, et que la trouvant toute ruinée, il prit des lors la résolution de la rebastir, ce qu'il n'executa neanmoins que dans les dernieres années de son regne[5]. » Gregorovius[6] objecte au récit d'Épiphane, qui n'est d'ailleurs pas exempt de tout élément légendaire, que le séjour d'Hadrien à Antioche fut si court qu'il ne put alors entreprendre un tel voyage surtout au moment où tout le poids de l'Empire tombait sur ses épaules. Spartien, d'autre part, ne fait aucune mention de ce voyage. Après avoir donné ses premiers ordres pour la paix de l'Orient, le nouvel Auguste vient d'Antioche à Sélinonte visiter les cendres de Trajan avant de les envoyer à Rome, revient à Antioche instituer Catilius Severus préfet de Syrie, et part enfin pour Rome par l'Illyricum[7]. Le fait rapporté par Épiphane doit donc se fixer à une date ultérieure, en 130. Les preuves de Gregorovius ne sont pas très convaincantes, étant donné qu'Hadrien eut le temps, avant de gagner la capitale, de maîtriser définitivement les Juifs

1. *Recueil d'archéol. orient.*, VI, p. 194, n. 1; tout en ménageant une part à l'incertitude de l'hypothèse.

2. ACHELIS, *Hippolyt's kleinere exeg. und. hom. Schriften* p. 244 s. *Quietos* est transcrit *Quintos* suivant une fatalité qui s'attache à la transcription de ce nom. Cf. Prosopographie de Dessau, s. v°.

3. ACHELIS, *op. l.*, p. 197 : On a ce même fragment en éthiopien et en arabe. Le copte a conservé les mots grecs εἰκών, καῖσαρ. Ce dernier mot confirme le bien-fondé de la restitution de *Qôra* en *Qaisar* dans le premier passage. En somme, Hippolyte proteste contre ceux qui prétendent, comme on le verra plus loin, que Titus posa sa statue dans le Temple.

4. Cf. M. SCHWAB, *La Megillah Taanit* ou « *Anniversaires historiques* »; Congrès des Orient., Paris, 1897, IV° sect., p. 199-259. La restitution du nom de *Quietus* dans l'inscription du Nymphæon de Soueida (*CIG.*, III, n° 4616 et p. 1182, proposée par Cavedoni ne se soutient pas. Voir WADDINGTON, *Insc. de Syrie*, 2305.

5. *Hist. des Emper.*, II, p. 230. S. ÉPIPHANE, *De mens...* XIV; *PG.*, XLIII, 260.

6. *Sitzungsber. der philosoph. — philolog. und histor. Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München* 1883, Heft. 3 : *Die Gründung der röm. Colon. Ælia Capitolina*, p. 489. L'argument du peu d'importance de Jérusalem et de la Judée alors qu'Hadrien s'était résolu à céder les conquêtes de Trajan en Orient n'est pas d'une grande solidité.

7. SPARTIEN, *Hadrien*, 5.

d'Alexandrie, de mettre en train la restauration de cette ville et de coloniser la Libye affreusement dépeuplée[1]. Si le passage d'Hadrien par Jérusalem reste possible en 117, et même le projet de relever la ville, l'exécution de ce projet et la randonnée de tourisme présentée par Épiphane le sont beaucoup moins.

Que s'est-il passé au juste sous Hadrien? Les uns ont prétendu que ce prince autorisa les Juifs à rebâtir leur temple, s'appuyant sur un texte de basse époque : « Au temps de Josué ben Khanania, l'empire impie permit de rebâtir le sanctuaire[2]. » Mais les Samaritains se mettent à la traverse, ce qui amène l'empereur à changer l'emplacement du sanctuaire. Cette anecdote, inconnue aux sources rabbiniques plus anciennes, offre trop l'apparence d'une transposition des événements du retour de la captivité de Babylone, pour être acceptée comme historique[3]. L'argument tiré de l'épître de Barnabé (XVI, 3 et 4) n'est pas davantage apodictique[4]. L'auteur veut prouver que les Juifs ont eu tort de mettre leur espoir dans un édifice où ils prétendaient renfermer Dieu à la manière des païens, contrairement à ce que dit Isaïe sur l'immensité divine. « Vous savez que leur espérance est vaine », concluait le pseudo-Barnabé : conclusion fort difficile à justifier, si l'on prétend que la suite a trait à la reconstruction du temple juif. Une telle restauration aurait pour effet de réveiller leurs espoirs plutôt que de les anéantir. « Enfin (Isaïe) dit encore : Voici que ceux-là mêmes qui ont détruit ce temple le rebâtiront. (C'est ce qui arrive). Comme les Juifs s'étaient soulevés, les ennemis démolirent le temple, et maintenant les serviteurs de ces ennemis le rebâtiront[5]. » L'incise γίνεται manque dans les meilleurs manuscrits. Il reste donc un futur, réduisant la réflexion de l'auteur ou du glossateur, qui s'est permis d'insérer ces deux versets dans le texte, à une simple conjecture suggérée de loin par la nouvelle de la fondation de la colonie païenne d'Aelia. Les auxiliaires bâtiront sans doute un temple à Jérusalem puisqu'ils contribuent à l'érection de la nouvelle ville[6]. Toutefois ce temple ne sera plus celui des Juifs, mais celui des païens. Peu importe; il y a si peu de différence pour l'auteur de la lettre entre l'un et l'autre! Le fait s'est-il réalisé? Un temple d'idole, fut-il fondé sur les ruines de celui de Dieu? C'est ce qui sera examiné plus loin[7].

On aurait tort de négliger le renseignement de saint Épiphane à ce sujet : « Hadrien projeta de bâtir la ville, mais non le temple[8] », d'autant qu'il répond à merveille à la phrase lapidaire de Spartien : *sacra Romana diligentissime curavit, peregrina contempsit.*

Si le dédain qu'il éprouvait pour les cultes étrangers n'a pas conduit Hadrien à tolérer ou à ordonner le rétablissement du sanctuaire de Jérusalem, son goût pour la civilisation romaine l'a-t-il poussé à créer la ville païenne d'Aelia avant d'y être contraint, en esprit de représailles, par la rébellion qui éclata en 132 sous l'impulsion de Bar-Kokébas? A cette question on répond généralement que l'empereur avait entrepris de restaurer Jérusalem sur le modèle des cités grecques, au cours de son grand voyage de 130-131 mais que son œuvre, arrêtée par la guerre qu'aurait suscitée la création d'un temple à Jupiter sur le Moriah, n'obtint son plein achèvement qu'après l'écrasement de l'insurrection en 135. « Il est aisé par ce moyen, écrit Tillemont, d'accorder Dion avec

1. Voir les textes dans JUSTER, *Les Juifs dans l'Emp. rom.*, II, p. 190, n 1-4.

2. *Beresith rab.*, c. LXIV. Cf. LAGRANGE, *Le messianisme*..., p. 10 s. SCHUERER, *Gesch*..., I[4], p. 167 s. DERENBOURG, *Essai*..., ch. XXIV.

3. Sans parler des invraisemblances qu'elle renferme.

4. Les diverses interprétations de ce passage énumérées par SCHUERER, *Geschichte*..., I[4] p. 672, n. 67, sont discutées par WINDISCH, *Der Barnabasbrief*, p. 388 ss.

5. Cf. OGER, *Les Peres apostoliques* de la coll. Hemmer-Lejay, I, p. CXIV.

6. L'interprétation purement spirituelle qui commence au v. 6 ne peut vraiment s'appliquer aux deux versets en question, insérés très probablement par un glossateur, contemporain de la fondation d'Aelia.

7. Il y eut certainement plusieurs temples à Jérusalem, après la fondation d'Aelia, dont le plus important fut sans contredit le Capitole érigé au Golgotha et au Saint-Sépulcre; l'esplanade du temple juif paraît avoir été réservée au culte de l'Empereur

8. Διανοεῖται οὖν ὁ Ἀδριανὸς τὴν πόλιν κτίσαι, οὐ μὴν τὸ ἱερόν. *De mens.*, XIV. Après avoir mentionné la colère d'Hadrien contre les Juifs et la vente des captifs à Hébron, le *Dialogue de Timothée et d'Aquila* ajoute : αὐτὸς οὖν ἤρξατο κτίζειν τὴν πόλιν καὶ τὰ τείχη αὐτῆς. οὐ μέντοι τὸν ναον. p. 91. Conybeare *Anecdota Oxonensia*, *Class. series*, Part VIII, p. XXXIII) estime que ce renseignement est puisé à une ancienne source commune à saint Épiphane, au Chronicon Pasch., à saint Chrysostome et à saint Jérôme, source qui est peut-être Ariston de Pella.

Eusèbe, qui dit assez nettement que la colonie romaine ne fut établie à Jérusalem qu'après la fin de la révolte des Juifs. Car cette colonie ou ordonnée ou commencée seulement avant la guerre, ou entièrement établie, ayant esté tout à fait ruinée par les Juifs, rien n'empesche de croire qu'Adrien la rétablit de nouveau après la guerre, en rebastissant sa nouvelle ville sur les cendres de l'ancienne, selon l'expression de saint Jérôme [1] ».

Tout cet embarras vient du fameux texte de Dion Cassius tel que nous l'a transmis l'abréviateur du XI[e] siècle, Xiphilin : « A Jérusalem, comme il fondait sa ville au lieu de celle qui avait été détruite, ville qu'il nomma Aelia Capitolina, et comme il bâtissait à la place du temple de Dieu un autre temple à Zeus, il s'ensuivit une guerre longue et considérable [2]. » La main de l'abréviateur se trahit par cette expression « temple de Dieu » qu'un païen comme Dion n'a pu employer. Il est possible que la mention de Zeus soit une réminiscence de l'abomination de la désolation, du Jupiter Olympien installé par Antiochus Épiphane dans le temple de Jérusalem [3] et que la fondation de la ville avant la sédition provienne de saint Épiphane. Xiphilin, en peine de trouver à la guerre sanglante de 132-135 une cause sérieuse, aurait tout simplement imaginé une analogie avec les origines de l'insurrection des Macchabées. Si le passage est essentiellement de la plume de Dion, on ne sera pas peu surpris du silence des sources juives sur ce grave événement et de la futilité des motifs qu'elles invoquent pour mettre le tort du côté des Romains [4]. Pausanias, contemporain de ces faits, loue Hadrien de n'avoir jamais provoqué de guerre et de ne l'avoir faite aux Juifs que forcé [5]. Saint Chrysostome attribue le soulèvement aux tendances révolutionnaires et à l'esprit séditieux des Juifs toujours hantés du dessein de restaurer leur ancien état politique. » S'étant donc attaqués alors au prince, ils le mirent de nouveau dans la nécessité d'exercer des ravages définitifs [6]. »

La répression de Titus n'avait pas complètement étouffé le feu qui couvait sous la cendre, comme on l'a vu sous Trajan. En outre, la fécondité de la race avait eu le loisir au cours de soixante années de combler surabondamment les vides creusés par les guerres antérieures, tandis que le licenciement périodique des vétérans amenait des diminutions dans les contingents chargés de la garde du pays. La reconnaissance de la mission providentielle de Bar-Kokébas témoigne de la survivance des espérances messianiques que les malheurs de la nation ne faisaient que surexciter. Il est à croire que même si Hadrien n'était pas venu alors en Orient, la guerre aurait éclaté. Soixante années depuis la ruine du Temple, c'était assez de servitude! On se préparait sous main à la résistance, on se sentait assez nombreux et fort pour affronter une nouvelle lutte. Le compte rendu de Dion Cassius, malgré sa concision, laisse entendre que l'entreprise fut loin d'être improvisée. De même qu'en 115 on avait profité, pour se soulever, de l'éloignement de Trajan en guerre avec les Parthes, les meneurs cette fois prirent comme signal le départ d'Hadrien pour Rome en 132 [7].

Le César n'avait-il pas, lors de son séjour à Jérusalem en 130, pris quelques mesures qui sans être directement dirigées contre les Juifs, n'en gardaient pas moins un caractere vexatoire? Il serait téméraire de le nier. Il suffisait qu'Hadrien, maintînt les emblèmes idolâtriques de la légion, embellît ses lieux de culte, acceptât les honneurs sacrés que lui rendaient partout ses soldats, pour que la conscience religieuse des vaincus se sentît grandement froissée. Agissant en empereur romain, il se préoccupait avant tout de la religion officielle comme partie intégrante de la vraie civilisation, hors de laquelle tout lui était indifférent. Les Juifs qui l'avaient jadis regardé comme leur

1. *Hist. des Emper.*, II, p. 289. Cf. BASNAGE, (éd. Dupin), *Hist. des Juifs depuis Jésus-Christ*, II, p. 119. GREGOROVIUS, *Der Kaiser Hadrian*, (3[e] éd.), p. 188 s. et SCHÜRER, *op. l.*, p. 682, partagent cette opinion.

2. DION CASSIUS, (éd. Boissevain), LXIX, 12.

3. II *Mac.*, VI, 2 : μολῦναι δὲ καὶ τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις νεὼν καὶ προσονομάσαι Διὸς Ὀλυμπίου. DION CASSIUS, *l. l.* : καὶ ἐς τὸν τοῦ ναοῦ του θεοῦ τόπον ναὸν τῷ Διὶ ἕτερον ἀντεγείραντος πόλεμος... ἐκινήθη.

4. Cf. LAGRANGE, *Le messianisme...*, p. 311. Sur l'interdiction de la circoncision qui n'est pas de notre sujet voir le même ouvrage, p. 314. HARNACK. *Chronol.*, I, 426. SCHÜRER, *op. l.*, p. 675 ss.

5. *Periégésis*, I, 5, 5. Affirmation combattue par JUSTER, *Les Juifs dans l'Emp. rom.*, II, p. 191.

6. *Adv. Judaeos*, V, 11 ; *PG.*, XLVIII, 900 : εἰς ἀνάγκην αὐτον κατέστησαν παντελοῦς ἐρημωσεως.

7. D'après Weber et Dutille (que suit Juster, p. 191, n. 3) le départ d'Hadrien de Syrie se placerait en 131 et par conséquent la guerre aurait éclaté cette année-là. Schürer (p. 682, n. 97) adopte, d'après la chronique d'Eusèbe, l'année 132.

vengeur à cause de l'exécution de Quietus et peut-être aussi comme une sorte de restaurateur du Temple pour avoir autorisé l'enlèvement de la statue de Trajan, si nous ajoutons foi au fragment d'Hippolyte, durent être assez déçus en voyant Hadrien favoriser à Jérusalem les cultes païens au détriment de l'agglomération juive qu'irritait ce voisinage impur et qui ne pensait qu'à recouvrer la totalité de la Ville sainte et à relever le sanctuaire et l'autel[1].

Ces aspirations ne tardèrent pas à se réaliser durant la domination éphémère de Bar-Kokébas. L'agitateur réussit à s'emparer de Jérusalem et à remettre le Temple en état. Le sacerdoce reprit ses fonctions sous l'autorité d'un grand prêtre nommé Éléazar. Comme un royaume indépendant, on battit monnaie d'argent et de bronze : tétradrachmes, deniers et pièces de billon qui sont les documents les plus explicites de cette guerre opiniâtre et sanglante à laquelle il a manqué un Josèphe. Sur les tétradrachmes, le sanctuaire juif est symbolisé par une architrave plate reposant sur quatre colonnes cannelées; au-dessus se voit tantôt une étoile, tantôt une petite croix (simplification de l'astre), tantôt une ligne sinueuse symbolisant, selon quelques numismates, la nuée qui planait sur le lieu saint. L'étoile, emblème messianique d'après *Num.*, XXIV, 17, se réfère probablement au nom de guerre de *Bar-Kokébas* « fils de l'étoile » qu'adopta l'imposteur dont le gentilice ou le patronymique était Bar-Koziba. Dans l'entrecolonnement central du tétrastyle, un objet arqué à sa partie supérieure, coupé de deux traverses avec deux boules pendantes, prétendrait figurer le rideau du Saint des Saints et l'arche d'alliance. Autour de l'empreinte se lit *Jerusalem*. Au revers, la légende : *Année I de la rédemption d'Israël* encadre le faisceau de branches (*loulab*) et le cédrat (*ethrog*) usités dans la liturgie. Sur d'autres spécimens on lit *Siméon*, et *Année II de la délivrance d'Israël*. Des monnaies d'argent non datées offrent la variante : *pour la libération de Jérusalem* (fig. 363). Avec *Siméon* au droit, on lit sur le revers de quelques deniers : *Éléazar le prêtre*. Schlatter a proposé de l'identifier à Éléazar ben-Kharsôm qui vivait, au dire des sources talmudiques, « à l'heure du danger ». Il disparaît des pièces de la seconde année. Siméon, en qui l'on reconnaît généralement le prénom de Bar-Kokébas, apparaît aussi sur les monnaies de bronze avec le titre de *Nasi Israël* « prince d'Israël ». Ce numéraire de fortune consiste surtout en pièces romaines martelées et surfrappées, laissant paraître parfois l'effigie et des bouts de légendes de Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan et Hadrien, indice de la situation précaire du nouvel état et de sa capitale[2].

Sur la marche des opérations, on ne peut guère que se livrer à des conjectures. Le légat de Judée, Tineius Rufus, se sentant débordé par l'insurrection qui se grossit d'éléments indigènes étrangers au judaïsme, répartit ses troupes sur les confins du territoire au lieu de les masser au cœur du pays. Pour prendre part à cette manœuvre, les légionnaires de Jérusalem, qui se trouvaient les premiers visés par les rebelles, durent probablement évacuer la ville, où les moyens de défense, en raison du démantèlement de 71, étaient insuffisants. Des renforts considérables[3], commandés par les meilleurs généraux, furent envoyés sur le théâtre de la lutte où Hadrien paraît s'être rendu lui-même. La révolte prenant un caractère de plus en plus redoutable, l'empereur fait venir de Bretagne le plus habile général de l'époque, Julius

1. Les tentatives d'extension de la communauté juive ont pu donner lieu à cette notice de la Chronique de 846 éditée par Brooks et traduite par Chabot (*Corpus scriptor. christ. Oriental.; Script. Syri*, IV, p. 141 : [En 129] *Hisce temporibus, statuerunt Judaei reaedificare Hierosolyma et templum*; suit l'histoire d'Aquila. Le paragraphe de la guerre est à noter : *Et cum Judaei, secundum eorum consuetudinem, rebellionem fecissent, Hadrianus penitus diruit eorum civitatem et eius loco aliam condidit quam de suo nomine vocavit Aeliam*.

2. D'après Hill, *Catalogue of the greek coins of Palestine* (Londres, 1914), p. CIV ss., 284 ss., pl. XXXII-XXXVIII. Hamburger propose de reconnaître dans le Siméon des monnaies de la seconde révolte, Siméon III, fils de Gamaliel II, présent au siège de Bettir, et dont le nom suit celui de son père dans les listes des présidents du Sanhédrin. Cette opinion, émise déjà par de Saulcy, est rejetée par Schürer (p. 684, n. 102) chez qui l'on trouvera une abondante documentation sur la question numismatique (*op. l., Beilage* IV). Cf. Decloedt, *Journ. Pal. Or. Soc.*, I, p. 25.

3. Par les inscriptions on constate que les légions III Cyrénaïque, III Gallica, X Fretensis, VI Ferrata, des cohortes auxiliaires nombreuses, un détachement de la légion X Gemina, la flotte de Syrie participèrent à la campagne. Cf. Darmesteter, *Revue des Études juives*, I, p. 42 ss. à compléter par Schürer, *op. l.*, p. 687, n. 116; par Cl.-Ganneau, *Études d'Arch. or.*, I, p. 141; *RAO.*, VI, p. 197; *RB.*, 1894, p. 614; 1904, p. 96.

Severus, qui, au prix d'efforts inouïs et de sanglants sacrifices, arrive à se rendre maître de la situation. Lorsque l'heureuse issue de la guerre ne laisse plus aucun doute, Hadrien revient à Rome en 134 ; il y recevra, à la fin des hostilités le titre d'*imperator* pour la seconde fois, tandis que J. Severus aura les honneurs du triomphe *ob res in Judea prospere gestas* (*CIL.*, III, 2830).

Le départ de l'empereur suivit probablement la prise de Jérusalem qui se place avant celle de Bettir, dernier acte de la tragédie, daté du 9 Ab (août) 135[1]. Appien qui vécut à Alexandrie et à Rome sous le règne d'Hadrien écrit en effet : « Jérusalem que Ptolémée, roi d'Égypte, avait renversée, se repeupla ; Vespasien la détruisit et, de mon temps, Hadrien fit de même[2]. » La démolition, fréquemment attestée par les écrivains ecclésiastiques, avait été précédée d'un siège, au dire d'Eusèbe[3]. On démolit, autant pour en finir avec les prétentions du Judaïsme que pour préparer à la nouvelle ville projetée par l'empereur une assiette propice. Pendant que la résistance était localisée dans la bicoque de Bettir, une quantité de troupes auxiliaires demeurées disponibles pouvaient être affectées aux travaux de déblaiement. Le jour même où la bicoque succomba, Tineius Rufus, gouverneur de la Judée, traça avec la charrue, suivant le rite traditionnel[4], la limite du terrain sur lequel allait se bâtir la colonie d'Aelia Capitolina. La coïncidence des deux faits avait une signification voulue : abolir un passé fécond en germes de révolte, créer un avenir s'harmonisant avec l'ensemble de la cité romaine. Tout Juif de religion ou de race se voit interdire par décret Jérusalem et son territoire ; de nouveaux habitants, tous incirconcis, prennent la place des expulsés, et le paganisme s'étale sans ménagement où fut jadis la ville de Iahveh.

On peut à la rigueur accepter le nom d'Aquila comme étant celui de l'architecte auquel Hadrien confia le soin d'élever la nouvelle colonie. Quant à l'identifier au prosélyte de ce nom qui traduisit la Bible en un grec très servile, nous en laissons

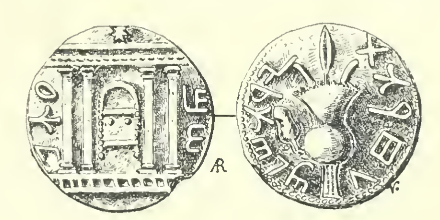


Fig. 363. — Tétradrachme d'argent de Bar-Kokébas.

Droit : שמעון, *Siméon* et la silhouette du Temple.
Revers : ירושלם, לחרות, *pour la libération de Jérusalem.*
Tête de pavot et citron (*éthrog*).

toute la responsabilité à saint Épiphane. A l'exemple de ce Père, la Chronique pascale recule beaucoup la date de la fondation, mais il n'y a pas à faire fond sur cette chronologie, vu que la Chronique met clairement la création d'Aelia à la suite de l'insurrection, indication qui vaut tous les chiffres et que corrobore en outre le témoignage d'Eusèbe, de saint Jérôme, de saint Chrysostome et d'un grand nombre d'historiens.

Le tombeau de Salomon, objet de la grande vénération des Juifs, s'était effondré de lui-même, si l'on en croit Xiphilin[5]. Etait-ce un monument

1. Voir les textes talmudiques et celui de saint Jérôme, *in Zachar.*, VIII, 19 dans SCHUERER, p. 692, n. 127. LAGRANGE, *Le messianisme*, p. 321 s.

2. APPIEN, *Syr.*, 50 : κατέσκαψε, καὶ 'Αδριανὸς αὖθις ἐπ' ἐμοῦ.

3. *Dém. evang.*, VI, 18, 10 : τὸ λοιπὸν τῆς πόλεως μέρος ἥμισυ πολιορκηθὲν αὖθις ἐξελαύνεται. Parmi les textes de saint Jérôme, les plus caractéristiques sont *in Joel.*, I, 4 : *Aelii quoque Hadriani contra Judaeos expeditionem legimus, qui ita Jerusalem murosque subvertit, ut de urbis reliquiis ac favillis sui nominis Aeliam conderet civitatem*; et *Homil. in Nativ.*, *Anecd. Maredsol.*, III, p. 396 s. : *Venit Hadrianus, et quoniam rursus in Galilaea rebellaverunt Judaei, reliquias ipsius civitatis desolavit : legem tunc dedit, ut nullus Judaeorum Hierosolymis accederet, et in istam civitatem de diversis provinciis adduxit neotericos. Denique dicebatur Hadrianus, Aelius Hadrianus : nomine ergo suo, quoniam Hierosolymam subverterat, Aeliam nuncupavit.*

4. Les rabbins pensèrent qu'on avait passé la charrue sur l'emplacement du Temple, interprétant à leur manière le rite de la fondation d'une ville ou la représentation de l'attelage des deux bœufs perpétuant ce souvenir sur les monnaies d'Aelia. HILL, *Catalogue of the greek coins of Palestine*, pl. VIII. Nous retrouvons cette interprétation dans le *Dialogue de Timothée et d'Aquila* (Conybeare, *Anecd. Oxon.*; *Class. Ser.*, Part VIII, p. 98) que l'auteur a puisé probablement chez Ariston de Pella : Adrien trouve la ville dévastée, incendiée ; irrité, il vend les Juifs à Hébron, à raison de quatre pour une mesure d'orge : « ayant enlevé les pierres du temple, il s'en servit pour bâtir le mur et le théâtre, et laboura le temple », τοὺς δὲ λίθους τοῦ ναοῦ καθελών, ἐξ αὐτῶν ᾠκοδόμησεν τὸ τεῖχος καὶ τὸ θέατρον, καὶ τὸν ναὸν ἠροτρίασεν.

5. DION CASSIUS (éd. Boissevain), LXIX, 14.

élevé par les séditieux sur les sépulcres royaux en vue d'encourager l'esprit d'indépendance? En tout cas, le premier soin des constructeurs fut de raser le Temple[1] qui, même en ruines, demeurait le symbole du ralliement des Juifs nationalistes et que Bar-Kokébas avait restauré au cours de la révolte. L'enceinte seule resta debout et l'on pensa qu'il serait d'un bel effet de dresser au centre de la spacieuse esplanade qu'elle limitait la statue équestre du fondateur de la colonie, l'empereur Hadrien[2]. Les anciens commentateurs ne manquèrent pas, au sujet de l'abomination de la désolation de Mt. XXIV, 15, de mentionner cette statue destinée à devenir un sujet de folklore. Hadrien, partant pour la guerre, rencontre sur son chemin une veuve qui lui demande justice. Il daigne arrêter son cheval jusqu'à ce que la pauvre femme ait obtenu satisfaction. Pour perpétuer cet acte généreux, les consuls décrètent que toute cité aura une statue équestre du prince et qu'à Jérusalem elle sera placée dans le Temple[3].

S'il y avait eu sur l'esplanade (dite *Quadra*[4] dans le langage du temps) une statue de Jupiter en compagnie de celle de l'empereur, pourquoi les anciens exégètes auraient-ils omis d'en rappeler le souvenir dans l'explication de Mt., XXIV, 15? L'omission se comprend d'autant moins que ce texte évoque la prédiction de Daniel IX, 27, qui se réfère, d'après l'exégèse courante, à l'installation du culte de Zeus dans le lieu saint[5]. L'idole du père des dieux placée par les Romains là même où Iahveh avait eu sa demeure, n'était-ce pas là la véritable abomination? Et pourtant les commentateurs de saint Matthieu n'ont pas songé à faire état de cette circonstance, d'où l'on est en droit de conclure que la présence de Jupiter sur la *Quadra* est loin d'être un fait certain. Une objection assez forte cependant est fournie par ce passage de saint Jérôme sur *Isaïe*, II, 9 : « Où jadis furent le temple et la religion de Dieu, là furent placées la statue d'Hadrien et l'idole de Jupiter[6]. » Notons d'abord que cette observation est relative à un texte qui concerne tout le pays (*et sa terre est remplie d'idoles*) et n'est pas restreint au seul sanctuaire. L'idole de Jupiter peut avoir été amenée ici en vertu d'une réminiscence de la persécution d'Antiochus Épiphane[7]; mais nous penserions plutôt que l'ajoute « et la religion de Dieu » a pour but de donner plus d'extension à la pensée du commentateur et désigne Jérusalem, la cité qui adorait le vrai Dieu. La statue d'Hadrien contaminait le lieu saint, tandis que l'idole de Jupiter souillait la Ville sainte. En quel point de Jérusalem, le maître de l'Olympe avait-il son temple et sa statue? Jérôme lui-même a dissipé nos incertitudes dans sa lettre à Paulin : « Des temps d'Hadrien au règne de Constantin, pendant cent quatre-vingts ans environ on adora à l'endroit de la Résurrection l'idole de Jupiter. »

Nous n'avons pas à revenir sur ce qui a été dit plus haut (ch. I) touchant le Capitole et les divers monuments énumérés par la Chronique pascale. Qu'il nous suffise de suivre l'histoire d'Aelia d'après de vagues renseignements tirés surtout de la numismatique et des inscriptions. Une monnaie

1. *Chronic. pasch. PG.*, XCII, 613 : καθελὼν τὸν ναὸν τῶν Ἰουδαίων τὸν ἐν Ἱεροσολύμοις.

2. SAINT CHRYSOSTOME, *in Mt.*, *PG.*, LVIII, 689 : Βδέλυγμα δὲ τὸν ἀδριάντα τοῦ τότε τὴν πόλιν ἑλόντος φησίν. Cf. *in Jud.*, *hom.*, V, *PG.*, XLVIII, 900 : Hadrien ayant fait disparaître tout vestige pour que les Juifs n'aient pas même un reste dont ils pussent s'enorgueillir, érigea sa propre statue : τὸν ἀδριάντα ἔστησε τὸν ἑαυτοῦ. Les Grecs mentionnent à propos du βδέλυγμα « abomination, idole » la statue du César (conquérant anonyme, ou Titus), ou les images impériales que Pilate aurait introduites dans le temple d'après Philon (EUSÈBE, *Dém. évang.*, VIII, II, 121) et Origène *in Mt.*, XXII, 15. Euthyme Zigabene et Theophylacte conservent cette tradition. Jérôme, qui la connaît, y ajoute celle que représente Chrysostome : *potest autem simpliciter aut de Antichristo accipi aut de imagine Caesaris, quam Pilatus posuit in templo, aut de Hadriani equestri statua quae in ipso sancto sanctorum loco usque in praesentem diem stetit. In Mt.*, XXIV, 5. De même, Anselme de Laon, P. Rathbert, Bède etc.

3. DRUTHMAR, *in Mt.*, XXIV, 15; *PL.*, CVI, 1456 : *sive de equestri statua Adriani, quam Romani ei fecerant.* Cet exégète place le fait avant la révolte afin de mieux l'harmoniser avec l'abomination de la désolation qui, d'après l'Écriture, précède le cataclysme. Nous avons constaté la même transposition chez Xiphilin.

4. Κόδρα est la transcription normale de *Quadra*, comme Κοδρᾶτος l'est de *Quadratus*. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, IV, III, 1.

5. CRAMER, *Catenae in N.T.*, I, p. 197. SAINT JÉRÔME, *in Dan.*, XII, 7. *PL.*, XXV, 578. Cf. 552 s. Voir plus haut, note 3.

6. *PL.*, XXIV, 49 : *Ubi quondam erat templum et religio Dei, ibi Adriani statua, et Jovis idolum collocatum est.* La suite s'interprète de la statue d'Hadrien, car nous ne connaissons pas d'exemple de la mention de Jupiter à propos de *Marc*, XIII, 14.

7. *In Dan.*, XII, 7 : *Josephus quoque in eumdem consentit opinionem (i.e. quam legimus in Machabæorum libris) quod tribus annis templum pollutum fuerit in Jerusalem, et in eo Jovis idolum steterit sub Antiocho Epiphane.*

d'Hadrien représente la triade capitoline : Jupiter, Junon et Minerve, sous un édifice que figure un tympan porté sur deux colonnes[1]. Inspiré du Capitole de Rome, ce type qui paraît appartenir au début de la fondation de la colonie d'Aelia, témoigne de la volonté d'Hadrien de placer sa ville sous le patronage de Jupiter Capitolin et de ses parèdres. De ce fait Aelia ajouta à son nom celui de *Capitolina*. Des pièces de la même époque présentent le sanglier emblématique de la légion X Fretensis[2] laquelle, après avoir participé à la répression de la révolte[3], avait repris ses quartiers à Jérusalem et contribua pour une large part à la construction de la nouvelle cité[4]. Jusqu'à l'aurore du IV[e] siècle, son histoire est intimement liée à celle d'Aelia.

§ 3. *Aelia depuis Hadrien jusqu'à Constantin.*

Adopté en février 138, Antonin succéda à Hadrien le 10 juillet de la même année. C'est probablement des débuts de son règne que date la dédicace aujourd'hui encastrée dans l'appareil du mur méridional du Ḥaram et dont la teneur est celle-ci : *A Titus Aelius Hadrien Antonin, Auguste, Pieux, Père de la patrie, Augure, par décret des décurions*[5]. Cette inscription doit avoir une relation avec l'une des deux statues impériales que le Pèlerin de Bordeaux vit sur la plate-forme du Temple[6]. Les décurions auraient donc décerné à Antonin le même honneur qu'à Hadrien, vraisemblablement à l'occasion de l'achèvement de la colonie. La répression des Juifs sous Antonin n'eut lieu qu'après 150, au temps où saint Justin conférait avec Tryphon[7]; il reste peu de probabilité que l'honneur accordé à ce prince soit en rapport avec cette circonstance.

Durant ce règne, apparaît sur les monnaies d'Aelia le symbole d'un culte que l'on retrouve assez fréquemment sous les règnes suivants, tandis que les exemplaires de Jupiter Capitolin se font extrêmement rares[8]. C'est un temple tétrastyle avec fronton triangulaire et arcade centrale sous laquelle se tient une déesse tourelée et vêtue d'un chiton court; le pied droit sur un objet indéterminé, la main gauche appuyée sur une haste et tenant dans la droite une tête humaine[9]. Les trois compartiments du tétrastyle évoquent le *Tricamaron* de la Chronique pascale, qui répond au Capitole. Évidemment, sous l'influence des légionnaires et des nouveaux colons, une place de choix a été réservée à cette divinité en qui l'on reconnaît généralement Astarté que les Gréco-Romains identifiaient avec leur Aphrodite et leur Vénus. Ayant supplanté l'une des déesses parèdres du Capitole romain, cette divinité tendait à devenir prépondérante dans la triade du Capitole d'Aelia jusqu'à éclipser Jupiter et à s'identifier au génie même de la ville. On éprouve une impression analogue à rapprocher le passage d'Eusèbe, où Aphrodite seule est mentionnée au Golgotha, de celui de saint Jérôme qui cite Jupiter en compagnie de Vénus. Quelques années avant 1874, une statuette d'Aphrodite fut trouvée dans les fondations du

1. Hill, *Catalogue...*, p. 82, pl. VIII, 16.
2. *Op. l.*, pl. VIII, 17.
3. *CIL.*, III, *Suppl.*, 7334 : Un centurion de la *Leg. X Fretensis donis don. ab divo Hadrian. ob bell. Iudaicum corona aurea torquib. armillis phaler...*
4. Secondée par des détachements de la II Trajana Fortis et de la XII[e] Fulminata. Voir ch. I, p. 36.
5. *RB*, 1892, p. 380; *CIL.*, III, *Suppl.*, 6639 : *Tito Ael(io) Hadriano Antonino Aug(usto) Pio, P(atri) P(atriae), Pontif(ici) Augur(i), D(ecreto) D(ecurionum).*
6. Trompé par l'adoption du nom d'Hadrien (*Hadriano Ant.*) ce pèlerin regarde les deux statues comme étant d'Hadrien : *sunt ibi et statuæ duæ Hadriani.* Le début *Tito* a également induit en erreur quelques esprits superficiels sur le véritable fondateur de la colonie : « *Nonnulli a Tito Aelio filio Vespasiani extructam arbitrantur.* » (Saint Jérôme, *Chronic.; PL.*, XXVII, 619) et sur le César dont la statue représentait l'abomination de la désolation. *Schol. Vet.*, *PG.*, CVI, 1151; E. Zigabène, *in Mt.*, XXIV, 15 . βδέλυγμα νῦν λέγει τὸν ἀδριάντα τοῦ Τίτου. Ces confusions n'en sont pas moins une preuve de la réalité de la statue d'Antonin à la *Quadra.*
7. J. Capitolin, *Antonin*, p. 5. Tillemont, *Histoire des Emper.*, II. p. 311.
8. Exemplaires plus ou moins douteux dans De Saulcy, *Num. de la T. S.*, p. 89; Madden, *Coins of the Jews*, p. 259.
9. De Saulcy, *op. l.*, p. 89, 95, 100 ss. Madden, *op. l.*, p. 255, 266, 268; Hill, *Catalogue of the greek coins of Palestine*, p. 84, 89, 93, 95, 96; la même déesse sans le temple s'aperçoit aussi sur quelques spécimens. Hill, p. 99, 101; cf. fig. 366. A. Decloedt, *Monnaies... de Sainte-Anne*, Extrait de la *Rev. Numism.*, 1912, décrit ainsi le revers d'une monnaie d'Alexandre Sévère : « Astarté tourelée, vêtue d'un chiton court serré à la taille, debout à gauche, le pied droit sur une proue de navire. Sur la main droite étendue, elle porte la tête d'Osiris, et, de la gauche, s'appuie sur sa haste. Devant elle, une aigle légionnaire plantée en terre; à ses pieds un grand vase ou autel. » Aphrodite était, parfois considérée comme une déesse armée et maritime. *Diction. des Antiq.*, art. *Vénus.*

Mehkemeh, près du Ḥaram, en compagnie d'une sculpture assez grossière, égyptienne d'apparence[1].

Aelia fut aussi très dévote à Sérapis si l'on en juge par la quantité des monnaies de la colonie qui, depuis Antonin, offrent l'image du dieu soit en



Fig. 364. — Revers d'une monnaie coloniale d'Aelia sous Marc-Aurèle et Commode, d'ap. DE SAULCY, *Num. T. S.*, pl. V. 6.

buste coiffé du calathos et la chevelure serrée par un ruban (fig. 364), soit assis sur un trône avec Cerbère à ses pieds[2]. Ce dieu qui hérita à Alexandrie de tous les attributs de Zeus et qui figure sur les monnaies de cette ville sous les noms de Zeus-Sérapis convenait davantage aux Égyptiens de l'armée ou de la ville que le Jupiter capitolin. Il détourna à son profit les hommages dus à ce dernier d'autant plus aisément qu'il était un dieu guérisseur. « Sous l'Empire, écrit M. Lafaye, Sérapis est passé tout à fait au premier rang parmi les divinités iatromantiques et ses sanctuaires sont devenus, comme ceux d'Esculape, de véritables hôpitaux, où l'on croyait obtenir la guérison de toute espèce de maux par des pratiques qui associaient l'art médical à la superstition la plus exaltée[3]. » On connaît une série de bustes de ce dieu qui ont pour socle un pied humain, symbolisme que l'on n'a pas encore éclairci[4]. La tentation était spontanée de faire entrer dans cette catégorie le pied de marbre dédié par Pompeia Lucilia, dans les portiques de la piscine du Bézétha[5]. Nous verrons là un indice que la piscine, où les infirmes du temps de Jésus venaient chercher la guérison, avait conservé aux yeux des païens sa vertu curative; mais il ne s'ensuit nullement qu'il faille imaginer en ses abords un temple en l'honneur du dieu guérisseur Sérapis.

C'est aussi à partir d'Antonin que Dionysos ou Bacchus et les Dioscures font leur apparition sur les monnaies de la colonie dont le nom officiel, abrégé de diverses façons[6], est *Colonia Aelia Capitolina*. Nous y constatons de nouveau l'empreinte du sanglier de la légion X, que l'on retrouve aussi sur des tuiles (fig. 365) estampillées au chiffre de la légion[7] et qui ornait encore

1. CL.-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, p. 128 s.

2. DE SAULCY. *op. l.*, p. 88, 91, 94, 95, 98, 100, 101, 103, 106; *Recherches sur la numismatique juive*, pl. XV ss. HILL, *op. l.*, p. 84, 88, 90, 91, 92, 101 et les planches afférentes.

3. *Dictionn. des Antiq.*, IV. 1250.

4. P. 1251 et n. 3.

5. Voir ci-dessus, p. 694 ss. De plus grand intérêt paraît être le rapprochement à établir entre cette *Lucilia* et l'eau des *Lucilliennes*, Λουκιλλιανῶν, signalées avec Siloé (comme un réservoir analogue) par Cyrille de Scythopolis (*S. Sabas*, c. 67); cf. p. 870, n. 1. Le nom très latin de *Pompeia Lucilla* (avec cette variante qui n'est pas sans avoir des analogies) se retrouve dans la dédicace d'un autel en Gaule Narbonaise *CIL.*, XII, 1531. La dedicante d'Aelia semble avoir appartenu à un milieu d'officiers ou de fonctionnaires destinés a des mutations considérables. La formule de la Gauloise est à rapprocher de celle du pied votif : *Pompeia Lucilla Allobrog. V(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*. C'est la même concision et le même style, avec la différence de langue propre à chaque milieu. On se représente la pieuse matrone conduite a Aelia par un avatar administratif et guerie de quelque malaise à la piscine du Bezétha. Un ex-voto — expressif peut-être de la faveur obtenue — traduisit sa gratitude envers le Genie des eaux, sans révéler comment elle se concrétisait; mais surtout sa munificence et son credit s'employèrent a des embellissements ou à quelque installation complémentaire avantageuse pour l'utilisation des eaux : le système des canaux régulateurs, par exemple, où se révele si franche l'empreinte de l'époque impériale romaine. En fallait-il davantage pour que la vieille piscine du Bézétha, devenue anonyme dans la population paienne de la jeune colonie prit le nom de la donatrice? Désignée désormais par le vocable des *Eaux Lucilliennes*, elle ne devait retrouver qu'après le triomphe du christianisme son appellation biblique, non sans une certaine persistance de son nom colonial enregistré encore par Cyrille de Scythopolis comme une expression bien connue. Dûment identifiées ces « eaux de Lucilia (Lucilla) » aident manifestement à bien comprendre les eaux, ou la « piscine de Mamila (Maximilla) ».

6. CO·AE·CA. — COL·AE CAPIT — COL·AE[LI]A. CAP. etc.

7. *RB.*, 1900, p. 101 ss. pl. I; 1910, p. 263 s. D'autres tuiles ou briques sans emblèmes, mais portant les estampilles L.X.FRE — LEG.X.F — LE.X.FR — L.X.F. — ont été trouvées en différents points de Jérusalem, au patriarcat latin, à Siloe, sur les pentes de l'Ophel (*CIL.*, III *Sup.*, 6651), au mont des Oliviers (*RB.*, 1904, p. 264; 1910, p. 264), au jardin Saint-Pierre, dans un hypocauste ruiné (GERMER-DURAND, *Un musée palestinien*, p. 23), à Saint-Etienne (collection de l'Ecole); cf. *MuNDPV.*, 1903, p. 18. La *galère*, souvenir du *fretum*, d'où la légion tira le surnom de *Fretensis*, se voit sur quelques spécimens : MICHON, *RB.*, 1900 p. 102, pl. I; 1910, p. 263.

au IVe siècle le tympan de la porte s'ouvrant vers Bethléem. Avec l'aigle, le loup, le minotaure et le cheval, le sanglier représentait les antiques divinités militaires et avait figuré dans les enseignes au temps de la République. Tandis que l'aigle était Jupiter, le loup, Mars, le sanglier symbolisait Quirinus. « L'origine de ces *signa* explique pourquoi, même transformés, ils restèrent toujours un objet de culte pour les soldats. Ils étaient, en effet, suivant le mot de Tacite, les *propria legionum numina*. Qu'il s'agit de l'aigle, enseigne de toute la légion, des *signa* manipulaires ou des animaux servant d'emblèmes aux différentes légions, la piété des troupes les entourait de la même vénération[1]. » Serait-il téméraire d'attribuer l'inscription mutilée qui est venue échouer sur les terrasses de la Khanqâh à une dédicace au génie de la légion que figurait le sanglier? Cette pièce émane d'un Lucilius Sabinus, centurion *princeps* de la Fretensis[2], qui, étant passé à la IVa Flavia, recevra plus tard des distinctions honorifiques de la main de Marc-Aurèle dans la campagne contre les Germains[3].

Outre les motifs énumérés ci-dessus, les monnaies d'Aelia frappées sous Marc-Aurèle reproduisent la Fortune (Tyché) tenant une patère et la corne d'abondance et, fréquemment, la Victoire avec palme et couronne. On sait que pour désigner son successeur, Antonin mourant avait transmis à Marc-Aurèle la statue d'or de la Victoire qui ne quittait pas l'appartement impérial. Le nouvel Auguste prit comme collègue Lucius Commodus à qui il donna le nom de Verus tandis qu'il adoptait pour lui-même le nom d'Antonin. Un certain nombre de bronzes de la colonie portent le buste des deux empereurs avec l'exergue : *Imp. Caes. Antonino et Vero Aug*[4]. Les deux souverains étaient consuls l'année de leur avènement de sorte que le fragment de la titulature conservé au musée arménien de Jérusalem peut se dater de 161 et se restituer en partie de cette façon : *Imp. Caes. M. Antonino et L. Vero N. fecit. M. Aurelio et L. Commodo consulibus*[5]. En 162, il y eut d'importants travaux sur les voies publiques partant d'Aelia si l'on en juge par les milliaires recouverts



Fig. 365. — Tuile à l'estampille de la légion X.

de la titulature de Marc-Aurèle et Verus[6]. Celui-ci vint cette année-là en Orient guerroyer contre les Parthes. Rien ne nous autorise à penser qu'à l'exemple d'Antioche, de l'Égypte et des Juifs, Aelia ait embrassé en 175 le parti du syrien révolté Avidius Cassius. L'année suivante, l'empereur philosophe traversait la Palestine, accompagné de son fils Commode. L'image des deux princes se voit sur une monnaie de la colonie : Marc-Aurèle lauré et, au revers, Commode à cheval levant la main en pacificateur[7].

On pourrait regarder comme une preuve de la fidélité d'Aelia à l'égard de Marc-Aurèle et de son fils le titre de *Commodiana Pia Felix* que ce dernier ajouta au protocole de la colonie, ainsi qu'en témoignent les monnaies de ses successeurs (fig. 366). Cette nouvelle épithète ne doit pas être, si bizarre que fût ce prince, le simple effet d'un caprice[8], car le fait que d'autres colonies ne l'ont

1. CAGNAT, *Dictionn. des Antiq.*, III, p. 1065 s. Le sanglier en enseigne dans A.-J. REINACH, *eod. op.*, IV, p. 1312.

2. *CIL*, III, *Sup.*, 6638 : [*Genio*] *leg*(*ionis*) *X Fr*(*etensis*) (*Luci*]*lius Sabinus... princeps* [*legionis ei*]*usdem d.d.*

3. DESSAU, *Inscr. lat. select.*, 2743 : *L. Petronio... Sabino Foro Brent., corn. pr. pr.* [>] *leg. X Fret.* etc.

4. Pour la numismatique de ce règne, voir HILL., *op. l.*, p. 85, 89; MADDEN, p. 253, 259; DE SAULCY, p. 92 s.

5. *RB.*, 1892, p. 385.

6. THOMSEN, *ZDPV.*, 1917, p. 259 ss., nos 259, 261, 272, 288, 303, 305. Des timbres romains témoignent aussi de l'activité de la légion : *Valer*(*ius*) (*Ma*(*ximus*), *RB.*, 1892, p. 387 ; *Vitel*(*lius*) *M.C* VI., 1910, p. 264 ; *C*(*entur.*) *Aemi*(*li*) *Lici*[*n*]*iani*, *M. Antonius... Valerius*, 1902, p. 434 ; *C*(*entur.*) *Augurio*(*nis*) *leg.* [*X fr.*], *Mu NDPV.*, 1903, p. 17 ; *RAO.*, VI, p. 167.

7. Hill (p. 91) attribue cette monnaie aux deux souverains et non à Commode seul, comme le fait De Saulcy (p. 94) de sorte qu'il n'est pas certain que nous possédions un seul exemplaire d'Aelia frappé sous Commode.

8. Madden, p. 262, fait remarquer, d'après les textes, que Commode avait donné son nom à sa flotte, à sa maison, à ses jardins, à son siècle, au peuple romain, à Rome même.

pas reçu, et la constance que la ville d'Aelia mettra à la conserver jusqu'à sa dernière émission monétaire, tout cela trahit une gratitude due à Commode pour quelque insigne bienfait tel que serait une enceinte fortifiée — dont la colonie était dépourvue jusqu'alors — ou tout autre œuvre d'art que ni la numismatique ni l'histoire ne permettent de préciser.

La colonie s'est-elle déclarée en 193 pour Pes-



Fig. 366. — Revers d'une monnaie d'Aelia sous Trajan Dèce.

cennius Niger? c'est ce qu'indiquerait une monnaie d'Aelia à l'effigie et au nom du compétiteur de Septime-Sévère[1]. Peut-être ne le fit-elle que contrainte car nous ne voyons pas qu'elle ait été punie comme Naplouse par Sévère triomphant[2]. Sur la voie d'Aelia à Hébron on aperçoit encore le XVIIIe milliaire « depuis la colonie d'Aelia Capitolina », avec la titulature de Septime-Sévère, en 194, titulature qui se retrouve mutilée sur une seconde borne[3]. Les travaux de voirie que supposent ces inscriptions ont précédé de peu la construction de l'aqueduc destiné à amener au quartier haut d'Aelia les eaux de l'*ouâdy Biyâr*, situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Jérusalem. Entre Bethléem et cette ville, la dépression du terrain demanda l'exécution d'un siphon en gros blocs perforés et s'emboîtant parfaitement l'un dans l'autre. Sur plusieurs de ces tubes se lisent quelques noms gravés qui ne laissent planer aucun doute sur l'origine de cette œuvre admirable[4]. Le nom du consul Clemens en fixe la date à 195 et les noms des centurions en revendiquent le mérite pour la légion d'Aelia. Le *præpositus* ou directeur des travaux s'appelait Titianus[5]. Les noms de Clodius Saturninus[6], Flavianus (emeritus), Severus (deux fois), Verus, Pomponius, Quartus, Vitalis[7], Antion, étaient ceux d'autres centurions placés à la tête des équipes. L'activité des soldats de la Fretensis ne le cédait donc en rien à celle des autres légionnaires de l'Empire qui ont laissé sur divers points du monde civilisé des ouvrages qui excitent encore l'admiration : routes, ponts, tunnels, réservoirs, camps, places fortes, colonies, temples, aqueducs, fontaines, mines exploitées, etc.[8].

Septime-Sévère dirigea en 198 une expédition contre les Juifs dont il laissa tout l'honneur à son fils Caracalla[9]. Pour se rendre, en l'an 200, d'Antioche en Égypte, Sévère parcourut la Palestine et l'Arabie, favorisant l'essor de la civilisation gréco-romaine, accordant aux villes des droits et des prérogatives, légiférant contre Juifs et chrétiens. Sébaste et Éleuthéropolis reçoivent le surnom de *Septimia*[10]. Aelia, qui n'a

1. Madden, p. 263.

2. Spartien, *Sévère*, 9 : *Neapolitanis etiam Palaestinensibus ius civitatis tulit, quod pro Nigro diu in armis fuerunt.*

3. *RB.*, 1895, p. 71. Thomsen, *ZDPV.*, 1917, p. 83, n°s 300, 304.

4. Germer-Durand, *Échos d'Orient*, IV, p. 9, 134, 201 ; V, p. 139. *Un musée palestinien*, p. 21 ; *RB.*, 1901, p. 106 s.

5. A notre avis, nous avons l'épitaphe de ce Titianus dans Dessau, *Inscript. lat. sel.*, 2652 : *M. Titio... Barbio Titiano > leg. II Adjutric., item leg. X Fretens... Lartia Vera filio piissimo.* Il mourut décurion à Emona en Pannonie.

6. Une dédicace au dieu Liber (Bacchus) trouvée en Pannonie (CIL., III, 3464) mentionne ce Clodius Saturninus quand il était primipile de la légion II Adjutrix.

7. L'épitaphe (Dessau, 9201) : *M. Septimio... [Vita]li > legionum... X Fre(tensis) bis* etc. trouvée à Ancône paraît appartenir à ce personnage. Le nom d'un autre centurion décédé à Arad en Phénicie rappelle l'époque de Sévère : *M. Septimio... Magno > leg. X Fr(etensis) II, L. Septimius Marcellus fratri optimo.* Suit la traduction grecque : Μάρκωι Σεπτιμίωι Μάγνωι [εκ.] λεγ. ί Φρετηνσίας. Dessau, 2657.

8. Cf. Cagnat, *Dictionn. des Antiq.*, art. *Légion*, p. 1062 : *Occupations des légions en temps de paix.* Avant même la fondation d'Aelia, la légion s'occupa des voies. Nous avons relevé des fragments du milliaire III au nord de la ville avec les noms de Nerva et de Trajan (*RB.*, 1901, p. 97), et le milliaire VIII sur la route du sud-ouest portant toute la titulature d'Hadrien en 130. (*RB.*, 1894, p. 613). A cette date nous ne trouvons pas, comme après 135, la mention du point de départ : *Colonia Aelia Capitolina, milia passuum x*, ἀπὸ Κολωνίας Αἰλίας Καπιτωλίνας μίλια... diversement abrégé. Ce qui est un indice que la colonie n'a pas été fondée avant l'insurrection de 132.

9. Spartien, *Sévère*, 16 : *filio sane concessit, ut triumpharet ; cui senatus Iudaicum triumphum decreverat, idcirco quod et in Syria res bene gestae fuerant a Severo.*

10. Voir notre *Mambré ; Conférences de Saint-Étienne*, 1909-10, p. 190. Spartien, *op. l.*, 17.

pas attendu cette occasion pour se livrer à d'importantes entreprises, bat monnaie à l'effigie de Sévère et de son épouse Julia Domna[1]. La réforme capitale que Septime-Sévère a introduite vers 197 dans la situation matrimoniale des soldats est de nature à favoriser le développement de la colonie. Jusqu'alors cette situation absolument fausse ne trouvait de correctif que dans des expédients. Tandis que les règlements militaires interdisaient le mariage au légionnaire, l'administration impériale faisait tout pour lui créer une famille, en vue de faciliter le recrutement de l'armée et d'attacher le soldat au service. Les papyrus et les diplômes militaires nous ont révélé toute une série de mesures en contradiction avec l'interdiction matrimoniale. Sévère autorisa le mariage du droit civil pour le légionnaire et par conséquent la cohabitation avec sa femme[2]. La vie des soldats en fut entièrement modifiée. « Le camp, écrit M. Cagnat, cessa d'être pour eux une cité commune où la plus grande partie de leur vie se passait; il devint simplement un lieu d'exercices où ils se retrouvaient quelques heures par jour. Leur demeure véritable se transporta dans la ville voisine où ils retrouvèrent femme et enfants. Le service légionnaire se change dès lors en une sorte de milice territoriale[3]. » Le camp d'Aelia étant contigu à la ville, les soldats n'avaient pas à s'éloigner beaucoup pour élire domicile soit dans les divers ἄμφοδοι ou quartiers de la colonie, soit dans les faubourgs, soit au mont des Oliviers. Le casernement disparaissant en grande partie par le fait même, il n'était plus nécessaire de conserver au camp les dimensions assez vastes du début. La ville s'accroissait à mesure que le camp se rétrécissait[4]. Pour pallier le défaut de sécurité engendré par une telle situation, on dut, si cela n'avait été déjà fait, songer à remettre en état les défenses de la ville.

Grâce à la faveur des Marc-Aurèle, des Commode et des Septime-Sévère, Aelia, à l'aurore du IIIe siècle, jouissait du plus brillant état de fortune dont elle ait jamais joui avant Constantin. Elle fut, semble-t-il, au moins momentanément la résidence du gouverneur de la province, comme il est permis de l'inférer de la dédicace gravée en caractères sévériens sur un tambour de colonne dressé aujourd'hui au carrefour du Grand New Hotel à Jérusalem : « *A Marcus Junius Maximus légat des Augustes, légat de la légion* X *Fretensis* [*Antoninienne*], *C. Domitius Sergius Julius Honoratus, son écuyer*[5] » (fig. 367 s.). Ce

M·IVNIO
MAXIMO
LEG·AVGG
LEG·X·FR ANTONINIANÆ
C·DOM·SERG·
IVL·HONORATVS
STR·EIVS

Fig. 367. — Dédicace au légat impérial J. Maximus.

Les A des ll. 2 et 3 ne sont pas barrés. *Antoninianae* est d'une gravure grêle et peu régulière.

1. Madden, p. 263; De Saulcy, p. 96 s.; Hill, p. 93.

2. Lesquier, *Le mariage des soldats romains; Comptes Rendus de l'Acad. IBL.*, 1917, p. 230 s.

3. Cagnat, *Dictionn. des Antiq.*, III, 1064; cf. *L'armée romaine d'Afrique*, p. 444 ss.

4. D'après les inscriptions, le camp de Lambèse commença à partir de Septime-Sévère « à s'emplir de constructions parasites, notamment de salles de réunions pour les sous-officiers; celles-ci occupèrent la place réservée précédemment au campement des hommes et devenue libre par suite des réformes de l'empereur. En même temps, la ville de Lambèse était reliée au camp par une grande voie dallée... Cette cohabitation des soldats et des citoyens ne fut pas sans donner une grande importance à la cité; elle s'embellit de monuments qu'elle dut, pour la plupart, au travail des légionnaires. Désormais, plus que jamais, elle ne vécut que de l'élément militaire; à l'avènement de Septime-Sévère, ce n'était encore qu'un *vicus;* dix ans après que le nouveau régime était inauguré, elle reçut le titre de municipe. » Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 452.

5. *M(arco) Junio Maximo leg(ato) Aug(ustorum), leg(ato) leg(ionis) X Fr(etensis,) — Antoninianae — C. Dom(itius) Serg(ius) Jul(ius) Honoratus str(ator) eius.* On lit à tort *Antoniana* dans *CIL.*, III, *Sup.*, 6641, d'après Schick. Sur les fonctions du centurion *strator*, voir *Dict. des Antiq.*, s. v°. Des *legati stratores* ont été relevés sur d'autres dédicaces, Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 1102, 1140, 3138. L'épithète *Antoniniana* fut donnée à des *alae* et à des légions par Caracalla et Élagabale. L'insertion d'*Antoninianorum* en petites lettres sous Caracalla dans une inscription de S. Sévère et de ses deux fils se retrouve également : Dessau, 9186. Un autre texte contenant probablement le nom de J. Maximus a été publié *RB.*, 1895, p. 59.

J. Maximus qu'une conjecture identifie avec le personnage de même nom, auquel l'orateur Fronton adressa une de ses lettres, était donc général de la légion et préfet de Judée à la fois, vers l'an 200. Les deux Augustes étaient alors Septime Sévère et son fils aîné Caracalla dont le nom officiel Antoninus Pius a donné lieu à l'épithète honorifique *Antoniniana* ajoutée par une main inhabile à la mention de la légion X, lorsque ce prince régna seul (211-217). L'histoire a enregistré un voyage de Caracalla d'Antioche à Alexandrie avec retour en Syrie en 216. Son passage par Aelia est donc probable. On possède un certain nombre de médailles de la colonie à son nom. Outre le légat, la légion avait à Jérusalem ses tribuns, officiers supérieurs aux multiples attributions administratives et militaires. Un soldat employé au bureau d'un tribun de la légion X[e], Magnius Félix, nous est connu par une épitaphe trouvée à l'évêché anglican, sur la voie nord à quelque 700 mètres de la ville (fig. 369)[1]. La gravure des lettres est du temps de Sévère. Deux tribuns laticlaves, c'est-à-dire de la classe sénatoriale, ayant servi à la *Fretensis,* sous les Antonins, nous ont été révélés par l'épigraphie latine[2].

Fig. 368. — Face opposée à la dédicace fig. 367.

Avec Élagabale (218-222) on voit apparaître sur les monnaies de la ville la fameuse pierre noire d'Émèse placée sur un quadrige et précédée d'une aigle éployée[3]. Quelques exemplaires portent l'exergue : *Col(onia) Aur(elia) Ael(ia) Cap(itolina) Comm(odiana) P(ia) F(elix)*. L'addition *Aurelia* est un témoignage de flatterie qui ne dépassera pas le règne de *Marcus Aurelius Antoninus* Élagabale. Un bronze du même représente la déesse de la cité entre deux *vexilla* surmontés l'un d'une aigle, l'autre, du sanglier emblématique de la légion.

Le maintien de la *Fretensis* en Judée sous Sévère Alexandre (222-235) est attesté par Dion Cassius[4]. Un de ses centurions, détaché à Rome pour être au service particulier de l'empereur dans le corps dits des pérégrins, Flavius Domitien, a laissé au saint génie du camp un ex-voto pour le salut de l'empereur Sévère Alexandre et des très saintes *Augustas* Julia Mæsa et Julia Mamæa[5]. En vue de prévenir tout empiétement d'une cité rivale, Césarée prend dans ses monnaies à partir de ce règne le titre de *Metropolis*[6]. Le titre de *Gordiana* qui fut ensuite décerné à la X[e] légion laisse entendre qu'elle prit part à la campagne de Gordien contre les Perses, en 243.

Une monnaie d'Aelia frappée sous Dèce à l'effigie de son fils Herennius (251) représente encore le sanglier surmonté de l'aigle légionnaire[7]. Un exemplaire d'Hostilien[8], à la même date, reproduit la louve allaitant les deux jumeaux et, derrière elle, l'aigle légionnaire entre deux *vexilla* symbolisant peut-être la fusion de la *Fretensis* et de la *VI*[e] *Ferrata*. Celle-ci, après avoir campé à Ledjoûn sur les confins de la plaine de Galilée, disparaît complètement depuis Sévère Alexandre. Avec Valérien (253-260) cessent les monnaies d'Aelia Capitolina. On sait que le monnayage de bronze des colonies et des villes grecques s'est

1. *D. M. L. Magnius Felix mil(es) leg(ionis) X Fret(ensis) b(eneficiarius) trib(uni) mil(itavit) ann(is) xviii, vix(it) (annis) xxxix.* Ce texte est conservé au musée municipal à Jerusalem. Le tombeau de ce légionnaire faisait partie de la nécropole rangée le long de la voie de Césarée et de Naplouse. Cf. *QS.*, 1898, p. 35. Les fragments d'épitaphes trouvés dans le quartier chrétien peuvent venir de la banlieue, ou de la nécropole à laquelle appartenait le Saint-Sépulcre, utilisée par la légion avant la fondation d'Aelia : *Helereio Grapto Helereius Rufus patronus.* — *Licinia P... Chreste... (hic) sita [est] : s(it) ti(bi) terra levis.* — *D. M. Bal...* *RB.*, 1892, p. 386 s.

2. Dessau, 1057, 1102, *tribuno laticlavio leg. X Fret.* Un tribun, Pomponius, sous Trajan (8863), le légat Pompeius... Cassianus Longinus (1385), le légat Popilius sous Antonin, *legatus leg. X Fret. a cuius cura se excusavit,* le centurion Velius Prudens sous Hadrien (9189) sont aussi indiqués par l'épigraphie.

3. Hill, p. 97 s. Decloedt, *Extrait de la Revue numismatique*, 1912, p. 16. Pour le règne de Macrin et Diaduménien (217) nous avons des monnaies (Hill, p. 95, de Saulcy p. 99 s.) et l'épigraphe d'un milliaire trouvé près de Ṭanṭour sur la route de Bethléem (*RB.*, 1899, p. 419).

4. LV, 24 : ἔχτα δύο... τὸ δὲ ἐν Ἰουδαίᾳ, τὸ σιδηροῦν, τέτακται... Καὶ οἱ δέκατοι ἑκάτεροι, οἵ τε ἐν Παννονίᾳ τῇ ἄνω οἱ δίδυμοι, καὶ οἱ ἐν Ἰουδαίᾳ.

5. Dessau, 484.

6. Hill, p. xvii.

7. Decloedt, *Extr. de la Rev. num.*, 1912, p. 19 s.

8. Hill, p. 102. Un spécimen du même temps représente le groupe d'Hygieia et le serpent.

presque entièrement terminé sous le règne de Gallien (260-268). La réforme d'Aurélien en 274 qui suivit la crise monétaire de cette époque réserva désormais la frappe à l'empereur [1].

Depuis Verus les troupes d'Occident étaient continuellement déversées sur l'Orient où les Perses se livraient sans trêve à d'audacieuses incursions. Lors de la défaite de Valérien en 260, l'armée d'Orient, malgré ces renforts, subit de lourdes pertes. Sauf quelques contingents de cavalerie laissés en Syrie pour contenir les Perses, Macrien emmena les restes de cette armée en Illyrie pour détrôner Gallien (262). La *Fretensis* se trouve avec deux autres légions d'Orient, en 267, parmi les troupes d'un autre usurpateur, Victorinus, qui régnait dans les Gaules [2]. A vrai dire, depuis la défaite que Zénobie avait infligée, cette même année, au général de Gallien, Héraclianus, l'armée romaine d'Orient n'existait plus. Aelia, comme tout l'Orient entre alors dans la mouvance du royaume palmyrénien qu'organisent Zénobie et Waballath et qui, par les conquêtes de leur général Zabdas, s'étend du sud de l'Égypte à la Bithynie. Aussi bien, quand l'évêque d'Aelia, Hyménée, se rend à Antioche en 269 avec Théotecne de Césarée et Maxime de Bosra pour condamner une troisième fois Paul de Samosate, il n'a pas à quitter l'État palmyrénien [3].

La rupture ouverte de Zénobie avec Rome en 271 décida Aurélien à mettre un terme à cette usurpation jusque-là plus ou moins habilement déguisée. Pendant que l'empereur marchait sur la Syrie avec les légions du Danube, Probus, ramenant les légions d'Orient, reprenait l'Égypte avant de concourir au siège de Palmyre où les contingents de Palestine se distinguèrent par l'usage de la massue. La première pensée d'Aurélien après son triomphe fut de réorganiser l'armée d'Orient sur ses anciennes bases. Les légions regagnèrent les cantonnements que la guerre civile et la lutte contre les Barbares les avaient contraintes de quitter. Le meurtre dont il fut victime (275) ne laissa pas à Aurélien le temps de réaliser ses projets sur le rétablissement et la consolidation de la frontière orientale de l'Em-



Fig. 369. — L'épitaphe de Magnius Félix.

pire, ouvrage qui sera exécuté par Carus et Dioclétien. C'est vraisemblablement au cours de la grande réforme militaire de ce dernier, visant surtout à l'affermissement du *limes*, que la légion X *Fretensis* fut transférée à Ailah sur le golfe que la mer Rouge forme à l'est de la péninsule sinaïtique [4]. Il est possible qu'avant de se voir confiner en ce lieu inhospitalier, elle stationna quelque temps à Philadelphie dans l'Ammonitide [5]. Elle fut remplacée à Aelia par un simple détachement de cavalerie auxiliaire composé de Maures et d'Illyriens [6].

1. L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 171 ss.

2. D'après une remarque de M. Homo (p. 50, note), fondée sur l'étude des monnaies légionnaires de Victorinus frappées vers 267, trois légions, II[e] *Trajana* (Alexandrie), III[e] *Gallica* (Phénicie et Césarée) X[e] *Fretensis* (Aelia), appartiennent à l'armée d'Orient disloquée.

3. Grâce à la protection de Zénobie, Paul de Samosate, résistant aux décisions de trois synodes, continua à résider à la maison épiscopale d'Antioche jusqu'à ce que l'empereur Aurélien l'en fit sortir en 272.

4. V. Chapot, *La frontière de l'Euphrate*, p. 87 s.

5. Conjecture fondée sur une épigraphe publiée par Clermont-Ganneau, *Revue archéol.*, 1896, I, p. 346; *RAO.*, II, p. 25 et ainsi interprétée par V. Chapot, *op. l.*, p. 88, n. 13 : Οὐίκτωρα ἡγεμόνα τῆς λεγιῶνος δεκάτης Φρετησίας Γορδιανῆς Αὐρηλία Οὐικτωρία... Il s'agit probablement d'un monument honorifique à un *præfectus* de la légion. Cf. *Notitia Dignitatum : Præfectus legionis decimæ Fretensis, Ailæ.* D'autres inscriptions se rapportent aux détachements de la légion fixés hors d'Aelia à diverses époques : Dédicace à Hadrien de la 1[re] cohorte, trouvée à Gadara (*Ét. d'arch. or.*, I, p. 169, *Recueil...* II, p. 299 s.); épitaphe du centurion Aurélius Marcellinus, à Tibériade (*QS.*, 1886, p. 79; *Ét. d'arch. or.*, I, p. 171, n. 2); *Vexillatio leg. X Fre.* à Abou-Ghôch (*RB.*, 1902, p. 430 s.; 1925, p. 580 ss.); inscription d'un vétéran à Bettir (*RB.*, 1894, p. 614); d'un Sempronius à Séleucie de Piérie (Waddington, *Inscr. de Syrie*, 1837).

6. Saint Jérôme, ép. LVIII, 4 : *in urbe celeberrima* (Jerusalem) *in qua curia, in qua ala militum.* (éd. Hilberg). *Notit. dign.*, *Or.* XXXIV., *Equites Mauri Illyriciani, Aeliæ.* Cf. Chapot, *op. l.*, p. 110, 117.

Au milieu des guerres incessantes, des conflits provoqués par l'indiscipline des légions et l'ambition de leurs chefs, des compétitions successives d'un Macrien, d'un Firmus, d'un Saturnin, d'un Achillée qui ensanglantèrent l'Orient pendant la seconde moitié du IIIe siècle, Aelia, comme le reste de la Palestine, ne pouvait que végéter et tomber dans une prompte décadence. Privée de la légion qui en était l'âme, elle n'était plus qu'une agglomération sans importance au moment où Dioclétien traversait la Palestine accompagné du jeune Constantin (296). Habitués à ne voir dans la colonie d'Hadrien qu'une localité provinciale semblable à tant d'autres avec les monuments de la splendeur des beaux jours passés : forum, bains, temples, théâtre, portes triomphales, les païens avaient fini par oublier le vieux nom de Jérusalem. Ce nom toutefois et les souvenirs qu'il évoquait restaient gravés dans le cœur de l'église locale qu'abritait Aelia Capitolina, et l'heure n'est plus très éloignée où, avec l'aide du jeune prince qui passe dans le cortège de Dioclétien, sans se douter de ses destinées, ces chrétiens encore traqués par le despotisme du César-dieu, rendront à la colonie qui s'éteint l'intensité d'une vie nouvelle qui s'épanouira dans la Ville sainte du christianisme.

§ 4. *Les Lieux Saints avant Constantin.*

Il est incontestable qu'avant l'érection des sanctuaires il exista des Lieux Saints qui furent l'objet de la vénération des fidèles et de l'attention des anciens écrivains ecclésiastiques. Bethléem en fournit une preuve classique. Par l'établissement du culte d'Adonis en 135-136, Hadrien ou ses lieutenants comptaient peut-être écarter les chrétiens de la grotte de la Nativité, mais cette mesure ne put venir à bout du souvenir évangélique puisque vers 150 celui-ci reparaît dans la littérature locale[1]. La communauté indigène aurait-elle refusé au lieu consacré par la mort et la sépulture du Sauveur la considération pieuse qu'elle accordait au lieu de sa naissance? La création du Forum et du Capitole d'Aelia dans la région même du Golgotha, commandée par l'importance et la commodité du site, a paru aux anciens historiens faire partie des mesures vexatoires destinées dans la pensée d'Hadrien à effacer le christianisme qu'il envisageait comme un rameau de la religion juive. L'analogie de Bethléem semble leur donner raison. Qu'il y eût d'ailleurs intention persécutrice ou non, la blessure que la conscience chrétienne ressentit de cette profanation prouve que cet endroit attirait les hommages des fidèles qui, sauf le court intervalle du siège de 70, n'ont jamais fait défaut à Jérusalem.

La communauté hiérosolymitaine, qui eut à sa tête une suite ininterrompue d'évêques, possédait naturellement un lieu de réunion, centre de son culte. Elle regardait même sa petite église comme la demeure où les Apôtres avaient reçu l'effusion de l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte, et le trône de Jacques, conservé avec un profond respect, rappelait à tous que « le frère du Seigneur » premier évêque de la nouvelle Sion y avait présidé les assemblées. La vieille Sion, c'était cette montagne du Temple parsemée alors de ruines et que, selon la remarque d'Origène, les Juifs considéraient comme choisie du Père de toutes choses pour être le piédestal de son sanctuaire[2]. La mémoire de saint Jacques, dont l'autorité et l'ascétisme avaient imprimé à la chrétienté locale une si rude empreinte, revivait également au pied de l'angle sud-est de l'enceinte du Temple. Du sommet de cet angle d'un appareil énorme qui avait défié le pic démolisseur et où la tradition recueillie par les Évangiles fixait l'une des tentations de Jésus, saint Jacques avait été précipité par ses ennemis jaloux de son influence sur tout le peuple juif. Au bas, sur la pente de la colline, la piété populaire marqua le théâtre de sa mort et de sa sépulture d'une stèle qui subsistait peut-être encore vers la fin du second siècle.

Les piscines illustrées par les miracles de Notre-Seigneur et que la restauration de l'empereur Hadrien avait respectées sinon embellies méritaient l'attention des visiteurs guidés par la piété

1. Voir *Bethléem. Le sanctuaire de la Nativité*, ch. Ier.

2. *Fragm.* III. *in Lament.* (KLOSTERMANN, p. 240) : μετὰ τὸ οἰκοδομηθῆναι τὸν ναὸν ἐν Σιών. *In Joh.*, IV, 19 (PREUSCHEN, p. 237) : οἱ δὲ Ἰουδαῖοι τὸ Σιὼν θεῖόν τε νενομικότες καὶ οἰκεῖον τοῦ θεοῦ ἐκεῖνον οἴονται εἶναι τὸν ἐκλελεγμένον ὑπὸ τοῦ πατρὸς τῶν ὅλων τόπον, καὶ διὰ τοῦτο ἐν αὐτῷ ᾠκοδομῆσθαι τὸν ναὸν ὑπὸ τοῦ Σολομῶνος λέγουσιν. Dans la littérature talmudique également, le mot Sion désigne toujours la montagne du Temple.

ou la science. Origène explique en deux mots l'agencement des cinq portiques de la piscine de Bézétha dite alors Probatique, et les eaux de Siloé, où l'aveugle-né se lava les yeux, fournissent une ample matière à sa faconde symbolique[1]. La vertu miraculeuse de ces bassins conservait encore son prestige. Siloé devait guérir les yeux si la Probatique était courue des perclus et des ankylosés.

Il s'imposait aux pèlerins de parcourir l'esplanade désolée où s'élevaient jadis les galeries et les portes monumentales des parvis ainsi que la maison du Dieu d'Israël. Les statues impériales dressées en ce lieu naguère si auguste donnaient à penser que s'était réalisée à la lettre l'abomination de la désolation, tandis que l'exploitation des matériaux hérodiens par les constructeurs d'Aelia rendait tangible la prédiction que du Temple il ne resterait plus pierre sur pierre. L'enceinte du sanctuaire demeurant dans l'abandon faisait revivre la menace de Jésus : « Votre maison sera laissée déserte », menace qui prenait un singulier relief du fait de l'éloignement des Juifs en vertu des décrets impériaux. Saint Justin, Ariston de Pella, Tertullien font valoir l'interdiction de l'accès de Jérusalem dont étaient frappés les Juifs[2], et bien avant saint Jérôme, Origène[3] fut témoin des pleurs que les bannis venaient verser périodiquement sur les ruines du Temple avec la tolérance des autorités locales, n'ayant plus pour aborder ce lieu la même facilité que le Pseudo-Baruch sous Trajan[4]. Accommodant cette circonstance à ses vues apologétiques, l'épître de Barnabé[5], contemporaine d'Hadrien, expose l'erreur des infortunés qui ont mis leur espoir, avec la pensée qu'il était la maison de Dieu, dans un édifice que les ennemis ont abattu. Tertullien se fait l'écho du Protévangile lorsqu'il évoque les traces du sang de Zacharie sur les dalles de l'esplanade. L'assassinat du grand prêtre et le meurtre de Jacques le Juste justifiaient aux yeux des chrétiens et même des Juifs le châtiment dont ils voyaient les terribles effets[6].

De bonne heure les fidèles gravirent le mont des Oliviers à la recherche de la grotte sacrée, abri passager de Jésus et des Apôtres, où furent révélés la ruine de Jérusalem et les signes avant-coureurs de la fin des temps, où se tint la réunion suprême qui précéda l'Ascension. Tout à côté, une empreinte sur le roc marquait l'endroit d'où le Sauveur avait quitté la terre pour entrer dans sa gloire. Les doctes y trouvaient la réalisation de l'oracle de Zacharie (XIV, 4) : « Ses pieds se poseront en ce jour-là sur le mont des Oliviers. » (Chap. XIV. **T.** I). Ils pouvaient comme Origène se servir de la mention du chemin sabbatique (*Act.* I, 12) pour préciser cette localisation. La distance sabbatique séparant de Jérusalem le sommet du mont des Oliviers est évaluée dans la Michna à 2.000 coudées mesurées en ligne droite à partir de l'enceinte de la ville, évaluation qui se rencontre avec celle des cinq stades attiques que Josèphe place entre la ville et l'Olivet. L'indication des *Actes* a dû être d'un grand secours dans la fixation de cet événement sur le sol[7].

Au pied du mont des Oliviers, les chrétiens s'arrêtaient pour prier dans le champ témoin de l'Agonie et de la dernière prière du Christ. Plus loin, après avoir dépassé la piscine de Siloé, ils retrouvaient un autre champ auquel se rattachait également un souvenir de la Passion : Aceldama.

Origène démontre sans peine à Celse (VI, 25) l'identité de la Géhenne et de la vallée de Hinnom appartenant comme Jérusalem à la tribu de Benjamin et devenue dans la tradition juive le symbole de l'enfer. Nous voyons cette idée couramment admise dans l'Évangile et l'Ascension d'Isaïe. Le Talmud de Babylone signale les deux palmiers de la vallée de Hinnom qui marquent la porte de la

1. PREUSCHEN, *Der Johanneskom.*, fragm. LXI, LXIII. Naturellement Origène parlait de la « Probatique » sans avoir cure du vocable récent : *Eaux Lucilliennes*.

2. SAINT JUSTIN, *Tryph.*, c. XVI. Cf. EUSÈBE, H. E., IV, 6. TERTULLIEN, *Adv. Gent.*, XXI; *adv. Jud.*, XIII. Ces trois témoignages sont du IIe siècle.

3. *In lib. Jesu f. Nave, hom.* XVII; *PG.*, XII, 910.

4. *Apoc. Baruch*, 35. *Patrol. Syriaca*, II, 1121 : *Et ivi ego Baruch usque ad locum sanctum et sedi super ruinas ejus et flevi et dixi... Quia in loco isto, ubi prostratus sum nunc, olim Summus Sacerdos offerebat oblationes sanctas... Nunc autem facta est pulvis gloriatio nostra et desiderium animæ nostræ arena.*

5. C. XVI. HEMMER-LEJAY, *Textes et documents. Les Pères Apostol.*, I, p. 88.

6. *RB.*, 1919, p. 489 s. ORIGÈNE, *C. Celsum*, I, 47.

7. Traité *'Eroubin*, IV, 3-8. Cf. Talmud de Jérusalem, *'Eroubin*, V, 4, 8. ORIGÈNE, περὶ ἀρχῶν, IV, 17 : περὶ τοῦ σαββάτου φάσκοντες τόπον ἑκάστῳ εἶναι δισχιλίους πήχεις. Cf. *Num.*, XXXV, 5 et *Jos.*, III, 4. JOSÈPHE, *Antiq.*, XX, **8**, 6 : ὄρος... Ἐλαιῶν, ὁ τῆς πόλεως ἄντικρυς κείμενον ἀπέχει στάδια πέντε. Le stade attique valait 185 mètres. Le chiffre de 6 stades de *Guerre*, V, **2**, 3 s'applique au camp de la Xe légion et non au sommet du mont des Oliviers.

Géhenne[1]. Les Judéo-chrétiens n'avaient aucune raison de rejeter les indications des Juifs touchant les sépulcres des rois et des prêtres, les tombeaux de la prophétesse Houlda, de Zacharie, d'Aggée ou d'Absalon. La plupart de ces monuments funéraires formaient une nécropole à proximité des canaux de Siloé.

Rendue sommaire par la pénurie des documents, cette revue de la période anténicéenne, qui n'épuise probablement pas la série des souvenirs vénérés alors à Jérusalem, pourrait être complétée sur quelques points par le Pèlerin de Bordeaux. Nous préférons cependant réserver au siècle de Constantin ce témoin chez qui il serait hasardeux d'opérer un départ entre les localisations pourvues de solides fondements et les apports récents dus à l'extension des recherches et à la curiosité exigeante des pèlerins. Il reste d'ailleurs un ensemble suffisant pour exercer sur l'esprit du chrétien étranger une fascination à laquelle il devait céder autant que le permettaient les circonstances en cette période troublée par des guerres et des persécutions. Les ruines avaient leur éloquence et l'évocation des faits bibliques n'était-elle pas plus facile et plus impressionnante au milieu de ces paysages où nulle construction n'offusquait le regard? L'évêque de Sardes, Méliton, ne dut pas s'y montrer insensible quand, pour se renseigner sur le canon des Écritures, il parcourut vers 170 le pays qui avait été le théâtre de la prédication et des gestes de Dieu[2]. Le palestinien saint Justin y avait précédé l'évêque asiate afin de constater dans l'histoire de Jésus la réalisation des prophéties dont il faisait lors de sa conversion une étude approfondie[3]. Selon Barhebræus, c'est à Jérusalem que vient, en 205, se faire consacrer évêque de Séleucie le syrien Achadabues, sur la recommandation de l'évêque d'Antioche[4]. La Palestine n'était donc pas tellement fermée pour qu'un sujet du roi de Perse ne pût y accéder. Evidemment Cappadociens et Alexandrins y pénétraient avec de moindres difficultés. En 212, un illustre disciple de Pantène et de Clément d'Alexandrie, Alexandre, évêque de Cappadoce, arrivait à Jérusalem pour y faire ses dévotions et la visite éclairée des Lieux saints[5].

Retenu à Aelia pour être le coadjuteur du vieil évêque Narcisse avant d'en devenir le successeur, il paraît avoir donné durant son pontificat de trente-neuf ans (212-251) une impulsion singulière aux pèlerinages et aux recherches topographiques à Jérusalem et en Palestine. On était alors dans la période de tolérance relative qui va de Caracalla à Philippe l'Arabe. Tandis que les Juifs entreprenaient la rédaction du Talmud de Jérusalem[6], on voyait accourir en Terre Sainte Jules Africain[7], Firmilien de Cappadoce[8], Grégoire de Néocesarée et son frère Athénodore[9], Pionius de Smyrne dont l'éloquence est pleine de réminiscences bibliques et d'allusions à son voyage au pays des Juifs[10]. La grande attraction de ce temps-là était Origène auquel Alexandre ne ménageait pas son amicale faveur et dont il ne manquait pas une occasion de se faire l'auditeur. Le prélude de la première homélie sur le livre des Rois prononcée dans l'église d'Aelia contient un éloge délicat de la mansuétude du pontife Alexandre qui présidait l'assemblée[11]. C'est à son exemple et mû par la même pensée qu'Origène « vint en ces lieux, comme il le dit, voir les vestiges de Jésus, de ses disciples et des prophètes[12] ». En cela, Origène et Alexandre imitaient leur maître Clément qui,

1. Cf. *RB.*, 1910, p. 535. Le targum de Job v, 4, rappelle de son côté les portes de la Géhenne : בתרעא דגהנם.

2. Eusèbe, H. E., IV, **26**, 14 : ἕως τοῦ τόπου γενόμενος ἔνθα ἐκηρύχθη καὶ ἐπράχθη.

3. Kohler, *Itiner. Hierosol... series chronol.*, *Sæculum* II, p. 16.

4. Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, II, p. 396.

5. Eusèbe, H. E., VI, **11**, 2 : τὴν πορείαν ἐπὶ τὰ Ἱεροσόλυμα εὐχῆς καὶ τῶν τόπων ἱστορίας ἕνεκεν πεποιημένου... Saint Jérôme, *De viris ill.*, 62 : *cum desiderio sanctorum locorum Hierosolymam pergeret.*

6. En 231 comme le note Tillemont, *Hist. des Empereurs*, III, p. 198.

7. Batiffol, *Littér. grecque*, 2e éd., p. 185 s.

8. S. Jérôme, *De viris ill.*, c. 54 : *Firmilianus sub occasione sanctorum locorum Palaestinam veniens diu Caesareæ in sanctis Scripturis ab eo* (*Origene*) *eruditus est.*

9. Tillemont, *Mémoires*, III, p. 540.

10. Martyrisé à Smyrne en 250, Pionius témoigne dans les discours que nous ont conservés ses Actes d'une érudition peu commune. Ruinart, *Acta .. sincera* (1689), p. 126 : *Ego namque transgressus omnem Judæorum terram, cuncta perdidici, et Jordane transmisso vidi terram... Vidi mare mortuum* etc. Eusèbe a fait son éloge; *Hist. eccl.*, IV, **15**, 47.

11. *PG.*, XII, 995.

12. *In Joh.*, I, 28 : γενόμενοι ἐν τοῖς τόποις ἐπὶ ἱστορίαν τῶν ἰχνῶν Ἰησοῦ καὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ καὶ τῶν προφητῶν.

pour satisfaire son avidité intellectuelle et compléter sa formation, s'était adressé aux doctes maîtres de divers pays, notamment à un Assyrien en Mésopotamie, à un savant de la Coelé-Syrie et, en Palestine, à un Juif[1]. L'illustre didascale Pantène, grand voyageur lui aussi, avait poussé jusqu'aux Indes. Chrétiens ou païens, les esprits désireux de s'instruire, s'expatriaient au delà des mers en vue de connaître les pays étrangers et d'écouter les professeurs en renom, au risque de s'attirer les reproches des anachorètes dont l'humeur sédentaire s'accommodait mieux du programme évangélique : Le royaume de Dieu est en vous[2].

Les simples fidèles ne se privaient pas non plus de pérégriner tantôt afin d'assouvir leur dévotion imaginative ou d'accomplir un vœu suivant la parole du psalmiste : *et tibi reddetur votum in Jerusalem*, tantôt à l'occasion d'une visite charitable à des compatriotes relégués en vertu d'une sentence persécutrice dans quelque mine ou geôle de Syrie ou de Palestine, tantôt avec l'ambition de jouir chez eux du prestige que conférait la qualité de pèlerin, telle l'énergumène de Cappadoce qui se donnait de l'autorité en prétendant revenir de Judée et de Jérusalem, en 234, ainsi que le raconte à saint Cyprien Firmilien de Césarée[3].

En dehors de ces quelques noms, la nomenclature des pèlerins de cette période demeure aussi peu développée que tout ce qui a trait à l'histoire des trois premiers siècles. Les listes dressées par le diligent Kohler[4], d'après l'hagiographie surtout, sont loin de combler les lacunes, d'autant plus qu'un certain nombre de ces premiers pèlerinages sont douteux ou supposés. On ne peut nier cependant qu'il se produisit vers la Terre Sainte un mouvement qui s'accrut avec les progrès de l'Église dans le monde. Il faut croire que saint Jérôme et ses disciples possédaient de plus amples renseignements que nous sur cette question quand ils écrivaient : « Il serait long d'énumérer chronologiquement depuis l'ascension du Seigneur jusqu'à ce jour les évêques, les martyrs, les docteurs de l'Église qui vinrent à Jérusalem, estimant avoir moins de religion, moins de science, une pratique imparfaite des vertus s'ils n'avaient pas adoré le Christ aux lieux d'où l'Évangile commença à rayonner sur le gibet[5]. » Dans sa *Démonstration évangélique* mise sur le chantier avant l'édit de Milan (313), avant donc que Constantin eût songé à construire aux Lieux saints, Eusèbe parle des fidèles qui accourent de tous les points de la terre à Jérusalem afin d'y vérifier la prise et la ruine de la ville, objet des prédictions, et pour adorer en particulier sur le mont des Oliviers où la gloire du Seigneur a émigré; ils vont aussi visiter Bethléem où les indigènes leur montrent la grotte traditionnelle de la nativité du Sauveur[6].

Si considérable qu'on la suppose, l'affluence des visiteurs étrangers ne suffit pas à garantir l'authenticité d'une tradition ni à en assurer la continuité. Le visiteur se fie en général à celui qui, habitant le pays, conserve les renseignements qu'il tient de ses ascendants ou de ses compatriotes, sans y mêler des considérations venues du dehors. Il appartiendra à l'esprit critique de séparer l'élément légendaire du fond réel, la tradition locale de l'adaptation exégétique. Pour admettre avec sécurité la localisation des principaux faits de l'histoire hiérosolymitaine, il suffit d'acquérir l'évidence qu'il y eut à Jérusalem une communauté chrétienne d'une existence assez suivie pour assurer la transmission de souvenirs authentiques. L'enchaînement de son existence se manifeste surtout par la succession de ses évêques dont les premiers sont des témoins, des parents même de Jésus. Que la succession épiscopale greffée sur les Apôtres se trouve être la pierre de touche en même temps que le véhicule de la tradition, c'est une assertion fréquente des premiers auteurs ecclésiastiques[7].

Le martyre de Jacques « frère du Seigneur »

1. *Stromates*, I, 1; Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, **11**, 4. La lettre citée par *Hist. eccl.*, VI, **11**, 6, étant de 211, ne suppose pas alors un voyage de Clément en Palestine comme le prétend Schmitzberger, *Die Echtheit Golgothas*, p. 28, 31. Cf. Tillemont, *Mémoires* .. III, p. 184 s., 416.

2. Exhortation de saint Antoine en 295 dans sa *Vie* par S. Athanase, c. 20. *PG.*, XXVI, 873.

3. Routh, *Scriptor. eccles. opusc. præcip. quæd.*, I, p. 239.

4. *Itiner. Hierosol. series chronologica*, p. 1-34. *Itinera in Syriam et Palæstinam ; ROL.*, V. p. 523 s.

5. Ep. **46**, 9. *PL.*, XXII, 489.

6. *Dém. évang.*, VI, **18**, 23 : καταλύειν ἕνεκεν ἱστορίας. VII, **2**, 14 : τοῖς τῶν τόπων ἱστορίας χάριν... ἀφικνουμένοις.

7. Eusèbe et ses sources établissent un lien étroit entre διαδοχή et παράδοσις. Cf. E. Grapin, *Eusèbe : Hist. ecclés.*, IX-X, p. 520.

resté à la tête de la communauté de Jérusalem après le départ des Apôtres eut lieu à la pâque de 62[1]. L'épiscopat de son successeur Syméon, fils de Cléophas et cousin de Jésus, fut marqué par l'exode de la chrétienté en Pérée et par la tourmente qui emporta la Ville sainte et son temple en 70. A la suite de l'opération malheureuse de Cestius Gallus, en novembre 66, des Juifs de condition avaient quitté la cité en révolte, l'échec romain paraissant gros de menaces aux esprits clairvoyants. Opposés à la sédition comme contraire à leurs principes, les chrétiens ne tardèrent pas à s'échapper de ce vaisseau qui, suivant l'énergique expression de Josèphe, faisait eau de toutes parts. Quand Jérusalem eut succombé, à la fin de l'été de 70, la ville, nous l'avons vu, ne resta point déserte[2]. Comme nulle défense n'interdisait aux Juifs l'accès de leur capitale, il est à croire que dès la cessation des hostilités se dessina un mouvement de retour. L'histoire contemporaine montre quel attachement les réfugiés gardent à leurs villes ou villages détruits, à leurs maisons ruinées. Les habitants de Jérusalem, et notamment les chrétiens, qui avaient fui aux premiers grondements de l'orage, ayant par le fait même montré leur loyalisme, ne durent pas rencontrer de résistance de la part des autorités romaines quand ils purent répondre à l'irrésistible attrait exercé sur eux par la patrie. Grâce à la disparition des séditieux, massacrés ou vendus comme esclaves, les éléments pacifiques trouvaient le champ libre, et le groupe des fidèles de Jésus gagnait en importance. « L'histoire raconte, dit Eusèbe, qu'il y eut à Jérusalem une église du Christ même très grande (καὶ μεγίστη), recrutée chez les Juifs, jusqu'à l'époque du siège sous Hadrien[3]. » Pour Eusèbe[4] en effet comme pour Épiphane[5], le retour des chrétiens à la Ville sainte après le siège de 70 ne souffre aucune difficulté, obtenant d'ailleurs une sérieuse confirmation par le fait du rétablissement des Juifs à Jérusalem qui ressort des sources rabbiniques et des auteurs classiques. La situation de chef de la communauté était assez considérable pour exciter l'envie du sectaire Thebouthis[6], et celle de la communauté, trop brillante pour ne point exaspérer le ressentiment des Juifs qui peu à peu envahissaient Jérusalem avec l'arrière-pensée de réaliser les espérances de leur messianisme national. Ils essayèrent d'imputer aux chrétiens leurs propres idées dans le but de les compromettre aux yeux du gouvernement impérial.

Les relations entre Juifs et chrétiens se tendirent de plus en plus comme le prouvent la Didaché, l'épître de Barnabé et maint passage talmudique. Des petits-fils de Jude « frère du Seigneur » furent dénoncés parce qu'appartenant à la race de David ils pouvaient fomenter la rébellion. Domitien, ayant constaté l'inanité de l'accusation, leur laissa la liberté, ce dont ils profitèrent pour gouverner les églises jusqu'aux jours de Trajan[7]. A son tour, Syméon devint l'objet d'une dénonciation analogue. Parent de Jésus et chrétien dénoncé, le vieil évêque ne put échapper au supplice. Il tombait trop évidemment sous le verdict explicité par le rescrit de Trajan à Pline le Jeune. Le consulaire Atticus le fit mettre en croix en l'année 107, la dixième de Trajan[8]. Hégésippe donne cent vingt ans à Syméon : c'est une façon sémitique d'exprimer qu'il avait été le contemporain de trois générations (3 × 40) : celle du Christ, celle des Apôtres, celle des petits-fils des frères du Seigneur.

Durant les vingt-huit ans qui nous séparent du siège de la ville sous Hadrien, les listes épiscopales fournissent treize noms à placer, dont les deux premiers appartiennent très probablement à la parenté du Sauveur[9]. La courte durée du pontificat des derniers évêques de la liste judéo-chrétienne provient sans doute de la persécution que Bar-Kokébas, à partir de 132, exerça contre les

1. D'après la chronique d'Eusèbe (Schoene, II, p. 154 s.) concordant avec Josèphe, *Antiq.*, XX, **9**, 1. Une date moins reculée telle que celle que suggère l'*Hist. ecclés.* provient de la tendance artificielle d'unir la mort de Jacques au siège de Jérusalem.

2. *Guerre...* VII, **8**, 7. Cf. p. 876 ss.

3. *Dém. évang.*, III, **5**, 108. Il y a certainement là de l'exagération provoquée sans doute par divers passages des Actes des Apôtres.

4. *Hist. eccl.*, IV, **5**, 4. Eusèbe dit des quinze évêques antérieurs à Hadrien : τοσοῦτοι καὶ οἱ ἐπὶ τῆς Ἱεροσολύμων πόλεως ἐπίσκοποι ἀπὸ τῶν ἀποστόλων εἰς τὸν δηλούμενον διαγενόμενοι χρόνον, οἱ πάντες ἐκ περιτομῆς.

5. *De mensuris et ponderibus*, x.

6. *Hist. eccl.*, IV, **22**, 5.

7. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, **20**, 1-6.

8. *Op. l.*, III, **32**, 6. *Chronic.*, (Schoene II), p. 162.

9. *Hist. eccl.*, IV, **5**. *Chronic.*, p. 162 ss. Épiphane, *Hæres.*, LXVI, 20. De Boor, *Neue Fragmente... des Hegesippus. Tl.*, V, 2, p. 169.

chrétiens qui refusaient énergiquement de prendre part à la nouvelle révolte[1]. Cette fois, le gouvernement ne tint pas compte de leur fidélité. Venus à bout de l'insurrection en 135, les Romains enveloppèrent Juifs et chrétiens d'origine juive dans une même proscription et leur interdirent l'accès de la colonie d'Aelia que l'empereur Hadrien faisait construire sur les ruines de la ville juive de Jérusalem. En somme, la permanence d'un groupe chrétien important à Jérusalem, guidé par une série ininterrompue de chefs dont plusieurs revendiquent des liens de parenté avec le Sauveur, nous garantit la survivance, jusqu'en 135, de souvenirs authentiques touchant la vie, la mort, la survie de Jésus et les principaux événements de l'Église naissante. Tout esprit non prévenu et sachant se guider d'après des considérations psychologiques élémentaires admettra sans hésitation que la famille de Jésus et la chrétienté de Jérusalem ne se sont point désintéressées de ces lieux qui leur rappelaient une mémoire si chère et si vénérée, et que les évangélistes notaient pour leurs récits.

La nouvelle ville peuplée d'incirconcis compta tout de suite un noyau chrétien qui vécut et se développa sous la direction d'évêques dont le nom seul révélerait l'origine gréco-romaine, si l'histoire ne nous l'indiquait nettement[2]. Parmi ces nouveaux colons[3] recrutés en Égypte, et dans les villes hellénisées de Syrie et de Palestine ne s'en trouva-t-il pas qui connussent la sainte cité avant sa récente destruction? Dans cette chrétienté issue de la gentilité plusieurs membres ne provenaient-ils pas de la communauté qui s'était maintenue à Jérusalem jusqu'au règne d'Hadrien sous la houlette des épiscopes circoncis et des δεσπόσυνοι ou petits-neveux du Maître? La supposition est loin d'être oiseuse, à la lumière du passage de la *Théophanie* où Eusèbe développe la parole de Jésus : Il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. Juifs croyants et convertis du paganisme se sont groupés sous la main d'un unique berger qui est le *Logos* de Dieu. « Ainsi à Jérusalem quinze évêques originaires du judaïsme, à commencer par Jacques, présidèrent l'église de cet endroit où des milliers de Juifs surtout et des Gentils furent unis ensemble jusqu'au siège qui eut lieu aux jours d'Hadrien[4] ». Ces recrues étrangères au monde juif, ces « craignant Dieu » qui, à l'instar du centurion Corneille et de celui de la crucifixion, avaient embrassé la religion nouvelle, si restreint qu'on en suppose le nombre, suffisent à créer une soudure entre l'église de Jérusalem et celle d'Aelia. Les décrets interdisant l'accès de Jérusalem n'élevèrent pas non plus une barrière infranchissable aux Judéo-chrétiens de Palestine. Si les Juifs obtinrent de bonne heure la faculté de venir pleurer sur les ruines du Temple, les Judéo-chrétiens, les Ébionites en particulier qui adoraient Jérusalem comme la maison de Dieu, ne réussirent-ils jamais à se faufiler dans les rues de la colonie d'Aelia Capitolina? Il se passa pour ces décrets ce que l'on constate à propos des édits lancés contre le christianisme : des accès de rigorisme coupant par intermittence de longues périodes de tolérance. En somme il est irrationnel de poser une cloison étanche entre l'église hiérosolymitaine qui précède 135 et celle qui suit cette date, de soutenir par conséquent l'impossibilité d'une transmission de souvenirs de l'une à l'autre.

Nous savons que saint Jérôme insiste fréquemment sur l'interruption de la vie à Jérusalem non seulement au temps de Bar-Kokébas, mais depuis Titus jusqu'à Hadrien, entraîné par les besoins de sa polémique contre les Juifs et aussi (comme dans son homélie sur la Nativité) par le dessein de ruiner les fondements d'un usage local qu'il trouve absurde et d'imposer silence à ceux qui lui rebattent sans cesse : Ici furent les Apôtres, ici fut la tradition[5]. Jérôme rentrait ainsi dans une bien vieille controverse qui divisait les églises au sujet de la date de certaines fêtes telles que Pâques et Noël et son argumentation est un coup droit, voulu ou non, à l'affirmation de Firmilien

1. S. Justin, *Apol.*, I, 31. *Chronic. Euseb.*, p. 168 s.

2. *Hist. eccl.*, IV, 6, 4; V, 12, 1; VI, 11, 1; cf. Grapin, *Eusèbe, Hist. eccl.*, IX-X, p. 432 s. *Chronic.*, p. 170 ss. Par gréco-romain nous entendons ici le monde mélangé, syrien, égyptien, etc., ayant adopté la civilisation de l'Empire.

3. Eusèbe, *Dém. évang.*, VIII, 3, 11 : ὑπὸ γὰρ ἀλλοφύλων ἀνδρῶν κατοικισθεῖσα εἰσέτι καὶ σήμερον λιθολογεῖται (Ἱερουσαλήμ). S. Jérôme, *Homil. de Nativ. Dom.*, *Anecd. Mareds.*, III, 2, p. 397 : *Hadrianus... legem tunc dedit, ut nullus Judæorum Hierosolymis accederet, et in istam civitatem de diversis provinciis adduxit neotericos.*

4. H. Gressmann, p. 202 : IV, 24.

5. *Anecd. Maredsol.*, III, 2, p. 396 s. *In Zach.*, VIII, 18-19; *in Is.*, VI, 11-13; *in Joel.*, I, 4; *in Jerem.*, XXXI, 15.

de Cappadoce, dans sa lettre à saint Cyprien (256), que Rome n'observait pas les usages transmis depuis l'origine et ne s'accordait pas également en tout avec ce qui se pratiquait à Jérusalem [1]. Les textes étudiés plus haut atténuent nécessairement ce qu'il y a d'exagéré et d'absolu dans la thèse hiéronymienne, et nous pourrions ajouter ici la réflexion d'Eusèbe à propos de la conservation du trône de saint Jacques, que les frères qui se sont succédé à Jérusalem, tant les anciens que les contemporains ont gardé une vénération qui ne s'est jamais démentie envers les saints hommes, objet de la complaisance divine [2]. Les croyants de la première heure (οἵ τε πάλαι) ont donc été à même de passer à leurs remplaçants (οἱ εἰς ἡμᾶς) le lot de souvenirs qu'ils détenaient concernant le Christ aussi bien que les saints qui avaient illustré leur église. C'est dans ce trésor que puisa Hégésippe pour composer vers 180 ces *Mémoires* qu'Eusèbe aurait dû transcrire en entier au lieu de nous en donner de trop rares extraits. Mais pouvait-il en prévoir la disparition? Chrétien de Palestine, d'origine judaïque, comme en témoignait sa connaissance de l'hébreu, du syriaque et des traditions juives, Hégésippe paraît bien avoir recueilli à Jérusalem même les récits de la mort de Jacques et de Syméon ainsi que la comparution des parents du Seigneur devant Domitien.

Peu importante à ses origines la chrétienté d'Ælia ne représentait guère qu'une infime minorité incapable d'influencer les constructeurs de la nouvelle ville. Ceux-ci durent passer outre à ses récriminations lorsqu'ils installèrent leur Capitole sur un terre-plein recouvrant totalement le tombeau de Jésus et le Golgotha. Partageant le scepticisme du prince, ils négligèrent de ravaler ces saillies de roc qui contribuaient à consolider le remblai, et ainsi tout en édifiant le monument destiné à devenir le cœur de la Colonie ils coupaient court à ce qu'ils estimaient être une superstition. Quelle qu'ait été l'intention première des architectes impériaux, la tradition chrétienne ne retiendra que le côté odieux de la mesure. Attendant avec patience le jour lointain où leur seraient rendus ces lieux vénérés, les fidèles n'éprouvèrent pas le besoin d'égarer leurs recherches aux environs de la ville. Qu'on suppose le Calvaire en tout autre point, qui aurait empêché les pèlerins de s'y rendre puisqu'ils gravissaient le mont des Oliviers, puisqu'ils allaient à Bethléem dont la grotte leur était accessible en dépit de l'intrusion du culte d'Adonis? Un obstacle s'opposait donc à la satisfaction de leur piété, c'était moins la présence des autels païens que l'enfouissement complet des lieux témoins du Crucifiement et de la Résurrection. La position de ces lieux presque au centre de la nouvelle cité ne déroutait pas ces gens qui savaient que les Romains avaient abattu les anciennes murailles à peu près entièrement et qui assistaient au remaniement d'une ville devenue un monceau de décombres. Que, durant un laps de temps assez court, la région du Calvaire ait été englobée dans le quartier couvert par la dernière enceinte, cela importait peu puisque les sépulcres de Jean Hyrcan et d'Alexandre Jannée avaient subi le même sort. Et si les Juifs après un siècle et demi et plus conservaient la mémoire de la sépulture de ces deux personnages, comment les chrétiens auraient-ils oublié durant la même période le tombeau où s'était opérée la Résurrection base de leur foi? Tout en déplorant les lacunes de notre documentation telle que la perte de l'œuvre d'Hégésippe et des commentaires d'Origène sur les passages évangéliques racontant la Passion et l'ensevelissement du Christ, nous nous croyons historiquement autorisés à affirmer que l'on savait fort bien, en 135, où se trouvaient le sépulcre de Jésus et le Golgotha et que, par conséquent, l'installation du Capitole sur un remblai accumulé en cet endroit contribua à préserver ces lieux saints pendant les deux siècles de prépondérance qui restaient encore à l'idolâtrie. La même importance n'étant pas accordée à tous les endroits cités dans l'Évangile, il reste évident qu'à travers deux ou trois sièges et destructions, la création d'un camp, l'implantation d'une colonie étrangère et le tracé d'une ville nouvelle, plus d'une localisation secondaire finit par sombrer. Heureux est-on alors de posséder un texte contemporain des événements ou un vestige archéo-

1. Routh., *op. l.*, p. 235 : *Eos autem qui Romæ sunt non ea in omnibus observare quæ sunt ab origine tradita, et frustra Apostolorum auctoritatem prætendere, scire quis etiam inde potest, quod circa celebrandos dies Paschæ, et circa multa alia divinæ rei sacramenta, videat esse apud illos aliquas diversitates, nec observari illic omnia æqualiter, quæ Hierosolymis observantur.*

2. *Hist. eccl.*, VII, 19.

logique daté permettant de rectifier les écarts d'une soi-disant tradition.

Depuis la fondation d'Aelia (135) jusqu'à l'avènement de l'évêque Narcisse vers 190, quatorze évêques se succédèrent sur le trône de saint Jacques [1]. Narcisse est le premier sur lequel l'histoire consent à nous donner quelques détails. Né vers 96, il se présente donc comme un témoin autorisé des temps qui ont immédiatement suivi la période apostolique. On prétend même qu'il aurait reçu la bénédiction de saint Jean l'Évangéliste. Si l'on admet qu'il appartient au groupe chrétien qui prit part à la première colonisation d'Aelia, il serait à envisager comme un trait d'union entre la fin de l'église judaïsante et l'époque d'Alexandre et d'Origène où la situation est à peu de choses près celle des débuts de Constantin. Après avoir présidé avec Théophile de Césarée un concile où les évêques de Palestine et de Phénicie traitèrent la question de la Pâque, Narcisse écrivit, de concert avec ses collègues, une lettre aux églises où il relatait la tradition des Apôtres. Parmi les miracles que les fidèles de Jérusalem attribuaient au saint vieillard, on garda longtemps la mémoire du fait miraculeux qui arriva durant une veille solennelle de Pâques : Comme l'huile était venue à manquer aux diacres, le peuple fut saisi d'une vive inquiétude. Narcisse ordonna aussitôt de verser de l'eau dans les lampes qui sur sa prière devint de l'huile. Au IVe siècle on montrait encore à Jérusalem de cette huile prodigieuse comme preuve de l'événement qui semble supposer déjà quelque rite du feu nouveau devenu plus tard le feu sacré [2].

S'étant éclipsé quelques années devant les calomnies et la persécution d'une coterie, Narcisse revint prendre la tête de la communauté jusqu'à l'arrivée de l'évêque cappadocien Alexandre qui lui succéda après avoir partagé avec lui l'autorité un certain temps. Disciple de Clément d'Alexandrie qui lui dédia un livre intitulé *Canon ecclésiastique*, protecteur et ami d'Origène, fondateur de la bibliothèque d'Aelia, où Eusèbe devait plus tard puiser des documents, Alexandre est sans contredit la personnalité la plus marquante de l'épiscopat de Jérusalem depuis Syméon jusqu'au concile de Nicée. Il acheva sa vie par le martyre dans les prisons de Césarée en 251 [3]. Son successeur Mazabane dont le nom trahit une origine syrienne vécut jusqu'en 266, année où il fut remplacé par Hyménée « qui, dit Eusèbe, a brillé de longues années de notre temps ». Nous sommes dès lors en pleine lumière historique, car Eusèbe, né vers 265, parle en témoin oculaire [4]. Il a connu des gens qui ont vécu avec Origène et ainsi rentre-t-il de bonne heure dans la série des dépositaires de la tradition. Les deux derniers évêques d'Aelia avant Macaire (313), le syrien Zabdas et Hermon sont aussi ses contemporains [5].

Le lien entre les temps évangéliques et la période constantinienne que sépare un intervalle d'un peu moins de 300 ans (de 30 à 325) présente une continuité et une solidité incontestables.

1° Des disciples des Apôtres et des descendants des cousins de Jésus atteignent le second siècle.

2° Syméon, témoin et cousin du Christ, arrive à l'année 107, quelle que soit la date de sa naissance.

3° De 107 à 135 (à 148 d'après Épiphane) nous avons une série d'évêques qu'Eusèbe dit avoir relevée dans des documents écrits et dont les noms se trouvaient encore de son temps dans la mémoire des indigènes. *Hist. eccl.*, IV, v, 2. *Dém. évang.*, III, v, 109.

4° Des relations ne sont pas impossibles entre la chrétienté de Jérusalem expulsée vers 135 et la communauté issue de la gentilité installée à cette époque dans Aelia. Un judéo-chrétien comme Hégésippe, un gréco-romain probablement de Syrie ou de Palestine comme Narcisse, dont l'existence court tout le IIe siècle, ont été les témoins des deux états de choses séparés par la fondation d'Aelia.

5° De 150 à 325 on constate des pèlerinages et des voyages scientifiques en connexion avec des études scripturaires.

6° De 135 à 212 « les successions épiscopales » donnent une liste de quinze personnages y-compris Narcisse qui, à lui seul, d'abord comme

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, **12**.
2. *Op. l.*, V, **12**, 1, 2 ; **22** ; **23**, 3 ; **25**, 1 ; VI, **9**-**11**.
3. *Op. l.*, VI, **11** ; **14**, 8, 9 ; **20**, 1 ; **27** ; **39**, 3, 4. Saint Jérôme, *De viris inl.*, c. LXII.
4. *Op. l.*, VII, **14**, 1.
5. *Op. l.*, VII, **32**, 29.

simple clerc, puis comme évêque, remplit largement cet intervalle.

7° De 212 à 250 l'intervalle est occupé par Alexandre et par Origène.

8° Une succession épiscopale non interrompue relie le milieu du IIIe siècle au temps de Constantin.

9° Eusèbe, dont l'activité littéraire a commencé vers 300 au plus tard, a consulté la bibliothèque d'Aelia fondée par Alexandre et vu des personnes qui avaient connu Origène. Toutes les œuvres de ce dernier lui étaient accessibles dans la bibliothèque de Césarée créée par Pamphile. Par sa vie même, l'évêque de Césarée se présente comme un témoin de la seconde moitié du IIIe siècle.

On était donc en l'année 300 bien en situation de connaître l'état des Lieux Saints tels qu'ils étaient un siècle auparavant. En remontant de 200 à 135, soit soixante-cinq ans, il est impossible de justifier l'oubli des souvenirs importants de Jérusalem dans une communauté parfaitement organisée qui ne pouvait se désintéresser des lieux évoqués dans les Évangiles et les Actes. Elle était donc à même de connaître sinon certains points secondaires dont le remaniement d'Hadrien avait pu faire dévier la tradition, du moins le sort fait en cette circonstance au tombeau du Seigneur et au Calvaire, les péripéties du Cénacle des Apôtres, et la situation des piscines célèbres, autant que les lieux laissés intacts par les constructeurs d'Aelia comme celui du martyre de saint Jacques, celui du martyre de saint Étienne, le tombeau d'Hélène d'Adiabène dont la bienfaisance était mise en relation avec la famine signalée dans *Actes*, XI, 28, sans parler de Gethsémani, d'Aceldama, de la grotte de l'Éléona et de celle de Bethléem : cette énumération n'ayant pas la prétention d'épuiser le sujet. Les trente-cinq années qui nous séparent de 100 voient la fin des disciples immédiats des Apôtres, de quelques contemporains de la composition des Évangiles et même d'un témoin de Jésus.

CHAPITRE XXXVI

LA JÉRUSALEM BYZANTINE.



Fig. 370. — SAINTE HÉLÈNE. Dessin du P. Barrois, d'après une monnaie.

1. — LE SIÈCLE DE CONSTANTIN (IVe SIÈCLE).

La clause de l'édit émané de Dioclétien, le 24 février 303, ordonnant la démolition des églises ne parait pas avoir été appliquée à Aelia, ville si peu importante aux yeux des gouverneurs de la province qu'ils en ignoraient même le nom ancien. Si Valens, diacre de Jérusalem, célèbre par sa connaissance des Écritures, souffrit le martyre à Césarée, sous le préfet Firmilien, en 309, nous ne voyons pas que son évêque, Hermon, ait été l'objet de quelque vexation. Eût-on confisqué les biens de la communauté chrétienne d'Aelia, son lieu de culte, son cimetière, l'édit de Milan (313) lui aurait rendu tous ses droits. Eusèbe a conservé la lettre que lui adressa Constantin en 324, où l'empereur recommandait au clergé de restaurer les églises, de les agrandir et, s'il y avait lieu, d'en créer de nouvelles, en faisant appel aux chefs des diocèses et des provinces[1]. Ailleurs, dans un document contesté mais qui traduit suffisamment la pensée du monarque, l'historien lui prête cette réflexion : « Quant aux lieux mêmes honorés par les corps des martyrs et qui conservent la mémoire de leur glorieux trépas, qui oserait en contester la possession aux églises[2] ? » Les impies qui se les sont appropriés auront donc à les rendre sans retard. D'autre part, on sait que Constantin laissa aux païens, en vertu du principe de la liberté religieuse, la propriété et la jouissance de leurs temples.

Telle est la situation légale au moment où l'évêque de Jérusalem, Macaire, rencontre Constantin à Nicée à l'occasion du concile de 325. Veut-il agrandir son église, le prélat n'a qu'à développer la Sainte-Sion, comme le fera son successeur Maxime[3]. Si donc Macaire obtient de démolir le principal temple d'Aelia, ce ne peut

1. *Vie de Constantin*, II, 46.
2. II, 40. Cf. Mgr BATIFFOL, *Les documents de la Vita Constantini* dans le *Bulletin d'ancienne littérature*, 1914, p. 93; ID., *La paix constantinienne et le catholicisme*, p. 266 s.
3. Voir ci-dessus, p. 451.

être qu'en vertu de la mesure relative à la restitution des *martyria* ou autres lieux consacrés par un souvenir chrétien. Et quel souvenir plus précieux que celui de la Passion et de la Résurrection du Christ? Aussi bien est-il aisé de concevoir qu'aussitôt revenu du concile dont la clôture eut lieu le 25 août 325, Macaire ait fait procéder avec l'aide des autorités civiles ou militaires, à la démolition du Capitole d'Aelia et au déblai des matériaux du soubassement. Quand sainte Hélène arriva à Jérusalem, un an après, les fouilles en étaient aux cavités les plus basses de cette région tourmentée puisque l'histoire l'associe de bonne heure à la découverte de la Croix opérée dans la partie la plus profonde. Dans l'intervalle, l'empereur, informé de la découverte du tombeau de Jésus, avait écrit à Macaire une lettre où il se félicitait d'un tel événement et par laquelle il l'informait des ordres donnés au vice-préfet du Prétoire, Dracilianus, et au gouverneur de la Palestine relativement aux constructions à élever sur les lieux saints, tout en laissant à l'évêque une certaine initiative en ce qui concernait la décoration. Aux autorités ci-dessus mentionnées incombait le soin de recruter ouvriers et artistes [1]. Mais ce fut vraisemblablement le souverain qui se chargea de dépêcher à Jérusalem les architectes Zénobius et Eustathe [2]. Il est à croire que les fondations de la rotonde et de la basilique se creusèrent dans le temps que s'accomplissaient les derniers curages. Le souverain ayant marqué spécialement son désir d'environner le Saint-Sépulcre d'un splendide sanctuaire [3], on ne comprendrait pas que les architectes eussent remis à plus tard la construction de l'Anastasis pour ne s'occuper que du Martyrium. Toutes les parties de cet édifice complexe se sont élevées simultanément suivant un plan harmonieux et une direction concertée.

Cependant, d'autres équipes travaillaient à Bethléem et au mont des Oliviers à l'érection du sanctuaire de la Nativité et de la basilique de l'Éléona, encouragées par la présence de la mère de l'empereur. Celle-ci toutefois ne devait pas assister à l'achèvement des églises palestiniennes, ayant regagné la Bithynie dans le courant de 327, pour y mourir l'année suivante [4]. En 330, les travaux étaient assez avancés, au point que la magnificence des édifices répandue par la renommée attirait d'illustres visiteurs désireux de faire la cour à Constantin en venant contempler son œuvre [5]. Le Pèlerin de Bordeaux, en 333, parle des basiliques du Saint-Sépulcre et du mont des Oliviers comme déjà faites. De même que celle de Bethléem, ces églises, dit-il, ont été exécutées sur l'ordre de Constantin, *iusso Constantini* [6]. Il restait peut-être encore à faire pour terminer l'œuvre ornementale. Les fils de Constantin contribuèrent, semble-t-il, à la décoration de l'Anastasis. Mais il ne peut s'agir dans le passage de saint Cyrille qui nous en instruit, que d'ornements accessoires, car le contexte même attribue à Constantin et la bâtisse et l'embellissement de ce temple [7].

Voulant illustrer la trentième année de son règne par l'inauguration solennelle du Martyrium et de l'Anastasis, le grand monarque invite les évêques alors réunis en concile à Tyr pour juger saint Athanase, à se laisser véhiculer par les courriers impériaux jusqu'à Jérusalem où ils auront à célébrer la plus pompeuse des dédicaces. A cette nouvelle, de toutes les chrétientés d'Orient des foules accourent aux Lieux saints. Des gens de la domesticité palatine les ont déjà devancées sous la direction du tribun Marianus, chrétien lettré et confesseur de la foi, chargé par le maître de recevoir et de traiter princièrement les évêques, de distribuer aux indigents d'abondantes aumônes

1. Voir le texte, p. 207. Dracilianus dont le nom apparait dans le Code Théodosien, aux années 325 et 326, est qualifié de *agens vices p(ræfecti) p(rætorii)*, l. II. t. 33, lege 1 *de usuris*.

2. Voir p. 190 n. 2

3. *Vie de Const.*, II, 29 : οἶκον εὐκτήριον θεοπρεπῆ ἀμφὶ τὸ σωτήριον ἄντρον ἐγκελεύεται... δείμασθαι.

4. TILLEMONT, *Mémoires...*, VII, p. 16. Nous ferons remarquer à ce propos que Tillemont, p. 10 s., a excellemment interprété la description d'Eusèbe touchant les édifices du Saint-Sépulcre. Cf. ROUILLON, *Sainte Hélène*, p. 109.

5. Tel est le cas d'Eusèbe de Nicomédie et de Théognis de Nicée d'après THÉODORET, *Hist. eccl.*, I, 20.

6. Ainsi en allait-il d'un grand nombre de basiliques qui s'élevaient alors sur tous les points de l'Empire, où chaque architecte déployait son talent sans trop se préoccuper de l'œuvre de ses collègues. Ce serait méconnaître l'histoire monumentale du IVe siècle que de présenter le Saint-Sépulcre comme le prototype de la plupart des églises de ce temps-là.

7. Voir ci-dessus, p. 209, n, 6 : προαιρέσει τοῦ... Κωνσταντινοῦ... οἰκοδομηθείς τε καὶ οὕτως φαιδρυνθείς. Le terme προαιρέσει se trouve comme synonyme de προνοίᾳ si fréquent dans l'épigraphie pour marquer le fondateur d'un monument.

et de revêtir le monument de parures vraiment royales[1]. Au milieu de tout ce monde, la personnalité de l'évêque Maxime, successeur de saint Macaire, occupe une place bien effacée. Ses sympathies pour Athanase le rendaient, d'ailleurs, suspect aux prélats arianisants qui menaient la fête. L'empereur, auteur de ces somptueux édifices, eut naturellement la plus large part dans les discours prononcés à l'occasion de ces *encénies* qui durèrent du 14 au 21 septembre 335.

La mort de Constantin survenant deux ans plus tard n'arrête pas l'impulsion qu'il a donnée au relèvement de Jérusalem. Des initiatives privées viennent seconder, sinon remplacer, la sollicitude des princes qu'absorbent de plus en plus les querelles religieuses. Sous Constance, l'évêque Maxime construit, vers 340, sur l'emplacement du Cénacle, la basilique des Apôtres dite Sainte-Sion. C'est un notable d'Éleuthéropolis, nommé Paul, qui élève, en 352, la chapelle de saint Jacques le Mineur dans le ravin du Cédron. En ce temps-là, Cyrille est à la tête de l'église de Jérusalem qu'il gouvernera jusqu'en 386. Mais l'éloquent évêque est trop desservi par les circonstances pour enrichir lui-même la Ville sainte de nouveaux monuments. Exilé par trois fois, il se trouve en butte à la calomnie. On l'accuse d'avoir vendu, pour subvenir aux besoins de ses ouailles en proie à la famine, les vases sacrés, les précieuses tentures de son église, voire la robe en tissu d'or donnée à Macaire par Constantin pour l'administration du baptême[2].

Les fondations religieuses et charitables se poursuivront néanmoins, surtout à la suite de l'échec que rencontra l'entreprise de Julien l'Apostat en 362. Lancée comme un défi au christianisme, la tentative de reconstruire le Temple de Jérusalem échoua piteusement après quelques excavations qu'arrêtèrent soudain des secousses sismiques accompagnées d'émissions de gaz enflammés. Les équipes juives et païennes qui travaillaient sous la direction d'Alypius, vicaire du préfet du Prétoire, ne réussirent en somme qu'à arracher ce qui restait des fondements du Temple hérodien, en préparant la base du nouvel édifice projeté. Devant le danger qui les attendait, les ouvriers abandonnèrent l'opération. Plusieurs déjà avaient péri dans les tranchées de la fouille, d'autres avaient trouvé la mort dans l'écroulement d'un portique contigu à la synagogue que les Juifs tenaient de la faveur du souverain[3].

Les chrétiens reprennent l'avantage à la mort de Julien (363). Afin d'abriter avec honneur des reliques de saint Jean-Baptiste échappées au vandalisme des païens de Sébaste, le prêtre Innocent dédie au Précurseur un martyrium sur le mont des Oliviers, tandis qu'une riche personne, du nom de Poemenia[4], couronne le lieu de l'Ascension d'une église octogonale dont la majesté fait éclater la déchéance du sanctuaire juif qui étale ses lamentables vestiges sur l'autre flanc de la vallée. A partir de 378, les monastères, hospices et chapelles de Mélanie l'Aïeule et de Rufin commencent à surgir des pentes de l'Olivet. On y raconte les délicates attentions de sainte Hélène à l'égard des vierges consacrées à Dieu que l'impératrice aurait visitées à Jérusalem, lors de son séjour, prémices des *parthenae* d'Éthérie[5]. Vers 385, Théodose le Grand élève à Gethsémani une église en mémoire de l'Agonie du Sauveur[6]. C'est aussi au déclin du IVe siècle que l'illustre archimandrite Passarion fonde un hospice pour les malades et les pauvres en dehors de la porte orientale de la ville, près du *Birket Sitty Mariam*, dernier vestige de cet établissement[7]. A l'intérieur du camp romain devenu à peu près désert, Passarion construit ensuite un beau monastère dont l'higoumène sera pendant un siècle le supé-

1. *Vie de Constantin*, IV, 43 ss. Cf. BATIFFOL, *La paix constantinienne*, p. 387 s.

2. SOZOMÈNE, IV, 25; THÉODORET, *Hist. eccl.*, II, 27.

3. *Passion d'Artemius* 58; BIDEZ, *Philostorgius*, p. 96 : στοά τε τῆς Αἰλίας ἤγουν Ἱερουσαλήμ, ἡ παρὰ τὴν συναγωγὴν τῶν Ἰουδαίων... Le détail de cette entreprise est donné avec beaucoup de précision dans P. ALLARD, *Julien l'Apostat*, III, p. 137 ss. Mais pourquoi transformer la synagogue en église?

4. Peut-être l'original grec de la Vie de Pierre l'Ibère avait-il Πομπηία?

5. RUFIN, *Hist. eccl.*, X, 8; THÉODORET, *Hist. eccl.*, I, 18.

6. Retrouvée seulement en 1920, cette église sera décrite en appendice. [Voir p. 1007 ss.].

7. L'inscription encastrée dans le mur de la ville, un peu au sud de la porte Sitty Mariam peut provenir de cet hospice. Si la lecture du P. Séjourné (*RB.*, 1894, p. 261) Ἐκοι[τίου] ὑπάτ[ου] était soutenable, ce texte daterait la fondation de Passarion de l'année 374, sous le consulat d'Equitius, date fort convenable puisque Passarion mourut en 428, à un âge avancé. Mais il semble plus probable que ce fragment appartienne à une épitaphe, selon l'opinion de CL.-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, p. 303. On pourrait lire alors Ἐκοι[μήθη] Ὑπά[τιος]... μηνός, etc.

rieur de tous les couvents et laures du diocèse. Ce monastère se placerait assez bien dans le voisinage de la porte *Néby Dâoûd*[1].

Le groupe imposant que formaient les édifices constantiniens autour du Saint-Sépulcre fut considéré par les contemporains comme une Nouvelle Jérusalem opposée à l'antique cité des Juifs, d'où l'on tira promptement la conclusion que Constantin avait de nouveau bâti la ville. A lire le Pèlerin de Bordeaux pourtant, on constate sans peine qu'en 333 c'est Aelia, la colonie d'Hadrien qui est encore debout. Son itinéraire est le premier document à nous fournir les indices de l'existence d'un mur d'enceinte. Au nord se trouve la porte de Neapolis (Naplouse). A l'orient une porte s'ouvre vers le mont des Oliviers, et les piscines jumelles de Bézétha sont à l'intérieur de la cité[2]. Au sud, la piscine de Siloé au quadruple portique avoisine le mur, hors duquel s'étend un autre grand réservoir. Ce mur n'est-il qu'une fraction de l'ancien rempart juif échappée au démantèlement de l'an 71, ou fait-il réellement partie d'une enceinte développée dont la légion aurait, vers 200, entouré la colline d'Ophel et la haute colline occidentale? Il faudrait reconnaître, en ce dernier cas, que l'ouvrage se trouvait au IVe siècle en pitoyable état puisque saint Jérôme ne rencontre guère sur la haute colline que portes calcinées et amas de ruines[3]. Le biographe de Pierre l'Ibère déclare qu'au temps de Constantin la ville était sans murs, exagération qui laisse entendre que les défenses de Jérusalem étaient alors fort négligées, sauf peut-être autour du quartier du Saint-Sépulcre, si l'on s'en réfère aux vagues allusions de saint Cyrille[4].

Nous sommes plus à même d'affirmer que les travaux de défense d'Aelia n'ont jamais compris le plateau ni la colline du Néby Dâoûd et qu'ils se sont arrêtés au midi sur la ligne marquée par le mur actuel de la ville. Là commençait en effet l'enceinte du camp romain que le Pèlerin nomme « le mur de Sion » à l'intérieur duquel il voit la tour dite de David. Ce quartier est également délimité au nord par son enceinte munie d'issues particulières. C'est après avoir franchi l'une d'elles (la poterne dont on aperçoit encore les claveaux massifs près de la Bašourah) que notre pèlerin se rend dans la direction de la porte de Naplouse, ayant à sa droite les ruines dites du Prétoire de Pilate au fond de la vallée, et, à sa gauche, le Saint-Sépulcre. La porte occidentale de la ville d'où l'on gagnait Bethléem avait encore son frontispice orné du sanglier emblématique de la dixième légion (cf. fig. 365).

Il est probable que le détachement de cavalerie formant la garnison de Jérusalem occupait une partie de l'ancien camp et que là aussi se trouvait la résidence du représentant de l'autorité provinciale, ce prétoire que le proconsul de Césarée fit un jour disposer en 385 pour recevoir sainte Paule qui déclina cet honneur[5]. N'était-ce pas dans ce palais que Rufin allait jouir de la conversation du prince ibère Bacour, duc de la frontière palestinienne, qui aimait à vivre à Jérusalem[6]?

Depuis Constantin le paganisme décroissait de jour en jour dans la ville d'Aelia, où le départ de la légion l'avait privé d'un solide point d'appui. La prédication si goûtée de saint Cyrille amenait chaque année au baptême une certaine quantité de païens[7], et les catéchumènes étaient encore nombreux au temps d'Éthérie. Le caractère officiel que prenait progressivement le christianisme non moins que les prodiges qui frappaient de temps à autre les imaginations accéléraient le mouvement des conversions. Ainsi en alla-t-il à l'apparition de la croix lumineuse dans le ciel entre le Golgotha

1. Comparer l'expression de la Vie de Pierre l'Ib. « dans les murs de la Sainte-Sion » (p. 35), avec celle du Pèlerin de Bordeaux reprise plus loin « *intus autem intra murum Sion paret locus, ubi palatium habuit David* » (GEYER, *Itinera...*, p. 22).

2. Voir Éthérie, ci-dessus, p. 212, x, 6. S. JÉRÔME, *In Sophon.*, I, 10.

3. S. JÉRÔME, *Ep.*, CVIII, 9; *De psalm.* CXXVII, *Anecd. Maredsol.*, III, 2, p. 239. Cf. HESYCHIUS, *in Levit.*; *PG.*, XCIII, 1058. La désolation de cette région mise en relief par de nombreux témoignages qu'on trouvera au chap. de la Sainte-Sion n'exigeait aucunement la protection d'un rempart, et l'exploration de nos jours n'en a découvert aucune trace.

4. Voir p. 209. A cette protection byzantine du Saint-Sépulcre se rattachent les pauvres lambeaux signalés à l'angle N.-O. de la Khanqah (cf. SCHICK, *QS.*, 1891, p. 277 s.). La restauration du rempart en 395 est à rayer si l'on s'en tient au texte critique de l'ép. LXXVII, 8 de Saint Jérôme publié par Hilberg.

5. S. JÉRÔME, *Ep.* CVIII, 9.

6. RUFIN, *Hist. eccl.*, X, 11.

7. Les catéchèses de saint Cyrille font allusion à divers mythes païens tels que ceux d'Esculape, du Phénix renaissant de ses cendres, de la naissance de Minerve et de Bacchus.

et le mont des Oliviers, le 7 mai 351, puis en 363, après le cataclysme qui arrêta les travaux des Juifs au Temple; ainsi en sera t-il encore à l'occasion du tremblement de terre de 419 sous l'épiscopat de Prayle. Si les temples d'Aelia traversèrent indemnes le règne de Théodose, ce qui est peu probable, ils ne durent pas se maintenir bien au-delà de 400. Leur disparition n'eut pas le retentissement de l'abolition du Capitole, en raison de leur moindre importance. L'immigration continue de gens pieux accourus de toutes les églises de la terre avait fini par donner la prépondérance au groupe chrétien à Jérusalem, où l'évêque devenait la principale autorité. C'est lui qui prend soin de combler les vides qu'ont occasionnés le départ des légionnaires et de leurs familles et l'émigration des païens irréductibles. A l'époque où Constantin réédifia la ville, selon le biographe de Pierre l'Ibère, les habitants et les maisons étaient clairsemés; l'enceinte détruite par les Romains n'était pas rebâtie. Dès lors les évêques qui se succédèrent à Jérusalem voulant coopérer au relèvement de la cité permirent à quiconque le désirait de s'attribuer gratuitement l'endroit qui lui plaisait pour établir sa demeure [1].

Beaucoup profitèrent de ces facilités ; c'est ce que nous apprend la belle lettre à Marcella, écrite en 386, qui célèbre les chœurs de moines, les troupes de vierges, la variété des nations représentées à Jérusalem : le Breton, le Gaulois y coudoyant les fidèles venus des contrées de l'Orient, Arménie, Perse, Inde, Éthiopie, Égypte, Pont et Cappadoce, Coelé-Syrie et Mésopotamie. La parole du Sauveur : « où sera le corps se rassembleront les aigles » est amplement réalisée [2]. La foule des pèlerins est aussi bigarrée que la population sédentaire. Si, avant l'édit de Milan, Jérusalem attirait déjà des chrétiens désireux de visiter les Lieux saints, quelle fascination ne dut-elle pas exercer lorsque les grands sanctuaires furent érigés, lorsque des fêtes pompeuses purent librement se célébrer dans les somptueux parvis ou sur les chemins foulés par le Sauveur! Le Saint-Sépulcre était aux chrétiens ce que le Temple de Iahveh avait été aux Juifs de la Palestine et de la dispersion. Parlant de l'affluence des étrangers à Jérusalem le jour de la Pentecôte racontée aux *Actes*, saint Cyrille faisait à ses auditeurs cette remarque topique, en 347 : « Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que la multitude des étrangers s'est mise à affluer ici de toutes parts ; ceci avait déjà lieu alors [3]. »

Comme partout, l'ivraie croissait parmi le bon grain et, à s'en tenir à quelques sorties assez virulentes de Grégoire de Nysse et de Jérôme, on pourrait croire qu'elle pullulait. Les blâmes infligés aux pèlerins ou pèlerines et aux habitants de Jérusalem se ressentent de l'impression du moment. Évidemment, il se présentait parfois des voyageuses un peu encombrantes, des gens étalant un luxe tapageur; la ville possédait aussi ses bains, ses lieux de plaisirs, ses théâtres où évoluaient bouffons et danseuses, sa curie avec les compétitions de partis, ses cavaliers maures et dalmates aux allures étranges. Les questions théologiques soulevaient parfois des tempêtes dans le monde religieux, et le peuple turbulent se divisait sur des questions de personnes. Mais, d'autre part, on voyait s'élever des institutions de bienfaisance : hôpitaux, hospices, hôtelleries pour les pèlerins, des monastères où l'on se livrait à la psalmodie, à l'étude des lettres sacrées et à la copie des manuscrits, enfin mainte église ou oratoire en l'honneur d'un fait évangélique ou de quelques reliques des saints martyrs. « Il y a tant de lieux de prière dans cette ville, écrivait sainte Paule en 386, qu'une journée ne peut suffire à les parcourir. » Réflexion juste, pour peu que le visiteur s'attardât à faire ses dévotions dans les sanctuaires depuis la Sainte-Sion jusqu'à la cime du mont des Oliviers et à écouter les explications prolixes des *locorum monstratores* ou des *simpliciores fratres* pour qui chaque pierre avait une histoire [4].

Nous n'irons pas conclure pour autant à l'existence de toutes les églises que les auteurs byzantins de basse époque attribuent à sainte Hélène. Cette moisson de monuments poussant comme sous une baguette magique durant les quelques mois du séjour de l'impératrice à Jérusalem n'entre pas dans le domaine de l'Histoire. Elle

1. Raabe, p. 44; Chabot, *ROL.*, III, p. 369 s.
2. S. Jérôme, *Ep.*, xlvi, 10.
3. *Catéchèse*, xvii, 16.
4. Voir *Saint Jérôme et Jérusalem* dans *Miscellanea Geronimiana* (Rome 1920), p. 130 ss.

appartient aux royaumes des *djinns* qui bâtissent en une seule nuit des palais mirifiques. Si l'on envisage ce qu'exige de nos jours de fonds, d'ouvriers, de matériaux et de temps la construction d'une église de quelque importance, ne restera-t-on pas confondu à la pensée qu'il a suffi d'une dizaine d'années, au témoignage de l'histoire véridique, pour élever des édifices tels que le Saint-Sépulcre, l'Éléona, Bethléem et Mambré, dans une des provinces les plus pauvres de l'Empire? N'y avait-il



Fig. 371. Eudocie d'après une monnaie.

Dessin du P. Dufrêne, dans la *Vie de S. Euthyme* par le P. R. Genier.

pas là de quoi épuiser le fisc de la plus riche des provinces, fût-il secondé par les largesses impériales? Mais en poursuivant cette histoire nous prendrons une vue plus exacte des réalités, et soulagés du folk-lore, nous rendrons à chacun la part qui lui revient.

La venue de Théodose le Grand à Jérusalem telle que la raconte Cédrénus [1] relève de la légende plutôt que l'histoire. L'empereur s'étant présenté *incognito* à la porte de l'Anastasis est introduit par le portier. Aussitôt toutes les lampes s'allument comme pour une solennité. L'archevêque Jean (386-417), informé du fait, félicite le souverain d'avoir gardé une mise modeste pour visiter les Lieux saints. Si l'anecdote ne repose sur aucune donnée positive, le voyage de l'empereur demeure toutefois dans les limites de la vraisemblance. En tout cas la sollicitude de Théodose pour Jérusalem ne manque pas de preuves. On lui attribue la fondation de quelques églises. Il promulgue en 381 une loi qui exempte de certaines prestations les gardiens des églises et des saints Lieux [2]. Ces gardiens, *custodes Sanctorum locorum*, appartenant au clergé inférieur, remplissaient dans les sanctuaires les fonctions dont étaient investis les *hierophylaces* des temples païens et que les serviteurs (ὑπηρέται) avaient remplies au Temple des Juifs. Appariteurs ou sacristains, ils étaient chargés de la police et de la propreté du sanctuaire. Leur attention se fixait sur les individus suspects dont la vue des richesses et des reliques accumulées dans les Lieux saints pouvait exciter la convoitise. « Nous savons, dit Grégoire de Tours, qu'au moment où l'on adore le saint bois de la croix, non seulement il n'y a aucun espoir d'en obtenir une parcelle, mais que quiconque s'approche importunément est repoussé avec des coups [3]. » Au IXe siècle, on trouve encore mentionnés des custodes nommés *fragelites* ou licteurs [4]. Leur situation inférieure ne les avait pas mis à l'abri des poursuites de l'autorité locale qui entendait les astreindre à la corvée. Aussi l'empereur crut-il de son devoir de les faire participer aux privilèges d'exemption dont jouissait le haut clergé. Ainsi, avec l'expansion victorieuse du christianisme, la Jérusalem Nouvelle commençait à prendre dans le monde une place privilégiée. Les rois comme les peuples étaient dévoués à ses intérêts. L'éclat de ses sanctuaires éclipsait celui des temples les plus fameux du paganisme et, dira bientôt Isidore de Péluse : « Les gentils ont beau se moquer du vénérable sépulcre du Christ; l'effacement de leurs temples illustres devant un tombeau provoque une risée plus grande encore [5]! »

1. *PG.*, CXXI, 617.
2. *Cod. Theodos.*, *l.* XVI, *tit.* II, *lex* 26 *ad Tuscianum Com. Orientis.*
3. *De glor. mart.*, VI. *PL.*, LXXI, 711.
4. *Comm. de Casis Dei*, éd. Tobler-Molinier, p. 301.
5. *Epistol. lib.* 27. *PG.*, LXXVIII, 1080. Théodoret (*in Ezech.*, 48) oppose au Temple des Juifs les nombreux sanctuaires chrétiens : ἔτι νῦν ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις, ἥ τε τοῦ σταυροῦ ἐκκλησία, καὶ ἡ ἀνάστασις, καὶ ἡ ἀνάληψις, καὶ ἡ ἐν τῇ Σιὼν ἐκκλησία, καὶ ἡ ἱερὰ Βηθλεέμ, καὶ ἕτεροι δὲ εὐκτήριοι τόποι μυρίοι. *PG.*, LXXXI, 1253.

II. — LE SIÈCLE D'EUDOCIE (V[e] SIÈCLE).

Avec le V[e] siècle, Jérusalem se dépouille de l'obscurité qui l'enveloppe encore pour devenir une capitale religieuse. Dans la nouvelle répartition des provinces opérée à la fin du siècle précédent elle n'a pas obtenu le titre de métropole civile de l'une des trois Palestines, ce qui contribue à maintenir l'évêque d'Aelia au premier rang dans la cité. Mais les cadres administratifs l'assujétissent à l'archevêque de Césarée qui ne craint pas d'exercer son autorité dans la province en appelant au siège de Gaza, en 395, le gardien de la Croix, Porphyre, à l'insu de Jean de Jérusalem, et en présidant, en 415, le concile de Diospolis auquel Jean assistait. Celui-ci soulève les protestations de saint Jérôme lorsqu'il recourt à Théophile d'Alexandrie dans la querelle origéniste au mépris des droits du métropolitain de Palestine. Depuis que le concile de Nicée avait reconnu à l'évêque d'Aelia le droit à des honneurs tout particuliers fondés sur la coutume et l'antique tradition, des tiraillements s'étaient plus d'une fois produits entre Césarée et Jérusalem. La lutte que saint Cyrille avait soutenue contre Acace devait être reprise avec plus d'ampleur par Juvénal.

Monté sur le trône de Jérusalem en 421-422, Juvénal vit d'abord ses prétentions à prendre la tête des évêques de Palestine repoussées par le concile œcuménique d'Éphèse en 431. Vingt ans plus tard, il arrivait à ses fins en se faisant reconnaître par le concile de Chalcédoine patriarche des trois Palestines [1]. Désormais il pouvait, sans provoquer des orages, agir avec cette indépendance dont il avait fait preuve du jour de son élection à l'évêché d'Aelia. Se créer une ville épiscopale à la hauteur de ses ambitions cadrait trop avec le programme de sa vie pour qu'il eût négligé ce moyen de rivaliser avec les autres patriarches d'Orient, et il faut avouer qu'en cela encore il fut servi à souhait par les circonstances, n'ayant guère qu'à recevoir des subsides pour ses propres fondations, qu'à encourager les entreprises privées et à laisser le champ libre à l'exécution des vastes projets conçus par une impératrice désireuse d'opposer à la somptueuse Byzance une brillante Jérusalem [2].

Entre 431 et 438 se placent les fondations de Mélanie la Jeune au mont des Oliviers (deux monastères avec trois oratoires consacrés aux Apôtres et aux martyrs), les fondations de Pierre l'Ibère (hospice et couvent près la Tour de David), et aussi l'érection de la basilique de Saint-Étienne en dehors des portes septentrionales de la ville [3]. Plusieurs de ces sanctuaires sont inaugurés en présence de l'impératrice Eudocie, à qui son époux, Théodose II, a permis de venir à Jérusalem accomplir un vœu. Au comble de la prospérité, la princesse voyage avec faste et sème les aumônes à pleines mains, ajoutant aux donations du basileus et de sa sœur Pulchérie. Cyrille d'Alexandrie accourt d'Égypte pour saluer la souveraine et rehausser par sa présence les cérémonies qui réjouissent la Ville sainte [4]. Durant ce séjour de 438-439, on jette les fondements des églises du Prétoire ou Sainte-Sophie, de Saint-Pierre au palais de Caïphe, de Saint-Jean-Baptiste au midi du Saint-Sépulcre, de Siloé à la sortie du canal d'Ézéchias. Les Juifs de leur côté obtiennent des adoucissements à leur condition de bannis au point qu'ils croient le moment venu où Jérusalem leur sera rendue. Lors de la fête des Tabernacles

1. Cf. TILLEMONT, *Mémoires...*, XV, p. 196 ss. S. VAILHÉ, *L'érection du Patriarcat de Jérusalem*, 451 ; *Rev. de l'Or. chr.*, 1899, p. 44 ss. KATTENBUSCH, *Jerusalem, Patriarchat* : *Realencykl.* de Hauck, VIII, p. 697. HEFELE-LECLERCQ, *Hist. des Conciles*, II, p. 735 n. 2.

2. Théodose II bâtit la nouvelle enceinte de Constantinople en dehors de celle de Constantin, et l'on attribue à son règne la construction des églises des SS. Côme et Damien, du Prodromos de la Conché, de S. Théodore et d'une église de la Vierge. S[te] Marie des Blachernes, S. Isaïe, S. Laurent, S. Ménas, un *gérocomium* avec un bain sont comptés parmi les fondations de Marcien et Pulchérie. Une belle colonne de porphyre ornait le forum de Constantin. Ce parallèle entre Jérusalem et Byzance s'accentue à mesure que l'on compare les édifices des deux villes à partir d'Eudocie jusqu'à la fin du VI[e] siècle.

3. L'église de la Probatique existait aussi quand Pierre l'Ibère demeurait à Jérusalem (avant 439), d'après les *Plérophories* (*PO*, VIII, p. 35). Ce témoignage est d'ailleurs confirmé par l'archéologie. Cf. *suprà*, p. 697 s.

4. Cyrille a pu accompagner Eudocie depuis Antioche comme le raconte Jean de Nikiou, *Notices et Extraits des mss. de la Bibl. Nat.*, XXIV, p. 470 : « L'empereur, lui ayant donné son consentement, écrivit au gouverneur de toute la province, leur ordonnant de recevoir l'impératrice d'une manière digne d'elle, et il la fit accompagner à Jérusalem par Cyrille, patriarche d'Alexandrie, pour qu'il la bénît et la dirigeât dans l'accomplissement des bonnes œuvres. » Sur ce premier voyage cf. SOCRATES, *Hist. Eccl.*, VII, 47 ; ÉVAGRE, *Hist. Eccl.*, I, 21 ; THÉOPHANE, *PG.*, CVIII, 244.

de 438, le persan Barṣauma et ses disciples trouvent des milliers de Juifs pleurant dans l'enceinte du Temple désert; comme ceux-là se rendaient « à la corne du Temple où Satan avait mis notre Sauveur », c'est-à-dire à l'angle ruiné du pinacle, une vive altercation s'éleva entre Juifs et moines. De là un soulèvement qu'Eudocie et le gouverneur de la province, accouru de Césarée, eurent beaucoup de peine à apaiser. Le document syriaque[1] d'où émane cette information représente l'impératrice très favorable aux Juifs, accueillant dans son palais de Bethléem les accusations portées contre la troupe turbulente et agressive des moines de Mésopotamie qu'avait amenés à Jérusalem la solennité de la Dédicace du Saint-Sépulcre. Évidemment le beau rôle y est donné à leur chef Barṣauma qui est descendu au couvent de Photiné proche de la Sainte-Sion et fait dévotement son pèlerinage à la fontaine de Siloé, à Sion et ailleurs, refusant les dons d'Eudocie sauf un voile de grand prix qu'il accepta au moment de son départ, donnant des conseils à l'*Augusta* dont la générosité n'avait pas besoin en réalité d'être stimulée par un intrigant de cette espèce. Qu'elle ait tenu à garder comme relique le manteau de Barṣauma[2], le fait n'est pas très assuré, quoique Eudocie partageât le goût de ses contemporains pour les souvenirs sacrés qui commençaient à pulluler sans garantie d'authenticité. Juvénal lui aurait donné deux chaînes de saint Pierre dont elle apporta l'une à Constantinople et envoya l'autre à Rome, à sa fille Eudocie. « Nicéphore dit qu'Eudocie envoya de Jérusalem à Pulchérie soit dans ce voyage, soit dans le second, diverses reliques; sçavoir le tableau de la Vierge fait par saint Luc, de son lait, sa quenouille et les bandes dont elle a emmailloté Jésus-Christ enfant. Les anciens ne parlent point de ces reliques, hors le tableau qu'Eudocie lui envoya, selon Théodore le Lecteur, après la mort de Théodose[3]. »

A son retour à Jérusalem en 444, Eudocie n'eut qu'à poursuivre l'œuvre ébauchée durant le premier voyage, à l'étendre et à l'embellir. En dépit de la situation où la mettait sa brouille avec son mari et la cour de Byzance, la fière *Augusta* n'en continua pas moins de tenir son rang de souveraine et de traiter la Palestine comme son fief. Plusieurs localités comme *Kefar Ṭourban* et *Ganta* étaient sa propriété[4]. Ses revenus qu'elle ajoutait au rendement de certains impôts lui permettaient de consacrer à ses fondations pieuses ou charitables 20.480 livres d'or monnayé. Un jour de Pâques elle faisait don à l'Anastasis de mille setiers d'huile pour le luminaire, et assignait au chœur des *Spoudæi* une rente annuelle de 400 pièces d'or. La croix qui étincelait sur l'église de l'Ascension ayant été consumée par un incendie, Eudocie la remplaçait par une autre de six mille livres d'airain. Elle bâtissait en outre aux abords de l'Anastasis une résidence épiscopale et une grande hôtellerie pour les pèlerins afin d'éviter l'encombrement occasionné par l'affluence des fidèles et le séjour de l'évêque de Jérusalem dans les logements supérieurs du Saint-Sépulcre[5]. Lors de son premier voyage, Eudocie était descendue à l'Anastasis et avait pu juger de l'inconvenance résultant de cette transformation de la maison de Dieu en maison de passage. Il convenait d'autre part que le pontife qui allait bientôt atteindre à la dignité patriarcale eût son palais particulier.

La restauration du rempart de la ville suivant son ancien tracé le plus étendu ne fut pas le moindre des travaux d'Eudocie qui, jouant agréablement sur son nom — Εὐδοκία —, prétendait que Dieu l'avait en quelque sorte prédestinée à accomplir cette œuvre en disant par la bouche de son prophète : « Dans ta bienveillance (ἐν τῇ εὐδοκίᾳ σου) bâtis les murs de Jérusalem » (Ps. L, 20)[6]. Il devient d'autant plus naturel de rattacher à ce travail l'édicule de l'enceinte du

1. F. Nau, *Résumé de monographies syriaques*; *ROC.*, 1914, p. 115 ss.

2. Cassiodore (*Hist. trip.*, XI, 17), rapporte le même fait pour marquer la piété de Théodose le Jeune; à la mort d'un saint évêque à CP, l'empereur s'empare de son manteau sordide afin de s'en revêtir par dévotion.

3. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, VI, p. 82.

4. *Plérophories*, *PO.*, VIII, p. 39 ss., p. 90 n. 2. *Script. Syri* (CSCO), XXV, *Vit. vir. ap. monophys. celeber.*, p. 18. Ṭourban = *kh. Aṭarba* (entre Tell Zakariya et T. eṣ-Ṣâfieh). Ganta = *Djâniyeh* (S.O. de *Djifneh*).

5. Nicéph. Calliste, XIV, 50; *PG.*, CXLVI, 1240; *Plérophories*, *PO.*, VIII, p. 27.

6. Jean Malalas, *Chron.*, XIV. *PG.*, XCVII, 532 s.; *Chron. Pasch.*, *PG.*, XCII, 805; Évagre, Cédrénus, Nicéphore Calliste redisent les mêmes faits, dépendant les uns des autres comme les précédents; à la source de cette information se trouve très vraisemblablement Jean le Rhéteur.

Temple que l'on appelle vulgairement *Porte Dorée* que nous connaissons la dévotion de l'impératrice envers saint Pierre. Elle reçut ses chaînes; elle bâtit au-dessus de la laure de Saint-Euthyme, à vingt stades, une église dédiée au prince des Apôtres. Comment eût-elle négligé de perpétuer le souvenir de la Belle-Porte des *Actes*, III, 2, où Pierre et Jean, montant au sanctuaire, avaient guéri un boiteux de naissance? Rien ne s'oppose à ce que la basilique de l'angle sud-est du Ḥaram dédiée primitivement à la tentation du Sauveur, et que l'on devait regarder ensuite comme l'oratoire de Marie ou le sanctuaire du Berceau de Jésus, ait été édifiée à l'occasion de la réfection de l'enceinte. Au même temps doivent se placer la décoration de la Porte Double qui s'ouvrait au lieu où saint Jérôme mentionnait les issues vers Siloé, et aussi l'érection de l'église de Siloé.

Il est fort regrettable que l'épouse de Théodose II n'ait pas eu son biographe et que nous soyons réduits aux quelques bribes sauvées de l'oubli par les chroniqueurs byzantins ou aux phrases vagues d'auteurs découragés par l'immensité de l'œuvre de l'impératrice. « La bienheureuse Eudocie, écrit Cyrille de Scythopolis, construisit pour le Christ un grand nombre d'églises, et tant de monastères et d'hospices pour les pauvres et les vieillards, que je ne saurais les énumérer. » Dans sa vie de Jean le Silentiaire, le même biographe signale en passant l'un de ces établissements de bienfaisance dus à la munificence d'Eudocie; c'était un hospice de vieillards fondé en face de la Ville sainte et où se trouvait un sanctuaire du saint martyr Georges[1]. Restauré après le passage des Perses, cet édifice revient dans le rituel géorgien sous le nom de « Saint-Georges en dehors de la Tour de David » et dans la *Prise de Jérusalem par les Perses* comme église de Saint-Georges hors la ville[2]. Le souvenir en est conservé aujourd'hui par l'oratoire du *Khâder* à Niképhourieh.

Hors de Jérusalem nous connaissons comme fondations eudociennes la tour du *Mounṭar*, l'église et la piscine de Saint-Pierre à vingt stades de Saint-Euthyme, l'hospice et l'église Saint-Étienne à la marine de Iamnia, le monastère de Romanos près de Kefar Ṭourban et celui de Saint-Étienne près de Jéricho. D'après des conjectures, Eudocie aurait contribué à l'érection du monastère d'Anastase entre Jérusalem et Bethléem.

Plusieurs autres sanctuaires ou couvents de la Ville sainte sont contemporains de l'impératrice : Saint-Ménas fondé par son amie Bassa, Saint-Julien par Flavia à Gethsémani[3], le Tombeau de la Vierge par Juvénal au nom de l'empereur Marcien, le couvent des Apollinaires à l'orient de la ville[4], celui d'Eustorge « près de la sainte ville de Sion », celui de Longin à la Tour de David[5]. En 485, les moines de Saint-Euthyme achetaient à ceux de Souca un *xenodochium* (ou hôtellerie) voisin également de la Tour de David[6]. Quand, vers 495, le patriarche Élie eut réuni dans un coenobium attenant à l'évêché les *Spoudæi* qui vivaient jusque-là pêle-mêle à l'ombre de ladite tour, saint Sabas acheta leurs cellules pour bâtir au même endroit un hospice pour les moines de sa laure de passage à Jérusalem. Telle est l'origine de la métochie de Saint-Sabas que nous retrouverons au Moyen âge. Plus au nord (à Saint-Dimitri) Sabas édifia un xenodochium pour les pèlerins et moines étrangers. Le couvent de Castellion fut aussi doté par lui d'une hôtellerie à proximité de la Tour de David[7]. C'est peu après cette même période que nous avons vu apparaître l'église et le couvent des « Larmes de Pierre ».

III. — LE SIÈCLE DE JUSTINIEN (VIe SIÈCLE). SAINTE-MARIE LA NEUVE.

Avant de mourir (20 octobre 460) Eudocie s'était accordé la satisfaction d'inaugurer par la célébration solennelle des saints mystères les diverses églises qu'elle avait fait construire ou embellir bien qu'elles fussent livrées au culte depuis plusieurs années. Elle leur légua des revenus

1. Archid. CLÉOPHAS, Βίοι τῶν παλαιστινῶν ἁγίων, p. 17 : ἦλθεν εἰς Ἱεροσόλυμα καὶ καταμένει ἐν τῷ πρὸ τῆς ἁγίας πόλεως γηροκομείῳ τῷ ὑπὸ τῆς μακαρίας κτισθέντι Εὐδοκίας, ἐν ᾧ γηροκομείῳ εὐκτήριον ἔστι τοῦ ἁγίου μάρτυρος Γεωργίου.

2. *RB.*, 1914, p. 458.

3. *ROC.*, 1899, p. 517, 535.

4. *RB.*, 1892, p. 566.

5. *ROC.*, 1899, p. 533, 1900, p. 291.

6. CYRILLE DE SCYTH., *Vie de S. Cyriaque*, n° 7.

7. *Vie de S. Sabas* (éd. Cotelier), n° 31, 86. R. P. GÉNIER, *Un arabe patriarche de Jérusalem; Conf. de Saint-Étienne*, 1909-10, p. 291 s. Il faut encore mentionner la fondation de Tatienne et le monastère de Juvénal aux environs de Siloé.

et des biens-fonds destinés à l'entretien des locaux et du personnel, au service religieux et à l'achèvement des travaux qui se trouvaient encore en chantier l'année même de sa mort. Les *Plérophories* de Jean Rufus nous fournissent un exemple de ces dotations que les historiens[1] résument en des termes généraux : « Le village de Ganta (*Djâniyeh*) qui se trouve à quinze milles de la Ville sainte dans la partie nord, après avoir appartenu d'abord à l'impératrice Eudocie, appartient maintenant en vertu de son testament, à l'église de Jérusalem.[2] » L'exécuteur des dernières volontés de l'Augusta fut le patriarche Anastase qui avait succédé à Juvénal en 458. Mais l'avidité de souverains tels que Zénon et Anastase arrivait à annihiler ces largesses. En 512 cependant, à la sollicitation de saint Sabas, l'empereur Anastase montra vis-à-vis de Jérusalem une bienveillance d'autant plus surprenante que ce prince était mal disposé envers cette ville à cause de son attachement au concile de Chalcédoine. Cette année-là, en effet, les églises de la sainte cité furent libérées d'un impôt exorbitant, analogue au *chrysargyre* qu'Anastase avait supprimé treize ans auparavant. La requête de Sabas exposait que les fermiers et collecteurs d'impôts, se voyant dans l'impossibilité de tirer des pauvres gens une contribution de cent livres d'or, avaient réparti le paiement de cette somme entre le Saint-Sépulcre, les autres Lieux saints et les propriétaires de Jérusalem. Pour cette fois le basileus fit grâce de cette lourde charge, en dépit de l'opposition de son ministre Marinus. Supprimé en partie par Justin I[er], cet impôt surérogatoire disparut sous Justinien[3].

Les bonnes dispositions de Justinien pour l'église de Jérusalem eurent encore à se manifester avec éclat. Par sa novelle VII ce législateur avait défendu à tout établissement ecclésiastique ou charitable d'aliéner ses immeubles (maisons, jardins, fermes, champs) de quelque manière que ce fût : vente, donation, échange, emphytéose. Toute opération de ce genre était annulée de droit, l'acheteur ou le locataire tenu à restituer le fond et les revenus; l'économe coupable de l'opération se voyait non seulement cassé de sa charge, mais en outre condamné aux dommages-intérêts envers l'église ou l'établissement lésé. L'administration de la basilique de la Résurrection s'étant trouvée dans l'embarras par suite de la prohibition impériale, Justinien, en 536, dut adoucir en sa faveur les rigueurs de la loi. Dans ses considérants, le législateur justifie le privilège que la convenance et la nécessité lui permettent d'octroyer sans porter atteinte cependant à la constitution antérieure : « Tout le monde sait, écrit-il, que la très sainte Anastasis reçoit et nourrit des gens qui s'y rendent de l'univers entier en multitudes qu'on peut dire infinies; qu'elle a des frais immenses et imprévus, suffisants pourtant à sustenter les foules qui s'y rassemblent, renouvelant l'action miraculeuse de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ, qui rassasia de quelques pains un peuple sans nombre. » Il est donc juste que, pour faire face à de telles charges, cette église jouisse de revenus plus considérables que toute autre. Les finances hiérosolymitaines ont été mises à flot par le prêtre Eusèbe, « ciméliarque » de l'église de Constantinople. A son retour de Jérusalem, il a demandé à Justinien de favoriser les opérations auxquelles il s'est livré dans le but de procurer aux Lieux saints des rentes assurées. L'empereur reconnaît la légitimité de ces opérations et constate l'avantage provenant du placement d'un capital de 380 livres d'or (soit environ 430.000 francs) donnant un intérêt de 30 livres (soit près de 34.000 francs). Pour réunir ce capital, Eusèbe a su recueillir d'abondantes aumônes; mais celles-ci n'étant point jugées suffisantes, il a conseillé « aux économes de la susdite Anastasis » de lancer un emprunt. Mais voici que les créanciers de l'église réclament déjà les avances qu'ils ont faites aux économes. Il se présente, d'autre part, une source de revenus extraordinaires : les Lieux saints attirent un grand nombre de personnes qui, désireuses de

1. Ainsi CYRILLE DE SCYTHOP., *Vie de S. Euthyme*, n° 38. CEDRENUS, *PG.*, CXXI, p. 660.

2. *PO.*, VIII, p. 39, c. 20.

3. CYRILLE DE SCYTHOP., *Vie de S. Sabas*, n° 54... τῶν τοίνυν ἑκατὸν τοῦ χρυσίου λιτρῶν, καθ' ὃν εἴρηται τρόπον διανεμηθεισῶν, περισσοπρακτίαν ἀπεγράφησαν, ἥ τε ἁγία ἀνάστασις, καὶ οἱ λοιποὶ σεβάσμιοι τόποι καὶ οἰκήτορες. Il est possible que l'inscription grecque encastrée dans la façade du Saint-Sépulcre soit en rapport avec les mesures fiscales du temps. C'est un fragment de rescrit byzantin adressé au Duc de Palestine et concernant très probablement l'exaction de l'annone. Il y est question de l'office ducal, des *tribuni* et *præpositi*, et des cavaliers. Voir CL.-GANNEAU, *Archæol. Res.*, I, p. 104. *RB.*, 1895, p. 444.

s'y fixer, achèteraient ou loueraient à n'importe quel prix des logements appartenant à l'église. De là un appoint sérieux permettant de solder les créances et de maintenir ainsi la rente des trente livres d'or. Mais les autorités de la sainte Anastasis

En vertu de sa novelle XL, dédiée au Seigneur Dieu et à l'Anastasis, la plus sainte de toutes les églises, Justinien autorise les chefs ecclésiastiques de Jérusalem à vendre les logements que possède la Résurrection, à ceux qu'un zèle divin attire et



Fig. 372. Situation de Sainte-Marie de Justinien sur le promontoire oriental de la ville haute.

Vue prise du minaret à l'angle N.-O. du Ḥaram. Les flèches indiquent l'emplacement de la *Néa*, entre la place d'*el-Meidân* et la falaise abrupte qui limite le haut quartier juif, en face de l'angle S.-O. du Ḥaram (*a*) et de la mosquée *el-Aqṣâ* (*n*).

s'abstiennent de toute aliénation des biens ecclésiastiques pour ne pas enfreindre les prescriptions de la novelle VII, se privant ainsi d'avantages qui leur sourient extrêmement ; d'autant plus que, par la cession de ses maisons, l'église de Jérusalem se soulagerait de tous les frais d'entretien et de toutes les pertes qu'entraine la propriété de ces immeubles.

retient aux saints Lieux. Acquéreurs et vendeurs sont mis à l'abri de toute poursuite judiciaire, l'effet de la novelle VII étant suspendu en faveur de cette église « très sainte et adorée de tous les hommes [1] ».

D'autres circonstances donnèrent à la bienveillance du basileus une nouvelle occasion de se manifester. En 529, la Palestine déjà agitée par

1. *Code de Justinien, tit.* XIX, *nov.* XL, adressée à Pierre archevêque et patriarche de Jérusalem. Elle est confirmée par la *nov.* CXX, chap. 9 (an. 541). Le trésor était aussi accru par les donations de ceux qui étaient elevés au patriarcat et aux dignités importantes de l'église, donations approuvées par le droit. *Nov.* CXXIII, chap. 3. Pour la concordance de cette numérotation avec celle de l'édition Lingenthal (Teubner, 1881) voir la table synoptique de cette édition, II, p. 431.

les querelles religieuses venait d'être bouleversée par le fanatisme des Samaritains. Le patriarche de Jérusalem, Pierre, délègue le célèbre moine saint Sabas à l'empereur Justinien pour obtenir son intervention directe dans les affaires de la province et solliciter son assistance pour la restauration des églises pillées et incendiées par les Samaritains et la fondation de nouveaux édifices. Parmi les requêtes de saint Sabas il y avait celle de « fonder dans la Ville sainte un hospice pour les pèlerins malades; en outre, d'achever et d'orner l'église fondée là, quelque temps auparavant, par l'archevêque Élie ». S'empressant d'accéder à ce vœu, Justinien donna l'ordre de fonder « au milieu de la Ville sainte un hôpital (νοσοκομεῖον), auquel il assigna d'abord cent lits et un revenu net annuel de 1850 pièces d'or; mais il voulut ensuite que l'hôpital fût de deux cents lits et il lui constitua un revenu net et proportionné ». Il envoya en même temps à Jérusalem un architecte du nom de Théodore, avec mission de bâtir « la nouvelle église de Sainte Marie, mère de Dieu et toujours vierge ». Les trésoriers impériaux en Palestine fourniront l'argent nécessaire; l'administration supérieure est confiée à l'archevêque Pierre, et Barachos, évêque de Bakatha, est député à la direction des travaux. On emploie douze ans à la tâche, soit que la difficulté des temps ait causé beaucoup de lenteurs, soit qu'il n'ait pas fallu moins de temps pour mener à fin tout le décor de l'édifice. Aussi bien l'hagiographe palestinien, Cyrille de Scythopolis, de qui nous tenons ces détails [1], n'a-t-il pas même essayé d'en décrire la splendeur car « elle est sous nos yeux, écrit-il, surpassant toutes les merveilles antiques et toutes les descriptions qui ont pu jamais faire l'admiration des hommes et qu'ont enregistrées les histoires des Grecs ».

Mais la lacune de l'hagiographe est heureusement comblée par le récit de l'historien Procope. Le traité des *Édifices de Justinien* raconte en effet très au long comment le prince fit ériger à Jérusalem un temple à la Mère de Dieu qui devait défier toute comparaison.

« Les gens du pays le nommèrent Νέαν ἐκκλησίαν; ce qu'était d'ailleurs ce temple, je le montrerai, poursuit le narrateur, quand j'aurai dit seulement que la ville, montagneuse en grande partie n'a pas des collines couvertes de terre, mais qu'elle s'étage en pentes rocailleuses et abruptes; les rues y dégringolent en manière d'escaliers à travers les rampes. Alors cependant que les autres édifices de la ville se trouvent être érigés sur une même surface, qu'ils soient placés sur une hauteur ou dans une dépression suivant le développement du sol, seul ce temple n'a rien de pareil. L'empereur Justinien avait en effet ordonné de le placer sur la plus proéminente des collines, ayant indiqué entre autres choses quelles devaient être sa largeur et sa longueur. Or la colline était insuffisante pour les exigences de l'œuvre telle que l'avait ordonnée l'empereur : le quart de l'espace nécessaire au temple faisait défaut au midi et à l'orient, au point par conséquent ou les prêtres célèbrent ordinairement les mystères. Voici donc à quoi songèrent ceux à qui le travail incombait. Ils établirent des fondements tout en bas de la pente et firent une substruction qui s'élevait avec le rocher. Quand les murs furent à la hauteur du sommet, ils jetèrent par-dessus des voûtes et mirent la substruction au niveau de la plate-forme du reste de l'édifice sacré. De sorte que le temple fondé en partie sur le roc vif est en partie suspendu en l'air, la puissance de l'empereur ayant dilaté artificiellement l'étendue de la colline. Et les pierres de ce soubassement ne sont pas d'une grandeur commune. Les architectes réduits à lutter contre la nature du terrain et à se mettre de niveau avec la crête du rocher dédaignèrent tous les moyens usités pour recourir à des procédés insolites et absolument inconnus. Ils coupèrent dans les hautes montagnes qui environnent la ville, des blocs démesurés et les ayant taillés avec soin, ils les transportèrent de la manière que voici. Des chariots furent fabriqués à la mesure des pierres : on plaça un bloc sur chaque chariot et des bœufs vigoureux, choisis par l'empereur, traînèrent par groupes de quarante le chariot et la pierre. Et comme les routes conduisant à la ville n'étaient pas en état de porter de pareils attelages on dut entailler en maint endroit les montagnes pour leur livrer passage. Ainsi put-on réaliser pour le temple la longueur voulue par l'empereur. Les architectes lui ayant donné une largeur en proportion n'avaient plus aucun moyen de le couvrir. Ils parcoururent donc les forêts, tous les bois et tous les endroits signalés comme plantés de grands arbres et trouvèrent enfin un bois touffu où croissaient des cèdres d'une hauteur presque infinie; ils s'en servirent pour couvrir le temple après lui avoir donné une hauteur qu'ils proportionnèrent à la largeur et à la longueur.

« Telle est l'œuvre que l'empereur Justinien accomplit par sa puissance et ses seules ressources humaines : mais voici quel nouveau secours lui valut sa piété confiante récompensée déjà par la gloire acquise. Le temple en effet était encore totalement dépourvu de colonnes dont la beauté ne fût pas inférieure à la splendeur de l'enceinte et dont la grandeur fût suffisante pour supporter le poids qui leur devait être imposé. Le pays était d'autre part tout à fait à l'intérieur des terres, fort loin de la mer, barricadé de toutes parts, ainsi que je l'ai dit, par des montagnes escarpées : d'où l'impossibilité d'y faire accéder des colonnes du

1. *Vie de S. Sabas*, n° 72, dans COTELIER, *Monum. eccl. gr.* III, 343 s. Bakatha, dont l'évêque dirige les travaux de la *Nea*, est localisée par deux passages de Saint Épiphane dans la région de Philadelphie = *'Ammân* (cf. THOMSEN, *Loca Sancta*, p. 32). CL.-GANNEAU, *Recueil...*, II, p. 219 a proposé *el-Tabokah*, à 10 milles anglais à l'ouest d'*'Ammân*, ou *Tabkat* beaucoup plus près au sud-est. Cf. RELAND, *Palæstina...*, p. 612. Sans doute n'y a-t-il qu'une homonymie fortuite entre cet évêque Barachos et le prêtre Barichas dans l'inscr. en mosaïque d'*el-Meḥayet* (*RB.*, 1914, p. 113).

dehors. Or comme l'empereur était anxieux sur la difficulté de l'entreprise, Dieu montra dans des montagnes toutes proches une espèce de pierre parfaitement appropriée, soit qu'elle fût demeurée cachée jusque-là, ou qu'elle eût été créée à ce moment : dans l'une et l'autre alternative il faut croire ceux qui recourent à une intervention divine... Une quantité considérable de colonnes énormes et couleur de flamme furent extraites de là pour supporter le temple de toutes parts, les unes en bas, les autres en haut, d'autres le long des portiques dont tout l'édifice est entouré excepté du côté qui regarde l'orient; deux de ces colonnes furent dressées devant la porte du temple, merveilleuses à l'excès et ne le cédant en rien à aucune colonne dans le monde entier. Le portique situé à la suite est désigné sous le nom de *narthex*, à cause, je pense, de son manque de largeur. La cour qui vient après est entourée sur les quatre côtés de colonnes semblables; les portes intermédiaires sont si majestueuses qu'elles préparent ceux qui entrent aux splendeurs qu'ils vont rencontrer. Les propylées ne sont pas moins dignes d'admiration, pas plus que l'arcade portée sur deux colonnes à une hauteur considérable. Plus avant encore on trouve deux hémicycles disposés l'un en face de l'autre de chaque côté de la voie conduisant au temple. En outre, deux hospices s'élèvent en face l'un de l'autre, œuvre aussi de l'empereur Justinien : l'un est destiné aux pèlerins étrangers, l'autre aux malades pauvres. Justinien dota de revenus annuels très importants ce temple de la mère de Dieu[1]. »

Malgré l'obscurité et l'emphase de cette longue description il s'en dégage cependant quelques données pleines d'intérêt. L'église dont parle Procope est sans contredit la même Sainte-Marie la Neuve projetée naguère par le patriarche Élie, commencée même peut-être avant 513, et dont saint Sabas avait sollicité l'achèvement de la munificence de Justinien. Elle était donc située, au dire de Cyrille, « au cœur de la Ville sainte », et en même temps qu'elle on avait érigé des hospices. Or, d'après Procope, telle était la nature de l'emplacement choisi que le plan de la basilique établie sur une colline très en saillie se développait sur des rampes abruptes où l'espace manqua au sud et à l'est pour l'abside. On dût recourir à un puissant système de substructions voûtées pour racheter la chute rapide du roc et obtenir un niveau uniforme. L'édifice impérial comprenait une vaste église orientée normalement d'ouest en est. Rien ne permet de préciser sa disposition intérieure en trois ou cinq nefs. De vastes portiques prolongeaient sur les bas-côtés de l'église les somptueuses colonnades du parvis. Les deux hémicycles précédant l'atrium avaient sans doute pour but de dégager la façade du monument et de former une avant-cour. Les vastes hospices prolongeaient encore vers l'ouest cette série importante des constructions impériales.

A défaut de toute indication positive de la part des historiens, c'est d'après les exigences de leurs récits qu'on devra se guider pour placer le monument sur le terrain. Quand on examine un plan en relief de Jérusalem, on est frappé de la convenance qu'offrirait le sommet avancé de la colline occidentale pénétrant en éperon entre la vallée médiane qui descend d'ouest et la vallée du Tyropœon presque coupée actuellement en face de l'angle sud-ouest du Ḥaram. Ce promontoire détaché est couronné par une petite plate-forme dont le point culminant, vers les grandes synagogues des Achkénazim et des Séphardim, est à peine inférieur au niveau du Cénacle. Le plateau se développe de N.-N.-O en S.-S.-E, sur une longueur de 150 à 200 mètres; sa largeur d'ouest en est est tout au plus de la moitié; puis le sol se relève un peu vers l'ouest dans la direction de la citadelle, tandis qu'il s'abaisse rapidement à l'est et surtout au sud-est où la chute du roc est en raison de 1 sur 15 en moyenne. C'est bien là que sont le mieux réalisées les informations historiques. On comprend comment l'espace a manqué au sud-est et quelle fut la nature des substructions construites par les architectes de Justinien. Quand on suit aujourd'hui la rue d'*el-Meidân*, dite aussi *hâret es-Šarâf*, qui s'embranche à peu près au milieu de de *tarîq bâb es-Silsileh*, on observe que les maisons en bordure sur le côté oriental s'étagent en cascades, la cour d'un logis servant de terrasse à une habitation inférieure où conduisent des escaliers aux marches branlantes et encombrées d'immondices. A mesure qu'on s'avance vers le sud l'amoncellement des masures devient dense et plus sordide. La neige des derniers hivers en a effondré un grand nombre. Au niveau de la rue apparaissent des linteaux de portes, derrière lesquelles s'ouvre quelque antique voûte aux arceaux puissants mal dissimulés sous les badigeons et les plâtras modernes. Le sol paraît se dérober sous ces voûtes coupées de distance en distance par des décrochements progressifs qui les maintiennent à la hauteur requise pour leur stabilité. A une cinquantaine de mètres à l'orient de la rue, voûtes et

1. Procope, *De ædificiis*, v, 6, éd. Dindorf, III, p. 321 ss.

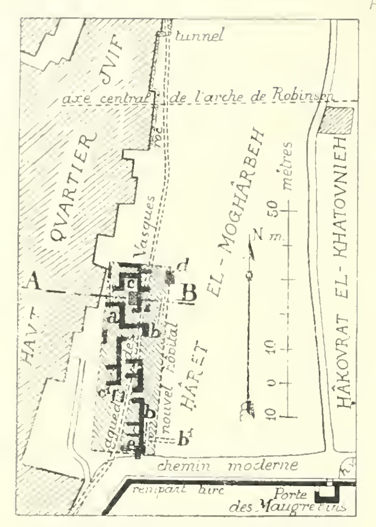


Fig. 373. — Vestiges antiques et substructions byzantines de Sainte-Marie (?) devant l'escarpe orientale du haut quartier juif. Plan d'ensemble.

masures se terminent brusquement sur une escarpe de rocher (fig. 372).

Les débris d'architecture mutilés ne sont pas rares en ce quartier surtout aux abords de la petite place qui occupe le bord méridional du plateau. A travers les gourbis, le long même de la rue, dans les impasses on peut voir des colonnes, des pierres moulurées, de beaux blocs d'appareil: nous avons même relevé des chapiteaux byzantins en marbre blanc d'un bon style, dont l'un, foré de part en part, sert de margelle à la citerne d'une cour intérieure. Au milieu de la place, à l'endroit où l'on a installé, en 1920, des « public latrines », une énorme margelle octogonale servait de bouche à une citerne depuis longtemps hors d'usage. Les travaux de développement du grand hopice des Sephardîm, en 1914, au *hâret el-Moghârbeh,* ont permis de constater un système de terrasses constituées par d'épaisses murailles de soutènement et des arcades (fig. 373 ss.) qui font penser aux substructions mentionnées par Procope, du moins à la partie inférieure, aux fondements de ces contreforts et murs dont les blocs ont passé depuis longtemps dans le rempart voisin ou en d'autres édifices de la ville moderne. Les sondages ont fait aussi découvrir quantité d'ossements humains mêlés à des débris byzantins[1]. Assurément ces restes, insuffisants pour étayer une argumentation solide, sont déjà assez caractéristiques pour augmenter la vraisemblance de la conclusion établie sur d'autres données. A la convenance parfaite du site se joignent en effet quelques renseignements documentaires précieux malgré leur apparente imprécision.

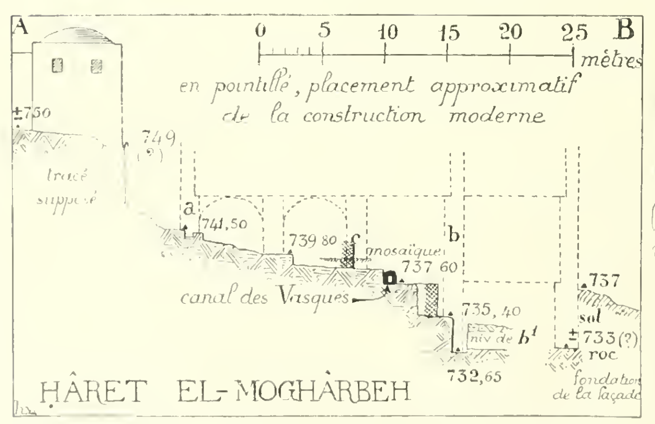


Fig. 374. — Relief du rocher dans le site de Sainte Marie-la Neuve. Coupe suivant la ligne *AB* du plan (fig. 373).

Une trentaine d'années après la consécration de

1. Vincent, *Vestiges antiques dans ḥaret el-Moghârbeh*. *RB.*, 1914, p. 429 ss.; 1925, p. 585 s. Cf. Beaumont, *QS.*, 1914 p. 165 ss.

Sainte-Marie la Neuve[1] (20 novembre 543) l'Anonyme de Plaisance rencontrait cette église en descendant de la basilique de Sion; il y voyait un établissement monastique important ainsi que d'immenses hospices et hôpitaux, détail assez topique pour nous remettre en mémoire les fondations impériales contiguës à la *Néa*[2]. De là le pèlerin vient prier près du Temple au Prétoire, d'où il descend à Siloé par la longue rue à degrés découverte par le Dr Bliss. A moins de supprimer tout ordre dans ce récit il faut donc placer Sainte-Marie en un point intermédiaire entre la région du Cénacle et les abords du Temple. Le site que nous lui avons assigné d'après Cyrille de Scythopolis et Procope est ici encore le mieux approprié. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur un plan de la ville et d'examiner le contexte du pèlerin. Au surplus l'existence d'une église en ce quartier de la Jérusalem byzantine n'est plus une simple hypothèse depuis la découverte de la carte-mosaïque de Mâdabâ. L'artiste y a figuré entre la grande colonnade centrale et celle qui longe le Ḥaram une basilique non moins imposante par ses dimensions et le décor de sa façade que celle de la Sainte-Sion. L'importance qu'il lui attribuait ressort du développement qu'il lui a donné au détriment des édifices voisins qui se pressent aux flancs de la basilique. Si donc le mosaïste a figuré à l'angle sud-est de la colonnade, à l'intérieur des murs qui isolaient le quartier méridional de la ville, une église somptueuse, c'est donc qu'une église importante existait en ce point. Et c'est là précisément que nous avaient conduits les documents contemporains. D'où on pourra conclure sans témérité que la basilique de Justinien et ses dépendances couvraient le sommet oriental de la grande colline depuis l'escarpe de roc dominant le Tyropœon jusqu'au centre du quartier juif vers les grandes synagogues.

Basilique et établissements de bienfaisance étaient desservis par une nombreuse communauté.

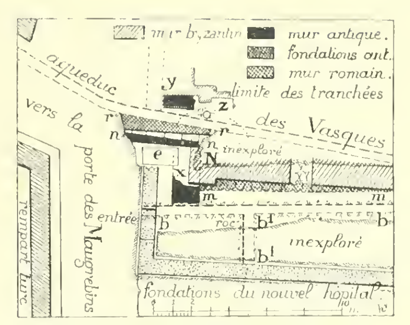


Fig. 375. — Angle Sud-Est de la zone fouillée. Détail du plan fig. 373.

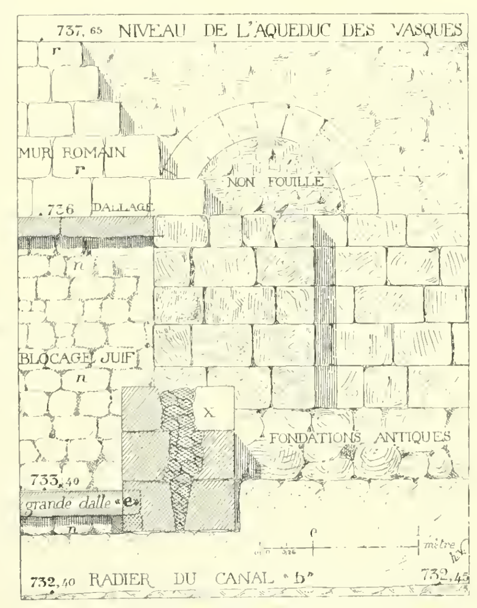


Fig. 376. — Coupe sur l'axe du canal *b-b'* (fig. 375) et élévation de la face Ouest.

1. Cyrille de Scyth. assista à cette dédicace en novembre 543, comme il le déclare dans la *Vie de Jean le Silentiaire*, n° 22. Le jour nous est donné dans le rituel géorgien publié par Kékélidzé, rituel qui attribue la construction de l'église à Théodora aussi bien qu'à Justinien. Sur les divers offices solennels que l'Église de Jérusalem célébrait à la *Néa*, encore au VIIIe siècle, voir notre compte rendu de ce rituel géorgien dans *RB.*, p. 1914, 456.

2. GEYER, *Itin. Hieros.*, p. 174 s. : *De Sion venimus in basilica sanctæ Mariæ, ubi est congregatio nimia monachorum, ubi sunt et xenodochia virorum ac mulierum, susceptio peregrinorum, mensas innumerabiles, lecta ægrotorum amplius tria milia. Et oravimus in prætorio...* Cf. p. 165.

nauté dont Jean Mosch mentionne quelques higoumènes : Eudoxe, Abramios, Constantin, plus un abbé Léonce qui durant quarante années resta attaché à ce sanctuaire. Le même auteur signale aussi l'atrium intérieur de Sainte-Marie dans une anecdote concernant le moine Zachée[1]. Nous avons relevé à Jéricho, en 1911, l'épitaphe en mosaïque d'un higoumène Cyriaque, mort en 566, que l'on déclare « bienfaiteur de la très sainte église Neuve de la glorieuse mère de Dieu, à Jérusalem[2] ». Au dire de Grégoire de Tours[3], qui a entendu parler de l'opulent monastère de Sainte-Marie, des reliques de la Vierge opéraient en ce lieu d'insignes miracles. Ainsi rien ne manquait pour faire de la *Néa* un centre d'attraction religieuse aux dépens des églises fondées avant elle, ni prodiges, ni richesses, ni privilèges, ni quantité de personnel, ni avantages profitables aux pèlerins et aux malades. Aussi bien la voyons-nous en conflit avec le chef de l'Église de Jérusalem, d'après deux lettres du pape saint Grégoire le Grand : l'une exhortant le prêtre Anastase, supérieur du monastère dit de la *Néa*, à réprimer les mœurs séculières et le relâchement de ses religieux, et à se réconcilier avec le patriarche Amos (594-601) ; l'autre adressée au patriarche Isaac (601-609) en vue d'éteindre des coutumes simoniaques et le différend qui se perpétue entre l'église dite de la *Néa* et l'autorité ecclésiastique[4].

Quel que fût le sort de cette église en 614, il est clair qu'elle survécut à l'invasion perse. Le jour de Noël 634, pendant que les Arabes infestant les abords de la Ville sainte rendent impossible le pèlerinage à Bethléem, le patriarche Sophrone exhorte et console ses ouailles dans le vaste temple de la Théotokos[5], que le rituel géorgien du VIIIe siècle nous montre encore en exercice[6], et qui ne comptera plus que douze clercs en 808. La basilique avait-elle, au IXe siècle, conservé la splendeur dont l'avait revêtue Justinien? ou bien le sanctuaire était-il réduit à quelque oratoire improvisé au milieu de ruines occasionnées par un tremblement de terre? Les amples proportions que le *Commemoratorium* accorde à une église Sainte-Marie abattue par une secousse sismique, proportions supérieures à celles de la basilique de Bethléem, conseilleraient l'adoption de la seconde alternative[7]. Réduite en un monceau de décombres facilement exploité par les musulmans du Xe ou du XIe siècle au profit des restaurations du Haram, et par les Allemands, au XIIe, qui élevèrent en cet endroit leur hospice et leur église Sainte-Marie, la somptueuse église Neuve de Justinien disparut si bien que l'on s'est mépris jusqu'à ces dernières années sur l'authenticité de son emplacement. On lit même encore dans certains guides de Palestine que la *Néa* occupait l'angle sud-est de l'esplanade du Temple ou même qu'elle survit dans la mosquée el-Aqṣa! Cette seconde opinion a contre elle des invraisemblances historiques plus graves encore que le silence de l'ancienne tradition locale et que tous les arguments tirés des textes de Procope et de Cyrille de Scythopolis. A l'époque du *Commemoratorium*, il est fort douteux que les musulmans aient encore laissé aux chrétiens le libre usage de Sainte-Marie si elle n'eût été autre que le monument « dont l'islam avait, dès le début de la conquête, fait le principal de ses sanctuaires[8] ». Quant à transporter Sainte-Marie vers l'angle sud-est de l'esplanade, c'est une hypo-

1. *Pré Spirituel*, chap. 187, 68, 6, 61, 131. Pour ce dernier passage, la version latine de *PG.*, LXXXVII, 2996, représente un texte plus complet que le grec qui est édité.

2. *RB.*, 1911, p. 286 ss. Le don de ce personnage consistait probablement dans la cession à la *Néa* de la chapelle Saint-Georges fondée par lui.

3. *De gloria martyrum*, I, 11. *PL.*, LXXI, 715.

4. *PL.*, LXXVII, 890 : *si neque ducatum monasterii, quod Neas dicitur suscepisses*; 1166 : *pervenit ad me, quia in ea ecclesia quæ Neas dicitur, sæpe in Jerosolymorum urbe vestræ Ecclesiæ jurgia nascuntur.*

5. *PG.*, LXXXVII, 3201 s.; *Confér. de Saint-Étienne*, 1910-1911, p. 116 s.

6. *RB.*, 1914, p. 456 et 1925, p. 613 s.

7. Tobler-Molinier, *Itin. Hieros.*, I, p. 304 : *Ipsa ecclesia Sanctæ Mariæ, quam ille terræ motus evertit et in terram demersit, habet mensuram de ambobus lateribus in longo dexteros XXXIX, in una fronte XXXV, per medium in adverso XXXII, in longo per medium L.* En évaluant le *dexter* à 1m,485, nous aboutissons à une grande longueur de 74m,25 qui doit s'appliquer non seulement au vaisseau de l'église mais aussi au narthex et à l'atrium, restreint peut-être après 614, puis une largeur de 47m,52 (32 *dext.*). La mesure de 39 *dext.* soit 57m,61 s'appliquerait alors à la longueur de l'église proprement dite et la largeur 35 *dext. in una fronte* (51m,97) serait celle du monument, épaisseur des murailles comprise. Le rapport de 58 à 48 n'est plus celui des basiliques constantiniennes, mais ce parti de 4 à 3 qui marque le terme de l'évolution basilicale; cf. *sup.*, p. 789 s.

8. Cl.-Ganneau, *Recueil...*, III, p. 57, n. 1. Ailleurs (*Recueil...*, II, p. 137 ss.) l'éminent professeur a bien montré que l'*Elina* d'Eutychius représente la *Néa* de Procope, dans deux passages, l'un ayant trait à la construction de cette église commencée par Elie, l'autre à la mission de S. Sabas

thèse qui se heurte à de nouvelles objections[1] : elle contredit les données historiques et suppose jusqu'au IXe siècle la juxtaposition d'une église et d'une mosquée. Ces erreurs de localisation proviennent de la supposition toute gratuite que l'église Neuve de Justinien aurait été dédiée au souvenir de la Présentation de Marie au Temple. Les prédicateurs de Jérusalem tels qu'André de Crête et Jean Damascène parlant de ce souvenir ne l'ont jamais localisé ailleurs que dans le Temple proprement dit et non dans un monument distinct. Jean Damascène, en particulier, quand il célébrait à Jérusalem, dans l'église de la Probatique, les gloires de la Très Sainte Vierge, en un temps où l'église de Justinien pouvait être encore debout, n'eût assurément pas manqué de faire quelque allusion à ce sanctuaire. D'ailleurs quand interviendra au temps des Croisés un premier essai de localisation, c'est une inscription près de la roche de la mosquée d'Omar qui en rappellera le souvenir.

Parmi les travaux exécutés par Justinien à Jérusalem, Procope compte la restauration de quelques monastères dont l'origine doit remonter par conséquent à la fin de l'âge précédent au plus tard[2]. *Saint-Thalélée* qui vient en premier lieu et reparait au IXe siècle se trouvait dans le quartier de Sion, comme on peut le déduire du rituel géorgien. L'abside maintenant inaccessible que les officiers du *Survey* ont relevée dans la rue qui fait communiquer *el-Meidân* avec le *ḥâret el-Yehoud* est peut-être un vestige de cet établissement. *Saint-Grégoire* n'a pas laissé de traces dans l'histoire de notre ville; le *monastère des Ibères* répond à la fondation de Pierre l'Ibère près la Tour de David, au *Ya'qoubîyeh*. *Sainte-Marie* au mont des Oliviers fut fondé sur une légende du cycle des *Transitus* : Marie priait sur l'Olivet où elle avait l'habitude de venir méditer dans la solitude quand un ange lui apparut pour lui annoncer sa fin prochaine. Comme preuve de sa

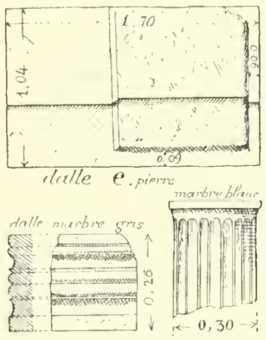


Fig. 377. — Détails d'architecture relevés dans les fouilles de ḥâret el Moghârbeh.

mission céleste le messager divin remit à la Vierge des branches de palmiers qui furent ensuite portées à ses obsèques[3]. De nos jours, les

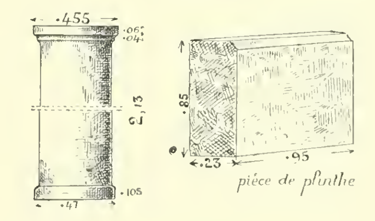


Fig. 378. — Lambeaux d'architecture dans les fouilles de ḥâret el-Moghârbeh.

Grecs ont élevé, sur une ancienne mosaïque où se lit le nom de Zanna (fig. 379)[4], un oratoire dédié à ce souvenir, à l'angle sud-ouest de la propriété dite

auprès de Justinien. Quant à la troisième mention d'*Elina* par le même annaliste, celle-là à propos de la prise de Jérusalem par les Perses, le R. P. Burtin l'applique à l'*Eléona* et non à la *Néa* (*RB.*, 1914, p. 413 ss.).

1. La localisation correcte de l'église Neuve au quartier juif proposée par le R. P. Séjourné dans une conférence donnée à l'École Biblique en janvier 1898, combattue par les *Échos d'Orient*, 1898, p. 211, a été de nouveau soutenue avec l'ampleur désirable par le R. P. L. Dressaire dans ce même périodique : *Échos d'Orient*, 1912, p. 234 ss. Ce qui n'empêchera pas les topographes de fortune de s'attarder longtemps encore à une théorie dénuée de tout fondement, ni même de soi-disant architectes de découvrir les vestiges du monument de Justinien dans les constructions hétéroclites d'el-Aqṣâ...

2. *De Aedificiis*, V, 9.

3. Voir Nicéphore Calliste, II, 21, *PG.*, CXLV, 809. *Le Synaxaire arménien*, 5 *Navasard*, *PO.*, V, 377. Cl.-Ganneau, *Recueil...*, V, p. 164, 168, 182, 183.

4. *RB.*, 1892, p. 574. Quant à l'inscription n° 15, p. 571, elle doit se lire τοῦ εὐαγ(οῦς) μον(αστηρίου), d'après le texte de Jéricho (*RB.*, 1911, p. 288) τὸ εὐαγὲς εὐκτήριον, au lieu du très risqué τοῦ Εὐαγ(γελισμοῦ). On ne connaît d'ailleurs pas le site exact où fut trouvé ce texte.

« la petite Galilée ». Il est fort vraisemblable que le monastère de Sainte-Marie restauré par Justinien

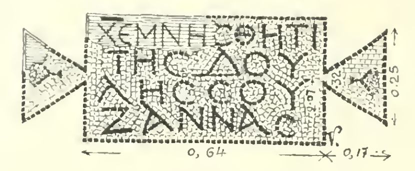


Fig. 379. — Mont des Oliviers. Inscription en mosaïque à la chapelle de la Panagia.

État actuel, d'après une copie du P. Abel.

se trouvait dans ces parages. Nous avons déjà mentionné dans notre étude sur le mont des Oliviers, les fondations monastiques grecques et

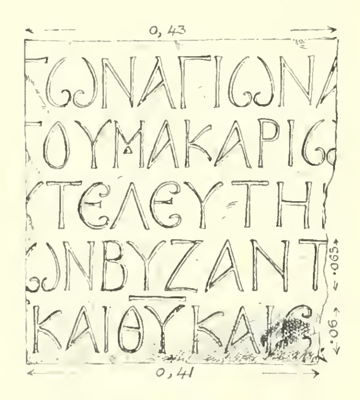


Fig. 380. Fragment de linteau inscrit.

arméniennes disséminées sur ce sommet abondant en mosaïques et en épigraphes[1]. D'après la restitution hypothétique mais assez raisonnable d'un texte épigraphique incomplet (fig. 380) trouvé dans la maison connue de nos jours sous le nom de Sainte-Véronique, on a proposé de localiser en ce lieu le sanctuaire des Saints Anargyres, *Cosme et Damien*, bâti vers 550 par la congrégation des Byzantins du mont des Oliviers[2]. Une colonne de Saint Cosme se dressait dans la vallée de Siloé, près du chemin de la laure de Saint-Sabas[3], avoisinant peut-être un autre oratoire dédié aux Anargyres, car au IXe siècle, nous retrouvons deux sanctuaires dédiés à ces saints. La *Vie de saint Sabas* mentionne en outre, dans la ville, un martyrium de *Saint-Théodore*, dont les lampes sont entretenues pendant cinq jours par un Damasquin du nom de Romulus, cumulant le métier d'orfèvre et les fonctions de diacre à la Sainte-Gethsémani[4]. Les orfèvres avaient-ils une dévotion particulière pour cette chapelle où l'on fêtait, chaque année, le 3 juillet, l'invention du calice de la Cène? En tout cas, il est permis de regarder ce sanctuaire comme l'origine du monastère de Saint-Théodore, proche de Casa Nova. Au déclin du siècle, le patriarche Amos aurait fondé une église du *Précurseur* à quelque distance à l'est de Saint-Étienne[5].

L'épigraphie nous révèle en outre l'existence d'un *asile de vieillesse pour les femmes pauvres, fondé au nom de la sainte Mère de Dieu, par Jean et Vérina de Byzance*[6]. Si le linteau, encastré maintenant dans le mur nord de la ville au-dessus de *Bâb es-Sahîreh*, sur lequel on lit cette inscription ne provient pas de loin, cet établissement devrait se localiser dans le quartier septentrional de la ville, peut-être hors du rempart là où plus tard nous trouverons le *xenodochium* de Sainte-Marie-Latine. Un texte de Siloé mentionne un *nosocomium* ou hôpital dont il est encore question au XIe siècle[7]. La plupart des fragments retrouvés jusqu'à ce jour sont des débris d'épitaphes,

1. Chap. XIV, III, § 1 à la fin et § 2. Cyrille de Scythop. a connu au mont des Oliviers une princesse Anastasia devenue religieuse. *Vie de S. Sabas*, n° 53.

2. *RB.*, 1892, p. 585. Le texte, retaillé pour être encastré dans un autel, a perdu quelques lettres depuis la découverte.

3. Cyrille de Scythop., *Vie de S. Sabas*, LXVII, Cotelier, p. 334, à propos de la grande sécheresse qui tarit même la source de Siloé et dont nous trouvons les échos dans Zacharie de Mitylène, *Chronique*, VIII, 4 et Michel le Syrien, II, fasc. II, p. 179 (éd. Chabot). Le fait se place vers 524.

4. *Vie de S. Sabas*, LXXVIII, Cotelier, p. 355. Cf. *RB.*, 1914, p. 458.

5. Nau, *PO.*, VIII, p. 182. *RB.*, 1914, p. 458. Ce sanctuaire se localise fort bien à *kurm ech-Cheikh*, près du grand pin dit de Godefroi de Bouillon.

6. Cl.-Ganneau, *Archæol. Res.*, I, p. 247. Germer-Durand, *RB.*, 1892, p. 583.

7. *Archæol. Res.*, I, p. 320. *RB.*, 1892, p. 566. Sur le Bimâristân ou hôpital de Siloé voir Guy le Strange, *Palestine...*, p. 221. Sur l'hôpital patriarcal du Mont Sion voir *RB.*, 1892, p. 564 ; cf. Macalister, *QS.*, 1900, p. 233, n° 8.

comme on a pu le remarquer déjà au mont des Oliviers, à Saint-Étienne et aux abords de la Sainte-Sion. Au Mauristân, deux textes ont été relevés dont l'un provient de la sépulture de *Ménas*, inconnu par ailleurs[1]. Plus étendue est l'épitaphe, estampée au Ḥaram, puis détruite, d'un préposé aux douanes, neveu d'Aréobinde qui fut consul en 506, après avoir commandé une expédition contre les Perses sous l'empereur Anastase[2].

Comme au v[e] siècle, Jérusalem continuait à offrir un asile aux grands en rupture avec la cour de Byzance, parmi lesquels l'histoire nomme Théodote, ancien comte d'Orient, Photius, beau-fils de Bélisaire[3], Anastasie, femme de Pompée[4], neveu de l'empereur Anastase, que Justinien avait fait exécuter en 532[5], enfin une des filles et la sœur de l'empereur Maurice échappées au massacre ordonné par l'usurpateur Phocas en 602[6]. Les époques relativement prospères d'Eudocie et de Justinien ne pouvaient qu'être favorables au mouvement mondial, constaté par Théodoret en 430, qui déversait incessamment sur la Ville sainte des gens de toutes les nations. Les personnages connus qui accomplirent alors le saint voyage forment des listes considérables[7] qui ne sont pourtant rien à côté de la foule des anonymes qu'abritèrent les nombreuses hôtelleries et hospices, ou qui menèrent à l'ombre des sanctuaires une existence obscure.

Il était rare qu'un visiteur du dehors ne trouvât à Jérusalem un couvent, une église, un pied-à-terre quelconque de sa nationalité. La faculté accordée par Justinien au Saint-Sépulcre d'aliéner ses propriétés développa l'implantation des colonies d'étrangers. L'occasion parut propice aux Arméniens en particulier de se répandre à travers la ville et aux environs, soit en communautés de moines ou de religieuses, soit comme anachorètes. Le besoin d'argent faisait fermer les yeux sur



Fig. 381. — Épitaphe d'Anatolia, sœur de l'empereur Maurice, à Jérusalem.

1. *Archæol. Res.*, I, p. 228. *RB.*, 1892, p. 582.
2. *RB.*, 1892, p. 581.
3. Procope, *Hist. arcanc.* ix, 3; cf. p. 192.
4. Cyrille de Scyth., *Vie de S. Sabas*, liii, liv.
5. Voir Ch. Diehl, *Justinien*, p. 457, 465, au récit de la sédition Nika.
6. D'après Couret, *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 213. L'épitaphe d'une *Anatolia d'Arabissos* (fig. 381), patrie de Maurice, trouvée sur un pavement de mosaïque, à 170 mètres à l'ouest de Saint-Étienne, appartient très probablement à cette sœur anonyme de l'infortuné monarque. Voir *RB.*, 1925, p. 575 ss.
7. Voir, par exemple, Kohler, *Itiner. Hierosol... series chronologica*, p. 113-267.

l'hétérodoxie des acquéreurs, mais l'Église locale prétendait garder sur eux une certaine autorité. Pour mettre leurs sujets à couvert de cette ingérence, les princes d'Arménie auraient acheté leur exemption à l'empereur Justinien moyennant sept talents, c'est-à-dire 70.000 pièces d'or[1]. Tout en faisant la part de l'exagération dont est coutumier le document connu sous le nom d'Anastase d'Arménie, il est permis de tabler sur les renseignements qu'il donne pour dater de cette période la fondation de divers établissements arméniens. Les mosaïques avec inscriptions arméniennes trouvées au mont des Oliviers et au nord de la ville, près de Saint-Étienne, sont un indice de cette diffusion, attestée au surplus par l'hagiographie contemporaine[2]. Que les lettres arméniennes aient été substituées à des lettres grecques dans ces pavements historiés à une époque postérieure, cela importe d'autant moins que nous connaissons par l'histoire plus d'un Arménien de langue grecque.

Les relations de la Latinité avec Jérusalem, maintenues par les Rufin, les Jérôme, les Mélanie, par les envoyés des papes saint Léon, Gélase Ier, Agapit, et les émissaires de saint Avit, évêque de Vienne, sans compter la chaîne ininterrompue des pèlerins occidentaux dont plusieurs rédigèrent leur itinéraire, ni les divers moines, qualifiés de Romains, que comptaient les monastères palestiniens, ces relations se firent encore plus étroites avec Grégoire le Grand. Les lettres de ce pontife nous le montrent très renseigné sur les événements de la Ville sainte où il envoie ambassade sur ambassade, de 590 à 597. Il paraît même avoir fondé, un peu avant 600, un hospice desservi par des moines latins, avec les deniers d'un certain Probus qui en fut le premier supérieur désigné[3]. L'emplacement de cette maison n'est pas indiqué; mais on serait tenté de le chercher vers le forum, où l'on élèvera plus tard Sainte-Marie-Latine.

IV. — APERÇU DE LA CITÉ BYZANTINE D'APRÈS LA CARTE DE MADABA.

A la fin du VIe siècle la Jérusalem byzantine touche à l'apogée de cette splendeur que la mosaïque de Mâdabâ a su rendre avec autant de vérité que d'élégance. Avant de quitter cette période que d'irréparables désastres vont bientôt clore, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce document qui synthétise et complète ce que nous tenons des itinéraires et de l'histoire. Si le lecteur veut bien se reporter à la pl. XXX de ce volume, interprétée à la pl. XXXI par un architecte de talent, il lui sera aisé de nous suivre dans l'explication de ce plan grâce aux repères notés sur le transparent qui le recouvre.

En A s'ouvre, flanquée de deux grosses tours, la porte septentrionale de la ville appelée porte de Naplouse, de Césarée, de Galilée, vocables destinés à être supplantés par celui de porte Saint-Étienne, après l'érection de la basilique du premier martyr au nord du rempart[4]. Dédaignant les appellations chrétiennes, les Arabes la nommeront *bâb el-ʿAmoud* en raison de la grande colonne (*ʿamoud*) qui se dressait, comme en témoigne notre plan, au centre de la place avoisinant la porte. L'ombre projetée par cette colonne servait à marquer la position du soleil sur l'écliptique[5].

De la place une grande voie à colonnades se dirige droit au sud, arrêtée au point *G* par une porte pratiquée dans l'ancien mur du camp sur le tracé actuel de la muraille méridionale, issue qui devait sans doute déjà être désignée comme porte de Sion. Cette artère centrale, maintenant très resserrée par l'envahissement des échoppes, répond à la *quintana pars* d'Éthérie, c'est-à-dire à la rue carrossable[6] sur laquelle s'ouvraient les

1. *Les LXX couvents arméniens de Jérusalem; Archives de l'Or. Lat.*, II B, p. 395 ss.

2. Voir chap. XIV, p. 391. *Archæol. Res.*, I, p. 336; *QS.*, 1894, p. 257; 1895, p. 126 s. *RB.*, 1894, p. 628. *ZDPV.*, XVIII, 1895, p. 88.

3. Les sources ont été indiquées par RIANT, dans son étude « *La donation de Hugues.. et les établissements latins de Jérusalem au Xe siècle* » dans les *Mémoires de l'Inst. nation. de France*, XXXI, p. 153 n. 1.

4. Cf. chap. XXIX, II, *ad. fin.* et fig. 316 s.

5. ADAMNANUS (GEYER, *Itin. Hierosol.*, p. 239) a certainement entendu Arculfe parler de cette colonne quand il disserte *de aliqua valde summa columna, quæ a locis sanctis ad septentrionem in medio civitatis stans pergentibus obvia habetur.*

6. Cf. ISIDORE, *Etymol.* XV, 2 (*PL.*, LXXXII, 538) : *Quintana pars plateæ quinta est, qua carpentum progredi potest.* Quelle que soit la valeur de l'étymologie proposée, il ressort de là que l'expression d'Éthérie *et apertis valvis maioribus, quæ sunt de quintana parte* s'applique aux grandes portes de l'ouest donnant sur une rue large ouverte à la circulation de véhicules divers, attelages de luxe ou

portes de la façade principale du Saint-Sépulcre (1), monument complexe dont le mosaïste a détaillé assez exactement les diverses parties[1] : degrés descendant à la rue, triple baie, fronton et toiture de la basilique du Martyrium, ouverture en projection de l'atrium intérieur, coupole de l'Anastasis (pl. XXXII).

Entre la place du nord, le Saint-Sépulcre, le premier segment de la rue à double portique et le rempart ouest se pressent les édifices du quartier patriarcal. Le côté septentrional du Martyrium est flanqué de deux édifices dont l'un (13) représente sans doute Saint-Sergius, et l'autre, couvert d'un large toit rouge, le *Spoudæon* ou monastère des religieux attachés au Saint-Sépulcre, possédant à l'intérieur une chapelle de Sainte-Marie des *Spoudæi*. La toiture dorée du n° 14 ferait penser à la *Chrysopolis* de Stratégios, hall des orfèvres[2] voisin d'une petite église à toit de tuiles qui représenterait fort bien Saint-Théodore. Entre 13 et 14 se situe la résidence du patriarche. Enfin au-dessus de la place s'élève une église à fronton triangulaire (15), précisément où le plan de Cambrai place Saint-Abraham. Ce vocable a pu succéder au Moyen âge à un vocable byzantin tel que Saint-Sérapion[3]. Ce sanctuaire assez important pour figurer dans la liste d'Antiochos se situerait bien vers le couvent grec de Saint-Spiridon.

Il est facile de reconnaître en *C* la porte occidentale de la ville : Porte de la Tour[4] ou porte de David, aujourd'hui *bâb el-Khalîl* et porte de Jaffa. Une rue sans portiques en part longeant à gauche un monument et une place, reste de l'ancien forum. Le monument figure soit le baptistère du Saint-Sépulcre, soit le grand hospice d'Eudocie destiné aux pèlerins à proximité de l'église de Saint-Jean-Baptiste, préludant aux vastes installations des Hospitaliers. La rue *c-c* tourne brusquement au sud, interrompue par la perspective d'une haute construction qui n'est autre que la prétendue Tour de David (12) à l'ombre de laquelle se trouvaient une foule de cellules et de couvents : Ibères, procures de Saint-Sabas, de Saint-Euthyme, du Castellion, Saint-Ménas, etc., qu'il était impossible au mosaïste de reproduire en détail. Une église à droite de la Tour (11) a l'air de chevaucher le premier rempart (*H*); elle répond à la situation du Palais de Caïphe. Puisque notre marche nous amène au quartier méridional, tâchons d'énumérer les édifices qui en sont l'ornement.

Le n° 2 est sans contredit la basilique de la Sainte-Sion accompagnée, au midi, de son monastère. En 10 nous reconnaissons une grande tour du rempart qu'Eudocie a relevé autour de la haute colline occidentale et de l'Ophel, englobant le sanctuaire de Siloé que le n° 9 montre avec sa coupole, ainsi que le Repentir de Pierre ou Saint-Pierre au n° 8. Tout cet ensemble occupait les sommets et les pentes situés aujourd'hui hors de l'enceinte méridionale.

Pour étudier méthodiquement le centre de la ville il est nécessaire de revenir à la place de la Colonne au nord. Une poterne arquée (*a*) introduit le visiteur dans une rue que borde une ligne de colonnes du côté oriental. Tout le monde s'accorde à y voir l'artère qui occupe le fond du Tyropœon (*tariq el-Ouâdy*). Les monuments représentés entre la grande voie *A-B* et celle-ci (*a-b*), se placent donc sur le flanc et même au fond de la vallée (*deorsum in valle*).

Au-dessous de la bifurcation on pourrait placer par hypothèse l'oratoire de Saint-Alexandre mentionné dans le rituel géorgien, puis des bains publics où s'élèvera plus tard le *hammâm es-Soultân*, vers le Spasme actuel[5]. L'église n° 5 occupe un point où nous avons cru devoir situer saints Cosme et Damien. D'autres l'identifient au Pré-

lourds chariots, compris sous le nom de *carpentum*. Qu'on se rappelle à ce propos l'histoire du gros bloc de rocher traîné sur un char à bœufs à travers la ville et ramené au Saint-Sépulcre, quand on vit que les animaux refusaient d'aller plus loin que la Porte Saint-Étienne. GEYER, *Itin. Hierosol*, p. 148.

1. Voir *RB*, 1913, p. 528 ss.

2. Orfèvres de Jérusalem mentionnés dans la *Vie de S. Sabas*, n° 78, et dans la *Vie de S. Jean l'Aumônier*, *PG.*, CXIV, 932.

3. Sérapion, dit aussi Sarapamon, était, selon la légende, de la famille de S. Étienne, de la tribu de Juda, de Jérusalem. Le nom de son père était Abraham, fils de Lévi, fils de Joseph, frère de Siméon, oncle maternel d'Etienne. *Synaxaire arabe jacobite* 28 *hatour*, *PO.*, III, p. 349. Cf. *Corp. Scrip. Christ. Orient. Coptici*, ser. 3e, t. I, p. 47 ss., variante des Actes du même saint.

4. THEODOSIUS (Geyer, p. 138) : *De porta Purgu* = πύργου.

5. Les bains et thermes tiennent une place importante dans les diverses descriptions de Constantinople. Jérusalem devait également être bien pourvue de ces établissements qui jouaient un si grand rôle dans la vie d'alors.

toire ou Sainte-Sophie qui se place avec autant de vraisemblance au n° 4. Entre les deux églises le Saint-Michel du rituel géorgien aurait une situation tout indiquée si l'on pouvait faire fond sur l'ancien nom de *bâb Mikaïl* que portait l'entrée du Ḥaram dite aujourd'hui *bâb en-Nâdir*[1]. La vaste basilique de Sainte-Marie la Neuve termine le portique central (3) ; l'ampleur du dessin témoigne de son importance. Entre la Néa et le Prétoire une porte de quartier, *G*, offrait un passage pour atteindre le bas de la côte où nous trouvons en *F* l'antique porte de la cité signalée par l'Anonyme de Plaisance et la citerne de Jérémie. Aux yeux du vulgaire, la colonnade parallèle à l'enceinte occidentale du Temple représentait le Portique de Salomon du Nouveau Testament[2].

Derrière ce portique se profilent divers édifices et la muraille de la *Quadra* ou esplanade du sanctuaire juif que limite au sud une construction regardée comme le mur méridional du Ḥaram. Nous y verrions assez volontiers l'agora des Bouchers du moine de Saint-Sabas; n'est-ce pas aux abords de la porte des Maugrebins que la Jérusalem médiévale aura sa Boucherie et son Escorcherie? Il est clair que le n° 7 a pour but de marquer une église au sud de l'esplanade, soit aux lieu et place d'el-Aqṣâ, sur les issues où l'on vénérait le martyre de Zacharie, soit à l'angle sud-est vers la fameuse *pinna Templi*, témoin de la tentation du Christ. C'est dans ces parages que le *Breviarius* situe une basilique en forme de croix, *in cruce posita*[3]. L'édicule de la porte *E* représente notre Porte Dorée que les Byzantins honoraient comme étant la « Belle Porte » célèbre par la guérison du boiteux opérée sur la parole des apôtres Pierre et Jean.

Le quadrilatère *e* paraît représenter une partie de l'esplanade plutôt qu'un monument comme l'interprète la pl. XXXI (R. P. Gisler). Le triangle de cubes noirs au nord serait quelque vestige de l'Antonia. L'aire du Temple est limitée ensuite par une rue qui répond au moderne *ṭarîq bâb sitty Mariam* aboutissant en *D* à la porte orientale de la ville, porte de Benjamin au VIe siècle, porte Probatique au VIIe, par laquelle, disait-on, Jésus était entré à Jérusalem le jour des Rameaux, particularité que le Moyen âge attribuera à la Porte Dorée. De cette porte un escalier descendait dans la vallée de Josaphat pour gravir en face les pentes du mont des Oliviers[4]. Le Bézétha figure dans la carte mosaïque comme un îlot de monuments dont le plus remarquable est Sainte-Marie de la Probatique (n° 6). Celui qui voisine avec la tour d'angle occupe l'emplacement que le plan de Cambrai accordera à l'église Saint-Barthélemy. Serait-ce Saint-Jean de l'Acropole auquel le XIIe siècle substituera le vocable transitoire de Sainte-Agnès, après la reconstruction de l'église? Conjecture dont la fragilité ne permet pas d'insister davantage. L'identification du gros édifice carré près de la poterne *a* n'est pas moins incertaine. A se fonder sur l'existence d'un palais en ce lieu au Moyen âge, on serait autorisé à y voir une habitation princière, la résidence d'Eudocie, par exemple, non loin de Saint-Étienne, le sanctuaire favori de l'impératrice où elle avait fait disposer son mausolée. Échu dans la suite au Saint-Sépulcre, le palais serait tombé en vertu de certains contrats, aux mains de la communauté de Sainte-Marie-Latine.

Le nom de *Juiverie* donné au quartier du Bézétha doit remonter plus haut que le XIIe siècle puisque rien, à cette époque, ne justifie ce nom : ce quartier étant alors habité par les chrétiens indigènes dits Syriens. Du reste l'installation des Juifs à Jérusalem à partir de la conquête arabe ne souffre pas de difficulté, encore moins dans la période troublée qui suivit 638. Mais avant cette date, serait-il téméraire de prétendre que, malgré les prohibitions impériales, les Juifs aient réussi à s'infiltrer dans la ville? Entre la législation et la pratique, l'harmonie n'est pas toujours parfaite. Dans la liste du moine de Saint-Sabas on remarquera une synagogue des Samaritains. Les Juifs furent-ils moins favorisés que ces turbulents ennemis de l'Empire? Ils goûtèrent sans doute des périodes de calme et ne furent pas souvent inquiétés comme sous le règne du fantasque

1. Cf. Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, p. 127 s.

2. *Joh.*, x, 23; *Act.*, III, 11, v, 12. En réalité ce portique longeait le mur oriental de l'esplanade, d'après Josèphe.

3. Geyer, *Itin. Hieros.*, p. 155. La première mosquée, au dire d'Arculfe, avait été improvisée *super quasdam ruinarum reliquias*. Geyer, p. 226.

4. Geyer, *Itin...*, p. 170, 224. Cf. *suprà*, p. 305.

Phocas. Eudocie semble les avoir traités avec une bienveillance qui lui aurait valu des reproches. Théodoret, expliquant Ézéchiel vers 430, fait allusion à l'usage des Juifs habitant au nord de la ville de prier dans la direction du midi : « L'Écriture appellait *proseuque* (les exèdres du Temple), car les Juifs habitant les parties les plus septentrionales de Jérusalem ont coutume de regarder le midi pour prier, conformément au site de la ville[1]. » Un passage de la lettre adressée à l'empereur Anastase en 514 par les archimandrites de Palestine est assez suggestif à cet égard. Les mesures vexatoires du souverain monophysite ont créé du désordre parmi les Hiérosolymitains qu'à la cour on traite de Nestoriens et de Juifs, et à qui l'on enlève leur patriarche Élie. « Le trouble et l'agitation, écrivent les religieux, ont atteint une telle violence dans la sainte ville de Dieu, Jérusalem, que la mère de toutes les églises et la sainte Résurrection de notre Dieu et Sauveur, refuge et asile de tous ceux qui par le monde sont en butte à l'injustice et ont besoin de sécurité, sont devenues une place publique et un lieu profane. Le pontife représentant et vicaire de Dieu, les prêtres qui autour de lui exercent les fonctions sacrées, les moines eux-mêmes chassés ouvertement par la force de la Sainte-Sion et de l'adorable Anastasis sous les yeux des païens, des Juifs et des Samaritains sont traînés à travers la ville vers des lieux indignes et impurs, forcés à des actes nuisibles à leur foi, de telle sorte que ceux qui viennent ici en pèlerinage s'en retournent chez eux non pas édifiés mais parfaitement scandalisés[2]. » Ainsi, la Ville sainte n'était pas tellement fermée aux infidèles qu'il n'y en eût de domiciliés dans ses murs. Le mosaïste de Mâdabâ n'a pas cru devoir reproduire leurs temples et autres lieux de culte, son dessein étant de faire éclater la splendeur de la ville chrétienne, de la cité qu'il intitule avec ses contemporains : la sainte ville de Dieu, Jérusalem, ἡ ἁγία (τοῦ Θεοῦ) πόλις Ἱερουσαλήμ[3].

1. *In Ezech.*, XLII, *PG.*, LXXXI, 1224.

2. CYRILLE DE SCYTHOP., *Vie de S. Sabas*, n° 57. Cotelier, III, p. 315.

3. Parmi les interprétations du plan de Mâdabâ, nous signalerons comme les plus objectives celle du P. Lagrange, (*RB.*, 1897, p. 450 ss.) et celle de Dom M. Gisler (*Das heilige Land*, 1912, p. 214 ss.).

En dehors des murs, la carte représente, à l'est, un sanctuaire accompagné de la légende mutilée Γηθσ(η)μανει) et, à l'ouest, Ακελδαμα.

CHAPITRE XXXVII

JÉRUSALEM SOUS LES CALIFES ARABES

I. — LA PRISE DE JÉRUSALEM PAR LES PERSES[1].

Le sac de la Ville sainte par les Perses en 614 et la restauration qui suivit forment la transition entre la période byzantine et la période arabe qui s'ouvre en 638 avec la conquête d'Omar. Quand le panégyriste de saint Théodose, Théodore de Pétra, célébrait dans le couvent de Deir Dosy l'abaissement de l'orgueil perse et le triomphe du comte d'Orient Céryeus acclamé dans l'église de la Résurrection, il était loin de se douter que soixante-cinq ans plus tard les Perses seraient assez audacieux pour venir saccager Jérusalem et incendier la glorieuse Anastasis et que du monastère qui retentissait de sa pompeuse éloquence sortiraient le réparateur et le chantre de ces désastres.

Malgré des succès partiels, les Perses eurent le dessous dans la grande lutte qu'ils soutinrent au VI[e] siècle contre l'empire byzantin. Si Jérusalem avait eu à redouter, en 542, l'approche de Chosroès I[er], les opérations heureuses des règnes de Justinien, de Tibère II et de Maurice étaient de nature à la remettre pour longtemps de ses émotions. La fortune des Romains en arriva au point

1. Sources : *Chronic. Pasch.*, *Heraclius cos.* III. *PG.*, XCII, 988. THÉOPHANE, *Chronogr.*, a. m. 6105, *PG.*, CVIII, 629. EUTYCHIUS, *Annales : Corp. script. christian. orient. Arabici, ser.* III, *tom.* VII, Pars **1**, p. 216 ss., Pars **2**, p. 5 ss. ed. R.P. Cheikho S.J. *Vita S. Joannis Eleemos.*, *PG.*, CXIV, 896 ss. *Chronique de* MICHEL LE SYRIEN, liv. XI, ch. 1, trad. Chabot.

Document sur *la Prise de Jérusalem par les Perses* signalé par RIANT dans *Arch. de l'Or. lat.*, II A, p. 173 (Bibl. nation. Fonds arabe n° 154, aujourd'hui n° 262) publié par COURET dans la *Revue de l'Or. chrét.*, 1897 p. 147 ss., avec trad. française, p. 154 ss. Une première traduction avait été faite par M. BROYDÉ pour l'opuscule du comte COURET : *La Prise de Jérusalem par les Perses en* 614; *Trois documents nouveaux* (Orléans, 1896, p. 32-45), mentionné par *RB.*, 1897, p. 154. La liste topographique fut soumise à un nouvel examen sur une copie du texte arabe par le P. RHÉTORÉ, dans *RB.*, 1897, p. 458-463. M. CLERMONT-GANNEAU, reprenant l'étude de ce document sur le ms. même de la Bibl. nat. en tira le meilleur parti possible, *Recueil...*, II, 1898, p. 140-160. — En 1902 M. MARR trouva dans la bibliothèque du Patriarcat grec à Jérusalem une version géorgienne de ce document (Géorg. n° 26) dont la partie principale traduite en grec par ce professeur fut publiée par l'archid. CLÉOPHAS : Αἱ παρὰ τὸν Ἰορδάνην λαῦραι... Jérusalem, 1902, p. η-ζ' note. Le P. VINCENT donna alors (*RB.*, 1903, p. 492 s.) de la liste topographique une traduction française accompagnée d'un parallèle entre la liste géorgienne et la liste arabe éclaircie par M. Cl.-Ganneau. En 1909, M. MARR trouvait dans un ms. du Musée ecclésiastique de Tiflis une autre copie de la version géorgienne, qu'il publia à Pétrograd en 1909, établissant que cette version dépendait d'une rédaction arabe qui pouvait être la source de l'abrégé arabe du n° 262 de la Biblioth. nation. et avait pour base un original grec. L'archim. CALLISTE publia à Jérusalem en 1910 une traduction grecque de l'ouvrage de M. Marr (extrait des tomes VI et VII de la *Néa Sion*). Comme preuves d'un archétype grec, Marr releva quatre fragments grecs provenant de l'ouvrage primitif dont trois se trouvent dans Migne : la lettre du patriarche Zacharie au peuple de Jérusalem (*PG.*, LXXXVI, 3228 ss.), l'*Incerti de Persica captivitate opusculum* (3236), et le Περὶ προσευχῆς καὶ ἐξομολογήσεως attribué à Antiochos le Sabaïte (*PG.*, LXXXIX, 1846 ss.), plus une relation abrégée : Περὶ τῆς ἁλώσεως τῆς Ἱερουσαλὴμ conservée par deux mss. du Sinaï. Le R.P. Peeters découvrit à son tour dans un ms. de la Bodléienne à Oxford un autre exemplaire géorgien de la *Prise de Jérusalem* n'offrant que de légères divergences par rapport aux textes déjà connus, *Analecta Bollandiana,* XXXI (1912) p. 304 s., XXXVIII (1920) p. 141 s.; puis, en 1919, une rédaction développée du texte arabe dans un codex du Vatican. Le savant bollandiste conteste à bon droit l'attribution de cet ouvrage au moine Antiochos de Saint-Sabas et l'identification de cet Antiochos avec le *Stratiki* de la version géorgienne, ou *Astratiqos* de l'arabe qui semble trahir, de l'avis de Marr, un *Stratégios* de l'original grec, nom qui n'est pas inconnu dans l'histoire monastique palestinienne, puisqu'on le relève dans Moscu, *Pré Spirit.*, CIII, *PG.*, LXXXVII., 2961. Il reste plausible que l'auteur soit un moine de Saint-Sabas, appelé Stratégos, ou Stratégios, ou de tel nom approchant. En fin de compte nous attribuerions volontiers cette compilation de documents relatifs à la prise de Jérusalem, dont l'un ou l'autre aurait pour auteur Antiochos, à l'abbé Stratégios que mentionne comme higoumène de S.-Sabas vers 760 la Vie d'Etienne le Sabaïte, n° 33. (*Act. SS. Jul.*, III, p. 516). Le nom de *Stratégios* est beaucoup mieux fondé diplomatiquement que le nom d'*Eustratios* que portait un disciple d'Etienne le Sab., promu vers 800 à la dignité de βασιλικάριος τῆς ἁγίας Ἀναστάσεως.

que leur empereur Maurice devint un moment l'arbitre des destinées de la dynastie sassanide. Ce fut grâce à son généreux appui que Chosroès II put en 591 monter sur le trône de ses pères, d'où le général Bahram l'avait écarté. On crut alors que la paix allait être durable et que toutes les nations, exemptes d'inquiétude, continueraient à se rendre à l'Anastasis « maison du Christ élevée au-dessus de la terre ». Malheureusement Maurice succomba en 602 sous les coups de l'usurpateur Phocas. Enhardi par l'incapacité de ce dernier et alléguant comme prétexte l'obligation de venger le meurtre de son bienfaiteur, Chosroès II envahit la Syrie. Entre 604 et 611, Dara, Édesse, Césarée de Cappadoce tombèrent entre ses mains; en 613 ce fut le tour de Damas. Ainsi les armées perses formaient au nord une barrière isolant la Palestine du reste de l'Empire. La mort de Phocas et l'avènement d'Héraclius en 610 n'avaient modifié en rien les projets de Chosroès. Installé à Damas, son général Schahrbaraz, se voyant libre du côté de l'Asie Mineure se tourna vers la Palestine, province d'autant moins prête à une sérieuse résistance qu'elle était en proie à des querelles intestines.

Des bandes profitant de l'anarchie terrorisaient le pays et les troupes régulières se voyaient réduites à des poignées de soldats sans entraînement. Des partisans appartenant aux factions des Bleus et des Verts réfugiés à Jérusalem donnaient le spectacle de leurs sanglantes dissensions. En de telles conditions la campagne de Schahrbaraz eut plutôt l'aspect d'une promenade militaire : les villes lui ouvraient leurs portes; Juifs et Samaritains l'accueillaient avec empressement. Après avoir soumis les villes de la côte, entre autres Césarée, Serapeion (*Arsouf*) et Lydda, les Perses parurent devant Jérusalem.

Leur premier soin fut d'inspecter les remparts de la cité et d'étudier sa situation. Mais avant d'en arriver aux mesures extrêmes, ils manifestèrent des intentions pacifiques qu'agréait le patriarche Zacharie désireux de sauver son peuple et les Lieux saints. Mais sous prétexte que Dieu saurait garder sa ville, les factieux empêchèrent le patriarche d'entrer en pourparlers avec l'ennemi, menaçant, s'il passait outre, de le faire périr comme traître. Le pontife dut céder en protestant qu'il déclinait toute responsabilité, et envoyer Modeste, l'higoumène de Saint-Théodose, quérir la garnison byzantine de Jéricho.

Irrités de cette résistance, les Perses se mirent à battre les murs avec violence, proférant de terribles menaces contre les habitants. Le détachement de Jéricho, effrayé de la multitude des assiégeants, prit la fuite devant le premier simulacre d'attaque. Le 20 mai 614 la brèche est finalement ouverte; les aqueducs, les citernes, les églises, les caves se remplissent de gens affolés. Une abominable battue s'organise : les vainqueurs, répandus dans toutes les directions, fouillent maisons et sanctuaires, massacrant tout ce qui se présente sous leur épée; Jérusalem subit toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Les grandes églises sont incendiées à la suggestion des Mages, heureux d'offrir une pâture à leur divinité : le Feu. Les décombres embrasés ensevelissent les foules qui se pressent autour des autels en proie à une panique inexprimable. Las de tuer, les Perses font ensuite proclamer par le héraut que tous ceux qui sont cachés peuvent sortir sans crainte. Le chef met à part ceux des survivants connaissant un métier pour les emmener en Perse. Les autres parqués dans la piscine de Mamilla meurent étouffés ou reçoivent le coup de grâce des Juifs qui les achètent comme esclaves. La déportation commence et une longue chaîne de captifs au milieu desquels se trouvent le patriarche Zacharie et la grande relique de la Croix prend la route de Jéricho pour remonter vers Damas. Les Juifs demeurés à Jérusalem, ajoute le chroniqueur, se mirent à démolir de leurs propres mains les églises laissées intactes et à les brûler.

Telle est la fin de la brillante cité byzantine que les restaurateurs ne réussiront pas à ressusciter avec son éclat passé. Les grandes basiliques de l'extérieur, qui furent les premières à succomber sous les coups des Barbares[1], ne se relèveront même jamais de leurs ruines. Le temps est donc aux lamentations, à la pénitence et au deuil[2]. Les chrétiens échappés au massacre et à la déporta-

1. Voir l'interprétation du texte d'Eutychius par le R. P. Burtin dans *RB.*, 1914, p. 414 s. Les textes du chap. xv, p. 413 ss. sont toutefois en faveur de la survivance de l'Éléona après 614.

2. Pour l'ode xiv de Sophrone, moine de Saint-Théodose, ode sur la prise de Jérusalem, publiée par Ehrhard et Couret, voir *Rev. de l'Or. chr.*, 1902, p. 381 s.; 1903, p. 381.

tion sont invités par les prédicateurs à faire un retour sur eux-mêmes, à mettre en parallèle le luxe et la dissolution de naguère avec la désolation présente, à penser sans cesse aux captifs. Que les Samaritains cessent leurs sarcasmes! Si les enfants ont été emmenés loin d'ici, c'est pour éviter les fautes de leurs parents. De beaux exemples de charité surgissent au milieu de l'abattement général. Nouveau Nicodème, le vertueux Thomas, aidé de sa femme émule en dévoûment de Marie-Madeleine, entreprend d'ensevelir les morts que les Perses ont laissés sans sépulture à Jérusalem et aux environs. L'auteur de *la Prise de Jérusalem* raconte qu'il tient de ce fidèle les divers genres de morts soufferts par les chrétiens et les endroits où il les trouva. Le récit de Thomas auquel le moine de Saint-Sabas laisse la parole a toutes les allures d'un rapport indiquant les lieux explorés par l'équipe des fossoyeurs volontaires et le nombre de cadavres retirés de chaque point de la ville et des environs. Les chiffres varient d'un manuscrit à l'autre. L'estimation la plus modérée est celle de l'arabe du Vatican avec un total de 33.877 morts, alors que la version géorgienne et le texte arabe de Paris dépassent 60.000 Suivant une progression fréquente en cette matière Théophane et Michel le Syrien arrivent au chiffre global de 90.000 tués! La liste topographique offre quelques variantes, ce qui est naturel dans des traductions en langues d'un génie si différent, mal comprises souvent des copistes. Sans entrer dans le détail des discussions dont cette liste a été l'objet, nous nous contenterons d'en donner le texte le mieux assuré avec des identifications déjà proposées au cours de cet ouvrage, *G* désignant la version géorgienne, *A*, l'abrégé arabe de Paris, *Av*, la rédaction arabe du Vatican[1].

1. *Saint Georges, hors la ville,* connue par d'autres textes et se plaçant à peu près en face de la citadelle, à *Nikêphourieh* où existe encore un oratoire d'*el-Khider* ou Mar Djiriès maintes fois restauré. Parmi quelques vestiges anciens nous y avons remarqué un montant de cancel richement sculpté. *Av* : *couvent du martyr Sergius,* qui est signalé par le *Commemoratorium*.

2. *Palais des princes* d'après une conjecture du P. Peeters sur *Av*, appuyée sur *G* : *maison du gouvernement* qui fait penser à un original grec αὐλὴ τῶν ἡγεμόνων. Aux époques romaine et médiévale, le gouverneur résidait aux abords de la Tour de David; il pouvait en être de même aux temps byzantins.

3. *Des citernes,* vraisemblablement λάκκοι en grec, termes s'appliquant aussi aux *piscines;* or non loin de la Citadelle ou Tour de David se trouve le *birket hammâm el-Batrak*, sans parler des autres réservoirs de ce quartier.

4. *Devant la porte de la Sainte-Sion,* probablement l'atrium de la basilique du Cénacle. *Av : en avant de la porte de Sion* semblerait indiquer la porte du mur intérieur de la ville s'ouvrant sur le quartier du Néby Dàoûd.

5. *Le sanctuaire de la sainte église Neuve,* de la Néa de Justinien, à l'extrémité sud-est de la haute colline, à 500 mètres du Cénacle.

6. *Église de Sainte-Sophie,* maison de Pilate, ou Prétoire. On remarquera que la liste suit exactement jusqu'ici l'ordre de l'énumération de l'Anonyme de Plaisance (GEYER, p. 173 ss.).

7. *Église* (*Av : monastère*) *des Saints Cosme et Damien*[2]. Le nombre des tués y est presque aussi élevé qu'à Sion : 2212. Cet établissement important que nous avons cru devoir reconnaître sur la carte de Mâdabâ se trouvait au nord de Sainte-Sophie, sur la moderne Voie Douloureuse.

8. *La bibliothèque de la sainte église Neuve* (*Av : des scribes qui étaient dans l'église*); leçon douteuse sans désignation locale. Il est possible qu'il s'agisse de la bibliothèque patriarcale, à supposer que la mention de la *Néa* ait été ajoutée par *G*.

9. *Monastère de la Sainte-Anastasis,* fondé par le patriarche Élie près du Saint-Sépulcre.

10. *Le marché,* ou *le forum* : au midi du Saint-Sépulcre.

11. *En face de la synagogue des Samaritains,* d'après *Av*, mieux que *G : autel des Samaritains.*

12. *Vallée de Saint Cyriaque :* section du ravin du Cédron, ou du *Rabâby*, où nous trouvons au IXe siècle : *in sancto Quiriaco.*

13. *A l'occident de la Sainte-Sion.*

1. D'après la publication du R. P. PEETERS, *La prise de Jerusalem... Mélanges de l'Univers. Saint-Joseph*, IX, 1923, p. 37. ss.

2. J. MOSCH en fait le théâtre de l'une de ses anecdotes où l'on constate que parmi les nobles matrones qui fréquentaient ce sanctuaire se trouvait une nièce de l'empereur Maurice. *PG.*, LXXXVII, 2989. Sur les circonstances qui durent l'y amener, voir ci-dessus, p. 921.

14. *La Probatique.*

15. *Vallée de Saint-Jacques* (*G*); *Saint Jacques* (*Av*) : section du Cédron proche du couvent et de l'église Saint-Jacques frère du Seigneur.

16. *La Boucherie :* mentionnée au XIIe siècle vers *bâb el-Moghârbeh.* Il est possible qu'à la période byzantine, abattoir, tannerie, marché aux bestiaux, etc., se trouvaient en dehors de cette porte au lieu d'être à l'intérieur.

17. *La fontaine de Siloé*, appelée ὁ ἅγιος Σιλωάμ dans la Vie de saint Cyriaque.

18. *Mamilla* (*Av. : Mâ'millâ*, ماملا)

19. *Gerocomium patriarcal;* sous le nom de γηροκομεῖον on entendait un hospice non seulement pour les vieillards mais aussi pour les pauvres et les pèlerins, ainsi qu'on s'en rend compte par l'hagiographie de l'époque.

20. *Lieu appelé Chrysopolis* que nous avons interprété du hall des orfèvres. Au Moyen âge, orfèvres latins et syriens occupaient aussi un groupe spécial « d'escopes ».

21. *Couvent de Saint-Jean d'en haut* « *el-fôqâny* » d'après *Av*, ce qui se rapproche du rituel géorgien traduit par l'archim. Calliste : ἐν τῷ εὐκτηρίῳ τοῦ πατριάρχου Ἰωάννου εἰς τὸ ἄκρον τῆς πόλεως, où l'on fête la décollation de saint Jean-Baptiste, le 29 août.

22. *Gerocomium royal*, un des hospices fondés par Eudocie.

23. *Mont des Oliviers.*

24. *Galeries de l'Anastasis* (*Av*). D'après *A* : *mtruniât el-Qiâmeh* interprété du *matroneum* ou galeries supérieures de la rotonde réservées aux femmes[1]. La Vie d'Étienne le Sabaïte (VIIIe s.) parle d'un prêtre du Saint-Sépulcre qui a les fonctions de ματρωνικάριος, chargé de la garde des galeries supérieures[2].

25. *Le petit marché.*

26. *Le grand marché.*

27. *Église de Saint-Sérapion.*

28. *Devant le Saint-Golgotha.*

29. *Cavernes, grottes, citernes, réservoirs et jardins*, d'après *G*; *Av : cavernes et citernes.*

30. *Tour de David* (*G*); *Av : oratoire de David.*

31. *Rempart et murs de la ville*, *Av.*

32. *Lieu où les ennemis rompirent le mur de la ville* (*G*); *Av : de la place du marché renversé.* سوق pour سور.

Les Perses séjournèrent en Palestine encore plusieurs années. Ce ne fut qu'après les victoires des Byzantins dans la vallée du Tigre en 627 et la mort de Chosroès qu'ils évacuèrent le pays. Profitant de la faiblesse des successeurs de ce monarque, Schahrbaraz, le conquérant de la Palestine, traite avec Héraclius afin de monter sur le trône et lui restitue le bois de la vraie Croix en y joignant de riches présents. Le basileus se rend à Jérusalem où il rapporte, le 21 mars 630, la Croix encore scellée dans son reliquaire comme au jour où on l'avait dérobée[3]. La peine qu'il éprouve au spectacle des ruines accumulées par les ennemis est atténuée à la vue des restaurations entreprises par Modeste. Le vaillant higoumène n'avait pas craint de tendre la main à Tibériade, à Tyr, à Damas, à Alexandrie dont le patriarche, saint Jean l'Aumônier, se montra d'une générosité sans exemple, afin de réunir les fonds nécessaires à l'accomplissement de ces travaux. Ayant traité de cette période de rénovation dans l'histoire particulière de chaque sanctuaire, nous n'avons pas à y revenir. Qu'il nous suffise de rappeler que la lettre d'Antiochos à Eustathe d'Ancyre attribue au nouveau Zorobabel la réfection du Calvaire, de l'Anastasis, du Martyrium, de la Sainte-Sion, de l'Ascension et d'autres lieux vénérables. Le rôle de saint Jean l'Aumônier est indiqué dans le rituel géorgien à propos de Saint-Jean, de Saint-Théodore, et de Sainte-Euthymia (plutôt Sainte-Euphémie). On voit par le même ouvrage que les réparations s'étendirent aux plus petites chapelles. Là où les ressources ne permirent pas de suivre le plan antérieur, il fallut se contenter de constructions plus modestes, d'édifices provisoires, en attendant des temps meilleurs qui n'arrivèrent pas, où l'on reviendrait aux proportions de jadis. Sophrone qui succéda à Modeste vers 633 continua son œuvre, autant que nous sommes à

1. Cf. chap. VIII, p. 220. Le R. P. Peeters (*Mélanges...*, IX, p. 38, n. 9) opte pour une leçon *patronice* fondée sur les témoins géorgiens, estimant que « le texte primitif parlait d'un péristyle à degrés ». Il n'en suggère cependant aucune localisation.

2. *Act. SS., Jul.*, III, p. 543.

3. Théophane, *Chronogr.*, *PG.*, CVIII, 673, 676. *Vita S. Anastasii Persæ*, *PG.*, CXIV, 774 ss. Eutychius, éd. Cheikho, *Corp. script... Arab.*, ser. III, t. VII, *pars poster.*, p. 5 s. Michel le Syrien, *Chron.* l. XI, c. 3. Archim. Calliste, Ἅλωσις..., p. 49 ss. Labourt, *Le christianisme dans l'empire perse*, p. 233, 241 s.

même d'en juger par l'histoire de Saint-Étienne.

Le lecteur se demandera pourquoi Zacharie n'est aucunement mêlé à cette résurrection de la Jérusalem chrétienne, puisqu'au dire du chroniqueur Théophane, le patriarche aurait été ramené de l'exil par Héraclius et rendu à Jérusalem avec le bois de la Croix. Tout s'explique si le retour de Zacharie n'a pas eu lieu et si l'on accorde la préférence à la version très fondée que représentent la *Prise de Jérusalem*, le rituel géorgien et Eutychius, suivant laquelle Zacharie est mort en captivité et Héraclius lui donne Modeste comme successeur à son arrivée dans la Ville sainte, qui est datée de 630. L'empereur emmène ensuite le nouveau patriarche à Damas pour y recevoir l'argent du fisc de la Syrie et de la Palestine destiné au relèvement des églises de Jérusalem. Celui-ci meurt au cours d'un voyage entrepris pour les besoins de son œuvre, à Sôzon sur les frontières de la Palestine, empoisonné, dit-on, par ses compagnons de route. Son corps ramené à Jérusalem est enseveli au Martyrium. Désormais la Ville sainte célébrera le 17 décembre, anniversaire de sa mort, « la mémoire de Modeste, patriarche de Jérusalem le restaurateur de Sion après l'incendie ». Eutychius marque ensuite une vacance du siège patriarcal de six années; de sorte que si l'on place la mort de Modeste le 17 décembre 630, après neuf mois de pontificat, nous sommes obligés de ne pas fixer l'avènement de Sophrone avant 636[1]. Sophrone, d'après les *Ménées*, occupa trois ans le trône patriarcal, donc entre 636 et 639. Ce fut précisément dans cet intervalle que les Arabes s'emparèrent de Jérusalem.

II. — LES MUSULMANS PRENNENT POSSESSION DE JÉRUSALEM.

Sept ans s'étaient écoulés depuis que le flot des armées perses avait évacué le nord de la Palestine quand le sud de l'infortunée province se vit la proie d'une invasion plus redoutable encore, celle des Arabes stimulés par l'ardeur d'une foi nouvelle : l'Islam. En vain les troupes impériales sous les ordres de Théodore, frère d'Héraclius, puis sous le commandement du général Bahan tentèrent-elles de s'opposer à cette marée montante qui, évitant d'abord les villes fortes, submergeait les campagnes à droite et à gauche du Jourdain; elles furent culbutées à diverses reprises, près de *Beit-Nettif*, à *Fahil* et au *Yarmouk*. Jérusalem put voir, dès 634, les nomades rôder à travers sa banlieue. Le jour de Noël, ses habitants, au lieu d'aller comme à l'ordinaire célébrer la fête à Bethléem, sont contraints de rester derrière leurs murailles et de se réunir dans l'église Sainte-Marie située au cœur de leur ville. Absorbées ensuite par les luttes qu'elles soutiennent dans le Djôlân et autour de Damas, les hordes musulmanes laissent quelque répit à la Ville sainte jusqu'en juillet 637, moment où ʿAmr ben el-ʿAṣ, appelé communément Amrou, revient en Palestine, décidé à conquérir méthodiquement le pays, comme ses collègues faisaient en Syrie. Mal outillé pour battre en brèche les murs de Jérusalem, le général arabe se contente de l'isoler du reste de la province, surtout de Césarée où les vaisseaux byzantins peuvent encore aborder, bien persuadé d'ailleurs que, de longtemps, rien ne viendrait le déloger de sa position. C'est précisément ce qu'ignorait le patriarche Sophrone, devenu, même avant son élévation, l'âme de la résistance. Seule l'attente illusoire d'un secours pouvait le décider à tenir fermées les portes de la ville, car il ne cherchait pas à faire souffrir inutilement son peuple de la faim. Il devait penser en lui-même ce qu'avaient exprimé naguère les Damasquins : « Attendons l'hiver et l'empereur chassera en Arabie ces sauvages demi-nus[2]. »

Il fallut bien se convaincre à la longue qu'on était laissé à soi-même et qu'Héraclius, rentré tristement à Byzance après avoir dit adieu à la Syrie ne franchirait plus le seuil de la cité qui l'avait accueilli naguère triomphant. Le salut du peuple demandait qu'on ouvrît les portes aux assiégeants. L'évêque de Damas l'avait fait en

1. Sur les difficultés que présente la chronologie de Théophane voir Vailhé, *Sophrone*...; *Rev. de l'Or. chrét.*, VIII, 1903, p. 34 s., dont nous n'adoptons pas la chronologie, préférant nous rapprocher des indications fournies par les sources palestiniennes.

2. Comme nous avons raconté par le menu cet événement si considérable sous le titre : *La prise de Jérusalem par les Arabes* (*Conférences de Saint-Étienne*, 1910 11, p. 107-144), en utilisant les travaux les plus récents, nous nous bornerons ici à résumer succinctement les faits.

635, le patriarche d'Alexandrie en agira de même en 641, mus par la même considération, au risque de mécontenter l'élément militaire ou la population elle-même. Il est à croire qu'à Jérusalem tout le monde fut d'avis de capituler. La terrible expérience qu'on avait faite en 614, avec les Perses, des suites que pouvait avoir une résistance obstinée, inclina les esprits à la conciliation. Sophrone dut estimer qu'on s'était déjà montré trop opiniâtrément irréductible pour n'avoir pas à redouter les ressentiments du cruel Amrou; aussi fit-il appel au calife Omar dont la modération était connue.

On était au début de la dix-septième année de l'hégire, en février 638 [1], quand, pour répondre à la demande du patriarche, Omar quitta *Djâbia*, ancienne résidence des Ghassanides du Djôlân devenue le quartier général des armées conquérantes. Après avoir longé sur son chameau la vallée du Jourdain, le calife arriva au mont des Oliviers d'où un détachement arabe contemplait la ville d'*Ilia* sans pouvoir y pénétrer. Au xe siècle, on montrait encore sur cette montagne une mosquée bâtie en souvenir du prince des croyants. C'est là que Sophrone, la mort dans l'âme, vint traiter avec lui et recevoir les conditions de la capitulation. Omar accorda une garantie de sécurité aux habitants, pour leur vie, leurs églises et leurs biens, valable autant que ceux-là demeureraient soumis. Faculté était laissée aux soldats, fonctionnaires, clercs en particulier de se retirer en pays romain; le fisc arabe remplaçait le fisc byzantin; les propriétés abandonnées par les émigrés revenaient aux musulmans ainsi que les biens du domaine impérial et les terrains vagues de la ville.

Aussitôt le traité signé, les portes de Jérusalem livrèrent passage au calife, au patriarche et à leur suite. D'après une anecdote d'Eutychius, Omar aurait refusé de prier à l'intérieur du Saint-Sépulcre autant par répugnance d'accomplir ses dévotions dans un temple chrétien que pour enlever à ses coreligionnaires tout prétexte de désaffecter le grand sanctuaire qu'aurait en quelque sorte consacré la prière du calife. Ce dernier se contenta de réciter les formules pres-

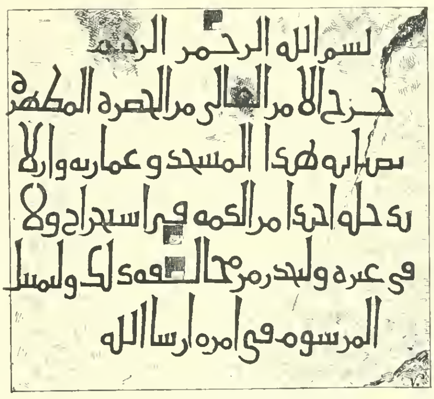


Fig. 382. — Le décret fatimite concernant la mosquée el-'Omariyeh au Saint-Sépulcre.

Copie d'après l'estampage et des photographies. Cf. pl. VI, 6.

crites par sa religion sur les degrés du Martyrium, et c'en fut assez pour que dans la suite, au xe siècle, les musulmans convertissent en mosquée, sous le nom d'*el-'Omarîyeh,* la moitié de l'atrium de la basilique constantinienne (cf. fig. 149 Z) [2].

Mais le calife tenait avant tout à visiter l'esplanade du Temple dont il n'ignorait pas l'histoire, l'Ancien Testament ayant laissé dans la doctrine du prophète de l'Islam une empreinte profonde.

1. Cf. Caetani, *Chronographia Islamica*, p. 200 s.

2. Cf. chap. viii, p. 228, 244. Le récit de la visite d'Omar d'après Eutychius, p. 243. Le récit de l'annaliste est confirmé par la découverte du décret fatimite (fig. 382), gravé sur la façade extérieure de l'atrum constantinien (Voir pl. VI, 1 et 6). Au lieu de la traduction provisoire suggérée ci-dessus (p. 256), on a maintenant l'avantage de posséder l'interprétation à peu près définitive de ce texte difficile par M. Van Berchem (*Matér. pour un Corp. inscr. arab...; Jérusal.* « *Ville* » (1922), n° 24, p. 53 s.) :

« De la Résidence purifiée est issu l'ordre auguste de protéger cette mosquée et de la restaurer [*ou :* de la tenir en bon état], et qu'on n'y laisse entrer aucun sujet non musulman dans le but de... [استخراج encore inexpliqué] ou pour tout autre motif. Qu'on se garde bien de contrevenir à cet (ordre) et que le décret soit exécuté dans sa teneur, ainsi le veuille Allah! » Le brillant commentaire du regretté maître (*op. l.*, p. 54-67) établit que le décret émane très problablement de la chancellerie de Ḥākem (début du xie s.) bien que la mosquée d'Omar existât sans doute au moins trois quarts de siècle plus tôt, à l'époque d'Eutychius.

Mahomet avait fréquenté les Juifs du Ḥedjâz; ceux de Médine l'avaient amené à prier dans la direction de Jérusalem, ce qu'il fit jusqu'au jour où sentant la masse israélite réfractaire à son enseignement, il prit pour *qiblah* la Ka'ba encore païenne de la Mecque. Le Coran contient sur David et Salomon des légendes empruntées à la tradition juive et chrétienne. Le *néby* n'avait-il pas raconté aussi qu'emporté sur sa jument ailée, *el-Bourâq*, il avait en compagnie de l'ange Gabriel, atteint après une chevauchée d'une seule nuit le sanctuaire de Jérusalem où l'attendaient Abraham, Moïse et Jésus? « Louange, dit le Coran, à celui qui a transporté pendant la nuit son serviteur du Mesdjid el-Ḥaram (de la Mecque) au Mesdjid el-Aqṣā (de Jérusalem) dont nous avons béni l'enceinte pour lui faire voir nos merveilles! »

Désireux de contempler « le sanctuaire éloigné » (*Mesdjid el-Aqṣā* ne signifie rien autre), Omar pria Sophrone de le conduire à « la mosquée de David ». Comme il soupçonnait chez le calife l'intention de rendre au culte le lieu saint des Juifs, le patriarche usa d'abord de détours, puis amena les visiteurs devant une porte de la *Quadra* à peu près complètement obstruée par les décombres. Rien ne découragea les musulmans. Sophrone dut pousser plus avant sur les mains et les genoux, tandis que derrière lui Omar et son cortège se mirent à ramper sur les immondices qui s'étaient accrues par le nettoyage de la ville après le passage des Perses. En arrivant sur l'esplanade, le calife lança une exclamation de pieux enthousiasme : il touchait enfin au lieu qu'il convoitait pour fonder une maison de prières. Il jeta son dévolu sur la partie méridionale de l'enceinte sacrée, et l'on raconte qu'ayant rempli de terre rapportée le pan de sa méchante tunique, le calife alla la jeter sur les pentes de la colline. Tous ses Arabes firent de même, si bien qu'un espace assez considérable fut déblayé en peu d'instants. Omar et ses compagnons prièrent ensuite tous ensemble tournés vers la Mecque : c'était la prise de possession définitive de l'emplacement du lieu sacré des Juifs par les sectateurs de l'Islam[1]. A ce spectacle Sophrone ne put s'empêcher de dire : « En vérité, l'abomination de la désolation prédite par Daniel se tient maintenant dans le lieu saint! » Miné par le chagrin, le pontife ne devait survivre qu'une année à cet événement[2].

La première construction musulmane de Jérusalem fut sans prétentions, comme toutes les mosquées primitives. Vingt-six ans après la mort d'Omar, Arculfe en donnait cette brève description : « A l'endroit fameux où jadis le Temple s'élevait dans toute sa splendeur à proximité du mur oriental de la ville, les Sarrasins fréquentent une maison de prières quadrangulaire, faite de planches dressées et de grandes poutres sommairement agencées au-dessus de certaines ruines; cette maison peut, dit-on, contenir trois mille hommes à la fois[3]. » Cette attestation, la plus ancienne que nous possédions sur la mesquine fondation du conquérant de Jérusalem et qui a échappé à de distingués historiens du Ḥaram, n'a rien de surprenant quand on sait que la première mosquée de Médine ne consistait qu'en des alignements de troncs de palmiers recouverts, par endroits, de branchages. Le *djami' el-Aqṣâ* n'était donc à l'origine qu'un immense hangar occupant la partie méridionale du Ḥaram, au-dessus des substructions délabrées. La tradition musulmane prétend qu'Omar évita avec soin de prier près de l'*ouâdy Djahannoum* ou Cédron, c'est-à-dire dans la partie orientale de l'esplanade. Les ruines de l'édifice que le plan de Mâdabâ figure au sud de la *Quadra* durent être naturellement absorbées par la nouvelle construction qui se maintint tant bien que mal jusqu'aux premières années du VIIIe siècle[4].

Mais avant le renouvellement d'*el-Aqṣâ* sous Walid (705-715) se place la fondation de la fameuse *Qoubbet eṣ-Ṣakhrah* (Coupole ou Dôme de la Roche) très improprement appelé de nos jours mosquée d'Omar. Tout ce que l'on peut accorder à Omar dans cette œuvre, c'est le nettoyage de la Roche sacrée qui disparaissait sous les détritus accumulés par les chrétiens au cours des derniers

1. Cf. LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, p. 143. Omar aurait refusé d'établir son lieu de prière au nord de la Roche comme les Juifs renégats voulaient l'amener à le faire.

2. Théophane (*PG.*, CVIII, 693) suit une chronologie très défectueuse. Cf. CAETANI, *Chron. islam.*, p. 209.

3. GEYER, *Itinera...*, p. 226.

4. Les chroniqueurs byzantins font allusion à son manque de solidité. THÉOPHANE, *PG.*, CVIII, 700; CÉDRÉNUS, *PG.*, CXXI, 825. Voir chap. XV, p. 398.

siècles. L'endroit déjà transformé en voirie au temps de saint Jérôme ne fut jamais, au dire d'Eutychius, doté d'une église à cause de la parole de Jésus : « Voici que votre maison sera déserte. » Aussi tandis que Jérusalem se parait de beaux monuments, la Ṣakhrah et ses environs demeuraient déserts et abandonnés.

A la suite du déblaiement, le calife défendit de prier devant la Roche avant que trois averses ne l'eussent complètement lavée. Pour les musulmans la Roche était sacrée à plus d'un titre : *qiblah* de Moïse, piédestal de l'Arche d'alliance, première *qiblah* de Mahomet, elle paraît aussi dans la légende du voyage nocturne de l'envoyé d'Allah comme le point d'où celui-ci fut ravi au Paradis et où il atterrit en descendant du septième ciel.

Dans le but de ruiner le prestige que son rival d'Arabie, ʿAbdallah ibn-Zobeir, tirait de la possession des villes saintes de la Mecque et de Médine, ʿAbd el-Mélik, cinquième calife de la dynastie des Omayyades, pensa opposer à la Kaʿaba la Roche sacrée de Jérusalem. Au lieu d'aller faire leurs évolutions autour de la Pierre noire, les pèlerins viendraient tourner autour de la *Ṣakhrah* que l'on recouvrirait d'une magnifique rotonde n'ayant rien à envier aux plus belles églises chrétiennes; car l'opulence des Omayyades s'offusquait aussi, à la fin, de l'air minable des mosquées primitives dont souriaient les populations vaincues. Le calife vint lui-même de Damas à Jérusalem pour mettre en train les travaux qui durèrent de 687 à 691, sous la direction du savant Abou' l-Miqdam Ridjâ de la tribu de Kindah, et du hiérosolymitain Yazîd ibn Sallâm, affranchi d'ʿAbd el-Mélik. Les sommes considérables affectées à l'entreprise représentaient, dit-on, sept années du revenu de l'Égypte. « Le calife ayant exposé lui-même comment il désirait que le Dôme fût construit et agencé, les ouvriers lui élevèrent pendant son séjour à Jérusalem, la petite coupole qui est à l'orient du Dôme de la *Ṣakhrah* et qu'on nomme *la Coupole de la Chaîne*. La forme lui ayant plu, il ordonna de construire la coupole de la Sakhrah sur le même modèle [1]. » Durant les travaux, la Coupole de la Chaîne devint la trésorerie du chantier. Quelle que soit la valeur de l'anecdote musulmane, il est clair qu'ʿAbd el-Mélik n'avait pas à chercher bien loin ses inspirations artistiques : l'église octogonale de l'Ascension s'élevant sur le mont des Oliviers et celle du Tombeau de la Vierge à Gethsémani lui offraient un plan s'harmonisant au mieux avec son but [2], et les chrétiens chargés de l'exécuter étaient capables de le mener à bien [3].

L'enceinte sacrée si essentielle à tout sanctuaire sémitique ne fut point négligée par les architectes du calife. Relevant les parties ruinées de la *Quadra* romaine, reliant par une bâtisse plus médiocre d'apparence les restes de l'énorme appareil antique, ceux-ci fondèrent le Ḥaram généralement désigné dans la littérature arabe comme le *masdjid el-Aqṣâ*. Cette dénomination prêtant le flanc à une confusion, a-t-elle été cause que la reconstruction du *djamiʿa 'l-Aqṣâ* sur l'emplacement de la mosquée de bois plantée sous Omar au sud de l'esplanade fût attribuée au calife ʿAbd el-Mélik lui-même? Si vraisemblable que demeure cette attribution, elle ne doit pas nous faire perdre de vue le renseignement d'Ibn el-Athîr suivant lequel Walîd, fils dudit calife, aurait bâti non seulement les mosquées de Damas et de Médine avec des colonnes, mais aussi la mosquée *el-Aqṣâ*. D'ailleurs l'intervalle entre l'activité des deux princes et la durée de l'*Aqṣâ* des Omayyades sont

1. Sauvaire, *Hist. de Jérus.* (Fragm. de la Chronique de Moudjir ed-Din), p. 50. Les traditions musulmanes au sujet de l'érection de ce monument, de sa splendeur première et du service du personnel qui y était attaché sont rapportées tout au long, p. 48-55; cf. de Vogüé, *Le Temple...*, p. 74 ss.; Guy le Strange, *Palest. under the Moslems*, p. 144 ss.; Gildemeister, *Die arab. Nachrichten zur Gesch. der Harambauten*; ZDPV., XIII (1890), p. 1 ss.; Cl.-Ganneau, *Recueil...*, I, p. 212; II, p. 400.

2. Sans parler de l'église constantinienne d'Antioche élevée ἐν ὀκταέδρου σχήματι. Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 50. La démonstration technique de cette origine chrétienne est définitivement établie par M. K. A. C. Creswell, *The origin of the plan of the Dome of the Rock* (1924). cf. *RB.*, 1925, p. 477.

3. Ibn el-Khaldoun, *Prolégomènes* (*Notices et Extraits...*, XX), p. 375, l'affirme des travaux de Walid, ce qui vaut *a fortiori* pour son père d'après le principe de l'auteur : « Quand l'empire est dans la première période de son existence et conserve encore la rudesse de la vie nomade, on est obligé de faire venir de l'étranger les architectes et ouvriers dont on a besoin. C'est ce qui est arrivé au khalife El-Ouèlid Ibn ʿAbd-el-Melek, quand il se décida à faire construire la mosquée de Médine, celle de Jérusalem et celle de Damas qui porte son nom. Il fit demander au roi des Grecs, à Constantinople, des ouvriers habiles dans l'art de bâtir, et ce souverain lui en envoya et le mit ainsi en mesure de mener son projet à bonne fin. »

trop courts pour qu'il y ait à insister sur ces divergences. Le tremblement de terre de 746 (130 de l'hégire), sur les ravages duquel s'accordent Byzantins et Arabes, renversa une grande partie de la mosquée à l'est et à l'ouest. Quatre ans après, des querelles intestines provoquaient la chute des califes de Damas et l'avènement des Abbassides, révolution qui ajourna la réparation des dégâts jusqu'à la visite à Jérusalem du fondateur de Bagdad, le calife el-Manṣour, en 771. Pour couvrir les frais on dut enlever et monnayer le revêtement d'or et d'argent des portes de la *Ṣakhrah*. Une seconde secousse du sol ayant compromis de nouveau la solidité de l'édifice, el-Mahdi, successeur de Manṣour, le refit sur un plan modifié où la longueur fut réduite au profit de la largeur, tout en conservant la partie centrale ancienne. Le calife suppléa à l'insuffisance du trésor en priant les gouverneurs de province de se charger chacun de l'érection d'une colonnade. Les églises ruinées du pays fourniraient aisément les matériaux désirés. Les difficultés du transport ne comptaient pour rien : ʿAbd el-Mélik n'aurait-il pas envoyé à la Mecque les colonnes de Gethsémani sans l'intervention diplomatique de la cour de Byzance?

Ce *djamiʿa 'l-Aqṣa*, achevé vers 780, dura jusqu'à l'occupation franque. Conformément à la disposition réglementaire des lieux de prière musulmans de l'époque, il formait la *moughaṭṭâ* du masdjid dont la Ṣakhrah occupait le centre. D'un plan qui ne rappelait en rien celui d'une église, cette mosquée consistait en une forêt de colonnes : 280 distribuées en quatorze rangées, le tiers du nombre des colonnes que compte la mosquée de Cordoue commencée en 786. Au-dessus des portiques du milieu se profilait une toiture surélevée et à double pente, ornée d'une coupole richement décorée. Le reste était couvert de lames de plomb. Quinze baies découpaient la façade nord. Celle du centre opposée au miḥrâb se fermait par de lourds battants de bronze. Sur le devant courait une colonnade supportant une sorte d'auvent garni de mosaïques, œuvre due à ʿAbdallah ibn Ṭâher, gouverneur indépendant du Khorasân entre 828 et 844. Le mur oriental était percé de onze portes[1].

Une inscription attribuait la grande porte de bronze niellé à la générosité du calife al-Mâmoûn (813-833) qui l'aurait envoyée de Bagdad[2]. Mais ce n'est pas sans défiance que l'on doit aborder les textes épigraphiques émanés de ce prince qui ne recula pas devant la falsification pour s'attribuer l'œuvre des Omayyades. On sait avec quel sans-gêne maladroit ses agents substituèrent son nom à celui d'ʿAbd el-Mélik, sans changer la date originale de 72 de l'hégire (691) dans une inscription coufique en lettres d'or de la *Qoubbet es-Ṣakhrah*[3]. D'autres textes estampés sur les linteaux de la même mosquée sont de nature à donner le change sur l'importance des travaux exécutés au Dôme de la Roche par al-Mâmoûn et son frère Abou-Isḥaq, étant tout au plus l'indice de quelques réparations exécutées en leur nom par un de leurs clients, Salaḥ fils de Yaḥia, l'an 216 (831)[4].

La domination des Abbassides en Syrie se trouve fortement ébranlée à partir de 878, époque où cette province passe sous la mouvance des Toulounides, dynastie turque d'Égypte, qui disparaît en 904, pour faire place aux farouches bandes des Kharmates. Embusquées en Arabie Pétrée, celles-ci rendent impossible, vingt années durant, le voyage à la Mecque, circonstance favorable à l'expansion du pèlerinage au *masdjid el-Aqṣâ* de Jérusalem. Viennent ensuite les Turcs Ikhšides (934), puis les Arabes Fatimites assez habiles pour supplanter en Afrique et en Syrie les califes de Bagdad. Vers 970 l'autorité du premier calife de cette dynastie qui prétend remonter à Faṭimah fille du prophète et femme d'ʿAly est reconnue à Alexandrie, à la Mecque et à Damas. Jérusalem tombe par conséquent dans l'orbite du Caire fondé au même temps par el-Mouʿizz. C'est sous le règne de son successeur, el-ʿAziz (975-996), que le hiérosolymitain el-Mouqaddasy écrivit ses excellentes observations, source de premier ordre pour la connaissance de la Palestine et de la Jérusalem des califes.

En 407 de l'hégire (1016), un tremblement de

1. A la suite des tremblements de terre de 1016 et de 1034, quelques modifications de détail furent apportées à l'édifice du VIIIe siècle : le porche d'Ibn Ṭâher disparut et les portes de la façade furent réduites à cinq. Les descriptions mentionnent aussi la toiture de bois sculpté et les revêtements de marbre colorié.

2. D'après Nâsir-i-Khosrau dans Le Strange, p. 107.

3. De Vogüé, *Le Temple...*, p. 85. Le Strange, p. 119.

4. De Vogüé, p. 86. Le Strange, p. 119 et prochainement le **CIA**. (*Ḥaram*, fasc. II) du regretté van Berchem.

terre vint ajouter aux ruines déjà accumulées par les caprices du trop fameux Ḥâkem bi-amr Illah la chute de la coupole de la *Sakhrah*, l'effondrement d'une partie des substructions et de l'enceinte au sud-est du Ḥaram, ainsi que quelques dégâts à la mosquée *el-Aqṣâ*. Les réparations, qu'on ne pouvait songer à exécuter sous la tyrannie de Ḥâkem, furent l'œuvre de son fils Ḍâher. La coupole de la Roche était rétablie en 413 (1022) par les soins de l'émir 'Aly ibn Aḥmed Inâbat Allah comme en fait foi une inscription gravée aux quatre points cardinaux de la charpente[1]. En 418 (1027) s'acheva le renouvellement des mosaïques du tambour, suivant un fragment épigraphique relevé en cet endroit[2]. Quelques modifications de détail furent apportées à l'édifice d'*el-Aqṣâ* : le porche d'Ibn Ṭâher disparut, les baies de la façade réduites à cinq, celles de l'orient à dix, mais la disposition générale et les dimensions restèrent ce qu'elles étaient au VIIIe siècle. Mais la nature paraissait vouloir lasser les patients efforts des hommes. De nouveau des phénomènes sismiques se produisirent durant quarante jours dans l'hiver de 1033-1034. « Il arriva dans le pays, écrit Yaḥia d'Antioche, un tremblement de terre épouvantable tel qu'on n'en avait jamais vu ni ouï dire de semblable, le soir du jeudi, 10 du mois de Safar de l'an 425. Par suite de ce cataclysme, la moitié des constructions de Ramleh et le mur d'enceinte lui-même en plusieurs endroits s'écroulèrent et un grand nombre de ses habitants périt. La ville de Jéricho se renversa sur ses habitants ainsi que Naplouse et les villages environnants. Une partie de la mosquée (*djami'*) de Jérusalem ainsi que des couvents et des églises dans tout son district s'effondrèrent. De même dans la ville d''Akka tombèrent des édifices sous lesquels périt une grande multitude; la mer pendant une heure laissa le port à sec pour y revenir ensuite[3]. » Les travaux de réparation ne se firent pas attendre, comme pouvait en juger 'Aly d'Hérat par l'inscription qu'il lut en 1173 autour de la coupole d'el-Aqṣâ, contenant le protocole du calife Ḍâher li-'Azâz Dîn Allah et la date du dernier jour du mois de *Dhou el-Qa'adah* de l'année 426 (octobre 1035), avec la mention du vizir Abou 'l-Qaṣem qui prescrivit la reconstruction et la décoration en or de la coupole, et la mention de l'auteur de cette œuvre, 'Abdallah Ibn Ḥasan, originaire du Caire[4]. Le voyageur 'Aly constate que ni les textes en mosaïques dorées, ni ceux qui sont gravés sur les portes n'ont été dégradés par les Francs. L'on avait encore moins différé de rétablir l'enceinte et les substructions, si nous faisons état de l'inscription fragmentaire encastrée dans le mur du Ḥaram, à l'entrée des escaliers conduisant aux écuries de Salomon, et qui livre la date 425 de l'hégire, l'année même du grand tremblement de terre[5].

Ce fut sous le règne du successeur de Ḍâher, le calife Abou Tamîm el-Mostanṣer (1036-1094) que Jérusalem reçut la visite du fameux voyageur persan Nâsir-i-Khosrau qui a rédigé des notes si précieuses sur le lieu saint islamique de *Beit el-Maqdis*.

III. — SITUATION DES CHRÉTIENS SOUS LES CALIFES.

Jérusalem ne contint longtemps qu'une intime minorité de sectateurs de l'Islam : le nouveau sanctuaire avait été créé comme centre de pèlerinage pour tous les musulmans du califat plutôt que comme lieu de prières pour les Arabes domiciliés à Beit el-Maqdis. Si le dessein que le calife Souleimân avait conçu de faire de Jérusalem la capitale de son empire avait abouti, la Ville sainte fût devenue rapidement une cité musulmane. Non seulement le projet disparut avec la mort rapide de son auteur (717), mais Ramleh, que Souleimân avait fondée lorsqu'il était gouverneur de la Palestine sous Walid, demeura le chef-lieu de la province et le centre de l'influence islamique en ce pays.

La politique des premiers Omayyades s'inspira d'un esprit de tolérance et de ménagement qu'entretenait le personnel chrétien dont ils avaient besoin pour la direction des affaires, l'organisation de l'armée et de la flotte, les travaux publics

1. De Vogüé, p. 93, pl. XXXVII. Le Strange, p. 125.
2. De Vogüé, p. 87. Le Strange, p. 125.
3. *Corpus Script. christ. Orient.; Arabici*, ser. 3, t. VII, p. 271. Le 10 Safar 425 répond au 4 janvier 1034. Une inscription arabe de Ramleh donne le 15 Mouḥarram 425 qui équivaut au 10 décembre 1033. Le Strange, p. 306. Cf. p. 101 (Ibn el-Athîr). Cédrénus, *PG.*, CXXII, 244.
4. Schefer, *Arch. Or. Lat.*, I, p. 601 s. Le Strange, p. 102.
5. De Vogüé, p. 77. Le Strange, p. 101. Van Berchem, **CIA.**, II, II fasc. 1 : *Jérus.-Ḥaram*, n° **147**, p. 15-18.

et le contact avec une population ignorant l'arabe. Le gouvernement de Moʿawiah a laissé un renom de sagesse et de justice qui ne fut contesté que par les zélotes de la religion de Mahomet. On raconte qu'au début de son règne ce calife visita les Lieux saints des chrétiens et y fit ses dévotions[1]. Le récit d'Arculfe, son contemporain, reflète la tranquillité que goûtaient alors (vers 670) la Palestine et Jérusalem où vivaient côte à côte chrétiens, juifs et musulmans. Jusqu'en 718, la propreté des logements destinés aux pèlerins du *masdjid el-Aqṣâ*, l'entretien des lustres, lampes et verrerie de la *Sakhrah* furent confiés à des Juifs qu'on exemptait de la capitation, tandis que des chrétiens appartenant à une même famille avaient la charge de nettoyer les nattes de la mosquée et de curer les citernes et les conduites d'eau[2]. Ces privilèges cessèrent avec Omar II (717-720) qui se laissa aller parfois à des mesures persécutrices. Déjà par la substitution d'une monnaie arabe aux noms d'Allah et du Prophète aux pièces byzantines et persanes dont il reproduisait la frappe (cf. fig. 383), par l'érection du dôme de la Roche où brillaient en mosaïque d'or les versets du Coran opposés à la doctrine chrétienne, ʿAbd el-Mélik avait fait preuve d'un mahométisme plus accentué que celui de ses prédécesseurs sans cesse harcelés du côté de la Perse et de Médine où s'agitaient des prétendants



Fig. 383. — Une monnaie arabe des premiers califes.

Au dr. : *Mouḥammad rasoul Allah.* Au rev. (boustrophédon) : *Filastin. Ailiah.* Dessin du P. Barrois. Cf. *ZDPV.*, II, 1879, p. 79, et pl. [II], n° 5.

à la succession légitime de Mahomet. A mesure que s'augmentait le nombre des musulmans, leur hostilité s'accrut à l'endroit des populations qui demeuraient obstinément fidèles à leur foi, et envers les étrangers assez hardis pour traverser le domaine des Croyants[3]. Combien différentes les conditions du voyage entre l'époque de Willibald (724) et celle de l'évêque Arculfe! S'il n'y a pas de persécution systématique de la part du gouvernement central les chrétiens n'en sont pas moins à la merci de l'arbitraire des autorités locales dont les dénis de justice reçoivent l'approbation de tous les coreligionnaires. Le prosélytisme se poursuit de mille manières : la ruse, la faveur, l'intimidation, la violence. Tout retour au christianisme est puni de mort. L'hagiographie palestinienne du VIIIe siècle montre à quels dangers se trouvaient sans cesse exposés les chrétiens du dedans et les pèlerins du dehors. Le gouvernement laissait même les bandes bédouines ruiner les églises et saccager les monastères. Après avoir soutenu un siège, la laure de Saint-Sabas en 796 est incendiée, pillée par les Arabes et ses habitants massacrés[4].

Il est donc naturel que, lassés de ces perpétuelles brimades, les chrétiens aient cherché un appui auprès d'un prince chrétien assez puissant pour amener les califes à rendre l'existence tolérable aux non-musulmans. Ayant perdu confiance dans les souverains de Constantinople tantôt iconoclastes forcenés, tantôt assassins, tantôt humiliés par les armes mahométanes, les Palestiniens se tournèrent du côté des Francs dont la valeur avait endigué le flot de l'Islam, sauvé Rome de l'avidité lombarde, conquis ou repoussé les Barbares les plus turbulents. Des relations séculaires, religieuses et commerciales avaient appris aux Syriens le chemin de la Gaule et les avantages de ce pays. Ils savaient aussi que les circonstances étaient propices à un rapprochement entre les Carolingiens et les califes de Bagdad qui avaient pour ennemis communs et Byzance et Cordoue. Déjà

1. Voir ci-dessus, p. 231.
2. Le Strange, p. 149. Sauvaire, *Histoire...*, p. 57 s.
3. Sur cette période cf. L. Bréhier, *L'Église et l'Orient au Moyen âge...*, ch. II, *La destruction des chrétientés orientales et le protectorat franc en Terre Sainte.* Du même auteur *Les origines des rapports entre la France et la Syrie. Le protectorat de Charlemagne;* Congrès français de la Syrie. Séance et travaux, fasc. II (1919), p. 15-39. Comte Riant, *Inventaire critique des lettres historiques... Avant les Croisades; Archives de l'Or. Lat.*, I, p. 9 ss. Du même, *la Donation de Hugues... et les établissements latins de Jérusalem*, *Mémoires de l'Acad. IBL.*, XXXI, p. 152 ss.
4. Cf. Vailhé, *Le monastère de S. Sabas; Échos d'Orient*, III, p. 22 ss. Cf. *Act. SS.*, *mart.* III, p. 260 ss.

Pépin le Bref et le calife abbasside el-Mansour avaient échangé des ambassades entre 765 et 768. Charlemagne envoyait à son tour, en 797, au calife Haroun al-Raschîd, les comtes Lantfried et Sigismond accompagnés du juif Isaac pour obtenir un éléphant. Jusqu'à Jérusalem les envoyés font route avec une mission chargée par Gebhard, comte de Trévise, de demander des reliques au patriarche de la Ville sainte. Celui-ci, satisfait de constater les bons rapports unissant Carolingiens et Abbassides et l'attention que l'Occident prête aux Lieux saints, dépêche à Aix-la-Chapelle, en 799, un moine de Jérusalem avec des eulogies et des reliques du Saint-Sépulcre. Le moine revient en Palestine, mais accompagné d'un prêtre palatin, Zacharie, chargé d'aumônes pour le pontife Georges qui occupe alors le trône de saint Jacques.

Ce fut le 30 novembre 800, à Rome, que Zacharie rendit compte de sa mission et que deux moines, venus avec lui, l'un du mont des Oliviers et l'autre de Saint-Sabas, remirent à Charles au nom du patriarche de Jérusalem « en signe de bénédiction, les clefs du Sépulcre du Seigneur et du Calvaire, et aussi les clefs de la cité et du Mont avec l'étendard ». Ce geste symbolique, comme l'a clairement démontré M. Bréhier, impliquait un hommage et une demande de protection « La tradition des clefs de Jérusalem et de l'étendard semble même préciser la demande : le patriarche de Jérusalem se place par là, comme l'avait fait Léon III à son avènement, sous la protection directe de Charles [1]. » Ceci naturellement ne se passa pas sans l'assentiment du calife avec qui, selon Eginhard, la mission de 797 avait entamé des pourparlers au sujet de la protection des chrétiens de Palestine. Les envoyés en route pour Bagdad avaient eu le loisir de traverser Jérusalem et de recevoir les doléances du patriarche. Depuis ce temps, entre Charlemagne, Haroun al-Raschîd et le patriarche de Jérusalem se poursuivent des négociations que couronne l'ambassade du calife en 807, composée d'un 'Abdallah et de deux représentants de Thomas qui vient d'être mis à la tête de l'église de Jérusalem, deux moines latins du mont des Oliviers, l'abbé Georges et Félix, apportant à Aix-la-Chapelle de riches présents de la part du calife.

Le premier résultat de la reconnaissance du protectorat de Charlemagne sur la Ville sainte fut la fondation de quelques établissements latins [2]. Outre l'abbaye du mont des Oliviers et l'église d'Aceldama, il éleva au sud du Saint-Sépulcre un groupe d'édifices nommé *Latinie* [3], comprenant un hospice pour les pèlerins, une église Sainte-Marie, une riche bibliothèque et un marché. Douze manses, champs, vignes et un jardin dans la vallée de Josaphat relevaient du monastère chargé de la garde et de l'administration de cette colonie dont faisait également partie une communauté de religieuses attachées au service du Saint-Sépulcre. Cinq Latins figurent aussi parmi les ermites répandus sur les pentes du Cédron, succédant ainsi aux religieux occidentaux des siècles passés dont le dernier connu était ce Pierre de Bourgogne qui servit de guide au pèlerin Arculfe [4]. Au droit de propriété sur ces maisons de langue romane, l'empereur ajoutait la protection des grands sanctuaires (Saint-Sépulcre, Golgotha, Sion) et de la ville chrétienne de Jérusalem, symbolisée par la tradition des clefs et la remise de l'étendard. Vers 810, le patriarche Thomas pouvait procéder à la réfection de la coupole de l'Anastasis, car un second effet du protectorat fut de permettre la restauration des édifices religieux ruinés par les guerres précédentes et par les tremblements de terre du VIIIe siècle. La catastrophe de 746, déjà signalée dans les auteurs arabes, est ainsi notée par Théophane et Cédrénus : « Cette année-là (6e de Constantin Copronyme), le 18 janvier à 4 heures, un grand tremblement de terre se produisit en Palestine, au Jourdain et dans toute la Syrie avec une telle violence que d'innombrables myriades de personnes périrent, que des églises et des monastères s'effondrèrent surtout dans le désert de la sainte cité [5]. » En raison de son étendue le désastre fit époque : la Vie d'Étienne le Sabaïte parle du relâchement disciplinaire ἀπὸ τοῦ μεγάλου σεισμοῦ et le *Commemoratorium*, de l'église Sainte-Marie *quam ille terre motus evertit et in terram demersit*.

1. Bréhier, *Les origines des rapports...*, p. 26.
2. Dom B. Gariador, *Les anciens monastères bénédictins en Orient*, p. 10 ss. Tobler et Molinier, *Itin. Hieros.*, p. 301 ss., 314. Druthmar, *In Matth.*, *PL.*, CIV, 1485-86.
3. *Chanson du voyage de Charlemagne*, v. 208.
4. Geyer, *Itinera....* p. 274, 276.
5. *PG.*, CVIII, 852; CXXI, 885. *Acta SS.*, *Jul.* III, p. 576. Contin. de Paul Diacre, *PL.*, XCV, 1094.

Appauvrie par les exactions du fisc arabe et la rapacité des fonctionnaires[1], privée des nombreuses sources de revenus qu'elle possédait à l'époque byzantine, la chrétienté de Jérusalem se trouvait dans l'impossibilité absolue de relever tant de ruines. Aussi bien espérait-elle en sollicitant l'intervention de Charlemagne bénéficier des largesses que celui-ci ne demandait qu'à répandre parmi les églises d'Afrique et d'Orient placées sous la domination des princes infidèles, dont il recherchait précisément l'amitié afin de pouvoir exercer sans obstacle cette œuvre de soulagement. Ces libéralités ne furent pas l'un des moindres effets du protectorat carlovingien en procurant à la Terre Sainte une ère de prospérité qu'elle n'avait pas goûtée depuis Justinien. De l'aveu de Constantin Porphyrogénète, Charlemagne « envoya des sommes considérables en Palestine où il fit bâtir de nombreux monastères[2] ». Un capitulaire d'Aix-la-Chapelle, en 810, s'occupe de régulariser la levée des ressources à envoyer à Jérusalem pour restaurer les églises de Dieu[3]. Nous possédons dans le *Commemoratorium de casis Dei* un recensement des édifices religieux du patriarcat de Jérusalem et de leur personnel avec un tableau des dépenses de la maison épiscopale, dressé vraisemblablement par un envoyé de l'empereur en vue d'établir le budget annuel des allocations à transmettre en Terre Sainte. La traduction de cet état pour ce qui regarde Jérusalem est de nature à fournir une idée exacte de la situation des sanctuaires et du clergé des Lieux saints au moment où s'organise le protectorat, au début du IXe siècle.

Bref mémoire des maisons de Dieu ou monastères, qui sont dans la sainte cité de Jérusalem[1]... D'abord au *Saint-Sépulcre* du Seigneur : prêtres 9, diacres 14, sous-diacres 6, clercs attachés au service de l'église 23, gardiens appelés *fragelites* 13, moines 41, ceux qui précèdent le patriarche cierge en main 12, serviteurs du patriarche 17, prévôts 2, calculateurs 2, notaires 2. Custodes chargés de la garde continue du Sépulcre du Seigneur : 2 prêtres; au Saint-Calvaire 1, au Calice du Seigneur 2, à la Sainte-Croix et au Suaire 2; diacre 1, syncelle qui contrôle tout ce qui regarde le patriarche 1, cellérier 2, trésorier 1, gardien des fonts baptismaux 1, portiers 9. En tout 150[5], sans compter 3 hôteliers.

A la *Sainte-Sion*, tant prêtres que clercs 17, plus 2 religieux reclus. A *Saint-Pierre* où ce bienheureux pleura, tant prêtres que clercs 5. Au *Prétoire*, 5.

A *Sainte-Marie la Neuve* que l'empereur Justinien a construite 12; à *Saint-Thalélée* 1; à *Saint-Georges* 2; à *Sainte-Marie* où elle naquit dans la *Probatique* 5, et 25 religieuses recluses.

A *Saint-Étienne*, où il fut enseveli, 2 clercs et 15 lépreux.

Dans la *vallée de Josaphat*, au domaine appelé *Gethsémani*, où fut ensevelie sainte Marie, où se trouve son vénérable sépulcre, tant prêtres que clercs 13, moines 6, religieuses tant cloîtrées qu'attachées au service du sanctuaire, 15. A *Saint-Léonce*, 1 prêtre; à Saint-Jacques 1, aux *SS. Quarante* (martyrs) 3, à *Saint-Christophe* 1, à *Sainte-Aquiline* 1, à *Saint-Cyriaque* 1, à *Saint-Étienne* 3, à *Saint-Dometius*, 1.

A *Saint-Jean* où il naquit, 2; à *Saint-Théodore* 2, à *Saint-Sergius* 1, aux *SS. Cosme et Damien*, où ils naquirent 3, où ils exerçaient la médecine 1 prêtre.

Au saint *mont des Oliviers* 3 églises : l'une, Ascension du Seigneur tant prêtres que clercs 3; l'autre, où le Christ enseigna ses apôtres, où sont 3 moines et 1 prêtre; la troisième, dédiée à sainte Marie, 2 clercs. Reclus habitant des cellules isolées : 9 psalmodiant en grec, 4 Géorgiens, 6 Syriens, 2 Arméniens, 5 Latins, 1 qui psalmodie en arabe. Près de l'escalier qui monte à la sainte montagne, 2 reclus, un Grec et un Syrien; au bout de l'escalier à Gethsémani, 3 reclus : un Grec, un Syrien et un Géorgien. Dans la *vallée de Josaphat*, 1 reclus, 26 retraites de nonnes.

De l'empire du Seigneur Charles 17 religieuses servant au *Sépulcre du Seigneur*, une cloîtrée d'Espagne.

Au monastère de *Saint-Pierre et Saint-Paul* au *Byzanteum* près du mont des Oliviers 35 moines, à *Saint-Lazare à Béthanie* 1 prêtre, à *Saint-Jean* que possèdent les Arméniens 6 moines[6].

L'église des Jacobites ne figure pas dans ce tableau, ayant été démolie comme toutes les autres

1. Willibald constate par exemple vers 725 que les chrétiens ont été obligés de racheter plusieurs fois l'église de Nazareth sans cesse menacée de la destruction par les musulmans, chantage qui se pratiquait un peu partout dans le califat.

2. *De administr. imp.*, 26; *PG.*, CXIII, 228 s. : « χρήματα ἱκανὰ καὶ πλοῦτον ἄφθονον ἐν Παλαιστίνῃ ἀποστείλας ἐδείματο μοναστήρια πάμπολλα. »

3. CAROLI MAGNI, *Cod. diplom., capitul.* an. 810; *PL.*, XCVII, 328 : « *De elemosina mittenda ad Hierusalem propter ecclesias Dei restaurandas.* »

4. TOBLER et MOLINIER, *Itinera...*, I, p. 301 ss. Pour la traduction des divers titres et la nature des fonctions énumérées par ce document on consultera avec profit les deux glossaires de Du Cange.

5. L'addition donne 163, le total exclut peut-être les *fragelites*.

6. Le document se termine par les dépenses du patriarche : « 630 sous d'or par an pour les prêtres, diacres, moines, clercs, et toute la congrégation de l'Église; 540 pour les serviteurs, 300 pour la fabrique des églises, 140 pour les églises de la cité, 580 pour les Sarrasins,... pour les fonctionnaires des Sarrasins ». La *Vie de S. Michel le Syncelle*, qui, avec la *Biographie de S. Théodore Graptos*, fournit quantité de renseignements instructifs sur cette époque, parle « d'une amende pécuniaire imposée par les Arabes au Saint-Sépulcre et à toutes les chapelles de Jérusalem ». VAILHÉ, *Saint Michel le Syncelle; Rev. Or. chrét.*, VI (1901) p. 326. PHOCYLIDÈS, Μιχαὴλ... Σύγκελλος Ἱεροσολύμων. *Néa Sion*, 1913, p. 733 ss.

églises de la secte en 806 sur l'ordre d'Haroun. Elle ne fut rétablie qu'entre 820 et 830 sous le califat de Mâmoun[1]. Les procures des grandes laures sont également omises, leurs subventions et leur personnel se trouvant compris avec ceux des établissements principaux dont elles dépendent[2].

Louis le Débonnaire continua d'entretenir de bonnes relations avec Bagdad et Jérusalem. Il reçut en 831 trois ambassadeurs du calife al-Mamoun, deux musulmans et un chrétien chargés de maintenir la paix au moment où l'empereur byzantin, Théophile, envahissait la Cilicie. Jérusalem lui envoya, en 826, Dominique, abbé du mont des Oliviers, et, en 834, une nouvelle mission qui se rendit à Rome. En échange, Louis dépêcha aux Lieux saints des mandataires, dont le moine Raganarius, et imposa d'un denier chaque manse de son domaine pour l'entretien des sanctuaires. Les patriarches avaient un besoin continuel de ressources abondantes pour parer aux dépenses prévues et aussi aux imprévues. L'épisode de 841 montre que leur trésor pouvait être vidé en moins d'un jour. Cette année-là un Arabe appelé Tamîm, et surnommé Abou Ḥarb, se mit à la tête de trente mille affamés de Palestine et monta à Jérusalem. A son approche, musulmans, chrétiens et juifs s'enfuirent. « Il pénétra, ajoute le chroniqueur syrien, dans les mosquées et les églises, et, après avoir tout pillé, il voulut incendier l'église de la Résurrection et les autres. Le patriarche lui envoya beaucoup d'or[3]. » Aussi bien les appels de fonds se succèdent-ils sans relâche le long des IXe et Xe siècles, et les quêteurs du patriarcat se rencontrent-ils à Rome, à Constantinople, en Angleterre, en Normandie. Hélie III adresse en 881 une lettre « à tous les rois de la race de Charlemagne et au clergé d'Occident » pour leur recommander « les moines Gisbert et Reinard chargés de recueillir des subsides destinés à dégrever les biens de l'église de Jérusalem que la reconstruction de nombreux sanctuaires avait contraint de charger d'hypothèques[4] ».

Grâce à cette persévérance on avait donc réussi à rendre à Jérusalem sa parure d'églises et de monastères, de même qu'en dépit de quelques alertes la sécurité — l'un des avantages les plus appréciables du protectorat — était devenue l'état normal du pays. Le patriarche Théodose écrivait en 869 à son collègue de Byzance, Ignace : « Les Sarrasins nous témoignent beaucoup de bienveillance. Ils nous donnent licence de construire nos églises, de garder nos coutumes sans aucun empêchement. Ils en usent justement avec nous et nous n'avons à souffrir de leur part ni injure ni violence[5] », situation satisfaisante dont faisait l'éloge le moine Bernard sous ce même Théodose qui avait été, nous dit-il, tiré de son monastère par les fidèles à cause de l'éminence de sa piété et établi patriarche sur tous les chrétiens de la Terre Promise[6].

De multiples orages devaient, au Xe siècle, altérer cette tranquillité. Le flot des pèlerins musulmans envahissant chaque année Jérusalem par suite de l'obstruction du chemin de la Mecque infesté de Kharmates, l'anarchie issue de l'inertie des Abbassides tombés au pouvoir de la milice turque encouragèrent les violents à sévir contre les chrétiens. Vers 935 une mosquée était implantée dans l'atrium de la basilique constantinienne; en 938 la procession des Rameaux dégénérait en bagarre sanglante, l'incendie et le pillage endommageaient le Saint-Sépulcre. Les conquêtes de Nicéphore Phocas en Cilicie et en Syrie (961-966), la paix conclue par ce prince avec le calife africain Mou'izz en 967 contre les Turcs Ikhšidites d'Égypte encore maîtres de la Palestine et de la Syrie méridionale exaspérèrent les fanatiques qui, aidés des Juifs, livrèrent aux flammes l'Anastasis, saccagèrent la Sainte-Sion et brûlèrent le patriarche Jean accusé d'être de connivence avec le basileus (966)[7]. Recouvrer les provinces orientales perdues par

1. MICHEL LE SYRIEN (trad. Chabot), III, p. 21. *Act. SS.*, *Jun.* V, 84.

2. Sur l'existence du ξενοδοχεῖον de S. Sabas à Jérusalem à cette époque voir la *Vie de Théodore d'Édesse* et de *Michel le martyr*; *Νέα Σιών*, 1911, p. 229, 236.

3. MICHEL LE SYRIEN, III, p. 103. D'autres désordres s'étaient produits après la mort d'Haroun, *PG.*, CVIII, 973. Cf. *Echos d'Or.*, III, p. 24; *Rev. de l'Or. chrét.*, VI (1901), p. 325.

4. BRÉHIER, *Les origines des rapports...*, p. 36. RIANT, *Arch. de l'Or. Lat.*, I, p. 28.

5. MANSI, *Concil.*, XVI, 26, d'après BRÉHIER, *Les origines...*, p. 32.

6. TOBLER et MOLINIER, *Itin...*, I, p. 319, 315.

7. Sur ces divers événements voir plus haut, p. 228, 245. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle; Nicéphore Phocas*, p. 466, 701.

Héraclius, délivrer les Lieux saints, cette partie du programme de Nicéphore Phocas faillit être remplie par son successeur Jean Zimiscès qui exécuta un raid audacieux en 975 jusqu'aux envi-

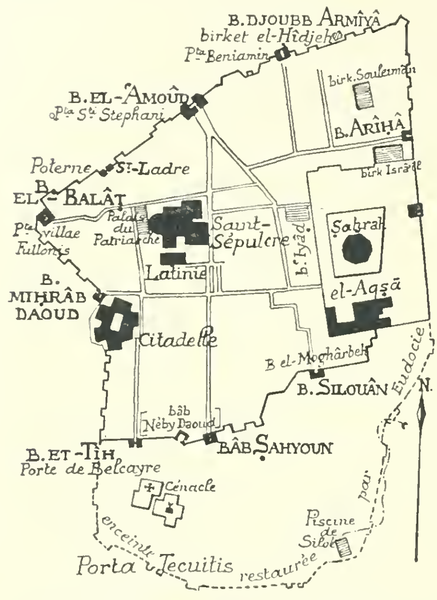


Fig. 384. — Jérusalem au xe siècle, d'après Mouqaddasy.

En écriture minuscule quelques éléments toponymiques d'Arculfe et des auteurs latins du Moyen âge.

rons de Jérusalem, au moment où la domination fatimite était à peine assise dans ces contrées.

Cette vive alerte dut engager, pensons-nous, le calife el-ʿAziz qui venait de succéder à Mouʿîzz, à rendre plus forte la Ville sainte en abandonnant la ligne, trop développée au sud, du rempart d'Eudocie. La persistance de la muraille eudocienne jusqu'à ce siècle se déduit de la situation de la basilique de Sion *in medio Jerusalem*, ou *in ipsa civitate ad meridiem* d'après des témoignages de 725 et de 870[1]. La description d'Arculfe, de deux siècles plus ancienne, s'applique à merveille au circuit épousant l'escarpement des collines méridionales, étendu au point de compter quatre-vingt-quatre tours ou redans en saillie. En dépit de son observation que de la porte de David (*bâb el-Khalîl*) jusqu'à la section qui surplombe l'escarpe rocheuse à l'Orient (Ophel), le mur d'enceinte ne possède pas d'ouverture, nous sommes amenés par son énumération même des portes de la ville à situer sur le parcours méridional la porte de Teqoʿa, *porta Tecuitis*[2]. Quant aux dénominations des autres portes, nous les mettrons en parallèle avec celles de Mouqaddasy dans l'étude de la portion inchangée du rempart (cf. fig. 384).

En 985, le territoire bâti de la ville, ramené aux proportions actuelles, s'arrête approximativement à la ligne de la muraille qui se voit de nos jours, au midi comme aux autres points cardinaux. La liste des portes telle qu'on la relève dans les manuscrits du traité de Mouqaddasy ne suivant aucun ordre[3], la clarté nous impose d'en énumérer les éléments à la lumière des renseignements médiévaux et de la situation moderne. Aux vocables arabes nous joignons les noms chrétiens conservés par Arculfe[4].

Bâb Ṣahyoun (porte de Sion). xiie siècle : porte du Mont-Syon, qui se trouvait un peu à l'est de la porte néby Daoud actuelle, directement à l'extrémité du moderne bazar juif. Non mentionnée par Arculfe étant donné qu'elle était de son temps à l'intérieur de la ville, simple porte de quartier, exactement dans la situation de *B*, pl. XXX.

Bâb et-Tîh (porte de Tîh). *Tîh* est trop connu comme désignation du district méridional de la Palestine auquel appartenaient Khalaṣa, Bersabée, etc., pour qu'il y ait à conjecturer quelque erreur dans la transcription de ce nom[5]. Cette

1. Willibald, p. 264, 265. La colonne marquant le miracle du Juif Okhonias se trouvait devant la porte orientale. Bernard le Moine, p. 315. Comparer « *est preterea in ipsa civitate* alia *ecclesia ad meridiem, in monte Syon* » avec Ethérie, p. 94 : « *quia ipse est locus in Syon*, alia *modo ecclesia est ubi* etc. ». Dans les deux cas *alia* indique une opposition avec le S.-Sépulcre.

2. Geyer, *Itinera*..., p. 224. La remise en état du rempart entre 975 et 985 dut être fatale à quelques édifices placés sur le parcours ou très à proximité de la nouvelle muraille, comme la maison de Caïphe.

3. Edit. de Goeje, *Bibl. geogr. arab.*, p. 167, l. 10 ss. Cf. Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 212-217, avec qui nous différons sur quelques points de détail.

4. Geyer, *Itinera*..., p. 224. Il est regrettable que là aussi Le Strange ait ignoré Arculfe, si précieux pour les débuts de l'époque arabe.

5. La seule variante qui pourrait offrir à première vue un

porte, succédané septentrional de la *Tecuitis* d'Arculfe, fut rétablie au XIIe siècle dans les mêmes parages sous le nom de porte de *Belcayre*. Elle trouve une situation normale à l'extrémité sud ou sud-ouest d'une rue du quartier arménien, à l'occident de la porte turque de néby Daoud.

Bâb Siloudn (porte de Siloé), équivaut à *bâb el-Moghârbeh* de la Jérusalem actuelle et à la porte de la Tannerie du XIIe siècle. Jusqu'ici l'énumération prouve suffisamment que l'enceinte extérieure méridionale est identique à celle de nos jours. Il en va de même sur les autres côtés.

Bâb Mihrâb Dâoud (porte de l'oratoire de David); nom inspiré de l'usage byzantin (Arculfe : *porta David*), et survivant au XIIe siècle sous l'appellation porte de David, notre actuelle porte de Jaffa ou d'Hébron.

Bâb el-Balât (porte du palais). *Balât*, transcription du mot gréco-latin παλάτιον, *palatium*, se trouve accidentellement en poésie arabe pour désigner Jérusalem, la cour du grand roi[1]. Ici, le nom peut se rapporter au palais du Patriarche sis dans les environs et qui, à l'époque carolingienne comme au XIIe siècle, s'appelait déjà vraisemblablement *palatium Patriarchæ*. Arculfe : *porta villæ Fullonis*, sans le moindre repère topographique n'éclaire pas la localisation de la « porte du palais ». L'existence avérée[2] d'une porte au voisinage de l'angle N.-O., couvert par le Qaṣr Djaloud offre du moins un indice; à moins qu'on ne préfère tout reporter à une baie mieux connue à partir du XIIe siècle : la poterne Saint-Ladre, à quelque 150 mètres à l'est de la porte Neuve actuelle, sur le parcours septentrional de la muraille.

Bâb el-ʿAmoûd (porte de la Colonne), dénomination encore en vigueur, dont l'origine a été expliquée plus haut : porte nord du plan de Mâdabâ. Arc. et XIIe siècle : *porta Sancti Stephani*.

Bâb Djoubb Armîyâ (porte de la Citerne de Jérémie); le *birket el-Hidjeh* passait probablement déjà pour la Citerne de Jérémie dans certains milieux. Arculfe : *porta Beniamin*; XIIe siècle : poterne Sainte-Madeleine; aujourd'hui *bâb es-Sâhireh* ou porte d'Hérode.

Bâb Arîhâ (porte de Jéricho;) Arc. : *portula... ab hac per gradus ad vallem Josaphat descenditur*; XIIe siècle[3] : porte de Josaphat, aujourd'hui *bâb sitty Mariam*.

La ville possède alors trois piscines principales alimentées par l'eau qu'amènent les canaux des rues et ayant chacune des bains à proximité. Ce sont : le *birket Beni Isrâ'îl*, rempli par Nabuchodonosor de têtes de Juifs, au dire de ʿAly el-Herêwy; le *birket Souleimân* (probablement quelque partie de la piscine probatique) et le *birket ʿIyâḍ* peut-être la piscine vue par Théodoric près du *hammâm es-Šefâ*. Compagnon du prophète, témoin de la capitulation de Jérusalem en 638, ʿIyâḍ aurait bâti un bain dont le site était déjà inconnu de Moudjîr ed-Din[4].

Le dernier quart du Xe siècle apporte un long répit à Jérusalem qui demeure cité importante peuplée surtout de chrétiens. « Iliyâ, écrit Mouqaddasy en 985, est aussi connue sous le nom d'el-Balâṭ ». Et ailleurs : « Beit el-Maqdis : Parmi les villes de province aucune n'est plus grande qu'elle et beaucoup de chefs-lieux sont en fait plus petits... (Les lettrés de l'Islam) y sont rares, les chrétiens nombreux se comportant avec insolence dans les lieux publics[5]. » Après avoir déploré la cherté de la vie, l'obligation de trafiquer en des rues déterminées, la malpropreté des bains,

certain intérêt serait التيه pour التيه, *bâb el-Néah* pour *b. el-Tîh*; mais elle n'éclaircit pas la localisation. Voir dans LE STRANGE, *Palestine*, p. 29 s., la description de *Tîh* par quatre géographes arabes. Cf. CL.-GANNEAU, *Recueil...*, III, p. 56.

1. LE STRANGE, *Palestine...*, p. 84. Au gré de dom J. Marta, qui croyait, en 1905, découvrir ce texte illuminateur de la topographie de Jérusalem aux premiers siècles de l'hégire (*La questione del Pretorio...*, p. 65 et 106), *bâb el-Balâṭ* devait tirer son nom de quelque antique dallage. Il l'installe dès lors avec confiance à côté du « *litostrato romano* del cosi detto *Jardin de Saint-Pierre* » (*op. l.*, p. 105); par quoi il désigne la section de voie dallée découverte par les Assomptionistes à l'orient du Cénacle; cf. pl. I, *B* et pl. L. Il est difficile de voir là autre chose qu'un *quiproquo*; ce n'est d'ailleurs pas le seul dans son commentaire du fameux texte.

2. Voir *RB.*, 1913, p. 95 et fig. 1 ss.

3. Quoique de moindres proportions, cette baie est (avec la porte Saint-Etienne et la porte de David), l'une des trois portes principales de la ville. GEYER, *Itinera...*, p. 224.

4. LE STRANGE, *Palestine...*, p. 200 ss., d'apres Mouqaddasy (éd. de Goeje, p. 167 s.) et Moudjir ed-Din (Boulaq, p. 231 et 409). Cf. GEYER, p. 21 : *Sunt in Hierusalem piscinæ magnæ... quas Salomon fecit*. SAUVAIRE, *Histoire...*, p. 45, 189. THEODORICI *libell.*, p. 35.

5. MOUQAD., *op. l.*, p. 30 l. 5; 165 l. 11 s.; 167 l. 4 s. LE STRANGE, p. 84, 86 résume plus qu'il ne traduit des passages cités avec une insuffisante précision.

l'abandon des écoles et des mosquées, l'auteur remarque que chrétiens et juifs ont partout la haute main. Le tableau qu'il trace du Saint-Sépulcre que les patriarches viennent de restaurer et des installations religieuses de la vallée de Josaphat nous mettent devant une situation qui reste celle des temps de Charlemagne, surtout si nous y ajoutons la fréquence des relations entre Terre Sainte et Occident maintenues par d'incessants pèlerinages et par l'institution de bénéfices perpétuels en faveur des établissements de Jérusalem[1].

Exploitée par les ennemis du nom chrétien comme un danger pour l'autorité du calife cette prépondérance du christianisme à Jérusalem ne fut pas étrangère aux mesures persécutrices que prit soudain l'ombrageux Hakem en 1008 et qui ravagèrent les chrétientés d'Orient jusqu'en 1020. A la destruction du Saint-Sépulcre en 1009 que nous avons racontée (p. 248 s.), il faut ajouter la démolition ou la conversion en mosquées d'un grand nombre d'églises, ce qui eut pour résultat de produire quelques perturbations dans les traditions hiérosolymitaines. Cette longue et atroce persécution qui provoqua dans les rangs des chrétiens beaucoup d'apostasies fut suivie d'un calme relatif. La négligence des empereurs germaniques et le prestige des armes byzantines dirigent les regards des fidèles vers Constantinople. « Au XIe siècle Basile II, Constantin VIII, Michel IV, Constantin IX, exercent à Jérusalem une sorte de protectorat analogue à celui de Charlemagne et c'est à leurs frais qu'est rebâtie, de 1027 à 1048, l'église du Saint-Sépulcre. C'est sous l'égide des empereurs byzantins que les établissements latins renaissent au XIe siècle grâce aux générosités du roi de Hongrie, saint Étienne (979-1038) et à l'activité déployée par les marchands d'Amalfi qui bâtissent des églises, des monastères et des hospices pour les pèlerins[2]. » L'on ne doit pas omettre la mention du traité passé entre Dâher li-'Azâz Dîn Allah et Romain III Argyropoulos à la suite d'une défaite de celui-ci en 1030. En échange de tous les prisonniers musulmans, le basileus obtenait le droit de rebâtir l'église de la Résurrection, d'établir un patriarche à Jérusalem et pour les chrétiens du califat celui de relever et de récupérer leurs églises à l'exception de celles qui avaient été transformées en mosquées[3]. Les travaux n'avancèrent qu'avec lenteur vu la modicité des ressources, les haines locales et le tremblement de terre de janvier 1034.

C'est probablement à la suite de ce cataclysme plutôt que l'année avant, comme le porte la chronique de Yaḥia d'Antioche, qu'il faut placer la restauration du rempart mentionné par cet intéressant paragraphe de ladite chronique : « En cette année-là même Dâher commença à bâtir les murailles de la ville el-Qouds esch-Schérif après avoir reconstruit les murs de Ramleh. Ceux qui avaient eu cette charge auparavant avaient détruit beaucoup d'églises à l'extérieur de la ville et en avaient pris les pierres. On se mit aussi à démolir l'église de Sion et d'autres églises afin d'en utiliser les pierres pour le mur[4]. » Ceci explique comment une quantité d'édifices religieux de l'époque byzantine ont disparu sans laisser de trace, offrant un champ libre aux constructeurs francs du XIIe siècle.

La fondation du monastère de Sainte-Croix (fig. 385) fut-elle occasionnée par l'expropriation d'une maison ibère voisine des remparts en ville et condamnée à tomber sous le pic des démolisseurs arabes? Nous ne saurions l'affirmer. Toujours est-il que c'est vers 1038 que le moine Georges Prokhoré édifia l'église de Sainte-Croix, comme il l'atteste lui-même dans des annotations de manuscrits géorgiens possédés par lui ou écrits sous sa direction. Près de l'église existe déjà en 1040 un embryon de *cœnobium* fondé également « par les mains de notre saint et bienheureux père et maître Prokhoré », ainsi que le nomment deux copistes, ses disciples Gabriel et Jean. Le monastère ne recevra son achèvement que peu après 1056[5]. La légende qui place en ce lieu l'arbre

1. Bréhier, *L'Église et l'Orient...*, p. 32. Riant, *Arch. Or. Lat.*, I, p. 28, n. 12. *Mém. Acad. Insc...* XXXI, p. 164 ss. Kohler, *Mélanges pour servir à l'hist. de l'Or. Lat.*, I, p. 181 ss.

2. Bréhier, *Les origines des rapports...*, p. 36.

3. *Corp. Script. christ. Or. : Arab.*, ser. 3, t. VII, p. 270 s.

4. *Corp. Scriptor...*, p. 271.

5. P. Peeters, *De codice hiberico biblioth. Bod. Oxon.* : *Anal. Bolland.*, XXXI, 1912, p. 301-304. D'après Tamarati, *L'Église géorgienne*, p. 307, se fondant sur le catalogue publié par Tzagareli, le moine Prokhoré aurait construit Sainte-Croix en 1039-1059 aux frais de Bagrat roi de Géorgie, ce qui confirme les conclusions du P. Peeters.

dont fut faite la croix de Jésus peut bien n'avoir d'autre origine que le vocable du monastère et de son église dont le style et une partie de la décoration trahissent nettement le XIe siècle[1].

La cohabitation avec les musulmans devenus plus nombreux et partant plus agressifs entraînait mille vexations pour les chrétiens répandus à travers la ville. Ceux-ci n'eurent de tranquillité que lorsqu'ils se furent groupés dans un quartier à part d'où serait exclu tout habitant infidèle. La fondation du quartier chrétien ou quartier du patriarche est liée à l'histoire du relèvement de la muraille de Jérusalem ordonné par Dâher après ses victoires sur les Grecs. Tandis que les musulmans restauraient rapidement et à bon compte la partie de l'enceinte qui leur était confiée en exploitant les matériaux des édifices voisins, les chrétiens, répugnant à de tels procédés et accablés d'impositions et de corvées de tout genre, se trouvèrent dans l'impossibilité de réparer le quart de la muraille dont la réfection leur avait été dévolue. A peine leurs ressources leur permettaient-elles de remettre en état une ou deux tours. Moyennant des présents ils finirent par obtenir de l'inflexible représentant du calife les délais suffisants pour envoyer des délégués à Constantin Monomaque qui, touché de leurs plaintes, leur accorda les revenus de la province de Chypre dans la quantité nécessaire à l'entreprise, mais à la condition que seuls les chrétiens auraient désormais le droit d'habiter l'espace délimité par la section du rempart qu'ils allaient restaurer. Des négociations furent entamées avec le Caire qui consentit à cet arrangement, de sorte que le travail exigé fut achevé en 1063 sous le calife Mostanser, fils et successeur de Dâher. Le quartier où s'établirent les chrétiens, groupés en



Fig. 385. — SAINTE-CROIX. Vue générale prise du Nord-Ouest.
Le hideux clocher planté devant le narthex de l'église est d'origine très moderne

nation autour du patriarche, leur juge et leur seigneur, formait le quadrilatère compris entre la porte de David (porte de Jaffa) la tour de l'angle nord-ouest et la porte Saint-Étienne (porte de Damas) d'une part; la rue du *khân ez-Zeit* avec ses prolongements nord et sud et la rue qui descend de la porte de Jaffa jusqu'à leur intersection d'autre part[2]. Exécutée avec plus de soin que sur le reste du rempart cette restauration garantit les

1. Cf. *suprà*, p. 552. Programme cruciforme familier à Jérusalem, surtout sous la nuance arméno-géorgienne (cf. fig. 198) dont Saint-Jacques est le type (pl. LIV; cf. fig. 185 et 245). Malgré de multiples replâtrages et l'empâtement extérieur dans un chaos de cellules parasites, la structure primitive n'a pas trop souffert. Sans entreprendre une analyse minutieuse, notons seulement quelques modifications superficielles. I, Pour appuyer les voûtes d'un narthex moderne on a épaissi la façade (cf. pl. LXXXV, 1). II, D'après quelques indices fournis par les débris du pavement en mosaïque, les lourdes piles carrées doivent être la transformation de piliers cruciformes ou de piles centrales cantonnée par des colonnes dont les éléments se retrouveraient à travers le monastère. III, Le tracé des voûtes, déformé par d'épais stucages, laisserait pourtant ressaisir quelque trace de l'ordonnance primordiale des supports. IV, L'absidiole de la prothèse est devenue, depuis peu d'années, une niche à fond plat supprimant la projection extérieure qui donnait un aspect de guingois au réduit où est localisé le site de l'« arbre de la Croix ». Ce réduit se confond d'ailleurs maintenant avec la pière antérieure par l'élimination de la cloison *ab*. — Quoique exécutée d'après un poncif byzantin du Ve ou du VIe siècle, la mosaïque (pl. LXXXV, 2-4) se classe d'emblée à la renaissance byzantine dont l'époque des Comnènes marque l'apogée. A la même période appartiennent les éléments les plus anciens du cycle de fresques dont quelques épaves subsistent encore sur les piliers. Voir BAUMSTARK, *Die Wandgemälde in der Kirche des Kreuzesklosters, bei Jerusalem*, extrait des *Monatsheften für Kunstwissenschaft*, I [1908?], p. 771 ss.

2. GUILLAUME DE TYR, IX, 17 et 18. *RHC.; Occidentaux*, I, p. 389-395.

chrétiens retranchés dans leur quartier des atrocités qui accompagnèrent l'assaut des Turcs en 1070, au cours duquel trois mille musulmans périrent. Ce ne fut point non plus sur cette partie de l'enceinte, trop bien munie et d'ailleurs trop escarpée, que porta l'effort des Croisés en 1099 lorsqu'ils vinrent délivrer Jérusalem du joug du calife Abou'l-Qasem Mostali qui avait à peine repris la ville sur les Turcs depuis une ou deux années.

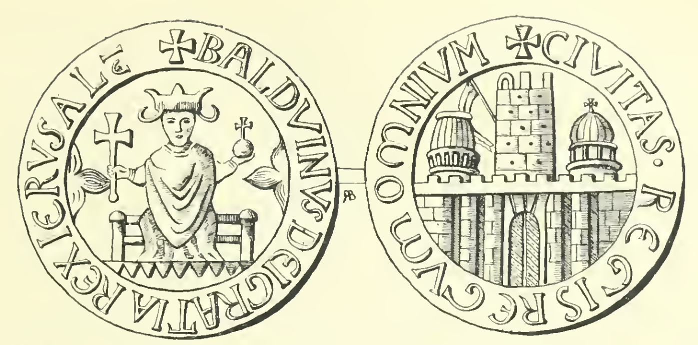


Fig. 386. — Sceau de Baudouin Ier. Au rev. : Tour de David. Saint-Sépulcre (à g.) et mosquée de la Roche (à dr.).
Dessin du P. Barrois, d'après Pauli, *Cod. dipl.*, pl. II, 17.

CHAPITRE XXXVIII

JÉRUSALEM A L'ÉPOQUE FRANQUE

I. — CONQUÊTE ET PREMIERS TRAVAUX.

Arrivés devant les murs de Jérusalem, le 7 juin 1099, au nombre de quarante mille, dont la moitié seulement de combattants valides, les Croisés disposèrent leur camp au nord et à l'ouest d'où le rempart semblait plus accessible et où le terrain se prêtait mieux au cantonnement des troupes. Raymond de Saint-Gilles pourtant quitta bientôt les abords de la Citadelle pour s'installer autour de la Sainte-Sion et bloquer ainsi la ville du côté méridional. Robert de Normandie et Robert de Flandre prirent position en face de la grande porte du nord, près de l'oratoire de Saint-Étienne. La section de rempart couvrant le quartier chrétien était surveillée par Tancrède et Godefroy de Bouillon. Mais à la veille des assauts définitifs ce dernier amena ses troupes devant l'enceinte comprise entre la porte septentrionale et la tour de l'angle nord-est qui surplombe la vallée de Josaphat. En cet endroit le mur, moins élevé, dégarni de moyens de défense ayant été négligé jusqu'alors par les assiégeants, demeurait plus abordable aux machines d'attaque. Ce fut donc aux environs de *bâb es-Sâhireh*[1] que la fameuse tour d'assaut abaissant son pont-levis sur les créneaux livra passage à Godefroy et à son frère Eustache, suivis d'une brillante troupe de chevaliers, tandis que des soldats escaladant les échelles, bondissant dans la ville venaient ouvrir au peuple et au gros de l'armée la porte du nord, et que d'autres enlevaient de leurs gonds les battants de la porte de Josaphat. La panique vide aussitôt le chemin de ronde de ses défenseurs qui cherchent un abri dans les impasses, dans les maisons et derrière l'enceinte du Ḥaram. Au midi, les Provençaux de Raymond de Toulouse se ruent hors de leur tour roulante et ouvrent à leurs compagnons la porte méridionale de la ville. Exaspérés par les injures que les musulmans leur ont adressées pendant le

1. Le plan de Cambrai (fig. 387, d'ap. *ZDPV.*, XIV) marque ce point d'une croix avec la légende : *Hic capta est civitas a Francis*. Les divergences que présentent les divers récits de l'époque sur la position respective des chefs de la Croisade doivent provenir des mouvements qui eurent lieu à la fin des opérations. Les sources se trouvent abondamment énumérées par Hagenmayer, *Chronologie de la Première Croisade*; *ROL.*, VII, 1899, p. 463 ss.

siège et par les outrages qu'ils n'ont cessé de prodiguer du haut des murs à la croix et à la religion chrétienne, les Croisés se livrent alors à une impitoyable répression parmi ce ramassis d'infidèles accourus de toute la contrée à l'approche des Occidentaux et que Guillaume de Tyr évalue à quarante mille [1].

Ce 15 juillet 1099 s'achève par une procession solennelle au Saint-Sépulcre à laquelle participent les chrétiens indigènes tout heureux de leur délivrance. Puis chacun s'installe dans les demeures vidées de leurs habitants. Nul des nouveaux occupants ne peut être inquiété du moment qu'il a pendu à l'entrée du logis de son choix son bouclier ou son glaive [2]. Ainsi en a-t-il été convenu entre les assiégeants la veille de la victoire, et de cette convention sortent quantité de nouveaux riches. Ce serait méconnaitre le tempérament du XIIe siècle que de supposer que les conquérants vont se contenter de jouir des biens enlevés aux mécréants. Le voisinage d'ennemis toujours prêts à reprendre la lutte les tient constamment en haleine, d'autant plus que le départ d'un bon nombre de chevaliers pour leur pays a réduit leur nombre. Cette génération est destinée à guerroyer sur tous les points du territoire. C'est aux fils des vainqueurs et surtout à la masse des colons que les vaisseaux d'Europe déverseront sur les plages de la Palestine qu'il appartiendra d'exercer au sein d'une terre relativement pacifiée l'activité de l'agriculteur, du négociant et du bâtisseur.

On a bâti énormément au XII[e] siècle, à Jérusalem comme ailleurs. A peine est-on installé que l'on renforce la Citadelle, les portes de la ville et le mur d'enceinte, car Jérusalem reste nécessairement une place forte. A une époque où les travaux de défense sont achevés depuis longtemps, Théodoric en essaie la description : « La cité s'étend en longueur du nord au midi et, en largeur, d'ouest en est, très fortement munie de tours, de murailles et d'ouvrages de défense au sommet d'une montagne qui surplombe des vallées. Un fossé pratiqué à l'extérieur du rempart est hérissé de redoutes avec chemins couverts, ce qu'on appelle barbacanes. La ville a sept portes dont six sont solidement verrouillées chaque nuit jusqu'au lever du soleil ; la septième, fermée par un mur, n'est ouverte que le jour des Rameaux et à l'Exaltation de la sainte Croix. Comme la ville est oblongue, elle a cinq angles dont l'un est obtus... La Tour de David est bâtie avec une solidité incomparable de pierres de taille d'une dimension extraordinaire. Située près de la porte occidentale qui conduit à Bethléem, elle a comme annexes une galerie supérieure et un palais nouvellement construit très bien muni de fossés et de barbacanes : elle est devenue la propriété du roi de Jérusalem [3]. »

Place forte, Jérusalem est aussi une capitale, la capitale de ce royaume latin formé de l'agglomération de quatre grands fiefs : principauté d'Antioche, comté d'Édesse, comté de Tripoli, principauté de Jérusalem. Le prince de Jérusalem, ayant la suzeraineté, devenait roi au même titre que le duc de France, Hugues Capet, avait obtenu la couronne dans une France morcelée en plusieurs grands domaines. La composition de la cour, la constitution du nouvel état avaient également été calquées sur les institutions du royaume de France. Connétable, chancelier, maréchal, châtelain et autres dignitaires demandaient à être dignement logés, et les principaux rouages de l'administration, Haute-Cour, Cour des Bourgeois, Cour de la Fonde, exigeaient des locaux appropriés [4].

Aux travaux d'utilité publique s'ajoutent les nombreuses entreprises des particuliers dont traitent les actes officiels et que manifestent encore plus d'un vestige archéologique. L'onomastique de ces mêmes actes révèle la prépondérance de l'élément français dans la nouvelle Ville sainte où nous le trouvons répandu surtout dans la ville haute et autour du Haram. Il suffira de nommer au hasard Guillaume Angevin, Marie Lechevere, Turoz, Litart dans la rue du mont Sion ; Richard Capons, Pierre Baron, Étienne de Cahors, aux abords de Saint-Martin ; Bernard Benasis, Brohet, Eudes de Sparnay, Dame Gode dans la rue du

1. VIII, 5. En temps ordinaire la population de Jérusalem montait à 20.000 habitants d'après Nâsir-i-Khosrau (1047), chiffre qui se doublait au moment des grands pèlerinages musulmans. LE STRANGE, p. 88.

2. GUILL. DE TYR, VIII, 20 ; FOUCHER DE CHARTRES, XXIX.

3. THEODORICI *libellus* (éd. Tobler), p. 7 ss.

4. BEUGNOT, *Assises de Jérusalem*, I, XVI ss. ; II, XXIV ss. REY, *Les colonies franques de Syrie*, chap. I-IV.

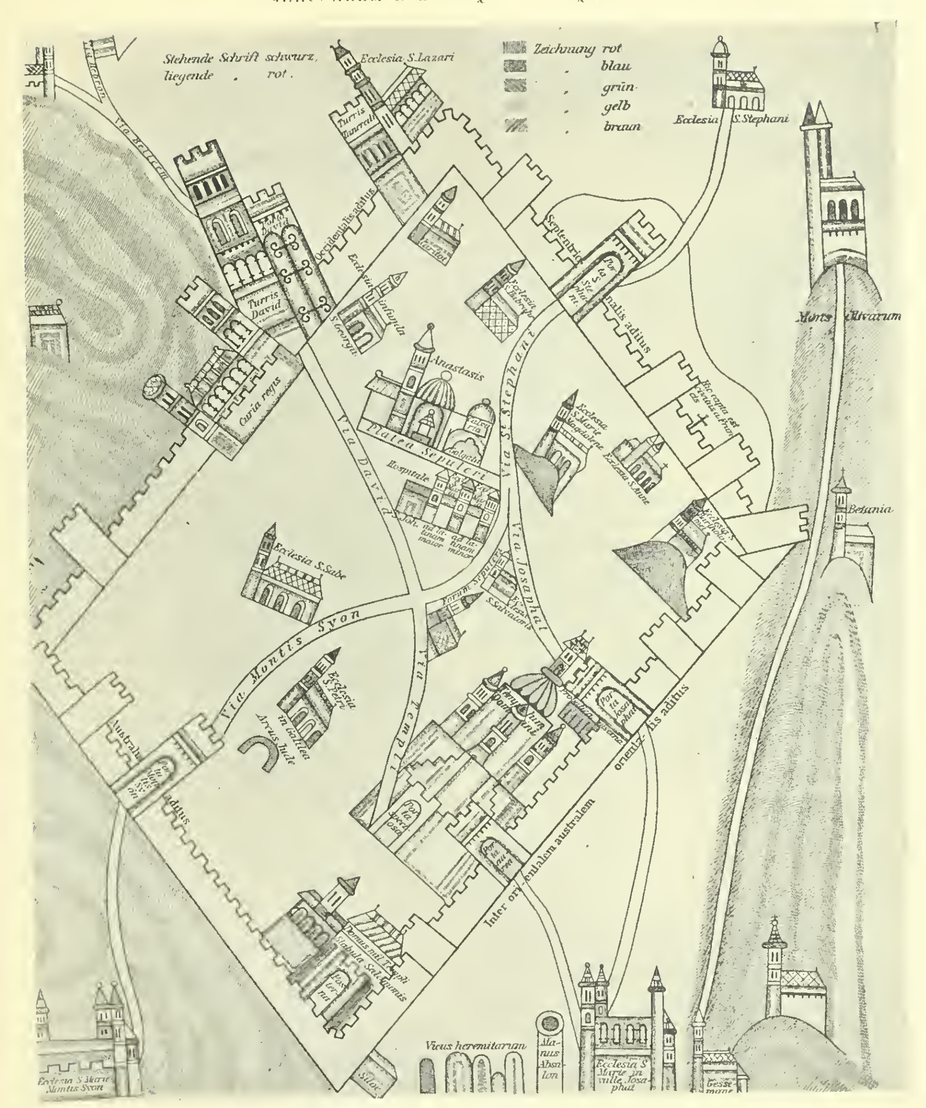


Fig. 387. — Jérusalem vers 1150, dans un MS. de la bibliothèque de Cambrai.

D'après ZDPV., XIV, 1891, pl. 4; cf. p. 137 ss. Reproduction très obligeamment autorisée. Le plan, couché d'environ 45° par N.E.-S.O. par quelque commodité du dessinateur, doit s'orienter manifestement par les faces — et non par les angles — aux points cardinaux.

Temple; Azelin, Pierre de l'Hôpital, Garnier de Paris, Girard de Paris, au nord du Temple. L'aveu même de Jean de Würzbourg, qui ne saurait être taxé de partialité en cette matière, cadre fort bien avec cette énumération susceptible d'un allongement considérable. Ce pèlerin exhale des plaintes amères sur la hâte qu'ont eue les Allemands de regagner leurs foyers de sorte que « toute la ville est occupée par les autres nations, à savoir : Français, Lorrains, Normands, Provençaux, Auvergnats, Italiens, Espagnols, Bourguignons[1] ». Les Syriens ou chrétiens indigènes forment une fraction notable de la cité, jouissant d'une certaine autonomie sous l'autorité de leur *réïs*. Si l'on en trouve quelques-uns dans le quartier français comme Seyr le Syrien, Boulfaradj le médecin, la masse habite vers le Bézétha ; tels : Nicolas Mansour, Stephan Mazun, Sélim Mazun, Brahim drogman, Jacob le Syrien. Entre Occidentaux et Orientaux s'exercent des influences réciproques tant au point de vue de la vie privée, de la langue et des institutions que dans le domaine de l'architecture. Les édifices religieux et militaires reçoivent même chez les Syriens l'empreinte franque et romane tandis que la construction privée s'inspire davantage des usages locaux. « Presque toutes les rues, dit Théodoric, sont pavées de grandes dalles ; la plupart sont recouvertes de voûtes de pierres avec des jours pour laisser çà et là passer la lumière. Les maisons, élevées en appareil soigné, présentent non pas des toits comme chez nous, mais des terrasses planes qui recueillent l'eau des pluies dans les citernes, la seule eau dont on use dans le pays. Le bois de construction et de chauffage y est cher[2]... »

De l'étude historique et architecturale consacrée plus haut à chaque Lieu saint il ressort avec trop d'évidence que l'activité des Croisés en matière d'édifices religieux fut considérable pour qu'il y ait sujet d'y revenir. Religieux de la règle de Saint-Benoît ou de la règle de Saint-Augustin, membres des grands ordres militaires, prélats, princes ou riches particuliers, tous rivalisèrent de zèle à couvrir Jérusalem d'un blanc manteau de moustiers. L'origine et les traditions des donateurs, entrepreneurs et architectes imposèrent naturellement à ces constructions une touche occidentale que de rares emprunts à l'art ornemental de Syrie ou de Byzance n'étaient pas de nature à dissimuler. Cela s'harmonisait d'ailleurs pleinement avec le caractère latin de la nouvelle colonie. Le patriarche Siméon II qui, de concert avec Pierre l'Ermite, avait contribué à susciter la Croisade, étant mort en Chypre où il s'était réfugié autant par crainte des musulmans que pour lever une collecte en faveur de son troupeau, on trouva fort légitime de lui donner des successeurs de rite latin, de constituer une hiérarchie, de régler des cérémonies, de fonder des monastères et des institutions charitables conformes aux aspirations et à la formation religieuse de la majorité de la population. Dans les concessions accordées aux Grecs, aux Jacobites ou aux Arméniens nous devons voir les marques d'une politique conciliante et habile plutôt que la preuve d'une ingérence étrangère. Les nouveaux maîtres se regardaient d'autant moins comme les vassaux de l'empereur byzantin que Godefroy de Bouillon reçut l'investiture du royaume de Jérusalem et Boémond de la principauté d'Antioche des mains du patriarche Daimbert, légat du Saint-Siège. Quand Baudouin et ses héritiers, affranchis de cette tutelle, revendiqueront leur pleine indépendance ce ne sera pas pour prêter hommage à un Comnène.

Ainsi que pour les périodes précédentes c'est encore la latinité qui fournit à la documentation l'appoint le plus abondant, mais avec une densité de détails, une clarté d'exposition qui laissent peu de place à l'hypothèse et donnent à la phase médiévale de l'existence de Jérusalem un relief saisissant. Le lecteur s'en rendra compte en jetant les yeux sur la description générale qui se dégage des renseignements puisés dans les historiens contemporains des Croisades, dans les plans, itinéraires orientaux et occidentaux de l'époque et dans les recueils de chartes des XIIe et XIIIe siècles.

II. — DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR DE LA VILLE.
(fig. 387 et pl. LXXXVI.)

1. *Quartier méridional.*

Le premier quartier abordé est celui qui, commandé par la Citadelle, occupe le sud de la ville

1. Tobler, *Descript. T. S.*, p. 155.

2. Theodorici *libellus*, p. 7 s.

entre l'artère qui unit la porte de Jaffa au Ḥaram et la ligne méridionale du rempart.

Appelée vulgairement Tour de David *turris David,* comme à l'époque antérieure, la citadelle joua un rôle important dans l'histoire de la Jérusalem du XIIe siècle. Raymond de Saint-Gilles qui s'en était emparé dut la céder à Godefroy de Bouillon. L'abandon qu'en fit le duc en 1100 au patriarche de Jérusalem demeura lettre morte car un fougueux chevalier, le comte Garnier de Gray, s'y installa immédiatement et se mit à développer les divers éléments de cet ouvrage militaire qui comprit bientôt, outre la tour massive dont on voit encore le soubassement, toute une série d'entrepôts et d'abris entourés de remparts et de fossés. Derrière un formidable appareil défensif se dissimulaient d'abondantes réserves d'eau et de blé, en prévision d'alertes qui obligeraient les habitants à venir y chercher un refuge. C'était réellement le donjon de la ville, le *præsidium civitatis,* suivant le terme d'un contemporain[1]. La vue de sa haute tour dissipait l'inquiétude du bourgeois. Il ne fallait pas moins de deux cents degrés pour en atteindre le sommet. En temps ordinaire l'accès de la forteresse était interdit au civil, et l'higoumène russe Daniel obtint comme une faveur exceptionnelle la faculté de la visiter. « Elle est très difficile à prendre, écrit-il, et forme la principale défense de la ville; on la garde soigneusement et on ne permet à personne d'y pénétrer sans surveillance. Tout infime que je suis, Dieu m'a accordé l'accès de cette tour sacrée avec Isdeslav, qui a été le seul que j'ai pu faire entrer avec moi[2]. »

L'officier chargé de la garde de la citadelle prit le titre de « gardien de la tour de David » auquel il substitua dans la suite celui de « châtelain de la tour » ou « châtelain de Jérusalem[3] ». Symbole de la souveraineté, cet édifice figura plus d'une fois sur les sceaux et les monnaies des rois latins (fig. 388)[4]. Ceux-ci établirent leur résidence à l'ombre de cette redoutable défense sur l'emplacement même du palais d'Hérode le Grand. Le

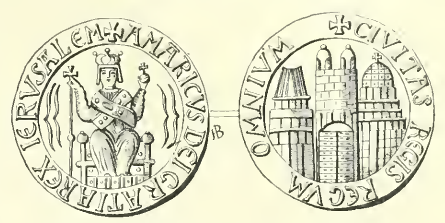


Fig. 388. — Contre-sceau d'Amaury Ier. Cf. fig. 386.
Dessin du P. Barrois, d'après PAULI, *Cod. dipl.*, pl. III, 26.

manoir du Roy dominait en effet la rue des Arméniens et l'église Saint-Thomas.

Aux lieu et place de la moderne porte de Jaffa, s'ouvrait au pied de la citadelle la porte de David. La reine Mélisende eut en 1151 l'heureuse idée de supprimer un moulin des frères de Saint-Lazare qui gênait et la porte et la tour[5]. De là descendait directement à l'est l'artère dénommée rue de David (*vicus David*) dans sa première section qui se terminait au change des Latins, et rue du Temple (*vicus, ruga Templi*) dans la seconde section aboutissant à l'enceinte sacrée. Nous avons donc à passer maintenant en revue les rues perpendiculaires au côté méridional de cette artère principale.

La première de ces rues était celle des Arméniens (*ruga Armeniorum*), qui passait près de

1. GUILL. de TYR, VII, 3, 5. Autres renseignements au sujet de la citadelle dans le même auteur IX, 3; X, 3; XXI, 21. THÉODORIC, IV, p. 8. ALBERT d'AIX, VI, 41; VII, 36. Ce dernier texte montre que le roi Baudouin était, en 1100, maître de la tour. Cf. VII, 35.

2. *Itin. russes,* p. 17. L'escalier de la grosse tour conserve encore très visibles les caractéristiques de la taille médiévale et quelques marques de tâcherons. Daniel avait pris logement à la métochie de Saint-Sabas qui se trouvait au sud de la place de la porte de David à proximité du palais royal, comme l'affirme Phocas (Ὁδοιπορικά, p. 448) : πλησίον τῶν ῥηγικῶν ἀνακτόρων. Le *De Situ* (DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 432) reconnaît que la tour de David a été bâtie par Hérode.

3. En 1107 Gonfroy est dit *custos ac præpositus turris David* (ALBERT D'AIX, X, 2, 14); en 1110, Anselme signe *custos turris David* (GUILL. DE TYR, XI, 12; RÖHRICHT, *Regesta regni Hieros.*, [abrév. *Reg.*] 59). En 1155, Isaac est *castellanus turris David;* Odon de S.-Amand signe à partir de 1160, *castellanus turris David, castel. Jherosolimitanus, castel. et vicecomes Hierosolymitanus* (*Reg.*, 354, 366, 369). En 1175, on trouve à côté de Rohard, *castel. Hierosol.*, un Broet, *castelli magister* (*Reg.*, 534).

4. DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 452 ss.

5. *Reg.*, 269. *AOL.*, II, B, p. 130 : *utilitati Davitice porte introitus providere cupiens, quendam molendinum porte et turri nimis noxium... precepi penitus aboleri.*

l'église Saint-Thomas[1] et du moustier de monseigneur Saint-Jacques, desservant le quartier dit *Herminaria*, vocable dérivé d'Hermins ou Arméniens[2]. Elle aboutissait à une poterne distincte de la porte du mont Sion[3]. Les chartes du temps nous autorisent à tracer l'histoire de cette issue. Parmi les privilèges octroyés à l'abbaye du mont Sion par Baudouin Ier, on relève la possession de l'angle de la cité situé à droite et à gauche de la grande porte méridionale à l'intérieur des murs, plus le droit d'ouvrir le mur pour créer une nouvelle porte que nous trouvons mentionnée plus tard sous le nom de porte neuve de *Belcayre*[4]. Belcayre paraît d'autre part être le nom du quartier contigu à la ligne méridionale du rempart. Peut-être était-il un souvenir des gens de Beaucaire appartenant au contingent de Raymond de Saint-Gilles qui avait assiégé et conquis cette portion de la ville en 1099.

De l'extrémité de la rue de David partait vers le midi la rue du mont Sion, *vicus montis Syon*, qui conduisait directement à la porte du mont Sion dont la situation est déjà connue un peu à l'est de l'actuelle *bâb en-Nèby Dâoûd*. Parallèlement à

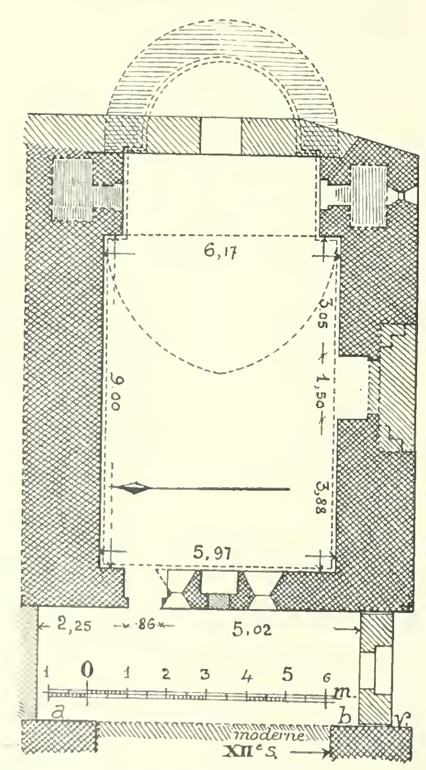


Fig. 389. — SAINT-THOMAS. Plan.

Par inadvertance le dessin n'enregistre pas l'irrégularité du tracé de la nef. On la rétablira d'après les cotes inscrites.

1. Oratoire typique du XIIe s. latin qu'exprimeront assez les graphiques (fig. 389 ss.) : cf. le *Ya'qoubiyeh* très voisin au N. (fig. 226 ss.). Nef barlongue irrégulière, rétrécie en une travée de chœur; l'abside a été rasée au sol pour livrer passage à une ruelle et remplacée par un mur droit. Voûte en berceau brisé, actuellement effondrée; arcades en tiers-point, extradossées, à l'entrée du chœur (fig. 390, 392) et à la porte principale — auj. murée — (fig. 393). Le miḥrāb jadis installé à l'intérieur de cette porte pour une vague adaptation en mosquée n'a laissé d'autre trace que la déformation du bandeau courant de l'arc en mitre primitif (cf. fig. 391). Une porte exiguë dans l'angle N.-O. reliait la chapelle à des annexes depuis longtemps bouleversées. L'arcade aveuglée *ab* (fermée sur un joint) n'eut sans doute aucun raccord organique avec cette petite façade ajourée de deux fenêtres très ébrasées que surmonte un œil de bœuf dans une baie rectangulaire (fig. 391). Une meurtrière laissait filtrer un peu de jour dans le réduit méridional du chœur dont les proportions exactes n'ont pu être fixées. L'existence d'un réduit symétrique au N. n'est pas certaine. Comme dans la plupart des églises secondaires de l'époque latine, la construction n'est appareillée que dans les parties maîtresses : arcades, embrasures des baies, angles surtout, renforcés par des chaînes de blocs à refend de physionomie caractéristique. Tout le reste disparaissait sous un stucage peint dont les vestiges demeurent nombreux sous les plâtras modernes, encore que trop lacuneux pour un essai quelconque de relevé. Les marques de tâcherons ne sont pas rares (cf. fig. 395, I) et la taille latine est évidente sur tous les blocs parementés. Le bandeau courant et de joli profil (fig. 395, II) est l'unique trace de modénature; elle aussi est excellemment médiévale. Quelques graffites syriaques sur la poterne de l'angle N.-O. (fig. 395, III) attestent la vénération assez tardive de cet oratoire par les chrétiens orientaux. Tous ont été brutalement martelés. On s'étonnera de la façon dont M. Schick a traduit naguère (*QS.*, 1895, p. 322) ce petit monument si simple, en somme, à enregistrer. Mais il est plus étrange encore qu'il ait pu y voir des éléments byzantins et juifs (*op. l.*, p. 323) !

2. PAULI, *Cod. diplom.* I, 190. ROEHRICHT, *Reg.*, 483, 1010. Ce dernier texte a trait à la maison du roi; cf. *Hist. d'Eracles*, XXXIII, 9, et le plan de Cambrai (fig. 387) : *Curia regis*. L'église de S. Thomas qui y est nommée est sans doute identique à l'*ecclesia Sancti Thomæ Alemannorum* du Cartulaire du Saint-Sépulcre, 185.

3. *La Citez*, d'après le texte publié par de VOGÜÉ (*Les églises...*, p. 437).

4. *Reg.*, 576, 559.



Fig. 390. — Saint-Thomas. État actuel. Vue intérieure prise de l'angle Nord Ouest.



Fig. 391. — Saint-Thomas. Vue intérieure prise de l'angle Nord-Est.

cette voie et aboutissant à la même porte courait la rue de l'Arc Judas, *via arcus Judæ*, où l'on montrait un arceau de pierre auquel le traître se serait pendu[1]. Deux chapelles se trouvaient le long de cette rue : Saint-Martin[2] et Saint-Pierre. Aussi une rue voisine était-elle appelée *vicus Sancti Martini*. Quant à Saint-Pierre, il s'agit du moustier érigé sur la prison présumée de l'apôtre que les pèlerins situent vaguement dans la direction de la porte de Sion[3].

La rue du Temple était occupée en partie par les étals des bouchers, la Boucherie[4]. De là s'em-

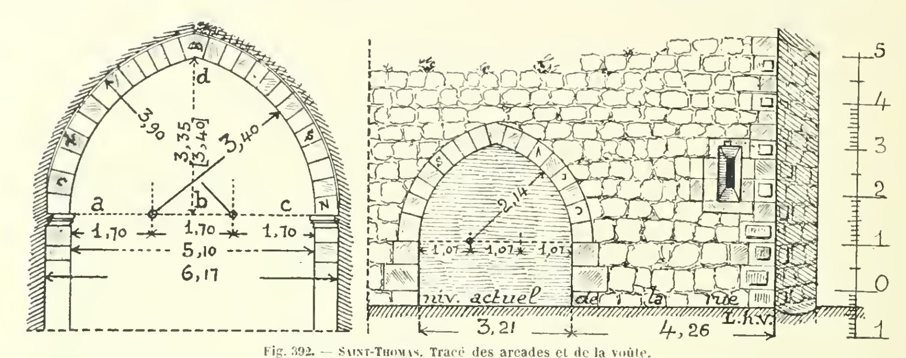


Fig. 392. — SAINT-THOMAS. Tracé des arcades et de la voûte.
Fig. 393. — SAINT-THOMAS. Élévation extérieure partielle de la façade Sud, en bordure de la rue *ḥâret eš-Šaraf*.

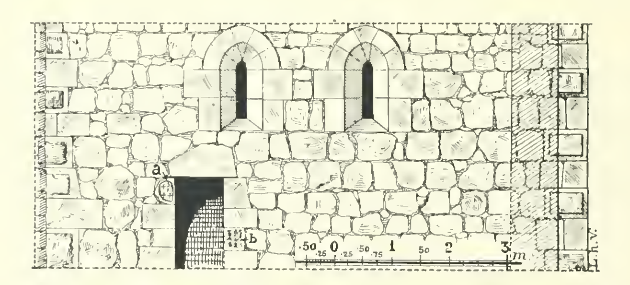


Fig. 394. — SAINT-THOMAS. ÉLÉVATION partielle extérieure de la face Ouest,
Les graffites syriaques sur les blocs *a* et *b* dans les montants de la porte ont été martelés.

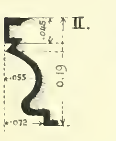
1. D'après la *Citez*, p. 441 et *Reg.*, 534. Cf. fig. 387.

2. L'*ecclesia S. Martini* est fréquemment donnée par les chartes comme repère topographique. En face de cette église, comme en face de Saint-Jacques et de Saint-Thomas, se trouvait un four de boulanger. *Cartul. S.-Sép.*, 185; PAULI, 12, 190. Transformée en synagogue au XII[e] siècle l'église Saint-Martin devint par la suite, entre musulmans et juifs, le sujet d'un litige fameux, longuement raconté par Moudjîr ed-Dîn (éd. de Boulaq, p. 633 ss.) qui eut à intervenir dans sa solution. Les données incidemment fournies par ce récit permettent une localisation assez exacte au voisinage immédiat de la petite mosquée *el 'Omariyeh* du haut quartier juif, ainsi que l'ont très bien vu naguère le Rév. J. E. HANAUER, *QS.*, 1893, p. 141 s. et 301 ss. et M. SCHICK, *ibid.*, p. 283 ss. Mais les vestiges qui en subsistent sont trop insignifiants pour donner quelque notion précise de l'édifice latin primordial.

3. Voir ci-dessus, p. 491 s. *Citez*, p. 441; JEAN DE WÜRZB., p. 161, THÉODORIC, p. 53 s. Il est donc fort peu vraisemblable de chercher ce Saint-Pierre ès-Liens dans la région du Bézétha, où MM. Hayter Lewis et Chaplin par exemple (*QS.*, 1889, p. 10; cf. 1896, p. 122 n. 1) suggèrent de l'identifier à *Deir el-'Adâs*.

4. *Macellum*, *Bocharia*, *Reg.*, 487, 535; *Citez*, p. 394.

branchait vers le midi la rue aux Allemands conduisant à leur hôpital et à leur église Sainte-Marie qui avaient succédé aux édifices de la Néa de Justinien[1]. En continuant à descendre la rue du Temple on avait sur sa gauche un bain dont les restes furent retrouvés en 1870[2], et à droite la maison de Pierre Tornator; puis on arrivait à l'église Saint-Gilles érigée sur le pont au-dessous duquel passait le chemin du Tyropœon[3]. Ce chemin que nous identifions avec la rue des Pelletiers[4] aboutissait à la poterne de la Tannerie connue aujourd'hui sous le nom de porte des Maugrebins, aux abords de laquelle se placent fort bien le marché aux bœufs (*buflaria*) et l'escorcherie du roi (*regis excorticatio*)[5].



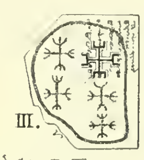


Fig. 395. — I. Marques de tâcherons latins.
II. Profil du bandeau courant.
III. Graffite syriaque martelé et croix peintes sur le bloc *a*, fig. 394.

2. *Quartier nord-ouest. Le Mauristân.*

Pour parcourir méthodiquement la région qui s'étend au nord de la rue de David et que l'on désignait par le nom de *quarterium patriarchæ*, revenons à la porte occidentale de la ville. La *Citez* (p. 437) nous avertit que sur la gauche de cette entrée se développait le marché aux céréales : grande place dont le souvenir ne s'est guère plus conservé que dans le vocable actuel de *meidân* porté par la rue qui longe le fossé de la citadelle; mais la trace du marché se perpétue dans le nom de la rue *souq el-Beidhâr* « marché des Grains », à l'orient du *Meidân*.[6] A l'orient, la place s'arrêtait naturellement au grand réservoir dit le lac des Bains, *lacus balneorum*, qui se garnit peu à peu d'habitations du côté septentrional. La maison que Gauthier de Lucia avait élevée sur une terre à l'angle nord-ouest de la piscine est vendue en 1137 au médecin Robert qui obtient du patriarche Guillaume la faculté d'établir sur la rue qui sépare cette maison du champ patriarcal une voûte solide au-dessus de laquelle il pourra bâtir un appartement. Liberté lui est accordée d'utiliser dans ses constructions l'angle d'une ruine sis en cet endroit. L'Hôpital, en 1167, acquiert à son tour les maisons de Robert « situées au quartier du patriarche sur le lac des Bains et une terre adjacente limitée d'un côté par la porcherie du patriarche et le couvent des moniales grecques (*Deir el-'Adhrâ*) et, de l'autre, par les maisons de Robert et une église Saint-Georges[7]. Ce Saint-Georges subsiste encore à côté de Saint-Dîmitri et dans le nom de *'aqabet el-Khader* que conserve la ruelle du khân copte. C'est l'église *infunda S. Georgii* du plan de Cambrai (fig. 387). L'existence de Saint-Dîmitri, chapelle à degrés, ressort d'un texte des *Saints pèlerinages*[8]. Si nous poussons plus avant dans ces parages, où les terrains vagues ne manquaient pas, nous arrivons à la tour d'angle du rempart appelée tour de Tancrède et à la poterne de Saint-Ladre ou Saint-Lazare qui s'ouvrait dans la muraille nord[9].

De retour à la piscine des Bains nous nous engagerons aussitôt dans la moderne rue des Chrétiens que l'on nommait alors couramment soit « rue du patriarche », soit « rue des bains du patriarche[10] ». La seconde de ces appellations venait d'une installation balnéaire alimentée par la susdite piscine dont l'eau se transmettait par un aqueduc qui enjambait la voie publique[11].

1. *Citez*, p. 439; Tobler, *Topogr.*, I, p. 416 s.
2. Cf. Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, p. 233 s.; *Reg.*, 1016.
3. *Citez*, p. 439 : a main senestre sur le pont avoit un moustier de Saint-Gile. En face de la Boucherie se trouvait le *furnus Sancti Egidii in vico Templi* : *Cartul. S.-Sep.*, p. 185.
4. *Vicus pellipariorum* dans Guill. de Tyr, XIV, 18.
5. *Citez*, p. 441 : La rue (de la vallée) si aloit droit a une posterne que on apeloit la Tannerie et aloit droit par dessous le pont; Pauli, 190; *Reg.*, 535. L'escorcherie se trouvait immédiatement derrière la maison de Pierre Tornator.
6. Un decret mamlouk relatif à ce marché a été publié par M. van Berchem, *Matériaux pour un « Corpus inscriptionum arabicarum »*. — II[e] Partie : *Syrie du Sud*. T. I[er] : *Jérusalem « ville »*, p. 297, n° 90. Ce recueil constitue le t. XLIII des *Mémoires de l'Inst. fr. d'archéol. or. du Caire*. [Abrév. : *Matériaux* ..., II, I.].
7. *Reg.*, 170, 430, 431.
8. § XIII : Devers la Tour David en coste troverés une chapele a degrés où sont les reliques de saint Johan Bouchedor et de Saint Demitre et de saint Martin.
9. Plan de Cambrai. *Citez*, p. 441.
10. *Citez*, p. 437; *Reg.*, 516; Pauli, 200 : *ruga balneorum patriarchæ;* rue au patriarche pour ce que li ostels du patriarches estoit au chief de cele rue.
11. Cf. Abel, *Annual* de la Soc. *Pro Jerusalem*, I, 1921, p. 63, fig. 23 s.

La position du palais patriarcal à l'extrémité nord de cette rue justifiait la première de ces appellations[1]. Sur le parcours on remarquait des entrées secondaires de l'Hôpital et du Saint-Sépulcre dont les bâtiments complexes ont fait l'objet d'une minutieuse description. On a vu à cette occasion que dans leur voisinage s'élevaient Sainte-Marie-la-Grande et Sainte-Marie Latine.

Leurs sites respectifs ont été brièvement indiqués déjà (p. 646 ss.); mais une telle confusion règne à ce propos chez les auteurs qu'il ne sera pas superflu d'en fixer à nouveau la détermination rendue claire aujourd'hui par les vestiges archéologiques.

Jusque vers la fin du siècle dernier on ne soupçonna dans le vaste quadrilatère du Mauristân d'autre église latine que celle annexée au groupe monastique de l'angle Nord-Est, devenu propriété nationale allemande en 1869, par un don du sultan (fig 396). Elle avait été longtemps considérée dans le folk-lore religieux comme une fondation de sainte Hélène pour honorer une « Prison de Saint-Pierre[2] ». Sa véritable origine s'imposait néanmoins avec une telle évidence qu'elle reçut au petit bonheur la désignation de Sainte-Marie-la-Grande, quitte à représenter aussi parfois, et suivant l'opportunité, l'église de l'Hôpital Saint-Jean ou « des Johannites[3] ». En 1854 M. de Vogüé lui consacrait une étude qui demeure fondamentale et à peine nuancée par les relevés ultérieurs de M. Schick[4]. Les précisions qu'on eût pu attendre des fouilles pratiquées par les architectes de la restauration impériale allemande (1893-1898) font jusqu'à ce jour défaut[5]. Le plan présenté ici (fig. 397) repose sur ceux de nos devanciers contrôlés avant la restauration, sur de furtives observations durant les fouilles, enfin sur l'étude sommaire des nombreuses épaves d'architecture et d'ornementation sculpturale conservées à *Erlöserkirche*[6].

Ce plan est celui d'une basilique romane à trois nefs divisées par deux files de pilastres cruciformes, avec transept sans saillies extérieures, absides symétriques et travée de chœur devant l'abside centrale. La note orientale est fournie par la coupolette érigée sur la croisée du transept[7]. Décor assez caractéristique du XIIe siècle, sobre d'ailleurs, ainsi qu'il était d'usage dans les abbayes cisterciennes. C'est également pour faire droit à une pratique ordinaire de Cîteaux que l'entrée principale — entrée unique pour les gens qui n'appartenaient pas au monastère — est reportée sur le long côté Nord, à l'opposé du cloître. L'observation en a déjà été faite par M. de Vogüé[8] et c'est avec toute raison que son plan n'enregistre aucune ouverture sur la face Ouest. Celle qui figure dans le relevé de M. Schick, restaurée désormais en un spacieux portail sur la rue neuve, était manifestement une insertion de seconde main et sans doute d'époque arabe. Autant faut-il en dire de la loggia élégante et de l'escalier établissant une

1. *Cartul. S.-Sep.*, 185; *Reg.*, 421 : *Petrus de Joppen ante palatium patriarchæ*.

2. QUARESMIUS, *Elucidatio...*, t. II, p. 70. La vue de ce *Carcer* dessinée par le P. Elzéar HORN, *Ichnographiae...*, p. 131, montre que dès le second quart du XVIIIe s. la ruine était à peu près dans le même état qu'en 1869 — peut-être un peu moins envahie par les ignobles décombres de la voirie municipale turque. Mais les puantes tanneries l'infectaient déjà.

3. V. g. pour M. le surintendant C. HOFFMANN, *Mittheilungen... des DPV.*, 1898, p. 73 : « [die] Johanniterkirche Maria latina major ». Cf. PIEROTTI, *Jerus. explored*, p. 127 ss., pour ne citer que deux exemples au hasard. — M. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil...*, II, (1897), p. 304, se contentait de dire plus prudemment « Sainte-Marie de l'Hôpital des Chevaliers de Saint-Jean ».

4. DE VOGÜÉ, *Les églises...*, p. 255 ss. et pl. XVI-XVIII. — Les plans de M. Schick, publiés dans l'Album des *Excavations at Jerus.*, pl. L [*Pal. Explor. Fund*] ont été maintes fois reproduits. Plan schématique dans PIEROTTI, *op. l.*, pl XXX, avec phot. — intéressantes malgré les retouches — du portail (pl. XXXVII) et de l'église (pl. XXXVIII). Autres vues dans SALZMANN, *Jérusalem; reprod. phot.*

5. On se refuse à penser qu'un tel site ait été fouillé minutieusement sous les yeux de deux architectes et l'édifice médiéval repris par la base sans enregistrement graphique préalable. Il serait fort à désirer que ces relevés devinssent accessibles, d'autant que le chantier ne le fut pas beaucoup. Et si ni l'un ni l'autre des spécialistes qui le dirigèrent n'avait la compétence archéologique utile pour discerner l'intérêt de ce qui n'était remis au jour que pour être immédiatement remanié, il faudrait déplorer qu'on ne leur ait pas adjoint un observateur qualifié.

6. M. le Dr H. W. Hertzberg, recteur actuel de l'église, voudra bien trouver ici l'expression d'une cordiale gratitude pour sa parfaite amabilité à nous faciliter cet examen.

7. Comme à Sainte-Anne.

8. *Les églises...*, p. 257. On ne peut que renvoyer à sa monographie magistrale pour le détail de cette porte aujourd'hui méconnaissable. Un double cycle de sculptures sur l'archivolte extrême et la corniche supérieure représentait les signes du zodiaque et les symboles des mois (*op. l.*, pl. XVII s. et p. 258 ss.).



Fig. 396. — La zone orientale du Mauristân avant la restauration allemande. Vue prise du N.-N.-O., vers 1865.

Au 1er plan, le porche septentrional de Sainte-Marie Latine, *A*, et l'église dont on voit surtout le bas-côté Sud et son abside seule déblayée. Au centre les bâtiments monastiques rayonnant autour du cloître, *B*, dont l'étage supérieur est relié à l'église par un escalier et une loggia, *e*, du XIIIe siècle. Au fond le haut quartier juif : *a*, synagogue de Sépbardim avec sa coupole en réparation. — *b*, syn. des Askénazim. — *c*, minaret d'une mosquée *'Omariyeh* en ruines. — *d*, maisons bordant le *meidân*, sur la grande escarpe dominant le Tyropœon, face à l'angle S.-O. du Ḥaram.

communication directe entre le bas-côté méridional et l'étage supérieur du cloître[1]; malgré d'étroites analogies avec l'ornementation romane du XIIe siècle, l'arcade à double baie, ses archivoltes à coussinets, mais surtout la jolie porte intérieure avec son archivolte au décor tressé dont les retombées s'amortissent sous deux acrotères en forme d'édicules à coupole, relèvent des derniers temps ayyoubites, sinon de la première époque des mamelouks, vers le milieu du XIIIe siècle. Une telle constatation n'est pas sans portée pour l'histoire du monument, on l'apercevra par la suite.

Non moins adventice dans la structure primitive était la petite tour attachée à l'angle Sud-Ouest. Il semble bien que dans l'état de la ruine en 1854 M. de Vogüé n'en ait pu discerner la trace. Après les premiers déblaiements postérieurs à 1869, M. Schick était en mesure d'enregistrer un renforcement extérieur dans la section méridionale de la façade et la base d'une tour de proportions modiques accrochée au contrefort

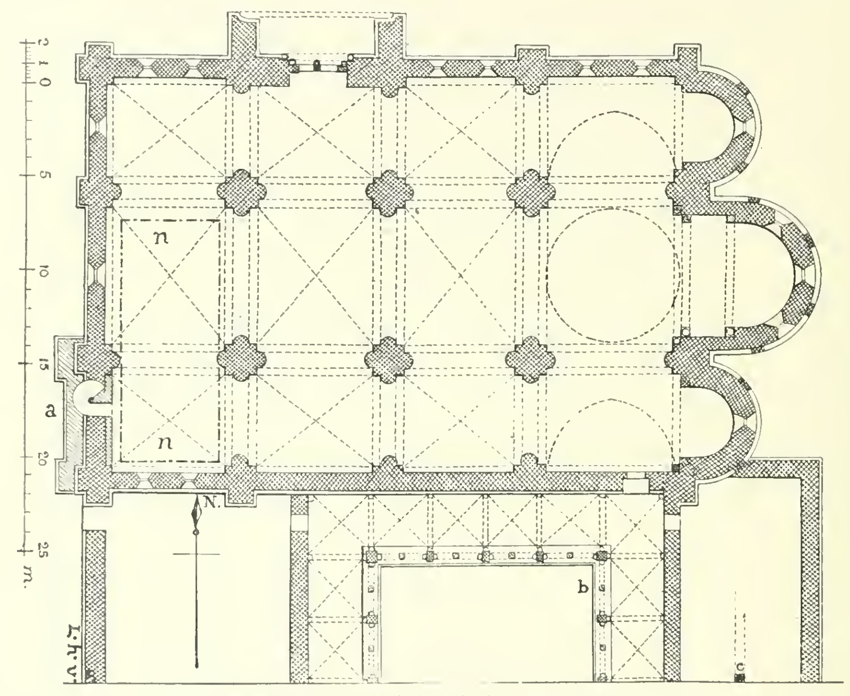


Fig. 397. — SAINTE-MARIE LATINE (auj. *Erlöserkirche*). Plan avant la restauration.

a. Minaret greffé, au XIIIe siècle, sur l'angle S.-O. de l'église. — *b*. Arcade partiellement conservée du cloître du XIIe s. (voir pl. LXXXVII, 2 et 3). — *c*. Vestige de la galerie du dortoir (?); cf. *ibid.*, 4. — *n-n*. Citerne antique (?). — Église abbatiale des Bénédictins fondée sous Charlemagne, restaurée au XIe s. par les Amalfitains sans avoir jamais changé de nom.

1. Voir fig. 396 *e*. — PIEROTTI, *op. l.*, pl. XXXVIII. L'édicule a été transporté à l'angle Sud-Ouest du cloître et très habilement adapté, pour rétablir la même communication entre l'étage du cloître et un rez-de-chaussée moderne.

répondant à la rangée de piles intérieures. Deux faits techniques m'ont paru mettre hors de doute que la tourelle était une addition postérieure : le caractère tout autre et relativement mesquin de sa maçonnerie, et l'absence de toute trace de la façade, l'architecte latin l'eût solidement campée sur l'angle de son édifice en dilatant la pile de la première travée sans oublier un contrefort proportionné dans la paroi méridionale[1]. Rien de tout cela n'a jamais existé. Bien plus,

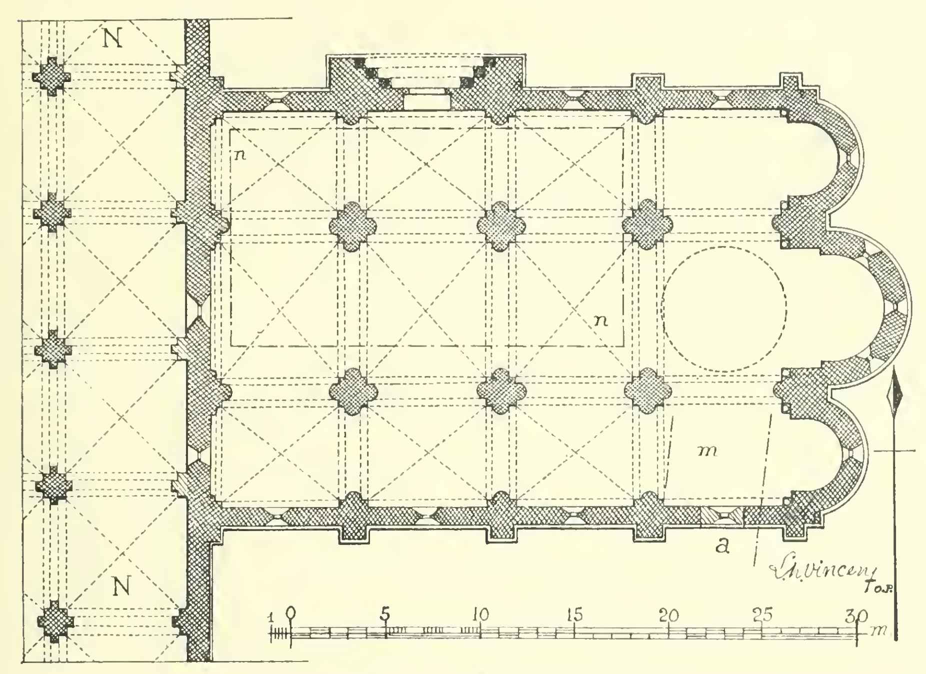


Fig. 398. — SAINTE-MARIE LA GRANDE (auj. entièrement détruite).

a. Porte probable pour la communication avec le cloître dont il a été découvert quelques vestiges. — *m*. Crypte de proportions inconnues, qui contenait des sarcophages en pierre. — *n-n*, Grande citerne antique. — *N-N*. Galerie voûtée ayant servi de ruelle. — Église des religieuses bénédictines, fondée au XIe siècle sous le vocable de Sainte Marie-Madeleine *ou* de Sainte-Marie la Petite et devenue Sainte-Marie la Grande à la suite d'une restauration accomplie vers le milieu du XIIe siècle.

d'épaulement. Il est manifeste que si la tour eût été prévue, comme un clocher ou quoi que ce soit, par l'architecte de l'église, elle eût été liaisonnée dès la base avec les murs de cette église en une construction homogène. Et au lieu de l'asseoir de façon précaire sur l'étroite base une immense citerne creusée transversalement derrière la façade occupait toute la travée dans cet angle intérieur Sud-Ouest; sauf erreur elle a été comblée, partiellement du moins, pour la sécurité du clocher moderne. L'impression qui se dégageait de la ruine était celle d'un minaret

1. Telles sont précisément les précautions prises par les architectes de la restauration en vue de l'addition fâcheuse du grand clocher que M. de Vogüé qualifie de « lourd et inutile pastiche » (*Jérusalem; hier et auj.* (1912), p. 12. Voir le plan dans *Mittheil. DPV.*, 1898, p. 78, fig. 13 et l'origine de ce clocher, *ibid.*, p. 80.

greffé plus ou moins tardivement sur l'angle de l'église; et c'est en ce point surtout qu'il serait désirable de connaître les détails très positifs que la fouille n'a pu manquer de produire.

Du cloître originel il subsiste juste assez d'éléments dans la première arcade à l'angle Nord-Est (pl. LXXXVII, 2 s.) pour rendre à peu près certaine la restauration indiquée dans le plan (fig. 397). Le reste est un remaniement arabe d'époque incertaine entre le XIII[e] et le XV[e] siècles (pl. LXXXVII, 1); et il n'entre pas dans notre cadre d'étudier l'ensemble des édifices claustraux, dont l'ordonnance est d'ailleurs à peu près calquée sur le couvent des chanoines du Saint-Sépulcre, qui faisait face à l'abbaye au Nord de la rue des Paumiers (fig. 127)[1].

Environ une trentaine de mètres à l'occident de ce premier groupe monastique les fouilles pratiquées en 1900 et 1901 dans une sorte de terrain vague appartenant au patriarcat orthodoxe grec ont permis de constater l'existence d'un établissement analogue et pour le moins aussi considérable[2]. L'archéologie n'ayant manifestement aucun intérêt pour l'archimandrite Euthymios préposé à la direction de travaux entrepris dans le but de créer des maisons de rapport, l'accès du chantier fut rendu spécialement difficile à quiconque manifestait quelque intérêt pour les antiquités[3]. C'est donc à peu près exclusivement à la dérobée, par lambeaux, que furent étudiées et enregistrées les monumentales ruines démolies au fur et à mesure qu'elles étaient ramenées au jour. Telle en était pourtant la conservation que la simple juxtaposition des éléments observés suivant les hasards du déblaiement a permis de reconstituer presque sans incertitude le plan de l'église (fig. 398). Les données absolument positives de ce plan sont : 1° le chevet intégral, vu sur presque deux mètres de hauteur; 2° le petit côté occidental (fig. 399); 3° la plus grande partie du mur Sud jusqu'au niveau de la plinthe, en moyenne; 4° les fondations du mur Nord; 5° les premières assises de deux piles intérieures et de nombreux éléments disloqués de ces supports, en particulier une demi-douzaine de beaux chapiteaux de colonnes engagées (cf. fig. 400)[4]. On voit que le reste du tracé n'était plus qu'affaire de calcul. L'unique détail hypothétique est la place exacte du portail dont la trace n'a été suggérée que par un certain nombre de pièces de sa structure et de sa décoration exhumées au flanc Nord de la ruine. Il est fixé sur la seconde travée occidentale par analogie avec l'église voisine. C'est en vertu de la même analogie qu'une petite coupole est indiquée sur la croisée du pseudo-transept.

Mais à supposer qu'on veuille contester ce double détail fort accessoire, les deux édifices n'en seraient pas moins similaires au point qu'on les pourrait croire calqués l'un sur l'autre pour l'ordonnance et les proportions[5]. Cette similitude impressionnerait certainement davantage encore s'il eût été réalisable d'enregistrer, au Sud, les dépendances claustrales[6].

Des maçonneries plus soignées, une modénature plus copieuse et plus de richesse dans le décor distinguaient cette seconde église. Le portail spécialement et sans doute aussi le porche voûté qui le précédait furent ornés avec plus de somptuosité si l'on en juge par les voussures monumentales et les supports historiés découverts à pied d'œuvre; tels cet archer à l'affût dans un hallier, l'arc bandé et son levrier en arrêt (pl. LXXXVII, 5), ou cette Vierge en pied, malheureusement décapitée (*ibid.*, 6) et ce chapiteau de marbre où malgré les mutilations il est facile de discerner la double représentation de l'Annon-

1. Le joli chapiteau pl. LXXXVII, 4 paraît être encore en place et attester l'existence d'une colonnade divisant en deux galeries une vaste pièce parallèle à l'aile orientale du cloître, à l'étage supérieur. Ce serait la situation du dortoir.

2. La planche de WILLIAMS, *Holy City*, II, face p. 13 (1849), ou le plan de PIEROTTI, *Jerus. expl.*, pl. XXX (1864), montre l'aspect de cette zone, au cœur de la ville, presque jusqu'à la fin du siècle dernier. On peut voir dans *Recovery of Jerusalem*, p. 269 ss. le récit pittoresque des tribulations infligées à Sir Ch. Warren, en 1867, quand il entreprit de pratiquer des sondages dans ce champ où végétaient de minables cultures! Cf. aussi les remarques de SCHICK, *QS.*, 1902, p. 42.

3. Cf. *RB.*, 1900, p. 117 s. et 456; 1901, p. 100 ss.

4. Il m'est impossible de saisir l'observation de M. Schick (*QS.*, 1901, p. 51) sur la forme de ces chapiteaux et plus encore le dessin qu'il présente de ces supports en manière de piles barlongues (*l. l.*, p. 50). Nos croquis cotés et les phot. (fig. 399 s.) pour médiocres qu'elles soient ne permettent aucune hésitation.

5. Ici 35m,90 × 21m,10; là 36m,65 × 21 — mesures dont l'exactitude ne peut cependant être garantie.

6. M. Schick a tenté d'en situer quelques bribes (*QS.*, 1901, p. 50; 1902, pl. face p. 48) que nous n'avons pu réussir à mesurer avant la démolition.

ciation et de la Visitation (*ib.*, 7 s.). Laissons au lecteur le plaisir de détailler par lui-même l'intérêt de ces pièces et soulignons seulement leur style si caractéristique de la décoration romane dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Une très ample citerne, en partie creusée dans le rocher, se développait sous l'église et une crypte funéraire contenant encore au moins un sarcophage intact nous a paru se placer un peu de biais sous le bas-côté Sud et déborder sous le cloître[1]. Aucune porte n'existait sur le petit côté occidental. Dans la mesure où il a été possible d'étudier la face extérieure de ce petit côté, au cours de sa démolition, elle ne faisait que très imparfaitement corps avec le système des arcades voûtées qui venaient y prendre leur point d'appui[2], constituant la quatrième galerie parallèle d'un réseau couvert dilaté au Nord jusqu'au couvent grec de Gethsémani et jusqu'à la *'Omariyeh*, à l'Ouest jusqu'aux édifices en bordure de la rue des Chrétiens, au Sud presque au voisinage de Saint-Jean-Baptiste. Ce réseau de galeries n'est autre chose que le sous-sol de l'Hôpital latin, dont nous savons que Saint-Jean-Baptiste, après avoir été le berceau, demeura dans la période des Croisades la principale, sinon même l'unique église[3]. Sur les 150 mètres de son développement d'Ouest en Est, l'îlot désigné de nos jours par le vocable assez impropre de *Mauristân* se répartissait donc, au XIIe siècle, en trois zones parallèles d'importance sensiblement égale, dévolues chacune à un grand établissement religieux. L'Hôpital occupait sans incertitude possible la zone occidentale, juste en front du Saint-Sépulcre; les deux monastères de Sainte-Marie se partageaient le reste. Mais pour faire ressortir avec plus de clarté leur localisation respective il importe de rappeler brièvement leurs origines et leurs principales vicissitudes, d'ailleurs intimement liées à celles de l'Hôpital.

Fig. 399. — SAINTE-MARIE LA GRANDE. La face Ouest, vue de l'intérieur, pendant la fouille et la démolition.

La silhouette visible dans la brèche est celle d'un ouvrier travaillant au déblaiement des galeries voûtées qui s'adossent à l'église. Cf. fig. 398.

Dans l'installation romaine d'Aelia, la zone qui nous occupe, enserrée à l'Est et au Sud par les deux principales rues à colonnades, contenait seulement, au Nord, quelques édifices accessoires dans le cycle usuel du Forum[4]. Vers le milieu du Ve siècle seulement Eudocie l'enrichit d'un sanctuaire sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste situé dans l'angle Sud-Ouest et qui ne faisait plus très

1. Nous n'avons pu en fixer ni l'extension, ni l'entrée. M. SCHICK, *QS.*, 1902, face p. 48, la situe normalement sous la galerie du cloître, mais sans la déterminer non plus avec précision.

2. Il semble qu'elle ait été plaquée d'un parement plus menu et plus fruste, à l'aplomb des anciens contreforts, afin d'asseoir plus commodément la retombée des voûtes et de supprimer du même coup la discordance qu'auraient créée les nouveaux contreforts.

3. L'emplacement incontestable du clocher de l'Hôpital face au Saint-Sépulcre, à l'angle Sud-Ouest du parvis (cf. *suprà*, p. 284 ss.), n'entraîne pas du tout l'existence d'une église secondaire. Les textes n'y font aucune allusion explicite. On concevrait cependant un oratoire quelconque, islamisé par la très vague *'Omariyeh*, tandis que le clocher se muait en minaret comme on va le voir bientôt, et comme l'attestent les fondements de ce minaret.

4. Vraisemblablement la curie, le trésor, le tribunal et la prison; tandis que le Capitole et les temples occupaient les autres côtés du Forum; cf. ci-dessus, p. 3 s. et ch. III.

grande figure après la double dévastation de 614 et de 637. Au début du IX[e] siècle, quand les mandataires de Charlemagne en quête d'un emplacement propice à une fondation latine eurent jeté leur dévolu sur cet endroit, on y vit surgir un hospice et une abbaye dont l'église fut dédiée à « Sainte-Marie ». La fondation fut assez amplement dotée pour être en mesure de faire face aux charitables obligations qu'elle assumait[1], et le nom

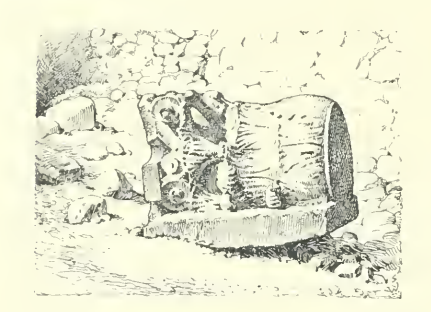


Fig. 400. — SAINTE-MARIE LA GRANDE. Chapiteau de colonne engagée dans un pilier composite.

de *Latinie* lui fut attaché bientôt dans l'usage local.

A l'époque de la restauration amalfitaine qui suivit la tourmente provoquée par le fanatisme de Ḥâkem, les Latins ne firent, en somme, que rentrer en possession de leur bien. Les Bénédictins ressuscitèrent, sous le même titre de Sainte-Marie-Latine, leur antique abbaye des temps carolingiens et ses annexes hospitalières que l'affluence des pèlerins leur suggéra bientôt de scinder en groupes distincts pour les hommes et pour les femmes. La gestion et le service de l'hospice féminin requérant naturellement des femmes, on fit appel aux Bénédictines dont le monastère et l'église furent dédiés à sainte Marie-Madeleine, sans que les documents contemporains en déterminent d'abord la relation topographique avec Sainte-Marie-Latine ou l'abbaye des moines. Cette détermination va devenir limpide avec l'époque des Croisades; mais en même temps se produit l'apparent imbroglio onomastique source de multiples confusions chez des historiens ultérieurs. Pour le démêler il suffit d'observer que, par suite de raisons inconnues, dès l'inauguration du royaume latin le monastère des religieuses s'appela indifféremment *Sainte-Marie-Madeleine* ou *Sainte-Marie la Petite*[2]. Passé le milieu du XII[e] siècle l'un et l'autre de ces vocables disparaissent et il n'intervient plus, dans les sources historiques d'autre désignation que *Sainte-Marie la Grande* pour le couvent des moniales. Mais le fait qu'il s'agisse de l'établissement des religieuses ne permet pas de douter de l'identité théorique du monastère. Après s'être appelé longtemps *Sainte-Marie la Petite* il devient *Sainte-Marie la Grande,* sans doute à la suite de quelque transformation architecturale. En tout cas, *Petite* et *Grande* ne s'opposent pas localement; ce sont deux modalités successives d'un même monument — monastère et église des religieuses — distinct de l'abbaye des moines invariablement désignée comme *Sainte-Marie Latine,* ou, de façon plus concise, *la Latine.*

Dans l'intervalle un dédoublement nouveau s'est produit entre l'abbaye des moines et les desservants de l'Hôpital désormais constitués en corporation religieuse indépendante avec l'appellation d'*Hospitaliers* et l'antique sanctuaire de Saint-Jean-Baptiste comme centre, d'où leur désignation ultérieure de « Johannites » (cf. fig. 402).

Quant à la répartition topographique des trois établissements, il serait difficile de l'indiquer en termes plus clairs que ceux de Jean de Würzbourg et de Théodoric, témoins à peu près contemporains, entre 1165 et 1172; les trois

1. Environ un demi-siècle plus tard tout cela est énuméré de façon précise dans la relation de Bernard le Moine (FOBLER-MOLINIER, *Itinera*. .., p. 314) « ... *recepti sumus in hospitale gloriosissimi imperatoris Karoli, in quo suscipiuntur omnes qui causa devotionis illum adeunt locum, lingua loquentes Romana. Cui adiacet ecclesia in honore sancte Marie, nobilissimam habens bibliothecam studio predicti imperatoris, cum duodecim mansionibus, agris, vineis et orto in valle Josaphat. Ante ipsum hospitale est forum*... Voir ci-dessus, p. 937. Dom B. Gariador observe à juste titre que la riche bibliothèque mentionnée par le pèlerin suppose l'existence d'un monastère impliqué d'ailleurs par la desservance de l'église et de l'hospice (*Les anciens monast. bénédictins en Orient*, p. 11). On voudra bien se référer à cette excellente monographie pour toute la documentation littéraire relative aux diverses Saintes-Maries.

2. Voir GARIADOR, *Les anc. mon.*, p. 47.

groupes s'échelonnent en bordure méridionale du parvis du Saint-Sépulcre et de la rue des Paumiers; en venant de l'Ouest c'est d'abord l'Hôpital, devant le parvis du Saint-Sépulcre; contiguë à l'Hôpital en direction de l'orient, l'abbaye des religieuses ou Sainte-Marie la Grande; à l'orient de celle-ci, Sainte-Marie latine, abbaye des moines[1]. Entre l'archéologie et l'histoire l'accord est par conséquent aussi spontané qu'absolu. L'église médiane du Mauristân, où furent retrouvés de si manifestes indices d'une consécration à la sainte Vierge, présentait les caractères indubitables d'un édifice homogène construit et somptueusement décoré dans la deuxième moitié du XIIe siècle. On y trouvera la preuve d'une restauration accomplie par les religieuses bénédictines pour donner à leur église un aspect mieux en harmonie avec les monuments d'alentour. A cette occasion le langage populaire attribua, non sans quelque fondement peut-être, mais en tout cas avec humour, le nom de *Sancta Maria major* à l'ancienne *Sancta Maria Pititta* moins brillante ou réellement plus exiguë.

Ce parfait accord des monuments et des textes serait excellemment exprimé par le graphique du Ms. de Cambrai (fig. 387) sans la note discordante qu'y introduit la légende insérée dans le dessin. On voit en effet s'aligner d'Ouest en Est, au Sud de la rue : *Hospitale S. Joh.; Eccl. S. Maria ad latinam maior; Eccl. S. Maria ad latinam minor*. Ce dernier mot est une dérogation flagrante à l'usage constant chez tous les autres témoins de désigner cette église comme *Sainte-Marie Latine* tout court. Plutôt que d'octroyer à ce détail d'apparence perturbatrice une valeur péremptoire, il convient de le réduire à son exacte portée. Le plan de Cambrai n'est vraisemblablement pas antérieur à 1150[2]. Son église médiane *S. Maria ad latinam maior* est donc bien en conformité avec la tradition documentaire unanime dans l'attribution de ce qualificatif à l'église des religieuses après la restauration grandiose accomplie vers le milieu du XIIe siècle[3]. Ayant ainsi fait mention d'une *Latina maior*, l'opposition *Latina minor* était en quelque sorte inéluctable : d'autant que l'église adjacente qu'il lui restait à spécifier s'appelait réellement *Latina*. S'il est, à la rigueur, concevable qu'après la transformation de l'église des moniales devenue « la Grande »

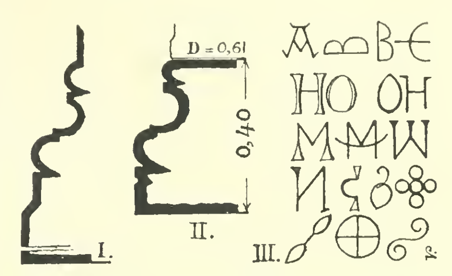


Fig. 401. — SAINTE-MARIE LA GRANDE. I. Profil couronnant la plinthe courante. II. Profil des bases. III. Marques de tâcherons.

l'usage populaire ait repris le terme de « Petite » pour le transposer sur l'abbatiale des moines à cause de son caractère désormais plus vieillot, on s'expliquerait difficilement l'introduction de l'élément *ad latinam* dans la désignation séculaire de Sainte-Marie des moniales. On conclura donc qu'au lieu d'attester un cycle d'appellations nou-



Fig. 402. — Sceau de l'Hôpital.

Dessin du P. Barrois, d'après PAULI, *Cod. dipl.*, pl. III, 30. Voir ci-dessus, fig. 263, un autre sceau du même Établissement.

1. Voir les textes ci-dessus, p. 651, T. VII s. Sur la venelle couverte servant de délimitation entre l'Hôpital et Sainte-Marie la Grande (fig. 398, X-X) cf. p. 647 et GARIADOR, *Les anc. mon.*, p. 46 s.

2. Le fait par exemple de représenter le clocher du Saint-Sépulcre implique cette date, sinon même une date un peu plus basse.

3. Encore devra-t-on noter soigneusement l'innovation *ad latinam* inconnue aux autres attestations de *S. Maria maior* ou *Pititta*.

velles pour ces deux églises, le plan de Cambrai, qui les situe d'ailleurs correctement, leur attribue des vocables de sa façon. La nécessité de démêler une fois pour toutes le brouillamini qui défigurait si communément l'histoire des plus importantes fondations latines de Jérusalem justifiera que nous ayons retenu le lecteur sur d'aussi menus détails, aboutissant à cette conclusion : I, l'*Hôpital* occupa la zone occidentale du Mauristân avec l'antique église Saint-Jean-Baptiste pour centre, et peut-être un oratoire secondaire auprès du clocher devant le parvis du Saint-Sépulcre. II, la zone médiane était occupée par le monastère des religieuses et leur église d'abord sous le vocable de *Sainte-Marie-Madeleine*, ou de *Sainte-Marie la Petite*, du XIe s. au milieu du XIIe, ensuite exclusivement *Sainte-Marie la Grande* dans la seconde moitié du XIIe siècle; il n'en reste aujourd'hui plus aucun vestige sur le sol. III, l'église abbatiale des Bénédictins, fondée à l'époque carolingienne dans la zone orientale, conserva jusqu'à la fin du royaume latin son vocable initial : *Sainte-Marie latine*, ou *La Latine* tout court. C'est aujourd'hui le temple évangélique allemand du « Saint-Rédempteur », *Erlöserkirche*[1].

Au lendemain de Ḥaṭṭîn, quand Saladin prit possession de Jérusalem il accorda aux Hospitaliers les délais convenables pour l'évacuation de leurs malades[2]. Sur la foi d'Ibn al-Athîr nous avions cru naguère, après maints auteurs plus spécialisés, à la transformation de l'Hôpital en collège chafé'ite. La critique pénétrante du très regretté van Berchem a démontré que l'assertion d'Ibn al-Athîr, en contradiction formelle avec celles des chroniqueurs les plus dignes de foi : 'Imâd ed-Dîn, Abou Châma, Moudjir ed-Dîn, avait été probablement déformée par un lapsus de copiste qui aurait fait disparaître la mention de Sainte-Anne dans la phrase où deux fondations étaient associées[3]. Au lieu du bouleversement structural exigé pour en faire une *madraseh*, l'Hôpital recevait une adaptation beaucoup plus judicieuse en demeurant ce qu'il était, c'est-à-dire un asile pour les malades[4]. Prenant au pied de la lettre les termes de la chronique, M. van Berchem insiste sur ce point que « c'est « l'église avoisinant la maison de l'Hôpital, près du Saint-Sépulcre », dont Saladin fit un hôpital[5] ». On sera d'autant moins convaincu de la nécessité d'un tel littéralisme que les deux églises Sainte-Marie, dont les ruines sont revenues sous nos yeux, ne présentaient pas la moindre trace d'adaptation en hôpital. Et au bout du compte M. van Berchem reconnaissait que l'installation du *bimarestân* se fit « sinon dans l'église même, du moins dans le vaste cloître y attenant au sud, ou dans les bâtiments conventuels qui l'entouraient[6] ». N'est-il pas, dès lors, beaucoup plus normal de considérer comme le *bimarestân* de Saladin les bâtiments de l'Hôpital latin, réalisant d'ailleurs beaucoup mieux l'indication « près du Saint-Sépulcre »?

On entrevoit même que l'établissement conservait, en somme, toute sa destination primitive : à la fois hôtellerie et refuge pour les malades; car ayant un jour à héberger le jeune prince mélek Ḍâher, Saladin le reçut « dans la maison de l'Hôpital[7] ».

Cette équation justifiée se fût manifestement imposée à M. van Berchem sans l'inscription

1. Avant que rien soit connu des ruines de Sainte-Marie la Grande et que l'évolution de l'art roman à travers la Palestine ait pu être caractérisée, les incertitudes de Williams, de Tobler, voire même de M. de Vogüé se passent aisément de justification. Il est beaucoup moins explicable que dans un livre publié en 1919 un architecte aussi distingué que M. Jeffery puisse tout ignorer des aspects archéologiques de la question et l'enchevêtrer à plaisir par la plus invraisemblable identification de *Sainte-Marie latine* avec une mythique église qui aurait été à cheval sur le parvis du Saint-Sépulcre (JEFFERY, *Holy Sep.*, p. 121 et fig. 32); voir ci-dessus, p. 142.

2. Cf. p. 648, ci-dessus.

3. VAN BERCHEM, *Matériaux... CIA*, II, I, p. 92, n. 4; cf. 182, n. 1.

4. MOUDJIR ED-DÎN, p. 345, l. 9 ss. C'est au lendemain de la trêve générale de 588 (1192). Le sultan de retour à Jérusalem complète ses fondations dévotes; il dote copieusement le collège *eṣ-Ṣalâḥiyeh* (Sainte-Anne) et la Khânqâh « et il constitua l'église contiguë à l'établissement de l'Hôpital [دار الاسبتار — les points diacritiques sont transposés dans le texte imprimé] au voisinage de la Résurrection en hospice (*bimarestân*) pour les malades »; il lui assigna des revenus et l'approvisionna du nécessaire.

5. *Op. l.*, p. 181. Il assume la tâche de démontrer que cette église « était Sainte-Marie la Grande, aujourd'hui l'église du Rédempteur » (p. 182; cf. p. 92, n. 4 au milieu; p. 101, n. 3), non sans soupçonner au fond de ce problème onomastique et topographique un imbroglio qu'il ne lui était pas essentiel de démêler (p. 183, n. 7).

6. *Op. l.*, p. 182.

7. BEHA ED-DÎN, dans *RHC.*, *Or.* III, 322. On était en l'année 1192-3. Cf. *supra*, p. 648.

attribuant à Mélek Afḍal la création, en 589 (1193), de la mosquée dite aujourd'hui *el-'Omarîyeh* dans l'angle N.-O. de l'ancien Hôpital latin[1].

Or d'après une tradition fondée sur le vocable même de la 'Omarîyeh et consacrée par une inscription métrique du siècle dernier, cette mosquée soi-disant restaurée par el-Afḍal convertissait à l'Islam l'ancienne église « Saint-Jean de l'Hôpital », autour de laquelle flotte, dans l'imagination populaire, un vague souvenir de Sainte-Hélène[2]. Ce n'est pourtant pas sur saint Jean que la mosquée sans importance d'el-Afḍal et son minaret mettaient l'empreinte islamique, mais sur le clocher des Hospitaliers et peut-être quelque oratoire aménagé dans sa puissante infrastructure. Minaret et mosquée gardaient avec l'hôpital de Saladin exactement la même relation que le clocher et l'oratoire hypothétique latins avec l'Hôpital du XIIe siècle.

Les avatars de Sainte-Marie en cette époque de bouleversements sont racontés par un autre document épigraphique découvert dans les fouilles allemandes et publié par M. van Berchem[3]. On y apprend que « cette madraseh... a été constituée ouaqf [pour les juristes chafé'ites] sous le règne du sultan el-Malik el-Mou'aḍḍam... en l'an... et 600[4] ». Que pouvait être cette madraseh? Suivant toute vraisemblance Sainte-Marie Latine, où l'inscription s'est retrouvée. Il n'y a qu'à se rappeler en particulier cet escalier arabe et sa loggia si caractéristique du XIIIe siècle signalés dans la description de l'église pour en saisir la relation spontanée avec la transformation ayyoubite sous Mélek Mou'aḍḍam, probablement avant 615 (1219)[5]. Le minaret postiche dont nous avons constaté l'existence (p. 957 s.) permet d'assimiler désormais cette madraseh avec la *zawiet ed-dargâh* dont le site exact se dérobait jusqu'ici[6].

Dès le début du XIIIe siècle la monumentale trilogie latine avait donc complètement changé de caractère. Un collège chafé'ite remplaçait Sainte-Marie Latine. L'église Sainte-Marie la Grande était exploitée en carrière, tandis que ses dépendances claustrales annexées à l'Hôpital devenaient le *bimarestân* de Saladin : hôtellerie, hôpital, voire même pour un temps, sous les Mamelouks, résidence des gouverneurs, pour redevenir partiellement hospice au profit des pèlerins chrétiens. Après des siècles de ruine dans l'ère ottomane les vestiges des beaux édifices latins n'ont été retrouvés de nos jours que pour être à peu près irrémédiablement anéantis.

Au XIIe siècle l'espace laissé libre entre les monastères bénédictins et la rue de David était « une grandisme place où on vendoit les oes, les fromages, les poules et les oisiaus »; en bordure s'alignaient les échoppes des orfèvres latins et des orfèvres syriens[7]. A l'est se trouvaient les trois bazars parallèles dénommés : 1° la rue aux Herbes où l'on vendait fruits, légumes, épices et poissons; 2° la rue Malcuisinat où l'on cuisinait les viandes qu'achetaient les pèlerins et où l'on leur lavait aussi la tête; 3° la rue Couverte où l'on vendait la draperie[8]. Afin de faciliter les

1. Van Berchem, *Matériaux...*, II, I, n° **36**, p. 96 ss.; cf. n° **37**, p. 99 ss. D'après Moudjir ed-Dîn (p. 397, l. 16 s.) cette mosquée anonyme s'élevait « au-dessus de la prison de la police », ou Prison publique. On se remettra en mémoire à la fois les sous-sols voûtés de l'Hôpital et la vieille Prison municipale aux abords du Forum d'Aelia Capitolina.

2. Van Berchem, *op. l.*, p. 101 et n. 3; 181 ss. Il ne soupçonnait évidemment ni la localisation précise, ni la véritable origine, ni la relation exacte de Saint-Jean avec l'Hôpital.

3. *Matériaux...*, II, I, n° **58**, p. 178 ss. A défaut de toute indication complémentaire l'éminent maître ne pouvait apprécier toute la portée de ce texte. On voit une fois de plus l'inconvénient de fouiller une ruine antique sans aucun contrôle archéologique.

4. Unités et dizaines ont disparu. Ce texte est comme une réplique de la fondation de la *Ṣalâḥiyeh*; cf. *supra*, p. 684.

5. Comme M. van Berchem (*op. l.*, p. 179 s.) en a fait très solidement la preuve.

6. Sur la *darkâh, dergâh* [Sauvaire : *derguiâh*] cf. van Berchem, *op. l.*, p. 180 ss. Son équation avec le « couvent de Gethsémani » (p. 183) n'est que la conséquence de sa théorie précaire sur l'hôpital de Saladin. Mais il établit bien (p. 184 s.) qu'on ne peut opposer les termes *zawieh* (Moudjir ed-Dîn) et *madraseh* (inscription) pour nier l'identité des deux édifices. On corrigera d'après ce qui vient d'être dit l'identification vaguement alléguée (p. 648 ci-dessus) de la *derguiah* avec Saint-Jean-Baptiste.

7. *Citez*, p. 437.

8. *Citez*, p. 437, 439, 441. La seconde rue paraît dans les chartes sous les noms de *vicus Coquinati, vicus Coquinatorum, ruga Coquinati, vicus Kokatrix* (*Reg.*, 431, 528, 329, 421). Une curieuse inscription représentant les instruments d'un cuisinier (fig. 403) a été retrouvée au Meḥkemeh M. Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, p. 229, suggérait d'y lire le propre mot [*co*]*quus* et d'y reconnaître le débris d'une enseigne de magasin ou d'un symbole de la corporation. Peut-être y verrait-on mieux de vagues caractères armé-

transactions, des changeurs avaient établi leur banque à chaque extrémité de ces halles : Latins au midi, Syriens au nord[1]. Un acte officiel de 1152 nous amène à penser que le bazar central (aujourd'hui *soûq el-'Aṭṭarîn*) qui est le mieux construit et le plus élégamment voûté est l'œuvre de Mélisende. Cette reine s'était fait céder, avant même cette date, divers locaux appartenant aux deux Changes, dans le but de parfaire une nouvelle rue à Jérusalem[2]. Une rue tenant aux deux établissements des changeurs latins et syriens ne peut être qu'un des trois bazars parallèles en question. Les changes furent dès lors reculés : l'un (celui des Latins) plus au sud, dans la *Baṣourah*, à l'angle extérieur S.-E. du Mauristân ; l'autre (celui des Syriens) dans un groupe d'échoppes en face du *ḥâret ed-Dabbâghîn* qui était alors une rue couverte par où l'on allait au Saint-Sépulcre.



Fig. 403. — Débris d'une enseigne de cuisinier (?) d'époque médiévale.

D'après Cl.-Ganneau, *Arch. Researches*, I, p. 129.

La nouvelle rue créée par Mélisende n'est autre que le *soûq el-'Aṭṭarîn* actuel, où M. Clermont-Ganneau a relevé en plusieurs endroits le titre Sca Anna qui se voit encore gravé à la naissance des arceaux, inscription marquant les boutiques qui étaient la propriété de Sainte-Anne et dont cette abbaye percevait la location[3]. Un diplôme de 1170 donne comme point de repère pour une maison de la rue contiguë (celle des drapiers) une boutique de Sainte-Anne (*juxta stationem S. Annæ*)[4]. Si l'on songe que Judith, sœur de Mélisende, gouvernait alors Sainte-Anne comme abbesse, on trouvera tout naturel que cette reine ait assigné une grande partie de sa nouvelle rue à l'entretien de ce monastère. Le nom moderne d'*el-'Aṭṭarîn* n'est-il pas un vestige de l'installation des coiffeurs et parfumeurs médiévaux dans le marché de Malcuisinat?

Au nord de ce marché, avons-nous dit, se trouvait le Change des Syriens d'où partait la voie conduisant au parvis du Saint-Sépulcre. Cette rue nommée *platea Surianorum* abritait sous ses voûtes qui s'appuyaient contre Sainte-Marie-Latine les drapiers syriens et les marchands de cierges, et, plus loin, les vendeurs de palmes dont se nantissaient les pèlerins avant de regagner leur patrie, ce qui lui valait aussi le nom de rue des Paumiers, *ruga Palmariorum*[5]. Là s'ouvrait, vers l'angle S.-E. actuel du parvis du Saint-Sépulcre, la ruelle qui séparait l'Hôpital de Sainte-Marie la Grande. La voie qui du Change syrien se dirigeait vers la grande porte du Nord ou porte Saint-Étienne, était connue sous le nom de rue Saint-Étienne, *ruga, vicus Sancti Stephani*. L'Hôpital y possédait des maisons et des voûtes, le Saint-Sépulcre y avait fait construire des boutiques[6]. Un contrat antérieur à 1175 avait mis celui-ci en possession des terrains vagues avoisinant la baie de l'atrium constantinien dite porte Sainte-Hélène[7]. Une rue mettant en communication la rue Saint-Étienne avec le couvent des chanoines et autres logements du clergé du Saint-Sépulcre s'appelait rue du Sépulcre[8], et s'identifie très probablement avec le *khoṭṭ el-Khânqâh*. Le « pressoir d'huile » signalé en 1170 sur la rue Saint-Étienne fait pressentir le vocable de *khân ez-Zeit* que porte aujourd'hui la première section de cette artère[9].

niens, mais la pièce est médiévale et le sens des emblèmes n'est pas modifié. La troisième rue paraît aussi avec les noms de *ruga Parmentariorum, Parmentaria, ruga Cooperta* (*Reg.*, 483, 431, Pauli, 190). Le nom actuel de cette rue est *Soûq el-Khawadjât*, bazar des négociants.

1. *Citez*, p. 437, 441 ; *platea nummulariorum*, *concambium* (*Reg.*, 130, 223) ; *mensæ num.*, *Cart. S.-Sep.*, 32, 48.

2. *Cartul. S.-Sep.*, 48 : *ad perficiendam ruam in Iherusalem*. Cette rue fut alors couverte comme l'étaient ses deux voisines. *Citez*, p. 437.

3. *Archæol. Res.*, I, p. 117.

4. *Reg.*, 483 ; Pauli, 190.

5. *Citez*, p. 437, 441 ; Pauli, 200 ; *Reg.*, 204. *Additam.*, 434ª. Sur les boutiques de la Latine, *Reg.*, p. 331.

6. *Citez*, p. 441 ; *Reg.*, 329. Le sens de *statio* est expliqué par ce passage du *Reg.*, 432 : *apotheca quæ vulgari vocabulo statio nuncupatur*.

7. *Reg.*, 528 ; hig. Daniel, p. 18. Cf. *Cartul. S.-Sep.* 108.

8. *Citez*, p. 441 : iluecques avoit une rue a mein destre (en venant du nord) que l'on apeloit rue dou Sepulcre. Là estoit la porte de la meson du Sepulcre ; par là entroient ceux du Sepulcre en leur maisons, et en leur manoirs.

9. *Reg.*, 483. La rue S. Étienne limitait à l'orient le quartier du patriarche. *Reg.*, 528 : (*domus*) *quæ contigua sunt vico qui ducit ad portam S. Stephani in quarterio patriarchæ*.

L'hospice des Hongrois, fondé en 1135 par dame Pétronille[1], et l'église Saint-Chariton faisaient partie d'un îlot de maisons situé au nord de la rue du Sépulcre ou de la Khânqâh. Les Syriens qui desservaient ce sanctuaire montraient aux pèlerins le corps de Chariton dans un coffre de bois[2]. A l'ouest de la porte Saint-Étienne, le plan de Cambrai indique une église de Saint-Abraham; Benjamin de Tudèle donne à la porte septentrionale de la ville le nom du grand patriarche des Hébreux. De même Isaac Chélo (1334).

3. *Quartier nord-est.*

En comprenant dans cette division toute la région qui se trouve à l'orient de la rue Saint-Étienne nous signalerons d'abord la rue qui du Change des Syriens descendait au Tyropœon et continuait par conséquent à l'Est le bazar des drapiers syriens. L'église Saint-Julien est à chercher aux abords de cette descente[3]. La rue suivante, aujourd'hui *'aqabet es-Sitt,* semble répondre à la rue Marescalky ou de Sainte-Anastasie, où s'élevait une église dédiée à cette sainte[4]. Si l'on descendait cette voie on laissait sur sa gauche la rue de Saint-Jean l'Évangéliste et le moustier de même nom, refuge des religieuses de Béthanie, pour atteindre, au fond de la vallée, le carrefour des Portes Douloureuses dont une des branches s'appelait rue d'Espagne[5]. Bien qu'à la rigueur le *quadrivium* des diplômes[6] puisse être ce carrefour, nous estimons qu'il désigne plus vraisemblablement le carrefour de la VIIe station, le tétrapyle d'Aelia. C'est de ce point que partait la rue Saint-Cosme à laquelle une église Saint-Cosme donnait son nom, répondant à ce qu'on appelle aujourd'hui la Voie douloureuse[7].

Ces diverses voies reliaient la rue Saint-Étienne à celle de la vallée dont une section se nommait rue d'Espagne, et l'autre (celle du midi) rue des Pelletiers, deux grandes artères aboutissant à la porte Saint-Étienne, connue de nos jours sous le nom de porte de Damas. L'abbaye de la Latine possédait « un four et un palais près de la porte Saint-Étienne au midi, puis des maisons après ce palais et sur le mur de la ville près de ce même palais jusqu'à la seconde tour des remparts[8] ». Ce texte nous amène sur la hauteur du Bézétha où sont des écoles de la colonie américaine.

Le quartier du Bézétha formait un ensemble bien délimité entre la rue de Josaphat qui longeait le côté septentrional du Temple, et l'angle nord-est du mur de la ville. On l'appelait la Juiverie[9], vocable qui ne répondait pas à sa destination actuelle puisque c'est là que demeuraient la plupart des Syriens de la cité et que les deux cents Juifs de Jérusalem exerçaient leur métier de teinturiers dans un coin de la ville sous la tour de David[10]. Peut-être avait-il son origine dans un état de choses antérieur aux Croisades.

La rue de Josaphat, principale artère du quartier, allait tout droit à la porte de Josaphat (*bâb sitty Mariam*)[11]. Vers la moitié du parcours se remarquait sur le rocher de l'Antonia le moustier du Repos qui donnait son nom à une rue voisine, *vicus de Repors*[12]. Les gens qui habitaient vis-à-vis avaient des noms syriens. On montrait un peu plus loin une maison de Pilate en face de l'un des passages du Temple[13]. Sur la bordure du Ḥaram demeuraient quelques Français, « Azelin près de la porte du Temple et de la voie de la vallée de Josaphat, Pierre de l'Hôpital, Giraud Belver, Giraud de Paris dans la rue de Josaphat, Garnier de Paris devant le vieux Birket du Temple, Herbert devant la piscine probatique et au même endroit Amiline, femme de Pierre Mazon[14] ». La

1. *Reg.*, 160, 492.

2. *Cartul. S.-Sep.*, 82, 185; J. DE WÜRZB., p. 164; THÉODORIC, p. 66. Plan de Cambrai : *Caritot; Citez*, p. 446 ; par divers cele issue du Sepulcre, par dehors, devers bise est l'yglise de saint Caristo.

3. *Reg.*, 483 : *una ruella desubtus parmentaria;* 540.

4. *Reg.*, 492; *Cartul. S.-Sep.*, 185.

5. *Reg.*, 651 : *Vicus, ruga S. Johannis Evangelistæ, ruga Ispaniæ.* — *Citez*, p. 443.

6. *Reg.*, 492, *domus in quadrivio,* puis vient la mention de Sainte-Anastasie.

7. *Reg.*, 483. *Additam.*, 376^c : *ruga S. Cosmæ.*

8. *Reg.*, 331. Cf. 391, 183; *Addit.* 391^a. *Citez*, p. 440, 443.

9. *Citez*, p. 443. *Reg.*, 133, 421 : *Judæaria, Judairia.* On appelait Syriens « les indigènes chrétiens, de langue arabe, unis à Rome et suivant la liturgie grecque ». REY, *Les Colonies franques*, p. 75.

10. BENJAMIN DE TUDÈLE; *Jew. Quart. Rev.*, XVII, p. 136.

11. *Citez*, p. 443. Plan de Cambrai : *Porta Josaphat.*

12. *Citez*, p. 443. *Ecclesia S. Salvatoris* du plan de Cambrai. Cf. *suprà*, p. 587 ss.

13. *Citez*, p. 443. THÉODORIC, p. 64.

14. *Reg.*, 483. Le *vetus berchile de Templo,* où les Templiers et le plan de Cambrai mettent la Probatique, n'est autre que le birket Isrâ'il. D'autres chartes (*Reg.*, 130, 293) mentionnent une maison avec une citerne *juxta portam Templi, qua itur Josaphat.*

piscine Probatique avec le monastère et l'église de Sainte-Anne se trouvaient « près de la porte de Josaphat à mein senestre », c'est-à-dire au nord de la voie.

Parmi les églises que possédait la Juiverie, trois nous sont connues par les textes, à savoir : Sainte-Agnès, Saint-Élie et Sainte-Madeleine. Elles seront décrites plus loin. Signalons seulement ici que la première peut s'identifier avec le bel édifice médiéval qui est devenu la mosquée des derviches persans (*djâmi'a mawlânâ*[1], la seconde avec *deir el-'Adas*[2]. La troisième se place incontestablement à *el-Mâmoûnîyeh;* elle était desservie par des moines jacobites qui prétendaient être sur l'emplacement de la maison de Simon le Lépreux. Avant sa démolition complète, M. de Vogüé put encore en relever le plan et en décrire les ruines[3]. A proximité de ce sanctuaire se trouvait une poterne qui ne donnait pas immédiatement sur la campagne, mais de là on marchait entre deux murs[4]. Vers l'angle nord-est du rempart, le plan de Cambrai ajoute une église de Saint-Barthélemy sur laquelle nous n'avons pas d'autre renseignement.

III. — LES ENVIRONS IMMÉDIATS DE LA VILLE.

Trop incomplète serait notre vue d'ensemble de la Jérusalem médiévale si nous omettions de passer en revue ses environs immédiats.

1. *Région méridionale.*

Le voyageur qui, sorti de la porte de David, se dirigeait vers Bethléem, prenait une route tendant d'abord vers l'ouest à travers la campagne connue aujourd'hui sous le nom de *Nikêphourieh,* que se partageaient alors des religieuses grecques, des Arméniens de Saint-Jacques et les Hospitaliers[5]. Le couvent de Saint-Georges s'y dressait également au milieu des vignes, face à la citadelle[6]. Le fond de la vallée était aussi occupé par des vignes jusqu'en 1176, époque où fut creusé le lac de Germain, ainsi dénommé parce qu'un bourgeois de ce nom « le fit faire pour recueillir les eaux qui descendaient des montagnes quand il pleuvait, afin d'y abreuver les chevaux de la cité[7] ». Germain avait son logis au pied du mont Sion, touchant aux dépendances de l'abbaye. Moyennant une compensation que le roi Amaury prit à sa charge, les moines dudit mont lui avaient cédé leur vigne du fond de la vallée, là même où Germain avait conçu le projet d'aménager un étang pour l'utilité commune des chrétiens. La compensation consistait en une vigne proche de l'église Saint-Procope sur le mamelon d'*Abou Thôr*[8].

Trois chemins se présentaient à qui sortait par la porte de Sion[9]. Le premier, traversant directement la haute colline vers le midi et la gorge du Gê-Hinnom, filait sur Bethléem. Le second, inclinant à droite conduisait à l'abbaye et à la basilique de Sainte-Marie du mont Syon, qu'un grand cimetière, orné d'une chapelle, séparait de l'enceinte de la ville; c'est aussi dans ces parages que l'on montrait l'atrium de Caïphe et le prétoire de Pilate. Le troisième chemin, tournant à gauche, longeait les remparts pour se ramifier dans les directions de Saint-Pierre en Gallicante, de Siloé et du Cédron.

1. Cette église serait devenue ensuite une église des Syriens sous le vocable de S.-Jean. TOBLER, *Topogr.*, I, p. 607. Les textes sont absolument muets à propos du vocable de S.-Pierre, usité de nos jours. D'origine folk-lorique apparemment assez récente, il a été enregistré tel quel par M. de Vogüé (*Les églises...*, p. 296 ss.) comme la désignation moderne d'une de ces églises qui « ne sont mentionnées dans aucun auteur », église distinguée au surplus du *Saint-Pierre* attesté par les documents (*op. l.*, p. 304). Ce qui n'empêche pas M. Jeffery (*Holy Sep. and other... churches*, p. 164) d'affirmer de l'église du Bézétha que « l'identification faite par de Vogüé sous le nom de Saint-Pierre est probablement correcte » !

2. Le nom de « Couvent des lentilles » viendrait de la découverte d'une provision de lentilles amenée par la démolition d'un mur voisin. B. JOANNIDES, *Proskyn.*, p. 253 n. 3. L'origine la plus probable est la distribution de pitances de lentilles qui se fit longtemps en ce lieu aux temps des soudans d'Égypte. Dans de Vogüé (*op. l.*, p. 298) est décrite une « chapelle de la Nativité de la Vierge » correspondant manifestement à *Deir el-'Adâs.* Comme de juste la désignation est reproduite par Jeffery (*op. l.*, p. 163), qui note d'ailleurs la défiguration infligée depuis à ce petit oratoire.

3. *Les églises...* p. 291 ss. ; pl. XXI, avec l'historique du sanctuaire d'après *Citez*, p. 443, J. DE WURZB. p. 164, et *Ca . S.-Sep.*, 118.

4. L'anecdote de l'*Histoire de Eracles*, XXIII, 17 laisse entendre toutefois que cette issue permettait d'accéder de l'extérieur dans la ville : « Si ne post entrer en Jerusalem par nule porte; donc vint à la Madeleine des Jacobins de Jerusalem qui tienent as murs de la cité. La avoit une petite posterne par ou il poeit bien entrer en la cité. »

5. *Reg.*, 469, 590. Voir CL.-GANNEAU, *Arch. Res.*, I, 279 s.

6. *Reg.*, 909.

7. *Citez*, p. 442. Ce lac est identique au moderne *birkel es-Soultân.*

8. *Reg.*, 536, 552.

9. *Citez*, p. 441 s.

De la route de Bethléem, un embranchement descendait la vallée de *Rabâby* sur Aceldama, dit vulgairement Chaudemar, « charnier où l'on jetait les pèlerins qui mouraient à Jérusalem en la maison de l'Hôpital[1] ».

De la poterne de la Tannerie et d'une porte ouverte dans l'enceinte méridionale du Temple des chemins menaient à Siloé en s'infléchissant avec la croupe même de la colline dite d'Ophel, où Théodoric reconnait avec justesse l'ancienne position de la cité[2]. Les contemporains ne se méprenaient pas sur la qualité de l'eau de Siloé. Son goût alcalin la rendait peu potable, mais on l'utilisait pour tanner les cuirs, laver le linge, arroser les jardins, actionner des moulins[3]. Fontaine, moulins, jardins reviennent plus d'une fois dans les chartes de Sainte-Marie de Josaphat parmi les propriétés de l'abbaye[4]. Siloé, dont le nom évoquait toujours le souvenir de la guérison de l'aveugle-né, possédait deux piscines. L'une, à la sortie de la source, était environnée d'arcades sous lesquelles de grands blocs taillés formaient un déambulatoire d'où l'on avait accès à l'eau. Un escalier de treize marches conduisait de l'extérieur au fond de la piscine. L'autre réservoir, de forme carrée, était entouré d'un simple mur[5].

Plus loin dans la vallée, existait un puits antique qu'au siège de 1099 probablement l'on avait comblé et dissimulé. La sécheresse extrême de l'an 1185 en occasionna la découverte. Germain, ce bourgeois qui avait pris à cœur de fournir de l'eau à la cité, ayant appris de quelques vieux du pays l'existence d'un « puis ancien que Jacob fist » exécuta des fouilles à l'endroit indiqué, trouva le puits, le fit curer et le restaura à ses frais. Au-dessus fut installée une noria que tournait un animal et qui remplissait des auges de pierre où chacun pouvait s'approvisionner. Les circonstances empêchèrent cette installation de rendre un service durable, car aux approches de Saladin en 1187, ce puits, qui mesurait 50 toises de profondeur, dut être de nouveau comblé et saccagé par les assiégés aux abois[6]. Telle fut l'une des vicissitudes par lesquelles passa le *bîr Ayoub*, que les

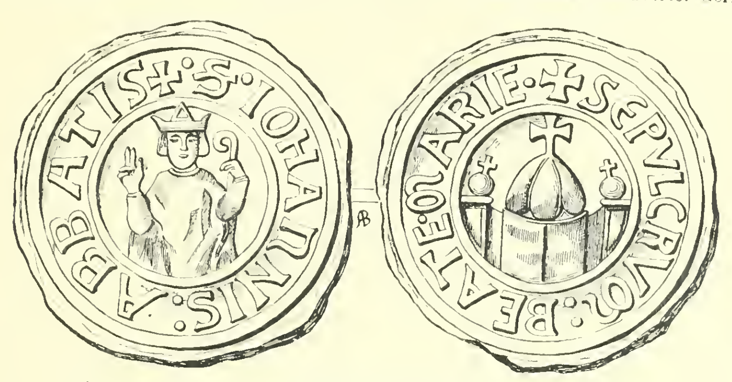


Fig. 404. — Le Tombeau de la Vierge au XIIe siècle. Sceau de l'abbé Jean (1178-1185), de N.-D. de Josaphat.

Dessin du P. Barrois, d'après SCHLUMBERGER, *Rev. archéol.*, 1878, II (septembre), p. 185.

1. *Citez*, p. 442.

2. P. 50 : *per declivum montis latus secus antemuriale, quo templarii domos et curiam suam munierunt, ubi etiam antiquitus ipsius civitatis erat positio, puta ad natatoriam Siloe via dirigitur.*

3. *Histoire de Eracles*, XXIII, 7.

4. DELABORDE, *Chartes... de l'abbaye de N.-D. de Josaphat*, p. 37, 45, 64, 65, 68, 101. *Reg.*, 80, 101 : *decimam hortorum et molendinorum Syloe, etc.*

5. THÉODORIC, p. 51. *Citez*, p. 447. Près de là on montrait le tombeau d'Isaïe. *De situ* (DE VOGÜÉ), p. 427.

6. *Histoire d'Eracles*, XXIII, 6. *Gesta Francorum Jherus. expugn.*, XXXIV. GUILL. DE TYR, VIII, 4.

Juifs nommaient puits de Joab, dénomination adoptée par des Grecs postérieurs avec celle de puits de Jacob.

En remontant le Cédron, une quantité d'ermitages, la plupart anciens tombeaux ouverts dans le flanc rocheux du *mons Offensionis*[1], se présentaient aux regards du visiteur. Le monolithe dit sépulcre de Zacharie disparaissait sous les voûtes d'une chapelle dédiée à saint Jacques, frère du Seigneur, au vieillard Siméon et au prêtre Zacharie assassiné entre le Temple et l'autel[2]. Un moine ibère habitait le tombeau de Josaphat[3].

On arrivait ensuite à l'église Saint-Sauveur, élevée sur le lieu de l'Agonie, puis à Notre-Dame de Josaphat où l'on vénérait le tombeau de la Vierge (fig. 404). Ces deux sanctuaires étaient desservis par les Bénédictins qui, outre leur monastère, avaient érigé à proximité un hospice pour les pèlerins et les pauvres. L'entretien en était assuré grâce à une association de riches personnages et aux revenus de l'abbaye qu'alimentait en particulier la possession de la vallée de Josaphat jusqu'à Siloé[4].

Sur le mont des Oliviers s'élevaient le monstier du Pater et l'Ascension avec son couvent de moines blancs.

2. *Région septentrionale.*

La ferme ou *curtile* de *Belveer* ou *Belvehir*, voisine de Jérusalem dont le maître de l'Hôpital concède une partie à un Jacobite, en 1173, se placerait fort bien à la vieille maison de *karm ech-Cheikh*[5]. Sainte-Marie Latine comptait parmi ses propriétés l'église Saint-Étienne sise sur la route de Naplouse, un hôpital ou *xenodochium* sur la même route mais tout proche de la porte du nord, puis un jardin qui s'étendait entre la ville et Saint Étienne[6]. Bernard de Bourges vend, en 1138, au Saint-Sépulcre une maison et une terre près de la porte Saint-Étienne, tandis qu'en 1163, deux sœurs, Agnès et Osmonde cèdent à l'Hôpital une pièce de terrain devant la même porte située entre deux citernes[7]. Le lac de Léger devait occuper le bas-fond appelé aujourd'hui *ard el-Birkeh*[8]. Une grande route passait à proximité du réservoir pour atteindre la Léproserie de Saint-Lazare et la poterne du même nom. La maladrerie avait son église, son couvent, ses jardins et ses vignes. Les maisonnettes des lépreux s'alignaient le long de la muraille de la ville vers l'angle nord-ouest. Les frères chargés de ces malheureux avaient à leur tête un *magister* « le maistre de Saint-Ladre des mesiaux », suffragant du patriarche de Jérusalem. Le sceau de la maison (fig. 405) représentait un lépreux agitant une crécelle et le maître tenant une crosse[9]. Une partie du cartulaire de Saint-Lazare publié par M. de Marsy laisse soupçonner l'importance de cet établissement[10]. La maladrerie des femmes aurait été du côté de la tour de David[11].

Le cimetière de Mamillâ, à quelque distance de l'angle nord-ouest du rempart, représente le cimetière du Saint-Sépulcre que mentionnent les contrats du XIIe siècle[12]. Il s'y trouvait une chapelle[13], dont les épaves ont été remployées dans la construction de la *Kébékîyeh*, et une piscine dite lac du patriarche[14].

De là, les voyageurs poussaient parfois jusqu'à l'abbaye des Géorgiens « où l'on disait qu'une des pièces de la vraie croix fut cueillie ». L'édifice

1. *De situ*... p. 428 : *Monti Oliveti mons Offensionis collateralis est, ubi edificavit rex Salomon, a mulieribus seductus, phanum Chamos et Moloch.*

2. Sur ce sanctuaire voir *RB.*, 1919, p. 497. *La sépulture de saint Jacques le Mineur.*

3. Ce qu'on appelle aujourd'hui tombeau d'Absalon. *De situ*... p. 427 : *In valle Josaphat sub acuta pyramide rex Josaphat tumulatus est.* Cf. *RB.*, 1919, p. 495.

4. Delaborde, p. 48. A Siloé, ces propriétés touchaient celles de l'Hôpital et de Sainte-Marie du Sion. *Reg.*, 576. Cf. Gariador, *Les anc. monast.*, p. 49 ss.

5. *Reg.*, 501, 483. De la terrasse de cette masure on jouit en effet d'une vue splendide.

6. *Reg.*, 331, Théodoric, p. 65. Cf. *Reg.*, 327.

7. *Reg.*, 183, 391 ; *Additam.*, 391a.

8. *Reg.*, 543. *Cartul. S.-Sep.*, 168 : *ab occidente viam regiam, que ducit a domo leprosorum Sancti Lazari versus lacum Legerii a meridie viam, que ducit ob ecclesia Sancti Stephani ad eamdem stratam.*

9. Cl.-Ganneau, *Un sceau des Croisades appartenant à la Léproserie de Saint-Lazare de Jérusalem*; *RAO.*, IV, p. 242 s., pl. I. Cf. *QS.*, 1901, p. 109 ss.

10. *Archives de l'Orient Latin*, II, B, p. 121 ss. Théodoric, p. 65; *Citez*, p. 441. Le Plan de Cambrai représente en dehors de l'angle nord-ouest de la ville une église avec la mention *Ecclesia S. Lazari*. En réalité le groupe des édifices de Saint-Ladre se trouvait à une centaine de mètres au moins à l'est de la porte Neuve actuelle.

11. *Eracles*, XXIII, 55.

12. *Reg.*, 469 ; *ecclesiam et cimeterium extra portam David juxta viam sita, qua itur Bethlehem.* Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, p. 280 ss. Tobler, *Topogr.*, II, p. 180 s.

13. *Carnarium leonis. Citez*, p. 442.

14. *Citez, ibid.*; *Reg.*, 590 : *ab occidente viam veterem ad lacum patriarche ducentem, a septentriore cimeterium S. Sepulchri.*

offrait l'aspect d'une véritable forteresse munie de tout le système défensif de l'époque, protégeant l'église de Sainte-Croix. Dans la vallée fertile et agréable où se dressait ce monastère, le roi latin possédait des vignes. En 1177, Baudouin IV allouait au chapitre du Saint-Sépulcre une provision annuelle de deux quintars de raisins à récolter dans ses vignes qui sont proches de l'église de Sainte-Croix [1].

IV. — LE TEMPLE.

Pour la description du Temple nous possédons d'amples renseignements dans les itinéraires de Jean de Würzbourg, de Théodoric et d'Aly el-Hérówy que complètent les *compendia* dont le principal est la *Citez*. Les pèlerins abordent généralement l'esplanade du Temple par l'entrée monumentale des portes Spécieuses ou Précieuses (*porta Speciosa*) auxquelles aboutissait la rue du Temple. L'esplanade (*ampla planities*) devient dans leur style, sous l'inspiration des textes bibliques, atrium inférieur ou extérieur. L'enceinte en est constituée à l'orient et au midi par le mur de la cité; au nord et à l'occident elle existe, selon l'opinion du temps, telle que Salomon l'a bâtie. Il ne reste de l'Antonia d'Hérode qu'un mur percé d'une porte. Au nord également se trouvent un passage débouchant devant une maison de Pilate et une autre issue vers l'angle nord-est dite porte de Paradis, d'où l'on allait à Sainte-Anne. Outre les portes Spécieuses la *Citez* signale dans le péribole occidental les portes Douloureuses par où l'on allait directement au Saint-Sépulcre. Le mur oriental offre la célèbre porte Dorée (portes Oires, *porta Aurea*) qui reste murée toute l'année sauf les jours des Rameaux et de l'Exaltation de la sainte Croix. A proximité de cette porte, au pied du rempart, on remarque la sépulture des héros tombés au cours de l'assaut du 15 juillet 1099. Plus bas on conserve le souvenir d'une brèche faite à cette occasion. Chaque année, au 15 juillet, fête de la libération de Jérusalem, une cérémonie se déroule, face à cet endroit, et l'on y prononce un discours.



Fig. 405. — Sceau de Saint Lazare.
Dessin du P. Barrois, d'après Cl.-Ganneau, *Recueil...*, IV, pl. I.

L'enceinte examinée, passons aux particularités de la partie inférieure de l'esplanade. A l'ouest, un peu au nord des portes Spécieuses, se trouve une grande piscine où l'on descend par 25 degrés sinon plus et que l'on croit être en communication avec le Saint-Sépulcre par un souterrain. De même entre la porte Dorée et la plate-forme centrale s'ouvre une antique piscine ruinée. Un dallage recouvre le sol de l'esplanade, là, du moins, où il n'est pas occupé par les constructions, vergers et jardins qui s'étendent au nord et au midi. Les chanoines de Saint-Augustin desservant le Temple du Seigneur ont jeté leur dévolu sur la plus grande partie du Ḥaram. Un acte d'Amaury Ier énumérant les possessions de l'abbaye en 1166 lui confirme la propriété de la plate-forme et tout ce qu'elle possède légitimement à l'intérieur de l'enceinte tant en bains et maisons qu'en lieux cultivés ou incultes [2]. Les bâtiments claustraux avec leurs dépendances paraissent tenir au nord de la plate-forme du Temple une notable superficie.

Le roi s'est, au début de l'occupation, réservé la propriété d'el-Aqṣâ et des édifices attenants dont il fait sa résidence ordinaire. Mais les circonstances vont donner aux moines blancs de redou-

1. *Citez*, p. 442; Théodoric, p. 86; *Cartul. S.-Sep.*, 169 : *ego Balduinus... concedo... duos quintarios racemorum in vineis meis, que sunt prope ecclesiam Sancte Crucis.*

2. *ROL.*, VIII, p. 312.

tables voisins. En 1118, le champenois Hugues de Payens et quelques autres chevaliers français ont jeté les bases d'une association religieuse ayant pour objet la protection des pèlerins et la défense des saints Lieux. Comme ils ne possèdent ni domicile commun ni église, le roi Baudouin II leur accorde un logement dans son propre palais situé à el-Aqsâ, au sud du Temple du Seigneur. De leur côté, les chanoines concèdent sous certaines conditions à la petite communauté l'usage de la place contiguë au palais royal pour y aménager leurs officines. Neuf années, nos chevaliers végètent au nombre de neuf dans cette mosquée que le vulgaire nommait Temple de Salomon, d'où leur titre de « frères du Temple » ou Templiers (fig. 406). Mais après que leur règle est rédigée et approuvée au concile de Troyes, en janvier 1128, et que leur est accordé le manteau blanc à croix rouge, le nouvel ordre se multiplie d'une façon extraordinaire, obtenant en même temps, châteaux, revenus et bénéfices sans nombre. Finalement il devient propriétaire du berceau de son institution. Les rois, qui, selon l'usage, donnaient encore dans el-Aqsâ le banquet du couronnement, émigrent vers la tour de David.

Les pèlerins de la seconde moitié du XII[e] siècle tombent en arrêt devant l'organisation des bâtiments anciens et nouveaux aménagés par les chevaliers du Temple et leurs sergents (*servientes*). Après avoir décrit le palais de Salomon (*el-Aqsâ*), avec ses allures d'église à colonnades et à coupole, Théodoric nous dit qu'il est entré avec ses dépendances au pouvoir des Templiers qui y logent et y gardent armes, vêtements et provisions, veillant sans cesse à la défense de la province[1]. « Au-dessous, ajoute-t-il, se trouvent les écuries des chevaux, construites autrefois par le roi (Salomon), à proximité du palais, offrant toutes les variétés d'un ouvrage admirable, avec des voûtes, des arcs et des coupoles, capables de contenir, suivant notre estimation, dix mille chevaux avec leurs écuyers. » Jean de Würzbourg estime leur capacité à plus de deux mille chevaux ou à quinze cents chameaux.

Au-dessus s'élèvent des édifices, maisons avec étages et terrasses, salles d'armes, salles d'attente, vestibules, réceptacles pour l'eau des pluies destinée à alimenter les citernes. Vergers, jardins, lavoirs, greniers à blé et à foin, bûcher, rien n'y manque. Pour se rendre au sanctuaire souterrain du Berceau de Jésus (le Biers), à l'angle sud-est de l'enceinte, où l'on montrait le berceau et le bain du Christ ainsi que le lit de la Vierge, le tout dans la maison du vieillard Siméon, le visiteur est contraint de se faufiler par un étroit couloir laissé entre l'enclos des Templiers et le mur oriental.

A propos d'un épisode de la tuerie qui suivit l'assaut de 1099, Albert d'Aix (VI, 22) décrit le réservoir placé devant le palais de Salomon où quantité de Sarrasins avaient cherché un refuge : Citerne royale, creusée en manière de piscine dont les voûtes reposent sur des colonnes de marbre, ayant une entrée à degrés et des jours dans la partie supérieure permettant de puiser, elle offre toute l'année une eau fraîche, salubre et abondante. L'historien pense qu'elle contient l'eau des pluies provenant de toutes les terrasses et dallages des environs. Non contents des avantages offerts par les installations antérieures, les Templiers construisent à l'ouest d'el-Aqsâ « une nouvelle maison, dont la hauteur, la longueur, la largeur, les celliers, réfectoires, escaliers et toitures, d'une dimension inusitée en ce pays, défient toute expression et trouveraient le lecteur sceptique. Ils ont en effet élevé là un nouveau palais faisant pendant à l'antique, et sont en train de bâtir sur le côté de l'atrium extérieur une nouvelle église d'une grandeur et d'un travail merveilleux » (cf. fig. 407). L'aspect actuel des

1. La retouche médiévale d'el-Aqsâ qui a donné à cette mosquée sa physionomie actuelle ressort nettement de ce texte de Foucher de Chartres (*Hist. Hieros.*, c. XXVI) qui dépeint le délabrement de l'ancienne forêt de colonnes et fait pressentir une restauration d'un goût différent : « *Alterum templum, quod dicitur Salomonis, magnum est et mirabile. Non est autem illud idem quod Salomon fabricare fecit quod quidem non potuit, propter inopiam nostram, in statu quo illud invenimus sustentare, quapropter magna jam ex parte destruitur.* » *RHC.; Occid.*, III, p. 357. Nous devons enregistrer également cet aveu du même récit : « *Sed non est illud idem quod ipse Salomon fabricavit; quod nunc satis dolendum est, eo quod inopia pressi, non potuimus tecti ejus structuram reformare postquam in manus Balduini regis et nostras devenit; sed ipse etiam plumbum negotiatoribus vendebat, quam vel de tecto aliquando decidebat, vel deorsum diruit praecipiebat.* » — On trouvera dans la *RB.*, avril 1926, p. 228 ss., un curieux document récemment découvert au cours de réparations à el-Aqsâ et relatif à l'histoire des Templiers.

lieux ne peut plus nous donner une idée des splendeurs ainsi célébrées par Théodoric, car Saladin fit abattre la plupart de ces nouveaux édifices en 1187.

Au centre de l'esplanade se dresse la plate-forme de l'atrium intérieur : « si trouvoit-on le grant place toute pavée de marbre et moult large, et cil pavement aloit tout entour le moustier du Temple. » A cette place de forme quadrangulaire on accède de trois côtés par des degrés, car, au nord, on se heurte aux bâtiments de l'abbaye. A l'occident se trouvent deux montées d'escaliers. La plus rapprochée des portes Spécieuses compte 22 marches et se termine sous quatre arcs retombant sur de belles colonnes, près desquelles l'on rencontre le tombeau d'albâtre d'un riche personnage clos d'une grille de fer forgé. Les 15 degrés doubles de l'unique escalier du côté oriental rappelant les quinze psaumes graduels aboutissent à une large baie ouverte dans le parapet et décoré de cinq arceaux. Au midi, deux accès : l'un faisant face au palais de Salomon avec quatre colonnes et l'autre plus à l'est avec trois colonnes.

Sous le dallage se dissimulent d'immenses citernes. Au-dessus, quelques édicules éveillent l'attention du pèlerin. Ce sont, à l'angle sud-ouest, une maisonnette dite école de la Vierge ; à l'angle sud-est, un édicule anonyme (plus tard *qoubbet et-Toumar*) ; entre cet édicule et le Temple, une grande pierre en forme d'autel où, selon une opinion, les tourterelles et les colombes étaient jadis immolées, et où fut tué le prêtre Zacharie ; d'autres n'y voient qu'une bouche de piscine. Les musulmans y avaient monté une horloge et un mihrâb devant lequel, même sous la domination franque, ils venaient faire leur prière. La coupole de la Chaîne, devenue un sanctuaire de Saint-Jacques le Mineur, se rehaussait de belles peintures qu'accompagnaient des inscriptions latines rythmées se rapportant au martyre et à la sépulture du frère du Seigneur.



Fig. 406. — Sceau des chevaliers du Temple.

Dessin du P. Barrois, d'après PAULI, *Cod. dipl.*, pl. v, 51.

Nous arrivons finalement au « moustier dou Temple Domini ». Sa partie inférieure, octogonale, revêtue de marbre jusqu'à mi-hauteur, est recouverte, au-dessus, de mosaïques jusqu'à la corniche. Chacun des huit côtés du bandeau qui court au-dessus des fenêtres porte une inscription latine relative à la sainteté du Temple dont le pèlerin doit se pénétrer avant d'entrer à l'intérieur. Ces formules sont, à partir de l'ouest, rédigées de la façon suivante : 1. *Pax æterna ab æterno patre sit huic domui.* — 2. *Templum Domini sanctum est, Dei cultura est; Dei sanctificatio est.* — 3. *Hæc est domus Domini firmiter ædificata.* — 4. *In domo Domini omnes dicent gloriam.* — 5. *Benedicta gloria Domini de loco sancto suo.* — 6. *Beati qui habitant in domo tua, Domine.* — 7. *Vere Dominus est in loco suo sancto, et ego nesciebam.* — 8. *Bene fundata est domus Domini super firmam petram.* En face de l'édicule de Saint-Jacques, la mosaïque murale représente une colonne accompagnée de cette indication : *Columna romana.* Serait-ce une allusion à *Galates*, II, 9, ou le symbole de quelque milliaire d'or? L'édifice est couronné d'un tambour circulaire coiffé d'une haute coupole de plomb au sommet de laquelle brille une croix dorée.

Dans la portion de l'octogone ornée de mosaïques s'ouvrent trente-six fenêtres ainsi réparties : quatre sur chaque face munie d'une porte, cinq sur chacune des autres. Les portes sont tournées aux quatre points cardinaux; un beau vestibule les précède. La porte occidentale a six battants reliés entre eux et présente sur le fronton de son vestibule une image du Christ encadrée de ces mots : *Hæc domus mea domus orationis vocabitur.* Sur le linteau de la porte septentrionale qui a également six battants se lisent encore des

caractères arabes. La porte de l'est n'a que deux battants et celle du midi, quatre.

Deux rangées concentriques de supports divisent l'intérieur de l'édifice en trois parties. La première, de forme octogonale, s'étend entre le

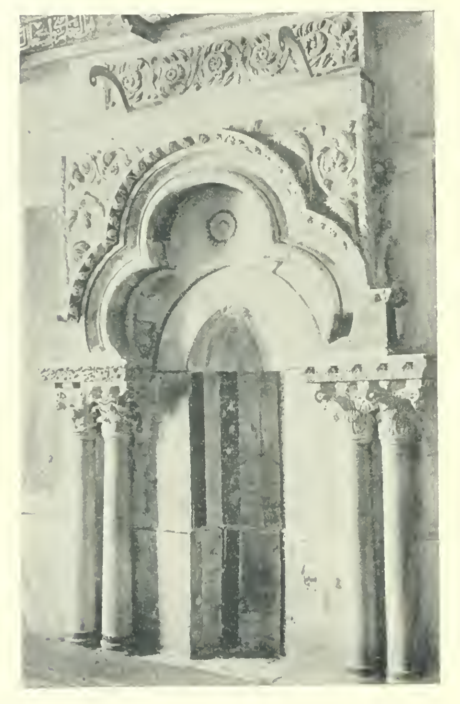


Fig. 407. — Specimen de l'architecture ornementale des Templiers.

Édicule du XIIe siècle avancé, transformé en miḥrâb, à el-Aqṣâ.

mur tout orné de mosaïques et une rangée parallèle de seize colonnes séparées deux à deux aux intersections par huit piliers carrés de marbre. La seconde fait une sorte de déambulatoire autour du chœur; le plafond en est lambrissé comme dans l'enceinte précédente. La troisième partie est le chœur lui-même, situé au centre, sous la coupole, entouré d'une colonnade circulaire de douze colonnes et de quatre piliers. Une grille de fer forgé reliant les colonnes l'une à l'autre l'isole du reste de l'édifice.

Près de la porte orientale à l'intérieur, vers le midi, on montre un carré de cinq pieds de côté où le Seigneur aurait déclaré à ceux qui l'interrogeaient sur le centre du monde : « Ce lieu-là s'appelle Jérusalem. » Le rituel du Saint-Sépulcre fait peut-être allusion à cet endroit en mentionnant, le dimanche de *Lætare*, une station *ad Sanctum Jherusalem*[1]. La particularité de la porte du nord était d'offrir aux regards du visiteur le lieu contenant les eaux qu'Ézéchiel vit sortir du Temple, au côté droit.

Au-dessus des arcades du chœur on lisait sur les bandes superposées les répons *Domus mea* et *Audi, Domine hymnum,* ainsi que quelques strophes de l'hymne *Urbs Jerusalem beata*, tirés de l'office de la Dédicace. On constate par certains passages de Guillaume de Tyr (I, 2; VIII, 3) et du *De situ* (p. 426) que d'anciennes inscriptions arabes avaient été respectées. La coupole était peinte à l'intérieur (*intus depicta*) et le tambour percé de douze fenêtres.

A l'entrée du chœur, un autel dédié à saint Nicolas et entouré d'une grille de fer témoigne lui-même de l'année de son érection : 1162, indiction IV, épacte XI; depuis la prise d'Antioche, 64 ans, de Jérusalem, 63, de Tripoli, 62, de Beyrouth, 61, d'Ascalon, 11. Un groupe de souvenirs est rassemblé vraisemblablement dans l'échancrure sud-ouest de la roche : la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple avec cette épigraphe :

Hic fuit oblatus rex regum virgine natus
Quo locus ornatur, quo sanctus jure vocatur ;

la pierre que Jacob avait sous sa tête lorsqu'il eut le songe commémoré par ces vers :

Corpore sopitus, sed mente Jacob vigil intus
Hic vidit scalam, titulum direxit ad aram ;

la Présentation de Marie au Temple ainsi rappelée :

Virginibus septem virgo comitata puellis,
Servitura Deo, fuit hic oblata triennis ;

une pierre marquée de l'empreinte du pied de Jésus au moment où il chassait les vendeurs du

1. *ROL.*, VIII, p. 442.

Temple. La roche sacrée, centre du sanctuaire, sur laquelle, au dire de Guillaume de Tyr (VIII, 3) s'assit l'ange courroucé qui apparut à David et où le saint roi érigea son autel, demeura nue et découverte, comme au temps des califes, jusqu'en 1115. A cette date on la recouvrit de marbre blanc et l'on y bâtit un autel et un chœur. La grotte située au-dessous rappelle aux pèlerins l'apparition de l'ange à Zacharie, père du Précurseur, et l'épisode de la femme adultère. Tous ces faits étaient reproduits en peinture. Une image du Christ frappait les regards sur le linteau de la crypte avec cette exergue :

[*Absolvo gentes sua crimina corde fatentes.*]

Encouragé par cette déclaration, le pieux visiteur descendait sous la roche pour recevoir le pardon de ses fautes.

Les travaux exécutés par les Francs au sanctuaire de la Roche furent d'assez longue durée puisque ce ne fut qu'en 1142 que l'on procéda à la dédicace du Temple du Seigneur. L'honneur de la cérémonie revint au légat Albéric, évêque d'Ostie, entouré du patriarche, du *Catholicos* d'Arménie, de nombreux prélats d'Orient et d'Occident et de hauts personnages tels que Jocelin, comte d'Édesse. En ce temps-là, l'abbaye du Temple avait à sa tête Geoffroy connu par un contrat [1]. Son prédécesseur, Achard d'Arrouaise avait chanté dans un poème latin toutes les merveilles dont la maison de Dieu fut le témoin, sa riche parure de marbre et de mosaïques, sa dédicace future qu'il souhaitait voir dans un été prochain. Les spoliations dont furent l'objet les biens du Temple ajournèrent la réalisation de ce désir. En tout cas, la lecture de cette œuvre laisse soupçonner qu'Achard, prieur du Temple, eut une part prépondérante dans la localisation des souvenirs, le choix des inscriptions, l'œuvre décorative, l'organisation chrétienne de la grande mosquée désaffectée [2].

1. *Reg.*, *Additam.*, p. 173b.

2. *Archives de l'Or. Lat.*, I, p. 567. *ROL.*, XII, 265 ss.

CHAPITRE XXXIX

JÉRUSALEM SOUS LES SOUDANS D'ÉGYPTE

I. — LES AYYOUBITES.

A la nouvelle du désastre de *Hattîn* les habitants de Jérusalem se disposant à soutenir un siège se hâtèrent de combler le *bîr Ayoub* et les autres points d'eau situés hors des remparts et d'abattre la chapelle de Saint-Étienne pour priver les assiégeants d'une redoute vers le Nord. C'est en effet de ce côté que Saladin, arrivé sous les murs de la ville, le 21 septembre 1187, établit son camp. Nous observons dans ce siège les mêmes péripéties que dans celui de 1099. Le sultan développe d'abord ses troupes depuis la Tour de David jusqu'à *bâb el-'Amoud*, se fixant lui-même vers la Maladrerie. Devant la résistance acharnée des défenseurs, force lui est d'opérer un mouvement vers l'est. « Quant li Sarrasin virent que il ne porroient rien faire de cele part, si remuerent lor siege, et s'alerent loger de l'autre part de la porte de saint Estiene jusque a la porte de Josafas et jusque a mont Olivet[1]. » Décidément la ligne du mur entre la porte septentrionale et le Cédron demeurait le point faible de Jérusalem. Le 25 septembre, pendant que pierriers et mangonneaux couvraient la cité de projectiles, les musulmans se mirent à miner le mur à l'angle nord-est et bientôt quinze toises de l'enceinte versèrent dans le fossé. Mais la brèche se garnit aussitôt de chevaliers et de bourgeois décidés à retarder l'entrée de l'ennemi. La résistance eût pu se prolonger si les Latins n'avaient senti la conspiration et la trahison s'organiser parmi les chrétiens indigènes tout disposés à se ranger sous l'étendard du prince à qui souriait la fortune. Pris ainsi entre deux feux, Balian d'Ibelin, gouverneur de Ramleh, qui avait accepté la direction de la défense, entama des pourparlers avec Saladin sans toutefois arrêter les opérations militaires. Les exigences du vainqueur s'atténuèrent devant la résolution finale des assiégés de tuer leurs femmes et leurs enfants, de brûler leurs richesses et leurs meubles, de renverser les fameuses mosquées, de massacrer les cinq mille prisonniers arabes renfermés dans la cité ainsi que toutes les bêtes de somme et d'opérer finalement une sortie désespérée qui creuserait dans l'armée du sultan des trouées sanglantes. Après quelques entrevues consacrées à établir le taux de la rançon, les clefs de la ville furent envoyées à Saladin.

Le vendredi 2 octobre 1187, la bannière du sultan flotta sur la Tour de David (fig. 408), tandis que les chrétiens, à mesure qu'ils se rachetaient, commençaient à quitter la ville. Au bout des quarante jours fixés pour le paiement de la rançon, il resta quatorze mille insolvables dont quatre à cinq mille enfants en bas âge. Ces malheureux furent emmenés en Égypte. Le nombre des rachetés était tel que, formant un véritable corps d'armée, ils paraissaient encore redoutables. Saladin les répartit alors en trois groupes, l'un sous la conduite des Templiers, l'autre sous celle des Hospitaliers, le troisième sous la direction de Balian et du patriarche. Tout ce monde regagna en bon ordre les terres syriennes que possédaient encore les Croisés.

1. *L'Estoire de Eracles*, XXII, 56, *RHC.*, *Occid.*, II, p. 83. Outre ce document, les sources à consulter sur cet événement sont l'*Extrait du Kamel-Altevarykh*, *RHC.*, *Orient.*, I, p. 697 ss., *le Résumé des Annales d'Aboulféda*, *cod. op.*, p. 57 ss.; *la Vie du sultan Youssof*, *RHC.*, *Orient.*, III, p. 99 ss.; *le Livre des deux Jardins d'Abou Chamah*, *RHC.*, *Orient.*, IV, p. 317 ss.; l'*Histoire d'Égypte de Makrizi*, *ROL.*, IX, p. 29 s.; *l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, texte cité par E. BLOCHET, *ROL.*, IX, 29, n. 3; SAUVAIRE, *Hist. de Jérusalem et d'Hébron*, p. 71 ss.

Cependant, des musulmans s'installaient dans les demeures évacuées, la croix brillant sur le dôme de la Ṣakhrah était abattue et traînée dans les rues au milieu des sarcasmes et Saladin rétablissait les mosquées dans leur état primitif, détruisant peintures et mosaïques chrétiennes, arrachant le dallage de marbre dont les Francs avaient revêtu la Roche sacrée, lavant le sanctuaire avec des flots d'eau de rose envoyée de Damas. Les récentes constructions des Templiers autour d'el-Aqṣâ ayant été en grande partie supprimées, on dégagea l'intérieur de cette mosquée et l'on y mit la chaire ou *minbar* que Noureddin avait fait exécuter vingt ans auparavant à Alep, en vue de l'envoyer un jour à Jérusalem redevenue musulmane. On peut encore admirer aujourd'hui ce chef-d'œuvre d'art oriental près du miḥrâb d'el-Aqṣâ [1].

Cinq années plus tard, l'église et le monastère de Sainte-Anne, transformés en collège musulman passaient aux mains de l'association des Schaféʿites, avec les bénéfices que l'établissement chrétien possédait en ville, notamment les boutiques de la rue de Mélisende. Le nom de *Ṣalâḥîyeh* que porte encore de nos jours l'église Sainte-Anne rappelle la fondation de Saladin (*Ṣalâḥ ed-Dîn*); il en va de même du palais des patriarches contigu au Saint-Sépulcre, attribué comme hospice ou *khânqâh* à la corporation des Soufis, connu sous le nom de *Khânqâh Ṣalâḥîyeh*, à laquelle on maintint les revenus du Bain du Patriarche. Négligeant les avis de quelques fanatiques, Saladin se garda de porter atteinte au Saint-Sépulcre. Il fit d'abord fermer l'église et en interdit l'approche à tout chrétien. Rigueur qui fut de courte durée. Beaucoup de chrétiens indigènes avaient obtenu de rester à Jérusalem, astreints à payer la taxe de capitation en sus de la rançon de guerre. Quinze cents Arméniens, reconnus comme sujets par des émirs de leur pays, s'étaient exemptés de cette charge. On permit à quatre prêtres de desservir le sanctuaire, et, après la trêve de 1192 conclue avec les Francs, maîtres à nouveau de la côte jusqu'à Tyr, le mouvement des pèlerinages reprit de plus belle, d'autant plus agréé des musulmans que les droits exorbitants d'entrée au Saint-Sépulcre leur étaient une grosse source de revenus.

Saladin fit aussi restaurer les murs de la ville [2]. Pour fermer les brèches on exploita comme carrière le monastère bénédictin et l'église supérieure de Notre-Dame de Josaphat qui furent entièrement rasés. Au sud, le tracé du rempart fut modifié de façon à englober tout le quartier du Cénacle et de Saint-Pierre en Gallicante dans l'enceinte de la ville. Il était de toute nécessité de pourvoir à la défense de Jérusalem car les armées de Richard Cœur-de-Lion marchaient déjà sur la Ville sainte

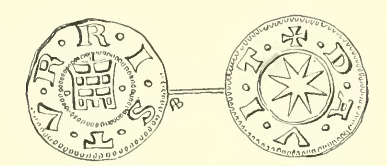


Fig. 408. — La Tour de David sur une monnaie de Guy de Lusignan frappée pendant le siège de 1187.

Dessin du P. Barrois, d'après SCHLUMBERGER, *Numism. de l'Or. lat.*, pl. III, 26 et p. 89.

qui fût retombée au pouvoir des chrétiens sans la mésintelligence qui paralysa leur action.

Ces murs récents dont Wilbrand d'Oldenborg admirait les tours et la force en 1212 [3] ne devaient pas tarder à s'effondrer sous le pic des démolisseurs musulmans eux-mêmes, au grand mécontentement de la population. La crainte de voir tomber Jérusalem aux mains des Croisés qui allaient s'emparer de Damiette poussa le sultan de Damas Malek el-Moʿaḏḏam à donner l'ordre de détruire les tours et les remparts de la ville. Saisis de terreur, les habitants s'enfuirent et se répandirent dans le pays, préférant l'abandon de leurs biens et de leurs maisons à l'insécurité d'une telle situation. « Or, ajoute le chroniqueur arabe, Jérusalem, à cette époque, était dans un parfait état de défense, grâce à l'importance de ses fortifications et au chiffre de sa garnison [4]. » Cette

1. Cf. VAN BERCHEM, *Matériaux...*, II, I, pl. XXIX s.

2. La délicate question des travaux de Saladin au rempart et les vicissitudes de cette enceinte ayyoubite relèvent du t. Ier. Cf. VAN BERCHEM, *Matériaux...*, II, I, p. 119 s., 131 ss.

3. LAURENT, *Peregrinat...*, p. 187 : *Inde prope muros civitatis, qui turriti et novi fortissimi sunt...*

4. *RHC.*, *Orient.*, V, p. 173. JACQUES DE VITRY, *Gesta Dei per Francos* (Bongars), p. 1137. Bibliographie critique dans VAN BERCHEM, *Matériaux...*, II, I, p. 133, n. 3; 445 ss.

entreprise, objet des satires et des malédictions des contemporains, commença le 19 mars 1219.

On sait par suite de quelles circonstances habilement exploitées, Frédéric II entra en possession de la Ville sainte en vertu du « traité célèbre et dérisoire[1] » passé le 4 février 1229 avec le soudan d'Égypte, Malek el-Kâmel. L'empereur séjourna dans la Ville sainte juste le temps de ceindre de ses propres mains, au Saint-Sépulcre, la couronne royale de Jérusalem (cf. p. 291) et se réfugia précipitamment à Saint-Jean-d'Acre, n'ayant guère d'autres partisans dans la Palestine que les chevaliers Teutoniques. En récompense il les réintégra dans leurs anciennes possessions à Jérusalem, auxquelles un rescrit daté d'Acre ajoute en particulier « la maison du roi Baudouin » — autant dire le palais royal[2]. — Rien n'atteste d'ailleurs la suite pratique de ces diverses libéralités officielles. Quelques mois plus tard Frédéric se rembarquait pour l'Occident et l'on cherche en vain les indices positifs de la renaissance légendaire de Jérusalem sous l'égide impériale[3].



Fig. 409. — Sceau des chevaliers Teutoniques.
Dessin du P. Barrois d'après Pauli, *Cod. dipl.*, pl. V, 54.

Toutefois, durant la trêve de dix années qui suivit, la vie chrétienne et la liberté du culte et des pèlerinages prirent un certain essor. Aux blâmes que lui adressaient les dévots de l'Islam, le soudan répliquait : « Je n'ai rien cédé aux Francs que des églises et des maisons en ruines, tandis que la Mosquée reste dans son état et qu'on y observe toutes les pratiques de l'Islamisme ; de plus les musulmans restent les maitres de la province et des villages qui en dépendent[4]. » Il eût pu ajouter qu'une place démantelée n'était pas de nature à causer des embarras redoutables. Aussi les chrétiens, probablement dirigés par des personnalités éminentes comme Philippe d'Aubigny, Jean de la Rochelle et Jean de Valenciennes[5], et profitant des querelles qui divisaient les princes ayyoubites, se mirent à relever le rempart. La fin de la trêve ne leur laissa pas le temps de mener bien avant cette entreprise, limitée d'ailleurs, semble-t-il, autour de leur quartier. Le « pou del mur et ne sai quantes tourelles » élevées par eux aux environs de la porte Saint-Étienne au Nord furent abattues sur l'ordre du prince de Kérak, Malek en-Nâser Dâoud, qui fit également détruire la Tour de David, épargnée jusque-là dans les destructions précédentes. La gravité de cet événement est marquée chez le Continuateur de Guillaume de Tyr par un synchronisme solennel. La beauté de l'appareil et la solidité de la construction émerveillèrent les témoins de cet acte. « Les pierres étaient si grandes que tous en étaient dans l'admiration. La tour était si fortement maçonnée à chaux, à ciment et à sable et les pierres si bien soudées avec du plomb et des crampons de fer qu'on ne put l'abattre qu'à grand'peine et en déployant beaucoup de forces[6]. » La ville une fois prise, les Francs regagnèrent leurs états (1239), sans perdre l'espoir d'y revenir[7].

Des compétitions sans cesse renaissantes entre Damas et le Caire, de la menace terrifiante des

1. Schlumberger, *Num. de l'Orient lat.*, p. 81.
2. Roehricht, *Regesta...*, n° **1010**. On se souvient que le centre des chevaliers Teutoniques à Jérusalem était l'hôpital de Sainte-Marie (cf. fig. 409), ancienne église de Justinien.
3. Sur la prétendue restauration des remparts spécialement, voir la critique serrée de van Berchem, *op. l.*, p. 134 s.
4. *Histoire d'Égypte de Makrizi* (trad. Blochet), *ROL.*, IX, p. 525. Cf. van Berchem, *op. l.*, p. 134.
5. Cf. Cl.-Ganneau, *Arch. Res.*, I, 106 ss.; 230 ss.; 276 ss.
6. *RHC.*, *Occid.*, II, p. 530. Aboulféda, *RHC.*, *Orient.*, I, p. 117 s. Cf. van Berchem, *op. l.*, p. 135 ss.
7. Makrizi et *Hist. des Patr. d'Alex.*, *ROL.*, X, p. 324.

invasions mongoles et de l'arrivée périodique des troupes d'Occidentaux pouvaient surgir de brusques retours de fortune et des combinaisons diplomatiques stupéfiantes. Ne voyons-nous pas, en effet, en 1243 le prince de Kérak, Nâṣer Dâoud, et le prince de Damas, Ṣâleḥ Ismâ'îl, envoyer des ambassadeurs aux Francs et faire alliance avec eux, à cette condition que les Francs leur fourniraient des secours dans leur lutte contre le soudan d'Égypte, Ṣâleḥ Nedjm ed-Dîn, et qu'en retour les deux princes leur livreraient Jérusalem avec le Ḥaram eš-Šérif, Tibériade et Ascalon? « Les Francs, ajoute Makrizi, rebâtirent les citadelles et les fortifications de ces villes; ils prirent possession de la *Qoubbet es-Sakhrah* à Jérusalem, et ils posèrent sur la Roche des fioles de vin; ils suspendirent des cloches dans la mosquée *el-Aqṣâ*[1]. » Mais l'année suivante (1244) cet épisode prenait fin sous les coups sanglants de la horde turque des Kharesmiens, en fuite devant les Mongols, appelée au secours de l'Égypte par le soudan Nedjm ed-Dîn. Makrizi résume ainsi leur passage : « Les Kharesmiens donnèrent l'assaut à Jérusalem et passèrent au fil de l'épée tous les chrétiens qui s'y trouvaient; ils massacrèrent les hommes, emmenèrent en captivité les femmes et les enfants, ruinèrent toutes les constructions qui se trouvaient dans l'église de la Résurrection, violèrent les tombeaux des chrétiens et brûlèrent les ossements qui s'y trouvaient[2]. » Puis opérant leur jonction avec l'armée égyptienne à Gaza, ils infligèrent à la coalition franco-syrienne une défaite qui fit retomber Jérusalem et le sud palestinien sous la domination de l'Égypte. La Ville sainte reçut deux ans et demi après (1246-47) la visite du soudan Nedjm ed-Dîn qui distribua deux mille dinars d'aumône, ordonna de mesurer le rempart, auquel on trouva six mille coudées haschémites de circuit, et de le restaurer en affectant à cet ouvrage les finances de Jérusalem, avec la promesse d'envoyer du Caire ce qui serait nécessaire[3].

La dynastie des Ayyoubites fondée par Saladin disparut en 1250 dans une conspiration ourdie par les Mamelouks, mercenaires étrangers au service de l'Égypte qui devinrent dès lors ses maîtres pour des siècles. Bîbars Bondoqdari (l'Arbalétrier), l'un des plus fameux, non seulement maintint Jérusalem en la puissance de l'Égypte, mais développa aussi le domaine de ce pays aux dépens du royaume latin qu'il accula à la ruine, et par d'éclatants succès sur les bandes mongoles répandues jusqu'à Gaza[4]. Grand constructeur autant qu'habile capitaine, Bîbars ne négligea pas la Ville sainte dans ses entreprises.

II. — ÉPOQUE DES MAMELOUKS[5].

Le principal ouvrage attribué au sultan el-Malek eḍ-Ḍâher Baybars que nous appelons communément Bîbars (1260-77) fut, en dehors des travaux exécutés à la Ṣakhrah, un khân situé à l'angle de la ville, au nord-ouest, avec moulin, four et mosquée. Connue sous le nom de *khân eḍ-Ḍâher*, cette fondation de 1263 tirait ses revenus de plusieurs villages dont celui de *Liftâ*. Les réparations que les Turcs y apportèrent au XVIe siècle respectèrent le lion héraldique du farouche conquérant qui figurait sur l'entrée[6].

Le règne d'el-Mansour Qélâoun (1279-90) se signala par la création de l'hospice (*ribâṭ el-Mansoury*) en marge du Ḥaram[7] et par des réparations à el-Aqṣâ, mais surtout par les travaux du grand émir 'Ala ed-Dîn, que Bîbars avait institué *nâḍir* ou inspecteur des deux sanctuaires (Jérusalem et Hébron). L'une des portes occidentales du Ḥaram près de laquelle il avait élevé un hospice conserve encore le nom de ce personnage qui paraît avoir été un Syrien de Damas. Sous Ketboghâ fut re-

1. *ROL.*, X, p. 357, avec confirmation fournie par le récit de Djemâl ed-Dîn. Cf. *Annales de T. S.*, *Archives de l'O.L.*, II B, p. 441.

2. *ROL.*, X, p. 359. *Hist. d'Eracles* évalue à 30.000 le nombre de tués, et le Contin. de Guill. de Tyr donne le détail de cette sauvage déprédation, *RHC.*, *Occid.*, II, p. 428, 563. Voir plus haut, p. 291.

3. *ROL*, XI, p. 193. SAUVAIRE, *Histoire.*, p. 291. VAN BERCHEM, *op. l.*, p. 135, n. 3.

4. Voir la notice de ROEHRICHT, *Études sur les derniers temps du royaume de Jérusalem*, C : *Les combats du sultan Bibars*; *Archives...*, II, A, p. 365-406, et la bibliographie au début. Sur ses travaux à Jérusalem, p. 369, 375. SAUVAIRE, p. 238 s.

5. Cf. SAUVAIRE, *Histoire...*, p. 237-260; p. 263-283.

6. COTOVIC, *Itiner...*, p. 150 : *in ipsa via Moschea cernitur recens extructa et muris cincta, Leonis simulachro contra Legem Turcharum supra ostium insculpto.* Cet établissement se trouvait à cheval sur l'angle N.-O. de l'enceinte détruite, entre l'Établissement des Frères des Écoles chrétiennes et celui des Filles de la Charité; cf. *RB.*, 1913, p. 95 s.

7. Voir sur cette fondation VAN BERCHEM, *op. l.*, nos 65 ss., p. 199 ss.

construite la muraille orientale du Ḥaram près de la Porte Dorée (1295), car c'est surtout le lieu saint des musulmans qui retient l'attention des princes. Quant à la ville, loin de se développer, elle s'anémie au cours de la guerre sainte qui ne se terminera qu'avec le siècle et sous la menace continue des invasions barbares. « En ces temps-ci, note Burchard, en 1283, les habitants sont très peu nombreux eu égard à la capacité de la ville, parce qu'ils sont dans une crainte perpétuelle [1]. » Crainte justifiée si l'on prend garde qu'en 1300, Jérusalem reçut la visite des Tatars ou Mongols, après leur victoire sur les Égyptiens à Ḥoms. Ils poussèrent même jusqu'à Hébron. Moufaḍḍal parle de massacre de musulmans et de chrétiens, d'orgies dans le Ḥaram, de pillages et de destructions, de jeunes gens, jeunes filles, enfants emmenés en captivité [2]. Les relations qu'entretenaient Géorgiens, Arméniens et Latins avec le *khân* des Tatars amenèrent celui-ci à favoriser tous ces ennemis du soudan d'Égypte, et l'on vit, à l'aurore du XIVe siècle, le retour (retour bien éphémère sans doute) de Jérusalem au pouvoir des chrétiens. L'aide très efficace du roi d'Arménie, Héthoum, obtint une récompense toute particulière. Étant arrivé à Jérusalem après les Mongols, il rendit confiance aux chrétiens qui s'étaient réfugiés dans des cavernes, et fit célébrer avec pompe les offices religieux et des fêtes solennelles aux Lieux saints, pendant quinze jours. « La visite qu'il fit à toutes les stations de pèlerinage fut une grande consolation pour lui. Il était encore à Jérusalem, lorsqu'il reçut un diplôme du khân, qui lui conférait en don cette ville avec le territoire d'alentour [3]. » On racontait quelques années plus tard que les Mongols avaient tenté d'enlever la Porte Dorée pour la transporter dans leur pays mais que la profondeur des fondations et substructions leur avait fait abandonner l'entreprise. De dépit, ils y auraient mis le feu, sans résultat toutefois. Les Arabes, de nouveau maîtres de la ville, commencèrent à murer cette porte sans dissimuler entièrement ses battants de cyprès garnis de gros clous très recherchés comme reliques par les pèlerins [4].

C'est probablement pour se venger de l'appui que les Géorgiens avaient prêté à Ghazan, khân des Tatars, que le sultan el-Malek en-Nâṣer Moḥammed, fils de Qélâoun, une fois vainqueur des barbares, transforma en mosquée l'église Sainte-Croix [5]. Mais en juillet 1305, le *naïb*, ou lieutenant du sultan, restitua le monastère et l'église aux chrétiens sur les instances d'un ambassadeur du roi de Géorgie. L'exemple de Tankîz, vice-roi de Syrie, montre qu'en ce temps-là un *naïb* jouissait d'une quasi-indépendance. Ce personnage est célèbre non seulement par des améliorations apportées aux sanctuaires d'Hébron et d'el-Aqṣâ, par l'érection d'un minaret et d'une madraseh près de la porte de la Chaîne (1328-30), mais encore par la construction ou plutôt la réfection de l'aqueduc qui amène l'eau au Ḥaram et par la création du grand bassin situé entre les deux mosquées [6]. A Malek en-Nâṣer revient l'honneur d'avoir refait une portion de la muraille méridionale du Ḥaram, d'avoir redoré les coupoles des deux mosquées, élevé les arcades de la plateforme au nord, et reconstruit solidement *bâb el-Qaṭṭânîn*, en 1336, comme il ressort d'une inscription [7]. C'est à cette porte que se trouvait le « Bain neuf » fondé par Tankiz. Sous ce même règne, la citadelle fut remise en état pour servir de logement au représentant du pouvoir central [8]. Cette

1. LAURENT, *Peregrinat...*, p. 63.

2. *Histoire des sultans mamelouks*, texte arabe et trad. publiés par BLOCHET, *PO.*, XIV, 3 (1920), p. 667. Cf. RICCOLDO, Laurent, p. 120 : *Tartari occupaverunt et exterminaverunt Syriam usque Gazam, et ceperunt Iherusalem, et dederunt eam Christianis*. FABRI, *Evagat.*, II, p. 315.

3. *Chronique du roy. de la Petite Arménie*, *RHC.*, *Armen.*, I, p. 660. Cf. ROEHRICHT, *Études sur les derniers temps du roy. de Jérus.*, *Archives de l'O. L.*, p. 649, n. 75. On disait aussi que le khân des Tatars, Ghazan, avait réintégré les Templiers et les Hospitaliers dans leurs anciennes possessions et promis de rendre aux Dominicains la garde du Saint-Sépulcre. D'autres auteurs prétendent que la ville fut remise aux Géorgiens.

4. POGGIBONSI, chap. 85. Le transfert de portes monumentales n'était pas rare à cette époque.

5. SAUVAIRE, p. 173 s. Il semble que sous Bibars, il y ait eu une tentative analogue. *PO*, XIV, p. 459.

6. Sur l'existence de ce canal avant les Croisades voir LE STRANGE, p. 197 et *RHC.*, *Occid.*, I, p. 329; CL.-GANNEAU, *ÉAO.*, II, p. 135. — Cf. VAN BERCHEM, *op. l.*, p. 245 ss. [sur le canal] et p. 252 ss. [sur la madr. de Tankiz].

7. VAN BERCHEM, *op. l.*, II, II, n° **176**, p. 127 ss. Cf. *ibid.*, p. 111 ss. sur les autres travaux de ce sultan au Ḥaram.

8. SAUVAIRE, p. 265; PEPIN DE BOLOGNE, p. 408; JACQUES DE VERONE, *ROL.*, III, p. 207 : *castellum quod nunc edificari fecit soldanus*. P. 249, sur Tankiz : *habet in Damasco unum regem, qui dictur Danghis melech, admiratus Damasci et magnus rex Damasci et est potentissimus rex in pecunia, in milicia, in omnium rerum affluentia et constituit admiratos suos per suam regionem...*

restauration de la Tour de David peut se dater des environs de 1315.

Les chrétiens eurent à se féliciter de la politique de Malek en-Nâṣer, fondée sur des relations suivies avec les princes d'Occident et la cour de Byzance, conseillée par l'entourage chrétien en qui il mettait sa confiance. Attirer à soi les amitiés et les appuis qui avaient favorisé l'invasion mongole, c'était faire preuve d'une habileté rare. Les Géorgiens, apparentés aux Mamelouks du Caucase, élite de la milice des sultans du Caire, reconquirent aisément la situation privilégiée dont ils jouissaient déjà en Palestine depuis l'avènement des prétoriens d'Égypte, en 1250[1]. Les ambassades de Jacques II d'Aragon ne se bornaient pas aux affaires commerciales; elles traitaient de la rançon des prisonniers, des facilités à accorder aux pèlerins et de la garde des Lieux saints. En 1322, le roi d'Aragon obtenait pour douze Frères Prêcheurs catalans la garde et le service du Saint-Sépulcre, mais ceux-ci ne firent qu'un séjour assez court en Terre Sainte sur lequel ils ont laissé quelques notes[2]. Jacques II sollicitait en 1327 les mêmes concessions en faveur des Franciscains. Il était réservé au roi de Naples, Robert d'Anjou, de faire aboutir ces négociations : les Frères Mineurs, en vertu de rescrits dûment obtenus ainsi que du versement de grosses sommes d'argent, se trouvèrent en possession du Cénacle, et du droit d'officier au Saint-Sépulcre, à la grotte de Bethléem, et au Tombeau de la Vierge (1333-35), sans préjudice toutefois des droits acquis aux autres confessions énumérées par les pèlerins de l'époque : Grecs, Abyssins, Nubiens, Maronites, Jacobites, Géorgiens. Ces derniers gardaient, en effet, les clefs du Saint-Sépulcre et la propriété du Calvaire[3].

Nous n'avons pas à revenir sur les circonstances de l'installation des Frères Mineurs auprès du Cénacle[4] et du Saint-Sépulcre, ni sur l'extension que prit peu à peu leur domaine. Le logement des pèlerins d'Occident était assuré par l'hospice ou auberge fondé vers 1335 dans les dépendances de l'Hôpital Saint-Jean grâce au dévoûment d'une généreuse dame appelée Marguerite de Sicile dont le nom se trouve mêlé aux actes de vente des terrains du Cénacle. Dirigé par un chef désigné sous les noms de gardien de l'Hôpital

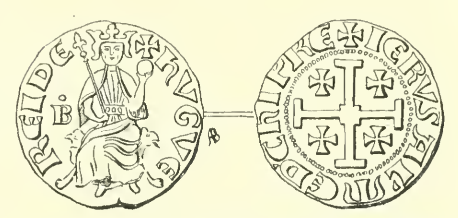


Fig. 410. — La croix de Jérusalem (auj. Croix de Terre-Sainte) sur une monnaie de Hugues IV « roi de Jérusalem et de Chypre » (1324-1359). Époque de la restauration du Cénacle.

Dessin du P. Barrois d'après SCHLUMBERGER, *Numism. Or. lat.*, pl. VI, 24 ; p. 193.

de Jérusalem, d'hôtelier (*hospitalarius*), ou de consul, cet établissement demeura en exercice jusqu'à la fin du XVe siècle[5].

Pour être complet nous devons mentionner plusieurs édifices musulmans dus à des particuliers ou à des fonctionnaires contemporains de Malek en-Nâṣer : la *khânqâh Fakhriyeh* voisine de la mosquée des Maugrebins, au sud-ouest du Ḥaram, la *madraseh Tankiziyeh* déjà signalée et située au *Mehkemeh* actuel (1328), la *madraseh Djâouliyeh* à l'Antonia (1300-20), la *madraseh*

1. R. JANIN, *Les Géorgiens à Jérusalem; Échos d'Orient*, 1913, p. 34, 216.

2. PIJOAN, *Institut d'estudis catalans*, *Anuari* 1907, p. 374 ss. GOLUBOVICH, *Bibl.*, III, p. 232 ss.

3. GOLUBOVICH, *I frati minori nel possesso de' luoghi santi...*, p. 21 ss. L'énumération de la pléiade des itinéraires de l'époque de Malek en-Nâṣer (1293-1340) se trouve dans ROEHRICHT, *Bibl. geogr.*, p. 65-85 ; quant aux querelles intestines des Grecs d'alors, nullement intéressantes pour l'histoire monumentale, le récit en est donné par Chrysost. Papadopoulos. (Ἱστορία..., p. 425 ss.) Papadopoulos (Ἱστορία..., p. 425 ss.) Le centre de la colonie grecque se trouvait autour du clocher du Saint-Sépulcre, à peu près comme aujourd'hui. JACQUES DE VÉRONE, *ROL.*, III, 190

4. Restauré partiellement vers 1342 avec le concours d'artistes envoyés de Chypre, où régnait alors Hugues IV, titulaire du trône de Jérusalem (cf. fig. 410).

5. Cf. GOLUBOVICH, *I frati...*, p. 16 ss. On a vu qu'auparavant la maison des Hospitaliers avait été successivement hôpital musulman (sur l'ordre de Saladin), puis résidence des naïbs jusqu'à la réparation de la Citadelle vers 1320. Nous ne partageons donc pas l'opinion exposée par le R. P. Golubovich, p. 19. Au XIIIe s. les Fils de Saint-François avaient eu un pied-à-terre aux abords du Spasme actuel, tandis que les Dominicains avaient une maison sur les pentes du mont Sion, en attendant de s'installer près d'Aceldama, vers 1335, pour un laps de temps assez court, en raison de l'insécurité de l'endroit.

Melekiyeh au nord du Ḥaram (1340), la *zâwieh Aminiyeh* à la porte *bâb el-'Alem* (1329), la *madraseh Karîmiyeh* à *bâb Ḥiṭṭah*, deux autres *madârîs* en dehors de l'enceinte sacrée au nord, la *Salâmiyeh* près de *bâb el-'Atem* (après 1300) et la *Wadjihiyeh*, dans la rue de l'escalier du *Moulah* (1302), plus les *tourbeh Sa'diyeh* et *Djâliqiyeh* près de *bâb es-Silsileh* (1307), enfin la *zâwieh des Maugrebins* sur le point le plus élevé de leur quartier (1303).

C'est encore dans cette catégorie de monuments que se développe l'activité constructrice de Jérusalem sous les derniers mamelouks baḥarites. Appartiennent à cette époque les *madârîs Baladiyeh* (1380) à côté de *bâb es-Silsileh*, *Khâtouniyeh* (1380) et *Arghouniyeh* à *bâb el-Ḥadîd* (1357), *Moudjokiyeh* (1359) à *bâb en-Nâḍir*, et, au nord du Ḥaram, trois autres : *As'ardiyeh* (1359), *Faresiyeh* (vers 1350), *Ḥasaniyeh* au-dessus de *bâb el-Asbâṭ* (vers 1360)[1]. Nous relevons hors de l'enceinte; au nord : la *zâwieh Chaykhouniyeh* près de Sainte-Anne et du petit marché de *bâb Ḥiṭṭah* (1359), le *ribât Maredîny* près de la même porte (1361): à l'ouest : les *madraseh Ṭachtamiriyeh* (1358), *Bâwardiyeh* (1367) voisines de *bâb en-Nâḍir*, la *zâwieh Moḥammadiyeh* (1350) dans les mêmes parages, la *madr. Ḥanbaliyeh* (1380) à *bâb el-Ḥadîd*, la maison du Coran *Salâmiyeh* sur la rue de *bâb es-Silsileh* (1360), et, à côté, la *madraseh Ṭâziyeh* (1361), la *zâwieh des Eunuques* sur la rue *Chârâf* (1352).

Sous le règne de Malek ed-Dâher Barqouq (1382-93), fondateur de la dynastie des mamelouks circassiens, se place la fondation des *madr. Toulouniyeh* et *Fanariyeh* auxquelles on accédait par l'escalier qui conduit au minaret de *bâb el-Asbâṭ*, des *madr. Younèsiyeh* et *Djéhârkésiyeh* qui se partageaient une église construite par les Roûm aux environs de *bâb en-Nâḍir*, et la restauration de la *tourbeh* de *Barakatkhân* contiguë à la bibliothèque municipale, vis-à-vis de la *madr. Ṭâziyeh*. Barqouq fit restaurer l'ancien lac Germain, l'année même de sa mort (1398-99) ; c'est depuis ce temps que ce réservoir est appelé *birket es-Soulṭân*.

Avant l'avènement de Djaqmaq (1438) se place la fondation de la *madr. 'Oṭmaniyeh* à *bâb el-Moutawadâ* (1436), de la *madr. Djawhariyeh* (1440) à *bâb en-Nâḍir*, de la *zâwieh Wafâïyeh* près de la même porte, de la *madr. Bâsetiyeh* (1431) dont une partie est sur la *Dawâdâriyeh* (1297) à *bâb el-'Atem*, de la *madr. Ghâderiyeh* dans l'intérieur du Ḥaram, et de la *madr. Kâmeliyeh* dans la rue de *bâb Ḥiṭṭah*[2].

Les lourdes impositions qui pesaient sur eux et la gêne au milieu de laquelle ils se débattaient interdisaient aux chrétiens une telle profusion dans la bâtisse. Ils ne laissèrent pas toutefois d'opérer quelques améliorations dans leurs propres édifices, mettant à profit l'accalmie du sultanat provenant de la conversion des Mongols à l'Islam et de la diversion causée en Europe par le péril turc. Mais des fanatiques ayant pris ombrage de ces modestes entreprises dénoncèrent l'audace des ilotes au divan du Caire. Aussitôt un page nommé Ynâl Bây se présenta à Jérusalem porteur d'un rescrit du sultan Djaqmaq (1438-1453) enjoignant d'inspecter les couvents, d'y démolir toute construction nouvelle et d'enlever le prétendu tombeau de David des mains des chrétiens. Laissons la parole à Moudjîr ed-Dîn (p. 443, l. 6 e. b.) :

« En conséquence, les constructions nouvellement élevées dans (le couvent de) Sion furent détruites, le tombeau de David fut retiré d'entre les mains des chrétiens, et on exhuma les ossements des moines qui étaient enterrés près du tombeau du seigneur David. Ces faits se passèrent le lundi 22 Djoumâda second de l'année 856 (lundi 10 juillet 1452); ce fut un jour de fête. En cette même année on sévit contre les chrétiens : on retrancha du couvent des Syriens le masdjed, qui fut remis au cheikh Moḥammad el-Mochmer et converti en *zâwieh* : on démolit les constructions nouvelles qui avaient été élevées à Bethléem et dans la *Qomâmeh* (S.-Sépulcre); on arracha la balustrade en bois récemment installée dans la *Qomâmeh* et on l'emporta au masdjed el-Aqṣâ, au milieu des *takbîr* et des *tahlîl*. Des recherches furent pratiquées dans tous les couvents : tout ce qu'on y trouva de constructions récentes fut détruit[3]. »

1. Ajouter la *zâwieh Mehmâziyeh* (1345 ou 1344 : cf. VAN BERCHEM, *op. l.*, p. 271 s.) et la *madr. Moḥaddetiyeh* près du passage voûté des *Ghawânimeh*. La plupart de ces fondations musulmanes, que nous avons passées en revue d'après Moudjîr ed-Dîn, sont documentées aussi par des inscriptions arabes qu'on trouvera facilement aujourd'hui dans le *Corpus* de M. van Berchem.

2. Les trois règnes de Barqouq, Faradj (1405-12), Bers-Bay (1422-38) ont laissé des décrets gravés placés dans le Ḥaram. Le minaret de la khânqâh de Saladin fut élevé un peu avant 1417.

3. SAUVAIRE, p. 255, exactement confirmé par FABRI, *Evagat.*, I, p. 253 ; II, p. 321. VAN BERCHEM, p. 334 s.

Le sultan Khošqadem (1461-67) s'occupa de travaux plus utiles en entreprenant la réfection de l'aqueduc d'*el-'Arroub* et « du plus oriental des deux bassins d'*el-Mardjî'* », travail exécuté sous la direction de Doulât Bây, page que le souverain avait envoyé à Jérusalem pour cet objet. Le résultat, semble-t-il, ne s'en fit sentir qu'à la fin de 1469 : les eaux entrèrent dans la ville en djoumâda II de l'an 874, ainsi qu'il appert d'une inscription fixée auprès de l'escalier de la Fontaine de *bâb es-Silsileh*. L'événement fut considéré « comme un effet de la bénédiction de l'émir Nâṣer ed-Dîn Moḥammed ibn en-Našâšiby » alors trésorier impérial et qui devint, l'année suivante, *nâdir* des deux sanctuaires [1].

Mais on se trouvait déjà sous le règne du fameux Qâït Bây (1468-96), le dernier des mamelouks qui jouit d'une certaine notoriété. Les travaux hydrauliques jugés insuffisants furent repris en septembre 1480 aux Vasques (dites de Salomon) et en 1483 à l'aqueduc d'el-'Arroub. Après cinq mois et quinze jours de labeur et une dépense de 4000 dinârs, l'eau arriva à Jérusalem le 20 radjab 888 (24 août 1483) [2]. Le samedi 16 août, Fabri, au cours d'une visite aux Vasques, avait remarqué le campement des chefs de chantier et les équipes d'ouvriers [3]. L'importance de l'œuvre frappait les imaginations au point que les habitants se demandaient si l'intention du soudan n'était pas de faire de Jérusalem sa capitale. L'opulence qu'il déploya dans la construction de la *madraseh Ašrâfiyeh* proche de la porte de la Chaîne n'était pas de nature à dissiper cette illusion. L'édifice décrit avec complaisance par Moudjîr ed-Dîn qui en fait le troisième joyau du Ḥaram, avait été décidé à la suite d'un voyage à Jérusalem en 1475 par Qâït Bây (Malek el-Ašraf) peu satisfait de la *madraseh* bâtie au même endroit sous son prédécesseur et dont le fondateur lui offrait d'accepter la dédicace. Le soudan entendait bien n'attacher son nom qu'à des œuvres remarquables, saisissant en même temps l'occasion, comme dans l'affaire de l'aqueduc, de ruiner la mémoire de Khošqadem qui l'avait jadis exilé à Jérusalem sous l'inculpation de rébellion. Aussi bien dépêcha-t-il en cette ville un page et des ouvriers du Caire pour démolir le bâtiment existant et en ériger un autre beaucoup plus luxueux à la place. Commencé en octobre 1480, le gros œuvre fut achevé en septembre 1482. L'année suivante se passa à décorer et à poser les accessoires : en août 1483, Fabri trouva les artistes en train de fixer les marqueteries du sol et des parois et de peindre les plafonds. Les travaux étaient déjà assez avancés pour provoquer l'admiration des visiteurs. Face à la madraseh, on érigea un élégant sébîl [4].

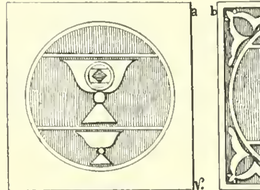




Fig. 414. — La coupe dans des blasons d'émirs mamelouks à Jérusalem.

a, Émir 'Ala' ed-Dîn 'Aly, vers 1400; *madraseh Ṣoubeibiyeh* (cf. Moudj., p. 390, l. 6 ss. et p. 609, l. 11 ss.).
b, Émir Ṭâz, † 1361-2; *madr. Ṭaziyeh* (*op. l.*, p. 396, l. 9 ss. et van Berchem, n° 86, p. 286 ss.).

Parmi les autres constructions du règne il faut signaler l'hospice *Zamany* à la porte du bassin des ablutions vis-à-vis la *madr. 'Otmâniyeh* (1476), la *madr. Mouzheriyeh* à *bâb el-Ḥadîd* (1480) fondée par un gros fonctionnaire d'Égypte, enfin une salle d'audience dans la *madr. Djâouliyeh* (1486) devenue l'Hôtel de la Lieutenance ou résidence du *nâïb* de Jérusalem. Pour l'agencement de cette pièce, l'émir Khedr bey se conforma aux usages égyptiens [5]. Ainsi, sous les derniers Circassiens,

1. Sauvaire, p. 258, 293.
2. Date officielle, mais l'aqueduc fonctionnait déjà le 3 août, en partie du moins, à en croire Fabri.
3. *Evagat.*, II, p. 185. Ce texte se recommande comme un des plus importants pour l'histoire de l'aqueduc. Il donne une idée de la grandeur de l'entreprise exécutée que le pèlerin estime supérieure à celle d'Ézéchias — *nec tamen similis fuit labor Ezechiæ labori Cathubæ Soldani qui... scindit montes a longe distantes ut inducat aquas.* Cf. p. 123 et van Berchem, p. 343.
4. Sauvaire, p. 143, 286. Fabri, *Evagat.*, II, p. 124 : *et ibi ad murum atrii ædificabatur nova muschea pretiosissima pro oratorio domini Soldani..... Multos ibi artifices et laborantes invenimus, subtilissimas tabulaturas de vario et polito marmore facientes, et tam pavimentum, quam parietes ornantes picturis. Insuper pretiosis et auratis coloribus superiora fulgentia erant, et fenestræ valde pulchre illustrabant habitaculum.* Van Berchem, p. 352 ss.
5. Sauvaire, p. 145, 146, 288. Le transfert du gouvernorat

l'influence de l'Égypte tendait à supplanter les traditions syriennes maintenues généralement avant eux en raison de l'origine des fonctionnaires. La nomination aux charges de *nâïb* et d'inspecteur (*nâḍir*) avait jusqu'aux environs de 1400 été dévolue au grand *nâïb* ou vice-roi de Syrie, mais au xve siècle les soudans disposèrent eux-mêmes de ces emplois, mesure qui eut nécessairement une répercussion dans l'évolution de l'art arabe à Jérusalem.

L'activité de Qâït Bây s'étendit à la plate-forme du Ḥaram et à des bazars couverts. Une inscription située près du *ḥammâm eš-Šefa'* exhibe le calice héraldique de ce souverain assez répandu en Égypte et en Palestine et dont disserte Fabri dans quelques pages consacrées aux mamelouks [1]. En reconnaissance de la sympathie et de l'accueil qu'il avait rencontrés chez les Franciscains aux jours de l'exil, Qâït Bây se montra juste et tolérant à l'égard des chrétiens et bienveillant pour les pèlerins [2].

III. — JÉRUSALEM A LA VEILLE DE L'OCCUPATION OTTOMANE.

Tandis que le lieu saint musulman et les rues voisines s'encadraient de cette architecture polychrome, plus brillante que solide, dont les nombreux témoins attirent encore, malgré leur délabrement, l'attention du visiteur éclairé et du paysagiste, l'appareil défensif de la cité subissait les effets désastreux d'une négligence peut-être voulue de la part des mamelouks dans la crainte que leurs mobiles sujets de Syrie n'opposassent, à l'occasion, derrière de solides remparts, de la résistance au pouvoir capricieux des soudans d'Égypte. Ceux-ci se contentèrent de relever la Citadelle au début du xive siècle pour y entretenir un émir et sa garde. Fervent des coutumes égyptiennes, l'émir Taghry Bardy y introduisit la *ṭabl-khânâh*, ou batterie de tambour fort bruyante qui s'exécutait après le coucher du soleil (1463). Mais cet usage fut bientôt aboli et la Citadelle tomba dans un complet état d'abandon par suite de la désorganisation des affaires. Son gouverneur n'était guère plus qu'un simple particulier [3]. Le château néanmoins avec ses épaisses murailles, ses tours, ses meurtrières, ses mâchicoulis et son pont-levis demeurait le point le plus fort de la ville. Mais au lieu d'une garnison, Fabri n'y trouva que les dames du ḥârem du châtelain occupées à coudre dans la cour centrale [4]. Une partie des fossés remplis de décombres était aménagée en jardin potager, ce qui provoque cette réflexion de Gilbert de Lannoy sur la faiblesse de ce chastel : « Ailleurs entour et pardedens la ville n'est gaires fort, et y a plas fossez et mechans, et ne pourroit riens durer après la ville prise [5] ». Fabri le compare à un *Burg* d'Allemagne et le croquis du hollandais Rewich dans l'itinéraire de Breitenbach (1483) lui donne à peu près sa physionomie actuelle [6]. Le premier à notre connaissance, Suriano en attribue la construction aux Pisans [7], allégation toute gratuite en contradiction avec celle des voyageurs italiens et autres, contemporains de Malek en-Nâṣer, qui affirment la reconstruction récente de la Citadelle par le soudan d'Égypte [8].

Quant aux murs de la ville, ils sont tombés peu

de la Citadelle à l'Antonia peut dater de 1400 environ. Cf. p. 580 ss. ci-dessus. La Citadelle garda son commandant particulier désigné aussi comme *nâïb*. VAN BERCHEM, p. 226 ss.; 283, n. 8.

1. *Evagat.*, III, p. 93. Le blason a été remarqué à Gaza, à Damas, au khân du Litany, etc. M. v. Berchem a noté que « cet emblème, l'un des plus fréquents sur les monuments des émirs mamlouks, s'y trouve en un très grand nombre de variantes » (*op. l.*, p. 288). Il explique le sens de cette armoirie de cour (fig. 411), allusion probable à une primitive charge d'échanson royal.

2. Fr. SURIANO, *Il trattato di T.S.*, (éd. 1900), p. 113 s. FABRI, *Evagat.*, II, p. 186 : *Christiani Deum pro eo tenentur orare et pro longaeva vita ejus, quia sepulchri dominici custos est et rex terrae sanctae, et Christianis peregrinis satis pius et mitis.* Après un procès avec les Géorgiens, une sentence rendue en 1492 attribua aux Frères Mineurs la moitié sud du Calvaire. Cf. *Échos d'Orient*, 1913, p. 3.

3. SAUVAIRE, p. 183, 279.

4. FABRI, *Evagat.*, II, p. 194.

5. *Voyages et Ambassades* (1401, 1422, 1447), p. 104.

6. ROEHRICHT, *Die Palästinakarte B. von Breitenbach's*; *ZDPV.*, XXIV, p. 129 ss., pl. 2.

7. *Il trattato...* (1483-95), p. 25 : Della parte meridionale è un altra valle et una piscina profunda, sopra la quale li Pisani fecero una fortissima rocha per defensione della cità. E questa deffende la parte occidentale, dove non sono fossa.

8. PÉPIN DE BOLOGNE (1320), TOBLER, *Dritte Wander.*, p. 408 : *Sarraceni super vetus opus fecerunt novum et habent ibi castrum satis pulchrum.* J. DE VÉRONE (1335); *ROL.*, III, p. 207 : *In altiori loco civitatis Jherusalem, juxta* [*castellum*] *quod nunc edificari fecit soldanus est mons Syon, et vocabatur civitas David.* Fr. SYMON, O.F.M. (1322-24), GOLUBOVICH, *Bibl. biobibl...*, III, p. 281 : *fuit ad tutamen... edificata illa turris famosissima et imperialissima David, quae nunc est reedificata per Saracenos et fortalissimum Soldani.* — VAN BERCHEM, p. 139 s.

à peu en ruines depuis la restauration sommaire de l'enceinte de Saladin, au milieu du XIII[e] siècle[1]. Les émirs ne s'inquiètent que de la clôture du Ḥaram. Le reste exploité en carrière ou absorbé par des habitations voisines se réduit à des pans de muraille plus ou moins reconnaissables. En maint endroit le péribole de Jérusalem n'est formé que par des séries de maisons pressées les unes contre les autres. Ailleurs, on n'a cure d'entretenir une enceinte qui n'enserre que des terrains vagues, par suite du rétrécissement des quartiers habités, notamment aux environs du Cénacle. Les voyageurs spéculent sur le développement de l'ancien mur dont ils contemplent les vestiges tout en constatant que le circuit de la partie habitée se réduit alors à trois milles de tour. Ils spéculent également sur les portes, essayant d'harmoniser les données bibliques et historiques avec l'état actuel de la ville, d'où une toponymie arbitraire qui ne peut prévaloir contre le témoignage oculaire direct et l'usage des bonnes gens de l'époque. Il serait fastidieux de démontrer comment beaucoup de fausses localisations contemporaines et de prétendues traditions antiques ont pris naissance dans cette période sous l'influence d'une méthode de recherches très rudimentaire et de la rigueur des circonstances. Le lecteur n'a qu'à se reporter au « saint circuit » (p. 623 ss.), pour se faire une idée de la topographie d'alors. S'encombrer de cette érudition de pacotille pour retracer la physionomie de la ville au temps des Mamelouks serait se condamner à errer sans issue dans un effroyable makis de *quiproquos*. Aussi bien ferons-nous état de ce que voient et entendent les auteurs de cette période et non de ce qu'ils croient savoir.

Un fait général dans l'histoire des cités est la persistance des anciennes portes alors même que les remparts ont disparu ou que les fortifications ont avancé. Jérusalem, qui n'a pas tellement perdu son enceinte que le pourtour ne puisse en être retracé, conserve également portes et poternes. On s'en convaincra en accompagnant Moudjir ed-Dîn[2] et quelques-uns de ses contemporains autour de la ville.

1. — Attenant à la Citadelle *bâb el-Khalîl*, porte mise en relation avec Jaffa par les Occidentaux[3], d'où la dénomination moderne de porte de Jaffa, demeure pour les Juifs porte de David. Dans la ligne du mur qui tend vers le Nord s'ouvre, à la hauteur du patriarcat latin, sinon plus près de l'angle N.-O., *bâb er-Rahbeh* ou porte de la Place. Nul fossé sur cette face, mais un terreplein (*pianura*) où les citadins vont faire le kief en été[4].

2. — Sur la muraille Nord tout le long bordée d'un fossé nous remarquons la *porte du Couvent des Serbes* (ancienne poterne Saint-Ladre), derrière le monastère de Saint-Michel qu'habitent les Serbes à proximité de Saint-Sauveur; puis *bâb el-'Amoûd*, « porta de Damasco » pour Suriano (p. 91). Le mur, dans lequel sont insérées quelques maisons

1. Jacques de Vérone (1335), *ROL.*, III, p. 193 : *Cum civitas sit mutata et pro majori parte dirupta, ego circuivi eam pluribus vicibus, et vix videntur in aliquibus locis porte et edificia antiqua*. Poggibonsi (1347), p. 41 : D'intorno ella (Ierusalem) non gira un miglio, ed è sanza mura e sanza porte, altro che Porta Aurea e'l muro del tiempo di Salamone. Frescobaldi (1384), p. 152 : Bene vero che della parte opposita alla valle di Giusafà non v'è mura, anzi v'è un fosso e uno steccato non troppo forte, e quasi si vincerebbe per battaglia di mano con gente d'arme. D'Anglure, (1395), p. 118 : Cette dicte saincte Cité n'est à présent point fermée que des maisons qui sont faictes sur les fossés. Combien qu'il appert bien par les vielz fossés et murs qui encore y sont apparans qu'elle fut jadis moult noblement fermée. Gilbert de Lannoy (1401 ss.), p. 104 : Item est Jherusalem fermée tout entour de murs non pas haulz et bien emparez, et a aucunes povres tours en aucuns lieux, mais peu en y a, et aussy en aucuns lieux y a aucuns povres fossez plain, et en aucuns lieux non. Fr. Anonyme (1463), *ROL.*, XII, p. 12 : *siquidem tribus milibus sine muro vix ambit, etsi passim domus in circuitu invicem copulentur. Verum que extant antiquorum murorum vestigia ea luculentius indicant multo maiorem Jerosolimam antea fuisse.* Fabri (1483), II, p. 204 : *In circumferentia murorum et mœnium fuerunt quidem turres, quarum vestigia deprehendimus, verum Sarraceni eas dejecerunt, et intra civitatem juxta muscheas alias turres erexerunt pro ritu eorum. Non enim curant de munitionibus civitatum, sed introitus et aditus in regionem magno studio observant.* Daniel d'Éphèse (1493-99), p. 521 : Ἔστιν οὖν ἡ πόλις Ἱερουσαλὴμ τὸ πλέον αὐτῆς τῶν τειχῶν ἐκ βάθρων αὐτῶν ἠφανισμένον ἕως ἐδάφους γῆς. Cf. le plan joint à l'itinér. de Breitenbach (1483) *ZDPV.*, XXIV, pl. 1, 2 et 3.

2. P. 406 s. Sauvaire, p. 185, 127. Trop préoccupé de topographie biblique, Fabri manque d'objectivité dans la question des portes. Cf. Carmoly, *Itinér... trad. de l'hébreu*, p. 235.

3. J. de Vérone, *ROL.*, III, p. 207 : *in porta que veniebat versus Jaffa et Joppe erat una turris (David)*. d'Anglure, p. 119 : A l'entrée par devers Jaffe a un fort chastel.

4. Suriano, p. 25 : La qual pianura credo fosse lasata ad ziò che li citadini havessero di poter usire ad spaso al tempo de la state, come se fa ensino al dì presente, si como ho veduto per multi tempi.

donnant sur le fossé, passe comme aujourd'hui sur les cavernes royales (Fabri, II, p. 118). On rencontre ensuite deux poternes assez rapprochées l'une de l'autre : *bâb ed-Dâ'iyeh* et *bâb es-Sâhireh* au débouché de deux rues du Bézétha.

3. — A l'angle Nord-Est, l'ancien tracé a laissé des vestiges vers le moderne *bordj el-Laqlaq;* il y a là une certaine élévation de terrain où se voient des ruines de mur et où se dressa jadis une très haute tour[1]. Mais, en retrait, on constate un autre mur abrégeant la distance tout en maintenant Sainte-Madeleine (*el-Mâmoûniyeh*) et Sainte-Anne à l'intérieur de la ville. De là une enceinte double avec passage entre deux, ce qui nous ramène à la situation médiévale[2] : une poterne près de Sainte-Madeleine dont on ne pouvait sortir dans les champs mais qui vous faisait aller entre deux murs. A la fin du xv[e] siècle on trouvait dans les mêmes parages une poterne bouchée qui donnait sur le *meidân* où l'on vendait les esclaves. La principale et alors unique porte de l'Orient était *bâb el-Asbâṭ* « porte des Tribus », à un jet de pierre de la Probatique représentée par le *birket Isrâ'îl.* Les Occidentaux après l'avoir appelée « porte de Josaphat » comme au xii[e] siècle, finissent par lui transférer le vocable de Saint-Étienne sous la pression des *montreurs* du temps et de leurs *locarii* ou manuels du pèlerin. Les deux portes du Ḥaram, la porte Dorée et la porte des Funérailles (*bâb el-Djanâïz*) ou porte d'*el-Bourâq* faisant face à l'escalier oriental de la plate-forme sont murées et condamnées[3].

4. — Le mur du Ḥaram forme une partie de l'enceinte méridionale dans laquelle s'ouvre un peu plus loin vers l'Ouest *bâb el-Moghârbeh.* Un jeu de mot transformant *Moghârbeh* en *khoum el-ibreh* « chas d'aiguille »[4] amène l'identification de cette poterne avec le trou de l'aiguille de *Matt.*, xix, 24! Depuis le milieu du xiv[e] siècle, par suite de la dégradation du mur de Saladin, on perd l'habitude de dire que le Cénacle se trouve dans la ville. Pour se rendre du Gallicante à la maison d'Anne, Fabri se fraie un chemin *inter ruinas domorum;* pour aller de la maison de Caïphe à Saint-Jacques, il suit une longue rue à travers beaucoup de ruines de grands murs[5] : preuve qu'en ce point l'enceinte médiévale avait à peu près complètement disparu. Certains pourtant pensent en retrouver le tracé, un tracé excluant de la ville non seulement le Cénacle et la maison de Caïphe, mais aussi la maison d'Anne, ce qui reculerait notablement vers le Nord la ligne de l'ancien rempart[6]. Quoi qu'il en soit on signale l'existence, à l'extrémité du bazar juif, de la « porte du quartier des Juifs[7] » à laquelle ceux-ci maintiennent le nom de « porte de Sion ».

5. — Il nous est difficile de dire en quel état se trouvait la muraille occidentale au Sud de la Citadelle, mais nous savons par Moudjîr ed-Dîn qu'elle avait « une petite porte secrète attenant au couvent des Arméniens ». Une autre poterne que l'on avait condamnée est signalée près d'*el-Ya'qoubiyeh* transformé en *zâwieh.* Elle doit être identique à la porte toujours close qu'un Anonyme grec du xiv[e] siècle dit appartenir à l'une des six tours de la Citadelle et donner vers l'orient[8].

1. Fabri, *Evagat.*, II, p. 119; A corriger d'abord *in quo murus occidentalis jungitur muro aquilonari* en *in quo murus orientalis* d'après l'ordre de la marche : *Ante hunc angulum est quædam altitudo et terræ tumor, in quo ruinæ murorum sunt; ibi etiam quondam stetit turris altissima* qu'il pense à tort avoir été une des tours hérodiennes, Phasael etc., égaré en ceci par Burchard.

2. *Ibid : Ibi vidimus magnam partem antiquorum murorum, fuit enim murus duplicatus, ita quod per medium ejus fuit transitus intra murum inferius et superius, et rupes supra quas murus fundatus est, in multis locis erant artequadratæ, supra quas turres steterant.*

3. Moudjir ed-Din, p. 180, l. 9 ss., 381, l. 2 s.

4. Poloner (1422), p. 240 : *In eadem platea est portula versus austrum, quæ lingua eorum (Sarracenorum) foramen acus dicitur, de qua Dominus dixit : Facilius est camelum ire per foramen acus...* renseignement que le pèlerin doit certainement tenir de ses guides ayant une teinture d'arabe. Suriano, p. 99 : *per uno (sportellino) che se chiamava Acus.*

5. *Evagat.*, I, p. 261, 266.

6. Suriano, p. 25 : lasando de fori tuto monte Syon, eli palazi de Ana et Caiphas, e fo reedificata alla italiana. L'auteur attribue ce tracé à Hadrien; il ne peut donc être question d'une restauration recente, comme on l'a prétendu. Anselme, O.F.M. (1507); H. Canisii *Lectiones Antiquæ*, iv, p. 790 : *Cœnaculum, domus Annæ et domus Caiphæ... hodie sunt extra civitatem.*

7. En conformité avec Moudjir ed-Din, (p. 406, l. 2 en b.) Poloner, p. 239 : *prope portam plateæ Judæorum, quæ a civitate respicit ad austrum...*

8. Koikylidès-Phokylidès, 'Αρχ. ὁδοιπορ., p. 510; Sauvaire, p. 185. Moudjir ed-Din, p. 407, l. 8. Le chroniqueur ajoute même (l. 9 s.) une dernière poterne murée, située « dans le quartier des gens du *dj. eṭ-Ṭoûr* et ouvrant sur le marché des esclaves à la sortie de *bâb el Asbâṭ* ».

Moudjir ed-Din s'extasie sur la solidité des maisons de Jérusalem, toutes en pierres de taille, sans une brique dans la bâtisse, ni une pièce de bois dans la toiture, avec des voûtes, des coupoles ou des terrasses. L'impression de Fabri est plus juste : il y a évidemment de grandes et belles habitations, mais aussi quelques réduits de pauvres en terre battue, sans compter un grand nombre de maisons en ruines et abandonnées, surtout à la périphérie. Ces quartiers déserts servent de voirie et sont continuellement empestés par les cadavres d'animaux que l'on y traîne. Les deux grands sanctuaires avec leurs dépendances et les demeures groupées à leur ombre, *Haram eš-Šérif* et Saint-Sépulcre, occupent la majeure partie de la cité. « En dehors de cela on trouve dispersées dans la ville un grand nombre de chapelles de schismatiques, de mosquées de Sarrasins, et de synagogues juives et samaritaines. Les principales rues sont couvertes de voûtes sous lesquelles s'alignent de chaque côté les boutiques des marchands et les cuisines des traiteurs; les artisans travaillent dans d'autres rues... Les quartiers habités sont peuplés de gens de toutes les nations qui sont sous le ciel [1]. » Il n'est pas sans intérêt de parcourir un peu en détail ces débuts de la Jérusalem moderne [2].

1. *Quartier chrétien.*

On désigne sous ce nom le quartier compris entre *bâb el-Khalîl* et la porte des Serbes; une partie s'appelle *er-Rahbeh* ou la Place, espace vide entre la rue actuelle *Istamboulîyeh* et la ligne du rempart au delà duquel s'étend à l'Ouest le quartier des Peaussiers. Le nombre des chrétiens s'élève à un peu plus d'un millier, la plupart indigènes de langue arabe appelés Syriens au Moyen âge et qu'on nomme à présent Chrétiens de la Ceinture, en raison de la ceinture de laine qu'ils portent sur la longue tunique sarrasine adoptée par eux. Leur turban bleu les distingue des Musulmans qui se sont réservé le turban blanc. Les autres chrétientés sont surtout représentées par des communautés d'hommes et de femmes à demeure, mais les fêtes et les pèlerinages amènent temporairement beaucoup de laïques de tout rite et de toute race. Favorisés par les Mamelouks jusqu'à être exempts d'impôts et de corvées, les Géorgiens ont occupé à la longue une quantité de petits monastères dont quelques-uns remontent



Fig. 412. — Patriarcat syrien de Saint-Marc.
La porte extérieure du couvent.

aux périodes byzantine et arabe, et que nous retrouvons aujourd'hui aux mains des Grecs : Saint-Nicolas, Saint-Georges, Saint-Jean le Théologien, Saint-Théodore, Saint-Dimitrî, Saint-Basile, Sainte-Catherine, Sainte-Thècle, sans parler de leurs empiètements chez les Arméniens, à Saint-Jacques et aux Saints-Anges (maison d'Anne), ni de

1. *Evagat.*, II, p. 204 s.; SAUVAIRE, p. 183. MOUDJIR ED-DIN, p. 406, l. 3; SURIANO, p. 25.

2. SAUVAIRE, p. 171 ss. Le traité *de Septem nationibus* énumérant et caractérisant les diverses branches de la chrétienté de Jérusalem a été emprunté par la plupart des itinéraires qui l'ont souvent maltraité. Là encore, le témoignage de l'observation directe est préférable aux manipulations littéraires aboutissant à désorienter le lecteur. C'est le sentiment de Louis de Rochechouart déclarant à ce propos : « *Quod vidimus testamur* ». *ROL.*, I, p. 257.

leurs possessions dans la basilique du Saint-Sépulcre, ni de Sainte-Croix, leur citadelle qui sera leur dernier refuge aux jours de la détresse [1]. Leur situation est déjà fort précaire au déclin du XV[e] siècle. Ils accumulent dettes sur dettes pour satisfaire leur goût du faste et de la bonne chère; on les reconnait non seulement à leur immense bonnet, à leur tonsure ronde ou carrée ou à leur longue barbe et à leur chevelure flottante, mais aussi à leurs beuveries, et à leur rudesse toute militaire. Ce sont des Mamelouks restés chrétiens. Les mérites d'une élite laborieuse et rangée rachetaient, il est vrai, tous ces travers.

Tandis que les Arméniens sont groupés autour de Saint-Jacques et de Caïphe, que les Latins, représentés par les Franciscains au nombre de vingt-cinq environ et par une petite communauté de dames Tertiaires — *le Bizoche* — chargées des soins domestiques et de la réception des pèlerines, forment une petite colonie près du Cénacle [2], les Grecs Hellènes se trouvent réduits à leur plus simple expression, suspects aux soudans depuis qu'ils sont devenus sujets du Grand Turc. Les itinéraires grecs et russes de l'époque, notamment celui du métropolite d'Éphèse, Daniel, envoyé en mission par le patriarche de Constantinople, gardent sur leur situation à Jérusalem un silence à peu près complet en dehors de leur présence au Saint-Sépulcre où ils habitent avec quelques Ibères et deux ou trois Franciscains. Suriano leur attribue l'église du *Prodromos*, dite alors maison de Zébédée, et un Saint-Georges [3].

Si les Géorgiens, tout en s'implantant au cœur du patriarcat, restaient en bonnes relations avec les Grecs, ceux-ci avaient dans les Serbes des compétiteurs peu commodes. Au cours du XIV[e] siècle, les Serbes s'étaient appropriés le monastère de Saint-Sabas, déserté par les Grecs à qui les nomades rendaient la vie impossible; mais leur centre dans la contrée demeurait le couvent de l'archange Michel [4], qui existe encore sous ce vocable à proximité de la poterne dite du couvent des Serbes, aujourd'hui invisible.

En dehors du quartier chrétien vivaient les Syriens installés autour de la maison de Marie, mère de Jean Marc, et près de la citerne marquant l'apparition du Christ à l'apôtre Thomas (actuellement *qanṭarat mâr Toûmâ*) [5]. De ce couvent maintes fois remanié il ne subsiste guère de primitif que l'entrée (fig. 412). L'église, au contraire, garde assez intactes l'ordonnance et la physionomie d'une chapelle du XII[e] siècle (fig. 413 s.). On a retranché du *deir es-Souriyân*, en 1452, une dépendance pour en faire une *zâwieh* [6], très probablement le *masdjed el-'Omâry*. Les Abyssins, très reconnaissables à la croix imprimée au fer rouge sur le front, possédaient à quelque distance du Cénacle, sur le flanc de la colline, un monastère d'hommes et de femmes où ils montraient une grotte, théâtre prétendu de la pénitence de David et de la composition du *Miserere* [7]. Les Jacobites auraient eu une église de Saint-Pierre à la porte de Fer, difficile à identifier [8]. Maronites, Coptes, Nestoriens n'avaient pas de résidence fixe, mais au temps des pèlerinages, il leur était loisible d'officier en quelques endroits du Saint-Sépulcre. Nous n'avons pas à revenir sur la distribution entre ces

1. Cf. JANIN, *Les Géorgiens à Jérusalem; Échos d'Or.*, 1913, p. 34. Acquis au XVI[e] s. par les Franciscains, Saint-Jean le Théologien deviendra Saint-Sauveur. Gréthénios en 1400 compte quinze couvents ibères et syriens.

2. SURIANO, p. 108, 188; FABRI, II, p. 259, 275, 280.

3. SURIANO, p. 74; *Itin. russes*, p. 215; Ἀρχ. ὁδοιπορ., p. 508, 521 ss. FABRI, I, p. 321 donne la note juste sur cette situation.

4. ZOSIME (1419-22), *Itin. russes*, p. 214 : La quatrième église est sous le vocable de l'archange Michel et fait partie d'un couvent serbe dont Paissius est l'higoumène. Cf. VAILHÉ, *Le monastère de Saint-Sabas; Échos d'Or.*, III, p. 175.

5. FABRI, *Evagat.*, II, p. 122, en supposant une confusion entre *Nubiani* et *Suriani*, l'auteur n'étant pas très ferré en ethnologie hiérosolymitaine, à en juger par I, p. 350 : *Georgici qui et Nubiani dicuntur et Christiani de cinctura !* Cette église se trouve aussi sous le vocable de Sainte-Marie; SURIANO, p. 76.

6. SAUVAIRE, p. 255. MOUDJ., p. 444, l. 1. TOBLER (*Top.*, I, 374) a donc tort de mettre les Nubiens à l'origine de ce sanctuaire qui appartient à cette série de moustiers et d'abbayes « des Suriiens, Griffons, Iacopins, Boamins, Nestorins, Hermins et autres manières de gens qui n'estoient mie obeissant à Rome » dont Ernoul refuse de parler (*La Citez*, XXVI).

7. FABRI, *Evagat.*, I, p. 259; SURIANO, p. 77.

8. Quoique l'identité de la p. de Fer et de *bâb el-Ḥadîd* du Ḥaram soit admise alors par quelques-uns, il y a lieu de croire qu'il s'agit ici d'une chapelle nouvellement bâtie non loin de Saint-Marc, d'où l'appellation actuelle de *qanâṭir mâr Boutros*, appliquée à une section de la rue voisine. On pourrait cependant, à la rigueur, l'identifier à l'oratoire de Saint-Pierre-aux-Liens et à l'*Ecclesia S. Petri* du Plan de Cambrai (fig. 387).

diverses confessions des différentes chapelles de la basilique, après ce que nous en avons dit au chap. XI, p. 291 ss.

En fait le quartier chrétien débordait les limites abandonnées et croulantes, offrant en somme l'aspect que nous présentait cette région au IVe siècle. Deux rues sont signalées, sans doute les plus vivantes, qui portent les mêmes noms qu'aujour-

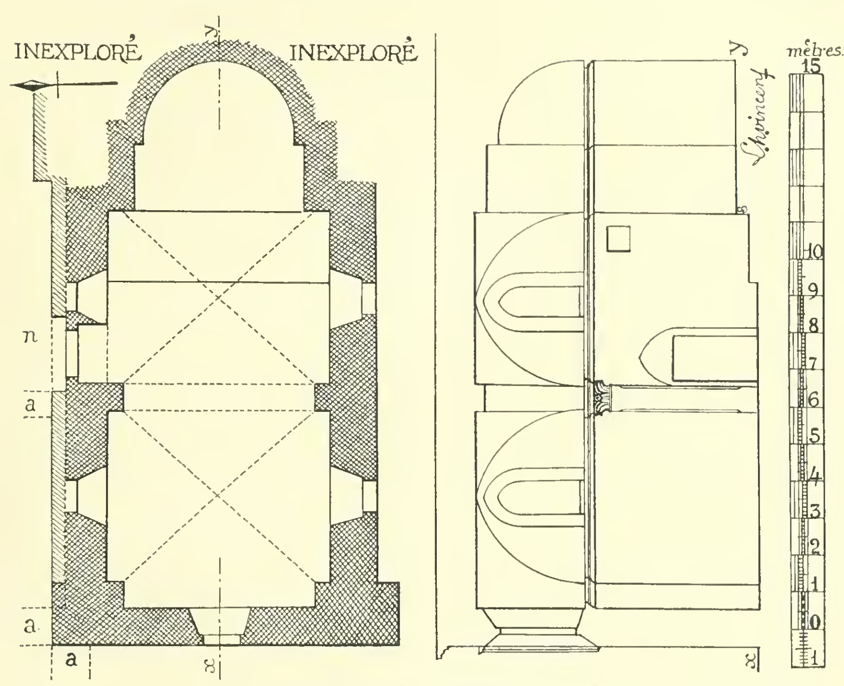


Fig. 413. — SAINT-MARC. Église du Patriarcat syrien. Plan.

a-a, arcades. — n, cour. — Le mur Nord a été redoublé pour appuyer des galeries voûtées. Les fenêtres prennent jour sur la terrasse.

Fig. 414. — Coupe longitudinale, face Nord.

conventionnelles que lui assignaient les topographes pour se prolonger sur le plateau de la nouvelle Sion jusqu'au *Rabâby* par l'enchaînement continu des petites colonies syrienne, jacobite, arménienne, franque et abyssine, à peine interrompu par quelque église ruineuse convertie en mosquée et noyée dans des amas de maisons d'hui : *hâret er-Rîšeh* et *h. ed-Dawaïyeh* appartenant au quartier syrien [1].

2. *Quartier juif.*

L'agglomération précédente était limitée à l'orient par le *hâret-Sahyoûn* (rue du mont Sion au

1. MOUDJ., p. 403, l. 2 s. SAUVAIRE, p. 175; cf. vol. I. pl. III, à confronter pour tout le reste de cette description.

XIIᵉ siècle qui a pour parallèle le *hâret el-Yehoûd*, *platae synagogæ Judæorum*[1]. Les Juifs s'y étaient installés dès le XIIIᵉ siècle. Le célèbre cabbaliste Moseh ben-Nakhmân, venu à Jérusalem en 1267, y avait fondé une synagogue ornée de colonnes de marbre, ou une école qui serait devenue la synagogue des Askénâzim, aux environs de la porte Sion ou du quartier juif[2]. Isaac Chélo décrit trop clairement la situation de la colonie juive en 1333 pour que ses paroles ne soient pas textuellement citées :

« La communauté des Juifs de Jérusalem est, Dieu soit loué! assez nombreuse. Elle se compose de pères de famille de toutes les parties du monde, principalement de France. Les chefs de la communauté, ainsi que les principaux rabbins, sont de ce dernier royaume, entre autres Rabbi Khaïm et Rabbi Joseph. Ils y vivent heureux et tranquilles, chacun selon son état et sa fortune, car l'autorité royale est juste et grande... On trouve, parmi les divers membres de la sainte congrégation de Jérusalem, beaucoup de fabricants, principalement des teinturiers, des tailleurs d'habits, des cordonniers, etc. D'autres font un riche commerce de toutes sortes de choses et ont de beaux magasins. Quelques-uns se livrent aux sciences, telles que la médecine, l'astronomie et les mathématiques. Mais le plus grand nombre de savants s'occupent jour et nuit de l'etude de la sainte loi et de la véritable sagesse qui est la kabbale. Ceux-ci sont entretenus par la caisse de la communauté, parce que l'étude de la loi est leur seul état. Il y a aussi à Jérusalem d'excellents calligraphes, et leurs copies sont recherchées par les étrangers qui les emportent dans leur pays[3]. »

Pour les diverses traditions propres aux Juifs, ce rabbin s'appuie sur Benjamin de Tudèle, mais il en dévoile aussi de nouvelles. Il parle du « Tombeau des Rois » et de la caverne de Ben-Syra, petit-fils de Jérémie en dehors de la porte septentrionale dite d'Abraham, du palais de Salomon qui est l'ancienne maison des Hospitaliers, du palais d'Hélène identique à la maison du cadi, de la muraille occidentale du Temple devant laquelle les Juifs vont prier.

3. *Quartier des Maugrebins.*

Le quartier juif était pénétré d'éléments musulmans assez nombreux[4]. En allant vers l'Est on rencontrait la rue *ʿAlam ed-Dîn*, du nom d'un personnage mort en 1368 et dont le tombeau s'y trouve encore non loin de la *tourbeh* du *cheikh Ḥaïdar* qui marque la place de la *zâwieh Ḥaïâdereh*. Cette rue unit le *hâret el-Yehoud* à l'ancienne rue des Kurdes dite alors *hâret eš-Šarâf* sur laquelle se voyait la *zâwieh des Eunuques* (1352) et le tombeau de *Šarâf ed-Dîn*, fils d'ʿAlam, mort en 1400, et qui se prolongeait au Sud par la rue des Saltiotes (*h. es-Saltîyn*). Les ordures et décombres accumulés vers cet endroit formaient déjà un monticule dépassant le mur de la ville en hauteur et valant à la porte des Maugrebins toute voisine la dénomination antique de porte Sterquiline de préférence à toute autre porte[5].

Dans les terrains vagues sis en deçà de cette porte s'étendait le marché aux bestiaux — *forum pecorum* — survivance de la *Buffaria* médiévale[6], et, plus au Nord, près de l'enceinte de la grande mosquée, l'on pénétrait, comme de nos jours, dans le quartier des Maugrebins, musulmans des pays barbaresques et de l'Espagne, dont l'installation paraît remonter à Saladin. L'un des fils du grand conquérant, Malek el-Afḍal, fonda en 1193 dans leur quartier la *madraseh Afḍaliyeh* en faveur des jurisconsultes Malékites de Jérusalem, et constitua en *waqf* le quartier des Maugrebins en faveur de la communauté des gens du Moghreb sans distinction d'origine, hommes et femmes. Dans les luttes intestines entre les successeurs de Saladin, les Maugrebins restèrent attachés à Afḍal au point que les troupes régulières venues du Moghreb qui occupaient Jérusalem en son nom

1. POLONER, p. 240, ou *platea Judæorum*, p. 239.

2. CARMOLY, *Itin.*, p. 283, 440, 471. On a vu plus haut (p. 952) que la synagogue primitive de Moseh b. Nahmân n'était autre chose que l'église médiévale de Saint-Martin.

3. CARMOLY, p. 240 s. En 1483 Fabri remarque plusieurs synagogues, estimant à un peu plus de 500 le nombre des Juifs à Jérusalem. Son témoignage est d'autant plus recevable que ce pèlerin a pris parfois un juif pour guide, par exemple dans son exploration du mur méridional du Ḥaram où il put jeter un coup d'œil sur la porte Double et les écuries de Salomon et qu'il eut, à l'occasion, des commensaux juifs, des domestiques juifs allemands. Ceux-ci lui ont fait part de l'espoir qu'ils avaient de recouvrer un jour la Terre Sainte. *Evagat.*, II, p. 125, 129, 111, 127; 205 : *Sunt etiam ibi plus quam quingenti Judæi, et ultra mille Christiani, de omni secta et terra.* SURIANO, p. 88, 89, 110.

4. POLONER, p. 240, à propos du quartier juif : *multi tamen Sarracenorum inhabitant.*

5. FABRI, *Evagat.*, II, p. 122; SAUVAIRE, p. 162, 174. MOUDJ., p. 402. La traduction de Sauvaire rend constamment *hâret* par « quartier » tandis que dans la nomenclature de Moudjir ed-Dîn ce mot garde souvent, comme aujourd'hui, le sens de « rue ».

6. FABRI, *Ibid.*, sans parler de l'agora des Bouchers de l'époque byzantine.

furent expulsées de la ville par les partisans de son neveu Naṣer ed-Dîn surnommé Malek el-Manṣour (1198-99)[1]. Mais tout rentra momentanément dans l'ordre quand Malek el-ʿAdel eut reconquis l'héritage de son frère Saladin. Une grande salle des Templiers à l'angle Sud-Ouest du Ḥaram prit le nom de *djamiʿa el-Môgharbeh.* Autour de l'école des musulmans occidentaux vinrent dans la suite se fixer des pèlerins arrêtant à Jérusalem leur retour et quelques émigrés fuyant la péninsule ibérique devant les progrès des princes espagnols, notamment en 1248, après la prise de Séville, et en 1491 date de la chute du royaume de Grenade. L'un d'eux fonda en 1303 la zâwieh des Maugrebins au point le plus élevé du quartier. Les savants du Moghreb étaient connus par la hardiesse de leurs spéculations. Tous ne montraient pas l'esprit pratique d'un Ibn-Khaldoûn, débarqué au Caire en 1382 où il fit sous Barqouq et Faradj une si belle carrière, et qui eut comme cadi à sévir contre « un tas de fripons et d'ignorants dont une partie étaient venus du Maghreb, et qui avaient ramassé par-ci par-là une provision de termes scientifiques au moyen desquels ils éblouissaient les esprits, imposteurs qui se jouaient de la bonne foi du public[2] ».

4. *Quartier central.*

Au Nord, le quartier des Maugrebins était limité par la grande artère dite *khoṭṭ Dâoud*, rue de David, qui monte de *bâb es-Silsileh* à *bâb el-Khalîl,* se subdivisant suivant les industriels ou les commerçants groupés sur le parcours en plusieurs *soûq* ou bazars : Orfèvres, Blanchisseurs, Marchands de charbon, Cuisiniers dont le *soûq* fut voûté en 1473, khân de la *Mʿekâleh* non loin de l'entrée de la rue des Juifs[3]; de là au khân du Change le soûq des Marchands de soieries et enfin la rue du Marché aux céréales. Perpendiculaires aux magasins des soieries, du côté Nord, les trois fameux bazars parallèles sont ainsi répartis d'Est en Ouest par Moudjir ed-Dîn (p. 404) : bazar des Étoffes, marché aux Légumes, marché des Parfumeurs ou Droguistes (*soûq el-ʿAṭṭârîn* : disposition qui, pour être d'accord avec celle du Moyen âge et l'actuelle, devrait être corrigée de façon à placer le *soûq el-ʿAṭṭârîn* entre les deux autres[4].

L'extrémité septentrionale du triple bazar se

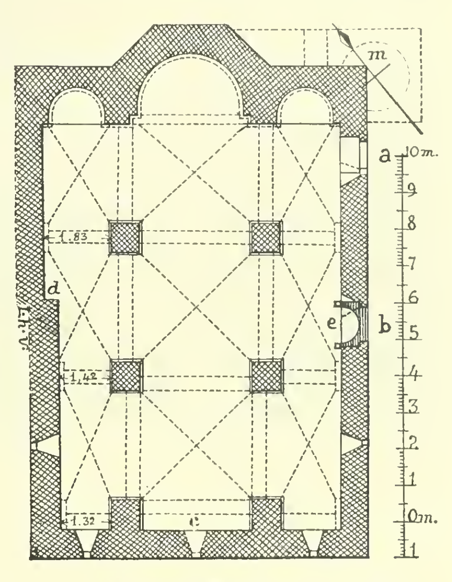


Fig. 415. — Mosquée el-*Maoûlawiyeh*, ancienne église Sainte-Agnes. État actuel.

a, Entrée moderne. — *b*, Porte médiévale auj. bloquée par le miḥrab, *e*. — *c*, Ancienne porte probable ouvrant sur une terrasse auj. occupée par une chambre. — *d*, Décrochement ancien. — *m*, Minaret moderne.

trouvait à la rue du Carrefour (*khoṭṭ el-Mourabbaʿah*) dont le prolongement Ouest sous le nom de rue de la *Dergâh* atteignait d'abord la *Dergâh*, zâwieh substituée à Sainte-Marie Latine et surmontée d'un minaret en partie détruit par le tremblement de terre de 1458, puis la prison de la *Chorṭah* ou prison publique au-dessus de

1. *Le Livre des deux Jardins ; RHC., Or.* V, p. 125. Sur les édifices du quartier cf. Sauvaire, p. 103 s., 162 s., 174. Moudj. ed-Din, p. 397, l. 9 ss. ; 402, l. 16 ss.

2. Ibn-Khaldoun, *Prolégomènes ; Notices et extraits des mss...*, XIX, p. lxxviii.

3. Aujourd'hui *khân es-Soulṭân*.

4. Sauvaire, p. 171, 176, 178 ; Fabri, II, p. 113, 143 ; Suriano, p. 25. L'escalier de la Canaille sur le bazar des Cuisiniers (Moudj. ed-Din, p. 403, l. 11.) s'appelle aujourd'hui *daradj eṭ-Ṭaboûneh*.



Fig. 416. — Sainte-Agnès. Mosquée el-Maoûlawiyeh.

Le sol de la grande abside a été relevé par un blocage moderne au niveau des absidioles latérales. — Vue prise de devant le miḥrâb (Cf. fig. 415).

laquelle se trouve une mosquée anonyme, dite auj. *el-'Omariyeh*, gardant le souvenir de la prière d'Omar près du Saint-Sépulcre. Le minaret qui la surmonte est antérieur à 1465[1]. Le Saint-Sépulcre est flanqué au Nord par la *khânqâh Salâhiyeh*, résidence des Soûfis, munie d'un minaret par le cheikh Bourhân ed-Dîn ibn Ghânem, supérieur de l'hospice avant 1417. Près de là, la *zâwieh el-Ḥamrâ*, la z. Rouge, attribuée aux faqirs, constituait un autre empiétement sur le quartier chrétien.

Le prolongement oriental du Carrefour s'appelait la rue *Merzubân* dont Moudjir ed-Dîn renonce à donner l'étymologie qu'il ignore. Le véritable nom devait être *Marzbân*, mot persan qui signifie le maître de la frontière — *dux limitis*[2]. Identifier cette rue avec la rue médiévale du Maréchal — *ruga Marescalky* — serait une hypothèse assez séduisante. En tout cas elle dut quelque temps posséder la résidence d'un gouverneur ou d'un chef militaire sous la domination des soudans. A partir du Carrefour la première section de cette artère tortueuse abritait les fabricants de nattes et se continuait à l'orient sous le nom d'*Ibn es-Santir* parce que ce personnage y avait sa demeure. Mais si on laissait ce prolongement, qui est la rue du Sérail turc, pour suivre le *hâret Marzbân*, qui fait un coude brusque vers le Sud, on passait comme de nos jours devant le tombeau du *cheikh Mohammed el-Qiramy* situé dans la zâwieh élevée par ce turcoman qui mourut en 1386. A proximité de ce ouély se trouvaient la *madraseh Lou'louiyeh* (1379) et la *madraseh Badriyeh* (1213) contenant le tombeau de l'émir Badr ed-Dîn tué à la guerre en 1217. La rue tourne ensuite directement vers l'est sous le nom d'*'aqabet el-Qaṭṭanîn* aboutissant à la porte du Ḥaram ayant le même nom[3].

La branche Nord du Carrefour se dirige sur *bâb el-'Amoud* occupée par diverses industries, la fabrique de l'huile — *khân ez-Zeit*, — le marché de *Fakhr ed-Dîn*, copte renégat célèbre par ses

1. Sauvaire, p. 163, 165, 170, 178. Fabri, I. p. 322 décrit avec sa précision habituelle le minaret, la mosquée, l'école enfantine, la prison (Cf. II, p. 193) qui font face au portail du Saint-Sépulcre. On l'a parfois identifiée avec la mosquée au « talisman des Serpents » de Moudjir ed-Dîn, p. 113, l. 3 e. b. et p. 398 l. 8 e. b.; mais les données de localisation (p. 114, l. 10) montrent que la mosquée des Serpents est au Nord de la *'Omariyeh* sur la rue des Chrétiens et très près du Saint-Sépulcre. Cf. Cl.-Ganneau, *Recueil*..., II, 339 ss. Sur les chapiteaux avec figures de serpents devenus un talisman, voir Sauvaire, p. 31.

2. Emprunté aussi par le syriaque, voir Payne-Smith, p. 2221 : *marz* limite, *ban* seigneur, ce qui équivaut aussi à *Satrape*. Cf. Ibn Khaldoun, *Prolég.*; *Notices et extraits*... XIX, p. 353.

3. Sauvaire, p. 164, 177 s. Van Berchem, p. 125 ss., nº **42**. Avant la descente la rue envoie au sud un bras qui rejoint le *khoṭṭ Dâoud* à l'endroit où se trouvait l'arcade aujourd'hui écroulée de *qanṭarat el-Djobayly*; sur le parcours se placent le bain d'*'Alâ-ed-Dîn* et le *khân el-Djobayly*. Moudjir ed-Dîn, p. 409, l. 7 ss.; cf. 503, l. 10 s., signale aussi sur la rue « du Satrape » un *birkeh* qui sert à recueillir l'eau pour le bain d''Alâ ed-Dîn el-Baṣir dont il est voisin. Ce réservoir est probablement le bassin d''Yâḍ compagnon de Mahomet qui fonda un bain, celui sans doute qu'améliora 'Alâ ed-Dîn (Moudj., p. 231, l. 15).

fondations pieuses, mort en 1332, les savonneries, suivies du quartier des *Banou-Morrah.*

5. *Quartier de la Vallée.*

La longue coupure partageant la ville depuis la porte du Nord jusqu'aux escaliers de la porte de la Chaîne (*Silsileh*), l'antique Tyropœon, tracé naturel de l'une des artères principales de la cité, s'appelait la rue de la Vallée des moulins, à cause des moulins à traction animale qui s'y voyaient jusqu'à ces derniers temps. A l'Est, cette voie recevait, ainsi qu'aujourd'hui, le débouché des passages conduisant aux portes occidentales du Ḥâram : le *ḥâret el-Qaṭṭanîn*, occupé par les marchands de coton et près duquel s'ouvrait le Bain neuf de Tankiz (vers 1329), le moderne *hammâm eš-Šefâ*; le *ḥ. bâb el-Ḥadîd*, chemin montant bordé aussi de boutiques; le *ḥ. bâb en-Nâḍir* avec sa fontaine alors abondante; le *ḥ. el-Ghawânimeh* qui tire son nom de la demeure des Banou-Ghânem[1].

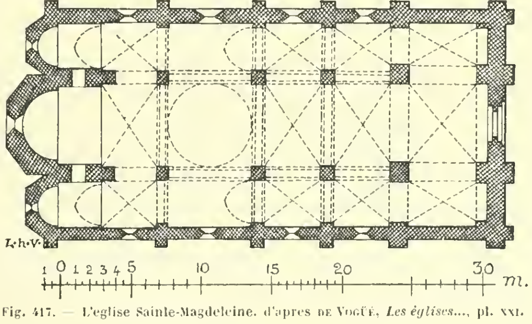


Fig. 417. — L'église Sainte-Magdeleine, d'après DE VOGÜÉ, *Les églises...*, pl. XXI.

Les ramifications que la rue de la Vallée envoie à l'Ouest sont des venelles montantes qui rejoignent la voie du *khân ez-Zeit*. Nous avons déjà mentionné l'*ʿaqabet el-Qaṭṭanîn* début oriental de la rue *Marzbân*. En face de *bâb en-Nâḍir* prend la montée du marché, connue sous le nom de montée de la Dame (*ʿaqabet es-Sitt*) sur laquelle se trouve le grand palais que fit construire vers 1391 la dame Tonšoq el-Modaffarîyeh qui, morte en 1398, fut enterrée dans la tourbeh qu'elle avait fait élever en face de son palais, destiné à devenir dans l'imagination des topographes populaires l'hôpital de Sainte-Hélène[2]. On peut encore juger aujourd'hui de la splendeur de ces édifices contemporains du règne de Barqouq (1382-99). Au delà de la tourbeh de Tonšoq, à mi-côte à droite, une ruelle nommée *ʿaqabet es-Soudân*, la montée des Nègres, unit la montée de la Dame à une rue qui lui est parallèle, *ʿaqabet ed-Ḍâherîyeh* qui commence à prendre chez les Latins le nom de Voie sainte ou Voie douloureuse. Cette fameuse rue tire son nom d'une ancienne zâwieh dite *Ḍâherîyeh*, située probablement au point où les Latins mettent Sainte-Véronique et qu'en 1483 occupe encore un Sarrasin[3]. Un peu au-dessus de cette maison, la montée reçoit du côté Nord une ruelle (*zuqâq*) appelée les arcades de Khodayr aujourd'hui *qanâṭir Akhdeir*.

La rue de la Vallée des moulins se termine au Nord par le quartier de *bâb el-ʿAmoûd* qui comprend vers l'Ouest ceux de *Zarâʿneh* et d'*el-Melâḥ*.

6. *Quartier Nord-Est.*

Près de la porte septentrionale on rencontrait à l'Est la *zâwieh Louʾlouîyeh*[4] encore existante avec son enclos où l'on voit quelques fragments de colonnes. Plus au Sud, derrière l'hospice autrichien grimpe le raidillon à escalier d'*el-Qasileh* qui permet de ce côté l'accès de la colline du

1. MOUDJ., p. 404, l. 7 ss. SAUVAIRE, p. 179 s.; FABRI, II, p. 123.

2. SAUVAIRE, p. 179, 199. Voir le dessin du P. HORN, *Ichnograph...*, p. 129. VAN BERCHEM, n° **94**, p. 307 ss.

3. FABRI, I, p. 357; SAUVAIRE, p. 180; HORN, p. 116 note les deux ruelles perpendiculaires à la montée de la Voie douloureuse comme *angiportus;* AMICO, *Trattato...*, pl. 20. Une façade ornementée dans le goût du XIVe siècle, située entre le Cyrénéen et Véronique, conviendrait peut-être davantage à la *z. Ḍaherîyeh*.

4. Qui ne doit pas être confondue avec la *madraseh* homonyme, située presque à l'autre bout de la ville.

Bézétha. De là, après maints détours, on arrive aux degrés de la *Maoûlawîyeh*, résidence de derviches persans ayant pour mosquée une élégante église médiévale (fig. 415 s.) avec substructions et porche formé par la voûte de la ruelle. Entre cette dervicherie et le mur Nord de la ville se trouvait le quartier Ottoman, et, en tirant vers l'Est, le quartier des Banou-Zayd que traversait la rue *es-Saʿadîyîn* qui après avoir cotoyé des terrains vagues aboutissait à la porte *ed-Dâʿîyeh* aujourd'hui disparue.

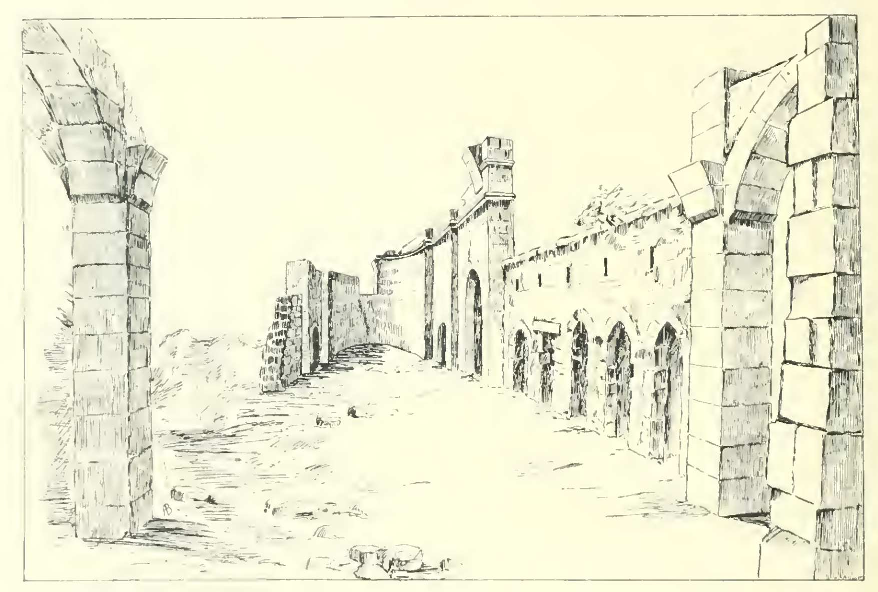


Fig. 418. SAINTE MAGDELEINE. Les ruines vues du N. O. Dessin du P. Barrois d'après un croquis de M. le comte de Piellat.

État des ruines vers 1885. Il ne subsistait plus que l'abside centrale et une partie de la travée de façade constituant narthex. Les minables arcades établies sur l'axe des supports anciens sont des constructions parasites.

De la porte voisine, *bâb es-Sâhireh*, descend une rue sur laquelle on rencontrait l'ancienne église de la Madeleine (fig. 417 s.) devenue la *madraseh el-Mâmoûnîyeh* en 1197, par les soins du trésorier de Saladin l'émir Fârès ed-Dîn Abou Saʿîd Mâmoûn. A la fin du xve siècle, elle était déjà livrée à l'abandon; ses belles ruines ont achevé de disparaître en 1892 pour faire place au nouveau collège d'*el-Mâmoûnîyeh*. Plus bas, après avoir dépassé l'ouély de cheikh Ḥasan, on remarque sur sa droite l'aboutissement du chemin de la Maoûlawîyeh où l'on voit la *zâwieh Besṭâmîyeh* instituée avant 1368 pour la confrérie des faqîrs Besṭâmiens qui avaient leur lieu de réunion particulier au Ḥaram et leur concession au cimetière de Mâmillâ. *Deir el ʿAdas* plus au Sud est une belle chapelle à coupole (fig. 419) que les musulmans avaient aussi confisquée. Comme on y fit pendant quelque temps aux indigents des distributions de vivres dont la base consistait en lentilles, le nom d'*el-ʿAdas* resta attaché à ce sanctuaire qui, au Moyen âge, portait le nom de Saint-Élie. Une grande marmite qui rappelle celle des cuisines populaires de la dame Tonsoq a été retrouvée dans les sous-sols de l'église.

Au point de jonction de cette rue avec le che-

min de *bâb sitty Mariam*, la *zâwieh Mehmâzîyeh*, fondée avant 1345 forme l'angle Sud-Ouest d'un ilot de maisons qui fait face à *bâb el-ʿAtem*, surtout connue à cette époque sous le nom de *bâb charaf el-Anbiâ*. A la suite, la construction en gros appareil à bossage répond à la position accordée à la *madr. Moʿaddamîyeh*, waqf d'el-Mâlek el-Moʿaddam ʿYsa (1209). Le quartier de *bâb Hiṭṭah* a pour prolongement au Nord le quartier des gens du *Maśriq* (Orientaux), ou des gens du *Ghôr*, qui vient aboutir aux remparts de la ville. Les gens du *Djébel eṭ-Ṭoûr* qui sont venus se réfugier en ces lieux occupaient un quartier qui allait de *bâb el-Asbâṭ* jusqu'au mur septentrional, à l'enclos du Jeûneur, et dont faisaient partie la *Salâhîyeh* et la zâwieh des Indiens.

Les cimetières étaient ceux d'aujourd'hui; celui de Mâmillâ a fait l'objet d'une mention particulière plus haut. Il reste à signaler dans celui qui longe le mur oriental du Ḥaram la tourbeh monumentale élevée par l'émir Qânṣouh avec cour, portail, citerne et bassin aux ablutions, et achevée en 1489. Elle se trouve vers l'entrée septentrionale de ce cimetière.

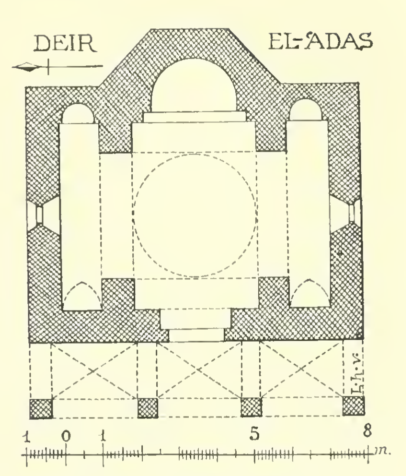


Fig. 419. — Saint-Élie, auj. *Deir el-ʿAdas*.

État antérieur aux restaurations modernes qui ont défiguré cet oratoire.

CHAPITRE XL

JÉRUSALEM SOUS LES TURCS

I. — L'ŒUVRE DE SOLIMAN.

La puissance ottomane qui, au xve siècle, s'était démesurément accrue aux dépens des nations chrétiennes d'Occident, se retourna au siècle suivant contre les monarchies orientales. Après une heureuse campagne contre la Perse, Sélim Ier, petit-fils du conquérant de Byzance, Mahomet II, profita de l'invitation des gouverneurs d'Alep et de Damas, traîtres à leur souverain, pour envahir la Syrie. En août 1516, il battit près d'Alep l'armée égyptienne conduite par le soudan mamelouk Qânṣouh el-Ghoûry qui périt au cours du combat. Ne trouvant plus d'obstacle devant lui, le Turc se transporta à Damas en septembre et ne reprit que le 16 décembre sa marche vers le Sud, simple promenade militaire à travers un pays résigné par habitude à changer de joug et satisfait de voir du nouveau. De Ram'eh le vainqueur gagna Jérusalem où la population, loin de lui opposer la moindre résistance, l'accueillit volontiers. Des distributions d'argent qui eurent lieu à la grande mosquée achevèrent de gagner la confiance des musulmans. On était au 30 décembre 1516. Le lendemain, Sélim partait pour Hébron et Gaza. C'est dans cette dernière localité qu'il reçut officiellement les clefs des principales villes qu'il venait de parcourir et notamment de Jérusalem. Assuré de la soumission de la Syrie et de la Palestine, il pouvait sans crainte pénétrer en Égypte. Le 25 janvier 1517, le Caire tombait entre ses mains et, le 13 avril, le dernier souverain de la dynastie circassienne était pendu à l'une des portes de sa capitale.

La première année de l'occupation turque à Jérusalem est donc 1517. La ville dut attendre une trentaine d'années avant de participer aux bienfaits du nouveau régime. Soliman II qui succéda à son père Sélim Ier en 1520 fut d'abord absorbé par ses conquêtes. Quand Belgrade, Rhodes et Bude eurent passé en son pouvoir et qu'il eut achevé de guerroyer contre la Perse, il pensa à faire de Jérusalem une place forte, pour tenir en respect tout le pays et à rendre à la Ville sainte un peu de son éclat antérieur. Les nombreux ouvrages, remparts, aqueducs, mosquées, hospices, etc., qui illustrèrent le long règne de Soliman (1520-66) et lui valurent le surnom de « Magnifique » témoignent chez ce prince non seulement du souci de laisser un grand nom mais encore d'un zèle véritable pour sa religion et le bien-être de ses coreligionnaires. Son premier soin à Jérusalem fut d'assurer l'approvisionnement en eau par la réparation des conduites extérieures négligées sous les derniers Mamelouks, la réfection des piscines et la création de nouvelles fontaines. L'aqueduc d'Étam remis en état alimenta ces dernières. Le témoignage d'un juif contemporain de ces travaux mérite d'être cité; il date du temps où l'on relevait les remparts et où la Citadelle avait déjà reçu des améliorations que l'inscription de l'entrée principale date en effet de 938 (1531-32; v. Berchem, n° **45**, p. 146 ss.).

« Jérusalem, la ville sainte, détruite à cause de nos péchés. Il n'y a rien là en fait de constructions anciennes, sinon quelques fondements de murs. Maintenant dans l'année 297, selon le petit nombre (5297 de la création = 1537) on a entrepris d'élever les murailles autour de la ville, par l'ordre du sultan Soliman, dont Dieu veuille élever la gloire. On fit dériver une grande source dans le temple à plus de deux parasanges hors de la ville; de là on donna naissance à plusieurs autres sources en différents lieux, notamment au milieu de la ville. Trois bassins entre autres furent établis dans trois endroits différents, près du saint temple. On y fait couler leurs eaux dans des lavoirs et dans des canaux exécutés en marbre blanc, comme des aqueducs. Tout autour il y a de beaux édifices qui réjouissent le cœur de ceux qui les voient. Jamais l'eau ne tarit; on y puise de l'eau vive et abondante en tout temps, en été comme en hiver. Ces eaux suffisent aux juifs, aux ismaélites et aux chrétiens. Aux mêmes endroits et au moyen de



Fig. 420. — Fontaine de Soliman à *bâb es-Silsileh.*

conduits, les chevaux, les ânes, les chameaux et les autres bestiaux qui se trouvent dans la ville, vont s'y abreuver. Un de ces trois bassins est près de la porte du saint temple dans un lieu nommé *Bab-Assansela;* une autre fontaine est proche de la porte du saint temple dans un lieu nommé *Bab al-Katanin.* La troisième est voisine de la porte du saint temple dans un lieu appelé *Bab al-Rebt.*

« Hors de la ville est une grande piscine remplie d'eaux pluviales, qu'on appelle la piscine du Sultan. Au pied de l'enceinte qui est proche de cette piscine, sur le bord de la route, on fait sortir deux cours d'eau du grand bassin du marché; de là on attire l'eau vive dans deux canaux au moyen de pierres de marbres disposées en forme de tuyaux, et d'autres belles et élégantes constructions, et tous les passants et animaux y vont boire. On y a planté des arbres en grand nombre, tout autour de Jérusalem et de la *Tour de David,* qu'on a restaurée, en y construisant des édifices nouveaux et fort beaux[1]. »

L'inscription arabe de la fontaine monumentale du *birket es-Soultân* confirme le renseignement donné en dernier lieu par cette description, offrant la date de 943 de l'hégire = 1536-7[2]. Nous avons vu plus haut que piscine et aqueduc existaient précédemment; par conséquent, sauf en ce qui concerne le *sébil* de la route, il n'y a eu en l'occurrence qu'une réparation. On n'insistera pas davantage sur un sujet qui sera traité archéologiquement dans *Jérusalem Antique.* Qu'il suffise d'ajouter que par suite de l'incurie des âges suivants la piscine était fort délabrée dès le début du XVIIIe siècle. La topographie puérile qui sévit à la période turque y voyait le bassin de Bersabée (sic!), où Bethsabée femme d'Urie se livrait à ses ablutions quand elle eut l'heur d'attirer l'attention du roi David[3].

Les trois fontaines signalées par l'auteur juif, en marge du Ḥaram, à l'intérieur de la ville, existent encore, exhibant des textes arabes à la gloire du plus grand monarque des Ottomans. La première, qui se trouve vis-à-vis de *bâb es-Silsileh* (*Assansela*), est munie d'un bassin de marbre aujourd'hui obturé (fig. 420). Elle l'emporte sur tous les autres sébils par la richesse de sa décoration et son heureuse situation dans une sorte de vestibule où les motifs de sculpture abondent, avec la perspective fuyante d'une ruelle aux façades ouvragées. La dissection archéologique établit aisément que plusieurs pièces rapportées entrent dans la composition : par exemple la rosace romane mutilée, peut-être l'archivolte, en tout cas les écoinçons découpés dans une frise latine. L'édicule entier, malgré ses éléments hétéroclites est cependant d'une seule venue. Il ne serait donc pas surprenant que ces travaux aient été exécutés sous la direction de quelque architecte d'Occident, s'il est vrai que, suivant une tradition relevée par Le Bruyn, « celui qui avoit tracé l'enceinte et les remparts de la ville étoit un renegat Genois qui en etoit alors Bassa ». En tout cas l'honneur de l'entreprise revient naturellement au potentat, célébré de la façon suivante par l'inscription encastrée sous la rosace :

A ordonné de construire cette fontaine bénie notre maître le Sultan, le grand roi, l'empereur vénéré, le maître absolu des nations, le sultan des Grecs, des Arabes et des Persans, la gloire de l'Islam et des musulmans, l'ombre de Dieu dans le monde, le défenseur des deux nobles Ḥarams, le SULTAN SOLIMAN, fils du Sultan Sélim Khân. Que Dieu fasse durer son règne et son autorité et qu'il perpétue sa justice et sa bienfaisance!

Daté du 22 du mois de radjeb l'estimé des mois de l'année 943[4].

Cette date correspond au 4 janvier 1537.

La fontaine située un peu au Sud de *soûq el-Qaṭṭanîn,* dans la rue *el-Ouâdy,* d'une ornementation plus sobre que celle de la précédente avec sa conque coupée de stalactites fort simples, présente, à peu de chose près, la même formule protocolaire et date du 1er radjeb 943 (14 décembre 1536)[5].

L'arceau de la fontaine de *bâb el-Nâḍir,* que le document juif appelle *al-Rebt,* est assez alourdi par un épais boudin et deux rangées de fleurons. La rose du tympan inscrite dans un

1. Description reprise par Uri de Biel en 1564 et intitulée par lui *Jichus ha-Abot.* CARMOLY, *Itinér.,* p. 436 s.

2. VAN BERCHEM, *Matériaux...,* II, I, n° **112**, p. 415.

3. BONIFACE DE RAGUSE, *Liber de perenni cultu,* p. 192 *et multi alii.* Le P. Nau (p. 320) déclare que cette opinion est le fait de quelques-uns qui n'ont pas bien lu l'Ecriture; mais il pense pouvoir identifier le birkeh avec la piscine d'Ézéchias que d'autres mettaient au réservoir intérieur que Nau appelle « *Barket elhammamim,* la piscine des bains, parce que c'est elle qui leur fournit d'eau ». Maundrell devenait le Gihon, et le conduit qui le reliait avec le *birket ḥammâm el-Batrak* passait pour l'aqueduc qu'Ézéchias fit ouvrir dans le rocher même, bien que, de l'aveu de Quaresmius, il fût en maçonnerie, *ex lapidibus calce compaginatis et incrustatis. Elucid. T. S.,* II, p. 540. Toute cette archéologie incohérente vient d'un faux point de départ qui est la localisation de la Cité de David à la Citadelle.

4. Traduction du R. P. Séb. Marmardji. Voir maintenant VAN BERCHEM, p. 415.

5. VAN BERCHEM, n° **111**, p. 414.

octogone a tous les caractères de l'art musulman, mais pourrait-on en dire autant, sinon des colonnettes à torsade entrelacée, du moins de leurs jolis chapiteaux? La formule de l'inscription ne donne ici que la titulature politique du sultan et contient la date du 2 ramadān, 943 (12 février 1537)[1].

A l'année 943 de l'hégire remonte aussi la fontaine du Ḥaram sise vers le débouché de *bâb el-'Atem* et très voisine comme style du sébîl du *birket es-Soulṭân*[2]. A la période précédente il se trouvait déjà une bouche d'eau dans les mêmes parages, ainsi que le montre le récit de Fabri[3]. On attribue aussi à Soliman la fontaine de la rue *bâb sitty Mariam* dont l'inscription primitive a été arrachée, quoique l'édicule porte une empreinte plus archaïque que les autres sébils[4].

A aucune époque, le relèvement de l'enceinte de Jérusalem n'a été mieux attesté qu'à cette dernière période de l'histoire monumentale de la Ville sainte. Sans entrer dans le détail de l'épigraphie des tours et des portes[5], sans insister sur le caractère architectonique de l'œuvre de Soliman, ce qui sera fait ailleurs, nous nous contenterons de noter quelques témoignages des plus importants. Le tracé est celui que nous voyons actuellement, laissant le Cénacle en dehors. On prétendait que Soliman avait fait mettre à mort l'architecte pour avoir exclu le prétendu mont Sion de l'enceinte nouvelle. Au Sud, une partie de la muraille s'élevait sur des assises plus anciennes[6] et, au Nord, sur des escarpements rocheux, ce que tout le monde est encore à même de constater. **T.** II, **1.** Les matériaux furent extraits, au dire de Quaresmius, non seulement des carrières de la montagne, mais aussi, et pour la majeure partie, des ruines de localités voisines et d'anciennes églises chrétiennes[7].

La régularité de l'appareil, le soin de la construction ne dissimulaient pas aux yeux des voyageurs la faiblesse de ces remparts, élevés plutôt pour tenir en respect les Bédouins pillards et turbulents que pour soutenir le feu de l'artillerie d'assiégeants civilisés, dont les approches étaient moins que probables alors que Soliman reculait de plus en plus vers l'Occident les limites de son empire. Parmi les réflexions dédaigneuses émises à ce sujet, voici celle de Pierre Belon : « Jerusalem a esté revestu de haultes murailles neuves depuis peu de temps en ça : toutefois de petite estoffe et fort foibles, qui ne pourroient résister au canon[8]. » Un autre fait remarquer que les vantaux des portes sont bardés de fer de crainte qu'ils ne soient incendiés par les Arabes, ce qui n'offrirait pas de difficulté attendu l'absence de pont-levis et de fossé devant les entrées. **T.** III, **1.** A un autre point de vue, le rempart prend le caractère d'un ouvrage sacré, d'une clôture délimitant le territoire des Lieux saints. Le supplice de l'architecte, vrai ou supposé, conséquence de l'exclusion du Néby Daoud, témoigne que l'on considérait la muraille comme une enceinte destinée à enclore les objets de la vénération populaire. Le Père Ladoire, en 1719, met en relief le côté pieux de l'entreprise : « Soliman second du nom, fils de Sélim I[er], qui avait succédé à son père, ayant de la vénération pour Jérusalem, la fit fermer de murailles très hautes, très belles et très entières. On dit qu'il fit punir de mort l'Architecte à qui il avait donné ordre de construire ces murailles et d'enfermer le mont Sion dans son enceinte, pour n'avoir pas exécuté ce dernier ordre[9]. » Toutefois l'opinion du P. Roger (1632), nous ramenant dans

1. Van Berchem, *Op. l.*, p. 416 s. Deux *rebât* se trouvant sur ce passage du Ḥaram expliquent l'expression *bâb al-Rebṭ* du texte juif.

2. Van Berchem, n° **113** On y retrouve les mêmes stalactites à relief très accusé.

3. *Evagat.*, II, p. 123 : *Post hoc transivimus contra templum, et in vico per ostium quoddam introspeximus, et in curia vidimus multos Sarracenos stantes cum situlis, urceis et amphoris ad tollendum aquam, quæ ibi copiose cum impetu de canali erumpebat.* Le dominicain visite ensuite la *Porta Ferrea* (*b. el-Ḥadid*), la *Porta Speciosa* qu'il place à *el-Qaṭṭanin*, enfin la *madraseh Ašrafiyeh* alors en construction vers *b. es-Silsileh*.

4. Van Berchem, pl. XCVI, n° **115**. Voir p. 422 ss. une bonne discussion archéologique d'ensemble sur ces fontaines de Soliman.

5. Cf. van Berchem, n[os] **119** ss., p. 431 ss.

6. Cotovic, *Itiner.*, p. 278.

7. *Elucid. T. S.*, II, p. 33 : *muros sanctæ civitatis refecit quadratis lapidibus, quos partim ex montibus et pro majori parte ex oppidis proximioribus destructis, et ex sanctuariis christianorum accepit.*

8. *Les Observations de plusieurs singularitez...* (Paris, 1553), p. 143.

9. *Voyage de la T. S.*, p. 49. L'auteur ajoute que le fossé creusé par Soliman au Nord était alors presque entièrement comblé.

des sphères moins sublimes, ne peut vraiment être taxée d'invraisemblance : « Les Turcs ne voulans faire la despence de ceindre ce Couvent (du Cénacle) dans la ville, à cause qu'il estoit seul sur ce mont, ils demanderent aux Religieux une contribution de six mil escus pour les renfermer dans la ville : mais leur pauvreté neleur ayant pû permettre de fournir cette somme, ils le laisserent dehors avec les Religieux [1]. »

Si l'on en juge par les dates successives des inscriptions de la muraille et des portes, l'entreprise de construction qui, par endroits, se borna à de simples réparations (**T.** II), débuta par le Nord, pour se poursuivre à l'Est et à l'Ouest et se terminer au Sud. Le texte de la tour du *birket el-Ḥidjeh* présente l'année 944, commençant le 10 juin 1537; celui de la porte de Damas avait la même date d'après le relevé du XVIIe siècle. La porte orientale et la porte de Jaffa sont de 945, année de l'hégire s'ouvrant le 30 mai 1538; les portes *Néby Dâoud* et des Maugrebins sont de 947 qui commence le 8 mai 1540. Le retard apporté à l'édification du mur méridional a pu être motivé par des tractations relatives à l'encerclement du mont Sion qui n'aboutirent pas.

Chaque porte avait son nom officiel gravé sur du marbre, au dire de Quaresmius qui le fit relever par quelque drogman dont l'acribie laissait à désirer [2]. Mais il est facile de récupérer la véritable teneur de l'arabe à travers son à peu près. Nous ajouterons à ces titres les vocables que les différents milieux attachaient à chacune des entrées de la Ville sainte. Voir les **T.** III, 1; IV; V, 2.

1. — *Bâb el-Khalîl* ou porte d'Hébron, que les Grecs continuaient à nommer porte de David comme à l'époque byzantine. Les Occidentaux l'appellent plus souvent porte de Jaffa que p. de Bethléem ou de Rama.

2. — *Bâb el-ʿAmoud*, traduit dans Quaresmius par *porta Profundi* ce qui suppose la mauvaise lecture *ʿamouq*. Grecs et Latins la nomment porte de Damas.

3. — *Bâb ez-Zahr* qui deviendra *Zahireh* sous l'influence de l'ancien nom *Sâhireh* « la petite plaine » (**T.** IV). Chez les Occidentaux, porte des Turcomans, ou p. d'Hérode, de la proximité d'une maison en appareil bariolé de l'époque des Mamelouks, qui passait pour le palais d'Hérode [3].

4. — *Bâb el-Ghôr*, c'est-à-dire porte de la vallée du Jourdain, qu'au Xe siècle on nommait porte de Jéricho, et au VIe, p. de Benjamin, *exiens ad Jordanem*. Quaresmius : *porta æmulationis* avec la date 921. Deux erreurs, car l'inscription intérieure présente l'année 945, et au lieu de *el-ghîrah* du fantaisiste déchiffreur, perdu dans l'enchevêtrement de la calligraphie arabe, la lecture *el-Ghôr* (الغور) s'impose naturellement. J. Marta propose *bâb el-Ghoury*, porte du sultan Qânṣouh *el-Ghoury;* mais cette titulature est bien sèche pour l'époque. De plus, tous les témoins s'accordent à attribuer à Soliman la construction de cette entrée monumentale. On ajoute même qu'elle hérita alors des vantaux de la porte Dorée. Les lions de Bîbars empruntés à quelque édifice de ce sultan, de Jérusalem ou d'ailleurs, y ont été insérés comme maint chapiteau et autre débris de sculpture dans le reste de la muraille. La présence de ces animaux héraldiques ne manquait pas d'intriguer les voyageurs, et la légende ne fut pas longue à s'en emparer. Suivant les uns, cette infraction à la loi coranique prouverait la qualité de chrétien du directeur des travaux. Selon d'autres, ces lions sont la conséquence d'un vœu. Au moment où il songeait à relever la ville de fond en comble, Sélim Ier rencontra en ce lieu deux lions prêts à le dévorer. Effrayé, le conquérant, loin de donner cours à son funeste dessein, fit le vœu d'entourer Jérusalem d'une enceinte et de placer des lions sur la façade de l'orient, vœu que son fils Soliman réalisa fidèlement.

1. *La Terre Sainte* (Paris, 1646), p. 96.

2. *Elucid. T. S.*, II, p. 34. Cf. la note de J. Marta dans *La questione del Pretorio di Pilato*, p. 99 ss.

3. *Elucid. T. S.*, II, p. 158 : *Deforis constructum apparet ex politis quadratis lapidibus albis et nigris, qui pulchrum exhibent aspectum.* Cette habitation qui fut la residence du Soubachi trouve le P. Nau assez sceptique, p. 127 : « Il faudroit estre un peu trop credule, pour croire que ce soit là la mesme maison, ou demeuroit ce méchant et infame prince. Elle n'est pas assez belle pour un homme de sa qualité : et la forme dont elle est bastie, fait voir qu'elle n'est pas fort ancienne. » Cette maison se trouvait vers le minaret *el-Ḥamrá*. Il faudra attendre, pour fixer ce souvenir dans un sanctuaire, la perle philologique du P. B. Meistermann : Le nom *el Ades* (sic) « Lentilles » semble être seulement une corruption du grec Ἡρωωης [sans doute pour Ἡρῴδης!]. *New Guide...*, p. 158.

Pour les Grecs, cette entrée est la porte de Gethsémani[1]; pour les Latins, la porte de Sainte-Marie et aussi de Saint-Étienne, en vertu d'une transposition de l'ancien vocable de la porte septentrionale. Les Arabes lui donnent les noms de *bâb el-Asbâṭ* et de *bâb Ḥiṭṭah* qui sont aussi les noms de deux portes Nord du Ḥaram. En somme, le vocable officiel, *bâb el-Ghôr*, bien fait pour dissiper toute confusion, n'a pas réussi à s'implanter.

5. — *Bâb el-Moghârbeh*, la porte Sterquiline des Latins en mal de topographie. Quaresmius : *porta conflictus* par suite de la fausse lecture *el-mouḥarbeh* « le conflit ».

6. — *Bâb Sahyoûn, porta Sion ;* mais le nom de *b. saidna* ou *néby Dâoud* tend à prévaloir chez les Arabes, surtout depuis la confiscation du prétendu tombeau de David au Cénacle.

II. — DÉCADENCE DE LA VILLE.

Le gouvernement de la cité était aux mains d'un Sandjaq, jouissant de toutes les prérogatives d'un pacha sans en avoir le titre, le Grand Seigneur s'étant réservé pour lui-même la qualité de gouverneur et de protecteur de la Ville sainte. Il résidait à la *Djâoulîyeh*, maison qui occupait l'emplacement de l'Antonia. La Citadelle était gardée par un détachement de janissaires que commandait un Aga. Les Occidentaux, stylés par leurs guides, s'obstinaient à l'appeler Château des Pisans, sauf ceux qui, recherchant l'origine de ce nom, s'apercevaient que rien ne le justifiait[2]. « Ses murailles et ses tours sont bonnes et bien terrassées, avec des fossez larges et profonds à fond de cuve, qui sont revêtus de pierres de taille. Il a pour artillerie trente pièces de canon et de fauconneaux, et pour garnison une compagnie de trente Janissaires commandez par un Aga, qui y logent avec leurs familles[3]. »

Nul ne pouvait entrer en ville sans la permission de l'Aga ou du gouverneur. Tout étranger, après les formalités de douanes et de passeports, avait, à son arrivée, à payer des taxes assez élevées. Vers 1600, le droit d'entrer en ville montait à deux sequins de Venise, soit près de 24 francs; on ne pénétrait pas au Saint-Sépulcre sans verser neuf sequins pour la première fois, soit plus de 105 francs, et deux sequins pour chaque visite subséquente. Tous les itinéraires relèvent les extorsions d'argent dont sont victimes les pèlerins. Écoutons par exemple Le Bruyn nous donner quelques détails à ce propos en 1681 :

« Quand on arrive à Jérusalem il faut payer, pour passer à la Porte, deux écus et demi, un demi à l'Officier, deux et demi au Grand Drogeman du Cloître, et un au second Drogeman. Pour la première fois qu'on entre dans l'Église du S. Sépulchre on donne quinze écus, et ensuite à toutes les fois qu'on ouvre la porte deux écus et demi, et environ trente sols à un Turc qui demeure auprès de l'Église, au Portier quinze sols. Pour la visite des Lieux Saints qui sont hors de Jérusalem, avec ce qu'il faut donner au Drogeman, il en coute environ trois écus. Les Turcs veulent aussi qu'on leur donne pour la visite du Sépulchre de David deux écus et demi, etc., etc.[4] »

Fonctionnaires, gens de mosquée, gouverneur, tous vivaient du pèlerin chrétien et des taxes exorbitantes dont étaient frappés les Religieux résidant à Jérusalem. Chaque nouveau Gardien devait à son entrée en charge payer six mille piastres comptant au Sandjaq. Celui-ci, d'autre part, ne laissait passer aucune occasion d'exiger des *avanies* et d'exercer un honteux chantage, « car quelque bonne raison qu'ait un Chrétien, il a toujours tort en ce païs-là ; de sorte que ceux que la dévotion engage à y demeurer, doivent avoir une ample provision de patience et d'argent, sans quoi je leur conseille de demeurer chez eux, et de faire leur pelerinage et leurs stations en esprit[5] ».

Un trait caractéristique des mœurs du temps nous est offert par les circonstances de la fondation du couvent de Saint-Sauveur. Chassés de leur maison du Cénacle en 1551 autant par la cupidité que par le fanatisme des musulmans, les Frères Mineurs se réfugient quelque temps dans une masure appelée « le Four » et entament

1. Outre le **T. IV**, voir *Itinér. russes*, p. 329. Les guides modernes des Grecs ne sont pas à prendre en considération, à cause de leur mise au point conformément aux soi-disant traditions latines.

2. Cf. Tobler, *Topogr.* I, p. 196, n. 2, qui cite entre autres ce passage de Legrenzi (1671) : torre di David, detta falsamente Castel Pisano.

3. *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, II, p. 109.

4. *Voyage au Levant*, II, p. 274 s. Cf. à ce sujet Van Berchem, *Matériaux...*, II, I 377 ss. et surtout, p. 384 ss.

5. *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, II, p. 116.

avec les Géorgiens des pourparlers en vue de l'achat d'un de leurs couvents, celui qui deviendra par la suite le couvent de Saint-Sauveur. Les Géorgiens se faisant tirer l'oreille, le Père Boniface de Raguse, alors Gardien, s'adresse à l'autorité civile, lui représentant que ceux-ci possèdent à l'intérieur de la ville plus de monastères qu'il ne convient à leur petit nombre et que, par conséquent, ils ne souffriront aucun dommage de la cession d'une résidence isolée et cachée où végètent trois ou quatre nonnes ibères[1]. La requête du Supérieur des Franciscains est fermement appuyée en haut lieu par les autorités de la ville, comme le démontre le rescrit de Soliman au Sandjaq, au Cadi et au tenancier du Saint-Sépulcre. Le sultan trouve en effet que les raisons suggérées par ceux-ci sont tout à fait justes. Si les Religieux latins se retirent à Bethléem ou à l'intérieur du Saint-Sépulcre, il leur sera impossible de recevoir chez eux des hôtes ce qui éloignera de Jérusalem les pèlerins francs au grand détriment du trésor de l'État. D'autre part les Géorgiens ont tort de s'attacher à une ruine sans profit pour eux ni pour la caisse impériale : ils devront donc céder la maison en litige aux moines francs[2]. Au reçu de cette pièce, en 1558, les Franciscains avancent une somme d'argent aux Géorgiens et s'installent l'année suivante dans le couvent ibère de Saint-Jean le Théologien et le mettent sous le vocable de Saint-Sauveur. Durant son second supériorat (1564), Boniface de Raguse, qui passe à bon droit pour le fondateur de Saint-Sauveur, développe les constructions et obtient des garanties de propriété de la chancellerie turque de Damas. Tranquillité bien éphémère, suivie d'interminables procès avec les anciens propriétaires, de démolitions imposées par la jalousie, de perquisitions, de pillages, d'effractions et d'avanies sans nombre.

Le couvent de Saint-Michel, voisin de Saint-Sauveur, demeura au pouvoir des Serbes, au moins aussi longtemps que la laure de Saint-Sabas, dont il était la succursale. Cotovic y compte plus de cent religieux. Un service l'a mis en relation avec l'un des cénobites presque nonagénaire auquel il a apporté des lettres de son neveu demeurant à Venise. En reconnaissance le vieillard lui donne, avec une réponse pour ce neveu, une croix d'olivier, un chapelet et une pierre de l'Horeb[3]. Mais en 1623, les Serbes, criblés de dettes, durent abandonner la laure que les Grecs rachetèrent deux ans plus tard. Pas plus que les Serbes, les Géorgiens ne surent résister à l'envahissement des Grecs. Ceux-ci finirent par acquérir en 1685, sous le remuant patriarche Dosithée, toutes les possessions ou fondations géorgiennes, y compris Sainte-Croix[4]. Une pénétration habilement conduite avait préparé cet acte définitif. Aussi dès le XVI[e] siècle, on comptait comme relevant du patriarcat grec les installations monastiques disséminées encore de nos jours à travers le quartier chrétien et abritant soit des moines soit des religieuses. Auprès de la demeure du patriarche, le *deir er-Roûm,* se trouvaient les couvents ou églises de l'Anastasis, de Sainte-Thècle, des Quarante Martyrs, de Saint-Jacques frère du Seigneur et de Sainte-Anne. Formant ceinture autour de ladite résidence se rencontraient à partir du midi, Saint-Jean le Précurseur, Saint-Démétrius, Saint-Nicolas, Saint-Théodore, Saint-Basile, Saint-Georges, Saint-Michel, Sainte-Catherine, Saint-Euthyme, la Panagia, et Saint-Chariton. A cette liste, le XVII[e] siècle ajoute Saint-Constantin et Saint-Georges du quartier juif[5].

Le vaste plan que les Hellènes, devenus très puissants à la Sublime Porte dont ils se disaient les humbles sujets, avaient dressé en vue de mettre la main sur tous les autres établissements chrétiens et tous les Lieux saints de Jérusalem se heurta à la résistance acharnée des Latins, des Arméniens, des Jacobites et des Nestoriens. Le XVII[e] siècle est rempli par ces luttes peu intéressantes qui n'ajoutent rien d'ailleurs à l'histoire monumentale. Sauf les Nestoriens qui disparurent avec leur église de la Vierge située au nord de

1. *Introduction au Liber de perenni cultu,* p. XVI s.

2. Document donné en note à la page 278 des *Ichnographia* du P. Horn qui a consacré un long appendice à la description de Saint-Sauveur au XVIII[e] siècle.

3. *Itinerarium,* p. 197, 310. VAILHÉ, *Le monastère de Saint-Sabas, Échos d'Orient,* III, p. 172.

4. JANIN, *Les Géorgiens à Jérusalem, Échos d'Orient,* XVI, p. 216 s.

5. KHITROWO, *Itinér. russes,* p. 324 s.; KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, Ἀρχαῖα ὁδοιπ., p. 539, 556; TOBLER, *Topographie,* I, p. 274 ss.; B. JOANNIDÈS, Προσκυνητάριον, p. 219. Sainte-Anne était appelée aussi par les indigènes *Saidnaiyah* parce qu'ils pensaient y retrouver la fameuse icone miraculeuse de la Vierge vénérée jadis à *Saḥnaiya* près de Damas, Notre-Dame de Sardenay, si célèbre au Moyen âge. Actuellement c'est *deir el-'Adhra*, à la montée du khân copte.



Fig. 421. — Panorama de Jérusalem en 1681, dessiné par LE BRUYN, *Voyage au Levant*, II, face p. 238. Vue prise du mont des Oliviers.

1, Siloé. — 2, Bourg du Mauvais Conseil (*Abou Thôr*). — 3, Tour de Siméon (dans la *Bouqé'a*). — 4, Mont Sion. — 5, Porte de David. — 6, Saint-Jacques. — 7, Saint-Jean (*el-Ya'qoubiyeh?*). — 8, Citadelle. — 9, Saint-Pierre (aux Liens). — 10, S.-Sépulcre. — 11, Tour du cady (*Mehkemeh*). — 12, Égl. de la Présentation (*el-Aqsa*). — 13, Tour des Santons du S.-Sép. (*el-'Omariyeh*). — 14, Temple de Salomon. — 15, Palais de Pilate (Antonia). — 16, Saint-Jean de la Montagne. — 17, Tour de Simon le Pharisien (*el-Mâmoûniyeh?*). — 18, Sainte-Anne. — 19, Tour de la pisc. Probatique (*birk. Isrâ'îl*). — 20, Porte dorée. — 21, P. S.-Étienne. — 22, P. d'Hérode. — 23, Saint-Samuel (*neby Samouîl*).

Fig. 422. — Panorama de Jérusalem en 1817, dessiné par le comte DE FORBIN, *Voyage dans le Levant* pl. 17. Vue prise du mont des Oliviers.

La flèche marque les ruines de *Qaṣr Djaloud* (auj. Établissement des Frères des Écoles chrétiennes). Le débris de tour (cf. fig. 423) portait alors le titre de « N.-D. des Sept Douleurs ». A droite le petit dôme de la mosquée *Sitty Qamreh*.

Voir le panorama de la ville en 1911, à peu près exactement du même point, dans *Jérusalem*, I, pl. IV.

Saint-Dimitri, il y a cent ans environ, les autres confessions religieuses ont réussi à se maintenir jusqu'à nos jours et même à développer leur domaine et leur champ d'action.

La partie la plus nombreuse de la population était formée par les Arabes musulmans, pour qui Soliman exécuta ses grands travaux. Aux entreprises indiquées plus haut nous devons ajouter l'érection de la coupole et le minaret du *Néby Dâoud*, la construction d'un caravansérail (peut-être le *khân es-Soultân*) avec les ruines de la basilique de Sainte-Marie du mont Sion, la restauration du palais de la Dame Tonsoq où avait lieu la distribution de la soupe aux indigents de l'Islam, la fondation ou la restauration d'une mosquée — apparemment l'actuelle *djami'a sitty Qamreh* — sur les restes du khân de Bîbars à l'angle Nord-Ouest de la ville, enfin d'importants travaux de décoration extérieure à la mosquée de la *Sakhrah* qui seront décrits à propos du Temple. Après le règne du Magnifique, l'ère des constructions est close jusqu'au XIXe siècle, et c'est, en définitive, au XVIe siècle que s'arrête l'histoire de la Jérusalem Nouvelle. On ne peut en effet considérer comme transformations importantes l'adaptation de la maison dite du Mauvais Riche en bureaux du gouverneur, la création de *mihrâb* ou niches à prière à l'Ascension et à la source d'*Oumm ed-Daradj*, la réfection de la piscine et des édifices ruinés du *Bir Ayoub* datant des environs de 1600, ni les diverses améliorations ou altérations apportées à quelques monuments chrétiens et que nous avons rappelées en terminant l'historique de chaque sanctuaire. La brillante façade ottomane dissimulait mal les ruines et les misères de la pauvre cité qu'était alors Jérusalem. A la tyrannie du gouvernement et à la rapacité des fonctionnaires s'unissaient comme causes de dépopulation et d'appauvrissement l'insécurité de la contrée, la famine et des pestes périodiques. La lecture des itinéraires de cette période laisse une impression navrante.

Pour ce qui concerne notre sujet, les textes que l'on trouvera en appendice à ce chapitre témoignent qu'aucun progrès n'a été accompli à Jérusalem à partir de 1550 jusqu'à la renaissance de la vie européenne qui marque le déclin du siècle passé. Bien plus, les derniers ouvrages dus à Soliman, abandonnés aux ravages du temps et des hommes par une incurie légendaire, tombent peu à peu en ruines et s'harmonisent avec le désarroi de l'intérieur de la ville, que note déjà un témoin de 1598 : « Les rues de la ville sont presque toutes étroites, sales et encombrées, par endroits, de ruines; en certains quartiers les monceaux de décombres et de pierres sont tels que l'on doit se plier en deux pour passer sous les voûtes de la rue. Un peu partout des tas de ruines, des maisons effondrées, négligées ou vides en grand nombre s'offrent aux regards. Nul palais, nulle demeure magnifique, rien d'agréable qui retienne l'attention du spectateur. Tout y est déformé, souillé et infect » (**T.** III, 2).

Ce qui frappe également les voyageurs, c'est la rareté de la population, le silence des rues et la mort de tout commerce. En 1668, le P. Borrély évalue à onze mille le nombre des habitants parmi lesquels 500 familles chrétiennes et 60 familles juives. Le P. Nau, un siècle après, prétend que le nombre des Juifs est plus grand que l'on croit à Jérusalem; « mais ces enfans du siècle, ont la prudence de n'y faire point d'éclat, et d'y paroistre peu dans les rues ». Les bazars ont beau être construits en pierre de taille et voûtés, d'ignobles échoppes, dont beaucoup sont inoccupées, les défigurent. La vie s'est retirée au centre de l'agglomération où se vendent les victuailles et où se fabriquent des tissus de poils de chèvre et de chameau ainsi que des toiles de coton. Les quartiers habités sont loin de remplir l'aire circonscrite par le rempart. De tous les croquis de l'époque, celui de Le Bruyn (fig. 421) est celui qui rend le mieux cette affirmation de Fürer (**T.** II) avec le grand vide de l'angle Nord-Est et les terrains vagues qui s'étendent entre le quartier juif et le mur méridional. S'ils sont moins exacts pour ce qui regarde ces deux points, les plans d'Amico et de Quaresmius s'accordent à laisser un grand espace libre au jardin arménien et au quartier occupé de nos jours par le patriarcat latin et l'école des Frères. Dans le tracé des rues et des îlots de maisons, dans la reproduction parfois un peu trop stylisée des monuments on reconnaîtra aisément la Jérusalem moderne *intra muros*[1]. Cf. fig. 422.

1. Le Bruyn, *Voy.*, II, pl. face à la p. 238, Amico, pl. 44. Quaresmius, *Elucid. T. S.*, II, pl. face à la p. 34;

A la fin du XVIIe siècle, le représentant de la France en Palestine avait sa maison à Jérusalem. C'est ce que nous apprend Henri Maundrell, chapelain de la colonie anglaise d'Alep, lorsqu'il atteint la Ville sainte en mars 1697. Tous les Francs, fait-il remarquer, doivent quitter leur monture à la porte de la cité et livrer leurs armes à moins qu'ils ne soient à la suite d'un Ministre parfaitement bien, et nous retinrent à souper. Ensuite nous retournâmes chez Monsr. le Consul, où nous couchâmes[1]. » On se souvient que, grâce à l'appui de l'ambassadeur français, les Franciscains obtinrent, une vingtaine d'années plus tard, le privilége de renouveler la toiture de la rotonde du Saint-Sépulcre, au prix de difficultés et d'obstacles innombrables suscités par la population



Fig. 423. — Ruines dites de « N.-D. des sept douleurs », d'après FORBIN, *Voy. dans le Levant*, pl. 25.

public. « Mais comme nous étions avec le Consul de France, on nous permit d'entrer à cheval et armez. Dès que nous fûmes entrez (par la porte de Jaffa), nous tournâmes à gauche, et le Consul nous conduisit à sa maison, où il nous pressa le plus honnêtement du monde de rester, pendant que nous serions à Jérusalem. Après nous y être un peu rafraîchis nous allâmes au Couvent Latin, où tous les Pelerins Francs ont coutume de manger. Le pere Gardien et ses Moines nous reçurent

mélangée et divisée de cette ville. « A juger par le respect qu'ils affectent pour ces lieux sacrés, écrit Volney en 1785, l'on croirait qu'il n'est pas au monde de peuple plus dévot ; mais cela ne les a pas empêchés d'acquérir et de mériter la réputation du plus méchant peuple de la Syrie, sans excepter Damas même : l'on estime que le nombre des habitants se monte à douze ou quatorze mille âmes[2]. »

Au début du XIXe siècle, avec une population

G. HOEFNAGLE, plan de la fin du XVIe s. annexé au Voyage de Jacques le Saige (Douai, 1851); FURER, pl. face p. 50. COTOVIC, p. 306, note l'état lamentable du quartier situé entre la porte de Damas et le couvent des Franciscains.

1. *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 111.

2. *Voyage en Égypte et en Syrie* (6e éd.), III p. 26. L'auteur sait que, si la ville a eu de temps en temps des gouverneurs propres, elle est plus ordinairement, comme de son temps, une dépendance de Damas, dont elle reçoit un *motsallam* ou dépositaire d'autorité.

aussi peu dense, Jérusalem tenait fort à l'aise dans la vieille enceinte de Soliman. A travers quelques enjolivures dans le goût du temps, le panorama du comte de Forbin (1817) y montre à peu près les mêmes espaces déserts qu'à la fin du XVII[e] siècle. L'unique détail à relever est l'indication, dans l'angle N.-O., d'un monument presque adossé au rempart, avec tour et arcades délabrées, désigné comme « ruines de l'église des sept douleurs » (fig. 423). Nous n'avons absolument aucune autre information sur ce sanctuaire de la sainte Vierge.

Les chrétiens indigènes et étrangers n'eurent qu'à se louer du gouvernement de Moḥammed ʿAly et d'Ibrahim Pacha (1831-40) qui mit fin à l'insolence des fellaḥs et de leurs cheikhs, terreur des villes et des voyageurs, et qui abolit toutes les taxes et les mille vexations auxquelles l'étranger était en butte depuis la reprise de Jérusalem par les musulmans et que les Turcs avaient aggravées. La décadence de la Porte et l'expansion de l'influence européenne en Orient eurent pour conséquence la fondation de nombreux établissements chrétiens à Jérusalem, le relèvement et la restauration de vieux sanctuaires, la création d'une cité nouvelle hors des murs de la vieille ville, enfin tout cet ensemble disparate et désordonné qui frappe actuellement nos regards et dont la description minutieuse et logique constitue le premier chapitre de cet ouvrage[1].

Le 9 décembre 1917 le dernier représentant de la domination turque s'enfuyait précipitamment de Jérusalem libérée par la victoire du général Allenby. Souhaitons que cette date ait inauguré vraiment une ère nouvelle et des destinées plus brillantes pour la Ville sainte.

1. *Jérusalem*, I, p. 47-78.

TEXTES RELATIFS AU CHAPITRE XL

I. — *Jichus ha-Abot*, Carmoly, p. 439 : La porte de Benjamin est nommée en arabe *Bab al-Asbati*, c'est-à-dire porte des Tribus. Là est l'endroit où était la piscine du sang des sacrifices... De la *Tour de David* il existe encore le fondement, sur lequel on a élevé de nouveaux édifices. Il y a à Jérusalem trois grandes places publiques couvertes de voûtes ; l'une est à côté de l'autre. Dans la première on vend diverses espèces de choses précieuses en soie et brodées ; dans la seconde, différents fruits et légumes ; dans la troisième, des aromates de toute espèce. Jérusalem possède une vieille synagogue attribuée à Rabbi *Mosch ben Nachman*.

II. — Fürer, *Itinerarium* (1566), p. 53 : **1**. Hodie munita satis est (civitas), et undiquaque mœnibus ante annos XXX partim reparatis, partim de novo exstructis cincta, quo tempore mons Calvariæ intra mœnia urbis adhuc inclusus fuit, mons Sion vero exclusus. Versus septentrionem et occasum maxima pars mœniorum super rupem miro artificio condita est, ita ut quibusdam locis dimidia pars mœniorum mera rupes sit, dimidia vero rupi inædificata. — **2**. Hodie ædes habet pulchras, commodeque extructas ; multa tamen adhuc loca sunt nullis ædificiis occupata, quia multitudo hominum ibi est exigua... Plateas habet plurimas, inque iis mercatorum tabernas quæ fornicatæ sunt et superiori parte lumen recipiunt. Pleræque tamen vacuæ sunt et inanes, paucique ibi sunt, qui mercaturam exercent.

III. — Cotovic, *Itinerarium* (1598-99) p. 322 ss. **1**. Portæ Urbis sex hodie numerantur ; novæ omnes, Aureâ exceptâ, quæ vetustatem præ se fert ; veterum, præter hanc, nulla vestigia. Valvæ ferreis obductæ sunt laminis, ne flammis facile obnoxiæ fiant, aut ab Arabibus incendiantur ; quod facilè alioquin fieret, cum nulli pontes pensiles, aut fossæ aditum ad valvas impediant. Portarum aliquæ antiqua etiamnum obtinent nomina... Prima itaque Porta, olim Gregis, vel secundum alios Ephraim, et Vallis nominata, hodie... Sancti Stephani nomen obtinet utrimque Leonis simulachro rudi modo insculpto ; quod quidem (cum Mahometæorum Lege depictas aut sculptas habere hominum aut animalium imagines vetitum sit) multis admirationi causam tribuit. Quis auctor horum fuerit, nos latet. Putant aliqui, dum muri portæque Urbis restaurarentur, Christianæ legis apostatam, Urbi imperasse, eiusque permissu id factum : quod vix crediderim... Hanc a meridie sequitur tertia, Sterquilinii vulgo dicta, cæteris angustior, antiquum usque in hodiernum diem nomen retinens, licet recens constructa. Huic proxima ab eodem hæret latere Davidis Porta, alias Sion nuncupata ; quod in montem Sion ducat : quæ et ipsa nova, et in ordine quarta est. Ab occiduo latere unica et quinta occurrit, cognomento Jaffæ, quæ et Piscium Porta, et Hebron dicitur, Castro Pisanorum contigua. A septentrione demum sexta et ultima sequitur, Nephtalim nomine, nunc Damasci Porta appellata. Omnes hæ portæ et muri civitatis (Castro Pisano muris incluso, atque ea parte, quæ Orientem respiciens Portam Auream continet, et Salomonis Templi Aream munit exceptis) iussu Soleimanis Turcarum imperatoris instaurati sunt ; constantque ex quadratis et dolatis lapidibus, turribus quadratæ formæ certis intervallis interpositis : quorum crassities, quantum visu perspicere licuit, ad tres

circiter pedes extenditur, nullo tamen vallo aut aggere muniti, quos interius Menianum in summitate ambit, per quod circumire Urbem commodè possis, foraminibus passim certo ordine in ipso muro relictis, quo tutius commodiusque eiaculari bombardas, sagittasque in hostes emittere defensores queant.

2. Cæterum locus in quo Civitas sita est, arduus totus et inaquosus, flumina vel rivos nullos habet... Urbis plateæ fere omnes angustæ, sordidæ, ruinisque passim impletæ : imò nonnullis in locis adeo immunditiis et lapidum acervis exaggeratæ sunt, ut occurrentes Arcus transversarios nisi ad uterum caput inclinaveris, transire vix possis. Ruinarum acervi, collapsæ domus, neglectæ etiam et vacuæ plurimæ, ubique ferè sese offerunt. Nulla palatia, ædesque magnificas, nil quod delectet, aut spectatorem detineat usquam conspicias. Deformata, fœda, squalore obsita omnia. Infrequens itaque et quasi neglecta iacet miseranda Urbs; olim licet frequentissima, et opulentissima; ut vere hic locum habeat Dominica de desertione Urbis prædictio. Quæ vero hodie integræ visuntur ædes, lapideæ quidem omnes, sed humiles pleræque, et unius tantum contignationis sunt, pavimento subdiali tectæ : paucæ ad secundam contignationem adscendunt; paucissimæ ad tertiam. *Bazarra* (id est Fora) etsi satis magnifica, arcuato quippe opere, atque e quadrato lapide æqua mensura conciso, multis in locis etiamnum integra sunt; ut plurimum tamen tabernæ vel ruinis deformes, et sordidæ vel neglectæ, et vacuæ spectantur. Rari enim hic sunt artifices, nulli fere mercatores, præter eos qui annonam, et pannos ex camelorum vel caprarum pilis contextos, telasque gossypinas vendunt. Incolæ plerique artem textoriam exercent, ac texendis pannis, telisque gossypinis operam navant. Ceteræ artes ut plurimum silent. Inter privatas publicasque ædes structuræ magnificentiâ eminent Herodis Palatium, Pilati Prætorium, Saniaccorum hodie domicilium, Xenodochium publicum, et Divitis epulonis (ut vocant) ædes. Omnium vero Messitarum et Templorum præstantissimum est Salomonis... — **3.** Incolæ Mauri fere omnes, Christiani pauci, pauciores Hebræi, quam quis credat : Turcæ vero paucissimi. Christiani montem Gihon, proximasque Monti Calvariæ ædes inhabitant. Hebræi partem Montis Sion incolunt : Turcæ, Maurique per universam sparsi Urbem. Hebræi ut plurimum egeni, imo pauperrimi sunt, ditiorum alibi commorantium eleemosynis vivere assueti. Viget namque apud illos opinio, suum quem exspectant Messiam, priusquam Hierosolymâ potituri sint, ignem ex improviso e cælo demissurum, et flammis universam Urbem consumpturum, mox imbre effuso eas extincturum, ut ab immunditiis, et profanarum gentium, Christianorum nimirum, et Mahumetæorum (ut ipsi interpretantur) abominationibus, longâ habitatione commissis, Urbs ipsa tot iam seculis prophanata, tota purgetur, et emundetur : eaque de causâ (uti accepimus) adeo pauci, iique egentissimi, et a cæteris mercede conducti, Urbem tam horrendæ conflagrationi (ut putant) obnoxiam incolunt.

4. Præsunt Urbi populoque tres supremi Magistratus, penes quos omnium et vita et mors consistit : primus *Saniaeus* appellatus, summum dignitatis apicem obtinet, præstatque cæteris auctoritate et gradu : nam prærterquam quod in omnes Urbis incolas, militesque imperium exerceat, etiam universæ Hierosolymitanæ ditionis administrationem et curam habet. Dum nos in Hierosolymis ageremus, Saniaccatus munere fungebatur Saniacci Gazeræ filius maior, sed cum per ætatem magistratum obire non posset, per Vicarium (quem *Chiccagiam* vocant) patris intercedente auctoritate, rempublicam administrabat. Alter *Cadius* dictus (quod nobis Iudicem significat, Veneti Potestatem appellant) de causis litigantium cognoscit : estque in civilibus atque etiam criminalibus supremus Iudex. Hos sequitur *Subassius*, id est, Iustitiæ præfectus, qui nocte præest, in sontes inquirit, carceribus mancipat, Cadii sententias executioni mandat, et ultimum supplicium lictoris operâ de reis sumit. Hic a Saniacco constituitur, eiusque arbitrio suo munere fungitur.

IV. — Προσκυνητάριον du XVIIe s. KOIKYLIDÈS et PHOCYLIDÈS, Ἀρχαῖα... ὁδοιπορικά, p. 549 : Εἶναι δὲ εἰς τόπον ὑψηλόν καὶ ἀερικὸν καὶ εἶναι κάστρον ὡραιότατον. ἔχει δὲ πόρτας (ε), κατὰ δυσμὰς τοῦ Δαβίδ, κατὰ ἀνατολὰς τῆς Γεθσημανῆς, κατὰ μεσημβρίας τῆς ἁγιάς Σιών, κατὰ ἄρκτον τῆς Δαμασκοῦ καὶ ἄλλη κεκλεισμένη... καὶ ἄλλη πρὸς τῆς ἁγίας Σιών. Le texte arabe publié dans l'*Oriens Christianus*, 1906, p. 246 se termine ainsi : Et ei duæ portæ his minores sunt et illis nomina sunt porta Maghrebinorum et porta Florida.

(Jérusalem) est dans un endroit élevé et aéré et possède une fort belle citadelle; elle a (5) portes : au couchant la porte de David, au levant la porte de Gethsémani, au midi la porte de la Sainte Sion, au nord la porte de Damas; et une autre fermée (p. Dorée)... et une autre vers la Sainte Sion (p. des Maugrébins).

V. — NAU, *Voyage nouveau*, p. 55 s. **1.** Les murailles sont hautes et bien basties, mais elles sont foibles et incapables de résister à la batterie du canon. Ce fut l'Empereur Soliman fils de Selim qui les fit faire sous son règne, comme le montrent les Inscriptions qui y sont de cette teneur, en divers endroits : *Nostre Maistre le Sultan* etc. On dit que ce Prince avait ordonné à l'architecte de renfermer tout le mont de Sion dans l'enceinte de ces murailles, et qu'ayant appris qu'il ne l'avoit pas fait, il luy fit perdre la vie.

Le dedans de la Ville consideré en son total, est assez mal basti. Les rues sont étroites, et la plûpart sans pavez. Les Bazars, qui sont les lieux où les Marchands tiennent leurs boutiques, sont petits et mal fournis. Toute la ville est fort pauvre, faute de trafic. Les Chrétiens la font subsister en partie : je veux dire, les Chrestiens de dehors, qui y apportent ou qui y envoient leurs aumônes pour la conservation des saints Lieux. Ceux de la ville ont peine à y subsister, manquant de travail, ou n'avant pas le débit des choses qu'ils pourroient faire de leur métier.

Les Chrestiens de toutes les Nations y ont des Eglises et des Monasteres en grand nombre. Mais les Eglises sont dans l'enfoncement des maisons, et ne s'ouvrent point sur la rue. Il leur est permis de les conserver telles qu'elles sont; mais ils ne peuvent pas y ajoûter une pierre, ny même les reblanchir sans une permission particulière qui couste bien cher. On leur tenait la même rigueur pour leurs maisons; mais on m'a dit qu'on s'en est relâché, et qu'on ne les moleste plus sur cela.

Les Peres de l'Observance de Saint François, qui representent la l'Eglise Latine, n'ont qu'une Eglise et un Couvent. C'est une agréable demeure, qui est en un lieu des plus élevez. On découvre presque toute la ville et les plus beaux de ses dehors du haut de la terrasse de cette maison. Ce Couvent leur a esté donné à la place de celuy du mont de Sion, qui leur a esté enlevé. Il y ont pratiqué une jolie Eglise couronnée d'un Dome... On a ajusté le reste des bastiments à la maniere des Monasteres d'Europe le mieux qu'on l'a pû dans une ville où l'on ne manque pas de place (car elle est à demy deserte) mais où un pouce de terre et la permission de bastir coûte aux Chrestiens des peines incroyables, et pour ainsi dire, des thresors...

Les Grecs n'ont gueres moins de vingt Couvents. Le plus beau est celuy du Patriarche, qui est près de l'Eglise du saint Sepulcre. Il y a dedans une Eglise des plus riantes et des plus ornées. Elle est dédiée à saint Constantin et à sainte Hélène... Les Arméniens, les Coptes, les Suriens et les

autres Nations ont aussi leurs Monasteres et leurs Eglises.

Les Juifs ont de même en Jérusalem leur quartier et leurs Synagogues. Il y en a de deux sortes de sectes. Les *Rabbiniens* sectateurs du Talmud, comme sont tous les Juifs d'Europe, et les *Karrains*, qui suivent la pure Ecriture, et à la lettre, à ce qu'ils pretendent, sans vouloir admettre aucune Tradition. Ils ont quelque chose des erreurs des Sadducéens. J'ai souvent parlé aux uns et aux autres, et ils m'ont entretenu de leurs différends. Mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Ils se haïssent les uns les autres d'une haine qui n'a point d'égale. Il faut pourtant qu'ils s'accordent sur un point en Jérusalem, qui est de payer bien cher au Turc le droit qu'ils ont d'y demeurer... Il leur est plus doux de se faire prisonnier en Jérusalem, que de jouir de la liberté qu'ils peuvent avoir ailleurs, et ils y viennent de tous les quartiers du monde avec une ardeur admirable, et un desir incroyable d'y estre ensevelis avec leurs Peres.

Le Mahometans, qui sont les Maistres de Jérusalem à la honte du nom Chrestien, y ont plusieurs Mosquées : mais celle qui est au lieu où estoit le Temple de Salomon surpasse en majesté et en beauté toutes les autres. Ils l'appellent *Gameat el Sakhra*, la Mosquée de la Roche... On ne permet pas aux Chrestiens d'y entrer. On ne souffre pas qu'ils mettent le pied à la porte de cette grande place où elle est, sous peine de perdre la foy ou la vie.

2. (P. 68 ss.) Jérusalem a sept portes. Il y en a six ouvertes et une fermée. La fermée est cette Porte d'Or etc. Les ouvertes sont *Bâb el Khalil,* c'est-à-dire celle d'Abraham, ou plutôt celle d'Hebron... Nous la nommons nous autres la porte de Bethleem, parce qu'elle y conduit... La porte qui est à present sur cette montagne (de Sion), est celle de David, *Bâb sidi Daoud*, parce que ce Prince y a son sepulcre. Plus bas de ce mesme côté on en trouve une autre nommée *Bâb el Megarebé,* c'est-à-dire la porte de ceux d'Occident. Ces Megarebé sont les Mahometans de Tripoly de Barbarie, de Tunis, d'Alger et des autres pays Occidentaux, et beaucoup sont des descendants de ces Maures d'Espagne, qui ayant esté exterminez par le roi Ferdinand de glorieuse mémoire, allerent se refugier en divers endroits... La porte qui a leur nom, et celle de David, sont au Midy de Jérusalem. Du costé d'Orient tirant au Septentrion, il n'y en a qu'une ouverte appellée *Heutta*. Les Chrétiens la nomment la porte de Marie, ou de Saint-Etienne... Il y a deux portes du costé du Septentrion. La premiere est celle des Turquemans, qui prend son nom de ces Turcs errans comme les Arabes. Il y a un quartier voisin qui s'appelle de mesme, soit qu'en certains temps de l'année, ils viennent là avec leurs troupeaux, pour en faire un peu d'argent, soit que quelques-uns d'eux autrefois s'ennuyans de cette vie vagabonde, se soient venus habituer là. Nous la nommons nous autres la porte d'Herodes, parce que le lieu de son palais en est assez proche. La seconde porte est plus approchante de l'Occident, et on l'appelle la porte de la Colonne *Bâb elâmoud* : Nous l'appellons aussi la porte de Damas, parce que c'est de ce costé-là qu'on sort pour y aller.

APPENDICE

L'ÉGLISE PRIMITIVE DE GETHSÉMANI

Sous l'impulsion du Rév^{ssime} P. Ferd. Diotallevi, alors Custode de Terre Sainte, les recherches autour du sanctuaire de Gethsémani furent reprises en 1919. Son énergie pleine de tact devait réussir à ce que la fameuse colonne de la « Trahison de Judas » fût déplacée de quelques mètres pour supprimer l'enclave qui interdisait la complète exploration des absides[1]. Mais ce ne sera pas son moindre mérite d'avoir confié le contrôle définitif des ruines à un architecte aussi éclairé que M. A. Barluzzi. De remarquables découvertes ont été le fruit de ce choix. On en trouvera l'exposé dans la monographie du R. P. G. Orfali, O. F. M.[2]; quelques notes fixeront seulement ici la physionomie générale du sanctuaire théodosien, après avoir complété la notion des édifices qui lui avaient succédé[3].

Le dernier en date n'est qu'une lourde retouche de l'église du XIIe siècle, probablement accomplie avant le milieu du XIVe siècle[4]. Pour parer à l'effondrement des voûtes compromises par quelque cause inconnue, les maçons indigènes s'avisèrent d'empâter les piles cruciformes dans de vulgaires massifs octogonaux dont la bâtisse réalisée au petit bonheur bouleversa la symétrie des travées. Dans le but d'achever la consolidation ils ne trouvèrent rien de mieux qu'un redoublement sommaire et fort mal liaisonné des murs longitudinaux; et afin que, dans ce monument accommodé par l'esthétique locale, décoration et structure demeurent en harmonie, l'ancien pavement dilapidé fut remplacé par un mosaïquage pitoyable[5] avec des rangées molles et ondulées de gros cubes de pierre émaillées de casseaux de marbre, tandis qu'un badigeon aux teintes vulgaires se substituait, sur les parois, aux fines peintures de l'époque des Croisades.

De celles-ci les lambeaux recouvrés font déplorer l'émiettement. Le lecteur en jugera par cette épave d'un ange accourant des hauteurs du ciel, l'aile encore frémissante, les yeux voilés par une douloureuse stupeur et tout entier tendu dans une attitude compatissante vers le Sauveur en agonie dont ne subsiste plus qu'une partie du nimbe à croix gemmée (pl. LXXXVIII, 2)[6]. Mais la plus intéressante précision fournie à l'édifice latin par les dernières fouilles est d'ordre structural : elle concerne les piles cruciformes soupçonnées naguère sur des indices extrêmement ténus[7]. Ces piles sont rendues évidentes d'abord par la décou-

1. Voir ci-dessus, fig. 142 et 147 IV *c*. Vigie tenace malgré le naufrage séculaire de la tradition, cette colonne n'a vraiment plus aujourd'hui de raison d'être. Il faut déplorer que les exigences du soi-disant *Statu quo* l'aient fait rétablir dans une niche toute neuve au bord du chemin : situation qui ne lui laisse aucun droit aux crédules hommages des pieux passants.

2. *Gethsémani*. In-4°. Paris, Picard, 1924 (cf. *RB.*, 1924, p. 636 s.); à ne pas confondre avec le *Gethsémani* pittoresque et stérile du R. P. Barnabé Meistermann (cf. *RB.*, 1921, p. 317 s.).

3. La bienveillance du Rév^{ssime} P. Diotallevi nous a garanti cette fois la plus entière liberté de suivre les fouilles. Nous sommes heureux de lui en exprimer ici de bien sincères remerciments. Ils s'adressent aussi à M. l'architecte Barluzzi pour l'aimable communication de ses relevés archéologiques, d'où est extrait le tracé (pl. LXXXVIII) qui rectifiera, en ce qui concerne l'église primitive, la fig. 143 ci-dessus.

4. Cf. *supra*, p. 315. A moins que cette précaire tentative n'ait eu justement pour origine le mauvais état de l'église en 1345.

5. Parfaitement exprimé par les planches XV, XX et XXII du R. P. Orfali.

6. Dessin du P. A. Barrois, d'après ORFALI, *op. l.*, pl. IX, en couleurs. Il ne nous a pas semblé possible d'attribuer cette fresque, ainsi que le R. P. Orfali (*op. l.*, p. 13), à « la décoration de l'église du IVe siècle ». Style, coloris, nature du stuc, l'assimilent franchement aux cycles du XIIe siècle latin dont l'église d'Abou Ghôš a produit la meilleure attestation en Palestine.

7. Ci-dessus, p. 332, fig. 143 et 145. Il serait oiseux de

verte de quelques blocs d'appareil à section profilant une colonne engagée; beaucoup mieux encore par le sondage qui a fait découvrir, dans les fondations d'une de ces piles, précisément le même tracé et les mêmes proportions (fig. 424). Quoique d'assez secondaire importance la lumière projetée sur les « *rochers* de la triple prière de Notre-Seigneur » ne saurait être négligée. Chacun sait que, dès la seconde moitié du XII[e] siècle, les relations des pèlerins mentionnaient, dans la nouvelle église érigée sur le lieu de la prière du Sauveur, trois roches brutes en saillie sur le pavé du sanctuaire pour localiser chacune des prières de Jésus durant son agonie[1]. Le caractère postiche de cette tardive adaptation éclate désormais. Le « rocher » central, *R*, découpé en forme de bloc quadrangulaire au sommet de l'escarpe artificielle où s'appuyait le mur méridional de l'église primitive, paraît avoir été couvert d'un petit baldaquin reposant sur des colonnettes de marbre encastrées aux quatre angles[2]. Celui de l'abside septentrionale, *r*, est un simple quartier de roche posé sur à peu près 1[m],80 de remblai[3]. Quant à celui du Sud, *r'*, à supposer qu'il n'ait pas été remplacé par la petite saillie à cupule dans le gradin rocheux qui accidente le sol de l'absidiole, il avait depuis longtemps disparu, mêlé, nous dit-on, aux vicissitudes de la localisation traditionnelle, sans qu'on ait cure d'expliquer pourquoi l'excision et le transfert de *celui-là*.

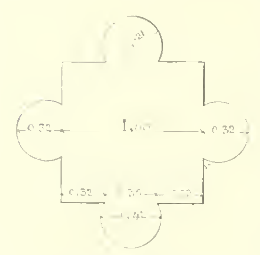


Fig. 424. — GETHSÉMANI. Plan des piles cruciformes du XII[e] siècle.

Les rares éléments d'architecture échappés au pillage suggèrent par leur traitement, leurs marques de tâcherons et surtout leur modénature cet art franc du XII[e] siècle avancé que tant d'autres monuments de Jérusalem nous ont rendu familier (fig. 425). Des tombes nombreuses se pres-

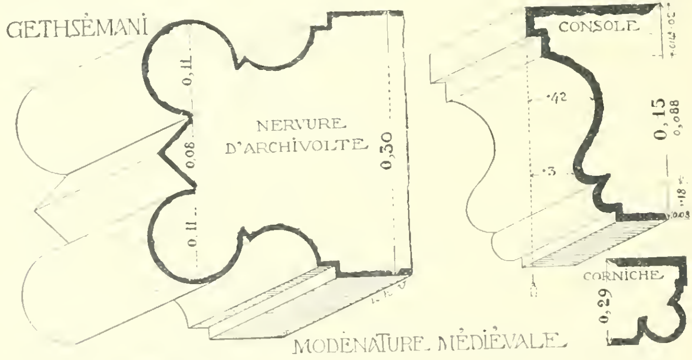


Fig. 425. — GETHSÉMANI. Éléments d'architecture décorative dans l'église franque du XII[e] siècle.

rappeler avec quelle fermeté le R. P. B. Meistermann (*Gethsémani, notices... descriptives*, p. 161 n. 1) croyait devoir éliminer cette constatation, mise au compte des « hypothèses si hardies » du P. Vincent. Pour apprécier une fois de plus la valeur des spéculations architecturales propres au P. Meistermann il suffit de se remettre en mémoire que, même longtemps après les décisives trouvailles de 1919, il pouvait s'ancrer dans le paradoxe que « l'église de l'Agonie... n'offre aucun signe d'architecture franque » (*op. l.*, p. 155, n. 1). C'était pour lui de l' « art indigène »...

1. Voir p. 314 et 323 (**T.** XIX, 2; XXI, 2).

2. Voir pl. LXXXVIII, *R*, et LXXXIX, 3).

3. Pl. LXXXIX, 2. Comme le « rocher » central celui-ci présente une dépression irrégulière visant peut-être à exprimer les empreintes signalées par quelques pèlerins. Ce détail pourrait bien n'être pas indifférent pour la détermination du troisième « rocher » et de ses pérégrinations éventuelles, cf. p. 309 et p. 322, **T.** IX, 1.

saient autour du sanctuaire et quelques-unes paraissent même avoir envahi l'intérieur. Une seule épitaphe appartenant clairement à l'époque latine demeurait assez intacte pour être déchiffrée, non sans quelque incertitude sur la formule initiale (fig. 426) : [+ *Hic*] *iacet... Lamberti coriparii, de Acon* « Ci-gît N...(fils) de Lambert le corroyeur, d'Acre[1] ». Du reste il ne semble pas qu'elle ait été découverte en place. Les deux groupes de tombes enregistrés sur l'aire intérieure de l'église médiévale *C* et *D*, ne lui sont probablement pas contemporains. On les attribuerait assez volontiers soit à la période qui suivit l'abandon définitif de l'église, soit au contraire à l'époque beaucoup plus haute intercalée entre la destruction de la basilique primitive et la première restauration byzantine du sanctuaire[2].

Ce stade byzantin tardif n'eût guère été perceptible sans la rigueur méthodique des dernières recherches. Elles ont révélé que les piles cruciformes du monument latin prenaient leur point d'appui dans des fondations destinées à d'autres supports plus massifs. Elles ont produit surtout une quantité fort appréciable de lambeaux d'architecture et de sculpture ornementale qui trouvent leur plus correcte attribution aux VIIe-VIIIe siècles[3], ce qui est au surplus confirmé par les textes (cf. p. 310).

Mais la découverte essentielle de M. l'architecte Barluzzi est celle de la basilique primordiale, dont on sait qu'elle fut érigée entre 380 et 390 sous le règne et probablement avec les libéralités de Théodose le Grand. Au lieu de l'orientation sensiblement normale (94°) des restaurations ultérieures, elle offrait une inclinaison axiale de 13° 30′ par EN.-OS., motivée peut-être par quelque hypothétique adaptation à des éléments traditionnels, mais avec plus de probabilité par des considérations de perspective et d'alignement sur les voies. Rien ne s'oppose à ce que la relation immédiate entre le chevet et le « Rocher du sommeil des Apôtres » de la tradition moderne ait été voulue; rien non plus ne met cette intention en relief puisque le rocher demeurait hors du sanctuaire. Tout porte néanmoins à croire que



Fig. 426. — GETHSEMANI Épitaphe médiévale.

l'architecte avait à tenir compte d'un emplacement déterminé; car, dans l'hypothèse où il fût resté libre de fixer le site de son édifice il n'eût pas choisi l'endroit où la déclivité compliquait le plus cette implantation. S'il a pris le parti d'échancrer avec une telle vigueur l'escarpement rocheux de la montagne il y voyait, à coup sûr, l'avantage de s'épargner en façade des substructions démesurées et de s'assurer au chevet une assiette inébranlable; mais sans doute y était-il astreint par l'obligation d'enchâsser quelque section du rocher considérée alors comme exceptionnellement consacrée par la prière et le sang

1. Ce texte a été lu et commenté par le P. Abel, *RB.*, 1921, p. 443-6. L'humilité de l'artisan et le laconisme de la commémoraison ne sauraient être un indice absolu de la condition sociale du personnage Les chevaliers illustres Jean de Valenciennes et Philippe d'Aubigny n'ont pas d'épitaphes plus verbeuses et ce corroyeur pouvait tenir un rang élevé dans sa corporation. D'ailleurs une distinction d'ordre tout autre suffit à justifier cette dérogation a l'anonymat de tant d'autres sépultures : « notre défunt devait... faire partie vraisemblablement de la confraternité de N.-D. de Josaphat » dont le centre était précisément l'église Saint-Sauveur au Jardin des Oliviers (ABEL, *l. cit.*, p. 444).

2. La description de trois de ces tombes (ORFALI, *Gethsémani*, p. 5) appuierait mieux la date récente, mais elles n'ont pas été localisées; tandis que les sépultures du groupe *C*, semblent bien avoir été défoncées à leur extrémité par l'implantation du pilastre. La fosse dans le rocher coupée par le chevet de l'abside offre un caractère byzantin plutôt que juif; mais sans doute faut-il voir un tombeau juif dans celui qui est signalé « tout près » du même chevet absidal quoique sans localisation plus précise, et qui « enfermait un ossuaire intact » (ORFALI, *l. l.*).

3. Voir ORFALI, *op. l.*, pl. XI, *B* et *C*; XIII, 3 et 5; pour ne point parler des fragments d'inscriptions coufiques signalés sans autre détail (p. 6); débris d'épitaphes chrétiennes comme il s'en est trouvé ailleurs?...

de Notre-Seigneur. Tel est le sens manifeste du môle rocheux, *A*, circonscrit par l'abside principale et qui se développait sur toute l'aire du chœur, jusqu'aux premières travées de la grande nef. Ni les pieuses déprédations de pèlerins souvent trop avides, ni les dures vicissitudes postérieures au début du VIIe siècle n'ont usé à fond ce vénérable môle; fruste, lacéré d'entailles qui semblent des meurtrissures, il prolonge dans le sanctuaire rajeuni son émouvante évocation.

Malgré ses proportions modestes et sa simplicité, la basilique retiendra l'attention Ce vaisseau, dont les axes mesurent à peu près strictement $20^{m} \times 15$, est une application fort claire de ce rythme proportionnel de 4 à 3 risqué d'abord sur des programmes de médiocre envergure par les architectes chrétiens aux confins du IVe et du Ve siècles, pour donner à la basilique plus de souplesse et un dégagement intérieur plus avantageux[1]. L'ouverture des travées est cependant à peine augmentée, la relation des supports aux entrecolonnements n'étant guère que de 1 à 2 et 1/2 au maximum et celle de la grande nef par rapport aux bas-côtés de 1 à 2.

Remarquable est surtout la multiplication des absides en cette basilique antérieure à la fin du IVe siècle. Or, cette multiplication ne souffre aucun doute, puisque, à la base de l'évidement, le sillon tracé pour encastrer dans la roche vive la muraille du chevet dessinait l'hémicycle intérieur des absidioles latérales. Mais tandis que ces absidioles s'empâtaient dans un mur extérieurement rectiligne, isolé de l'escarpe rocheuse par un fort canal de drainage, l'abside centrale projetait de $2^{m},50$ environ sa courbe extradossée dans une échancrure curviligne du massif rocheux. Plus d'un lecteur familiarisé avec les axiomes depuis longtemps accrédités dans l'histoire de l'architecture chrétienne se persuadera qu'il y a méprise d'observation, ou remaniement de l'édifice dont la date initiale ne peut guère être mise en question. Voudra-t-il admettre que les mêmes doutes, résultant d'une conviction identique puisée dans les mêmes livres, m'ont ramené à maintes reprises au contact des ruines dont l'évidence s'est imposée de façon inéluctable? Le sillon rocheux qui définissait les trois hémicycles symétriques ne comporte pas la moindre retouche; rien ne trahit une reprise dans les vestiges des fondations encore incrustées au fond de ce sillon. Les faits ne pouvant fléchir, il faudra donc réviser la date de cette basilique ou réviser l'axiome courant sur l'unité d'abside jusqu'à une époque relativement basse. La date sera difficilement abaissée au-dessous de 390; c'est donc, en fin de compte, l'axiome trop absolu qui exige une révision dont ce n'est pas ici la place[2].

L'ordre des colonnades (fig. 427) et le caractère du chapiteau en particulier (pl. LXXXIX, 7) gardent plus d'accointance avec la tradition des temps constantiniens qu'avec les formes évoluées en faveur à Byzance depuis l'ère théodosienne; mais on comprend de reste que les architectes de Palestine aient pu suivre dans leur évolution une marche un peu plus lente ou sur une ligne un peu autre que ceux de la métropole.

Ainsi qu'il était d'usage à cette époque, une mosaïque somptueuse ornait le sol. Dans les petites nefs le décor était géométrique reproduisant un thème usuel de guirlandes en bouquets stylisés croisées de manière à constituer un réseau de carrés avec un bouquet central plus considérable. Une bordure à torsade double entre deux bandes noires formait l'encadrement extérieur. Les panneaux d'entrecolonnement devaient être variés; le moins dilapidé présentait un assemblage de carrés à motifs géométriques reliés par de minces guirlandes (pl. LXXXIX, 6). Le dessin est à quatre tons : noir, bleu, rouge et jaune sur fond blanc avec d'harmonieuses dégradations de teintes et une finesse élégante dans le mosaïquage. Dans la nef centrale une ligne de postes rouges, une bande noire et une de fleurs stylisées (*ibid.*, 5) délimitaient une grande composition florale où dominaient les tons jaune, rouge, bleu, vert surtout; elle était malheureusement à peu près anéantie par un incendie que maints détails révèlent violent et prolongé[3]. Les épaves de

1. Voir ci-dessus, fig. 336 et p. 790.

2. L'exemple d'*'Amwâs*, déjà mentionné à ce propos (p. 722), doit être rappelé. Il fournit une analogie d'autant plus utile que sa date est encore plus haute, ainsi que la démonstration en sera faite ailleurs.

3. Il a non seulement noirci, mais par endroits calciné les cubes. Tous ces lambeaux de mosaïque ont été relevés avec grand soin par le P. Orfali (*op. l.*, pl. IV-VIII), bien que ses chromotypographies ne puissent exprimer les nuances adéquates d'un coloris très varié.

sculpture ornementale sont rares; très abondants, au contraire, les débris de marbres précieux qui durent être employés comme revêtements. Les cubes menus en pâte d'émail et en verre recueillis en quantité dans les déblais semblent impliquer une décoration murale en mosaïque historiée.

Il fallait toute la compétence technique et la rigueur scrupuleuse de M. l'architecte Barluzzi pour mettre de l'ordre dans l'amalgame de maçonneries disparates enchevêtrées sur une surface considérable en avant de la façade [1]. S'il n'était guère douteux *a priori* que la basilique ait été précédée d'un atrium, encore fallait-il s'efforcer d'en ressaisir la forme à travers cet amas de substructions pour la plupart sans caractère. A force d'observations minutieuses les lignes de fondations homogènes, *a-j*, tracées en hachures sur le plan qu'on a sous les yeux, furent dégagées avec certitude. Leur harmonie s'imposait d'autant plus avec les lignes structurales de l'église que la plupart y étaient soudées et n'en pouvaient représenter que le prolongement. Telle en est toutefois l'ordonnance qu'on peut hésiter sur la physionomie de cet atrium. Au premier abord on sera peut-être enclin à situer les colonnades sur l'axe des murs longitudinaux de la basilique pour laisser plus d'ampleur à la cour hypèthre et dégager la façade [2]. L'irrégularité qui en résulterait entre la galerie de façade et celles des deux ailes, l'excessive largeur de ces ailes, sans parler du dispositif suggéré par les épaves de riches mosaïques, *m* [3], éliminent cette hypothèse. Sous réserve de solution mieux justifiée, on propose donc de concevoir l'atrium aligné, suivant le principe classique, sur les axes portants de la basilique elle-même. Le double corps de bâtiment, *M-N*, situé à l'arrière des portiques latéraux sera aisément adapté aux exigences de la perspective générale, quoique sa destination puisse être envisagée de diverses manières. Comme on n'a découvert aucun indice positif que l'atrium ait été fermé à l'occident par une quatrième galerie percée d'une ouverture centrale, on supposera

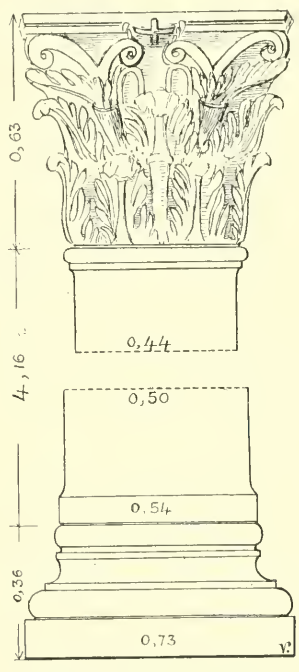


Fig. 427. — Gethsémani. Ordre intérieur dans la basilique théodosienne.

volontiers sur cette face un escalier monumental et un large perron servant de butée à la grande citerne voûtée qui occupe, suivant la coutume du temps, presque toute la cour à ciel ouvert, *O*. Ce dispositif avantageux pour la mise en

1. Dans le massif méridional, devant l'angle S.-O. de l'église des Croisés, le rocher n'a été atteint qu'à la profondeur moyenne de $2^m,75$ au-dessous du sol de la basilique primitive (cf. pl. LXXXIX, 4). Les fondations traversaient en cet endroit les ruines d'une maison qui dut être de quelque importance au début de l'ère byzantine ou dans les temps romains. Détail saisissant dans un tel lieu : une petite salle de cette maison représentait sans doute un pressoir à olives, avec sol et cavité en mosaïque blanche fort soignée (cf. pl. XLIII, 3, le type analogue plus orné et plus récent découvert un peu plus haut sur la pente du Mont des Oliviers), bassin et traces de canaux. A voir les substructions byzantines se limiter avec précaution devant ce réduit, on se demandera même s'il n'a pas été intentionnellement conservé dans le sous-sol de quelque annexe des portiques.

2. Suivant le principe adopté par exemple dans la basilique d'Eudocie à Saint-Étienne (pl. LXXVII).

valeur du groupe architectural entraine la nécessité d'amortir les deux ailes sur des pavillons, *P-P*[1], dont il semble bien que la ruine conservait quelques traces, néanmoins trop minimes et trop peu expressives pour être discutées avec fruit[1].

Le joli socle en pierre rouge dont le dé est orné sur chaque face d'une croix en fort relief (fig. 428), s'agence de manière assez satisfaisante comme piédestal à des bases en *malaky* de profil moins pur et de proportions plus restreintes que celles des colonnades intérieures. On y verra l'ordre des colonnades de l'atrium, à compléter par des chapiteaux d'un style analogue à ceux de la basilique mais dont aucun exemplaire entier n'a été retrouvé.

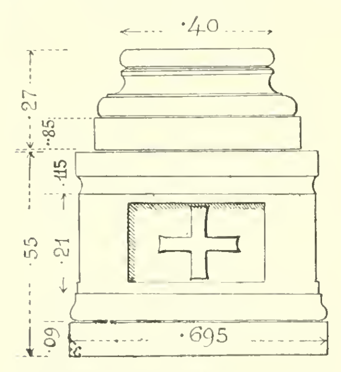


Fig. 428. — Gethsémani. Base et socle orné de croix sur les 4 faces. Colonnades de l'atrium théodosien.

Il est assez évident que les caveaux voûtés et actuellement revêtus d'un crépissage étanche qui les a transformés en « vasques »[2], *T*[1]-*T*[3], furent primitivement des tombeaux installés sous le portique de façade. Rien n'était plus courant que la pratique de telles sépultures autour des sanctuaires. D'ailleurs un de ces caveaux plus spacieux, *T*, épargné par une singularité qui nous échappe, étalait ses deux auges funéraires intactes sous son excellente voûte appareillée en plein-cintre. C'est presque par centaines que se comptaient les tombes entassées le long des murs extérieurs. Pour la plupart humbles cistes en dalles frustes, elles n'ont livré d'autre mobilier que des vases minuscules et sans caractère, un petit nombre de monnaies, quelques lampes en terre cuite dont l'une ou l'autre ornée de la formule usuelle : φῶς Χ(ριστο)ῦ φένι πᾶσιν, ou d'emblèmes chrétiens. Il s'est même trouvé, sur une dalle soustraite au pillage, la mention probable de deux époux réunis dans la tombe : † *Paul et Théodosia*[3]. Rien n'a dévoilé l'identité des personnages, sans doute éminents, honorés d'une sépulture privilégiée dans trois tombes, *B*, creusées au fond de l'abside latérale Nord et entourées de mosaïques. La « croix de bénédiction » signalée dans l'une de ces tombes[4] suggère apparemment quelque dignitaire ecclésiastique.

La basilique théodosienne érigée sur le site consacré par l'Agonie de Jésus dans l'enclos de Gethsémani ne manquait, on le voit, ni d'originalité, ni d'élégance. Il n'y a pas à revenir en détail sur son histoire. Contentons-nous d'observer qu'après sa destruction sauvage par les hordes perses en 614 le sanctuaire demeura enseveli sous son linceul de cendres. Quand on put tardivement enfin songer à en faire revivre le souvenir, la difficulté de remuer un tel amas de décombres[5], sans doute aussi le désir de se conformer au canon d'orientation qui avait prévalu firent déplacer l'axe de l'édifice. La crête proéminente de l'escarpe méridionale bordant l'ancienne basilique s'offrait à point pour qu'on y puisse dégager aisément une saillie rocheuse localisant une des prières de N.-S.; les deux autres furent commémorées par des moyens de fortune. Dans l'ère latine cette église retrouve une splendeur nouvelle qui devait sombrer, vers la fin du XIVe siècle, dans une ruine accélérée par mainte cause et qu'un essai de restauration indigène

1. M. l'architecte Barluzzi n'ayant pas à restaurer dans sa forme originelle l'édifice dont il a scruté magistralement les vestiges n'a fourni aucune solution concernant l'ordonnance de cet atrium. Je ne vois pas non plus que cet intéressant problème ait attiré l'examen du R. P. Orfali dans sa monographie du monument.

2. Pl. LXXXVIII, *T* 1-3; cf. Orfali, *op. l.*, p. 14.

3. Sur le fragment d'inscription signalé par le P. Orfali (p. 6) en même temps que cette épitaphe on lira probablement la formule initiale courante : θήκη δια(φέρουσα)...

4. Orfali, *op. l.*, p. 13. La croix n'est pas reproduite.

5. Quelque raison analogue avait fait modifier de même sorte, un peu auparavant, le placement de l'oratoire substitué à la basilique de Saint-Étienne.

devait demeurer impuissant à conjurer. Plutôt que la restauration du sanctuaire primitif, le monument érigé de nos jours est un écrin enfermant ses vénérables restes, en même temps que la digne glorification du mystère auguste accompli en ce lieu. Cette discrète préoccupation archéologique dans une telle œuvre d'art et de foi honore les PP. Franciscains et leur architecte. Elle récompense en même temps l'archéologie d'avoir peiné pour ramener sur ce point la tradition à son antique origine.

Exit la grotte de l'Agonie; *surrexit* « *ecclesia elegans* », « *ad radices montis oliveti... ubi ante passionem Salvator oravit* »[1].

1. Expressions d'Éthérie (voir ci-dessus, p. 321, **T**. V, 1) et de saint Jérôme (*ibid.*, **T**. IV). Cf. LAGRANGE, *RB.*, 1920, p. 137.

TABLE DES PLANCHES

1. Nous sommes redevables à la bienveillante sympathie de S. E. Mgr Damianos, patriarche orthodoxe grec, d'avoir pu retrouver et photographier ce chapiteau. C'est pour nous une très agréable obligation de lui en exprimer notre gratitude.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

1. Les fig. 189, 190, 192, 196 — dessins —, et 191, 194 — phot. — sont dues à l'obligeance des RR. PP. Assomptionistes.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES PRINCIPALES

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure). — 1926.